



**HAL**  
open science

## Le forum en Gaule et dans les régions voisines

Alain Bouet

► **To cite this version:**

| Alain Bouet. Le forum en Gaule et dans les régions voisines. Ausonius éditions, 2012. hal-01984242

**HAL Id: hal-01984242**

**<https://hal.science/hal-01984242v1>**

Submitted on 16 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE *FORUM* EN GAULE  
ET DANS LES RÉGIONS VOISINES



- AUSONIUS ÉDITIONS -

— Mémoires 31 —

LE *FORUM* EN GAULE  
ET DANS LES RÉGIONS VOISINES

textes réunis par

*Alain Bouet*

*ouvrage édité avec le concours du Laboratoire TRACES  
(Toulouse II-Le Mirail-CNRS, UMR 5608)*

— Bordeaux 2012 —

AUSONIUS  
Maison de l'Archéologie  
Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3  
F - 33607 Pessac Cedex  
<http://ausoniuseditions.u-bordeaux3.fr>



Directeur des Publications Ausonius : Olivier DEVILLERS  
Secrétaire des Publications : Nathalie PEXOTO  
Couverture : Stéphanie VINCENT

© AUSONIUS 2012  
ISSN : 1283-29995  
ISBN : 978-2-35613-075-4

Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Gráficas Calima, S.A.  
Avda Candina, s/n  
E - 39011 Santander - Cantabria - Espagne

2012

# Auteurs

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Pierre ANDRÉ          | Architecte DPLG, Lyon   |
| Claire BARILLARO      | INRAP, responsable de secteur (Tranchée 1 Est) pour la fouille 2010 à Javols                                      |
| Emmanuelle BOUBE      | Université de Toulouse II-Le Mirail, TRACES   |
| Jean-Luc BOUDARTCHOUK | INRAP, UMR TRACES   |
| Alain BOUET           | Université de Toulouse II-Le Mirail, TRACES   |
| Daniel CAZES          | Conservateur en chef et directeur honoraires du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse               |
| Patrick DE MICHÈLE    | Archéologue, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, Rattaché à l'IRAA du CNRS, USR 3155                |
| Monique DONDIN-PAYRE  | Directrice de Recherches CNRS, Paris ANHIMA (UMR 8210)  |
| Djamila FELLAGUE      | Maître de conférences, Université Pierre Mendès France (Grenoble), CRHIPA   |
| Alain FERDIÈRE        | Professeur émérite d'archéologie, LAT, UMR 7324 CITERES, Tours ; responsable du programme "Javols" de 1996 à 2003 |
| Stephan FICHTL        | Professeur de Protohistoire, Université François Rabelais, Tours  |
| Caroline FONT         | INRAP, responsable de la topographie/SIG pour la fouille 2010 à Javols  |
| Phillipe GARDES       | INRAP/TRACES  |
| Vincent GENEVIÈVE     | INRAP ITEM EA 3002, IRSAM   |
| Antony HOSTEIN        | Université Paris 1/ANHIMA (UMR 8210)  |
| Michel KASPRZYK       | INRAP/ARTeHIS (UMR 6298)  |

|                        |  |
|------------------------|--|
| Yannick LABAUNE        | Archéologue municipal, ville d'Autun/ARTeHIS (UMR 6298)  |
| Pascal LOTTI           | INRAP  |
| Filippo MASINO         | Architecte au Ministero per i Beni e le Attività Culturali, Turin  |
| Jean-Marc MIGNON       | Architecte du patrimoine d.p.l.g. Attaché de conservation du patrimoine, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, Avignon                   |
| Jean-Marie PAILLER     | Professeur émérite, Université de Toulouse II-Le Mirail, TRACES, UMR 5608  |
| Jean-Louis PAILLET     | Architecte d.p.l.g. Ingénieur de recherche, IRAA, USR 3155, CNRS-Université de Provence  |
| Michel PASQUALINI      | Directeur du service du patrimoine de la ville de Fréjus   |
| Isabelle RÉBÉ-MARICHAL | Attaché de conservation du patrimoine, responsable du Centre Archéologique Rémy Marichal, Perpignan  |
| Robert SABLAYROLLES    | Professeur émérite, Université de Toulouse II-Le Mirail, TRACES  |
| Florence SARAGOZA      | Conservatrice du patrimoine, DRAC Aquitaine  |
| Romain SÉGUIER         | Archéologue, SARL ACTER, responsable de secteur (Tranchée 2) pour la fouille 2010 à Javols   |
| Giorgio SOBRÀ          | Architecte au Ministero per i Beni e le Attività Culturali, Turin  |
| Philippe THIRION       | Ingénieur d'études, Service Régional de l'Archéologie (Lyon)   |
| Alain TRINTIGNAC       | Archéologue, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 7324 CITERES, MSH Villes et Territoires, Tours ; responsable du PCR "Javols" de 2005 à 2010 |
| Catherine VIERS        | INRAP  |
| François WIBLÉ         | Archéologue cantonal du Valais, CH   |

# Sommaire

|  |     |
|--|-----|
| Auteurs .....  | 5   |
| R. Sablayrolles, <i>Préface</i> .....  | 9   |
| A. Bouet, <i>Avant-propos</i> .....  | 11  |
| <br>   |     |
| A. Bouet, <i>Le forum en Gaule : historiographie et problématiques actuelles</i> .....   | 13  |
| S. Fichtl, <i>Places publiques et lieux de rassemblement à la fin de l'âge du Fer dans le monde celtique</i> .....   | 41  |
| M. Dondin-Payre, <i>Forum et structures civiques dans les Gaules : les témoignages écrits</i> .....  | 55  |
| Ph. Gardes, P. Lotti avec la collab. de V. Geneviève et C. Viers, <i>Le forum d'Auch (Gers) : premières données archéologiques</i> .....   | 65  |
| A. Ferdière, A. Trintignac avec la collab. de Cl. Barillaro, C. Font et R. Séguier, <i>Un nouveau forum pour un chef-lieu de cité de l'Aquitaine romaine : Javols-Anderitum. Première approche</i> ..... | 89  |
| A. Bouet, <i>Sur quelques fora d'Aquitaine</i> .....   | 103 |
| J.-L. Boudartchouk, <i>Les fora de Tolosa et de Narbo Martius : état des questions</i> .....   | 111 |
| D. Cazes, <i>Les éléments architectoniques et sculptés du centre civique de Tolosa</i> .....   | 127 |
| I. Rébé-Marichal, <i>Recherches récentes sur la partie orientale du forum de Ruscino (Perpignan, Pyrénées-Orientales)</i> .....  | 141 |
| M. Pasqualini, <i>Le forum de Fréjus (Var)</i> .....   | 149 |
| J.-M. Mignon et J.-L. Paillet, <i>Le forum d'Orange (Vaucluse) : état de la question</i> .....   | 157 |
| P. de Michèle, <i>Le centre monumental d'Apt (Vaucluse) à l'époque gallo-romaine. Découvertes récentes, nouvelles données chronologiques et architecturales</i> .....                                    | 195 |
| Dj. Fellague avec la collab. de Ph. Thirion, G. Sobrà et F. Masino, <i>Le "forum de Trajan" et les vestiges romains sur l'éperon de Fourvière à Lyon</i> .....   | 205 |
| M. Kasprzyk avec la collab. de Y. Labaune et A. Hostein, <i>Le forum d'Augustodunum (Autun/Saône-et-Loire) : problèmes de localisation et de restitution</i> .....                                       | 257 |
| A. Hostein, <i>Annexe L'inscription CIL, XIII, 2657 et la question de l'emplacement du forum d'Augustodunum/Autun</i> .....  | 273 |
| Fr. Wiblé, <i>Le forum de Martigny/Forum Claudii Vallensium (Valais/Suisse)</i> .....  | 277 |
| J.-M. Pailler, <i>Retour sur le forum de Volsinii</i> .....  | 301 |



|   |     |
|---|-----|
| Fl. Saragoza, <i>De l'iseum au forum d'Industria (Monteu da Po, Italie)</i> .....   | 315 |
| E. Boube, <i>La mort lente du forum dans les villes des provinces hispaniques à la fin de l'antiquité ou le symbole d'une société en cours de profonde mutation</i> ..... | 335 |

# Préface

Robert Sablayrolles

Comme l'écrit A. Bouet dans son avant-propos à la présente publication, le séminaire d'archéologie romaine de l'Université de Toulouse 2-Le Mirail remonte à la fin des années 1970, où il avait été mis en place par Claude Domergue, dans le cadre d'un enseignement de l'archéologie, d'abord limité à une "unité de valeur d'initiation", comme l'on disait à l'époque, puis peu à peu structuré en un parcours qui s'étendit, pour les étudiants, de la première année d'accès à l'université jusqu'au doctorat. A. Bouet, nommé dans notre université en 2009, a su à la fois perpétuer cette tradition trentenaire et lui donner un souffle nouveau. La partie n'était pourtant pas facile et, comme dans toute succession, il eut d'abord à défendre l'héritage. L'air du temps n'est plus à la romanité, trop marquée par une langue latine étrangère à la plupart des archéologues contemporains. La réaction anti-impérialiste, largement justifiée par l'usage abusif, et parfois désastreux, fait au cours des deux derniers siècles du "modèle romain", en histoire comme en archéologie ou en politique, permet aussi souvent de masquer l'ignorance. Elle se nourrit même, à son tour, des excès qu'elle dénonçait à juste titre et, comme tout effet de mode, elle occupe désormais une place disproportionnée dont témoignent la multiplication des publications, parfois sans grand intérêt, l'inflation des expositions et le relais facile des canaux d'information simplificateurs.

Cet environnement difficile n'a pas empêché A. Bouet de maintenir le séminaire d'archéologie romaine à l'université de Toulouse 2-Le Mirail et, surtout, de lui donner une nouvelle dimension, liée à son passé d'enseignant-chercheur dans le laboratoire Ausonius de l'université Bordeaux 3, où la publication scientifique est une tradition de longue date. Publier le contenu des séances d'un séminaire de master et de doctorat constitue en la matière un saut qualitatif important. Au-delà de l'apport pédagogique d'un débat ouvert aux étudiants comme aux enseignants, aux chercheurs et aux professionnels de l'archéologie, le séminaire doit en effet, dès lors, engendrer des synthèses écrites de qualité et des controverses argumentées. Il doit aussi, pour ce faire, s'ouvrir à d'autres auteurs spécialistes de la discipline, qui n'ont pu participer aux séances, mais n'en offrent pas moins acquis nouveaux, interrogations serrées et perspectives de recherche. Publication suppose enfin un support de qualité reconnue, et nul n'était mieux placé, en la circonstance, qu'A. Bouet, venu de l'université Bordeaux 3 où la tradition éditoriale sur l'Antiquité s'appuie sur une longue expérience, un personnel hautement qualifié et une grande rigueur intellectuelle dans ses choix. Deux pôles sont au service de cette mission : la Fédération Aquitania, dont A. Bouet est président, et les éditions Ausonius, dynamique laboratoire de recherche en archéologie antique qui possède une collection *Mémoires*, spécialement consacrée à l'archéologie et à l'histoire de l'Antiquité classique. C'est dans ce dernier cadre qu'est édité le présent ouvrage sur les *fora* des Gaules d'époque romaine.

Ce volume est, pour une première dans le genre, une belle illustration des possibilités offertes par cette nouvelle fonction d'un séminaire à la fois d'enseignement et de recherche. Il est vrai que le thème s'y prêtait : faire le point sur un aspect important de l'urbanisme des villes antiques dans les provinces gauloises, l'aménagement des *fora*. Du programme du séminaire ont été tirées treize communications écrites, complétées par cinq publications supplémentaires sur le sujet, preuve du succès de l'entreprise auprès des chercheurs. Cette synthèse, qui constitue un jalon de la recherche, une photographie de l'état de la réflexion, associe un important dossier bibliographique, réuni par A. Bouet, de remarquables études d'ensemble, comme celle que Dj. Fellague propose pour *Lugdunum*, véritable leçon de méthode, le bilan d'analyses ponctuelles inscrites dans la longue durée, comme la synthèse sur Orange présentée par J.-M. Mignon et J.-L. Paillet, et des découvertes récentes de l'archéologie préventive, comme le *forum* d'*Augusta Auscorum* partiellement exploré par Ph. Gardes et P. Lotti.

Ce que le lecteur retiendra de ce tableau très riche, c'est sans doute la notion de diversité dans un domaine où archéologues et historiens ont pendant très longtemps insisté sur le concept de schéma unitaire, avec l'élaboration du modèle des "fora tripartites". Il ne faut pas tomber dans les excès que nous avons dénoncés : le *forum* était bien sûr l'expression architecturale d'une collectivité (la ville) gérée par un système aristocratique (les décurions) et incluse dans un réseau de relations administratives, économiques, politiques et culturelles à l'échelle du monde méditerranéen (Rome et l'Empereur). De ce fait, le mode de vie publique requérait bien trois espaces pour s'exprimer : une place dans laquelle s'incarnait la collectivité, lieu de rassemblement qui pouvait être économique, politique, culturel, à la fois symbole d'unité et de hiérarchisation ; un lieu où se réunissait l'élite locale et où elle exerçait une partie de ses prérogatives, la curie et la basilique ou ce qui pouvait en tenir lieu ; un symbole architectural de nature religieuse garantissant le meilleur des mondes et une protection éternelle à cette collectivité, félicité qu'elle devait à la domination universelle de Rome (synonyme de paix universelle), au garant de cette situation (la fonction impériale), et à la bonne volonté des dieux, quels qu'ils fussent.

S'il existait bien trois parties, et donc souvent trois espaces, leur agencement, leurs rapports, le détail de leur architecture variaient largement d'une ville à l'autre. La richesse des commanditaires était d'évidence une donnée primordiale : la taille, le luxe, le raffinement du *forum* d'Orange témoignent de l'opulence d'une colonie romaine florissante, sort que ne partagèrent pas *Ruscino*, dont les structures, pourtant soignées, furent à peine occupées plus d'un siècle, ou *forum Claudii Vallensium*, qui semble n'avoir bénéficié que d'un temple provisoire, élevé, faute de moyens, dans un espace étroit, dans l'attente de jours meilleurs qui ne vinrent jamais. Le relief ou la configuration paysagère imposaient des contraintes auxquelles il fallait se plier, comme à *forum Iulii*, où l'importance du port, économique, sociale et sans doute symbolique, joua peut-être dans le choix d'un *forum* dominant la baie, un *forum* qui, comme nombre des *fora* de Narbonnaise, resta dans le nom de la ville. Le respect de traditions anciennes pouvait bouleverser l'ordre canonique cher aux historiens : à *Lugdunum* des Convènes, le temple et son *area* tournent le dos au *forum* et regardent vers une place antérieure, sans doute chargée de souvenirs et de symboles. La diversité du détail de l'agencement, du paysage urbain environnant, de l'ornementation, de l'importance relative des différentes fonctions, voire des spécificités de la ville, paraît donc l'emporter sur le schéma unitaire trop souvent reconstruit par les chercheurs.

Le *forum* de Rome, souvent érigé en exemple, comme Rome, sacrée "modèle des villes", est en fait la négation de cette règle linéaire que reconstituent archéologues et historiens. Primitivement extérieur aux agglomérations de l'âge du Fer du Palatin, de la Velia et du Capitole, le *forum* – dont l'étymologie est proche des termes *foras* et *foris*, qui signifient "en dehors de" et ont donné l'adverbe français "hors" – fut d'abord une zone de sépulture, extérieure à l'habitat, et de sanctuaires placés hors les murs, comme le *Volcanal* de Vulcain. Ce n'est que lentement, au cours d'une histoire tourmentée dont il conserva les stigmates, que le *forum* se structura. Cette longue histoire de plus d'un millénaire et demi forgea le *forum*, qui fut peu à peu et tout à la fois lieu d'expression du pouvoir royal (la *Regia*), puis républicain (la curie, le *comitium*), arène de la compétition oligarchique qui y multiplia ses actes d'évergésie et d'ostentation (les basiliques *Porcia*, *Sempronia*, *Aemilia*, *Oppia*), espace d'affrontements dans une ville devenue tentaculaire (le temple de la *Concordia*, bien mal nommé, le bûcher de César), emblème d'un pouvoir confisqué par les princes dont les rivalités s'inscrivirent dans l'architecture (les temples de *Diuus Caesar*, de *Diui Vespasianus et Titus*, d'*Antonius* et *Faustina*, les arcs d'Auguste, de Titus, de Septime Sévère), et, enfin, musée d'une histoire légendaire et divine réécrite par les puissants (les temples de Vesta, de Jupiter Stator, de Saturne, des Dioscures). Les *fora* des Gaules, comme ceux du reste de l'Occident romain, connurent une destinée moins riche et moins chaotique, et donc plus unitaire dans ses apparences architecturales, mais ils n'en furent pas moins différents, au gré de la richesse et du pouvoir des élites de leur cité, au gré de leur environnement naturel, au gré des fluctuations entre permanence de traditions anciennes et adaptation au nouveau pouvoir. C'est ce que montrent bien les textes réunis ici par A. Bouet, qu'il s'agisse d'explorations préliminaires, de synthèses partielles ou d'études d'ensemble. Il faut savoir gré à A. Bouet de cette réalisation et lui souhaiter de pouvoir la pérenniser malgré les difficultés actuelles du monde universitaire.

# Avant-propos

*Alain Bouet*

Le séminaire d'archéologie romaine de l'Université de Toulouse-Le Mirail est maintenant fort d'une longue tradition initiée par Claude Domergue, poursuivie par Robert Sablayrolles avant que nous en reprenions la direction en 2010. Traitant d'un thème unique durant quelques après-midi, il est conçu comme un outil essentiel de la formation des étudiants de master confrontés aux débats des chercheurs qui s'accordent ou au contraire argumentent leurs divergences. Ce séminaire leur expose une recherche vivante, un état des connaissances en train de s'élaborer, souvent bien différent de la vision unitaire qu'ils peuvent percevoir au travers de la lecture d'ouvrages scientifiques.

Le thème retenu en 2011 est celui du *forum en Gaule et dans les régions voisines*, sujet en plein renouveau du fait de la multiplication des découvertes récentes. Ainsi, la priorité a été donnée aux nouvelles découvertes, parfois inédites. Devant l'apport indéniable de bon nombre de communications, il a été décidé de publier ces communications afin qu'une trace perdure au-delà de celle laissée dans l'esprit des participants. Aux interventions orales sont venus s'ajouter d'autres articles de chercheurs qui n'avaient pas pu, pour des raisons matérielles, intervenir. Cet ouvrage présente donc un état de la recherche essentiellement axé sur la Gaule, mais également sur quelques sites environnants. Si les antécédents monumentaux protohistoriques du *forum* n'ont pas été oubliés, objets de nombreux débats entre protohistoriens et Antiquisants – et cet ouvrage en témoigne –, ses derniers avatars n'ont plus, de sa transformation à sa disparition à la fin de l'Antiquité et à l'aube du Moyen Âge naissant.

Il est heureux que cet ouvrage trouve sa place dans la collection *Mémoires* des éditions Ausonius. Nous tenons à remercier O. Devillers, directeur des publications, qui l'a accepté, N. Pexoto qui a assuré le maquetage, et St. Vincent qui a réalisé la couverture.



# Le *forum* en Gaule : historiographie et problématiques actuelles

Alain Bouet

**F**estus<sup>1</sup> définit en six catégories les sens que peut recouvrir le terme *forum* : “un lieu de commerce qui peut porter, comme le forum Flaminium et le forum Julium, le nom de son fondateur [...]. Ensuite, un lieu où se rend la justice, où l'on discute avec le peuple, où se tiennent habituellement les assemblées publiques. Troisièmement, celui qui gouverne une province est dit ‘tenir le forum’ lorsqu’il appelle devant lui les cités et qu’il prend connaissance de leurs différends. Quatrièmement, les anciens appelaient forum ce que nous nommons d’habitude le vestibule d’un tombeau. Cinquièmement, c’est une partie de navire, mais au genre masculin et pluriel. Sixièmement, *fori* désigne les spectacles du Cirque, dont nous appelons les moins importants *foruli* [...]”. Ainsi, le terme recouvre un large champ sémantique.

Pour notre part, nous prenons ici le terme de *forum* dans son acception de centre civique monumentalisé. Central, il ne l’est pas systématiquement sur le plan topographique – on a longtemps considéré qu’il était au croisement du *cardo* et du *decumanus*, mais le principe compte de nombreuses exceptions –, il l’est par contre sur le plan institutionnel, politique et religieux. Il forme le cœur de la ville et de la cité ; c’est le lieu de la convergence populaire, celui où se concentrent les signes de la dignité municipale et l’histoire de la communauté civique au fil des générations<sup>2</sup>. Cette importance explique qu’il ait connu une longue tradition historiographique.

## LE FORUM À L’AUBE DU XX<sup>e</sup> S.

Au début du xx<sup>e</sup> s., l’image que l’on se fait du *forum* est encore approximative. C. Jullian, dans son *Histoire de la Gaule*, n’y consacre qu’un court passage dans le chapitre II du livre V intitulé *Les édifices publics*<sup>3</sup>. La plus grande partie a trait aux temples situés dans des sanctuaires en insistant sur leur multitude. Quelques lignes se rapportent aux Capitoles : “Il y eut souvent, au point le plus élevé de la ville, le temple de la triade romaine de Jupiter, Junon et Minerve, et on l’appelait le Capitole : car chaque ville de la Gaule tenait à paraître une image de la ville des Césars”<sup>4</sup>. En note (p. 63, n. 8), l’auteur mentionne les rares Capitoles connus par les sources antiques : Autun (Saône-et-Loire), Toulouse (Haute-Garonne) et Narbonne (Aude). Il propose alors de se reporter aux textes médiévaux pour accroître la liste avec Cologne, Trèves, Besançon, Clermont, Soissons, Saintes et Nîmes, tout en reconnaissant que le terme *capitolium* a pu s’appliquer à n’importe quel temple, voire à n’importe quelle ruine. Seuls quelques mots sont consacrés aux autres monuments dont se distingue toutefois, par une attention particulière, la basilique : “À l’usage des pouvoirs publics, fonctionnaires d’Empire, tribunaux, magistratures municipales, on construisit de grands bâtiments qu’on alignait le long du forum. Car le forum marquait le centre public de la ville : puisque le peuple avait ses maîtres, il fallait que le sol eût son lieu chef des autres lieux. Aussi le mot de ‘basilique’ désignait-il fort justement ces bâtiments publics”<sup>5</sup>. Les autres édifices ne sont que mentionnés<sup>6</sup> : “Des monuments de moindre importance étaient affectés aux services généraux, curie pour le sénat local, archives, trésor, prison, arsenal, postes de police ou de sapeurs-pompiers, peut-être aussi greniers publics”. Certains d’entre eux se situaient autour du *forum*, d’autres pas.

1. Festus 84.

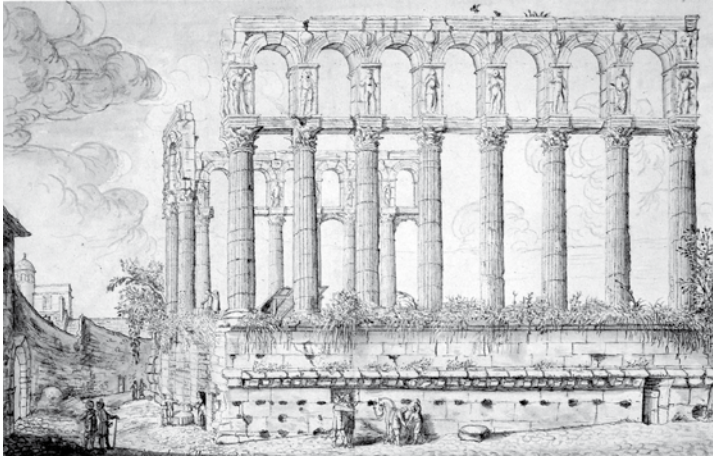
2. Gros 1996, 207.

3. Jullian 1920, V, 62.

4. Jullian 1920, V, 63.

5. Jullian 1920, V, 64. Et en note (n. 8), de rajouter : “Il pouvait y avoir plusieurs basiliques dans une ville, car je crois que l’on désignait par ce mot, non seulement un palais de justice, mais sans doute une bourse, et peut-être la curie, toutes sortes de lieux de réunion, etc”.

6. Jullian 1920, V, 65.



a



b

Fig. 1. Monuments considérés comme appartenant à des *fora* de Gaule au début du <sup>xx</sup>e s. a. a. Piliers de Tutèle à Bordeaux (Maurin *et al.* 1992, 167) ; b. Tour de Vésone à Périgueux (cl. A. Bouet).

Dans le chapitre III de son livre VI consacré à l'art, plusieurs pages correspondent à la description des temples<sup>7</sup>. Sont tour à tour évoqués ceux que l'on appelle aujourd'hui les *fana*, puis les temples italiques de la Gaule du sud. La première catégorie ne trouve guère grâce aux yeux de C. Jullian : en effet, après avoir décrit la tour de Vésone à Périgueux puis le temple de Janus à Autun, l'auteur conclut : "Cela ne ressemble en rien aux temples à colonnades, dégagés, lumineux et gais, que les dieux aimables et humains de la Grèce réclamèrent pour leur culte dans le monde entier<sup>8</sup>" ; il ajoute, à propos des temples italiques du sud de la Gaule : "Quelques uns de ces épisodes [de ces temples] au temps d'Auguste, eurent le charme élégant et discret des œuvres mesurées et bien faites<sup>9</sup>". On devine très aisément quelle est la préférence de C. Jullian, amateur d'architecture classique. À aucun moment, il ne distingue les temples placés sur le *forum* et les autres. Seul le livre V apporte ce genre de précision : "C'est sur le forum de Bordeaux que je suppose placé le temple des Piliers de Tutèle ; sur celui de Périgueux le temple de la Tour de Vésone, sans doute consacré à la Tutelle de la ville<sup>10</sup>" (fig. 1). On comprend bien la démarche de l'auteur : ces deux monuments trouvent une résonance particulière dans l'esprit du chercheur bordelais. Longtemps épargnés par l'histoire – les Piliers de Tutèle n'ont été détruits qu'en 1677 par ordre de Louis XIV pour l'agrandissement du château Trompette, la tour de Vésone domine toujours de ses 25 m les nouveaux quartiers urbanisés de Périgueux<sup>11</sup> –, considérés comme partie intégrante du périmètre de la ville antique, ils ne pouvaient donc qu'appartenir au *forum*.

Dans le livre VI, un peu plus de deux pages sont consacrées à la basilique<sup>12</sup>. L'auteur met en avant sa ressemblance morphologique avec le temple, voire la curie. La description, très générale, s'appuie

essentiellement sur les données épigraphiques ; aucun vestige archéologique n'est évoqué.

Le *forum* de Gaule est donc une réalité encore très floue, une reconstitution plus intellectuelle que réelle. De façon générale, les *fora* intégralement connus ne sont pas nombreux dans le monde romain. Le *Manuel d'archéologie romaine* de R. Cagnat et V. Chapot paru en 1916 fournit un bon état des connaissances de l'époque<sup>13</sup>. Le *forum* républicain de Rome y fait l'objet de quelques lignes, les auteurs renvoyant aux acquis des principales monographies alors publiées<sup>14</sup>. Si le centre monumental de l'*Urbs* constitue bien le *forum* originel, sa longue histoire, comme ses multiples remaniements, n'en font pas

7. Jullian 1920, VI, 213-219.

8. Jullian 1920, VI, 213-214.

9. Jullian 1920, VI, 216.

10. Jullian 1920, V, 63 n. 5.

11. Maurin *et al.* 1992, 167-168.

12. Jullian 1920, VI, 220-222.

13. Cagnat & Chapot 1916.

14. Huelsen 1906 ; Thédénat 1908, 65-176 et 205-368 ; de Ruggiero 1913.

le *forum* type des ensembles provinciaux. Les *fora* impériaux dont l'organisation d'ensemble commence à être perçue n'y sont pas traités, à l'exception de deux ou trois lignes consacrées à la basilique Ulpia<sup>15</sup>, alors qu'ils sont commentés dans l'un des ouvrages de référence utilisés par les auteurs<sup>16</sup>. Dans leur manuel, après les préceptes vitruviens<sup>17</sup>, sont décrits en une page par ensemble les *fora* de Pompéi et de Timgad (Algérie)<sup>18</sup>, quand d'autres sont simplement mentionnés : Veleia en Ligurie, Djemila, Khamissa en Algérie, Pont-du-Fahs, Dougga, Bougara, Medina, Sbeitla en Tunisie, Silchester, Caerwent en Angleterre et Doclea au Monténégro. Certains monuments constitutifs du centre civique font également l'objet de commentaires : curies, tribunes aux harangues, basiliques, salles de vote, toujours énumérées à partir des quelques mêmes sites.

Les temples sont rassemblés dans un chapitre indépendant ; il s'agit d'une présentation morphologique, le contexte n'étant pas véritablement pris en compte, hormis pour les Capitoles : "Aussi les villes de province, colonies, municipales et mêmes cités pérégrines, s'empressaient-elles, dès qu'elles le pouvaient, d'élever à la triade Capitoline un sanctuaire, image de celui de la capitale"<sup>19</sup>. On retrouve là, exprimée, l'idée précédemment évoquée de la prééminence du temple majeur dans la ville romaine.

L'importance des édifices de culte qui transparait dans les publications reflète l'intérêt que les Antiquaires et les chercheurs leur portent depuis longtemps du fait de l'état de conservation remarquable de certains d'entre eux en Gaule du sud : tel est le cas de la Maison Carrée à Nîmes (Gard) et du temple d'Auguste et de Livie à Vienne (Isère).

La Maison Carrée est mentionnée ou décrite depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> s.<sup>20</sup>. Le débat est vif sur sa destination dès cette époque, mais surtout au XVII<sup>e</sup> s. On doit à Palladio<sup>21</sup> en premier, puis à J. Spon, d'avoir démontré qu'il s'agissait d'un temple<sup>22</sup>, bien que l'interprétation en tant que basilique construite par Hadrien en l'honneur de Plotine, rapportée par *l'Histoire Auguste*<sup>23</sup>, soit régulièrement reprise jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Dans les années 1840-1850, c'est la lecture de l'inscription gravée sur le monument<sup>24</sup> qui ne cesse d'interroger. En août 1758, J.-Fr. Séguier<sup>25</sup>, après avoir relevé de façon précise les traces des tenons des lettres de bronze présents sur la frise et l'architrave (fig. 2a), avait restitué une dédicace à Caius et Lucius César, Princes de la Jeunesse, datant ainsi le monument des années 1-2 p.C. A. Pelet<sup>26</sup>, en 1834, propose une lecture légèrement différente, mais lourde de conséquence en remplaçant la première lettre – un C – par un M. La dédicace serait ainsi consacrée

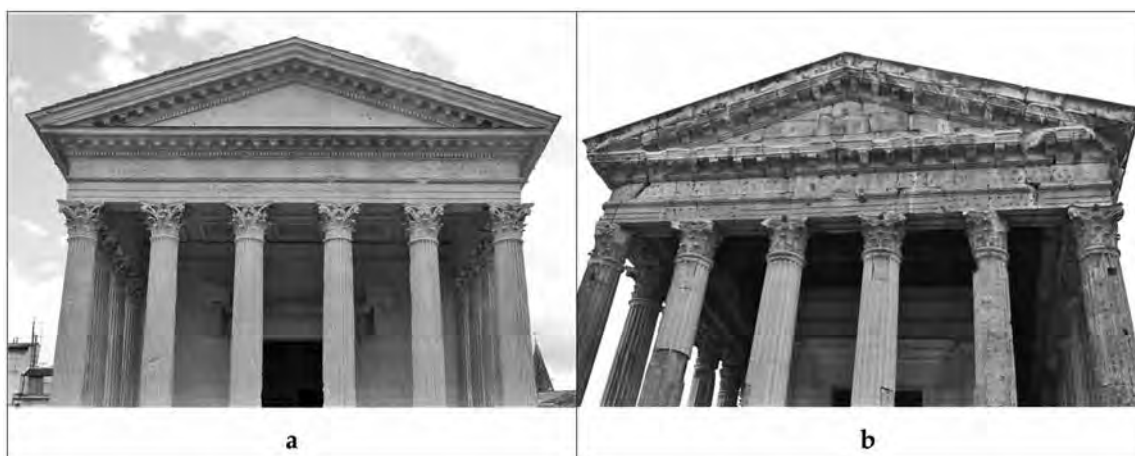


Fig. 2. Traces des tenons des lettres de bronze sur la façade de la Maison Carrée de Nîmes (a) et le temple d'Auguste et de Livie à Vienne (b) (cl. A. Bouet).

15. Cagnat & Chapot 1916, 132.

16. Thédenat 1908, 178-203 et 569-582.

17. *De Architectura* 5.1.

18. Cagnat & Chapot 1916, 115-119.

19. Cagnat & Chapot 1916, 157.

20. Poldo d'Albenas, 1560, 73-76. On retrouvera l'historiographie complète du monument dans Balty 1960, 9-19 ; Caillat 2009 ; Krings 2009.

21. Palladio 1570, 305.

22. Spon 1683, 166.

23. *Histoire Auguste*, 12.2.

24. Ce débat sur l'inscription est retracé dans Balty 1960, 150-177.

25. Séguier 1759.

26. Pelet 1834, 134.



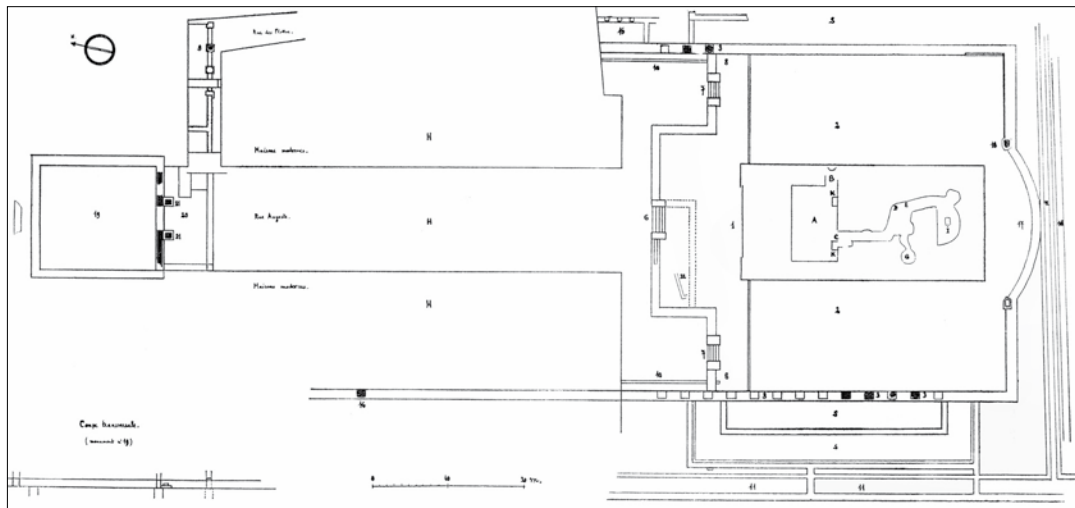


Fig. 3. Plan des découvertes du *forum* de Nîmes au XIX<sup>e</sup> s. (Balty 1960, pl. II).

à Marc Aurèle et Lucius Verus, Princes de la Jeunesse, et le monument édifié au II<sup>e</sup> s. p.C. La notoriété d'A. Pelet, inspecteur des monuments historiques du Gard, a eu pour effet de faire prévaloir cette thèse durant tout le XIX<sup>e</sup> s. Mais un autre élément n'avait pas échappé à la sagacité des chercheurs : la restitution de l'inscription par J.-Fr. Séguier n'avait pas utilisé tous les trous de scellement et certains paraissaient bien inutiles. Aussi, en 1919, E. Espérandieu propose-t-il d'y voir une inscription antérieure à celle analysée par Séguier, mentionnant Agrippa<sup>27</sup>. Les découvertes n'avaient pas seulement trait au monument lui-même. Entre 1821 et 1833, le péribole autour de la Maison Carrée a été dégagé et, dans son axe, en vis-à-vis, une pièce richement décorée (fig. 3). On y reconnut, dès 1822, le *forum* de la ville, mais cela ne suscita pas autant d'attention que le temple remarquablement conservé, et encore moins de réflexion sur l'organisation du centre monumental<sup>28</sup>.

À Vienne, l'intérêt a été tout aussi grand pour le temple d'Auguste et de Livie qui a soulevé les mêmes interrogations qu'à Nîmes. Les lettres de bronze avaient en effet également laissé leurs traces sur la frise et l'architrave (fig. 2b). P. Schneyder<sup>29</sup>, en 1775, lut pour la première fois la première ligne, la seconde le fut quelques années plus tard par E. Rey<sup>30</sup>. Enfin, en 1924, J. Formigé démontra qu'il existait deux inscriptions successives sur la frise<sup>31</sup>.

En ce début du XX<sup>e</sup> s., le *forum* en Gaule n'est perçu qu'au travers de quelques monuments remarquablement préservés, mais aucune vision d'ensemble n'est prise en compte. Ce constat est d'autant plus regrettable lorsque, en de rares occasions, les structures étaient encore conservées, comme à Nîmes où les fouilles avaient fourni des renseignements uniques en Gaule à cette époque, et que ces données n'ont pas alors été véritablement exploitées.

### LE FORUM DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> S.

La première moitié du XX<sup>e</sup> s. est marquée par un formidable accroissement de la masse documentaire. Cet ample phénomène n'est pas propre au *forum*, mais il va en être un des bénéficiaires. C'est ainsi que se multiplient les fouilles, avec une attention portée à la stratigraphie, attention encore sommaire, qui varie d'un site à l'autre en fonction des fouilleurs, mais toutefois bien réelle. C'est également le moment, à Rome, de la redécouverte des *fora* impériaux. Ceux-ci étaient assez mal connus jusque-là par l'archéologie (fig. 4a). Les sources antiques et certains fragments de la *Forma Urbis* formaient l'essentiel de l'information. Le *Forum* d'Auguste a été partiellement dégagé entre le XV<sup>e</sup> s. et le XIX<sup>e</sup> s., notamment son exèdre sud exhumée par les fouilles de R. Lanciani en 1888 et 1890, alors que le temple de Mars Ultor dressait encore quatre de

27. Espérandieu 1919, 336-337.

28. de Seynes 1812-1822, 350 ; de Caumont 1838, 329.

29. Schneyder 1880, 77-91.

30. Rey & Vietty 1820-1831, 46.

31. Formigé 1924.

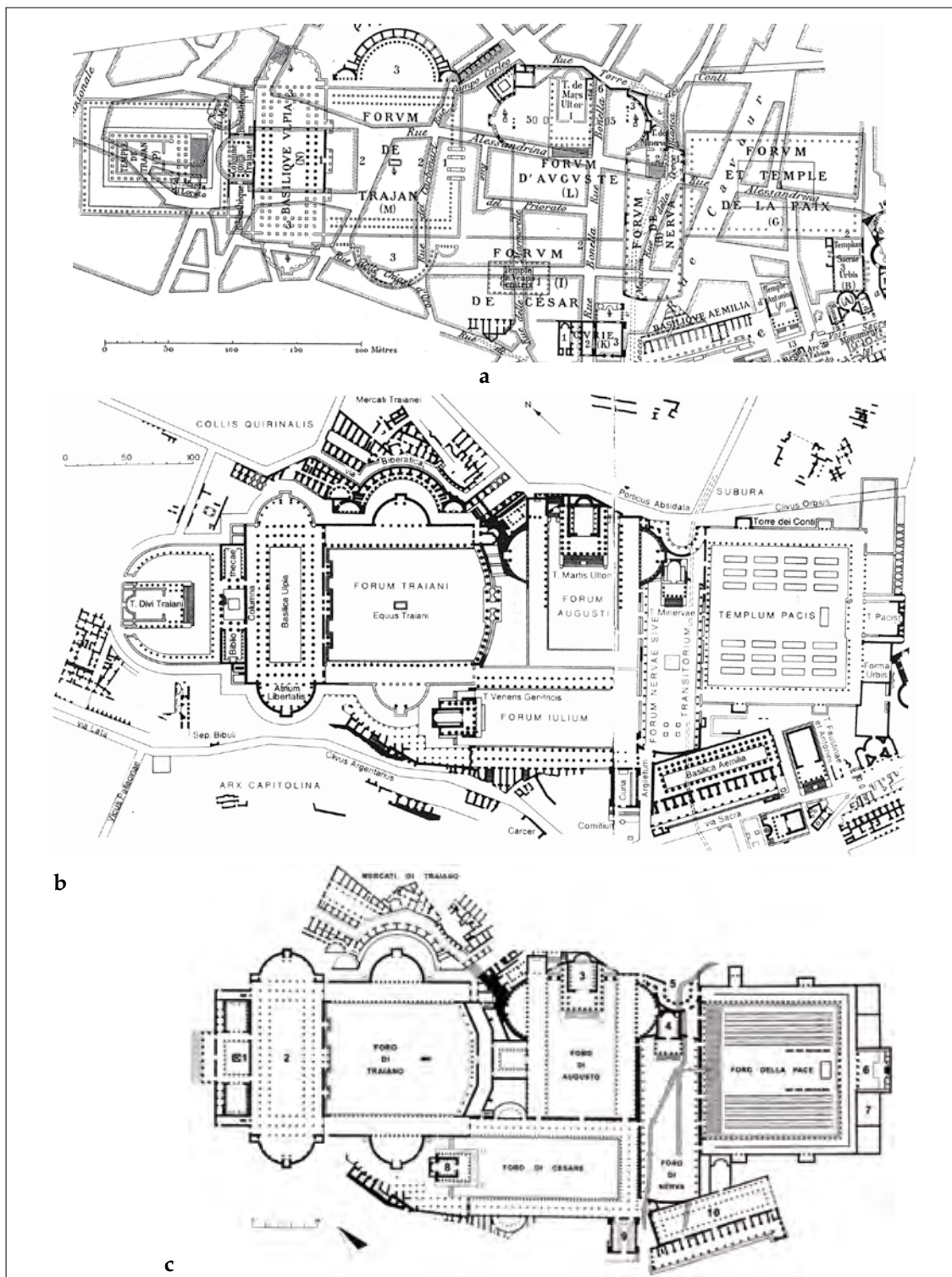


Fig. 4. Plan des *fora* impériaux de Rome. a. au début du  $\text{xx}^{\text{e}}$  s. (Thédénat 1908, pl. III) ; b. au milieu du  $\text{xx}^{\text{e}}$  s. (Coarelli 1974, 102-103) ; c. au début du  $\text{xxi}^{\text{e}}$  s. (Meneghini 2009, 40).

ses colonnes<sup>32</sup>. Sur le *Forum* de Nerva, si le Temple de Minerve a subsisté pour une large part jusqu'à sa démolition sous le pontificat de Paul V (1605-1621), sa partie centrale avait été étudiée par R. Lanciani en 1882<sup>33</sup>. Sur le *Forum* de Trajan, la colonne Trajane a de tout temps été visible. Les premiers dégagements remontent à l'époque napoléonienne (1811-1814) et concernent la zone médiane de la Basilique Ulpia. Quelques fouilles ont encore eu lieu dans les marchés de Trajan en 1906<sup>34</sup>. Quant au *Forum* de César, seule sa limite méridionale a été appréhendée ; celui de la Paix était totalement inconnu. Autant dire que le plan alors proposé s'appuyait, pour une très large part, sur des restitutions.

La redécouverte des *fora* impériaux résulte des grands travaux mussoliniens engagés pour l'ouverture, entre 1924 et 1940, de la via dell'Impero devenue après guerre la via dei Fori Imperiali qui relie la Piazza Venezia et le Colisée, deux lieux du pouvoir fasciste chargés de sens. Le *Forum* d'Auguste va ainsi être dégagé et restauré entre 1924 et 1931<sup>35</sup>, celui de Nerva l'est systématiquement à partir de 1926 et jusqu'en 1940<sup>36</sup>, celui de César entre 1931 et 1934<sup>37</sup>, le Marché et le *Forum* de Trajan entre 1929 et 1933<sup>38</sup>. Le *Forum* de la Paix ne semble pas avoir été touché par ces travaux alors que l'avenue le traversait. Seuls deux éléments étaient connus : une exèdre quadrangulaire sous la Tour de Conti et une des salles annexes dans la basilique Saints-Côme-et-Damien<sup>39</sup>. Son plan reposait donc toujours, pour une très large part, sur la *Forma Urbis*. La caractéristique de ces travaux de vaste ampleur menés à un rythme soutenu a consisté à atteindre directement les niveaux antiques, faisant disparaître sans autre forme d'étude des quartiers entiers d'époque médiévale, Renaissance et moderne. Le plan des complexes monumentaux alors établi a figé la connaissance pour plus d'un demi-siècle, jusque dans les années 2000 (fig. 4b). L'image a été encore plus fortement ancrée après la réalisation du *Plastico*, la grande maquette de Rome commencée en 1933 et aujourd'hui encore visible au musée de la Civilisation romaine. Quoi qu'il en soit, la redécouverte des *fora* impériaux a été un élément fondamental dans la réflexion portant sur ceux des provinces de l'empire.

En Gaule, les fouilles ont commencé à se multiplier au début du XX<sup>e</sup> s. et ont duré toute la première moitié du siècle. Le volume III du *Manuel d'archéologie gallo-romaine* d'A. Grenier constitue un bon marqueur de l'acquis des connaissances de ces cinquante années<sup>40</sup>. La troisième section consacrée aux monuments de la ville – Capitole et *fora*, temples et basiliques – occupe 295 pages<sup>41</sup>. Le chapitre 1 a trait aux portiques et aux Capitole. L'ancienne tradition épistémologique relative au rôle fondamental de ce lieu de culte dans les villes de Gaule y est largement présente. Dès les premières lignes, un certain flou se dégage de la définition du centre civique : après avoir évoqué les portiques, A. Grenier poursuit : "Dans l'état de ruine où nous trouvons les monuments, il est difficile, souvent, de distinguer la catégorie à laquelle ils appartiennent. Un Capitole est essentiellement un temple mais, en avant du temple, l'espace réservé à l'autel et à l'assistance des sacrifices est une place entourée de portiques comme un Forum. Au Forum, c'est le caractère de place publique qui l'emporte, mais le caractère religieux s'y trouve régulièrement marqué par un temple et rien n'interdit que ce temple soit dédié à la Triade Capitoline. [...]. La distinction est souvent difficile entre les ensembles monumentaux divers qu'entoure le portique : Capitole, Forum, jardin ou marché. Un même aspect peut comporter des destinations différentes. Il est permis d'hésiter sur la dénomination qui convient. Essayons néanmoins de distinguer entre Capitole et Forum et, éventuellement, entre Forum et marché"<sup>42</sup>.

A. Grenier définit le Capitole comme un monument érigé sur un endroit élevé, constitué de trois *cellae* ou de trois temples juxtaposés, tout en reconnaissant que cette condition relative aux trois temples n'entraîne pas automatiquement la reconnaissance d'un Capitole. Il considère toutefois qu'en exprimant officiellement la dévotion publique, chaque ville, quel que soit son statut, se devait d'en avoir un. Des trois mentionnés par les sources anciennes – Toulouse, Narbonne et Autun –, l'auteur évoque celui de Toulouse<sup>43</sup> (inconnu archéologiquement à son époque) et décrit celui de Narbonne<sup>44</sup> étudié en 1884.

32. d'Amelio 2008a, 20-21.

33. Betti 2008b, 54-55.

34. Betti 2008a, 29.

35. d'Amelio 2008a, 20-21.

36. Betti 2008b, 54-55.

37. d'Amelio 2008b, 41.

38. Betti 2008a, 29.

39. Coarelli 1999, fig. 23.

40. Grenier 1958.

41. Grenier 1958, 265-560.

42. Grenier 1958, 265-266.

43. Grenier 1958, 271-272.

44. Grenier 1958, 272-279.

Enfin, il termine son propos par les vestiges de Vernègues (Bouches-du-Rhône)<sup>45</sup>. Dans un cadre champêtre particulièrement romantique<sup>46</sup>, se dresse un temple encore partiellement en élévation ; des vestiges reconnus à l'ouest ont été attribués à un deuxième lieu de culte et un troisième a été restitué à l'est, par symétrie<sup>47</sup>. Pour A. Grenier, même si certains principes architecturaux s'y retrouvent, il ne peut s'agir d'un Capitole car le temple se situe en milieu rural<sup>48</sup>.

Le chapitre II a trait au *forum* proprement dit. La plupart de ceux qui ont alors fait l'objet de recherches récentes sont mentionnés ; l'étude ne prend pas seulement en compte la Gaule, mais s'étend à la Bretagne. Le *forum* d'Arles ouvre la série, restitué par J. Formigé dès 1912 qui y intègre les vestiges visibles dans la cour du musée Arlaten (appartenant à la zone du temple du Génie de la colonie) et les cryptoportiques non encore dégagés exhaustivement (fig. 5a). A. Grenier met à profit cet exemple pour aborder la fonction des cryptoportiques dans un long développement<sup>49</sup> où il étudie tour à tour le texte de Vitruve<sup>50</sup>, les *horrea* de Narbonne, les cryptoportiques de Reims (Marne), Aoste (Italie) et Bavai (Nord). Il en conclut qu'il s'agissait de magasins de réserve. Viennent ensuite *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées-Atlantiques) fouillé entre 1908 et 1914, exemple de *forum* modeste de petite ville (fig. 5b), puis Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne)<sup>51</sup> dont l'étude a débuté à partir de 1920, et qui est devenu célèbre suite à la découverte du trophée (fig. 5c). Pour le centre d'Alésia (Côte d'Or)<sup>52</sup>, publié en 1912, l'auteur reprend l'évolution proposée par J. Toutain (fig. 5d). À l'origine, se dressait un temple de tradition gauloise au milieu d'une cour délimitée par un simple mur ; le dernier état avec basilique date seulement de l'époque d'Hadrien. J. Toutain en rapprochait le plan d'ensemble du *Forum* de Trajan à Rome tel qu'on l'imaginait au début du XX<sup>e</sup> s.<sup>53</sup>.

La plupart des fouilles précédemment évoquées ont eu lieu alors que C. Jullian publiait son *Histoire de la Gaule*. Ces nouvelles découvertes, fondamentales pour le renouvellement de la connaissance, n'ont malheureusement pas pu être utilisées.

Après avoir évoqué les petits *fora* de la Bretagne insulaire qui ne nous intéressent pas directement ici, A. Grenier décrit le prétendu Capitole de Besançon (Doubs). Sa démarche est intéressante parce qu'indicatrice d'une évolution alors en cours : en 1868, A. Castan rattachait au Capitole les vestiges exhumés dans le centre de la ville en 1840 par l'architecte Delacroix (fig. 5e). Et Grenier d'ajouter : "En le qualifiant de Capitole, il obéissait à une idée que les études ultérieures ont infirmé, à savoir qu'un Capitole était l'insigne d'une colonie et que Besançon, ayant été une colonie, ne pouvait manquer d'avoir son Capitole<sup>54</sup>". L'esplanade dégagée mesure 80 m sur 120 m et le temple, dans la zone centrale, 30 m sur 20 m. A. Grenier demeure dubitatif sur la fonction de l'ensemble : la situation du temple, au milieu de la place, convient mal à un *forum*, mais elle ne convient pas plus à un Capitole. Il en conclut qu'il s'agit d'un temple peut-être tardif, d'une époque où les assemblées politiques ne jouaient plus un grand rôle<sup>55</sup>. L'inflexion est ici d'importance : A. Grenier remet en question la présence systématique de Capitoles dans les villes<sup>56</sup>. Il soulève la question de la possibilité du *forum* à cet emplacement ; or celui-ci est toujours retenu aujourd'hui<sup>57</sup>. Il s'interroge ensuite sur l'existence d'un centre civique à Drevant (Cher)<sup>58</sup>, agglomération secondaire de la cité des Bituriges Cubes (fig. 5f). M. G. Mallard y avait étudié en 1908 un ensemble monumental

45. Grenier 1958, 280-285.

46. On pourra regretter que la ligne TGV implantée à quelques centaines de mètres seulement ait dénaturé pour partie le site.

47. La reprise des fouilles en 1999 a démontré que tel n'était pas le cas ; un seul temple se dresse au centre d'un péribole semi-circulaire (Agusta-Boularot *et al.* 2009).

48. Les fouilles récentes ont prouvé qu'on était en présence d'une agglomération secondaire.

49. Grenier 1958, 305-322.

50. *De architectura* 5.9.

51. Grenier 1958, 327-341.

52. Grenier 1958, 342-346.

53. A. Grenier reprend ce rapprochement (Grenier 1958, 345) et renvoie à sa figure 102 qui pourrait laisser supposer qu'elle est tirée de la publication de J. Toutain. Or il n'en est rien : le plan du *Forum* de Trajan publié par Grenier est celui élaboré après les fouilles mussoliniennes postérieures aux travaux de Toutain. La principale différence concerne le péribole du Temple de Trajan divinisé que l'on restituait quadrangulaire avant les fouilles de l'ère fasciste, puis est devenu semi-circulaire. Le plan du *Forum* de Trajan utilisé par Toutain s'avère plus proche de celui d'Alésia que celui proposé par Grenier. Il s'agit donc d'une approximation ou d'un raccourci de l'auteur du *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. À propos d'une autre approximation, d'une lecture trop rapide de la documentation ou d'une certaine malhonnêteté intellectuelle, voir le cas du *macellum* de Saint-Bertrand-de-Comminges (Fabre & Pailler 2009, 25).

54. Grenier 1958, 353.

55. Grenier 1958, 357.

56. À l'en croire, le modèle d'A. Grenier est celui de Rome où le Capitole est bien distinct du *forum*, alors qu'on connaît des villes républicaines d'Italie (en premier lieu Pompéi) où un Capitole est édifié directement dans le centre civique (Etzbarria Akaiturri 2008, 233-274, particulièrement p. 274).

57. Joan 2003, 174.

58. Grenier 1958, 359-362.

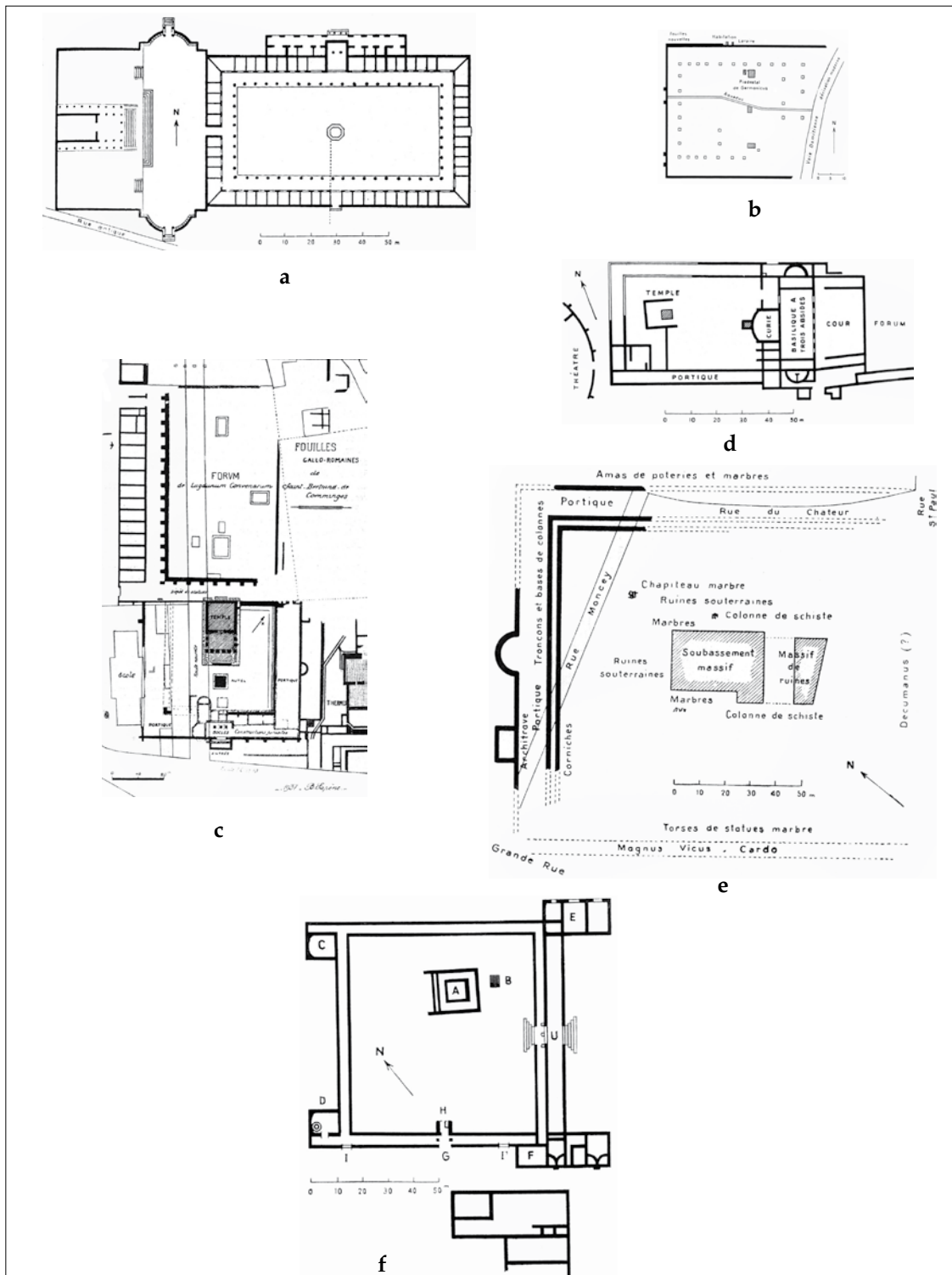


Fig. 5. Ensembles interprétés comme des *fora* de Gaule au milieu du  $xx^e$  s. a. Arles (Grenier 1958, 291) ; b. *Ruscino* (Grenier 1958, 324) ; c. Saint-Bertrand-de-Comminges (Grenier 1958, 331) ; d. Alésia (Grenier 1958, 344) ; e. Besançon (Grenier 1958, 356) ; f. Drevant (Grenier 1958, 360).

avec temple qu'il dénommait ainsi. A. Grenier ne souscrit pas à cette hypothèse, préférant y reconnaître un sanctuaire. Il ne s'en détache toutefois pas intégralement : "rien ne s'oppose à ce que le sanctuaire ne devînt occasionnellement forum<sup>59</sup>".

Les ensembles ensuite pris en compte ne sont guère propices à la polémique : Paris<sup>60</sup> (fig. 6a), Augst (Suisse)<sup>61</sup> (fig. 6b), Martigny (Suisse)<sup>62</sup> (fig. 6c), *Augusta Bagiennorum* (Italie)<sup>63</sup> (fig. 6d). A. Grenier se contente, pour Paris, d'écarter une nouvelle fois l'hypothèse d'un Capitole. Entre ces exemples assurés s'en glissent d'autres qui se démarquent structurellement des précédents, mais qui ne semblent pas lui poser (trop) de problèmes : Avenches (Suisse) et son sanctuaire du Cigognier<sup>64</sup> situé à l'écart du cœur de l'agglomération (fig. 7a) ou *Vindonissa*/Windisch (Suisse) (fig. 7b). L'auteur n'est vraisemblablement pas totalement assuré de l'interprétation de ce dernier site. Après avoir évoqué un *forum* réduit à sa plus simple expression, il conclut : "On croit y reconnaître aujourd'hui un Forum, bien qu'il y manque tous les bâtiments caractéristiques d'un Forum<sup>65</sup>".

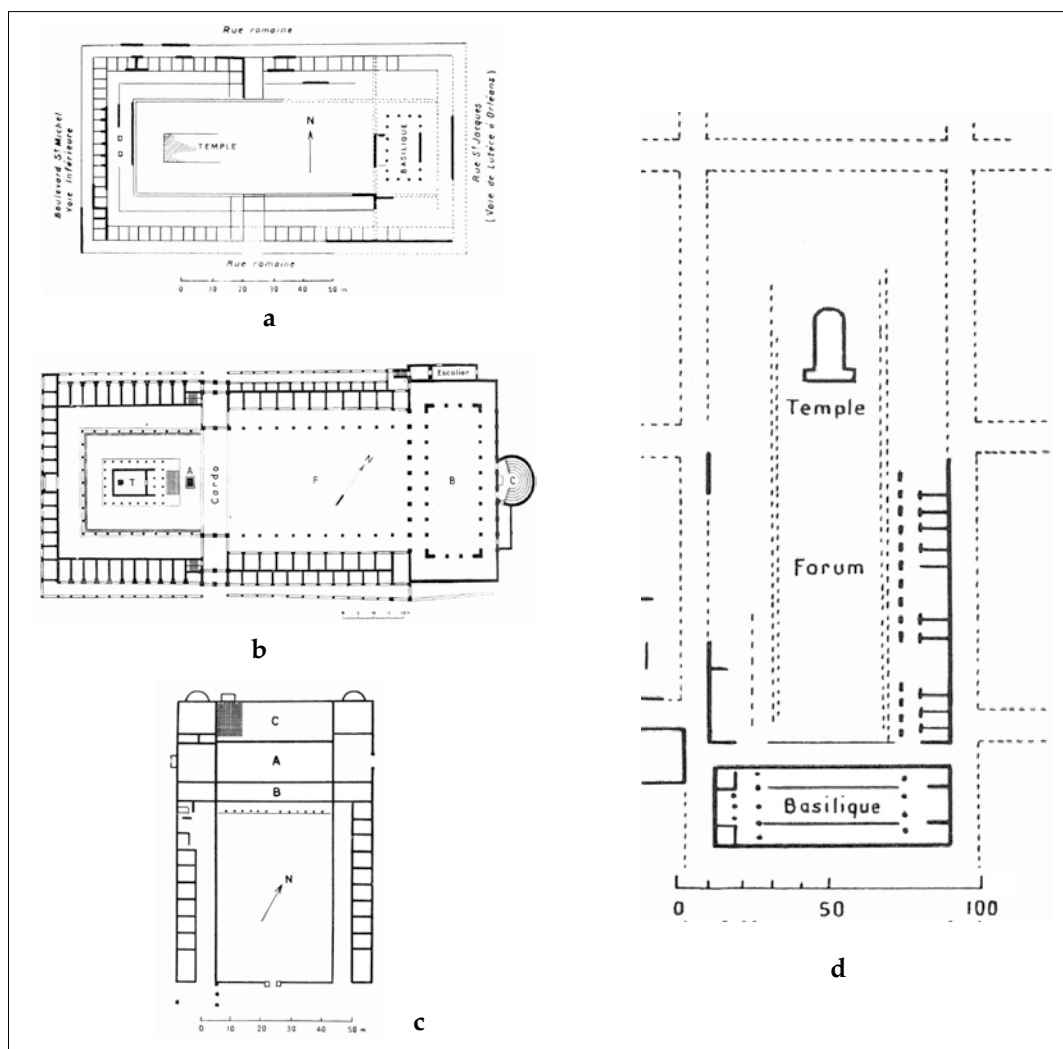


Fig. 6. Ensembles interprétés comme des *fora* de Gaule au milieu du xx<sup>e</sup> s. a. Paris (Grenier 1958, 365) ; b. Augst (Grenier 1958, 370) ; c. Martigny, état 2 (Grenier 1958, 381) ; d. *Augusta Bagiennorum* (Grenier 1958, 384).

59. Grenier 1958, 361.

60. Grenier 1958, 363-367.

61. Grenier 1958, 368-371.

62. Grenier 1958, 380-382.

63. Grenier 1958, 383-385.

64. Grenier 1958, 379.

65. Grenier 1958, 380-382.

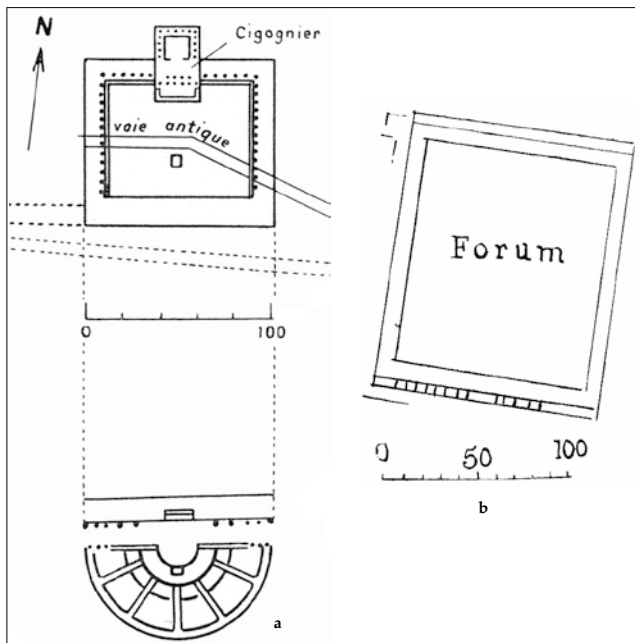


Fig. 7. Ensembles interprétés comme des *fora* de Gaule au milieu du xx<sup>e</sup> s. a. Avenches, Cigognier (Grenier 1958, 375) ; b. Vindonissa/Windisch (Grenier 1958, 378).

Le chapitre III a trait aux temples de type classique ou mixte. A. Grenier note dès l'introduction qu'il s'agit d'un des éléments essentiels du *forum*. Rien ne distingue un temple de *forum* d'un autre qui en est indépendant mais, dans le premier cas, celui-ci devait être de type gréco-romain<sup>66</sup>, ce qui met Grenier en contradiction avec ce qu'il a avancé précédemment pour Alésia ou Drevant où le monument correspond à un *fanum*. Il s'appesantit ensuite sur la Maison Carrée et le temple d'Auguste et de Livie<sup>67</sup>. À cette série déjà prise en compte par C. Jullian, il ajoute le temple d'Orange fouillé avant 1914, puis dans les années 1920. Si l'on sait aujourd'hui qu'il appartient au *forum*, à l'époque de Grenier, l'endroit soulève de nombreux problèmes ; ainsi est-il interprété tour à tour comme l'extrémité d'un cirque ou d'un stade<sup>68</sup>.

Viennent ensuite des exemples de temple à galerie périphérique qui ne nous intéressent pas directement ici. Le chapitre IV est consacré aux temples de types divers<sup>69</sup>. Le chapitre V marque un retour au *forum* avec l'évocation de la basilique dont il rappelle l'importance dès les premières lignes : "Le Forum, nous dirons même toute place de réunion, comporte normalement une basilique<sup>70</sup>". Sont alors évoquées celles de Vitruve à Fano<sup>71</sup>, d'Auguste en insistant sur la curie qui lui est intégrée<sup>72</sup> et d'Alésia<sup>73</sup>. Grenier fait enfin une digression étrange sur le bouleutérion de *Glanum* à Saint-

Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)<sup>74</sup>, prétextant qu'à la curie latine correspondait le bouleutérion grec dont la ville provençale conserve le seul exemple en Gaule. Rien n'est dit en revanche de la basilique du *forum* de la ville pourtant publiée dès 1946, mais alors simplement dénommée "monument à abside"<sup>75</sup>. Il est étonnant que Grenier n'ait pas fait le rapprochement avec les autres constructions du même type qu'il connaissait parfaitement et dont il parle quelques pages avant. Sans qu'aucune rupture ne soit notée, l'auteur continue son catalogue avec une série d'exemples qui pourtant, structurellement, se distinguent des ensembles précédents : basilique de Vaison-la-Romaine (Vaucluse)<sup>76</sup>, Grand (Vosges)<sup>77</sup>, Rom (Deux-Sèvres)<sup>78</sup> qualifiée de basilique de route, Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>79</sup>, puis deux basiliques de port, Genève et *Lousonna/Vidy*<sup>80</sup>. Le chapitre se conclut par la mention de deux ensembles d'outre-Rhin – Kempten et Ladenburg<sup>81</sup> –, tandis que le chapitre VI est consacré à des basiliques diverses : basiliques disparues (Arles, Avignon, Nîmes, Nêris, Tours), de destination variée (connues par l'épigraphie en relation avec des sanctuaires ou de camps militaires), funéraires et enfin chrétiennes<sup>82</sup>.

66. Grenier 1958, 386.

67. Grenier 1958, 388-397.

68. Grenier 1958, 398-402. On retrouvera un récapitulatif des différentes interprétations, dans Janon *et al.* 2009, 119-121.

69. Grenier 1958, 403-469.

70. Grenier 1958, 470.

71. Grenier 1958, 471-475.

72. Grenier 1958, 476-478.

73. Grenier 1958, 479-480.

74. Grenier 1958, 481-483.

75. Rolland 1946, 109-118. Le centre civique est intégralement fouillé et publié en 1958 (Rolland 1958, 9-28), mais sa destination demeure encore floue, puisque le fouilleur hésite entre un sanctuaire et un *forum*. Il compare d'ailleurs le plan de la basilique (appelée le "monument à piliers") et ses massifs indépendants délimitant le *spatium medium* avec les Piliers de Tutelle de Bordeaux (Rolland 1958, 13-14).

76. Grenier 1958, 484-486.

77. Grenier 1958, 487-490.

78. Grenier 1958, 491-495.

79. Grenier 1958, 496-505. Ce monument est aujourd'hui interprété comme le *macellum*.

80. Grenier 1958, 506-509.

81. Grenier 1958, 510-514.

82. Grenier 1958, 515-560.

Le *Manuel d'archéologie gallo-romaine* est donc un témoin précieux de l'avancée de la recherche. Les exemples pris en compte sont bien plus nombreux. Le *forum* est mieux caractérisé, l'image en est plus précise, même s'il règne toujours des incertitudes liées à l'absence de relecture critique d'une documentation archéologique qui demeure malgré tout encore disparate. Ainsi, malgré une louable volonté de sériation, on note toujours une diversité structurelle des plans. À suivre A. Grenier, le centre civique se retrouve tant dans les chefs-lieux de cité que dans d'autres agglomérations qui n'en sont pas. Et cette élasticité de la typologie est également visible pour les basiliques.

## LE FORUM DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> S.

### *Fora et conciliabula*

Le problème de la localisation du *forum* est relancé dans les années 1970 avec le développement par G.-Ch. Picard de la notion de *conciliabulum*. Le terme est employé par Tite-Live<sup>83</sup> pour désigner des bourgs ruraux ou par Florus<sup>84</sup> lorsqu'il évoque le lieu de réunion où se regroupaient les tribus de l'indépendance rameutées par Vercingétorix. Afin de romaniser les populations rurales, le pouvoir central aurait installé dans les campagnes, et particulièrement en Gaule centrale et occidentale aux vastes cités, les monuments essentiels qui participaient à l'attrait de la ville antique : un temple pour la fonction religieuse, des thermes pour la fonction hygiénique, un théâtre pour la fonction culturelle, l'ensemble groupé autour d'une vaste place qui présente toutes les caractéristiques d'un *forum* avec sa fonction politique. Ce groupement est déterminé par des règles évidemment empruntées à l'urbanisme des cités. L'habitat y est inexistant ou ridiculement réduit ; tous ces ensembles disparaissent au III<sup>e</sup> s.<sup>85</sup>. On serait alors en présence de véritables *fora* ruraux qui ont pour nom Vendeuvre-de-Poitou (Vienne), Sanxay (Vienne) (fig. 8), Barzan (Charente-Maritime) ou Verdes (Loir-et-Cher)<sup>86</sup>. Cette idée va connaître un certain écho durant quelques années, mais commence à être contredite à partir de 1975<sup>87</sup>, et avec plus de conviction encore, par L. Maurin en 1978<sup>88</sup>. En effet, le développement des recherches, et particulièrement la photographie aérienne, montre qu'à côté de ces grands monuments seuls connus, existe en fait un important habitat (fig. 9). Ses vestiges, plus ténus, ont laissé pour leur part moins de traces. On n'est donc plus en présence d'édifices isolés dans les campagnes, mais de véritables agglomérations que l'on va appeler "secondaires" à partir des années 1980. Dès lors, la diversité des plans d'édifices considérés comme des *fora* de *conciliabula* va avoir tendance à se restreindre, puisque ceux-ci sont désormais interprétés comme des sanctuaires. À l'heure actuelle, la notion de *conciliabulum* est totalement abandonnée, même si elle a fait une réapparition récente, et pour le moins surprenante, dans l'agglomération de Champlieu (Oise)<sup>89</sup>.

### La multiplication des découvertes archéologiques

La période a également vu un accroissement extraordinaire des données de terrain du fait du développement des fouilles urbaines. Les découvertes se sont ainsi multipliées, caractérisées par une finesse d'analyse et une précision des données de plus en plus grande grâce à l'avancée de la science archéologique.

Entre 1972 et 1975, c'est l'étude du petit *forum* de *Ruscino* qui est reprise, accompagnée de sondages stratigraphiques permettant d'écarter les hypothèses souvent fantaisistes précédemment émises<sup>90</sup> (fig. 10a).

À Amiens (Somme), suite aux fouilles menées entre 1973 et 1980, l'image du centre civique daté des années 60/80 p.C. est assez précise, mais surtout originale, en Gaule, par son amphithéâtre édifié en pleine trame urbaine afin de l'accoler à l'*area sacra*<sup>91</sup> (fig. 10b).

À Nyon (Suisse), la découverte de la basilique remonte à 1974. On a rattaché au *forum* les cryptoportiques reconnus à l'ouest dont la fouille a repris en 1989 (fig. 10c). Deux états ont été mis en évidence ; du premier, daté du début du 1<sup>er</sup> s. p.C.,

83. 7.15.3 ; 25.5.6 ; 29.37.3.

84. 1.45.21.

85. Picard 1970, 154-164 ; Nicolini 1976.

86. Pussot 1972, 53-55 ; Pussot 1974, 36.

87. Desbordes 1975, 53.

88. Maurin 1978, 320-324.

89. Di Stefano 2007, 155.

90. Barraol & Nickels 1980.

91. Bayard & Massy 1983, 73-94.



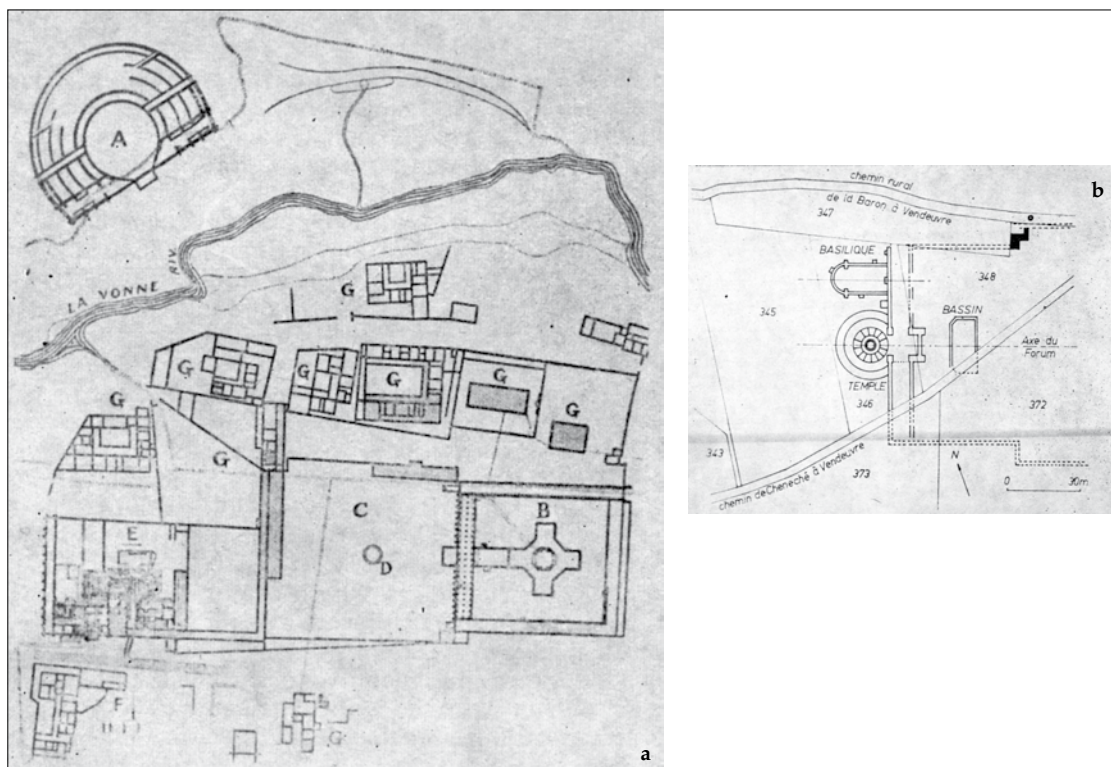


Fig. 8. Quelques *conciliabula* de Gaule. a. Sanxay ; b. Vendevre-de-Poitou (Picard 1970, fig. 1 et 2).

seule la basilique est connue. Dans le second, on crée l'*area sacra* dans le deuxième tiers du 1<sup>er</sup> s. et la nouvelle basilique au début de l'époque flavienne<sup>92</sup>.

Le *forum* d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) de la fin du 1<sup>er</sup> s. revoit partiellement le jour dans les années 1980<sup>93</sup> (fig. 10d). Cette découverte, décentrée par rapport à la ville antique, montre que le centre civique n'est pas toujours aménagé en position centrale. Son évolution à la fin de l'Antiquité peut être perçue par suite de l'implantation du groupe épiscopal.

Suite à la lecture de la stratigraphie dans des buttes témoins épargnées par les dégagements anciens, le *forum* de *Glanum*, précédemment identifié en tant que tel<sup>94</sup>, a donné lieu à deux articles. L'un, de P. Gros et P. Varène, sur le *forum* et sa basilique<sup>95</sup>, a mis en évidence deux états successifs ; le premier est encore mal connu. Son étude a été complétée par A. Roth-Congès en 1984 et 1985<sup>96</sup> ; le second article, de P. Gros seul, porte sur les temples géminés<sup>97</sup> qui, édifiés perpendiculairement à la place, en représentent l'*area sacra* (fig. 10e).

Le cas de Feurs (Loire) est intéressant car il montre ce que peut apporter la mise en perspective de données anciennes et éparses. Les quelques trouvailles réalisées en 1955 puis en 1968, multipliées entre 1978 et 1991, aboutissent à la mise en évidence d'un centre civique inédit des années 10/30 p.C., publié de façon remarquable au point d'en faire un modèle du genre<sup>98</sup> (fig. 10f).

92. Bridel 1989 ; Bridel 1994 ; Rossi 1995, 13-45.

93. Guild *et al.* 1983, 176-180.

94. On doit à J.-Ch. Balty d'y avoir identifié le *forum* le premier (Balty 1962).

95. Gros & Varène 1984.

96. Gauthier 1986, 453-454.

97. Gros 1981.

98. Valette & Guichard 1991.

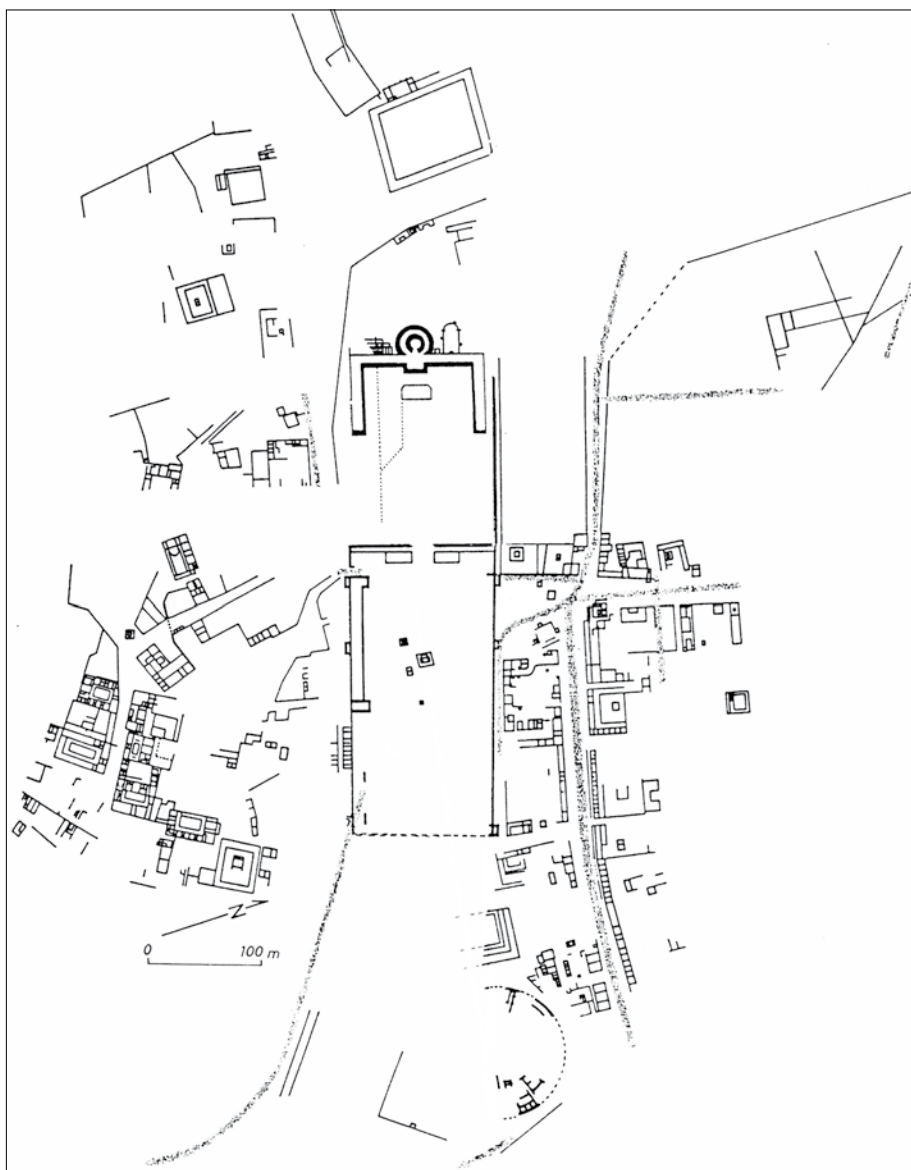


Fig. 9. État des connaissances sur Vendevre-de-Poitou en 1984 (Aucher & Aucher 1984).

Les premiers éléments du *forum* de Vannes (Morbihan) apparaissent en 1961, puis dans les années 1970/1980, mais il faut attendre les fouilles étendues de 1988-1991, complétées par des observations en 1993, pour que l'on comprenne qu'il s'agit du centre civique (fig. 10g). La datation du complexe fluctue encore, mais il est actuellement attribué à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.<sup>99</sup>.

Le *forum* de Périgueux (Dordogne), connu depuis le début du XX<sup>e</sup> s.<sup>100</sup>, n'avait pas été pris en compte dans les synthèses précédemment évoquées<sup>101</sup>. Les sondages des années 1980 ont permis d'établir deux états, le premier d'époque tibéro-claudienne, le second du milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>102</sup> (fig. 11a). La connaissance de celui de Saint-Bertrand-de-Comminges est assez

99. Maligorne 2006, 21-23. Nous resterons prudent face à la restitution du *forum* de Jublains (Mayenne) telle que proposée par Y. Maligorne (2006, 30-32).

100. Barrière 1930, 108-112.

101. A. Grenier ne consacre qu'une dizaine de lignes à la présentation de la ville (Grenier 1958, 252-254).

102. Doreau *et al.* 1985, 98-102.

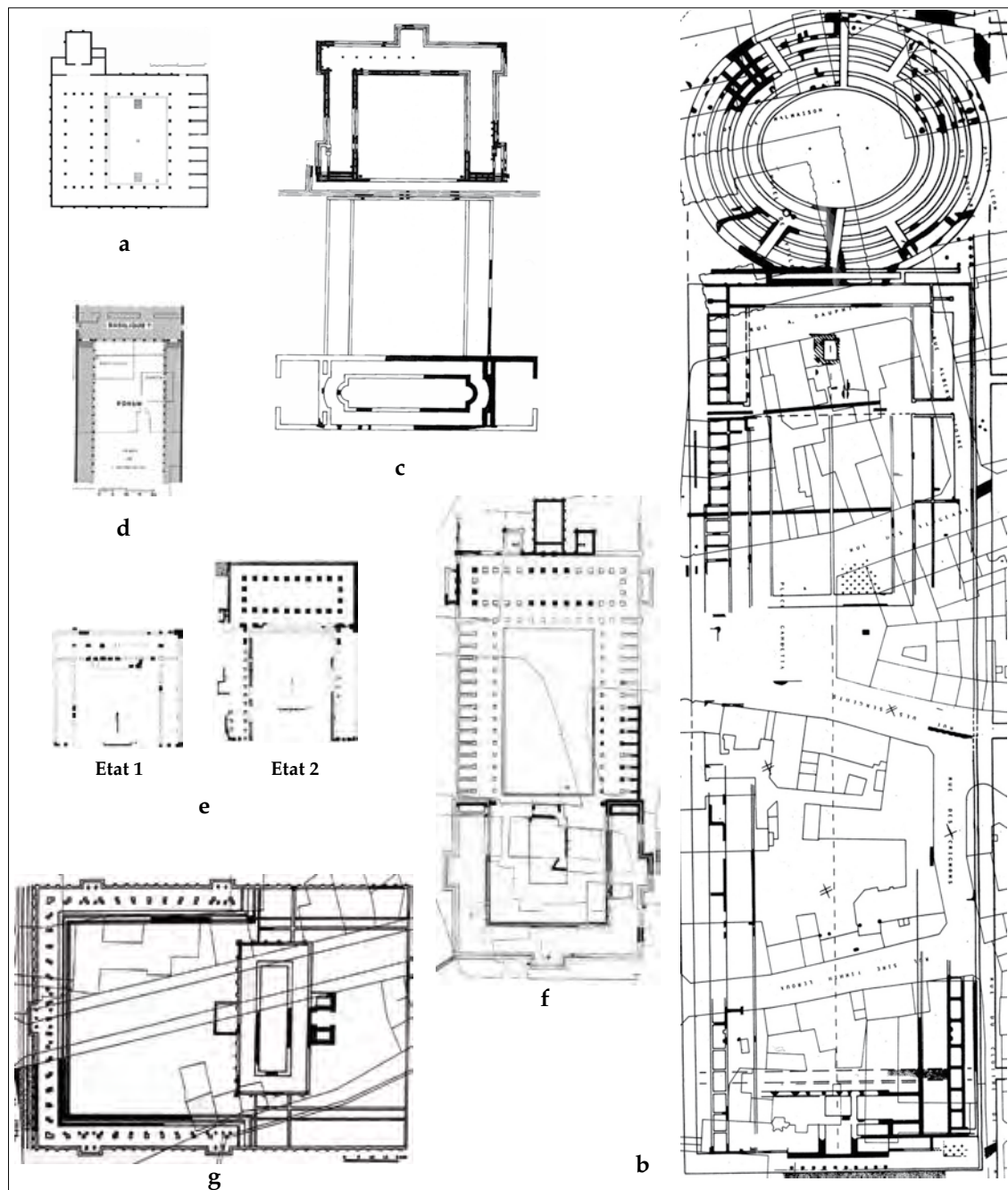


Fig. 10. *Fora* en Gaule étudiés dans la seconde moitié du *xx<sup>e</sup>* s. a. *Ruscino* (Barruol & Nickels 1980, 57) ; b. Amiens (Bayard & Massy 1983, 74) ; c. Nyon (Rossi 1995, 28) ; d. Aix-en-Provence (Rivet 1987, 189) ; e. *Glanum* (Roth-Congès 1987b, 195 et 199) ; f. Feurs (Valette & Guichard 1991, 142) ; g. Vannes (Maligorne 2006, 22).

comparable au précédent. Largement dégagé dans les années 1920, il a fait l'objet d'une nouvelle étude de son *area sacra* en 1985-1988 qui a permis de saisir l'évolution de l'ensemble et de dater le temple comme une partie de la place voisine<sup>103</sup> (fig. 11b).

Pour Alba-la-Romaine (Ardèche), ce sont les fouilles menées entre 1990 et 2000 qui ont dégagé la partie nord de l'ensemble, à savoir l'*area sacra* ; la place et un monument au sud, situés tout deux encore sous les vignes, sont bien moins appréhendés<sup>104</sup> (fig. 11c).

À Bavay (Nord), le *forum* est identifié au début du XX<sup>e</sup> s. avant que des travaux, malheureusement non intégralement publiés, soient repris en 1989. Ils permettent d'avoir une idée de son évolution en deux états, l'un des années 70, l'autre du milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>105</sup> (fig. 11d).

À Nîmes, les fouilles de 1990-1991 autour de la Maison Carrée menées dans le cadre de la rénovation de la place environnante ont permis de compléter l'histoire de l'illustre bâtiment. En effet, c'est un premier complexe dont la construction n'a jamais été terminée, daté d'entre 25 et 10 a.C., qui a été mis en évidence (fig. 11e). Il est remplacé dans les toutes premières années du I<sup>er</sup> s. par un ensemble plus monumental auquel appartient la Maison Carrée. Ce changement de programme, mis en relation avec la mort prématurée de Caius et Lucius César, témoigne des liens étroits qui unissaient les Nîmois et les Princes de la Jeunesse et successeurs désignés d'Auguste<sup>106</sup>.

Une découverte pour le moins inattendue est faite entre 1990-1994 : le petit *oppidum* de Laudun (Gard), en bordure de la vallée du Rhône, livre un petit *forum* de la première moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>107</sup> (fig. 11f). À Toulouse, ce sont également les années 1990 qui ont vu la révélation partielle du centre civique daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>108</sup> (fig. 11g). Mise au jour tout aussi importante réalisée depuis l'année 2000 sur l'*oppidum* de Bibracte (Saône-et-Loire) : celle d'une basilique, datée d'entre les années 50/30 et 20 a.C., encadrée de deux places à l'ouest et à l'est<sup>109</sup> (fig. 11h). L'ensemble, fréquenté durant un court laps de temps, aurait été démoli pour faire place à une vaste *domus*<sup>110</sup>.

Si, en quelques dizaines d'années, la documentation a été profondément renouvelée en Gaule, le même constat s'impose pour Rome, suite aux fouilles conduites en prévision du Jubilé et qui se sont poursuivies entre 1991 et 2007. De vastes zones des *fora* impériaux, jusque-là inaccessibles, ont alors été étudiées avec les techniques les plus récentes, renouvelant pour une large part leur vision figée depuis l'avant guerre<sup>111</sup> (fig. 4c). Ainsi, le plan du *Forum* de Trajan a été en grande partie modifié. Il a été démontré que le Temple de Trajan divinisé et son péribole courbe n'avaient jamais existé à l'emplacement envisagé et qu'il fallait les remplacer par des propylées monumentaux ouvrant sur le Champ de Mars<sup>112</sup>. Un péristyle richement décoré, totalement inconnu jusque là, assurait la liaison avec le *forum* voisin d'Auguste. Le plan des *Fora* de César et d'Auguste a également été complété, tandis que le *Forum* de la Paix a enfin été révélé par l'archéologie. À l'opposé des fouilles mussoliniennes, les époques postérieures à l'Antiquité ont fait l'objet d'une attention particulière. Tous les murs ont été conservés, donnant au touriste une image certes peu claire des monuments romains, mais d'un apport fondamental pour la connaissance de l'évolution de l'ancien cœur de l'*Urbs*.

## La diversité des approches du *forum*

Les études des centres civiques se sont également diversifiées. Ainsi les monographies ne prennent-elles plus seulement en compte tel ou tel monument particulièrement bien conservé et évocateur, mais elles l'insèrent dans son contexte, dans une analyse critique des données et des interprétations antérieures. L'ouvrage de J.-Ch. Balty sur la Maison Carrée de Nîmes est à cet égard emblématique de cette approche globalisante développée par cette nouvelle génération de chercheurs<sup>113</sup>. L'auteur y

103. Badie *et al.* 1994.

104. Dupraz & Fraisse 2001, 133-136.

105. Hanoune & Muller 1988 ; Balty 1989 ; Hanoune & Muller 1996.

106. Monteil 1999, 184-188.

107. Goury 1997, 154-159.

108. Boudartchouk & Arramond 1997.

109. Cette interprétation soulève un certain nombre d'interrogations. Voir Fichtl dans ce même volume.

110. Szabó 2007 ; Szabó *et al.* 2007.

111. Les publications commencent à être nombreuses. Citons, entre autres, Meneghini & Santangeli Valenzani 2007 ; Meneghini 2009. Voir également la belle mise en perspective du *Forum* de Trajan dans Gros 2005.

112. Il est étonnant que cette ancienne vision du temple de Trajan divinisé trouve encore des adeptes au-delà de l'évidence (Maligorne 2006, 25-27).

113. Balty 1960.

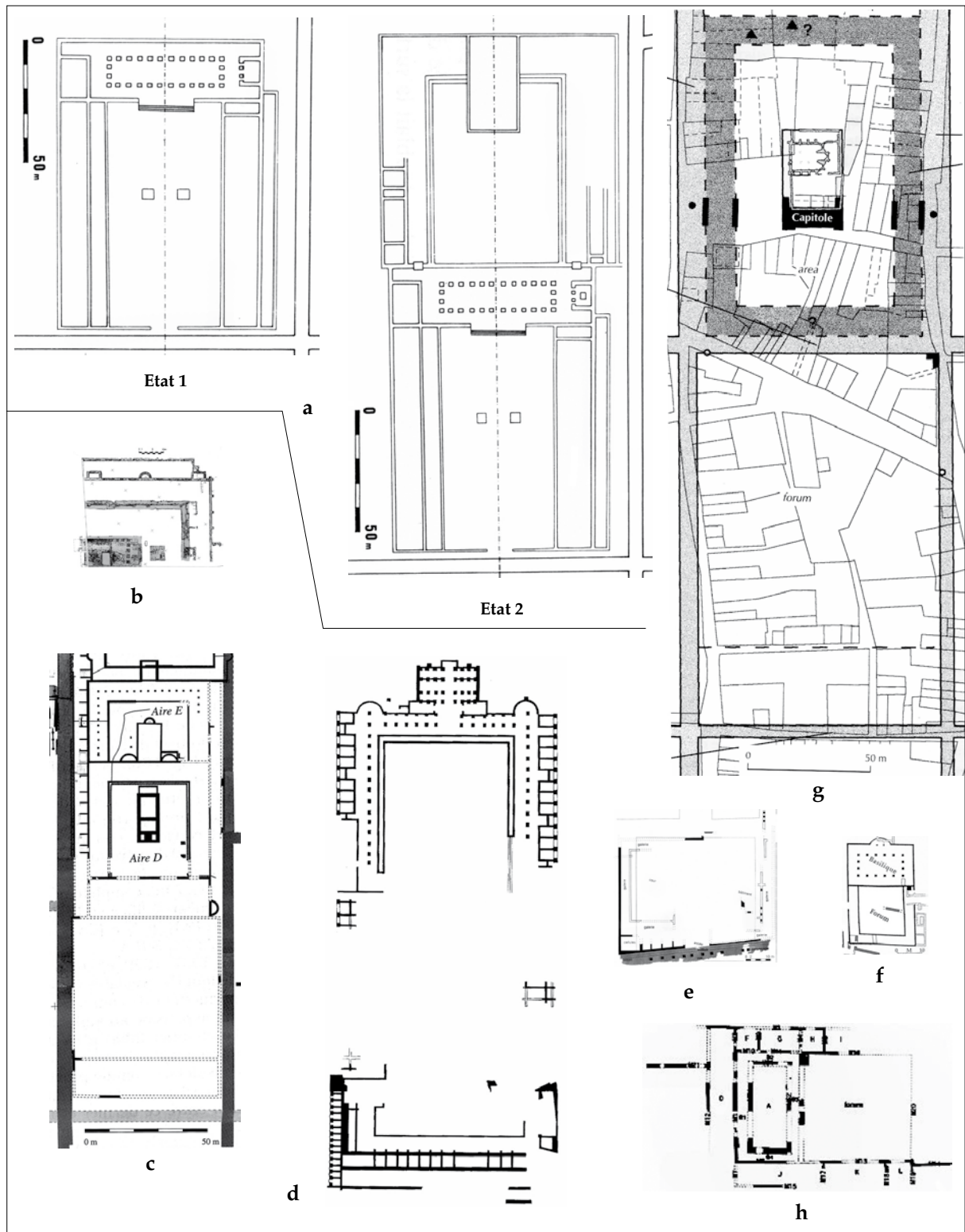


Fig. 11. *Fora* en Gaule étudiés dans la seconde moitié du  $\text{xx}^{\text{e}}$  s. a. Périgueux (Doreau *et al.* 1985, 99) ; b. Saint-Bertrand-de-Comminges (Badie *et al.* 1994, 67) ; c. Alba-la-Romaine (Dupraz & Fraisse 2001, 133) ; d. Bavay (Rossi 1995, 29) ; e. Nîmes (Monteil 1999, 185) ; f. Laudun (Goury 1997, 141) ; g. Toulouse (Arramond & Boudartchouk 1997, 230) ; h. Bibracte (Szabó 2007, 857).

étudie par le menu le monument lui-même dans ses aspects architecturaux, en retrace l'évolution depuis l'Antiquité tout en prenant en compte son historiographie particulièrement riche. Il le replace également dans son contexte urbain antique, avec son péribole, et s'attache notamment à la pièce richement décorée qui lui fait face au nord qu'il est le premier à interpréter comme la curie. Moins de vingt ans plus tard, la monographie de R. Amy et P. Gros sur le même monument vient parfaire l'étude<sup>114</sup>. Fondée sur un nouveau relevé, elle autorise quelques certitudes, en tordant le cou, par exemple, à l'interprétation de l'inscription faite par E. Espérandieu. Demeure celle lue par J.-Fr. Séguier ; les trous de scellement des lettres de bronze qui n'ont pas été utilisés ne sont liés qu'à des erreurs dues à l'analphabétisme des ouvriers chargés de les sceller. Ainsi, l'illustre monument nîmois est-il un des mieux connus de Gaule.

Malheureusement, on ne peut pas en dire autant du temple d'Auguste et de Livie à Vienne dont aucune monographie, ou étude de l'ensemble du centre civique, n'est parue à ce jour, alors que les données existent et que les vestiges, en dehors du temple, sont pour partie remarquablement conservés. On doit se satisfaire de la courte notice parue dans l'ouvrage *De Lascaux au Grand Louvre* en 1989<sup>115</sup> dans laquelle est restitué, de l'ouest vers l'est, un complexe monumental long de 280 m (fig. 12), comprenant le temple et son péribole (2), la place (1) et un *Augusteum* au centre duquel devait se dresser un autel (3), pendant du temple. La basilique (4) se situerait perpendiculairement à l'aire découverte. Cette restitution, reprise encore en 2002<sup>116</sup> faute de mieux, est cependant totalement remise en question. Après les quelques lignes tirées d'un catalogue d'exposition sur *Les Allobroges*<sup>117</sup> et un plan sans échelle, seule la petite exposition *16 colonnes à la Une, le temple et après* qui s'est tenue au cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne entre le 16 septembre 2010 et le 21 janvier 2011 a permis de présenter graphiquement<sup>118</sup> une nouvelle version plus convaincante, mais elle n'est malheureusement pas accompagnée d'un catalogue<sup>119</sup> et, pour avoir quelques informations, il faut se reporter en désespoir de cause au dernier opus consacré à *Vienna des Voyages d'Alix* paru en mars 2011<sup>120</sup>.

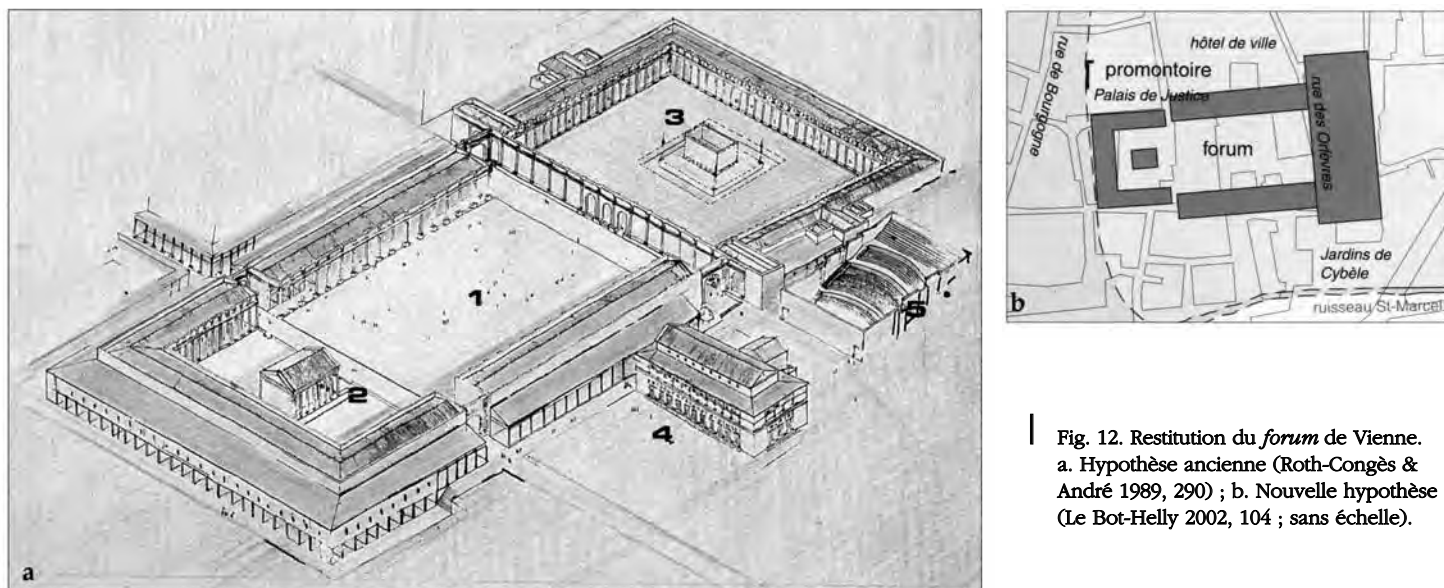


Fig. 12. Restitution du forum de Vienne. a. Hypothèse ancienne (Roth-Congès & André 1989, 290) ; b. Nouvelle hypothèse (Le Bot-Helly 2002, 104 ; sans échelle).

114. Amy & Gros 1979.

115. Roth-Congès & André 1989, 290. Celle-ci met en image une description peu explicite car non accompagnée d'un plan même schématique, présentée en 1985 (André *et al.* 1991, 67-69).

116. Cavalieri 2002, 129.

117. Le Bot-Helly 2002, 103-104.

118. Une description sommaire, malheureusement sans plan, est publiée dans Pelletier 2001, 85-87.

119. On pourra également consulter les quelques données fournies par le site internet du Ministère de la Culture (<http://www.culture.gouv.fr/fr/arnat/vienne/fr/visite3.htm>) et l'article de Dj. Fellague et R. Robert qui fait le point sur une des arcades du forum (Fellague & Robert 2011).

120. Bouchard *et al.* 2011, 14-15. L'un des auteurs de cette bande dessinée est un excellent connaisseur de la ville antique de Vienne et il est dommage qu'un support scientifique – plus rigoureux mais probablement moins populaire – n'ait pas été préféré à ce livre qui, bien que se donnant un vernis scientifique, souffre de nombreuses approximations. Pour se cantonner à la restitution du forum, la simple comparaison entre les vestiges conservés dans le "Jardin de Cybèle" et la restitution proposée p. 17 est accablante. L'entrée latérale du forum a été obturée par un mur bas ; une pièce fermée par un seuil à rainure longitudinale à droite de la basilique a été transformée en portique de rue. Il est très étonnant d'avoir une fontaine hexagonale (visible sur le terrain), sans avoir envisagé son alimentation en eau. Des critiques du même ordre pourraient être adressées aux autres volumes de la collection, Orange, Vaison-la-Romaine ou Lutèce.

Parallèlement, les études consacrées à des monuments particuliers du centre civique se sont multipliées. Ainsi, en 1973, le colloque de l'École française de Rome sur les cryptoportiques dans l'architecture romaine<sup>121</sup> a permis de faire le point de façon salutaire sur ces grandes galeries souterraines présentes dans certains *fora* de Gaule (Arles, Reims, Bavay) comme d'ailleurs, dont la fonction faisait alors l'objet de vifs débats. Celles-ci servaient à régulariser en réalité le sol des portiques encadrant la place et permettaient d'établir si nécessaire la terrasse en partie artificielle qui la supportait. Les vides ainsi créés, préférés à des masses considérables de remblais, pouvaient recevoir des fonctions annexes et temporaires comme celles de promenoirs ou de magasins. Mais elles trouvent aussi leur justification au niveau supérieur par la surélévation des portiques latéraux servant d'écrans au temple.

En 1987, A. Roth-Congès<sup>122</sup> met en évidence, à partir du site de Conimbriga (Portugal), une série de basiliques à deux nefs, qui ressemblent à une *porticus duplex*, dont certains exemples ont été édifiés en Gaule (*Glanum*, Nyon, *Lousonna/Vidy*). Leur datation précoce, le fait qu'elles soient remplacées par des basiliques à déambulatoire périphérique ouvrant sur des places plus vastes, permettent de mieux saisir les toutes premières formes de ces centres civiques encore très modestes.

En 2003, P. Gros a démontré que le terme de *basilica* recouvrait des réalités très diverses. De basilique de *forum* à l'origine – *basilica forensis* –, le terme perd progressivement une part de sa spécificité, pour recouvrir des catégories très différentes et faiblement individualisées. Ainsi, toute salle de quelque ampleur, appartenant à un complexe public, profane ou sacré, peut prétendre à ce titre<sup>123</sup>.

Autre élément constitutif du centre civique, la curie a fait l'objet, en 1991, d'une monographie qui met en lumière une des composantes des centres civiques jusque là passée en grande partie inaperçue<sup>124</sup>.

En 1997, c'est sur la conception même du *forum* que s'interroge R. Sablayrolles. Le schéma tripartite comprenant en vis-à-vis la basilique et l'aire sacrée séparées par la place encadrée de *tabernae* s'est progressivement imposé depuis plusieurs dizaines d'années, même si cette vision est présentée avec plus ou moins de conviction selon les auteurs. Le plan serait né en Italie du Nord puis se serait répandu et structuré dans les cités de Narbonnaise pour atteindre l'Aquitaine et la Lyonnaise avant de trouver sa forme définitive en Belgique et dans les Germanies. Sans écarter l'idée de norme<sup>125</sup>, R. Sablayrolles insiste sur la grande diversité syntaxique des solutions architecturales désignées par cette appellation, certes commode, mais trompeuse.

La période va également connaître la multiplication des synthèses comme, en 1987, les actes de la table-ronde sur les *fora* d'Occident<sup>126</sup>. Si l'aire géographique retenue est plus large que la Gaule, des sites comme *Ruscino*, *Glanum* ou Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) y font l'objet d'une étude. En 1991, le travail de M. Trunk<sup>127</sup> sur les temples romains des provinces du Rhin et de l'ouest du Danube a pour origine l'exemple d'Augst. Cet important catalogue de complexes monumentaux avec temples, qui ne compte évidemment pas que des *fora*, fournit un bon état relativement récent de la documentation.

Ainsi, progressivement, le *forum* est mieux défini dans sa structure alors que son analyse spatiale devient plus fine. Sont ainsi mises en évidence, au sein de ces ensembles, des zones distinctes et complémentaires qui étayaient l'idée d'un face à face entre les dieux et les hommes au travers du temple et du bloc basilique/curie<sup>128</sup>. Ce point de vue soulève aussitôt de nouvelles interrogations, notamment la présence parfois d'une salle richement décorée en arrière du temple (Trèves, Bavay/fig. 11d) et interprétée comme la curie<sup>129</sup>. À partir d'une stricte hiérarchisation des espaces, il faut plus probablement y reconnaître une pièce en relation avec la liturgie du culte impérial, sans qu'il soit possible d'être plus précis<sup>130</sup>. Ainsi, l'hypothèse émise récemment d'une curie à l'arrière de l'*area sacra* du *forum* d'Alba-la-Romaine (Ardèche) (fig. 11c) doit-elle être revue<sup>131</sup>.

121. Cryptoportiques 1973.

122. Roth-Congès 1987a.

123. Gros 2003.

124. Hormis le cas connu anciennement d'Augst ou ceux de Nîmes et *Glanum* déjà interprétés par l'auteur.

125. Voir Balty 1994.

126. Foros 1987.

127. Trunk 1991.

128. Gros & Torelli 1988, 347.

129. Hypothèse rejetée pour la première fois par J.-Ch. Balty (1991, 425-426).

130. Gros & Torelli 1988, 351-352.

131. Fraisse & Voisin 2004, 18.

Cette approche globalisante du centre civique, dans sa diversité et sa complexité, est bien synthétisée par P. Gros dans le premier volume de son *Architecture romaine*<sup>132</sup>. Il lui consacre trois chapitres : le chapitre 5 sur le *forum*, le 6 sur la basilique, le 7 sur les curies, à la suite de la monographie de Balty qui représente une nouveauté par rapport au *Manuel* de Grenier. M. Cavalieri propose une réflexion sur les ensembles *forum*-basilique des Trois Gaules et de Narbonnaise, issue d'une thèse soutenue à Florence<sup>133</sup>. Cette étude n'est pas fondamentale pour la connaissance des *fora* profondément renouvelée depuis plusieurs dizaines d'années. Le catalogue réintroduit même un certain nombre d'inexactitudes qui brouille les typologies<sup>134</sup>.

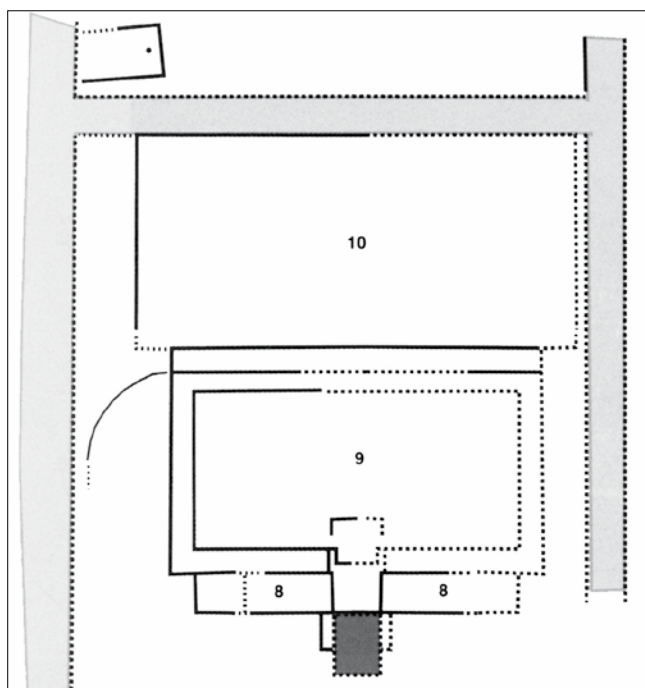
Au final, en 50 ans, les bouleversements sont fondamentaux. L'accélération des découvertes et la multiplication des exemples bénéficiaires d'une finesse de fouille permettent désormais de proposer des datations sinon très précises, au plus au demi-siècle près, tandis que les pistes de réflexion se diversifient et s'amplifient.

## LE FORUM EN GAULE : ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE

Quel est l'état actuel de la réflexion sur le *forum* en Gaule ?

### Une définition du *forum* (presque) consensuelle

L'appellation de *forum* dans son acception de centre civique appliquée à certaines places d'agglomérations secondaires a, de façon générale, été abandonnée. Ainsi, à Sanxay ou à Vendeuve-de-Poitou (fig. 8-9), on considère désormais que ces places doivent être interprétées comme de vastes esplanades situées devant le péribole du sanctuaire et destinées à accueillir la foule nombreuse des pèlerins. Une des identifications les plus récentes concerne l'agglomération de Barzan où P. Aupert



a proposé de voir un *forum* dans le quartier central, entre le port et les thermes<sup>135</sup> (fig. 13). Le constat est identique à celui des cas précédents. Lorsqu'on compare ces ensembles ainsi dénommés avec d'autres aménagements interprétés comme des sanctuaires à deux places juxtaposées, tel le Vieil-Évreux (Eure)<sup>136</sup>, on ne relève pas de différence de plan et donc aucune raison de les distinguer. L'appellation en est purement formelle, et non structurelle ; elle dépend uniquement des chercheurs qui s'y sont intéressés.

D'autres complexes ne comprenant qu'un péribole et son temple sont parfois qualifiés de *forum*, tel celui d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)<sup>137</sup> (fig. 14). En fait, il s'agit, là-aussi, d'un sanctuaire et ce pour les raisons précédemment évoquées, à savoir que rien ne distingue cet ensemble d'autres lieux de culte (parmi tant d'autres, citons le grand sanctuaire de Barzan ou de la Tour de Vésone à Périgueux).

Il n'existe pas de véritable *forum* dans les agglomérations secondaires ou bien ce que l'on retrouve dans les chefs-lieux de

Fig. 13. Le "*forum*" de Barzan (sans éch.)  
(Aupert & Dassié 1997-1998, 174).

132. Gros 1996.

133. Cavalieri 2002.

134. Un seul exemple : la Basilique de Vaison-la-Romaine. L'auteur (p. 116-120) reprend l'idée, émise par le chanoine Sautel après la fouille, d'une basilique tout en soulignant le côté hypothétique, ambiguïté maintenue dans la synthèse (p. 298). Nous pensons qu'il s'agissait d'un gymnase couvert en relation avec de grands thermes voisins (Bouet 2003, II, 322). Si les dernières fouilles de 2011 tendent à l'intégrer ces vestiges dans le centre civique (Mignon 2011), le peu de ressemblance de cette construction avec le plan d'une basilique traditionnelle ne permet pas de conserver cette fonction.

135. Aupert & Dassié 1997-1998, 171-174.

136. Cliquet *et al.* 1996, 19. A. Ferdière dit que certaines agglomérations secondaires présentent de véritables *fora*, et de citer Le Vieil-Évreux, Aubigné-Racan, Epiais-Rhus, Verdes et Mérrouville, Champallement (Ferdrière 2011, 75).

137. Garnier *et al.* 1992, 172.



cité et qui est interprété comme *forum* – en fonction d'un certain nombre de raisons et des critères communs –, n'y est pas présent.

Il convient toutefois de revenir sur deux cas archéologiques qui interpellent : Alésia et Verdes. Alésia a livré un centre monumental semblable dans sa structure à celui d'un chef-lieu de cité et qui a été progressivement mis en place à partir de l'époque flavienne. Aussi certains chercheurs se demandent si le site n'a pas reçu, à un moment de son histoire, une promotion l'élevant au rang de cité<sup>138</sup>. En 2003, M. Reddé a démontré que la mise en place du cœur monumental avait été progressive ; le plan définitif est tardif, datant seulement du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> s.<sup>139</sup> (fig. 15). Cette conclusion va à l'encontre de l'idée d'un *forum* issu d'un projet unitaire. Ainsi, l'ensemble aurait fini par ressembler à un *forum*, mais n'en serait en réalité pas un. Il n'existe donc pas de raison de distinguer Alésia des autres agglomérations secondaires. En 2007, le problème rebondit avec l'étude de F. Creuzenet et A. Olivier<sup>140</sup> faisant suite au nettoyage de la façade de la basilique. Les auteurs considèrent que celle-ci a été construite en une fois, mais admettent qu'il faudrait réaliser des sondages complémentaires en d'autres points du bâtiment pour avoir des certitudes.

Le second cas concerne l'agglomération de Verdes (Loir-et-Cher)<sup>141</sup> (fig. 16). La photographie aérienne a révélé un monument qui s'apparente à un *forum*, avec sa basilique à une nef ouvrant sur une place très vaste<sup>142</sup>. À proximité immédiate, se trouvent des thermes publiés en 1857. La parure monumentale est assurément importante. En l'absence de fouille de la zone précédemment évoquée, il est difficile d'aller au-delà des deux interprétations déjà proposées pour Alésia. Toutefois, s'il s'avérait que l'on était en présence d'un véritable centre civique, il faudrait alors en tirer les conséquences politiques et institutionnelles qui s'imposent. Mais le plan tel qu'il nous apparaît peut également résulter d'une lente évolution avec transformations successives.

Le dernier cas est épigraphique. Vendevre-en-Brenne (Indre) est une agglomération secondaire, non fouillée, qui a livré une inscription mentionnant un *forum*<sup>143</sup>. Le *forum* est ici une indication topographique<sup>144</sup> permettant de situer un groupe de monuments liés à des thermes. Rien n'empêche les habitants de cette agglomération d'avoir dénommé pompeusement *forum* leur place centrale, à l'image de certains villages français qui

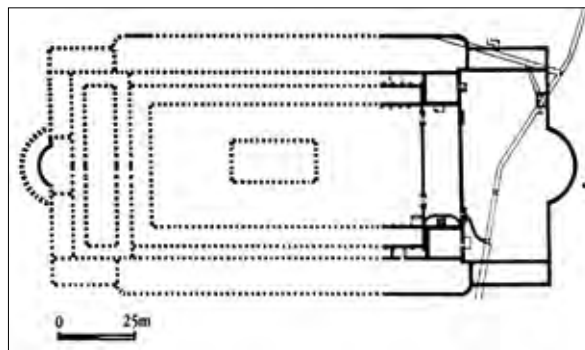


Fig. 14. Le complexe monumental d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (Garnier *et al.* 1992, 173).

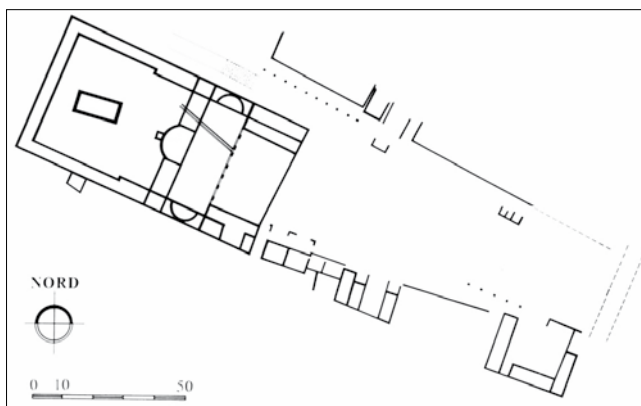


Fig. 15. Le "forum" d'Alésia (Bénard & Mangin 1994, 39).

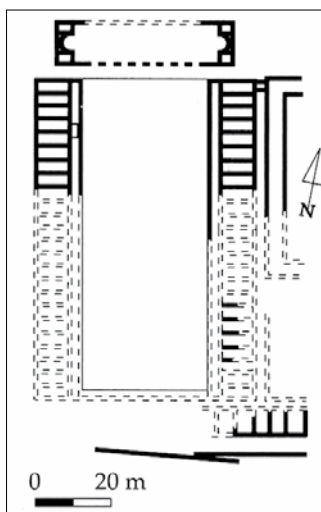


Fig. 16. Le "forum" de Verdes (Bouet 2005, 66).

138. Sablayrolles & Tassaux 1999, 147.

139. Reddé 2003, 68.

140. Creuzenet & Olivier 2007.

141. Bouet 2005.

142. Cette place est grande pour un *forum*, mais nous avons vu précédemment que les plans des centres civiques présentaient de grandes différences.

143. Nous renvoyons à la contribution de M. Dondin-Payre dans ce même volume.

144. Aupert & Sablayrolles 1992, 289 ; Sablayrolles & Tassaux 1999, 147.

utilisent les mots de “centre-ville”, d’“avenue” ou de “boulevard” pour mentionner de simples rues<sup>145</sup>. Le terme doit se comprendre dans le sens général de place, et non pas de lieu civique tel que présent dans un chef-lieu de cité.

La situation est donc désormais plus claire et, dans ce panorama, quelques découvertes récentes soulèvent des interrogations. Ainsi, le remarquable complexe monumental mis en évidence depuis 2001 sur le site du Castellans à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) est-il qualifié de “*forum*”<sup>146</sup>. S’il ne fait guère de doute que cette agglomération ait accédé à un moment donné de son histoire au rang de capitale de cité<sup>147</sup>, l’ensemble dégagé ne s’apparente guère structurellement à un centre civique. Ceci est peut-être lié à une histoire complexe de la zone, mais on peut se demander s’il ne faut pas y reconnaître un sanctuaire, le centre civique devant se trouver ailleurs dans la ville.

Dans un article paru dans le colloque *Caesardunum* sur les espaces clos dans l’urbanisme et l’architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines<sup>148</sup>, M. Provost affirme que le *forum* prend la suite des sanctuaires protohistoriques. Cette certitude le conduit à quelques approximations, notamment à propos du chef-lieu des Volques Arécomiques : “L’exemple de Nîmes est si connu qu’il suffit d’en rappeler la conclusion essentielle. Depuis au moins le début du 1<sup>er</sup> s. a.C., le sanctuaire de la *Fontaine* est devenu un centre public monumental. [...] C’est près de ce sanctuaire de la *Fontaine* que les fouilles ont retrouvé les deux états (augustéen et du II<sup>e</sup> s.) du *forum* qui entoure l’actuelle *Maison carrée*<sup>149</sup>”. À l’en croire, le Jardin de la Fontaine et la Maison Carrée seraient voisins. Or, 500 m séparent les deux ensembles. Si l’on considère, à l’échelle d’une ville antique, que l’on peut qualifier deux zones ainsi distantes de “voisines”, ceci sous-entendrait alors que tout est à côté de tout. À l’inverse, P. Gros a bien montré la bipolarisation de l’agglomération, d’une part autour de son *Augusteum*, d’autre part autour de son *forum*<sup>150</sup>.

M. Provost aborde ensuite les cas de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et d’Autun (Saône-et-Loire). Le *forum*, malgré les recherches, n’aurait jamais été trouvé, tout simplement parce qu’il n’existe pas. À Clermont-Ferrand, il se situerait à la périphérie de la ville, dans le cratère du maar de Jaude, au sanctuaire de Vasso Galate tel qu’appelé par Grégoire de Tours, à Autun il se trouverait dans le quartier de la Genetoye<sup>151</sup>. Le *forum* de la ville des Arvernes commence à être révélé grâce à des visites systématiques de caves<sup>152</sup>. Celui d’Autun n’est toujours pas localisé, mais des hypothèses hautement vraisemblables quant à son emplacement ont été formulées<sup>153</sup>. L’auteur termine sa démonstration avec Corseul (Côtes d’Armor) : le *forum*, là aussi non identifié, serait à rechercher sur le site du Haut-Bécherel, à savoir à 1 km du périmètre urbain<sup>154</sup>. Ces hypothèses introduisent à nouveau une incertitude typologique faisant régresser la recherche à une réalité de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. ; dans les années 1970, les *fora* étaient à la campagne, les voici désormais dans le *suburbium* ! Ces affirmations sont possibles du fait de l’absence de vestiges, argument dangereux ; les situations locales correspondent le plus souvent à un état de la recherche. Cette idée saugrenue ne peut donc pas être retenue, mais il est probable qu’elle surgisse ici ou là dans quelques publications futures<sup>155</sup>.

## Une distinction entre *forum* et monuments du *forum*

On établit un distinguo très net entre le *forum* en tant que centre civique et les monuments qui le composent. Si la communauté scientifique s’accorde pour reconnaître qu’il n’en existe pas dans les agglomérations secondaires, en revanche, certains monuments qui le composent peuvent y avoir été édifiés. Tel est le cas des basiliques, bien présentes le long de certaines places centrales comme dans le *vicus Boutae*/Annecy ou à *Lousanna*/Vidy (fig. 17). Comme indiqué précédemment, P. Gros a démontré que, derrière le terme de *basilica* se cachaient des réalités très diverses. Dans les deux agglomérations

145. Tassaux & Sablayrolles 1999, 147.

146. Communication de P. Thollard (Hommages publics des affranchis : quelques réflexions à partir des découvertes récentes à Murviel-lès-Montpellier (Hérault)) au colloque international *Signa et tituli 2, Corpora et scholae : lieux, pratiques et commémoration de la sociabilité en Gaule méridionale et dans les régions voisines*, tenu à Nîmes les 25 et 26 septembre 2010. Hypothèse déjà émise dans Raux & Thollard 2003, 88). Si la publication exhaustive de cet ensemble n’est pas encore d’actualité, on pourra se reporter à Fabre *et al.* 2009 et Thollard *et al.* 2011.

147. Raux & Thollard 2003, 90.

148. Bedon *et al.* 2006.

149. Provost 2006, 147-148.

150. Gros & Torelli 1988, 276 ; Gros 1991, 139.

151. Provost 2006, 152-155.

152. Voir notre contribution sur les *fora* d’Aquitaine dans ce volume.

153. Voir Kasprzyk *et al.* dans ce volume.

154. Provost 2006, 155.

155. Elle est heureusement écartée dans Péchoux 2010, 85 n. 10.

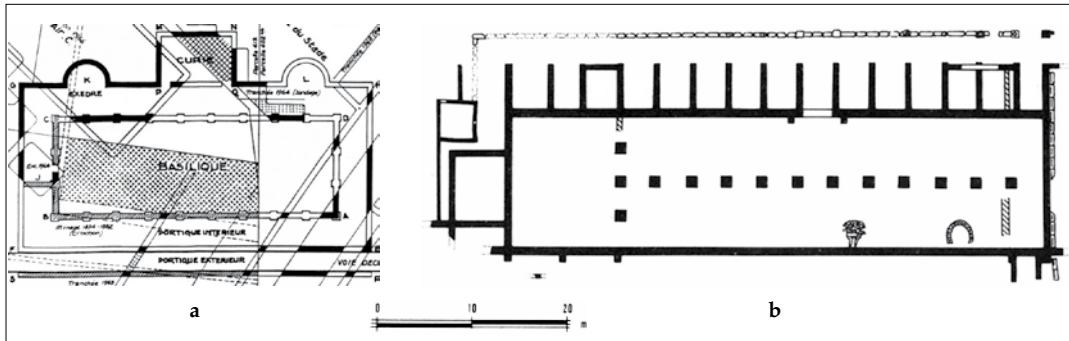


Fig. 17. Basiliques dans les agglomérations secondaires (a. *Vicus Boutae/Annecy*, Broise 1968, pl. I ; b. *Lousonna/Vidy*, Kaenel 1977, 30).

précitées, nous ne sommes pas dans un tel cas. La basilique du *vicus Boutae* avec son déambulatoire périphérique délimitant son *spatium medium* ne dénoterait pas dans une capitale et il en va de même pour celle de *Lousonna/Vidy*, bien que constituée de deux nefs. La différence est ailleurs : dans l'absence de fermeture de la place sur l'extérieur dans les deux cas, dans l'irrégularité de celle de *Lousonna* doté d'un *fanum*. Un monument seul ne caractérise donc pas un *forum*.

### La diversification du champ de la recherche

L'étude du *forum* a donc vu son champ s'élargir considérablement. Le plan n'est plus qu'un des éléments d'approche. Une place importante est désormais accordée au décor. Décor architectonique avec les travaux pionniers de M. Janon sur Narbonne<sup>156</sup>, de D. Tardy sur Saintes<sup>157</sup> ou Périgueux<sup>158</sup> ou ceux, plus récents, sur Reims<sup>159</sup>. Certains complexes monumentaux ne sont ainsi reconnus qu'à travers quelques *disiecta membra* retrouvés dans les remparts tardifs de bon nombre de villes, ainsi ces chapiteaux qui appartiennent très vraisemblablement à un temple proto-augustéen qui devait dominer le *forum* de Saintes et participer ainsi à la première urbanisation de la capitale de la province<sup>160</sup>. Ces études permettent également de mettre en évidence les références plastiques de ces ensembles provinciaux avec les complexes de l'*Urbs*, particulièrement au *Forum* d'Auguste et au Temple de Mars *Ultor*, au travers des *clipei* à masques de Méduse ou de Jupiter Ammon, rencontrés sur les *fora* comme en d'autres sanctuaires, en Arles<sup>161</sup>, Vienne<sup>162</sup>, ou Avenches<sup>163</sup>.

Le décor statuaire est également pris en compte. En tant que lieu de la convergence populaire, le *forum* accueille les témoignages du loyalisme des représentants du pouvoir local, comme tous ceux de l'autocélébration des élites. Une multitude de statues devait se dresser sur la place elle-même, mais également sous les portiques, dans la basilique ou la curie, comme à l'entrée du *forum* souvent monumentalisé sous la forme de propylées. Ce qui a échappé aux fours à chaux des Paléochrétiens ne représente qu'un faible pourcentage de la réalité disparue, mais permet toutefois de saisir, par bribes, la relation des cités avec le pouvoir central, elles qui complétaient leur galerie de portraits en fonction des évolutions dynastiques. Dans ce cadre, l'étude de J.-Ch. Balty et D. Cazes sur les dix bustes retrouvés à Béziers et conservés actuellement au Musée Saint-Raymond de Toulouse<sup>164</sup> est tout à fait fondamentale, comme celle d'E. Rosso sur l'image de l'empereur en Gaule<sup>165</sup>. 43 % des éléments qu'elle étudie proviennent du centre civique, ce qui en dit long sur l'importance du lieu pour la propagande impériale. Il ne faut également pas oublier le document tout à fait exceptionnel qu'est le trophée de Saint-Bertrand-de-Comminges qui trônait

156. Janon 1986.

157. Tardy 1989 ; Tardy 1994.

158. Tardy 2005.

159. Brunet-Gaston 2008.

160. Tardy 1992, 333.

161. Gros 1987b, 357-359.

162. Verzàr 1977, 38 n. 65.

163. Sanctuaire de la Grange-des-Dîmes (Verzàr 1977, 14-17).

164. Balty & Cazes 1995.

165. Rosso 2006.

peut-être sur le *forum vetus* de la ville des Convènes dont E. Boube a précisé la datation et fournit une étude novatrice<sup>166</sup>. Le décor en bronze n'a pour sa part pas encore fait l'objet de synthèses. Le nombre de découvertes est bien restreint, victime d'une récupération massive, mais il serait, à n'en pas douter, le complément indispensable de l'étude du décor de pierre, comme le suggèrent quelques publications prometteuses<sup>167</sup>.

Les décors peints, les mosaïques, les stucs commencent également à être pris en considération. Les colloques sur *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge* tenu à Toulouse en 2008<sup>168</sup> et *Le décor des édifices édilitaires civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité* tenu à Caen les 7 et 8 avril 2011 ont fait une large place au *forum*.

Dans cette diversité d'approches, les témoignages épigraphiques qui accompagnaient le décor statuaire trouvent une place de premier choix. Les recueils épigraphiques – *Inscriptions Latines d'Aquitaine*, *Inscriptions Latines de Narbonnaise*, *Inscriptions latines de Gaule Belgique* – se sont multipliés ces dernières années, même si les rythmes de parution sont très variables d'une province à l'autre.

La prise en compte du phénomène du culte impérial s'est considérablement accrue ces dernières années. La bibliographie est des plus abondantes. Reste toutefois prépondérante la monumentale synthèse en sept volumes de D. Fishwick<sup>169</sup>. P. Gros a bien mis en valeur les voies empruntées au cours de son élaboration et selon plusieurs facettes variant en fonction des lieux : du lent mais inexorable enveloppement des anciens cultes représentés par le Capitole<sup>170</sup> à l'élaboration progressive du nouveau qui passe par le *Genius Augusti*, annexant les *Lares*, le *Numen* et les *Caesares* et qui s'organise, sur le plan architectural, à l'origine autour d'autels et non de temples<sup>171</sup>. Si les exemples cités ne concernent pas toujours directement la Gaule, les pistes ouvertes sont assurément prometteuses et stimulent la réflexion sur de futurs dossiers.

### Le *forum* dans son contexte urbain

Le *forum* n'est plus considéré comme un élément isolé au sein de la trame urbaine, mais il est désormais pris en compte comme une pièce d'un vaste puzzle. Aussi, l'articulation du centre civique avec les autres complexes monumentaux, notamment les édifices de spectacle, dans un premier temps les théâtres<sup>172</sup>, puis les amphithéâtres<sup>173</sup>, doit-elle être saisie. L'étude de P. Gros sur la colonie d'Arles<sup>174</sup> est emblématique de cette nouvelle perspective ; Amiens et son amphithéâtre accolé à l'*area sacra* en est un autre bel exemple septentrional.

### CONCLUSION

En un siècle, la vision du centre civique s'est considérablement précisée. Ainsi, à un ensemble monumental que la recherche avait du mal à appréhender et dans lequel on restituait des aménagements très divers qui brouillaient d'autant plus les pistes dans une sorte de cercle vicieux, succèdent des constructions structurellement mieux définies. La place du *forum* dans le paysage architectural de la Gaule romaine s'est donc considérablement réduite, disparaissant des agglomérations secondaires pour se limiter aux chefs-lieux. Cette évolution ne restreint évidemment en aucun cas le rôle fondamental de ce complexe dans la vie de la cité. C'est également une vision globale qui prévaut et que l'on tente de cerner au travers de l'archéologie, en tenant compte du plan comme de son évolution, de son architecture, de son décor et des témoignages épigraphiques, d'autant plus riches qu'en ce début du XXI<sup>e</sup> s., les découvertes archéologiques se multiplient<sup>175</sup>.

C'est donc toutes ces facettes du *forum* en Gaule, mais aussi pour une petite part, dans les régions avoisinantes, des ensembles monumentaux antérieurs à la Conquête à la disparition du *forum* à la fin de l'Antiquité que souhaitent aborder les actes du séminaire d'archéologie romaine de l'université de Toulouse 2-Le Mirail qui s'est tenu durant l'année 2011.

166. Boube 1996.

167. Voir, par exemple, la belle étude concernant le pied d'adolescent retrouvé sur le forum de Périgueux (Balty 2009, 76-84).

168. Balmelle *et al.* 2011.

169. Fishwick 1987, 1991, 1992, 2002, 2004.

170. Fishwick 1987, 141 ; Gros 1987a. Pour l'Espagne, Étienne 1958, 388.

171. Gros 1990a, 56.

172. Gros 1990.

173. Gros 1994 ; Gros 2002 ; Bouet 2008a.

174. Gros 1987b.

175. La plus récente concerne le *forum* de Vaison-la-Romaine qui a été retrouvé en juin 2011. Voir toutes les premières informations dans Belestre & Lavergne 2011.

## Références bibliographiques

- Agusta-Boularot, S., A. Badie et M.-L. Laharie (2009) : "Le sanctuaire augustéen de Vernègues (Bouches-du-Rhône) : étude architecturale, antécédents et transformations", in : Christol & Darde 2009, 131-158.
- d'Amelio, A. M. (2008a) : "Foro di Augusto", in : Collectif 2008, 20-28.
- (2008b) : "Foro di Cesare", in : Collectif 2008, 41-53.
- Amy, R. et P. Gros (1979) : *La Maison Carrée de Nîmes*, Gallia Suppl. 38, Paris.
- André, P., A. Desbat, R. Lauxerois et A. Le Bot-Helly (1991) : "Données nouvelles sur la Vienne augustéenne", in : *Les villes augustéennes de Gaule, Actes du colloque international d'Autun, 6, 7 et 8 juin 1985*, Autun, 61-77.
- Aucher, M.-R. et M. Aucher (1984) : *Le vicus gallo-romain des Tours-Mirandes*, Société des Amis de Vendœuvre.
- Aupert, P. et J. Dassié (1997-1998) : "L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan", *Aquitania*, 15, 167-186.
- Aupert, P. et R. Sablayrolles (1992) : "Villes d'Aquitaine, centres civiques et religieux", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, histoire et archéologie, Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 283-292.
- Badie, A., R. Sablayrolles et J.-L. Schenck (1994) : *Saint-Bertrand-de-Comminges I, Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Bordeaux.
- Balmelle, C., H. Eristov et Fl. Monier, éd. (2011) : *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc, Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, Aquitania Suppl. 20, Bordeaux.
- Balty, J.-Ch. (1960) : *Études sur la Maison Carrée de Nîmes*, Latomus, 67, Bruxelles-Berchem.
- (1962) : "Basilique et curie du forum de Glanum : Note sur le centre monumental de la ville augustéenne", *Latomus*, 21, 279-319.
- (1989) : "Le forum de Bavay et les basiliques de forum", *RdN*, 71, 280, 7-24.
- (1991) : Curia Ordinis, *Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles.
- (1994) : "Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs", in : *La ciutat en el món romà, La Ciudad en el mundo romano*, vol. 1. Ponències-Ponencias, XIV Congrés Internacional d'Arqueologia Clàssica, Tarragona, 91-107.
- (2009) : "Disiecta membra Aquitana, Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine", *Aquitania*, 25, 75-94.
- Balty, J.-Ch. et D. Cazes (1995) : *Portraits impériaux de Béziers, Le groupe statuaire de Béziers*, Toulouse.
- Barrière, P. (1930) : Vesunna Petrucoriorum, *Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine*, Périgueux.
- Barruol, G., éd. (1980) : *Ruscino, Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales)*, I. *État des travaux et recherches en 1975, Actes du colloque organisé par la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon, Perpignan 1975*, RAN Suppl. 7, Paris.
- Barruol, G. et A. Nickels (1980) : "Le forum et le centre monumental de Ruscino", in : Barruol 1980, 41-66.
- Bayard, D. et J.-L. Massy (1983) : *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum*, *RAPic*, Heilly.
- Bedon, R., Y. Liébert et H. Mavéraud, éd. (2006) : *Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines, Hommages à Raymond Chevallier*, Caesarodunum XL, Limoges.
- Bénard, J. et M. Mangin (1994) : "Alise-Sainte-Reine, Alésia", in : Bénard et al. 1994, 28-60.
- Bénard, J., M. Mangin, R. Goguet et L. Roussel, éd. (1994) : *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon 522, Paris.
- Betti, F. (2008a) : "Foro e Mercati di Traiano", in : Collectif 2008, 29-40.
- (2008b) : "Foro di Nerva", in : Collectif 2008, 54-62.
- Bost, J.-P., J.-M. Roddaz et Fr. Tassaux, éd. (2003) : *Itinéraire de Saintes à Dougga, Mélanges offerts à Louis Maurin*, Mémoires 9, Bordeaux.
- Boube, E. (1996) : *Le trophée augustéen de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Bouchard, G., B. Helly et J. Martin (2011) : *Les voyages d'Alix, Vienna*, Paris.
- Boudartchouk, J.-L. et J.-Ch. Arramond (1997) : "Le Capitolium de Tolosa? Les fouilles du parking Esquirol. Premiers résultats et essai d'interprétation", *Gallia*, 54, 203-238.
- Bouet, A. (2003) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise, Volume I. Synthèse ; Volume II. Catalogue*, Coll. EFR 320, Rome.
- (2005) : "Le problème du 'forum' dans les agglomérations secondaires : l'exemple de Verdes (Loir-et-Cher)", in : Bouet & Verdin 2005, 63-73.
- (2008a) : "Amphithéâtres et sanctuaires du culte impérial en Occident romain : les liens urbanistiques", in : Bouet 2008b, 269-293.
- , éd. (2008b) : *D'orient et d'Occident, Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux.
- Bouet, A. et Fl. Verdin, éd. (2005) : *Territoires et paysages de l'âge du fer au Moyen Âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux.
- Bridel, Ph. (1989) : "Les basiliques du forum de Nyon (Colonia Julia Equestris)", *RdN*, 71, 280, 58-65.
- (1994) : "Le programme architectural du forum de Nyon (Colonia Julia Equestris) et les étapes de son développement", in : *XIV Congreso Internacional de Arqueologia Clásica, Actas, La Ciudad en el mundo romano, Vol. 1*, Tarragona, 137-151.
- Broise, H. (1968) : "Découverte d'un édifice public sur le site gallo-romain de Boutae (Les-Fins-d'Annecy)", *Latomus*, 27, 33-44.

- Brunet-Gaston, V., avec la collab. de A. Balmelle, St. Sindonino, A. Blanc, Ph. Blanc, J.-P. Gely, G. Fronteau et Cl. Coupry (2008) : *Reims (Marne), Esquisse du paysage architectural à Durocortorum*, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 101, Collection archéologie urbaine à Reims 8, Reims.
- Cagnat, R. et V. Chapot (1916-1920) : *Manuel d'archéologie romaine, Tome premier. Les monuments. Décoration de monuments. Sculpture ; Tome second. Décoration de monuments (suite). Peinture et mosaïque. Instruments de la vie publique et privée*, Paris.
- Caillat, G. (2009) : "Restauration et interprétations de la Maison Carrée du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle", in : Christol & Darde 2009, 187-199.
- de Caumont, A. (1838) : *Cours d'antiquités monumentales, Troisième partie. Ère gallo-romaine*, Paris.
- Cavalieri, M. (2002) : Auctoritas aedificiorum, *Sperimentazione urbanistiche nei complessi forum-basilica delle tres Galliae e Narbonensis durante i primi tre secoli dell'impero*, Parme.
- Christol, M. et D. Darde, éd. (2009) : *L'expression du pouvoir au début de l'Empire, Autour de la Maison Carrée de Nîmes*, Paris.
- Cliquet, P., Eudier, A., Étienne, P., Blaszkiewicz, V., Brunet, J.-Cl. Moesgaard et E. Poirel (1996) : *Le Vieil-Évreux, Un vaste site archéologique*, Évreux.
- Coarelli, F. (1974) : *Guida archeologica di Roma*, Milan.
- (1999) : "Pax, Templum", in : *Lexicon Topographicum Urbis Romae, Volume Quarto P-S*, Rome, 67-70.
- Collectif (2008) : *L'invenzione dei Fori Imperiali, demolizioni e scavi : 1924-1940*, Rome.
- Creuzenet, F. et A. Olivier (2007) : "La basilique civile d'Alésia, Nouvelles observations sur la façade", *RAE*, 56, 337-347.
- Cryptoportiques (1973) : *Les cryptoportiques dans l'architecture romain, École Française de Rome, 19-23 avril 1972*, Paris.
- Delestre, X. et D. Lavergne, éd. (2011) : *Vaison antique, Découvertes archéologiques récentes*, Paris.
- Desbordes, J.-M. (1975) : "La Picardie antique", *Archéologia*, 80, 45-60.
- Di Stefano, G. (2007) : "Le sanctuaire gallo-romain de Champlieu (Oise) : architecture et urbanisme. Recherches 1991-2002", in : Hanoune 2007, 147-155.
- Doreau, J., Cl. Girardy et J.-Fr. Pichonneau (1985) : "Contribution à l'étude du forum de Vésone (Périgueux, Dordogne)", *Aquitania*, 3, 91-104.
- Dupraz, J. et Chr. Fraisse (2001) : *L'Ardèche*, CAG 07, Paris.
- Espérandieu, E. (1919) : "La Maison Carrée de Nîmes", *CRAI*, 332-340.
- Étienne, R. (1958) : *Le culte impérial dans la péninsule ibérique d'Auguste à Dioclétien*, Paris.
- Etxebarria Akaiturri, A. (2008) : *Los foros romanos republicanos en la Italia centro-meridional tirrena, Origen y evolución formal*, Madrid.
- Fabre, G. et J.-L. Pailler (2009) : *Saint-Bertrand-de-Comminges, IV, Le macellum*, Bordeaux.
- Fabre, G. A.-G. Magdinier, A. Malignas, A. Roumegous et P. Thollard (2009) : "Un bassin du quartier monumental de l'agglomération antique du *Castellas* à Murviel-lès-Montpellier (Hérault)", *RAN*, 42, 33-34.
- Fellague, Dj. et R. Robert (2011) : "La frise ornée sur l'une des arcades du forum de Vienne : des représentations de dieu taurin à l'époque julio-claudienne", in : *XI<sup>e</sup> Coloquio Internacional de Arte Romano Provincial Roma y las provincias : modelo y difusión*, Mérida, 835-844.
- Ferdière, A. (2011) : *La Gaule Lyonnaise*, Paris.
- Fishwick, D. (1997-2004) : *The imperial Cult in the Latin West, Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, Leiden-Boston-Cologne.
- Formigé, J. (1924) : *CRAI*, 275-279.
- Foros (1987) : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid.
- Fraisse, Chr. et A.-Fr. Voisin (2004) : *Alba-la-Romaine, une ville antique à son apogée*, Alba-la-Romaine.
- Garnier, J.-Fr., A. Leclerc, Chr. Chabré, D. Chabrot et J. Depoid (1992) : "Villeneuve-sur-Lot", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, histoire et archéologie, Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 167-174.
- Gauthier, M. (1986) : "Circonscription de Provence-Alpes-Côte-d'Azur", *Gallia*, 44, 375-483.
- Goury, D. (1997) : "L'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard) : premières acquisitions de la recherche 1990-1994", *RAN*, 30, 125-172.
- Goudineau Chr. et J. Guilaine, éd. (1989) : *De Lascaux au Grand Louvre, Archéologie et histoire en France*, Paris.
- Grenier, A. (1958) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine, Troisième partie. L'architecture, L'urbanisme, les monuments : Capitole, Forum, Temple, Basilique*, Paris.
- Gros, P. (1981) : "Les temples géminés de Glanum, Étude préliminaire", *RAN*, 14, 125-158.
- (1987a) : "Sanctuaires traditionnels, capitoles et temples dynastiques : ruptures et continuités dans le fonctionnement et l'aménagement des centres religieux urbains", in : *Los asentamientos ibéricos ante la Romanización, coloquio, 27-28 febrero 1986*, Madrid, 111-120.
- (1987b) : "Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles", *JDAI*, 102, 339-363.
- (1990a) : "Les étapes de l'aménagement monumental du forum : observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconaise)", in : *La città nell'Italia settentrionale in età romana, morfologie, strutture e funzionamento dei centri urbani delle regiones X e XI, atti del convegno organizzato del Dipartimento di scienze dell'Antichità dell'Università di Trieste e dall'École française de Rome, Trieste, 13-15 marzo 1987*, Trieste-Rome, 29-68.
- (1990b) : "Théâtre et culte impérial en Gaule Narbonnaise et dans la péninsule ibérique", in : *Stadtbild und Ideologie, Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit, Kolloquium in Madrid vom 19. bis 23. Oktober 1987*, Munich, 381-390.
- (1991) : "Nouveau paysage urbain et cultes dynastiques : remarques sur l'idéologie de la ville augustéenne à partir des centres monumentaux d'Athènes, Thasos, Arles et Nîmes", in : *Les villes augustéennes de Gaule, Actes du colloque international d'Autun, 6, 7 et 8 juin 1985*, Autun, 127-140.
- (1994) : "L'amphithéâtre dans la ville : politique 'culturelle' et urbanisme aux deux premiers siècles de l'Empire", in : *El*

- Anfiteatro en la Hispania Romana, Coloquio Internacional, Mérida, 26-28 de Noviembre 1992*, Mérida, 13-29.
- (1996) : *L'architecture romaine, 1. Les monuments publics du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, Paris.
- (2002) : "La fonction politique des monuments du spectacle dans le monde romain sous le Haut-Empire", in : *Ludi romani, Espectáculos en Hispania Romana, Museo Nacional de Arte Romano, Mérida, 29 de Julio-13 de octubre 2002*, Mérida, 26-40.
- (2003) : "Basilica sous le Haut-Empire, Ambiguïtés du mot, du type et de la fonction", *Babesch*, 78, 191-204.
- (2005) : "Les enjeux historiques du débat sur l'ordonnement du Forum de Trajan", *CRAI*, 173-197.
- Gros, P. et M. Torelli (1988) : *Storia dell'urbanistica, Il mondo romano*, Rome-Bari.
- Gros, P. et P. Varène (1984) : "Le forum et la basilique de Glanum : problèmes de chronologie et de restitution", *Gallia*, 42, 21-52.
- Guild, R., J. Guyon et L. Rivet (1983) : "Les origines du baptistère de la cathédrale Saint-Sauveur, Étude de topographie aixoise", *RAN*, 16, 171-232.
- Hanoune, R., éd. (2007) : *Les villes romaines du Nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles, Actes du XXV<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL, UMR CNRS 8164, RdN Suppl. 10*, Lille.
- Hanoune, R. et A. Muller (1988) : "Recherches archéologiques à Bavay, I-II", *RdN*, 70, 276, 39-56.
- Hanoune, R. et A. Muller (1996) : "Recherches archéologiques à Bavay, XIX-XXII", *RdN*, 78, 318, 97-136.
- Huelsen, Ch. (1906) : *Le forum romain, son histoire et ses monuments*, Rome.
- Janon, M. (1986) : *Le décor architectonique de Narbonne, Les rinceaux*, RAN Suppl. 13, Paris.
- Janon, M., X. Lafon et J.-L. Paillet (2009) : "Nouveaux regards sur la zone du grand temple d'Orange", in : *Christol & Darde 2009*, 119-129.
- Joan, L. (2003) : *Le Doubs et le territoire de Belfort*, CAG 25 et 90, Paris.
- Jullian, C. (1920) : *Histoire de la Gaule, V. La civilisation gallo-romaine, état matériel ; VI. La civilisation gallo-romaine, état moral*, Paris.
- Kaenel, G. (1977) : *Lousonna, La promenade archéologique de Vidy*, Guides archéologiques de la Suisse 9, Lausanne.
- Krings, V. (2009) : "La Maison Carrée et Jean-François Séguier autour de 1850 : à propos de deux textes de Gaston Boissier", in : *Christol & Darde 2009*, 211-220.
- Le Bot-Helly, A. (2002) : "Vienne du village gaulois à la capitale de cité (5<sup>e</sup> siècle av. J.-C./2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)", in : *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, De l'indépendance à la période romaine (4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Gollion, 102-109.
- Maligorne Y. (2006) : *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique, des origines à la fin du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Saintes.
- Maurin, L., J.-P. Bost et J.-M. Roddaz (1992) : *Les racines de l'Aquitaine, Vingt siècles d'histoire d'une région, vers 1000 avant J.-C. - vers 1000 après J.-C.*, Bordeaux.
- Meneghini, R. (2009) : *I Fori Imperiali e I Mercati di Traiano, Storia e descrizione dei monumenti alla luce degli studi e degli scavi recenti*, Rome.
- Meneghini, R. et R. Santangeli Valenzani (2007) : *I Fori Imperiali, Gli scavi del Comune di Roma (1991-2007)*, Rome.
- Mignon, J.-M. (2011) : "Le forum de Vaison-la-Romaie" in : *Delestre & Lavergne 2011*, 49-51.
- Monteil, M. (1999) : *Nîmes antique et sa proche campagne*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 3, Lattes.
- Nicolini, M. G. (1976) : "Les sanctuaires ruraux de Poitou-Charentes : quelques exemples d'implantation et de structure interne", in : *Le vicus gallo-romain, Actes du colloque, ENS 14-15 juin 1975*, Caesarodunum 11, Tours, 256-272.
- Palladio, A. (1570) : *Les quatre livres de l'architecture*, Paris.
- Péchoux, L. (2010) : *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Archéologie et histoire romaine 18, Montagnac.
- Pelet, A. (1834) : "Essai sur l'inscription de la Maison Carrée de Nîmes", *MSAF*, 10, 128-138.
- Pelletier, A. (2001) : *Vienne/Vienna*, Lyon.
- Picard, G.-Ch. (1970) : "Les provinces occidentales de l'Empire romain", in : *Sources archéologiques de la civilisation européenne, Actes du colloque international de Mamaia (Roumanie), 1-8 septembre 1968*, Bucarest, 152-164.
- Poldo d'Albenas, J. (1560) : *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nîmes en la Gaule Narbonoise*, Lyon.
- Provost, M. (2006) : "Lieux de pouvoir (fora, sanctuaires) et espaces clos", in : *Bedon et al. 2006*, 143-157.
- Pussot, D. (1972) : "Verdes, haut lieu archéologique", *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, 53-64.
- (1974) : *Blois et le Blaisois antique*, Thèse de doctorat, Université de Tours.
- Raux, St. et P. Thollard (2003) : "L'agglomération antique du Castellans (Murviel-lès-Montpellier), Nouveau programme de recherches, premiers résultats", *RAN*, 36, 51-92.
- Rebourg, A. (1998) : "L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)", *Gallia*, 55, 141-236.
- Reddé, M. (2003) : "Entre Héduens et Lingons : Alésia gallo-romaine", in : *Bost et al. 2003*, 61-70.
- Rivet, L. (1987) : "Le forum d'Aquae Sextiae (Aix-en-Provence)", in : *Foros 1987*, 1895-190.
- Rey, E. et E. Vietty (1820-1831) : *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris.
- Rolland, H. (1946) : *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy de Provence)*, Gallia Suppl. 1, Paris.
- (1958) : *Fouilles de Glanum 1947-1958*, Gallia Suppl. 11, Paris.
- Rosso, E. (2006) : *L'image de l'empereur en Gaule romaine, portraits et inscriptions*, Paris.
- Rossi, Fr. (1995) : *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords, fouilles 1988-1990*, Lausanne.
- Roth-Congès, A. (1987a) : "L'hypothèse d'une basilique à deux nefs à Conimbriga et les transformations du forum", *MEFRA*, 99, 711-751.
- (1987b) : "Fouilles et recherches récentes sur le forum de Glanum", in : *Foros 1987*, 191-201.
- Roth-Congès, A. et P. André (1989) : "Forums et établissements publics", in : *Goudineau & Guilaïne 1989*, 288-291.

- de Ruggiero, E. (1913) : *Il Foro romano*, Rome-Arpino.
- Sablayrolles, R. (1997) : “Les *fora* tripartites de Gaule romaine : norme ou normalisation ?”, in : *Mélanges Claude Domergue* 1, *Pallas*, 46, 51-66.
- Sablayrolles, R. et Fr. Tassaux (1999) : “Fora et places publiques des villes d’Aquitaine”, *Historia Antiqua*, 5, 131-149.
- Schneyder, P. (1880) : *Histoire des antiquités de la ville de Vienne*, manuscrit inédit de P. Schneyder publié par E.-J. Savigné, Vienne.
- Séguier, J.-Fr. (1759) : *Dissertation sur l’ancienne inscription de la Maison-carrée de Nîmes*, Nîmes.
- de Seynes, A. (1812-1822) : “Essai sur les fouilles faites autour de la Maison Carrée en 1821”, *Mémoires de l’Académie du Gard*, 334-355.
- Spon, J. (1683) : *Recherches curieuses d’antiquités*, Lyon.
- Szabó, M. (2007) : “La basilique de Bibracte”, *CRAI*, 853-876.
- Szabó, M., L. Timâr et D. Szabó (2007) : “La basilique de Bibracte, un témoignage précoce de l’architecture romaine en Gaule Centrale”, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37, 389-408.
- Tardy, D. (1989) : *Le décor architectonique de Saintes antique, Les chapiteaux et bases*, Aquitania Suppl. 5, Bordeaux.
- (1992) : “Le décor architectonique, l’exemple de Saintes sous le Haut-Empire”, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, histoire et archéologie, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 323-334.
- (1994) : *Le décor architectonique de Saintes antique, II. Les entablements*, Aquitania Suppl. 7, Bordeaux.
- Tardy, D. avec la collab. de E. Péniçon et V. Picard (2005) : *Le décor architectonique de Vesunna (Périgueux antique)*, Aquitania Suppl. 12, Bordeaux.
- Thédenat, H. (1908) : *Le forum romain et les forums impériaux*, Paris.
- Thollard, P., O. Vauxion, G. Vincent et A.-G. Magdinier (2011) : “Le décor du centre monumental de l’agglomération du Castellàs à Murviel-lès-Montpellier (Hérault)”, in : Balmelle et al. 2011, 17-31.
- Trunk, M. (1991) : *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen, ein Beitrag zur architekturgeschichtlichen Einordnung römischer Sakralbauten in Augst, Augst*.
- Valette, P. et V. Guichard (1991) : “Le forum gallo-romain de Feurs”, *Gallia*, 48, 109-164.
- Verzâr, M. (1977) : *Aventicum II, Un temple du culte impérial*, Avenches.
- Zennettacci, M. (2009) : “Vienne, Square Albert-Vassy (arcades du forum)”, in : *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2007*, Lyon, 116-118.





# Places publiques et lieux de rassemblement à la fin de l'âge du Fer dans le monde celtique

Stephan Fichtl

Si l'on se pose la question des places publiques dans les *oppida* celtiques, il faut, dans un premier temps, élargir le discours. On constate alors que la notion de rassemblement et donc, par extension, de lieux de rassemblement est inhérente à la société gauloise<sup>1</sup>. Si l'on se réfère à César, on s'aperçoit bien vite que les assemblées, à divers niveaux, structurent la vie publique gauloise. Plus anciennement même, pour des périodes pour lesquelles nous ne possédons pas de texte, les grands sanctuaires découverts en Picardie, mais aussi dans le reste de la Gaule possèdent de grands espaces vides de toute structure, qui peuvent avoir joué un rôle comme lieux de réunion.

## LIEUX DE RASSEMBLEMENT DANS LES TEXTES

Le texte de César, le *Bellum Gallicum*, fait apparaître l'importance des "assemblées" en Gaule. Ces nombreuses "assemblées" structuraient la vie politique des *civitates* gauloises et des lieux de réunions, prévus à cet effet, devaient être aménagés sur tout le territoire.

Si l'on suit le proconsul, elles pouvaient intervenir à différents niveaux. Elles pouvaient concerner l'ensemble de la Gaule, avec le *concilium totius Galliae*, l'assemblée de toute la Gaule, dont les réunions jalonnent les années de la conquête. Bien souvent c'est César lui-même qui réunit cette assemblée, mais il est clair qu'il s'appuie sur une tradition déjà bien établie. La première mention date de l'année 58 a.C. après la défaite des Helvètes devant Bibracte<sup>2</sup>. L'initiative vient des "députés de presque toute la Gaule" qui demandent à César la permission de convoquer l'assemblée générale des Gaulois. Les choses sont moins nettes dans les années qui suivent, mais à l'automne 54, César mentionne une assemblée qu'il convoqua lui-même à *Samarobriva*, chez les Ambiens, dans la vallée de la Somme<sup>3</sup>. Puis, au printemps 53, c'est à *Lutecia*, *oppidum* des Parisiens, qu'il réunit à nouveau l'assemblée<sup>4</sup>. Enfin, à l'automne 53, elle a lieu à *Durocortorum* (Reims), chez les Rèmes<sup>5</sup>. La seule autre mention d'une assemblée convoquée par les Gaulois eux-mêmes est connue pour l'année 52 a.C., où une assemblée est réunie, pour donner le commandement suprême à Vercingétorix, sur l'*oppidum* de Bibracte<sup>6</sup>. Il est naturellement difficile, à partir de ces informations partielles, de savoir si toutes ces assemblées avaient le même statut et si elles faisaient l'objet d'une certaine régularité. Il n'en reste pas moins qu'elles regroupaient à chaque fois des représentants de la plupart des *civitates* gauloises. Les lieux de réunions précis ne sont pas évoqués, mais il s'agit presque toujours d'un *oppidum*. Pour les années 54 et 52, c'est sans doute à Bibracte que se retrouvent les députés. César réunit pour sa part les assemblées à *Samarobriva*, *Lutecia* et *Durocortorum*. Ces trois lieux sont surtout connus pour l'époque romaine. Pour Reims, un *oppidum* est attesté ; pour *Lutecia* et *Samarobriva*, les villes actuelles, Paris et Amiens, n'ont pas livré suffisamment d'éléments pour identifier un *oppidum* gaulois. Il est cependant fort probable qu'un site majeur se trouvait à leur emplacement.

Des réunions politiques au niveau des *civitates* existaient également. Deux exemples représentatifs se trouvent dans le *Bellum Gallicum*. Le premier concerne les Trévires, chez lesquels, en 54 a.C., un des chefs, Indutiomaros, "...convoque

1. Cet article reprend, de manière plus développée, une contribution publiée dans le n° 108, juin-juillet de la Revue *l'Archéologue* (Fichtl 2010).

2. Caes., *BG*, 1.30.4.

3. Caes., *BG*, 5.24.1.

4. Caes., *BG*, 6.3.4.

5. Caes., *BG*, 6.44.

6. Caes., *BG*, 7.63.5.

l'assemblée armée. C'est là, selon l'usage des Gaulois, l'acte initial de la guerre : une loi, la même chez tous, veut que tous ceux qui ont l'âge d'homme y viennent en armes ; celui qui arrive le dernier est livré, en présence de la multitude, aux plus cruels supplices...<sup>7</sup>.

Le second évoque l'élection du vergobret éduen Convictolitavis en 52 a.C. À cette occasion, le proconsul est amené à intervenir dans un conflit pour départager deux prétendants à la magistrature suprême. "... il convoqua tout le sénat et les deux compétiteurs à *Decetia*. Presque toute la cité y vint ; il apprit que Cotos était l'élu d'une poignée d'hommes réunis en secret ailleurs et à un autre moment qu'il ne convenait, que le frère avait proclamé l'élection du frère, alors que les lois interdisaient que deux membres d'une même famille fussent, l'un du vivant de l'autre, non seulement nommés magistrats, mais même admis au sénat. Il obligea Cotos à déposer le pouvoir, et invita Convictolitavis, qui avait été nommé, conformément aux usages, sous la présidence des prêtres et alors que la magistrature était vacante, à prendre le pouvoir"<sup>8</sup>.

C'est sans doute le passage le plus riche en informations. César nous donne le lieu *Decetia*, identifié avec l'actuel Decize dans la Nièvre, l'un des *oppida* des Éduens. L'enjeu de cette réunion, la magistrature la plus élevée dans la *civitas* des Éduens, la solennité de l'affaire, en présence de tout le sénat et sous la présidence des prêtres, impliquent clairement un lieu dédié à ce type de rassemblement. Le vergobret n'étant élu que pour une seule année, cette élection était donc annuelle. On peut s'étonner qu'elle n'ait pas eu lieu dans la capitale éduenne, l'*oppidum* de *Bibracte*, mais César nous explique la raison du choix : elle est simplement d'ordre militaire. Résidant à ce moment-là à *Avaricum* (Bourges), il a choisi l'*oppidum* le plus proche de la frontière des Bituriges, afin de ne pas s'éloigner trop longtemps du terrain des opérations.

On peut donc en déduire que ce type de rassemblement avait lieu dans un *oppidum*, l'*oppidum* principal la plupart du temps, mais pas de manière exclusive, que ces réunions se déroulaient au moins une fois par an, pour l'élection du magistrat suprême, mais sans doute plus fréquemment. Cela suppose l'existence d'un lieu voué à des rassemblements politiques, où se retrouvent avant tout les sénateurs, dont le nombre avoisine plusieurs centaines (le seul chiffre connu est celui de 600 sénateurs nerviens), mais aussi une foule importante. À *Decetia*, César évoque la présence de "presque toute la cité" ; après la défaite des Helvètes, en 58, devant Bibracte, "des députés de presque toute la Gaule et les principaux habitants des cités" viennent féliciter César. Les lieux utilisés pour ces réunions devaient donc pouvoir accueillir des foules nombreuses, même si les événements relatés par César étaient sans doute particuliers et attiraient des masses plus importantes.

Les termes de *forum* et de "place" ne sont utilisés qu'une seule fois par César, lors du siège d'*Avaricum*. Il mentionne que les Bituriges se regroupèrent "sur le forum et les places"<sup>9</sup>. César nous confirme ainsi qu'il existe des lieux non construits, ouverts, qui permettent de réunir des masses importantes et sont assimilables, par extension, à des places. Mais aussi, du moins pour l'exemple de Bourges, que l'une d'elles se démarque clairement des autres. La fonction particulière de cette place n'est pas précisée, mais l'utilisation du terme de *forum* suggère une fonction publique, sans doute politique, peut-être aussi religieuse. Malheureusement, le site d'*Avaricum* correspond à la vieille ville de l'actuel Bourges et il y a peu de chance que nous puissions un jour l'étudier archéologiquement.

## LIEUX DE RASSEMBLEMENT AU III<sup>e</sup> S. A.C. : LES SANCTUAIRES CELTIQUES ?

Des lieux de rassemblement pouvant accueillir plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'individus, sont connus dès le début du III<sup>e</sup> s. a.C. Il s'agit des sanctuaires, seuls sites publics identifiés à ce jour en Gaule pour ces périodes. Ces sanctuaires possèdent généralement un enclos central, comparable au *temenos* grec ou au *templum* romain, implanté dans un enclos beaucoup plus vaste, de plusieurs hectares.

7. Caes., *BG*, 5.56.

8. Caes., *BG*, 7.33.

9. *In foro ac locis patentioribus* (Caes., *BG*, 7.28.1).

Les exemples les plus représentatifs sont les sanctuaires de Fesques en Seine-Maritime<sup>10</sup>, de Roizy et de Nanteuil-sur-Aisne dans les Ardennes<sup>11</sup>. Ces sites sont connus par des fouilles, des sondages, mais surtout, aussi, par la photographie aérienne, seule bien souvent capable d'embrasser des surfaces d'une certaine importance (fig. 1).

Le sanctuaire de Fesques se compose d'un ensemble central de fosses, qui sont remplacées, à l'époque romaine, par deux *fana*. Ces aménagements sont inscrits dans un enclos en forme de fer à cheval délimité par un fossé, puis une palissade. Ces installations sont elles-mêmes situées dans un enclos plus vaste, dont la superficie avoisine les 10 ha. Il faut ici restituer, sans doute, plusieurs degrés d'accès aux zones sacrées : une zone interne réservée à des personnages particuliers, membres de la classe religieuse, voire peut-être de l'élite locale, et une zone plus étendue qui peut accueillir une population plus ample. Cet espace de réunion devait servir dans le cadre de cérémonies religieuses, mais il n'est pas impossible que son utilisation soit plus large. Les sanctuaires, au III<sup>e</sup> s. a.C., sont, en effet, en l'absence d'agglomérations, les seuls lieux de rassemblement connus dans les campagnes gauloises, lieux auxquels la population rurale pouvait se rattacher.

Une disposition similaire a pu être identifiée pour le sanctuaire de Nanteuil-sur-Aisne<sup>12</sup> grâce à des sondages, mais surtout des photographies aériennes. Nous avons là encore un temple au centre, entouré d'un premier fossé, l'ensemble étant inclus dans un fossé périphérique plus vaste. Il en va de même pour le sanctuaire de Roizy "les Cinq Horles" (Ardennes), où le temple central est situé lui aussi dans un enclos ovalaire de 250 x 200 m<sup>13</sup>.

## LES PLACES PUBLIQUES DANS LES *OPPIDA*

Les textes antiques attirent notre attention sur un type de site où la plupart des assemblées ont été réunies, les *oppida*. Mais que nous révèle l'archéologie ? Plusieurs exemples récents, provenant de Gaule, mais aussi du reste du monde celtique, permettent d'aborder cette question.

### La zone publique de l'*oppidum* du Titelberg

Un des cas les plus représentatifs est, sans nul doute, l'*oppidum* du Titelberg, principal *oppidum* des Trévires, situé dans le sud du Grand-duché du Luxembourg<sup>14</sup>. Dans ce site, d'une superficie d'un peu moins de 50 ha, une zone de 10 ha a pu être mise en évidence (fig. 2). Située dans la partie orientale du plateau, elle est séparée du reste du site par un imposant fossé, de 4 à 5 m de large pour une profondeur de 2,50 m, doublé d'un rempart en briques crues<sup>15</sup>. Ce fossé a livré, à côté d'abondants restes de faune et de céramique, un certain nombre d'armes miniatures, une centaine de fibules, des pointes de lance et plusieurs rouelles. Au I<sup>er</sup> s. a.C., cette zone est vide de toute construction, hormis la partie la plus élevée du plateau : à cet endroit, sera implanté, à l'époque romaine, un *fanum*, mais il fait suite à de nombreux aménagements plus anciens. C'est en effet dans le sud-ouest de cet espace vide, non loin du passage vers les quartiers d'habitation, que se trouvent les seuls aménagements connus.

Dans son premier état, qui prend place à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au tout début du I<sup>er</sup> s. a.C., l'aménagement se limite à des palissades parallèles qui ménageaient des couloirs de plus de 60 m de long sur 5 m de large, disposés perpendiculairement à la voie principale qui traverse tout l'*oppidum* (fig. 3). La stratigraphie a mis en évidence qu'elles ont été sans doute démontées et remontées à plusieurs reprises. L'interprétation privilégiée par J. Metzler est celle d'installations de vote<sup>16</sup>. Ces couloirs palissadés trouvent, en effet, leurs parallèles les plus proches dans certains aménagements des *fora* des villes de l'Italie romaine, connus sous le nom de *saepta*, comme dans les villes de Cosa, Paestum, Fregellae, et à Rome même (*Saepta Iulia*). Elles correspondent à des structures de vote amovibles, utilisées lors des assemblées électorales. Si cette interprétation peut sembler osée, elle n'en reste pas moins attrayante et éclairerait d'un nouveau jour la vie politique et sociale des *civitates* gauloises. Ces aménagements ne sont d'ailleurs pas uniques en leur genre. Des installations similaires ont

10. Mantel 1997.

11. Lambot 1991 ; Lambot & Méniel 2000.

12. Lambot & Méniel 2000.

13. Lambot 1991.

14. Metzler 1995.

15. Metzler *et al.* 2000 ; Metzler & Gaeng 2005a ; Metzler & Gaeng 2005b ; Metzler *et al.* 2006a ; Metzler *et al.* 2006b.

16. Metzler *et al.* 2006a.

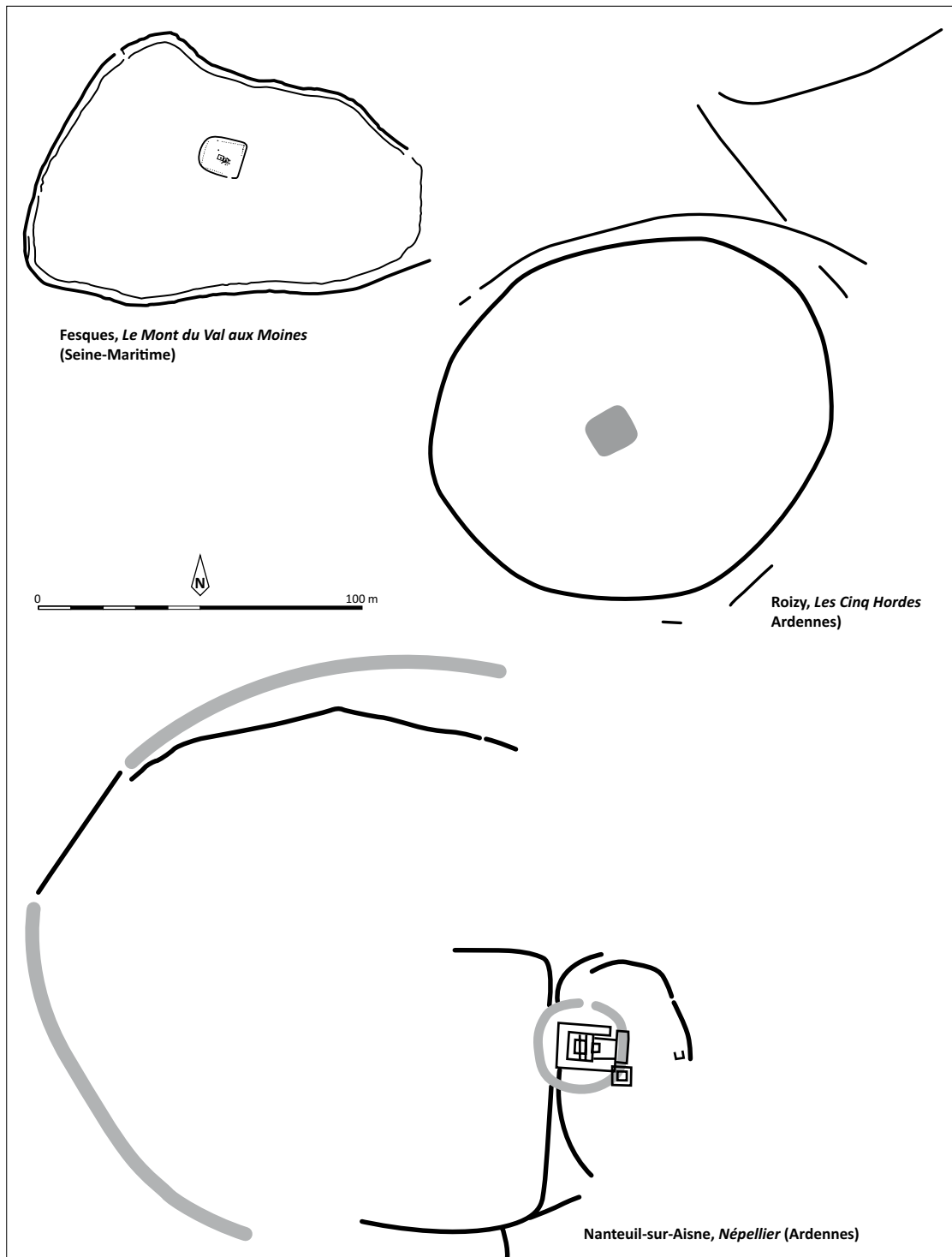


Fig. 1. Plans schématiques comparées de trois sanctuaires belges possédant un enclos externe : Fesques (d'après Mantel 1997), Roizy (d'après Lambot 1991) et Nanteuil-sur-Aisne (d'après Lambot & Méniel 2000).

été mises en évidence dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, pour la phase du milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C., liée à l'*oppidum*<sup>17</sup>. Le choix de l'emplacement de cet *oppidum* de 100 ha, qui n'est pas situé sur un point naturellement défendable, est clairement à mettre en relation avec la présence d'un lieu de culte qui avait, dès le début, un rôle centralisateur dans le territoire. Le temple, reconstruit à ce moment-là, était précédé de quatre palissades parallèles, espacées d'environ 2,70 m, pour lesquelles un aménagement de vote peut également être proposé (fig. 4). Nous aurions alors, et ceci de manière strictement contemporaine, un lieu où la vie politique et la vie religieuse se trouvent étroitement mêlées, comme c'est le cas d'ailleurs dans la Rome républicaine. On imagine fort bien l'élection de l'Éduen Convictolitavis, évoquée plus haut, par l'ensemble des sénateurs et sous l'autorité des prêtres, se déroulant dans un cadre similaire.

Au Titelberg, dans le deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. a.C., la zone décrite plus haut a fait l'objet d'importants réaménagements. À l'emplacement des palissades, est érigé un bâtiment rectangulaire d'une taille monumentale, de 15 m par 14 m, et composé de quatre rangées de poteaux : il s'agit là d'une halle à trois nefs qui devait être totalement ouverte. Les quarante mètres entre cette construction et la route formaient une esplanade vide, bordée par une seconde halle cette fois à une seule nef. La découverte de plusieurs fragments de crânes humains, associés à cette construction, suggère l'existence d'installations proches des portiques d'Entremont ou de Roquepertuse. Au milieu de cette place, a été retrouvée une fondation carrée, placée dans l'axe de la grande halle, interprétée comme les restes d'un autel, où des sacrifices et des crémations ont été effectués. L'emplacement de ce bâtiment monumental, qui devait avoir une hauteur importante, n'est, lui non plus, pas fortuit, puisqu'il se trouve sur le point le plus élevé du plateau, exactement sur l'axe qui joint les deux portes de l'*oppidum*. Quelle fonction conférer à cette halle ? Une fonction religieuse n'est pas à exclure, même si aucun temple avec cette architecture n'est actuellement connu. Pourtant, avec le parallèle de l'ensemble monumental de Bibracte, il faut sans doute s'orienter vers celle d'une place publique, une version gauloise du *forum* italique, avec ce bâtiment à trois nefs qui pourrait remplir un rôle similaire à celui d'une basilique civile.

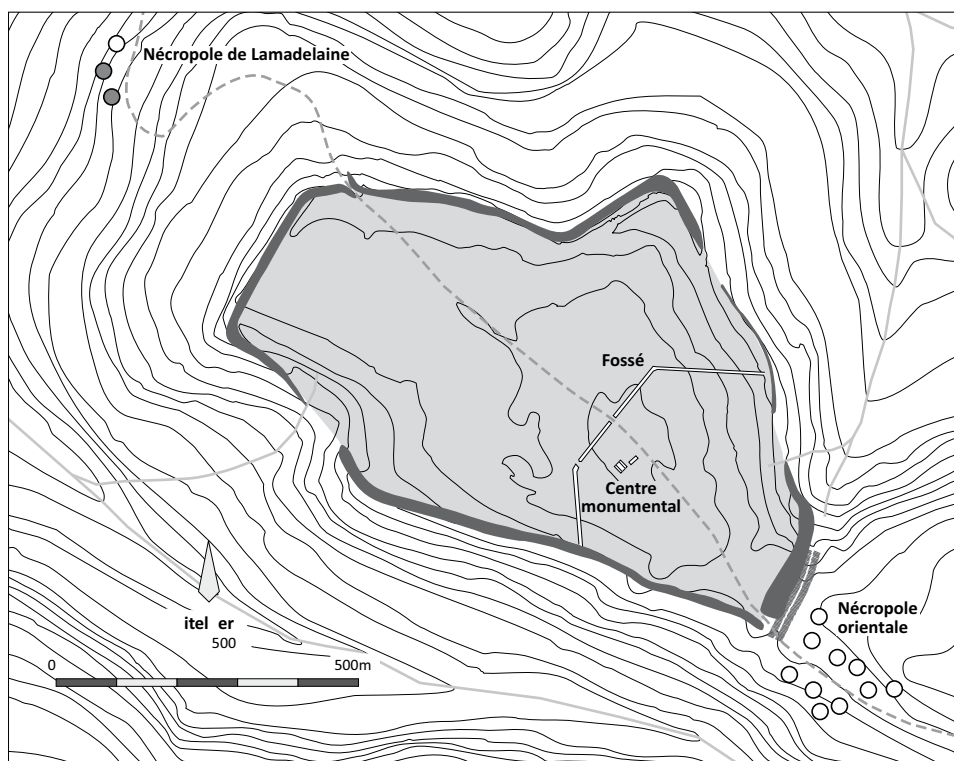


Fig. 2. Plan de l'*oppidum* du Titelberg avec l'emplacement des espaces publics (d'après Metzler *et al.* 2006).

17. Brunaux *et al.* 1985, 112.

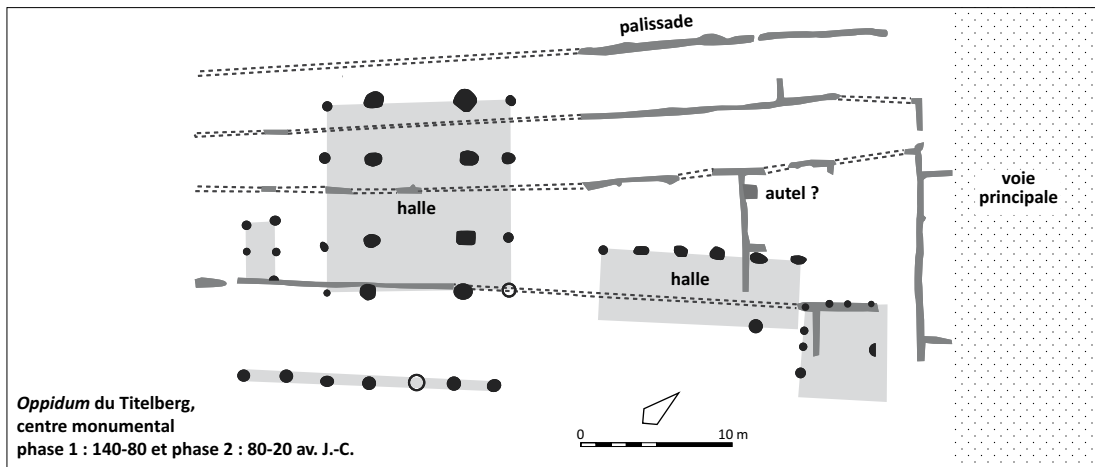


Fig. 3. Plan du centre monumental du Titelberg (d'après Metzler *et al.* 2006).

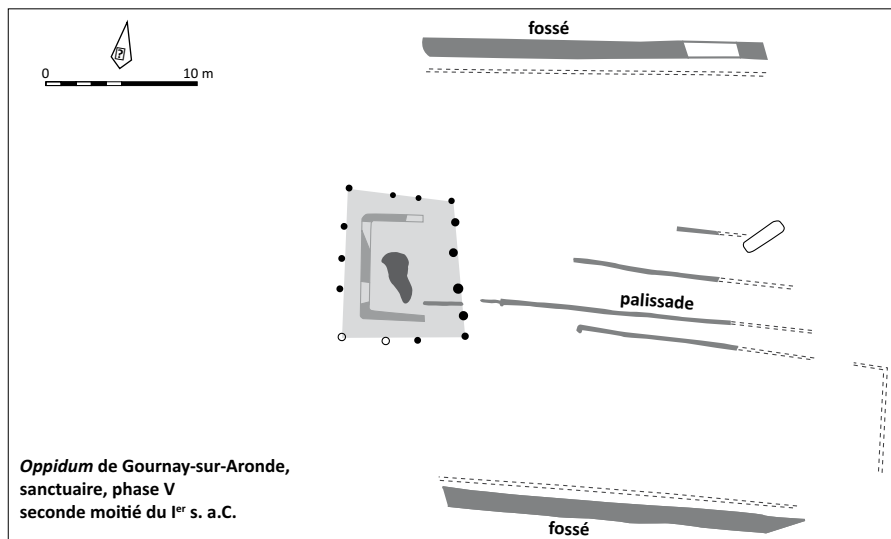


Fig. 4. Plan de la phase V du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, époque de l'*oppidum* (d'après Brunaux 1985).

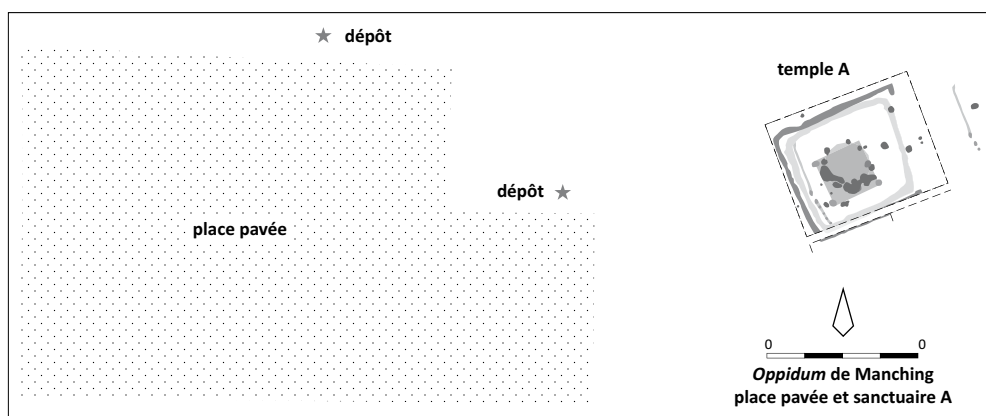


Fig. 5. Plan de la zone publique centrale de l'*oppidum* de Manching (d'après Sievers 1990).

## La zone publique centrale de l'*oppidum* de Manching

Un autre exemple intéressant est celui de l'*oppidum* de Manching en Bavière<sup>18</sup>. Les structures qui intéressent ce dossier sont beaucoup plus mal connues, car fouillées dans les années cinquante, mais elles nous révèlent que ce phénomène de places publiques n'est pas propre à la Gaule et qu'il existe également dans des zones beaucoup plus éloignées des influences romaines.

À Manching, au croisement des deux principales voies qui débouchent sur les portes à l'est et au sud, une grande place pavée, de 57 m de long pour environ 45 m de large, est bordée sur son côté oriental par un petit édifice circulaire ("temple A") de 6 m de diamètre, inscrit dans un enclos carré de 13 m de côté (fig. 5). Ce bâtiment a connu trois phases de construction entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. a.C. (La Tène B2 - La Tène D). Des dépôts d'armes, de pièces de harnachement et de récipients en bronze confirment sa fonction religieuse.

Cet aménagement est placé au centre du site, bien avant que ce dernier ne se pare d'un rempart et n'accède ainsi au statut d'*oppidum*. Le site ouvert possède déjà une organisation urbaine, dès le début du II<sup>e</sup> s. a.C., et la place, accolée au sanctuaire, devait en être un élément central.

## La zone publique centrale de l'*oppidum* de Corent

À Corent (Puy-de-Dôme), le centre de l'*oppidum* a fait l'objet de fouilles depuis le début des années 2000<sup>19</sup>. Elles ont permis de découvrir un sanctuaire monumental, fondé dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. Il se présente sous la forme d'un enclos palissadé de 43 m de côté, plus ou moins orienté selon les points cardinaux. Au début du I<sup>er</sup> s., il subit des modifications importantes : tout en gardant sa forme initiale, la palissade est remplacée par quatre portiques ouverts sur l'intérieur, qui amènent le site à une cinquantaine de mètres de côté. L'enclos renferme deux bâtiments, ainsi que des aménagements liés aux banquets, comme en témoigne la grande quantité d'amphores découverte. L'accès au sanctuaire se faisait à travers une tour-porche monumentale, qui peut être restituée avec une hauteur de 10 m.

Elle ouvrait sur une grande place vide de toute construction (fig. 6). Cette zone n'a pas encore été totalement fouillée, mais les sondages effectués à l'été 2010 permettent de proposer une première image. Elle était de forme carrée et atteignait une taille d'environ 60 m par 70 m de côté, soit une surface d'un peu plus de 4000 m<sup>2</sup>. Il est clair que cette organisation possédait une dimension scénographique, la grande tour porche du sanctuaire dominant l'ensemble de l'esplanade, et le regard, de n'importe quel endroit de cet espace, étant automatiquement attiré vers ce point.

Si, à Corent, les aménagements méridionaux et orientaux ne sont pas connus, au nord, en revanche, le secteur a été intensivement fouillé. La place est bordée par un vaste ensemble sur cour qui correspond sans doute à un complexe commercial et artisanal. Cette place, centre d'un *oppidum* gaulois, permet encore une fois de percevoir la similitude avec les places des villes romaines. La notion de *forum* vient tout de suite à l'esprit, même s'il faut bien se garder de transposer un concept romain sur une réalité gauloise.

## Bibracte, la Terrasse et l'ensemble basilical

Pour la *civitas* des Éduens, nous avons un riche dossier concernant les places publiques. Si l'*oppidum* de Decize auquel se réfère sans doute le texte de César reste actuellement totalement inconnu du point de vue de l'archéologie, nous avons davantage d'informations concernant Bibracte. La capitale éduenne a fait l'objet d'importantes fouilles au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s., avec une reprise au milieu des années quatre-vingt. Ces travaux ont permis de découvrir deux secteurs qui ont été interprétés comme des places publiques.

Il s'agit du lieu-dit "La Terrasse", encore connu sous le nom de "camp de Marc-Antoine", un enclos quadrangulaire défendu par un système de talus et de fossés, estimé à 110 m sur 92 m et qui, dans un premier temps, avait été interprété comme le lieu de stationnement des troupes romaines dans l'*oppidum* pendant la conquête<sup>20</sup>. L'espace, de plus d'un hectare

18. Sievers 1991.

19. Poux 2003, 2004, 2005, 2006a, 2006b, 2007, 2010, à paraître, Poux *et al.* 2008, Pioda 2010.

20. Goudineau & Peyre 1993.



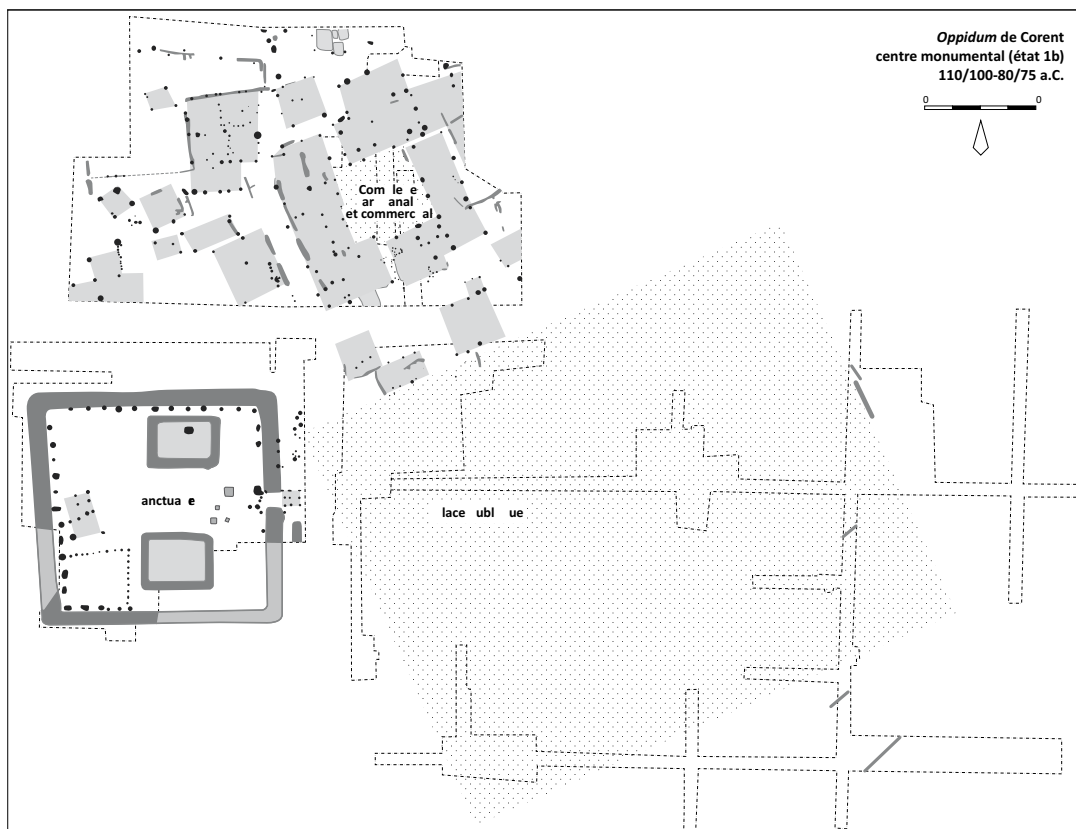


Fig. 6. Plan de la zone publique centrale de l'oppidum de Corent (d'après Poux 2010 et Pioda 2010).

de superficie, semble être totalement vide de constructions. Cet aménagement est accolé au sanctuaire romain, édifié dans ce secteur au 1<sup>er</sup> s. p.C. L'hypothèse a été avancée d'un lieu de rassemblement avec une forte connotation religieuse, mais dont le caractère sacré n'a pas laissé de trace pour la période gauloise. Elle est, par contre, envisageable à la période suivante avec la présence du *fanum* gallo-romain dont l'emplacement sera repris par une chapelle en l'honneur de saint Martin. Cette identification de lieux de réunion à caractère sacré doit beaucoup à l'interprétation proposée par K. Schwartz pour les *Viereckschanzen* allemandes, considérées comme des sanctuaires celtiques<sup>21</sup>.

Une des principales caractéristiques de ces sites est précisément la forme de l'enclos, carré, d'environ un hectare de superficie et très pauvre en mobilier archéologique. Pourtant, actuellement, le plupart des chercheurs allemands s'accorde à voir, dans ces *Viereckschanzen*, l'équivalent de nos habitats ruraux, c'est-à-dire des fermes avec des niveaux hiérarchiques variés. La comparaison avec la Terrasse de Bibracte n'a alors plus de raison d'être. L'interprétation comme ferme est ici naturellement exclue, vu la situation topographique de cet aménagement placé au sommet du Mont-Beuvray. Une nouvelle pièce est à ajouter au dossier : les fouilles réalisées en 2010 par Otto Urban, de l'université de Vienne, sur le secteur du Porrey<sup>22</sup>. Les remparts qu'il y a sondés, présentent de grandes ressemblances avec ceux connus à la Terrasse et, de plus, ils sont placés exactement sur la même courbe de niveau. L'hypothèse a ainsi été avancée que ces deux éléments de fortification appartiennent à un seul et même ensemble. Cela pourrait par ailleurs expliquer l'absence de talus sur le côté oriental de l'"enclos de la terrasse" qui n'est indiqué sur aucun des plans du secteur. On constate donc que l'interprétation du lieu de rassemblement reste bien fragile.

La seconde "place publique" est située au centre de l'oppidum, dans le secteur dit de la "Pâturage du couvent". Les fouilles hongroises de l'université de Budapest, dirigées par Miklos Szabó, ont mis en évidence la présence d'un grand

21. Schwartz 1959, 1962 et 1975 ; Buchenschutz & Olivier 1989 ; Wieland 1999 ; Nicolai 2009.

22. Urban 2010.

bâtiment à colonnes de plan basilical<sup>23</sup>. Il s'agit d'un édifice romain, mesurant 24 m x 14 m, soit approximativement 71 pieds sur 41. L'espace central est entouré de 4 par 8 colonnes dont la base était en calcaire. À l'est de cette construction se trouve un espace vide de 21,50 m de côté, interprété comme une place, cernée au moins sur trois côtés par plusieurs pièces plus modestes. La construction de cet édifice se place dans une fourchette relativement bien datée, entre 50 et 30 a.C. soit au lendemain de la guerre des Gaules, et son abandon vers 20 a.C. Ses caractéristiques architecturales ont incité les fouilleurs à le comparer à un *forum*.

Cette interprétation, tout à fait attrayante, ne fait pourtant pas l'unanimité parmi les archéologues romains. Si la restitution d'une basilique est acquise, c'est la fonction de l'ensemble monumental qui peut poser problème. Ainsi J.-Y. Marc met en doute la fonction civique de l'ensemble<sup>24</sup>. Il attire l'attention sur le devenir de cet édifice, qui laisse place très peu de temps après à un édifice privé, une *domus*, succession rare, voire exceptionnelle dans le monde romain. De la même manière, la faible taille des pièces suggère plutôt une destination privée. Enfin, la mise en place d'un *forum* est difficile à concevoir en dehors du cadre juridique du droit latin, comme le montre l'évolution de la Narbonnaise et de la Cisalpine. J.-Y. Marc y verrait plutôt une basilique liée à un édifice privé de type *domus*, selon le modèle récemment étudié par P. Gros<sup>25</sup>.

Nous sommes donc confronté à deux interprétations, l'une liée au domaine public, l'autre à la sphère privée. Mais, quelle que soit la fonction de cet ensemble monumental, nous nous trouvons en face d'une construction importée du monde romain, qui possède un indéniable rôle de représentation et qui montre l'influence grandissante de Rome sur les structures politiques et sociales gauloises. L'existence d'ensembles monumentaux, comme ceux du Titelberg ou de Corent, dont le statut public ne fait pas de doute, inciterait à rattacher l'ensemble basilical à la même série, mais si, dans les autres exemples connus, l'architecture et sans doute aussi l'organisation générale sont clairement celtiques, la basilique de Bibracte

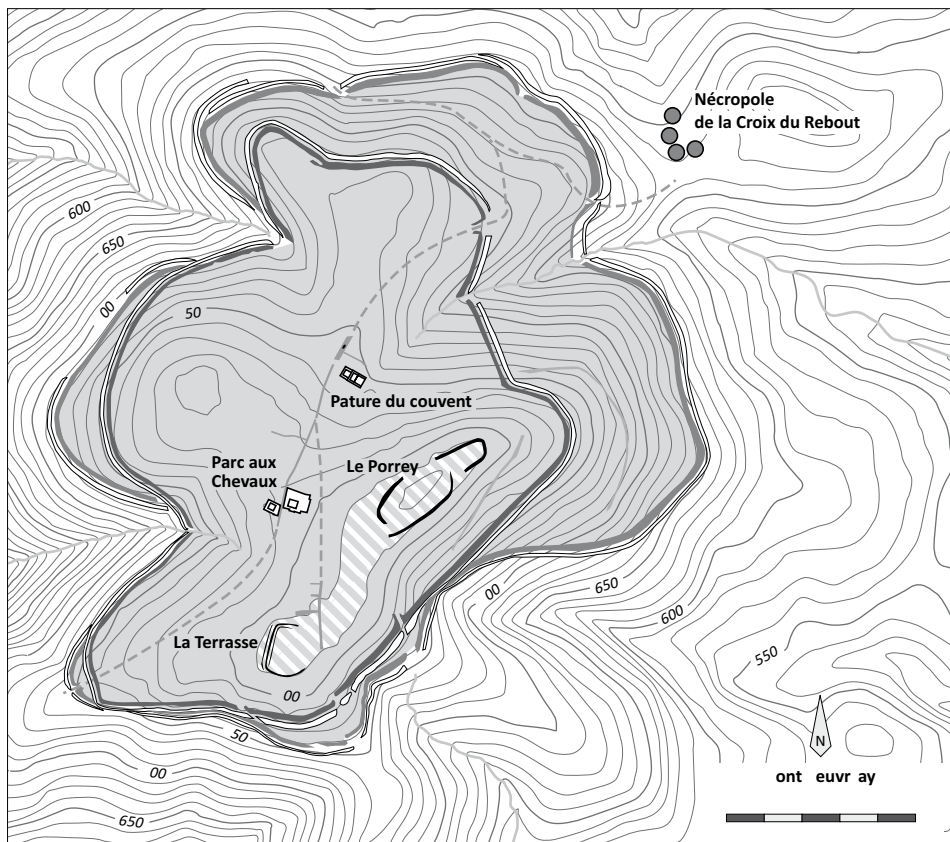


Fig. 7. Plan de l'*oppidum* de Bibracte avec l'emplacement des zones publiques (documentation Bibracte 2010).

23. Szabó 2007 et 2008.

24. Marc 2012.

25. Gros 2004.

apporte une nouveauté, celle de l'utilisation d'un modèle architectural romain. Une autre différence doit être notée, c'est la chronologie des différents aménagements : pour Manching, Corent et le Titelberg, la planification et la réalisation de ces zones publiques datent de la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. – et encore plus haut en ce qui concerne Manching – soit d'un bon demi-siècle avant la conquête. Ils peuvent, par ailleurs, être mis en relation avec les débuts de l'*oppidum*. Il en va tout autrement à Bibracte, où l'ensemble monumental se place au lendemain de la conquête, c'est-à-dire dans un contexte totalement différent.

## CONCLUSION

Il semble indéniable que les places publiques forment un des éléments constitutifs des grands *oppida* de Gaule et du monde celtique, du moins ceux qui peuvent prétendre au statut de ville. Actuellement on peut proposer l'existence d'espaces publics dans les *oppida*, organisés autour d'un sanctuaire et d'une esplanade, mais sans autres monuments publics clairement identifiables, sauf peut-être des aménagements (provisoires ?) liés au vote. Ces espaces pouvaient accueillir des manifestations à caractère public qui n'avaient pas leur place dans le *téménos*, telles que les assemblées à caractère politique ou les élections, mais aussi des foires ou des marchés, comme le montrent bien les deux exemples de Corent et du Titelberg. Ces espaces publics correspondent, dans la plupart des cas, à l'aménagement le plus ancien de l'*oppidum* et ils ont un rôle dans la fondation de la ville gauloise<sup>26</sup>. Et ceci est vrai non seulement pour la Gaule, mais aussi pour les *oppida* plus orientaux, comme celui de Manching en Bavière. La ville gauloise n'est pas, dans ce domaine, très différente de la ville méditerranéenne, à l'image de la société gauloise qui possédait une parenté indéniable avec celle de la Rome républicaine. La mention chez César d'un *forum* dans l'*oppidum* d'Avaricum va dans ce sens. Le choix du terme n'est pas anodin. Si aucune des fonctions proches de celles du *forum* latin n'était associée à cet espace, César n'aurait pas eu besoin de le distinguer des autres espaces ouverts du site et qu'il nomme simplement *loca patentiora*, c'est-à-dire littéralement "places (ou espaces) plus larges". Il n'est cependant pas nécessaire d'utiliser couramment une terminologie latine, bien trop connotée, surtout dans la recherche archéologique classique, mais il est indéniable que les principaux *oppida* celtiques possédaient un espace public, sans doute consacré, placé de manière centrale dans le site, et dans lequel s'exerçaient des activités politiques, religieuses et commerciales. L'origine de ces espaces de réunion est à rechercher dans la tradition celtique elle-même, plutôt que dans une quelconque influence méditerranéenne.

26. Fichtl *et al.* 2000.

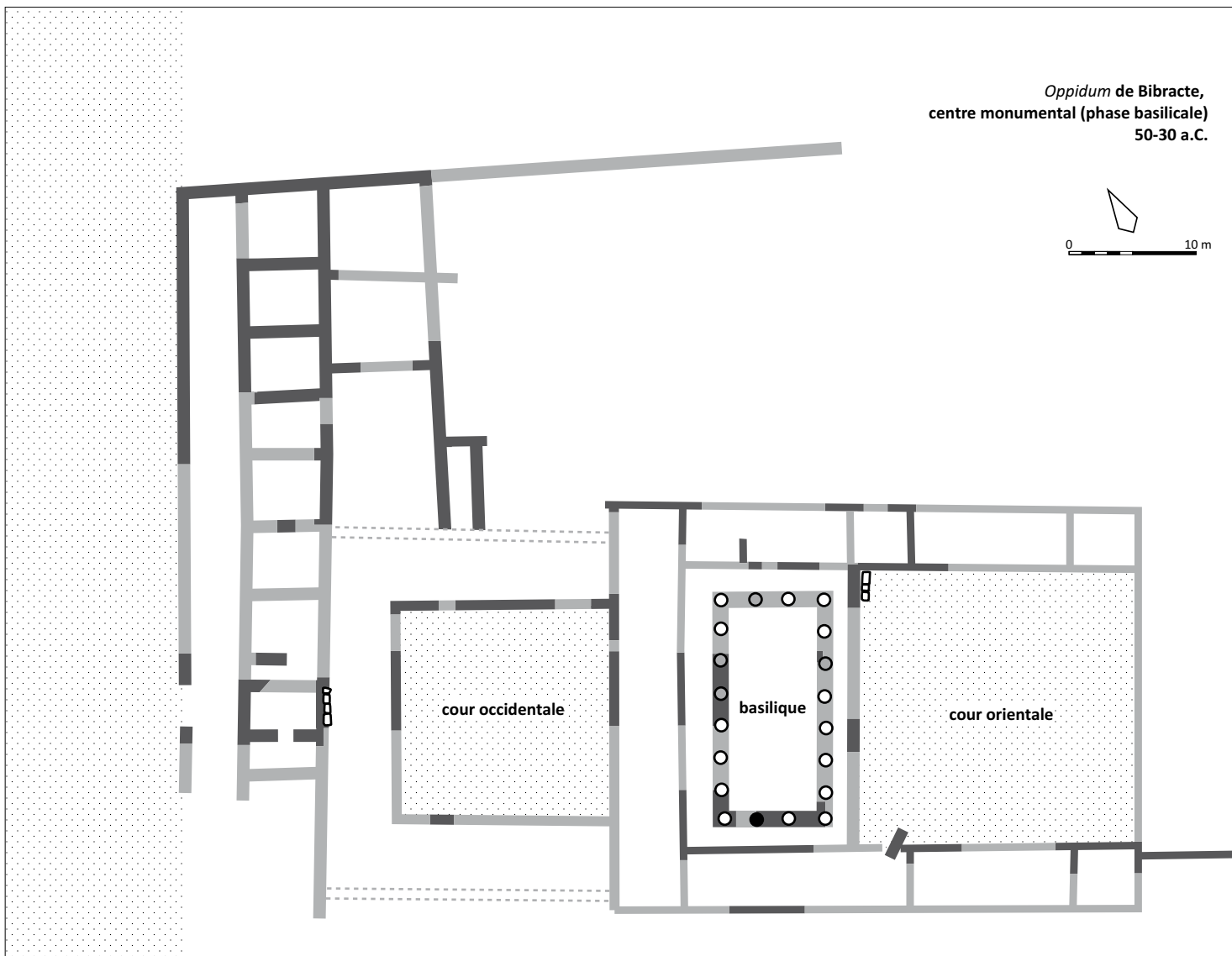


Fig. 8. Plan de la basilique et du *forum* de Bibracte (d'après Szabo 2008).

## Sources antiques

- César, *Guerre des Gaules, livres I-IV*, traduction L.-A. Constans, Les Belles Lettres, Paris, 1926.
- César, *Guerre des Gaules, livres V-VIII*, traduction L.-A. Constans, Les Belles Lettres, Paris, 1926

## Références bibliographiques

- Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez De Soto et P. Maguer, éd. (2009) : *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international AFEAF, Chauvigny, 2007*, Chauvigny.
- Brunaux, J.-L., éd. (1991) : *Les Sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen, actes du colloque de Saint-Riquier, 8-11 novembre 1990, Archéologie aujourd'hui/Dossiers de protohistoire*, 3, Paris.
- Brunaux, J.-L., P. Méniel et F. Poplin (1985) : *Gournay. I, Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, RAPic, numéro spécial 4, Amiens.
- Buchsenschutz, O. et L. Olivier, éd. (1989) : *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque AFEAF, Châteaudun, Paris, 1985*.
- Cébeillac-Gervasoni, M., L. Lamoine et Fr. Trément, éd. (2004) : *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Clermont-Ferrand.
- Dupre Raventos, X., S. Ribichini et St. Verger, éd. (à paraître) : *Saturnia Tellus, Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Coll. EFR, Rome.
- Fichtl, St. (2010) : "Les places publiques dans les oppida", dossier : Les premières villes celtiques, *L'Archéologue* 108, juin-juillet, 36-40.
- Fichtl, St., J. Metzler et S. Sievers (2000) : "Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation", in : Guichard *et al.* 2000, 179-186.
- Goudineau, Chr., éd. (2006) : *Religion et société en Gaule*, Paris.
- Goudineau, Chr. et Chr. Peyre (1993) : *Bibracte et les Éduens*, Paris.
- Gros, P. (2004) : "La basilique dans la maison des notables", in : Cébeillac-Gervasoni *et al.* 2004, 311-328.
- Guichard, V., S. Sievers et O. H. Urban, éd. (2000) : *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer = Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse, colloque, Glux-en-Glenne, 1998, Bibracte 4, Centre archéologique européen du Mont Beuvray*, Glux-en-Glenne.
- Haffner, A. et S. von Schnurbein, éd. (2000) : *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen, colloque du DFG-Schwerpunktprogramm "Romanisierung", Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte* 5, Trèves.
- Haselgrove, C., éd. (2006) : *Les mutations de la fin de l'âge du Fer, actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005, Bibracte 12/4, Celtes et Gaulois : l'archéologie face à l'Histoire* 4, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne.
- Lambot, B. (1991) : "Quelques aspect funéraires et cultuels chez les Rèmes", in : Brunaux 1991, 66-78.
- Lambot, B. et P. Méniel (2000) : "Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional", in : Verger 2000, 7-139.
- Le Brun-Ricalens, F., L. Brou, Fr. Vallotteau, J. Metzler et C. Gaeng (2005) : *Les collections du musée national d'histoire et d'art, vol. 1 : Préhistoire et Protohistoire au Luxembourg*, Luxembourg.
- Mantel, E., éd. (1997) : *Le Sanctuaire de Fesques : "le Mont du Val aux Moines"*, Seine-Maritime, Nord-Ouest Archéologie 8, Berck-sur-Mer.
- Marc, J.-Y. (2012) : "Un excès de la romanisation ? L'identification dans les villes gauloises de monuments civiques romains", in : Reddé 2012.
- Metzler, J. (1995) : *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg : zur Continuität zwischen der spätkeltischen und der frühbrömischer Zeit in nord Gallien*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'histoire et d'Art, 3, Luxembourg.
- Metzler, J. et C. Gaeng (2005a) : "Le Fossé d'enclos du centre public de l'oppidum du Titelberg", in : Le Brun-Ricalens *et al.* 2005, 212-215.
- et C. Gaeng (2005b) : "Le sanctuaire du Titelberg", in : Le Brun-Ricalens *et al.* 2005, 216-221.
- Metzler, J., R. Bis, C. Gaeng et P. Méniel (2000) : "Vorbericht zu den Ausgrabungen im keltisch-römischen Heiligtum auf dem Titelberg", in : Haffner & Schnurbein 2000, 431-445.
- Metzler, J., C. Gaeng et P. Méniel (2006a) : "Religion et politique : l'oppidum trévire du Titelberg (Luxembourg)", in : Goudineau 2006, 190-202.
- Metzler, J., P. Méniel et C. Gaeng (2006b) : "Oppida et espaces publics", in : Haselgrove 2006, 222-224.
- Nicolai, C. von (2009) : "La question des Viereckschanzen d'Allemagne du Sud revisitée", in : Bertrand *et al.* 2009, 254-280.
- Pioda, St. (2010) : "Corent, voyage au cœur d'une ville gauloise", *Archéologia*, 483, décembre 2010, 24-35.
- Poux, M. (2006a) : "Religion et société : le sanctuaire arverne de Corent", in : Goudineau 2006, 116-134.
- (à paraître) : "Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante", in : Dupre Raventos *et al.* à paraître.
- , éd. (2003) : *Corent Festins et pratiques religieuses (III), Corent, Veyre-Monton (63)*, Rapport de fouille 2003, SRA Clermont-Ferrand.
- , éd. (2004) : *Corent Festins et pratiques religieuses (IV), Corent, Veyre-Monton (63)*, Rapport de fouille 2004, SRA Clermont-Ferrand.

- , éd. (2005) : *Corent. Oppidum et sanctuaire (I), Corent, Veyre-Monton (63)*, Rapport de fouille 2005, 2 vol., SRA Clermont-Ferrand.
- , éd. (2006b) : *Corent. Oppidum et sanctuaire (II), Corent, Veyre-Monton (63)*, Rapport de fouille 2006, SRA Clermont-Ferrand.
- , éd. (2007) : *Corent. Oppidum et sanctuaire (III), Corent, Veyre-Monton (63)*, Rapport de fouille 2008, SRA Clermont-Ferrand.
- , éd. (2010) : *Corent. Corent et Veyre-Monton (63)*, Rapport de fouille 2010, SRA Clermont-Ferrand.
- Poux, M., M. Demierre, R. Guichon et A. Pranyies (2008) : "Corent, petite 'Pompéi arverne'", *L'Archéologue*, 95, avril-mai 2008, 4-11
- Reddé, M., éd. (2012) : *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte 21/1, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne.
- Schwarz, K. (1959) : *Atlas der spatkeltischen Viereckschanzen Bayerns*, Munich.
- (1962) : "Zum Stand der Ausgrabungen in der spatkeltischen Viereckschanzen von Holzhausen", *Jahresber. der bayer. Bodendenkmalpflege*, 22-77.
- (1975) : "Die Geschichte eines keltischen Temenos im nördlichen Alpenvorland", in : *Ausgrabungen in Deutschland 1*, Mayence, 324-358.
- Sievers, S. (1991) : "Armes et sanctuaires à Manching", in : Brunaux 1991, 146-155.
- Szabó, M. et L. Timar (2008) : "Lieux publics et économie de l'oppidum", *Acta Archaeologica*, 69-1, 55-77.
- Szabó M., L. Timar et D. Szabó (2007) : "La basilique de Bibracte : un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37-3, 389-407.
- Urban, O. (2010) : "Le Porrey", in : *Rapport annuel d'activité scientifique 2010 de BIBRACTE*, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 63-86.
- Verger, St. (2000) : *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France), table ronde, Rome*, Coll. EFR, 1997, Rome.
- Wieland, G., éd. (1999) : *Keltische Viereckschanzen. Einem Rätsel auf der Spur*, Stuttgart.



# *Forum* et structures civiques dans les Gaules : les témoignages écrits

Monique Dondin-Payre

**É**tant donné l'envergure juridique qu'on confère au mot *forum*, par les bâtiments qui lui sont associés et les fonctions qu'on lui attribue, il est approprié de s'interroger sur un éventuel lien entre l'attestation de l'existence de cet équipement et la nature juridique des lieux où il est implanté. Le premier critère à prendre en considération est le statut de la cité dans le territoire de laquelle le *forum* se situe.

## LE STATUT DE LA *CIVITAS*

La constitution d'un territoire conquis en province s'accompagne obligatoirement d'un découpage de celui-ci en cités (*ciuitates*), qui constituent le seul échelon intérieur des provinces. Ces cités ne sont pas des villes mais des territoires, désignés d'après un peuple, un de ceux qui y étaient implantés (cité "des Rèmes" et non "de Reims", cité "des Nerviens" et non "de Bavai"). Ce n'est pas le lieu ici de détailler le processus (connu comme la "municipalisation")<sup>1</sup>, mais plusieurs jalons essentiels doivent être mis en place.

La Narbonnaise, d'une part, et les Trois Gaules (Belgique, Lyonnaise, Aquitaine), de l'autre, présentent des cas de figure différents. Il est relativement contingent pour notre sujet que la première soit une province sénatoriale prétorienne et les autres des provinces impériales de même niveau. Mais dans la première, créée presque un demi siècle (années 70 a.C.) avant les trois autres (fin du 1<sup>er</sup> s.), des colonies nombreuses ont été (re)fondées dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. (Narbonne, Arles, Fréjus...) alors que les *Tres Galliae* ne comportent au départ que des cités pérégrines, soit libres soit fédérées, César ayant tenu à épargner les peuples vaincus en leur évitant le statut de cités stipendiaires<sup>2</sup>. Les cités de Narbonnaise qui n'avaient pas été fondées comme colonies (romaines) devinrent en bloc colonies (latines honoraires) quand César, dans les années 50, dota la province entière du droit latin ; la même mesure fut appliquée aux Trois Gaules par Claude (milieu du 1<sup>er</sup> s. p.C.). Le droit latin a comme principal effet de donner, à leur sortie de charge, la citoyenneté romaine à tous les magistrats qui n'en jouissaient pas. Les conséquences furent plus marquantes dans les Trois Gaules qu'en Narbonnaise, car cette dernière province comptait déjà de nombreux citoyens romains dont le statut individuel ne fut pas affecté ; quand les cités latines y devinrent colonies romaines, une minorité de citoyens dut être concernée : les *Domitii*, les *Fabii*, les *Pompeii*, les *Valerii* qui y sont attestés témoignent de l'accord précoce de la citoyenneté à ceux qui, ayant appuyé la conquête romaine, ont été promus citoyens romains grâce à l'intercession des généraux et des magistrats.

Parallèlement, dans chaque cité, quel que soit son statut, les hommes libres sont enregistrés officiellement, *quelle que soit leur condition civique individuelle* ; ils sont citoyens, au niveau local dit-on, c'est-à-dire qu'ils participent à la vie publique de leur cité. Le fonctionnement de cette vie publique passe par des assemblées et des magistrats, tous statuts civiques confondus. Les assemblées sont le peuple/*populus* – hommes libres enregistrés dans la cité –, et les décurions – représentants cooptés, ils constituent la curie, désignée aussi comme l'ordre/*ordo* (sous-entendu des décurions), ou le sénat/

1. Le terme "municipalisation" est traditionnellement utilisé pour désigner ce processus, bien que les cités concernées aient des statuts divers, et non uniquement celui de *municipium* (Jacques 1990 ; Raepsaet-Charlier 1998).

2. Rappel : les cités se divisent en deux catégories : pérégrines et "romaines". À l'intérieur de la première elles sont libres, fédérées ou stipendiaires. Les cités "romaines" (terme inadéquat puisque toutes les cités le sont dans l'empire) sont des municipales (il en existe en Narbonnaise mais aucun dans les Trois Gaules) ou des colonies ; ces colonies sont romaines (fondées en y installant des citoyens romains, sur des terres prises aux indigènes) ; il y en a plusieurs en Narbonnaise, uniquement Lyon dans les Trois Gaules) ou latines/honoraires (deviennent colonies par promotion). Les hommes libres qui y sont inscrits officiellement sont tous citoyens romains dans les colonies déduites ou honoraires, le deviennent peu à peu par le droit latin dans les colonies latines (Jacques 1990 ; Raepsaet-Charlier 1998 ; Dondin-Payre 2004).



*senatus*–. Les magistrats parcourent une carrière/*cursus*, dont les étapes, qui varient dans le détail, sont plus ou moins bien attestées selon les cités et les provinces (édiles, questeurs, duum- ou quattuorvirs...)³. Les deux citoyennetés, romaine et “locale”, sont bien évidemment compatibles mais ne se recouvrent absolument pas. Un citoyen romain ne peut exercer ses droits qu’à Rome ; les citoyens enregistrés officiellement dans les cités, quel que soit leur statut individuel – pérégrin ou citoyen romain –, participent à l’administration de leur cité. Ils assistent aux assemblées, qui se tiennent au chef-lieu de la cité et contribuent au choix des magistrats qui siègent dans le même lieu.

Une cité n’est pas une ville, mais un territoire, dénommé sans doute d’après le peuple principal qui y est installé avec une capitale ou chef-lieu (*caput ciuitatis*). Cette agglomération est choisie par Rome pour y implanter l’administration de la cité ; aucune agglomération n’est intrinsèquement capitale de cité : elle ne l’est que par la décision de Rome d’y faire siéger les assemblées et les magistrats et, si Rome transporte le siège des institutions civiques, la capitale change. La capitale n’étant définie que par sa fonction, certaines des agglomérations du territoire peuvent être plus importantes qu’elle par les traces archéologiques ; il n’y a pas lieu de s’en étonner, et il faut toujours garder à l’esprit que la capitale l’est par décision administrative, non pour des raisons matérielles.

Le territoire civique, dont la superficie ne dépend que des décisions prises par Rome en fonction de la situation antérieure à la conquête et de ses intérêts, n’est, en effet, pas dépourvu de groupements urbanisés. Il convient, à ce stade, de revenir sur l’expression “agglomération secondaire” qui jouit aujourd’hui d’une faveur unanime⁴. Elle a été forgée dans les années 1980 par Chr. Goudineau et P.-A. Février⁵ sous le libellé parfaitement adéquat : “les villes secondaires” ; ainsi formulée, elle permettait de conserver le mot ville dans son acception moderne – un espace bâti –, tout en différenciant la ville-capitale de toutes les autres villes du territoire. Elle a été transformée par les inventeurs eux-mêmes en “agglomérations secondaires” ; cette modification en apparence anodine, en accolant l’adjectif dévalorisant “secondaire” à “agglomération”, laisse à penser qu’il existe entre les localités une hiérarchie qui se traduirait par un statut particulier de certaines d’entre elles puisque les autres leur sont inférieures. “Agglomération” ou “ville secondaire” sont les seules dénominations appropriées pour les implantations humaines où qu’elles se trouvent sur le territoire de la cité.

### FORUM ET STATUT CIVIQUE

Abordons maintenant la relation entre ce cadre institutionnel et l’attestation d’un *forum*. La présentation canonique est que le *forum* est le “centre de la cité gallo-romaine”, et qu’il est, en Gaule, tripartite du point de vue architectural : une place, une basilique, un temple⁶.

Ces affirmations, qui semblent sans gravité, ont en fait des implications lourdes.

D’une part :

– on n’a de *forum* qu’au chef-lieu, centre de la cité ;

– donc on n’a pas de *forum* dans les agglomérations du territoire ;

– par conséquent la mise en évidence par l’archéologie d’un *forum* impliquerait qu’on se trouve dans la capitale d’une cité latine ou romaine.

D’autre part, et en contradiction partielle :

– la présence des trois éléments – place délimitée, basilique, temple –, ou même de deux éléments combinés (place/temple, place/basilique) révèle l’existence d’un *forum*. L’“identification” de la plupart des *fora* repose sur ce présupposé qui a été adapté, en incluant par exemple l’attestation de cryptoportiques, qui, par rapprochement avec Arles, est considérée comme preuve de la réalité d’un *forum* en surface (Reims⁷).

La problématique n’est pas aussi simple.

3. Jacques 1990 ; Raepsaet-Charlier 1998 ; Dondin-Payre 1999, 127-230.

4. Voir parmi d’autres Mangin & Tassaux 1992.

5. Goudineau & Février 1980.

6. Beck & Chew 1989, 40 ; récemment Tassaux & Sablayrolles 1999 ; Provost 2006.

7. Neiss 1984.

En premier lieu, de même que Ville renvoie à Rome et ville à tout habitat urbain organisé, *forum* a plusieurs significations. Le mot signifie “espace libre” sans présager de sa destination : funéraire, commerce, vie publique, ornemental, c’est un lieu de rencontres et d’échanges<sup>8</sup>. C’est la raison pour laquelle il renvoie souvent à un marché, et pourquoi plusieurs villes se nomment *Forum* + un déterminatif : elles sont nées parce que leur situation les rendait propices aux échanges et elles se sont développées. Elles sont nombreuses ; on peut citer, au hasard : *Forum Appii* (San Donato en Ombrie), *Forum Cornelii* (Imola en Cispadane), *Forum Livii* (Forlì, en Cispadane), *Forum Neronis* (en Narbonnaise = Lodève ? ; ou, selon les auteurs, Carpentras ? Forcalquier ?), *Forum Julii* (Fréjus, en Narbonnaise), *Forum Segusiauorum* (Feurs en Lyonnaise). Par rapprochement avec Le *Forum*, celui de Rome, celui où se déroulent la vie politique et les cérémonies publiques spectaculaires de la République et de l’Empire, couvert de bâtiments symboliques du pouvoir et de l’exercice de la citoyenneté, tous les *fora* ont été considérés comme des places destinées à la vie publique officielle, civile ou religieuse ; par conséquent, la mention d’un *forum* reflèterait un rôle de la localité dans ce domaine.

On a identifié ou proposé d’identifier un *forum* dans de multiples agglomérations des Gaules ; toutefois, il conviendrait d’analyser précisément les indices archéologiques qui ont conduit à chaque identification. Le seul *forum* indubitable des Gaules du nord, à tout le moins le seul correctement documenté, est celui de Bavay, *Bagacum*, capitale de la cité des Nerviens, en Gaule Belgique. Fondée *ex nihilo* par Rome, la ville se développa aisément grâce à sa situation privilégiée qui en fit un nœud de voies de communications. Le *forum*, mis à jour par des bombardement lors de la Deuxième Guerre mondiale, est considéré comme un des plus grands de l’Occident romain<sup>9</sup> ; cette affirmation doit être prise avec la prudence qu’impose la méconnaissance de la plupart des autres ; sa taille n’est pas étonnante en elle-même puisque Rome, pouvant organiser la ville à son gré, a naturellement prévu un large espace pour ce centre de la vie civique. Deux ensembles se sont succédés, de conception similaire : un rectangle de 240 m x 110 m, entouré d’un portique qui délimite une esplanade de 100 m x 60 m, une basilique de 98 m de long, et, sur un petit côté une place plus petite dite “place du temple”. Le réseau de voirie étant inconnu, on ignore s’il est ortho normé, tracé considéré comme solidaire du *forum* parce que les deux éléments sont des importations exogènes romaines.

Les attestations textuelles de *forum* sont très peu nombreuses en Gaules. L’archéologie et les textes ne se recourent que pour Arles<sup>10</sup> ; à Vaison le *forum*, cité par une inscription, situé sans doute sous la ville moderne, est inconnu<sup>11</sup> ; à Narbonne il aurait été repéré sous l’actuel collège Victor Hugo, mais le seul indice est une partie identifiée de temple romain, or ces monuments sont attendus et multiples dans une capitale de cité, capitale de province<sup>12</sup>. Ces trois mentions concernent

8. Festus, Müller : 84 : *Forum (...) negotiationis locus ut forum Flaminium, forum Iulium ab eorum nominibus qui ea fora constituenda curarunt* ; la *lex Rubria* prise au milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C., pour régler la municipalisation de la plaine du Pô juxtapose *o(ppidum)*, *m(unicipium)*, *c(olonia)*, *p(raefectura)*, *u(icus)*, *c(onciliabulum)*, *c(astellum)* *i(territorium)ue*, *CIL*, I, 592 = XI, 1146 = *AE*, 1987, 395 et 1991, 709 et 1993, 726 ; *FIRA*, I<sup>2</sup>, 19.

9. Crançon 2009.

10. *CIL*, XII, 5805 : [...] *Nicaea [...] probante Ves... statuamque (?) in foro* ; *CIL*, XII, 697 = *AE*, 1965, 270 = *ILGN*, 109, Arles/*Arelate*. *C(aius) Iunius Priscus Iiu[ir] quinquen[nalis] cand(idatus) Arelate[nsium] item flam[en] Augustallis [postq(uam)] podi[um] cum [ia]muis et signum Nept[uni] a[rgenteu]m rei publicae pollic[itu]s erat [sestertium] CC d[e] suo adie[ct]is IV a[et]nea signa[rum] faci[en]da curauit [du]orum dierum [operas] sc[en]fic[as] [uenati]onem edidit decur[ionibus] epulum in XIII [trich]n[is] XXXIII [biclin]is florensibus it[em] corp[or]ibus it[em] IIIII [uir]is Aug[ustalibus] epulum secun[dum] disciplinam mores[que] dedit, 69 p.C., “Caius Junius Priscus, duumvir quinquennial candidat des Arlésiens, flamme augustal, après qu’il ait promis [avant son élection] un podium [l’inscription vient du podium de l’amphithéâtre] avec des portes, et une statue en argent de Neptune, promises à la république (= la collectivité), ajouta, de son propre chef, 200 000 sesterces, grâce auxquels il fit faire 4 statues en bronze ; il fit donner pendant deux jours des œuvres scéniques [au théâtre] et une chasse [à l’amphithéâtre] ; il offrit un banquet aux décurions sur 14 *trichinia* [lits à 3 places] et 34 *biclinia* [lits à 2 places], et il donna un repas aux *forenses*, aux membres des corporations et aux sévirs augustaux, conformément à la règle et aux coutumes.”*

11. *CIL*, XII, 1283, *Vasio/Vaison, Voconces (chef-lieu) : Genio forensi Calomallus Vas(tensium) tabul(arius)*, “Pour le Génie du forum, Calomallus archiviste des Vaisonnais”.

12. *CIL*, XII, 4333 ; voir *AE*, 1964, 187 ; 1980, 609 ; 2007, 145, *Narbo Martius/Narbonne*, capitale de la province de Narbonnaise : *T(it) Statilio Taur[fo] L(ucio) Cassio Longino co(n)s(ulibus) X K(alendas) Octobr(es) numini Augusti uotum susceptum a plebe Narbonensium in perpetuum quod bonum faustum felixque sit Imp(eratori) Caesari diui f(ilio) Augusto p(at)ri p(at)riae (...) coniugi liberis gentique eius senatui populoque Romano et colonis incolisque c(oloniae) I(uliae) P(aternae) N(arbonensis) M(artii) qui se numini eius in perpetuum colendo obligauerunt plebs Narbonensium aram Narbone in foro posuit ad quam ... Autel dédié, le 22 sept. 12-13 p.C., à “l’empereur César Auguste, fils de César divinisé, père de la Patrie (...), son épouse, ses enfants et sa lignée, au Sénat et au peuple romain, aux colons et à ceux qui sont domiciliés dans la *colonia Iulia Paterna Narbonensis Martii* (...) qui se sont engagés à honorer sa puissance divine par un culte perpétuel. La plèbe de Narbonne a placé sur le forum un autel, auprès duquel ...” (ensuite sont définies les modalités de célébration du culte impérial).*

des chefs-lieux de cité, où se déroule la vie publique, où se tiennent les assemblées, où siègent les magistrats, où officient les prêtres publics ; il eût été inimaginable qu'un lieu n'y incarne pas l'administration civique et la religion de l'empire<sup>13</sup>.

La seule citation de *forum* dans les Trois Gaules illustre le cas exactement inverse : en Aquitaine, dans le bourg actuel de Vendœuvres-en-Brenne (dép. de l'Indre), sur le territoire de la cité des Bituriges Cubes, parmi des vestiges repérés au XIX<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>, une pierre, dont il subsiste la partie droite, porte une dédicace où le mot FORO figure à l'avant-dernière ligne<sup>15</sup> (fig. 1).



ET•DEAE  
VE•VICANOR

ER•IIVIR•BIS•FLAM  
T•EX•DECRETO•ORDIN  
VG•BASILICAM•CVMSV  
ASILICAS•DIRIBITORIA•POR  
ET A FORO•ADEVNTVR  
M•POSVERVNT

Fig. 1. La dédicace de Vendœuvres-en-Brenne (CIL, XIII, 11151).

Le texte a été restitué par rapprochement avec plusieurs autres documents similaires, notamment deux de Nérès, dans l'Allier, à 10 km au SSE de Montluçon, dans la cité des Bituriges Cubes, qui, fragmentaires, donnent, combinés, l'intitulé suivant : *Numinibus Aug. et Nerio deo usibusq. r. p. Bit. Cub. et uic. Ner., L. Iul. Equestris fil. Equester Iiuir. II, flam. Rom. et Aug., itemque flamen p[ro]u. Aquitanicae ? et Lucii Iulii Equestris fili Cimber et Equester flamines Rom. et Aug., diribitoria, tabernas, porticus, quibus fontes Nerii et thermae publicae cinguntur cum omnibus suis ornamentis ob honor. flamonis [consummauerunt] ou [obtulerunt]* : “Pour les puissances divines impériales et le dieu Nerius, et les besoins de la communauté des Bituriges Cubes et des habitants du *vicus* de Nérès, Lucius Julius Equester fils d'Equester, deux fois duumvir, flamine de Rome et d'Auguste, de même flamine [pour la province d'Aquitaine ?], et les deux Lucii Julii, Equester et Cimber, fils d'Equester, flamines de Rome et d'Auguste, ont offert, en l'honneur de leur flaminat, des *diribitoria*, des boutiques, des portiques avec tous leurs ornements, qui entourent les fontaines de Nerius et les thermes publics”<sup>16</sup>. Ainsi complété, l'énoncé de la pierre de Vendœuvres est de cet ordre : *Num(ini) Aug(usti)] et deae [... usibusq]ue uicanor(um), [...]er (duum)uir bis, flam(en) [Romae et Augusti... et] ex decreto ordin(is) [... flam(ines) Rom(ae ? et A]ug(usti) basilicam cum suis ornamentis..., blasilicas, diribitoria, por[ticus quibus thermae cinguntur ?] et a foro adeuntur / [usque ad ? ...]m posuerunt* : “Pour la puissance divine impériale et la déesse [nom de la déesse], et les besoins des habitants du *vicus* [sans doute nom du *vicus*], [nom d'un dédicant dont le dernier mot se termine par -er], deux fois duumvir, flamine de Rome et d'Auguste, [...] et sur décret de l'ordre (des décurions), [? nom d'un ou de plusieurs autres dédicants et fonctions, ? flamine de Rome et d'A]uguste, ont offert une basilique avec ses ornements, [...] des basiliques, des *diribitoria*, des portiques (qui entourent les thermes ?) et partent du forum jusqu'à [...], et ont élevé [...]”<sup>17</sup>.

13. On ne saurait souscrire à l'idée de Provost 2006, 155 selon lequel “la localisation de sanctuaires péri-urbains préromains explique l'absence de *forum* dans certaines villes neuves romaines” puisque le *forum* n'a pas une vocation uniquement religieuse et que les fonctions administratives ne peuvent être transportées hors du chef-lieu.

14. Coulon & Holmgren 1992, 106-107, n° 58. Un célèbre bloc sculpté avec la figure de Cernunnos, Espérandieu 1908, 1539. Un autel inscrit et sculpté, Espérandieu 1908, 1536 ; CIL, XIII, 1320 ; Dondin-Payre 2011. Parce que l'attestation du *forum* est épigraphique et non archéologique, le lieu a été omis dans Provost 2006.

15. Héron de Villefosse 1909, 185-214 ; CIL, XIII, 11151.

16. CIL, XIII, 1376 et 1377 ; cf. 1378 à 1380.

17. Héron de Villefosse 1909, 185-214 ; CIL, XIII, 11151 ; Dondin-Payre 2011.

Il s'agit de la commémoration de la réalisation d'aménagements dans le cadre d'un ensemble architectural qui comportait divers éléments. Lesquels ? En l'absence de fouilles susceptibles d'apporter des informations complémentaires, le texte doit être suivi au plus près :

– en bonne méthode, il faut laisser de côté les thermes ; le mot, restitué sur la foi de l'intitulé de Nérès, est possible mais pas assuré ;

– les portiques peuvent être associés à une rue, à une place, à des thermes, à un théâtre, une fontaine... ; leur mention n'implique la présence d'aucun autre bâtiment spécifique ;

– une basilique avec ses ornements ; et *des* basiliques (dont le nombre n'est pas spécifié). La basilique est un type de bâtiment approprié à toutes sortes de rassemblements publics, à but commercial, artistique, convivial... , parmi lesquels les procès ; alors, elle joue le rôle de tribunal. Que le mot figure ici une fois au singulier, une fois au pluriel ne peut être une redondance. Le pluriel, *basilicae*, rarement employé mais pas inconnu, se trouve attesté ailleurs en Aquitaine, à Périgueux, dans la cité des Pétrucos, avec le sens d'"annexes", en ce cas d'un temple, proche de l'acception première de "lieux de réunion"<sup>18</sup>. Le raisonnement qui associe basilique à tribunal, donc à justice publique, donc à complexe monumental civique, est infondé ;

– des *diribitoria* ; contrairement à *basilicae*, l'usage de *diribitorium* au pluriel est circonscrit à l'Aquitaine : outre à Vendœuvres-en-Brenne, il est connu à Nérès (voir ci-dessus) et à Poitiers. Dans ce dernier cas, le mot est lié à des bâtiments en rapport avec l'eau : thermes (sans doute), *balineum* (assurément)<sup>19</sup> ; à Nérès, *diribitoria* ouvre une énumération qui se poursuit par boutiques (*tabernae*), portiques (*porticus*), qui relient les sources de *Nerius* (la divinité) aux thermes publics (*quibus fontes Neri et thermae publicae cinguntur*). L'association avec l'eau est donc, au moins dans les agglomérations d'Aquitaine – puisqu'on peut, sans outrepasser le probable, rapprocher Vendœuvres des deux autres cas – naturelle. Il convient d'insister sur le cheminement par lequel on en est venu à associer aujourd'hui *diribitorium* à vote. La signification originelle du mot est celle de "lieu de répartition", et son emploi le plus connu est celui qui désigne, au Champ de Mars, un espace en rapport avec le vote. Cette dénomination découle sans doute de *diribitores*, les préposés à la répartition des tablettes de votes au sortir des urnes : le *diribitorium* est le lieu où commence le dépouillement des votes, non le lieu du vote lui-même. Il se trouve à l'extrémité des *saepta* (*Iulia*), qui sont l'espace de vote proprement dit. Les *saepta* pouvaient être divisés en travées (*saeptum* signifie enclos et, par extension, barrière qui délimite un enclos) correspondant à la répartition des votants en tribus, mais cette disposition était éphémère puisque toutes sortes de manifestations s'y tenaient, des jeux gymniques, des combats de gladiateurs, des réunions du sénat ; des œuvres d'art les décoraient, des badauds s'y promenaient<sup>20</sup>. Et surtout le *diribitorium* n'est absolument pas divisé ; au contraire, c'est une sorte de vaste basilique, division/répartition se rapportant aux opérations qui y sont à l'occasion réalisées. L'association systématique de *diribitorium* à vote, par le biais d'installations de répartition est absolument contredite par les sources ;

– un *forum* est mentionné ; il ne s'agit pas d'un des équipements nouveaux offerts par le ou les magistrat(s), mais d'un lieu déjà aménagé, qui sert de repère topographique (*a foro adeuntur*). Contrairement à l'impression que donne le dessin, la lecture *a foro* est certaine ; ce relevé est l'œuvre d'Éd. Charlemagne, qui établit en 1893 un inventaire des sculptures et inscriptions du musée de Châteauroux où est mentionnée, décrite et illustrée pour la première fois la pierre, trouvée "tout récemment"<sup>21</sup>. Héron de Villefosse se procura une photographie<sup>22</sup> qu'il confronta au dessin dont il souligne l'inexactitude : bien qu'on ait l'impression de lire TORO au lieu de FORO, "la pierre porte FORO et cette lecture ne peut donner lieu à aucune hésitation"<sup>23</sup>. Comme on l'a dit, à l'image de *basilica*, *forum* est une place où l'on peut se réunir dans n'importe

18. *CIL*, XIII, 950-954 = *ILA Pétrucos*, 19-21, avec la meilleure analyse et la bibliographie, 99-100. Fincker & Tassaux 1992, 52-53 pour des basiliques "à destination religieuse", mais voir la note 30, à laquelle nous n'adhérons pas.

19. *CIL*, XIII, 1132, Poitiers, cité des Pictons : *in therjmis et in balinleo ---/ d'iribitoria d[iuisis? / -a]ntea sportullis ...*

20. Platner & Ashby 1929, 460-461 ; Richardson 1992, *s.v. diribitorium*, 109-110 et fig. 26 et *s.v. saepta Iulia*, 340-341 ; Coarelli 1997, 155-164.

21. Éd. Charlemagne (1851-1925), membre d'une famille importante de Châteauroux, fut magistrat et juriste ; la pierre de Vendœuvres-en-Brenne : *Sculptures et épigraphie du Musée lapidaire de Châteauroux. Musée municipal de Châteauroux, Bulletin trimestriel*, n. 13, 1 juillet 1893, 346 et pl. h.t. entre 350 et 351 ; Dondin-Payre 2011 ; Goffaux & Hiernard 2011.

22. Héron de Villefosse 1908, 193, fig. 1.

23. Héron de Villefosse 1908, 200 ; Héron de Villefosse était un excellent épigraphiste, très précis, et la vérification de la pierre (févr. 2011), aujourd'hui conservée au musée Bertrand de Châteauroux, confirme sa lecture.

quel but, et ne devient un indice de fonction civique que s'il est l'objet d'une monumentalisation d'un certain type ; alors, il se distingue *peut-être* du *campus* (CIL, XIII, 3107, *porticus cum campo*, Nantes, Namnètes). Précisons qu'il est contingent qu'ici le *forum* soit un repère topographique ; son existence n'est pas douteuse pour autant, mais aucun rôle civique ne lui est associé : il s'agit d'une place.

En adoptant pour chaque mot un sens politique qui n'en est jamais la signification première et qui n'est valable que dans des contextes précis, on a dessiné un tableau aux implications juridiques lourdes :

– Vendœuvres est un *vicus* (*vicani*), ce *vicus* a un *forum*, sur ce *forum* il y a une basilique (on passe sous silence la pluralité des basiliques qui pose un problème et l'ignorance de leur situation par rapport au *forum* puisque rien ne dit qu'elle(s) s'y trouvent) ; dans cette basilique on rend la justice ;

– des travées de vote sont aussi aménagées (*diribitoria*, sans considérer non plus qu'il s'agit du pluriel et qu'on ne sait où ils sont) ;

– par conséquent dans un *vicus* des magistrats sont élus (*diribitoria*), siègent (basilique) ; par conséquent les *vici* ont une fonction spéciale, ils partagent la prérogative juridique du chef-lieu de cité comme siège des institutions civiques (*forum*). Pour preuve supplémentaire : des magistrats et prêtres de la cité (duumvirs, flamines) y interviennent, de même que le conseil des décurions (*ex decreto ordinis*). C'est oublier que

– jamais dans les Trois Gaules on ne parle de *vicus*, uniquement de *vicani* ; ces groupes humains ont indubitablement une personnalité particulière, honorifique, sans quoi elle ne serait pas mentionnée, mais aucune source ne les lie au domaine institutionnel<sup>24</sup> ; jamais aucun *decretum vicanorum* n'est attesté, ni aucune autonomie financière, ni aucun magistrat ; on ne connaît que des *magistri* (ainsi à Bram, Narbonnaise, AE, 1969/70, 388 : les trois *magistri vici Eburomagi* offrent un théâtre *à leurs frais*), qui sont des représentants d'une communauté (un collège d'artisans, des dévots, des marchands...) mais pas des délégués élus selon un protocole officiel, régi et garanti par la cité, auquel cas ils sont des *magistratus*. Les *vicani* constituent une communauté qui peut choisir des mandataires, mais, jusqu'à preuve du contraire, ils n'ont aucune autonomie civique. On a pu écrire : "À l'évergétisme des magistrats urbains, répondait parfois, pour parfaire le modèle de la ville, celui de magistrats locaux. Preuve en est (...) le don fait par trois *magistri pagi* de Bram [en Narbonnaise] qui édifièrent, à leurs frais, un théâtre (...). De même, à Vendœuvres, les habitants du *vicus* contribuèrent à l'érection de bâtiments *officiels* [c'est moi qui souligne], basilique, *diribitoria* (bâtiments pour le vote ?)"<sup>25</sup>. Mais, dans les faits, à Vendœuvres les *vicani* apparaissent comme bénéficiaires (*usibus*) d'aménagements dont ils n'ont décidé (même s'il est probable qu'ils étaient consultés) ni le financement ni l'édification ni la localisation ;

– l'intervention d'au moins un magistrat<sup>26</sup> municipal (duumvir), et prêtre du culte impérial, qui exerce ses fonctions au chef-lieu *Avaricum*, Bourges, vient de ce qu'il offre aux habitants d'un *vicus* une série d'équipements qui complètent ceux qui y existent déjà. Qu'il indique ses fonctions n'implique pas qu'il agit en tant que représentant de la cité ; ce statut n'est pas indifférent puisqu'il le mentionne, mais il accomplit une évergésie qui bénéficie aux habitants du lieu parce qu'ils tirent des équipements un agrément et des profits. Ses motivations peuvent être multiples : lui ou un parent est originaire de la région, il y possède des biens, un lien affectif, matériel, l'attachement à la déesse l'ont incité à faire ce geste. Sa personnalité civique n'est pas l'enjeu central ;

– l'intervention de l'*ordo decurionum* : à la 4<sup>e</sup> des lignes restantes on lit la formule *ex decreto ordinis* ; on ignore à quel propos et à quel titre l'*ordo* est intervenu, mais il ne peut s'agir que de l'*ordo* de la cité, des décurions, aucune source ne faisant état d'un *ordo* de *vicus*. La précision que l'*ordo* est celui de la cité n'est donnée que rarement (en Afrique, dans la péninsule ibérique), tant elle est évidente. L'*ordo* ne peut être cité en relation avec la magistrature civique d'un des donateurs parce que les magistrats ne sont pas nommés par l'*ordo* mais tirés au sort<sup>27</sup> ; l'*ordo* intervient dans l'écrasante majorité des cas pour autoriser l'utilisation du domaine public pour élever une statue, un monument... Sa mention ici s'inscrit dans ce schéma, d'autant que ce qui reste de l'intitulé concerne les bâtiments.

24. Dondin-Payre 1999, 196-224.

25. Goudineau & Février 1980, 106 ; mieux, Dumasy 1994, 286-287.

26. Le texte se termine par *posuerunt*, donc, en s'appuyant sur le parallèle de Nérès, on a supposé que deux personnes sont mentionnées, mais il peut s'agir d'un individu, magistrat et prêtre, et d'un autre intervenant, un curateur, par exemple.

27. Dondin-Payre 2003.

Tentons de résumer les relations entre *forum* et statut de l'agglomération : sans doute les capitales de cités, quel que soit le statut de celles-ci, sont pourvues d'une place adaptée aux manifestations de la vie civique – réunions du *populus*, élections, érection de statues d'officiels, déroulement des cérémonies des cultes publics... Cette place est associée aux bâtiments afférents : une basilique pour abriter les rassemblements, un temple, des portiques... Mais ces équipements ne sont pas les seuls qui sont liés au *forum* : le mot reste employé dans l'acception de place, propre à des rencontres, sans que celles-ci aient une implication civique. Les agglomérations du territoire ne se distinguent pas des chefs-lieux parce qu'elles sont moins urbanisées, dépourvues de monuments prestigieux, inférieures ; elles en diffèrent parce qu'elles ne sont pas le siège des institutions civiques. Qu'elles soient dotées dans certains cas d'une place dénommée *forum* n'est pas un hasard : le *forum* correspond à une image symbolique de la romanisation dont il incarne les composantes – urbanisation, organisation de l'espace, monumentalisation, association des dieux à la vie publique. Des agglomérations qui ne sont pas des capitales civiques possèdent ces caractéristiques, notamment celles qui sont des stations thermales (Néris), qui abritent des grands sanctuaires (Vendœuvres-en-Brenne, Vendœuvre-du-Poitou<sup>28</sup>) ; la "grandiloquence monumentale des *vici*", selon une expression moqueuse<sup>29</sup>, n'est signe que de richesse, pas de statut.

Il reste que, aujourd'hui, décider de nommer un espace *forum* n'est pas innocent : si on préfère *forum* à place, c'est pour montrer à quel point les agglomérations des Gaules se sont romanisées, c'est-à-dire quel degré de civilisation elles ont atteint. Mais c'est aussi ignorer les implications juridiques, administratives, religieuses qui sont associées au mot, et qui suscitent des rapprochements et des spéculations infondés et dangereux.

#### ANNEXE : PLACE PUBLIQUE, VOTE ET AGGLOMÉRATION DANS LE MONDE CELTIQUE<sup>30</sup>

La recherche récente s'attache à mettre en évidence le niveau d'organisation qu'avait atteint le monde celtique à la veille de la conquête romaine et à substituer à l'image de tribus non sédentarisées, brouillonnes et guerrières celle de groupes structurés et accoutumés au fait urbain. À l'appui de ce renouvellement, on invoque les découvertes archéologiques qui font apparaître des agglomérations comportant des espaces spécialisés, boutiques, habitations, de grandes halles, et, parfois, des aires vides souvent en relation avec des sanctuaires. Même si on affiche la volonté de mettre en évidence les spécificités de ces agglomérations qui ne sont pas une "pâle tentative pour copier les villes grecques ou romaines, plutôt une émanation propre au monde celtique"<sup>31</sup>, on se réfère aux schémas urbanistiques du monde méditerranéen, qui font toujours figure de modèle ; pour preuve, le fait que ces esplanades sont égalées aux "agoras grecques et aux forums romains"<sup>32</sup>. Le parallèle n'est pas choquant puisque ces termes désignent les lieux intra-urbains propices aux réunions dans une aire géographique similaire ; en revanche, il convient de faire les plus grandes réserves quant aux déductions qui en découlent, selon le même glissement que celui qui a été dessiné plus haut à propos des *fora*. En effet, que les Celtes se soient rassemblés dans des agglomérations, que ces agglomérations aient été pourvues de lieux couverts, bâtiments (justement dénommés "halles", terme neutre quant à leur utilisation), ou galeries (portiques), qu'à l'occasion de ces réunions ils aient traité de problèmes communautaires, comme en atteste César, tout cela argumente à juste titre l'image d'un monde celte plus structuré, plus coordonné, plus apte à prendre des décisions collectivement examinées qu'on ne le disait.

Mais passer de rassemblements collectifs propices à des débats au vote, voilà une démarche bien hardie ; entre tenir une assemblée qui doit se prononcer en fonction de critères assez précis (la réunion de *Decetia*/Decize au cours de laquelle Cotos doit laisser la place à Convictolitavis parce qu'il ne remplit pas les conditions prévues pour être magistrat, César, *BG*, VII, 33) et voter selon les règles gréco-romaines, il y a un monde. Quand on a traduit cette incontestable expression d'une opinion collective par "voter", non par acclamations mais selon une procédure stricte, on n'a pas pris en compte les implications lourdes : une convocation communiquée aux personnes concernées, des registres mettant au net les listes de votants, la vérification des modalités de vote, enfin non pas l'évaluation approximative de la vigueur d'acclamations mais un dépouillement comptabilisé surveillé par des mandataires. C'est pourtant ce qui est impliqué.

28. Dondin-Payre 2011 ; Goffaux & Hiernard 2011.

29. Gros 1991, 169.

30. Pour un autre avis, voir Fichtl, dans ce même volume.

31. Fichtl 2010a, *passim*, spéc. 17.

32. Fichtl 2010a et b.

Le point de départ est le suivant : des traces de palissades, amovibles (Titelberg) ou non (Villeneuve-Saint-Germain ?), qui déterminent des espaces longitudinaux contigus ou parallèles (Titelberg, Gournay) ou non (Villeneuve), réguliers (Titelberg, Villeneuve) ou non (Gournay)<sup>33</sup>. Comment interpréter ces espaces ? Ils pourraient inclure ou exclure, mais la première possibilité a été retenue. Au Titelberg où ont été faites les premières observations<sup>34</sup>, les fouilleurs ont avancé, comme une piste possible parmi d'autres, celle d'installations destinées à canaliser les votants. Le prestige du lieu, la précision de la fouille qui rendait l'observation incontestable, les perspectives qu'ouvrait cette hypothèse quant à la civilisation celtique ont entraîné une adhésion générale, moins argumentée et moins prudente que dans son expression première. On s'est aperçu que des dispositifs analogues existaient dans plusieurs autres lieux, mais il a fallu attendre le développement de Chr. Peyre<sup>35</sup>, à propos de Villeneuve-Saint-Germain pour que, suscitant un grand enthousiasme, le vote soit introduit dans la protohistoire. Le point de départ a donc été des dispositifs délimitant des couloirs, bordés de palissades montées et démontées à plusieurs reprises, qui ont été rapprochés de la disposition des *saepta* de Rome, parce que, au moment des votes, ces derniers présentaient cette structure de séparation des tribus. La comparaison entre les installations d'une capitale d'empire et celles d'une capitale de peuple celtique, peut-être connues dans une ou deux colonies italiennes, est risquée, mais mérite d'être gardée en mémoire. Il en va autrement pour Villeneuve : d'une part il s'agit de fossés bordés de palissades hautes et sur deux rangées, d'autre part ces 4 fossés ne sont pas parallèles mais convergent vers un point central avant lequel ils s'interrompent mais où les rangées de poteaux se croisent. Les fouilleurs avaient pensé à un dispositif de portiques à étage, en liaison avec une pratique religieuse puisque leur orientation a été faite en fonction du soleil : une protection pour les dévots et toutes les activités artisanales et commerciales qui se développent autour du sanctuaire. Les fossés sont pleins d'objets, comme il est coutumier, dont de nombreuses fibules, perles de verre et rouelles en métal (un peu plus de 500), plus nombreuses vers l'intersection. Ces dépôts sont banals dans les sanctuaires celtiques, et notamment dans les fossés où ils sont, très couramment et longtemps après la conquête romaine, jetés comme offrandes. Chr. Peyre a avancé une explication tout autre : les rouelles sont des "jetons de vote", comparables à ceux d'Athènes, les perles ont le même usage. Au-dessus du fossé court un passage en bois, qui permet aux votants de se déplacer ; les palissades soutiennent une espèce de chemin de ronde, sur lequel se tiennent des troupes prêtes à réprimer les désordres ; les votants sont canalisés vers le lieu du vote (nonobstant l'inconvénient que celui-ci serait un sanctuaire s'il s'agit d'un bâtiment) et la place fait office de *forum*. Comment les rouelles de vote se retrouvent-elles en si considérable quantité dans le fossé (Acy Romance) ? La question, pourtant essentielle, n'est pas posée, la seule réponse possible – qu'on y ait vidé les "urnes" de vote – étant très étrange.

Si, comme à Rome, vie politique et vie religieuse sont imbriquées, il est difficile de penser qu'une opération réunissant une grande foule puisse aboutir dans un temple, bâtiment de taille réduite, qui n'est pas conçu dans ce but et ne lui est pas adapté. Les rouelles sont des offrandes rituelles banales, les jets d'offrandes dans les fossés sont courants ; en l'absence de preuves plus nettes, il est raisonnable d'interpréter ces structures non comme des travées de vote sur des *fora*, mais comme des installations destinées à canaliser des dévots venus en nombre participer à des cérémonies religieuses. La capacité du monde celtique tardif à participer à des manifestations collectives, à s'organiser en fonction d'objectifs communs, à se rassembler en un lieu déterminé n'en est pas amoindrie, mais les spécificités d'un monde plus mouvant, de structures tribales, sont prises en compte.

33. Toutes les illustrations nécessaires se trouvent dans Fichtl 2010a.

34. Metzler 1995 et 2000, 431-446.

35. Peyre 2000, spéc. 165-170.

## Références bibliographiques

- Bayard, D., J. L. Collart et N. Mahéo, éd. (2004) : *La marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*, Amiens.
- Beck, F. et H. Chew (1989) : *Quand les Gaulois étaient romains*, Paris.
- Bedon, R., éd. (2006) : *Espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines, Hommage à Raymond Chevallier, Caesarodunum* 40, Limoges.
- Coarelli, F. (1997) : *Il Campo Marzio dalle origini alla fine della Repubblica*, Rome.
- Coulon, G. et J. Holmgren (1992) : *L'Indre*, CAG 36, Paris.
- Crançon, S. (2009) : "Bavay (59), le plus grand forum des Gaules", *Archéologia* 468, 20-27.
- Dondin-Payre, M. (1999) : "Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 1999, 127-230.
- (2003) : "Le quotidien institutionnel des cités dans les Trois Gaules", *CGG*, 14, 143-153.
- (2004) : "Statut et magistratures des villes de Gaule Belgique", in : Bayard *et al.* 2004, 85-91.
- (2011) : "Vendœuvres-en-Brenne : un grand sanctuaire du territoire biturige cube", *Gallia*, 68, 291-311.
- Dondin-Payre M. et M.-Th. Raepsaet-Charlier, éd. (1999) : *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris.
- Duby, G., éd. (1980) : *Histoire de la France urbaine*, I. *La ville antique des origines au IX<sup>e</sup> s.*, Paris.
- Espérandieu, É. (1908) : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. II – *Aquitaine*, Paris.
- Fichtl, St. (2010a) : "Les places publiques dans les *oppida*", *L'Archéologue*, 108, 36-40.
- (2010b) : "Les premières villes celtiques", *L'Archéologue*, 108, 12-17.
- Fincker, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Les grands sanctuaires 'ruraux' d'Aquitaine et le culte impérial", *MEFRA*, 104, 41-76.
- Goffaux, B. et J. Hiernard (2011) : "La double dédicace du sanctuaire des Tours-Mirandes (Vendeuvre-du-Poitou, Vienne) dans la cité des Pictons", *Gallia*, 68, 253-290.
- Goudineau, Chr. et P. A. Février (1980) : "Le réseau urbain. De César à Auguste", in : Duby 1980, 88-100.
- Gros, P. (1991) : *La France Gallo-romaine*, Paris.
- Haffner, A. et S. von Schnurbein, éd. (2000) : *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*, Bonn.
- Héron de Villefosse, A. (1908) : "L'inscription de Vendœuvres-en-Brenne", *Mém. SNAF*, 185-214.
- ILAPétrucos = Bost, J.-P. et G. Fabre (2001) : *Inscriptions latines d'Aquitaine. Pétrucos*, Bordeaux.
- Jacques, F. (1990) : "Les statuts des personnes et des communautés", in : Jacques & Scheid 1990, 209-270.
- Jacques, Fr. et J. Scheid, éd. (1990) : *Rome et l'intégration de l'empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.)*, I. *Les structures de l'Empire romain*, Paris.
- Lepelley, Cl., éd. (1998) : *Rome et l'intégration de l'empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.)*, II. *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris.
- Mangin, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine", in : Maurin 1992, 461-496.
- Maurin, L., éd. (1992) : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux.
- Metzler, J. (1995) : *Das Treverische oppidum auf dem Titelberg : zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord - Gallien*, Luxembourg.
- Metzler, J., R. Bis, G. Gaeng et P. Méniel (2000) : "Vorbericht zu den Ausgrabungen im keltisch-römischen Heiligtum auf dem Titelberg", in : Haffner & von Schnurbein 2000, 431-445.
- Neiss, R. (1984) : "La structure urbaine de Reims antique et son évolution du 1<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.", *RAPic*, 3, 171-191.
- Peyre, C. (2000) : "Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise, Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil", in : Verger 2000, 155-206.
- Platner S. B. et Th. Asby (1929) : *A topographical dictionary of ancient Rome*, Oxford.
- Provost, M. (2006) : "Lieux de pouvoirs (*fora*, sanctuaires) et espaces clos", in : Bedon 2006, 143-157.
- Raepsaet-Charlier, M. Th. (1998) : "Les Gaules et les Germanies", in : Lepelley 1998, 143-196.
- Richardson, L. (1992) : *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Londres.
- Tassaux, Fr. et R. Sablayrolles (1999) : "*Fora* et places publiques des villes d'Aquitaine", *The Roman forum : an economic, cultural and cult centre*, *Histria antiqua*, 6, 131-149.
- Verger, S., éd. (2000) : *Rites et espaces en pays celtique et méditerranéen*, Rome.





# Le *forum* d'Auch (Gers) : premières données archéologiques

*Philippe Gardes, Pascal Lotti*  
*avec la collaboration de Vincent Geneviève & Catherine Viers*

Ces dernières années, la ville d'Auch n'est pas restée à l'écart du mouvement général de développement de l'archéologie préventive<sup>1</sup> (fig. 1). Mais ce constat est tout de même à nuancer : la fouille du Chemin de Cougeron, conduite en 1998 sur moins de 150 m<sup>2</sup>, demeure la seule intervention de ce type jamais réalisée dans l'emprise de l'agglomération antique<sup>2</sup>. Les progrès enregistrés depuis sont donc à mettre essentiellement au compte d'opérations plus modestes, diagnostics et suivis de travaux.

L'état des recherches sur Auch apparaît encore insatisfaisant par rapport aux autres grandes villes antiques de la région. Pourtant, de nombreux chercheurs se sont intéressés à la question et ont fait nettement progresser nos connaissances, surtout depuis les années 1960, grâce à la surveillance systématique des travaux urbains et à des opérations de sauvetage, le plus souvent réalisées dans des conditions d'urgence absolue<sup>3</sup>. En réalité, cette situation s'explique, essentiellement, par le fait que l'emprise de la ville antique se situe à l'écart du cœur de l'agglomération actuelle et a donc échappé en grande partie, ce qui est heureux, aux destructions occasionnées par le développement urbain à l'époque moderne. Le bilan dressé à l'occasion de la publication de la carte archéologique du Gers, en 1993, montre l'ampleur des lacunes. Ainsi, à l'époque, peu d'informations étaient disponibles sur la trame urbaine et sur l'organisation de la ville. En outre, aucune donnée ne permettait de statuer sur la localisation du centre civique<sup>4</sup>.

Les recherches récentes, malgré leur modestie, ont donc permis de faire évoluer la situation. Les principaux résultats concernent la structuration et la dynamique urbaine mais aussi les infrastructures publiques, avec la mise en évidence progressive, depuis 2005, d'une partie du *forum*.

Concrètement, trois opérations successives de diagnostic ont révélé des vestiges appartenant à une vaste esplanade et à des aménagements connexes, situés rues Augusta et du 11 novembre (fig. 2). Les parcelles évaluées en 2005 et 2009 correspondent à une friche et à un jardin couvrant respectivement 4861 et 1826 m<sup>2</sup>. Dans ces deux cas, l'opération a consisté à réaliser une série de tranchées régulièrement espacées. Le cadre administratif imparti à ce type d'intervention n'a pas permis d'envisager une fouille intégrale des niveaux mis au jour. En fait, la totalité de la stratigraphie n'a été observée que ponctuellement dans les secteurs dépourvus de sols antiques en dur ou à travers les parois de structures excavées d'époque récente (tranchées ou fosses de récupération, ...). La dernière intervention, conduite durant l'hiver 2010, a été prescrite à l'occasion de la réfection du réseau d'eaux usées de la ville<sup>6</sup>. Le suivi de travaux a concerné une large tranchée implantée dans l'axe des rues Augusta et de Montesquiou. Les terrassements ont été réalisés sous notre surveillance et les vestiges ont été observés en coupe et ponctuellement en plan par le biais de nettoyages manuels. Malgré des conditions d'intervention peu favorables, des données d'intérêt majeur ont pu être collectées, en particulier le long de la rue Augusta.

1. Les opérations archéologiques récentes ont été prescrites par le SRA de Midi-Pyrénées (S. Bach) et réalisées par l'INRAP sous la direction de Ph. Gardes, assisté de P. Lotti.

2. Bach & Gardes 2001-2002.

3. Voir surtout Cantet & Péré 1965 ; 1966 ; Ferry 1984 ; 1996 ; Lapart 1985a ; Péré & Ferry 1980 ; Péré & Cantet 1964.

4. Lapart & Petit, 1993, 74.

5. Au 6, rue du 11 novembre (2005), 8 % de la surface a été sondée, soit 385 m<sup>2</sup> et 8,1 % au n° 2 de la même rue en 2009 (148 m<sup>2</sup>). D. Schaad (SRA de Midi-Pyrénées) avait déjà assuré une évaluation préliminaire de la parcelle la plus vaste, en 1998.

6. Cette intervention a débuté alors que les travaux étaient en cours depuis au moins 15 jours. Ainsi, sur les 600 m de tranchées réalisées dans l'emprise de la ville antique, seuls 170 m ont pu être fait faire l'objet d'une surveillance. Outre les destructions occasionnées, des informations capitales pour l'étude de la topographie de la ville ont été irrémédiablement perdues.

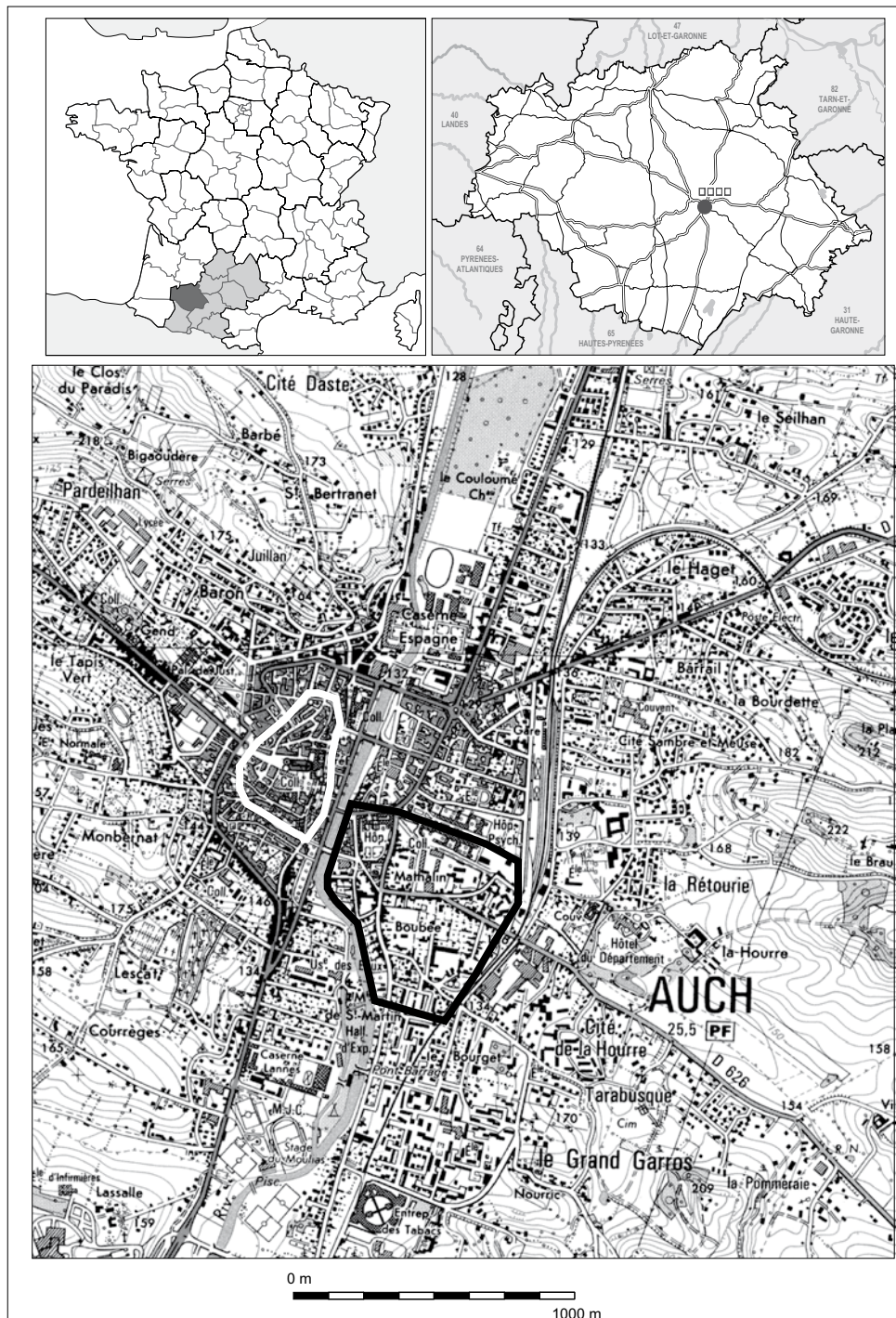


Fig. 1. Situation de la ville d'Auch : tracé blanc, emprise approximative de la ville romaine, tracé noir, enceinte de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge (source : IGN modifié).

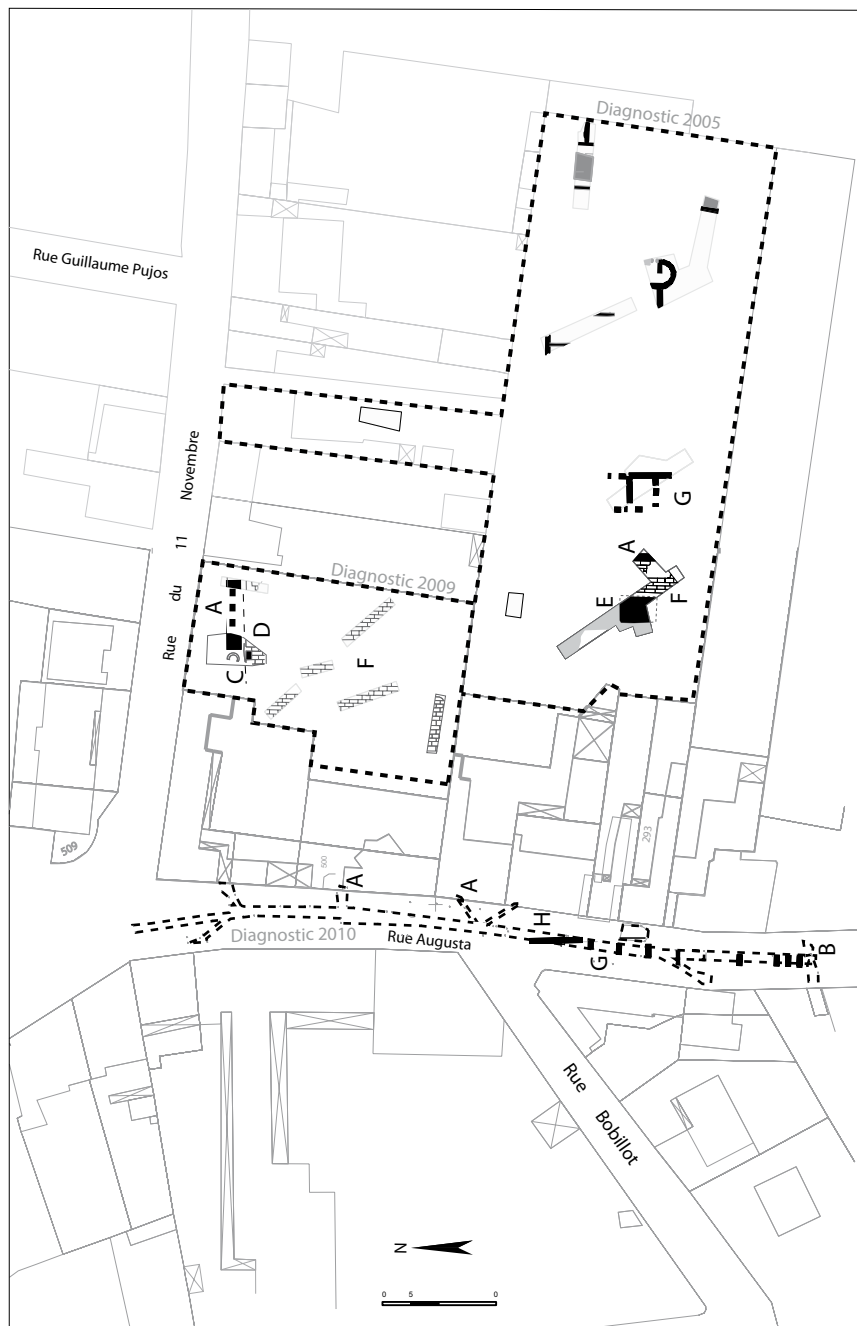


Fig. 2. Plan des vestiges : A. Mur de clôture, B. galerie sud, C. Collecteur, D. Massif de fondation, E. Base de monument, F. Dallage, G. Cellules, H. Galerie (plan O. Onezime, V. Arrighi, Ph. Gardes/INRAP).

## LES ÉLÉMENTS DE LA PLACE PUBLIQUE : APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

La reconnaissance d'un sol pavé d'énormes dalles ajustées à sec, dès 2005, nous a convaincus de l'existence d'une place publique dans l'emprise des jardins situés en retrait par rapport à l'angle des rues Augusta et du 11 Novembre. Des structures périphériques semblent liées à cet ensemble.

### Les murs de clôture

Différentes portions d'un mur ceignant la place ont été observées sur ses flancs nord et ouest ; les sections sud et est peuvent, tout de même, être restituées à partir d'indices probants (fig. 2, A, fig. 3).

Les conditions des diverses interventions de terrain font que seuls les vestiges du mur situé coté nord ont pu être étudiés en détail, dans la parcelle située au n° 2 rue du 11 novembre.

L'élévation de ce mur a été totalement récupérée ; seule subsiste une partie de la fondation. Celle-ci est large de 1,65 m et conservée sur au moins 1,60 m de haut, sa base n'ayant pas été atteinte. La maçonnerie est construite dans une large tranchée ouverte, aux parois évasées dans sa partie supérieure, qui se referme en s'approfondissant dans la grave.

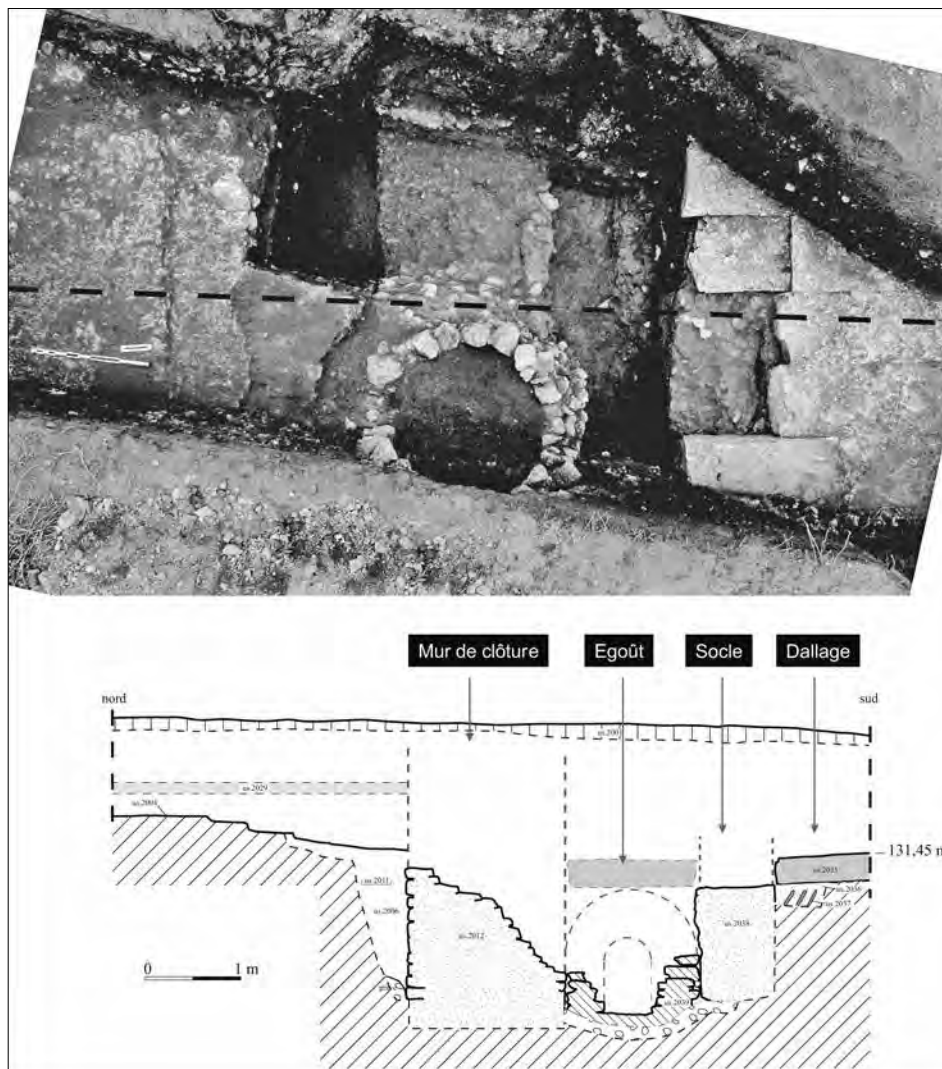


Fig. 3. Vestiges en limite nord de l'*area* (Diagnostic 2009, Tranchée 2) : photographie zénithale et coupe (cl. O. Dayrens, L. Llech, T. Salgues/INRAP).

La fondation conserve au moins 13 assises de moellons et de petits blocs de calcaire liés par un mortier maigre sableux. Un lit d'arrêt, ou arase temporaire, est visible au niveau de la quatrième assise, dont la surface apparaît plane. Il permet de préciser le mode de construction de la partie basse de la fondation.

À l'ouest, l'arase et le parement ouest d'un mur orienté nord/sud, large d'au moins 1,20 m, ont pu être mis en évidence lors du suivi de réseau, face au n° 7 de la rue Augusta. Il est apparu à 0,80 m sous le trottoir actuel. Sa largeur permet de le rattacher au complexe monumental.

De même, à l'est, le dallage découvert lors du diagnostic de 2005 est bordé par une tranchée de récupération, orientée nord/sud, dont la largeur totale reste inconnue.

La limite sud de cet ensemble peut être appréciée grâce aux maçonneries observées très rapidement lors de notre visite initiale sur le chantier de rénovation du tout-à-l'égout de la rue Augusta (fig. 2, B). Une probable chaussée, accostée d'un égout, est ici flanquée au nord de deux murs successifs partiellement récupérés (respectivement de 1,60 et 0,78 m. de large). L'espace intermédiaire, de 2,05 m de large, est occupé par un sol revêtu d'énormes dalles de calcaire taillées, semble-t-il disposées en quinconce. Ces structures correspondent à un trottoir ou à une galerie liés à la place, côté sud, ce dont témoigne également leur caractère monumental.

## Les aménagements intérieurs

### *Le collecteur*

Le diagnostic réalisé en 2005 a révélé la présence d'un collecteur le long de la fondation du mur de clôture nord, côté place (fig. 2, C, fig. 3). Il semble avoir été construit dans une tranchée ouverte, indépendante ou non de celle du mur voisin. D'une largeur totale de 1,40 m, la structure a été en grande partie récupérée. Les piédroits sont conservés au mieux sur 0,60 m de haut et construits à l'aide de moellons de calcaire assisés, liés par un mortier maigre analogue, semble-t-il, à celui du mur de clôture.

Le revêtement du canal, large d'environ 0,50 m, a disparu. Les traces d'arrachement conservées sur les piédroits indiquent l'utilisation de moellons mais, comme pour le fond, un revêtement de briques n'est pas à exclure<sup>7</sup>. Le fond du canal, tel qu'il est conservé, n'apparaît pas en pente. Toutefois, la topographie générale du site et des égouts, observés lors de fouilles anciennes dans ce secteur de la ville antique, incite à penser que l'écoulement se faisait vers l'ouest, en direction du Gers.

Il s'agit probablement d'un collecteur destiné à recueillir l'eau de ruissellement de la place et d'éventuelles constructions associées.

### *Le plot de fondation*

À 1,40 m au sud du mur de clôture nord, est apparu un massif de fondation (fig. 2 D, fig. 3). Sa fosse d'implantation, observée en coupe, présente des parois irrégulières (l'une très légèrement évasée à l'est, et l'autre bombée à l'ouest) et un fond en cuvette qui atteint la grave. Elle est profonde de 1,20 m au maximum. Le soubassement adopte une forme rectangulaire (0,80 x 1,50 m) et s'aligne sur l'axe du mur de clôture. Ce massif se caractérise par une succession de lits irréguliers de petites pierres de calcaire liées avec un mortier sableux jaune. Sa face nord forme un léger fruit, ce qui signifie qu'il a été construit en s'appuyant sur l'extrados de l'égout.

La surface fortement altérée de la fondation ne conserve pas d'empreintes permettant de définir le type des matériaux utilisés pour l'élévation. Néanmoins, le fait qu'ils aient été récupérés suggère l'utilisation de briques ou de blocs de pierres. Ils étaient recouverts d'un placage comme l'indique la rainure latérale conservée sur l'une des dalles du sol qui l'encadre<sup>8</sup>.

7. On doit noter qu'aucun fragment d'enduit hydraulique n'a été mis au jour, que ce soit en place ou dans les gravats qui scellaient la structure.

8. L'état de conservation des autres blocs n'a pas permis de distinguer un façonnage analogue. À noter que cette feuillure, large de 3 cm pour 6 à 7 cm de haut, est tout à fait adéquate pour enchâsser la base d'une plaque de marbre.

Il convient aussi de remarquer que la largeur de cette structure a conditionné celle des deux rangées de dalles qui viennent, coté sud, s'appuyer contre elle. Elle appartient donc au projet initial de cet ensemble.

### *Le massif de fondation*

Lors de l'opération de 2005, un massif de fondation a été découvert à environ 6 m de la tranchée de récupération du mur oriental de la place (fig. 2, E, fig. 4). Sa partie supérieure est apparue largement épierrée sur son coté nord. De forme carrée ou rectangulaire, ses dimensions sont de 4,70 m dans le sens est/ouest pour un minimum de 4,40 m dans le sens nord/sud.

Une observation complète mais ponctuelle de la fondation a pu être réalisée. Celle-ci, profonde de 1,20 m par rapport aux couches immédiatement antérieures à la mise en place du sol dallé, entame le toit de la grave sur 0,20 m de hauteur.

La fondation est soigneusement réalisée. Le fond de l'excavation est recouvert d'une couche de blocs de calcaire non liés, de 10 à 15 cm d'épaisseur. Ce premier niveau est scellé par une couche compactée de galets et de graviers pris dans une matrice de mortier sableux épaisse de 20 cm en moyenne. Enfin, la partie supérieure est réalisée avec une maçonnerie présentant des lits successifs de moellons et de petits blocs de calcaire bruts noyés dans du mortier maigre jaune. Pour des raisons de temps, la surface n'a pu être totalement nettoyée afin d'observer d'éventuelles traces d'arrachement ou empreintes de blocs.

Si aucune relation stratigraphique directe n'était conservée avec le sol de dalles, en raison du démantèlement de l'élévation et de la partie supérieure de la fondation, il semble toutefois raisonnable de penser que sa construction lui est antérieure.

### Le sol dallé

Le dallage a pu être étudié dans le cadre de huit tranchées en 2005 et surtout en 2009 (fig. 2, fig. 5-6). Le pavage est constitué de dalles taillées dans un calcaire local. Les faces latérales conservent régulièrement les stigmates d'un dressage au taillant. L'une d'entre elles est également pourvue d'une encoche quadrangulaire qui témoigne de l'utilisation de griffes pour sa manipulation.

Les dalles ont une longueur moyenne qui se situe autour de 1,50 m<sup>9</sup> (avec un maximum observé de 1,57 m) pour des largeurs comprises entre 0,56 et 0,88 m. Elles sont disposées en quinconce et l'orientation des rangées est nord/sud. Nous avons vu précédemment que la largeur de certaines rangées a été conditionnée par la présence d'aménagements annexes.

L'épaisseur des dalles, mesurée dans trois tranchées, apparaît variable. Elle oscille entre 0,20 m dans la tranchée 1, 0,20/0,28 m dans la tranchée 2, et 0,26 m à proximité du massif de fondation mis au jour en 2005.

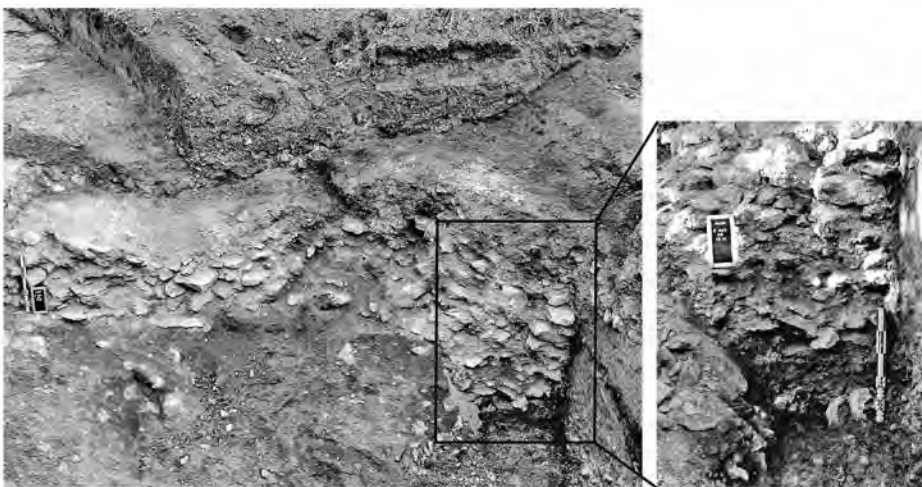


Fig. 4. Massif de fondation (diagnostic 2005) : partie épargnée par la récupération de la fin de l'Antiquité (cl. Ph. Gardes/INRAP).

9. À l'exception de celles situées aux extrémités des lignes dont la longueur est adaptée aux espaces disponibles.

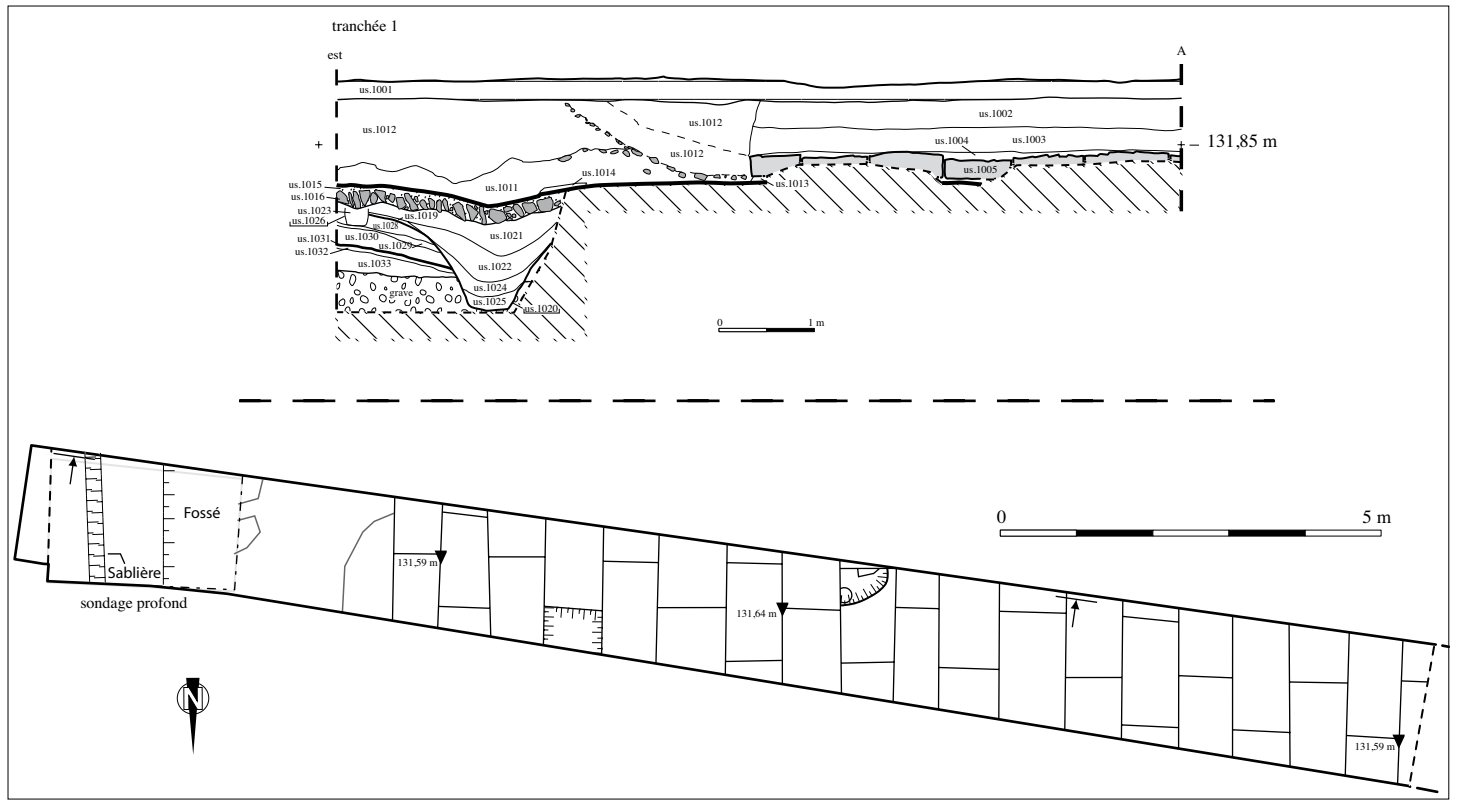


Fig. 5. Relevé du dallage et coupe stratigraphique (diagnostic 2009, Tranchée 1) (plan P. Lotti, T. Salgues/INRAP).

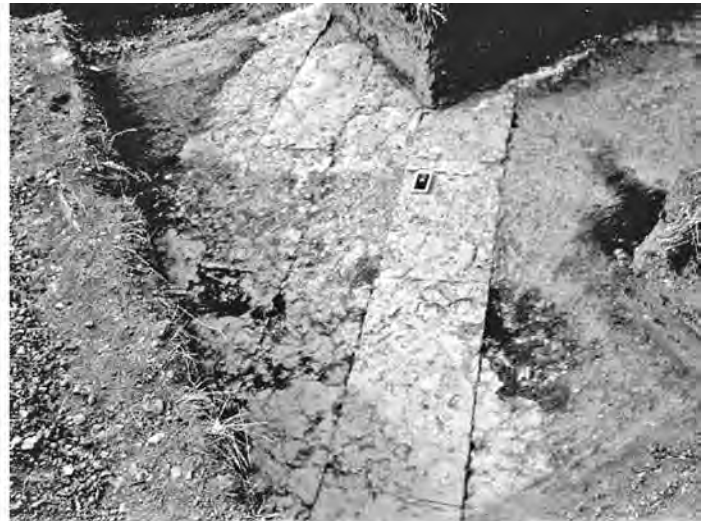


Fig. 6. Aspect du dallage de l'area : 1. Diagnostic 2009/Tr. 1, 2. Diagnostic 2005/Tr. 1 (cl. Ph/ Gardes/INRAP).



Ces différences peuvent s'expliquer, au moins partiellement, par des états de conservation très inégaux. Ceci pourrait être lié à la qualité intrinsèque des bancs de calcaires utilisés (ce qui sous-entend que plusieurs bancs peuvent avoir été exploités), mais aussi à la localisation même des dalles (certaines pouvaient être partiellement abritées, d'autres être placées dans des zones plus passantes etc...). Les mieux conservées, situées entre le soubassement monumental et le mur oriental de la place, montrent qu'elles étaient initialement parfaitement lisses. On remarquera qu'à d'autres endroits leur surface s'est progressivement altérée. Les parties saines des blocs sont alors recouvertes par une couche formée d'éclats compactés par le piétinement.

Le dernier point à aborder est celui de l'altimétrie générale de la place. On observe que dans sa partie centrale (tranchée 1, 2009), à l'endroit même où les dalles conservent leur plus faible épaisseur, la surface du sol se situe à une altitude comprise entre 131,59 et 131,64 m NGF. Cette altitude décroît en direction du nord et de l'est pour atteindre 131,43 à 131,48 m NGF aux abords du mur nord (tranchée 2 et 7), et 131,31 et 131,52 m NGF dans la fouille de 2005, aux abords du mur est. Ces pentes en direction des murs périphériques, même si elles sont légèrement faussées par l'état de conservation des dalles, reflètent les pentes initialement existantes. Elles sont vraisemblablement intentionnelles et permettent l'évacuation de l'eau vers les bords de la place, dont l'un, au moins, est doté d'un collecteur.

Le dallage repose sur une chape soigneusement réalisée. Il s'agit d'un béton lissé, épais de 0,20 m en moyenne, chargé en petits galets et éclats de calcaire. Il est aménagé sur un hérisson de pierres calcaire disposées de biais (radier épais de 15 à 40 cm). Sa teinte varie du blanc dans la parcelle sondée en 2005, au jaunâtre pour celle diagnostiquée en 2009. La chape est recouverte d'une fine couche de terre pouvant inclure des petits éclats de calcaire ou de terres cuites architecturales. La présence de cette couche ne peut uniquement s'expliquer par un simple phénomène d'infiltration au regard de l'ajustement parfait des blocs. Elle était probablement étalée au moment même de leur installation afin d'ajuster le plan de pose et de les caler parfaitement, ce que suggère également l'irrégularité de la face inférieure des dalles.

Une réfection ponctuelle de la chape affaissée au dessus d'un fossé antérieur a pu être observée à l'extrémité est de la tranchée 1, réalisée en 2009. Elle est matérialisée par une chape de ragréage, réalisée avec une couche de mortier maigre, conservée de manière discontinue. Aucun indice ne permet de savoir si cette opération a été menée à bien durant le chantier de construction ou ultérieurement.

## Les constructions adjacentes à la place

### *À l'est*

Une série de murs chaînés ont été étudiés à l'est de l'espace dallé, à l'occasion du diagnostic réalisé en 2005 (tranchée 4) (fig. 2, G, fig. 7). Ils appartiennent à une construction comportant au moins deux espaces alignés dans le sens nord-sud. Ces derniers se distribuent à partir d'un probable mur de façade situé à l'est et de murs de refend. Les dimensions de la pièce sud peuvent être restituées en tenant compte du tracé supposé de certains murs. Il s'agirait d'une pièce rectangulaire de 5,50 m de long sur 4,30 m. de large. Les fondations des murs ont été aménagées dans des tranchées ouvertes larges de 1,10 m environ, comblées à l'aide d'un sédiment argileux très compact et homogène. Seule une partie des fondations sont conservées, des murs ou des portions de murs ayant été totalement ou partiellement récupérés. Elles présentent une largeur comprise entre 0,77 et 0,80 m, pour une profondeur minimale de 1,15 m. La mise en œuvre apparaît très soignée ; elle est caractérisée par des assises régulières de moellons calcaires<sup>10</sup> liés à l'aide d'un mortier jaune de bonne qualité. Le blocage comprend des lits de gros moellons superposés noyés dans un épais mortier jaune, très résistant. Les murs de refend apparaissent solidement chaînés avec le mur de façade.

La tranchée de fondation est scellée par une couche d'éclats de calcaire à laquelle succède une série de remblais. Cette séquence stratigraphique s'inscrit dans la phase de construction, les sols associés aux murs ne sont pas conservés. Ils se situaient à une altitude minimale de 131,80 m NGF.

10. Moellons de tendance carrée. Dimensions relevées : L : 0,25 m, l : 0,21 m ; L : 0,22 m, l : 0,21 m.



Fig. 7. Murs appartenant à une des boutiques est (Diagnostic 2005, tranchée 4) (cl. Ph/ Gardes/INRAP).

### À l'ouest

À l'ouest de la place, lors de l'opération de suivi de travaux réalisée en 2010, un autre mur nord-sud a été découvert (fig. 2, G, fig. 8). Il limite, du côté est, une série d'au moins quatre pièces qui sont séparées les unes des autres par cinq murs perpendiculaires au précédent. Les chaînages indiquant leur stricte contemporanéité ont pu être observés dans deux cas. Le mode de construction de ces maçonneries est en tout point semblable aux structures situées à l'est de la place, à savoir de larges tranchées ouvertes, des fondations assisées et un liant analogue. Les fondations, larges de 0,75 m à 0,80 m, atteignent, quand cela a pu être vérifié, le substrat. Dans un cas, une partie de la maçonnerie située au-dessus du niveau d'ouverture des fondations était partiellement conservée. Large de 0,78 m elle se développait ici sur 0,56 m d'élévation, soit cinq assises de 8 à 13 cm de haut. Les joints étaient lissés.

La construction des murs, qui sont également largement récupérés, est ici aussi immédiatement suivie d'apports de remblais entrecoupés de couches d'éclats de calcaires liés aux travaux. Les sols ne sont pas conservés et se situent à une altitude minimale de 131,90 m NGF.

### Sol et aménagement des galeries latérales

Vers l'ouest, un espace libre large de 7 m, qu'il est possible d'interpréter comme une galerie, se situe entre la série de pièces et le mur de clôture de la place. Un espace analogue est restituable à l'est, entre la place et les pièces mentionnées plus haut.

La galerie occidentale est dotée d'au moins deux massifs de fondation quadrangulaires semble-t-il accolés au mur ouest (fig. 9)<sup>11</sup>. Ils sont placés dans l'alignement des murs de refend qui délimitent les pièces adjacentes côté ouest. Ces plots de fondation mesurent environ 1,30 m (nord/sud) sur 0,80 m (est/ouest) pour une épaisseur maximale conservée de 0,85 m. Réalisés en *opus caementicum*, ils recoupent partiellement la tranchée de fondation ouverte du mur nord/sud.

11. Il n'a pas été possible, en raison des conditions d'intervention et de l'état de conservation des vestiges, d'observer le contact entre le mur et ces massifs de fondation. On peut tout de même assurer qu'ils n'ont pas été mis en place en même temps.

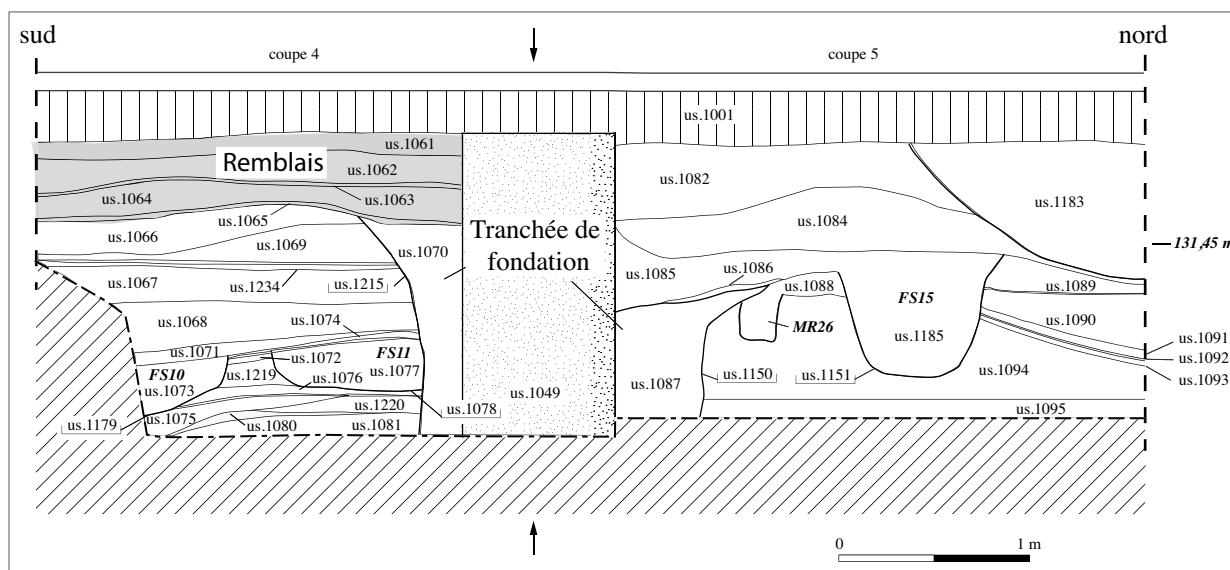


Fig. 8. Coupe stratigraphique : tranchée de fondation, mur et remblais appartenant à une des cellules ouest (diagnostic 2010) (plan P. Lotti, T. Salgues/INRAP).

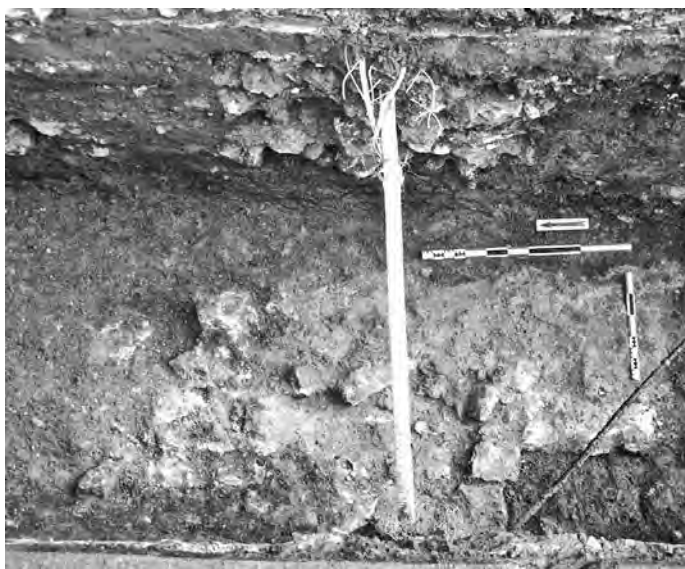


Fig. 9. Angle du mur de façade ouest et d'un mur de refend de la rangée de cellules ouest, prolongé d'un massif de fondation (pile ?) (cl. Ph. Gardes/INRAP).

dans du marbre gris veiné et secondairement dans du marbre blanc. D'autres matériaux sont également attestés de manière plus anecdotique, dont du marbre griotte rouge ou vert et de la brèche. D'une épaisseur comprise entre 0,6 et 3,7 cm, les éléments recensés présentent régulièrement un bord biseauté. Une série de moulures de placage est pour sa part principalement réalisée en marbre blanc. Les profils peuvent être en doucine, en bandeau ou en baguette (fig. 10, 2). Malgré la fragmentation de ces pièces, les dimensions relevées indiquent sans conteste un contexte monumental.

Le sol de la galerie a presque entièrement été détruit par les aménagements contemporains. Seul un lambeau de quelques dizaines de centimètres carrés a pu être observé. Il s'agit d'un béton de tuileau coulé sur un radier de petits blocs de calcaire disposés à plat sur une couche d'éclats de calcaire. Sa surface se situe à la cote 131,70 m NGF.

### Les éléments architecturaux et décoratifs

Des éléments architecturaux ou appartenant à la parure monumentale de la place sont apparus en position secondaire dans les tranchées réalisées au 2 rue Augusta. Ils proviennent essentiellement de couches chargées en gravats recouvrant l'*area*, principalement aux abords du mur de clôture nord. Elles se sont probablement formées lors du démantèlement des élévations à la fin de l'Antiquité (cf. infra). Les pièces récupérées sont très fragmentées, mais présentent néanmoins un grand intérêt<sup>12</sup>.

*Placages.* Parmi les pièces collectées, les éléments de placage en marbre dominant très nettement avec une centaine de fragments (fig. 10, 1). La majorité a été réalisée

12. Étude préliminaire réalisée par C. Viers.

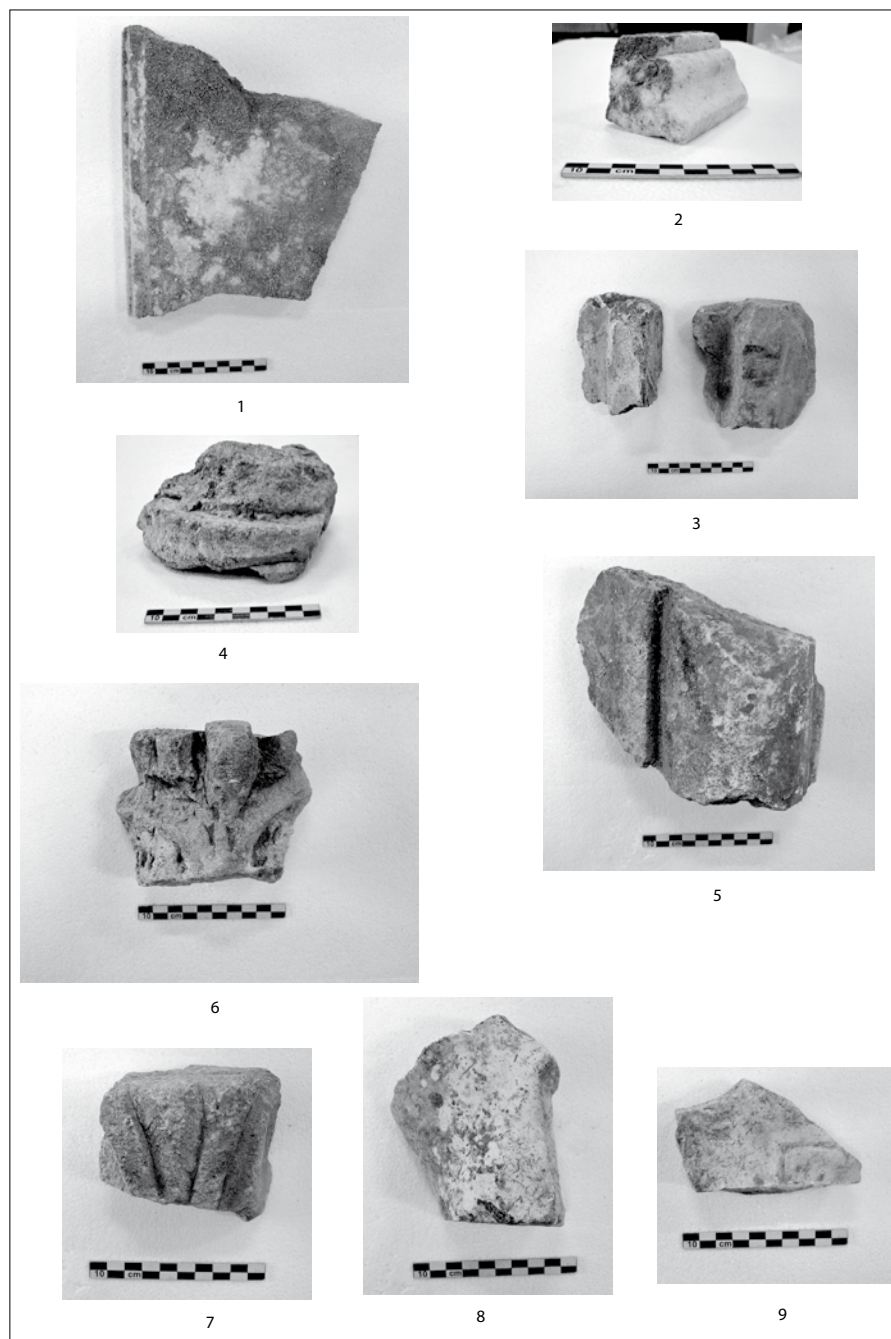


Fig. 10. Éléments lapidaires provenant du nord de l'*area* (diagnostic 2009, tranchées 2 et 3) (cl. Ph. Gardes/INRAP).

*Colonnes ou pilastres.* Les éléments de supports verticaux, colonnes ou pilastres, ne subsistent qu'à l'état de déchets abandonnés par les récupérateurs. Il s'agit majoritairement de fragments en calcaire laissant apparaître des cannelures rondes à listel plat appartenant à des colonnes rudentées (fig. 10, 3). S'ajoute à cet ensemble une probable base de colonne (fig. 10, 4). En outre, des éléments de pilastre sont attestés par la présence d'extrémités de blocs de calcaire dotées d'une cannelure droite, du côté de l'angle, et ronde à listel plat, de l'autre (fig. 10, 5). La présence de plusieurs fragments d'angle de pilastre, et les similitudes dimensionnelles entre ceux-ci et les cannelures simples incite à les regrouper dans un même lot. La largeur des listels (entre 2,5 et 3 cm) ne paraît pas très grande, mais elle est à relativiser et la cannelure en revanche

– jamais complète – indique une largeur assez importante des pilastres, pouvant convenir dans un contexte monumental. Il faut peut-être considérer qu'il y a deux modules de pilastre, le premier déjà décrit et un second plus petit dont les listels sont compris entre 1,5 et 2,3 cm.

*Chapiteaux.* Quelques fragments de chapiteaux, souvent retaillés, figurent également dans ce lot (fig. 10, 6-7). Ce sont des pièces de petit format, réalisées dans un calcaire relativement tendre. Malgré leur aspect très dégradé, on reconnaît des motifs de feuille d'acanthé et une volute.

*Stuc.* L'utilisation du stuc est attestée par quelques fragments appartenant à des pièces décorées d'un tore ou d'une moulure.

*Divers.* En dehors des éléments à caractère architectural, un fragment de sculpture en ronde bosse a été relevé (fig. 10, n° 8). Il appartient soit à un buste, soit à une partie d'un corps présentant un galbe arrondi. Deux fragments d'inscriptions sont également à signaler. Le premier ne conserve qu'une partie d'une lettre non identifiable. Le second, sur plaque de marbre blanc, porte la trace de lignes guides, destinées à harmoniser la hauteur des lettres, et laisse apparaître deux lettres fragmentaires, gravées avec soin (fig. 10, 9). On distingue un A suivi d'un E ou d'un F. La hauteur des lettres est supérieure à 2,5 cm.

Malgré l'intense activité de récupération dont témoignent les pièces étudiées, les informations disponibles montrent l'utilisation de matériaux habituels dans ce genre de contexte. Les modules observés indiquent également un cadre monumental. En revanche, la position initiale des éléments architecturaux est difficile à apprécier. On peut tout de même supposer que le mur de clôture était rythmé, côté place, par une série de pilastres et/ou de colonnes.

## Le plan du *forum* : certitudes et hypothèses

Les vestiges rencontrés au cours des opérations de diagnostic se rapportent sans conteste à une partie du *forum* de la ville antique (fig. 11). La cohérence de cet ensemble architectural ressort de l'étude des différents éléments. Ainsi, le mur de clôture mis en évidence en 2009 et le mur découvert à l'occasion du suivi de travaux 2010 présentent des caractéristiques similaires. Il en va de même des deux séries de pièces en enfilade situées respectivement à l'est et à l'ouest du dallage. On retrouve ainsi le même type de construction et des dimensions analogues.

La confrontation des données disponibles permet désormais d'approcher les modalités d'implantation et une partie du plan du *forum*. Ce dernier occupe une position éminente sur le rebord de la terrasse dominant aujourd'hui le Gers et à la jonction de plusieurs voies importantes. Ainsi, deux sections d'une rue orientée est-ouest ont été repérées au croisement de la rue du 11 novembre et du chemin de Cougeron<sup>13</sup> et à la Maison Neuve<sup>14</sup>. C'est une chaussée bordée de portiques et dotée d'un égout latéral<sup>15</sup>. Les observations faites en 2010 montrent qu'une autre voie, associée à un portique monumental, longe le *forum* au sud. Un autre axe de circulation, en relation avec un important collecteur nord-sud, devait se connecter à l'espace public côté nord<sup>16</sup>.

Un des acquis des recherches récentes réside dans la mise en évidence des conditions d'implantation du *forum*. En effet, il a été aménagé au détriment d'un quartier d'habitations préexistant, au préalable démantelé. Les stigmates de cette opération sont nettement visibles dans l'axe des cellules latérales, où des remblais viennent recouvrir les vestiges de bâtiments arasés.

Les éléments reconnus du nouvel espace public comprennent une esplanade centrale accostée sur chacun de ses longs côtés par une galerie bordée d'une rangée de pièces en enfilade<sup>17</sup>.

13. Péré & Cantet 1964, 148.

14. Collard, s.d.

15. Péré & Cantet 1964, 146-148.

16. Cantet & Péré 1969, 188.

17. Gardes *et al.* 2005 ; 2009a.

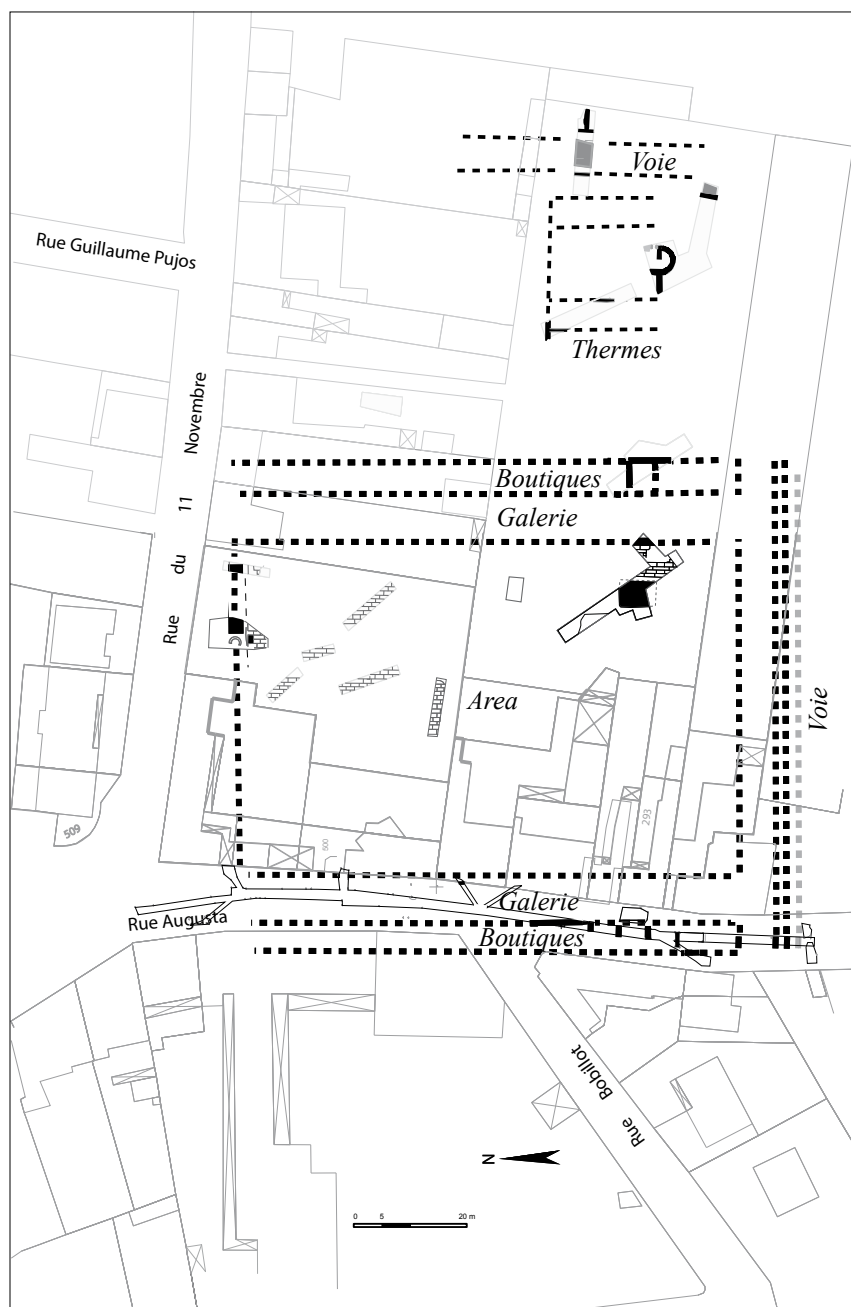


Fig. 11. Essai de restitution du forum d'Auch (plan V. Arrighi, Ph. Gardes, O. Onezime/INRAP).

Les observations réalisées permettent de restituer les différentes étapes suivies par le chantier de construction. Après nivellement de l'ensemble de la zone, la première phase a consisté à construire le mur de clôture, puis le système d'évacuation des eaux de ruissellement. Les deux structures ponctuelles, situées dans l'emprise de l'*area* et repérées à travers leur massif de fondation, n'ont été aménagées que dans un second temps et ce, avant l'installation du dallage.

L'*area* s'inscrit dans un rectangle dont la largeur (59 m environ) représente, selon nos déductions, 2/3 de la longueur (88/89 m environ). Elle est définie par un revêtement de dalles de grand appareil disposées en quinconce et ajustées à sec. La stabilité de la structure est assurée par un soubassement constitué d'une épaisse chape de béton de chaux, fondée sur un radier de pierres. On a pu observer un léger pendage du dallage du centre vers la périphérie, ce qui semble

s'expliquer par les nécessités d'évacuation des eaux de ruissellement. Ces dernières devaient ainsi être canalisées vers au moins un égout ou conduit d'assainissement repéré contre le mur de clôture nord. Aucune trace de construction n'a pour l'instant été repérée dans l'emprise de l'aire dallée, excepté un plot et un important massif maçonné qui devait supporter un monument ou une structure ponctuelle. Au-delà, la répartition des sondages réalisés jusqu'à présent permet a priori d'exclure la présence de bâtiments publics dans la moitié nord et au sud-est de l'*area*. Mieux : ce constat vaut probablement pour l'ensemble de la place, le schéma habituel des *fora* n'étant pas compatible avec la présence d'un quelconque édifice dans les espaces restant à explorer.

L'existence de galeries latérales ne peut pour l'instant être déduite que des observations réalisées lors du suivi de travaux de 2010. À cette occasion, aucun cloisonnement n'a été observé dans l'espace situé immédiatement entre le mur ouest de la place et le mur nord/sud formant limite avec la rangée de pièces (cf supra). Ce constat permet d'évoquer la présence d'une galerie de 7 m de large. La même valeur semble se retrouver côté est<sup>18</sup>. Aucun indice ne permet de restituer le système de couverture de cet espace. Néanmoins on doit noter que deux plots distants de 5,25 m ont été repérés légèrement en retrait par rapport au mur ouest. Enfin, l'altitude du sol observé en 2010 permet de penser que la galerie était surélevée d'une vingtaine de centimètres par rapport au dallage de l'*area*.

Deux rangées de pièces en enfilade semblent border l'espace central. Une seule de ces cellules ou boutiques a été partiellement dégagée en 2005, côté est (5,50 x 4,30 m). En revanche, quatre pièces successives de largeurs identiques ont été identifiées à l'ouest, en 2010. Les sols de ces espaces ont disparu dans les deux cas, mais il semble qu'ils aient été exhaussés à l'aide de remblais. D'après les données disponibles, ils se situaient semble-t-il à un niveau supérieur à celui de la galerie.

## Les questions chronologiques

La datation de cet ensemble monumental doit encore être abordée avec prudence. En effet, les sols des galeries et des boutiques ont disparu et le dallage de l'*area*, régulièrement entretenu, n'a livré que des éléments témoignant de sa dernière phase d'utilisation et de son abandon. D'autre part, le mobilier issu des tranchées de fondation apparaît très limité. En réalité, seuls les vestiges d'occupation immédiatement antérieurs permettent de donner un *terminus post quem* à la construction.

Ainsi, le diagnostic réalisé au 2 rue du 11 novembre a été l'occasion d'étudier des vestiges d'habitat scellés par le sol de l'*area* (fig. 5). Ils correspondent à une partie d'un bâtiment sur sablière basse bordé, vers l'ouest, par un fossé. Ce dernier, orienté sud/nord, mesure 1,20 m de large pour 0,75 m de profondeur. Un dépôt de nature hydromorphe tapisse le fond et témoigne de sa fonction drainante. Une première couche de comblement (US 1024) signale probablement son abandon. Le nivellement définitif de la structure, réalisé à l'aide de sédiments très homogènes dénués de mobilier, n'intervient que dans un second temps et semble lié à l'aménagement de l'*area* (US 1021-1022). Le mobilier issu du remblaiement initial constitue un ensemble de première main pour dater la fin de cette occupation et donc, au plus tôt, les travaux d'aménagement du *forum*.

Le comblement du fossé a donné un total de 279 fragments de céramique (US 1024)<sup>19</sup>. Le corpus est nettement dominé par les productions locales, en grande majorité tournées. Certains vases de couleur sombre présentent des parois fines et un polissage extrêmement soigné donnant aux parois un aspect satiné, proche de la "terra nigra" (fig. 12, 4-5). Ce type de production se retrouve fréquemment dans des contextes de l'articulation I<sup>er</sup> s. a.C.-I<sup>er</sup> s. p.C. dans la région<sup>20</sup>. Les principales formes répertoriées appartiennent à des modèles évoluant peu entre la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. et le début du I<sup>er</sup> s. p.C. Les pots occupent une place importante avec des exemplaires sans col (fig. 12, 3) ou à col marqué (fig. 12, 2). Suivent les coupes à bord convergent (fig. 47, 9-11), les jattes pansues (fig. 12, 6) et un couvercle. À noter, parmi les autres formes, la présence d'imitations de vases importés, dont une tasse de type CAMP B 2 (fig. 12, 7), mais aussi des bords de cruches datables au plus tôt du dernier quart du I<sup>er</sup> s. a.C. (fig. 12, 1-2). D'autres catégories de céramiques communes font leur apparition. Il s'agit de productions sableuses grises ou oxydantes. Dans ce groupe, on reconnaît deux jattes tripodes (fig. 12, 9), type fréquemment rencontré à Auch dans des contextes échelonnés entre 40/30 a.C. et 40 p.C. Les céramiques non tournées n'appellent pas de commentaires particuliers. En revanche, l'assortiment de céramiques fines importées permet

18. Gardes *et al.* 2005.

19. Les références typologiques sont empruntées à Dicocer, 1993.

20. Larrieu-Düler 1973.

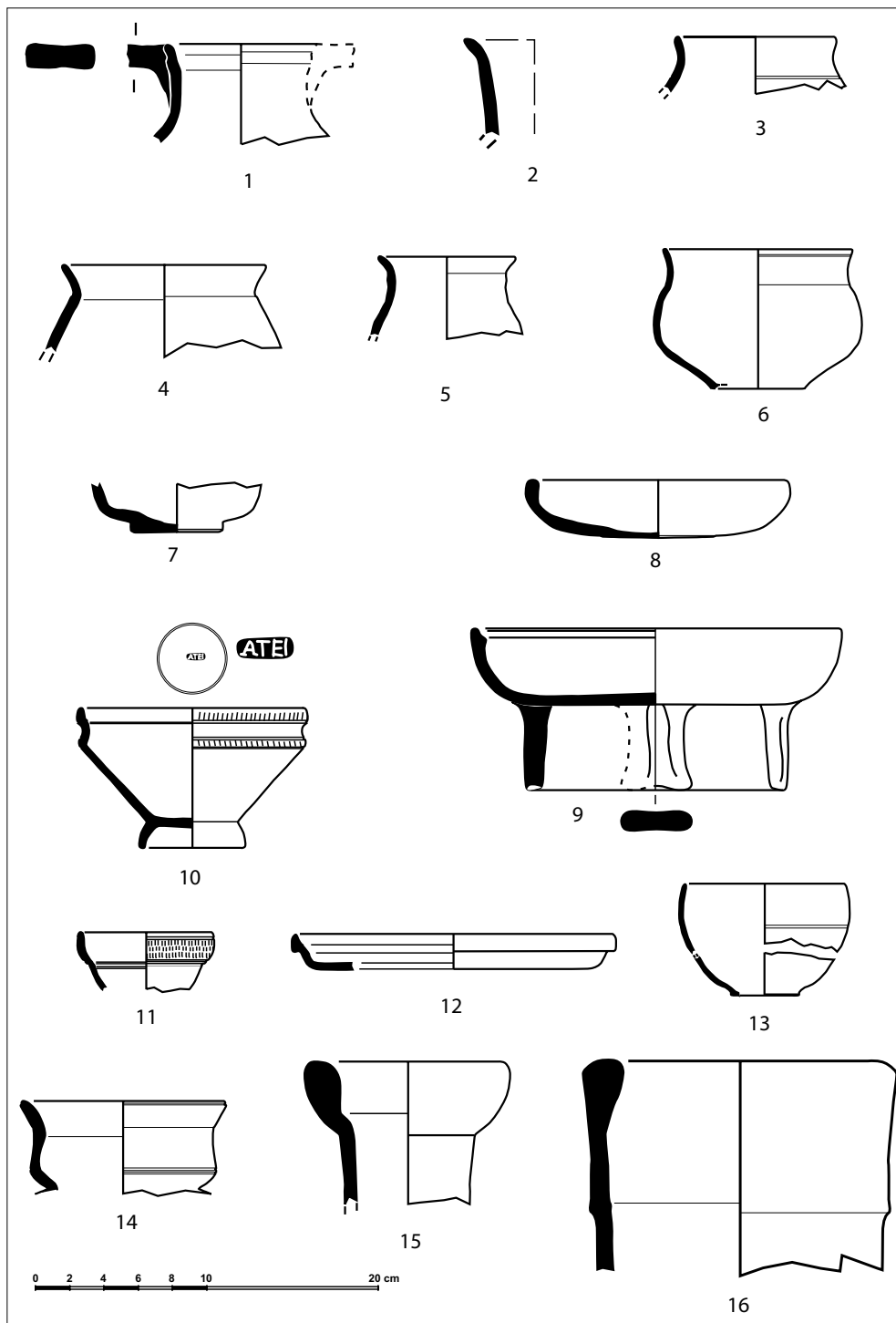


Fig. 12. Mobilier de l'US 1024 (diagnostic 2009, tranchée 1) (pl. H. Walicka/INRAP).



de préciser la datation. La sigillée italique comprend deux plats, de type Sig-It 12-4 (- 15/20) (fig. 12, 12) et 18-1 (-15/30), et deux bols de type 22-1 (- 15/15) (fig. 12, 10). Un des bols, archéologiquement complet, porte une estampille "ATEI" au centre de la vasque. La série est complétée par un bol de forme 31-1 (1/30) (fig. 12, 11). Ce lot trouve sa cohérence chronologique dans les années 1-15 p.C., avec toutefois des productions débordant jusqu'aux années 30 p.C. La paroi fine s'inscrit partiellement dans cette fourchette chronologique avec un lot de bols PAR-FIN 33 (fig. 12, n° 13) datable entre 10 a.C. et 30 p.C. Les productions communes importées présentent moins d'intérêt chronologique. Toutefois, les céramiques à engobe blanc, dont un bord de cruche (fig. 12, 14), se placent entre les années 40/30 a.C. et le début du 1<sup>er</sup> s. p.C. Le lot d'amphore ne dépare pas dans ce contexte avec des conteneurs de type Dr. 20 (fig. 12, 15) et Pascual 1 (fig. 12, 16). Le mobilier comprend également deux monnaies, un bronze coupé de 16-15/10 a.C. et un as d'Auguste frappé vers 10 a.C., qui ont pu circuler jusqu'au 1<sup>er</sup> s. p.C.

Au bilan, les données chronologiques collectées concordent pour situer le remblaiement du fossé entre 1/10 et 30/40 p.C.<sup>21</sup>.

Quelques très rares éléments d'intérêt chronologique sont également issus des niveaux de construction. Ainsi, on doit signaler qu'un tesson de sigillée sud-gauloise a été découvert, en 2009, au contact avec les remblais préalables à l'installation du radier de l'*area*. Il s'agit d'un bord de coupelle 24-25a, datable entre 15 et 40 p.C. De même, à l'occasion du diagnostic réalisé en 2005, un bord d'assiette Drag. 16 (15-60 p.C.) a été prélevé dans les remblais mis en place pour rehausser le niveau de circulation des boutiques, situées à l'est de l'*area*. Plus anecdotique apparaît la présence d'un fragment de sigillée de Montans pris dans la fondation du massif isolé, dans la partie est de l'*area*.

L'ensemble des données chronologiques disponibles concordent donc pour situer, avec quelques assurances, le début de la construction du *forum* au plus tard dans les années 30/40 p.C.

## Le *forum* d'Auch dans son contexte urbain

Les vestiges du *forum* reconnus depuis 2005 ne correspondent qu'à une partie du centre politique de la cité. Différentes trouvailles anciennes témoignent de l'existence de monuments importants dans les environs immédiats de la place, sans que l'on puisse mieux les caractériser (fig. 13).

Ainsi, à une dizaine de mètres à l'est de la zone diagnostiquée en 2005, G. Collard signalait en 1879 puis en 1882, au lieu-dit "Maison Neuve", des vestiges parmi lesquels un fragment de tête de statue en marbre blanc et deux fragments d'inscriptions, dont l'une associée à une "grosse pierre", sont à noter (fig. 13, 1)<sup>22</sup>.

Une série de découvertes réalisées au nord-ouest de l'esplanade, à l'occasion d'un suivi de réseaux dans le bas de la rue Irénée-David (1963), revêt également un grand intérêt<sup>23</sup>. Il s'agit tout d'abord d'un pilier de 2,10 m de haut, réutilisé dans un aménagement plus récent. Le bloc (de calcaire ?) angulaire, de 1,40 m de long pour 1,20 m de large à la base, présente une partie basse de 1,70 m de haut environ et un registre supérieur constitué d'une série de moulures (fig. 13, 2). La pièce avait alors été interprétée comme un "pilier de carrefour". Au chapitre des découvertes majeures figurent également deux fragments d'une statue (buste ?) en marbre, dont la tête était amovible, et d'éléments appartenant à son socle trouvés en association avec une série de trois gros blocs "formant gradins" (fig. 13, 3). Dans ce même secteur et le long de la rue du 11 novembre (ex route de Pessan), ont été observés deux éléments de caniveaux en calcaire, probablement à l'origine associés à une place (fig. 13, 4-5)<sup>24</sup>. Enfin, rappelons qu'une importante inscription, commémorant le don de sièges à un collège de sevirs augustaux, provient des environs de l'ancienne maternité, située légèrement plus au nord (fig. 13, 6)<sup>25</sup>.

Malgré ces indices, aucun des édifices traditionnellement associés à la place publique n'a concrètement été repéré. Et, en l'état actuel des connaissances, il serait particulièrement hasardeux de chercher à les replacer dans la topographie

21. Les vestiges d'occupation les plus récents identifiés sous les remblais préalables à la construction des deux rangées de boutiques encadrant l'*area* se placent également dans cette fourchette chronologique (2010 : US 1014 et 1196). Les ensembles de mobiliers collectés sont, en particulier, marqués par la présence exclusive de productions italiques, parmi les sigillées.

22. Collard, s.d.

23. Péré & Cantet 1964, 145-146.

24. Péré & Cantet 1964, 146, 148.

25. Labrousse 1954.

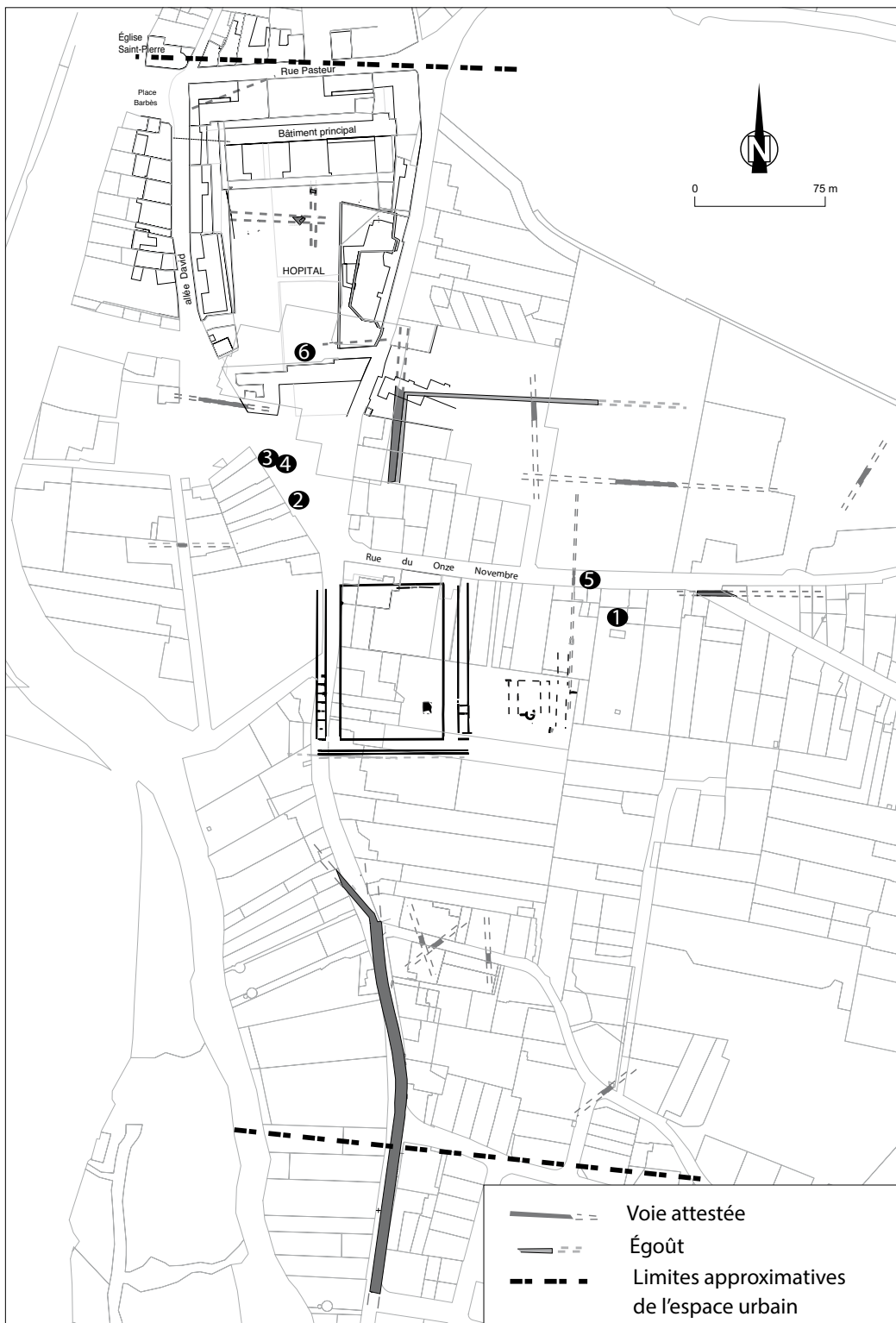


Fig. 13. Le forum d'Auch dans son contexte urbain (plan Ph. Gardes/INRAP).

urbaine. Le schéma adopté pour ce *forum* peut, néanmoins, laisser penser que l'*area* était flanquée au sud et au nord par un temple et probablement une basilique<sup>26</sup>. Côté nord, l'espace disponible pour placer un de ces monuments apparaît limité à moins de 35 m en raison de la présence d'une voie nord-sud. La situation est moins claire au sud, puisque aucun vestige n'a été signalé jusqu'à présent, jusqu'au niveau du chemin de Boubée<sup>27</sup>. Ces indications topographiques pourraient laisser supposer que la basilique se situait côté nord, mais cette hypothèse demanderait à être vérifiée par des recherches complémentaires.

En revanche, les vestiges d'un établissement thermal, sans doute à caractère public, sont apparus immédiatement à l'est des boutiques bordant la place, à l'occasion de l'évaluation conduite en 2005 (fig. 13, fig. 14). Il n'est pas possible de restituer son plan, seule sa façade est, longeant une voie nord-sud, ayant été sûrement localisée. On peut toutefois estimer les dimensions du dernier état du bâti qui s'y rapporte à au moins 30 m sur 22 m. Une fouille partielle a montré l'existence d'au moins deux états successifs séparés par un épais remblai. Le niveau le plus ancien identifié correspond peut-être à un sol de palestre, datable du 1<sup>er</sup> s. Pour sa part, la partie reconnue de l'édifice du Bas-Empire comprend, au sud, un mur de façade construit en *opus mixtum* agrémenté d'une abside. Cette dernière correspond à un réduit où devait se loger une baignoire ou un bassin. Elle communique avec une pièce chauffée, partiellement dégagée, dotée d'une *suspensura* revêtue de carreaux de marbre<sup>28</sup>. Plus à l'ouest, ont été mis en évidence les murs d'une probable galerie dont la base conservait encore son enduit peint. Le bâtiment semble avoir été abandonné, peut-être suite à un incendie, à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s.



Fig. 14. Abside de l'ensemble thermal situé à l'est du *forum* (cl. Ph. Gardes/INRAP).

26. Sablayrolles 1997.

27. Les vestiges reconnus par A. Péré et M. Cantet dans la tranchée de collecteur aménagée dans l'axe du chemin de Boubée (Péré & Cantet, 1964, 156-157) semblent se rapporter à un contexte plutôt résidentiel. Ajoutons qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s., P. Lafforgue faisait figurer sur son plan de la ville romaine un "temple de Priape" et un "temple d'Hercule" dans plusieurs jardins desservis à partir des numéros impairs de la rue Augusta (n° 25bis et 33), sans apporter aucune autre précision sur le sujet (Lafforgue 1851, 14).

28. Ce sol est apparu partiellement affaissé sur la partie enterrée d'un probable hypocauste (non fouillé). Le système de chauffage était alimenté par un *prae-furnium* en partie observé.

La création du *forum* s'inscrit dans un contexte de mutation de la ville romaine. En dehors de la destruction d'un quartier de l'agglomération augustéenne pour laisser place au nouveau centre monumental, ce phénomène se manifeste à travers la réfection du réseau de voirie et la généralisation de la construction en pierre. Ainsi, les différents tronçons de chaussées jusqu'alors étudiés présentent un nouvel état marqué, pour la première fois, par une bande de roulement en galets et/ou en éclats de calcaire sur fondation de pierres. De plus, la ville se dote, seulement à cette époque semble-t-il, d'un réseau d'égout fonctionnant avec les principales artères et les rues sont désormais souvent bordées de trottoirs et quelquefois de portiques (rue Irénée-David, rue Augusta, rue du 11 novembre...). Les changements touchent également l'habitat avec le développement de l'architecture de pierre, qui s'étend désormais aux élévations. Enfin, la vitalité d'Auch transparaît jusqu'au tout début du II<sup>e</sup> s. à travers la reconstruction totale ou partielle de certains bâtiments, et peut-être de quartiers entiers (Îlot Pasteur). Dans le même temps, on observe que l'urbanisation gagne progressivement des zones jusque-là plus spécifiquement dédiées à des activités de production, comme le secteur de Cougeron.

### Première approche comparative

Le *forum* d'Auch tel qu'il se présente dans son état du milieu du I<sup>er</sup> s. peut être comparé à d'autres monuments de ce type connus dans la région. On doit tout d'abord noter qu'il est difficile d'estimer son importance réelle en raison du caractère encore incomplet du plan. Néanmoins, si l'on s'en tient exclusivement à l'emprise de l'*area*, on peut observer qu'elle est supérieure à celle du second *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne). Quant au rapport de proportion de la place (2/3 – 1/3), il se rapproche des valeurs estimées pour Toulouse et sans doute Saint-Bertrand-de-Comminges.

Le plan, faisant succéder une *area*, un portique et une rangée de boutiques, répond, quant à lui, à un modèle conventionnel dont on retrouve des exemples régionaux comme à Saint-Bertrand-de-Comminges. En revanche, nos observations conduisent à penser que les édifices publics liés au *forum* étaient rejetés en périphérie de la place, à l'image sans doute de Toulouse et assurément de Saint-Bertrand-de-Comminges. Le rapprochement avec ce dernier site ne s'arrête pas là. En effet, dans les deux cas, l'*area* est agrémentée de monuments ponctuels, dont la destination n'est pas, malheureusement, bien établie (tribunes de harangues, bases de monuments, autels...).

Les portiques latéraux et les boutiques présentent des dimensions conformes à celles relevées dans de nombreux autres *fora* de Gaule et d'Espagne. Ainsi, les axes des cellules sont fréquemment compris entre 4 et 6 m et les profondeurs entre  $\pm 4$  m et  $\pm 9$  m alors que les largeurs des portiques s'échelonnent entre 6,50 et 8 m.

La datation avancée s'accorde dans ses grandes lignes avec celle proposée pour les *fora* des chefs-lieux de cité proches. Toutefois, on doit noter l'existence d'un léger décalage dans le temps. Ainsi, le centre civique de Toulouse<sup>29</sup> n'est mis en place, à partir d'un très probable état augustéen, qu'entre 60 et 80 p.C. À l'inverse, le second *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges semble aménagé durant le premier quart du I<sup>er</sup> s. p.C. et reconstruit entre 60 et 80, suite à un incendie<sup>30</sup>. Quoiqu'il en soit, la création de ces nouvelles infrastructures publiques participe d'un même mouvement d'essor urbain, surtout perceptible à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. p.C., dans l'ensemble de la région.

### LA FIN DE L'OCCUPATION

La dynamique d'utilisation du *forum* ne peut être clairement saisie en raison de l'extension réduite des fenêtres d'observation, mais aussi de la destruction des sols associés aux boutiques latérales et, en dernier lieu, du maintien en état du sol de l'*area* jusqu'à la fin de l'Antiquité. Néanmoins, le revêtement de dalles a souffert par endroits des intempéries et sa surface apparaît fissurée, voire dans certaines zones totalement disloquée. Des réparations ponctuelles ont été observées. Elles se manifestent à travers des recharges de matériaux divers destinées à remettre à niveau le sol partiellement détérioré.

Dans les zones étudiées, le dallage est recouvert d'une couche d'occupation plus ou moins épaisse correspondant à la dernière phase d'utilisation de l'esplanade, alors qu'elle n'était déjà plus régulièrement entretenue. Ce niveau semble en relation avec des vestiges de constructions légères dont témoignent des trous de poteaux, aménagés à travers les dalles

29. Arramond & Boudartchouk 2002, 228.

30. Badie *et al.* 1994, 32-34, 40-47 et 53-62.

(2 rue du 11 novembre) (fig. 15). Ces structures et l'abondant mobilier domestique mis au jour dans certains sondages amènent à s'interroger sur les activités en vigueur sur le *forum* peu avant sa destruction.

Le mobilier issu de cette couche d'occupation apparaît homogène dans l'ensemble des secteurs étudiés depuis 2005. Le lot mis en évidence dans l'US 4004, en 2009 est le plus significatif et permet de situer assez précisément dans le temps la dernière phase d'utilisation de l'*area*.

La céramique commune locale domine très largement le corpus avec plus de 460 fragments pour 66 individus. La majorité de la production a été réalisée au tour (64 individus). Les formes représentées sont, par ordre d'importance, les écuelles/coupes (Sabl-or B4) (fig. 16, 1-5), les pots (Sabl-or A1) (fig. 16, 6-8), les jattes carénées (Sabl-or C2) et les plats à bord convergent (Sabl-or B26). Ces vases sont datables du Bas-Empire, voire pour certains plus précisément du IV<sup>e</sup> s. (Sabl-or C2). Les productions non tournées apparaissent très minoritaires et ne comprennent, semble-t-il, que des écuelles à bord convergent. La céramique à cuisson oxydante, engobée (Ccom-o-eng) ou non, se place en position secondaire avec 166 fragments et 23 individus. Parmi les formes, on note la présence de cruches à goulot étroit (forme 1a) (fig. 16, 9) ou large (forme 1b) (fig. 16, 10), de jattes carénées à listel (forme 3a) (fig. 16, 11-13), de plats à marli horizontal (forme 5a) ou à bords convergents (forme 5b) (fig. 16, 14-15) et des mortiers à marli bombé (forme 6a) (fig. 16, 16). Ces productions se placent dans le courant du IV<sup>e</sup> s. sans plus de précision. Les céramiques à pâte claire se situent nettement en retrait. Elles sont en particulier représentées par des cruches à deux anses (fig. 16, 17). Quelques tessons témoignent de l'existence de céramiques d'importations. Il s'agit de fragments de "Dérivées de sigillées péleochrétiennes" (DSP), dont un bord de type 16 (370-500) (fig. 16, 19) et de céramique luisante, représentée par un bord de bol caréné Luis 37a (280-350) (fig. 16, 18). Les amphores n'apportent pas plus d'informations chronologiques. On doit simplement noter la présence de conteneurs africains, dont un bord de type A-AFR 25/3 (300-420). Enfin, deux éléments de parure sont également à signaler. Il s'agit tout d'abord d'une fibule losangique, en alliage cuivreux, à décor émaillé (Bas-Empire) (fig. 16, 20). Le second objet correspond à un fragment d'épingle à cheveux en os à tête piriforme, surmontée d'un bouton (seconde moitié du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) (fig. 16, 21)<sup>31</sup>.



Fig. 15. Trou de poteau aménagé dans le sol de l'*area* (Diagnostic 2009, tranchée 5) (cl. Ph. Gardes/INRAP).

31. Des exemplaires du V<sup>e</sup> s. proviennent du site du Métro Esquirol à Toulouse (Cazes 1995, 109-110).

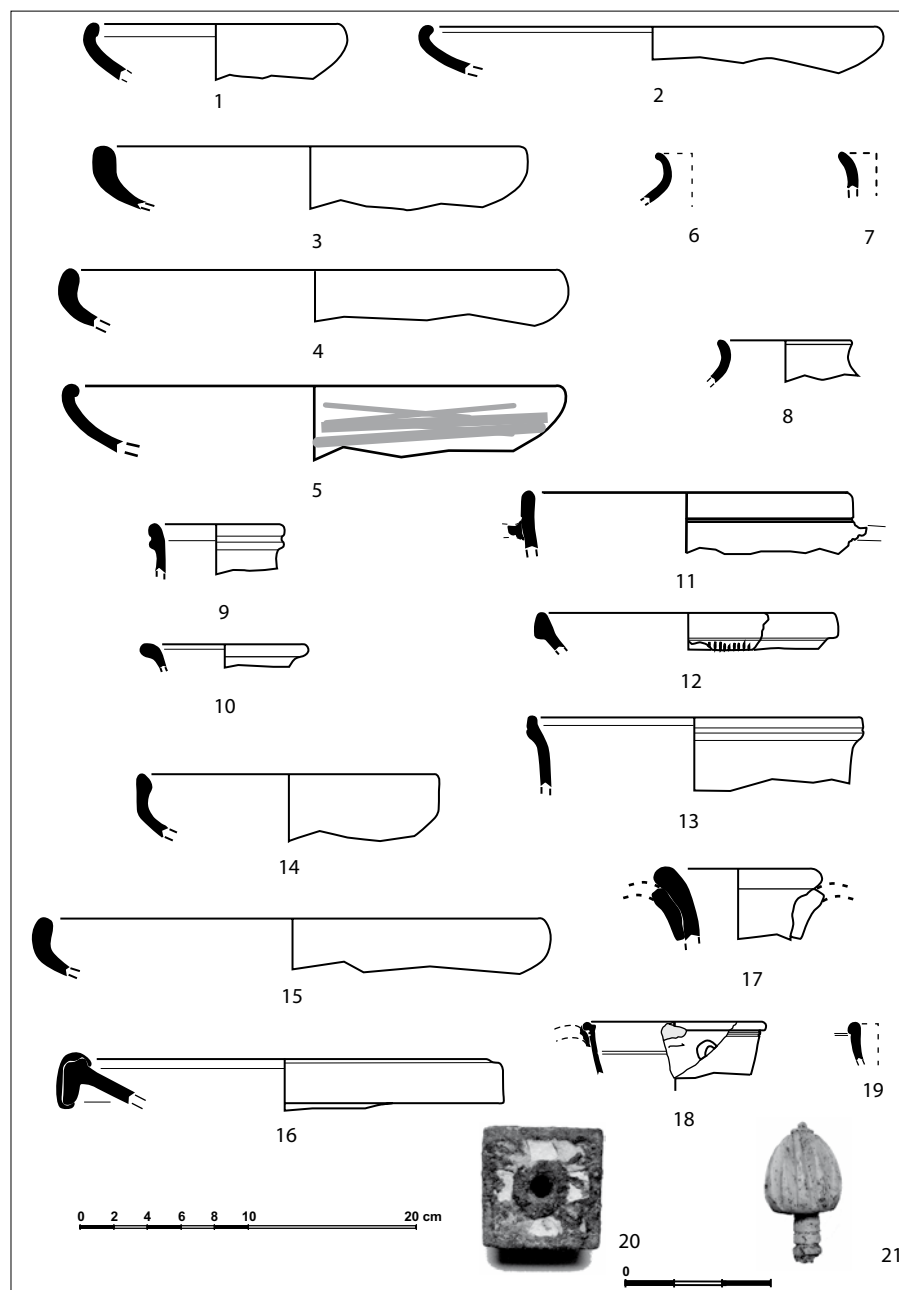


Fig. 16. Mobilier de l'US 4004 (diagnostic 2009, tranchée 4) (pl. H. Walicka/INRAP).

La chronologie peut également être approchée grâce à l'étude d'un important lot monétaire, majoritairement issu de l'US 4004<sup>32</sup>. L'examen détaillé des 85 monnaies recueillies permet de conclure à un ensemble homogène.

L'abandon du site apparaît chronologiquement bien cerné, tant par la présence de certains types que par l'absence d'autres. Ainsi, les espèces valentiniennes frappées en 364-378 aux revers *Securitas Reipublicae*, *Gloria Romanorum* et *Gloria Novi Saeculi* ne figurent pas parmi les monnaies recueillies tout comme les bronzes théodosiens aux types *Reparatio*

32. L'étude numismatique a été menée par V. Geneviève. Nous ne présentons ici que les principales conclusions de ce travail qui sera publié prochainement.

*Reipub* (378-387) et *Victoria Auggg* (388-395) qui leurs succèdent. Peu d'exemplaires de ces types ont d'ailleurs été identifiés dans cette partie de la ville et permettent d'autant plus de considérer ce nouvel ensemble comme cohérent<sup>33</sup>.

Parmi les monnaies les plus récentes retrouvées sur le site, on relèvera plus particulièrement la quantité presque identique d'exemplaires, officiels et imités, aux revers *Fel Temp Reparatio* (5 exemplaires) et *Spes Reipublice* (4 exemplaires). D'une manière systématique, ce premier type au cavalier tombant est bien mieux représenté sur tous les sites du sud de la Gaule que le second. Sa relative absence pourrait être la conséquence d'une circulation assez brève. Le type *Spes Reipublice* est surtout marqué par la découverte de deux exemplaires imités issus des mêmes coins de droit et de revers (Tranchée 4-2009). Ces monnaies sont également les plus récentes recueillies sur le site et la spécificité de leur trouvaille implique deux considérations majeures. Ainsi, ces deux imitations sont certainement le fruit d'une production locale, car la multiplicité des officines et des coins gravés réduit l'aire de diffusion de ces imitations. Ensuite, l'identité de coins de ces deux exemplaires suppose leur perte quasi simultanée et non pas à plusieurs années d'intervalle et longtemps après leur fabrication.

Ces différentes observations concluent à un arrêt rapide de la circulation sur le site et, à l'appui des arguments avancés, nous proposons une datation autour de 370, voire quelques années avant plutôt que quelques années après, pour l'abandon du *forum* d'Auch.

## ABANDON ET DESTRUCTION DU *FORUM*

Une fois abandonné, la zone du *forum* a accueilli des chantiers de récupération, surtout actifs à la fin de l'Antiquité, puis entre le Moyen Âge et l'époque moderne.

### La fin de l'Antiquité

Les infrastructures font l'objet d'un épierrement, semble-t-il immédiatement consécutif à l'abandon. Cette opération touche aussi bien les maçonneries que le dallage de l'*area*. Elle est en particulier matérialisée par des couches chargées en gravats, présentes aux abords du mur de clôture nord de la place. Les relations stratigraphiques, de même que la nature des déchets de taille rejetés sur place (éléments de supports et décors architecturaux), permettent de penser que l'épierrement n'affecte, durant cette phase, que les élévations.

Le monument situé dans la partie est du dallage a subi le même sort. Ainsi, la récupération a pris un caractère systématique sur sa face nord, où une bonne partie de la fondation a été démontée, et plus superficiel au-delà.

La récupération des dalles apparaît moins importante, probablement en raison de leur état de conservation, mais aussi du risque de fracturation au moment de l'extraction. La succession des opérations est bien illustrée dans une des tranchées réalisées au 2 rue du 11 novembre (Tranchée 7) où le négatif des blocs prélevés est scellé par la couche de gravats générée par la récupération de l'élévation du mur de clôture nord.

Le débitage sur place des matériaux et l'ampleur des travaux témoignent d'un important chantier et d'une intervention concertée, probablement inscrite dans la durée. On ne peut s'empêcher de lier cette opération, entre autres, à la construction du rempart de la ville haute<sup>34</sup>.

La datation de cette période pose problème. En effet, le mobilier récupéré dans les tranchées d'épierrement apparaît peu abondant et probablement au moins en partie résiduel. Ainsi, les différents lots collectés comprennent une majorité de céramiques du IV<sup>e</sup> s. Mais on doit également noter la présence de quelques fragments de DSP, qui permettent de fixer un *terminus post quem* autour du début du V<sup>e</sup> s.

33. Quelques monnaies jusqu'à Julien (?) découvertes rue Augusta en 1880 ; un valentinien découvert rue Maison Neuve et des Constantin et des Julien provenant du Hallai en 1879-1880 ; 300 monnaies allant jusqu'à Valentinien I et Gratien à l'hypogée de Lagrange en 1879 ; un petit bronze de Théodose au quartier Mathalin en 1989 (Lapart & Petit 1993, 101-103).

34. Les données disponibles sur ce rempart montrent que de nombreux remplois (placages, sculptures...) ont été utilisés pour son édification.

## Du Moyen Âge à l'époque moderne

Une nouvelle phase de récupération s'ouvre ensuite probablement entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne, période durant laquelle le secteur connaît une phase de ré-urbanisation accompagnée de la conversion en zone de maraichage d'une partie des parcelles. Concrètement, les matériaux antiques jusque-là épargnés sont exploités et les travaux concernent désormais au moins une partie des fondations. C'est le cas en particulier du mur de clôture nord dont les ruines devaient être partiellement visibles, comme en témoigne la structure excavée (puisard ?) volontairement aménagée dans une partie de la fondation épargnée à cette fin. Le même sort est réservé au collecteur latéral.

Les travaux concernent également le dallage comme l'a révélé la tranchée 1, réalisée en 2009. Ainsi, plusieurs rangées de blocs ont été récupérées à partir d'une vaste excavation, dont le front ouest a pu être observé.

## CONCLUSION

La mise en évidence du *forum* d'Auch apparaît comme un acquis important des recherches récentes. Nous disposons désormais d'un plan général qui rattache cet ensemble monumental à la plupart de ses homologues régionaux contemporains. Néanmoins, de nombreuses incertitudes persistent. Tout d'abord, la limite sud de l'*area* n'est pas clairement identifiée. Ensuite, aucune des infrastructures politico-religieuses habituellement associées n'a encore été reconnue, et ce même si la morphologie de la place laisse supposer une composition axiale avec une basilique et un espace sacré pouvant se faire face, de part et d'autre de l'*area*.

Les données chronologiques collectées sont également précieuses. Elles montrent que la création du *forum* d'Auch remonte au second tiers du I<sup>er</sup> s. p.C. et s'accompagne d'une restructuration de la ville romaine. Il ne semble pas que l'*area* ait ensuite subi de transformations importantes jusqu'à la fin de l'Antiquité, période durant laquelle la zone est convertie en carrière de matériaux. Ces derniers ont probablement servi à alimenter le chantier du rempart de la ville haute, semble-t-il construit dans les premières décennies du v<sup>e</sup> s.<sup>35</sup>

Ces premières données, encore très parcellaires, ne donnent qu'une image approximative du *forum*. Elles révèlent néanmoins un potentiel archéologique remarquable et ce, même si les anciens travaux de récupération ont fait disparaître une partie de la parure monumentale de la place. L'intérêt des vestiges réside dans l'état de conservation exceptionnel du dallage, mais aussi et surtout dans la préservation d'un important dépôt stratigraphique qui s'échelonne des origines de la ville de plaine, au II<sup>e</sup> s. a.C., à son abandon à la fin de l'Antiquité. À l'avenir, ce secteur de l'agglomération est donc susceptible de livrer une série de clefs pour mieux comprendre les conditions d'apparition, la dynamique urbaine et les modalités d'abandon du chef-lieu des *Ausci*, promu sans doute au rang de métropole de la Novempopulanie au Bas-Empire.

35. Lapart 1985b, 138.



## Références bibliographiques

- Arramond, J.-Ch. et J.-L. Boudartchouk (2002) : "Le forum, Tolosa", in : Pailler 2002, 224-230.
- Bach, S. et Ph. Gardes (2001-2002) : "Un secteur d'Augusta Auscorum, Des origines de la ville au IV<sup>e</sup> s. p.C.", *Aquitania*, 18, 79-110.
- Badie, A., R. Sablayrolles et J.-L. Schenck (2000) : *Saint-Bertrand-de-Comminges I, Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Toulouse.
- Bonneville, J.-N., M. Fincker, P. Sillières, S. Dardaine et J.-M. Labarthe (2000) : *Belo VII. Le capitole*, Madrid.
- Cantet, M. et A. Péré (1965) : "Regards sur Augusta Auscorum (suite)", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 66, 66-77.
- et A. Péré (1966) : "Fouilles gallo-romaines à Mathalin-Auch", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 67, 449-458
- et A. Péré (1969) : "Regards sur Augusta Auscorum, les égouts dans la ville gallo-romaine", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 70, 184-203.
- Cazes, D. éd. (1995) : *Archéologie toulousaine*, Catalogue d'Exposition, Musée Saint-Raymond, Toulouse.
- Collard, G. (s.d.) : *Carnets de fouilles*, Archives Départementales du Gers, non paginés.
- Dicocer (1993) : *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara, 6, Lattes.
- Dieulafait, Chr., J.-L. Boudartchouk et L. Llech (2002) : "Un aperçu des données fournies par la céramique", in : Pailler 2002, 463-466.
- Dumège, A. (1908) : "Les antiquités de la ville d'Auch (manuscrit avant 1829)", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 9, 101-118 et 181-200
- Ferry, D. (1984) : "Les travaux de calibrage du Gers", *Augusta Auscorum*, 9, 1-18
- (1996) : "Les fouilles de l'Hôpital d'Auch", in : *Actes des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> journées archéologues gersois, Marciac, 7 Juillet 1983*, Auch, 45-67.
- Gardes, Ph. (2001) : "Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne, Pour une confrontation des sources", in : *Territoires des peuples et des oppida d'Europe occidentale, Actes du colloque de l'AFEAF, Martigues*, 48-65.
- (2002) : "Auch à la fin de l'âge du Fer, Essai de carte archéologique", in : Gardes *et al.* 2002, 114-128.
- Gardes, Ph., F. Colleoni, A. Costes, L. Koupaliantz, C. Petit, E. et R. Tranier, dir (2002) : *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, tome 1.
- Gardes, Ph., Th. Arnoux, L. Bruxelles et P. Lotti (2005) : *Auch, Rue du 11 novembre*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Midi-Pyrénées.
- Gardes, Ph., P. Lotti et O. Onezime. (2006) : *Auch, 9 rue Irénée David*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Midi-Pyrénées.
- Gardes, Ph., V. Arrighi, L. Bruxelles, V. Geneviève, P. Lotti et C. Viers (2009a) : *Auch (Gers), 2, rue du 11 novembre*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Midi-Pyrénées.
- Gardes, Ph., A. Daussy et P. Lotti (2009b) : *Auch (Gers), 2, rue Augusta*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Midi-Pyrénées.
- Gardes, Ph., A. Daussy et P. Lotti (2009c) : *Auch (Gers), 9, rue Irénée David*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Midi-Pyrénées.
- Gardes, Ph., V. Arrighi, P. Lotti et C. Viers (2011) : *Auch (Gers), suivi de travaux*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Midi-Pyrénées.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine, 1. les monuments publics*, Paris.
- Labrousse, M. (1954) : "Inscription romaine découverte à l'hôpital d'Auch", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 55, 347-355.
- Lafforgue, P. (1851) : *Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en 1789*, Auch.
- Lapart, J. (1985a) : "Sondages archéologiques sur le site de Mathalin à Auch", in : *Actes des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> journées archéologues gersois, Marciac, 7 Juillet 1983*, Auch, 41-58.
- (1985b) : *Les cités d'Auch et d'Eauze de la conquête romaine à l'indépendance vasconne (56 avant J.-C., VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, enquête archéologique et toponymique, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Toulouse-Le Mirail.
- (1992) : "Auch", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Histoire et archéologie, *Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania suppl. 6, Bordeaux, 30-36.
- Lapart, J. et C. Petit (1993) : *Le Gers*, CAG 32, Paris.
- Lapart, J., L. Maurin et V. Souilhac (2004) : "Auch", in : Maurin *et al.* 2004, 17-24.
- Loubès, G. (1982) : *Auch*, Atlas historique des villes de France, Paris.
- Maurin, L., J.-L. Boudartchouk, S. Cleary, Chr. Delaplace, J.-Guyon, J. Lapart, H. Lieb, V. Souilhac et Th. Soulard (2004) : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, XIII. Province ecclésiastique d'Eauze (Novempopulana)*, Paris.
- Pailler, J.-M. dir. (2002) : Tolosa, *Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. EFR 281, Rome.
- Péré, A. et M. Cantet (1964) : "Regards sur Augusta Auscorum", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 65, 139-158.
- Péré, A. et D. Ferry (1980) : "Regards sur Augusta Auscorum, la tranchée de la rue d'Assas", *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 81, 179-185.
- Sablayrolles, R. (1997) : "Les fora tripartites de Gaule romaine : norme ou normalisation ?", *Pallas*, 46, 51-66
- Santrout, M.-H. et J. (1979) : *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris.
- Schaad, D. et M. Vidal (1992) : "Origines et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania suppl. 6, Bordeaux, 211-221.
- Wuilleumier, P. (1961) : *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Gallia Suppl. 17, Paris.

# Un nouveau *forum* pour un chef-lieu de cité de l'Aquitaine romaine : Javols-*Anderitum*. Première approche

Alain Ferdière, Alain Trintignac  
avec la collaboration de Claire Barillaro, Caroline Font & Romain Séguier

La capitale de cité des Gabales, à l'extrême est de la province d'Aquitaine, est Javols-*Anderitum*, dans la partie nord et granitique du territoire gabale (à peu près l'actuel département de la Lozère). Située dans un vallon du Triboulin, affluent de la Truyère, la ville, qui a des origines gauloises au moins dès le II<sup>e</sup> s. a.C., développe son urbanisme à partir du règne d'Auguste et du tournant de l'ère (date à laquelle elle est sans doute instituée comme capitale de cité) jusqu'à environ au VII<sup>e</sup> s., avec un déclin marqué à partir du début du III<sup>e</sup> s., même si elle a pu rester capitale de cité encore au IV<sup>e</sup> s. L'état des connaissances sur cette ville romaine, issu d'un programme d'évaluation de 15 ans, vient d'être réalisé dans une importante synthèse<sup>1</sup>, à laquelle on renverra pour de plus amples informations. Son étendue est modeste puisque entre les deux aires funéraires repérées, elle s'étend, dans son expansion maximale au II<sup>e</sup> s., sur 35 à 40 ha (fig. 1). Mais cette récente publication ne fait qu'une faible part au *forum*, la campagne de sondages décisive à ce sujet ayant eu lieu en 2010<sup>2</sup> alors que le manuscrit était déjà terminé<sup>3</sup>. On renverra à la publication très récente du volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* consacré au département de la Lozère, dans lequel apparaissent les connaissances actualisées sur le centre civique, dont le *forum*<sup>4</sup>.

## ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE CENTRE CIVIQUE D'*ANDERITUM* AVANT LES RECHERCHES DE 2010

Ce n'est que depuis 1998 que l'emplacement du *forum* est connu pour *Anderitum*, auparavant simplement supposé dans la partie plane du vallon (centre urbain) et à proximité d'un édifice monumental déjà interprété comme la basilique civile, quant à lui connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. et plus récemment réétudié à l'occasion des fouilles Pierobon dans les années 1990<sup>5</sup>. C'est en effet la photographie aérienne (fig. 2) qui a révélé la place publique elle-même au contact de cette basilique, au sud, entre celle-ci et la partie est-ouest du cours du Triboulin<sup>6</sup> : ceci avait notamment permis de réinterpréter comme une portion nord-ouest du *forum* des découvertes faites dans l'un des sondages de Ch. Morel autour de la dernière guerre<sup>7</sup>. C'est ce seul état des connaissances du centre civique de ce chef-lieu de cité qui est donc fourni dans la récente synthèse<sup>8</sup>, dont la documentation a été arrêtée à 2009. Précisons que R. Pierobon avait également proposé que l'édifice antérieur (début I<sup>er</sup> s. p.C. ?) à la basilique (et débordant de ce dernier vers le nord jusqu'à la rue EO D4) soit interprété comme la curie, malgré un plan atypique<sup>9</sup>. On savait donc que le *forum*, sans doute associé au moins à la basilique déjà connue, se plaçait comme il se doit dans le centre de la ville, c'est-à-dire ici la partie plane du vallon, où seul s'étend le quadrillage de rues régulier : par rapport au schéma urbain et voyer proposé<sup>10</sup>, le centre civique est ainsi encadré par les rues est-ouest D4, au nord, et D6, au sud, et par les rues nord-sud C2, à l'ouest, et C3, à l'est<sup>11</sup>.

1. Trintignac *et al.* 2011a ; voir aussi Ferdière *et al.* 2009.

2. L'essentiel de la documentation n'a pas encore été exploité et le mobilier n'a notamment pas encore été examiné en détail, pour la chronologie : il ne s'agit donc évidemment pas ici d'une monographie définitive de cette fouille, mais d'une publication préliminaire, pour laquelle, en particulier, les recherches de comparaisons ne seront pas très poussées ; de même, la description détaillée des murs et autres structures mises au jour ne sera pas donnée dans ce cadre.

3. Voir Trintignac 2011 ; Trintignac *et al.* 2011b.

4. Voir Trintignac 2012, 239-243

5. Trintignac *et al.* 2011a, 77-78.

6. Trintignac *et al.* 2011a, 75-76, fig. 29 et 486, fig. A10.3, pl. II h. t.

7. Morel 1962.

8. Trintignac *et al.* 2011a, 78.

9. *Ibid.*, 76-77 et cf. infra.

10. Trintignac *et al.* 2011a, 68-74.

11. Contrairement à cette récente publication monographique, on renonce ici à utiliser les vocables de *decumani* et *cardines* pour ces rues perpendiculaires, ceci étant en principe plutôt réservé aux villes coloniales ; leur numérotation est toutefois maintenue selon celle de la monographie.

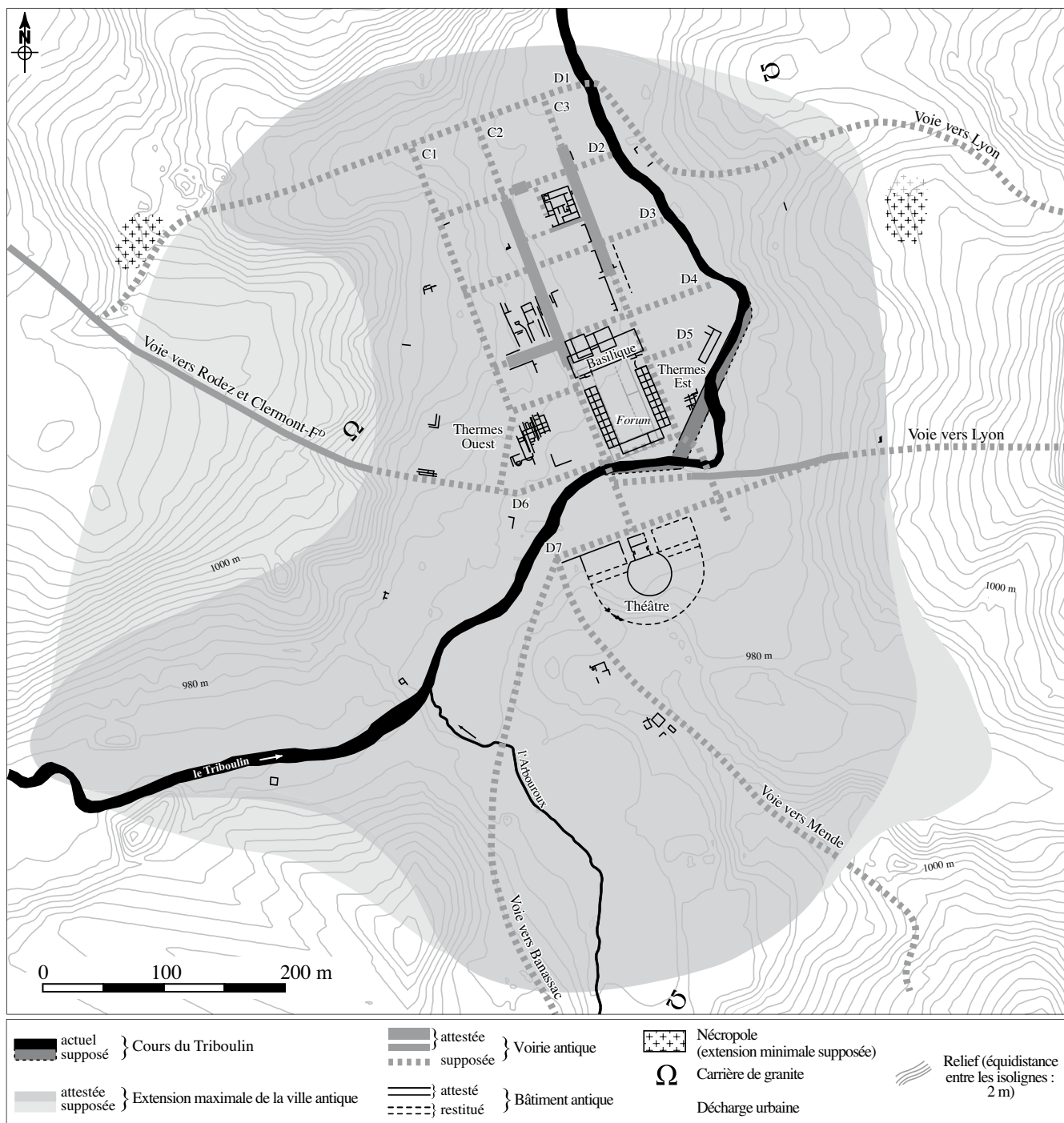


Fig. 1. Restitution du plan de la ville antique d'Anderitum proposée pour le Haut-Empire, avec l'emplacement du forum sondé en 2010 (NB : ce plan est cumulatif, indiquant des éléments et constructions sur toute la période romaine, et qui n'ont peut-être pas tous coexisté) (DAO : PCR Javols-Anderitum).



Fig. 2. Photographie aérienne du *forum* ; les fouilles de la basilique (R. Pierobon) apparaissent en haut (cl. A. Boëmare, 1998).

## LA CAMPAGNE DE FOUILLES 2010 SUR LE *FORUM* ET SES ABORDS : PREMIERS RÉSULTATS

La confirmation de la présence du *forum* dans le secteur pressenti, son calage et une première ébauche de chronologie ne sont donc le résultat que de la dernière campagne de sondages menée ici sous la direction de l'un de nous (A. Trintignac) en 2010<sup>12</sup>. L'exploration du *forum*, en vue de sa localisation plus précise, la reconnaissance de son plan plus complet et de sa chronologie, ont consisté, lors de la campagne d'août 2010, en deux grandes tranchées établies en équerre, complétées par de nombreux sondages, soit environ 475 m<sup>2</sup> fouillés en tout ou partie (fig. 3). Au moins deux grands états ont ainsi été reconnus, sans compter divers réaménagements plus localisés dans chacun des deux, révélant dans le détail plusieurs autres phases – dont une importante pour le premier état –, qui ne seront pas évoquées ici.

### Premier état du centre civique (fin du I<sup>er</sup> s. a.C. - début du I<sup>er</sup> s. p.C.)

Du premier état, on ne connaît encore que peu de choses, mais il est néanmoins possible de restituer un *forum* assez sensiblement déporté vers l'ouest par rapport au plan de l'état 2<sup>13</sup>. Il est remarquable que l'axe central longitudinal nord-sud de l'ensemble ainsi restitué aboutit dans l'axe central d'une (relativement) petite salle (pièce II) sans doute centrale de l'ensemble exploré au nord par R. Pierobon et antérieur à la basilique<sup>14</sup> ; et que par ailleurs le mur le plus occidental de cet état (M.57) est dans le prolongement quasi exact du mur le plus à l'ouest (M.1127/1284) de l'ensemble mis au jour par R. Pierobon<sup>15</sup> (fig. 3) : sans confirmer l'interprétation de cet ensemble de salles comme une curie (hypothèse Pierobon), qui se heurte à un plan pour le moins atypique, pour un tel équipement public, ceci semble donc bien associer étroitement cet édifice au *forum* (premier état).

12. Voir Trintignac 2011 ; Trintignac *et al.* 2011b ; Trintignac 2012.

13. Ceci permettant d'envisager, côté est, plus qu'un portique, de toute façon possible y compris côté ouest.

14. Trintignac *et al.* 2011a, 76-78 et plan fig. 28.

15. Ce n'est en revanche pas le cas à l'est, pour le mur M.11, interprété en l'état comme la limite orientale du *forum* : on peut supposer qu'un mur plus à l'est que celui qui clôt de ce côté la salle à mosaïque (pièce D) manque ici, en limite du terrain fouillé par R. Pierobon.

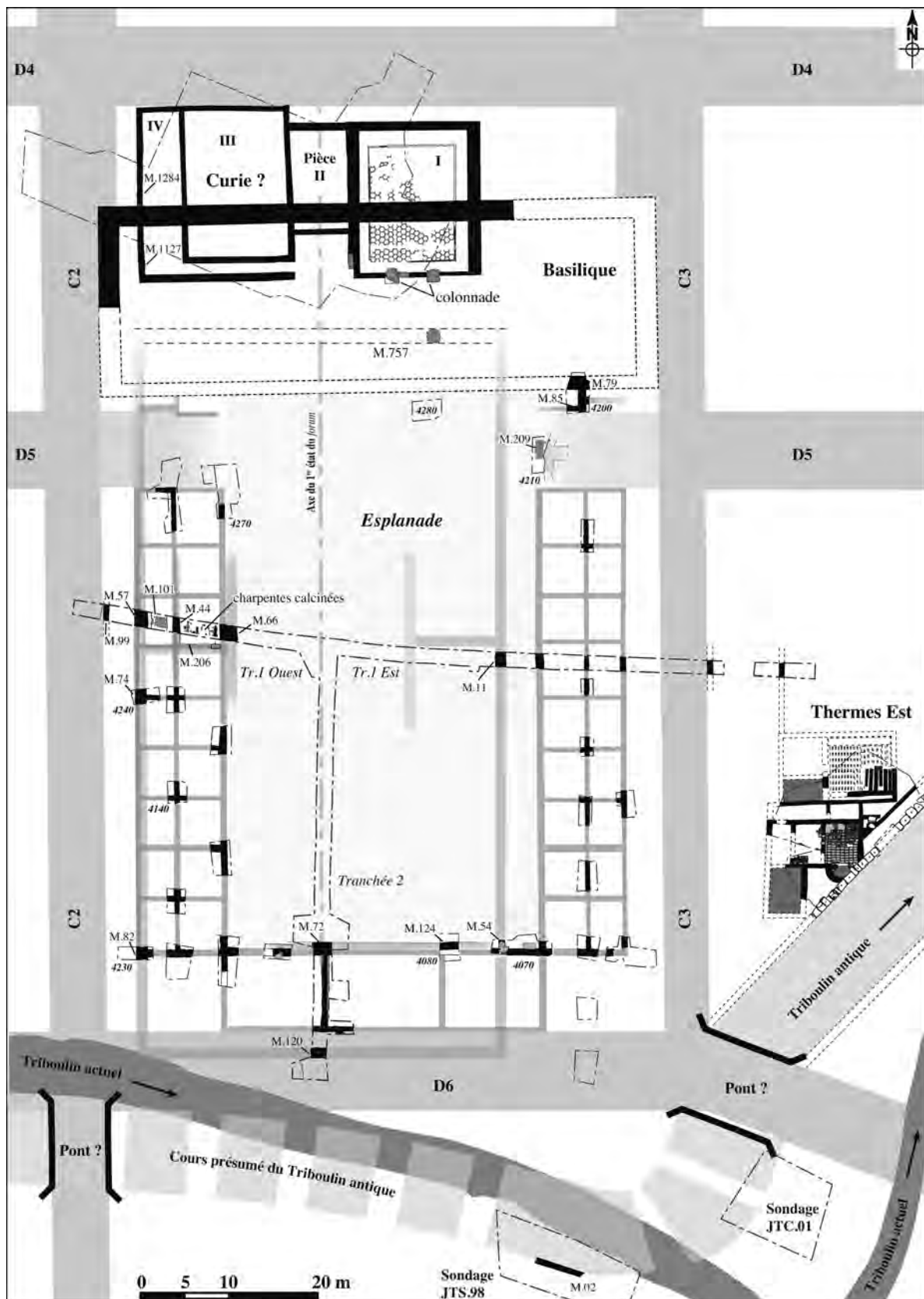


Fig. 3. Plan du centre civique d'Anderitum au I<sup>er</sup> s., établi d'après les sondages 2010 (*forum* et abords) et les fouilles Pierobon 1987-1999 (curie/basilique) (DAO : C. Font, PCR Javols-Anderitum).

En l'état des connaissances, pour ses dimensions externes, on limite cet état au mur ouest M.57-74-82, au mur est M.11 et peut-être M.54, au mur sud M.120 ; quant au nord, il pourrait éventuellement s'agir du mur dont un petit tronçon a été mis au jour tout au sud-est des fouilles Pierobon (M.757)<sup>16</sup>. Dans tous les cas, les murs ont une épaisseur importante. Quelques murs bordant intérieurement la place publique ont été reconnus, mais seulement à l'ouest (M.66)<sup>17</sup> et au sud (M.72-124), et le côté intérieur est n'est donc restitué que par symétrie.

Les dimensions de l'esplanade centrale, apparemment vide de toute construction, sont alors restituées, si l'on s'arrête au mur le plus au sud mis au jour dans les fouilles Pierobon (supra), à environ 67,50 x 19 m seulement (un peu plus de 1200 m<sup>2</sup>), en un rectangle nord-sud très allongé (rapport l/L inférieur à 1/3). S'y ajouteraient, sur les deux flancs (mais seulement attestés sur le flanc ouest), des ensembles bâtis, sur 11,50 m de large hors tout, subdivisions que n'attestent actuellement que deux murs côté ouest, M.206 est-ouest et M.44 nord-sud, ce dernier donc parallèle aux murs interne et externe<sup>18</sup>. Ces partitions pourraient donc indiquer qu'au moins de ce côté ouest, des "boutiques" étaient déjà aménagées dans cet espace, les murs concernés étant tous ici repris, avec un décalage plus ou moins net mais faible, par les "boutiques" de l'état 2 (aux murs plus étroits). En outre, le mur externe ouest semble avoir été édifié sur et grâce à un puissant mur de terrasse immédiatement antérieur, M.101 : celui-ci était M.57 en aval (est), en un point de la topographie où les constructions ont sans doute dû être établies en terrasses successives d'ouest en est, depuis la rue C2 qui surplombe sensiblement l'ensemble, compte tenu d'une forte pente naturelle. Enfin, côté sud, un ensemble bâti était alors déjà présent, comme l'atteste le mur M.72, bâtiments de façade méridionale large ici, hors tout, de 13 m.

Il s'agirait donc – si notre restitution, qui reste très lacunaire, peut être acceptée – d'un très petit *forum*, d'environ 42 x 88 m (axe nord-sud) hors tout, la supposée curie au nord exclue, soit un peu moins de 3700 m<sup>2</sup>. Quant à la datation de ce premier état, les éléments mobiliers recueillis tant à l'est et à l'ouest qu'au sud indiquent une construction première (notamment terrasse ouest, supra) des dernières années du 1<sup>er</sup> s. a.C. ou premières du 1<sup>er</sup> s. p.C., soit durant le règne d'Auguste, datation des plus courantes dans les Trois Gaules pour la fondation de tant des chefs-lieux de cité que de leur voirie et de leur centre civique.

## Second état du centre civique (II<sup>e</sup> s.)

Le premier état du *forum* est en partie concerné par un incendie qui touche, sans doute à la fin du 1<sup>er</sup> s. p.C., au moins sa zone septentrionale (tranchée 1), tant à l'est qu'à l'ouest, comme le montre la découverte de plusieurs pièces de charpente calcinées. S'il ne s'agit pas d'un sinistre accidentel, il n'est pas exclu qu'on ait affaire à une destruction volontaire, en vue de l'établissement du nouveau plan, ce qui remonterait un peu la datation de ce dernier, proposée infra. À noter d'ailleurs que la pièce occidentale (pièce III) de l'ensemble nord, interprétée comme curie par R. Pierobon, a aussi été touchée par un incendie qui clôt apparemment son utilisation et pourrait correspondre au même événement.

La place est alors nettement bordée de part et d'autre (est et ouest) d'alignements de "boutiques" régulières, chaque élément, entre l'extérieur et la place centrale, étant composé de deux pièces, l'une (à l'extérieur) plus petite que l'autre. Ce sont 9 de ces "couples" qui ont pu être restitués de part et d'autre (mesures internes) : pièces extérieures de 3,70/3,75 m est-ouest sur 5,20 m nord-sud ; pièces intérieures de 4,60/4,80 m est-ouest sur également 5,20 m nord-sud, les pièces du flanc est apparaissant en l'état un peu plus petites que celles de l'ouest. Si l'on en juge par les observations du côté ouest (M.99, empiétant sur les niveaux de rue antérieurs), les flancs est et ouest pouvaient être bordés de portiques sur rue<sup>19</sup>.

Au nord, la liaison avec la basilique reste mal perçue et difficile à interpréter (voir sondage Sd.4200, à l'est, seulement ; fig. 3) : faut-il restituer ici un portique monumental, ouvrant la basilique sur le *forum* ? En tout cas, les prolongements vers le nord des alignements de "boutiques" dans cette direction consistent en deux espaces à peu près carrés, au nord-ouest et nord-est du *forum*, laissant peut-être un passage à l'entrée de la rue D5 dans le centre civique (infra).

16. Cf. Trintignac *et al.* 2011a, fig. 28.

17. Mais seulement si l'on admet cette restitution du premier état, sans autre mur à l'est de ce dernier.

18. Ce dernier cependant objectivement non observé dans la partie est de la tranchée 1.

19. Absence d'observation symétrique côté est.

Au sud enfin, les murs mis au jour révèlent au moins trois grandes pièces, la plus grande centrale (12,25 m est-ouest x 8 m nord-sud), flanquée de deux autres symétriques (10,55 x 8 m) : il est difficile de restituer le temple (de Rome et Auguste) dans l'espace central, qui doit correspondre plutôt à une entrée monumentale pour la façade sur la rue D6 et la rivière.

Bien que sensiblement plus grand que le *forum* de l'état primitif (supra), probablement élargi vers l'est au détriment de la rue C3 grâce à un possible portique, il s'agit toutefois d'un ensemble qui reste assez modeste. Les dimensions externes (portiques éventuels non compris) seraient de 55,70 x 72,60 m, soit un peu plus de 4000 m<sup>2</sup>. L'esplanade (*area publica*), apparemment vide de toute construction, mesure quant à elle 35,20 x 64,20 m, jusqu'au mur sud de la basilique, en excluant ici la largeur d'un portique, soit un peu plus de 2250 m<sup>2</sup>.

La datation de ce second état est mal assurée, le mobilier datant étant plus lié à l'utilisation, voire à la phase finale de celle-ci, qu'à sa construction. Sans aller jusqu'à une datation au début du III<sup>e</sup> s. proposée par R. Pierobon pour la basilique (infra), à laquelle ce second état du *forum* est évidemment lié, une construction au plus tôt au II<sup>e</sup> s. semble probable, sans tenir compte alors de l'hypothétique incendie volontaire du premier état dès la fin du I<sup>er</sup> s. (supra).

### Évolution ultérieure de la zone du *forum* (Bas-Empire et haut Moyen Âge)

Par la suite, aucune trace d'utilisation nette du *forum* n'a été mise en évidence pour le Bas-Empire<sup>20</sup>, au-delà du III<sup>e</sup> s., à l'ouest comme à l'est ou au sud, et l'on note en particulier la quasi-absence des "terres noires"<sup>21</sup>, pourtant souvent épaisses dans cette partie basse du vallon. Ceci peut être dû au fort arasement constaté dans ce secteur qui aurait fait disparaître les dépôts et aménagements les plus récents du centre civique. Il n'est pas exclu que celui-ci ait été désaffecté en tant que tel dans l'Antiquité tardive, même si l'on peut penser que Javols reste encore chef-lieu de cité au moins au IV<sup>e</sup> s. (supra) : on peut sans doute évoquer à ce sujet la possible réaffectation fonctionnelle de l'édifice de spectacle proche au sud, apparemment en partie détruit (*praecinatio*) à la fin du III<sup>e</sup> s., mais dont l'arène aurait pu alors revêtir une fonction civique, puisque c'est selon toute vraisemblance en son centre qu'a été érigé (ou redéposé) le milliaire "0" dédié à Postume en 264-266, en allégeance à cet usurpateur<sup>22</sup>.

Il est ici nécessaire de préciser qu'une partie importante des dépôts et structures supérieurs du secteur du *forum* s'est révélée avoir été éradiquée par des paléo-chenaux de débordements voire de cours anciens du Triboulin, postérieurs à la désaffectation du centre civique et jusqu'à la stabilisation de son cours à la période contemporaine, comme l'ont montré les observations archéologiques faites au cours de la campagne 2010, surtout au sud (voir la restitution du cours ancien de la rivière fig. 3), mais aussi partiellement à l'est<sup>23</sup>.

L'arasement reste important du fait de la récupération des matériaux de construction, sans doute dès l'Antiquité tardive et par la suite, mais aussi du régallement des matériaux pour la mise en culture. On a en effet constaté le faible volume de matériaux de destruction dans la partie supérieure des dépôts archéologiques, et notamment à la base des murs, par rapport à ce qu'il aurait dû être s'il avait concerné la totalité des élévations abattues<sup>24</sup>.

### L'ARCHITECTURE DU *FORUM* ET LES MATÉRIAUX EMPLOYÉS

Les couches de destruction observées concernent apparemment plus des phases de reconstruction, en particulier entre le premier et le second état, comme l'attestent plusieurs tambours de colonne en granite de fort diamètre (0,58 m)<sup>25</sup> découverts surtout dans la partie est de la tranchée 1 (fig. 4). On note d'ailleurs des remplois d'éléments d'architecture en calcaire (fragments de chapiteau, de fûts de colonne, dont deux cannelés<sup>26</sup>...) courants dans les murs de l'état 2. C'est

20. À noter qu'il en est apparemment de même dans les fouilles Pierobon sur la basilique et ses abords, même si quelques rares éléments mobiliers de l'Antiquité tardive ont été ici mis au jour (dont monnaies) ; cf. infra.

21. Trintignac *et al.* 2011a, 58 et 60.

22. Trintignac *et al.* 2011a, 37, 56-57, 82 et Ann. 6, n° 4.10, 426.

23. Le flanc ouest, au moins pour ses deux tiers nord, était mieux protégé de ces divagations de la rivière par la présence d'un puissant talus de bas de pente.

24. Ce déblaiement des décombres et leur régallement, sans doute pour la mise en culture au Moyen Âge, a déjà été constaté ailleurs sur le site, par exemple pour la grande *domus* fouillée plus au nord de 2005 à 2008.

25. Soit des colonnes d'environ 6 m de hauteur, selon le ratio admis.

26. 0,36-38 et 0,40 m de diamètre, la seconde dans le mur sud de la basilique (infra).

évidemment le calcaire qui a dû par la suite faire l'objet des récupérations les plus drastiques, surtout en vue de la production de chaux, dans ce pays dépourvu d'une telle pierre à moins de 20-25 km. Différentes qualités de calcaire avaient en effet auparavant été mises en œuvre dans les parties "nobles" de l'architecture du *forum* (colonnes avec leurs bases et chapiteaux, corniches et architraves) et sans doute particulièrement dans son premier état, comme l'attestent ces remplois dans le second. D'ailleurs, d'importants dépôts de débris ou éclats calcaires, issus soit de taille d'origine, soit de récupération, ont été repérés, en particulier au centre et à l'est de la tranchée 1, vers le centre de l'esplanade. La position stratigraphique de ces dépôts, notamment de calcaire jaune tendre, permet de penser qu'au moins une partie correspond à des éclats issus de la taille (chantier de pose) ou plutôt du débitage en récupération de dallages de l'esplanade, dont on n'a malheureusement mis au jour aucun vestige en place, si ce n'est d'éventuels lits de pose, vers le centre.

Le marbre est également utilisé en placages muraux, comme l'atteste, sans doute pour le premier état, la très importante quantité de fragments de plaques de marbre blanc veiné de gris mise au jour dans la partie centrale de l'esplanade (partie est de la tranchée 1). Enfin, le fait qu'aucun élément épigraphique lapidaire nouveau n'ait été recueilli au cours de cette campagne doit être encore mis sur le compte de la récupération a posteriori du calcaire, support privilégié de ces inscriptions publiques : le corpus épigraphique lapidaire d'*Anderitum* ne comporte de fait que 13 numéros<sup>27</sup>, dont quelque 6 petits fragments découverts au XIX<sup>e</sup> s. proviendraient du secteur du *forum* ou plutôt de la basilique<sup>28</sup>.

Les matériaux de construction<sup>29</sup> sont très majoritairement la pierre locale, le granite ou encore sa forme plus dure, la granulite, pour certains murs du premier état. Les maçonneries sont liées au mortier de chaux en général de qualité, qui a ici bien résisté à l'acidité du sol ; l'appareillage est régulier, parfois avec joints tirés au fer (fig. 5 et 6). Des blocs de grand appareil équarris, massifs, ont été observés en plusieurs points, mais apparemment dans les parties plus monumentales et non dans les alignements de boutiques : au sud, et au nord-est, en seuils bien sûr, mais aussi en fondation ou encore en renfort d'angle de murs.

Au nord-est, dans le sondage 4210 (possible entrée de la rue D5 dans le *forum* par l'est, juste au sud de la basilique : infra), deux de ces blocs (fondation d'un mur – M.209 – récupéré plus que dallage de rue ?) comportaient encore leur liaison par un crampon de fer scellé au plomb, le premier découvert à Javols (fig. 7).

Les murs du premier état sont en général épais, souvent de plus d'1 m, et jusqu'à 1,44 m pour M.120 et 1,50 m pour M.82. Ceux du second état sont en moyenne sensiblement plus étroits, à l'exception de la plupart des murs du bâtiment sud, et notamment pour les boutiques est et ouest (murs externes et refends internes), souvent entre 0,50 et 0,60 m de largeur ; les pointes des moellons à l'intérieur de la paroi ont alors tendance à se toucher, comme souvent à Javols. Enfin, des incertitudes planent quant aux matériaux mis en œuvre pour les toitures, car très peu d'éléments effondrés en ont été mis au jour, si



Fig. 4. Éléments d'architecture en granite (tambours de colonne) retrouvés dans la partie est de la tranchée 1, dont un, au second plan, en partie dégagé seulement (cl. PCR Javols-Anderitum).

27. Trintignac *et al.* 2011a, Ann. 6, 425-427.

28. *Ibid.*, n° 4.3 à 4.8.

29. À noter que le schiste micacé, souvent utilisé à *Anderitum* en fond ou couverture de canalisation, mais aussi parfois en dallage, ne semble pas avoir été mis en œuvre ici, compte tenu du faible nombre de fragments qui ont été enregistrés.





Fig. 5. Exemple de mur à appareil régulier de moellons de granite/granulite liés au mortier de chaux : mur (M.01) des boutiques occidentales du *forum* (tranchée 1, ouest) (cl. PCR Javols-*Anderitum*).



Fig. 6. Exemple de mur à appareil régulier de moellons de granite/granulite liés au mortier de chaux : mur (M.03) des boutiques orientales du *forum* (tranchée 1, est) (cl. PCR Javols-*Anderitum*).

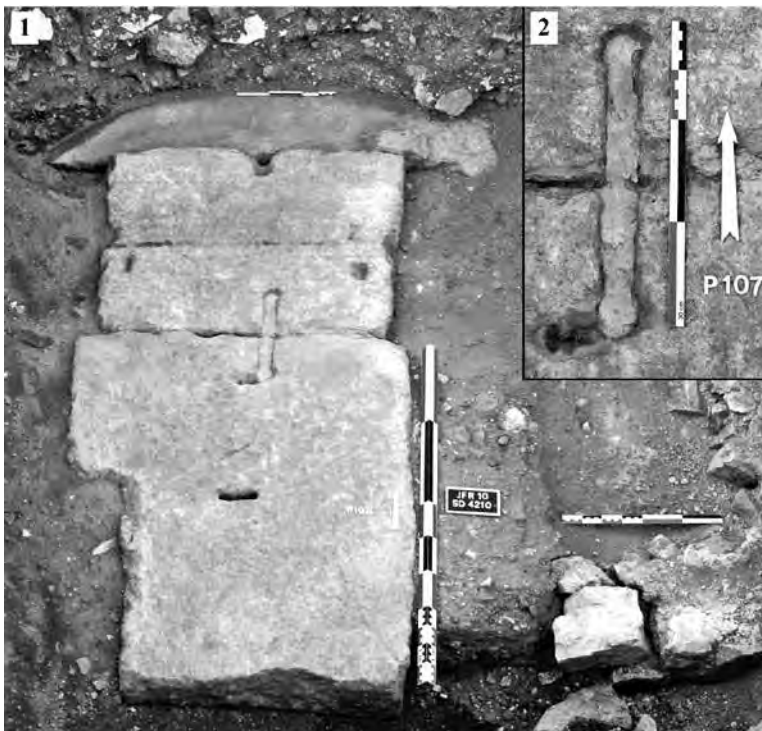


Fig. 7. Sondage 4210. 1. Blocs d'architecture en grand appareil de granite servant de fondation à un édifice ou à un aménagement monumental situé sur le côté nord-est du *forum* (vue du sud). 2. Détail du scellement des blocs (crampon de fer scellé au plomb) (cl. PCR Javols-*Anderitum*).



Fig. 8. Sondage 4140. 1. Dépôt funéraire ou cultuel du Haut-Empire. 2. Détail de l'estampille anépigraphie (rosette) de la coupelle en sigillée (cl. PCR Javols-*Anderitum*).

ce n'est des fragments épars de *tegulae* et *imbrices*, en nombre raisonnable<sup>30</sup> : ceci peut être également dû à l'érosion/ arasement intense des dépôts supérieurs.

Aucun mobilier très exceptionnel n'a été observé dans le relativement faible volume de dépôts archéologiques fouillés. Tout au plus a-t-on, par exemple, identifié une quantité de verre remarquable par rapport à l'ensemble du site : on peut rapprocher cette observation de la mise en évidence récente d'une boutique de marchand de verrerie, du II<sup>e</sup> s., dans le centre monumental d'Alba (Ardèche), chef-lieu de la cité voisine des Helviens<sup>31</sup>. On signalera enfin une découverte (sondage 4140) un peu énigmatique faite dans une couche supérieure de l'angle d'une des boutiques occidentales du second état : un dépôt de deux petits vases (cruche en céramique commune et coupelle en sigillée : fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.) qui correspondrait à une sépulture d'enfant non vue à la fouille plutôt qu'à une offrande cultuelle (fig. 8).

## LES MONUMENTS PUBLICS LIÉS AU *FORUM*

À la lumière de ces nouvelles connaissances concernant le *forum* lui-même, qu'en est-il des édifices publics habituellement associés à cette place dans les centres civiques des chefs-lieux de cité ?

### La basilique

La basilique est le seul autre élément bien attesté, dont la fonction est largement confirmée par sa liaison avec le *forum* du second état<sup>32</sup>. Sa longueur est-ouest de 74 m, indiquée au XIX<sup>e</sup> s., est assez incompatible avec le passage de la rue C3 à l'est, pourtant encore bien attestée juste au nord<sup>33</sup>. On restitue donc un édifice de 21,50 x 62,50 m (fig. 1 et 3), dont seuls sont connus les puissants murs externes, explorés dans les fouilles Pierobon pour son angle nord-ouest (murs de plus de 2 m d'épaisseur). Le plan Moré<sup>34</sup> indique en outre un alignement central est-ouest de "bases" carrées (5 + 1), qui n'ont apparemment pas été retrouvées dans les fouilles Pierobon et pourraient correspondre à une colonnade centrale : basilique alors à deux nefs et non à trois, comme il est plus courant ?

Il est à peu près certain que le large mur M.79 (1,50 m) reconnu dans le sondage 2010 le plus au nord-est (Sd.4200) correspond à sa façade sud (fig. 9). La datation proposée par R. Pierobon – le début du III<sup>e</sup> s.<sup>35</sup> – est mal assurée. Sa position par rapport au *forum* même confirme donc amplement sa fonction, dans un parti architectural assez courant dans les *fora* des



Fig. 9. Sondage 4200. Vue depuis le nord du mur méridional de la basilique (M.79), ici au premier plan. On distingue un fragment de fût de colonne cannelé réemployé dans son parement nord (cl. PCR Javols-Anderitum).

30. À noter l'absence d'éléments décoratifs de toiture, tels qu'acrotères ou antéfixes.

31. Roussel-Ode 2008.

32. Trintignac *et al.* 2011a, 77-78.

33. *Ibid.* 69-70.

34. Moré 1858, plan h. t., p. 230 ; Trintignac *et al.* 2011a, fig. 8.

35. Pierobon 1999, 11-13.

Gaules (voir infra), où cet édifice de justice, barrant l'une des extrémités du centre civique, comprend souvent trois nefs : ici, les colonnades intérieures formant ces nefs (bases de colonnes) n'ont pas été retrouvées, sans doute à cause de la forte érosion qu'a subi ce secteur, mais doivent être envisagées, compte tenu des grandes dimensions de l'édifice.

### La curie

Les bâtiments antérieurs à la basilique (supra), malgré un plan atypique, ont été interprétés par R. Pierobon comme faisant partie de la curie du premier état du centre civique, datée par elle de la période augustéenne<sup>36</sup> (notamment la base de colonne monumentale au sud) ; cet ensemble architectural comportait au moins trois salles : une centrale (selon l'axe du premier état du *forum*, pièce II, supra), flanquée de deux plus vastes, de dimensions différentes. Celle de l'est (pièce I), qui présente un pavement mosaïqué noir et blanc, s'ouvre, côté sud, par une colonnade (colonnes monumentales de calcaire, de 0,84 m de diamètre) ; celle de l'ouest (pièce III) comporte des murs à enduits peints (simple plinthe rouge)<sup>37</sup>. L'ensemble est daté par R. Pierobon du début du 1<sup>er</sup> s. p.C.<sup>38</sup>

Le centre civique, dans son second état, ne semble pas comporter de curie, qu'il serait impossible de faire tenir dans son emprise entre les rues D4, D6, C2 et C3, à moins de l'imaginer dans l'espace rectangulaire d'environ 500 m<sup>2</sup>, relativement exigu<sup>39</sup>, immédiatement au nord de la basilique.

### Le temple du culte impérial

Le temple de Rome et Auguste, la quatrième composante des centres civiques classiques – bien qu'il ne s'agisse pas d'une règle générale dans les provinces gauloises –, peut être difficilement envisagé dans l'emprise actuelle de l'ensemble monumental. Ceci est de l'ordre de l'hypothèse pour le premier état, mais assuré pour le second, l'esplanade centrale semblant bien vide. Tout au plus pourrait-on imaginer un sanctuaire dans la zone de la façade sud du second état, mais il serait alors particulièrement réduit (12,25 x 8 m au max., cf. supra).

### LE RÉSEAU URBAIN DE LA ZONE DU *FORUM* : UN QUADRILLAGE ORTHONORMÉ DE RUES

Les deux états (au moins) du centre civique sont encadrés par les rues déjà mentionnées du quadrillage urbain, mais sensiblement modifiées, surtout pour l'état 2, plus vaste notamment en largeur est-ouest.

Pour les deux états, la rue est-ouest D6, au sud (dont le tracé n'était auparavant que supposé), doit être reportée un peu plus au sud (fig. 3 et cf. infra). Juste à son carrefour avec la rue nord-sud C3 (infra), elle pouvait – à titre d'hypothèse (infra) – aboutir à un pont sur la rivière, à l'extrémité sud des aménagements de berge connus pour la partie immédiatement aval<sup>40</sup>, vers le coude actuel de la rivière.

Au nord, D4 passe, comme déjà proposé, au ras de la limite nord du bâtiment antérieur à la basilique que l'on associe vraisemblablement au centre civique (la curie de R. Pierobon, supra) ; pour le second état, en revanche, la façade septentrionale de la basilique est très sensiblement en retrait vers le sud : on ne sait comment était utilisé cet espace dont la largeur (environ 10 m) dépasse largement celle d'un portique, même monumental, en bordure nord du monument.

On avait précédemment envisagé de restituer, à titre d'hypothèse, une rue est-ouest D5 entre D4 et D6<sup>41</sup> : compte tenu des observations (réduites) faites dans ce secteur lors des sondages 2010, nous maintenons cette possibilité. Les deux portions est et ouest de D5 aboutiraient à d'éventuelles entrées monumentales, latérales, du *forum*, dans lesquelles la rue pouvait même se prolonger jusqu'à l'aire ouverte de l'*area publica*.

36. Pierobon 1991, 12 ; Pierobon 1992, 6 ; Pierobon-Benoit 1993a ; Pierobon-Benoit 1993b, 11-13.

37. Une partie représentative de la mosaïque en "nids d'abeille", ainsi que la base d'un panneau d'enduit peint mural, ont été prélevés sur place dans les années 1990 et sont présentés à la Salle d'Exposition de Javols.

38. Pierobon-Benoit 1993b, 37.

39. Les fondations en auraient alors été totalement éradiquées par l'érosion, a posteriori, car rien n'en apparaît ici dans les fouilles Pierobon postérieurement à la "curie" du premier état.

40. Trintignac *et al.* 2011a, 78-81.

41. Trintignac *et al.* 2011a, 72.

À l'ouest, la rue nord-sud C2 peut se poursuivre régulièrement vers le sud, d'abord (au nord) sur le côté ouest du bâtiment correspondant à une possible curie, puis le long du flanc occidental du premier état du *forum* (mur le plus à l'ouest mis au jour), qu'elle surplombe assez nettement, et jusqu'à la rivière ; plus tard (second état), cette rue subit un rétrécissement, dès le flanc ouest de la basilique et sans doute tout au long du mur le plus occidental reconnu ici pour le *forum*, possible stylobate d'un portique sur rue, dans le même alignement. C2 pouvait croiser la rue restituée est-ouest D5 (supra) au sud-ouest de la basilique, puis longer le flanc est des thermes occidentaux (fouilles XIX<sup>e</sup> s., mal localisées ; cf. infra). Dans ces deux états, cette rue pourrait aboutir à un pont sur le Triboulin, dans l'axe de l'arène de l'édifice de spectacle de la rive droite.

Enfin, côté est, il en est sans doute à peu près de même : voie continue, bordée également d'un portique, sans rétrécissement au premier état, le long des côtés est de la supposée curie puis du *forum* ; rétrécissement notable au second état, au moins du fait de la basilique (sa longueur, comme ses angles nord-est et sud-est, ne sont pas précisément connus), sinon, plus au sud, le long du *forum*, car le symétrique du mur le plus occidental (stylobate ?) n'y a pas été reconnu. Symétriquement à C2, cette rue pouvait, au sud-est de la basilique, couper la rue restituée D5 puis longer le côté ouest des thermes orientaux (infra), avant le carrefour avec D6 et un éventuel pont sur le Triboulin (supra).

À noter que les rues nord-sud C2 et C3 sont les seules dont on sait aujourd'hui, par des sondages antérieurs plus au nord (JLP.03 et JTD.04, ainsi que JPB.02 et JPN.07/08), qu'elles sont établies dès la période augustéenne, sans doute à la fondation de la ville et donc de son *forum*.

## CONCLUSIONS PROVISOIRES

L'implantation correcte des deux états du centre civique – maintenant possible à la suite de l'acquisition des nouvelles données en 2010 – a nécessité une révision assez profonde du plan d'urbanisme global proposé jusque là pour la partie centrale de l'agglomération d'*Anderitum*, tant pour la voirie comme on vient de le voir, que pour le cours même de la rivière. Ce dernier doit être reporté sensiblement plus au sud et au sud-est, pour la partie est-ouest de son tracé dans la ville, ce qui remet notamment en question l'hypothèse précédemment émise d'un gué (sondage JTS.98), à peu près dans le prolongement de la rue nord-sud C3, vers l'angle sud-est du *forum* : on propose (fig. 3) désormais de restituer deux ponts, l'un oblique, au contact du croisement de C3 et D6 (au sud-est), l'autre dans le prolongement de C2 (au sud-ouest), aboutissant dans l'axe du monument de spectacle de type gallo-romain situé sur la rive opposée<sup>42</sup>.

Le centre civique, avec le *forum* lui-même et au moins la basilique du second état, s'insère dans un plan d'urbanisme concerté (fig. 1), qui comprend – hormis la voirie – d'autres édifices publics immédiatement alentour : thermes occidentaux de l'autre côté de la rue C2, et thermes orientaux quasi symétriquement établis au-delà de C3<sup>43</sup>, sans compter l'édifice de spectacle de la rive opposée du Triboulin (supra), sans doute dans l'axe de C2. S'y ajoute également un édifice vraisemblablement public au nord-est, le long de la rue C3 (*schola* ?)<sup>44</sup>, et la fontaine publique du carrefour D4-C2, au nord-ouest<sup>45</sup> (fig. 1).

La documentation concernant les *fora* de Gaule est finalement encore peu abondante ; on peut noter que ceux de la province romaine d'Aquitaine ne sont pas particulièrement nombreux ; parmi les mieux connus, on peut citer celui relativement proche de Limoges<sup>46</sup>.

Pour les "capitales éphémères", ces chefs-lieux de cité des Gaules qui n'ont pas survécu au-delà de l'Antiquité, il ne semble pas que la présence ou non<sup>47</sup> d'un *forum* ait joué un rôle dans leur désaffection, car, outre *Anderitum*, plusieurs

42. Sur ce dernier : Trintignac *et al.* 2011a, 83.

43. Trintignac *et al.* 2011a, 83-86.

44. Trintignac *et al.* 2011a, 86.

45. *Ibid.*, 97-98.

46. Desbordes & Loustaud 1992, cf. (1), fig. 47 ; (2), fig. 1.

47. L'absence de preuve n'étant bien sûr pas la preuve de l'absence.

autres *fora* sont connus : Alba, Avenches (Suisse), Jublains (Mayenne), Martigny (Suisse)<sup>48</sup>, et récemment Vieux-Aregenua (Calvados)<sup>49</sup>.

On est, pour le seul second état dont le plan restitué est à peu près complet, dans la catégorie des *fora* de dimensions modestes, qui comprend un nombre limité d'exemples dans les provinces gauloises : celui de Martigny (chez les *Vallensies* des Alpes Grées et Pennines<sup>50</sup>), également nord-sud, mesure environ 95 x 65 m (donc un peu plus grand), avec ses boutiques latérales et sa basilique au nord. Les exemples connus des Trois Gaules, y compris de l'Aquitaine, sont généralement sensiblement plus vastes.

En Narbonnaise, le deuxième *forum* de Narbonne, pourtant capitale de province, ne mesure que 67 x 87 m<sup>51</sup>, celui de *Glanum*-Saint-Rémy-de-Provence étant l'un des plus petits, avec 31 x 41 m<sup>52</sup>. Quant au centre civique d'Alba (cité des Helviens, proches voisins des Gabales), il occupe (NS) plusieurs îlots où l'on peut reconnaître le *forum* lui-même dans les aires "D et E"<sup>53</sup> ; il s'étend au total sur 4000 m<sup>2</sup>, avec les exèdres sur les côtés ouest, nord et est, et des boutiques seulement sur le flanc ouest (*cardo maximus*), l'esplanade centrale, à peu près vide, mesurant environ 45 x 57,75 m, soit un peu moins de 2600 m<sup>2</sup>.

Pour la série des *fora* identiques à celui d'*Anderitum*, à savoir entourés sur deux, voire trois côtés de boutiques sur rue, parti architectural assez courant en Gaule, on constate, par exemple, que celui de Lutèce<sup>54</sup> est nettement plus étendu (88,80 x 177,60 m, soit plus d'1,5 ha) avec le temple dans l'*area*, à l'ouest, et la basilique à trois nefs fermant l'ensemble à l'est : ce dernier point le rapproche de Javols, comme la présence des thermes de la rue Gay-Lussac dans l'îlot voisin au sud-ouest. Celui de Feurs (Loire), pour la cité relativement proche des Ségusiaves (mais en Lyonnaise)<sup>55</sup>, est orienté est-ouest, avec une basilique perpendiculaire à l'est, sans doute le temple à l'ouest, un alignement simple de "boutiques" sur les deux tiers de la longueur des côtés et portiques sur l'*area*. Et l'on peut encore citer le *forum* de Reims (capitale de la Gaule Belgique)<sup>56</sup>, ou celui de Chartres pour les Carnutes, très incomplètement connu<sup>57</sup>, ainsi qu'en Aquitaine, Limoges (orienté nord-sud), avec des thermes publics sur son côté est<sup>58</sup>. Hors de Gaule, en Hispanie romaine, on connaît également Ampurias (I<sup>er</sup> s. p.C.)<sup>59</sup>. Mais les boutiques "doubles", comme à *Anderitum*, sont apparemment plus rares : on peut par exemple citer Chartres (supra) pour les Trois Gaules, ainsi qu'en Italie, le cas plus précoce (II<sup>e</sup> s. a.C.) de *Paestum*<sup>60</sup>. Dans l'état actuel des recherches et en l'absence de tout indice de temple, il n'est pas possible de classer le *forum* d'*Anderitum* dans la série des *fora* tripartites, relativement classiques en Gaule<sup>61</sup>.

Il reste en définitive délicat, pour l'instant, de faire entrer ce nouvel exemple de *forum* provincial gallo-romain d'une petite ville chef-lieu d'une cité modeste, dans une série architecturale bien établie.

48. Voir la contribution de Fr. Wibl  dans ce m me volume.

49. Ferdi re 2004, 349-353 ; 361-366 ; 351-356, 435-438 ; 397-500.

50. Wibl  1981 ; 2008.

51. Bedon 2001, 230 ; Gayraud 1981.

52. Bedon 2001, 290.

53. Dupraz & Fraisse 2001, 137-139, Fig. 115.

54. Busson 1998, 92-112, cf. fig. 21 ; Les Grands monuments... 2009, 22-37.

55. Gros 1996, fig. 267 ; Valette & Guichard 1991 ; Lavendhomme 1997, Fig. 51.

56. Chossenot *et al.* 2010, fig. 49.

57. Sell s 2007, fig. 6.

58. Desbordes & Loustaud 1992, *loc. cit.*

59. Gros 1996, fig. 262.

60. Gros 1996, fig. 246.

61. Sablayrolles 1997.

## Références bibliographiques

- Bedon, R. (2001) : *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Paris.
- Busson, D. (1998) : *Paris*, CAG 75, Paris.
- Chossenot, R., A. Estéban et R. Neiss (2010) : *Reims*, CAG 51/2, Paris.
- Desbordes, J.-M. et J.-P. Loustaud (1992) : "Limoges. *Augustoritum, civitas Lemovicum* ; La voirie urbaine de l'Aquitaine augustéenne", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule - Histoire et Archéologie, Actes deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 1992, 110-121 et 245-257.
- Dupraz, J. et Chr. Fraisse (2001) : *L'Ardèche*, CAG 07, Paris.
- Ferdière, A., éd. (1999) : *Programme Collectif de Recherches "Évaluation du site de Javols". Rapport d'activité 1999*.
- , éd. (2004) : *Capitales Éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité Tardive*, Actes Colloque (Tours, 6-8 mars 2003), RAC Suppl. 25, Tours.
- Ferdière, A., E. Marot et A. Trintignac, éd. (2009) : "Une petite ville romaine de moyenne montagne, Javols-*Anderitum*, chef-lieu de cité des Gabales (Lozère), État des connaissances (1996-2007)", *Gallia*, 66, 171-225.
- Gayraud, M. (1981) : *Narbonne antique, des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, RAN Suppl. 8, Paris.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 1 : *Les monuments publics*, Paris.
- Hanoune, R., éd. (2007) : *Les villes romaines du Nord de la Gaule, Vingt ans de recherches nouvelles, Actes du XXV<sup>e</sup> Colloque International HALMA-IPEL, Lille, 21-23 novembre 2002*, RdN, numéro spécial 10, Lille.
- Lavendhomme, M.-O. (1997) : *La Loire*, CAG 42, Paris.
- Morel (de), É. (1858) : "Notice sur les fouilles exécutées à Javols en 1857", in : *Congrès Archéologique de France, XXIV<sup>e</sup> session (Mende, 1857)*, Paris, 1858, 209-214.
- Morel, Ch. (1962) : "Compte rendu des fouilles faites à Javols en 1937 et 1950", in : *Actes du 86<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes (Montpellier, 1961)*, Section d'Archéologie, Imprimerie Nationale, Paris, 95-116.
- Les Grands Monuments* (2009) : *Les Grands Monuments de Lutèce. Premier projet urbain de Paris*, catalogue d'exposition, Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame (21 janv. 2009 – 31 janv. 2010), Paris.
- Pierobon, R. (1991) : *Javols 1991*, Rapport de fouille dactylographié, inédit.
- (1992) : *Javols – Bilan des recherches et programme 1992*, Rapport de fouille inédit.
- (1999) : "Poursuite des fouilles du terrain de l'État (bâtiment public)", in : Ferdière 1999, vol. 1, 9-19.
- Pierobon-Benoit, R. (1993a) : "Javols. Las Pessos", in : *BSR Languedoc-Roussillon 1993*, DRAC/SRA, Montpellier, 123-124.
- (1993b) : *Anderitum – Rapport de fouilles 1993*, rapport dactylographié, inédit.
- Roussel-Ode, J. (2008) : "Une boutique de verre à Alba-la-Romaine (Ardèche) au II<sup>e</sup> s. de n. è.", *RAN*, 41, 285-301.
- Sablayrolles, R. (1997) : "Les *fora* en Gaule romaine : norme et normalisation ?", in : *Mélanges offerts à Claude Domergue, Pallas*, 46, 51-66.
- Sellès, H. (2007) : "*Autricum*-Chartres : la trame urbaine et les monuments publics" in : Hanoune 2007, 157-176.
- Trintignac, A., éd. (2011) : *Programme de recherches archéologiques sur le site de Javols-Anderitum (Lozère, 48), Rapport de recherche 2010*.
- (à paraître) : *La Lozère*, CAG 48, Paris.
- Trintignac, A., E. Marot et A. Ferdière, éd. (2011a) : *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de la cité des Gabales : une ville romaine de moyenne montagne*, Archéologie et Histoire romaine 21, Montagnac.
- Trintignac A., A. Ferdière, C. Barillaro, C. Font et R. Séguier (2011b) : "Recherches archéologiques à Javols-*Anderitum* : campagne 2010", *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 31, 1<sup>er</sup> sem., 11-28.
- Trintignac, A. (2012) : *La Lozère*, CAG 48, Paris.
- Valette, P. et V. Guichard (1991) : "Le *forum* gallo-romain de Feurs (Loire)", *Gallia*, 48, 109-164.
- Wiblé, Fr. (1981) : *Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny*, Guides Archéologiques de la Suisse, 17, Martigny.
- (2008) : *Martigny-la-Romaine*, Martigny.



# Sur quelques *fora* d'Aquitaine

Alain Bouet

L'état de connaissance des *fora* d'Aquitaine<sup>1</sup> est bien représentatif de celui des centres civiques des provinces gauloises. La province augustéenne compte vingt-et-une cités et donc vingt-et-un *fora*. Or, seuls quatre d'entre eux sont attestés par l'archéologie et ont fait l'objet de publications : Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), Limoges (Haute-Vienne), Périgueux (Dordogne) et Javols (Lozère)<sup>2</sup>, et encore leur connaissance est-elle seulement partielle. On peut ajouter aux précédents quatre *fora* supplémentaires : ont été partiellement restitués Auch (Gers), grâce à des fouilles préventives menées par l'INRAP<sup>3</sup>, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) grâce à la réinterprétation de vestiges anciennement connus ainsi qu'à des visites systématiques de caves<sup>4</sup>, Dax (Landes), suite à une nouvelle lecture des structures dégagées entre 1978 et 1980<sup>5</sup>, et peut-être Rodez (Aveyron) si l'on tient compte d'une relecture récente. Au total, en ce début du XXI<sup>e</sup> s., ce sont donc huit *fora* qui sont en partie identifiés, soit un tiers seulement des centres civiques connus. Si beaucoup reste à faire, la situation est néanmoins à peu près semblable à celle des autres provinces gauloises, ou peut-être y est-elle encore moins favorable.

## D'UN TEMPLE À LA *BASILICA FORENSIS* : DAX (LANDES)

Dax possède un patrimoine monumental de premier ordre grâce à son enceinte, édiflée dans la seconde moitié ou le troisième quart du IV<sup>e</sup> s. p.C., qui enserre une superficie de 12,60 ha (fig. 1). Remarquablement conservée jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s., elle a subi de graves destructions par la suite, mais marque toujours le paysage urbain. Dans la partie centrale de l'aire enclose, des fouilles menées entre 1978 et 1980 dans l'"îlot central" ont mis au jour des structures si imposantes que le projet immobilier à l'origine de celles-ci a été modifié pour mettre à l'abri les vestiges dans une crypte archéologique ouverte au public.

Si l'extrémité méridionale de la zone explorée a livré une maison, au nord, se situent de puissants murs appartenant assurément à une l'architecture publique qui s'étend, vers l'est, au-delà de la limite de fouille.

L'ensemble, daté du premier tiers ou de la première moitié du II<sup>e</sup> s. p.C., a été interprété comme un temple italique sur podium<sup>6</sup> et restitué selon le module de la Maison Carrée de Nîmes. Il s'ouvrirait à l'est vers une zone interprétée comme le *forum* depuis la découverte, au début du XIX<sup>e</sup> s., de nombreux fragments de colonnes de marbre et, en 1979, d'un pavement de grandes dalles en pierre.

Cette restitution soulève un certain nombre d'interrogations. La proximité du podium et du péribole du sanctuaire suppose une insertion peu commune, non imputable à la topographie ou à la densité de l'occupation périphérique. De

1. Cet article est le résumé d'une étude plus ample consacrée au *forum* de Dax et aux autres *fora* d'Aquitaine (Bouet *et al.* 2011). Nous ne mettrons dans l'article que les renvois bibliographiques non cités dans l'étude précédemment évoquée. Le lecteur pourra y retrouver, à loisir, toute la bibliographie antérieure.

2. Voir la contribution de A. Ferdière et A. Trintignac dans ce même volume.

3. Voir la contribution de Ph. Gardes dans ce même volume.

4. En l'absence du texte non parvenu pour ce volume (H. Dartevelle), voir le site internet Augustonemetum.fr dans lequel on trouvera une première approche du monument.

5. Les vestiges attribués au *forum* d'Agen (Lot-et-Garonne) sont trop ténus pour avoir une quelconque certitude (Pichonneau 1992, 10). À Cahors (Lot), les vestiges semblent plus importants, mais faute de plan et de publication, il convient d'attendre (Filippini *et al.* 2010, 100-101). Quant au *forum* de Bordeaux, si son existence a été envisagée au mont Judaïque (Navarro Caballero 2008, 225), il convient plus raisonnablement de rattacher statues et inscriptions à un complexe du culte impérial en limite urbaine (Maurin & Navarro Caballero 2010, 38).

6. Sous celui-ci, la poussée des terres a été maintenue grâce à une série d'arcs verticaux.



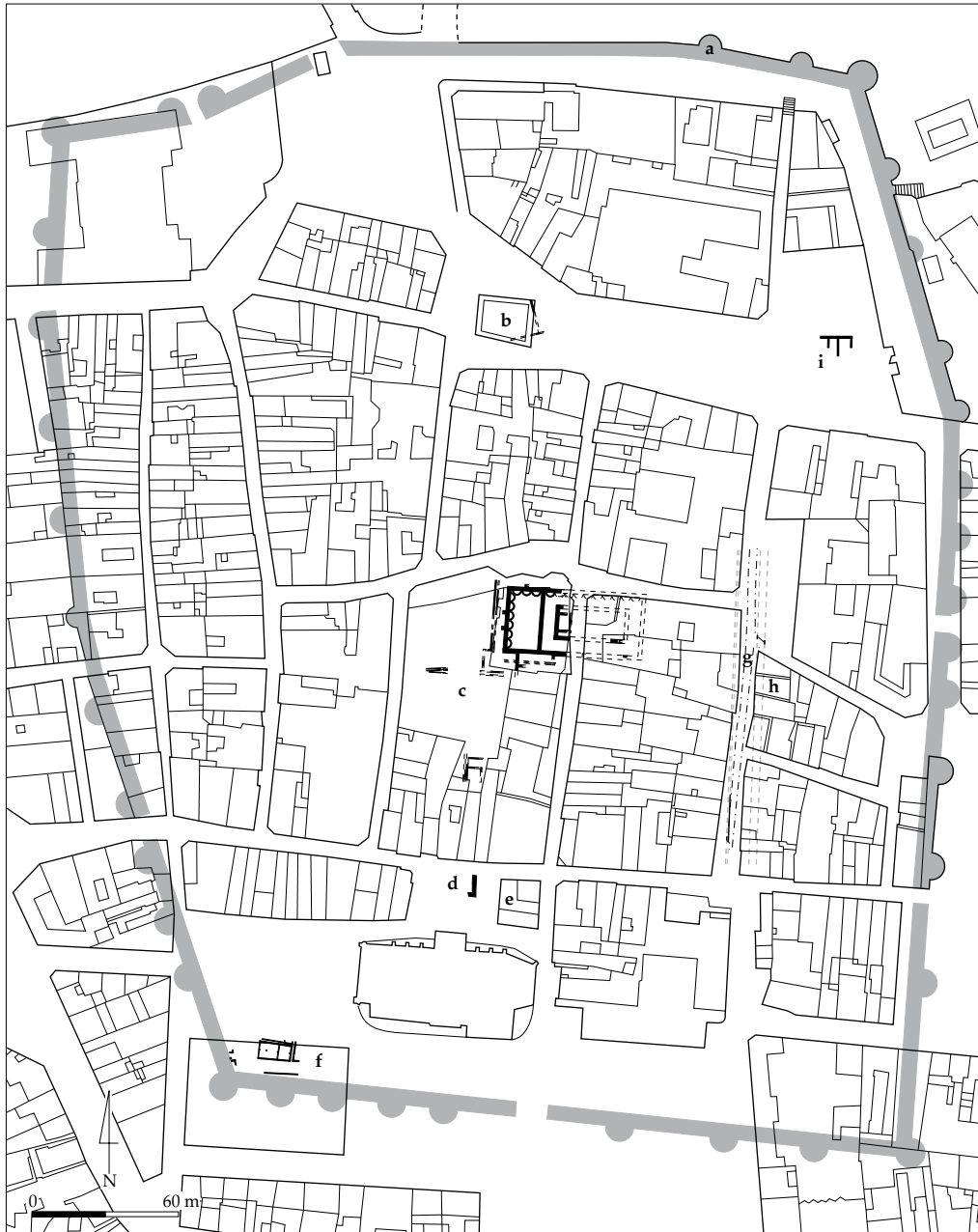


Fig. 1. Plan général de Dax avec emplacement des vestiges à l'intérieur du rempart ; a. rempart ; b. Fontaine chaude ; c. Îlot central ; d. place de la cathédrale ; e. place de la Cathédrale, pharmacie Dupin ; f. Halles centrales ; g. rue des Fusillés ; h. 7 à 13, rue des Fusillés ; i. place de la Course (Bouet *et al.* 2011, fig. 1).

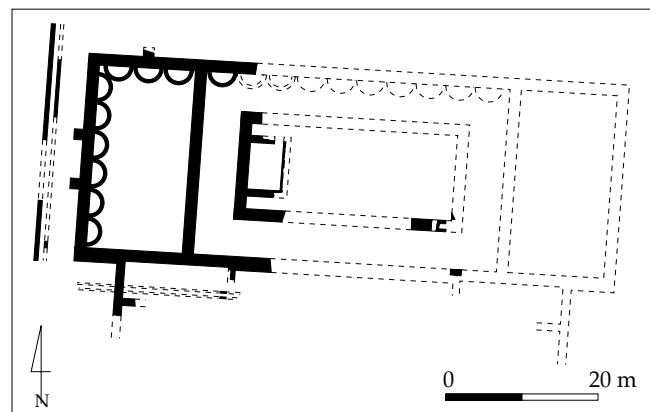


Fig. 2. Restitution de la basilique de Dax (Bouet *et al.* 2011, fig. 11).

plus, dans l'hypothèse d'un *forum* situé à l'est, le plan du centre civique serait particulièrement étroit et allongé. Enfin, les différences de largeur (jusqu'à 0,40 m) observables dans le mur du péribole sud ne trouvent également pas d'explication dans ce cadre.

Il convient en réalité d'avoir une lecture non plus ouest/est des vestiges, mais nord/sud. Les structures s'apparentent dès lors à celles d'une basilique à déambulatoire périphérique, longue de 43 m et large de 27 m et à celles de son annexe occidentale large de 14 m (fig. 2). Par symétrie, on peut restituer la même annexe à l'est. Le mur de l'ancien podium constitue en réalité le stylobate du déambulatoire périphérique. À l'une des extrémités du *spatium medium*, trône le tribunal, dans une position certes moins fréquente qu'à l'extrémité du vaisseau, mais qui trouve toutefois des comparaisons (Clunia [Espagne], *Sellium* [Tomar/Portugal], Ostie).

Les salles quadrangulaires annexes se rencontrent parfois dans d'autres basiliques : Nyon (Suisse), Martigny (Suisse), Velleia (Italie) ou Clunia (Espagne). Leurs fonctions ne sont pas clairement établies et les chercheurs y reconnaissent tour à tour la curie, l'*aerarium*, le *tabularium*, la prison, voire des *chalcidica*.

La basilique de Dax est accessible, au sud, par un grand escalier axial dont une petite partie est reconnue ; il permettait de rattraper la dénivellation entre le bâtiment et la place elle-même. Cette dernière était encadrée d'un portique sur lequel ouvraient des *tabernae* dont deux sont partiellement identifiées.

Le centre civique était longé, à l'ouest, par une rue large de 4,60 m, doublée d'un portique au niveau de la place. Une autre rue est identifiée au nord. Contre la façade qui la domine, a été appuyée une fontaine dont le *lacus* est large de 1,40 m pour une longueur minimale de 7,50 m. Servait-elle simplement à alimenter en eau le quartier, ou s'apparentait-elle à un véritable nymphée ?

La plus grande partie du *forum* reste inconnue car située sous la ville actuelle, mais sa trace en forme de T se trouve conservée dans le cadastre de 1825. On peut la restituer jusqu'au niveau d'une rue antique, sous les rues Saint-Vincent et Saint-Pierre, qui reliaient deux des portes de l'enceinte tardive. La longueur de la place serait alors de l'ordre de 80 m. La distance paraît trop courte pour y placer l'*area sacra*, ce qui en ferait un *forum* tripartite. Celle-ci pourrait se trouver de l'autre côté du *decumanus*, ou ailleurs dans la ville, comme dans la zone d'une vingtaine de mètres de large qui devait s'étendre entre la façade occidentale de la place et la rue des Fusillés, reconnue récemment comme antique.

Le plan ramassé de la basilique avec son *spatium medium* seulement délimité par 4 x 8 colonnes pose un certain nombre de problèmes quant à une datation au II<sup>e</sup> s. En effet, tous les plans de ce type remontent à l'époque augustéenne ou à la première moitié du I<sup>er</sup> s. p.C. Dès la fin du IV<sup>e</sup> ou le début du V<sup>e</sup> s., le monument est coupé par une nouvelle rue aménagée sous la chaussée de l'actuelle rue Cazade.

Le décor architectonique a presque intégralement disparu (à l'exception d'une feuille d'acanthé), tout comme le décor statuaire. Il est toutefois possible que le fragment de jambe droite retrouvé lors de la démolition du rempart tardif, qui appartient à une statue impériale haute de 2,30 à 2,50 m, rapporte la preuve que celle-ci était placée sur le *forum* à moins qu'elle ait orné un autre sanctuaire de la cité.

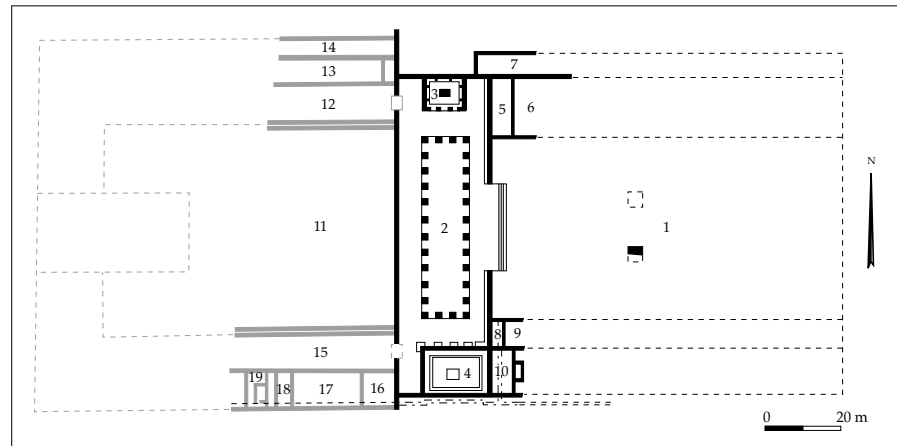
Quelles que soient les questions relatives à ce centre civique auxquelles seules de futures fouilles pourraient apporter une réponse, la nouvelle interprétation des vestiges de l'«îlot central» permet de restituer un peu le cadre monumental dans lequel le seul *duumvir* Tarbelle actuellement connu par l'inscription d'Hasparren<sup>7</sup>, Verus, a évolué à la fin du III<sup>e</sup> s.

## UNE ILLUSTRÉ PATERNITÉ DÉCHUE : PÉRIGUEUX (DORDOGNE)

Le *forum* de Périgueux a été l'un des premiers centres civiques dégagés au début du XX<sup>e</sup> s. Étant donné sa situation à l'extérieur de la ville de l'Antiquité tardive, dans une zone non bâtie jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., son plan est apparu particulièrement lisible. Des sondages stratigraphiques menés en 1980 ont permis d'en assurer la chronologie et une évolution en deux états (fig. 3).

7. *CIL*, XIII, 412.

Fig. 3. Le *forum* de Périgueux  
(Bouet *et al.* 2011, fig. 24).



Au premier état d'époque tibérienne ou claudienne, appartient la basilique à nef centrale et déambulatoire périphérique encadrée, au nord par une probable chapelle richement décorée, au sud par une salle plus vaste servant de curie. Au-devant, s'ouvre l'*area* dallée délimitée, au nord et au sud, par deux corps de bâtiments parallèles dans lesquels il faut reconnaître des *tabernae*. Un, et plus probablement deux piédestaux, en tenant compte de la symétrie, doivent être restitués dans la partie centrale de la place. Ils étaient vraisemblablement destinés à recevoir des statues équestres.

Dans le second état du milieu du II<sup>e</sup> s., le *forum* s'étend à l'ouest de la basilique, suite à l'édification d'une autre place au sol de béton, bordée, au nord et au sud, par un portique. Il est tentant d'y restituer l'*area sacra* dont le temple devait se dresser en bout de perspective.

Le plan général, constitué de deux places séparées par la basilique, a été rapproché pendant très longtemps de celui du *Forum* de Trajan à Rome. Mais les résultats des fouilles du Jubilé ont irrémédiablement fait disparaître le Temple de Trajan divinisé et n'autorisent donc plus cette illustre filiation. Il n'en reste pas moins que le *forum* de Périgueux entre dans une série de centres monumentaux dont Vannes (Morbihan), Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte d'Or) et peut-être Bibracte (Saint-Léger-sous-Beuvray, Saône-et-Loire) fournissent d'autres exemples.

### DURÉE, COMPLEXITÉ, MULTIPLICITÉ : SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES (HAUTE-GARONNE)

Le centre civique de la cité des Convènes, dégagé à partir des années 20 puis entre 1985 et 1988, relève d'une longue histoire, complexe, qui explique son organisation particulière.

On ne connaît guère le *forum* des premiers temps qui se situait au croisement d'axes antérieurs, croisement pérennisé vers 20. p.C. par la colonne du monument à enceinte circulaire<sup>8</sup>. C'est peut-être là que se dressaient, à partir de 13 a.C., le trophée impérial, symbole de la victoire sur la Gaule et l'Espagne<sup>9</sup>, ainsi qu'un autel à Rome et à Auguste dont quelques éléments de décor rappelant la composition des autels de Lyon, de Tarragone ou de l'*Ara Pacis*, nous sont parvenus<sup>10</sup>.

Le temple et son péribole n'ont été édifiés que quelques années plus tard, dans le premier quart du I<sup>er</sup> s. p.C. (fig. 4). Tourné vers l'est, l'ensemble est toujours orienté en fonction de ce premier *forum*. Ensuite, est mis en place un deuxième centre civique dénommé "*forum novum*", à l'ouest du sanctuaire. Deux états y ont été identifiés. Dans le premier, la place, longue de 75 m et large de 41 m, serait limitée par un simple mur stylobate identifié au nord. Il est bordé par un caniveau en calcaire dont des éléments ont été retrouvés en remploi dans les murs du second état. Seule une base occidentale de statue dans l'axe du monument appartient à l'*area* de cette époque. B. Sapène datait cet état des premières années de l'ère chrétienne et les recherches récentes n'ont pas apporté d'éléments nouveaux. Dans les années 60/80 a.C., suite à un

8. Badie *et al.* 1994, 138.

9. Boube 1996.

10. Badie *et al.* 1994, 114.

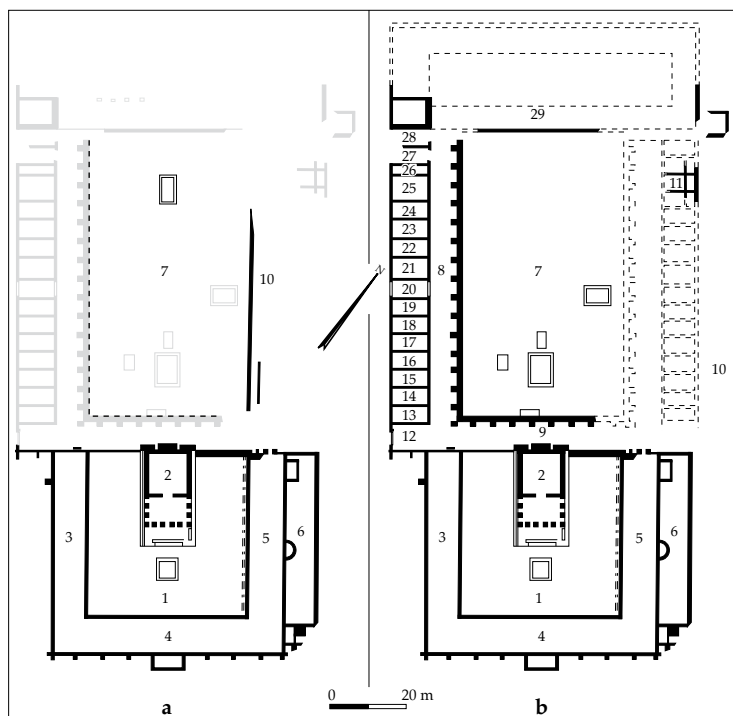


Fig. 4. Le forum de Saint-Bertrand-de-Comminges. a. État 1 du "forum novum" (d'après Commission des fouilles, 1943, pl. I et Badie *et al.* 1994, 67) ; b. État 2 du "forum novum" (Sablayrolles & Tassaix 1999, 133).

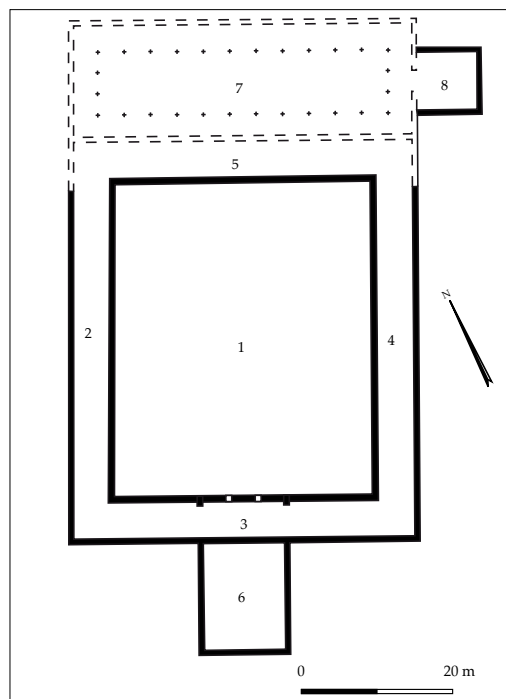


Fig. 5. Proposition de restitution du forum de l'Antiquité tardive de Saint-Bertrand-de-Comminges (Bouet *et al.* 2011, fig. 29).

incendie, le *forum* est intégralement rebâti et l'*area* surélevée de 0,80 m. Elle est désormais délimitée par des portiques constitués de colonnes libres. Au-devant court la base d'un escalier continu destiné à rattraper la dénivellation entre la place et les portiques. Si le stylobate oriental est épierré au nord, les structures retrouvées quelques mètres au-delà, dans le "sondage Gez", autorisent néanmoins une restitution. Sous le portique méridional s'ouvriraient quatorze *tabernae*. Le centre de la place était occupé par plusieurs bases commémoratives. La limite occidentale de l'*area* était peut-être bordée par un portique. Au-delà, se situait une basilique que les quelques éléments subsistants ne permettent pas de restituer.

Jusqu'à la récente publication du *macellum*, l'histoire du centre civique s'arrêtait là. Celle-ci a repris désormais suite à une hypothèse qui n'est toutefois pas sans poser des interrogations, mais qui ouvre de nouvelles perspectives stimulantes (fig. 5). Le dernier état des vestiges de cette zone, daté du IV<sup>e</sup> s. p.C., pourrait être ceux d'un nouveau *forum* tripartite. Il se composerait, au nord, d'une basilique située à l'emplacement de l'ancien marché et, dans une exèdre orientale, d'une curie. Au sud, s'étend un quadriportique, dans l'axe duquel s'élèverait un temple.

Si cette hypothèse devait être confirmée, il apparaîtrait alors que le *forum* du Haut-Empire a été abandonné en tant que tel. Ce témoignage de la vitalité de la vie urbaine au cours de ce siècle viendrait fortement nuancer l'opinion selon laquelle, dans les villes de l'époque tardive, de grandes constructions, à l'exception des remparts, ne sont plus réalisées.

## GRANDEUR ET MÉCONNAISSANCE : LIMOGES (HAUTE-VIENNE)

Si le *forum* des Lémovices est mieux connu depuis l'étude de J.-P. Loustaud, son organisation soulève cependant encore un certain nombre d'interrogations, car seules les constructions périphériques ont été mises au jour (fig. 6). Les éléments constitutifs restent encore à trouver.

Plusieurs phases de travaux ont été identifiées, mais il est difficile de les relier les unes aux autres. Seule une description générale est possible. L'ensemble s'organise sur plusieurs niveaux de terrasses successives aménagées sur une pente sud-nord.

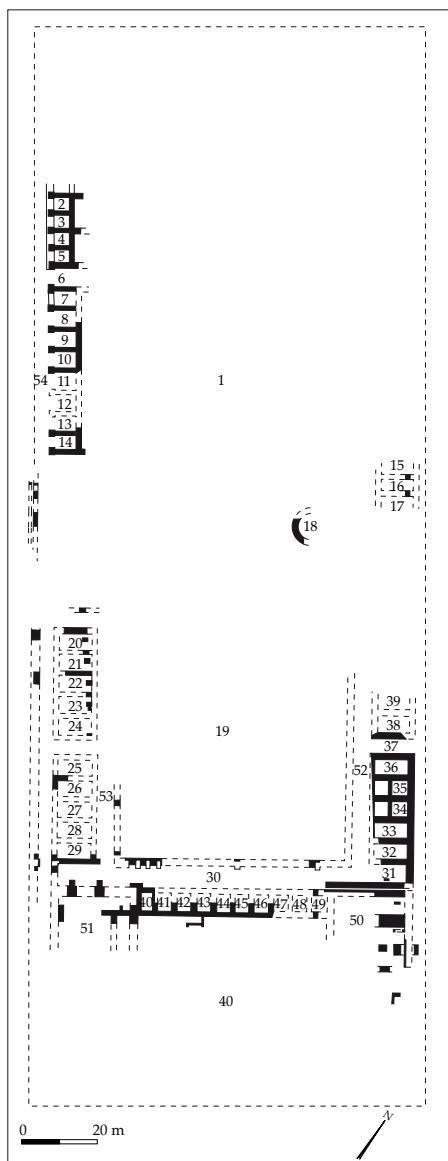


Fig. 6. Le forum de Limoges (Bouet *et al.* 2011, fig. 27).

De la terrasse supérieure, on ne connaît que deux séries de cellules ; situées en contrebas par rapport au centre monumental, elles servent à maintenir la plateforme sur laquelle il était implanté.

La plateforme centrale se situe 1,50 m en dessous de la précédente. Elle est délimitée sur trois côtés par un portique et une rangée de boutiques. Au nord, quelques vestiges de murs imposants laissent présager l'existence d'une construction monumentale à l'articulation des deux esplanades. Plus au sud, deux puissants aménagements d'angle appartiennent à une autre terrasse située en contrebas de 4 m par rapport à la précédente.

Plusieurs phases de travaux ont été mises en évidence. L'édification de l'esplanade inférieure date d'entre 50 et 85 p.C., elle est ensuite peut-être remaniée dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. L'esplanade supérieure remonte à la fin du I<sup>er</sup> s. J.-P. Loustaud propose de restituer le *macellum* sur la plateforme supérieure ; la basilique séparerait pour sa part le complexe précédent de la place. S'ouvrirait ensuite sur ce même niveau l'*area sacra*, mais dans une position dominante par rapport à la ville.

### FORUM OU SANCTUAIRE ? RODEZ (AVEYRON)

Les fouilles des années 1990-1992 puis 2001-2002 ont livré un complexe monumental, daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C., attribué au *forum* de Rodez (fig. 7a). Son emprise générale est bien connue, même si de nombreux problèmes subsistent quant à son organisation interne. Au sud, se situerait la basilique à la façade renforcée de pilastres. Un portique à deux nefs longe l'*area* dallée. Sa paroi postérieure est scandée par deux larges exèdres entre lesquelles s'intercalent des boutiques ouvertes sur la rue orientale. Au nord, une autre construction indéterminée fait face à la basilique.

Sur la partie sud de la place, se développe une puissante maçonnerie axiale de grand appareil. Il a été proposé d'y reconnaître un temple, décalé par rapport à l'esplanade et tourné vers la basilique. À la base des substructions, court un puissant drain parallèle et, à distances régulières, des diverticules venant s'appuyer contre la "*cella*". L'ensemble est entouré par deux étranges murs : l'un, extérieur, est animé d'une alternance d'exèdres semi-circulaires et quadrangulaires ; l'autre, intérieur, limité aux fondations car recouvert par le dallage de l'*area*, ne trouve guère d'explication.

Ce complexe se distingue des autres *fora* de Gaule par son organisation. La position du "temple" est aberrante : il est repoussé vers la basilique et tourne le dos à la plus grande partie de la place. Le plan carré de la *cella*, son pronaos profond de seulement 1,90 m, en font un temple italique inhabituel. Cette étrangeté est amplifiée par la présence de ce qui apparaît être de puissants drains et de murs périphériques.

L'état de la documentation ne permet pas d'avancer une autre hypothèse totalement satisfaisante. Les "drains" peuvent attester une eau en abondance qui, alliée à l'aménagement d'un mur périphérique, fait songer à une fontaine monumentale... Mais on peut également douter de l'interprétation comme drains à la vue d'un des clichés publiés. Il pourrait s'agir de la première assise de fondation d'un mur (de grand appareil ?) et donc de constructions antérieures.

Les portiques à deux nefs, ainsi que les bâtiments nord et sud attribuables à des *basilicae* ne sont pas sans évoquer des complexes culturels autres qu'un *forum*, tel celui du culte impérial du Verbe Incarné à Lyon (Rhône) ou de la Tour de Vésone à Périgueux. Le chef-lieu de la cité des Pétrucos prouve qu'un grand ensemble culturel peut avoir été édifié à proximité immédiate du *forum*. Si tel était le cas à Rodez, la présence de l'inscription retrouvée sur le dallage de l'aire découverte

s'expliquerait mieux. Datée des dernières années du règne augustéen, elle mentionne un don de sièges pour les sénateurs fait par un dénommé (...Fla ?) ccus, fils de (...)rix, inscrit dans la tribu Voltinia, prêtre de Rome et d'Auguste César. Sa datation ne s'accorde pas avec celle du complexe monumental de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s.

Dans une étude récente, D. Schaad<sup>11</sup> propose, en englobant des vestiges restés inédits ou à peine exploités entre 1932 et aujourd'hui, une relecture complète de ce secteur pour en faire le *forum* tripartite de la ville (fig. 7b). Cette interprétation a le mérite de la cohérence, mais laisse toutefois dubitatif.

La surface dégagée ne correspondrait qu'à l'*area sacra* du centre civique. Il s'organiserait autour d'un temple, tourné vers le sud, reposant sur un massif de fondation restitué de 28,75 m de long sur 15,40 m de large. Il est entouré, à l'est, et probablement à l'ouest et au nord, par une galerie à deux nefs qui évoque des cryptoportiques permettant la création d'une plateforme horizontale sur ce terrain en pente du sud vers le nord. L'ensemble est doublé, au moins à l'est, par des boutiques tournées vers l'extérieur du complexe. Au sud, l'aire est délimitée par le mur à redans, percé d'une grande entrée axiale et d'une autre à son extrémité orientale<sup>12</sup>. Au nord, au-delà du *decumanus*, les constructions, pour certaines massives, qui s'étendent sur 60 m, ont été rattachées au *forum*. On est vraisemblablement en présence d'un monument public qu'il convient de distinguer toutefois nettement du centre civique.

Au sud du mur à redans, deux parois épaisses de 1 et 1,10 m, espacées de 3 m, ont été découvertes dans le prolongement de l'aile orientale des boutiques et témoignent de la poursuite du complexe dans cette direction. Le reste relève de la conjecture. Des aménagements monumentaux (massif maçonné, deux gros murs accompagnés de fragments architecturaux), dégagés en 1972 rue Villaret, au nord du chevet de l'église Saint-Amans (point 82 de la fig. 7b), pour lesquels on ne possède que des mentions rapides et aucun plan, sont interprétés de plusieurs façons : vestiges d'une curie liée à la basilique dans le cas où celle-ci se serait trouvée à l'extrémité sud de l'ensemble, vestiges d'un second sanctuaire en se basant sur l'exemple de Vienne<sup>13</sup> ou d'une entrée monumentale. L'ensemble aurait ainsi une largeur de 85 m et une longueur de 260 m.

Cette restitution grandiose soulève un certain nombre d'interrogations. La longueur, plus vaste que le *Forum* de Trajan à Rome, correspond à des centres monumentaux de certaines grandes villes de Gaule mentionnées par l'auteur ; on ne gardera

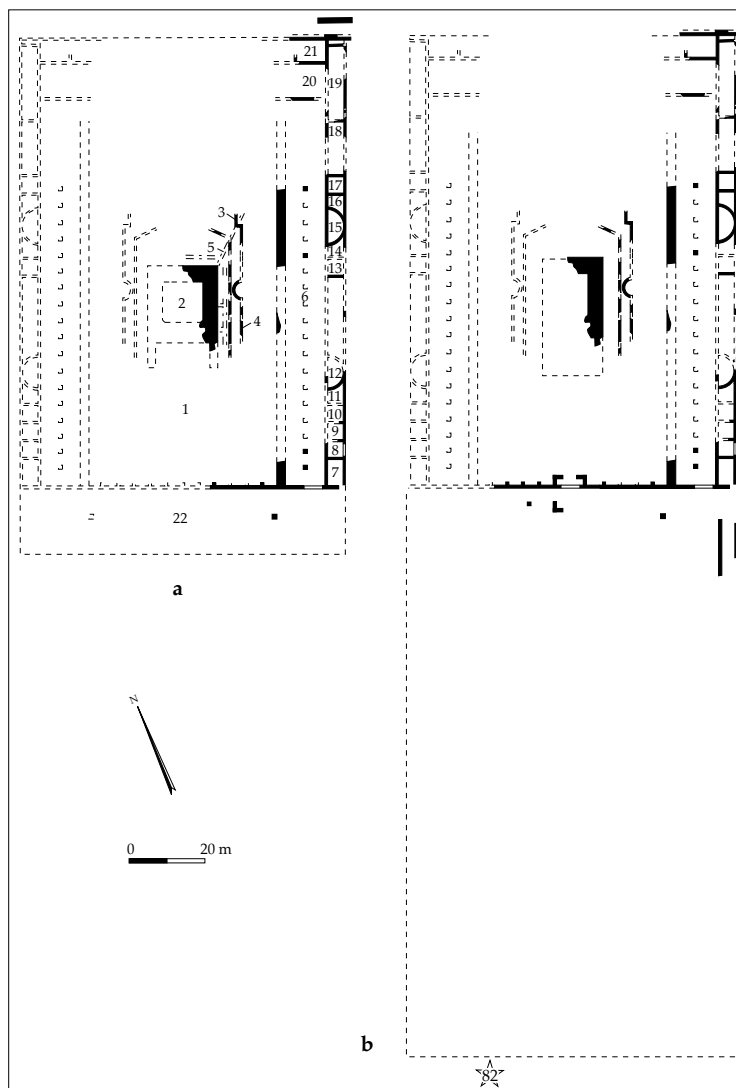


Fig. 7. Le complexe monumental de Rodez. a. hypothèse J. Catalo (Bouet *et al.* 2011, fig. 28) ; b. hypothèse D. Schaad (d'après Schaad & Dausse 2011, 632).

11. Schaad 2011, 611-628.

12. Le symétrique à l'ouest doit être imaginé.

13. Cette hypothèse concernant le complexe de Vienne, émise à la fin des années 1980, n'a aujourd'hui plus cours. Voir notre première contribution à cet ouvrage.

que les plus imposants, Amiens ou Limoges. Dans ces deux cas, les ensembles sont mal connus. L'ensemble de Limoges englobe, très vraisemblablement, le *macellum*, ce qui n'est pas envisagé ici<sup>14</sup> et celui d'Amiens, une place secondaire au-delà de la basilique<sup>15</sup>. Le *forum* lui-même est donc bien plus modeste. Autre sujet de perplexité à Rodez : la nette séparation entre l'*area sacra* et le reste du *forum* grâce au mur à redans. Dans la plupart des cas, les deux parties sont largement ouvertes l'une sur l'autre. On retrouve, dans quelques villes, une telle fermeture, à Brescia (Italie), Nyon ou Augst (Suisse). Celle-ci s'explique toujours par la présence d'une rue séparant le temple de la place. Or, à Rodez, les maigres vestiges orientaux interprétés comme ceux appartenant à la clôture de la place ne permettent pas d'envisager une telle hypothèse.

Il convient donc de rester extrêmement prudent sur cette interprétation dans l'attente de découvertes ultérieures.

## CONCLUSION

On aurait pu penser que ces vastes complexes monumentaux d'Aquitaine, édifiés dans un même programme urbanistique, allaient fossiliser une partie du centre urbain durant plusieurs siècles. Mais à l'inverse, ce rapide tour d'horizon montre qu'ils ont connu des histoires toutes différentes, faites d'agrandissements ou de remaniements multiples. L'idée de *fora* tripartites particulièrement présents en Gaule, développée par certains chercheurs pendant trop longtemps, est au contraire loin d'être une généralité. Dans l'état actuel de la recherche, le seul exemple comprenant, dans l'ordre, temple, place et basilique, se situe à Saint-Bertrand-de-Comminges, mais le temple y tourne le dos au reste du *forum*. Quant à Dax, un *forum* de ce type restera du domaine de l'hypothèse tant que de nouvelles fouilles ne seront pas entreprises au sud de l'«Îlot central».

Ainsi, le tableau de l'Aquitaine augustéenne que l'on peut brosser en ce début du XXI<sup>e</sup> s. apparaît encore très partiel. Le sujet, en plein renouvellement, est loin d'être épuisé. Il est, au contraire, riche de promesses...

## Références bibliographiques

- Badie, A., R. Sablayrolles et J.-L. Schenck (1994) : *Saint-Bertrand-de-Comminges, I, Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Bordeaux.
- Boube, E. (1996) : *Le trophée augustéen de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Bouet, A. (2008) : "Amphithéâtres et sanctuaires du culte impérial en Occident romain : les liens urbanistiques", in : Bouet 2008, 269-293.
- , éd. (2008) : *D'Orient et d'Occident, Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux.
- Bouet, A. avec la collab. de L. Cavalier et É. Jean-Courret (2011) : "À la recherche du *forum* perdu d'*Aquae Tarbellicae*", *Gallia*, 68-2, 155-95.
- Commission des fouilles (1943) : "Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges de 1933 à 1938", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 20, 38-100.
- Gruat, Ph., J.-M. Pailler et D. Schaad, éd. (2011) : *Les Rutènes, Du peuple à la cité, De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain 150 a.C. – 100 p.C.*, *Colloque de Rodez et de Millau (Aveyron) les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Aquitania Suppl. 25, Bordeaux.
- Filippini, A. avec la collab. de J.-P. Girault, J.-M. Pailler et D. Rigal (2010) : *Le Lot*, CAG 46, Paris.
- Maurin, L. et M. Navarro Caballero (2010) : *Inscriptions latines d'Aquitaine, Bordeaux*, Bordeaux.
- Navarro Caballero, M. (2008) : "Du nouveau sur *Burdigala* : les hommages à la famille julio-claudienne", in : Bouet 2008, 197-229.
- Pichonneau, J.-Fr. (1992) : "Agen (Lot-et-Garonne), *Aginnum*", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Sixième supplément à *Aquitania*, Bordeaux, 9-11.
- Sablayrolles, R. et Fr. Tassaux (1999) : "Fora et places publiques des villes d'Aquitaine", *Histria Antiqua*, 5, 131-149.
- Schaad, D. et L. Dausse (2011) : "*Segodunum – Civitas Rutenorum*", in : Gruat *et al.* 2011, 603-636.

14. Voir ci-dessus.

15. Bouet 2008, 275.

# Quelques remarques sur les *fora* de *Tolosa* et *Narbo* et la question des *capitolia* en Narbonnaise

Jean-Luc Boudartchouk

Toulouse et Narbonne ont toutes deux été dotées, en cœur de ville, de programmes monumentaux particulièrement ambitieux associant, en position dominante, un imposant temple sur podium donnant en contrebas sur une *area* dallée et, au-delà, vers une place, le *forum*. Les deux programmes, bien que chacun soit en adéquation avec le prestige politique et les ressources économiques de leur ville respective, présentent des convergences remarquables et font l'objet de débats comparables : quelle est leur chronologie, que connaît-on réellement de leur planimétrie, le temple majeur est-il un *capitolium* ou un sanctuaire du culte impérial ? Existe-t-il même des *capitolia* en Gaule narbonnaise ? Ces quelques remarques ont pour seule et modeste ambition d'attirer, à travers ces deux dossiers parents, l'attention sur des questions pouvant parfois apparaître comme secondaires, voire résolues, mais qui, les faits étant parfois têtus, demeurent.

## NARBONNE

### Éléments d'historiographie

Pour quasiment tous les chercheurs actuels et leurs prédécesseurs, jusqu'aux plus anciens, le *forum lato sensu* de Narbonne était situé en un lieu éminent, correspondant de nos jours à la zone comprise entre le collège Victor Hugo, la rue des trois Moulins (temple) et la place Bistan (place). Mais le site demeure mal connu dans le détail ; ceci malgré l'ampleur des observations et des recherches effectuées à plusieurs reprises entre 1869 à 1933, surtout entre 1877 et 1888<sup>1</sup> (fig. 1). Elles avaient pourtant permis de reconnaître rapidement, au nord, un temple de très grandes dimensions identifié dès alors avec un Capitole, entouré de portiques et jouté, au sud, par une grande place.

On doit à V. Perret<sup>2</sup> un premier récolement de ces découvertes anciennes ; il a pu produire, outre un premier catalogue des vestiges architecturaux qui en furent extraits, un plan-masse (développé à partir des documents graphiques originaux des fouilleurs du XIX<sup>e</sup> s., notamment MM. Boeswillwald, Berthomieux et Thiers), mais aussi des coupes de l'ensemble monumental. L'auteur accorde une attention particulière à la planimétrie et la structure du temple<sup>3</sup>, dont il propose une restitution<sup>4</sup>, tout en donnant, à partir de *membra disiecta* de marbre recueillis dans les ruines ou à proximité, des éléments concernant les superstructures, entièrement disparues, du sanctuaire. Le temple est identifié par l'auteur, en accord avec ses prédécesseurs et une tradition locale qui se perd dans le Moyen Âge, à un *capitolium* doté de trois *cellae*.

Le "péribole" (ou, si l'on préfère, le cryptoportique "en pi" quienser le temple) fait lui aussi l'objet, grâce à la même méthodologie, d'une restitution planimétrique et volumétrique<sup>5</sup>. L'auteur note l'exiguïté de l'espace libre compris entre le temple et le cryptoportique et envisage, au vu des minutes de ses prédécesseurs, la présence de constructions tardives<sup>6</sup>. Toujours à l'aide de la documentation ancienne, il attribue au "péribole" des éléments architecturaux majeurs réalisés dans une pierre qui n'est pas du marbre (contrairement au temple).

1. Perret 1956, 1-8 ; Dellong 2002, 127-131 et 398-412.
2. Perret 1956.
3. Perret 1956, 8-17.
4. Perret 1956, 10, fig. 8.
5. Perret 1956, 17-20 ; 7, fig. 4, 14 et 19.
6. Ce qui paraît invalidé par de nouvelles études, (cf. infra).



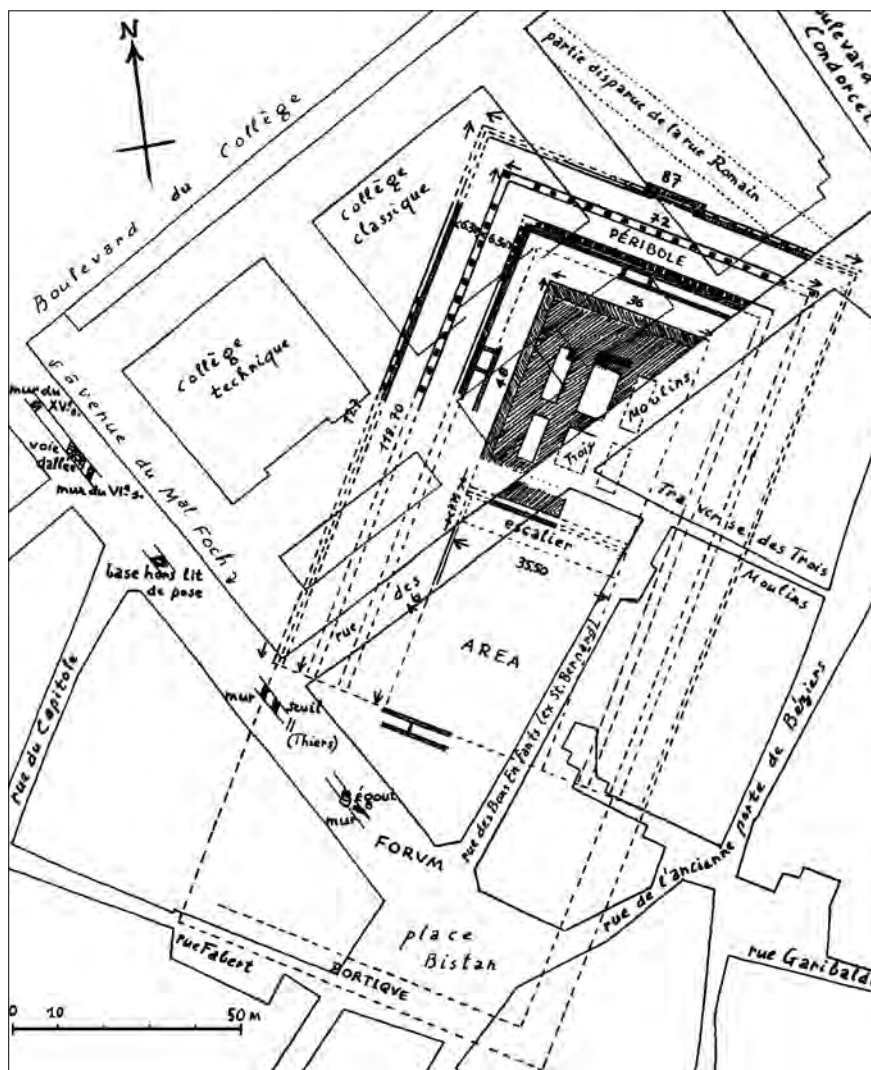


Fig. 1. Plan général des vestiges des Moulinasses et de la place Bistan à Narbonne (Perret 1956, 3, fig. 2).

Enfin le *forum*<sup>7</sup> demeure, au-delà de sa planimétrie (et encore celle-ci est-elle mal assurée vers le sud), très peu connu. Le travail de V. Perret sert encore de base aux recherches actuelles, même si certaines de ses interprétations (ou des interprétations antérieures dont il se fait l'écho) font débat. La planimétrie qu'il restitue pour l'ensemble "Capitole-*forum*" n'a pas été remise en cause.

Dimensions (estimations) :

– Temple : 36 m x 48 m (+ 7,75 m pour l'escalier)

– Portique : 87 m x 127 m (*area* incluse)

– Area : 35,50 m x 46 m

– *Forum* (place) : 87 m x 60 m

Total : 187 m x 87 m

Peu après, la même année, mais alors que le travail de V. Perret est déjà paru, A. Grenier<sup>8</sup> publie un article consacré en grande partie au Capitole de Narbonne ; on y trouve un autre plan-masse, très proche mais non identique à celui de V. Perret<sup>9</sup>. Le plan d'A. Grenier paraît moins interprétatif que celui de son collègue, et sans doute plus proche des minutes et des plans du XIX<sup>e</sup> s.<sup>10</sup>. Mais A. Grenier revient peu sur la problématique de la structure de l'ensemble monumental ; en revanche il développe une argumentation d'ordre essentiellement historique en vue de dater précisément le monument : pour cela il met à contribution les sources littéraires anciennes<sup>11</sup> et surtout l'abondante épigraphie narbonnaise. C'est l'inscription *CIL*, XII, 4393<sup>12</sup>, pourtant très lacunaire, qui conduit le savant à conclure que le Capitole (en fait, d'après le texte restitué qu'il retient et utilise, un "nouveau" Capitole) aurait été achevé en 149, *terminus post quem non*, sous le règne d'Antonin-le-Pieux ; sa (re)construction serait consécutive à l'incendie de Narbonne en 145.

L'auteur publie deux ans après dans son grand manuel un chapitre de synthèse sur le Capitole de Narbonne qui reprend et précise les problématiques de planimétrie et de chronologie<sup>13</sup>, ainsi que quelques paragraphes récapitulants les découvertes effectuées sur le *forum*<sup>14</sup>.

Le dossier a par la suite été repris en détail et de manière novatrice dans la thèse de M. Gayraud<sup>15</sup>. L'auteur ne remet pas en cause les observations effectuées au XIX<sup>e</sup> s., ni l'interprétation qui en a été faite par V. Perret ; en revanche, il postule que "la datation du monument et sa destination (...) doivent être revues"<sup>16</sup>.

En ce qui concerne la datation, l'auteur détaille le matériel épigraphique mis au jour sur l'emprise du complexe monumental, et qui appartient pour l'essentiel au II<sup>e</sup> s. et au début du III<sup>e</sup> s.<sup>17</sup> En revanche, il aboutit à des conclusions différentes au sujet de l'inscription *CIL*, XII, 4393, la fameuse base de statue, découverte sur le site du *forum*, de S. Fadius Secundus Musa, qui conserve un long texte malheureusement lacunaire. Fait remarquable, elle comporte une date : le 1<sup>er</sup> octobre 149<sup>18</sup>. Pour M. Gayraud, cette inscription permet seulement d'assurer que le temple (*[templi] novi Narbone, aedes, fabri subaediani*) existait en 149, mais il recule sa construction, non à 145 mais au règne d'Hadrien, en s'appuyant notamment sur le chancel de l'église de Pézilla, emploi d'une inscription monumentale datée de 132 et attribuée au temple de la butte des Moulinasses par l'auteur<sup>19</sup> : cette date devient le nouveau *terminus post quem non* de l'édifice. Par ailleurs,

7. Perret 1956, 20-21.

8. Grenier 1956.

9. Grenier 1956, 319.

10. En témoignage peut-être des vestiges de structures à l'orientation dirimante, régularisées ou non prises en compte chez V. Perret. Une nouvelle version du plan, donnée par A. Grenier dans son *Manuel d'archéologie Gallo-Romaine* (1958, 274), fait appel aux plans Boeswillwald (1884) et Courrent et Hélène (1935) ; de nouveaux détails font leur apparition, d'autres ont disparu ou sont réorientés par-rapport aux deux plans publiés en 1956.

11. Ausone, *ordo urbium mirabilium*, 19.

12. cf. infra.

13. Grenier 1958, 272-279.

14. Grenier 1958, 135-139.

15. Gayraud 1981, 258-272.

16. Gayraud 1981, 259.

17. Gayraud 1981, 264-265.

18. Description détaillée dans Dellong 2002, 427-429.

19. Gayraud 1981, 266-269.

M. Gayraud écrit entre guillemets le mot Capitole ; il y voit “quelque chose de plus qu’un Capitole traditionnel”, à savoir un temple également destiné au culte impérial<sup>20</sup>. Ce temple “œcuménique” édifié sous Hadrien entre 126 et 132, aurait permis de remplacer un premier temple municipal dédié au culte impérial, sanctuaire lié à un premier *forum* implanté à proximité des *horrea*, plus au sud<sup>21</sup>.

Ces travaux constituent l’approche “classique” (ou “ancienne”, comme on voudra) de l’ensemble monumental des Moulinasses/Place Bistan : on y restitue un Capitole du II<sup>e</sup> s., implanté sur un lieu éminent, qui domine un *forum* ouvert au sud. Or, une nouvelle approche a été développée à partir des années 1980-1990, notamment par P. Gros et M. Janon : l’on aurait affaire à un temple du culte impérial construit au début de notre ère, dominant une cour dallée.

Ainsi M. Janon<sup>22</sup> parle d’“ensemble ‘Capitole-*forum*” ; il remet en question l’attribution de la place dallée reconnue sous l’actuelle place Bistan au *forum*, doute du caractère “capitolin” du temple et date un chapiteau que l’on présume provenir du portique de l’époque d’Auguste. L’auteur propose, en livrant un plan détaillé d’une section de la galerie entourant le temple, d’y voir de véritables cryptoportiques<sup>23</sup>. L’examen des coupes correspondantes qui nous sont parvenues des fouilles anciennes, analysées en détail par A. Bouet<sup>24</sup> confirme cette constatation. M. Janon précise ultérieurement son hypothèse<sup>25</sup> : il “récuse” l’existence d’un Capitole sur la butte des Moulinasses, et postule, sans toutefois à notre connaissance livrer les éléments qui lui permettent d’arriver à cette construction, l’existence préalable d’un autel entouré d’un portique en “pi” complété par un nymphée, remplacé dès l’époque augustéenne par un temple en marbre destiné au culte impérial. Parallèlement, P. Gros<sup>26</sup> doute lui aussi de la nature “capitoline” du temple de Narbonne (et de même pour Toulouse qui se trouve qualifié de “prétendu capitole”, alors que ce temple, déjà connu par les sources textuelles, n’avait pas encore été mis au jour) ; de manière générale, l’auteur invite à ne pas prendre “à la lettre” les mentions de *capitolium* chez les auteurs du Bas-Empire (en l’occurrence Ausone et Sidoine Apollinaire, au sujet de Narbonne et Toulouse). Par la suite, P. Gros affirme que “les beaux fragments marmoréens du ‘capitole’ de Narbonne (...) en réalité appartiennent à la pleine maturité augustéenne”<sup>27</sup>. Enfin, A. Bouet<sup>28</sup>, également partisan d’une datation augustéenne, a démontré, documentation ancienne à l’appui, que le temple était bien entouré d’un véritable cryptoportique, profondément fondé, auquel se rapportent des aménagements techniques auparavant non ou mal interprétés ; l’auteur montre également, toujours grâce à la documentation ancienne, la présence de structures indubitablement antérieures au temple, appartenant sans doute à l’architecture privée.

On peut résumer ainsi la “nouvelle” approche du complexe monumental des Moulinasses : il s’agit non d’un Capitole du II<sup>e</sup> s., mais d’un programme d’époque augustéenne destiné à la célébration du culte dynastique.

Ces deux thèses, irréconciliables, sont présentées dans la *Carte Archéologique de la Gaule* 11/1<sup>29</sup>, à travers des contributions de M. Provost (pour le temple) et D. Moulis (pour le *forum*). Une remarquable description, claire et détaillée, des découvertes du secteur Moulinasses/place Bistan se trouve plus loin dans le volume<sup>30</sup>.

Avant de clore ce volet historiographique, il convient de citer la contribution majeure de D. Fishwick<sup>31</sup> : cet auteur, bien que grand connaisseur du culte impérial en Narbonnaise<sup>32</sup>, conclut, à l’issue d’une analyse approfondie des données épigraphiques et archéologiques, que le temple des Moulinasses est probablement bel et bien dédié à I.O.M. et donc, *ipso facto*, est fondé à être qualifié de *capitolium*. Ce plaidoyer pour l’“ancienne” approche s’appuie au premier chef sur l’inscription *CIL*, XII, 4318 : un don de deux statues d’argent à I.O.M.<sup>33</sup>, ainsi que sur l’inscription *CIL*, XII, 4393, dont nous avons déjà parlé. À la suite de A. Grenier et de M. Gayraud, l’auteur fait également intervenir dans le débat l’inscription

20. Gayraud 1981, 271.

21. Gayraud 1981, 272.

22. Janon 1986, 41-46.

23. Janon 1986, 44.

24. Voir infra.

25. Janon 1991, 775-776, n. 114.

26. Gros 1986, 112 ; Gros 1985-1987, 86-89.

27. Gros 2002, 160.

28. Bouet 2001, 234-237.

29. Dellong 2002, 127-130.

30. Dellong 2002, 398-412.

31. Fishwick 1992.

32. Fishwick 1987, 240-256.

33. Description détaillée dans Dellong 2002, 402.

*CIL*, XII, 4335 (dédicace au *numen* d'Auguste, datée par les fastes consulaires de 11 p.C., et trouvée en état de remploi d'époque moderne dans l'ancienne Porte Royale, pas très loin du site). On y lit : "...pleps Narbonen/sium aram Narbone in foro posuit..."<sup>34</sup>. Enfin, D. Fishwick tient également compte de l'inscription *CIL*, XII, 392 où l'on lit (une fois écartées les restitutions hypothétiques) "*templi diui Aug[---]one, in quod [---]*", inscription observée près de Toulon et seulement transmise par un manuscrit<sup>35</sup>.

Au final, pour D. Fishwick, il est très probable que le temple des Moulinasses ait bien été un *capitolium* et qu'il date du II<sup>e</sup> s., ainsi que le *forum* qui lui est subordonné place Bistan. Par ailleurs, l'auteur pense qu'il a existé, dès le premier quart du I<sup>er</sup> s., un temple municipal dédié au Divin Auguste<sup>36</sup>, peut-être installé sur le site d'un *forum* plus ancien, localisé près de l'intersection théorique entre le *cardo maximus* et le *decumanus maximus*. Mais ce *forum* plus ancien (d'où pourrait provenir l'inscription *CIL*, XII, 4335) aurait également pu, selon l'auteur, être doté d'un "premier" Capitole, remplacé au II<sup>e</sup> s. par le temple des Moulinasses.,

## Position des problèmes

### *Planimétrie*

La planimétrie reste à l'heure actuelle entièrement subordonnée à l'analyse des données recueillies au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s. ; vers le nord, l'ensemble est clos par le portique en "pi", mais vers le sud, on ne sait ce qui se développe au-delà de la place, ni même précisément où elle finit (on présume que c'est à hauteur de l'actuelle rue Fabert, issue d'un *decumanus*).

### *Chronologie*

Les fouilles anciennes, menées en tranchées avec les techniques d'observation d'alors, ne permettent pas d'établir ne serait-ce qu'une chronologie relative claire des principaux vestiges. Tout au plus, on peut noter la présence de quelques structures, non monumentales, antérieures au temple et à son cryptoportique<sup>37</sup>, et de quelques autres qui leurs sont postérieures<sup>38</sup>. D'autres structures, hélas mal documentées datent sans doute du Bas Empire : constructions au pied du podium, sur la place, appui de la muraille tardive sur une partie du cryptoportique. Pourtant des éléments architecturaux du cryptoportique paraissent avoir été observés en place, ou effondrés sur place. S'il n'est pas possible de replacer les mobiliers extraits dans leur contexte, les anciens fouilleurs insistent à plusieurs reprises sur les masses de décombres qui recouvrent les ruines. Parmi ces décombres, des inscriptions dont beaucoup, cela a déjà été souligné, datent du II<sup>e</sup> s.<sup>39</sup>, ainsi qu'une grande quantité d'éléments d'architecture hors contexte, dont la datation varie, selon les auteurs, on l'a vu, de l'époque augustéenne au II<sup>e</sup> s. Les monnaies sont rarement mentionnées dans les comptes-rendus, mais elles s'échelonnent également entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s.<sup>40</sup>. Dater précisément l'abandon du complexe monumental est délicat, toutefois, les fouilles récemment menées sur les vestiges de l'église Saint-Félix<sup>41</sup>, non loin du site des Moulinasses mais à l'extérieur de l'enceinte tardive qui prend appui sur le cryptoportique, fournissent des éléments fiables. Il est très probable que cette modeste basilique funéraire ait été fondée en 456, or elle recèle dans ses murs et ses fondations de nombreux *spolia* issus du temple des Moulinasses, qui attestent sans nul doute de sa destruction.

Par ailleurs le *carmen* 23 de Sidoine Apollinaire, écrit à la même époque, insiste sur la présence de l'enceinte de Narbonne ; on peut déduire de ce même texte que ce rempart était au moins antérieur à 436, voire à 412/413, où avait joué un rôle face à l'expansion des Goths. Or, on l'a vu, cette enceinte épouse une partie du tracé du cryptoportique, ce qui, sans impliquer sa destruction, paraît représenter une difficulté au regard de ce que l'on imagine être le fonctionnement "habituel" du complexe monumental.

34. Description détaillée dans Dellong 2002, 205-206.

35. Fishwick 1987, 243-249.

36. *CIL*, XII, 392.

37. Observations de 1879, cf. Dellong 2002, 401-402 ; Bouet 2001, 234-237.

38. *Ibid.*

39. Dellong 2002, 398-412.

40. Dellong 2002, 400 par exemple.

41. Ginouvez 1999.

Il est peut-être possible de reculer encore le moment de l'abandon du temple. En effet, au milieu du siècle précédent, le célèbre poème d'Ausone<sup>42</sup>, insiste sur la vétusté du prestigieux sanctuaire narbonnais (que la majorité des chercheurs identifient au site des Moulinasses) ; à vrai dire il en parle comme au passé.

Sans doute, comme souvent ailleurs, peut-on situer la mise hors-service de l'édifice cultuel au plus tard durant les vingt dernières années du IV<sup>e</sup> s. Pour autant, cela ne signifie pas que le site soit déserté : les fouilles anciennes relatent la mise au jour de céramiques dites "wisigothiques" selon la terminologie de l'époque : des D.S.P.<sup>43</sup>, et même d'une table d'autel attribuée au haut Moyen Âge<sup>44</sup>.

### *Quel(s) culte(s) ?*

La présence d'un Capitole à Narbonne, au vu de l'histoire politique de la ville, ne saurait surprendre<sup>45</sup>. Pourtant, comme on l'a vu, le sujet fait débat.

### Apport des sources littéraires

Deux poèmes de la fin de l'Antiquité, dont nous avons déjà eu à parler, ainsi qu'un passage de la vie du présumé premier évêque de Narbonne, Paul, attestent de la présence d'un Capitole, sans que le contexte de ces occurrences, ni le sens donné au mot, ne posent problème. Enfin deux chartes beaucoup plus tardives attestent de la survie du toponyme.

Ausone (mort en 395), dans *Ordo urbium mirabilium*, 19 un poème à la gloire de Narbonne qui prend place dans son recueil immédiatement après Toulouse, écrit : "...*Pario quondam de marmore templum/ Tanta molis erat, quantum non sperneret olim/ Tarquinius Catulusque iterum, postremus et ille /Aurea qui statuit Capitoli culmina, Caesar ?*". Ce texte, si on le traduit et on le comprend de manière littérale, apporte une précision : ce vétuste mais magnifique *templum* de marbre est un *capitolium*.

Sidoine Apollinaire, en 463-466, dans son *carmen* 23, un autre poème à la gloire de Narbonne, écrit : "...*Muris civibus ambitu, tavernis/Portis, porticibus, foro, teatro/Delubris, capitolis, monetis/...*". Sans doute faut-il noter l'association portiques/*forum* et temples/capitole (au pluriel pour des raisons de versification) ; parler d'un sanctuaire inexistant ou perdu n'aurait pas de sens dans ce contexte, ce qui ne signifie pas que ledit Capitole soit autre chose, à cette époque, qu'une parure monumentale.

La *Vita* de Paul, réputé premier évêque de Narbonne (en 250 d'après la légende, où il côtoie Saturnin de Toulouse), écrite au haut Moyen Âge, rappelle : "...*conversa Narbonensium superstitione, quae adhuc diversorum templorum culturis et Capitolii ambitione pollebat...*"<sup>46</sup>, ce qui peut faire écho à Sidoine Apollinaire comme à Ausone, mais aussi à la *Passio antiqua* de Saturnin de Toulouse<sup>47</sup>.

Il y a plus : le souvenir du lieu ne s'est pas perdu vers 1060 : dans un accord entre Raimond de Saint-Gilles et l'archevêque Guifred de Narbonne, apparaît, à proximité des remparts et jouant sans doute un rôle défensif, "*ipso capitolio que est in Narbona*"<sup>48</sup>. Lors de la confirmation de ces accords en 1066, "*ipsum capitolium/ipso capitolio quod est in Narbona*" réapparaît<sup>49</sup> ; les confronts cités dans ces actes montrent que le toponyme n'a pas migré.

### Retour à l'épigraphie

Les sources épigraphiques relatives aux sanctuaires (et incidemment au *forum*) de Narbonne sont plus ambiguës ; à partir de l'analyse que l'on en a fait et de leur combinaison, on a parfois échafaudé des édifices intellectuels complexes voire quasiment abscons en vue de situer, de dater ou d'identifier la nature du monument.

Cinq inscriptions, on l'a vu, ont été mises à contribution, mais deux sont peut-être à écarter :

42. *Ordo urbium mirabilium*, 19, texte cf. infra.

43. Dellong 2002, 400.

44. Dellong 2002, 404.

45. Même si le lien colonie romaine/Capitole n'est pas toujours démontrable ; l'obtention du statut par Toulouse n'est d'ailleurs assurée en tout et pour tout que par une mention de Ptolémée.

46. *AA. SS*, 22 mars, 373.

47. cf. infra.

48. *H.G.L.*, V, acte 273, col. 537.

49. *H.G.L.*, V, acte 275, col. 540-541.

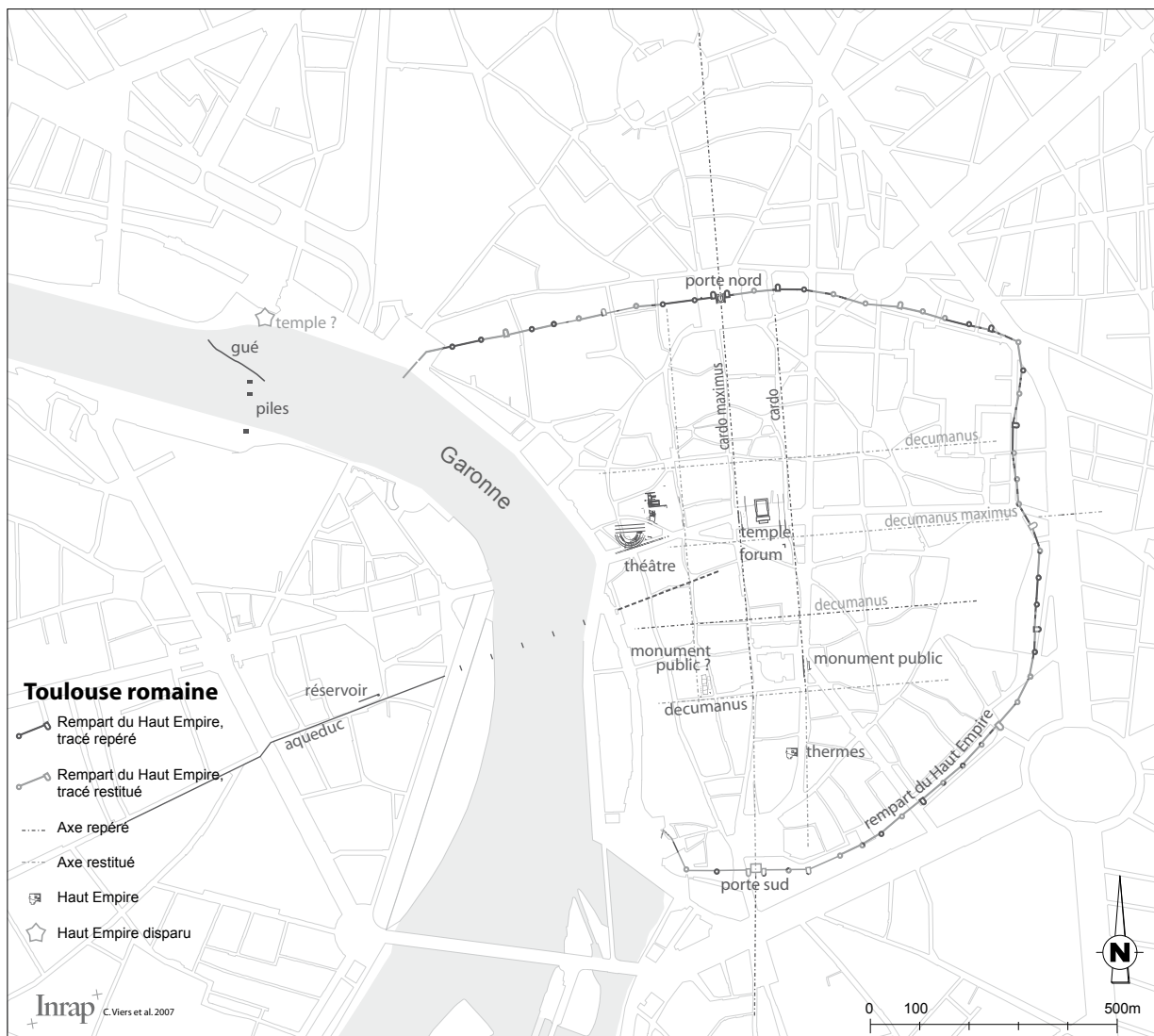


Fig. 2. Plan général de Toulouse au Haut Empire : réseau viaire et monuments publics, état des connaissances en 2010 (C. Viers *et al.*/INRAP).

*CIL*, XII, 392, l'inscription trouvée près de Toulon<sup>50</sup> doit sans doute être tenue à l'écart du cœur du débat : trop lacunaire (et au mauvais endroit !), découverte trop loin de Narbonne, d'une transmission trop incertaine. Exit donc, pour l'instant, le *templum* du Divin Auguste.

*CIL*, XII, 604, l'inscription employée de Pézilla, n'offre pas plus de garanties ; elle pourrait d'ailleurs tout aussi bien provenir de Béziers.

*CIL*, XII, 4335, la dédicace employée d'un autel voué au *numen* d'Auguste, mentionne seulement que l'objet fut, par le peuple de Narbonne, "*in foro posuit...*".

*CIL*, XII, 4393, la base de statue de S. Fadius Secundus Musa, découverte au *forum*, livre dans l'ordre de déroulement du texte, et une fois retranchées les restitutions purement hypothétiques, sur la face antérieure (dédicace) : "...*primo [---]/*

50. cf. supra.

*noui Narbo[n]el/fabri subaedia[ni]/Narbonenses/...*” ; et sur le côté gauche (fac-simile de lettre du destinataire de la dédicace) : “/adsens]ionem uti aerae tabulae inscalptam ante aedem/[---] proponatis et in basi statue quam mihi posuistis/”... “...fabri subaediani Narbone(n)ses/[---]m tabula aerea conlatum ante aedem loco/[---]jimo ponendum censuerunt”. L’action se déroule bien à proximité d’une *aedes*, implique des *subaediani*, mais rien, dans le texte conservé, ne dit que cette *aedes* soit “neuve”. Au-delà de ce “nouveau temple” dont l’existence n’est pas, à notre avis, assurée, ce qui importe est sans doute que le lieu de découverte de cette base soit en parfaite adéquation avec les données transmises par l’inscription, si l’*aedes* en question est bien le temple des Moulinasses.

CIL, XII, 4318, enfin, longuement étudiée par D. Fishwick, atteste d’un culte rendu à [I.O.]M. sur le site des Moulinasses. Culte (ou pour le moins *decorum*) jupitérien attesté par les grandes plaques en provenance du temple où figurent aigles et foudre<sup>51</sup> et la découverte d’un aigle colossal dès 1877<sup>52</sup>.

Au final, sont attestés de manière certaine à Narbonne un *forum* et une *aedes*, qui ont tous deux de fortes chances de correspondre au site qui nous occupe : le sanctuaire majeur de Narbonne<sup>53</sup>. Les textes épigraphiques, par chance, nous apprennent que le *forum* existe en 11 p.C., et l’*aedes* en 149. Si la datation précoce des vestiges architecturaux des Moulinasses est confirmée, rien ne s’oppose à ce qu’il y ait unité de lieu pour l’ensemble *capitolium/forum* dès le début du 1<sup>er</sup> s., et jusqu’au 4<sup>ème</sup> s. ; ceci pourrait permettre de rapprocher certains points de vue dirimants précédemment évoqués.

Rien ne nous paraît donc s’opposer à ce que l’on ait affaire à un ensemble Capitole/*forum* de la première moitié du 1<sup>er</sup> s.

## TOULOUSE

### Éléments d’historiographie

La place Esquirol (fig. 2.) constitue le cœur et le point (un peu) culminant de la ville antique de *Tolosa* : ici se situent le nord du *forum* et son grand temple à portiques qui ont fait l’objet de plusieurs campagnes de fouilles ; au sud de l’*area* du temple chemine le *decumanus maximus*, qui sert vraisemblablement de limite avec le *forum stricto sensu*, place et/ou bâtiment(s) public(s) qui se développent vers le sud, autour de la place Rouaix, secteur où les observations archéologiques sont anciennes et très ponctuelles (fig. 3).

#### *Le temple du forum*

À l’occasion de travaux sur la place de la Pierre, en 1893, une note laconique fait état de la mise au jour de “robustes substructions en blocage de la chapelle Saint Géraud”<sup>54</sup> ; il s’agit probablement en réalité du podium du temple sur lequel est littéralement posé l’édifice. En 1990-1991, lors de la réalisation de la ligne A du Métro, la fouille préventive de l’aire de la station Esquirol a mis au jour une partie de l’aile occidentale du portique du temple du *forum*<sup>55</sup>. Puis en 1992-1993, à l’occasion de la construction d’un parking souterrain, la partie avant du temple et ses abords ont été fouillés, à savoir une portion de l’*area* dallée et du portique oriental, l’escalier monumental dans sa totalité et une partie du *pronaos*<sup>56</sup> (fig. 4-5).

Enfin, un diagnostic archéologique mené en 2004-2005 au 6-8 place Esquirol a permis de préciser les dimensions exactes du temple et la structure du soubassement de la *cella*. Lors de cette intervention ; quelques vestiges de l’église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud établie sur les ruines du temple ont également été mis au jour, pour la première fois<sup>57</sup> (fig. 6).

#### *Le portique du temple*

Les deux sections de portique reconnues sont symétriques ; l’une longe le *cardo maximus*, l’autre le premier *cardo* secondaire est. Le temple est donc entouré sur deux côtés par un portique à colonnade médiane de 10 m de large (on ne peut parler de cryptoportique comme à Narbonne), dont la paroi interne est implantée à 19 m du *podium* à l’est et à l’ouest (fig. 7).

51. Perret 1956, 8.

52. Perret 1956, 4.

53. Ceci même si d’autres temples urbains étaient, évidemment, présents (cf. Ausone, Sidoine Apollinaire et la Vie de l’évêque Paul).

54. Malafosse 1893.

55. De Filippo *et al.* 1992 ; De Filippo 2003.

56. Arramond *et al.* 1993 ; 1997.

57. Boudartchouk *et al.* 2005a ; 2005b.

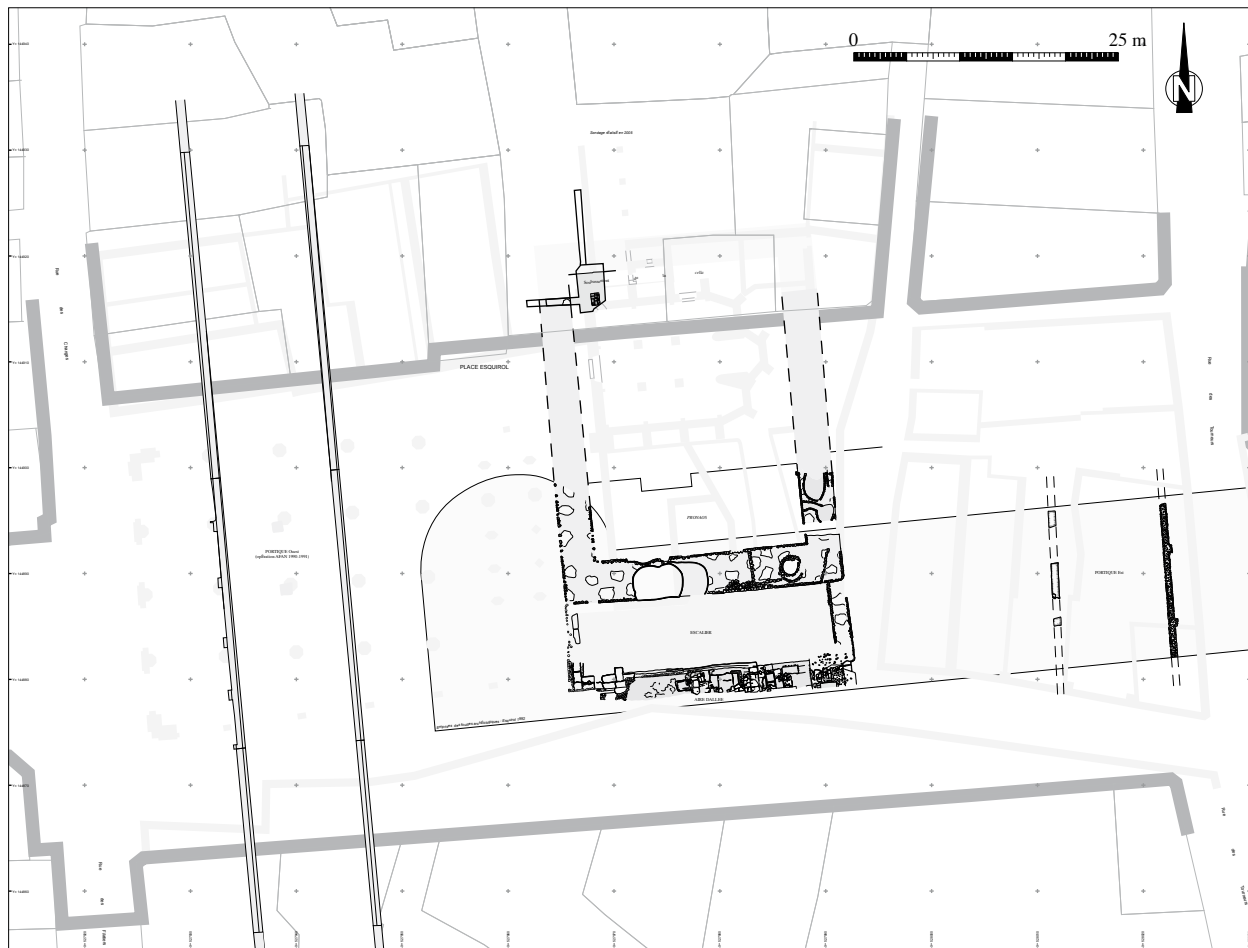


Fig. 3. Le temple de la place Esquirol et ses abords, état des connaissances en 2008 (fouilles R. de Filippo 1991, J.-Ch. Arramond 1992/93, J.-L. Boudartchouk 2004/2005. O. Onezime, C. Viers *et al.*, INRAP).



Fig. 4. Deux états de l'aire dallée au pied de l'escalier monumental du temple de la place Esquirol (fouilles J.-Ch. Arramond, L. Grimberty, L. Llech/INRAP).



Fig. 5. Vestiges du premier état de l'aire dallée (fouilles J.-Ch. Arramond, L. Grimberty, L. Llech/INRAP).



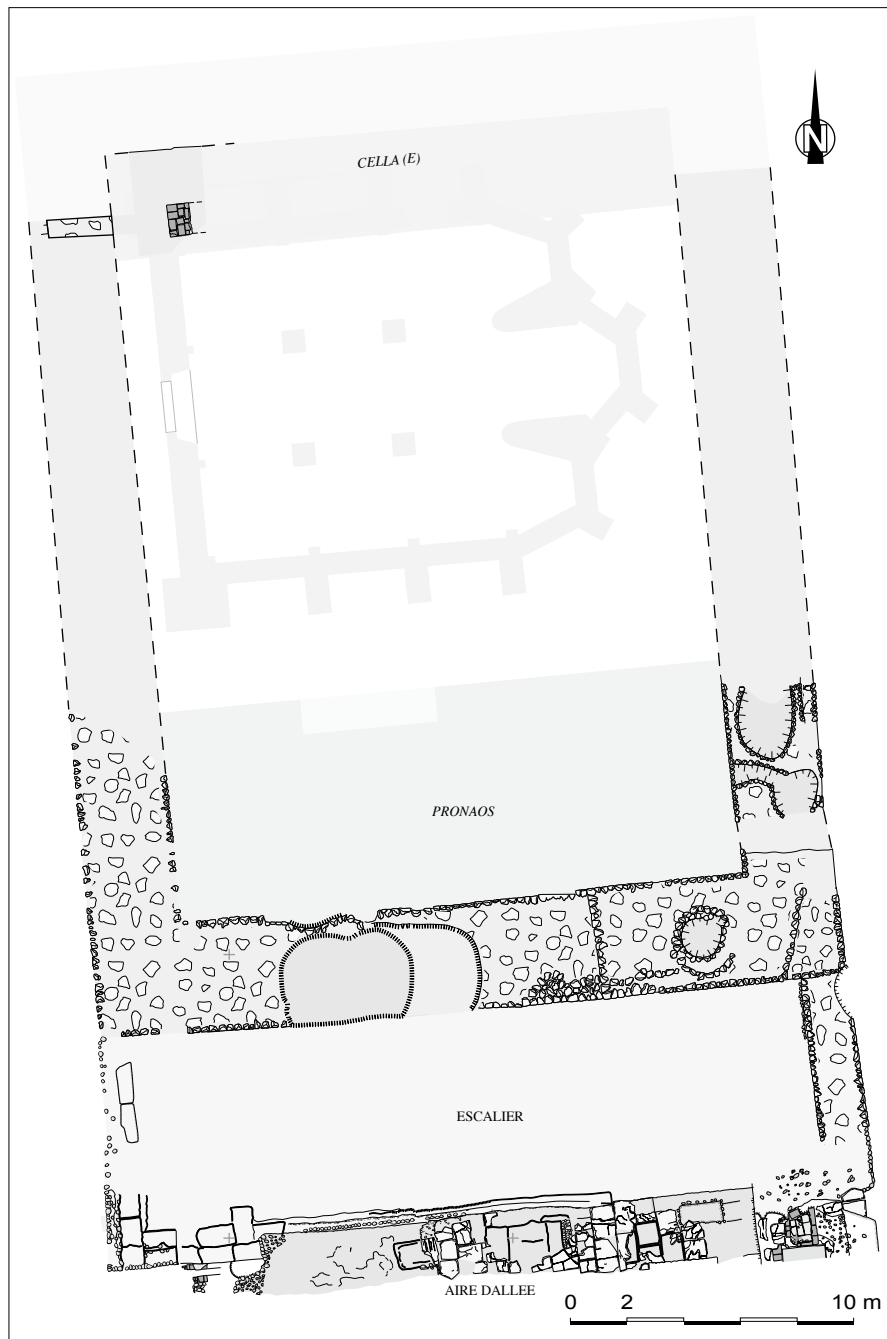


Fig. 6. Le temple de la place Esquirol et l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud. État des connaissances en 2006 (C. Viers *et al.*/INRAP).



Fig. 7. Substrations du portique oriental du temple de la place Esquirol (fouilles J.-Ch. Arramond. L. Grimbert, L. Llech/INRAP).



Fig. 8. Vue du bâtiment de la rue des Tourneurs (fouilles M. Vidal, 1986. M. Vidal/SRA Midi-Pyrénées).

### *Le decumanus maximus*

La limite sud de l'*area* du temple est mal connue. Elle est sans doute constituée par le *decumanus maximus*, dont le collecteur paraît bien se situer à l'intersection de la rue des Marchands et de la place de la Trinité. Au-delà vers le sud, probablement, la place du *forum*.

### *Le forum*

Immédiatement au sud du tracé théorique du *decumanus maximus*, M. Vidal et B. Marty, en 1982, ont mis au jour l'angle d'un bâtiment dont les techniques de construction rappellent le portique de l'*area*, dans une cave située au 11 rue des Tourneurs<sup>58</sup> (fig. 8). Le mur nord-sud, dont la façade semble rythmée de pilastres, longe le premier *cardo* est ; un puissant massif de maçonnerie est associé au mur nord-est.

Ce bâtiment public de grandes dimensions pourrait, si l'on tient compte de plusieurs observations anciennes et/ou ponctuelles, occuper toute la largeur minimum du *forum*, soit plus de 90 m et se développer vers le sud au moins jusqu'à hauteur de la place Rouaix. Enfin, on trouve trace du *forum* de Toulouse dans la *Vita* d'Antonin de Pamiers, datant du début du XII<sup>e</sup> s., et se déroulant à l'époque des rois goths de Toulouse, hérétiques décrits comme des païens : "*sapientes et templorum pontifices (...) pontifices idolorum (...) in medio foro cecidit*"<sup>59</sup>.

L'axe fermant le *forum* au sud pourrait être un *decumanus* secondaire dont les actuelles rues Joux-Aigues et Maletache épousent la direction (présence d'égouts probablement antiques). Si l'on retient cette hypothèse, le *forum* proprement dit (hors zone du temple) serait circonscrit dans un rectangle d'environ 150 x 100 m. On ne sait rien, du point de vue archéologique, de la position de la basilique.

Dimensions (estimations actuelles) :

- Temple : 26,90 m x 34,50 m (+ 8 m escalier monumental)
- Portique : 85 m x 100 m env.
- *Area* : 65 m x 40 m env.
- *Forum* (observations ponctuelles) : 100 m env. x 120 m env. ou 150 m env.

Total : 85 m à 100 m x 220 à 250 m env.

58. Vidal 1987 ; Baccrabère 1984, 126 et sq. pour des observations parallèles et complémentaires.

59. *BHL*, 574.

## Position des problèmes

### *Planimétrie*

Les données sont issues, pour l'essentiel, des fouilles de 1991 et 1992-1993 ; de fait, leur imprécision va croissant vers le nord et le sud. Au nord, nous avons pensé que le temple puisse être entouré d'une ample *porticus triplex*, sur la base d'indices issus de l'étude cadastrale et microtoponymique ; sans doute, à bien y réfléchir, est-il prudent de ne pas fixer de limite septentrionale au portique, tant les configurations sont multiples.

De même, vers le sud, les données et observations disponibles ne suffisent pas ne serait-ce qu'à assurer à hauteur de quel *decumanus* le *forum* se referme, même s'il est permis de penser qu'à la monumentalité du temple répondait celle de la place et des bâtiments qui lui étaient associés.

### *Chronologie*

À l'issue de la fouille menée en 1992-1993, on conclut que le temple du *forum* et son *area* ont été édifiés durant la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C. (*terminus post quem non*), en oblitérant un fossé datant de la première moitié de ce siècle<sup>60</sup>. Le "fossile-directeur" datant la mise en chantier du temple et de ses abords est constitué par une importante série d'encriers Hermet 18 fabriqués à La Graufesenque, dont plusieurs exemplaires "marbrés", intimement mêlés à des concentrations d'éclats calcaires résultant de la taille de blocs et reposant sur le substrat remanié. En revanche, l'état d'arasement stratigraphique dans le secteur du portique oriental n'a pas permis une datation précise de ce dernier. Or, la fouille menée en 1991 au niveau du portique occidental avait offert une chronologie dirimante : une mise en œuvre du monument durant le premier quart du 1<sup>er</sup> s.<sup>61</sup>.

Les points de vue entre les deux équipes n'ont pu être conciliés ; du reste, les stratigraphies, voisines, mais non jointives du fait des contraintes techniques des opérations, présentent des convergences (notamment pour les niveaux tardifs), mais aussi des variations.

Quoi qu'il en soit, cet énorme programme n'est pas postérieur au 1<sup>er</sup> s. Comme presque toujours, aucun élément architectural datant n'a été découvert en contexte, bien que le chantier de démolition/récupération qui s'installe au pied du podium, dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s., ait livré des centaines de débris calcaires en amas<sup>62</sup>, et, en moindre quantité et plus dispersés, des débris de marbre dont d'exceptionnels placages de colonnes rudentées<sup>63</sup>. Ces deux séries, plutôt que de deux états, pourraient témoigner de la spoliation de deux bâtiments distincts, dont bien sûr le temple. Les étapes de la destruction de ce dernier sont difficiles à appréhender du fait de l'arasement des vestiges, toutefois, le mobilier présent dans des fosses ayant profondément perforé le pronaos observé en 1993, et à proximité des *cellae* en 2005, nous incite à penser que le temple est déstructuré et en grande partie arasé entre les années 380 et 400. Ainsi, Sidoine Apollinaire n'a pu connaître que des ruines lorsqu'il composa, à la fin de sa vie, ses célèbres vers en l'honneur de l'évêque Saturnin<sup>64</sup>.

### *Quel(s) cultes(s) ?*

Comme à Narbonne, plusieurs sources littéraires de la fin de l'Antiquité attestent de la présence d'un Capitole : la *Passio sancti Saturnini* écrite à Toulouse au début du V<sup>e</sup> s. et dans laquelle le temple joue un rôle central, la Lettre 9.16 de Sidoine Apollinaire qui connaissait bien Toulouse, les *Carmina*, 2.7 et 2.8, de Venance Fortunat rédigés à l'occasion de l'achèvement de la construction d'une église perchée sur la *cella* du temple, la future église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud... Comme à Narbonne, la localisation précise du temple s'était longtemps transmise durant le Moyen Âge, même après que les vestiges soient devenus méconnaissables et la destination oubliée...<sup>65</sup>.

60. Arramond *et al.* 1997.

61. De Filippo 2003.

62. Dont certains ont pu, comme les spolia de marbre, être dispersés à travers la ville. Cf. Vidal 1973, quartier Saint-Georges, rue Saint-Jérôme : nervures de colonnes monumentales n° 3861, 3839, 3836, aile en marbre n° 3812.

63. Voir Cazes dans ce même volume.

64. *Epistulae*, 9.16.

65. Boudartchouk & Arramond 1993.

Comme à Narbonne, les caractéristiques hypsométriques, urbanistiques, architecturales et ornementales sont pleinement compatibles avec une identification comme Capitole au regard des monuments reconnus comme tels<sup>66</sup>.

Malheureusement, Toulouse, comme Narbonne, ne sont pas en Cisalpine, mais en Narbonnaise, province pour laquelle P. Gros a écrit : “j’insisterai en terminant sur un dernier aspect de l’équipement urbain qui (...) confirme en tout état de cause la cohérence de ces villes d’Auguste en Narbonnaise, c’est l’absence des capitoles<sup>67</sup>”. Au contraire, les complexes de cultes dynastiques en tout genre y foisonnent, lit-on. Il est vrai que les grandes études sur le culte capitolin, hormis la contribution de I. Barton<sup>68</sup>, “datent”<sup>69</sup>... Pour autant, ces contributions qui recèlent une grande érudition doivent être examinées soigneusement et une partie de leur argumentaire n’a pas été invalidé ; à vrai dire, on serait sans doute en droit de demander pour les “cultes dynastiques” les mêmes preuves qui ont été exigées pour les cultes capitolins/jupitériens. Pour la Narbonnaise, outre Narbonne et Toulouse, on peut citer l’acrolithe de Jupiter au *forum* de Béziers<sup>70</sup>, l’inscription d’Orange<sup>71</sup>, voire Nîmes (dont il faudrait véritablement expliciter l’appellation très précoce de *capitolium*), et Vienne (inscription à I.O.M.).

66. Arramond & Boudartchouk 1997.

67. Gros 1987, 86. L’auteur réfute ainsi (presque) Narbonne, Toulouse, Vienne, Orange, Autun. “...le temple d’Orange, dont l’étude reste à faire, a toute chance d’appartenir à une série plus dynastique que capitoline” (*ibid.* 88).

Nous avons eu quelque peine, à la suite de la découverte du temple de Toulouse, à pouvoir faire état de la possibilité qu’il puisse s’agir d’un Capitole.

68. Barton 1982.

69. Castan 1869 ; Kuhfeldt 1882 ; Castan 1885-1886 ; Toutain 1899 ; Cagiano de Azevedo 1940 ; Bianchi 1949.

70. Ainsi que, hors Narbonnaise, la tête de Jupiter de Fourvière (Lyon, MGRLF, inv. 2001-0-322). Balty 1998.

71. Piganiol 1962, fgt. T12.

## Sources éditées

- Ausone, *Ordo nobilium urbium, XII, Narbo*. Texte établi et trad. E. F. Corpet, Paris, Panckoucke, 1842.
- Passio sancti Saturnini*, éd. Cabau P., Opusculum de passione ac translatione sancti Saturnini, episcopi Tolosanae civitatis et martyris (édition et traduction provisoires), *MSAMF*, LXI, 2001, 59-78.
- Sidoine Apollinaire : *Epistulae*, IX, 16. Texte établi et trad. A. Loyen, *Lettres*, III, (Livres VI à IX), Paris, Les Belles-Lettres 1970.
- Sidoine Apollinaire : *Panegyrici, Carmen XXII, ad Consentium*. Texte établi et trad. A. Loyen, *Poèmes*, I, Paris, Les Belles-Lettres, 1960.
- Fortunat : *Carmina*, II, 7 et II, 8, éd. et trad. M. Reydellet, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Coutumes de Toulouse (1296) accompagnées de leur commentaire, ms. BnF Lat. n° 9187, édité par Gilles H., *Les coutumes de Toulouse et leur premier commentaire*, Toulouse, 1969, 158-159.

- Balty, J.-Ch. (1998) : "Le Jupiter capitolin de la rue Flourens et les débuts de la colonie de Béziers", in : *Cité et territoire*, II, *Actes du colloque européen de Béziers, 24-26 octobre 1997*, Besançon-Paris, 67-69.
- Barton, I. (1982) : "Capitoline temples in Italy and the provinces, especially Africa", *ANRW*, 2, 12-1, 259-342.
- Bianchi, U. (1949) : "Disegno storico del culto capitolino nell'Italia e nelle provincie dell' Imperio", *NSA*, 8, vol. 2, fasc 7, 349-414.
- Boeswillwald, E. (1884) : "Fouilles faites en 1879 sur l'emplacement de la butte des Moulinasses (Narbonne)", *BCTH*, 376-379.
- Boudartchouk, J.-L. et J.-Ch. Arramond (1993) : "Le souvenir du *Capitolium* de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge", in : *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 3-39.
- Boudartchouk, J.-L., H. Molet et C. Viers (2005a) : "Le *capitolium* de Toulouse, l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud et le martyr de l'évêque Saturnin : nouvelles données", *MSAMF*, 65, 15-50.
- Boudartchouk, J.-L., T. Arnoux, R. Bevilacqua, L. Bruxelles, F. Caliede, M. Jarry, N. Lebar, H. Martin, H. Molet, O. Onezime, P. Pisani, S. Puech, C. Salmon, E. Tranier et C. Viers (2005b) : *Toulouse, "6-8 place Esquirol" (Haute-Garonne, Midi-Pyrénées), Le temple du forum et ses abords. Rapport de diagnostic*, Toulouse, INRAP/SRA Midi-Pyrénées (rapport inédit conservé aux Archives du SRA Midi-Pyrénées).
- Bouet, A. (2001) : "Les collèges dans la ville antique : le cas des *subaediani*", *RA*, 227-278.
- Cabau, P. (2001) : "Opusculum de passione ac translatione sancti Saturnini, episcopi Tolosanae civitatis et martyris (édition et traduction provisoires)", *MSAMF*, 61, 59-78.
- Cagiano de Azevedo, M. (1940) : "I capitolia dell'Imperio romano", *RPAA*, *memorie* vol. V, 1-76.
- Castagnoli, A. (1959) : *Enciclopedia dell' arte antica, s.v. Capitolium*, Rome.
- Castan, A. (1859) : *Le capitole de Vesontio et les capitoles provinciaux du monde romain*, Paris.
- (1869) : "Le capitole de Vesontio et les capitoles provinciaux du monde romain", *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4<sup>e</sup> série, t. 4, année 1868, *séances des 19 décembre 1867 et 23 mars 1868*, 201-235.
- (1885-1886) : "Les capitoles provinciaux du monde romain", *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 173-404.
- Cazes, D. (1999) : *Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse.
- Dellong, E., dir (2002) : *Narbonne et le Narbonnais*, CAG 11/1, Paris.
- De Filippo, R. (2002) : "L'aménagement de la ville : rythme et durée", in : Pailler 2002, 205-220.
- , éd. (1992) : *Toulouse, Métro Ligne A, station Esquirol, rapport de synthèse* (rapport inédit conservé aux Archives du SRA Midi-Pyrénées).
- Fishwick, D. (1987) : *The imperial cult in the latin west*, Leiden.

## Références bibliographiques

- Allard, P. (1887) : "Les capitoles provinciaux et les Actes des martyrs", in : *La science catholique, Revue des questions religieuses*, I, 358-376.
- Arramond, J.-Ch. et J.-L. Boudartchouk (1996) : "La destruction du temple du forum de Toulouse à la fin du IV<sup>e</sup> siècle", *Aquitania*, 14, 31-33.
- Arramond, J.-Ch., J.-L. Boudartchouk, L. Grimbert, L. Llech, I. Rodet-Bélarbi, H. Molet, Ch. Le Noheh et S. Reverdy (1993) : *Parking Esquirol-Toulouse (31), Chantier de sauvetage programmé (1991-1992) – Rapport de fouilles*, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées (rapport inédit conservé aux Archives du SRA Midi-Pyrénées).
- Arramond, J.-Ch., Boudartchouk J.-L., avec la collab. de L. Grimbert, L. Llech, H. Molet et I. Rodet-Bélarbi (1997) : "Le *Capitolium* de Tolosa ? Les fouilles du parking Esquirol. Premiers résultats et essai d'interprétation", *Gallia*, 54, 203-238.
- Arramond, J.-Ch., J.-L. Boudartchouk et H. Molet (1993) : "L'ancienne église Saint Pierre et Saint Géraud de la Pierre à Toulouse", *MSAMF*, 53, 145-167.
- Baccrabère, G. (1977) : *Étude de Toulouse romaine*, Bulletin de Littérature Ecclésiastique Suppl., 3, Toulouse.
- Baccrabère, G. (1983) : *Habitat gallo-romain dans le Toulousain*, Bulletin de Littérature Ecclésiastique Suppl., 1-2, Toulouse.
- Baccrabère, G. (1984) : "Habitat, alimentation et évacuation des eaux à Toulouse dans l'Antiquité", *Revue de l'Académie des Sciences, inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, V, vol. 146, 126-130.

- (1992) : “Un don de statues d’argent à Narbo Martius”, *CRAI*, 381-401.
- Gayraud, M. (1981) : *Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Ginouvez, O. (1999) : “Le site de Saint-Félix à Narbonne, une église paléochrétienne et son environnement funéraire”, *Archéologie du Midi médiéval*, 17, 25-46.
- Grenier, A. (1956) : “Les Capitoles romains et le Capitole de Narbonne”, *CRAI*, 316-323.
- (1958) : *Manuel d’archéologie gallo-romaine, Troisième partie, L’architecture. L’urbanisme, Les monuments. Capitole, Forum, Temple, Basilique*, Paris.
- Grew, F. et B. Hobbeyn, éd. (1985) : *Roman urban topography in Britain and the western Empire*, Londres.
- Gros, P. (1986) : “Sanctuaires traditionnels, capitoles et temples dynastiques : ruptures et continuités dans le fonctionnement et l’aménagement des centres religieux urbains”, in : *Los asentamientos ibéricos ante la Romanización, coloquio, 27-28 febrero 1986*, Madrid, 111-120.
- (1985-1987) : “Remarques sur les fondations urbaines de Narbonnaise et de Cisalpine au début de l’Empire”, *Quaderni*, 10, 11, 12. *Atti del Convegno, Studi Lunensi e prospettive sull’Occidente romano, Lerici, settembre 1985*, 73-95.
- (1990) : “Les étapes de l’aménagement monumental du forum : observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconaise)”, in : *La città nell’Italia settentrionale in età romana, morfologie, strutture e funzionamento dei centri urbani delle regioni X e XI, Atti del convegno di Trieste (13-15 marzo 1987)*, Coll. EFR 130 Rome, 29-68.
- (2002) : *L’architecture romaine. I. Les monuments publics*, Paris (2<sup>e</sup> éd.).
- Janon, M. (1986) : “L’ensemble Capitole-Forum”, in : Solier 1986, 41-46.
- (1991) : “De Judée en Narbonnaise, reconnaissance de quelques sanctuaires du pouvoir”, *MEFRA*, 103, 735-783.
- Kuhfeldt, O. (1882) : *De Capitoliis imperii romani*, Berlin.
- Labrousse, M. (1968) : *Toulouse antique des origines à l’établissement des Wisigoths*, BEFAR, 212, Paris.
- Malafosse J. de (1893) : “Murs romains en petit appareil trouvés place de la Pierre (séance du 11 avril 1893)”, *BSAMF*, 6, n° 11-12, 70.
- Pailler, J.-M., éd. (2002) : *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l’Antiquité*, Coll. EFR 281, Rome-Toulouse.
- Perret, V. (1956) : “Le capitole de Narbonne”, *Gallia*, 1-22.
- Ruestes i Bitrià, C. (2001) *L’espai públic a les ciutats romanes des conuentus Tarraconensis : els forums*, Barcelone.
- Solier, Y., éd. (1986) : *Narbonne (Aude), Les monuments antiques et médiévaux, Le musée archéologique et le musée lapidaire*, Guides archéologiques de la France 8, Paris.
- Stamper, J.W. (2005) : *The architecture of roman temples*, Cambridge.
- Todd, M. (1985) : “Forum and Capitolium in the early Empire”, in : Grew & Hobbey 1985, 56-66.
- Toutain, J. (1899) : “Étude sur les capitoles provinciaux de l’Empire romain”, *Mémoires de l’École pratique des hautes études, section Sciences religieuses*, 1-29.
- Vidal, M. (1973) : *Toulouse, Quartier Saint-Georges, rue Saint-Jérôme* (rapport inédit conservé aux Archives du SRA Midi-Pyrénées).
- (1987) : “Les villes : Toulouse”, in : *De l’âge du Fer aux temps barbares, Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, catalogue d’exposition du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 66-67.



# Les éléments architectoniques et sculptés du centre civique de *Tolosa*

Daniel Cazes

À Toulouse, place Esquirol, les fouilles conduites successivement par les équipes dirigées par R. de Filippo, en 1990-1991, et par J.-Ch. Arramond, en 1993, ont révélé un ensemble lapidaire extrêmement fragmenté, mais nombreux et non négligeable par ses enseignements<sup>1</sup>. Nous laisserons de côté dans cette contribution les quelques menus morceaux qui attestent de la présence en ces lieux de statues monumentales en marbre, de personnages cuirassés notamment (fig. 1), et nous nous intéresserons exclusivement aux éléments qui ont appartenu à l'architecture et à son décor. Les archéologues cités et leurs collaborateurs n'ont apparemment pas trouvé un seul de ceux-ci en place. La plupart semblent avoir été abandonnés sur place au cours du <sup>v</sup>e s., probablement au moment de la démolition des monuments du Haut-Empire romain auxquels ils avaient appartenu<sup>2</sup>. D'autres avaient été ensuite réutilisés dans des aménagements ou constructions du Moyen Âge. L'extrême fragmentation de tous ces éléments témoigne, du moins au sein des deux aires fouillées qui ne représentent qu'une faible partie d'un ensemble monumental appartenant au *forum* de *Tolosa*, de la récupération de l'essentiel des volumes de pierre ou de marbre réutilisables. Ainsi ne subsistèrent *in situ* que les saillies moulurées ou sculptées jugées inutiles. Pas plus récupérables pour de nouveaux usages semblent aussi avoir été jugés des débris un peu plus importants résultant plutôt d'une casse accidentelle. Ainsi peut-on penser que la plupart des bases, colonnes, chapiteaux, architraves, frises, corniches, plaques et dalles diverses auxquels ces *membra disjecta* ont appartenu étaient originaires des monuments élevés dans cette zone de la ville antique. Sans doute donc transporta-t-on en dehors des secteurs fouillés les blocs récupérés après une retaille sur place. Dans l'emprise de ces deux fouilles, aucune pièce architecturale d'une grande dimension ou complète n'a donc subsisté. Pour autant, on n'oubliera pas que ces secteurs avaient été profondément creusés dans les années 1862-1865 pour aménager les caves du grand marché d'architecture

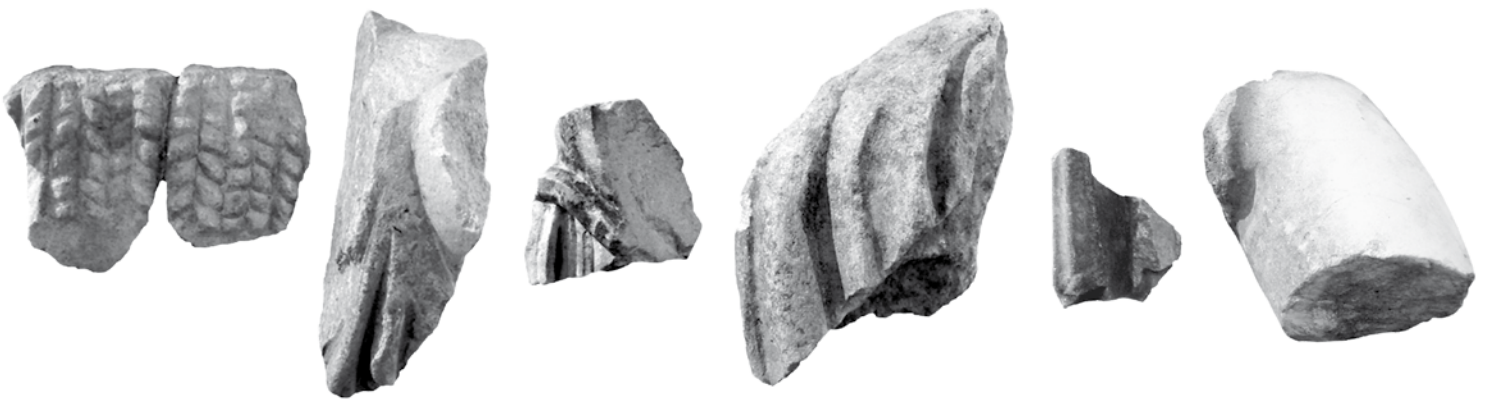


Fig. 1. Fragments de statues en marbre découverts dans les fouilles du parking Esquirol, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

1. R. De Filippo en avait perçu toute l'importance dans la conclusion de son rapport de synthèse lorsqu'il y écrivait : "Les chapiteaux ioniques en calcaire et les épais placages de colonnes en marbre sont la preuve d'une qualité monumentale de premier ordre" (De Filippo 1992). Un premier échantillonnage de tous ces éléments lapidaires a été publié dans le catalogue de l'exposition *Archéologie toulousaine* (Musée Saint-Raymond 1995, en relation avec les résultats donnés de ces fouilles, p. 36 à 60 et 178-181 ; textes de R. De Filippo, J.-Ch. Arramond, J.-L. Boudartchouk, A. Badie et D. Cazes). Sur la deuxième fouille, voir surtout Arramond & Boudartchouk 1997.

2. De Filippo 1992, chapitre "L'évolution du site pendant l'Antiquité tardive".



métallique qui y fut un temps établi. Ces bouleversements ont sans doute provoqué la destruction de vestiges antiques et médiévaux qui nous auraient apporté plus d'informations si l'on avait alors eu l'idée et le temps de les observer<sup>3</sup>.

## DES ÉLÉMENTS EN PIERRE CALCAIRE

Un premier ensemble de morceaux significatifs a pour point commun l'utilisation pour leur fabrication d'un calcaire de couleur blanche et légèrement ocre dont la formation géologique a inclus de nombreuses coquilles fossiles. Dans l'attente d'une analyse scientifique complète, nous y reconnaissons un matériau tout à fait équivalent à la pierre extraite des carrières de Belbèze en Comminges, et peut-être en vient-il. On sait combien il a été utilisé à Toulouse pendant l'Antiquité, notamment pour la taille des moellons des courtines et tours de l'enceinte urbaine édifée sous Auguste et Tibère<sup>4</sup>. Ce matériau est aussi bien connu à Toulouse par de nombreuses sculptures antiques souvent datables du tout début de l'Empire romain. Évoquons simplement ici celles qui ont été découvertes dans les parties basses du mur de l'Institut Catholique (fig. 2), où elles avaient été remises en œuvre comme une ordinaire pierre de construction alors qu'elles provenaient de monuments plus anciens au décor élaboré ; ou encore le bel autel à thèmes bachiques qui a revu le jour au XIX<sup>e</sup> s. au chevet de la cathédrale et qui est actuellement au musée Saint-Raymond (fig. 3).



Fig. 2. Acrotère à feuilles, tête et volutes latérales découvert dans les fondations du mur antique de l'Institut catholique, conservé au musée de l'Institut catholique (cl. D. Cazes).



Fig. 3. Autel sculpté de thèmes bachiques découvert au chevet de la cathédrale de Toulouse, conservé au musée Saint-Raymond (cl. J. Gloriès).

Lors de la construction du *forum* de *Tolosa – lato sensu*, c'est-à-dire avec tous les édifices connus ou inconnus qui lui sont attribuables –, il semble que l'on ait fait grand usage de cette pierre si l'on en juge par les éléments livrés par les fouilles limitées dans l'espace dont il est ici question. Passons rapidement sur quelques morceaux de bases attiques (fig. 4) et arrêtons-nous plus longuement sur ce qui reste de colonnes cannelées de différents diamètres. On ne les connaît en fait qu'à travers une multitude de fragments de cannelures. Ceux-ci résultent, comme l'ont bien vu les fouilleurs sur le terrain, de la retaille sur place d'imposants tronçons de fûts afin d'en récupérer d'importants volumes de pierre. Tout paraît s'être passé comme si l'on avait « pelé » ces colonnes au ras du fond de leurs cannelures afin de limiter la perte de pierre au minimum et peut-être de les transformer en tambours lisses. C'est pourquoi les archéologues n'ont pu recueillir une seule cannelure complète ! Seules leurs incurvations latérales et les listels les séparant ont été retrouvés (fig. 5). Dans très peu de cas, ces fragments se prêtent à l'estimation de la largeur des cannelures dont ils proviennent. Il faut en effet être sûr, lorsqu'on les observe ou les mesure, que le fond du canal creusé dans le fût subsiste. Ce n'est pas toujours évident et, dans la plupart des cas, l'estimation de cette largeur reste approximative. Néanmoins, celle qui correspond aux plus grandes colonnes se situe entre 13 et

3. Les curieux d'archéologie avaient cependant été intrigués par des chapiteaux alors remis au jour par ces travaux. Voir le *Registre des délibérations de la Société archéologique du Midi de la France* n° III, séance du 18 mars 1862, p. 329 : "M. Pifteau donne avis à la Société que, d'après la communication faite à la dernière séance par M. Fournalès de l'existence de chapiteaux curieux au milieu des démolitions de la place de la Pierre, il a consulté les cahiers des charges de l'adjudication et qu'il a acquis la certitude qu'une des conditions de l'adjudication est que tous les objets d'art sont réservés". Nous ne savons malheureusement pas ce que ces chapiteaux sont ensuite devenus et s'il en a été fait une description plus précise et des dessins.

4. En dernier lieu, voir R. De Filippo dans la dernière synthèse collective sur Toulouse (De Filippo 2002).



Fig. 4. Morceaux de bases découverts dans les fouilles de la place Esquirol, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 5. Trois fragments de cannelures et listels en calcaire mis dans leur position d'origine, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

16 cm, pour un listel d'environ 3 cm séparant les cannelures. En admettant qu'elles aient appartenu à des fûts pourvus de 24 cannelures, ceux-ci auraient eu un diamètre d'au moins 1,20 m, voire 1,30 m. L'échelle donnée par ces approximations est donc monumentale et se référerait à un édifice majeur. C'est pourquoi J.-L. Boudartchouk et J.-Ch. Arramond avaient envisagé leur affectation au temple dont ils ont découvert une partie du soubassement, et dont la façade, rappelons-le, atteignait environ 27 m de largeur<sup>5</sup>. D'autres colonnes – ou bien des piliers, des pilastres – de même matériau et même facture, mais de dimensions moindres, sont suggérées par des fragments de cannelures plus petites, dont les listels latéraux n'ont que 1 à 2 cm de largeur. Elles proviendraient, de ce fait, de constructions moins élevées, et l'on pense évidemment aux portiques doubles qui bordaient l'*area* du temple.

Toutes ces suppositions demeurent cependant fragiles car nous manquons de données plus explicites sur ces architectures. Cela est d'autant plus regrettable qu'est perceptible à travers plusieurs morceaux de chapiteaux sculptés dans le même calcaire un ordre architectural assez original de type ionique. Le plus complet (fig. 6) a été étudié par A. Badie, qui l'a daté du début du 1<sup>er</sup> s. p.C.<sup>6</sup>. Il forme l'angle d'un chapiteau d'assez grandes dimensions, qui a pu atteindre 80 à 90 cm de largeur, celle du fragment n'étant pas loin d'une quarantaine de cm en incluant le développement d'une volute cassée dont le "diamètre" de l'enroulement originel avoisinait les 27 à 28 cm. Une volute analogue mais complète, découverte dans les mêmes fouilles, confirme ce module (fig. 7), provenant très vraisemblablement d'un même chapiteau, tout comme d'autres fragments plus ou moins importants (fig. 8). Ce type de chapiteau se caractérise aussi par un abaque surélevé couronné de deux rangs d'ornements en surplomb (oves et dards, languettes ou billettes denticulées). La taille de ce décor, comme celle des rameaux de laurier très schématisés du balustre, est d'un faire assez large et sans doute rapide. Plus de soin a été apporté au tracé et au creusement des volutes, qui rappellent ceux d'acrotères bien connus de monuments funéraires toulousains (fig. 9). Dans l'attente d'une étude plus détaillée de la pratique des sculpteurs qui ont réalisé ces œuvres, nous resterons sur l'impression qu'ils ont dû la développer à une échelle considérable, pour répondre aux besoins d'une ville nouvelle qui se dotait d'une impressionnante parure monumentale. Nous leur attribuerions volontiers une grande partie des sculptures romaines de Toulouse en calcaire coquillier, notamment l'autel bachique dont il a été question plus haut (fig. 3) et que nous proposons de dater du début de l'Empire romain, avec des traits de facture existant en d'autres villes de la

5. Arramond & Boudartchouk 1997, 208.

6. Arramond *et al.* 1995, n° 37, 55.



Fig. 6. Angle d'un chapiteau de type ionique découvert dans les fouilles du métro Esquirol, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 7. Volute et fragment de balustrade d'un chapiteau de type ionique découvert dans les fouilles du métro Esquirol, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 8. Autre morceau d'un angle de chapiteau de type ionique découvert dans les fouilles du métro Esquirol, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 9. Acrotere d'un monument funéraire romain découvert à Toulouse dans le quartier de la Salade-Ponsan, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

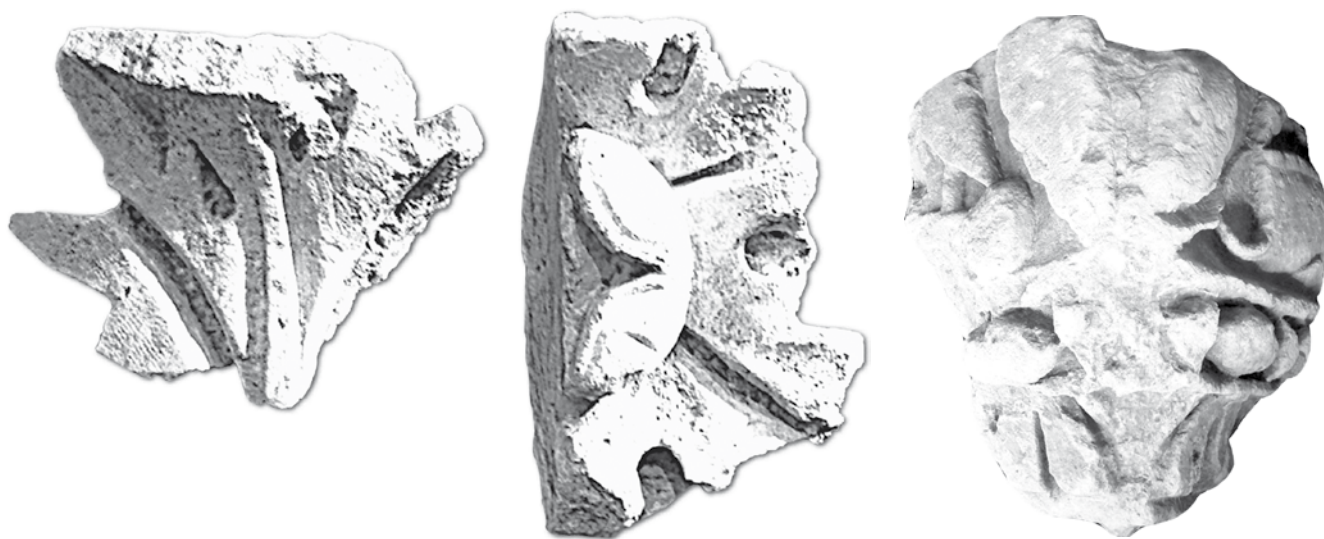


Fig. 10. Feuille et fleuron en calcaire découverts dans les fouilles du parking Esquirol, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 12. Frise de trophées provenant de l'Institut catholique, conservée au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 11. Angle d'une frise d'armes en calcaire découvert dans les fouilles du métro Esquirol, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

Narbonnaise<sup>7</sup>. À ces sculpteurs, on donnera la paternité d'autres fragments, dont les feuilles d'acanthé nervées et fleurons ont probablement orné des chapiteaux corinthiens ou composites (fig. 10). Sans doute ont-ils aussi réalisé un morceau de frise d'armes surmontant deux lignes d'ornements (fig. 11), également sorti de la fouille de la station de métro Esquirol, qui ressemble beaucoup à une frise de trophées (fig. 12) venue de l'Institut catholique et conservée au musée Saint-Raymond<sup>8</sup>.

### UNE IMPORTANTE MISE EN CEUVRE DU MARBRE

Si tous les éléments en calcaire analysés précédemment laissent bien entrevoir un programme architectural cohérent, qu'il serait difficile de ne pas situer dans l'environnement même des points où les archéologues les ont découverts, forcés serons-nous de faire la même remarque pour une aussi intéressante série de pièces fragmentaires en marbre. De couleur blanche ou plus ou moins grise, avec parfois un aspect veiné, d'une granulométrie assez grosse de façon générale, le marbre utilisé pour ces ouvrages nous paraît être pyrénéen, sinon de la zone même de Saint-Béat. Cette observation

7. Cazes 1988b, n° 218, 138-139.

8. Cazes 1988a, 72-73, n° 61bis.



Fig. 13. Placages de colonne découverts dans les fouilles de la place Esquirol, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

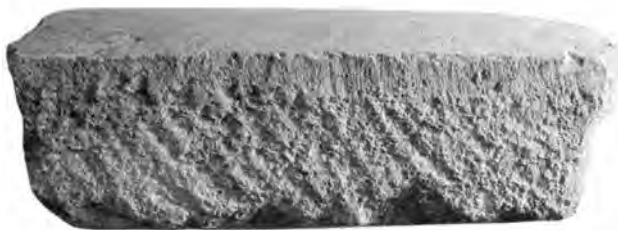


Fig. 14. Côté d'un placage de colonne de la place Esquirol, avec une ciselure plus précise au niveau du joint avec le listel de la plaque voisine, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 15. Deux éléments de placage des fouilles de la place Esquirol présentés dans leur position originelle, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

liminaire ne préjuge pas du résultat des études scientifiques qui pourraient être menées sur ces marbres. Cependant, l'utilisation à Toulouse de ce type de marbre pour l'architecture et son décor ne sauraient nous étonner pour la période de l'Empire romain, puisque nous en connaissons déjà de nombreux témoignages venus de divers autres secteurs archéologiques de la ville (Bazacle, Saint-Étienne, théâtre antique, etc.).

Ce qui est moins habituel, ce sont les très nombreux morceaux d'un même ensemble que les fouilles d'Esquirol nous conduisent à regrouper au sein d'un programme architectural d'une envergure exceptionnelle. Il s'agit de plus de 120 morceaux de colonnes en marbre (fig. 13), dont les cannelures sont toutes rudentées, collectés au sein de constructions et aménagements de date tardive. Ils y avaient été réutilisés comme matériau de blocage, dans l'oubli total de leur première fonction.

Celle-ci se déduit assez facilement de leur observation, qui permet d'établir que tous ces morceaux, quelle que soit la portion conservée, appartiennent à un même système modulaire. Dans un parallélépipède de marbre d'environ 40 cm de largeur, d'une hauteur indéterminée mais supérieure à 112 cm (hauteur du plus grand morceau trouvé mais dont la cassure laisse entendre une dimension supérieure), d'une épaisseur variable de 10 à 15 cm, exceptionnellement un peu plus, deux cannelures rudentées larges de 15 cm ont été façonnées par le lapicide. L'une d'elles est bordée des deux listels de 5 cm de large qui la constituent, tandis que sa voisine a sa rudenture arrêtée net par le bord rectiligne de la pièce. Des deux côtés, celle-ci est chanfreinée, avec une surface soigneusement piquetée et dotée d'une ciselure également très bien faite sur le retour de la rudenture (fig. 14). Il est clair que ce sont des plans de contact avec des pièces identiques. Contre la rudenture formant bord venait s'appuyer le listel qui limitait la pièce analogue que l'on disposait à côté (fig. 15).

L'obliquité de ces plans latéraux permettait d'articuler les différentes plaques cannelées en créant la courbure extérieure de la colonne que l'on montait ainsi autour d'un noyau plein. La plupart des morceaux d'Esquirol nous montrent que l'arrière de ces plaques était parfaitement plan et qu'un mortier de scellement rose les avait ainsi fixées contre les parements de ce noyau (fig. 16). Ce mortier ne suffisait cependant pas à assurer la tenue des plaques, qui pesaient beaucoup. Il était indispensable de les assujettir entre elles par des agrafes métalliques, fixées grâce à des mortaises creusées dans le marbre. Sur beaucoup de morceaux parvenus jusqu'à nous, ces dernières ont souvent subsisté, en haut, en bas ou sur les côtés des plaques (fig. 17). L'arrière des plaques étant rectiligne et la face visible courbe, le noyau était donc polygonal et son élévation en maçonnerie (de briques ? de moellons ?) précédait nécessairement le placage des éléments de marbre taillés en vue de le transformer en une splendide colonne de marbre. L'ingéniosité du système



Fig. 16. Dos piqueté ou lisse de placages de colonne avec des vestiges du mortier de scellement, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 17. Placages de colonne avec mortaises aux extrémités ou sur le côté, conservés au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

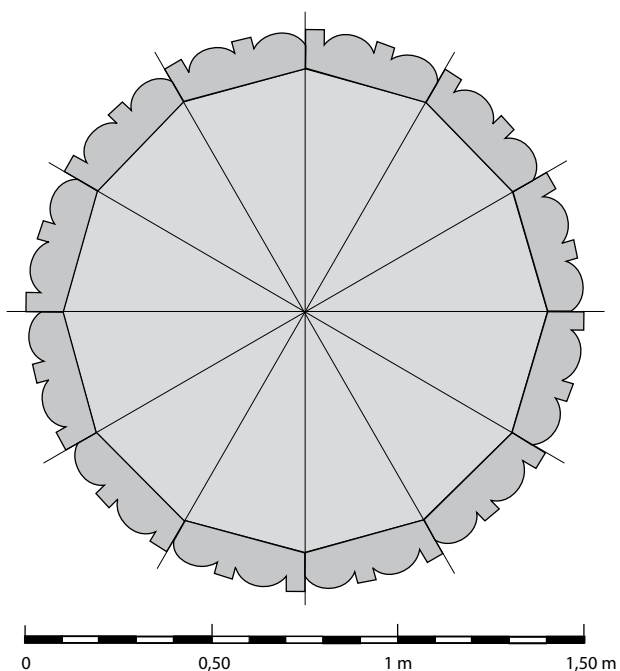


Fig. 18. Plan du montage de douze placages autour d'un noyau pour former une colonne revêtue de marbre à 24 cannelures rudentées (dessin D. Cazes).



Fig. 19. Placage à cannelures rudentées des thermes du Sud du parc d'Ancely à Toulouse (cl. G. Bacrabère).



Fig. 20. Placage à cannelures rudentées découvert lors des fouilles de la place Saint-Étienne à Toulouse, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

économisait l'extraction, le transport et la mise en œuvre des énormes fûts ou tambours monolithiques de marbre qu'aurait requis le programme architectural envisagé.

L'ampleur de ce programme nous est révélée par ces éléments eux-mêmes. Nous ne pouvons ici détailler les multiples prises de dimensions et manipulations de tous les éléments de placage, les calculs, souvent approximatifs en raison de la méconnaissance de certaines données (problème du galbe des colonnes notamment), qui nous ont permis d'avancer les résultats suivants. Disons simplement qu'ils sont à la fois sommaires, lumineux et impressionnants pour la connaissance de ce projet architectural. En fait, l'arrière de chaque plaque correspond grosso modo à l'un des pans du noyau polygonal de maçonnerie, la largeur de cette partie postérieure étant la corde du segment du cercle dans lequel s'inscrit ce polygone. La mise en place, sur un dessin à l'échelle, de chacune de ces plaques permet de voir qu'il en faut douze pour constituer un cercle – alors rythmé par les 24 cannelures canoniques – et que celui-ci est alors déterminé par un diamètre d'environ 1,50 m (fig. 18), c'est-à-dire pas très loin de cinq pieds romains (1,48 m). On peut dès lors supposer que l'architecte concepteur du plan de l'édifice pour lequel tout cela fut fait avait choisi cette dimension de cinq pieds, à la fois simple et éminemment monumentale. Lorsque l'on réalise ce que cela représente, on ne peut guère imaginer, dans le contexte de la fouille concernée, autre chose qu'une appartenance de ces singulières colonnes mixtes au temple dont les fondations subsistaient dans le même lieu. Mais alors surgit une difficulté, dans la mesure où ont déjà été attribuées à ce temple les colonnes cannelées en calcaire pouvant atteindre un diamètre de 1,30 m dont il a été question plus haut.



Fig. 21. Épitaphe de Bernard de Gradac († 1185) réutilisant un morceau de placage à cannelure rudentée, conservée au musée des Augustins (cl. D. Cazes).



Fig. 22. Trois placages de colonnes cannelées et rudentées de la rue Alguer à Tarragone, conservés au Museu Nacional Arqueològic de Tarragona (cl. MNAT).

Faudrait-il admettre deux états pour ce temple et de substantielles modifications de proportions ? Cela ne serait pas une évolution impossible au regard de l'histoire de l'architecture romaine. On pourrait même songer au placage en marbre d'originelles colonnes en calcaire...

Afin de ne négliger aucune autre explication qui se présenterait, nous devons signaler la découverte d'autres morceaux de placages du même type et du même module en trois autres endroits de Toulouse. L'abbé G. Bacrabère en a ramassé un dans les déblais des Thermes du Sud, dans l'ancien parc du château d'Ancely (fig. 19)<sup>9</sup>. Il en a été trouvé plusieurs autres dans les fouilles de la place Saint-Étienne, toujours en position de réutilisation, pour couvrir l'égout d'une voie publique (fig. 20)<sup>10</sup>. Au Moyen Âge, ces placages antiques survivaient encore et nous en avons reconnu un morceau au dos duquel fut gravée l'épithaphe du prévôt de la cathédrale Saint-Étienne Bernard de Gradac, décédé en 1185. Aujourd'hui dans la galerie d'épigraphie du musée des Augustins, elle provient du cloître roman démoli de Saint-Étienne (fig. 21). Ces exemples montrent ce que fut la dispersion dans la ville d'un tel ensemble de marbre, plutôt -nous semble-t-il- que l'existence sous l'Empire romain à *Tolosa* d'un autre monument dont les placages de colonnes auraient été semblables à ceux du temple du *forum*.

La construction de colonnes marmoréennes de ce type n'est pas isolée. On en connaît d'autres exemples à Rome même, d'où la technique est probablement originaire, à Lyon<sup>11</sup>, à Tarragone. Dans cette dernière ville, un cas est bien proche de celui de Toulouse, à deux différences près toutefois. Il s'agit de trois placages (fig. 22) similaires par leur largeur (38 cm), qui inclut aussi deux cannelures. Au Museu nacional arqueològic de Tarragona, ces placages ont été remontés ensemble grâce à l'association par contact ou intégration de onze morceaux. La partie basse de la colonne est connue, contrairement à l'exemple toulousain, et même s'il subsiste quelque incertitude sur le raccord du morceau qui la montre, on peut restituer une hauteur de plus de 3 m aux éléments taillés dans la même plaque de marbre. C'était probablement aussi le cas à Toulouse : les concepteurs de ce type de colonne n'avaient aucun intérêt à diviser ces placages en de nombreuses sections s'ils voulaient garantir le profilage le plus épuré possible de la colonne finie. La largeur des plaques de Tarragone, à peine inférieure à celle des éléments toulousains, pour des cannelures de 13 cm de large et des listels de 5 cm, laisse entendre que les colonnes, également à 24 cannelures, devaient avoir un diamètre bien proche, probablement un petit peu plus petit. La première différence avec les éléments toulousains tient au fait que les bords sont constitués d'un demi listel. Tous les deux listels donc, autour de la colonne, un listel dissimulait la jonction des plaques. La deuxième différence pose une question extrêmement intéressante pour les colonnes de Toulouse. À Tarragone, la rudenture s'interrompt, comme il est habituel, à une certaine hauteur, pour laisser ensuite filer la cannelure simple jusqu'au haut du fût. À Toulouse, aucun des nombreux morceaux connus, ce qui est tout de même étrange, ne porte une cannelure creuse, qui aurait appartenu à la partie haute des colonnes. Pourquoi ces plaques auraient-elles toutes disparu ? Serait-ce plutôt parce que les colonnes de Toulouse étaient rudentées sur toute leur élévation, donnant ainsi au temple une architecture peu commune<sup>12</sup> ? Enfin, le développement de cette comparaison avec Tarragone peut aller jusqu'à supposer dans les deux exemples une origine architecturale tout à fait semblable. Les fragments tarraconais ont été trouvés dans la ville basse, en emploi funéraire, à quelque 200 m du *forum* municipal (dit aussi de la colonie), où se dressait peut-être le Capitole<sup>13</sup>.

Notre recherche et celle des archéologues qui ont travaillé sur le site de la place Esquirol ne sont pas suffisamment poussées pour que nous puissions proposer dans cet article des hypothèses plus précises quant à l'insertion de ces remarquables colonnes revêtues de marbre dans l'architecture du temple qui domina longtemps le *forum* et probablement toute la ville. Reconnaissons aussi que nous manquons de pièces architectoniques plus complètes et d'une autre nature (architrave, frise, corniche...) à replacer dans cette architecture pour en avoir une connaissance moins floue. Dans les collections des musées de Toulouse, seuls deux morceaux de bases en marbre blanc peuvent être mis en relation avec des architectures d'un tel niveau monumental. Le premier, dans les réserves du musée Saint-Raymond, est un tronçon de base

9. Bacrabère 1998, 124 ; Badie 2002, 272-273, fig. 105.

10. Badie 2002, 272-273, fig. 106.

11. Voir la contribution de Dj. Fellague dans ce même volume.

12. La rudenture des cannelures sur toute la hauteur d'une colonne existe dans l'architecture romaine, même si elle est rare. On la connaît, par exemple, sur les colonnes stuquées du portique de la palestra de Pompéi ou dans les exèdres du *forum* d'Auguste à Rome. La peinture en a aussi utilisé les effets (tableaux encadrés de la Farnésine).

13. Le probable Capitole de Tarragone avait une façade d'une largeur semblable à celle du temple de la place Esquirol. Sur le *forum* de la colonie, voir Dupré i Raventós 2006, 42-46. Sur les placages de colonnes, voir Sánchez Real 1971-1972, 186 et pl. 7 ; Gimeno 1991, 281-283, n° 300. Je remercie bien vivement Pilar Sada Castillo, conservateur, et Francesc Tarrats Bou, directeur, du Museu Nacional Arqueològic de Tarragona de m'avoir amicalement permis d'étudier ces placages et de m'avoir fourni toute la documentation nécessaire.





Fig. 23. Morceau d'une grande base en marbre blanc, provenant peut-être de la Garonne à Toulouse, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 24. Morceau d'une base en marbre (restauré) découvert par l'abbé Georges Bacrabère au n° 11 de la rue des Tourneurs à Toulouse, conservé au musée de l'Institut catholique (cl. D. Cazes).

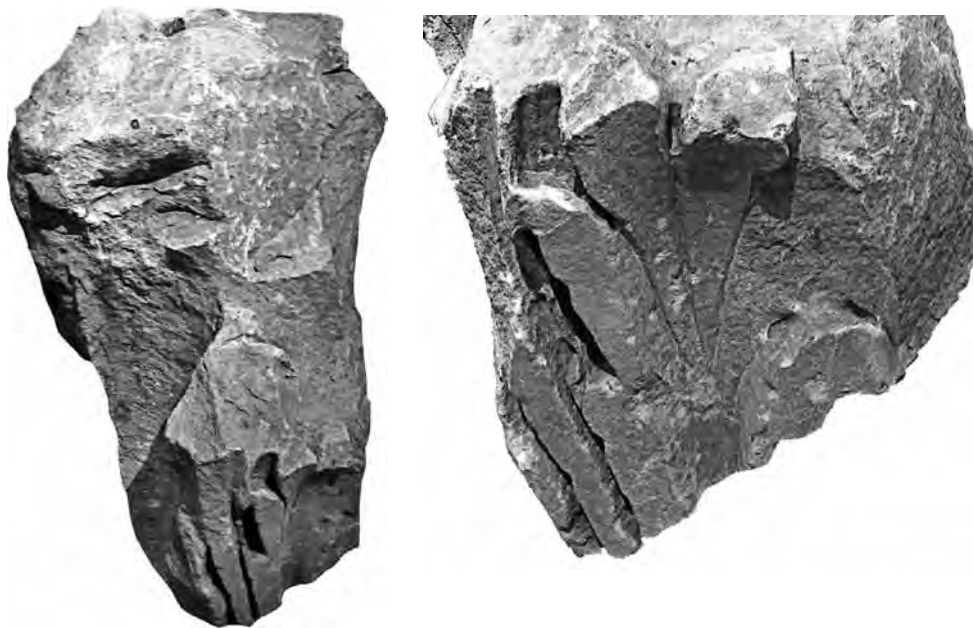


Fig. 25. Morceau d'un chapiteau, probablement corinthien, en marbre, découvert dans les fouilles du parking Esquirol, et détail des folioles conservées, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 26. Morceau d'un chapiteau, probablement corinthien, en marbre, découvert dans les fouilles du parking Esquirol, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

rectiligne de 48,5 cm de hauteur avec des tores de 16 cm (fig. 23). Le second, dans la cour du musée de l'Institut catholique mais découvert dans le secteur du forum de *Tolosa*, 11 rue des Tourneurs, est un quart d'une base circulaire prévue pour la pose d'une colonne d'environ 1,10 m de diamètre (fig. 24). On pourrait également s'approcher d'une imposante échelle monumentale en examinant quelques morceaux d'architrave et d'une probable frise historiée (relief des Amazones) du musée Saint-Raymond<sup>14</sup>.

Un dernier élément lapidaire est encore à verser au dossier de ce probable grand temple de marbre : un morceau presque informe, mais d'une dimension exceptionnelle à Toulouse, d'un grand chapiteau (fig. 25) probablement corinthien<sup>15</sup>. Il a été trouvé, hors stratigraphie, près du podium du temple, pendant la fouille du parking Esquirol. La présence, au sommet du bloc, d'un trou rectangulaire de 10 cm de long, pour introduire les pièces d'une louve ou d'un scellement, pourrait laisser penser que ce morceau, conservé sur 80 cm de hauteur, se situait bien avant sa cassure en haut d'un chapiteau. La seule feuille d'acanthé encore visible, bien creusée et ciselée, appartenait peut-être à la deuxième couronne. On peut en rapprocher deux autres fragments apparus dans la même fouille, dont un évoque un fleuron (fig. 26). Si ce très grand éclat de chapiteau ne représente qu'un aspect de la zone supérieure, nous n'en aurions rien du registre inférieur. De ce fait, une hauteur totale de l'œuvre bien supérieure au mètre, pouvant atteindre 1,50 à 1,60 m, doit être envisagée. Et, à l'instar des chapiteaux de marbre du Capitole de Narbonne, qui étaient montés en deux blocs superposés (avec une hauteur d'environ 2 m)<sup>16</sup>, peut-être avait-il été aussi jugé plus prudent pour la manutention de diviser ce chapiteau de Toulouse en deux étages.

C'est donc bien d'un grand chantier et d'un monument majeur qu'il s'agirait encore là. Mais il serait prématuré d'en tirer des conclusions définitives, car, répétons-le, nous raisonnons sur trop peu de données, même si les indices semblent converger pour nous assurer du naufrage, dans le centre civique et religieux de l'antique *Tolosa*, d'un ensemble monumental de première importance en Narbonnaise. Notre travail est loin d'être achevé et devra prendre en compte nombre d'autres éléments lapidaires et sculptés dont on ne peut traiter ici. Non qu'ils soient secondaires, toute pierre apportée à l'édifice ayant, comme chacun sait, son importance, mais parce qu'ils sont plus difficiles à mettre en contexte que ceux dont nous venons de parler. Ce sont, notamment, des sculptures ornementales en marbre (fig. 27, 28 et 29), d'excellente qualité<sup>17</sup>. Pas plus nous ne nous prononcerons définitivement ici sur la datation de toutes ces œuvres arrachées à des monuments que nous percevons mal. Simplement, en terminant, garderons-nous l'impression encore assez confuse de deux étapes qui se succéderaient, allant de la pierre calcaire vers un marbre plus prestigieux, les deux étant des réalités diverses d'un même Haut-Empire romain qui apporta à *Tolosa* les splendeurs de Rome.

14. Cazes 1988b, 135-137, n° 211, 212, 215. Ces éléments ont été bien sûr déplacés pour un emploi et retrouvés dans la Garonne à différentes époques. Rien donc ne permet de prouver, comme d'infirmier d'ailleurs, leur provenance de la zone du *forum*. Nous avons cependant attiré l'attention sur la signification "augustéenne" possible du relief en marbre blanc des Amazones et sur son appartenance défendable à un très grand temple (Cazes 1999, 39-40).

15. Arramond *et al.* 1995, 53-54, n° 32.

16. Solier 1986, 41-46.

17. Nous renvoyons, une fois de plus, à Arramond *et al.* 1995, 54-55, n° 34 et 35.



Fig. 27. Morceau d'une plaque sculptée en marbre (vigne), découvert dans les fouilles du parking Esquirol, conservé au musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).



Fig. 28. Morceau d'une plaque sculptée en marbre, découvert dans les fouilles du parking Esquirol, conservé au musée Saint-Raymond. Vigne et candélabre végétal accosté d'un oiseau (cl. D. Cazes).



Fig. 29. Morceau d'une plaque sculptée en marbre, découvert dans les fouilles du parking Esquirol. Canthare godronné. Musée Saint-Raymond (cl. D. Cazes).

## Références bibliographiques

- Arramond, J.-Ch. et J.-L. Boudartchouk (1997) : “Le *Capitolium* de Tolosa?, Les fouilles du parking Esquirol, Premiers résultats et essai d’interprétation”, *Gallia*, 54, 203-238.
- Arramond, J.-Ch., A. Badie, J.-L. Boudartchouk, D. Cazes et R. De Filippo (1995) : “Le secteur sacré du *forum* de Toulouse”, in : Musée Saint-Raymond 1995, 47-57.
- Baccrabère, G. (1998) : *Le sanctuaire rural antique d’Ancely*, Supplément au *Bulletin de littérature ecclésiastique* de l’Institut catholique, Toulouse.
- Badie, A. (2002) : “Le décor architectonique de Toulouse”, in : Pailler 2002, 268-281.
- Cazes, D. (1988a) : “La ville dans ses murs”, in : Musée Saint-Raymond 1988, 61-74.
- (1988b) : “Sanctuaires païens et chrétiens de Tolosa”, in : Musée Saint-Raymond 1988, 131-140.
- (1999) : *Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse-Paris.
- De Filippo, R. (1992) : *Rapport de synthèse. Toulouse. Métro. Ligne A. Station Esquirol*, 1992 (déposé au Service régional de l’archéologie de Midi-Pyrénées).
- (2002) : “L’aménagement de la ville : rythme et durée”, in : Pailler 2002, 205-220.
- Dupré i Raventós, X., éd. (2006) : *Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco*, Forum 12, Tarragone.
- Gimeno, J. (1991) : *Estudios de arquitectura y urbanismo en las ciudades romanas del noreste de Hispania*, Madrid.
- Musée Saint-Raymond, éd. (1988) : *Palladia Tolosa, Toulouse romaine*, Toulouse.
- Musée Saint-Raymond, éd. (1995) : *Archéologie toulousaine, Antiquité et Haut Moyen Âge*, Musée Saint-Raymond, Toulouse.
- Pailler, J.-M., éd. (2002) : *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l’Antiquité*, Coll. EFR 281, Rome.
- Sánchez Real, J. (1971-1972) : “Los enterramientos romanos de la Via Augusta”, *Boletín arqueológico*, fasc. 113-120, 173-208.
- Solier, Y. (1986) : *Narbonne (Aude), Les monuments antiques et médiévaux, Le Musée Archéologique et le Musée Lapidaire*, Paris.



# Recherches récentes sur la partie orientale du *forum* de *Ruscino* (Perpignan, Pyrénées-Orientales)

Isabelle Rébé-Marichal

La cité antique de *Ruscino* (Perpignan, Pyrénées-Orientales) est située entre Narbonne et les Pyrénées, le long de la Via Domitia, à quelques kilomètres de la mer (fig. 1). Occupé depuis le Bronze final IIIb, l'*oppidum* fut à l'âge du Fer le chef-lieu des Sordes, avant d'être romanisé au milieu du 1<sup>er</sup> s., puis d'être doté d'un *forum* à l'époque augustéenne. La romanisation effective de *Ruscino* est marquée par une première phase d'urbanisation, césarienne ou triumvirale, recouvrant directement les niveaux indigènes. Elle est suivie d'une réorganisation majeure à l'époque augustéenne, qui se traduit par la mise en place d'une trame urbaine venant rectifier les orientations antérieures, avec l'édification de *domus* de plan italique alignées le long d'un *decumanus maximus*<sup>1</sup> et surtout d'un *forum*, dans la dernière décennie avant notre ère ou aux environs du changement d'ère. Ce programme d'urbanisme "aurait suivi de peu l'attribution du droit latin à la cité, par Auguste très vraisemblablement"<sup>2</sup> peut-être lors d'un de ses voyages pyrénéens<sup>3</sup>.

Le *forum* a été publié en détail par G. Barrauol et R. Marichal en 1986. Mesurant environ 50 sur 60 m. de côté, il présente un plan rigoureux, très compact : au centre une place rectangulaire entourée sur trois côtés de galeries à portique, bordée à l'ouest par une basilique à trois nefs orientée nord-sud, prolongée au nord par la curie ; une série de boutiques s'ouvre sur la galerie est, face à la basilique. Seule subsiste une incertitude sur la présence éventuelle d'une porte principale au milieu de la façade orientale de l'édifice, située actuellement sous une route moderne. Ce monument a été construit en



Fig. 1. Situation et vue générale du site de *Ruscino*.

1. Marichal 2002, 105.
2. Barrauol & Marichal 1986, 54.
3. Barrauol & Nickels 1980, 62.

une seule fois et ne montre aucune trace d'ajout ou de remaniement au projet initial. Aucun sanctuaire dans cette zone n'a encore été repéré. L'édifice, comme le reste du quartier d'habitat fouillé à proximité, n'est plus en usage à partir de la fin du 1<sup>er</sup> s. p.C.

## UN SIÈCLE DE RECHERCHES

Rappelons pour mémoire que la fouille du *forum* de *Ruscino* par F.-P. Thiers entre 1909 et 1913 a fourni de nombreux fragments de dédicaces impériales, dont une vingtaine honore la dynastie julio-claudienne<sup>4</sup>. Son plan est bien établi grâce aux fouilles de G. Barraol et son équipe de 1973 à 1975, qui en ont dégagé les fondations et ont permis des restitutions des élévations<sup>5</sup>. Dans les années 90, R. Marichal a repris, à l'aide de logiciels d'architecture 3D, des études de métrologie qui sont restées inédites à son décès.

En 2008 et 2009, deux campagnes de fouilles programmées ont porté sur l'angle sud-est du centre civique, resté jusque-là inexploré. Les recherches ont été conduites du côté est de la route de Château-Roussillon, route moderne qui traverse le *forum* en biais en isolant l'angle sud-est du reste du monument et en occultant une grande partie de la façade orientale. Cette zone n'avait encore jamais été explorée hormis une profonde tranchée percée parallèlement à la route, à environ dix mètres de celle-ci, qui avait pour but de retrouver la poursuite de l'égout collecteur du *forum* (fouille R. Marichal en 1988). La problématique de la fouille était double : le premier axe de recherche concernant la phase antique était de compléter le plan, d'en vérifier les restitutions et d'étudier l'abandon et la spoliation de l'édifice<sup>6</sup> ; le second concernait la réoccupation du site pendant le haut Moyen Âge, problématique qui n'a pas (ou peu) été envisagée lors du dégagement précédent. Les découvertes de mobilier du haut Moyen Âge dans les années 1980, puis islamique en 2005 ont en effet élargi l'intérêt scientifique, longtemps focalisé sur la période antique, vers ces phases les plus récentes de l'occupation du site. L'investigation a été menée en trois étapes : une prospection géophysique préalable sur une emprise large, puis une fouille d'environ 60 m<sup>2</sup> le long de la route en 2008<sup>7</sup> et une fouille d'environ 130 m<sup>2</sup> en 2009<sup>8</sup>.

## NOUVEAUTÉ SUR LE PLAN DU *FORUM* ET SA DÉCORATION

Les fouilles ont révélé plusieurs structures bâties appartenant au *forum* (murs) ou en relation avec celui-ci (rue) ainsi que quelques éléments d'épigraphie (fig. 2a).

### Les murs

La façade orientale a été suivie sur environ 15 m, son tracé étant en partie matérialisé par le fantôme qui résulte de son épierrement (fig. 2b). En effet, depuis l'angle, et sur plus de 6 m de long, le mur a été totalement spolié, jusqu'au fond de la fondation. À partir de 6,50 m depuis l'angle, on retrouve, épargnés, les tout premiers niveaux de la fondation, un radier constitué de petits blocs calcaires calibrés disposés en une assise horizontale incomplètement liée au mortier sur un hérisson de galets (sans mortier) reposant sur le substrat. Plus au nord, la maçonnerie est mieux conservée et a pu être dégagée sur une portion de près de 3 m ; elle est construite en mortier de chaux et blocs de calcaire brut de tailles diverses sur une largeur de 0,90 à 0,95 m. En continuant vers le nord, le mur de façade est entamé par un puits médiéval, ce qui permet d'en observer la fondation, profonde d'1 m à cet endroit, dans la coupe du puits. Le mur de la façade méridionale est tronqué par le passage de la route actuelle et par une fosse médiévale. Suivi sur environ 3 m, il ne conserve qu'une faible hauteur de fondation (0,35 m maximum), également sur radier de galets. L'angle est totalement détruit.

Trois renforts en saillie d'environ 0,60 m sont visibles sur l'extérieur du mur oriental. Deux sont presque totalement épierrés, un seul est conservé et mesure 0,95 m de long. Ces renforts sont situés de façon parfaitement symétrique à leurs

4. Gayraud 1980 ; Rosso 2000 ; Mayer 2007.

5. Barraol & Marichal 1986, 54.

6. Les fouilles de R. Marichal dans les années 80 sur le quartier d'habitat antique ont montré que les murs avaient été volontairement et systématiquement démontés à la fin du 1<sup>er</sup> s., mais l'arasement général de la zone au-dessous du niveau des sols n'avait pas permis l'observation des strates correspondantes.

7. Direction I. Rébé (Ville de Perpignan) avec la collaboration de P. Sénac (Université de Toulouse 2-Framespa).

8. Direction I. Rébé (Ville de Perpignan) avec la collaboration de G. Baratta (Université de Macerata, It.) et M. Mayer (Institut d'Estudis Catalans).

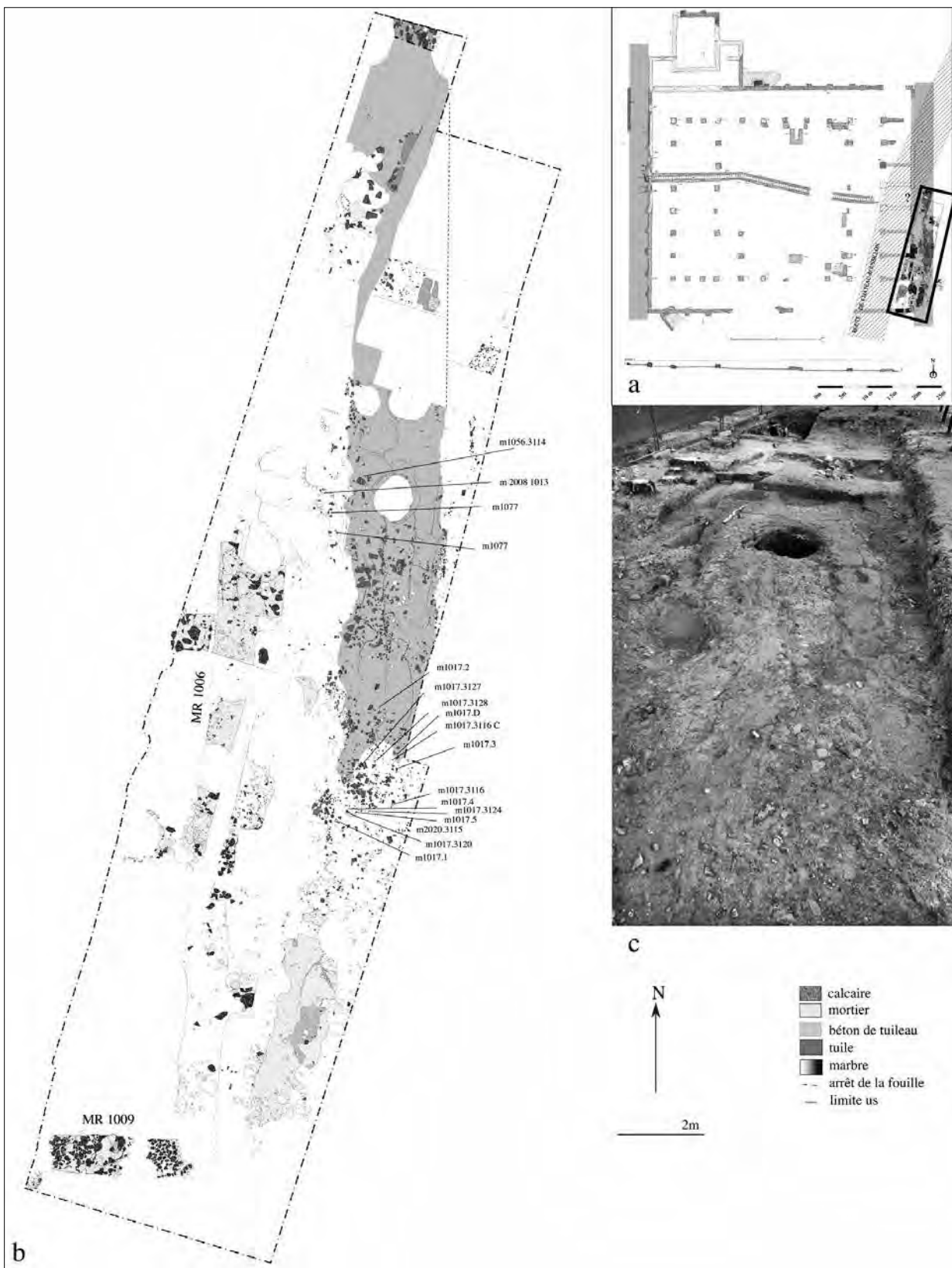


Fig. 2. Ruscino, fouilles 2008-2009. a. emplacement de la fouille sur l'angle sud-est du forum ; b. strates contemporaines du forum et de sa spoliation, avec dispersion des fragments d'inscriptions sur marbre ; c. vue du cardo, perforé par un silo médiéval.



correspondants de la façade ouest. Au sud, un lambeau de contrefort est conservé (quelques éclats de calcaire), entamé lui aussi par le fossé de la route.

Seul le départ du deuxième mur de cloison des *tabernae* (en partant du sud) est conservé. Ce lambeau de mur de 0,85 m de large a déjà été observé en coupe depuis la route en 1975 : à sa base, sur le substrat, on constate encore la présence d'un lit de galets et, au-dessus, le mortier et les moellons de calcaire, à une profondeur moindre cependant que dans le mur de façade auquel il est perpendiculaire.

La présence d'une couche d'argile formant les niveaux de destruction fouillés sur la rue autorise à penser qu'une partie au moins de l'élévation de l'édifice était constituée de terre crue, comme dans le quartier d'habitat contemporain de cette période. L'emploi de la terre crue (probablement enduite et peinte), qui pourrait surprendre dans le cas d'un bâtiment public, est attesté également pour le mur périmétral du *forum* d'Ampurias<sup>9</sup>.

## La rue

Longeant la façade orientale, la rue est bâtie en mortier et grossier béton de tuileau recouvert de niveaux de recharge : il s'agit, à l'évidence, d'un axe majeur qui a pu être suivi sur 18 m de long (fig. 2c). Sa surface de circulation présente un pendage régulier de 1,5° vers le nord. Sa structure est observable en coupe dans la paroi d'un silo médiéval qui la perfore : sous le sédiment damé de la couche de circulation, se retrouvent six couches superposées de gros tuileau écrasé à plat, sable et tuileau pilé, mortier de chaux, béton de tuileau terreux, sable et cailloutis, nodules de mortier de chaux et galets, sur une épaisseur totale de 0,75 m.

Dans les secteurs où l'on peut observer la bordure est du niveau de circulation, la largeur de la rue est de 2,10 m. Le long de la bordure ouest, en revanche, les fosses tardives et une tranchée d'irrigation moderne laissent peu de possibilités d'observation : le béton de tuileau s'interrompt de manière irrégulière, parallèlement à l'axe de la rue ou du mur du *forum*, sans qu'on puisse cependant observer une continuité avec un éventuel trottoir ou un sol de circulation. De même, la couche de recharge supérieure est également tronquée le long de cette limite. Cette discontinuité laisse envisager l'existence d'un trottoir plus élevé que le niveau de circulation de la voie. Le long de cette bordure, un comblement plus meuble aux contours mal définis pourrait résulter de sa spoliation. La bordure est de la rue est plus régulière et matérialisée par un alignement d'éclats de calcaire blanc, apparus en fin de campagne. La fouille de cette bordure mériterait d'être poursuivie pour vérifier la présence d'un aménagement de trottoir.

Le mobilier recueilli sur la rue ne permet pas une datation plus précise pour son utilisation que le milieu du 1<sup>er</sup> s. p.C. Les dernières recharges de rue se caractérisent par l'absence quasi totale de sigillée italique, de céramique à paroi fine et la prédominance de la céramique africaine de cuisine. On se situe donc au plus tôt à l'extrême fin de la période julio-claudienne, même en tenant compte d'intrusions depuis les couches supérieures. Le soin apporté à la construction de cette voie indique qu'il s'agit d'un axe majeur de la réorganisation urbaine concomitante de l'édification du *forum*.

L'égout collecteur du *forum* n'a pas été retrouvé lors de la fouille. L'hypothèse d'une déclivité forte le faisant passer sous les niveaux de sol dégagés cette année n'est pas possible car cette structure aurait été recoupée par la tranchée de fouille réalisée en 1988 par R. Marichal. L'hypothèse la plus probable est que la conduite bifurque vers le nord dès sa sortie du *forum*, passant sous l'axe central de la voie comme c'est le cas sous le *cardo* et le *decumanus* secondaire du quartier d'habitation.

## La décoration et l'épigraphie

Si l'on en juge par les éléments retrouvés, les sols de la partie orientale du *forum* pouvaient être constitués d'*opus sectile* (plusieurs *crustae* de travertin blanc et de schiste noir retrouvées), de plaques de schiste ou d'*opus spicatum*. D'autres fragments de marbre (marbres locaux veinés de gris, griotte) peuvent appartenir à la décoration pariétale. On compte un élément mouluré (fig. 3a) taillé dans un marbre blanc à nuances bleuâtres, à gros cristaux, probablement local : il s'agit

9. Aquilué *et al.* 1984, 80-86.

d'une corniche à doucine droite et talon simple avec listel dans la partie supérieure ; la face postérieure présente un résidu de sciage ; un trou de tenon circulaire est visible sur la face inférieure.

La campagne de fouilles 2009 a livré plusieurs fragments d'inscriptions qui peuvent être mis en rapport dans presque tous les cas avec la famille impériale julio-claudienne (fig. 3b). Seul l'un d'eux se rapporte à l'un des évergètes et patrons de *Ruscino*, complétant son nom dans une inscription<sup>10</sup> mise au jour de 1910 à 1913. L'horizon épigraphique reste ainsi inchangé, mais avec des nouvelles précisions et assurances chronologiques grâce à des contextes stratigraphiques mieux cernés que lors des fouilles du début du xx<sup>e</sup> s. L'épigraphie confirme que le centre civique n'est plus en usage au-delà des Julio-Claudiens<sup>11</sup>.

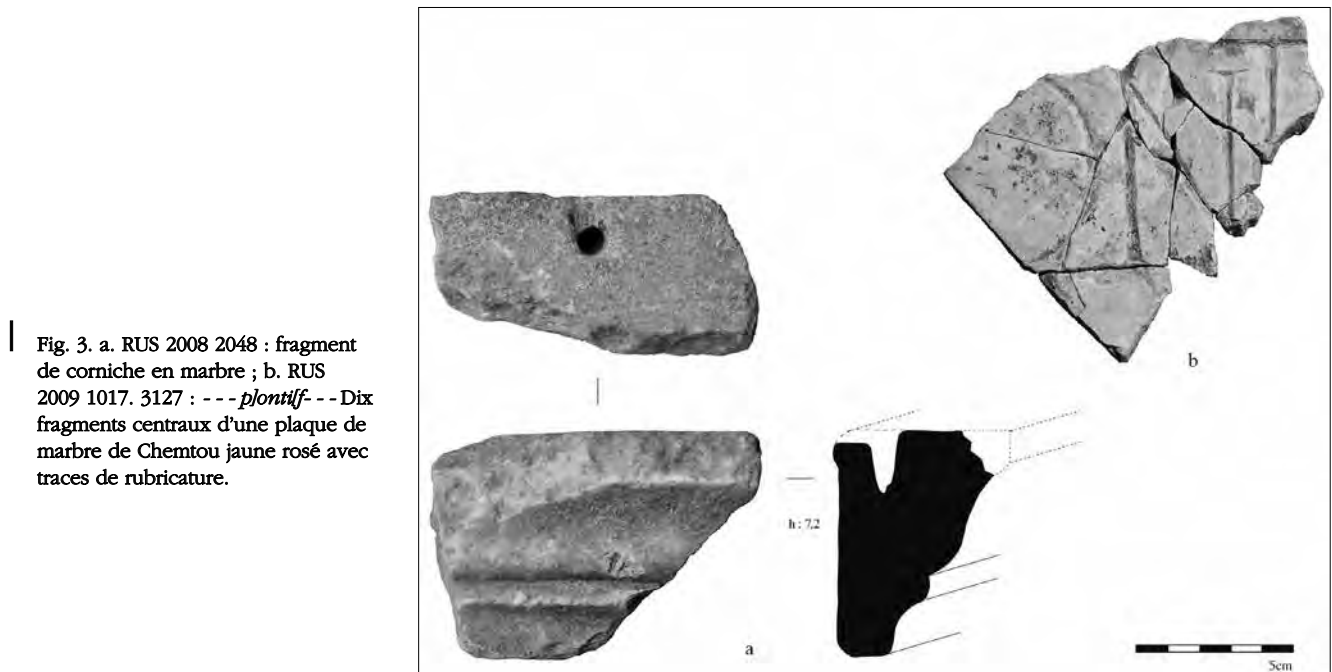


Fig. 3. a. RUS 2008 2048 : fragment de corniche en marbre ; b. RUS 2009 1017. 3127 : --- plonitif--- Dix fragments centraux d'une plaque de marbre de Chemtou jaune rosé avec traces de rubricature.

## NOUVEAUTÉ SUR L'ÉDIFICATION DU *FORUM*

Lors de la fouille 2009, particulièrement complexe d'un point de vue de la stratigraphie, une attention particulière a été accordée aux niveaux antérieurs au *forum*, facilement accessibles en raison de la spoliation des sols et des murs, afin de mieux cerner la chronologie d'occupation du secteur. La zone fouillée a fait apparaître une accrétion générale sur le substrat (et pas d'arasement d'ensemble de celui-ci) où les premiers niveaux de fréquentation ou d'occupation de la terrasse pléistocène ont été observés en place. Ce profil présente une forte et brusque déclivité vers le nord (observée dans le creusement du silo SI1065) qui modifie la perception actuelle du "plateau" principal du site, avec désormais une terrasse sud séparée par un talweg formant un accès facile par l'est. Le plus ancien niveau d'occupation observé (non fouillé) directement sur le sol géologique, montre uniquement de la céramique modelée. Il rappelle les strates les plus profondes (BFIIIb) du sondage stratigraphique de 1980<sup>12</sup>. Par-dessus, est conservée une occupation de la fin du 1<sup>er</sup> âge du Fer : couche datée vers 550/475 a.C. et, plus au nord, vestiges d'habitat (mur en galets liés à la terre, restes de foyers, sol de cailloutis) datés de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. Des strates postérieures, il ne subsiste que des fonds de structures arasées (un silo observé à l'angle sud-est du *forum*, comblé dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. et une fosse préromaine comblée entre 150 et 50 a.C.). La mise au jour de ces différentes strates indique clairement que l'implantation du *forum* a nécessité l'établissement d'une terrasse artificielle sur l'angle de pente du talweg séparant le plateau principal de la terrasse sud. Ce nivellement a

10. Thiers 1913, 217, n° 14.

11. Analyse inédite de M. Mayer.

12. Marichal & Rébé 2003.

entraîné un profond décaissement de la terrasse sud (d'au minimum 1,50 m) et le comblement du talweg, ce qui a impliqué un dimensionnement particulier des structures bâties sus-jacentes implantées à cheval sur une terrasse géologique et un talweg comblé. Ainsi, la mise en œuvre de la rue vise à l'évidence à prévenir les phénomènes de tassement différentiel. De même, on observe que le niveau de fondation de la façade orientale suit exactement celui du substrat : peu profonde dans la partie méridionale du mur, où le substrat est quasi affleurant, la fondation s'enfonce rapidement plus au nord afin d'atteindre le sol "dur", comme le préconise Vitruve<sup>13</sup>. La profondeur plus importante de la fondation du mur observée dans la coupe du puits n'est donc probablement pas liée à une élévation plus importante de l'édifice dans la partie médiane de son aile orientale (étage), mais constitue une adaptation à une rapide plongée du substrat. En outre, la faible profondeur de la fondation observée dans le quart sud du mur invalide la restitution d'un étage pour cette aile orientale.

Les couches du I<sup>er</sup> âge du Fer conservées à l'ouest du mur de façade oriental du *forum* prouvent que le niveau du sol des *tabernae* se situait plus haut que celui de la rue. Elles montrent que le décaissement pratiqué pour implanter l'axe de circulation a été plus profond que celui réalisé pour asseoir les *tabernae* : en d'autres termes, il n'y a pas eu un unique niveau d'arasement de toute la zone (rue + *forum*) à la cote la plus basse, suivi d'un remblaiement pour la pose de certains sols du *forum* (les *tabernae*, qui se placent à trois marches au-dessus de l'aire centrale, et la basilique, qui se place encore deux marches au-dessus des *tabernae*). Le niveau d'arasement actuel passe sous les sols de l'intérieur du *forum*, mais au-dessus du niveau de circulation de la rue.

### NOUVEAUTÉ SUR LA SPOLIATION DU *FORUM*

Une attention particulière a été portée aux niveaux postérieurs au fonctionnement du *forum* dont la fouille permet de préciser les modalités d'abandon. Le mur oriental s'est révélé davantage épierré (jusque dans ses fondations, à une profondeur irrégulière) que les trois autres parois de façade. Il en résulte le négatif du mur, constitué essentiellement de débris de mortier de chaux et de sédiment argileux. L'état d'extrême (voire totale à certains endroits) spoliation de la partie la plus méridionale de ce mur est probablement à mettre en relation avec la présence d'une rue principale, celle-ci continuant à servir d'accès lors de la phase de transport des matériaux récupérés pour être réemployés ou passés au four à chaux. Précisément dans ce quart sud, le niveau de destruction conservé sur la rue est plus tassé, compact et hétérogène que plus au nord, où l'on a constaté simplement un épais remblai d'argile mêlée à des débris de toiture.

Dans les deux secteurs fouillés, la rue est recouverte par un niveau de destruction constitué essentiellement d'argile et de gros débris de tuiles, ainsi que de blocs de calcaire. Dans la zone méridionale de la rue, cette strate recèle, en plus des débris de tuile, de nombreux fragments de mortier de chaux, parfois d'enduits peints, ainsi que de plaques de marbre dont plusieurs sont inscrites. Il semble que la récupération des matériaux de construction à la fin du I<sup>er</sup> s. a.C. ait concerné en premier lieu la toiture : si de nombreux fragments de tuiles jonchaient les niveaux de circulation de la rue, une demi-*tegula* écrasée et fragmentée en place constitue l'élément de plus grande taille mis au jour.

Le long de la bordure ouest de la rue, une dépression irrégulière, peu profonde, recoupée par une fosse médiévale, semble résulter de la spoliation d'un trottoir. Son comblement livre encore quelques fragments de plaque de marbre ainsi qu'un lot remarquable de céramique africaine culinaire (l'AF-CUI 23A, 23B, 196 et 197) d'un faciès relativement ancien, fin du I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. Une monnaie d'Hadrien présente dans ce même comblement et une monnaie de Faustine Mère découverte dans celui de la tranchée d'épierrement tendent à dater cette récupération vers le milieu du II<sup>e</sup> s. p.C. Faut-il y voir l'indice d'une spoliation effective de la ville seulement plus de 80 ans après les signes de son déclin ? Ou faut-il envisager que le site ait servi de carrière de matériaux pendant toute cette période ?

### NOUVEAUTÉ SUR SA RÉOCCUPATION AU COURS DU HAUT MOYEN ÂGE

Cette réoccupation s'est faite en partie au-dessus des strates déjà spoliées, c'est-à-dire au contact même des couches d'habitat protohistorique arasées lors de l'édification du *forum*. Il apparaît ainsi qu'à l'emplacement des *tabernae* et des trottoirs, dont le niveau de sol était plus haut que celui de la rue (et donc où les niveaux antérieurs ont été préservés, puis mis au jour par la spoliation des sols), l'occupation médiévale a recouvert directement les couches protohistoriques. Dans

13. *De arch.* 3.3.

la rue, située en contrebas, et à l'est de celle-ci, cette implantation s'est faite au-dessus des remblais de destruction : un foyer reposant sur le niveau argileux d'abandon au-dessus de la rue antique constitue un des premiers horizons stratifiés de cette phase fouillés sur le site jusqu'à présent : sa datation au C14 (554/653 p.C.) fournit une donnée nouvelle qui tend à reculer la réoccupation du plateau. Le reste de la présence du haut Moyen Âge est constitué de douze silos (pour une zone fouillée de 130 m<sup>2</sup>) qui entament les structures antiques et d'un puits creusé à travers le mur oriental du *forum*.

## CONCLUSION

On retiendra que ces recherches récentes sur la partie orientale du *forum* confirment les hypothèses de restitution de l'édifice proposées par G. Barrauol et R. Marichal. Elles apportent des précisions sur les vestiges susceptibles d'être conservés sous la route actuelle : la découverte d'une rue (le *cardo maximus* de la ville ?) longeant le mur oriental du *forum* accrédite de manière significative l'hypothèse d'une porte monumentale sur cette façade, au-dessus de l'égout collecteur antique. Elle laisse ainsi envisager la présence d'une entrée au lieu d'une *taberna* centrale (dont les murs restitués n'ont jamais été observés). Il faudra donc attendre la coupure programmée de cette route moderne pour valider définitivement ces dernières hypothèses.

## Références bibliographiques

- Aquilué, X., R. Mar, J. M. Nolla, J. Ruiz de Arbuló et E. Sanamarti (1984) : *El forum roma d'Empuries*, Monografies Emporitanes VI, Barcelone.
- Barrauol, G., éd. (1980) : *Ruscino, Château-Roussillon (Pyrénées-Orientales), Études archéologiques I, Actes du colloque archéologique organisé par la D.A.H. du Languedoc-Roussillon, Perpignan, 1975*, RAN Suppl. 7, Paris.
- Barrauol, G. et A. Nickels (1980) : "Le forum et le centre monumental de Ruscino", in : Barrauol 1980, 41-66.
- Barrauol, G. et R. Marichal (1986) : "Le Forum de Ruscino", in : Foros 1986, 45-54.
- Fiches, J.-L., éd. (2002) : *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, tome 1, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 13, Lattes.
- Foros (1986) : *Los Foros romanos de las Provincias occidentales, Actas de la Mesa Redonda, Valencia*, Madrid.
- Gayraud, M. (1980) : "Les inscriptions de Ruscino", in : Barrauol 1980, 67-97.
- Marichal, R. (2002) : "Ruscino (Château-Roussillon), Perpignan (Pyrénées-Orientales)", in : Fiches 2002, 97-112.
- Marichal, R. et I. Rêbé, éd. (2003) : *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales) du Néolithique au premier âge du Fer*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 16, Lattes.
- Marichal, R. et Ph. Sénac (2007) : "Ruscino, un établissement musulman du VIII<sup>e</sup> siècle", in : Sénac 2007, 67-94.
- Mayer, M. (2007) : "Las dedicatorias a miembros de la domus Augusta julio-claudia y su soporte : una primera aproximación", in : Paci 2007, 171-199.
- Paci, G., éd. (2007) : *Contributi all'epigrafia del'età augustea, Actes de la XIII<sup>e</sup> Rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain, Macerata 9-11 settembre 2005*, Tivoli.
- Rosso, E. (2000) : "La série de dédicaces julio-claudiennes de Ruscino, Château-Roussillon (Perpignan, P.-O.)", *RAN*, 33, 202-222.
- Sénac, Ph., éd. (2007) : *Villes et campagnes de Tarraconaise et d'Al-andalus (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) : la transition*, collection Méridiennes, Toulouse.
- Thiers, Fr.-P. (1913) : *B.A.C.T.H.*, 219-220.



# Le *forum* de Fréjus

Michel Pasqualini

## I NTRODUCTION

Le *forum* de la colonie romaine de Fréjus n'est pas la zone la mieux connue de la ville. Alors que d'autres constructions, toujours debout, font partie du paysage urbain depuis leur origine, le *forum* avec ses monuments n'a laissé aucune trace évidente dans le plan de la ville. Tant et si bien que les publications ne soulèvent la question que de façon très prudente et parfois contradictoire. Il est évoqué une première fois en 1985 et son contour suggéré sur un plan en 1988 seulement<sup>1</sup>. De fait, l'éradication de toute trace tangible de ce lieu où se concentraient tous les signes de l'autorité traduit sans doute la volonté d'en effacer le souvenir, peut-être au moment de l'apparition du groupe épiscopal au v<sup>e</sup> s. p.C.<sup>2</sup> Mais au-delà du symbolique, on remarque que les parties les mieux conservées de la ville romaine sont hors du champ de la ville médiévale, alors que le *forum* que jouxte le groupe épiscopal est encore au centre de la cité épiscopale. Ce sont les recherches menées de 1979 à 1989 dans et aux abords de la cathédrale qui ont permis de compenser ce manque. Plus récemment, les chantiers du service du Patrimoine de la ville, sans apporter plus de connaissances sur son aménagement, ont conduit à préciser son emprise et sa chronologie. Malgré le caractère trop ponctuel de la documentation, les observations faites par nos prédécesseurs et nous-même permettent aujourd'hui de mieux cerner le sujet.

## DONNÉES GÉNÉRALES SUR FRÉJUS, *FORUM IULII*

### La ville et son territoire

L'origine de Fréjus est antérieure à 43 a.C., date à laquelle la ville est mentionnée pour la première fois dans la correspondance de Cicéron<sup>3</sup>. Le statut de colonie romaine est octroyé à l'agglomération d'abord de droit latin<sup>4</sup>, par Octave entre 31 et 27 (fig. 1 et 2). Les terres de la colonie sont déduites au profit des vétérans de la VIII<sup>e</sup> légion et Fréjus devient le deuxième port de guerre de Méditerranée occidentale après la bataille d'*Actium*.

La ville occupe un emplacement stratégique au croisement des routes maritimes et terrestres. Son port est un relais indispensable pour les légions sur la route de l'Espagne via Arles et le Rhône. Port de guerre, Fréjus est aussi un marché, fonction à laquelle elle doit son titre de *forum*. Au début de l'époque antonine, parée de la plupart de ses monuments, à l'abri de ses remparts, de riches *domus* s'étalent sur 47 hectares, suivant un plan orthonormé. Ce plan suit deux orientations. La première (réseau A) remonterait à la déduction, la seconde (réseau B) daterait des années 15-20 p.C.<sup>5</sup>. Au III<sup>e</sup> s., une réorganisation de la ville, dont le noyau urbain se rétracte de façon significative, s'amorce. Elle annonce un urbanisme plus ramassé qui se structure à partir du v<sup>e</sup> s. autour du groupe épiscopal.

Le territoire de la colonie confinait à l'est avec celui d'Antibes, au nord-est et au nord avec les Alpes Maritimes et la cité de Riez, à l'ouest avec les cités d'Aix et d'Arles<sup>6</sup>.

1. Février 1977, 28 ; Février *et al.* 1985, 271 ; Février *et al.* 1988, 23-32 et fig. 11 ; Gébara 1998, 84 (rééd. 2008, 92).
2. Gros 1996, 207 ; Fixot & Sauze 2004 ; Carle 2011 ; Lafon *et al.* 2003, 225-282.
3. *Ad Fam*, 10.15.3 ; 10.17.1 ; 10.34.1.
4. Elle est citée dans la liste des *oppida latina* de Pline l'Ancien (3.4.36-37).
5. Rivet 1996.
6. Gascoü & Janon 1985 ; Bertoncello & Codou 2003.

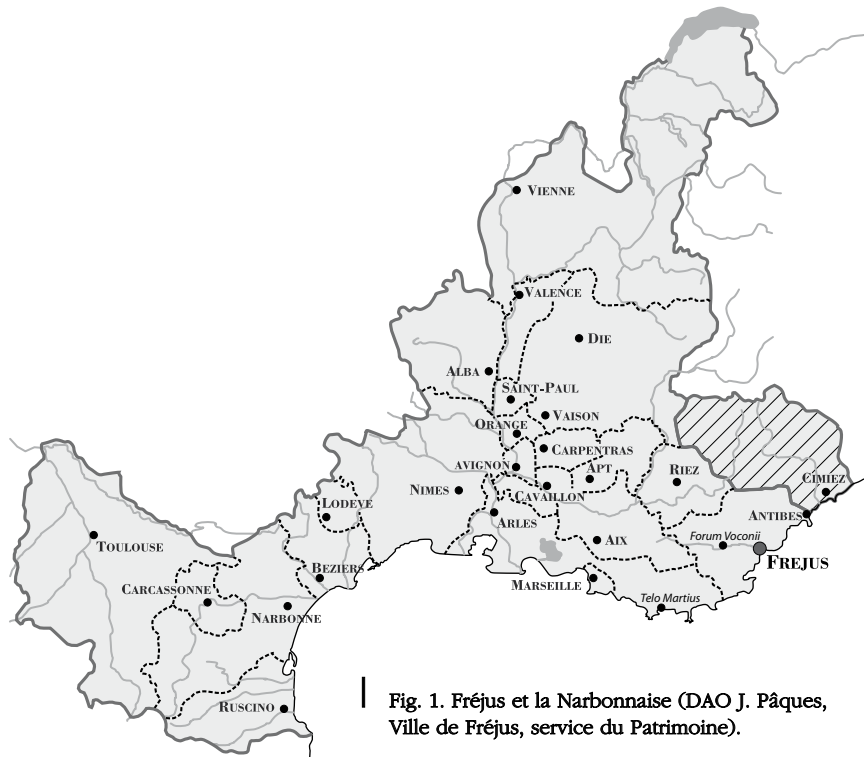


Fig. 1. Fréjus et la Narbonnaise (DAO J. Pâques, Ville de Fréjus, service du Patrimoine).

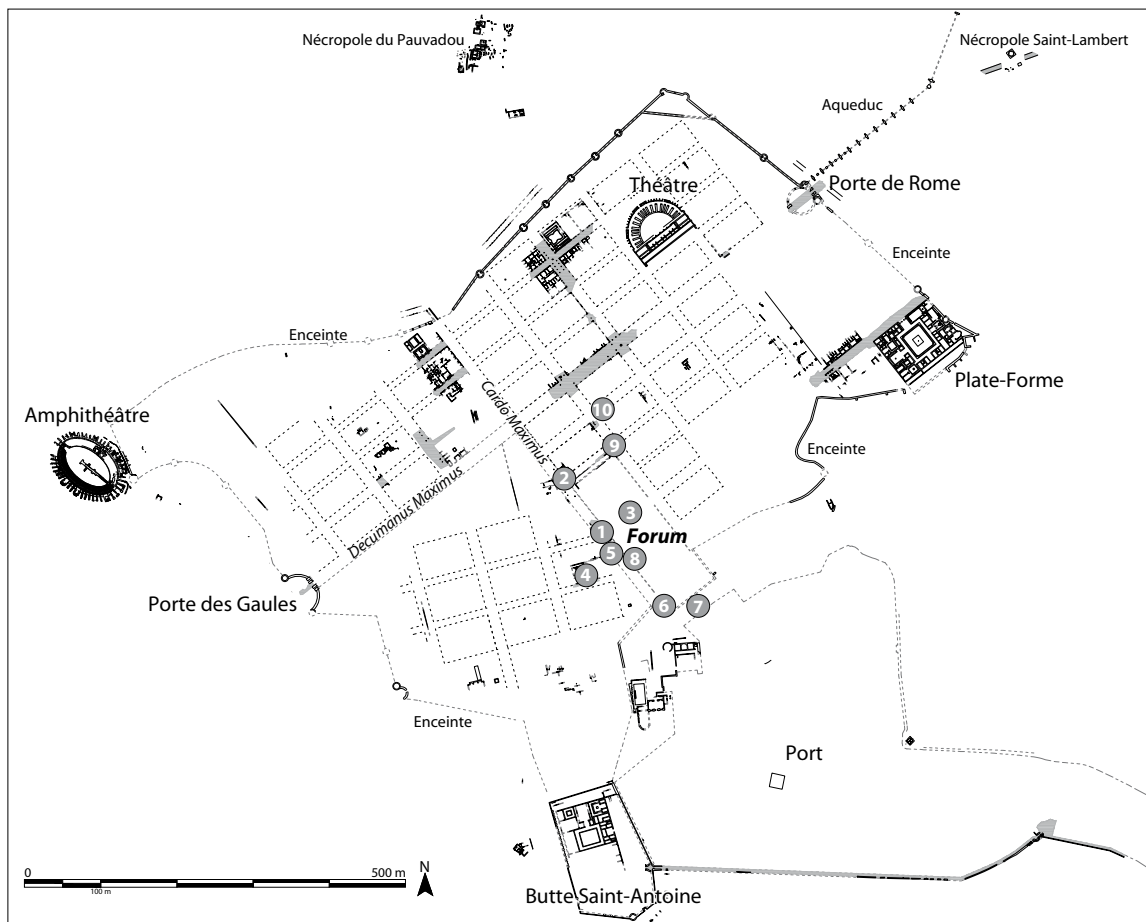


Fig. 2. *Forum Iulii*, plan général de la ville au I<sup>er</sup> s. Localisation des principales découvertes archéologiques concernant le *forum*. 1. Nord-Est Cathédrale (rue du Beausset/place Gaidon) ; 2. Mangin/Clémenceau ; 3. Le jardin du Palais de justice ; 4. Place Formigé ; 5. Sous les nefs de la Cathédrale ; 6. Villa Notre-Dame ; 7. Rue Aristide Briand ; 8. Caves rue du Beausset ; 9. Tour XVI<sup>e</sup> s. ; 10. Aubenas III (plan et DAO, Chr. La Rocca, Ville de Fréjus, service du Patrimoine).

La fondation de Fréjus, ainsi que celle de plusieurs autres *fora* sur l'axe qui relie l'Italie à l'Espagne, souligne la mainmise de Rome sur la Transalpine. Entités politiques annonçant la colonisation, ils sont aussi des marchés qui permettaient de canaliser une partie de l'économie indigène, surtout agricole, au profit de Rome et de ses légions<sup>7</sup>.

## Le forum

### *Les découvertes faites aux abords de la cathédrale (1979-1989)*

L'emplacement du *forum* a été identifié en 1979 à l'est de la cathédrale<sup>8</sup>. Ces résultats, ajoutés à ceux obtenus dans d'autres fouilles dans le groupe épiscopal et à ses abords ont permis d'avancer une hypothèse quant à sa situation et son emprise<sup>9</sup> (fig. 2 et 3 n° 1 à 5). L'espace rectangulaire, d'une superficie estimée au plus à 14 200 m<sup>2</sup>, est intégré dans le plan urbain daté du début de l'époque de Tibère. Il serait fréquenté jusqu'aux v<sup>e</sup>/vi<sup>e</sup> s. et organisé selon toute vraisemblance de façon tripartite : basilique, temple, portique. Le rempart épousait son extrémité méridionale qui forme une avancée à l'aplomb du port<sup>10</sup>. Afin de compenser la pente naturelle, le *forum* est aménagé en terrasses, une partie basse avec la basilique et une place, une partie haute, en quelque sorte un *podium*, où se serait trouvé un temple<sup>11</sup>. Ces découvertes permettent d'établir une chronologie : le *forum* a été construit vers 15/20 p.C., a subi des modifications dans les années 20/25 portant au moins sur la suppression de l'escalier d'origine qui permet de passer de la place au temple.

Plusieurs accès latéraux sont proposés, notamment au niveau de l'escalier mettant en relation les parties hautes et basse du centre civique. Les autres accès, déduits d'orientations relevées dans le bâti du bourg médiéval et moderne, nous paraissent moins fondés<sup>12</sup>. Il est bordé à l'ouest par le *cardo maximus* et sa situation dominante sur la zone portuaire résulte sans doute d'un choix qui détermine en partie sa position dans le plan de la ville, décalée de deux îlots au sud du croisement du *cardo maximus* avec le *decumanus maximus*.

### *Les nouvelles découvertes (2004-2010)*

Depuis les fouilles des abords de la cathédrale, plusieurs interventions effectuées dans le cadre de l'archéologie préventive ont eu lieu dans le quartier du *forum*. Elles ne l'ont pas atteint à l'exception de deux observations réalisées sur le chantier de Mangin et dans les caves de la rue du Beausset qui portent sur la présence de deux portiques.

### L'espace Mangin (fig. 2 et 3 n° 2)

Situé à moins de 100 m au nord du groupe épiscopal, ce chantier réalisé en 2004 montre que la ville césarienne adopte déjà l'orientation des constructions de la fondation coloniale augustéenne<sup>13</sup>. Il confirme la limite nord du *forum* qui s'insère dans la trame urbaine tibérienne, le long du *cardo*. Celui-ci marque la limite avec les quartiers limitrophes plus anciens dont les façades sont réalignées<sup>14</sup>.

Le *forum* avec son portique périmétral intérieur (largeur dans et hors œuvre : 6,50 m et 5 m) est construit à l'époque tibérienne. Entre 25 et 200 p.C., le sol de terre s'exhausse, les enduits sous le portique (une plinthe noire) sont refaits. Entre 60 et 120, des canalisations convergent à partir des maisons qui bordent le centre civique au nord et à l'ouest vers un collecteur axial aménagé sur le *cardo*. Un grand collecteur est construit sur le *decumanus* ainsi qu'une fontaine au croisement *cardo/decumanus*. Une unité artisanale vouée au travail du textile est installée dans un îlot à l'ouest. Vers 200 p.C. la fontaine, au croisement *cardo/decumanus*, est abandonnée mais les collecteurs principaux sur le *decumanus* et le *cardo* sont encore en fonction. À partir de 200/250, une boutique associée à de nouveaux aménagements artisanaux toujours voués au travail du textile ouvre par un large seuil sur le *cardo*. Au iv<sup>e</sup> s., les collecteurs, à l'exception de celui du *decumanus*, s'obstruent ; les constructions sont progressivement abandonnées mais la voirie est toujours utilisée. Au v<sup>e</sup> s., le *forum* est toujours en place sans que l'on puisse préciser la nature de cette fréquentation.

7. Goudineau *et al.* 1980 ; Goudineau 1993 ; Février *et al.* 1999.

8. Rivet *et al.* 2010, fig. 2 n° 2.

9. Rivet *et al.* 2000, 392-397 ; Rivet 2010, 404-405, fig. 2.

10. Lafon *et al.* 2003, 189 ; Golvin 2011.

11. Rivet 2010, fig. 2, 10, fig. 221, 208.

12. Rivet *et al.* 2000, 397 et fig. 711.

13. Pasqualini *et al.* 2006.

14. Voir à ce propos le cas de Vaison-la-Romaine (Goudineau 1979, 196-203).



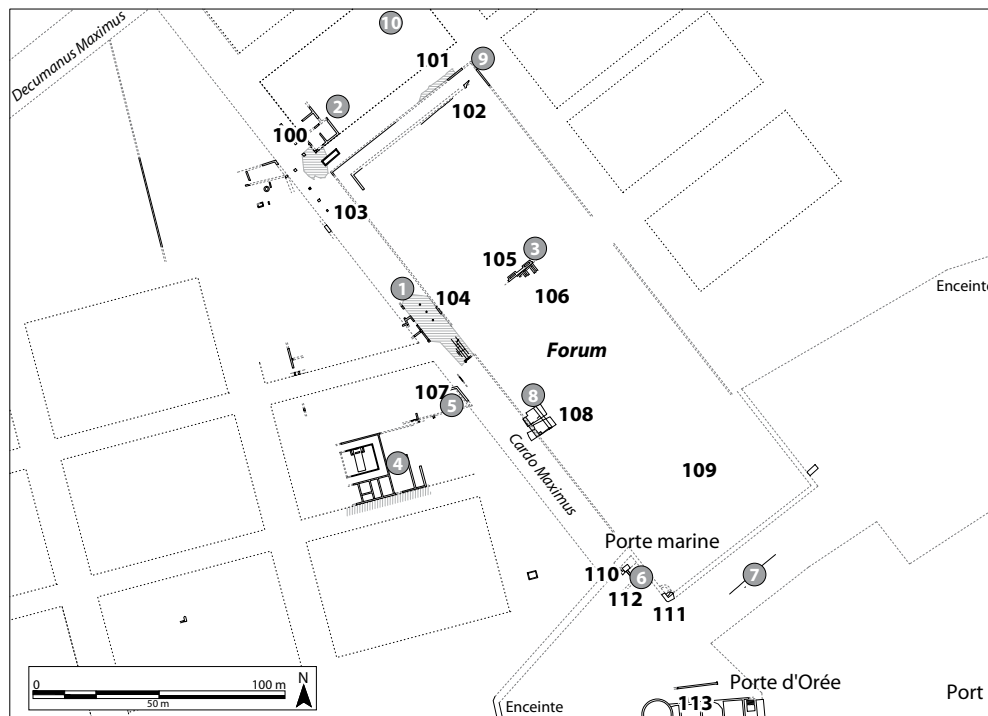


Fig. 3. Le *forum* de Fréjus et ses abords. Fouilles et points altimétriques en NGF. 100 : 25,60 m NGF (Pasqualini *et al.* 2006, archives de fouille) ; 101 : 24,30 m NGF (Pasqualini *et al.* 2006, archives de fouille) ; 102 : 23,45 m NGF (Pasqualini *et al.* 2006-archives de Fouille) ; 103 : 23,42 m NGF (Pasqualini *et al.* 2006, archives de fouille) ; 104 : 20,00 m NGF (Rivet 2010, 57, fig. 48) ; 105 : 20,92 m NGF à 18,16 m NGF (Rivet 2010, 181, fig. 186) ; 106 : 18,20 m NGF (Rivet 2010, 181, fig. 186) ; 107 : 19,52 m NGF (Rivet 2010, 208, fig. 221) ; 108 : 19,42 m NGF (Prospection inédite du service du patrimoine ; Garcia/Excoffon) ; 109 : 17,60 m NGF (Rivet 2010, 208, fig. 221) ; 110 : 10,60 m NGF (Excoffon 2006, 39, fig. 49) ; 111 : 5,59 m NGF (Excoffon 2006, 37, fig. 46) ; 112 : 9,10 m NGF (Excoffon 2006, 39, fig. 49) ; 113 : 2,70 m NGF (Béraud *et al.* 1991, 180-181) (DAO Chr. La Rocca, Ville de Fréjus, service du Patrimoine).

### Villa Notre Dame (Rue Aristide Briand) (fig. 2 et 3, 6)

Ce chantier réalisé en 2005, au pied du *forum*, dans l'axe du *cardo*, fait le lien entre la ville et son centre civique, le port, les thermes de la porte d'Orée et l'enceinte<sup>15</sup> (fig. 3, 6, "porte marine", fig. 11 et 12).

Les découvertes permettent de corriger le tracé de l'enceinte – et donc du *forum* – au niveau de son retour sud-est/nord-ouest. Sur le côté ouest de la place, une porte, au débouché du *cardo*, la "porte marine", permettait de franchir le rempart et d'accéder au port. En avant de la porte, un mur de soutènement maintenait une rampe latérale, conduisant environ 7 m plus bas. Au <sup>v</sup>e s., une partie du rempart s'effondre et le dénivelé est remblayé à partir, entre autres, de fragments de la muraille et d'éléments d'architecture provenant d'une construction monumentale surplombant la zone. Ces blocs, très usés, comprennent une partie d'un fronton<sup>16</sup>. L'accès à la porte paraît désormais se faire de front et non plus latéralement. À proximité du groupe épiscopal, les nombreux éléments de destruction découverts dans la fouille montrent une dégradation de l'espace urbain d'origine, mais cela n'empêche apparemment pas une certaine activité en relation sans doute avec la zone portuaire.

### Caves de la rue du Beausset

La rue du Beausset passe à l'est de la cathédrale (fig. 2 et 3, 8 et fig. 4). Elle est bordée de maisons qui ont pu, au Moyen Âge, faire partie du quartier canonial. Il s'agit d'une découverte inédite faite dans deux caves aux n° 73 et 81 de la rue, où apparaissent à fleur du sol ou parfois encore en élévation dans les parois, des murs d'époque romaine. Si les

15. Rivet *et al.* 2000, 225 ; Excoffon 2006a ; Excoffon 2010.

16. Excoffon 2010, fig. 11, 130 et 136.

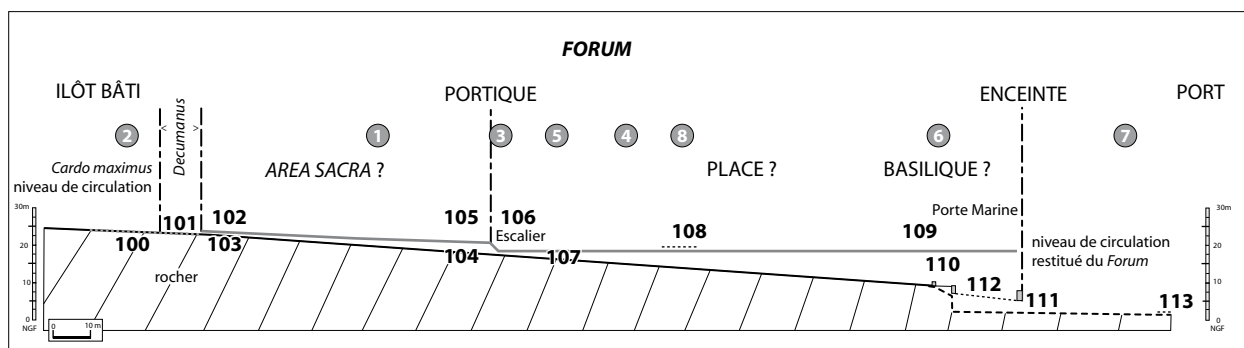


Fig. 4. Pendages restitués en coupe des sols du forum et du *cardo maximus* (DAO-Osenda, Ville de Fréjus, service du Patrimoine).

appareils et l'orientation des constructions qui épousent exactement le plan du *forum* ne laissent aucun doute sur leur antiquité, on ne peut pas, en l'absence de fouille, les dater précisément. Toutefois on note qu'ils apportent une précision supplémentaire à l'organisation interne du centre civique. On voit en effet apparaître au moins deux espaces cloisonnés dans l'enceinte au niveau de la place (largeur dans et hors tout : 7 m et 4,50 m). Si l'on se fie au ressaut de fondation observable sur un des murs latéraux, on constate que les sols de ces espaces étaient plus hauts que ceux de la place. On observe également la largeur imposante des murs 1 et 3, supérieure à celle observée dans les fouilles de l'espace Mangin. Il est à noter que le mur intérieur 3 butte au sud sur le rocher.

### Rempart et tour du XVI<sup>e</sup> s. (fig. 2 et 3, 9)

Ces observations ont été faites en 2005 à l'occasion d'une étude architecturale sur le rempart du XVI<sup>e</sup> s., à proximité immédiate de l'espace Mangin<sup>17</sup>. On savait déjà que le *cardo* longeant le *forum* à l'est passait à cet emplacement ; en revanche, la découverte de niveaux datables des années 25 a.C. prouve que la ville augustéenne, sinon l'agglomération césarienne, a pu s'étendre jusque-là. La voie cardiale alignée sur le réseau B a été utilisée durant les I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. p.C. ; il a également été mis en évidence une fréquentation du quartier jusqu'au V<sup>e</sup> s. et ce malgré l'affleurement de la roche. La voie avait une pente marquée vers le sud et les niveaux de circulation étaient constitués de sable et de cailloutis comblant les irrégularités du rocher.

### Aubenas 3 (Ramonda/Nausicaa) (fig. 2, 10)

Ces recherches ont mis en évidence l'angle d'un îlot d'habitation orienté sur le réseau B, au croisement d'un *cardo* et d'un *decumanus* secondaires. Elles confirment la vocation artisanale et commerciale tardive des bâtiments aux abords du *forum* par la découverte d'une boutique et de fourneaux de teinturier. On note qu'au III<sup>e</sup> s. l'espace privé empiète largement sur la voie en colonisant le portique. C'est au III<sup>e</sup> s. également qu'un atelier de teinturier est installé dans l'îlot. Mais, dès la fin du même siècle, il est abandonné. Les phases suivantes s'enchaînent en apparence rapidement et aboutissent à l'abandon et à la destruction simultanée de l'îlot. Ces phénomènes sont marqués par des niveaux charbonneux provenant de la combustion des huisseries en bois, des seuils (?) et des charpentes.

## ESSAI D'INTERPRÉTATION

Les hypothèses de restitution du *forum* basées sur les travaux antérieurs, notamment son aménagement interne, ne sont pas à remettre en cause. En revanche, son contour est précisé. Aujourd'hui, nous obtenons une superficie de 15194 m<sup>2</sup> pour un périmètre de 570 m. Le relief impose effectivement un aménagement en terrasse de ce vaste espace, mais la pente moyenne des rues nord-sud comme le *cardo* qui atteint presque 8 % entre l'extrémité nord du *forum* et la porte donnant sur le port, a dû donner lieu à des aménagements pour l'atténuer, comme au croisement entre *cardo* et *decumanus* où une "marche" permettait de rattraper le niveau (fig. 5).

17. Excoffon 2006.



Fig. 5. Report des vestiges observés dans les caves n° 73 et n° 81 de la rue du Beausset (prospections Garcia/Excoffon, relevé topographique et plan Chr. La Rocca, Ville de Fréjus, service du Patrimoine).

La chronologie de l'espace Mangin confirme l'apparition du *forum* au début de l'époque de Tibère, comme les fouilles de la villa Notre-Dame qui permettent de dater l'enceinte qui soutient l'esplanade du centre civique au sud de la même époque. Les découvertes précédentes laissaient penser à une occupation au-delà du <sup>ve</sup> s. ; la découverte de pans entiers du rempart et des éléments d'un monument démonté dans les remblais du <sup>ve</sup> s. de la villa Notre-Dame tendrait à montrer au contraire qu'à cette époque le démantèlement de la ville ancienne a commencé. Le *forum* est peut-être toujours fréquenté, mais on ne sait pas à quel titre et la partie sud est peut-être détruite suite à l'effondrement de la courtine.

Les informations glanées dans les fouilles de l'espace Mangin et dans les caves de la rue du Beausset sont les seules à faire référence à des aménagements internes du *forum*. Elles permettent de restituer des portiques en partie haute et au niveau de la place. Dans le second cas, le plan pourrait évoquer des boutiques ou un portique, mais la présence du rocher nous fait pencher pour la seconde solution, le mur 3 pouvant être la fondation d'un stylobate s'interrompant vers le sud.

La porte donnant sur le port dans l'axe du *cardo maximus* qui longe le *forum* montre qu'au-delà de ses fonctions hautement symboliques liées au pouvoir politique et religieux, le lieu est aussi un pôle économique<sup>18</sup>. La présence de boutiques et d'artisans du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ne fait que renforcer cette image. Construit à l'époque de Tibère, le centre civique appartient, avec l'enceinte, les portes et le théâtre, aux monuments de la colonie les plus anciens connus à ce jour. Les travaux conduits aux abords de la cathédrale l'avaient déjà mis en évidence : le *cardo* est tracé et le *forum* construit simultanément ; en revanche, les réseaux d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie sont créés postérieurement, après le milieu du I<sup>er</sup> s. Ceci confirme l'hypothèse déjà avancée concernant le lien entre la mise en service de l'aqueduc, la disparition des citernes et la création de ce réseau<sup>19</sup>.

Ici comme ailleurs, la monumentalisation de la ville et son caractère ostentatoire sont destinés à affirmer l'autorité des élites et l'attachement de sa population à la personne de l'Empereur et à Rome. C'est sans doute sur le *forum* de cette "ancienne et brillante colonie" selon Tacite<sup>20</sup>, que se manifestent en premier ces liens. Pour cette ville dont les origines remontent à l'époque césarienne, on peut s'étonner que le *forum* ne soit pas plus ancien, mais le port lui-même est sans doute à peine aménagé à l'époque d'Auguste et nous ne connaissons aucun monument antérieur à l'époque de Tibère.

L'ancienneté, la prospérité et le rôle stratégique passés de Fréjus, accompagnent les mutations de l'Antiquité tardive qui en font une ville épiscopale au moins dès 374. Cette dernière, pourtant, perd peu à peu le bénéfice de la présence d'un port qui s'envase inexorablement, devient un simple bourg qui ne retrouve une certaine prospérité économique comme marché agricole qu'à la fin du Moyen Âge.

On retrouve sur le *forum* et dans ses abords, comme ailleurs dans la ville, les principales étapes qui marquent la montée en puissance de la colonie et son déclin. Le III<sup>e</sup> s., période de crise démographique et économique, laisse entrevoir de nombreuses mutations dans cet espace et il semble que le *forum* et ses abords soient particulièrement concernés par ces changements. Le principal, d'apparence contradictoire, est la multiplication des boutiques et espaces artisanaux à ses abords, qui s'accompagne parfois d'une extension des constructions au détriment de l'espace public. En revanche, les indices de dégradation des espaces et équipements publics montrent bien, sinon une crise, du moins des mutations dans la gestion de l'espace urbain. Dans les rues, les collecteurs (éléments indispensables dans le tissu urbain du fait des pentes importantes) s'obstruent lentement par manque d'entretien. Les habitations sont abandonnées aux abords du *forum* au IV<sup>e</sup> s. Autre témoin de la dégradation de la ville antique, l'effondrement du rempart observé au V<sup>e</sup> s. dans les fouilles de la villa Notre-Dame.

À partir de ce moment, c'est une autre ville qui se réorganise autour du groupe épiscopal. On en saisit mal l'importance, mais le port est toujours fréquenté. Il draine des marchandises de tout le bassin méditerranéen et conserve certaines activités artisanales.

18. La porte Reynaude, connue au Moyen Âge, est mentionnée dans l'atlas de Fréjus comme ayant une origine antique (Rivet *et al.* 2000, feuille IX, 236 n. 2). Nous n'avons pas retenu cette hypothèse.

19. Gebara *et al.* 2002.

20. *Vie d'Agricola*, 4.

## Références bibliographiques

- Aujaleu, A., M. Pasqualini, M. Savanier, I. Dahy, P. Excoffon, J. Françoise, Y. Lemoine et S. Roucole (2009) : "Un quartier de *Forum Iulii* aux I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles ap. J.-C., Quartier des Moulins, ancien terrain Valmier (Fréjus, Var)", *Revue du Centre Archéologique du Var*, 81-121
- Béraud, I., Ch. Gébara et C. Landuré (1991) : "La Porte d'Orée : transformations et avatars d'un secteur portuaire à Fréjus (Var)", *Gallia*, 48, 165-228
- Bertoncello, Fr. et Y. Codou (2003) : "Variations sur un thème : le territoire de la cité antique et du diocèse médiéval de Fréjus", in : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommages à Guy Barruol*, RAN Suppl. 35, 167-180.
- Brun, J.-P. et M. Borreani (1999) : *Le Var*, CAG 83/1 et 2, Paris.
- Carle, J. (2011) : "Destruction ou conservation des monuments païens : les textes disponibles offrent-ils des perspectives d'interprétation pour Fréjus ?", in : Pasqualini 2011.
- Cotto, K.-Y. (2007) : "Fréjus, avenue du XV<sup>e</sup> Corps", in : *Bilan scientifique régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur*, Aix en Provence, 2007, 201-202
- Duby, G. éd. (1980) : *Histoire de la France urbaine*, Tome 1. *La ville antique des origines au IX<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Excoffon, P. (2006a) : "Fréjus, rue A. Briand, villa Notre-Dame", in : *Bilan scientifique régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur*, Aix en Provence, 190-191
- (2006b) : "Fréjus, Rues Jean Jaurès et Joseph Aubenas", in : *Bilan scientifique régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur*, Aix en Provence, 188-189
- (2007) : "Fréjus, Les Claus 2", in : *Bilan scientifique régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur*, Aix en Provence, 195-197.
- Excoffon, P. (2010) : "Fréjus, Avenue du XV<sup>e</sup> Corps-d'Armée (Les Poiriers)", in : *Bilan scientifique régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur*, Aix en Provence, 192
- Excoffon, P. avec la collab. de G. Guionova, J. Michel et I. Rodet-Belarbi (2010) : "La porte sud de *Forum Iulii* de l'Antiquité tardive à l'époque moderne, Les fouilles archéologiques de la 'Villa Notre-Dame' (Rue Aristide Briand à Fréjus (Var))", *Revue du Centre Archéologique du Var*, 123-143.
- Février, P.-A. (1964) : *Le développement urbain en Provence, de l'époque romaine à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, BEFAR 212, Paris.
- (1977) : *Fréjus (Forum Iulii) et la basse vallée de l'Argens*, Itinéraires Ligures, 13, Coni.
- Février, P.-A., M. Fixot et L. Rivet (1985) : "Les fouilles des abords de la cathédrale de Fréjus, apports à la connaissance de la topographie urbaine", *Provence Historique*, 141, 267-277
- (1988) : *Au cœur d'une ville épiscopale – Fréjus*, Fréjus.
- Février, P.-A., M. Bats, G. Camps, M. Fixot, J. Guyon et J. Riser (1989) : *La Provence des origines à l'an mil*, Rennes.
- Fixot, M. et E. Sauze (2004) : *La cathédrale Saint-Léonce et le groupe épiscopal de Fréjus*, Paris.
- Gascou, J. et M. Janon (1985) : *Inscriptions Latines de la Narbonnaise*. I, *Fréjus*, Gallia Suppl. 44, Paris.
- Gébara, Ch., éd. (1998) : *Fréjus Antique*, Guides archéologiques de la France, Paris (rééd. 2008).
- Gébara, Ch., J.-M. Michel et J.-L. Guendon (2002) : *L'aqueduc romain de Fréjus, Sa description, son histoire et son environnement*, RAN Suppl. 33, Montpellier.
- Gébara, Ch. et Chr. Morhange (2010) : *Fréjus (Forum Iulii), Le port antique*, JRA supplementary series number 77, Portsmouth-Rhode Island.
- Golvin, J.-Cl. (2011) : "La logique du choix préférentiel, méthodologie exposée à propos de la restitution du *forum* de Fréjus", in : Pasqualini 2011, 129-138.
- Goudineau, Chr. (1979) : *les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Gallia Suppl. 37, Paris.
- Goudineau, Chr., P.-A. Février et M. Fixot (1980) : "Le réseau urbain", in : Duby 1980, 71-137.
- Goudineau, Chr. (1993) : "La Gaule transalpine", in : Nicolet 1993, 679-699.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, Tome 1. *Les monuments publics*, Paris.
- Lafon, X., J.-M. Marc et M. Sartre (2003) : "La ville antique", in : Pinol 2003, 19-284.
- Nicolet, C. (1993) : *Rome et la conquête du monde méditerranéen, t. 2, Genèse d'un empire*, Paris.
- Pasqualini, M., P. Excoffon, J.-M. Michel, E. Botte, M. Bats, V. Blanc-Bijon, B. Fabry, S. Greck, Fr. Guériel, Fr. Laurier, Y. Lemoine, Fr. Martos, J. Pâques, I. Rodet-Bélarbi et S. Roucoule (2005-2006) : "Fréjus, Forum Iulii, Fouilles de l'espace Mangin", *RAN*, 38-39, 283-341.
- Pasqualini, M., éd. (2011) : *Fréjus romaine, La ville et son territoire, Les agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique, Actes 8<sup>e</sup> colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010*, Antibes.
- Pinol, J.-L. éd. (2003) : *Histoire de l'Europe urbaine, de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris.
- Rivet, L. (1996) : "Fréjus (Var)", in : *La maison urbaine d'époque romaine, Atlas des maisons de Gaule narbonnaise, Actes du colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994, Documents d'Archéologie Vauchusienne*, 6-II, Avignon, 93-133.
- (2010) : *Recherches archéologiques au cœur de Forum Iulii, Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)*, Aix-en-Provence.
- Rivet, L., D. Brentchaloff, S. Roucole et S. Saulnier (2000) : *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, 2, Fréjus*, RAN Suppl. 32, Montpellier.

# Le *forum* d'Orange (Vaucluse) : état de la question

Jean-Marc Mignon & Jean-Louis Paillet

Longtemps connue pour ses seuls monuments exceptionnellement bien conservés et emblématiques que sont le théâtre et l'arc, Orange antique a malgré tout conservé d'autres vestiges monumentaux dont on a sous-estimé l'intérêt et qui sont demeurés de fait insuffisamment étudiés. Citons par exemple les puissantes substructions situées à l'extrémité nord de la colline Saint-Eutrope, historiquement attribuées au soubassement d'un temple capitolin, ou bien le mur de la rue Pontillac – mur du *forum* – situé au cœur de la ville contemporaine et en partie masqué par les bâtiments. Orange a par ailleurs livré depuis une trentaine d'années, au gré de diagnostics et de fouilles d'archéologie préventive, des vestiges d'importance majeure illustrant d'autres aspects de la ville antique, tels que l'habitat et l'artisanat urbains aux quartiers de Saint-Florent<sup>1</sup>, de Pourtoules<sup>2</sup> et du Mas-des-Thermes<sup>3</sup>, la voirie urbaine en de nombreux points, les établissements balnéaires dans le secteur de l'ancien Hôtel-de-Ville<sup>4</sup>, l'enceinte aux quartiers du Mas-des-Thermes<sup>5</sup>, de Pourtoules<sup>6</sup> et au nord du centre ancien, l'habitat suburbain et l'amphithéâtre aux quartiers de La-Brunette<sup>7</sup> et des Arènes<sup>8</sup>, les nécropoles de la *via Agrippa* aux quartiers de Fourches-Vieilles<sup>9</sup> au nord, et de Saint-Clément<sup>10</sup> au sud-ouest, enfin l'aqueduc situé au nord-est de l'agglomération actuelle<sup>11</sup> (fig. 1).

L'élaboration de la *Carte Archéologique de la Gaule* pour les environs d'Orange intitulée "Orange et sa région", confiée à A. Roumégous et publiée à la fin de l'année 2009, ainsi que la préparation de l'*Atlas de topographie urbaine d'Orange antique*<sup>12</sup>, actuellement en voie d'achèvement, ont permis l'examen de l'ensemble de la documentation archéologique : résultats de fouilles ou de diagnostics récents, découvertes résultant de prospections conduites dans les immeubles du centre ville<sup>13</sup>, ou découvertes et signalements anciens vérifiés et localisés à l'aide des sources archivistiques (documents cadastraux notamment). Forts de cette documentation abondante et fiable, il nous est désormais possible de travailler à l'élaboration de synthèses portant sur tel ou tel autre aspect de la ville antique, comme nous le proposons ici pour le dossier du *forum*, resté jusque là fort peu exploité<sup>14</sup>.

1. Mignon 1996 ; Roumégous 2009, 249-251, n° 118\* ; Mignon & Prévot 2011.

2. Roumégous 2009, 246-249, n° 117\*.

3. Roumégous 2009, 200-201, n° 70d\*.

4. Doray & Mignon 2011.

5. Magdinier & Thollard 1987 ; Roumégous 2009, 200-201, n° 70d\*.

6. Roumégous 2009, 270, n° 171h\*.

7. Mignon *et al.* 1997 ; Roumégous 2009, 196-198, n° 69\*.

8. Roumégous 2009, 193-194, n° 62\*.

9. Faure *et al.* 1999 ; Mignon & Zugmeyer 2006 ; Roumégous 2009, 177-179, n° 5\*.

10. Mignon 2011, 230.

11. Talon 2002 ; Roumégous 2009, 184, n° 20\*.

12. Sous la direction scientifique de J.-M. Mignon, avec l'aide d'I. Doray, du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, et des chercheurs de l'Institut d'Architecture Antique, X. Lafon, J.-L. Paillet, M. Janon, A. Badie, J.-Ch. Moretti, et D. Tardy.

13. Fichier des prospections dans les immeubles du centre ancien d'Orange, J.-M. Mignon, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse.

14. Nous tenons à remercier ici l'ensemble du groupe de l'Atlas de topographie antique des villes de Gaule méridionale qui a apporté sa contribution à la rédaction de cet article lors d'une séance de travail, à Orange, le 14 octobre 2011.

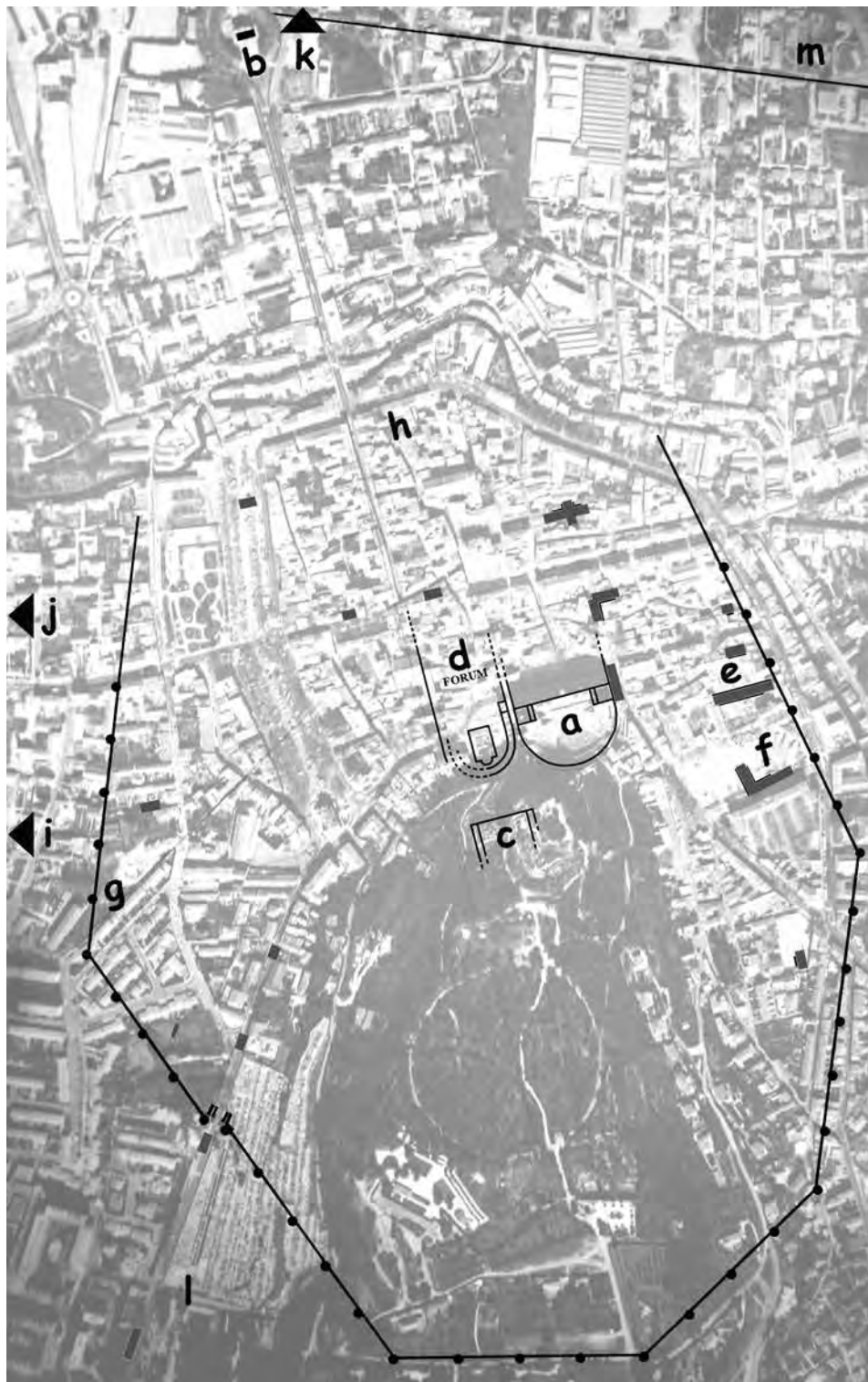


Fig. 1. Orange antique, localisation des sites et vestiges majeurs : a. théâtre ; b. arc ; c. temple capitolin ; d. *forum* ; e. site de Saint-Florent ; f. site de Pourtoles ; g. site du Mas-des-Thermes ; h. site de l'Ancien-Hôtel-de-Ville ; i. site de La-Brunette ; j. amphithéâtre ; k. nécropole de Fourches-Vieilles ; l. nécropole de la rue Saint-Clément ; m. aqueduc. Sont représentées en noir les constructions majeures et en gris les tronçons de rues attestés (cl. Aériel ; dessin : J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

## RAPPEL HISTORIQUE

Le site d'Orange occupe l'extrémité septentrionale d'un petit massif montagneux de forme allongée suivant la rive gauche du Rhône, émergeant de la plaine rhodanienne et prenant naissance quelques kilomètres au sud au niveau de Chateauneuf-du-Pape.

Alors qu'une petite agglomération gauloise existait à l'extrémité nord de la colline Saint-Eutrope et qu'un habitat aggloméré de bas de pente s'était développé sur son piémont ouest, le long d'un chemin préfigurant la *via Agrippa* et à proximité d'une source située à mi-pente du versant<sup>15</sup>, les colons romains choisirent d'implanter la ville au pied du versant nord de la colline, dans une zone de plaine plus propice au développement urbain. Cette implantation fut néanmoins précédée d'importants travaux destinés à détourner le petit cours d'eau baignant le pied de la colline – la Meyne – pour lui faire contourner l'agglomération projetée, et à assainir et assécher l'assiette de la future ville dans un secteur très humide, voire marécageux<sup>16</sup>. Les décideurs romains ont ainsi implanté la ville face au nord, non pas pour la soumettre au vent dominant, le Mistral, mais plutôt pour valoriser son urbanisme et plus particulièrement sa parure monumentale, à partir de son accès principal par la *via Agrippa* d'où l'on découvrait la ville tout en progressant vers elle, suivant un tronçon de voie parfaitement rectiligne long de quelques kilomètres.

On situe aux environs de 30 a.C. la date de fondation de la *Colonia Firma Iulia Secundani Arausio*, colonie de droit romain peut-être destinée à accueillir les vétérans de la seconde légion gallique, même si à ce jour les témoins archéologiques datant révélés lors des interventions conduites sur l'emprise de la ville antique et dans son environnement immédiat ne sont pas antérieurs aux années 15-10 a.C.<sup>17</sup>. Dans l'attente de nouvelles découvertes, dans des quartiers plus centraux de la ville antique, nous ne pouvons pour l'heure que constater ce hiatus de 15 à 20 ans entre cette date théorique et les résultats des investigations archéologiques.

La ville se développa à l'intérieur de son enceinte qui enserrait assez largement l'extrémité nord de la colline ; l'emprise urbaine, d'une superficie de 60 ha environ, se partageait ainsi entre plaine et colline suivant un rapport de deux tiers – un tiers.

Si l'on ne constate aucun développement urbain extra-muros au sud et à l'est, où des nécropoles sont implantées en bordure des voies sud-ouest (*via Agrippa*), sud-est et est, la situation est plus complexe au nord et à l'ouest.

Au nord, il semble en effet que l'espace compris entre l'arc et l'enceinte, sur une distance de 500 m environ et de part et d'autre de la *via Agrippa* transformée ici en entrée monumentale de la ville, ait été aménagé et que s'y soient développés un ou des programmes architecturaux prestigieux, peut-être à caractère public, comme le laissent supposer les immenses bassins découverts au sud-ouest de l'arc<sup>18</sup>, sans doute alimentés en eau par l'aqueduc situé au nord-est de l'agglomération<sup>19</sup>.

À l'ouest, furent construits l'amphithéâtre et l'établissement suburbain de La-Brunette pour lequel, sans pouvoir trancher définitivement, on envisage la fonction de *villa* ou de *campus*<sup>20</sup>. Ces constructions sont datées assez précisément des premières décennies du I<sup>er</sup> s p.C. pour la *villa* ou *campus*, et de façon plus imprécise de la fin du I<sup>er</sup> s. p.C. pour l'amphithéâtre. À ce développement extra-muros occidental relativement précoce correspond une déshérence de l'enceinte, dont on a pu constater à deux reprises au moins qu'elle avait été spoliée dès la fin de la période augustéenne, voire même localement abattue comme l'a noté P. Thollard au quartier du Mas-des-Thermes<sup>21</sup>.

Alors que la ville ne paraît pas connaître une opulence extraordinaire au II<sup>e</sup> s. p.C., nous avons pu constater en divers points les traces d'abandon de quartiers entiers, notamment au sud-est de l'agglomération, ceci dès le milieu ou le troisième quart du III<sup>e</sup> s. p.C. L'occupation tardo-antique, bien attestée sur le sommet de la colline, pourrait avoir concerné également un secteur réduit de l'agglomération antique correspondant au centre monumental, comme l'ont récemment montré les

15. Boissinot & Hasler 2000 ; Boissinot 2009.

16. Allinne 2009.

17. Lafon 2009.

18. Hairy 2009.

19. Voir n. 11.

20. Mignon *et al.* 1997 ; Bouet 1998.

21. Magdinier & Thollard 1987.



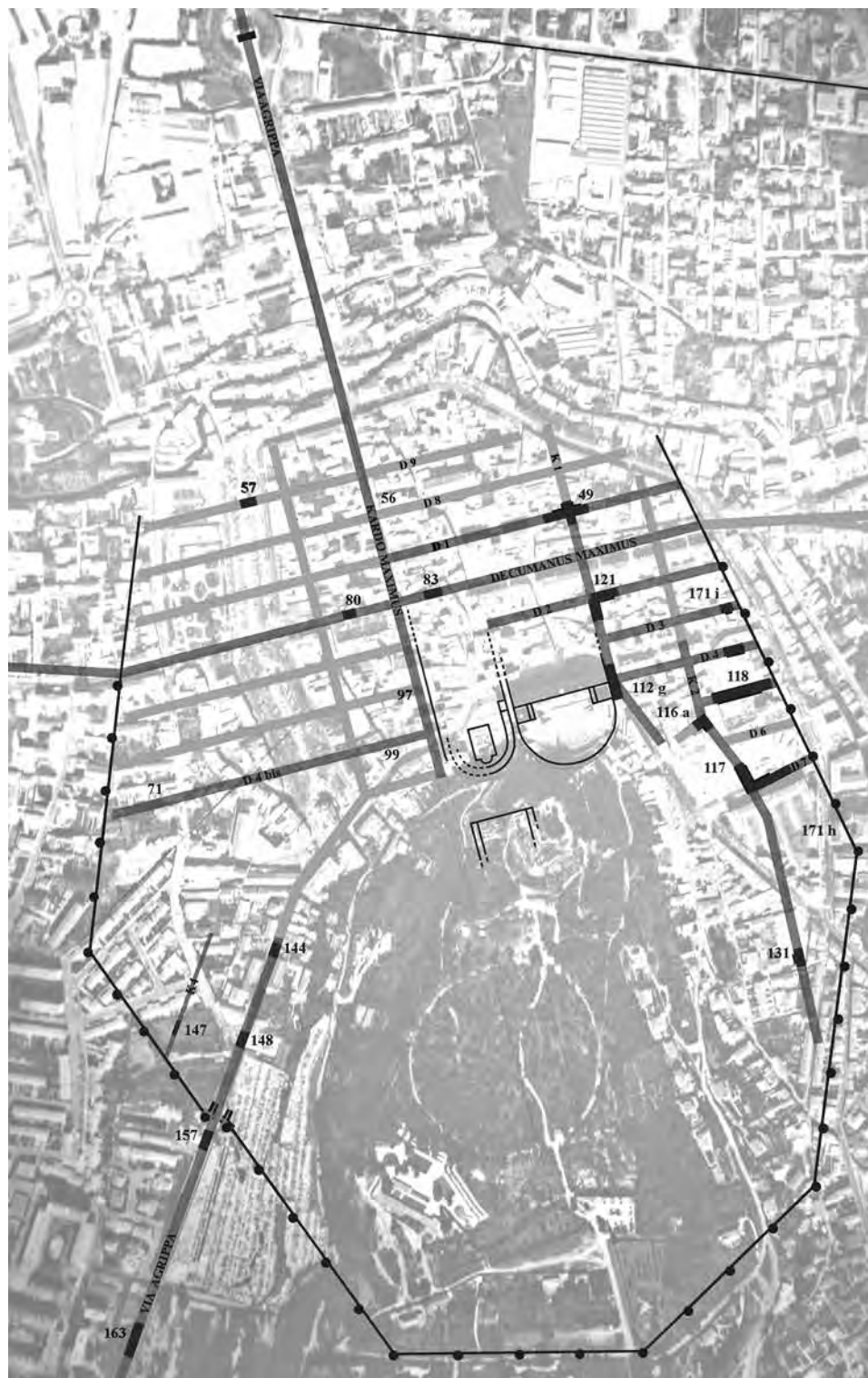


Fig. 2. Orange antique, proposition de restitution de la trame urbaine à partir des tronçons de rues connus (en gris foncé), restitués avec certitude (en gris) ou très hypothétiques (gris clair) – (cl. Aériel ; dessin J.-M. Mignon) – Mignon 2009, 109.

traces de réoccupation des thermes monumentaux situés dans le quartier de l'ancien Hôtel-de-Ville<sup>22</sup>. L'hypothèse selon laquelle la clôture occidentale du *forum* aurait joué le rôle d'enceinte occidentale pour cette agglomération rétractée de l'Antiquité Tardive est en train de s'affirmer mais demeure encore fragile au vu des seuls éléments archéologiques recueillis.

## ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA VILLE

Dans le cadre d'une synthèse récente consacrée à l'urbanisme d'Orange antique, publiée dans la *Carte Archéologique de la Gaule* en 2009<sup>23</sup>, nous avons pu regrouper l'ensemble des informations disponibles concernant l'emprise de l'agglomération urbaine, l'enceinte, ou le maillage urbain constitué par les rues, îlots et parcelles.

L'illustration de cette synthèse est un plan, sur lequel sont reportés les principaux édifices monumentaux connus ainsi que les tronçons d'enceinte et de rues attestés et une ébauche de trame urbaine, faite de restitutions présentant divers degrés de fiabilité, mais permettant de visualiser ce qu'aurait pu être l'organisation générale de l'agglomération antique (fig. 2).

Pour l'essentiel, cette trame s'organise autour d'un système d'axes perpendiculaires d'orientation NL – 15,75° ouest, matérialisé par l'intersection du *cardo maximus* et du *decumanus maximus*, à partir de laquelle se développent les *cardines* secondaires, larges de 9 m ou 12 m (30 p. ou 40 p.)<sup>24</sup> et espacés de 71 m (240 p.), et les *decumani* secondaires larges de 9 m (30 p.) et espacés de 35,5 m (120 p.). Pour les parties régulières de la trame, c'est-à-dire en dehors du centre monumental et des piémonts oriental et occidental de la colline, on restitue ainsi des îlots de construction de forme rectangulaire, de proportion 1 sur 2, mesurant 70 m de longueur pour 35,50 m de largeur (240 p. par 120 p. soit 2 *acti quadrati*).

## LE CENTRE MONUMENTAL

Au centre de l'agglomération, et plus précisément au sud-est du carrefour dessiné par le croisement du *cardo maximus* et du *decumanus maximus*, s'élevaient plusieurs édifices formant le centre monumental de la ville (fig. 3). À quelque 70 m environ à l'est du *cardo maximus* et au pied du versant nord de la colline, se trouvaient le théâtre et le quadriportique qui lui était accolé, tandis qu'immédiatement à l'est du *cardo maximus*, se développait un complexe monumental associant, du nord vers le sud et suivant semble-t-il un axe de symétrie longitudinal, une basilique (restitution théorique), l'aire du *forum* délimitée par ses galeries à portiques, le sanctuaire dont le temple occupait le centre d'une aire à portique en hémicycle, un édifice implanté à mi-pente de la colline nommé traditionnellement temple intermédiaire et, au sommet de l'extrémité nord de la colline le temple capitolin (fig. 4).

Hormis pour le théâtre, dont la conservation ne permet aucun doute quant à sa destination, son implantation et son insertion dans la trame urbaine, mais dont on ignore malgré tout le développement septentrional de son quadriportique, des questions demeurent au sujet des édifices moins bien conservés – la basilique, le *forum*, le sanctuaire, le temple intermédiaire et le temple capitolin – mais également au sujet d'autres édifices dont la présence est incertaine, comme une curie, ou bien un *tabularium* à l'intérieur duquel auraient été exposées les tables du cadastre – cadastres A, B et C d'Orange – dont les fragments ont été découverts non loin de là comme l'avait suggéré en son temps J. Sautel<sup>25</sup>.

Demeurent également sans réponses satisfaisantes à ce jour les questions de datation de ces différents édifices monumentaux. La reprise des dossiers du théâtre et du sanctuaire par l'équipe des chercheurs de l'IRAA d'Aix-en-Provence et de Lyon – X. Lafon, J.-L. Paillet, M. Janon, A. Badie, J.-Ch. Moretti et D. Tardy – a permis de faire quelques avancées majeures concernant la datation du théâtre (sa construction, son décor et ses restaurations ou réparations antiques) ou bien la chronologie des différents réaménagements du site de l'hémicycle, mais une vision globale de l'évolution du secteur monumental fait encore largement défaut.

22. Mignon & Roumégous 2011.

23. Mignon 2009.

24. p. pour pied romain, d'une valeur de 0,295 m.

25. Sautel 1955.



Fig. 3. Le centre monumental de la ville antique : d. clôture orientale g. esplanade dallée ; i. sanctuaire ; j. temple intermédiaire ; k. temple capitolin ; l. théâtre ; m. quadriportique du théâtre (cl. Service d'Archéologie du Département de Vaucluse ; infographie I. Doray).

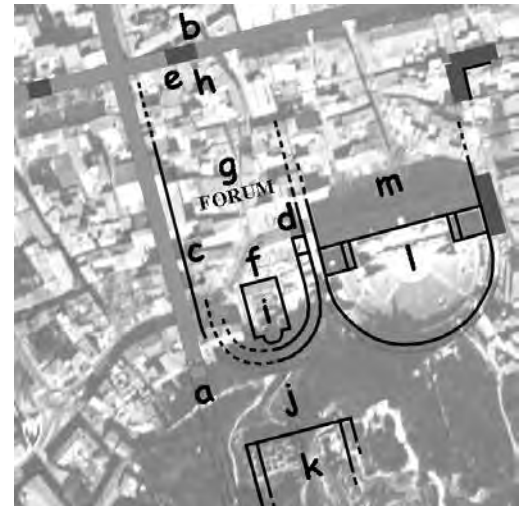


Fig. 4. Le secteur du *forum* (extrait de la fig. 1) : a. *cardo maximus* ; b. *decumanus maximus* ; c. clôture occidentale – mur de la rue Pontillac – ; d. clôture orientale ; e. clôture septentrionale ; f. clôture méridionale ; g. esplanade dallée ; h. basilique.

## LES VESTIGES DU *FORUM*

L'identification du *forum* d'Orange résulte d'un long processus dont nous allons détailler la progression, depuis le début du XVII<sup>e</sup> s. jusqu'à nos jours, mais n'a finalement été proposée qu'au milieu du XX<sup>e</sup> s par R. Amy. À l'appui de cette identification, outre les vestiges architecturaux d'une galerie à portiques monumentale et d'une grande esplanade dallée que nous allons décrire, nous pouvons mettre en avant la situation urbaine centrale de ces aménagements monumentaux, leur proximité avec le croisement du *cardo maximus* et du *decumanus maximus*, et leur insertion au sein d'une composition axiale les associant à un complexe religieux formé de deux ou trois temples étagés sur le versant nord de la colline. Cependant, nous déplorons l'absence à ce jour de découverte significative, statue, inscription ou monument honorifique, dont la présence confirmerait définitivement l'hypothèse de restitution du *forum* à cet emplacement.

L'espace que nous attribuons avec une relative certitude donc au *forum*, ou plus précisément à l'aire du *forum* bordée par ses galeries à portiques, est délimité à l'ouest par le *cardo maximus*, au sud par le sanctuaire, à l'est par le théâtre et son quadriportique, et au nord par une basilique supposée et, au-delà, par le *decumanus maximus*. À l'intérieur de ce quadrilatère, qui mesure un peu plus de 70 m de largeur dans le sens est-ouest (240 p. environ) par 90 m de longueur au moins dans le sens nord-sud, les vestiges sont assez nombreux, mais pour une part d'entre eux peu perceptibles, et la documentation archéologique qui les concerne est particulièrement disparate. De fait, si certains vestiges demeurent visibles, comme le mur de la rue Pontillac ou bien l'extrémité sud du dallage au pied du sanctuaire par exemple, d'autres ne sont pas ou plus visibles, ou bien seulement à l'intérieur de bâtiments plus ou moins accessibles. La documentation combine ainsi des signalements parfois peu précis et anciens, voire très anciens, à des relevés ou études plus récents, et nécessite dans la plupart des cas une relecture critique des interprétations qui ont pu être formulées. Nous avons regroupé ces données autour de cinq parties traitant successivement des quatre clôtures, puis de l'aire du *forum*.

## La clôture occidentale du *forum* : le mur de la rue Pontillac et ses prolongements

L'exposé chronologique suivant, reflète la progression de la connaissance de l'édifice depuis le début du XVII<sup>e</sup> s. jusqu'à nos jours, permettant de replacer dans leur contexte les hypothèses de nos prédécesseurs ayant successivement attribué cette construction à un aqueduc, un cirque ou un *gymnasium*, jusqu'à ce qu'il soit proposé dans les années 1950-1960 qu'elle constituait la clôture occidentale du *forum*.

### *Un aqueduc pour Joseph de La Pise*

En 1639, dans l'ouvrage intitulé *Tableau des princes et principauté d'Orange*<sup>26</sup>, J. de La Pise évoqua le premier ce grand mur monumental et rectiligne de direction nord-sud qu'il identifia au soubassement d'un aqueduc et décrivit logiquement dans le chapitre *des aque-ducts*, illustré d'une gravure dont il est toutefois difficile d'estimer la fiabilité (fig. 5).

La gravure représente pour partie le tronçon du mur qui enjambe encore aujourd'hui la rue Pontillac, dont J. de La Pise supposa alors qu'il se prolongeait de part et d'autre pour traverser la ville antique du nord au sud.

Cette hypothèse reposait sur les vestiges de puissants murs situés dans le même alignement, dont l'auteur eut connaissance rue Notre-Dame (ancienne rue de l'Hôpital) et rue Victor-Hugo (ancienne rue de Lange), et dont il crut qu'ils formaient avec le mur de la rue Pontillac un seul et même ouvrage. Ces portions de mur correspondent en effet à des édifices monumentaux distincts dont les façades sont néanmoins alignées en raison de leur implantation sur la même bordure orientale du *cardo maximus*, comme les thermes publics construits au nord de l'agglomération<sup>27</sup>.

L'hypothèse d'un aqueduc implanté sur ou dans le mur reposait quant à elle sur la découverte, lors de la démolition partielle de l'ouvrage antique pour la construction du Temple d'Orange au début du XVII<sup>e</sup> s., de canaux de plomb que l'auteur identifia alors à l'aqueduc : "... en aucuns endroits la pierre mesme servoit de Canal, & en d'autres on y avoit formé des Canaux de plomb en dedans ce qui à esté bien averé en la construction du nouveau temple, par l'abbatis d'une partie de cest

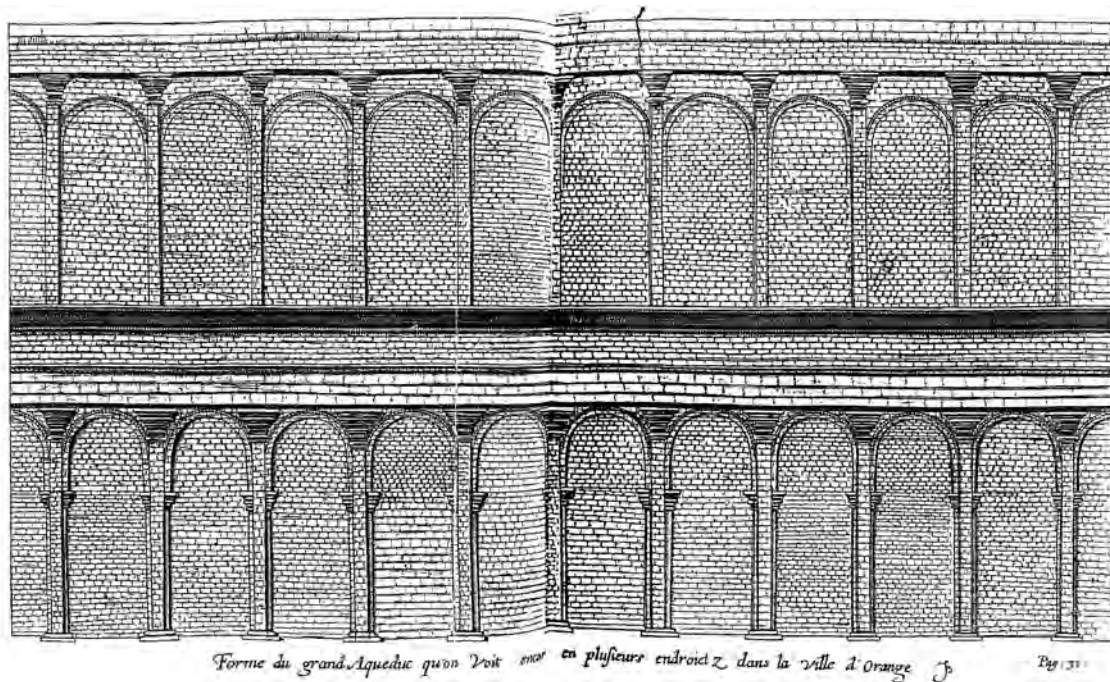


Fig. 5. Mur de la rue Pontillac : "Forme du grand Aqueduc qu'on voit encor en plusieurs endroitz dans la ville d'Orange" (La Pise 1639, 31).

26. La Pise 1639, 31-33.

27. Voir n. 4.

aqueduc”. J. de la Pise vit dans ce mur le prolongement méridional de l’aqueduc situé dans la campagne au nord d’Orange, s’interrompant au niveau de l’arc – vestiges toujours visibles au sud de l’avenue Guillaume-le-Taciturne sur une longueur de près de 2 km<sup>28</sup> – et proposa que celui-ci fut l’aboutissement de l’aqueduc repéré au sud-est de Vaison-la-Romaine où il captait les eaux de la résurgence du Groseau, au pied du Mont-Ventoux. Si ce dernier aboutissait assurément à Vaison-la-Romaine<sup>29</sup> comme l’ont montré les études récentes, et ne se prolongeait donc pas jusqu’à Orange comme le pensait J. de La Pise, la question du prolongement dans le centre de la ville antique de l’aqueduc situé au nord d’Orange se heurte quant à elle à une absence totale de vestiges entre l’arc et la ville – absence résultant peut-être d’un enfouissement important de vestiges par ailleurs fortement dérasés – et à un problème d’altitude interdisant par exemple de situer le canal de l’aqueduc au sommet du mur de la rue Pontillac<sup>30</sup>. Ainsi, soit les “canaux de plomb” vus par l’auteur étaient situés dans la partie inférieure du mur, prolongeant ainsi l’aqueduc suivant l’écoulement gravitaire de l’eau – ce qui n’est pour l’heure étayé par aucune observation – soit ils étaient implantés au sommet du mur où ils jouaient le rôle de chéneau en rive de toiture ou bien conduisaient vers le nord de la ville les eaux d’un autre aqueduc pour l’heure hypothétique. Il est en effet possible qu’il ait existé un aqueduc qui aurait capté les eaux d’une source située à mi-hauteur du versant occidental de la colline – la “Fontaine du Lavacrum”<sup>31</sup> au XVII<sup>e</sup> s. – que nous avons évoquée ci-dessus au sujet de l’occupation préromaine du site. Cette hypothèse est par ailleurs sous-tendue par un plan anonyme et non daté, intitulé “I<sup>ère</sup> esquisse ou croquis d’une ville romaine, *Arausio*”<sup>32</sup>, où un “aqueduc romain” est mentionné, venant du sud-ouest et se dirigeant vers le *forum* (fig. 9). Ces hypothèses nous semblent malgré tout fragiles, la première parce qu’on ne voit pas la nécessité d’un dispositif aussi coûteux destiné à la seule collecte des eaux en rive de toiture, la seconde parce que nous doutons du débit d’une résurgence située à mi-hauteur de la colline.

Les éléments recueillis à ce jour ne permettent pas de faire une proposition définitive quant à l’interprétation de ces “canaux de plomb” dont il nous semble néanmoins pouvoir admettre qu’ils ont existé, eu égard à J. de La Pise dont nous avons pu vérifier par ailleurs la fiabilité du propos.

### *Un cirque pour Adrien de Gasparin et Auguste Caristie*

En 1810, dans le *Mémoire sur un cirque découvert à Orange en 1809* qu’il présenta à l’Académie du Gard, et dans les ouvrages qu’il écrivit à la suite<sup>33</sup>, A. de Gasparin interpréta cette même succession de murs monumentaux comme un seul ouvrage se développant le long du *cardo maximus*, mais ayant selon lui constitué non plus un aqueduc, mais la façade occidentale d’un cirque implanté au cœur de la ville antique, dont il précisa lui-même qu’il “renferme dans son enceinte la moitié de la ville actuelle” (fig. 6). L’hypothèse ne repose toutefois pas seulement sur la présence de ce seul grand mur, mais sur un ensemble de vestiges architecturaux, dont les structures que l’on peut voir au contact du théâtre, tels que l’hémicycle, le “tétrapyle”, ou les substructions de l’immeuble “Coffin”<sup>34</sup>.

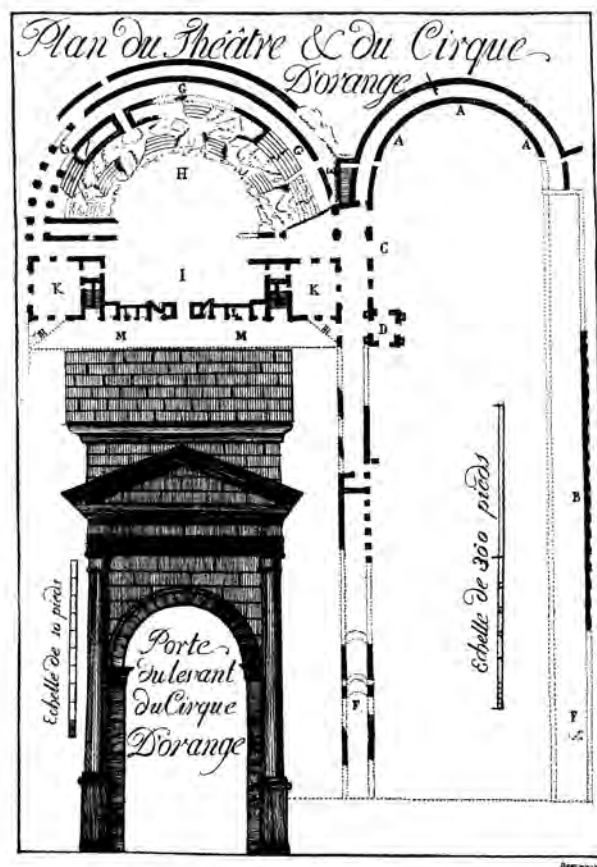


Fig. 6. Mur de la rue Pontillac : “Plan du théâtre et du cirque d’Orange” (Gasparin 1815, pl.).

28. Voir n. 11.

29. Provost & Meffre 2003, 300, n° 351 ; 402, n° 96\*-97\* ; 422-426, n° 1\*, 3\*, 13\*, 14\*, 15\* ; 438, n° 16\*.

30. Talon 2002. Voir infra : la clôture méridionale du *forum* : mur fontaine.

31. La Pise 1639, 7.

32. Bibliothèque Municipale d’Avignon, Ms 5324, f° 223.

33. Gasparin 1810, 405 ; Gasparin 1811, 161-176 ; Gasparin 1815, 99-100, 104, pl.

34. Voir infra : La clôture orientale du *forum*.

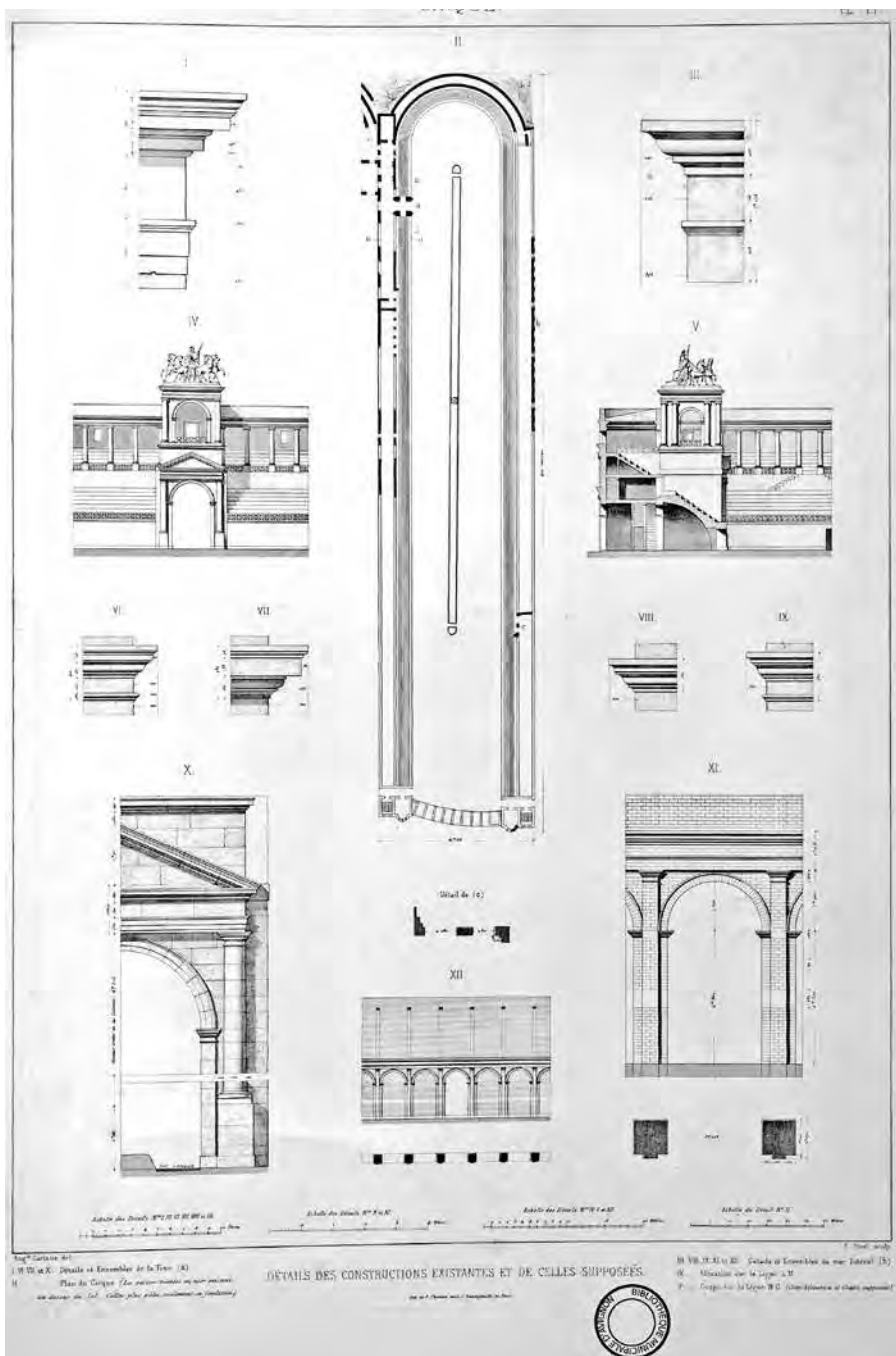


Fig. 7. Mur de la rue Pontillac : "Cirque, Détails des constructions existantes et supposées" – Caristie 1856, II.

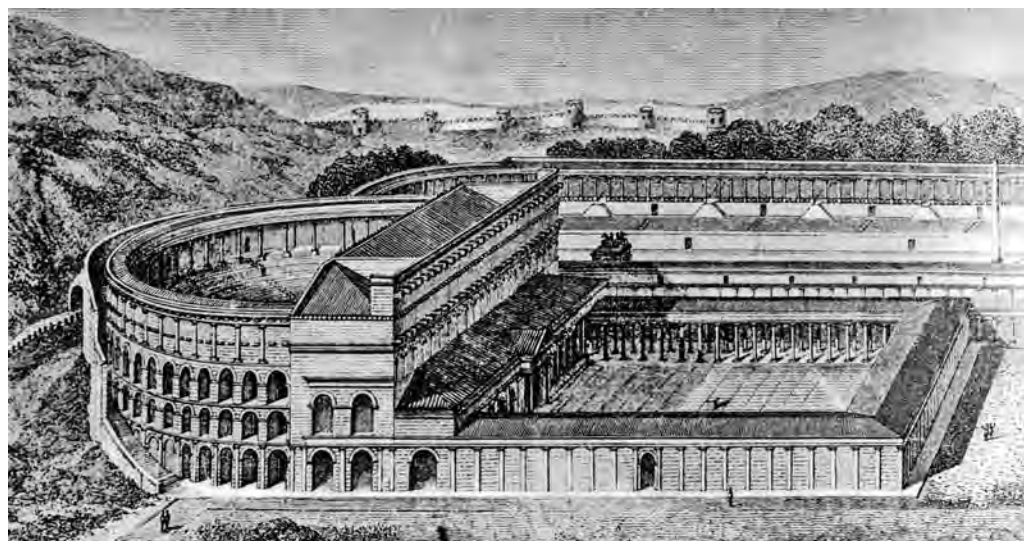


Fig. 8. Mur de la rue Pontillac : reconstitution du théâtre et du cirque d'Orange (Caristie 1856, 79, fig. 32).

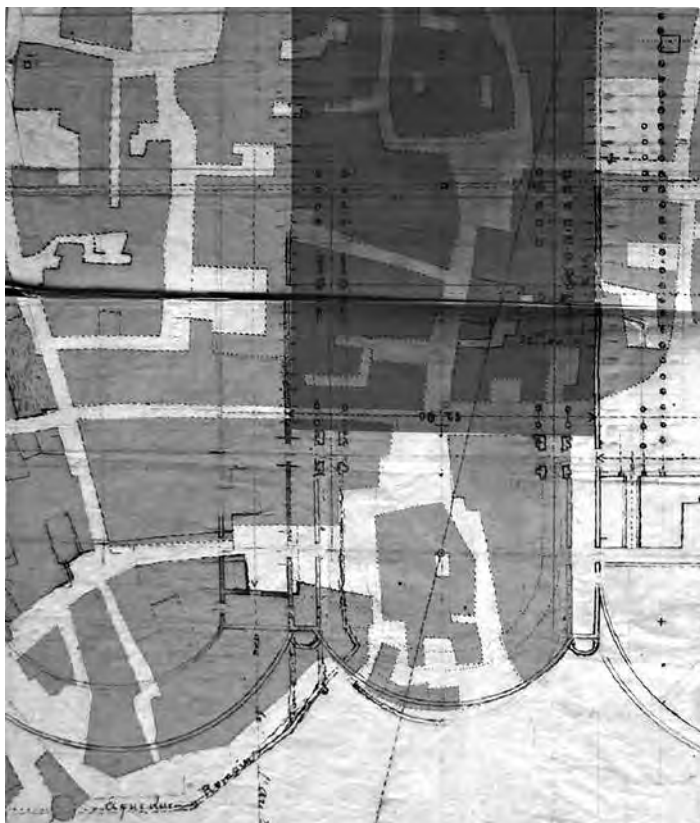


Fig. 9. Mur de la rue Pontillac : “1<sup>ère</sup> esquisse ou croquis d’une ville romaine, *Arausio*” (extrait) : îlots de construction (poché gris clair) ; emprise du *forum* (poché gris foncé) – (cl. J.-M. Mignon ; infographie I. Doray ; Bibliothèque Municipale d’Avignon, Ms. 5324, f° 223).

En 1856, dans l’ouvrage intitulé *Les monuments antiques d’Orange, arc de triomphe et théâtre*<sup>35</sup>, A. Caristie évoqua le cirque d’Orange et lui consacra une planche de dessins et une vignette proposant une restitution du centre monumental de la ville antique où sont associés le cirque, le théâtre et son quadriportique (fig. 7 et 8).

Fin XIX<sup>e</sup> s., le plan anonyme et non daté, intitulé “1<sup>ère</sup> esquisse ou croquis d’une ville romaine, *Arausio*”, mentionné précédemment, proposa un report des principaux vestiges monumentaux repérés, dont ceux du mur de la rue Pontillac, sur la trame du cadastre napoléonien. Il n’est pas fait mention de cirque même si l’hypothèse paraît toujours en vigueur à cette période. Il est par ailleurs difficile de savoir quel crédit on doit accorder à ce document qui paraît amalgamer vestiges observés et restitutions (fig. 9).

#### *Un gymnasium pour Jules Formigé*

En 1917, dans un mémoire intitulé “Le prétendu cirque d’Orange”<sup>36</sup>, J. Formigé exposa une série d’arguments le conduisant à abandonner l’hypothèse du cirque et lui permettant de démontrer que cet ensemble monumental constituait en fait un *gymnasium*, associant des bains, un vaste péristyle et un stade. Si les arguments développés pour repousser l’hypothèse du cirque sont convaincants, les arguments conduisant à restituer un gymnase le sont moins. Le dessin que fournit l’auteur suffit à démontrer la fragilité de sa proposition puisque la majeure partie des restitutions n’y est en effet étayée par aucun vestige (fig. 10).

En 1938, le mur de la rue Pontillac est classé Monument Historique sous l’intitulé Mur romain (anciennement attribué au “Gymnase”).

#### *La clôture occidentale du forum pour Robert Amy*

R. Amy, qui dans les années 1950-60 préparait une publication sur Orange antique dans laquelle il identifiait au *forum* (fig. 11) les vestiges monumentaux situés à l’ouest du théâtre, évoqua le mur de la rue Pontillac dans son manuscrit<sup>37</sup> et restitua à l’est du mur un portique supportant une terrasse sur laquelle auraient pu prendre place des gradins de bois. R. Amy proposa que ce mur constituât la clôture occidentale du *forum* en se référant à Vitruve pour étayer l’hypothèse de restitution de gradins au-dessus du portique (fig. 12).

En 1957, à la demande de R. Amy, P. Varène réalisa pour le bureau d’Architecture Antique d’Aix-en-Provence un relevé détaillé du mur<sup>38</sup>. Cette étude – relevé en plan, élévation occidentale, élévation orientale et coupe transversale à échelle 1/50<sup>e</sup> ; coupe de détail et profils de moulure à échelle 1/10<sup>e</sup> – permet de proposer ici une première lecture architecturale de l’édifice (fig. 13).

35. Caristie 1856, 78-79, pl. I et II.

36. Formigé 1917.

37. Amy (ms).

38. Varène 1957.

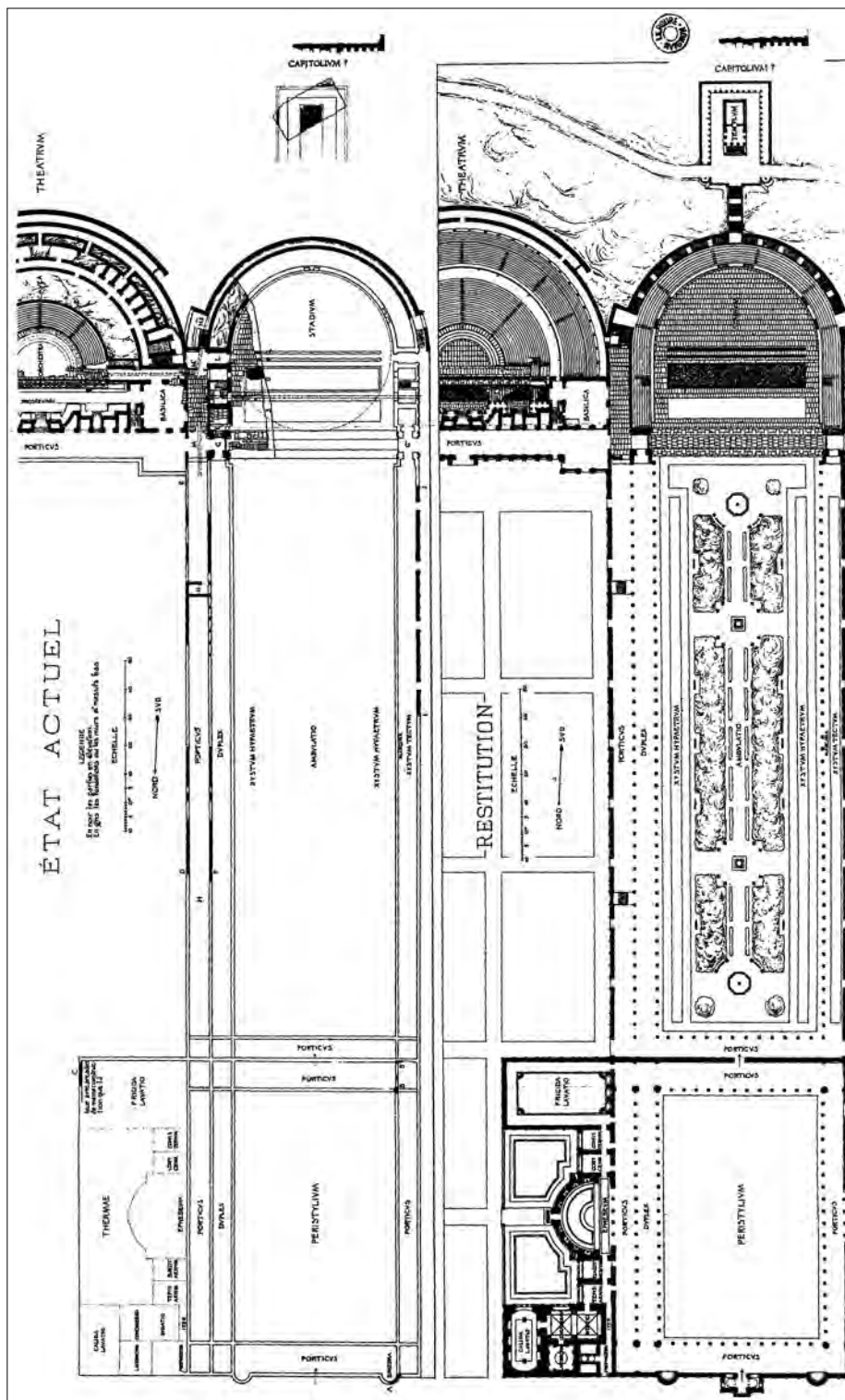


Fig. 10. Mur de la rue Pontillac, "État actuel" et "Restitution" (Formigé 1917, pl.).



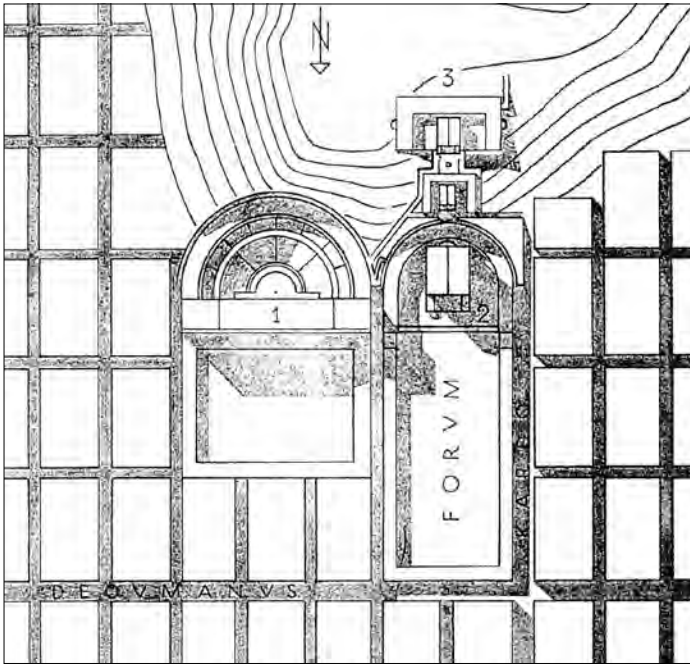


Fig. 11. Mur de la rue Pontillac, plan du forum  
(dessin R. Amy ; Amy Ms.).

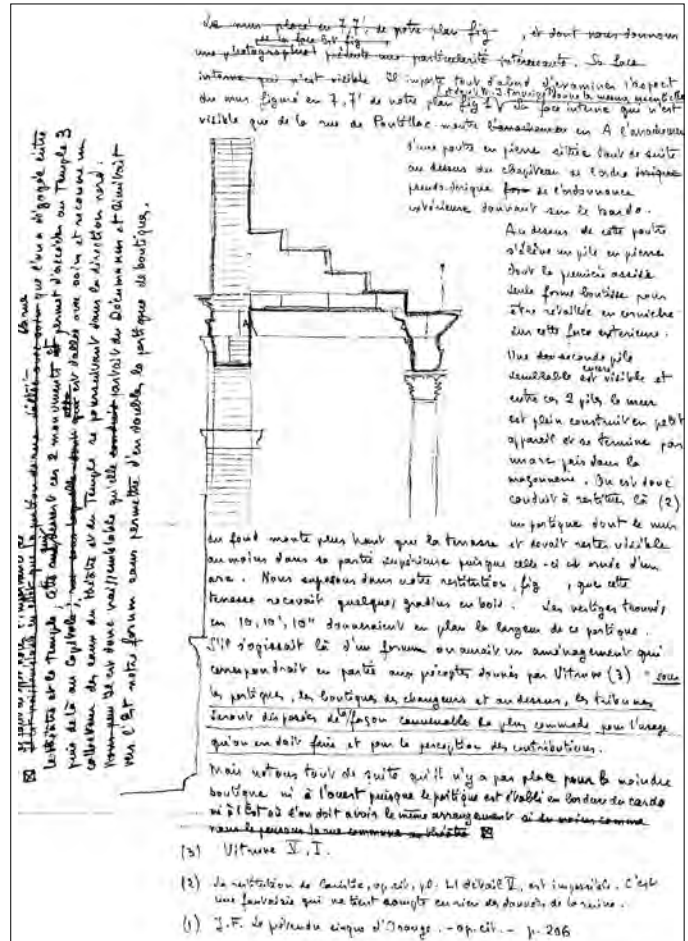


Fig. 12. Mur de la rue Pontillac, coupe restituée  
(dessin R. Amy ; Amy Ms.).

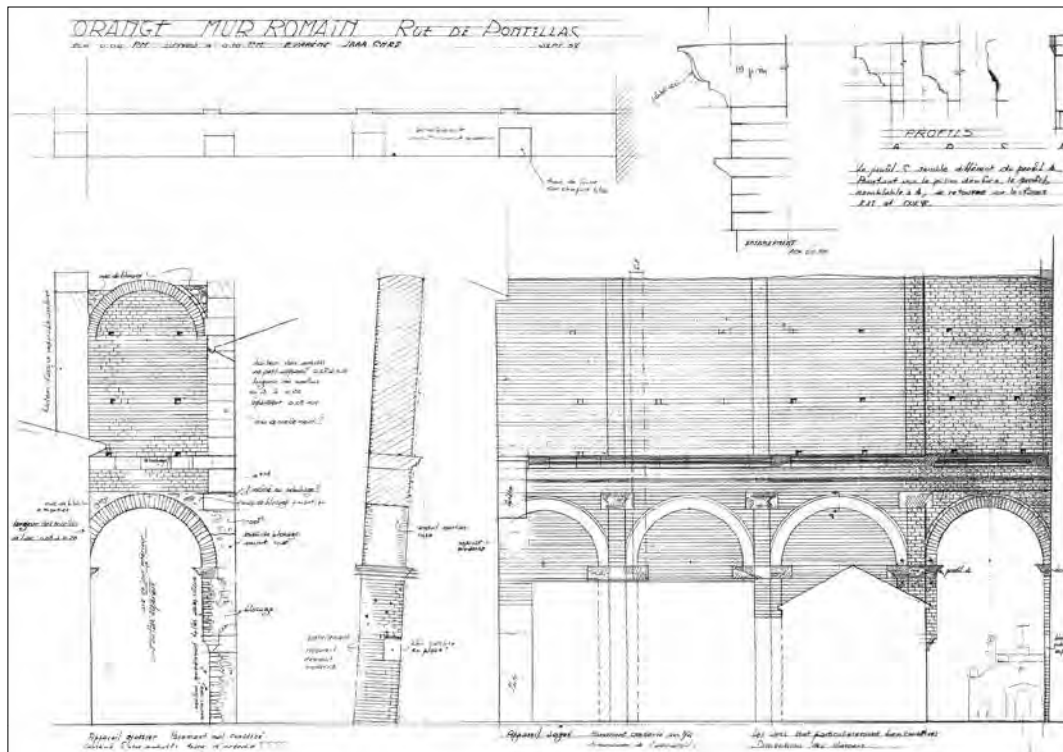


Fig. 13. Mur de la rue Pontillac, relevé des parements, coupe et détails (dessin P. Varène ; document conservé à l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, Aix-en-Provence).



a

b



Fig. 14. Mur de la rue Pontillac, parement occidental, état actuel : a. Vue générale ; b. Vue de détail (cl. J.-M. Mignon).

Le parement occidental du mur, alors visible sur 15 m de longueur et 12,25 m de hauteur, se décompose en deux niveaux (fig. 14). Le niveau inférieur, visible sur 7,50 m de hauteur seulement en raison de l'enfouissement de la construction, présente un décor faiblement saillant constitué de pilastres portant un entablement et encadrant des arcatures aveugles. Le niveau supérieur, visible sur 4,80 m de hauteur seulement en raison du dérasement de la construction, présente un décor comparable constitué de pilastres saillants superposés aux pilastres du niveau bas. Les pilastres des registres inférieur et supérieur dessinent quatre travées de 3,90 m à 4,10 m de largeur entre axes (soit un peu plus de 13 p.). Tandis qu'une partie du fût des pilastres, les impostes moulurées des arcatures aveugles, les chapiteaux de pilastres et la corniche du niveau bas utilisent des blocs de grand appareil en molasse de couleur brun orangé, la partie courante de l'élévation est réalisée en maçonnerie de blocage à parement en *opus vittatum*. Le talon de l'architrave de l'entablement et une archivolte soulignant l'extrados des arcatures aveugles sont constitués de moellons saillants au profil biseauté.

Le parement oriental, alors visible sur 4,50 m de longueur seulement à l'aplomb de la rue Pontillac, se décompose lui-même en un niveau inférieur, largement mutilé par un percement d'époque médiévale au droit d'une arcature aveugle du parement occidental, et un niveau supérieur, au décor non saillant en apparence constitué de pilastres en grand appareil encadrant un arc de décharge (fig. 16).

### Les travaux récents

En 1992, un sondage<sup>39</sup> réalisé au pied du parement occidental du mur, au droit d'une arcature aveugle, permit de compléter les données relatives à la hauteur du niveau inférieur.

Furent ainsi mis en évidence un ressaut inférieur correspondant à la saillie des pilastres (39,20 m NGF) et un ressaut supérieur, au profil biseauté, correspondant à la saillie des arcatures aveugles (40,50 m à 40,60 m NGF). Ces observations permirent de fixer à 10,25 m la hauteur du niveau inférieur et à 7,40 m la hauteur des arcatures aveugles. Ce sondage, réalisé entre des chandelles de bois disposées au droit des pilastres et destinées à maintenir la construction qui présente un

fort devers vers l'ouest, n'a pas permis d'observer le pied des pilastres dont on peut néanmoins imaginer qu'il comportait une base moulurée réalisée dans un bloc de grand appareil et reposait sur un piédestal, conférant à l'ordre davantage de monumentalité et rappelant l'ordre de la façade orientale du tétrapyle (fig. 15).

À cette même occasion la visite du bâtiment contigu au nord, ancien collège Saint-Louis, permit de confirmer le prolongement du mur monumental vers le nord sur près de 25 m de longueur à partir d'observations réalisées dans les caves et dans les greniers du bâtiment. On put ainsi mettre en évidence cinq travées supplémentaires suivant un espacement régulier de 4 m environ.

En 1994, lors de prospections conduites dans les immeubles du centre ancien, il a été repéré dans le Tribunal d'Orange, implanté au sud de la rue Pontillac, le prolongement méridional du mur de la rue Pontillac sur une longueur correspondant à peu près à une travée, soit environ 4 m (le mur antique ne paraît pas se prolonger ou n'être plus conservé

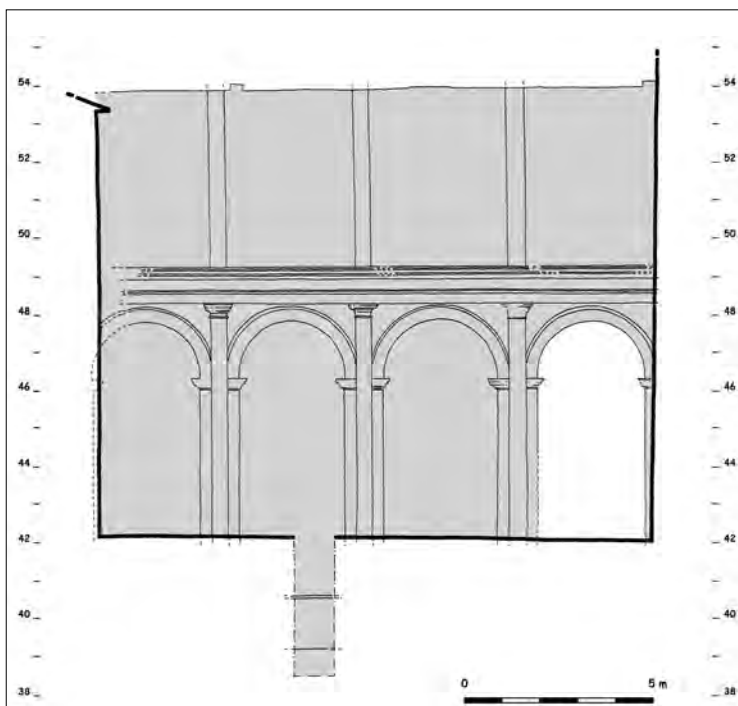


Fig. 15. Mur de la rue Pontillac, parement occidental (relevé P. Varène ; dessin J.-M. Mignon).

39. Intervention de diagnostic conduite par R. Gaday pour le Service d'Archéologie du Département de Vaucluse (dossier conservé au SADV).



Fig. 16. Mur de la rue Pontillac, parement oriental, état actuel (cl. J.-M. Mignon).

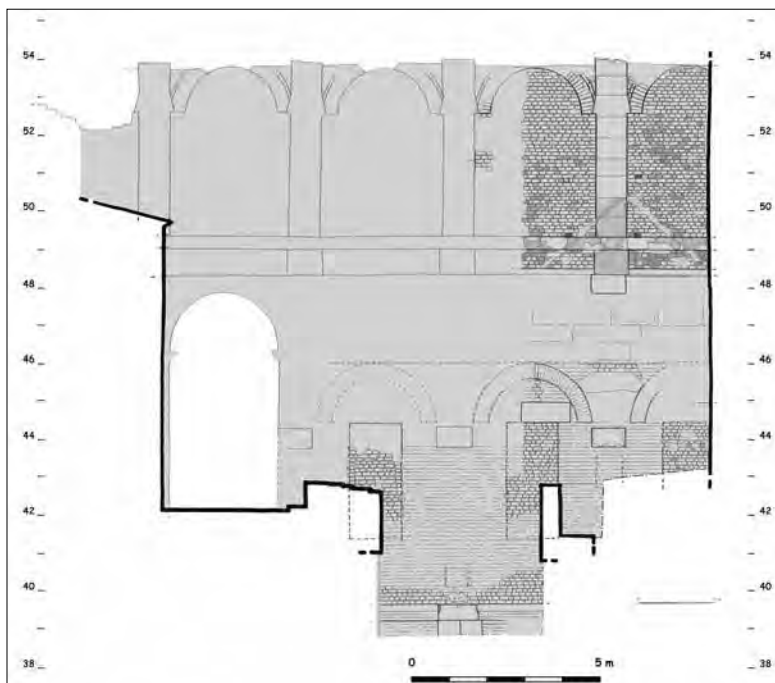


Fig. 17. Mur de la rue Pontillac, parement oriental (relevé Fr. Chardon ; dessin J.-M. Mignon).

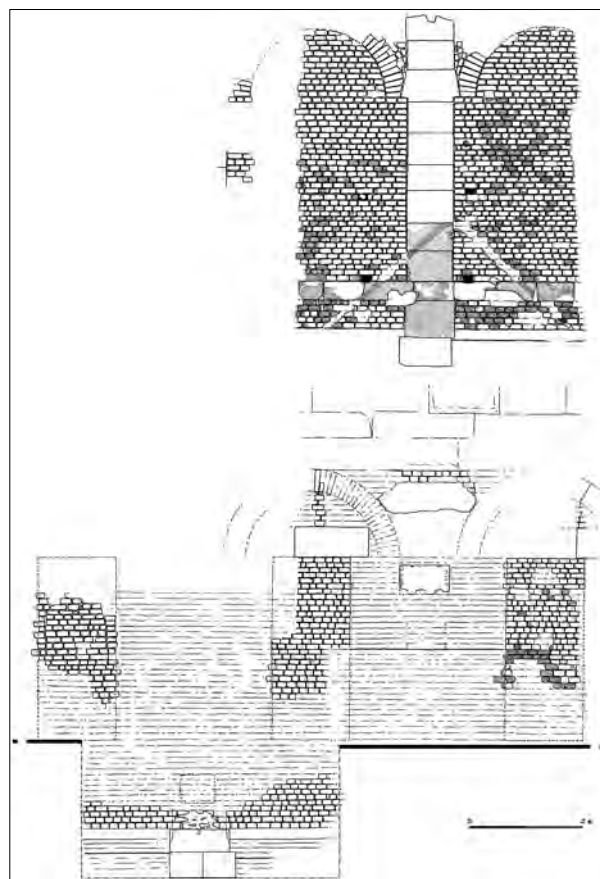


Fig. 18. Mur de la rue Pontillac, parement oriental, détail (relevé J.-M. Mignon, J.-L. Paillet ; dessin J.-M. Mignon).

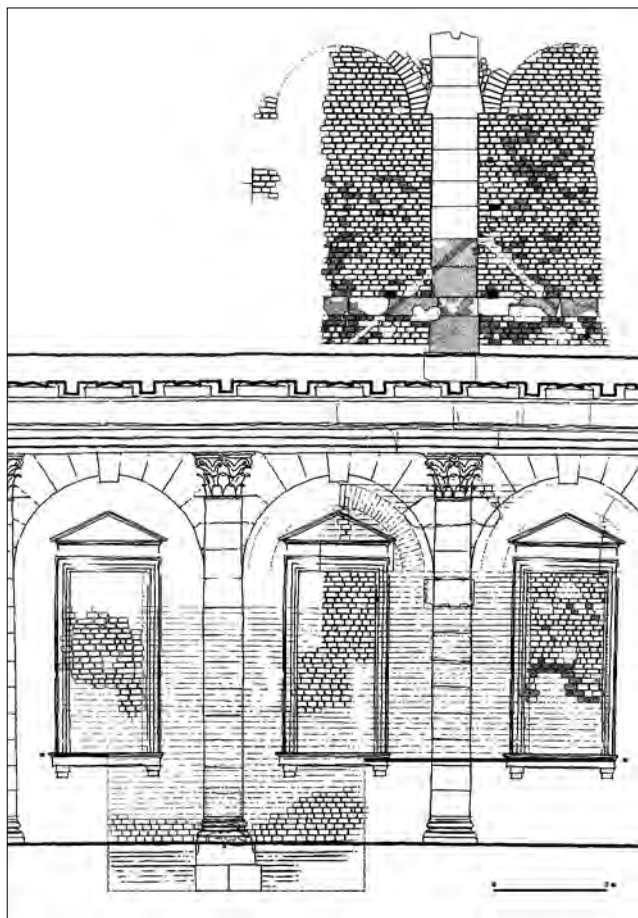


Fig. 19. Mur de la rue Pontillac, parement oriental, restitution du décor architectural du niveau inférieur (relevé J.-M. Mignon, J.-L. Paillet ; dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

peut-être à l'épaisseur d'un plafond à caissons supportant un plancher, d'une hauteur de 0,60 m à 0,80 m, et soulignée par d'autres traces d'arrachement dessinant des joints obliques et rayonnants suggérant l'existence d'arcatures aveugles joignant les pilastres ou colonnes engagées. Un bloc de grand appareil en boutisse, situé à l'aplomb des traces d'arrachement des blocs constituant le pilastre ou la colonne engagée, paraît correspondre à la naissance des arcatures. Deux logements d'agrafes visibles sur son lit d'attente indiquent que lui était accolé un bloc dont la saillie nécessitait qu'il soit maintenu par des armatures métalliques. Les pilastres ou colonnes engagées, base et chapiteau compris, atteignaient ainsi une hauteur de 6,85 m environ (soit un peu plus de 23 p.), pour un espacement de 3,90 m à 4,10 m entre axes (soit environ 13,5 p.). Ils prenaient naissance à 39,95 m NGF pour se terminer à 46,80 m NGF. La partie courante de l'élévation, en retrait par rapport à l'ordre saillant encastré et malheureusement très mal conservée, était parée en *opus vittatum* et peut-être décorée de plaquages. Elle était percée, au centre de chaque arcature aveugle délimitée par les pilastres ou colonnes engagées, de grandes niches rectangulaires, hautes de 3,20 m environ (11 p. environ) entre 41,50 m et 44,70 m NGF, larges de 1,36 m (4,5 p. environ) et profondes de 0,59 m (2 p.). Des traces de scellement mises en évidence sur la paroi de fond d'une niche invitent à y restituer des statues. Les faces de parement des linteaux en grand appareil des niches comportent quant à elles de petites perforations rectangulaires correspondant à la fixation d'une inscription ou plus vraisemblablement d'un décor architectural en marbre, tel qu'un fronton triangulaire par exemple (fig. 20). Enfin, des arcs de décharge dont la naissance est marquée par la présence du bloc de grand appareil, disposé en boutisse et traversant le mur de part en part, surmontaient

au-delà). Masqués par des enduits et autres aménagements intérieurs, la construction antique est néanmoins nettement visible au premier étage du bâtiment dont elle constitue une partie de la limite orientale.

En 1994, puis en 2001, à l'occasion de travaux de démolition des bâtiments accolés au parement oriental du mur situés au nord de la rue Pontillac, puis lors de travaux de consolidation d'une partie de ce parement, un nouveau sondage au pied du mur puis un relevé au pierre-à-pierre ont pu être réalisés permettant de nouvelles observations et autorisant une meilleure lecture de cette face de l'ouvrage demeurée jusque là très peu étudiée (fig. 16, 17 et 18).

Le niveau inférieur, très altéré par les pillages et les aménagements intérieurs des maisons qui lui étaient accolées, présentait originellement un riche décor architectural combinant pilastres ou colonnes engagées, arcatures, entablement et niches (fig. 19).

Le mur conserve ainsi à sa base un puissant ressaut continu, large de 0,72 m (39,75 m à 39,80 m NGF), constitué d'une maçonnerie de blocage à parement en *opus vittatum* et, à intervalles réguliers<sup>40</sup>, de blocs de grand appareil visiblement destinés à supporter les bases de pilastres ou de colonnes engagées d'un ordre saillant encastré dont on distingue les traces d'arrachement au-dessus du ressaut. Ces empreintes permettent d'estimer que les pilastres ou colonnes engagées étaient constitués de blocs réguliers dont la hauteur d'assise mesurait environ 0,45 m (soit 1,5 p.) Au sommet, une bande horizontale non parementée d'une hauteur globale de 2,25 m présente les traces d'arrachement de l'entablement, comprenant une architrave et une frise (naissance 46,80 m NGF), surmontées d'une bande de maçonnerie lissée au mortier correspondant

40. Nous n'avons néanmoins observé qu'un seul dispositif.



a

Fig. 20. Mur de la rue Pontillac, niche et linteau, état actuel : a. Vue générale ; b. Détail (cl. J.-M. Mignon).

b



les linteaux des niches. Ces arcs de décharge réalisés en petit appareil et ne formant aucune saillie sur le parement devaient être masqués par le revêtement du mur, qu'il s'agisse de plaquages ou d'enduits.

Le niveau supérieur présente un parement lisse en *opus vittatum*, rythmé par une série de pilastres en grand appareil, sans doute saillants à l'origine, et orné d'arcs de décharge à archivolte saillante prenant appui sur un bloc du pilastre doté d'épaulements. Une assise de blocs de grand appareil, située à la base de cette portion d'élévation correspond au revers des blocs de la corniche qui couronne l'entablement du niveau inférieur de la façade occidentale (niveau supérieur : 49,55 m NGF).

Au pied et à l'est du mur, le sondage a révélé un secteur profondément remanié, mais a néanmoins permis de repérer une maçonnerie de fondation (dérasée à 39,45 m NGF), dissociée du mur et suivant un plan en L, qui aurait pu constituer le support d'un dallage suivant la technique du mur-lambourde mise en évidence par J.-L. Paillet sur l'esplanade en hémicycle du temple.

En 2005, lors de la restauration de la façade orientale de la chapelle de l'ancien collège Saint-Louis – ancien Temple protestant dont J. de La Pise indiquait au début du XVII<sup>e</sup> s. que la construction avait effacé les vestiges de l'aqueduc – sont apparues des maçonneries en tout point comparables à celles du mur de la rue Pontillac situé quelques dizaines de mètres au sud.

Un relevé de détail au pierre-à-pierre a permis de confirmer qu'il s'agissait de la même construction et a apporté quelques informations complémentaires concernant la largeur des pilastres ou colonnes engagées du niveau inférieur, mesurant au plus 0,65 m et les arcatures situées au-dessus des niches. Sur la portion étudiée, la clé et les contreclefs d'un des arcs étaient ainsi constituées de blocs en grand appareil insérés dans la maçonnerie de blocage indiquant peut-être la présence d'un dispositif différent, niche de plus grande taille ou bien porte (fig. 21 et 22).

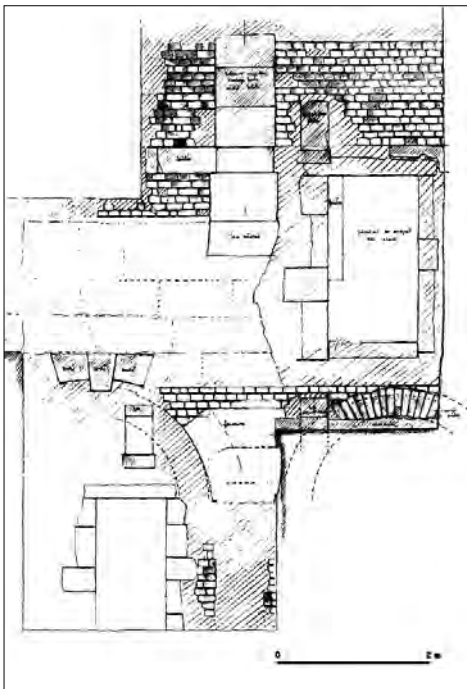


Fig. 21. Ancien collège Saint-Louis, parement oriental (relevé et dessin J.-M. Mignon).

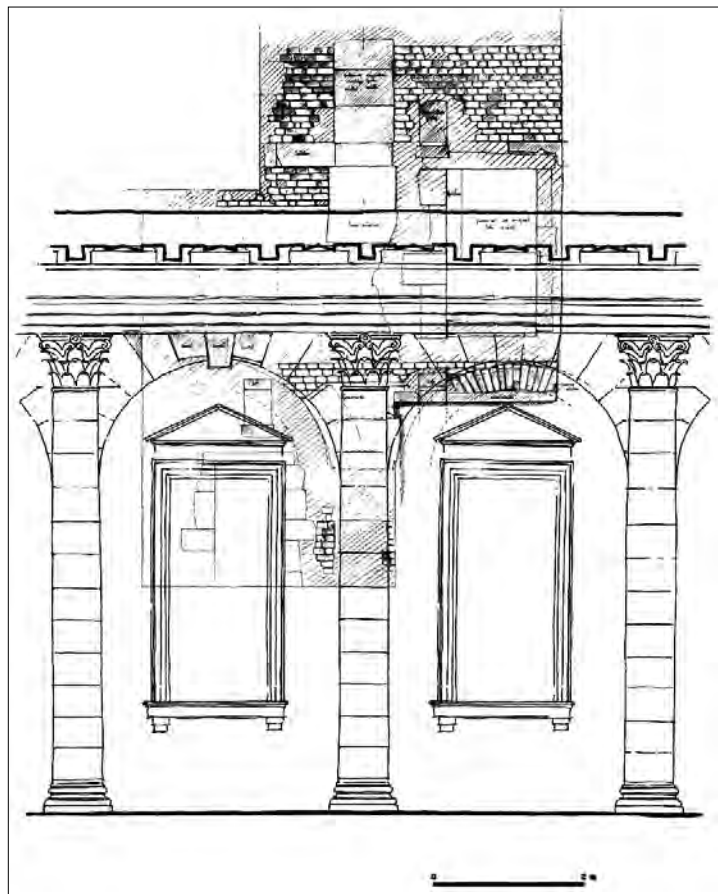


Fig. 22. Ancien collège Saint-Louis, parement oriental, restitution du décor architectural du niveau inférieur (relevé et dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

### Interprétation

Le mur de la rue Pontillac et ses prolongements vers le sud et vers le nord, correspondant à la clôture occidentale du *forum*, totalisent une longueur de 70 m environ et pourraient présenter ainsi une succession de 17 travées, de 3,90 m à 4,10 m de largeur chacune, depuis l'intérieur du Tribunal au sud jusqu'à l'angle nord-est de l'ancien Temple au nord. Ils pourraient se prolonger vers le nord sur 40 m de longueur supplémentaire si l'on se fie aux tracés cadastraux actuels, portant ainsi à 110 m la longueur de l'édifice. Néanmoins, ce dernier prolongement rectiligne suggéré par les seules limites du cadastre actuel pourrait correspondre à la trace laissée par la façade occidentale de la basilique que nous restituons au nord de l'aire du *forum*, nécessairement alignée elle-aussi sur la bordure orientale du *cardo maximus*.

La hauteur du mur, si l'on tient compte du dessin de J. de La Pise qui représente à son sommet une succession d'arcatures aveugles et de chapiteaux supportant un entablement, et si l'on ajoute à la portion d'élévation visible la partie enfouie repérée lors des sondages de 1992 et 1994, pouvait atteindre environ 17 m (près de 58 p.). Le mur de la rue Pontillac culmine actuellement à 54,30 m NGF environ ; sa fondation a été reconnue jusqu'à 38,50 m NGF, mais se prolonge vraisemblablement au-delà sur une profondeur importante en raison d'un sol de faible portance<sup>41</sup>.

L'épaisseur de la construction, à sa base, mesure près de 2,70 m ; l'épaisseur de la seule maçonnerie de blocage à parement en *opus vittatum* du niveau inférieur ne mesure que 1,80 m ; l'épaisseur de la maçonnerie de blocage à parement en *opus vittatum* du niveau supérieur ne mesure quant à elle que 1,20 m (fig. 23). Le dévers actuel du mur vers l'ouest s'explique par la disparition des ouvrages originellement encastrés dans le parement oriental du mur, qu'il s'agisse de l'ordre saillant ou bien de la galerie qui lui était accolée, dont la masse était supportée en partie par le mur.

Si la présence d'un ordre saillant encastré au niveau inférieur du parement oriental du mur, soit à l'intérieur du *forum*, est assurée, et s'il peut être proposé que cette paroi constituait le fond d'une galerie à portiques, simple ou double, rien ne permet pour l'heure de déterminer la largeur de cette galerie. Les sondages de 1994 n'ont en effet pas permis de repérer les substructions de la colonnade attendue du fait de destructions importantes attribuables aux périodes médiévale et moderne. Pour le niveau supérieur, les seules indications recueillies ne permettent pas de déterminer s'il pouvait constituer

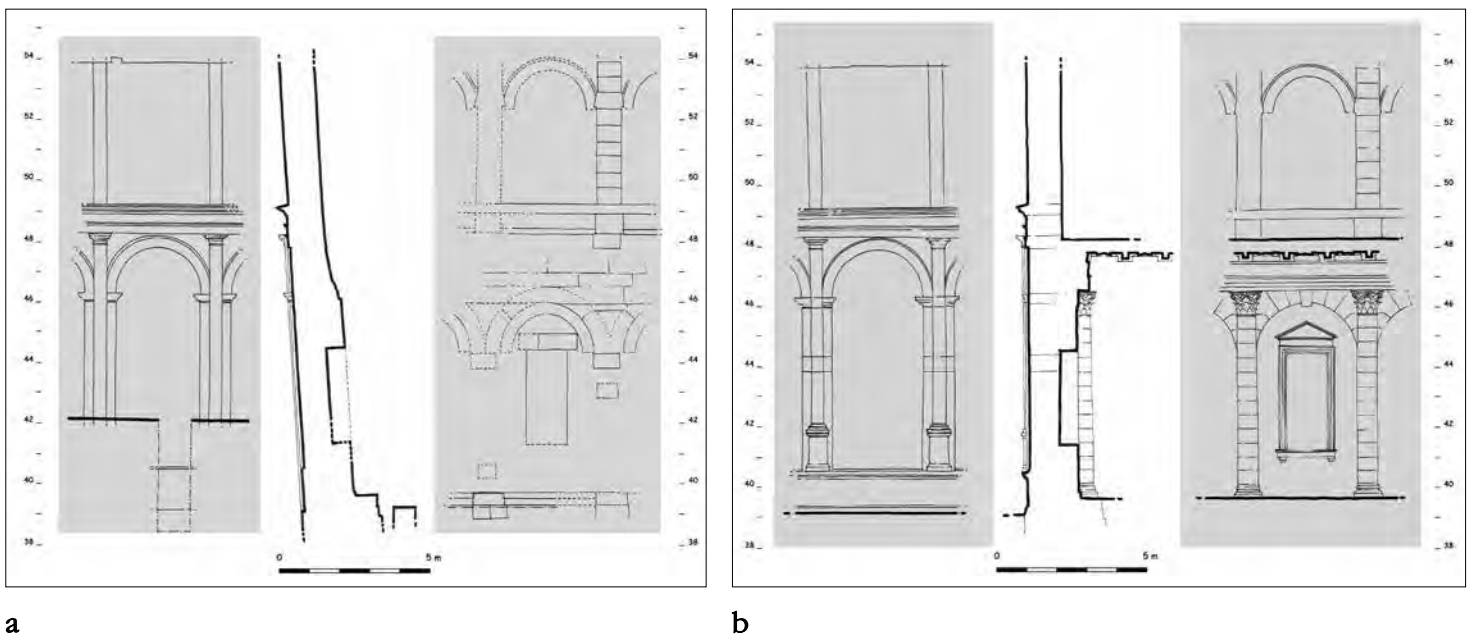


Fig. 23. Mur de la rue Pontillac, travée ouest, coupe, travée est : a. État actuel ; b. Restitution (relevé P. Varène, F. Chardon, J.-L. Paillet, J.-M. Mignon ; dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

41. Comme le montre le Rapport du bureau d'études géologiques B. Guégan : "Orange. Mur romain de la rue Pontillac. Sondages de reconnaissance", 1992 (document conservé au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse).



lui aussi le fond d'une galerie à portiques d'étage, simple ou double également, ou bien s'il demeurerait nu. La première hypothèse est néanmoins confortée par l'absence de toute trace d'ancrage qu'aurait inmanquablement laissé une toiture en appentis couvrant la galerie à portiques du niveau inférieur, comme on peut l'observer sur la façade septentrionale du théâtre par exemple.

### La clôture orientale du *forum* : ancienne Sous-Préfecture, immeubles "Vaillan" et "Patin", rue Gabriel-Boissy et immeuble "Coffin"

Des vestiges bâtis monumentaux, repérés du nord au sud dans l'ancienne Sous-Préfecture, rue G. Boissy (ancienne rue Neuve, puis rue de la sous-Préfecture), dans les immeubles "Vaillan" et "Patin" et dans l'immeuble "Coffin", pourraient correspondre à la clôture orientale du *forum* (fig. 24). Loin de ressembler à la clôture occidentale, dont le mur de la rue Pontillac constitue un vestige particulièrement éloquent en raison de son exceptionnelle conservation, ces vestiges offrent un aspect plus pointilliste et leur interprétation n'en est que plus difficile.

#### Ancienne Sous-Préfecture

En 1908, dans un ouvrage intitulé *Les monuments romains d'Orange*, L. Chatelain<sup>42</sup> évoqua les constructions antiques qu'il avait vues dans les caves de l'ancienne Sous-Préfecture et qu'il associait aux vestiges du cirque romain. Il les décrivit comme "un petit euripe et un fragment de mur assez important", et précisa : "le mur, de grand appareil, est long de six mètres et haut de trois, mais une bouche d'égout en fait disparaître presque la moitié". L. Chatelain accompagna son propos d'un dessin schématique figurant en effet une portion de mur en grand appareil partiellement détruite, dont il précisa qu'elle mesurait de 5 m à 6,50 m de long pour une hauteur de 2,75 m à 3 m (fig. 25, d)



Fig. 24. Clôture orientale, localisation des découvertes (extrait de la figure 1) : a. ancienne Sous-Préfecture ; b. rue Gabriel-Boissy ; c. anciens immeubles "Vaillan" et "Patin" ; d. ancien immeuble "Coffin" (cl. Aériale ; dessin : J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

Plus loin, il mentionna un second mur d'environ 2 m<sup>2</sup> baigné par le dit euripe et conclut en ces termes : "il me paraît naturel d'admettre que ces deux portions de mur bordaient le cirque du côté oriental... quant à l'euripe, on ne peut assurément pas le prendre pour une partie de la pièce d'eau qui d'ordinaire divisait le piste du cirque mais il semble bien être une dépendance de cet édifice".

En 1988, une campagne de relevés effectuée par Fr. Chardon permit de compléter les observations de L. Chatelain<sup>43</sup>. Dans une première cave de l'immeuble qui abritait autrefois la Sous-Préfecture d'Orange, située sous l'angle nord-ouest du bâtiment (fig. 25), était en effet visible du côté ouest un tronçon de mur construit en grand appareil de 4,90 m de longueur, de 2,90 m de hauteur et de 0,90 m à 1 m d'épaisseur, se prolongeant vers le nord, le sud, le haut et le bas. La portion de mur repérée, malgré une importante lacune déjà notée par L. Chatelain, présentait encore entre six et sept assises consécutives de grand appareil, entre les altitudes de 40,40 m N.G.F et 43,35 m NGF. Sur le côté oriental de la même cave, soit à une distance de 4,80 m du premier mur et parallèlement à ce dernier, on observait un second mur antique présentant quant à lui une alternance d'assises en grand et petit appareil, de 9,25 m de longueur et 2,80 m de hauteur, mais dont il n'a pas été possible de mesurer l'épaisseur. Une première assise de grand appareil, entre les altitudes de 40,33 m NGF et 40,73 m NGF, supporte une maçonnerie de blocage parementée de 16 assises d'*opus vittatum*, jusqu'à l'altitude de 42,35 m NGF, puis deux nouvelles assises de grand appareil jusqu'à l'altitude de 43,15 m NGF. Enfin,

42. Chatelain 1908, 115.

43. Dossier conservé au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse.

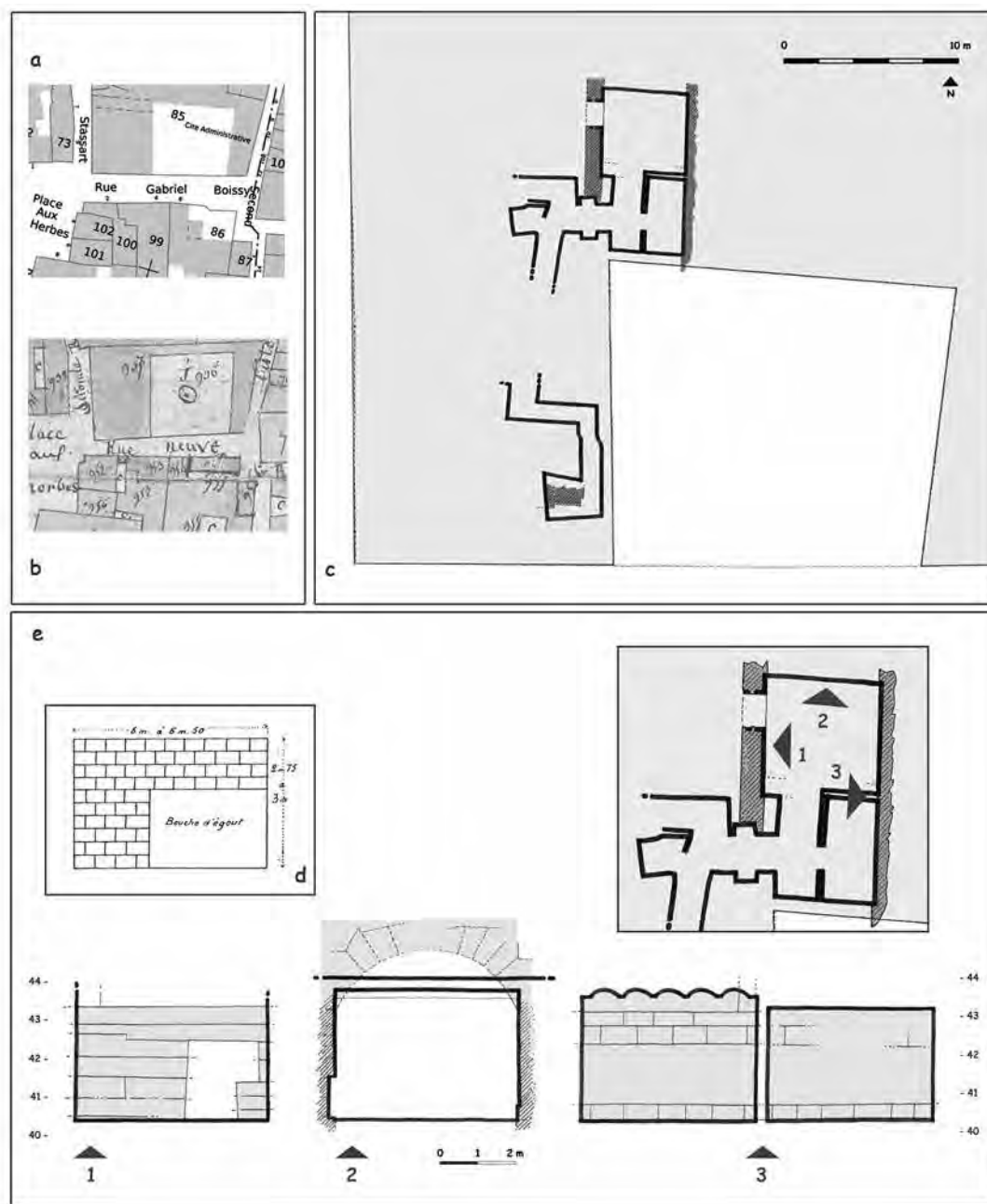


Fig. 25. Ancienne Sous-Préfecture : a. Situation sur le plan cadastral actuel (image © Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État ; infographie I. Doray) ; b. Situation sur la plan cadastral napoléonien (image Archives Départementales de Vaucluse ; infographie I. Doray) ; c. Plan partiel des caves et vestiges antiques ; d. Mur occidental (Chatelain 1908, 115) ; e. Mur occidental (1), coupe restituée (2) et mur oriental (3) (relevé Fr. Chardon, J.-M. Mignon ; dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

à peu près au centre de la cave, au sommet de chaque mur et se faisant face, Fr. Chardon a noté la présence des sommiers et des premiers claveaux d'un arc transversal construit en grand appareil.

Dans une seconde cave du même immeuble, située sous l'aile ouest du bâtiment (fig. 25, c), est conservé l'angle d'un massif en grand appareil, situé dans le prolongement et à une distance de 19 m environ vers le sud du premier tronçon de mur.

En 1994, lors de travaux au rez-de-chaussée du même bâtiment et strictement à l'aplomb de la première cave explorée, il a été possible de relever la partie supérieure de l'arc en grand appareil dont les premières assises avaient été repérés quelques années auparavant, ainsi qu'un second arc de même facture, parallèle au premier et distant de ce dernier de 4,10 m (fig. 26). L'arc le plus méridional a une épaisseur de 0,85 m ; l'épaisseur de l'arc septentrional n'a pas pu être mesurée. Des murs en moellons de petit appareil de récupération construits à l'aplomb des arcs paraissent attribuables à l'époque médiévale. Ils masquent l'extrados des arcs qui paraît néanmoins présenter une surface à peu près horizontale située à 45,50 m NGF environ. Les deux arcs, au profil surbaissé, s'élevaient à 4,50 m de hauteur au moins et supportaient un couvrement constitué d'un plancher ou bien d'une voûte en maçonnerie de blocage, dont ils jouaient le rôle de raidisseurs.

Ces puissantes structures bâties, formées de deux murs parallèles supportant sans doute une voûte surbaissée, se situent à une distance de près de 100 m au nord et dans le prolongement du passage qui sépare le théâtre de l'hémicycle (fig. 4). Leur aspect fruste suggère qu'elles aient pu appartenir au soubassement d'un édifice monumental, jouant le rôle de cave ou cryptoportique.

### *Immeubles “Vaillan” et “Patin”/Rue G. Boissy*

En 1815, A. de Gasparin évoqua la présence de “deux arceaux <sup>9</sup> (9 – chez Mrs. Vaillan et Patin place aux herbes), (...) dirigés dans le même prolongement de ce que l'on connaissait déjà du cirque”<sup>44</sup>. Si une recherche dans les matrices cadastrales nous a permis de situer assez précisément ces deux immeubles sur le côté oriental de la place aux Herbes, plusieurs visites effectuées dans ces mêmes immeubles n'ont pour l'heure donné lieu à aucun repérage significatif de vestiges bâtis en place hormis un pilier ou tête de mur en grand appareil, visible dans l'angle nord-est de la cour de l'ancien immeuble “Patin”<sup>45</sup>.

En revanche, la visite au printemps 2011 d'un autre immeuble également situé en bordure orientale de la place aux Herbes a donné lieu au repérage, dans la cave, d'une portion de fût de colonne en granite reposant sur le sol de la cave et d'une base de pilastre en molasse brun orangé, remployée dans le mur ouest de la même cave<sup>46</sup>.

Un dessin anonyme datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. représente en plan et en coupe/élévation, un ensemble de structures monumentales antiques replacées sur la trame du cadastre napoléonien<sup>47</sup>. La zone représentée se situe au sud de l'ancienne Sous-Préfecture et correspond à la rue de la Sous-Préfecture (ancienne rue Neuve, actuelle rue Gabriel-Boissy) et aux parcelles situées immédiatement au sud de celle-ci : maison Firmin Goudareau, maison Teyssère et maison Patin. Le document, qui mêle observations et restitutions, pourrait avoir pour origine les observations réalisées lors du creusement d'une tranchée “pour établir les tuyaux de poterie des fontaines publiques” comme le précisent les annotations du plan, dans les années 1859/1860 si l'on se fie aux sources archivistiques (fig. 27 et 28).

Il est difficile de démêler les structures observées des structures restituées, mais il nous a néanmoins semblé opportun d'effectuer un tri à partir des commentaires qui accompagnent le dessin. Ainsi, outre une colonne et un massif rectangulaire doté sur sa face occidentale d'une colonne engagée, représentés du côté gauche du dessin et qui nous ont semblé être des restitutions<sup>48</sup>, la tranchée de direction ouest/est semble avoir interrompu un massif construit en blocs de grand appareil (“grosses tailles grises paraissant atteindre une grande profondeur”) dont la largeur pourrait atteindre 2,80 m ou 3 m. À l'est de ce premier massif, on observe d'autres blocs de grand appareil (“grosses tailles grises paraissant avoir été renversées”) dont la largeur cumulée atteint 2 m à 2,10 m, semble-t-il accolés à une structure maçonnée (“massif en moellons solides”)

44. Gasparin 1815, 99.

45. Voir infra : Immeuble “Coffin”.

46. Voir n. 13.

47. Bibliothèque Municipale d'Avignon, Ms 5324, f° 206.

48. Prolongeant sans doute les vestiges que l'on peut observer dans les immeubles anciens de part et d'autre de la rue Notre-Dame.

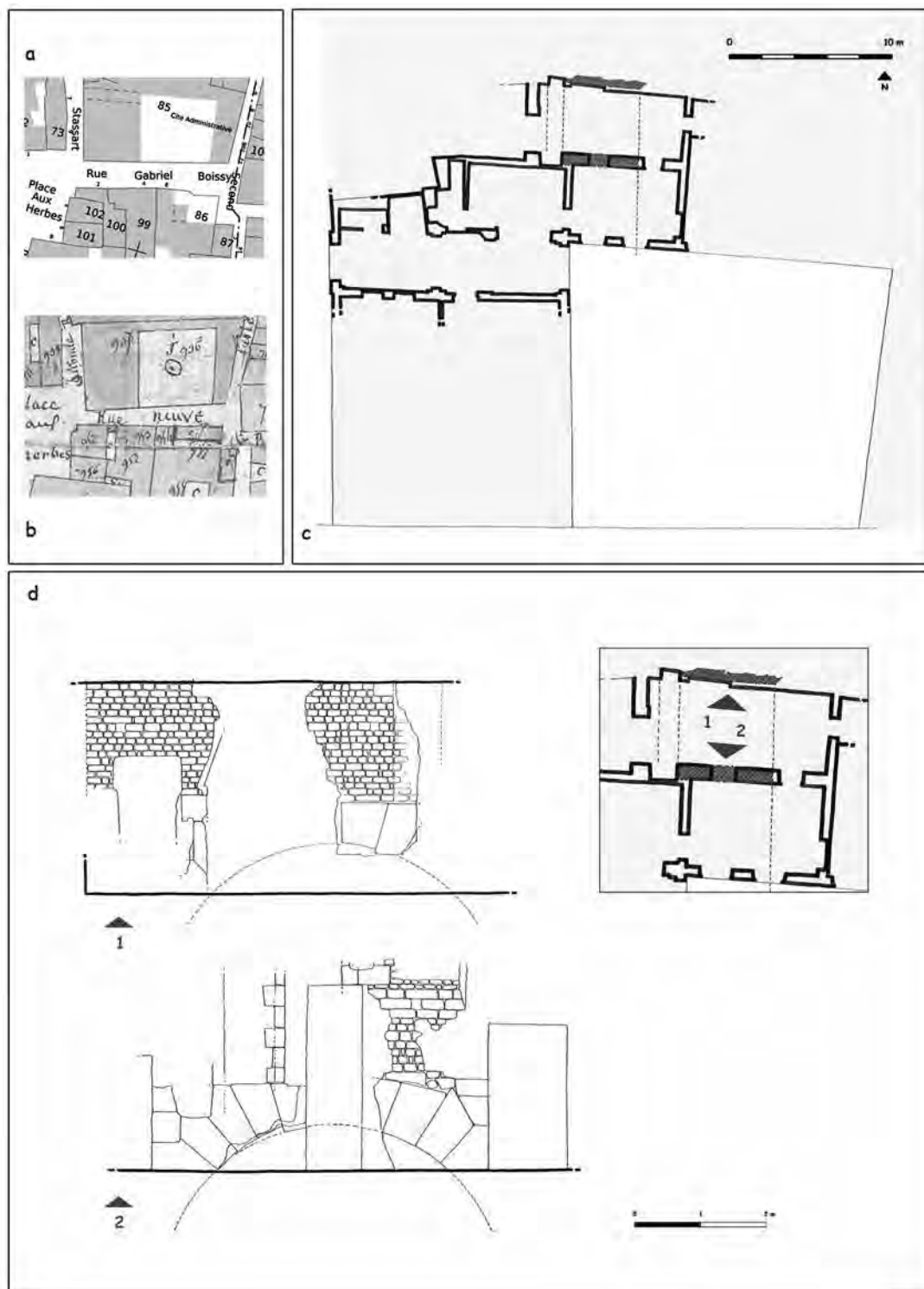


Fig. 26. Ancienne Sous-Préfecture : a. Situation sur le plan cadastral actuel (image © Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État ; infographie I. Doray) ; b. Situation sur la plan cadastral napoléonien (image Archives Départementales de Vaucluse ; infographie I. Doray) ; c. Plan partiel du rez-de-chaussée et vestiges antiques ; d. Arcs nord (1) et sud (2) (relevé Fr. Chardon, J.-M. Mignon ; dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

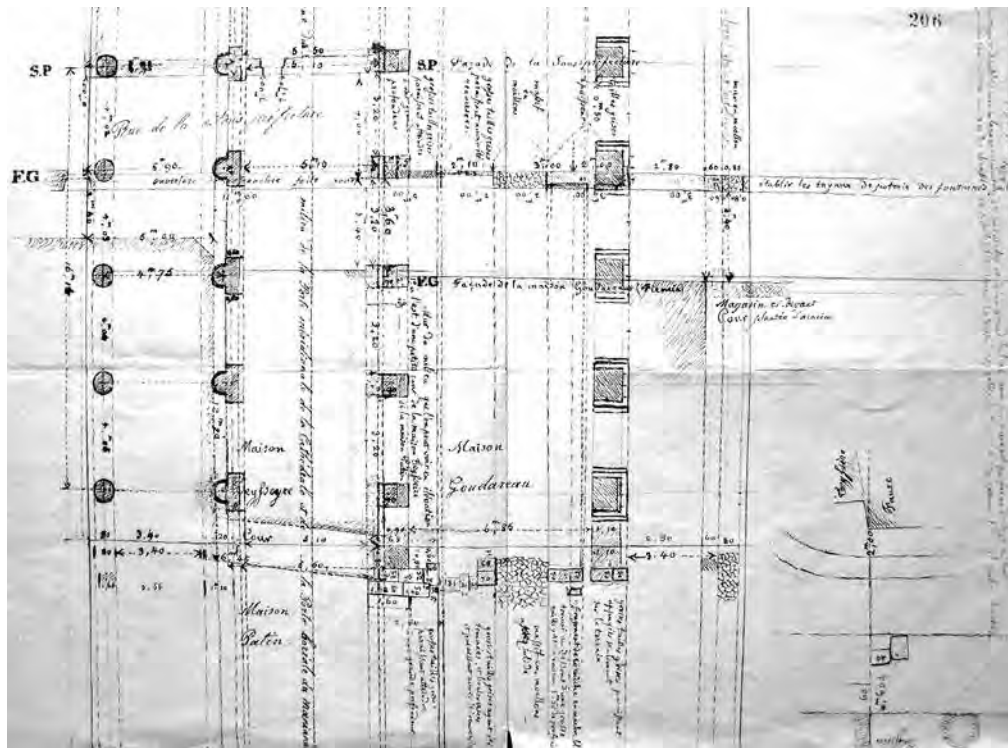


Fig. 27. Clôture orientale : Rue G. Boissy (Bibliothèque Municipale d'Avignon, Ms. 5324, f° 206).

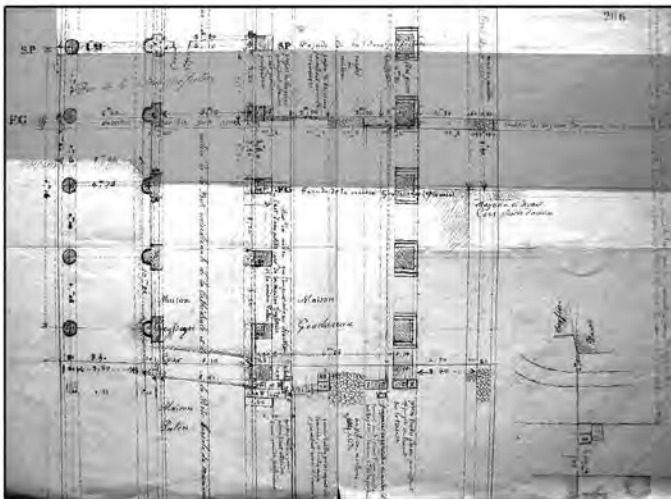
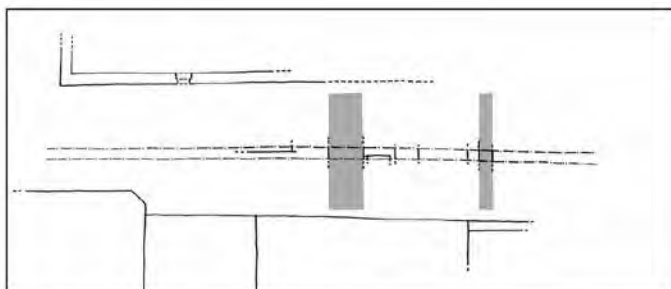
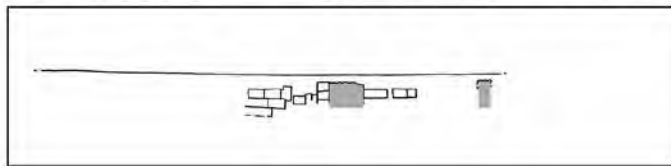


Fig. 28. Clôture orientale : Rue G. Boissy, interprétation (dessin J.-M. Mignon).



dont la largeur mesure 2 m. Enfin, après un nouvel assemblage de grosses dalles, la tranchée a semble-t-il coupé un nouveau mur en moellons d'une largeur de 0,80 m dont il est précisé qu'il supportait des colonnes.

Ces constructions monumentales se situent au sud des structures repérées par L. Chatelain et Fr. Chardon dans les caves de l'ancienne Sous-Préfecture sans que l'on puisse réellement confirmer qu'elles constituent les prolongements méridionaux des deux principaux murs mis en évidence.

En 1908, L. Chatelain remettait en question le signalement d'A. de Gasparin, au motif qu'un des arcs visibles "chez Mrs. Vaillan et Patin..." pouvait être d'époque Renaissance<sup>49</sup>.

### *Immeuble "Coffin"*

En 1856, A. Caristie qui avait déjà évoqué le côté occidental du cirque<sup>50</sup>, évoqua cette fois le côté oriental en ces termes : "mais les traces sont plus nombreuses sur le côté gauche ; là on retrouve partie des murs extérieur et intérieur ainsi que l'indique la figure 2"<sup>51</sup>. On trouve en effet sur la figure 2 de la planche LI consacrée au cirque d'Orange, une représentation de ces vestiges, constitués d'un premier mur de direction est/ouest, d'un second mur de même direction prolongé par une colonnade, et de deux murs de refend dessinant une petite pièce rectangulaire (fig. 29).

En 1917, J. Formigé représenta à son tour ces vestiges qu'il identifia à un escalier permettant d'atteindre les terrasses des portiques, précisant à ce sujet : "on peut se faire une idée de ces vastes portiques munis d'escaliers en les comparant à certaines mosquées avec leurs minbars ou chaires à prêcher, notamment celles du Caire ou de Kerouan"<sup>52</sup>.

En 1988, D. Carru a sans doute repéré une partie de ces vestiges dans la cave de l'immeuble "Coffin", alors annexe du Musée municipal<sup>53</sup>, sous la forme d'une portion de mur en grand appareil de direction est/ouest limitée à chacune de ses extrémités par des piliers.

En 1990, Fr. Chardon a réalisé un relevé de ces vestiges ainsi que de leur prolongement au rez-de-chaussée du bâtiment et dans la cour de l'immeuble voisin<sup>54</sup>. Ont ainsi été mis en évidence un pilier, ou une tête de mur, construit en grand appareil mais très érodé, dans l'angle nord-est de la cour de l'immeuble situé à l'ouest (ancien immeuble "Patin"), et une petite voûte se développant parallèlement aux structures en grand appareil et couvrant une pièce de 2,50 m de largeur et 6 m de longueur située à l'étage de l'immeuble (fig. 30 et 31).

En 1995 et 1998, de nouvelles observations ont permis de mieux documenter ces vestiges dont l'interprétation demeure néanmoins difficile.

Les vestiges repérés dans la cave se composent en effet de deux piliers en grand appareil enserrant une portion de mur en grand appareil également.

Le pilier oriental est construit en calcaire blanc à grain fin et présente une succession de cinq assises de blocs assemblés à joint vif dont les hauteurs mesurent régulièrement 0,35 m. Le pilier, mutilé sur sa face sud, dont les faces ouest et nord sont

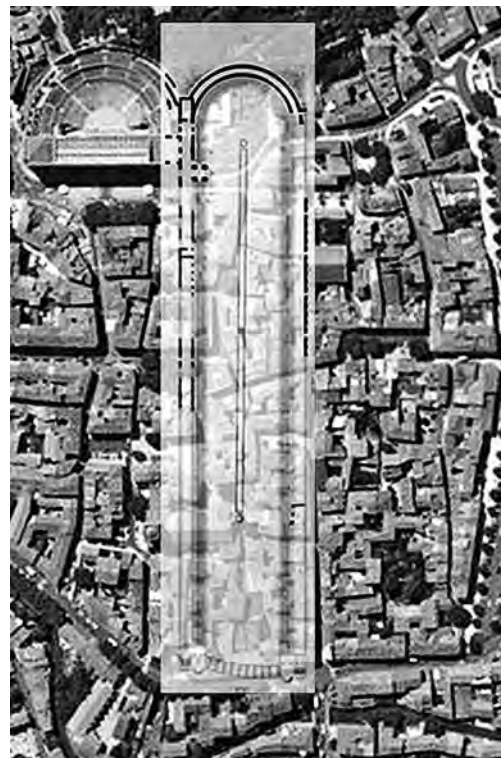


Fig. 29. Clôture orientale : ancien immeuble "Coffin" (extrait de la figure 6 ; Caristie 1856, LI).

49. Voir n. 42.

50. Voir supra, La clôture occidentale du forum.

51. Voir n. 35.

52. Formigé 1917, 20.

53. Fiche de pré-inventaire des sites archéologiques, D. Carru (Service d'Archéologie du Département de Vaucluse).

54. Relevé des vestiges de l'immeuble "Coffin", Fr. Chardon (Service d'Archéologie du Département de Vaucluse).

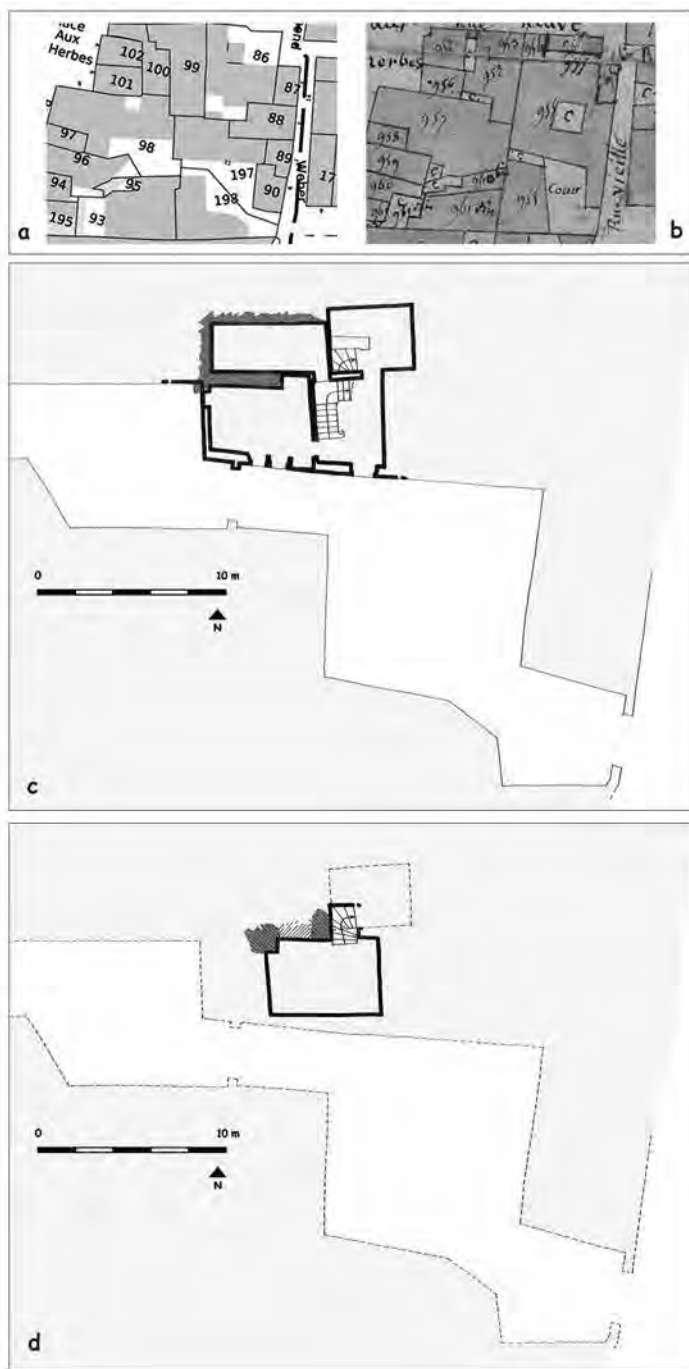


Fig. 30. Clôture orientale : ancien immeuble "Coffin" : a. situation sur la plan cadastral actuel (image © Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État ; infographie I. Doray) ; b. situation sur la plan cadastral napoléonien (image Archives Départementales de Vaucluse ; c. plan partiel du rez-de-chaussée et vestiges antiques ; d. plan partiel des caves et vestiges antiques (relevé Fr. Chardon, J.-M. Mignon ; dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

masquées et dont seule la face orientale est en partie visible, présentait originellement une section rectangulaire de 1,25 m de longueur (nord/sud) pour 0,90 m à 1 m de largeur (est/ouest) et s'ornait d'un pilastre sur sa face orientale. Large de 0,55 m, ce dernier forme une saillie de 0,10 m par rapport à la face du pilier. La face ouest du pilier ne semble pas avoir été ornée d'un pilastre.

Le pilier occidental est construit en molasse de couleur brun orangé et présente une succession de cinq blocs de grand appareil dont les hauteurs évoluent entre 0,45 m et 0,50 m. Seul l'angle sud/est du pilier est visible, permettant d'observer une partie de sa face orientale, mesurant au moins 0,80 m de largeur, et une partie de sa face sud mesurant au moins 0,70 m de largeur. Les observations effectuées à l'étage et dans la cour de l'immeuble voisin permettent d'imaginer que ce pilier correspond en fait à l'extrémité d'un mur de 4,50 m de longueur environ, supportant la retombée sud d'une voûte en berceau plein cintre d'une portée de 2,50 m se développant sur une longueur de près de 6 m.

La portion de mur construite en grand appareil observée entre les deux piliers est en fait l'obturation tardive d'un passage dont la largeur s'établit autour de 1,70 m.

Les vestiges apparaissent à partir de la cote de 40,10 m NGF environ correspondant au sol de la cave de l'immeuble. Visibles jusqu'à 42,10 m NGF environ à l'intérieur de la cave, ils atteignent 46,60 m NGF dans la cour voisine pour le pilier extérieur et 47,27 m NGF à l'étage pour l'intrados de la voûte.

Si ces vestiges évoquent par leur disposition en plan et par leur situation les vestiges mentionnés par A. Caristie puis par J. Formigé, rien ne permet à l'heure actuelle d'en proposer une interprétation pleinement satisfaisante. Tout au plus pouvons-nous signaler la présence de constructions monumentales et évoquer une possible ouverture de ces structures vers l'est. La face principale du pilier en calcaire blanc, ornée d'un pilastre, semble en effet indiquer que ces structures étaient accessibles depuis l'est. Le pilier, situé dans le prolongement de la façade occidentale du théâtre antique, à une distance de 55 m environ de ce dernier, pourrait ainsi appartenir au quadriportique du théâtre dont on sait peu de choses.

### Interprétation

Les vestiges repérés sur le côté oriental du *forum*, et que nous avons choisi de présenter ici dans l'hypothèse de leur appartenance à la clôture orientale de l'édifice, se caractérisent certes par leur monumentalité, mais ne présentent à ce stade des découvertes que très peu de points communs avec les vestiges de la clôture occidentale, constituée du mur de la rue Pontillac et de ses prolongements.

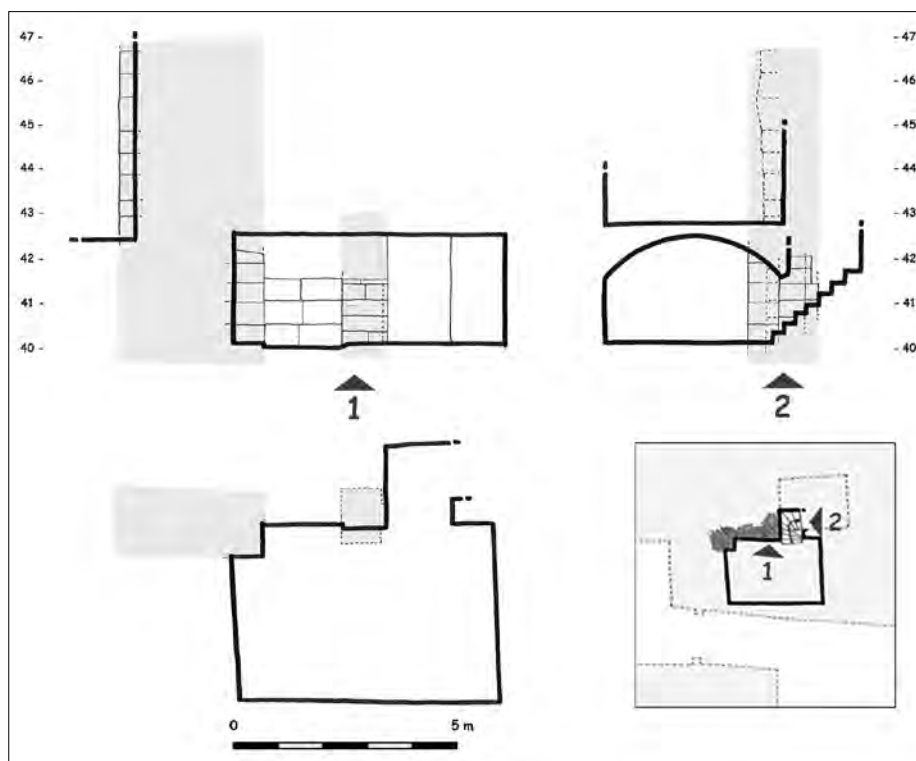


Fig. 31. Clôture orientale : immeuble "Coffin", vestiges en plan et en élévation (cl. J.-M. Mignon ; relevé Fr. Chardon, J.-M. Mignon ; dessin J.-M. Mignon ; infographie I. Doray).

Les vestiges mis en évidence dans l'ancienne Sous-Préfecture, assimilables au soubassement ou cryptoportique d'un puissant édifice, se situent à une distance très importante du sanctuaire, soit environ 95 m au nord du tétrapyle, et au-delà de l'extrémité connue des vestiges du mur de la rue Pontillac (angle nord-est de l'ancien Temple), permettant d'envisager qu'ils n'appartiennent pas réellement à la clôture orientale du *forum*, mais plutôt à la basilique que l'on restitue au nord de l'esplanade dallée.

Les vestiges découverts anciennement dans la rue Gabriel-Boissy sont très difficiles à appréhender en raison de la nature même de la source archivistique qui les signale : document très renseigné mais mêlant observations et restitutions qu'il est par ailleurs impossible de recaler avec suffisamment de précision dans la trame cadastrale actuelle. On pourra néanmoins retenir que la tranchée creusée à l'époque avait alors coupé une puissante structure maçonnée dont l'épaisseur n'est pas sans rappeler celle du mur de la rue Pontillac.

Pour finir, les vestiges repérés dans l'ancien immeuble "Coffin", bien qu'assez mal connus puisqu'aucune étude complète de l'immeuble n'a encore pu être conduite, paraissent quant à eux conserver une élévation tout à fait exceptionnelle et se présentent sous la forme d'une petite pièce rectangulaire voûtée s'élevant à près de 5 m au-dessus du sol actuel, constituant une sorte de chapelle ou alvéole peut-être accessible à partir du quadriportique du théâtre.

La difficulté de lecture et d'interprétation de ces vestiges tient certes à l'hétérogénéité de la documentation et au caractère lacunaire des observations, mais traduit peut-être également la complexité architecturale et urbaine d'un secteur où voisinaient des édifices monumentaux entretenant entre eux des relations qu'il nous est difficile d'apprécier et ayant connu eux-mêmes dès l'Antiquité de profondes modifications, voire reconstructions, génératrices d'imbrications des programmes architecturaux.



## La clôture septentrionale

L'espace dévolu au *forum*, basilique comprise, est limité au nord par le *decumanus maximus* dont une découverte récente dans une cave de la rue Saint-Martin<sup>55</sup> et une observation ancienne en bordure nord de la même rue<sup>56</sup> permettent de déterminer le tracé avec une quasi certitude (fig. 4). Si nous avons évoqué plus haut la possibilité qu'une basilique ait été érigée au nord du *forum*, au contact du *decumanus maximus*, aucune découverte ancienne ou récente, hormis les architectures monumentales mises en évidence dans l'ancienne Sous-Préfecture<sup>57</sup>, ne permet d'étayer davantage cette hypothèse.

Le secteur est occupé par un bâti très dense qui pourrait néanmoins faire l'objet d'une campagne de prospections systématiques pour l'heure à peine amorcée.

## La clôture méridionale : tétrapyle, sanctuaire, mur fontaine

Dans un récent article intitulé *Nouveaux regards sur la zone du grand temple d'Orange*<sup>58</sup>, M. Janon, X. Lafon et J.-L. Paillet, proposent une première synthèse sur les constructions et aménagements qui marquent la limite sud de l'aire dallée du *forum*. Reprenant à leur tour les mentions et restitutions anciennes des historiens orangeois – un aqueduc pour J. de La Pise, un cirque pour A. de Gasparin et A. Caristie, un *gymnasium* pour J. Formigé, et finalement un *forum* pour R. Amy et P. Varène – et complétant les observations et relevés anciens par de nouveaux relevés et par la réalisation de sondages ponctuels, ils ont pu déterminer que le site de l'hémicycle, bien qu'ayant connu au moins trois états d'aménagement majeurs, avait conservé tout au long de l'Antiquité la même emprise et semble-t-il toujours constitué la limite méridionale de l'aire du *forum* (fig. 32). Sans entrer ici dans le détail de ces aménagements et constructions, nous pouvons reprendre les hypothèses formulées qui envisagent ainsi trois occupations successives :

– dans un premier état, probablement augustéen, un grand bâtiment allongé d'orientation est/ouest, sans doute surélevé par rapport à l'aire du *forum*, mais dont on ne connaît ni la destination ni l'apparence architecturale, délimitait au sud le *forum*. Un puissant mur percé d'une porte latérale au moins marquait cette limite tandis qu'un autel était implanté au centre de l'espace situé au-devant du mur (fig. 33) ;

– dans un deuxième état, daté très approximativement du courant du 1<sup>er</sup> s. p.C., ce premier bâtiment allongé a été remplacé par une construction monumentale, allongée et d'orientation est/ouest également, associant trois grandes absides ouvertes vers le sud et présentant du côté du *forum* une façade opaque, sans doute ornée d'une colonnade saillante intégrant l'autel préexistant. La forme semi-circulaire de l'excavation dans le flanc de la colline, associée à la puissante construction linéaire venant refermer l'espace du côté nord, avait suggéré à R. Amy l'hypothèse selon laquelle aurait existé à cet emplacement un premier, ou un plus petit, théâtre ; hypothèse que M. Janon, X. Lafon et J.-L. Paillet ne rejettent pas définitivement tout en affirmant qu'ils ne disposent à ce jour d'aucun élément tangible à l'appui de cette proposition (fig. 34) ;

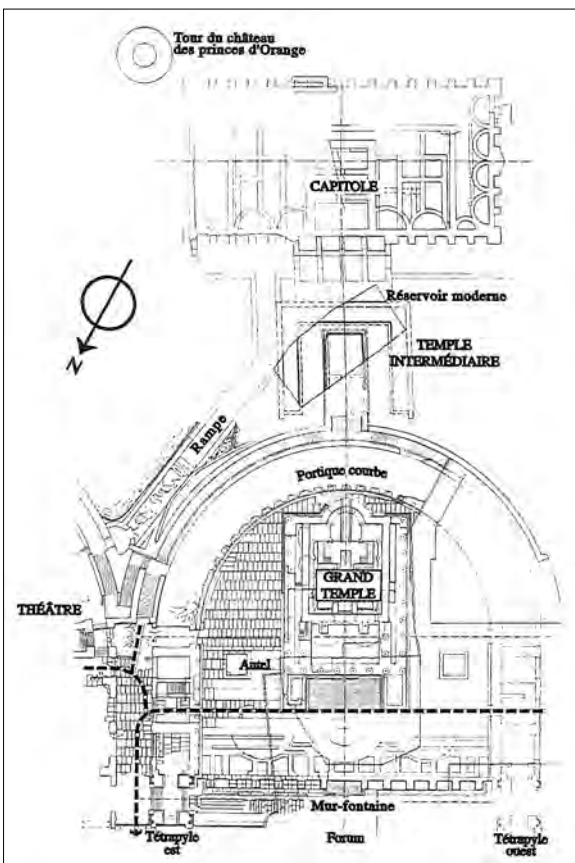


Fig. 32. L'extrémité sud du *forum* (Formigé *et al.*).

55. Roumégous 2009, 203, n° 83\*.

56. Roumégous 2009, 203, n° 80\*.

57. Voir supra : La clôture orientale du *forum*.

58. Janon *et al.* 2009.

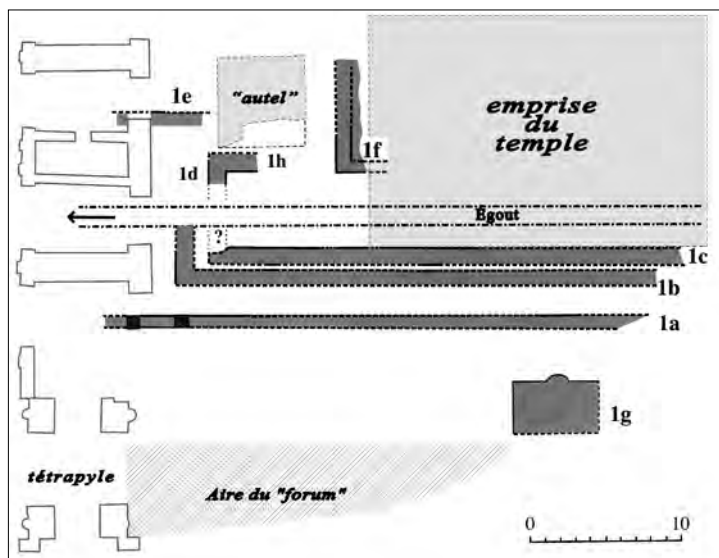


Fig. 33. Clôture méridionale : Sanctuaire, état 1  
(dessin M. Janon ; Janon *et al.* 2009, 124, fig.11).

Fig. 34. Clôture méridionale : Sanctuaire, état 2  
(dessin M. Janon ; Janon *et al.* 2009, 127, fig. 13).

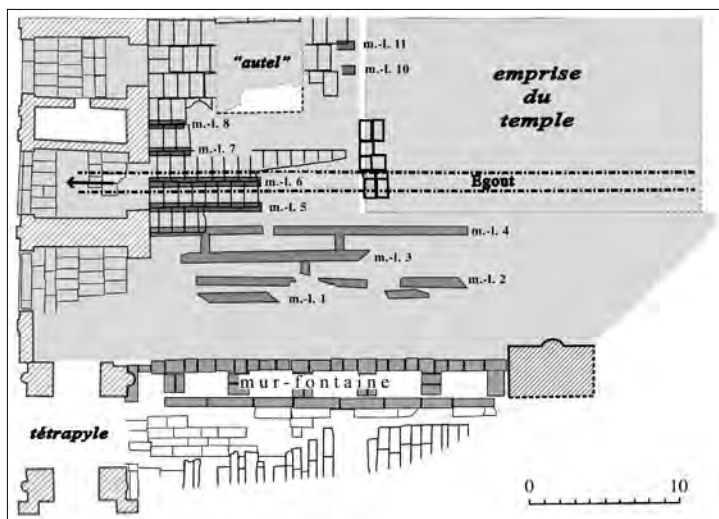
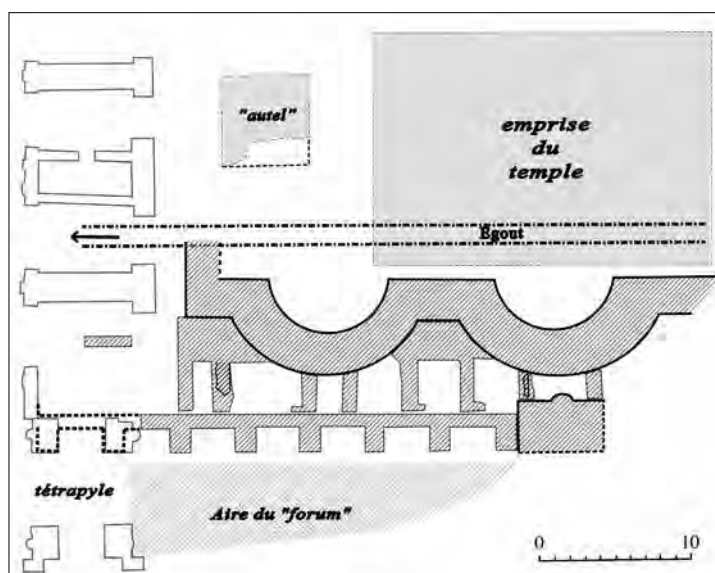


Fig. 35. Clôture méridionale : Sanctuaire, état 3  
(dessin M. Janon ; Janon *et al.* 2009, 123, fig. 10).

– dans un troisième et dernier état, que l'on pourrait situer à la fin du I<sup>er</sup> s. voire au début du II<sup>e</sup> s., le secteur est profondément remanié par la construction d'un grand temple implanté au centre de l'hémicycle préexistant, tandis que la façade à colonnade de l'état antérieur est modifiée à son extrémité orientale, et sans doute à l'ouest également par symétrie, par la construction d'une porte monumentale d'accès au *forum*, le tétrapyle, et par l'aménagement de fontaines entre les colonnes de la façade, le mur fontaine (fig. 35).

### *Le mur fontaine*

Dans les années 1950-60, les travaux de R. Amy et de P. Varène avaient permis l'identification, au pied de la terrasse du grand temple, d'une série de petits espaces rectangulaires alignés parallèlement à la façade principale du temple et limités au nord par un vaste dallage interprété comme la bordure sud du *forum*. La reprise des recherches sur l'emprise du temple et dans son environnement immédiat, au cours des années 1993-2005, a confirmé la première lecture des vestiges et permis de préciser de nombreux points obscurs.

La série d'espaces rectangulaires correspond en réalité à deux séries de six fontaines adossées à la terrasse surélevée du temple et séparées en leur milieu, dans un premier temps, par une volée d'escalier qui permettait de franchir la différence de niveau séparant l'aire du *forum* (39,05 m NGF) de l'esplanade du temple (41,80 m NGF), soit environ 2,60 m. Dans un second temps, cette volée d'escalier a été ensevelie sous la masse maçonnée rectangulaire d'une tribune axiale, dominant l'aire du *forum* mais de plain-pied avec la terrasse du temple, dont la construction a sans doute imposé le déplacement de l'accès à la terrasse du temple vers les portiques latéraux. Par ailleurs, cet état paraît concomitant avec la mise en place d'un deuxième dallage sur l'aire du *forum* venant se superposer au dallage préexistant.

Du point de vue constructif, on a remarqué que tous les blocs de support et de fondation des murs de ces fontaines et de l'escalier transformé en tribune étaient en molasse grossière de couleur brun orangé recouverte ou revêtue dans les parties visibles par des blocs de calcaire blanc à grain fin<sup>59</sup>. Cette technique déjà remarquée par nos prédécesseurs a également été employée dans le grand temple et semble correspondre à une judicieuse économie de la construction. Cette molasse brun orangé, ou calcarénite, est un matériau local et son acheminement jusqu'au chantier de sa mise en œuvre depuis les carrières proches de Chateauneuf-du-Pape au sud ou de Sérignan-du-Comtat au nord devait coûter beaucoup moins cher que l'emploi exclusif du calcaire blanc et fin, plus difficile à extraire et dont les carrières étaient plus éloignées.

L'adduction d'eau des fontaines n'a pas été conservée. Il reste cependant vraisemblable qu'elles étaient alimentées par un aqueduc au débit nécessairement important, posant à nouveau la question de la présence d'un aqueduc dans ce quartier. Le seul aqueduc actuellement connu répondant à ce critère est celui, déjà mentionné précédemment, dont l'origine se trouve à peu de distance à l'est d'Orange au quartier de Caritat<sup>60</sup>. Après sa captation, le *specus* de l'aqueduc circulait dans une canalisation enterrée d'axe pratiquement est-ouest puis, devenant progressivement aérien, il était porté par un long et puissant mur percé de très rares arcades dont les vestiges sont toujours visibles en bordure sud de l'avenue Guillaume-le-Taciturne<sup>61</sup> (à 925,38 m très exactement à l'est de l'angle sud-est de l'arc, l'altitude du radier de la canalisation, ponctuellement conservé sur les vestiges de l'avenue Guillaume-le-Taciturne, est de 47,23 m NGF). Parvenu à proximité de l'arc, l'aqueduc pouvait obliquer vers le sud et longer la *via Agrippa* pour atteindre la ville et le piémont de la colline distant de l'arc de 733,14 m. Aucun vestige de cette portion de l'aqueduc n'a été découvert à ce jour mais cette absence pourrait être mise sur le compte de l'enfouissement important des vestiges combiné au pillage des architectures. La présence de très vastes bassins entre l'arc et la ville, puis de thermes monumentaux dans le quartier nord de l'agglomération, constituent au moins deux raisons d'estimer que l'aqueduc, passé l'arc, se poursuivait effectivement vers la ville. Parvenu en ville et après un *castellum aquae* qui nécessairement jouait le rôle de répartiteur, l'eau ne devait plus circuler par simple gravité dans une canalisation ouverte mais dans un tuyau de plomb de fort diamètre.

La présence de "canaux de plomb", signalée par J. de La Pise<sup>62</sup> au niveau du mur de la rue Pontillac, ne permet de préciser ni la morphologie, ni le niveau exact où circulait la conduite. Elle ne pouvait pas être située au sommet du mur

59. Ce calcaire blanc à grain fin pourrait provenir du versant nord du Luberon (carrières de Ménerbes ou des Estailades), mais également du massif du Barry, au nord de Bollène.

60. Voir n. 30.

61. Voir n. 11.

62. Voir supra : la clôture occidentale du *forum*.

qui, bien qu'aujourd'hui détruit ne peut être restitué qu'à une cote très supérieure au niveau de celle relevée sur le radier du *specus* le long de l'avenue Guillaume-le-Taciturne. Par ailleurs, si en 2001, H. Talon avait estimé que la canalisation avait pu circuler sur la corniche du premier niveau du parement oriental du mur de la rue Pontillac, un relevé complémentaire a révélé que cette corniche se trouvait elle aussi à une altitude trop élevée pour permettre un écoulement gravitaire de l'eau de l'aqueduc.

En conclusion, s'il reste envisageable que l'aqueduc connu au nord d'Orange ait alimenté les fontaines du *forum*, en raison d'un dénivelé global de plus de 6,50 m entre le seul niveau connu du *specus* (47,23 m NGF) et l'altitude proposée pour le jaillissement de l'eau (40,50 m NGF), aucune trace n'indique que la canalisation ait emprunté le mur de la rue Pontillac, nous laissant dans l'incapacité de proposer une nouvelle hypothèse quant au trajet suivi par la canalisation pour atteindre l'extrémité sud du *forum*. Enfin, l'adduction des fontaines par l'hypothétique aqueduc collectant les eaux de la résurgence du flanc ouest de la colline, satisfaisante elle-même du fait du dénivelé, nous paraît en revanche peu vraisemblable en raison d'un débit que nous imaginons faible et de fait peu adapté au jaillissement d'eau que suggèrent ces fontaines.

L'évacuation des fontaines, en revanche, a été retrouvée. Chaque fontaine dont le sol de calcaire blanc a été conservé présente une cavité verticale centrale qui est en relation avec une petite canalisation maçonnée sous-jacente et d'axe grossièrement sud/nord qui se raccorde probablement à un collecteur urbain situé sous les dalles du *forum* et qui n'a pas pu être localisé précisément.

### Interprétation

Le cumul des résultats des recherches anciennes et récentes dans ce secteur a permis de mieux comprendre la composition de la bordure sud du *forum* et son évolution. Ainsi, dans le dernier état du sanctuaire, et alors que cette partie du *forum* devait être dominée par l'imposante masse minérale du temple – lui-même inséré dans la vaste abside dont le portique semi-circulaire se prolongeait latéralement par deux autres portiques rectilignes aboutissant sur les deux tétrapyles – il apparaît que l'alignement des douze fontaines devait être du meilleur effet. La présence de ces fontaines à cet endroit là n'est évidemment pas un hasard et rappelle le lien qui existait entre le culte impérial et l'exposition de la maîtrise de l'élément liquide. L'eau témoignait de la puissance de l'Empereur qui pouvait la faire jaillir en des lieux qui accroissaient et légitimaient son pouvoir. Le cas d'Orange n'est pas isolé et l'on rencontre des exemples de mise en scène emphatique de monuments des eaux sur le *forum* de plusieurs villes antiques. En témoignent les exemples du *forum* de Baelo en Andalousie, de la fontaine triomphale à proximité immédiate du *forum* de Glanum, etc. Tous confortent la justesse de l'hypothèse déjà ancienne présentée par P. Gros sur l'étroite relation entre le culte impérial et l'eau.

### L'esplanade dallée : site de l'hémicycle, Musée, rue Madeleine-Roch, place aux Herbes

Les vestiges de l'aire dallée du *forum* sont toujours visibles au pied de l'hémicycle, dans la cave du Musée municipal et dans la cave de la maison qui fait l'angle des rues Pontillac et Madeleine-Roch. Une petite portion de ce même dallage a par ailleurs été perçue lors de travaux effectués à l'angle de ces deux rues. Enfin, dans la cave d'un immeuble sis place aux herbes, a été repéré un petit édicule attribuable au *forum* (fig. 36).

### L'hémicycle

Au nord de l'hémicycle, le dessin et l'étude du dallage ont permis d'identifier un état primitif, caractérisé par la mise en œuvre de grandes dalles allongées disposées dans le sens est/ouest, et un second état, caractérisé par de nouvelles dalles de pierre disposées dans le sens nord/sud et recouvrant le dallage primitif (fig. 37). Ce deuxième dallage, directement installé à 0,25 m au-dessus du dallage préexistant sur une couche de mortier maigre, se situe à 39,30 m NGF.



Fig. 36. Clôture sud : localisation des découvertes : a. Mur fontaine (cl. Service d'Archéologie du Département de Vaucluse ; infographie I. Doray).

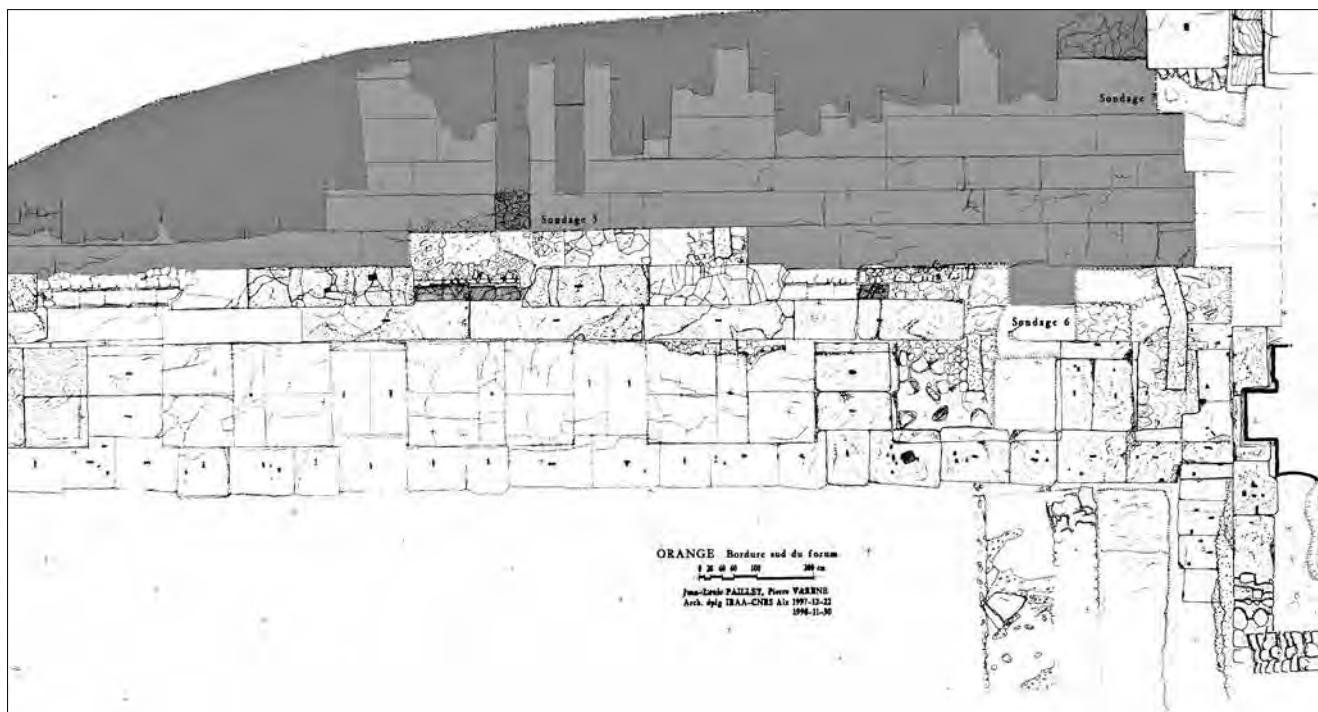


Fig. 37. Esplanade dallée : Relevé du dallage au pied de l'hémicycle (dessin J.-L. Paillet, P. Varène).

Toutes les dalles des deux états de la bordure sud du *forum* d'Orange sont de forme rectangulaire et de proportion 1 sur 2 à 1 sur 3, pour une épaisseur moyenne de 0,25 m environ. Elles sont taillées dans un calcaire semblable blanc, fin et de bonne résistance. Pour les deux dallages du *forum*, dans la zone mise au jour, nous avons remarqué que les cotes altimétriques sont plus élevées d'une quinzaine de centimètres à l'est, à proximité du tétrapyle indiquant un pendage d'est en ouest.

### *Le musée*

La poursuite du dallage de pierre a été mise en évidence quelques dizaines de mètres vers le nord, dans les caves du Musée municipal dont il constitue à ce jour encore le sol d'usage. Grâce à l'obligeance de M. Whoel, conservatrice du Musée, il a été réalisé un relevé précis de ce dallage dont il a été possible, après un nettoyage sommaire, d'étudier la nature, la morphologie et l'axe principal (fig. 38). Les dalles sont rectangulaires, taillées dans un calcaire blanc et fin du même type que celui observé sur la bordure sud du *forum* au-devant du mur-fontaine, et leur orientation suivant un axe nord-sud permet de les rattacher au second état du *forum*. Plusieurs cotes d'altitude ont été prises, aux deux extrémités de la cave et il apparaît qu'elles sont toutes de niveau à environ 39,25 m NGF. De plus, si l'on compare la moyenne des cotes prises au nord (cave du Musée) et au sud (devant le mur-fontaine) on se rend compte de l'existence d'une faible pente permettant un écoulement des eaux de pluie vers le nord.

### *L'angle des rues Pontillac et Madeleine-Roch*

En 1994, lors de prospections conduites dans les caves du centre ancien, il a été repéré dans la cave de l'immeuble qui occupe l'angle formé par les rues Pontillac et Madeleine-Roch, une autre portion de dallage de calcaire froid<sup>63</sup>. L'encombrement du local et une pellicule de calcin recouvrant le dallage n'ont pas permis de compléter davantage l'observation.

63. Voir n. 13.

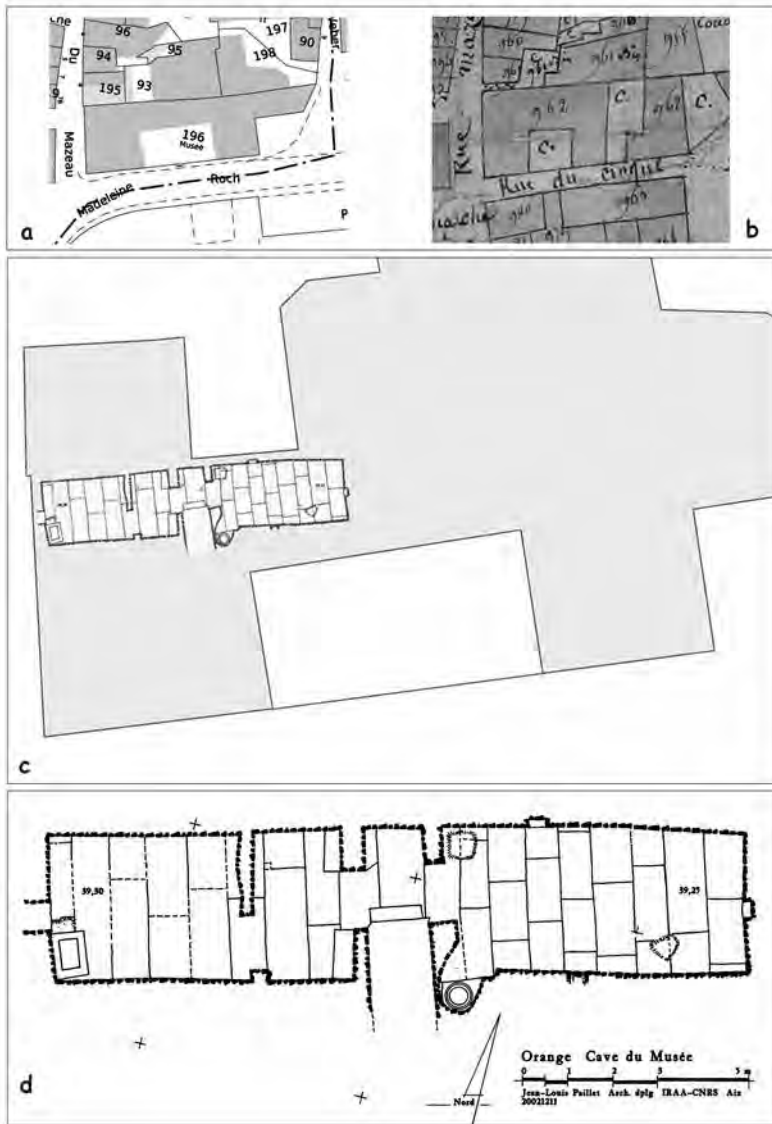


Fig. 38. Esplanade dallée : Relevé de détail de la cave du musée : a. Situation sur la plan cadastral actuel (image © Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État ; infographie I. Doray) ; b. Situation sur la plan cadastral napoléonien (image Archives Départementales de Vaucluse) ; c. Plan de localisation des vestiges ; d. Plan de la cave et vestiges antiques (relevé et dessin J.-L. Paillet ; infographie I. Doray).

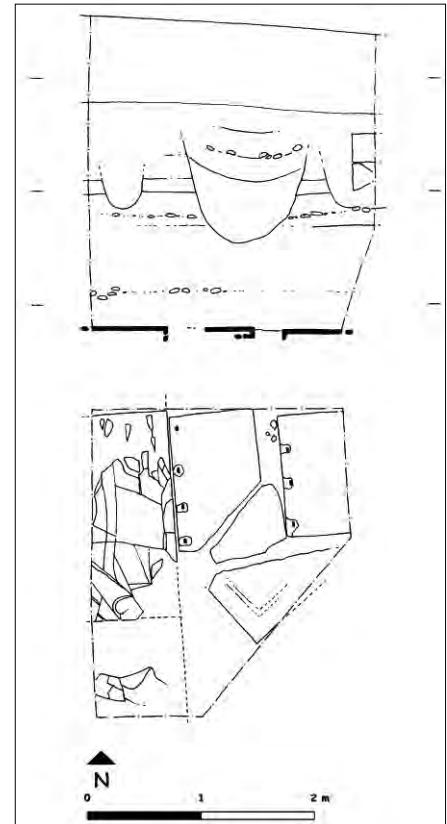


Fig. 39. Esplanade dallée : rue Madeleine Roch, plan, stratigraphie (relevé et dessin J.-M. Mignon).

En 2000, lors de travaux de construction de réseaux enterrés situés au-devant de la façade du même immeuble, il a été repéré une petite portion de dallage de pierre, très usé et localement réparé<sup>64</sup>. Une dalle, mieux conservée que les autres, a permis de noter sa longueur, soit 1,82 m, pour une largeur excédant 0,80 m. Cette portion de dallage correspond à nouveau au second état de l'aire du *forum*, caractérisé par une disposition des dalles dans le sens nord/sud (fig. 39).

### *La place aux Herbes*

Sur le plan anonyme daté de la fin du XIX<sup>e</sup> s. déjà mentionné<sup>65</sup>, est représenté à l'emplacement des immeubles qui forment la bordure occidentale de la place aux Herbes un petit carré noir dont rien ne permet de proposer une quelconque interprétation, si ce n'est qu'il pourrait s'agir d'une pile ou d'un pilier par comparaison avec d'autres détails du dessin (fig. 9). Dans l'hypothèse de restitution d'un cirque dans ce quartier, toujours en vigueur en cette fin du XIX<sup>e</sup> s., on peut imaginer que l'auteur du dessin souhaitait ainsi suggérer la présence à cet emplacement de l'obélisque marquant le centre de la *spina*.

Or en 1994, lors de prospections conduites dans les immeubles du centre ancien, il a été repéré dans la cave d'un immeuble sis en bordure occidentale de la place aux Herbes, à l'emplacement du petit carré noir mentionné ci-dessus, une sorte de piédestal, de socle ou de podium, construit en moyen et grand appareil, dont la hauteur visible mesure 1,85 m pour une largeur de 0,80 m à 1,15 m et dont on peut imaginer qu'il se dressait au centre ou dans l'axe du *forum*. Toutefois, la simple paroi de terre de la cave dans laquelle cet élément est conservé, ne laissait voir aucun vestige d'un dallage à la base de l'édicule. Cette petite construction en calcaire blanc à grain fin, qui présente de bas en haut une base, une plinthe, puis au sommet de la partie courante de l'élévation, une corniche, ne présente aucun décor, hormis les modénatures au demeurant très érodées ou très sommaires (fig. 40 et 41).

## INTERPRÉTATION GÉNÉRALE

Les vestiges architecturaux attribuables avec certitude au *forum* d'Orange et connus à ce jour sont encore très limités et concernent principalement sa clôture occidentale et l'extrémité méridionale de son aire dallée. On note malgré tout dans l'environnement immédiat de ces vestiges la présence abondante d'autres structures monumentales sans pouvoir toutefois les rattacher assurément au *forum* proprement dit : quelques vestiges situés au nord/est du secteur pourraient correspondre au soubassement d'une basilique, d'autres vestiges monumentaux situés quant à eux à l'est sont peut-être à mettre en relation avec le quadriportique du théâtre.



Fig. 40. Esplanade dallée : piédestal, place aux Herbes (cl. J.-M. Mignon).

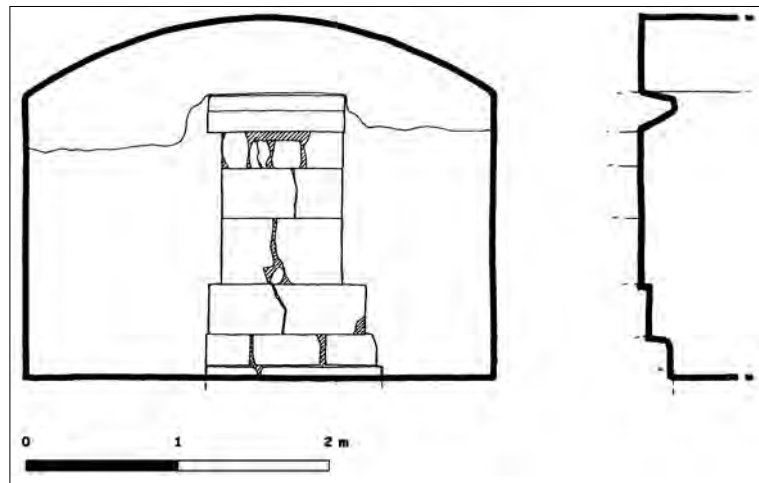


Fig. 41. Esplanade dallée : piédestal, place aux Herbes (relevé et dessin J.-M. Mignon).

64. Romégous 2009, 215, n° 100\*.

65. Voir n. 32.

## La clôture occidentale

La clôture occidentale était matérialisée par un long et haut mur dont le parement occidental dominant le *cardo maximus* constituait la façade ouest du *forum* ; son parement oriental formait le fond d'une galerie, simple ou double, et sans doute à étage, délimitant l'esplanade. Alors que la maçonnerie des deux parements du mur est aujourd'hui à nu, voire écorchée, il faut imaginer qu'un enduit de chaux avait été appliqué sur le parement extérieur, tandis que des placages de calcaire blanc, et/ou de marbre, devaient orner le parement intérieur, au moins au niveau bas.

La façade extérieure présentait deux niveaux superposés, tous deux ornés de pilastres faiblement saillant supportant un entablement (restitué pour le niveau supérieur) et encadrant au niveau inférieur (et peut-être à l'étage également) de grandes arcatures aveugles. Outre leur rôle décoratif, les arcatures du niveau inférieur pouvaient jouer un rôle structurel, assimilables à des arcs de décharge permettant de soulager la maçonnerie affaiblie par les profondes niches du parement oriental. Les vestiges conservés permettent ainsi de restituer une grande façade opaque, peut-être percée d'un accès à son extrémité nord. Restituable sur une longueur de 70 m environ, le mur pouvait présenter une succession de 17 travées de 3,90 m à 4,10 m ; le niveau inférieur mesurait 10,25 m de hauteur ; le niveau supérieur, conservé sur 4,80 m de hauteur, pouvait mesurer quant à lui 7 m environ de hauteur. La base de l'élévation se situe à 39,20 m NGF ; le sommet de la corniche du niveau inférieur se situe à 49,45 m NGF ; le mur est actuellement dérasé à 54,25 m NGF.

Le parement intérieur présentait également deux niveaux superposés : le niveau inférieur était orné d'un ordre saillant encastré constitué de pilastres ou de colonnes engagées, arcatures et entablement, et comportait une succession de grandes niches rectangulaires surmontées d'inscriptions ou d'un décor architectural en marbre et abritant des statues ; le niveau supérieur était quant à lui sobrement orné de pilastres faiblement saillants supportant un entablement (restitué) et encadrant des arcatures aveugles ou arcs de décharge. L'ornementation architecturale du niveau inférieur a totalement disparu, et par ailleurs, aucun vestige ne permet de dimensionner la ou les galeries construites au-devant du mur. Le niveau inférieur mesurait environ 8 m de hauteur ; le niveau supérieur, conservé sur 5,80 m de hauteur, pouvait quant à lui mesurer 8 m environ de hauteur, comprenant vraisemblablement la hauteur d'un comble. Le décalage de hauteur existant entre les parements extérieur et intérieur pourrait ainsi correspondre à la hauteur du comble de toiture présent à l'intérieur et nécessairement masqué à l'extérieur. Le niveau du sol de la galerie inférieure est restituable à la cote de 39,95 m NGF ; le sommet de la corniche du niveau inférieur pouvait se situer à 47,70 m NGF environ et le sol de la galerie d'étage à 48,45 m NGF.

Si la connaissance de cet ouvrage a largement progressé récemment, notamment à l'occasion d'interventions en lien avec l'archéologie préventive, une série d'interrogations demeurent concernant l'insertion du mur dans son environnement monumental, sa structure, l'organisation et la modénature de son décor encastré, et bien évidemment la datation de sa construction.

## L'esplanade dallée

L'aire du *forum* présente deux dallages successifs en grandes dalles de calcaire blanc. Le plus ancien s'organise suivant un axe est/ouest, et se situe à 39,05 m NGF tandis que le second suit un axe nord/sud et se situe à 39,30 m NGF. Ces deux altitudes sont compatibles avec le niveau inférieur de la façade occidentale (39,20 m NGF) et avec le niveau restitué du sol de la galerie (39,95 m NGF), nécessairement surélevé par rapport à l'esplanade. Des portions de ces dallages ont été repérées au sud de l'esplanade, sur une surface de 40 m dans le sens est/ouest par 30 m dans le sens nord/sud. À ce jour, aucun autre vestige de ces dallages n'est signalé, y compris au pied d'un petit piédestal repéré à l'extrémité nord de l'esplanade.

Hormis l'assurance que le second dallage correspond au dernier état d'aménagement du mur fontaine délimitant le sanctuaire, daté de la fin du I<sup>er</sup> s. p.C. ou du début du II<sup>e</sup> s., aucun élément de datation ne permet à ce jour de dater plus précisément ces aménagements.

## Axialité et symétrie

Dans l'introduction, nous avons évoqué la possibilité que le complexe monumental implanté à l'est du *cardo maximus* et constitué de la basilique restituée, de l'aire du *forum* délimitée par ses galeries à portiques, du sanctuaire dont le temple occupe le centre de l'aire à portique en hémicycle, du temple intermédiaire et du temple capitulin, soit organisé suivant un axe de symétrie nord/sud. À ce jour, on ne connaît ni l'axe de la basilique, ni l'axe du *forum*, mais on peut déterminer assez



précisément l'axe du sanctuaire et l'axe du temple capitolin et mettre ainsi en évidence un décalage de quelques mètres entre ces deux axes, contrairement à ce qui avait été dessiné par J. Formigé et R. Amy. Néanmoins, en l'absence totale d'éléments de datation concernant ces différentes constructions, et la preuve ayant été apportée que d'importantes modifications ont touché ce secteur, notamment au niveau du sanctuaire, il est difficile de proposer une interprétation de ce défaut d'axialité.

## PERSPECTIVES

Outre les avancées sur la connaissance du *forum* d'Orange dont nous avons essayé ci-dessus de proposer un bilan, l'élaboration de cette synthèse nous a permis de mesurer le travail à accomplir encore pour mieux appréhender les vestiges de ce complexe monumental. Ainsi, une intervention de topographie correspondant au moins à l'emprise du *forum* permettrait, à partir des données recueillies à ce jour, de localiser avec précision la totalité des vestiges recensés et de les situer par rapport au théâtre, au sanctuaire et au temple capitolin. Ce complément de relevé constitue un préalable indispensable à la réflexion sur l'organisation axiale et symétrique du complexe architectural, permettant peut-être d'apporter des éléments à la compréhension de l'évolution du secteur. Par ailleurs, de nouvelles prospections dans les immeubles anciens dans des zones désormais bien identifiées, comme celui d'une hypothétique basilique au nord du *forum*, permettraient l'acquisition de données complémentaires dont on saisit dorénavant toute l'importance.

## Références bibliographiques

- Allinne, C. (2009) : "Le paysage fluvial dans l'Antiquité : contraintes et aménagements du site d'Orange", in : Roumégous 2009, 41-49.
- Amy, R. (ms) : *Arausio, texte*. Liasse de notes manuscrites, croquis et photographies, archives R. Amy, conservées à l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, Aix-en-Provence.
- Boissinot, Ph. (2009) : "L'occupation protohistorique de la région d'Orange", in : Roumégous 2009, 67-75.
- Boissinot, Ph. et A. Hasler (2000) : "Orange pré-romaine", in : Chausserie-Laprée 2000, 211-212.
- Bouet, A. (1998) : "Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et de Vienne", *RA*, 33-105.
- Caristie, A. (1856) : *Monuments antiques à Orange, Arc de triomphe et théâtre*, Paris.
- Chatelain, L. (1908) : *Les monuments romains d'Orange*, Paris.
- Chausserie-Laprée, J., éd. (2000) : *Le temps des Gaulois en Provence, catalogue d'exposition du musée de Martigues*, Martigues.
- Christol, M. et D. Darde, éd. (2009) : *L'expression du pouvoir au début de l'Empire, Autour de la Maison Carrée de Nîmes, Actes de colloque, Nîmes, Carré d'Art, 20-22 oct. 2005*, Paris.
- Collectif (1987) : *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord), Actes du colloque international de Nîmes, 9-12 oct. 1985, Bulletin de l'école antique de Nîmes*, 18, Nîmes
- (1996) : *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines, Actes du colloque d'Avignon, 11-13 nov. 1994*, Documents d'Archéologie Vauclusienne 6, Avignon.
- (2011) : *Dix ans d'archéologie en Vaucluse, Études Vauclusiennes*, 77-78, 102-110.
- Doray, I. et J.-M. Mignon (2011) : "Des bains romains chez Guilhen Castanier, corroyeur à Orange au début du XVII<sup>e</sup> siècle", in : *Hommages à Jean Guyon, Provence Historique*, LXI, fascicule 243-244, 57-74.
- Faure, V., J. Gascou, J.-M. Mignon, J. Planchon et S. Zugmeyer (1999) : "Un sevir augustal d'Orange et de Lyon", *RAN*, 32, 21-30.
- Fontaine, S., S. Satre et A. Tekki, éd. (2011) : *La ville au quotidien, regards croisés sur l'habitat et l'artisanat antiques, Afrique du Nord, Gaule et Italie, Actes du colloque international d'Aix en Provence, 23-24 nov. 2007*, Aix-en-Provence.
- Formigé, J. (1917) : "Le prétendu cirque d'Orange", in : *Extrait des mémoires présentés par différents savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 13, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, 201-225.
- Gasparin, A. E. P. de (1810) : "Mémoire sur un cirque découvert à Orange en 1809", *Notices des travaux de l'Académie du Gard*, 405.
- (1811) : "Mémoire sur un cirque découvert à Orange en 1809", *Notices des travaux de l'Académie du Gard*, 161-176.
- (1815) : *Histoire de la ville d'Orange et de ses antiquités*, Joseph Bouchony, Orange.
- Hairy, G. (2009) : "29\* Immédiatement à l'ouest de l'avenue de l'Arc de Triomphe, ..." in : Roumégous 2009, 186.
- Janon, M., X. Lafon et J.-L. Paillet (2009) : "Nouveaux regards sur la zone du grand temple d'Orange", in : Christol & Darde 2009, 119-129.
- Lafon, X. (2009) : "Cadre historique, Fondation, Parure monumentale", in : Roumégous 2009, 76-79.
- La Pise, J. de (1639) : *Tableau des princes et principauté d'Orange*, La Haye.
- Magdinier, A.-G. et P. Thollard (1987) : "L'enceinte romaine d'Orange", in : Collectif 1987, 77-96.
- Mignon, J.-M. (1996) : "Approche morphologique et fonctionnelle de la maison, le lotissement augustéen de Saint-Florent à Orange", in : Collectif 1996, Vol. 1, 218-234 ; Vol. 2, 229-277.
- Mignon, J.-M., I. Doray, V. Faure et A. Bouet (1997) : "La domus suburbaine de La Brunette à Orange", *RAN*, 30, 111-124.
- Mignon, J.-M. et S. Zugmeyer (2006) : "Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange", in : Moretti & Tardy 2006, 289-320.
- Mignon, J.-M. (2009) : "Orange antique. 1. L'urbanisme", in : Roumégous 2009, 104-116.
- Mignon, J.-M. (2011) : "Orange : 743 rue Saint-Clément/La Closeraie", in : *Bilan Scientifique Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur 2010*, 21, 230.
- Mignon, J.-M. et Ph. Prévot (2011) : "Les établissements artisanaux du site de Saint-Florent à Orange" (France), in : Fontaine et al. 2011, 109-122.
- Mignon, J.-M. et A. Roumégous (2011) : "Éléments de topographie d'Orange dans l'Antiquité tardive", in : Collectif 2011, 103-110.
- Moretti, J.-Ch. et D. Tardy, éd. (2006) : *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque international de Lattes, 11-13 oct. 2001*, Paris.
- Provost, M. et J.-Cl. Meffre (2003) : *Vaucluse*, CAG 84/1, Paris.
- Roumégous, A., éd. (2009) : *Vaucluse*, CAG 84/3, Paris.
- Sautel, J. et A. Piganiol (1955) : "Informations antiquités historiques", *Gallia*, 13, 5-39.
- Talon, H. (2002) : *L'aqueduc antique d'Orange*, Mémoire dactylographié présenté en vue du diplôme de l'EHESS, Marseille.
- Varène, P. (1957) : *Dessin sur calque du mur de la rue Pontillac*, archives P. Varène, conservé à l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, Aix-en-Provence.



# Le centre monumental d'Apt (Vaucluse) à l'époque gallo-romaine. Synthèse des découvertes récentes sur son organisation

Patrick De Michèle

Commencée depuis déjà plusieurs années<sup>1</sup> la prospection des caves du centre ancien de la ville d'Apt avait à l'origine comme ambition de circonscrire le théâtre antique de la colonie latine. Très rapidement, et compte tenu de l'importance des découvertes réalisées, la problématique originelle s'est transformée et élargie. Elle concerne désormais la "parure monumentale"<sup>2</sup> de la ville.

Cet urbanisme comprend deux ensembles bâtis, organisés de part et d'autre de la rue des Marchands identifiée comme le *decumanus maximus* de l'agglomération (fig. 1). Deux rues *cardines*, à l'est, place Jean Jaurès<sup>3</sup>, et à l'ouest, immédiatement après la rue Sainte Anne<sup>4</sup> (parcelle AV270), délimitent l'emprise est-ouest du centre culturel et municipal gallo-romain.

Nous vous proposons d'aborder ici dans leur globalité les nouvelles découvertes architecturales et diachroniques réalisées sur cet ensemble urbain. Pour cela, nous ferons le point sur les dernières informations collectées sur le théâtre, avec la mise au jour d'une partie du dallage de la *porticus post scaenam*<sup>5</sup>, sur la très récente découverte d'un escalier monumental dans la partie ouest du dispositif urbain et, pour finir, sur l'organisation planimétrique et altimétrique de cet ensemble colonial<sup>6</sup> où commence véritablement à poindre la perception de la mise en œuvre d'un programme urbain ambitieux, conforme à l'urbanisme romain.

## APT ET SA GÉOGRAPHIQUE

*Apta Julia* occupe la partie centrale du synclinal d'Apt correspondant au cours moyen du Calavon. Ce synclinal constitue une large cuvette qui se développe d'est en ouest entre deux puissantes formations anticlinales, les plateaux de Vaucluse au nord, le massif du Luberon au sud contenu entre Manosque et Cavaillon par l'arc de la Durance.

Ces formations crétacées sont ennoyées sous des dépôts de marnes étanches qui constituent la cuvette du bassin d'Apt. À la verticale de la ville, les reliefs, de pendage modéré au sud, aux versants plus prononcés au nord, se raidissent en provoquant un phénomène d'étranglement et d'obstacle à l'écoulement naturel de la rivière. Celle-ci, de type méditerranéenne, est caractérisée par un régime torrentiel présentant des débits très irréguliers avec des étiages sévères et des crues dévastatrices<sup>7</sup>.

Ces particularités ont eu, au cours des temps, de multiples effets :

– un effet de lessivage et de colluvionnement des sols accéléré par l'écoulement des ruisseaux qui dévalent des versants, particulièrement la Marguerite qui descend des hauteurs de Rocsalrière au sud de la ville ;

1. De Michele 2011b.

2. Formulation empruntée à P. Gros.

3. Kaufmann 1984.

4. De Michele 2009b.

5. Gros 2009.

6. C'est ici pour nous l'occasion de remercier pour son sens aigu et son expérience Fr. Chardon (topographe dessinateur du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse).

7. Buisson-Catil 1997.

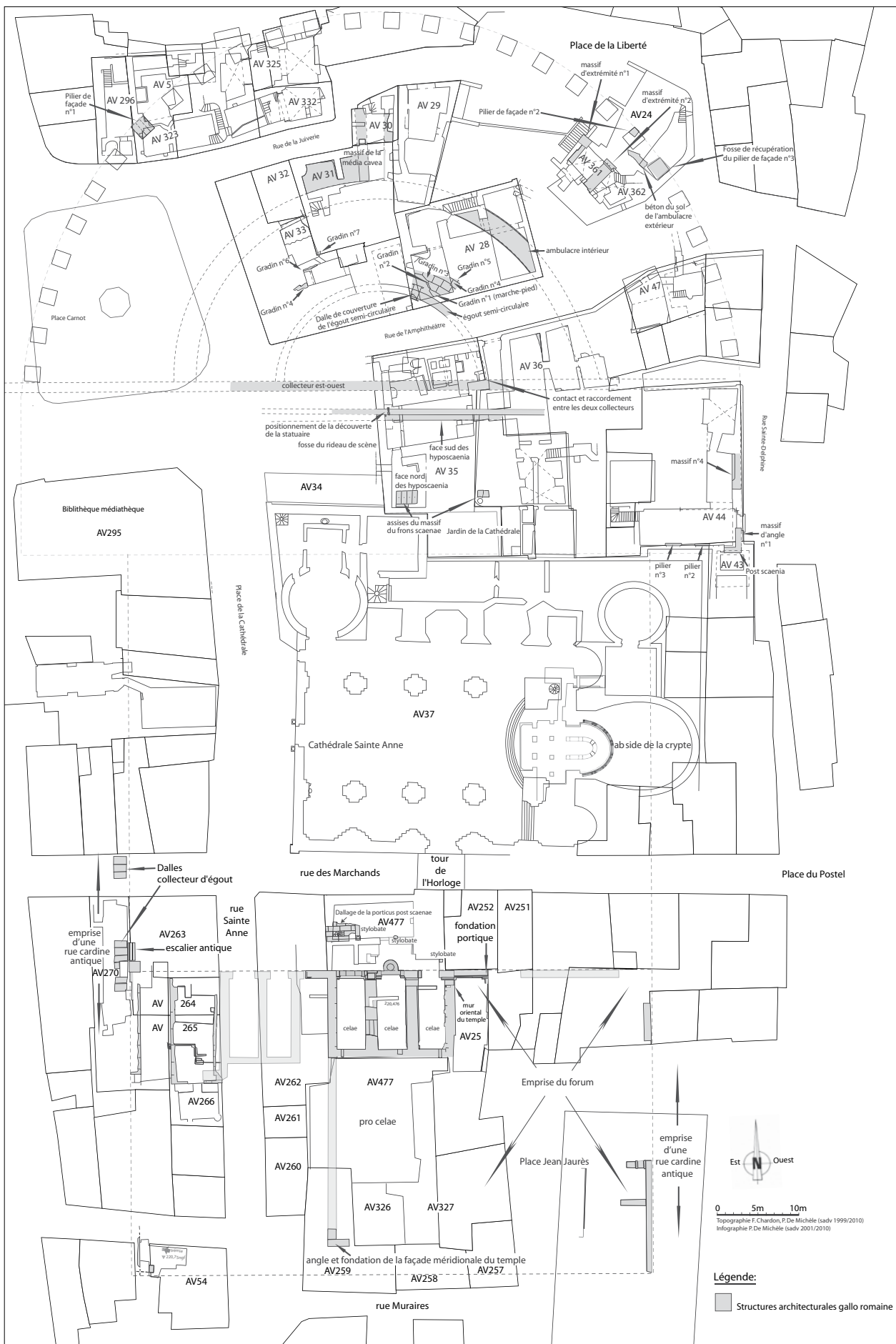


Fig. 1. Apt. Plan d'ensemble des structures antiques du centre monumental d'Apta Julia.

– une accumulation de sédiments en bas de pente qui, progressivement a contribué à combler un bras du Calavon dont plusieurs historiens<sup>8</sup> assurent qu'il enveloppait encore, au sud, la ville du haut Moyen Âge alors ceinte de murailles. Ainsi avons-nous pu observer, lors de prospections dans le secteur de la rue Scudéry, des épaisseurs de sédiments supérieures à 10 mètres au sud de la ville !

– une amplification des crues du Calavon provoquée à la fois par l'étranglement du lit de la rivière et l'exhaussement de celui-ci dû à l'apport des colluvions arrachées au versant nord de la rive droite au cours des précipitations. Les crues particulièrement violentes ont probablement amené les habitants à rehausser sans cesse les sols d'occupation.

Ainsi, le niveau de la ville s'est-il trouvé peu à peu exhaussé par des phénomènes naturels et anthropiques ; les niveaux antiques que nous observons se situent souvent à 4 m sous les niveaux modernes (224 m NGF en moyenne dans le secteur du théâtre).

## CONTEXTE HISTORIQUE

Depuis les travaux de G. Barraol, on s'accorde à penser qu'*Apta Julia*, capitale du territoire des *Albici*, a été fondée vers 45-30 a.C.<sup>9</sup> ; ces *Albici*, "rudes montagnards habitués à porter les armes"<sup>10</sup>, sont connus par Strabon comme des Albiens ou des Albièques<sup>11</sup>. L'auteur les localise de façon très laconique dans "les régions septentrionales des montagnes" (au nord de Marseille, entre les Salyens au sud et les Voconces au nord et à l'est).

La nouvelle cité s'installe dès lors en plaine, sur le tracé de la *Via Domitia*. On peut noter le choix judicieux de cette implantation, au débouché des contreforts de la montagne de Lure à l'est qui, à cet endroit, s'ouvre en un point resserré de la vallée du Calavon facilement contrôlable.

Le site d'*Apta Julia*, choisi pour des raisons stratégiques, voit alors sous Auguste son développement s'accélérer avec la mise en place d'une trame urbaine rigoureuse. La nouvelle capitale, élevée au rang de colonie latine probablement sous Octave entre 40 et 27 a.C., semble, à défaut de découvertes épigraphiques l'attestant, rester à ce rang sans atteindre celui de colonie romaine. Il nous paraît par contre difficilement concevable que cette cité ait conservé ce statut sous les Antonins.

## LES COMPOSANTES DU CENTRE MONUMENTAL

### Le théâtre antique

Cet édifice de spectacle et ses composantes monumentales ont été, à plusieurs occasions, observés dans le sous-sol de la ville, en particulier lors de deux grandes campagnes de travaux : la première, lors de la réalisation en 1643-1655 d'une chapelle dédiée à Sainte-Anne greffée au nord du vaisseau de la cathédrale romane ; la seconde, en 1870-1880, à l'occasion de la construction des Halles qui a entraîné la destruction de l'Hôtel d'Autric de Vintimille puis, quelques années plus tard, lors de l'ouverture de la Place Carnot (fig. 1).

Avant le début du xx<sup>e</sup> s., les vestiges du théâtre antique et des autres monuments avaient fait l'objet de plusieurs travaux d'érudition sans que leurs natures architecturales soient totalement éclaircies. Par exemple, pour le théâtre et sa *porticus post scaenam*, subsistait un curieux dilemme : le monument observé était-il un théâtre ou un amphithéâtre, ou, version soulevée par l'un des chercheurs<sup>12</sup>, la cité était-elle dotée de ces deux monuments ? Il faut croire que les arcades de la *porticus post scaenam* liant le théâtre à la partie sud du centre monumental a engendré une confusion dans certains esprits.

Ce sont finalement les recherches entreprises en 1929 par J. Barraol dans les caves Boyer (parcelle AV35), puis en 1966 et 1967 par G. Barraol et A. Dumoulin dans les caves du Musée archéologique, ancienne maison curiale (AV28) et celles, mitoyennes, de la Société Générale (AV33) d'une part, de l'ancien Hôtel de Sinéty (AV44) d'autre part, aujourd'hui immeuble à usage locatif, rue Sainte-Delphine, qui ont mis un terme à ces doutes.

8. Barraol 1968, 105-110.

9. Barraol 1999.

10. Hermary *et al.* 1999, 143-155

11. Str., *Géographie*, 4.6.4.

12. Garçin 1886.

Ces recherches<sup>13</sup>, les toutes premières effectuées selon une méthodologie et une approche scientifiques, ont permis de reconnaître de façon assurée un théâtre. Elles n'apportaient pourtant qu'un éclairage très partiel sur ce monument : quelques gradins et quelques mètres d'une galerie de circulation de la partie basse de la *cavea* dans les caves du Musée, l'angle interne du *parascaenium* oriental dans les caves de l'Hôtel de Sinéty. Elles focalisaient la problématique urbaine à l'unique présence de l'édifice de spectacles, occultant sa totale dépendance avec les autres monuments qui constituent la parure monumentale indispensable à une colonie latine augustéenne.

Ces résultats prometteurs appelaient l'exploration systématique et méthodique des caves dans tout le secteur présumé. Cette démarche a été entreprise par le Service d'Archéologie du Département de Vaucluse par le biais de deux campagnes de prospection. L'une a été réalisée par Chr. Marckiewicz<sup>14</sup> dans le cadre d'un inventaire du patrimoine archéologique des caves du centre ancien ; il a été simplement procédé à la visite de l'ensemble des structures déjà étudiées par G. Barruol et A. Dumoulin. L'autre opération, en 1999<sup>15</sup>, conduite par moi-même, a vu l'exploration de plusieurs caves inédites et l'identification de nouveaux vestiges. À cette occasion, un premier plan a pu être réalisé, comportant les façades des immeubles et des caves visitées. En 2000, une campagne de sondages effectués dans les caves de l'Hôtel de Sinéty<sup>16</sup> a prolongé l'exploration de celles débutées 35 ans plus tôt par G. Barruol ; elle a mis au jour la presque totalité du *parascaenium* oriental du théâtre et l'organisation d'une infime partie de la *porticus post scaenam*. La prospection s'est poursuivie durant les années 2001 et 2002 ; nous avons réalisé conjointement avec Fr. Chardon le relevé topographique de l'ensemble des structures de l'édifice de spectacle. Une série de nouvelles découvertes a été réalisée :

- dans les caves de la Cure (parcelle AV43), au revers de celles de l'Hôtel de Sinéty, où se situe l'angle oriental de la façade extérieure du théâtre ;

- dans les caves de l'immeuble Boyer (parcelle AV35) où nous avons découvert les divers dispositifs techniques de la scène (fosse du rideau, *hyposcaenia* avec ses puissants murs en grand appareil).

L'édifice s'inscrit à l'intérieur d'une zone quadrangulaire. Elle est limitée, au sud, par le massif de la Cathédrale, à l'est, par la rue Sainte-Delphine, au nord, par l'arc grossier matérialisé par le tracé de la rue de la Juiverie reprenant approximativement l'implantation de la façade curviligne de l'édifice, qui, si l'on suit la ruelle vers l'ouest, débouche sur la place Carnot, où se trouve, au sud, l'imposant bâtiment de l'actuelle bibliothèque municipale. C'est dans le sous-sol de cette vaste zone que l'on trouve aujourd'hui, les vestiges du monument de spectacle.

Comme pour les autres composantes de centre monumental qui, pour l'essentiel, sont situées au sud de la rue des Marchands, ce théâtre, de type latin, est construit sur un sol plat préalablement aménagé à l'aide d'une platee constituée d'une dalle de béton de chaux. À l'intérieur de cette dernière, est implanté un ensemble rigoureux de murs concentriques et radiaux bâtis en *opus caementicium*, parementés de moellons posés en assises régulières aux joints soigneusement soulignés au fer et aux extrémités appareillées en blocs de grand appareil de molasse locale. Cet ensemble supporte la conque des gradins. À l'intérieur de la maçonnerie, se trouvent les diverses structures techniques de la *cavea* (vomitoires, ambulacre intérieur, extérieur, précinctions...). Pour le reste du centre monumental, des murs particulièrement imposants supportent l'esplanade surélevée ou podium faisant face au théâtre. Bien qu'il subsiste encore de nos jours quelques élévations antiques à l'intérieur de certains immeubles (place de la Juiverie, place Jean Jaurès, rue Sainte Delphine, rue des Marchands et Murraire), l'essentiel des vestiges architecturaux s'observe dans des caves dont les sols correspondent généralement au niveau de circulation antique. C'est ce que nous avons essayé d'exprimer au travers de la restitution de J.-M. Gassend (fig. 6).

### *La porticus post scaenam*

En repartant de la rue de l'Amphithéâtre, dirigeons nous vers le sud et longeons la cathédrale jusqu'à l'intersection avec les rues des Marchands et Sainte-Anne.

13. Barruol & Dumoulin 1968, 159-200.

14. Marckiewicz 1996.

15. De Michele 1999.

16. De Michele 2000.

L'espace où se trouve actuellement la cathédrale était, durant la période antique, très certainement occupé par une vaste esplanade correspondant à une cour à portiques (*porticus post scaenam*), limitée au nord par le haut mur. Cet espace architectural est le trait d'union avec le théâtre et son centre monumental abritant très certainement le *forum* de la ville.

C'est dans la cave de l'immeuble Guigou (parcelle AV 477), dans l'espace le plus au nord, que nous avons mis au jour plusieurs éléments de cette liaison dont une partie du dallage de la *porticus post scaenam* (fig. 2), composée à l'heure actuelle d'une douzaine de dalles de 0,60 m de large (2 pieds romains) pour 1,72 m environ de longueur. Cette portion de dallage, de très belle facture, se poursuit vers l'ouest sous les caves de la pharmacie que l'on trouve en surface à l'angle des rues Sainte-Anne et des Marchands. Scellée minutieusement dans le dallage, se trouve une marche en pierre froide, imbriquée à l'intérieur d'un stylobate à la surface duquel se voient encore les traces circulaires d'un socle de colonne de 0,60 m de diamètre. À la surface d'une des dalles, est gravé un jeu d'enfant comparable à celui célèbre de la Marelle.



Fig. 2. Apt. Parcelle AV477 : le dallage de la *porticus post scaenam* (cl. P. De Michèle 2008).

Cet espace, généralement appelé *porticus post scaenam*, est une composante incontournable d'un théâtre antique. Il est pensé, à l'origine, pour le bien-être des spectateurs et la gestion de leurs déplacements. Il faut imaginer une place entourée d'un quadriportique sous lequel les spectateurs, mais aussi les participants aux diverses cérémonies cultuelles, pouvaient prendre place et s'abriter confortablement. Au centre de cette place, se trouvait généralement un espace dallé aménagé de jardins comprenant de multiples fontaines, dont l'axe central, particulièrement soigné<sup>17</sup>, était relié à la porte royale du théâtre (*valva regia*).

Pour en terminer avec cet espace intermédiaire séparant le théâtre des autres bâtiments, précisons que les deux niveaux de crypte de la cathédrale, située dans la partie médiane de cet espace, épousent un mur circulaire dont plusieurs auteurs pensent qu'il pouvait appartenir à un bâtiment absidial<sup>18</sup>. Son diamètre de 6 m correspond à 20 pieds romains. Une analyse fine des maçonneries ne nous a pas permis de trancher définitivement quant à la datation de cette construction, l'état de détérioration du parement n'apportant pas d'informations fiables.

## Les éléments architecturaux du *forum*

### *Les vestiges de la rue des Marchands*

En remontant la rue des Marchands, on trouve, côté sud, pratiquement à son point culminant, ancrées dans le sous-sol, les structures d'un édifice antique (parcelle AV477). C'est en descendant dans les caves que s'observent aujourd'hui les premiers vestiges. Immédiatement après la porte d'accès, subsiste en élévation, côté gauche, une série d'assises en grand appareil qui correspond à l'élévation de la partie arrière d'un très vraisemblable édifice cultuel (temple capitulin ?). On note, à la lecture du plan d'ensemble, la position axiale de cette architecture en rapport étroit avec le théâtre et, de fait, avec les autres composantes du centre monumental dont très certainement le *forum*. Ces caves sont constituées d'un ensemble de trois nefs remarquablement conservées, voûtées en plein cintre et d'égales dimensions (3,50 m par 9 m) (fig. 3).

La découverte récente d'enduit peint rouge pompéien sur le voûtement en plein cintre de la travée centrale apporte la preuve de l'antiquité de ces salles, entièrement conservées dans leur intégrité architecturale initiale. Cet ensemble de trois travées est interprété comme les substructions du podium supportant la *cella* d'un temple dont le niveau de circulation

17. Dans ce cas, il s'agit de la voie sacrée utilisée lors des processions.

18. Tallah 2004, 103-107.



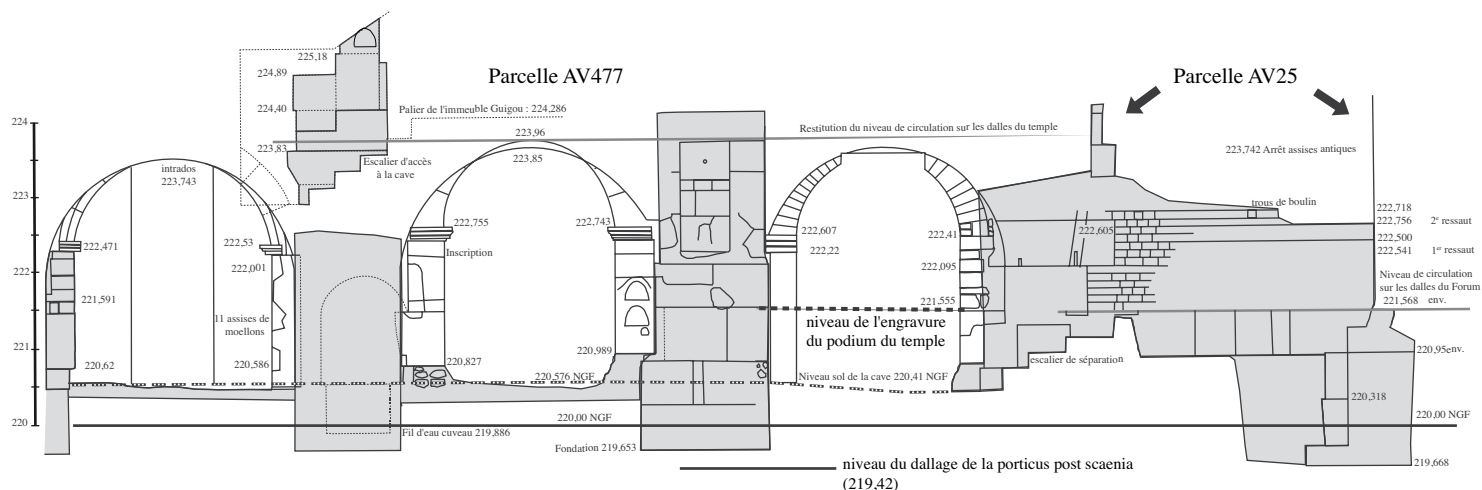


Fig. 3. Apt. Parcelle AV477 et AV25 : coupe du temple et du mur méridional du forum de la colonie d'*Apta Iulia* (relevé : Fr. Chardon, P. De Michèle assisté par M. Deschaumes, R. Iscarlot-Abbes ; infographie : P. De Michèle 2010).

antique, à l'intérieur de l'édifice, peut-être restitué environ à la cote 224 m NGF. Il est matérialisé par trois dalles conservées à l'intérieur des maçonneries des intrados des trois nefs. À l'origine, ces salles devaient être closes côté nord. En effet, des aménagements médiévaux ont mis à nu plusieurs dalles et détruits l'intégrité architecturale de l'édifice.

Toujours sur la face nord correspondant à l'arrière du temple, un récent décapage du parement a fait apparaître, sur la totalité du mur antique, plusieurs marques et vestiges de l'aménagement architectural et décoratif de l'édifice (trous de scellement, agrafes et fixations des placages de marbres). En particulier, comme le montre la figure 3, à la base des aménagements, une engravure horizontale de 0,12 m de profondeur a été pratiquée sur toute la longueur du mur ; elle se poursuit à l'est et à l'ouest au-delà de l'emprise de l'édifice. Elle devait servir, à l'origine, à placer les dalles du podium sur lequel le temple reposait. À l'autre extrémité de cet ensemble faisant face au théâtre, au niveau de la parcelle AV270 (caves Viguière) à l'ouest, un mur surmonté d'une corniche a livré un niveau de circulation semblable, accessible par un escalier monumental en cours de dégagement (fig. 5). Côté est, dans la parcelle AV25, à l'autre extrémité de la place Jean Jaurès, le même niveau a été mis en évidence. Il comprenait une dalle antique servant de seuil. Ceci est la preuve de la présence, face au théâtre, d'un ensemble monumental juché sur une vaste esplanade (fig. 3 et 7).

C'est à l'emplacement de cet immeuble (AV477) qu'était située l'église Saint-Jean. Comme il est stipulé par plusieurs sources, il est concevable de penser qu'à l'origine cette bâtisse abritait le baptistère<sup>19</sup>. Au pied du mur de l'espace central de cette cave, une série de sarcophages a été retrouvée, en partie endommagée par la construction, au XVI<sup>e</sup> s., de la Tour de l'Horloge<sup>20</sup>.

### *Les vestiges de la parcelle AV270*

En sortant de cet immeuble, côté ouest, après la rue Sainte-Anne, on trouve au rez-de-chaussée de cette parcelle un mur central qui, au milieu du magasin actuel, a été conservé et mis en valeur. Il s'agit de l'élévation du mur est de la plate-forme chargée de supporter l'édifice central précédemment décrit de la parcelle AV477. Bâti en *opus quadratum*, il se poursuit jusqu'au premier étage de l'immeuble moderne. Pour des raisons évidentes, il ne nous a pas été possible d'en définir l'élévation totale.

Nous avons alors porté nos efforts comme à l'accoutumée dans les espaces de caves situées sous le magasin. Lors de notre première visite, rien dans les murs des caves modernes ne pouvait laisser penser que nous trouverions les assises

19. Bruni 2003, 68.

20. Bruni 2003, 65-79.

inférieures en grand appareil sur lesquelles auraient dû, normalement, reposer les élévations du rez-de-chaussée. Nous avons décidé de percer le parement de la cave moderne et, après plusieurs tentatives, avons découvert les assises inférieures dans un état de conservation une nouvelle fois remarquable (fig. 4). La composition et les dimensions particulièrement imposantes des blocs d'*opus quadratum* (en moyenne 0,90 m de large pour 1,40 m de long et 0,60 m d'épaisseur) nous laissent penser que nous sommes en présence du mur de clôture de la partie ouest du *forum*. En effet, il paraît évident qu'en comparaison avec les constructions de la colonie aptésienne (théâtre, édifice culturel) réalisées en *opus africanum*, cet ensemble architectural se démarque par son côté monumental et le choix fait de l'*opus quadratum*.

C'est donc très récemment que nous avons découvert d'autres éléments architecturaux majeurs attachés à cet ensemble : un *cardo*, exacte réplique symétrique de celui de la place Jean Jaurès<sup>21</sup> ; un savant réseau de caniveaux se jetant à l'intérieur d'un grand égout aux larges dalles ajustées ; au nord, devant les assises en *opus quadratum*, deux massifs de podium aux assises en moellons et joints tirés au fer surmontés d'une corniche simple en molasse locale ; enfin, un escalier de trois marches conservées longues de 2,60 m (fig. 5), dessert un axe est-ouest qui lui permet de ne pas empiéter sur le *decumanus* sensé passer à proximité. On peut constater, comme le montre la photographie de la figure 5, l'état exceptionnel de conservation de ce dispositif technique.

Le plan que dessine ce nouvel édifice, ainsi que les dimensions repérées dans les caves voisines (plan pratiquement carré), pourraient faire penser à un escalier d'accès menant à l'esplanade surélevée qui abrite le possible *forum* de la colonie (fig. 6).

### La place Jean Jaurès

À l'extrémité est de la rue des Marchands, se trouvent la place Jean Jaurès et les vestiges des substructions orientales du *forum* (fig. 8).

C'est dans le sous-sol de la parcelle AV25 que nous avons mis en évidence plusieurs vestiges d'un espace public que nous reconnaissons volontiers comme la partie est du *forum*. Il s'agit du contact entre ce dernier et le mur oriental du temple présent dans les caves de la parcelle AV477. Sur la face sud du mur nord, nous avons repéré les trous de scellement sur lesquels devaient s'agrafer les plaques de marbres servant à la décoration des parois du *forum*. À la cote 221,59 m NGF, son niveau de circulation a été mis en évidence. Le chaînage d'angle entre le mur oriental du temple et le *forum* est particulièrement soigné. On ne peut rien dire de plus sur cet espace en l'état actuel de notre recherche. Prochainement, nous devrions procéder à une extension de la surface de fouille en espérant y trouver d'autres éléments confirmant nos propositions (fig. 7).



Fig. 4. Apt. Parcelle AV270 : détail de l'architecture de l'élévation antique et de la voie cardine. (cl. P. De Michèle 2008).



Fig. 5. Apt. Parcelle AV270 : détail de l'escalier desservant le côté ouest du centre monumental (cl. P. De Michèle 2011)

21. Kaufmann 1984, 35.

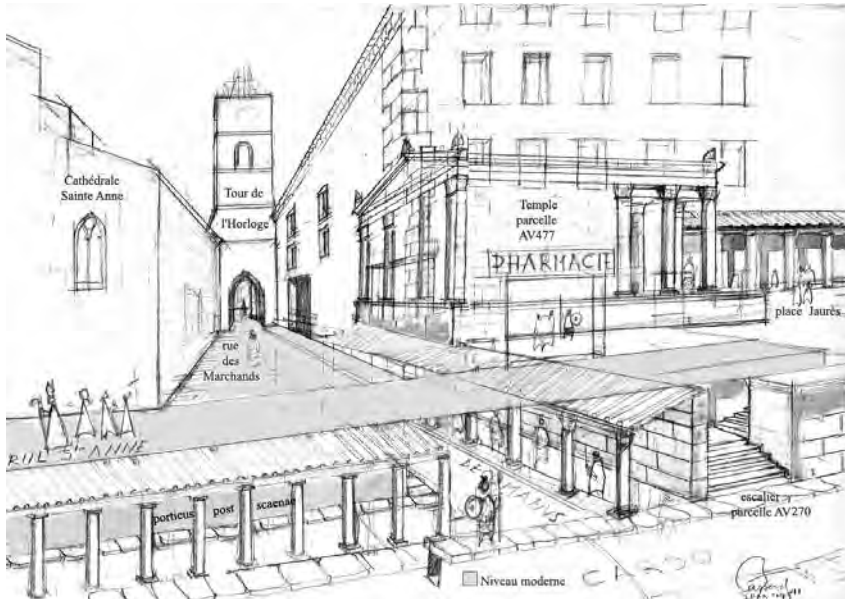


Fig. 6. Apt. Parcelle AV270 : évocation du dispositif architectural antique par rapport à la cité moderne (aquarelle de J.-M. Gassend IRAA/CNRS 2011).



Fig. 7. Apt. Parcelle AV25 : le mur méridional du *forum* antique.

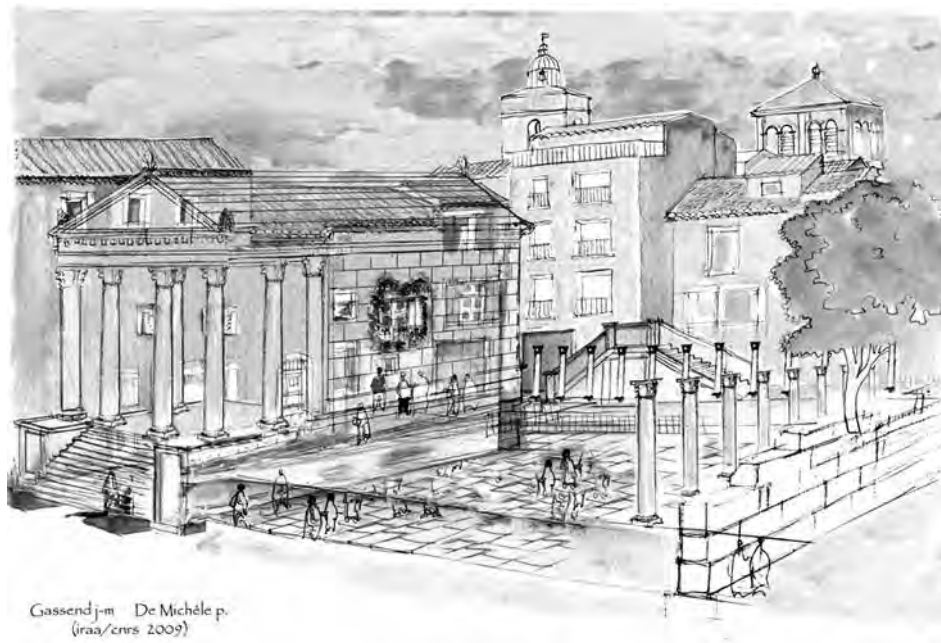


Fig. 8. Apt. Place Jean Jaurès : évocation du *forum* antique par rapport à la cité moderne (aquarelle de J.-M. Gassend IRAA/CNRS 2010).

Ce complexe monumental a été édifié sur un terrain vierge. Celui-ci, qui accueille les autres monuments de la colonie, a été préalablement préparé et endigué. En effet, en plusieurs points du centre urbain, nous avons mis en évidence une platee constituée d'un béton de chaux de 0,30 m d'épaisseur. L'exemplarité de cet aménagement réside dans les proportions et les axialités. Bien qu'il n'y ait pas de preuve formelle – inscriptions ou autels dédicatoires –, nous situons le *forum* sur la place Jean Jaurès, l'exiguïté du centre ville ne permettant pas la duplication d'autres places publiques (fig. 8). D'après les éléments archéologiques engrangés depuis le début du XX<sup>e</sup> s., on peut en restituer les principales caractéristiques. Comme pour Arles, Avignon et bien d'autres colonies, le *forum* est construit à partir de puissantes constructions semi-enterrées, composées de soubassements qui permettent de surélever le niveau initial de circulation à l'intérieur du complexe. De nombreux vestiges de ces aménagements confirment ces hypothèses. Nous ne connaissons, pour l'instant, que sa largeur, sa limite occidentale ayant été récemment dégagée à la base du mur oriental du temple reconnu dans les caves de la parcelle AV25. Il fallait, pour accéder à la place publique, gravir plusieurs marches et y pénétrer en passant très certainement sous une porte monumentale. Nous savons que le *forum* avait ses murs recouverts de marbre provenant des plus prestigieuses carrières de l'empire. Des placages ont été mis au jour en 1930 lors de la destruction des anciennes halles. Pratiquement en place, d'après les témoins qui les ont vues et photographiées, elles témoignent de l'état de conservation exceptionnel caractérisant les vestiges du *forum*<sup>22</sup>. Nous savons également, qu'un *cardo* (très certainement le *cardo maximus*) passait à l'est de la place, sensiblement au niveau de la rue actuelle. Nous pensons que, sur la place du Postel, elle coupait le *decumanus*. Certains auteurs anciens ont décrit<sup>23</sup>, à proximité de cet emplacement, une porte monumentale. Cette observation n'est pas dénuée de fondement puisque généralement, dans l'urbanisme antique des débuts de l'empire, c'est à cette intersection que l'on trouve une porte monumentale d'entrée sur le *forum*. Si l'on observe la place du Postel, on note sa largeur et sa forme en chicane qui pourrait correspondre à la présence de cette entrée aujourd'hui disparue.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVE

À l'origine, les premiers résultats de cette recherche avaient pour finalité la protection du patrimoine de la ville d'Apt. En effet, plusieurs importantes destructions avaient émaillé le quotidien des citoyens, mais aussi induit une très forte interrogation sur cette présence antique plutôt mal définie. Les diagnostics et les sauvetages d'urgence ont rapidement montré que l'état de conservation des vestiges exhumés était tel qu'il laissait augurer de futures découvertes archéologiques exceptionnelles.

La problématique de recherche a ensuite évolué, passant de l'étude du théâtre à celle du centre monumental. Rapidement, nous nous sommes rendu compte de l'aspect unitaire de la programmation urbanistique. Ainsi, à l'altitude d'une assise en *opus quadratum* à l'intérieur du théâtre antique (parcelle AV35) correspond, à quelques centimètres près, d'autres assises dans l'ensemble *forum*-temple (parcelles AV25, 270 et 477). Sur le plan de la métrologie également, on peut aisément constater (fig. 1) les correspondances entre la porte de l'ambulacre intérieur du théâtre et une autre ouverture distante d'environ 85 m, dans les caves de la parcelle AV266. On peut signaler également les similitudes dans les surfaces de constructions et les rapports architecturaux.

L'originalité de cette omniprésence antique nous aura conduit à adopter une technique et une méthodologie particulière. Il s'agissait de faire remonter à la surface de la modernité cette présence fondatrice de la cité d'Apt et d'en illustrer, au travers de la superposition des cadastres, la réalité incontournable. L'Antiquité joue le rôle de colonne vertébrale du bâti moderne du centre ville.

Dans l'état actuel de la recherche, la rareté des indices épigraphiques nous empêche d'affirmer avec certitude que l'ensemble monumental faisant face au théâtre, constitué d'un temple peut-être capitolin à l'emplacement de la place Jean Jaurès, correspond au *forum*. Néanmoins, se dessine progressivement l'organisation altimétrique de la cité et de son centre monumental.

Nous comptons dans l'avenir mettre en œuvre d'autres prospections de caves. Notre bonne connaissance du terrain nous permet de cibler avec précision celles pouvant recéler d'importantes informations pour la connaissance de la ville et, par la même, de gagner en efficacité.

22. Tallah 2004, 105-109.

23. Barruol 1968.

## Références bibliographiques

- Barruol, G. (1964) : *Sainte Anne d'Apt*, Apt.
- (1968) : “Essai sur la topographie d’*Apta Julia*”, *RAN*, I, 105-116.
- (1999) : *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Étude de géographie historique*, Paris.
- Barruol, G. et A. Dumoulin (1968) : “Le théâtre romain d’Apt”, *RAN*, I, 159-200.
- Bruni, R. (2003) : “Quelques églises et chapelles aptésiennes disparues”, *Archipal*, 52, 65-79.
- Bruni, R. et P. De Michele, avec la collaboration de R. Bruni (2010) : *Apt ville d’Art et d’Histoire*, Paris.
- Buisson-Catil, J. (1997) : *Luberon des origines, des chasseurs-cueilleurs moustériens aux premiers paysans : 100 000 ans de peuplement préhistorique dans le parc naturel régional du Lubéron*, Notices d’archéologie Vauclusienne 4, Avignon.
- Cavalier, O. (1988) : *Le trésor d’Apt, un ensemble de vaisselle gallo-romaine métallique*, Avignon.
- Chardon, Fr. et P. De Michele (2002) : “Le théâtre antique d’Apt”, *Archipal*, 51, 75-92.
- Codou, Y. et M. Heijmans, éd. (2011) : *Histoire et archéologie de la Provence antique et médiévale, Hommages à Jean Guyon, Provence historique*, LXI, fasc. 243-244.
- De Michèle, P. (1999) : *Les éléments antiques conservés dans les caves d’Apt, Prospection archéologique*, Document de synthèse final, DRACAR n° 134.
- (2000) : *Le Parascaenium oriental du théâtre antique*, Document de synthèse final, DRACAR n° 129.
- (2003) : “Découvertes récentes sur le théâtre antique d’Apt (Vaucluse)”, *RAN*, 36, 199-229.
- (2004) : *Le secteur du théâtre antique (1999/2004), la prospection diachronique des caves du centre ancien d’Apt*, Document de synthèse final, DRACAR n° 129.
- (2005) : *Mémoire de la découverte archéologique de la statuaire du théâtre antique d’Apt*, Document de synthèse final, SRA, PACA.
- (2006) : “La statuaire du théâtre antique d’Apt”, *Archipal*, 51, 64-119.
- (2007) : “Le théâtre antique d’Apt (Vaucluse) aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles”, *Antiquité tardive*, 15, 127-144.
- (2009a) : “La statuaire du théâtre antique d’Apt (Vaucluse), les ateliers de sculpture régionaux, techniques, styles, iconographies”, in : *Actes du X<sup>e</sup> colloque international sur l’art provincial romain*, Musée départemental de l’Arles Antique, Arles, 41-47.
- (2009b) : “Le centre monumental d’Apt à l’époque gallo-romaine”, *Archipal*, 64, 10-33.
- (2011a) : “Le centre monumental d’Apt à l’époque gallo-romaine, nouvelles données”, in : Codou & Heijmans 2011, 75-92.
- (2011b) : “Résurgence du théâtre antique d’Apt”, *Études vauclusiennes*, 77-78, 85-94.
- De Michèle, P. et A. Hermary (2010) : “Iconographie grecque en contexte celtique, À propos d’un nouveau naïskos au type de la déesse assise”, in : Tréziny 2010, 627-633.
- Gascou, J., Ph. Leveau et J. Rimbart (1997) : *Inscriptions latines de Narbonnaise, IV. Apt*, Gallia Suppl. 44, Paris.
- Gros, P. (1989) : “Les théâtres de Gaule Narbonnaise”, in : *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule Narbonnaise*, catalogue d’exposition, Lattes, 76-81.
- (1996) : *L’architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 1. les monuments publics, Paris.
- (2009) : *La Gaule Narbonnaise de la conquête romaine au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Paris.
- Hermary, A., A. Hesnard et H. Tréziny (1999) : *Marseille grecque, la cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Paris.
- Kaufmann, A. (1984) : “Fouille du *cardo* de la ville antique”, *Bulletin de l’association d’histoire et d’archéologie du Pays d’Apt*, 5, 9-12.
- Sauve, F. (1903) : *Monographie de la ville d’Apt*, Apt [réédition “Provence” 1980].
- Tallah, L. (2004) : *Le Luberon et Pays d’Apt*, CAG 84/2, Paris.
- Tréziny, H., éd. (2010) : *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer noire, Actes des rencontres du programme européen Ramses2 (2006-2008)*, Bibliothèque d’archéologie méditerranéenne et africaine 3, Aix-en-Provence.

# Le “*forum* de Trajan” et les vestiges romains sur l’éperon de Fourvière à Lyon (Rhône)

Djamila Fellague

avec la collaboration de Philippe Thirion, Filippo Masino & Giorgio Sobrà

Se détachant du versant oriental du plateau de la Sarra dont il est séparé par le vallon de la Chana, le site de Fourvière forme un promontoire allongé qui pointe vers le nord (fig. 1 et 2). Il est limité, de ce côté ainsi qu’à l’est, par les fortes pentes qui dominent la rive droite de la Saône et au sud par la cuvette des Minimes. Si Fourvière, vue de la Presqu’île, paraît être le sommet de la colline, ce n’est en réalité pas le cas : ce sommet se trouve sur le plateau de la Sarra, à l’emplacement où s’élevait le sanctuaire municipal du culte impérial, appelé communément à Lyon le sanctuaire du Verbe Incarné<sup>1</sup>. Cette zone se trouve en effet aujourd’hui à l’altitude de 298 m NGF, alors que le parvis de la basilique Notre-Dame de Fourvière n’est qu’à 294,50 m. Cette dénivelée était un peu plus accentuée dans l’Antiquité puisque la cote de l’esplanade actuelle est sans aucun doute supérieure au niveau antique, qui approchait 291 m NGF<sup>2</sup>, alors que celle du sommet de la Sarra est au contraire un peu inférieure à ce qu’elle était à l’origine, vers 299 voire 300 m. Il est donc préférable de distinguer le site éponyme *stricto sensu* de Fourvière, qui se détache du “plateau” de la Sarra (et que nous désignerons par les termes d’esplanade, de promontoire, d’éperon), et la colline de Fourvière proprement dite qui culmine à 298 m.

Le *forum* de *Lugdunum* a traditionnellement été localisé sur le promontoire de Fourvière, là où s’élève aujourd’hui la basilique Notre Dame de Fourvière (fig. 3), et les découvertes anciennes de maçonneries et de blocs d’architecture confirment l’existence à cet emplacement d’un ensemble monumental d’importance. Pourtant, rien n’assure qu’il s’agit du *forum* de la ville.

Il est bien inutile de disserter sur la nature de cet ensemble monumental avant d’avoir décrit tous les vestiges (vestiges en place, blocs erratiques et quelques éléments d’inscriptions et de statuares), ce qui n’a jamais été fait avec précision. C’est l’objectif de cette contribution<sup>3</sup> : faire le point sur des vestiges découverts principalement à dates anciennes dans un contexte archéologique malheureusement mal défini.

## LES TÉMOIGNAGES DE L’EXISTENCE D’UN *FORUM*

L’existence d’un *forum* à Lyon, colonie et capitale de province, est indubitable. Sa présence est d’ailleurs attestée par un texte d’Eusèbe de Césarée, publié avant 303, qui relate une fameuse lettre écrite en 177 p.C. par des chrétiens de Vienne et de Lyon à l’attention de leurs frères d’Asie et de Phrygie<sup>4</sup>. Dans un passage, il est rapporté que les chrétiens furent écartés du *forum* (agora dans le texte grec), et le texte évoque plus loin leur comparution sur ce même *forum* devant le tribun de la cohorte urbaine et devant les premiers magistrats (les *duumvirs*). Au II<sup>e</sup> s. p.C., des chrétiens auraient donc été jugés dans le cadre des lois de la cité. Ils auraient été amenés devant le tribunal sur le *forum* municipal et, si l’on suit la traduction retenue, ce *forum* municipal doit être recherché sur une éminence, probablement la colline de Fourvière (au sens large), puisque Eusèbe de Césarée écrit qu’on fit monter les chrétiens au *forum*. Toutefois, on peut se demander dans quelle mesure ce texte sur les martyrs est précis et relate les événements tels qu’ils se sont déroulés.

1. Fellague 2007, chapitre 3, 47-115 ; Darblade-Audoine & Thirion 2009.

2. Audin 1955, 343 ; Audin 1959, 36 et 35 fig. 2.

3. Ce travail reprend en grande partie un chapitre de notre thèse doctorale, qui a été accomplie à l’Université Lumière Lyon 2, sous la direction de J.-Ch. Moretti, avec pour sujet l’architecture publique de *Lugdunum*, les monuments et leur décor du I<sup>er</sup> s. a.C. au III<sup>e</sup> s. p.C. (chap. 7 sur le “*forum*” : Fellague 2007, 224-261, fig. 291-322). Il était enrichissant de compléter ce travail avec les remarques de Ph. Thirion, qui s’intéresse aussi à ces vestiges dans le cadre de l’Atlas Topographique de Lyon (dir. M. Lenoble, SRA). Nous avons également eu le plaisir de collaborer avec les architectes G. Sobrà et F. Masino, qui ont réalisé les relevés des blocs et qui ont permis d’aller plus loin dans la réflexion sur l’association des éléments d’architecture. Il est enfin agréable de remercier les collègues qui nous ont prodigué des conseils fort utiles ou qui nous ont éclairées sur un point, en particulier J.-Cl. Béal, J. Burdy, J.-Ch. Moretti, L. Rabatel, A. Roth-Congès et W. Van Andringa.

4. Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, 5.1. Voir le texte grec et sa traduction française dans Decourt & Lucas 1993, 85-86.

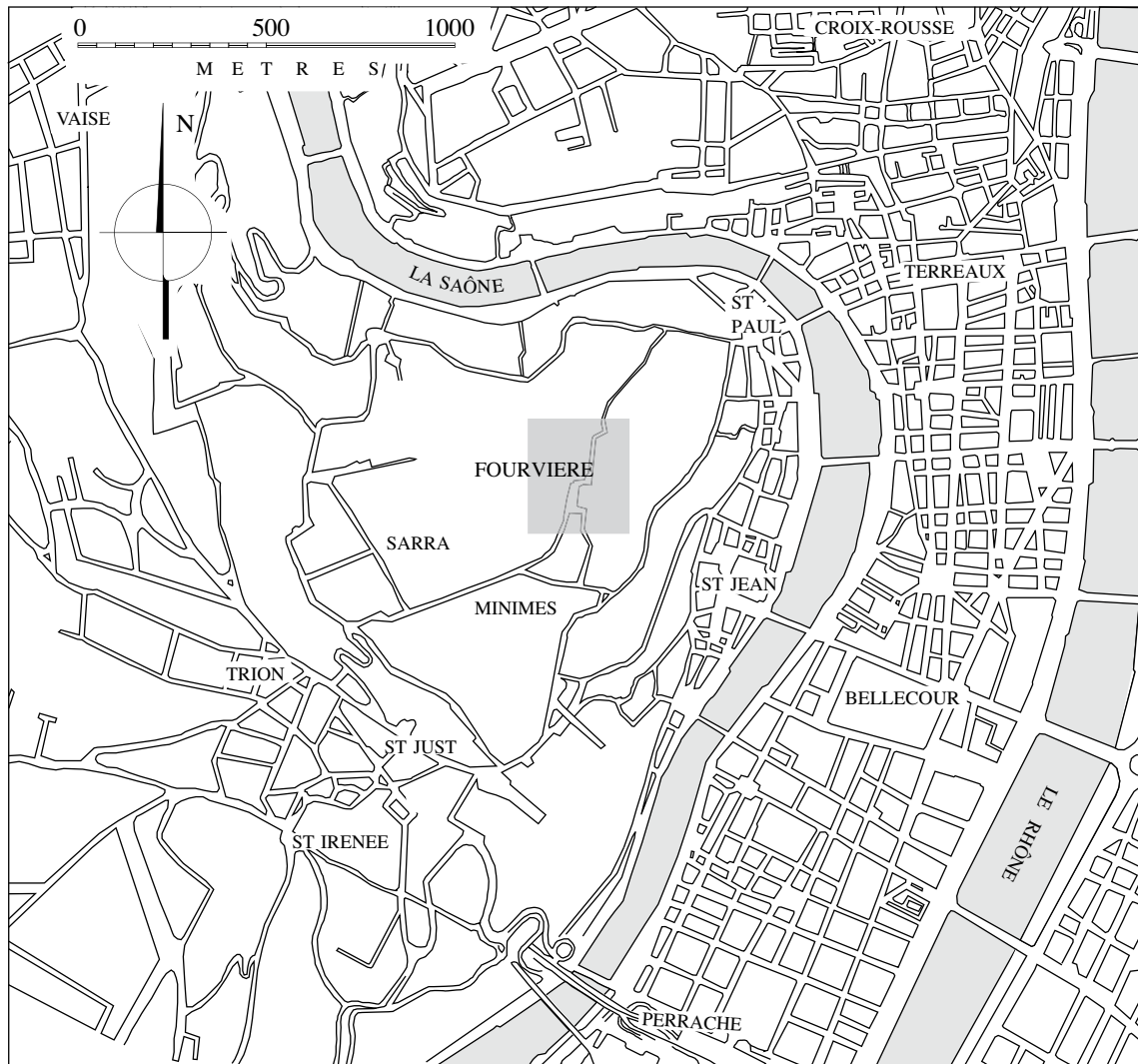


Fig. 1. Localisation de l'éperon de Fourvière sur fond de plan de Lyon actuel, avec l'indication de quelques quartiers de Lyon (Dj. Fellague, d'après un plan de M. Lenoble fourni en 2000).

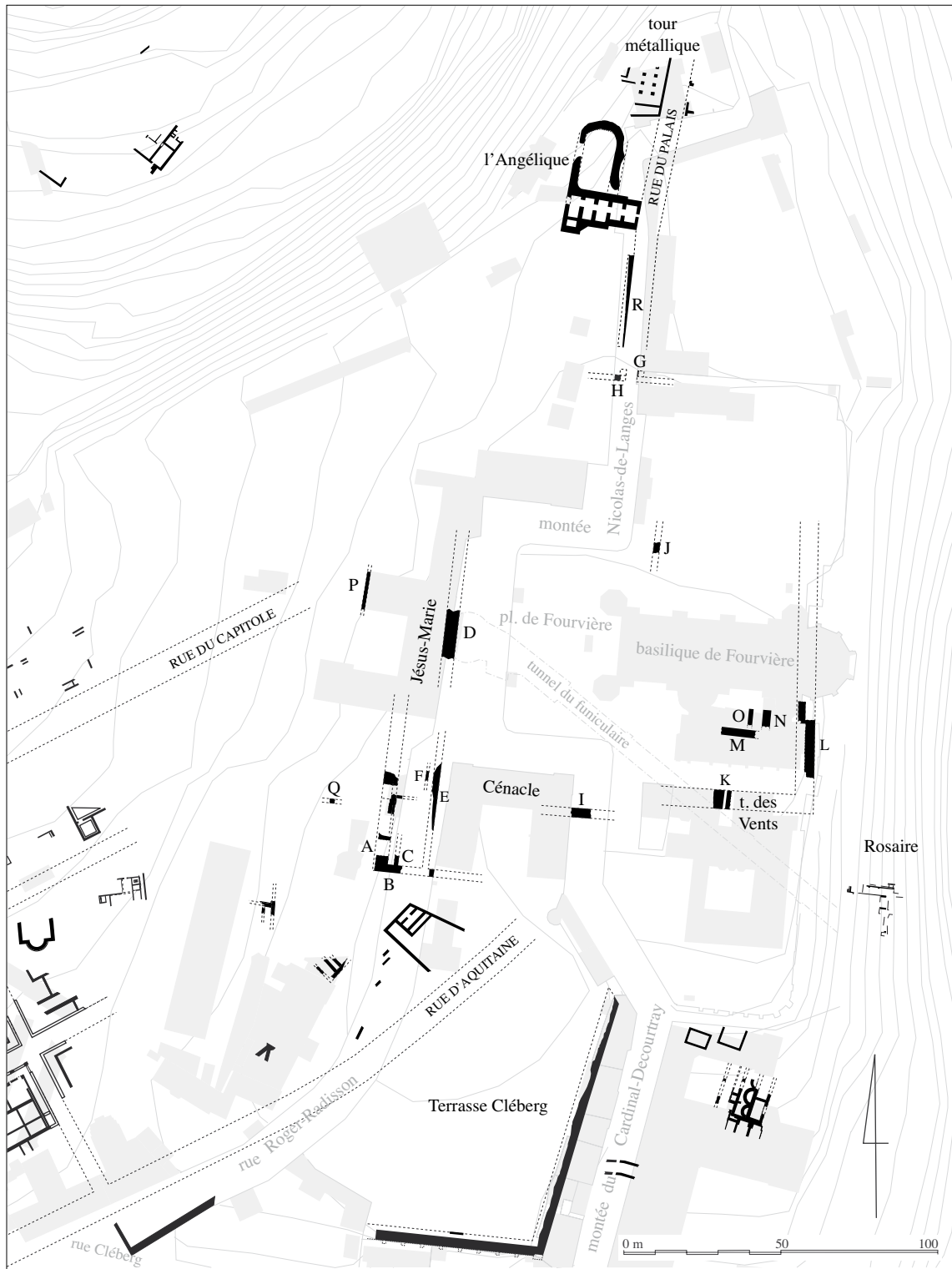


Fig. 2. Plan de localisation des découvertes de Fourvière, sur fond du cadastre, en remaniant les plans de A. Audin et J. Guey (Ph. Thirion et Dj. Fellague, PCR Atlas Topographique de Lyon antique ; fond de plan : ville de Lyon).





Fig. 3. Carte postale écrite en 1902 représentant des monuments du coteau de Fourvière, vue de l'est (Dj. Fellague).

Des sources médiévales mentionnent la destruction d'un vieux *forum* romain. Un texte de la première moitié du IX<sup>e</sup> s., attribué à Florus le Diacre, signale qu'en 840 un ouvrage mémorable et insigne, qu'on appelait *forum vetus*, s'est effondré. Il précise que le "*forum*" avait été construit du temps de Trajan et qu'il avait subsisté pendant près de sept siècles.

840. [...] Hoc anno [...], memorabile atque insigne opus, quod forum vetus vocabatur, Lugduni corruit, ipso die intrantis autumnus; quod steterat a tempore Trajani imperatoris per annos fere 700.

Florus le Diacre, *Annales de Lyon (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 1, p. 110)*.

"Année 840 [...]. En cette année, [...] un ouvrage mémorable et insigne, qu'on appelait le vieux forum, s'écroula à Lyon, le jour même du début de l'automne. Il avait subsisté durant près de sept cents ans depuis son érection à l'époque de l'empereur Trajan".

C'est à partir de ce texte, que l'on retrouve dans d'autres chroniques médiévales, qu'est née l'appellation traditionnelle de *forum* de Trajan. F. Artaud précisait même la date de construction en 98 p.C.<sup>5</sup>. Le texte de Florus, qui rapporte des faits antérieurs de plusieurs siècles à sa rédaction, requiert toute notre prudence. S'il n'y a pas lieu de remettre en question la date de la chute du complexe monumental, il est en revanche légitime de douter de la nature de l'ouvrage (*forum*) et de la date de construction indiquée (époque de Trajan). Au IX<sup>e</sup> s., pouvait-on se souvenir à quelle époque avait été construit un monument romain ? En outre, les exemples d'identifications erronées d'édifices romains à l'époque médiévale ne manquent pas. Jusqu'en 1987, l'interprétation d'un *forum* a été acceptée par l'ensemble des savants et chercheurs alors que la datation sous Trajan fut remise en question dès le XIX<sup>e</sup> s.<sup>6</sup>, en particulier au profit d'une datation sous Hadrien.

Plusieurs raisons peuvent expliquer que Florus ait désigné expressément l'empereur Trajan comme le fondateur de l'ouvrage antique : il aurait pu lire l'inscription dédicatoire ornant l'entrée du "*forum*"; il avait en mémoire le *forum* de Trajan de Rome, qui est resté en grande partie debout jusqu'au IX<sup>e</sup> s. ; ou encore, il aurait pu rapporter une dénomination traditionnelle. Certains ont aussi supposé que la dédicace du *forum* avait été lue en faisant une erreur d'interprétation : l'inscription se serait rapportée non pas à Trajan (Nerva Traianus), mais à Hadrien – Traianus Hadrianus<sup>7</sup>. Une telle hypothèse n'est guère convaincante et trouve son origine dans l'idée préconçue et encore vivace que la plupart des monuments lyonnais ont été érigés ou reconstruits durant le règne d'Hadrien. Rappelons néanmoins que la datation évoquée dans le texte n'est pas si précise. Les débats autour de la mention de la durée de conservation du *forum* (700 ans) qui, pour certains, était la preuve que l'ouvrage avait été construit sous Hadrien, sont vains puisqu'il ne s'agit que d'une approximation (*fere 700 annos*)<sup>8</sup>.

5. Chenavard 1850, 9 ; l'idée fut reprise dans Vachet [1902] 1982, 214.

6. Bazin 1891, 207, n. 1 ; Allmer & Dissard 1889, 292 ; Steyert 1895, 269-270 ; Berger 1905.

7. Steyert 1895, 270-271 ; Audin 1955, 342 ; Audin 1959, 40 ; Audin 1979, 133, 141, 143 et 160.

8. A. Steyert voyait une contradiction dans les écrits du diacre Florus alors que la date indiquée n'est qu'une approximation. Ainsi, il écrivait : "Trajan [étant] mort en 117, s'il avait construit le forum de Lyon, celui-ci, écroulé en 840, aurait duré au moins 723 ans et non à peine 700 ans" (Steyert 1895, 270).

L'HYPOTHÈSE TRADITIONNELLE DE L'EMPLACEMENT DU *FORUM* À FOURVIÈRE

Plusieurs étymologies du mot Fourvière ont été anciennement proposées, par exemple : *forum vetus*, *forum Veneris*, *forum Veri*, *forum boarium* et Corvières ou montagne des corbeaux. Les trois dernières sont peu connues et ont très vite été abandonnées par manque de fondement<sup>9</sup>. Les deux premières, que l'on trouve dans des textes du Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), ont été sources de débat ou d'hésitation<sup>10</sup>. On a fait dériver Fourvière (appellation définitive à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> s.), qui s'écrivait autrefois *Forverium* (XII<sup>e</sup> s.)<sup>11</sup>, *Forvero/Forvere* (XII-XIV<sup>e</sup> s.) et *Forvière* (fin XIV<sup>e</sup> s.)<sup>12</sup>, de *forum vetus*, en faisant le lien avec le texte de Florus, qui fut repris par la chronique de saint Bénigne de Dijon (fin XI<sup>e</sup> s.) et la chronique de Verdun (début du XII<sup>e</sup> s.). Une troisième chronique, la chronique de Vézelay, indique "*forum Veneris Lugduni corruit*", mais elle reprend le texte des chroniques précédentes, avec des déformations, et l'on a considéré, de manière générale, qu'elle n'était pas dépourvue d'erreurs. Cependant, le plus ancien document où il est question de l'église de Marie à Fourvière<sup>13</sup>, la nécrologie d'Olivier de Chavannes, doyen de Saint-Jean (XII<sup>e</sup> s.), nomme aussi Fourvière *forum Veneris*<sup>14</sup>. On pourrait concilier les deux hypothèses principales sur l'étymologie de Fourvière en imaginant qu'à l'époque médiévale on restituait un sanctuaire de Vénus sur le vieux *forum* antique. C'est néanmoins l'étymologie de *forum vetus* qui a été retenue<sup>15</sup>. Quoi qu'il en soit, on a presque toujours fait dériver Fourvière du mot *forum*. C'est donc sur la base d'indices toponymiques reliés à un texte médiéval que l'on situe traditionnellement le *forum* de *Lugdunum* sur l'éperon de la colline de Fourvière, à l'emplacement de l'esplanade où s'élève l'actuelle basilique Notre-Dame de Fourvière. Cela peut rappeler le cas de figure de la place du Bourg-de-Four à Genève. Le nom de cette place proviendrait de la locution latine *forum vetus*, qui fut transformée en français par *for* vieux avant de devenir le bourg de *for-vieux* puis le Bourg-de-Four où l'on a proposé de situer l'ancien *forum* romain. Toutefois, nous ne savons pas si cette étymologie est assurée.

Des chercheurs se sont demandé si le terme de *forum vetus* à Lyon avait été employé dès l'Antiquité ou seulement au Moyen Âge. Pour A. Audin, il ne faisait pas de doute que le vieux *forum* était une dénomination antique et qu'elle impliquait l'existence d'un *forum novum*, que le savant reconnaissait dans les ruines de l'ancien clos du Verbe Incarné<sup>16</sup>. Cette hypothèse est depuis longtemps abandonnée et le sanctuaire dit du Verbe Incarné, qui est interprété comme le sanctuaire du culte impérial municipal, n'a pas été construit au II<sup>e</sup> s. p.C. comme le pensait A. Audin, mais au moins à l'époque tibérienne. Si l'étymologie de *forum vetus* est juste, il n'y a aucune raison de penser que cette dénomination ait existé dès l'Antiquité. Il est préférable de considérer, comme l'a d'ailleurs fait E.-C. Martin-Daussigny au XIX<sup>e</sup> s., que la dénomination de *forum vetus* a été utilisée à l'époque médiévale par opposition à la place officielle de la ville qui n'était plus sur la colline<sup>17</sup>. Ce qualificatif de *vieux forum* se comprend fort bien de la part d'un diacre médiéval qui parle d'un édifice alors vieux de plusieurs siècles. Comme nous l'a fait remarquer Ph. Thirion, le Père Cl. F. Ménestrier relate qu'à son époque la partie de la ville située en rive gauche de la Saône "*se nomme, côté de Fourvière, à foro veteri, parce que c'étoit là le vieux Lyon*"<sup>18</sup>, ce qui montre que cette tradition était alors bien vivante après l'époque de Florus.

9. Cahour 1838, V. Voir aussi la proposition *forum varii*, qui est critiquée dans Devaux 1896.

10. Syméoni 1559, 90 ; Spon [1673] 1974, 55.

11. La plus ancienne attestation date de 1176. Voir aussi la charte de fondation de la collégiale de Fourvière en 1192.

12. Voir, entre autres, Colonia 1733, 283 ; Clapasson [1741] 1982, 171 ; Cahour 1838, 398 ; Allmer & Dissard 1889, 292. L'article le plus complet et précis sur l'étymologie de Fourvière semble celui de Devaux 1896. Il n'est pas certain que les désignations *Forviel* et *Forvièdre* aient existé.

13. Il n'est pas inutile de fournir quelques précisions sur l'histoire de l'église de Fourvière. Toutes les hypothèses concernant l'existence d'une chapelle de la Vierge dès le IX<sup>e</sup> s. ne sont que conjectures. Les premières attestations d'une église datent du XII<sup>e</sup> s. lorsque, vers 1168, le chanoine Olivier de Chavannes fit construire une nef qui devait être dédiée plus tard à saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Si ce premier sanctuaire est modeste, il devient néanmoins très vite renommé ce qui conduit, en 1192, à la fondation d'un chapitre à Fourvière, dédié à la Vierge Marie et à saint Thomas, par l'archevêque Jean de Bellesmes. Le sanctuaire se composait d'une nef unique, flanquée au sud d'un clocher dont la base fut aménagée en chapelle dédiée à la Sainte Vierge. En quelques siècles la foule de pèlerins était devenue trop importante et il était nécessaire de réaliser des agrandissements. Une petite sacristie projetée par Cl. Ferrier, dès 1640, ne fut bâtie qu'en 1653, derrière la chapelle. Cette dernière fut ensuite agrandie et la sacristie détruite (XVIII<sup>e</sup> s.). À partir de 1872 et jusqu'en 1884 furent entrepris de grands travaux de construction, sous la direction de P. Bossan puis de S.-M. Perrin, pour édifier le gros œuvre de la basilique Notre-Dame de Fourvière, au nord de l'église de saint Thomas. La nef de saint Thomas fut démolie en 1898 pour céder la place aux dépendances de la basilique. Toutefois, la chapelle du clocher existe encore ainsi que l'abside de la nef de Saint-Thomas, qui a été refaite dans les premières années du XV<sup>e</sup> s. Voir, entre autres, Cahour 1838 et Berjat 1936, 7.

14. Cahour 1838, V, 395.

15. Colonia 1733, 283 ; Clapasson [1741] 1982, 171 ; Cahour 1838, XV sq., 21 ; Berger 1905, 87 ; Audin 1979, 88.

16. Audin & Leglay 1966, 96 ; Audin 1977, 104.

17. Martin-Daussigny 1859, 37 n. 1.

18. Ménestrier 1696, 14 du chapitre Préparation à l'Histoire Civile ou Consulaire.

Malgré tout, l'étymologie de Fourvière n'est pas si assurée. Tous les érudits se sont focalisés sur le texte de Florus en essayant de rattacher Fourvière à *forum*. Comme nous le faisait remarquer J.-Cl. Béal, on peut être intrigué par le fait que le toponyme "Fourvière" est encore utilisé comme lieu-dit dans des villages qui n'ont jamais pu accueillir de *forum* dans l'Antiquité : Toussieux (01423, En Fourvière), Aigueperse (69002, En Fourvière, Bois de Montescot) ou La Versanne (42329, Fourvière, dans le Grand Bois). Ces trois autres Fourvière, qui ne semblent pas dériver de *forum*, et qui sont tous localisés dans la même région, ne peuvent-ils pas avoir la même origine étymologique que le Fourvière de Lyon ? Lorsque Florus précise que l'ouvrage antique qui s'est écroulé était appelé *forum vetus*, il écrit en latin puisque c'est un homme d'église et l'on peut se demander si, tout en donnant une interprétation, il ne fournit pas une étymologie savante de Fourvière à partir d'un mot ou d'un groupe de mot de l'ancien français ou d'une autre langue. Est-il possible par exemple que *Forvero* provienne de l'ancien français *feurre/fuerre* ou du francisque *fodra* (paille, fourrage) ?<sup>19</sup> Ces mots ont donné "fourrage" (précédemment "forrage"), mais aussi des mots avec un suffixe en -ière comme "forrière", devenu "fourrière", qui était un grenier à fourrage.

En grande partie délaissée à la fin du Haut-Empire, mais occupée par des établissements religieux et quelques grandes maisons, la colline ne devint pas seulement la "colline où l'on prie", selon une expression courante. Fourvière était aussi la colline des champs, des pâturages, des vignes et des bois.

Il y a une vingtaine d'années, dans un bref article consacré à un état de la question du *forum* de Lyon, B. Mandy émettait des doutes sur l'emplacement traditionnel du *forum* à Fourvière. Deux arguments étaient avancés, sans être développés : l'absence d'indices certifiant l'étymologie revendiquée pour Fourvière et l'incohérence des vestiges par rapport aux plans usuels<sup>20</sup>. Il était peut-être un peu rapide de parler d'incohérence des vestiges du coteau de Fourvière pour un *forum* sans les avoir présentés ni même fourni un plan. Récemment, A. Desbat a écarté l'hypothèse d'une localisation d'un *forum* à Fourvière en considérant la situation de l'ensemble monumental, ce qui l'a aussi conduit à exclure le site de l'emprise de la ville à l'époque de la fondation de la colonie<sup>21</sup>. Nous discuterons de ces arguments. Quelle qu'ait été la nature des constructions, il convient tout d'abord de dresser un état des lieux des vestiges découverts, en commençant par les vestiges en place avant de s'attacher aux pièces erratiques.

### LES MAÇONNERIES ATTRIBUÉES À DES MURS DE TERRASSES OU À DES MURS DE CLÔTURE DU "FORUM"

On peut avoir quelques hésitations sur les vestiges qu'il faut prendre en compte dans la définition du "forum". A. Audin considérait que les vestiges antiques situés sur la place de Fourvière et à proximité immédiate faisaient partie du "forum". Nous avons choisi de nous limiter à ces derniers, pour des questions pratiques. Inclure la terrasse Cléberg au sud, qui supportait certainement un monument public, évoquer tous les vestiges voisins de la montée du Cardinal Decourtray (ancienne montée de Fourvière) ainsi que les découvertes au nord de la place de Fourvière (réservoirs supposés et galeries voûtées soutenues par des piliers), qui ont été anciennement interprétés comme ceux d'un palais impérial, allongerait considérablement cette contribution. Ce choix est aussi justifié par l'orientation des vestiges. Les maçonneries exhumées autour de la place de Fourvière ont une même orientation et semblent créer un espace circonscrit, ce qui autorise à reconnaître un ensemble homogène, même si toutes les maçonneries ne sont probablement pas contemporaines. En outre, cet ensemble monumental s'élevait sur une ou plusieurs terrasses qui l'isolaient sur trois côtés, au sud, à l'est et à l'ouest.

Sur la place de Fourvière ou à proximité immédiate, des murs, d'une épaisseur de 1,80 m à 6 m, furent découverts en grand nombre et à diverses époques à l'occasion de travaux divers ou de sondages archéologiques (pour l'ensemble des murs : fig. 2, 4-5) : dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. (sur un terrain qui deviendra la propriété du couvent Jésus-Marie) ; en 1894 (travaux dans une cave de la maison Bonnepart) ; en 1898 et 1899 (construction du funiculaire) ; en 1910 (mur aperçu dans la même cave de la maison Bonnepart) ; en 1911 (sondages dans la propriété du couvent Jésus-Marie) ; en 1923 (exploration sous la chapelle Saint-Thomas) ; en 1953-1955 (travaux de voirie) ; et enfin en 1961 (tranchée de voirie le long de la rue Nicolas-de-Langes). Nous ne développerons pas ici la découverte récente de quelques murs de destination

19. Merci à J.-Cl. Béal de nous avoir conseillée de nous méfier de l'étymologie traditionnelle et de nous avoir éclairée sur cette piste.

20. Mandy 1987, 182.

21. Desbat 2007, 186.

inconnue à l'occasion de sondages menés par le service archéologique municipal (dir. M. Monin), avec la participation de Ph. Thirion, d'octobre à décembre 2009 et en octobre 2010, au 4 place de Fourvière. Il s'agit en particulier, pour le sondage 1, d'un mur de soutènement en granite, épais de 2 m, qui présente l'angle d'une ouverture. Dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s., le mur d'époque augustéenne fut englobé dans un nouveau mur de soutènement épais de plus de 6 m.

Du fait de l'érosion, beaucoup de ces vestiges vus anciennement étaient très arasés. Il s'agirait pour certains de murs de clôture ou de murs de soutènement, réalisés pour l'établissement d'une ou de plusieurs terrasses qui surplombaient les pentes abruptes de la colline. On compte aussi des murs qui pourraient appartenir à des édifices. Nous traiterons plus loin de ceux qui ont été attribués à un temple.

Si quelques vestiges peuvent encore être visibles, notamment à l'est, la plupart des murs ont été enfouis à nouveau ou détruits. Quelques blocs de choin<sup>22</sup> présents dans les murs de soutènement de l'église Notre-Dame de Fourvière seraient des remplois d'édifices du "forum"<sup>23</sup>. Pour la construction de la cathédrale Saint-Jean, on s'est aussi approvisionné en choin et en marbre sur les ruines de monuments romains de Fourvière. La charte de constitution de la collégiale de Saint-Jean, datée de 1192, révèle que lors de la construction de l'église, l'archevêque et le chapitre de Saint-Jean, propriétaires du terrain, se sont réservés le droit "de creuser et d'extraire des blocs de marbre et de ce qu'on appelle communément le choin [...]"<sup>24</sup>. Les choins de Fourvière furent employés dans d'autres édifices par la suite, comme nous l'apprend le chanoine Berjat. "Quand les chanoines de Saint-Nizier voulurent bâtir leur clocher, en 1446, ils demandèrent au Chapitre de Saint-Jean l'autorisation de puiser à Fourvière ; le Chapitre l'accorda. Encore en 1495, le Chamarié prenait là les pierres pour sa maison. Et même au dix-huitième siècle, quand il fallut agrandir la chapelle de Fourvière, on trouva encore des choins, que l'on reconnaît aisément aux contreforts"<sup>25</sup>.

Un plan général des maçonneries aperçues dans le secteur a été proposé par A. Audin à partir de 1956 (fig. 4) puis par J. Gruyer, en 1970, d'après les données d'A. Audin (fig. 5). Ces documents ne sont pas complètement fiables car certains vestiges découverts au XIX<sup>e</sup> s. ont été reportés alors qu'il n'existait aucun plan de l'époque. Nous verrons d'ailleurs des exemples de contradiction entre le plan d'A. Audin et les descriptions anciennes, qui montrent les libertés prises parfois par cet auteur. En outre, le tracé de murs exhumés du temps d'A. Audin paraît parfois en partie restitué et nous manquons de renseignements sur l'altimétrie des vestiges ainsi que sur la chronologie des maçonneries qui ne sont probablement pas toutes contemporaines, ce qui ne facilite pas l'interprétation. Les plans élaborés par A. Audin n'en restent pas moins très utiles et ils serviront de base à notre réflexion.

### *Murs d'orientation nord-sud et est-ouest, 1911 et 1954 (A, B et C, fig. 2, 4-5)*

Dans des fouilles en 1911, C. Germain de Montauzan a dégagé un "massif énorme de maçonnerie" d'orientation nord-sud (A), de plus de 4 m de large, qu'il a interprété comme un mur de soutènement. Cette maçonnerie, qui comportait une double assise de briques, et dont la largeur complète est inconnue, a été suivie sur une longueur de 5 m puis, dans une autre tranchée, à 5 ou 6 m plus au nord (le plan d'A. Audin représente la maçonnerie sur une dizaine de mètres de long). Elle était reliée à un mur est-ouest de 2,50 m de large (B). Un tronçon de mur nord-sud (C), de 0,90 m de large, rencontrait le mur B à angle droit, sans se prolonger au-delà<sup>26</sup>.

Dans les remblais qui recouvraient les murs, C. Germain de Montauzan signale la découverte d'un grand nombre de fragments de marbre, des pièces moulurées et des placages d'une grande variété (ophite, cipolin, marbre blanc, porphyre). Les placages atteignaient parfois 4-5 cm d'épaisseur et quelques-uns portaient des restes d'inscriptions<sup>27</sup>. Ces fragments de qualité ont fait supposer à C. Germain de Montauzan que s'élevait à cet emplacement un palais ou un temple qui limitait le "forum" de ce côté.

22. Le choin est une appellation locale pour désigner un calcaire dur dont l'exploitation se généralise à Lyon à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. p.C. (Savay-Guerraz 1990).

23. Hardouin-Fugier 1988, 9. En réalité, on voit surtout des pièces en choin dans l'édifice qui sert de dépendance à la basilique, au sud.

24. Citation dans Gauthiez 1994, 13. Voir aussi Colonia 1733, 288-289 ; Cahour 1838, 401 (texte original latin) ; Fabia 1934, 318 sq.

25. Berjat, s. d.

26. Germain de Montauzan 1912, 37-38.

27. Germain de Montauzan 1912, 38-39.

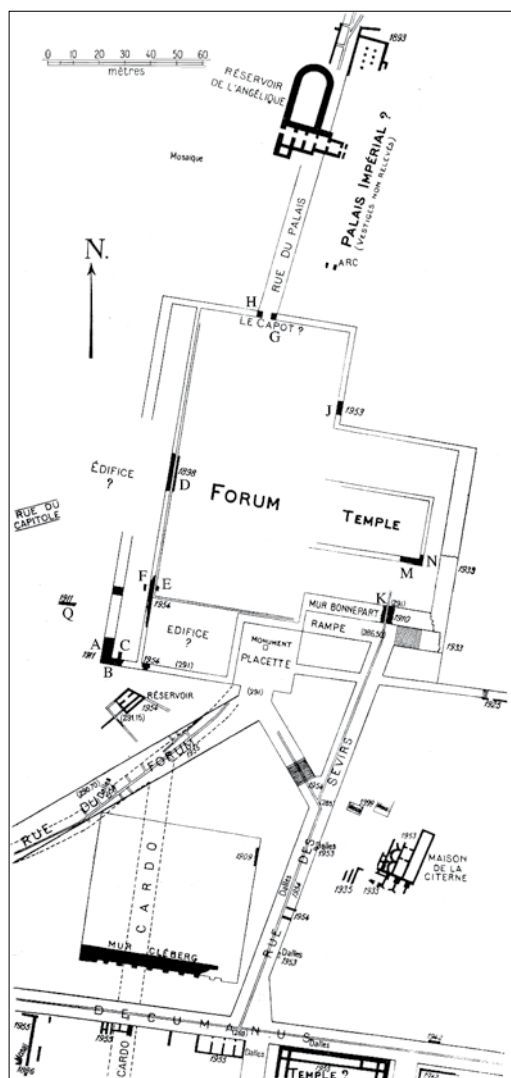


Fig. 4. Le quartier du "forum" selon A. Audin (Audin 1959, 35) avec notre numérotation des maçonneries (Dj. Fellague).

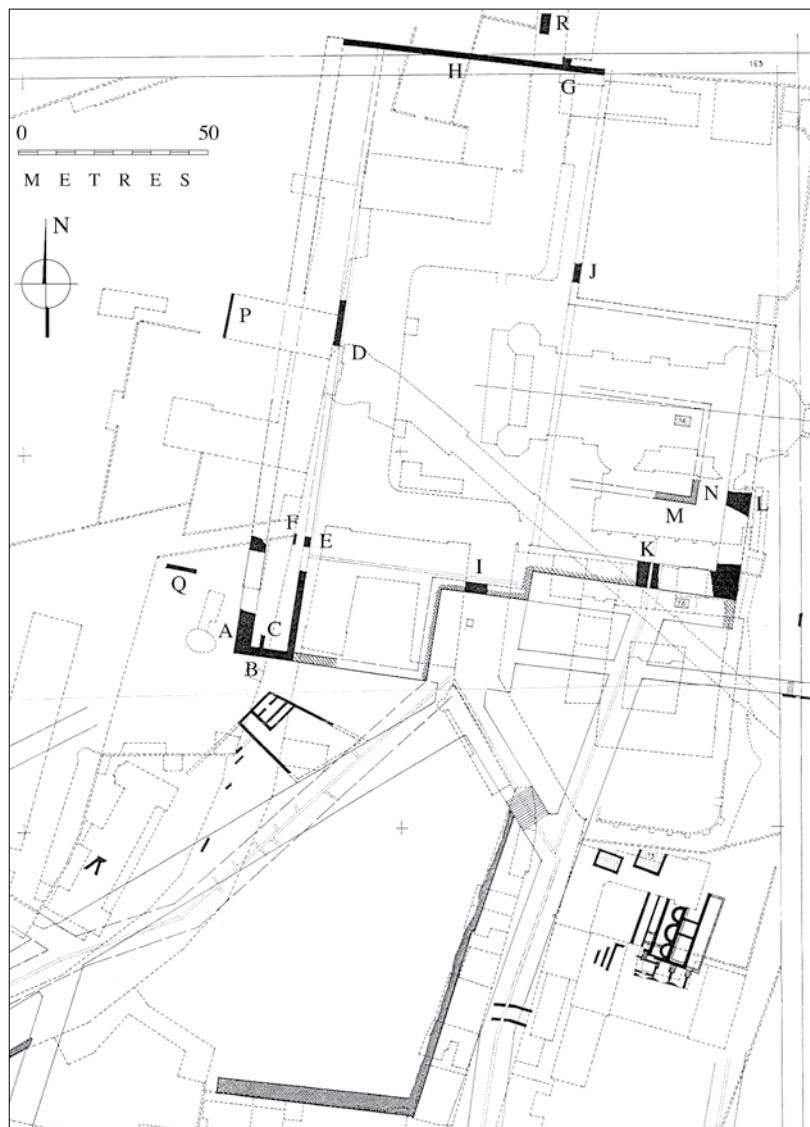


Fig. 5. Plan de J. Gruyer des vestiges de l'esplanade de Fourvière (service archéologique municipal de Lyon) avec notre numérotation des maçonneries (Dj. Fellague).

A. Audin apporte un renseignement supplémentaire sur la maçonnerie A en indiquant qu'elle fut retrouvée à 20 m plus au nord, sans préciser à quelle date<sup>28</sup>. D'après la figure 4 publiée par A. Audin, la continuité du mur B aurait été aperçue dans des travaux de 1954. Plus tard, sur le plan élaboré en 1970 (fig. 5), ces deux segments sont devenus un mur continu. A. Audin interprétait le mur B comme le mur de limite sud de la terrasse du "forum"<sup>29</sup>.

La fouille de 2009 déjà évoquée du n° 4 de la place de Fourvière a mis au jour une portion du mur A, entre les vestiges signalés par C. Germain de Montauzan et leur suite entrevue par A. Audin. Elle montre que la réalité est plus complexe : à un premier mur de soutènement d'époque augustéenne succède un second mur beaucoup plus épais.

28. Audin 1959, 37.

29. Audin 1959, 38.

*Mur d'orientation nord-sud, 1899 (D, fig. 2, 4-5)*

Un mur nord-sud bordé à l'est par une canalisation a été exhumé en 1899 lors des travaux du funiculaire, à 3 ou 4 m de profondeur. Suivi sur une longueur d'une quinzaine de mètres, il était situé immédiatement à l'ouest de la place de Fourvière, à l'endroit où repose une partie de la façade du couvent Jésus-Marie. C. Germain de Montauzan décrit un aqueduc adossé à un massif "de 4 mètres d'épaisseur environ et dont les fondations étaient établies assez profondément en contrebas du canal". Pour le savant, la construction de "l'aqueduc" était postérieure au massif<sup>30</sup>. A. Audin pense au contraire à un mur bordé d'un égout qui lui était contemporain (voir infra). Sur le plan de J. Gruyer (fig. 5), la maçonnerie est mal placée : elle a été reportée trop au nord, en dehors de l'emprise de la tranchée du funiculaire.

*Murs d'orientation nord-sud, 1954 (E et F, fig. 2, 4-5)*

Dans l'alignement du mur D décrit ci-dessus, une tranchée de voirie révéla en 1954-1955 l'existence d'un mur E, qui aurait eu une épaisseur de 2 m de large, et qui faisait corps avec une canalisation<sup>31</sup>. Le parement oriental du mur a été suivi sur une trentaine de mètres (sur le plan de la fig. 4, la longueur représentée est plus faible).

Pour A. Audin, il ne fait aucun doute que les vestiges de 1899 (D) et de 1954 (E) appartiennent au même ouvrage qu'il attribue au mur de clôture occidental du *forum*. En apparence, les dimensions ne semblent pas si bien correspondre puisque, selon C. Germain de Montauzan, le mur D avait une épaisseur d'environ 4 m, sans compter la canalisation, ce qui est l'épaisseur signalée par A. Audin pour l'ensemble formé par le mur E et la canalisation. Néanmoins, le mur E n'a peut-être pas été complètement dégagé : A. Audin mentionne une épaisseur de 2 m de large, mais il suggère aussi que seule la face orientale du mur a été aperçue<sup>32</sup>. On peut se demander si le mur F, qui a probablement été découvert dans les travaux de 1954, ne pouvait pas constituer, avec la maçonnerie E, un massif de 4 m d'épaisseur.

*Arc ? (G, fig. 2, 4-5)*

A. Audin identifiait un accès du "forum" au nord de la place de Fourvière, dans une supposée ruine antique nommée le Capot, que le chercheur reconnaissait sur le plan scénographique de 1550 (auteur anonyme) et sur celui publié en 1572 par G. Braun et F. Hogenberg (*Civitates Orbis Terrarum*). Pour A. Audin, il s'agissait des vestiges du piédroit d'un arc<sup>33</sup>. Effectivement, sur le plan de 1572, un arc semble figurer de manière schématique. Le plan scénographique est malheureusement en grande partie lacunaire à cet endroit on devine cependant une maçonnerie avec le départ d'un arc. En outre, F. Artaud signale les vestiges d'une chaussée antique qui rejoignait le "palais" dit de l'Angélique et qu'enjambait un petit arc dont il restait les deux piédroits<sup>34</sup>. Aujourd'hui, au n° 3 de la montée Nicolas-de-Langes, seul est visible un des parements en petit appareil de ce qui pourrait être le piédroit oriental de cet arc (fig. 6). Il est construit en moellons de gneiss et de calcaire et comporte, en partie inférieure, une double assise de briques surmontant un ressaut (ressaut de fondation ?). La maçonnerie est apparente sur une largeur d'environ 1,80 m pour une hauteur d'environ 0,72 m, depuis les assises de briques.



Fig. 6. Parement d'un mur antique visible au début de la montée Nicolas-de-Langes (cl. Dj. Fellague).

30. Germain de Montauzan 1909, 135 (et fig. 55). Voir aussi la description de J. Berger (Berger 1905, 98).

31. Audin 1955, 342 ; Audin 1959, 36-37.

32. Audin 1955, 342.

33. Audin 1959, 38.

34. Artaud 1846, 8.

Sur le plan de la figure 4, deux piédroits d'un arc distants d'environ 5 m sont représentés. Il doit s'agir d'une restitution car le savant ne connaissait probablement que la maçonnerie qui est encore conservée de nos jours.

Nous soulignerons qu'il subsiste tout de même une incertitude pour déterminer si l'arc évoqué par F. Artaud et la maçonnerie aujourd'hui visible correspondent à la ruine du Capot figurée sur les gravures du XVI<sup>e</sup> s. La localisation de cette dernière n'est pas si simple à établir puisque ces documents graphiques sont des perspectives cavalières. Par ailleurs, des érudits du XVII<sup>e</sup> s. et du XIX<sup>e</sup> s., comme le Père Cl. F. Ménéstrier et l'abbé A. Cahour, identifiaient le Capot à la maison de l'Angélique, située plus au nord<sup>35</sup>.

### *Mur est-ouest, 1961 (H, fig. 2, 5)*

On possède très peu de renseignements sur le mur H représenté sur le plan de J. Gruyer (fig. 5). Étant donné qu'il est situé à 75 m au nord de la basilique, il semble pouvoir s'identifier avec des vestiges décrits par A. Audin et aperçus l'été 1961. Le chercheur évoquait un mur de 1,80 m de large avec des parements à doubles rangées de briques, situé à 75 m au nord de la basilique, qui avait été recoupé par une tranchée de voirie ouverte en 1961 le long de la rue Nicolas-de-Langes<sup>36</sup>. A. Audin considérait alors cette maçonnerie comme le mur de clôture nord du "forum" de Trajan. Sur le plan de J. Gruyer, le mur H est représenté avec une longueur de 69 m, ce qui paraît largement restitué, puisque le mur ne semble avoir été vu que sur la largeur de la tranchée.

### *Mur d'orientation est-ouest, 1954 (I, fig. 2, 5)*

Une tranchée réalisée en 1954 révéla le mur I, d'orientation est-ouest et de 2,82 m de large, avec un parement pourvu de doubles rangées de briques<sup>37</sup>. Un égout, plaqué contre sa face nord (l. : 0,70 m), a été interprété par A. Audin comme le retour de l'égout nord-sud reconnu contre les murs D et E. Le chercheur considérait par ailleurs que I était le mur de clôture du "forum de Trajan". Curieusement, sur le plan de la figure 4, le mur n'a pas été représenté.

### *Mur d'orientation nord-sud au nord de l'église, 1953 (J, fig. 2, 4-5)*

Un mur nord-sud apparut en 1953, à 0,50 m de profondeur, au cours de travaux destinés à l'établissement d'une canalisation téléphonique<sup>38</sup>. Son épaisseur était de 1,98 m et il a été suivi sur une longueur de 3 m. Sa face occidentale était régulièrement parementée "en rangées de gros moellons" tandis que sa face orientale avait été maçonnée directement contre le sable jaune naturel. Il pourrait donc s'agir d'un mur de soutènement qui surélevait une terrasse à l'est. A. Audin attribuait le mur à la limite nord-est du "forum d'Auguste" en imaginant que, plus au sud, le mur se retournait vers l'est.

### *Maçonnerie de l'angle sud-est, 1894 et 1910 (K, fig. 2, 5)*

C. Germain de Montauzan a décrit un massif de maçonnerie découvert en 1894 et en 1910, dans des travaux réalisés dans la cave de la maison Bonnepart, qui était voisine de la chapelle de Fourvière (perçement d'un puits et agrandissement de la cave). Le massif était épais de plus de 6 m. Son parement était en "moyen appareil" de moellons et le blocage comportait des "moellons de roche" avec quelques fragments de briques. C. Germain de Montauzan a identifié une maçonnerie formée de deux "gradins" : l'un, de profondeur inconnue, était conservé sur 2,65 m de haut et il comportait une double rangée de briques ; le second avait 4-5 m de haut et surmontait une galerie (ht. : 1,70 m ; l. : 0,80 m)<sup>39</sup>, qui doit être un égout.

35. Cahour 1838, 162, 424-425.

36. Audin 1979, 142.

37. Audin 1959, 40 ; Audin 1955, 343.

38. Audin 1959, 36. Voir aussi Audin 1955, 342.

39. Germain de Montauzan 1912, 9-11 et fig. 1 ; Audin 1959, 38.

### *Mur d'orientation nord-sud à l'est, 1872, 1923<sup>40</sup> (L, fig. 2, 5)*

En 1923, des travaux de consolidation sous l'abside de la chapelle découvrent un mur antique L, dissimulé derrière des parements modernes. Il s'agit d'un puissant mur de soutènement de 5,75 à 6 m de large sur lequel sont appuyés le chevet de l'ancienne église Saint-Thomas et, plus au sud, la façade du Rectorat de Fourvière. Sur le plan de la figure 5, le mur n'a donc pas été entièrement reporté puisqu'on l'aurait repéré plus au sud, derrière les arcades modernes sous la terrasse du restaurant de l'Œuvre (actuel restaurant de Fourvière) et il était "entièrement à nu, dans les sous-sols de la façade est du Rectorat"<sup>41</sup>. L'angle de maçonnerie représenté par J. Gruyer n'est pas documenté. Derrière un parement moderne, la tranche du mur L est toujours apparente de nos jours, sous l'angle nord-est du chevet de la chapelle Saint-Thomas (fig. 7). Sa maçonnerie consiste en un blocage de moellons de gneiss et de granite incluant quelques fragments de briques. Des prospections dans les caves permettraient sans doute d'en apprendre davantage.

Au nord, une "maçonnerie supposée romaine" fut découverte en 1872 au moment de la construction de la basilique. Elle figure sur un plan dressé en 1923 par l'architecte Sainte-Marie Perrin, d'après des documents de l'époque (fig. 8)<sup>42</sup>. Le plan représente un tronçon d'environ 2,40 m de large pour une longueur de 7,40 m depuis le chevet de la chapelle Saint-Thomas. Nous ignorons si cette maçonnerie relevée en 1872 est un mur d'élévation ou s'il s'agit de la poursuite du mur de soutènement L, ce qui inclinerait alors à penser qu'en 1872 on n'aurait aperçu qu'une partie du blocage de maçonnerie subsistant d'un mur plus large au sommet.



Fig. 7. Mur de soutènement antique caché par un parement taluté moderne, à l'est de la basilique (cl. Dj. Fellague).

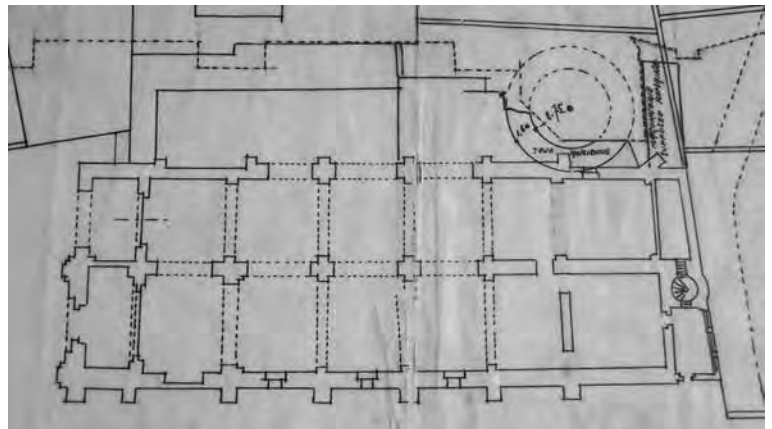


Fig. 8. Extrait d'un plan dressé par Sainte Marie-Perrin, "d'après les documents de l'époque". État des terrains du sommet de la colline de Fourvière au moment de la construction de la basilique en 1872 (Archives du Musée de Fourvière, cl. Dj. Fellague).

40. Il y aurait une erreur sur la figure 4 qui évoque l'année 1933 et non 1923.

41. *Le Nouvelliste*, 5 mai 1923 (qui reprend un article de la *Semaine Religieuse*) ; Audin 1959, 38. Berjat s. d., 2.

42. S.-M. Perrin, État des terrains du sommet de la colline de Fourvière au moment de la construction de la basilique en 1872 (plan manuscrit dressé en 1923, conservé aux Archives du Musée de Fourvière). La "tour ancienne" figurée à côté pourrait correspondre aux vestiges de la tour médiévale ("tour du gueyte"), mais il n'y a aucune certitude. Sur cette tour, voir Cahour 1838, 100.



## La chronologie des murs

Au XIX<sup>e</sup> s., l'idée fut admise que les murs appartenaient à un *forum* du II<sup>e</sup> s. qui correspondait à une phase de reconstruction d'un *forum* plus ancien, remontant à Plancus<sup>43</sup> ou à Auguste<sup>44</sup>. Sur la base de différences techniques entre les murs, deux phases de construction ont été identifiées par A. Audin : une première phase de l'époque d'Auguste avec des murs dépourvus de briques (exemples : murs D et E, J) et une restauration sous Hadrien, dont les murs sont caractérisés par l'emploi de doubles rangées de briques<sup>45</sup> (exemples : murs A, B, I, K, L). Ainsi, selon A. Audin, lors de cette présumée restauration du II<sup>e</sup> s., la largeur de l'esplanade aurait été agrandie vers l'ouest. D'autres maçonneries supposées du II<sup>e</sup> s., telle la maçonnerie I, auraient néanmoins remplacé au même endroit des maçonneries du "*forum* d'Auguste".

Si le nombre d'assises de briques ou leur absence ne constituent pas un argument chronologique fiable<sup>46</sup>, il n'en demeure pas moins que les différences d'aspect des maçonneries rendent compte de l'existence de plusieurs états. Restons vigilants : une restauration d'une maçonnerie à une époque donnée n'implique pas une restauration de tout l'ensemble monumental à la même époque.

Les indices chronologiques pour dater chacune des maçonneries font défaut. On relèvera seulement que, selon Ph. Thirion, la maçonnerie A récemment remise au jour serait antérieure au règne de Tibère à cause de l'emploi exclusif de moellons de granite, de même qu'une maçonnerie R dégagée dans la montée Nicolas-de-Langes (voir infra). En effet, il semblerait qu'à partir de la fin de l'époque augustéenne ou durant le règne de Tibère, les maçonneries lyonnaises utilisent un nouveau matériau, le gneiss, mêlé au granite. Nous verrons plus loin que des blocs errants découverts dans le secteur peuvent apporter quelques renseignements chronologiques.

## LES VESTIGES ANCIENNEMENT ATTRIBUÉS À DEUX ÉTATS D'UN TEMPLE SUR LA PLACE DE FOURVIÈRE

Probablement lors des travaux menés en 1898 par l'architecte Sainte-Marie Perrin pour la construction d'une nouvelle sacristie, plusieurs murs ont été dégagés sous l'ancienne nef Saint-Thomas. Trois murs en particulier ont été décrits au début du XX<sup>e</sup> s., par un architecte du nom de J. Berger qui les a attribués à deux états des murs de fondation d'un temple. J. Berger décrit un mur en grand appareil de calcaire tendre de direction est-ouest et de 2,47 m de large, que nous avons désigné par la lettre M. Deux murs perpendiculaires à M, que nous baptisons N et O, étaient en *opus caementicium*, avec une épaisseur respective de 2,60 m et 1,50 m. Ces deux murs remployaient dans leur blocage des blocs d'architecture d'une construction plus ancienne. À l'extrémité du mur O était encastré un système qui aurait servi à recueillir les eaux d'une toiture (voir infra).

J. Berger évoque brièvement des restes de plusieurs "murailles" parallèles d'orientation est-ouest, légèrement inclinées par rapport à l'axe de l'église, découvertes dans les fondations de la basilique Notre Dame de Fourvière, probablement vers 1872. D'autres murs est-ouest que le mur M ont par ailleurs été reconnus dans les fondations de la nouvelle sacristie. Ils étaient un peu plus inclinés au sud-est<sup>47</sup>.

Toujours selon J. Berger, "un peu au-dessus de tous ces restes de murailles était un immense radier de béton, qui avait dû supporter le sol du temple"<sup>48</sup>. Il est bien regrettable que l'on dispose de trop peu d'informations sur les niveaux de tous ces vestiges. C. Germain de Montauzan précise néanmoins que le mur M a été rencontré à 3,50 m de profondeur au-dessous de l'ancienne nef Saint-Thomas<sup>49</sup>.

On signalera enfin la découverte d'un mur supposé médiéval. C. Germain de Montauzan informe de l'existence d'un mur assez grossièrement construit et mal fondé sur du remblai "qui ne pouvait être d'une époque antérieure au Moyen Âge". "Dirigé ouest-est, sous la chapelle Saint-Joseph, qui a été démolie, [...] il surmontait les murs transversaux" décrits par

43. Steyert 1895, 269.

44. Artaud 1846, 159, n. 1.

45. Audin 1955, 342 ; Audin 1959, 34 sq.

46. Desbat 1992.

47. Berger 1905, 98.

48. Berger 1905, 95 et 98.

49. Germain de Montauzan 1912, 17. L'information est reprise dans Audin 1959, 39.

J. Berger et il "avait 1 m. 50 d'épaisseur sur environ 15 mètres de long"<sup>50</sup>. Selon Ph. Fabia, ce mur appartenait peut-être à la première église<sup>51</sup>.

Si l'on excepte ce mur probablement médiéval, la présence d'un mur en grand appareil de calcaire tendre et de murs en maçonnerie, qui remployaient des blocs d'architecture, suggère l'existence d'au moins deux états de construction, qui ont été attribués à l'époque augustéenne et au II<sup>e</sup> s. Cette datation reposait sur l'idée préconçue qu'un *forum* augustéen a fait place à un *forum* de Trajan.

Une datation au début de l'époque julio-claudienne pour une partie des vestiges semble confirmée par la mention, dans une chronique de fouille, d'une quarantaine de blocs en calcaire tendre avec des marques de carriers ou de tailleurs de pierres<sup>52</sup>. Malheureusement, le lieu de découverte précis n'est pas évoqué. Ce compte-rendu évoque des pierres en calcaire de Seyssel, mais il pouvait aussi s'agir de pièces en calcaire du Midi car la confusion entre les deux pierres était fréquente avant les études d'H. Savay-Guerraz sur les calcaires antiques utilisés à Lyon<sup>53</sup>.

J. Berger est relativement précis dans la localisation des murs M, N et O. Le mur M était situé à peu près au milieu de l'ancienne nef Saint-Thomas, en faisant un angle de trois degrés au sud avec l'axe de l'ancienne église. Le mur N se trouvait "à l'aplomb des piliers de l'ancienne église, situés avant ceux de l'entrée du chœur. Le parement de son extrémité au nord était à 7 m. 40 de l'axe de l'ancienne nef Saint-Thomas"<sup>54</sup>. Enfin, le mur O était plus ou moins parallèle au mur N ; il était situé à l'ouest de ce dernier, "à peu près à l'aplomb des piliers suivants de l'église". À partir de ces indications, on peut tenter de replacer les trois murs antiques sur un plan de l'ancienne église, antérieur aux travaux de 1898 qui transformèrent une partie de la nef Saint-Thomas en une sacristie.

D'après J. Berger, le mur M correspondait à la fondation du mur d'enceinte nord d'un premier temple, datant de l'époque de la création de la colonie, et les murs N et O auraient été construits dans un second temps pour servir aux fondations en caisson d'un second temple, qu'il nomme le temple de Trajan. Le mur M aurait alors supporté la colonnade intérieure gauche du nouveau temple et le parement nord des murs N et O auraient constitué la limite nord du temple. Sans davantage d'éléments, l'architecte J. Berger a restitué un temple rectangulaire d'orientation est-ouest, avec une largeur de 27 m et une longueur de 52 m (fig. 9-10).

Plutôt que d'interpréter le mur M comme un mur de fondation en grand appareil, on pourrait considérer qu'il constituait un mur d'élévation d'un édifice qui aurait pu ensuite être englobé dans les fondations d'un autre édifice. Par ailleurs, la découverte du puissant mur de soutènement K interdit de restituer un temple à l'emplacement envisagé par J. Berger.

La proposition d'A. Audin, qui diffère de celle de J. Berger, n'est pas non plus satisfaisante. A. Audin avait choisi de ne représenter que ce qui l'arrangeait, les murs M et N, pour en faire les façades méridionale et orientale d'un temple du II<sup>e</sup> s. (fig. 4-5). Il partait du principe que M et N se rencontraient à angle droit et que M ne pouvait pas se prolonger au-delà, ce que rien ne suggère dans la description de J. Berger. En outre, il affirmait que ces murs reposaient sur le "radier de béton" décrit par J. Berger<sup>55</sup> alors même que l'architecte avait précisé à deux reprises que le radier de béton était situé au-dessus des murs (voir supra). Tout aussi gênante est la restitution par A. Audin de ce temple à l'endroit où a été trouvé un petit réservoir qui semble bien contemporain du mur O (voir infra).

En bref, nous ne pouvons pas déterminer la fonction primitive du mur M. Il pouvait appartenir à un temple comme à un autre édifice d'époque julio-claudienne. L'hypothèse que les murs N et O faisaient partie des fondations ou de l'élévation d'un second temple manque donc aussi d'arguments.

50. Germain de Montauzan 1912, 18.

51. Fabia 1934, 323.

52. *Revue du Lyonnais*, 15, 1873, 310-311.

53. La pierre de Seyssel est un calcaire tendre qui a été exploité sur la commune de Francens (Haute-Savoie), et qui est utilisé durant tout le Haut-Empire. On le rencontre toutefois plus fréquemment à la période julio-claudienne que par la suite. À la différence de la pierre de Seyssel, la pierre du Midi, qui provient de carrières du sud de la France, n'est plus en usage à Lyon à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. p.C. (Savay-Guerraz 1998).

54. Berger 1905, 94.

55. Audin 1959, 41.



Fig. 9. Restitution du “temple du *forum*” réalisée par J. Berger (Berger 1905 ; cl. Dj. Fellague).

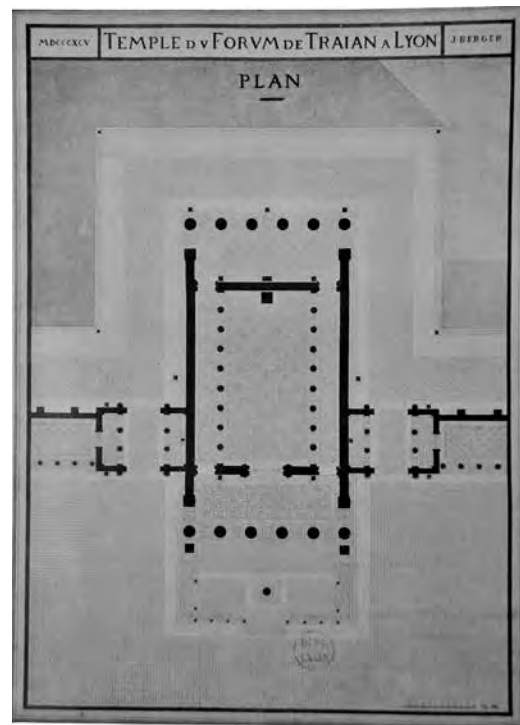


Fig. 10. Restitution du plan du “temple du *forum*” réalisée par J. Berger (Berger 1905 ; cl. Dj. Fellague).

## LES VESTIGES D'UNE OU DE PLUSIEURS CONSTRUCTIONS À L'OUEST DE LA PLACE DE FOURVIÈRE (MURS P, Q) ET AU NORD (MUR R)

Différents vestiges peuvent être attribués à un ou plusieurs édifices situés à l'ouest de la place de Fourvière, dans une zone en pente. F. Artaud signalait que des assises de gros blocs de choin furent découvertes lors de la construction du "nouveau bâtiment de la Providence" (n° 2 place de Fourvière)<sup>56</sup>, qui est devenu par la suite la propriété de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie<sup>57</sup>. F. Artaud identifiait ce mur en grand appareil au mur de limite de l'extrémité occidentale du *forum*. Il s'agit donc probablement d'un mur d'orientation nord-sud.

Vers 1832, lorsque fut érigée la chapelle Jésus-Marie, apparurent d'importants vestiges parmi lesquels des "citernes", des restes "d'aqueducs", un souterrain et une salle recouverte de marbres dont certaines pièces ont été remployées dans le maître-autel<sup>58</sup>.

Vers 1930, L. Mortamet remarqua, au début d'une pente, à 30 m de là, un mur romain qui soutenait le chevet de la chapelle Jésus-Marie<sup>59</sup>. Il correspond certainement au mur P qui a été reporté sur le plan de J. Gruyer (fig. 5).

Enfin, en 1911, un mur Q est-ouest "bâti en moellons de roche" est découvert dans l'angle nord-ouest du jardin de Jésus-Marie, à 4 m de profondeur (fig. 4-5). Il était large de 1,50 m et la tranche supérieure, horizontale, était constituée d'un enduit de mortier de tuileaux. Les fondations de ce mur apparurent 1,15 m plus bas<sup>60</sup>. Pour C. Germain de Montauzan, le mur ne devait pas s'élever plus haut et le terrain, en déclivité à l'ouest du *forum*, "pouvait avoir été aménagé en gradins successifs horizontaux, que des murs transversaux, comme celui-ci, découpaient en secteurs, chaque secteur, à chaque gradin, pouvant marquer l'emplacement d'un édifice". Pour A. Audin, le mur en moellons portait un mur de pierres de taille et il s'agissait donc du mur d'un édifice situé à l'ouest du *forum*. Le lit d'attente en mortier de tuileau évoquerait plutôt la pose d'un placage de marbre ou d'une arase de brique.

D'autres constructions de nature indéterminée prenaient place au nord de la place de Fourvière. Ainsi, A. Audin mentionna des travaux entrepris en 1961 le long de la rue Nicolas-de-Langes qui révélèrent les puissantes substructions d'un édifice, "profond de 30 mètres, bordant par le nord l'aire publique" du "*forum*"<sup>61</sup>. Ces substructions semblent correspondre au mur nord-sud R représenté par J. Gruyer (fig. 5)<sup>62</sup> et qui a été à nouveau partiellement dégagé à nouveau à l'automne 2001 lors d'un suivi de travaux par le service archéologique municipal<sup>63</sup>. Il s'agit d'un ouvrage en petit appareil de moellons de granite, suivi sur près de 29 m de long et qui avait une largeur d'au moins 1,74 m. L'extrémité nord a été reconnue tandis que seul le parement oriental, appuyé contre le terrain naturel, était conservé.

## LES CITERNES IDENTIFIÉES SUR LA PLACE DE FOURVIÈRE

Nous ne décrivons pas ici le réseau complexe de galeries souterraines reconnues sous la basilique et dans le jardin du Rosaire en contrebas. Ce réseau, à la fonction assez mal connue et de date incertaine, a été décrit anciennement par C. Germain de Montauzan<sup>64</sup>, mais nous nous attacherons aux citernes identifiées sur la place de Fourvière.

Trois citernes de grande longueur ont été découvertes au XIX<sup>e</sup> s. sur la place de Fourvière. Nous ne savons pas si ces constructions ont toutes été détruites<sup>65</sup> ou si elles sont en partie conservées.

À l'extrémité du mur O, donc juste au nord de la sacristie, a été reconnu un réservoir d'1,45 m de large, qui était relié par une canalisation à une citerne de 3 m de large située "en contrebas"<sup>66</sup>. Il s'agirait donc d'un petit bassin de décantation

56. Artaud 1846, 3.

57. Clapasson [1741] 1982, 169 ; Germain de Montauzan 1912, 35.

58. Martin 1908, 130-131.

59. Audin 1959, 42.

60. Germain de Montauzan 1912, 36-37 ; repris dans Audin 1959, 42.

61. Audin 1979, 159.

62. Sur un plan de J. Gruyer, daté de 1970, seul un bout de mur est figuré, tandis que sur un autre plan de J. Gruyer, daté de la même année, l'ouvrage est bien dessiné avec une longueur de 30 m.

63. Lascoux 2008, 10-11, pl. 3.

64. Germain de Montauzan 1912, 11-12.

65. Voir par exemple *La Revue du Lyonnais*, 15, 1873, 310.

66. Pour une description détaillée du réservoir, voir Berger 1905, 94-95.

des eaux pluviales alimentant une citerne. J. Berger ne précise pas la longueur de la citerne, mais il suggère qu'elle avait une grande dimension puisqu'il parle d'une "vaste" citerne, recouverte d'une voûte et s'étendant de l'ouest à l'est sous le sol de son temple. D'après J. Berger, ce dispositif servait à recueillir l'eau de pluie d'une toiture, ce qui explique qu'il considérait les murs M, N, O comme les vestiges nord d'un édifice.

Deux autres citernes ont été observées lors des travaux du funiculaire à la fin du XIX<sup>e</sup> s. J. Berger décrit une citerne de 3 m de large, d'orientation nord-sud, couverte encore en partie d'une voûte en berceau. L'ouvrage "commençait à quelques mètres en face la montée de Fourvière, passait sous la tour sud-ouest de l'église pour aller longer sur un certain parcours la façade de celle-ci ; une autre conserve d'eau, parallèle à cette dernière et de mêmes dimensions, est située à peu près au milieu de la place actuelle, devant la nouvelle église"<sup>67</sup>. A. Lafon donne d'autres détails pour la deuxième construction. Il évoque un canal de 3,10 m de large avec des bourrelets conservés et un extradoss qui devait atteindre le niveau du sol<sup>68</sup>. Pour la troisième construction située au milieu de la place, devant l'église, C. Germain de Montauzan ne parle pas de citerne mais d'un bassin, ce qui ne paraît guère crédible si le troisième ouvrage était de même forme que le deuxième. Il précise par ailleurs que ce bassin était plus rapproché de la surface du sol que la citerne voisine<sup>69</sup>.

Ces trois citernes semblent avoir les mêmes caractéristiques : leur largeur est de 3 m, leur longueur paraît importante (au moins 40 m pour la seconde) et elles sont voûtées. On peut se demander si des citernes parallèles ne pouvaient pas faire partie d'un même ouvrage. On songe par exemple à la citerne de Cherchel composée de six réservoirs parallèles. N'oublions pas non plus les citernes qui peuvent avoir une double fonction. Ainsi, les quatre réservoirs de l'énorme citerne de la *Villa Jovis* de Tibère à Capri servaient en même temps de soutènement.

Nous ignorons à quelle époque ont été réalisées ces ouvrages hydrauliques et si même la première citerne sous la sacristie est contemporaine des deux autres situées à l'ouest de l'église. Ph. Thirion pense que ces citernes ont été construites à une époque où le sommet de Fourvière n'était pas encore alimenté par l'aqueduc du Gier et qu'on aurait pu continuer à les utiliser par la suite. L'idée est intéressante, mais il manque encore des arguments. Le seul élément de chronologie relative est fourni par le mur O dans lequel s'encastrait le présumé bassin de récupération d'eau qui était relié à une citerne. Le remploi dans le mur O de blocs d'architecture d'un état antérieur, probablement d'époque julio-claudienne ou de la fin de la République, fournit un *terminus*.

## LES HYPOTHÈSES DE RESTITUTION DU PLAN D'ENSEMBLE DES VESTIGES DE L'ÉPERON DE FOURVIÈRE

D'après A. Audin, le plan du "*forum*" dessinait schématiquement un T couché, qui avait pour dimensions – si l'on se base sur la figure 5 – environ 165 m (nord-sud) sur 130 m (est-ouest). Le fait qu'une tranchée réalisée dans la montée de Fourvière n'ait pas révélé la continuité du mur B alors qu'elle a mis au jour le mur I est à l'origine de l'hypothèse d'A. Audin que l'angle sud-est marquait une sorte de rentrant à l'extérieur duquel existait une placette<sup>70</sup>. De cette "placette" partaient deux rues : l'une en direction du sud-ouest (la rue dite du Forum, dans le prolongement de la rue dite d'Aquitaine) et l'autre en direction du sud-est. Cette dernière rejoignait la rue dite des Sévirs, qui desservait aussi le "*forum*", en faisant la jonction avec la rue antique située sous la rue Cléberg. Il s'agit du supposé *decumanus maximus* d'A. Audin. On considère aujourd'hui, avec plus de vraisemblance, que le *decumanus maximus* était la rue dite d'Aquitaine. Au moins deux autres voies menaient au "*forum*". À l'ouest, la dénommée rue du Capitole qui a été élargie de 12 m à 18 m au milieu du I<sup>er</sup> s., unissait le "*forum*" au sanctuaire du Verbe Incarné<sup>71</sup>. Au nord, une rue nord-sud, dénommée la "rue du Palais", fut dégagée lors de la construction de la Tour Métallique à la fin du XIX<sup>e</sup> s.<sup>72</sup>.

67. Berger 1905, 98.

68. *Revue du Lyonnais*, 1898-2, 314 (séance du 15 novembre 1898 de l'Académie des Sciences-Belles-Lettres de Lyon).

69. Germain de Montauzan 1912, 20. A. Audin écrit par la suite que J. Berger signalait l'existence d'un "bassin rond" au milieu de la place de Fourvière (Audin 1959, 43).

70. Sur un socle en pierre retrouvé sur cette supposée place, voir Audin 1955, 343 et Audin 1959, 40.

71. Il ne faut pas confondre cette rue du Capitole, baptisée ainsi par E. Delaval, avec la rue du Capitole d'A. Audin qui désigne la rue qui longe le côté nord du sanctuaire du Verbe Incarné.

72. Voir le plan des découvertes dans Steyert 1895, 123 fig. 188. La "rue du Palais" est mal placée sur la figure 4 puisque les vestiges découverts au nord ont été placés à l'envers. La rue du Palais se situait juste à l'est du "réservoir de l'Angélique".

La limite nord du “*forum*” paraît établie malgré les incertitudes concernant les vestiges du mur H réellement aperçus et dont la longueur sur le plan de la figure 5 paraît en grande partie restituée. En effet, le mur H et le supposé arc G seraient situés sur le même axe qu’une limite parcellaire forte qui apparaît sur les plans depuis le XVII<sup>e</sup> s. Si l’arc G a été bien placé par A. Audin, il pouvait être une porte d’accès à l’ensemble monumental.

Assez douteuse paraît l’hypothèse d’un plan d’ensemble en T. Rien n’indique que le mur J correspondait à l’enceinte du “*forum*” et qu’il ne se prolongeait pas plus au sud – au lieu de faire un coude – pour délimiter ainsi deux terrasses, avec la terrasse orientale plus haute, d’un maximum de 6 m. Par ailleurs, le puissant mur L situé à l’est se prolongeait probablement bien plus au nord que ce qui a été restitué jusqu’à présent.

Le mur M en grand appareil de calcaire aperçu sous la sacristie ne permet évidemment pas de connaître la nature ou le plan de l’édifice auquel il appartenait, mais nous avons probablement affaire à un monument important de l’esplanade de Fourvière à l’époque julio-claudienne ou même à la fin de la République. A.-M. Chenavard et J. Berger (fig. 9-10) restituaient un temple hexastyle, tourné vers le fleuve, et soutenu par un ensemble de terrasses avec des murs à arcades aveugles. Que les murs retrouvés près de l’église aient correspondu ou non à un temple, si l’on voulait restituer un temple sur une terrasse orientale, il est bien évident que l’on excluait l’idée imaginée par J. Berger d’un temple amphiprostyle<sup>73</sup>, un type de plan rarissime. On songerait plutôt à un temple à une seule façade tournée vers une place à l’ouest, au vu du peu d’espace qu’il reste à l’est. Tout cela rend toujours possible l’existence d’un temple sur la terrasse supérieure, par exemple au milieu, visible de toute part depuis la Saône et la Presqu’île. Toutefois, les vestiges ne permettent pas d’accréditer cette hypothèse qui, répétons-le, reste seulement possible.

La supposée terrasse médiane pouvait accueillir une grande place rectangulaire, comme le suggère le possible égout découvert avec les murs D, E et I. La présence de grandes citernes sous cette place n’aurait alors rien de surprenant. Parmi d’autres exemples, on peut évoquer des citernes sous l’esplanade du “Palais” de la Plate-Forme à Fréjus<sup>74</sup>.

On aurait pu imaginer entre A et D un portique monumental allongé, mais il n’est pas certain que les maçonneries aient été contemporaines. Pour A. Audin, le mur D-E était le premier mur de clôture occidentale du “*forum* d’Auguste” alors que le mur A avec son retour B constituait le mur de limite occidentale du “*forum* de Trajan”, qui aurait été agrandi ainsi de 12 m vers l’ouest<sup>75</sup>. Même si la chronologie établie par A. Audin ne repose pas sur des arguments fiables (présence ou non d’arases de briques en parement), on ne peut pas omettre ces différences d’aspect. En outre, nous avons vu que la réalité était plus complexe puisque le mur A d’époque augustéenne a été élargi dans un second temps.

D’autres édifices pouvaient s’élever sur la présumée place antique ou autour de cette place, par exemple entre l’égout découvert en I et le mur B (espace disponible de 35 m de long sur 25 m de large).

Les quelques vestiges reconnus à l’ouest du mur A ne sont pas obligatoirement ceux de monuments publics. L’ensemble monumental au sommet de Fourvière devait être entouré d’habitations dont quelques-unes ont été aperçues, au nord, mais également en contrebas, aussi bien à l’est qu’à l’ouest. Ainsi en est-il de la probable habitation luxueuse qui a été exhumée en 1893 à l’occasion de la construction de la Tour Métallique de Fourvière, au nord de la place de Fourvière<sup>76</sup> ou de la maison du jardin du Rosaire dégagée en partie en 1925<sup>77</sup>, à une centaine de mètres de la basilique, à l’est. Les sondages réalisés en 2009 et en 2010 par le service archéologique municipal (dir. M. Monin) semblent aussi avoir mis au jour des constructions à destination domestique.

## LES BLOCS D’ARCHITECTURE ATTRIBUÉS À DES MONUMENTS DU “FORUM” ET DÉCOUVERTS PRINCIPALEMENT PRÈS DE LA PLACE DE FOURVIÈRE

Au moins une trentaine de blocs d’architecture moulurés ont été trouvés sur l’éperon de Fourvière, principalement au XIX<sup>e</sup> s. La plupart d’entre eux ont été attribués par l’architecte J. Berger ou d’autres savants à un monument du *forum*,

73. Berger 1905, 93.

74. Rivet *et al.* 2000, 256, 263.

75. Audin 1959, 37-38.

76. Steyert 1895, 123.

77. Fabia & Germain de Montauzan 1926.

en particulier à un éventuel temple et son portique. L'attribution des blocs à des édifices de ce type n'est pas assurée et nous avons vu que la localisation de ce temple – dont l'existence même est hypothétique – ne repose pas sur des arguments fiables.

Les éléments d'architecture sont des blocs en calcaire tendre, en calcaire oolithique<sup>78</sup>, ou en marbre blanc : des bases de colonnes ; des fûts de colonnes ; des chapiteaux de colonnes et de pilastres ; des architraves libres et des corniches. On compte aussi des placages de différents marbres. Toutes ces pièces furent découvertes à proximité ou à l'emplacement supposé du “*forum*” : dans les fondations du clocher de l'église de Fourvière, construit au-dessus de l'ancienne chapelle mariale ; dans les fondations de la tour nord-ouest de l'église ; dans les fondations de la sacristie de l'église ; près de l'église, dans une tranchée réalisée pour la construction du funiculaire ; à l'emplacement de la Tour des Vents<sup>79</sup> ; dans les fondations de la maison des Jésuites<sup>80</sup>. Il ne serait pas surprenant que des blocs aient roulé lors de l'effondrement des monuments. Ainsi, deux corniches trouvées légèrement en contrebas, au jardin du Rosaire qui est situé juste à l'est de l'église, pourraient provenir d'un édifice de l'éperon de la colline. Enfin, un chapiteau réemployé dans la ville basse, dans le pont du Change (Saône), a été attribué par J. Berger à un monument du “*forum*”.

Tous les blocs mentionnés ne sont pas conservés et tous les blocs découverts n'ont probablement pas été signalés. Le matériel que nous avons étudié est principalement conservé dans les réserves du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière (abrégé MGR). Si nous pouvions visiter toutes les propriétés privées autour de la place de Fourvière, nombre de blocs d'architecture et de statues seraient certainement remis au jour. Pour l'instant seuls les établissements religieux tels que le Cénacle et le foyer de Jésus-Marie, que nous remercions vivement, nous ont ouvert leur porte.

On peut hésiter à attribuer à un monument du “*forum*” ou à un autre monument de la colline de Fourvière des pièces exhumées en 1899 et 1933 dans la montée du Cardinal Decourtray, sur le site de l'ancien Séminaire des Missions de Syrie. Le site en question est placé sur une terrasse en contrebas à une centaine de mètres au sud de l'église et, parmi les pièces découvertes, on conserve encore huit fragments de chapiteaux composites en calcaire oolithique du II<sup>e</sup> s. p.C. Parce que le doute sur leur attribution est trop important, nous avons choisi de ne pas les intégrer ici.

## Les blocs en calcaire

### – Fûts de colonnes cannelées

#### N° 1

J. Berger a recueilli un fragment de cannelures d'un fût de colonne en “*Pierre blanche*” dans les fouilles du funiculaire en 1898, dans la partie la plus proche de l'église<sup>81</sup>. L'architecte restitue des colonnes de 14,80 m de hauteur avec des bases de 5 pieds romains, qu'il attribue au premier état de son très hypothétique temple. Sans nul doute, la “*Pierre blanche*” correspond à l'un des deux calcaires tendres qui ont été majoritairement employés à Lyon, le calcaire de Seyssel ou le calcaire du Midi.

78. Le “*calcaire oolithique*”, ou calcaire bathonien de la vallée de la Saône, est une roche de teinte blanchâtre constituée d'oolithes cimentées par de la calcite et qui est de résistance moyenne (pierre demi-dure). On compte deux ensembles de carrières : les carrières du Beaujolais (Lucenay, Anse, Pommiers) et les carrières de Tournus (Saône-et-Loire), de part et d'autre de la Saône. La distinction entre les deux ensembles n'est pas aisée, mais, d'un point de vue général, les éléments jusqu'à maintenant recensés à Lyon se rapprocheraient plus de la “*Pierre de Lucenay*” que de la “*Pierre de Tournus*”. L'usage de ce calcaire sur le site du pseudo-sanctuaire de Cybèle permet d'attester son emploi dès l'époque augustéenne. Dans le Bas-Beaujolais, la “*Pierre de Lucenay*” est exploitée jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. (Savay-Guerraz 1990, 141).

79. La Tour des Vents, appelée aussi tour Perreyve du nom de son ancien propriétaire, était une haute tour carrée, bâtie par l'architecte J. Pollet, qui abritait des instruments d'astronomie et servait d'Observatoire. Elle fut construite en 1831, immédiatement au sud de l'ancienne chapelle mariale. Avant 1848, on décida de supprimer deux étages de la tour afin qu'elle ne dépassât pas les toits de la chapelle (Artaud 1846, 6 ; Germain de Montauzan 1912, 15, avec une erreur sur la date de construction ; Berjat s. d.), mais les étages supérieurs n'ont peut-être pas été démolis avant 1858. La partie restante de la Tour des Vents est toujours visible aujourd'hui.

80. L'ancienne maison des Jésuites est située au sud de la chapelle de Fourvière, à côté de l'ancien Observatoire. Construite en 1853 par l'architecte L. Bresson, elle était occupée par les Jésuites et elle fut rachetée en 1905 par la Commission de Fourvière, qui la transforma en musée (le musée d'art sacré de Fourvière). Il faut faire attention à la confusion avec le Séminaire de la Mission de Syrie, entre l'ancienne montée de Fourvière (actuelle montée du Cardinal Decourtray) et la rue Cléberg, qui était aussi tenue par des Jésuites, et qui est appelée par J. Berger la “*nouvelle maison des Jésuites à Fourvière*”. Il correspond aujourd'hui au Conservatoire de musique, de danse et de théâtre.

81. Berger 1905, 93.

## N° 2 (fig. 11)

Pièce conservée dans le jardin de l'établissement religieux des sœurs de Notre Dame du Cénacle, sous une statue de la Vierge ; bibl. : Audin, 1959, 42 ; lit de pose manquant ; bloc dégradé et qui a subi des restaurations modernes ; calcaire du Midi.

Dimensions approximatives : D. : ca 65 cm ; D. max. au niveau de l'astragale : ca 69 cm ; ht. : ca 51,5 cm cons. ; l. cannelures : ca 6,7 cm.

A. Audin signalait l'existence au milieu du jardin du Cénacle d'une "colonne de pierre blanche trouvée lors de la construction" du bâtiment religieux<sup>82</sup>. L'archéologue précise qu'elle était ornée de 24 cannelures et qu'elle avait un diamètre de 65 cm. Grâce à l'amabilité de l'archiviste du Cénacle, G. Côté, et de la sœur Nicole Eghbal, nous avons pu vérifier ces informations en juin 2007. Il s'agit d'un tambour de colonne en calcaire du Midi, qui sert de piédestal à une statue de la Vierge à l'enfant située au milieu du jardin. Nous avons affaire à l'extrémité supérieure d'un fût, qui se termine par un congé, un listel, un astragale et un scamillus.

Dans le jardin du Cénacle, en plus du tambour de colonne n° 2, nous avons entr'aperçu en 2007, cachées par des plantes, des pièces d'architecture en calcaire qui pourraient être antiques, notamment un couronnement.



Fig. 11. Tambour de fût de colonne cannelée dans le jardin du Cénacle, n° 2 (cl. Dj. Fellague).

## N° 3

A. Audin évoque des tambours de colonnes d'un diamètre de 2 m qui étaient conservés dans un local à proximité de la basilique, mais dont on a perdu la trace après la deuxième guerre mondiale<sup>83</sup>. Il ne précise pas le matériau ni la date de découverte de ces pièces aux dimensions importantes. Si les tambours avaient été en marbre, il en aurait probablement fait mention ; en outre il est probable que ces tambours étaient cannelés. Nous avons donc choisi de mentionner cette découverte avec les fûts de colonnes cannelées en calcaire.

– Chapiteau corinthien (?)

## N° 4

Dans les fouilles du funiculaire en 1898, fut recueilli un débris de chapiteau en "pierre blanche", en même temps que le fragment de colonne cannelée n° 1<sup>84</sup>. Il s'agit certainement d'un chapiteau corinthien car J. Berger considérait qu'il était de même style qu'un chapiteau corinthien de pilastre (21). L'architecte a attribué le fragment au premier état de son temple hypothétique.

– Chapiteaux composites

N° 5-6 (fig. 12 : I<sup>2</sup>)

Parmi des débris antiques réunis par l'architecte A.-M. Chenavard, grand-oncle de J. Berger, on compte deux fragments en "pierre blanche de Tournus", qui étaient accompagnés de la note : "Du temple de Trajan, trouvé dans les fondations du clocher de Fourvière"<sup>85</sup>. Il s'agit d'un ove de grandes dimensions et d'un fragment d'abaque avec une partie de la volute<sup>86</sup>.

Par comparaison avec deux autres exemplaires, plus importants, de chapiteaux en calcaire oolithique de Tournus (n° 7-8, voir infra), J. Berger a pu reconstituer le type de chapiteau composite auquel appartenaient les fragments n° 5-6.

82. La propriété a été acquise à la fin du mois de décembre 1842 et le bâtiment du Cénacle a été achevé durant l'été 1864 (information de l'archiviste du Cénacle, Gh. Côté).

83. Audin 1979, 158.

84. Berger 1905, 93.

85. En 1849, l'architecte A. Duboys fut chargé de construire un nouveau clocher pour la chapelle de Fourvière et A. Chenavard, architecte de la Ville de Lyon, vint vérifier la solidité des fondations car l'édifice menaçait ruine (Berger 1905, 95 ; Berjat s. d.).

86. Berger 1905, 97.



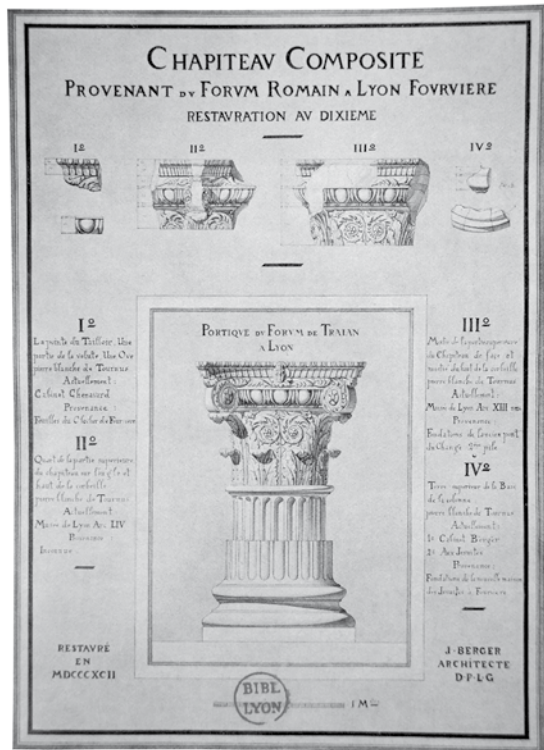


Fig. 12. Restitution d'une colonne du "forum" par J. Berger d'après des fragments (Berger 1904). En haut, de gauche à droite et de haut en bas : fragments de chapiteaux composites n° 6 et 5 ; chapiteau composite n° 8 ; chapiteau composite n° 7 ; fragment de base attique en calcaire oolithique recueilli lors des travaux pour la construction de la "nouvelle maison des Jésuites à Fourvière" et que nous avons exclu.

#### N° 7-8 (fig. 12-16)

J. Berger a reconstitué un chapiteau composite à partir de deux pièces fragmentaires importantes en calcaire oolithique, de même style et dont le décor est similaire (fig. 12). L'une de ces pièces (n° 7) a été trouvée en remploi dans les fondations de la seconde pile du pont du Change sur la Saône. J. Berger ignorait le lieu de découverte de la seconde (n° 8). L'absence d'information sur la provenance des deux blocs n'a pas empêché l'architecte de les attribuer à un monument du "forum". Cette attribution repose sur la comparaison avec les fragments précédents (n° 5-6). L'échine ionique de ces deux chapiteaux présente des ovales du même type que le fragment d'ovale n° 5 et l'abaque est similaire au fragment d'abaque n° 6. Il peut rester un doute sur la provenance de ces deux chapiteaux monumentaux, d'autant plus que nous n'avons pas conservé les fragments n° 5-6. Toutefois, cette attribution pourrait être confirmée par une chronique de la *Revue du Lyonnais* de 1873 qui signale la découverte, parmi les ruines qui remblayaient une citerne située sous la tour gauche de la façade de l'église, d'un "admirable fragment de chapiteau corinthien, en pierre blanche, présentant une des volutes d'angles, avec deux feuilles d'acanthé du meilleur style [et qui] est d'une parfaite conservation". Nous avons étudié tous les chapiteaux romains de Lyon et aucune pièce du musée ne correspond à cette description, excepté le chapiteau 8. Ce ne serait pas la première fois qu'il y aurait une erreur sur la nature d'un bloc d'architecture, qui plus est dans un journal.

N° inv. MGR : 11 et 157 ; conservés dans les réserves du MGR ; bibl. : n° 7 : Comarmond, 1854, n° 116 ; Berger, 1905, 97 et dessin III<sup>2</sup> ; n° 8 : *Revue du Lyonnais*, 1873, 15, 310-311 ? (qui reprend une chronique du *Courrier de Lyon*) ; Berger, 1905, 97 et dessin II<sup>2</sup> ; calcaire oolithique ; état de conservation : n° 7 : lit de pose et lit d'attente conservés, mais le bloc est très abîmé. Un peu moins de la moitié du chapiteau est conservée ; le relief est dégradé à plusieurs endroits (calathos, échine, abaque) ; aucune volute ni corne d'abaque ne sont conservées ; une face cassée comporte une cavité, qui est peut-être moderne. N° 8 : à peu près le quart d'un chapiteau composite (deux moitiés de deux faces), dont le lit de pose manque. Les feuilles d'acanthé, dont il demeure le sommet, ont leurs extrémités abîmées ; les perles et les pirouettes sont dégradées ; un seul ovale est conservé ; une volute est en partie conservée ; l'extrémité de la corne d'abaque est brisée. Sur le lit d'attente, une cavité est remplie de ciment.

N° 7 : ht. : 68,5 cm ; ht. calathos : 34,4 cm (ht. lèvre : 1,2 cm) ; ht. échine ionique : ca 14 cm (ht. astragale : 3 cm ; ht. ovolo : ca 11 cm) ; ht. canal volute : ca 7 cm ; ht. abaque : 13,5 cm (ht. mouf. inf. : 8 cm ; ht. mouf. sup. : ca 4,5 cm).

N° 8 : L. ca 67,5 cm cons. ; ht. : 52 cm cons. ; prof. : ca 55 cm ; ht. calathos : ca 16 cm cons. (ht. lèvre : 1,2 cm) ; ht. échine ionique : ca 15,2 cm (ht. astragale : 2,7 cm ; ht. ovolo et bandeau : ca 12,2 cm) ; ht. canal volute : 7,7 cm ; ht. abaque : ca 11,50 cm (ht. mouf. inf. : 6,5 cm ; ht. mouf. sup. : 5 cm). Diamètre au lit de pose restitué, grâce au relevé : ca 60 cm.

Le chapiteau n° 8 (fig. 15-16) présente la même succession de motifs que le chapiteau n° 7 (fig. 13-14). Par ailleurs, les dimensions sont comparables (on note de petits écarts qui ne sont pas significatifs). Si les deux blocs n'appartiennent pas au même chapiteau, ils proviennent de chapiteaux d'une même série, ce qui autorise une description commune.

Étant donné que le chapiteau n° 7 conserve son lit de pose et que les feuilles d'acanthé ne sont pas entières, de toute évidence le chapiteau n'est pas complet en hauteur et il était composé de deux blocs. Il devait en être de même pour le chapiteau n° 8. Nous avons proposé de restituer une hauteur de calathos en respectant les proportions observées sur trois autres chapiteaux composites de Lyon, qui sont d'époque flavienne ou plus récents et dont le rapport entre la hauteur totale et la hauteur du calathos est comprise entre 1,59 et 1,64<sup>87</sup>.



Fig. 13. Deux faces du chapiteau n° 7 (MGR n° 11, cl. F. Masino et G. Sobrà).

La restitution du chapiteau composite 7 (fig. 14) n'est pas sans poser des questions puisque l'on obtient une première assise bien faible (à peine une vingtaine de centimètres) par rapport à la seconde assise conservée. Est-ce que cette première assise était solidaire du fût ou est-ce qu'il faut restituer un calathos plus allongé avec une ornementation plus développée au centre ? Plusieurs autres possibilités de restitution sont envisageables.

Le calathos présente aux angles la partie supérieure d'une large feuille acanthisante, qui soutenait les volutes. Plus précisément, le chapiteau n° 7 présente les deux tiers d'une feuille, sur une hauteur de 25 cm ; seul le sommet d'une feuille est conservé sur le chapiteau n° 8. Il s'agit de feuilles à cinq folioles dont les lobes sont découpés en plusieurs digitations. La concavité des lobes est faible ; la nervure centrale large, plate et saillante s'évase à la base et elle est bordée de deux bandes convexes. Les zones d'ombre sont en forme d'amande verticale suivie de deux petits rectangles aux extrémités arrondies. Au centre de chaque face, entre les feuilles d'acanthé des angles, se développent deux crosses végétalisées, avec une bractée qui s'échappe de chacune de ces grandes feuilles. Ces crosses symétriques donnaient naissance à deux fleurons, dont il reste de faibles vestiges. On remarque quelques variations de décor sur les deux chapiteaux et même sur les faces d'un même chapiteau. Ainsi, sur les deux faces du chapiteau 7, les fleurons sont de grandes dimensions avec cinq pétales arrondis, tandis que sur une face au moins du chapiteau 8 les fleurons étaient de dimensions réduites. Sur une face du chapiteau 7, les crosses semblent reliées par un tenon d'où s'échappe un calice bifide (fig. 13). Ce motif axial est absent ou n'a pas le même développement sur l'autre face du chapiteau 7 ainsi que sur une face du chapiteau 8. Le calathos présente aussi des motifs d'écoinçons entre les feuilles d'angle et les crosses, qui varient sur les faces d'un même chapiteau. Sur deux faces du chapiteau 7 et une face du chapiteau 8, prend place, à l'extrémité d'une tige, une fleur avec une corolle de trois pétales représentés de face, mais dont l'intérieur offre une gousse vue de profil, d'où s'échappe un pistil. Sur une autre face du chapiteau 8, le motif d'écoinçon est une gousse à deux valves gracieusement recourbées qui laissent entrevoir la pointe d'une feuille axiale.

Au-dessus de la lèvre du calathos règne un rang de perles et de pirouettes avec des pirouettes plano-convexes (l. de deux pirouettes : ca 3,5 cm) et des perles ovales (l. : ca 4,5-5,2 cm). Les zones cachées par les volutes d'angle n'étaient pas travaillées.

Un rang d'oves et de flèches surmonte les perles et les pirouettes. Il est très dégradé, mais permet tout de même une description. Les oves, très saillants, présentent un profil bombé, une base pointue et un sommet arrondi, mais non complètement détaché. Ils sont largement désolidarisés des coquilles, qui s'amortissent à la base en se rejoignant jusqu'à se confondre avec le listel intermédiaire entre le rang d'oves et celui de perles. Les coquilles n'encadrent donc pas complètement les oves à leur base. Au sommet, les coquilles amorcent un mouvement de convergence. Les flèches ont une hampe élégante et allongée, qui s'amincit vers le bas. Elles sont aussi désolidarisées des coques, ce qui n'empêche pas que les extrémités latérales de la base de la flèche touchent les coques. Les oves et les pointes de flèches sont surmontés d'un bandeau d'environ 2 cm, orné d'incisions obliques formant ainsi une torsade.

Au-dessus de l'échine ionique se développe le canal qui reliait les deux volutes et qui est orné d'un rinceau végétal. Ce dernier, qui devait prendre naissance au centre du canal, pénètre profondément à l'intérieur des spires des volutes à deux révolutions. En fait, une seule volute subsiste (n° 8) et une seule face est vraiment discernable. Même si cette face est très dégradée, on peut déduire de l'arrachement au centre de la volute que l'œil était probablement orné d'un fleuron, ce qu'a d'ailleurs restitué J. Berger.

L'abaque, en retrait par rapport à l'échine ionique, présente des faces fortement concaves. Il est composé de deux moulures. La première moulure est un cavet assez haut orné de godrons penchés (l. : 5 cm), qui sont marqués d'un ménisque à la base et qui présentent un

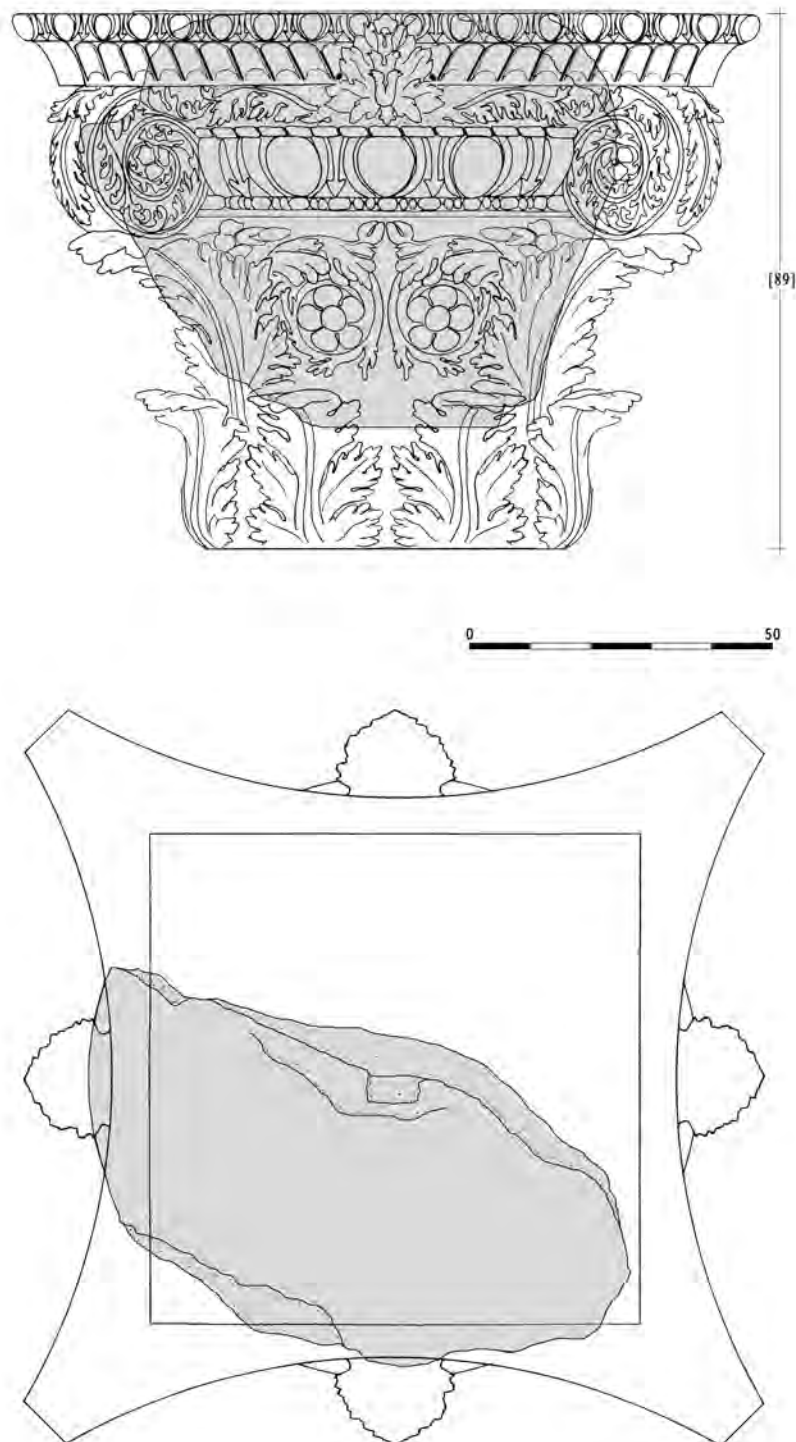


Fig. 14. Relevés et restitutions d'une face et du lit d'attente du chapiteau n° 7 (F. Masino et G. Sobrà).

sommet plat. La seconde moulure est un ovolo orné d'un rang d'oves et de pointes de flèches. Les oves ne sont pas saillants : ils sont traités sur une surface plane et ils sont au même nu que les flèches et les coquilles. Ces oves ne sont pas du même type que précédemment : ils comportent un profil peu bombé ; ils sont de forme arrondie, mais avec un sommet plat. Les coquilles qui s'ouvrent largement sont plus larges au sommet ; elles n'enserrent pas complètement les oves et elles n'affectent aucun mouvement de convergence au sommet. Les hampes des pointes de flèches sont moins allongées que celles de l'échine et il reste de la matière entre les hampes et les coquilles. Le fleuron d'abaque n'est pas conservé. D'après le bloc n° 7, on peut seulement préciser qu'il se développait depuis la base du canal de volute jusqu'au lit d'attente du chapiteau.

Le lit d'attente du bloc n° 8 comporte une tablette portante d'environ 1 cm de hauteur et une cavité, remplie de mortier moderne (?), à l'angle de ce scamillus. Est-ce qu'il s'agit d'une cavité moderne ou d'une cavité antique, qui a pu être réutilisée ? Nous ne saurions le dire, mais, dans la seconde hypothèse, il pourrait alors s'agir d'un trou de pince pour le positionnement de l'architrave.

Au lit d'attente de la pièce n° 7, on note la présence d'une cavité centrale en partie conservée. Si elle est antique, elle semble davantage s'identifier à une cavité pour un goujon qu'à un trou de louve. Le lit d'attente n'a pas pu être observé complètement ; nous ignorons donc s'il comportait aussi une tablette portante, que nous avons néanmoins proposé de restituer (fig. 14).

Datation : la taille en deux assises n'a pas ici de valeur chronologique puisqu'elle a été imposée par la monumentalité des chapiteaux. De même, le type d'astragale de perles et pirouettes (perles ovales et pirouettes plano-convexes) ne fournit pas d'indice chronologique car il est employé à Lyon au moins de l'époque augustéenne à la fin du II<sup>e</sup> s., à la différence de ce qui est par exemple en usage à Saintes où on le rencontre seulement de l'époque julio-claudienne à la fin de la période flavienne<sup>88</sup>. Pour le matériel lyonnais, l'usage, assez rare, de feuilles acanthisantes découpées n'est pas non plus déterminant pour la datation. Ainsi, nous ne savons pas si, comme à Rome ou dans le sud de la Gaule, il existait à Lyon des exemplaires de feuilles découpées dès l'époque augustéenne. Il est douteux que l'évolution soit la même qu'en Gaule de l'ouest où ces feuilles ne se rencontrent pas avant le premier tiers du II<sup>e</sup> s. p.C.<sup>89</sup>. En revanche, le type même de chapiteau composite métropolitain, avec la présence de crosses sur le calathos et la pénétration importante du rinceau du canal de volute, indique une datation à partir de l'époque flavienne. Ce *terminus post quem* est confirmé par l'usage d'oves et pointes de flèches et par la forme des oves et de leur coquille. On aurait tendance à orienter la datation vers le II<sup>e</sup> s., à cause du décor envahissant sur le calathos, sur l'échine développée et sur l'abaque. Nous proposerons une fourchette chronologique prudente comprise entre le début de l'époque flavienne et la fin du II<sup>e</sup> s. p.C.

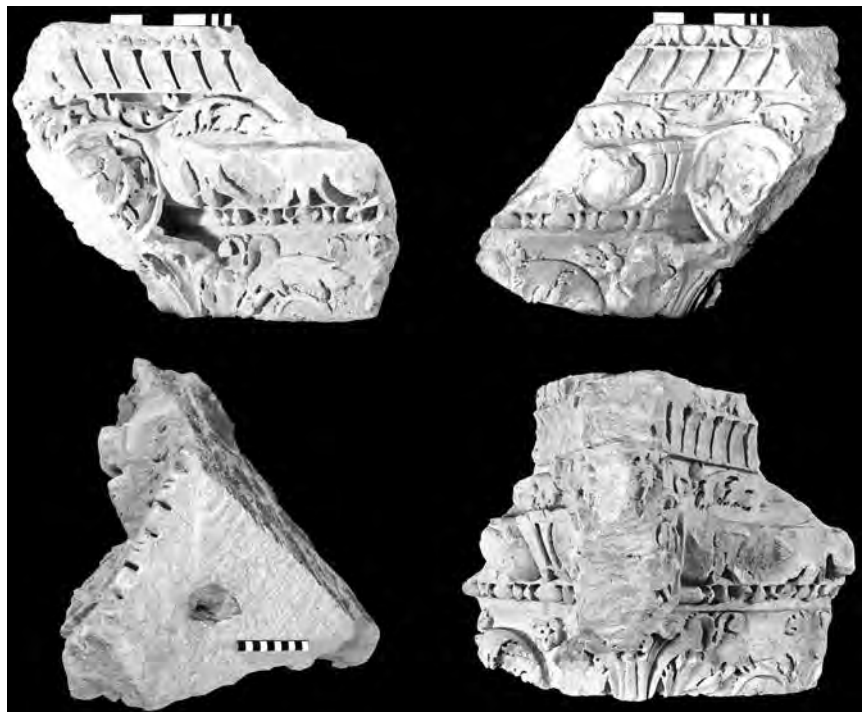


Fig. 15. Chapiteau n° 8 (MGR n° 157). Deux faces opposées, lit d'attente (cl. F. Masino et G. Sobrà) et vue générale (cl. Ch. Thioc, Musée Gallo-Romain de Lyon-Fourvière).

88. Ce type correspond au type A défini pour le matériel de Saintes (Tardy 1994, 131).

89. Tardy 2005, 119.

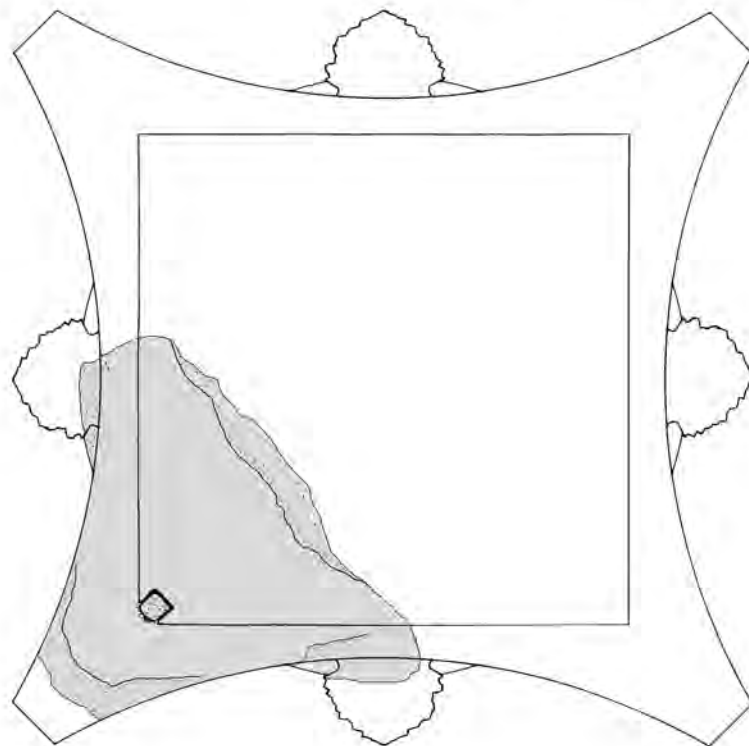
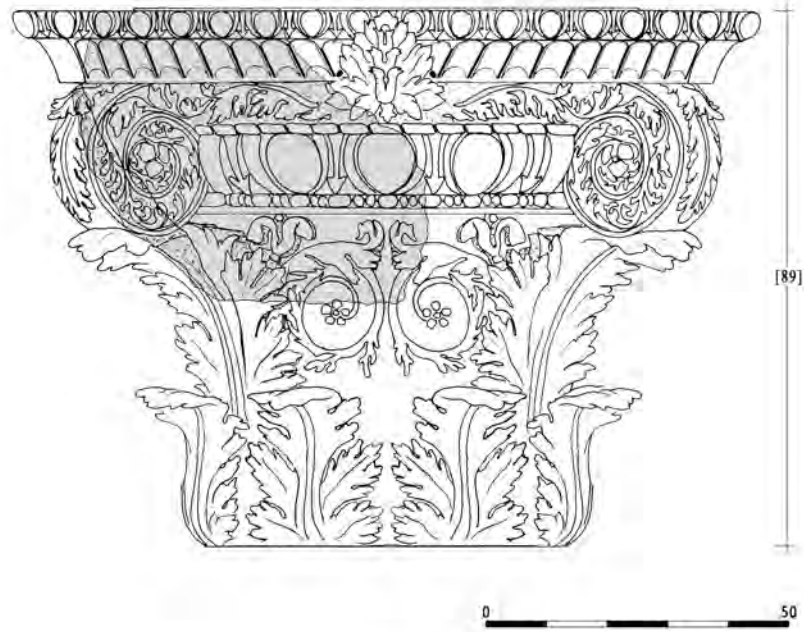


Fig. 16. Relevés et restitutions d'une face et du lit d'attente du chapiteau n° 8 (F. Masino et G. Sobrà).

## – Architraves à trois fascas

## N° 9-10 (fig. 17-19)

Les architraves à trois fascas n° 9 et 10, qui sont similaires, appartenaient au même monument. Sans aucun doute, elles ont été trouvées au "forum" de *Lugdunum*. En effet, un inventaire évoque "deux grands morceaux d'architrave" découverts au "forum de Trajan" et entrés au musée le 8 décembre 1874. Étant donné le faible nombre d'architraves du musée, le nombre réduit d'architraves du musée qui restent sans provenance<sup>90</sup>, les dimensions importantes des blocs 9 et 10 et l'absence de deux autres architraves similaires, il n'est pas aventureux de faire le lien entre les blocs 9 et 10 et les deux architraves mentionnées dans l'inventaire. En outre, cette attribution semble confirmée par un compte rendu succinct des fouilles rédigé lors de la construction de l'église (*Courrier de Lyon*, 1873), qui mentionne la découverte au forum d'un gros bloc de "pierre blanche" d'architrave "composite" richement orné de "perles d'oves et de feuillettes".

N° inv. MGR : 72 et 71 ; conservées dans les réserves du MGR ; bibl. : *Revue du Lyonnais*, 1873, n° 15, 310 (qui reprend un compte rendu paru dans le journal le *Courrier de Lyon*) ; archives : inv. MD 1857, 1214 ; calcaire oolithique (?) ; n° 9 : relief dégradé par endroits ; face latérale gauche manquante ; cassures sur la face postérieure ; traces de mortier ; n° 10 : arêtes brisées ; faces latérales manquantes ; traces de mortier.

N° 9 : L : 125,5 cm cons. ; ht. : 62,2 cm ; prof. lit de pose : ca 75 cm ; prof. lit d'attente : 81,5 cm ; ht. fasce inf. : 12,8 cm ; ht. perles : ca 3,8 cm ; ht. fasce méd. : 13,8 cm ; ht. perles et pirouettes : ca 3,8 ; ht. fasce sup. : 15,7 cm ; ht. talon : ca 5 cm ; ht. bandeau : 8 cm.

N° 10 : L : ca 121 cm cons. ; ht. : 62,2 cm ; prof. lit de pose : 58 cm cons ; ht. fasce inf. : 12,8 cm ; ht. perles : 4 cm ; ht. fasce méd. : 13,3 cm ; ht. perles et pirouettes : 4 cm ; ht. fasce sup. : 15,7 cm ; ht. talon : ca 5 cm ; ht. bandeau : 8 cm.

Le soffite des architraves comporte un cadre mouluré (talon et cavet) rectangulaire avec les extrémités en demi-cercle. Plus précisément, sur le bloc 9, la mouluration est d'abord droite puis elle dessine un arc de cercle tandis que sur le bloc 10 elle est droite sur toute la longueur. La pièce 9 conserve des lignes incisées correspondant au tracé préparatoire pour la réalisation de la taille des moulures.

Les deux architraves comprennent trois fascas de hauteur croissante séparées par un rang de perles et un rang de perles et de pirouettes. La fasce supérieure est plus talutée que les deux autres. Le couronnement est constitué d'un talon orné de rais-de-cœur en ciseau et d'un bandeau.

Les perles qui séparent la fasce inférieure et la fasce médiane ont une surface prismatique, des bords inférieurs et supérieurs plans et des extrémités arrondies. Entre la fasce médiane et la fasce supérieure, les perles ont la même forme que les précédentes et les pirouettes sont biconvexes. Sur les surfaces planes des fascas et du bandeau de couronnement, on distingue nettement les traces laissées par une gradine.

La face latérale droite de la pièce n° 9 présente un cadre d'anathyrose avec un cadre en bordure de la face antérieure, du lit d'attente et de la face postérieure.

Le lit d'attente du bloc 9 comporte deux trous en bordure de la face latérale droite, dont l'un est très dégradé. Il s'agit sans doute des cavités pour le logement d'agrafe.

Datation : la forme des perles et la forme du panneau du soffite orientent vers une datation non antérieure à l'époque flavienne. Si on connaît des exemples isolés de ce type de soffite dès le début de l'époque julio-claudienne avec la Basilique Aemilia<sup>91</sup>, le passage des panneaux complètement rectangulaires aux panneaux rectangulaires avec des extrémités arrondies se fait néanmoins dans le courant de l'époque julio-claudienne, voire sous les Flaviens<sup>92</sup>. Le type de rais-de-cœur du talon de couronnement a été utilisé à Rome à partir de l'époque augustéenne<sup>93</sup>, mais il semble surtout répandu à la fin de l'époque julio-claudienne et à l'époque flavienne (Saintes<sup>94</sup> ; Mérida<sup>95</sup> ; Carthage<sup>96</sup>). À Lyon, des architraves flaviennes du sanctuaire municipal du culte impérial emploient d'ailleurs un motif similaire<sup>97</sup>. Nous proposons ainsi, avec prudence, une date à partir de l'époque flavienne jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. p.C.

90. Parmi la vingtaine d'architraves du musée que nous avons étudiées à l'occasion de notre thèse sur l'ensemble du matériel architectural lyonnais (édifices publics et blocs errants), seules deux autres pièces restent de provenance inconnue et elles sont de dimensions réduites.

91. Strong & Ward-Perkins, 1962, 19. Pour un exemple daté de l'époque de Claude-Néron, voir Barrera Antón 2000, 69, n° 193 et pl. 67.

92. Wegner 1957, 17-18 ; Ferchiou 1989, 276 et n. 14.

93. Temple de Castor et Pollux (Strong & Ward-Perkins 1962, pl. VI, VIII, XV ; Picard 1970, 487).

94. Architraves et corniches julio-claudiennes, mais sur lesquelles les dards sont assez larges (Tardy 1994, 128, type A, fig. 55) ; chapiteau composite flavien, mais avec des ciseaux qui se referment davantage sur les dards (Tardy 1989, 161, fig. 73 ; Tardy 1994, 128, type Aa, fig. 55).

95. Soffites d'architraves datés de Claude-Néron (Barrera Antón 2000, n° 191-193, 68-69, pl. 65-68) ; corniches datées de Claude-Néron (avec néanmoins des oves et flèches et des rais-de-cœur végétalisés en plus des rais-de-cœur en ciseau... : Barrera Antón 2000, n° 196-202, 69-70, pl. 70-73) ; autre type de corniche, datée aussi de Claude-Néron (Barrera Antón 2000, n° 209, 72, pl. 75).

96. Ferchiou 1989, 446, pl. CXI c.

97. Fellague 2007, n° V.I. 68.

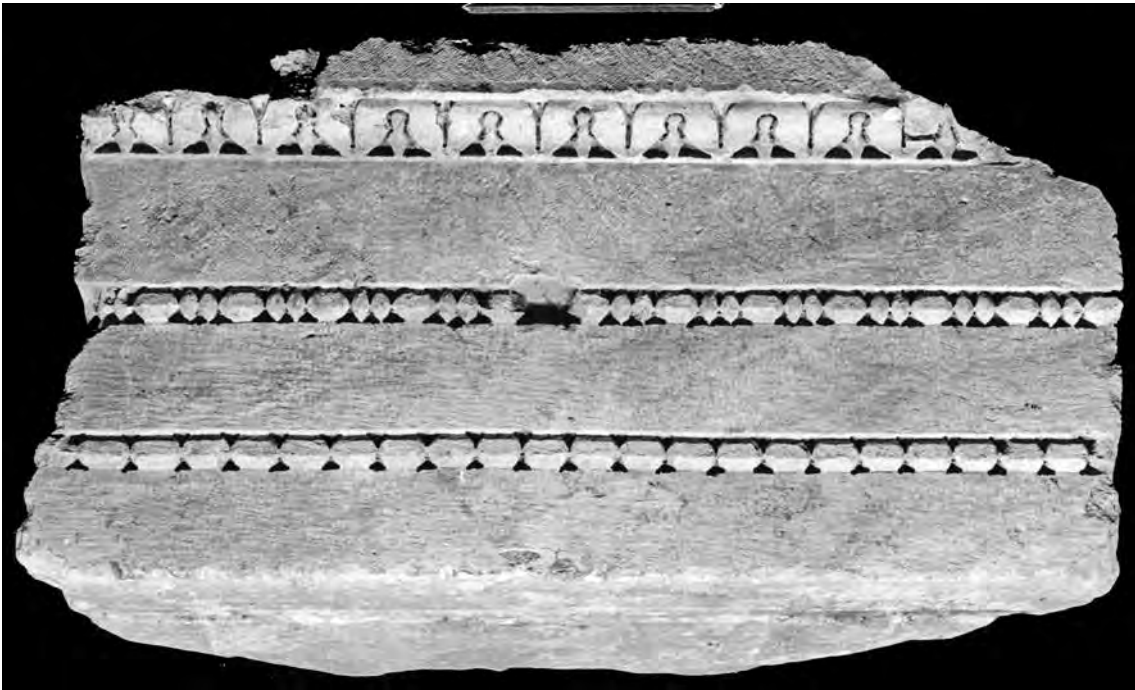


Fig. 17. Architrave n° 10 (cl. Ch. Thioc, Musée Gallo-Romain de Lyon-Fourvière, MGR n° 71).

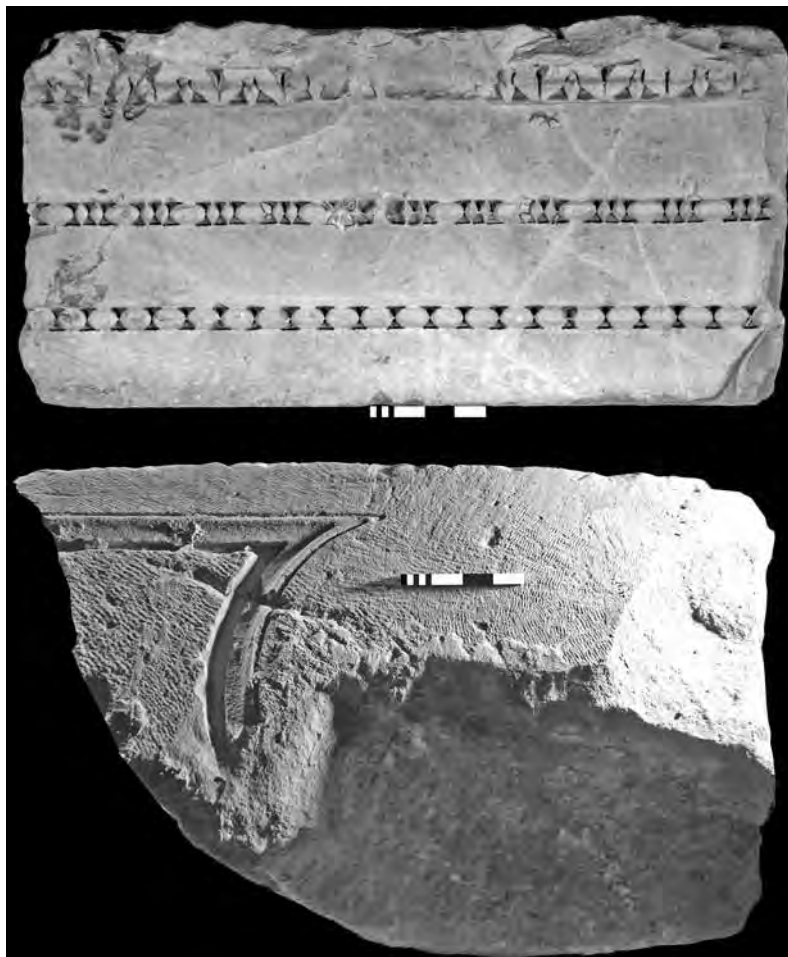


Fig. 18. Architrave n° 9 (MGR n° 72). Face antérieure et lit de pose (cl. F. Masino et G. Sobrà).

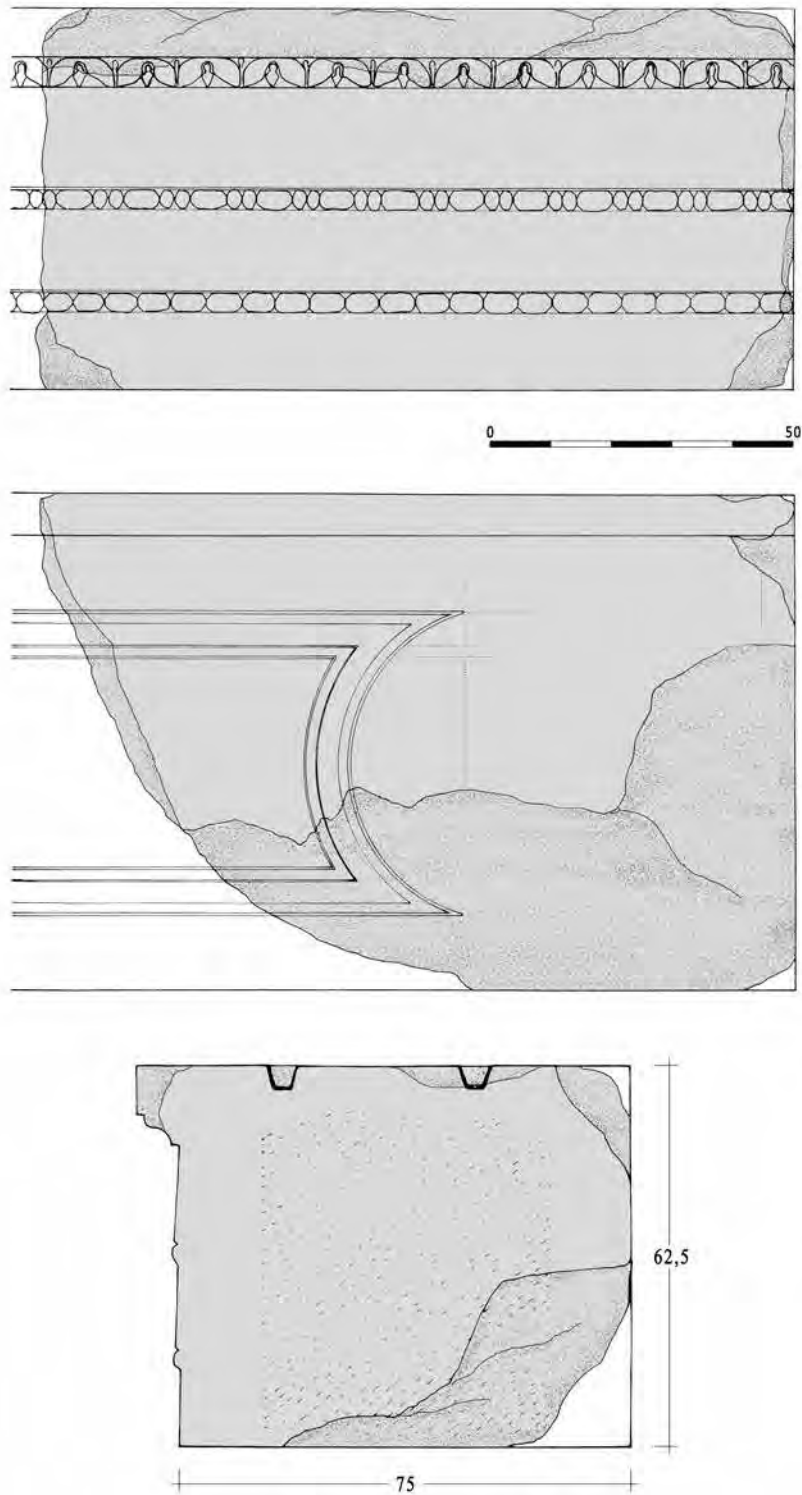


Fig. 19. Relevés de l'architrave n° 9 : face principale, lit de pose et face latérale droite (F. Masino et G. Sobrà).



– Divers

N° 11

J. Berger signalait dans la maçonnerie des murs de fondations du supposé temple, sous l'actuelle sacristie de l'église Notre-Dame de Fourvière, le remploi de fragments moulurés qu'il attribuait à une première phase du temple<sup>98</sup>. Il n'a précisé ni la nature des fragments ni le matériau utilisé, mais il s'agit certainement de fragments en calcaire car J. Berger n'aurait pas manqué de mentionner le type de matériau s'il avait été en marbre.

## Les blocs en marbre blanc

– Bases attiques de colonnes et placages de fûts de colonnes cannelées

N° 12 (fig. 20-22)

J. Berger signale l'existence d'une base de colonne en marbre blanc, entière, qui a été exhumée lors des travaux de fondations de la nouvelle église de Fourvière, probablement en 1872. Il livre un dessin de cette base, dont le diamètre était de 86,3 cm, tout en précisant que la plinthe formait un "octogone régulier, les quatre angles ayant été abattus" volontairement<sup>99</sup>. Du temps de J. Berger, la base était entreposée dans le Palais des Arts (arcade XXV), l'ancien musée des Beaux-Arts, dont les collections archéologiques ont été transférées au musée Gallo-Romain de Fourvière, où la base doit se trouver.



Fig. 20. Restitution d'une colonne du "forum" par J. Berger d'après des fragments. En haut, à gauche : volute et abaque de chapiteau composite n° 22 ; en haut à droite : base attique n° 12 (Berger 1904).

98. Berger 1905, 94.

99. Berger 1905, 95-96.

100. Voici les mesures prises respectivement par J. Berger et par nous-mêmes, concernant les hauteurs. Ht. plinthe : 14/14,4 cm ; ht. tore inf. : 8,5/8,2 ; ht. astragale : 2,5/2,6 ; ht. listel : 1,5/1,3 ; ht. cavet : 6,5/6,3 ; ht. listel : 2/1,4 ; ht. tore sup. : 7,5/7,4 ; ht. astragale : 2/2,4 ; ht. listel : 2/2,1 ; ht. cavet : 3/2,8. On voit bien que les dimensions fournies par J. Berger sont des cotes arrondies puisque les chiffres finissent systématiquement par 0 ou par 5. Pour le diamètre de la base, la mesure indiquée par J. Berger correspond au diamètre du fût au niveau du congé, ce qui définit le module de l'ordre.

101. 8 décembre 1874 : base de colonne en marbre du "forum trajanum".

Une base en marbre conservée dans les réserves du Musée Gallo-Romain (base 5 de l'inventaire du Musée, fig. 21-22) correspond certainement à la pièce décrite ci-dessus : elle est de grande dimension, son profil correspond à celui qui est dessiné (particularité d'un astragale au-dessus du tore inférieur) et la plinthe présente des angles brisés. Les dimensions données par J. Berger sont très proches de celles que nous avons mesurées<sup>100</sup>. Il est douteux que les angles aient été abattus volontairement afin que la base ne gênât point la circulation comme l'avancé J. Berger. L'octogone n'est pas véritablement régulier ; il est plus probable que les angles ont été brisés.

La base du Musée n° 5 est aujourd'hui solidaire d'un fût de colonne moderne recomposé avec des placages de marbre antiques.

N° inv. MGR : 5 ; conservée dans les réserves du MGR ; bibl. : Berger, 1905, 95-96, dessin IV<sup>2</sup> d'une planche (fig. 20) ; *Revue du Lyonnais*, 1873, n° 15, 310-311 (qui reprend des passages d'un article paru dans le *Courrier de Lyon*) ; archives : il est probable que ce soit la base de colonne provenant du "forum trajanum" mentionnée dans l'inventaire MD 1857, n° 1213<sup>101</sup> ; marbre blanc ; nombreuses cassures sur la base et le fût, qui est une restauration moderne. De nombreux fragments du fût gisent près de celui-ci.

D. au lit d'attente : ca 88 cm ; L. plinthe : ca 117,8-118 cm ; ht. base (avec les moulures au-dessus) : ca 48,6 cm ; ht. fût restitué : 104,5 cm cons. ; prof. plaques de marbre : 4,5-5,5 cm ; l. rudentures : 7,5-9 cm ; l. méplats : 1,9-3 cm ; prof. méplats : 0,7-0,9 cm.

Base lisse en marbre solidaire de la partie inférieure de son fût. La base comprend une plinthe, un tore inférieur, un astragale, une scotie entre deux



Fig. 21. Base attique de colonne n° 12 (MGR n° 5) et fût de colonne restauré avec des placages antiques (cl. F. Masino et G. Sobrà).

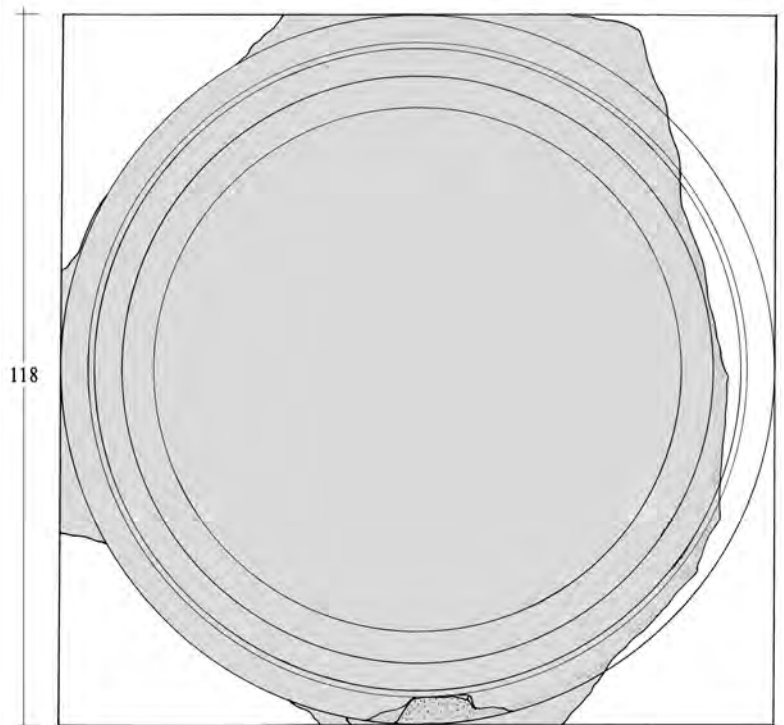
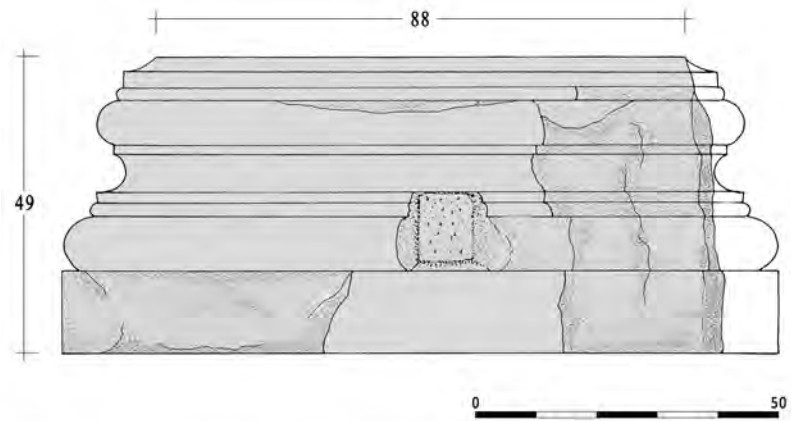


Fig. 22. Relevés et restitutions de la base n° 12 : une face et lit d'attente (F. Masino et G. Sobrà).

listels et un tore supérieur. Le sommet de la base est solidaire de la partie inférieure du fût, qui débute par un astragale, un listel et un congé. On remarquera que, sur une face, le tore inférieur, le premier astragale et le listel au-dessus ont été retaillés, faisant ainsi apparaître une cavité rectangulaire. Cette cavité, en léger retrait par rapport à la plinthe, a pu servir au logement d'une barrière entre les colonnes.

Le noyau du fût, constitué d'un assemblage de mortier et de moellons en calcaire jaune aalénien, est moderne et il a été recouvert de plaques de fûts de colonnes antiques, à la face postérieure concave, qui prenaient place en partie inférieure, puisque l'extrémité des cannelures rudentées est conservée. Il n'est pas certain que ces plaques recouvraient le fût qui surmontait précisément la base MGR n° 5. Certes, J. Berger évoque des fragments de placage de colonnes cannelées à 24 rudentures, trouvés à côté de la base (fig. 20 : III<sup>2</sup>)<sup>102</sup> ainsi qu'un fragment d'astragale de fût de colonne (fig. 20 : II<sup>2</sup>), mais on ne peut pas écarter la possibilité que ces placages s'adaptaient à des demi-colonnes de même diamètre que des colonnes libres du type de la colonne dont il subsiste la base MGR 5.

#### N° 13

J. Berger évoque brièvement un fragment de base du même type que la base en marbre précédente<sup>103</sup>. Ce fragment fut trouvé dans les fondations du clocher de Fourvière et il fut recueilli par A.-M. Chenavard. Il ne livre pas davantage de renseignements ni ne fournit d'illustration.

#### N° 14 (fig. 23)

Une vingtaine de fragments de placage de colonnes portent le même numéro MGR 516. Tous appartiennent à la même colonne ou au même type de colonne, excepté deux fragments que nous laissons de côté ici, qui sont sculptés dans un marbre différent et dont les dimensions des rudentures et des méplats sont plus petites. Le type et les dimensions des cannelures permettent d'attribuer les fragments MGR 516 à un ou plusieurs fûts du même type que les fragments de fûts solidaires de la base n° 12.

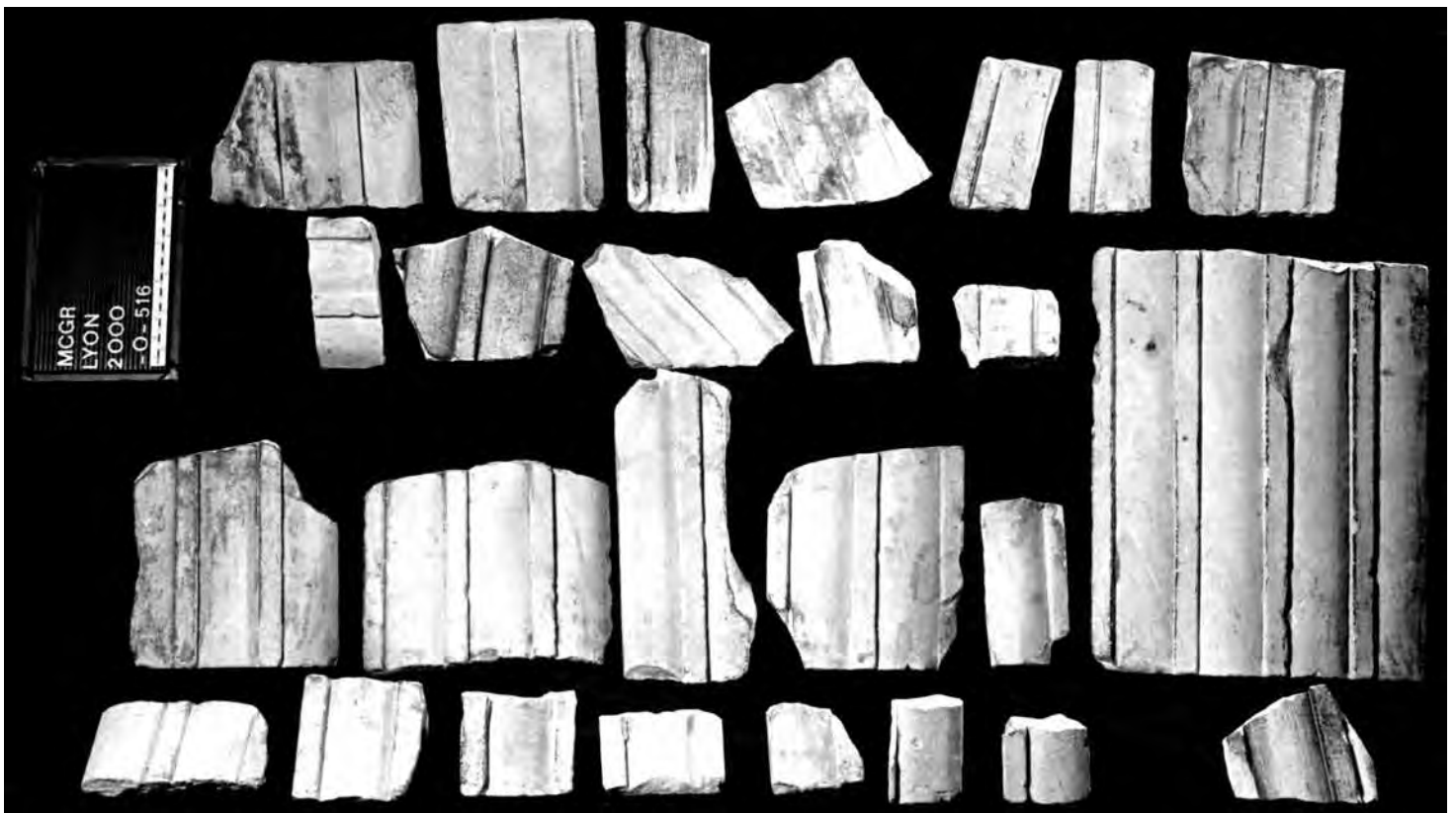


Fig. 23. Fragments de fûts de colonnes de placage n° 14 (cl. Ch. Thioc, Musée Gallo-Romain de Lyon-Fourvière, MGR n° 516).

102. D'après les cotes qui figurent sur le dessin de J. Berger, la largeur des rudentures est de 8 cm et la largeur des méplats de 3 cm. Le rayon reconstitué par J. Berger est de 0,43 m.

103. Berger 1905, 95.

N° inv. MGR : 516 ; réserves du MGR ; marbre blanc ; divers état de conservation, mais tous les fragments conservent leur face postérieure. Certains fragments présentent des traces de mortier gris et de mortier rose.

Dimensions du plus gros fragment, dont les faces latérales sont conservées : L. : ca 42,2 cm ; ht. : 54,4 cm cons. ; prof. : de 4-5,8 cm ; l. rudentures en général : 8,1-8,2 cm, quelques exceptions : 7,5 cm ; l. méplats : 2,9 cm ; prof. méplats : 0,9 cm. Les largeurs des rudentures et des méplats correspondent aux mesures prises par J. Berger pour son fragment III<sup>2</sup> de la figure 20 (supra).

Fragments de placage de fûts de colonnes avec des cannelures rudentées. Le seul fragment qui est complet en longueur comporte quatre rudentures.

Les faces latérales sont plates ou elles comportent un décrochement. Elles présentent parfois des petites cavités de scellement.

Faces postérieures lisses et concaves. On observe fréquemment une bande étroite verticale en ressaut qui correspond probablement à la zone de rencontre entre deux scies.

Au lit de pose ou au lit d'attente : petites cavités circulaires ou rectangulaires, en général dans l'axe de méplats.

#### N° 15

En 1923, au cours des travaux exécutés près de l'abside de l'ancienne chapelle de Fourvière, on découvrit "de nombreuses cannelures rudentées en marbre blanc, revêtements de colonnes et de pilastres de très grand module et de module moindre, débris de chapiteaux, parements de marbre"<sup>104</sup>.

#### N° 16

Vers 1831, la construction de la Tour des Vents, à côté de la terrasse de Fourvière, a permis la découverte "de gros blocs de pierre, de [...] marbres veinés, de [...] fragments de statues", ainsi que de "tronçons de colonnes de pierre revêtues de marbre, cannelés, ayant 6 pieds de diamètre"<sup>105</sup>.

Le chanoine Berjat précise par ailleurs que "des travaux faits en 1925 pour l'établissement d'une canalisation, dans la petite terrasse qui est au pied de la tour, firent retrouver à 2 mètres de profondeur de nombreux marbres cannelés ayant servi de revêtement à des colonnes de grandes dimensions"<sup>106</sup>. Cette découverte semble confirmer celle qui a été faite un siècle plus tôt, mais, malheureusement, la dimension des colonnes n'est pas précisée.

#### – Bases à double scotie et placages de fûts de colonnes cannelées

Lors de la construction de la nouvelle sacristie de Fourvière, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., on découvrit de nombreux éléments en marbre, dont des fragments de bases de colonnes et de cannelures de fûts de colonnes<sup>107</sup>. À l'époque où écrivait J. Berger, ces fragments étaient conservés dans son cabinet.

#### N° 17-19 (fig. 24)

Parmi les découvertes provenant des fondations de la sacristie, J. Berger évoque un fragment de tore inférieur (17), une pièce comportant deux baguettes accouplées (18) et un troisième fragment comportant un tore supérieur (19).

D'après un dessin exécuté par l'architecte (fig. 24 : II<sup>2</sup>), la pièce n° 17 comporte en plus d'un tore inférieur, un listel. Les baguettes accouplées de la pièce n° 18 sont bordées de listels et ce fragment comportait probablement l'amorce de scoties en dessous et au-dessus des baguettes. Enfin, le fragment n° 19 présente l'amorce d'une scotie, un listel et un tore supérieur.

Les trois fragments de base ont permis de restituer une base de colonne à deux scoties entre lesquelles se développent deux baguettes couplées. J. Berger précise que le second fragment présente une courbure, peu sensible à l'œil, qui est celle d'un cercle ayant 2,16 m de diamètre<sup>108</sup>.

104. *Le Nouvelliste*, 5 mai 1923.

105. Artaud 1846, 6.

106. Berjat s. d. Ailleurs, dans les notes de Berjat, les informations divergent quelque peu sur la date de découverte et sur la profondeur de la tranchée puisqu'il est écrit que "dans une tranchée de 5 m de profondeur faite en 1923 dans la petite terrasse du Restaurant de l'Œuvre de Fourvière, on a découvert de nombreux fragments de placage de marbre de colonnes et de pilastres rudentés, des oves, des morceaux de chapiteaux".

107. Berger 1905, 92.

108. Berger 1905, 92, n. 1.

## N° 20

Pour J. Berger, des fragments de placage de fûts de colonnes cannelées trouvés dans la construction de la sacristie allaient sans aucun doute avec les fragments de bases à double scotie, trouvés au même endroit.

## – Chapiteau corinthien de pilastre

## N° 21 (fig. 24)

J. Berger a reconstitué un chapiteau corinthien de pilastre en marbre de grande dimension d'après une plaque, semble-t-il entière, trouvée dans les fondations de la basilique de Fourvière (fragment I<sup>2</sup>), qu'il a vu extraire lui-même, probablement en 1872-1873<sup>109</sup>. Il souligne la monumentalité de la pièce (1,30 m de hauteur pour 0,64 m de longueur et une épaisseur de 5 à 8 cm) et donc du chapiteau reconstitué, dont la hauteur est estimée à 2 m. Ce chapiteau était formé de plusieurs plaques, ce qui ne surprend guère vu sa grandeur.

À l'époque où J. Berger a vu la plaque de chapiteau, cette dernière était "parmi un monceau de pierres de rebut, au nord, dans un coin de la nouvelle terrasse de Fourvière". Elle semble aujourd'hui perdue.

D'après le dessin de l'architecte, la plaque présente une partie de la feuille d'acanthé axiale de la seconde couronne, qui est surmontée du motif axial. Celui-ci est formé par une feuille d'acanthé, qui ne donnait pas naissance à une tige, mais à une feuille lisse arrondie à la base et au sommet. À gauche, on distingue une partie de la feuille de calice interne. Elle soutient une hélice à une seule révolution, formée d'un ruban de faible largeur. À droite, subsistent les restes de l'autre hélice. Les deux hélices sont séparées par le motif axial ; il semble qu'elles étaient tangentes à la lèvre du calathos.

L'abaque se compose de deux moulures lisses : un cavet et un ovolo. Le fleuron d'abaque se développe sur toute la hauteur de l'abaque en débordant largement sur la lèvre. Il comporte un bouton central entouré apparemment de cinq lobes à six digitations.

Datation : la restitution proposée par J. Berger est celle d'un chapiteau très élané, qui conviendrait au II<sup>e</sup> s. p.C.

## – Chapiteaux composites

## N° 22 (fig. 20)

J. Berger a reconstitué un chapiteau composite en marbre de près de 1 m de haut à partir d'un fragment de volute et d'abaque. Le fragment, qui semble avoir une hauteur de près de 40 cm, provient du cabinet d'A.-M. Chenavard, qui l'avait recueilli dans les fondations du clocher de Fourvière, lors de la restauration du clocher par ses soins vers 1849.

S'il est certain, à cause du type de volute, que le fragment appartient à un chapiteau composite, la restitution est peut-être trop poussée vu le peu d'éléments conservés du chapiteau. Néanmoins, étant donné que la pièce est en marbre et d'une excellente facture, le type de calathos restitué avec des crosses est vraisemblable.

D'après le dessin, un canal relie les volutes et il est orné d'un rinceau végétal. Celui-ci pénètre profondément à l'intérieur des spires des volutes, en entourant un fleuron à cinq pétales. L'abaque est divisé en deux moulures : un cavet orné d'un rinceau et un ovolo lisse.

Datation : le vestige est trop fragmentaire pour être daté, mais la pénétration importante du rinceau du canal dans la volute conviendrait à une époque à partir de la période flavienne.



Fig. 24. Restitution d'une base à double scotie d'après les fragments n° 17-19, d'un fût de colonne cannelée d'après les fragments n° 20 et d'un chapiteau de placage (n° 21) (Berger 1904). Curieusement J. Berger figure une base et un fût de colonne avec un chapiteau de pilastre.

109. Berger 1905, 91-93.

## N° 23

J. Berger évoque un fragment de feuillage en marbre blanc appartenant à un chapiteau composite, trouvé dans les fondations de la nouvelle sacristie de Fourvière. Il le rapproche du chapiteau composite précédent, qu'il a restitué à partir du fragment de volute n° 22<sup>110</sup>.

– Chapiteau de nature indéterminée avec une figuration d'oreilles

## N° 24

On mentionne la découverte, à l'emplacement du supposé *forum*, d'un chapiteau en marbre sculpté d'"oreilles humaines" et comportant une dédicace à la déesse Isis d'un certain Edias (*CIL*, XIII, 1737). Il ne s'agit probablement pas d'un chapiteau appartenant à un temple, mais d'un élément provenant d'une colonne votive. Nous évoquerons à nouveau cette pièce à propos des inscriptions trouvées à Fourvière.

– Chapiteaux de nature indéterminée

## N° 25

Le chanoine J. Berjat évoque l'existence dans les clos voisins de la basilique de Fourvière de "chapiteaux en marbre de Paros, posés la tête en bas pour une meilleure stabilité", qui servent de socles pour des statues modernes de plâtre<sup>111</sup>.

– Corniches ou couronnements de placage

## N° 26-30 (fig. 25-28)

Quatre corniches, toutes probablement en marbre, qui présentent un décor avec une ordonnance similaire ou proche, sont mentionnées dans la bibliographie et peuvent être attribuées au "*forum*" : une corniche modillonnaire découverte anciennement à Fourvière est publiée par le père Cl. F. Ménéstrier à la fin du XVII<sup>e</sup> s. (n° 26, fig. 25 : Ménéstrier 1696, entre les pages 38 et 39) ; deux corniches ont été trouvées par Ph. Fabia en 1925 dans l'angle sud-ouest des jardins du Rosaire<sup>112</sup> (n° 27-28) et une corniche est décrite par A. Comarmond, qui n'en connaissait pas la provenance (n° 29). Cette dernière est conservée dans les réserves du Musée Gallo-Romain (fig. 27-28, MGR 208), aux côtés d'une autre de même type (n° 30, MGR 209, fig. 26). Nous ignorons si cette corniche n° 30 s'identifie à l'une des deux corniches citées par Ph. Fabia.

Au vu de la faible épaisseur de son lit de pose, la corniche publiée par Cl. F. Ménéstrier semble être une corniche de placage. Il en est de même des blocs 29 et 30 (faible épaisseur du lit de pose et cavités du lit d'attente). Ces deux corniches ne comportent pas de modillons, à la différence de la pièce publiée au XVII<sup>e</sup> s. Si tous ces blocs ornaient le même ensemble monumental, ils n'étaient donc pas placés au même endroit. Les deux corniches n° 29 et 30 présentent la même séquence ornementale avec des hauteurs équivalentes. Il ne fait donc pas de doute qu'elles appartenaient au même monument.

N° inv. MGR : 208 et 209 ; réserves du MGR ; bibl. : la description d'une corniche qui porte le n° 439 dans l'inventaire d'A. Comarmond<sup>113</sup> correspond tout à fait aux corniches n° 29 et 30 et la longueur signalée par A. Comarmond fait opter pour le bloc n° 29 ; marbre blanc ; n° 29 : traces de mortier sur le lit de pose ; faible partie de la face latérale gauche conservée ; face latérale droite manquante ; angles brisés ; relief dégradé à certains endroits ; moulure de couronnement cassée. N° 30 : partie du lit de pose conservée, le reste présente des traces de mortier indiquant un éventuel remploi ; faces latérales manquantes ; fissures sur la face postérieure ; moulure de couronnement manquante.

N° 29 : L. : 103,78 cm cons. ; ht. : 37,9 cm ; prof. : 49 cm cons. ; prof. lit de pose : 15,5-16 cm ; l. denticules : 4-4,5 cm ; espace entre les denticules : ca 1,7 cm.

N° 30 : L. : ca 78 cm cons. ; ht. : 37,5 cm ; prof. : ca 39 cm cons. ; l. denticules : ca 4 cm ; espace entre les denticules : 2-2,2 cm.

110. Berger 1905, 96.

111. Berjat s. d.

112. Fabia 1934, 322-323.

113. Comarmond 1854, 283.



Fig. 25. Fragment de corniche modillonnaire n° 26 trouvée "proche de Fourvière" (Ménesrier 1696, entre les pages 38 et 39, détail d'une planche).



Fig. 26. Corniche n° 30 (cl. Ch. Thioc, Musée Gallo-Romain de Lyon-Fourvière, MGR n° 209).

Les deux blocs comportent un cavet ; un talon entre deux listels, orné de rais-de-cœur en étrier ; des denticules ; un second cavet ; un ovolo entre deux listels orné d'oves et fers de lance et une doucine décorée de feuilles acanthisantes entre lesquelles s'intercalent des feuilles lancéolées. Il y avait certainement un bandeau de couronnement au-dessus de la doucine.

L'étrier des rais-de-cœur est divisé en deux par une gorge ; l'œil forme un demi-cercle outrepassé. L'intérieur de l'étrier est orné d'une pointe triangulaire de section angulaire. Entre les étriers de rais-de-cœur voisins s'intercale une feuille à deux lobes, qui divergent de part et d'autre d'un lobe axial. Des nervures en ressaut marquent l'axe de la feuille ainsi que l'axe de chaque lobe.

Les denticules, qui sont plus hauts que longs, sont reliés entre eux par une barre, qui est moins volumineuse sur la corniche n° 30 que sur la corniche n° 29.

Les oves à l'ovale allongé ont leur sommet tronqué et une base épointée. Les fines coquilles qui les entourent s'amincissent et se rejoignent sous la base des oves. Elles sont solidaires des fers de lance, dont la section est angulaire.

Les feuilles acanthisantes de la doucine présentent des bords ondulés correspondant au sommet des différents lobes. Les lobes forment des zones concaves délimitées par des nervures. La nervure axiale des feuilles acanthisantes est formée à la base de trois bandes, qui se rejoignent et s'amincissent au sommet. Ces feuilles alternent avec le sommet d'autres feuilles acanthisantes, qui sont à peu près du même type, mais qui sont moins larges. La nervure centrale de ces dernières est formée simplement par une incision.

Sur le lit de pose du bloc 29 : bande en léger ressaut (4,5 cm de l.), en bordure de l'arête antérieure.

Face latérale gauche du bloc 29 : cavité rectangulaire (ht. : 10,3 cm ; prof. : 2 cm).

Face postérieure de la pièce 30 : bande (ca 9,5 cm) légèrement en ressaut, au bord de l'arête supérieure. La face postérieure de la pièce 29 est lisse.

Au lit d'attente du n° 29 : trou de louve en partie conservé, en bordure de la face latérale droite manquante (7,8 cm cons. x 1,8 cm). Quatre autres mortaises sont présentes. La cavité située à gauche, à l'extrémité d'une rainure, ne semble pas correspondre à un trou d'agrafe : la cavité terminale est trop éloignée de la face latérale gauche et une agrafe de près de 80 cm de long serait excessive pour une pièce de cette dimension. En outre, la cavité, qui est encore remplie de métal, semble plutôt fonctionner avec un canal en bordure de la face postérieure. Il doit donc s'agir d'un trou de fixation du placage. Une autre cavité, à gauche du trou de louve, pourrait être un trou de pince pour positionner le bloc supérieur dont on distingue l'empreinte en bordure de la face postérieure.

Au lit d'attente du n° 30 : présence de trois cavités de fixation dont nous ignorons si elles sont antiques ou modernes.



Fig. 27. Corniche n° 29 (MGR n° 208). Face antérieure et lit d'attente (cl. F. Masino et G. Sobrà).

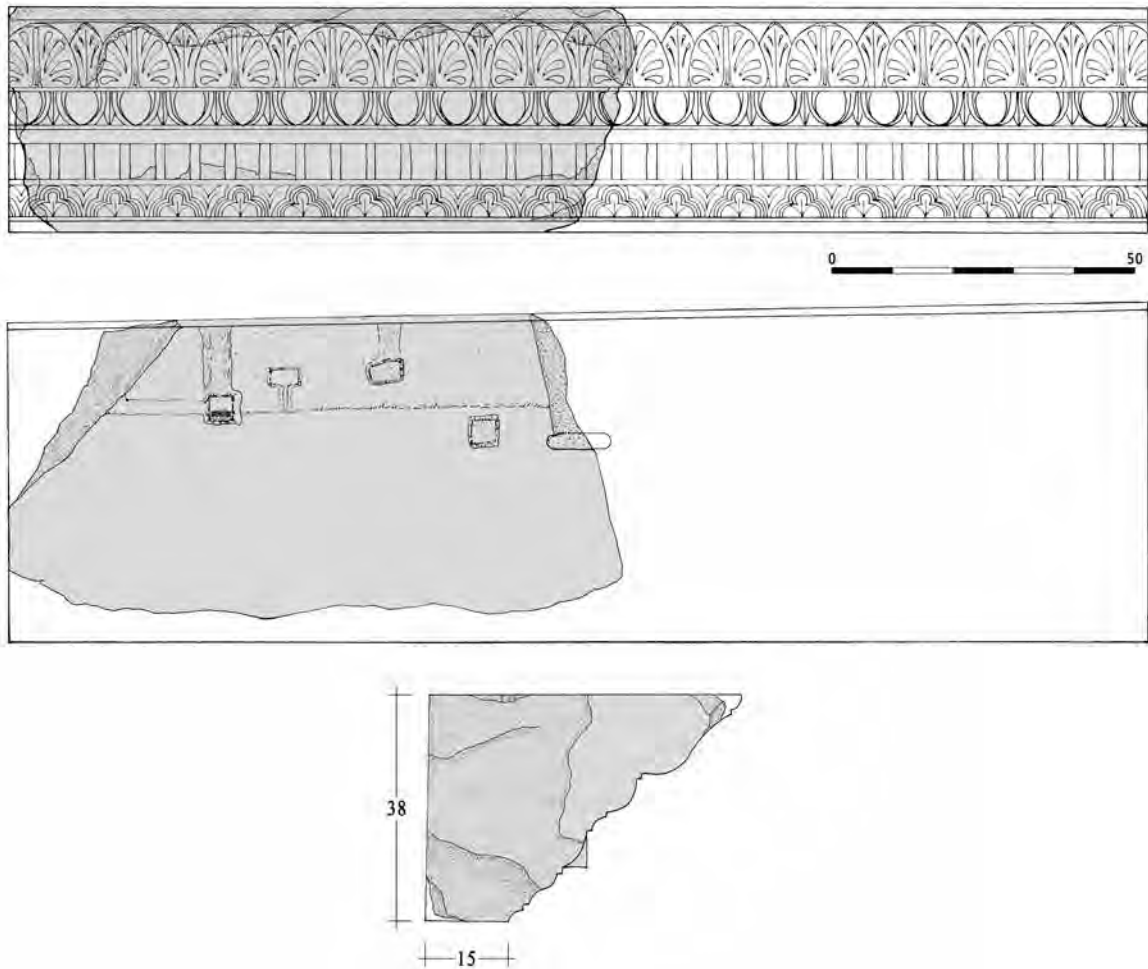


Fig. 28. Relevés et restitution de la corniche n° 29 : face principale, lit d'attente et coupe (F. Masino et G. Sobrà).





Fig. 29. Fragment de corniche n° 31  
(cl. Dj. Fellague).

Datation : les denticules allongés, la forme des oves et des fers de lance ainsi que le type des feuilles ornant la doucine, qui sont similaires aux feuilles qui prennent place sur des corniches augustéennes du sanctuaire fédéral<sup>114</sup>, conviennent à l'époque augustéenne. Ces corniches ne sont pas sans rappeler celles du portique du *forum* d'Arles et du théâtre d'Arles qui ont été datées dans la troisième ou la deuxième décennie a.C.<sup>115</sup>.

N° 31, fragment de corniche modillonnaire (fig. 29)

Dans le jardin du Cénacle, un fragment de corniche est réemployé dans une rocaille disposée autour d'une statue de la Vierge, celle-là même qui repose sur le tambour de fût de colonne n° 2. Nous ne connaissons pas la provenance de ce fragment, mais il a sûrement été trouvé sur la place de Fourvière étant donné son caractère peu monumental ; marbre blanc ; surface érodée ; aucune face autre que la face antérieure ne semble conservée.

Dimensions approximatives : L. : 20,3 cm cons. ; ht. : ca 9 cm cons. ; prof. : ca 16 cm cons.

Le fragment conserve une faible partie du registre modillonnaire avec un arrachement d'un motif circulaire, qui devait correspondre au fleuron d'un caisson. Au-dessus, il subsiste les vestiges d'un talon orné de rais-de-cœur et un ovolo d'oves et fers de lance ou de flèches très dégradé.

On peut hésiter entre un rai-de-cœur en ciseau ou un rai-de-cœur normal, mais il semblerait qu'il s'agisse plutôt d'un rai-de-cœur normal car les éventuels ciseaux voisins ne sont pas bien individualisés et ils sont jointifs au sommet. Les feuilles ont une forme arrondie au sommet et elles présentent une bordure ourlée. Le centre des feuilles, à la base, comporte trois trous de trépan. Même si la surface est très érodée, on perçoit le travail soigné sur les rais-de-cœur avec les feuilles qui sont parcourues de trois nervures en ressaut. L'œil a la forme d'un U à l'envers avec des branches courbes. Les dards épousent la courbure du talon. Au-dessus, on distingue un seul ove, qui est bien détaché des coquilles. Celles-ci ont l'air de se rejoindre à la base de l'ove tout en s'amincissant. Les fers de lance ou les flèches étaient peut-être solidaires des coquilles. Les hampes ont l'air assez fines, ce qui nous fait pencher plutôt pour des flèches, mais sans certitude.

Datation : il est difficile de dater un fragment si petit, mais le rang d'oves ne semble pas antérieur à l'époque flavienne.

#### – Entablements

##### N° 32

Lors de l'élargissement des fondations de l'église, en 1873, "on a aussi retrouvé une douzaine de blocs de marbre de Carrare ou de Paros, taillés en corniche, cimaises ou architraves assez sobres d'ornementation"<sup>116</sup>.

#### – Divers

Un certain nombre de fragments divers, dont la nature n'est pas précisée, peut être attribué au "*forum*". Voici quelques exemples :

N° 33. Une "masse de débris et de placages de marbre" découverts dans les travaux de l'église (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s.) sont mentionnés dans la bibliographie ou les inventaires<sup>117</sup>. J. Berger restituait d'ailleurs à l'intérieur de son temple un pavement en *opus sectile* avec du marbre et du porphyre<sup>118</sup>.

N° 34. Une fouille effectuée en 1925, "à une centaine de mètres au sud de l'axe de la basilique, et à un niveau inférieur de 20 mètres environ à celui de la place où elle est édifiée"<sup>119</sup> (partie sud des jardins dits du Rosaire), a révélé des vestiges d'une maison avec des mosaïques. À cette occasion, fut exhumée une grande quantité de débris architecturaux ("revêtements de colonnes, corniches, larmiers,

114. Fellague 2007, n° TG 20-22.

115. Roth-Cogès 1983, 113, 123 ; Gros 1987, 344.

116. *Revue du Lyonnais*, 1873, n° 15, 310.

117. *Revue du Lyonnais*, 1873, n° 15, 311 ; *Inventaire MD 1857*, 1215, 8 décembre 1874 ; *Inventaire X*, 910, 9 décembre 1874.

118. Berger 1905, 88.

119. Fabia & Germain de Montauzan 1926, 140 ; Germain de Montauzan 1931, 9.

fragments de chapiteaux<sup>120</sup>), qui sont attribués non pas au portique de la maison, mais à des monuments du *forum* écroulé<sup>121</sup>. C'est d'ailleurs dans ces fouilles qu'ont été découvertes les corniches n° 27-28.

N° 35. Le chanoine Berjat évoque l'existence d'un bloc "en beau rouge de Sainte-Praxèle" qui sert de seuil pour entrer dans une maison de chapelains et qui doit provenir du "*forum*" (Berjat, s. d.).

## TENTATIVE D'ATTRIBUTION DES PIÈCES D'ARCHITECTURE TROUVÉES PRÈS DE LA PLACE DE FOURVIÈRE

L'attribution de tous ces blocs errants à des édifices publics importants est confirmée par leur monumentalité, la richesse de leur décoration et le soin apporté à leur exécution, ainsi que par la rareté de certains types. Les bases à double scotie et les chapiteaux composites à fleurons (n° 7-8 en calcaire oolithique et n° 22-23 en marbre) se rencontrent surtout dans des monuments de prestige en lien avec le pouvoir impérial. On soulignera la rareté du type de chapiteaux composites n° 7 et 8 dont le décor du calathos semble influencé par le calathos des chapiteaux corinthiens. La restitution que nous proposons de la partie inférieure de ces chapiteaux n'est qu'une possibilité parmi d'autres et il n'est pas exclu qu'il y ait eu d'autres fleurons ou un autre motif décoratif dans l'axe de chaque face du calathos. Le placage de colonnes de marbre autour d'un noyau est un procédé qui semble peu courant et qui a néanmoins été utilisé sur plusieurs grands édifices de Lyon : il est attesté au sanctuaire municipal du culte impérial, au théâtre et à l'odéon<sup>122</sup>. Les comparaisons de cette technique ne paraissent pas très nombreuses, mais il s'agit peut-être d'une fausse impression liée au manque de publication systématique des pièces d'architecture et à un dépouillement non exhaustif des publications. L'exemple le mieux connu est celui du "stade" du palais des Flaviens à Rome avec des colonnes engagées dont le corps des fûts était construit en blocage, comme le mur, puis recouverts de briques, de mortier et de placages de marbre<sup>123</sup>. Pour des comparaisons en Gaule, on citera le "complexe monumental non-identifié", situé au nord de l'agglomération antique de Feurs, auquel on rattache de nombreux éléments de placages de bases et de fûts de colonnes<sup>124</sup>. Des colonnes du *forum* de Feurs pourraient avoir été réalisées avec des placages de marbre. Enfin, le "Capitole" du *forum* de Toulouse comporte des placages de colonnes<sup>125</sup>, mais dont les faces postérieures étaient planes, alors que tous les fûts lyonnais ont une face postérieure concave.

Deux phases de construction se distinguent. Si quelques blocs peuvent être datés de l'époque augustéenne, ou sont plus largement antérieurs au milieu du I<sup>er</sup> s. p.C., la plupart semblent avoir été réalisés à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au II<sup>e</sup> s. p.C. Il n'est pas possible d'attribuer tous les blocs en calcaire à une première phase et tous les blocs en marbre à une seconde phase. En effet, les chapiteaux composites en calcaire oolithique (n° 7-8) datent au plus tôt de l'époque flavienne et il en est probablement de même pour les grandes architraves à trois fascies (n° 9-10). Inversement, les corniches en marbre n° 29 et 30 conviennent à un monument d'époque augustéenne. L'emploi du marbre blanc dès l'époque augustéenne confirme par ailleurs l'importance du ou des monuments qui s'élevaient sur le promontoire de Fourvière à cette époque. À Lyon, les autres édifices qui emploient du marbre blanc dès le début de l'époque impériale sont le théâtre, pour sa *frons scaenae*<sup>126</sup>, le sanctuaire municipal du culte impérial (*cella* et ordre engagé des portiques) et des monuments du sanctuaire fédéral<sup>127</sup>. Il est difficile de déterminer si ces blocs de l'éperon de Fourvière appartenaient à deux phases du même ensemble ou à plusieurs monuments ou ensembles monumentaux qui pouvaient se développer autour d'une place. Nous ne nous risquons pas à envisager la première hypothèse, comme J. Berger qui attribuait la plupart des pièces soit à un temple soit à son portique.

On peut tenter de réaliser des regroupements de blocs pour essayer d'individualiser et de localiser différents monuments. Les critères de regroupement sont les types de blocs, le matériau, le style, les proportions et le lieu de découverte.

120. Germain de Montauzan 1931, 10.

121. Fabia & Germain de Montauzan 1926, 140-142 ; Germain de Montauzan 1931, 10.

122. Fellague 2007, 593.

123. Macdonald [1965] 1982, 158, pl. 133.

124. Valette & Guichard 1991, 147.

125. Arramond & Boudartchouk 1997, 213. Voir la contribution de D. Cazes, dans ce même volume.

126. Fellague 2011.

127. Fellague 2007, 697.

Tout cela reste à l'état de conjectures et nous sommes bien consciente de la limite de cette tentative de regroupements puisque des blocs de matériaux et de types différents peuvent appartenir au même monument ; certaines pièces sont perdues ou trop fragmentaires et le nombre total de blocs connus n'est pas très élevé pour un ensemble monumental de cette dimension ; les pièces ont pu être remployées à des endroits divers et les localisations ne sont pas toujours très précises. Il n'est donc pas exclu que deux ensembles de blocs que nous avons isolés aient pu appartenir au même monument. Le lecteur ne devra pas s'attendre à des résultats surprenants et encore moins à des essais de restitution : les incertitudes sont bien trop nombreuses.

## Des monuments julio-claudiens (ou de la fin de la République)

### *Un monument en calcaire tendre sous la sacristie ?*

Les blocs moulurés en calcaire tendre n° 11 découverts en réemploi dans les murs antiques d'orientation nord-sud sous la sacristie (murs N et O) appartenaient probablement au même édifice que le mur M voisin d'orientation est-ouest en calcaire tendre, situé aussi sous la sacristie.

### *Un monument augustéen en marbre dans le secteur oriental du "forum" ?*

Les corniches ou couronnements n° 26-30 proviennent peut-être d'un monument situé sur une terrasse orientale. L'utilisation de pièces en marbre ne signifie pas pour autant que le marbre était généralisé à toutes les parties ornées de l'édifice. On est peut-être dans le même cas de figure qu'au sanctuaire municipal du culte impérial pour lequel l'intérieur du temple et l'ordre engagé des portiques étaient en marbre, dès la première phase (époque tibérienne ?), alors que le reste était en calcaire tendre. Rien ne permet donc de déterminer si ces corniches faisaient partie ou non du monument auquel nous avons attribué les pièces en calcaire tendre n° 11.

### *Un monument en calcaire du Midi au sud-ouest, à l'emplacement du Cénacle ?*

Pour A. Audin, le fût de colonne en calcaire du Midi n° 2 qui fut trouvé lors de la construction du Cénacle devait appartenir à un "édifice occupant l'extrémité sud du *forum*, dans [un] renforcement"<sup>128</sup>. Ceci demeure une hypothèse incertaine, comme le sont celles que nous proposons dans ce chapitre.

### *Un monument julio-claudien en calcaire tendre près de la place de Fourvière ?*

Le fragment de fût de colonne n° 1 et le débris de chapiteau n° 4 ont été trouvés tous deux dans les fouilles du funiculaire, dans la partie la plus rapprochée de l'église et ils étaient probablement sculptés dans le même calcaire tendre. Il reste difficile de localiser l'édifice dont ils proviennent et il n'est pas impossible qu'ils aient fait partie du même monument que le fût n° 2. La restitution de J. Berger d'une colonnade de 14,80 m de haut à partir d'un seul fragment de cannelures (n° 1) peut paraître aventureuse, mais elle s'appuie probablement sur le diamètre restitué du fût à partir de l'arc de cercle du fragment conservé.

## Des monuments d'époque flavienne ou de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

### *Un monument avec des bases attiques, des placages de colonnes et des chapiteaux composites en marbre, dans le secteur oriental du "forum" ?*

Les pièces n° 12 à 15, qui sont des bases attiques de colonnes et des fragments de placage de fûts de colonnes en marbre, appartiennent peut-être au même monument. Elles ont été trouvées dans les fondations de l'église et du clocher et près de l'abside de l'ancienne chapelle (actuelle sacristie), ce qui peut suggérer la présence du monument sur une terrasse orientale.

Il est difficile de savoir si les fragments de placage appartenaient à des colonnes libres ou à des demi-colonnes qui avaient le même diamètre que les colonnes dont on a découvert des bases. Toutefois, d'un point de vue technique, on songera davantage à la présence de demi-colonnes plaquées qu'à celle de colonnes libres plaquées.

128. Audin 1959, 42.

Les fragments de chapiteaux composites en marbre n° 22-23 qui ont été exhumés lors de la construction du clocher et de la sacristie allaient peut-être avec les colonnes dont on a mis au jour la base n° 12, comme le proposait J. Berger (fig. 20). Si tel était le cas, cela permettrait de proposer une datation non antérieure à l'époque flavienne pour l'ensemble des pièces n° 12 à 15.

*Un édifice monumental avec des bases à double scotie, des placages de colonnes et des chapiteaux corinthiens de pilastres en marbre, dans le secteur oriental du "forum" ou à proximité ?*

Les bases à double scotie en marbre et les placages de fûts de colonnes n° 17 à 20 ont été trouvés au même endroit, lors de la construction de la sacristie. Ils appartenaient peut-être à un monument situé sur une terrasse orientale.

On aurait pu douter de la restitution par J. Berger de bases d'un diamètre de 2,16 m d'après un simple fragment (n° 18) qui, du reste, n'a pas été conservé. Toutefois, on peut relier ceci avec la mention par F. Artaud de la découverte à l'emplacement de la tour des Vents de "colonnes de pierre revêtues de marbre, cannelées, ayant 6 pieds de diamètre" (n° 16), soit près de 1,95 m de diamètre si l'on utilise le pied de roi. Se pose la même question que précédemment concernant le placage des colonnes qui étaient libres ou engagées. La mention de F. Artaud de "colonnes de pierres revêtues de marbre" est troublante. Est-ce qu'il pouvait s'agir de demi-colonnes dégradées qui ont été prises pour des colonnes libres ? Nous ne saurions l'affirmer. Que faut-il comprendre par "colonnes de pierres" : un noyau en *opus caementicium* ou des tambours en calcaire revêtus de plaques ? Par comparaison avec la technique mentionnée pour des colonnes du portique de l'odéon ("tambours de pierre quasi brute")<sup>129</sup>, la seconde possibilité est plus vraisemblable.

Ces fûts colossaux, qui sont à l'origine de l'hypothèse de l'existence de colonnes de 20 m de haut<sup>130</sup>, appartenaient peut-être au même monument que le chapiteau corinthien de pilastre monumental en marbre n° 21 (hauteur estimée à 2 m), trouvé dans les fondations de l'église<sup>131</sup>. On aurait ainsi un monument avec des colonnes (ou/et demi-colonnes) et des pilastres monumentaux.

Avec ces éléments, la mention par A. Audin de tambours de colonnes de 2 m de diamètre (n° 3) apparaît davantage plausible. Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'information sur ces pièces dont on ignore jusqu'à la nature du matériau.

*Un monument en partie en calcaire oolithique ?*

Les fragments de chapiteaux composites n° 5 et 6, qui ont été réemployés dans les fondations du clocher de l'église et qui devaient appartenir à des chapiteaux similaires aux pièces 7-8, confirment l'existence d'un édifice prestigieux en calcaire oolithique dans le secteur.

Les grandes architraves en calcaire oolithique n° 9-10, qui ont certainement été découvertes dans les fondations de l'église, pourraient être attribuées au même monument que ces chapiteaux (fig. 30). En effet, la restitution des dimensions du lit d'attente du chapiteau n° 8 rend possible cette association : à partir du fragment de chapiteau, nous avons restitué une tablette portante d'environ 81 cm de côté (fig. 16), ce qui pourrait plus ou moins coïncider avec la profondeur au lit de pose de l'architrave n° 9 (75 cm), tout en sachant que les variations de dimensions de quelques centimètres sont courantes.

La pièce d'architrave n° 10, dont la mouluration du soffite est entièrement droite (fig. 17), impose de restituer un entraxe minimal des colonnes de près de 3 m soit 4 modules. Cette colonnade pourvue de chapiteaux composites avec des colonnes assez espacées (rythme aérostyle évoqué par Vitruve) conviendrait à un portique.

129. Audin 1979, 150.

130. Berger 1905, 88 ; Audin 1979, 142.

131. D'après J. Berger, ce chapiteau "faisait partie soit de l'ornementation intérieure du grand temple, soit de monuments contigus et peut-être de portes adjacentes qui devaient donner accès au forum" (Berger 1905, 96).

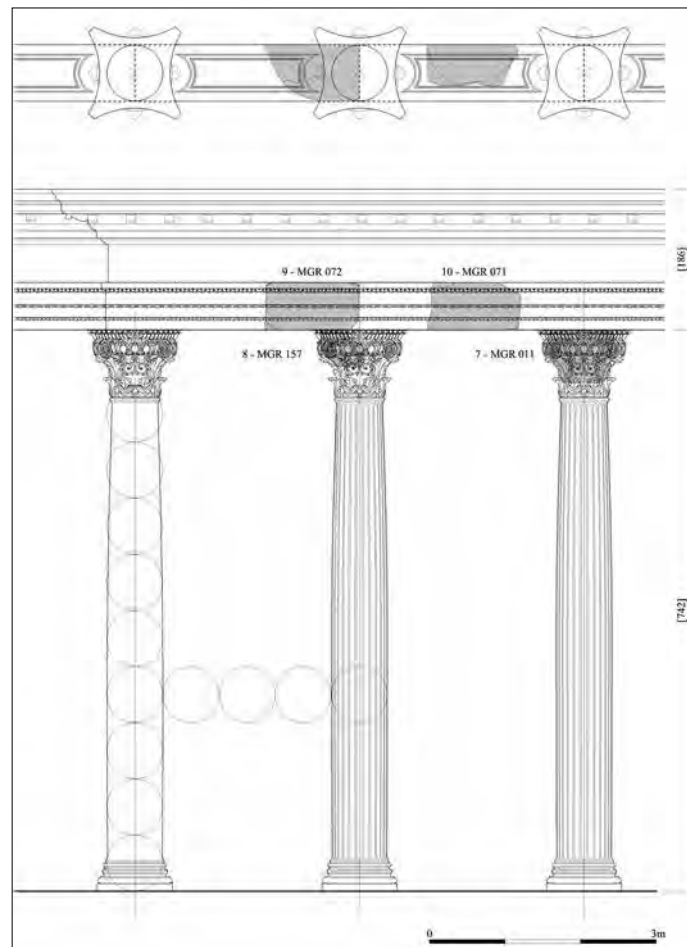


Fig. 30. Proposition de restitution d'un ordre avec les chapiteaux n° 7-8 et les blocs d'architrave n° 9-10 (F. Masino et G. Sobrà).

### LES INSCRIPTIONS TROUVÉES À FOURVIÈRE À L'EMPLACEMENT OU À PROXIMITÉ DU "FORUM"

En éliminant des inscriptions dont le lieu de découverte est trop vague<sup>132</sup> ainsi que les pièces remployées qui doivent provenir d'ailleurs<sup>133</sup>, seulement une dizaine d'inscriptions ont été signalées sur l'éperon de Fourvière si l'on excepte encore les découvertes épigraphiques de l'ancienne montée de Fourvière. Pour les inscriptions que nous avons choisies de présenter, l'emplacement précis de la découverte n'est pas toujours connu, ce qui ne permet pas de certifier que toutes proviennent de l'ensemble monumental anciennement interprété comme le *forum*.

132. Par exemple : *CIL*, XIII, 1811 (AD, 1, 189-191) : poids en marbre inscrit qui a été contrôlé en 226 et qui servait au bureau du procureur des mines de fer de la Lyonnaise ; *CIL*, XIII, 2172 (AD, 3, n° 329) : épitaphe ; *CIL*, XIII, 2347 e (AD, 3, n° 433) : inscription fragmentaire sur une tablette en marbre. Nous avons écarté ici la mention d'un tuyau de plomb inscrit découvert "dans un jardin derrière Fourvière".

133. D'après J. Berger, une inscription sur un bloc en marbre d'un flamme de Jupiter, qui s'identifie à Paulus Sempronius Asprénas, connu par son tombeau à Metz, fut trouvée au "forum" (Berger 1905, 89). La réalité est autre. Il s'agit d'une inscription fragmentaire dans laquelle il est risqué de voir le même personnage que celui qui a son épitaphe à Metz (pour cette inscription, voir François & Tabouillot 1769, 60). En outre, l'inscription a été trouvée en emploi – dans le pavillon d'une vigne dépendant de la maison de M. de Sève, qui était chanoine à Fourvière – et elle provient de Vienne, comme le signale J. Spon : Spon [1673] (1974), 57. Voir *CIL*, XII, 1876 ; *ILN*, Vienne, n° 77.

Nous avons aussi écarté ici une épitaphe remployée "près du vieux forum" (*CIL*, XIII, 2336).

## Dédicace à la déesse Isis

Des érudits mentionnent la découverte, à l'emplacement du supposé *forum*, d'un chapiteau en marbre sculpté d'“oreilles humaines” (voir supra bloc n° 24) et comportant l'inscription : *Edias Isidi*<sup>134</sup>. L'inscription, très courte, est une dédicace d'un certain Edias – nom à consonance orientale – à la déesse Isis. Nous avons probablement affaire à une colonne votive avec une statue d'Isis qui était supportée par le chapiteau. C'est pour l'instant le seul chapiteau trouvé à Lyon qui comporte à la fois une représentation figurée et une inscription.

La présence d'oreilles sculptées n'a rien de surprenant dans un contexte isiaque. On connaît de nombreux parallèles d'oreilles votives associées à une divinité dite orientale, dont la déesse Isis<sup>135</sup>. Outre des oreilles sculptées sur pierre, il existe des oreilles votives en bronze, en terre cuite, en matière précieuse, ou encore des oreilles votives modelées en stuc comme celles qui sont représentées sur un mur du sanctuaire d'Isis à Pompéi. Ces oreilles symbolisent “l'attention prêtée par la divinité à la prière du fidèle”<sup>136</sup>.

Ce chapiteau a été considéré par les auteurs du *CIL*, et à sa suite par E. von Merklin, comme étant un faux<sup>137</sup>. En l'absence d'illustrations et en l'absence d'arguments qui prouvent que ce chapiteau est une falsification, nous n'avons aucune raison de remettre en cause son authenticité. On remarquera la cohérence des éléments entre eux : oreilles votives associées à Isis ; dédicant au nom à la consonance orientale qui fait une dédicace à une divinité “d'origine orientale”.

Ce chapiteau n'est pas le seul témoignage d'un culte d'Isis à *Lugdunum*. Outre des statuettes et des médaillons d'applique avec des représentations d'Isis<sup>138</sup>, un fragment de colonnette servant de piédestal à une statuette et portant une inscription à Isis a été trouvée au XIX<sup>e</sup> s. à la Sarra, dans l'ancien couvent de la Visitation (rue Roger Radisson)<sup>139</sup>.

## Un temple dédié à la Fortune

Une inscription mentionnant un temple dédié à la Fortune a été trouvée à Fourvière “en 1695 dans un tas de pierres dans la vigne qu'avait fait miner M. Gas, chanoine de Fourvière”<sup>140</sup>. Une grande partie de la colline de Fourvière a été couverte de vignes, mais puisque cette vigne appartenait à un chanoine de Fourvière, on peut localiser la découverte sur la terrasse Cléberg, à l'emplacement du Cénacle ou encore dans la propriété des religieuses de Jésus-Marie, là où, jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., le chapitre de Fourvière possédait des vignes<sup>141</sup>. On prendra donc garde au fait que l'inscription peut se rapporter aussi bien à un édifice de l'esplanade qu'à un édifice situé légèrement en contrebas. L'inscription était déjà perdue à l'époque d'A. Allmer.

Ce temple de la Fortune a été dédié le 13 février 221 p.C., sous le consulat de C. Vettius Gratus Sabinianus et de M. Fabius Vitellius Seleucus, par un personnage qui serait un “employé aux écritures”.

*Deae Fortunae | Respectius | Hilarianus | specul(ator) comm(entariensis) | aedem dedicavit | idibus febrar(iis) | Sabiniano | et Seleuco | co(n)s(ulibus)* (d'après la transcription de l'AD).

“À la déesse Fortuna, Respectius Hilarianus, employé aux écritures, a dédié ce temple, aux ides de février, sous le consulat de Sabinianus et Seleucus”.

134. *CIL*, XIII, 1737.

135. Roussel 1916, 65, 194 et 195 (avec la bibliographie sur les oreilles votives) ; Bruneau 1970, 167-168 et pl. VII, 5 ; Leclant & Clerc 1972, 81 ; Leclant & Clerc 1974, 92, n° 543.

136. Bruneau 1970, 168.

137. Mercklin 1962, 301, n. 743.

138. Wuilleumier & Audin 1952, n° 202 ; Bricault 2001, 104-105 (avec renvois bibliographiques, entre autres au *LIMC*) : quatre médaillons avec représentation d'Isis et de Sarapis ; trois médaillons avec Isis et Sarapis-Hélios ; deux vases avec représentation d'Isis-panthée et d'Eros. On connaît aussi un médaillon d'Isis-Fortune.

139. *Isidi Aug(ustae) | Q. Obellius Evan | gelus signum | Fortunae (dat), v(otum) s(olvit) | l(ibens) m(erito). L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum)*.

À Isis Auguste, Quintus Obellius Evangelus offre avec reconnaissance en accomplissement de son vœu, une statue de la Fortune. Emplacement concédé par décret des décurions.

Lettre de Martin-Daussigny au sénateur-maire Vaïsse, 20 août 1856 (Archives Départementales, 4T 66) ; AD, 3, p. 16-17, n° 202 ; *CIL*, XIII, 1738 ; Bricault, 2005, 607/0102.

140. AD, 1, p. 416 ; AD, 3, p. 21 ; *CIL*, XIII, 1732.

141. Plan terrier de Chavallard, 1767 (Archives Municipales de Lyon 2S57).

D'autres dédicaces à la Fortune sont connues à Lyon. Deux dédicaces à la *Fortuna redux* ont été remployées dans la Presqu'île<sup>142</sup> et *Fortuna Favens* est mentionnée, aux côtés de *Bonus Eventus*, sur une dédicace dont un bloc a été trouvé en emploi dans un mur des bords de Saône et un autre rue de la Baleine à Saint-Jean<sup>143</sup>. Toutes ces dédicaces, probablement d'époque sévérienne, devaient prendre place au sanctuaire des Trois Gaules. D'ailleurs, une statue en bronze et de grande dimension de la Fortune est attestée à la Croix-Rousse par la découverte d'un gouvernail de 1,12 m de haut<sup>144</sup>. La déesse est aussi figurée sur deux autels : l'un est de provenance inconnue<sup>145</sup> : l'autre a été exhumé quelque part à Fourvière, dans les travaux du funiculaire qui reliait Saint-Paul à Fourvière (voir infra).

Dédicace aux *numina* des Augustes et à Hygie (?)

G. Syméoni signale la découverte au clocher de Fourvière d'une inscription, aujourd'hui perdue, d'un personnage qui a offert un autel et des statues en ex-voto aux *numina* des Augustes.

Bibl. : Syméoni 1559, 91 ; AD, 3, 25 ; *CIL*, XIII, 1777 ; F. Bérard in *AE*, 2000, n° 950.

*Numinibus Aug(ustorum) ex voto [aram cum] signis Hygi[ae et...] Cornificia ? ... da]* (transcription AD).

*Numinibus | Aug[gl] | ex voto [aram cum] | signis[---] | Hygi[nus] | corn(icularius) [leg(ati)] vel leg(ionis)* (transcription du *CIL*).

*Numinibus | Aug(g(ustorum)? ---] | ex voto[aram cum ?] | signis[---] | Hygi[ae]? ---] | Cornificius? ---] | -----* (transcription de F. Bérard).

La restitution est incertaine, mais plutôt que de considérer, à la suite des auteurs du *CIL*, que l'inscription concerne un certain Hyginus, F. Bérard suggère de voir une dédicace, par un dénommé Cornificius, à l'attention des *numina* des Augustes, mais aussi de la divinité Hygie.

Inscription fragmentaire mentionnant un don

Une inscription fragmentaire découverte le 31 mai 1941 au cours d'un sondage dans la propriété Notre-Dame de Fourvière évoque une probable corporation résidant à *Lugdunum* et mentionne qu'une certaine Verecunda a fait élever à ses frais un ouvrage ou un objet (un monument, une statue ou un autel ?).

Bibl. : Burnand, 1973, 150-151.

Plaque en marbre blanc ; ht des lettres : l. 1 et 2 : 2 cm ; l. 3 : 2,3 cm).

--- | [*Lugduni* | c]onsisten[ti--- | --- Ve]recunda --- | s(ua) p(ecunia) p(osuit).

Inscription fragmentaire concernant la distribution de sportules ?

Le *CIL* mentionne une inscription fragmentaire, qui a été recueillie en 1893 à Fourvière par l'architecte J. Berger (*CIL*, XIII, 1934). Il ne reste que neuf lettres : ---[*ulantibun*]---

La transcription proposée est : ---[*ep*]ulantib(us) un ---. Ceci se rapporterait alors à des banquets, dont on ignore tout (banquets collégiaux ? banquets publics ? banquets funéraires ?...), à commencer par le lieu où ils ont pu se dérouler (maison, s'il s'agit de banquets privés ? *forum* ? portique ? siège de collège ? sanctuaire ? enclos funéraire ?, etc.).

142. AD, 1, n° 18 = *CIL*, XIII, 1673 (autel à Jupiter, au Bon Esprit et à la Fortune de Bon Retour par un gouverneur de la Lyonnaise, sous Septime Sévère, entre 209 et 211) ; AD, 2, p. 80 = *CIL*, XIII, 1672 (dédicace à la Fortune de Bon Retour).

143. Audin & Reynaud 1981, 464-468.

144. Boucher & Tassinari 1976, n° 114.

145. Darblade-Audoine 2006, n° 66.

## Inscriptions fragmentaires peu exploitables

Le *CIL* évoque trois fragments de marbre portant quelques lettres qui ont été découverts en 1873 à Fourvière, sans indication supplémentaire (*CIL*, XIII, 2348). Premier fragment : ---]ae[--- | ---]ed[--- | ---]iu[--- (ht. lettres : 10 cm). Deuxième fragment : ---]pp[--- (ht. lettres : 12 cm). Troisième fragment : ---]t[--- | ---]ou[--- (ht. lettres : 12 cm).

## Dédicace aux Mères Augustes

En 1894, les travaux pour l’établissement du funiculaire de Saint-Paul à Fourvière permirent la découverte, à Fourvière, “au milieu des ruines d’une petite construction en briques” d’une tablette en calcaire tendre (calcaire de Seyssel) ainsi que d’un autel en même matériau orné de divinités sur les quatre faces (trois “déeses Mères” ; à gauche la Fortune ; à droite Mercure ; sur la face postérieure Silvain ou Succellus)<sup>146</sup>. P. Dissard précise que l’autel et l’inscription ont été trouvés en même temps que “des fragments de fresque et de nombreuses lampes d’argile, dont quelques-unes avec la marque Phoetaspî”.

La tablette est un ex-voto aux Mères Augustes par trois membres de la même famille.

Bibl. : Dissard 1895 ; *CIL*, XIII, 1761.

Dimensions selon P. Dissard : largeur : 63 cm ; épaisseur : 4,5 cm ; ht. lettres : ca 4 cm.

Matr[is Aug(ustis) | P(ublius) Mattius Qua[rtus] | L(ucius) Mattius Satto | C(aius) Mattius Vitalis | ex voto (transcription de P. Dissard).

Cette découverte présente l’intérêt d’avoir livré une inscription et un autel probablement à leur emplacement d’origine, près d’une construction qui pouvait être une chapelle. Il est regrettable que nous n’ayons pas plus d’informations sur la construction de même que sur le lieu de découverte. Ainsi, nous avons longuement hésité à inclure ces vestiges, situés à Fourvière, sans indication supplémentaire. Le funiculaire reliant Saint-Paul à Fourvière n’existe plus, mais son tracé, qui est en partie conservé par un chemin, est bien connu. Au mieux, la chapelle des Matres se situait au nord de l’ensemble monumental, à quelques mètres à l’ouest de la tour métallique, là où était placée la station Fourvière. Toutefois, la découverte a pu se faire bien plus à l’ouest, sur le chemin du Viaduc entre la Tour Métallique et le cimetière de Loyasse, ou à l’est entre la Tour Métallique et la gare Saint-Paul. Nous ignorons donc totalement si cette probable chapelle aux Mères Augustes se situait à proximité ou non du “*forum*”.

L’autel a été daté du II<sup>e</sup> s., mais, sans argument explicite. L’utilisation du calcaire tendre, aussi bien pour l’autel que pour l’inscription, orienterait peut-être davantage vers l’époque julio-claudienne.

## LES SCULPTURES ATTRIBUÉES À DES MONUMENTS DU “FORUM”

La liste des sculptures signalées sur l’éperon de Fourvière est bien maigre puisqu’on ne mentionne qu’une “grande griffe d’aigle en bronze, brisée au milieu de la jambe”<sup>147</sup> découverte à l’occasion de travaux de la tour du transept gauche de l’église (XIX<sup>e</sup> s.). Cette pièce est aujourd’hui perdue. Une découverte fort intéressante d’un bateau miniature en bronze, dont on ne connaît que trois autres exemples en Gaule<sup>148</sup>, est malheureusement peu documentée. L’objet de 27 cm de long et pourvu de deux anneaux de suspension devait être un ex-voto. Il aurait été trouvé quelque part à Fourvière vers 1902<sup>149</sup>.

D’autres sculptures exhumées dans des secteurs voisins ou plus éloignés ont parfois été attribuées à des monuments du “*forum*”. Ainsi en est-il de certains fragments de statuaire découverts dans la partie haute de la montée de Fourvière (n° 4), en 1899 et en 1933 (fouilles de la Mission de Syrie). Il s’agit en particulier d’une statue “colossale” à laquelle on a

146. Darblade-Audoïn 2006, n° 65.

147. *Revue du Lyonnais*, 1873, 311 ; Audin 1979, 159.

148. Izarra 1993, 132-138.

149. Voir la description réalisée par M. Héron de Villefosse dans le *BNSAF*, 46, 1902, 305 sq.



attribué une tête de Jupiter, une main et un doigt de pied<sup>150</sup>. On ne sera guère étonné que ces fragments ont été à l'origine de l'hypothèse, insuffisamment fondée, de l'existence au "*forum*" d'un temple de Jupiter<sup>151</sup> ou même d'un Capitole<sup>152</sup>, éclipsant ainsi des idées plus anciennes, encore moins justifiées, de l'existence d'un temple de Vénus<sup>153</sup> ou d'un temple de Mercure<sup>154</sup>. Si ces sculptures proviennent du "*forum*", on conçoit aisément qu'elles soient tombées et qu'elles se soient trouvées en contrebas. Néanmoins, la présence de constructions à proximité du lieu de découverte des fragments peut faire douter fortement de cette attribution. En outre, d'autres sculptures que celles d'un Jupiter ont été trouvées sur le site de la montée de Fourvière (par exemple une tête de Bacchus, il est vrai de dimensions moindres<sup>155</sup>) et il ne faut pas céder à la tentation, encore fréquente, de restituer systématiquement un temple de Jupiter à la moindre découverte de statue de Jupiter.

Enfin, une fouille préventive réalisée par le service archéologique municipal en 1999-2000 dans la cour de l'hôtel Gadagne, sur la rive droite de la Saône, a mis au jour des fragments de statue en marbre blanc dans un remblai du IV<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un buste cuirassé daté du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>156</sup> et d'un *togatus* grandeur naturelle, qui rappelle les statues du début de l'époque augustéenne<sup>157</sup>. Les fouilleurs ont pensé que ces statues provenaient d'un écroulement du *forum* de Fourvière. La chose est possible, mais encore bien plus difficile à démontrer que pour les statues trouvées à proximité de la place de Fourvière.

## BILAN SUR L'ENSEMBLE MONUMENTAL DE L'ÉPERON DE FOURVIÈRE

Comme on l'a vu, il demeure beaucoup d'incertitudes. Les vestiges en place, dont on ne connaît pas le plan exact et dont il reste peu de vestiges visibles, posent des problèmes d'interprétation et de chronologie. Toutes les hypothèses de localisation des édifices à partir des blocs errants sont risquées. L'approche topographique de ces éléments d'architecture complétée par l'approche typologique et chronologique donne des résultats insuffisants. Les rares éléments de statuaire trouvés sur le site et les quelques inscriptions qui peuvent en provenir ne sont pas non plus déterminants pour l'interprétation. Ainsi, la présence d'édifices religieux ou d'autels ne prouve ni n'infirme l'hypothèse du *forum*. On retiendra tout de même quelques résultats de cette plongée dans la documentation ancienne.

L'orientation des vestiges avec des murs parallèles et perpendiculaires indique que nous avons affaire à un ensemble monumental cohérent, qui a pu connaître différentes phases de construction.

Le plan d'ensemble, que l'on peut imaginer d'après les quelques murs retrouvés, ainsi que la diversité et la richesse des blocs d'architecture ne laissent guère de doute sur la présence de plusieurs édifices d'importance sur le sommet de Fourvière. Les *membra disjecta* confirment en effet que s'élevaient sur le site de l'éperon de Fourvière des édifices grandioses, dont on comprend pourquoi ils furent qualifiés "d'ouvrages insignes et dont on doit conserver la mémoire" par les chroniqueurs du IX<sup>e</sup> s. Comme le soulignait le Père D. de Colonia, il fallait bien que ces édifices fussent singuliers et bien connus pour que les "auteurs qui ont fait l'histoire du neuvième siècle, et ceux-là même qui ne nous ont laissé que de simples abrégés, en [aient] marqué la chute comme un des événements, et une des époques des plus mémorables

150. Tournier 1899, 373 ; Berger 1905, 89 ; Germain de Montauzan 1912, 16, n. 2 ; Germain de Montauzan 1933, 428 ; Audin 1959, 41. La main est conservée dans les réserves du Musée Gallo-Romain (Darblade-Audoin 2006, n° 127). Une tête de Jupiter en marbre des réserves du Musée est de provenance inconnue (Darblade-Audoin 2006, n° 3), mais sa hauteur (30 cm) est apparemment plus faible que celle qui a été trouvée en 1899, si l'on se fie aux dimensions indiquées par le Père Tournier (ht. : 40 cm).

151. Steyert 1895, 302 ; Berger 1905, 89 ; Germain de Montauzan 1912, 15-16 ; Audin 1979, 159.

152. Wuilleumier 1953, 60 ; Guey 1956, 268 ; Audin 1979, 159.

153. Les érudits qui pensaient que Fourvière dérivait de *Forum Veneris* restituaient logiquement un temple de Vénus au "*forum*". Voir Syméoni 1959, 90 et Spon [1673] 1974, 55. Cette idée n'a pratiquement plus cours au XIX<sup>e</sup> s. : l'étymologie de *Forum Veneris* est remise en question et rien ne prouve l'existence d'un temple dédié Vénus à *Lugdunum*. Il existe d'ailleurs très peu d'inscriptions à Lyon qui mentionnent cette divinité.

154. L'hypothèse d'un temple de Mercure (Syméoni 1959, 49 et 90 ; Steyert 1895, 126) n'a pas beaucoup de fondement. Elle repose implicitement sur le texte de César où il est écrit que Mercure est le dieu le plus vénéré en Gaule (César, *BG*, 6.17). On comprend néanmoins qu'on ait pu identifier un temple présumé important d'une cité de Gaule à un temple de Mercure, d'autant plus qu'un temple à Mercure est effectivement attesté par plusieurs inscriptions à Lyon.

155. Le fragment de tête de Bacchus est conservé dans les réserves du Musée Gallo-Romain et il est daté "dans le courant du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C." (Darblade-Audoin 2006, n° 14). Pour les autres éléments de statuaire signalés, voir Germain de Montauzan 1933, 428-429.

156. Darblade-Audoin 2006, n° 77.

157. Darblade-Audoin 2006, n° 81.

de ce temps-là"<sup>158</sup>. Cette importance est révélée encore par les ouvrages de soutènement aux puissantes maçonneries. Les citernes aperçues au XIX<sup>e</sup> s. auraient également pu servir de supports pour une plateforme.

La plupart des maçonneries ne sont pas datées et ne sont plus visibles. Sur la base d'arguments contestables, deux phases de construction avaient été reconnues : une phase d'époque augustéenne et une reconstruction du II<sup>e</sup> s, placée en particulier à l'époque d'Hadrien. Dans les grandes lignes seulement, ces datations semblent confirmées par l'analyse des blocs d'architecture, dont un groupe se place à l'époque augustéenne ou plus largement julio-claudienne alors que la plupart du matériel est daté de la fin du I<sup>er</sup> s. ou de la première moitié du II<sup>e</sup> s. En outre, il est possible que le secteur occidental du "forum" ait été réaménagé à l'époque claudienne, en liaison avec l'ouverture du nouvel axe monumental que constitue la "rue du Capitole"<sup>159</sup>. Cette voie fut en effet élargie et dotée de portiques de grandes dimensions à l'époque de la fin des travaux du sanctuaire du Verbe Incarné. Des constructions ou des restaurations postérieures au II<sup>e</sup> s. ne sont pas exclues. D'ailleurs, l'inscription trouvée à Fourvière qui évoque une *aedes* à la Fortune est datée de l'année 221 p.C. On rappellera cependant qu'il subsiste un doute sur la localisation de ce temple.

Il est difficile de dresser un plan précis des édifices qui s'élevaient sur l'éperon de Fourvière. Dans ces conditions, les arguments traditionnellement avancés associés à la monumentalité des vestiges (épaisseur des murs ; blocs d'architecture) auraient pu être suffisants pour ne pas rejeter l'hypothèse du *forum* à cet emplacement, même si l'étymologie de Fourvière est bien incertaine. Si les plans de *fora* considérés comme "usuels" ne sont que les plans dit tripartites avec un temple, une place et une basilique sur le même axe, on pourrait certes avoir du mal à faire entrer les vestiges de Fourvière dans cette catégorie. Néanmoins, le plan tripartite n'est pas exclusif, en Gaule, comme ailleurs, et un *forum* est plus généralement "un groupe d'édifices rassemblés d'une façon plus ou moins cohérente autour d'une place", comme l'écrit P. Gros<sup>160</sup>. On pourrait reconnaître, au minimum, une place centrale et, peut-être, une terrasse orientale, en supposant que le mur J ait été un mur de terrasse. Un ou plusieurs temples pouvaient alors occuper la terrasse orientale ou la place. Des édifices en lien avec l'ensemble monumental pouvaient aussi prendre place au nord. On songera ainsi à la maçonnerie R d'orientation nord-sud qui a été suivie sur une longueur de 34,20 m.

Le plan d'ensemble des vestiges ne contredit donc pas réellement l'hypothèse du *forum* dans la mesure où il est bien incomplet. Il demeure pourtant un argument pour écarter une localisation d'un *forum* sur l'esplanade de Fourvière, c'est celui qui a été avancé en 2007 par A. Desbat<sup>161</sup>. Cet argument ne repose pas sur les vestiges, mais seulement sur la position du site. Un *forum* à Fourvière serait, dit le chercheur, "totalement décentré, par rapport au noyau urbain et à l'opposé de l'accès principal de la ville à partir de Trion". Il est vrai que le site paraît excentré puisqu'il est à l'autre bout du *decumanus* et cela peut suffire à rejeter l'hypothèse du *forum*. Cependant, nous ne pensons pas qu'il faille exclure l'esplanade de Fourvière du noyau de la colonie de Plancus de 43 a.C., comme cela a été proposé avec la restitution d'une colonie limitée au départ au plateau de la Sarra (clos du Verbe Incarné, "pseudo-sanctuaire de Cybèle"). Il n'y a aucune raison d'avancer a priori qu'il n'y avait pas de vestiges sur l'éperon de Fourvière avant l'époque augustéenne. Les fouilles du XIX<sup>e</sup> s. sont trop anciennes et incomplètes pour avoir fourni des éléments stratigraphiques et elles ne permettent pas une telle affirmation. En outre, il serait assez surprenant qu'un site avec un tel potentiel n'ait pas été utilisé très tôt. Les sondages du service archéologique municipal entrepris en 2009 et 2010, encore inédits, ont d'ailleurs confirmé notre sentiment – qui n'avait rien d'original – d'une occupation ancienne du secteur.

Un *forum* semble donc exclu du simple fait de la situation de l'ensemble monumental. Comme nous l'avions déjà proposé<sup>162</sup>, nous restituerions très volontiers à cet emplacement un sanctuaire établi sur une vaste terrasse surplombant la ville avec un ou plusieurs temples visibles de toute part. Certes, les arguments pour conforter cette hypothèse demeurent faibles avec des vestiges épars difficiles à interpréter, un dossier épigraphique bien maigre et des sculptures en faible nombre. Le bateau votif en bronze devait se placer dans un sanctuaire, mais on ignore le lieu de découverte précis de l'objet. En l'absence d'inscription mentionnant Jupiter, il est bien risqué d'utiliser les quelques éléments de statuaire découverts dans le secteur pour affirmer qu'il s'élevait un temple de Jupiter. La tête de Jupiter trouvée en contrebas sur le site de l'ancienne

158. Colonia 1733, 286-287.

159. Desbat 1998, 409-410.

160. Gros 2002, 207.

161. Desbat 2007, 186.

162. *L'archéothéma*, 1, mars-avril 2009, 41.

montée de Fourvière de même que la patte d'aigle en bronze exhumée dans les travaux de la basilique ne sont pas des indices décisifs. La mention de banquets ne prouve rien car, même si tout banquet peut être considéré comme un rite religieux, la tenue d'un *epulum* n'est pas propre à un sanctuaire et elle peut se dérouler dans différents lieux et à différentes occasions<sup>163</sup>. La chapelle aux mères Augustes pouvait être plus ou moins éloignée du site de même que l'*aedes* de la Fortune et, avec l'autel d'Hygie et la colonne d'Isis, ils sont insuffisants pour notre argumentation. Le seul argument convaincant reste celui utilisé pour écarter l'hypothèse du *forum* : la position topographique de cet ensemble monumental impressionnant.

Nous ne nous lancerons pas dans d'interminables et vaines suppositions sur les temples éventuellement présents dans ce sanctuaire, dont l'existence même reste une hypothèse. Nous n'irons guère plus loin que le fait établi qu'il s'élevait quelque part à Fourvière, au moins au III<sup>e</sup> s., un temple de la Fortune. En outre, les travaux de J. Scheid sur la religion des Romains<sup>164</sup> invitent à la plus grande prudence dans les interprétations. Ils ont montré que plusieurs divinités sont souvent rassemblées dans un même lieu de culte, avec, par exemple, une divinité principale et des divinités invitées. Les divinités présentes dans un même lieu entretiennent un lien entre elles, qui peut dépendre de l'histoire locale. Ce n'est peut-être pas un hasard si une colonne votive à Isis s'élevait à Fourvière ainsi qu'un temple de la Fortune. L'association d'Isis et de la Fortune est courante, ce que montre d'ailleurs à Lyon un médaillon d'applique d'Isis-Fortune ou une dédicace sur un fût de colonne trouvé à la Sarra qui évoque le don d'une statue de la Fortune à Isis (voir note supra). Les divinités qui ornent les quatre faces de l'autel des Mères Auguste trouvé en 1894 apportent chacune l'abondance au dédicant et la présence de la Fortune ne requiert pas d'autres justifications. Cependant, si la chapelle des Mères Augustes se plaçait dans le secteur du sanctuaire de Fourvière et du temple de la Fortune, ce que l'on ne peut malheureusement pas affirmer, la représentation de la déesse Fortune sur l'autel trouverait une explication supplémentaire.

Ce présumé sanctuaire autour de la place de Fourvière pouvait être en lien avec la terrasse Cléberg au sud. Ces terrasses étagées, dont les 15 m de hauteur du mur Cléberg témoignent encore de la monumentalité, devaient créer l'image d'une véritable acropole au sommet de l'esplanade de Fourvière. Ainsi, ce supposé sanctuaire, dont l'étendue reste difficile à déterminer, devait se dresser comme un signal pour les habitants de *Lugdunum*, de la même manière que le sanctuaire sur le Mont Pipet dominait la ville de Vienne et de la même manière que l'actuelle basilique Notre-Dame de Fourvière est un monument incontournable du paysage lyonnais. On pourrait considérer que le sanctuaire est excentré, il n'en est pas pour autant isolé et le réseau viaire montre l'importance du site. Rappelons-le, la rue principale de *Lugdunum* (rue d'Aquitaine) aboutit au site et ce dernier est relié avec le sanctuaire du Verbe Incarné par une des rues les plus larges de la ville, la rue dite du Capitole (dont on ne connaît pas le tracé exact près de l'esplanade de Fourvière). Il existe certainement une scénographie voulue avec ces deux sanctuaires qui se faisaient face, sans avoir la même orientation, et l'on pourrait imaginer que l'agrandissement de la rue du Capitole au milieu du I<sup>er</sup> s. se justifiait par un circuit de processions. On évoquera à nouveau la rue au nord qui mène à un ensemble monumental encore trop méconnu, jadis interprété comme un palais impérial, et dont il est bien périlleux pour l'instant de déterminer s'il était relié ou non au sanctuaire<sup>165</sup>.

Le site a probablement été occupé à date ancienne et il ne serait pas incongru d'imaginer un sanctuaire celtique au même emplacement, au regard du potentiel symbolique de ce sommet, un des points culminants de Fourvière, après la Sarra. Pour l'instant, en l'absence du moindre indice pour soutenir cette idée jadis défendue par A. Audin<sup>166</sup>, nous nous en tiendrons à l'hypothèse d'un sanctuaire qui se dressait là au moins dès l'époque augustéenne et qui faisait partie des ensembles monumentaux les plus importants de la colonie, comme suffirait à le montrer la découverte de tambours de colonnes de 2 m de diamètre (blocs n° 3).

163. Sur le banquet, voir Scheid 1985.

164. Voir par exemple Scheid 2005.

165. L'édifice est sur une propriété privée difficilement accessible aux archéologues.

166. A. Audin pensait que la construction du *forum* à l'époque augustéenne avait été réalisée après la destruction de ce qu'il prenait pour le prétoire de Plancus et il imaginait "une sorte de chassé-croisé d'édifices publics. Un théâtre [aurait été] construit à l'emplacement du *forum* de Plancus, lequel [aurait été] transféré à Fourvière où s'érigerait [un prétendu] sanctuaire celtique de Lug qui, lui, [aurait trouvé] un nouveau destin dans le magnifique et presque colossal ensemble de la Croix-Rousse" (Audin 1979, 91 pour la citation, voir aussi p. 88-89).

## LE FORUM À DÉCOUVRIR

Le *forum* n'était sans doute pas situé sur l'éperon de Fourvière, il faut alors le chercher ailleurs. C'est logiquement sur la colline de Fourvière qu'il faut continuer à chercher le *forum* de la fin de la République et le *forum* du Haut-Empire, qui pouvait ou non être situé au même emplacement. En effet, c'est sur cette colline qu'a été fondée la colonie de *Lugdunum* par L. Munatius Plancus. Même si l'étendue de la ville de *Lugdunum* reste difficile à cerner – aussi bien pour l'époque de la fondation coloniale, en 43 a.C., que pour l'époque impériale – il n'est pas envisageable de situer un *forum* sur la Presqu'île au début de l'époque impériale : cet espace entre le Rhône et la Saône semble avoir été occupé, par des installations légères, seulement à partir du règne d'Auguste. On considère que l'urbanisation de la Presqu'île s'est intensifiée dans le courant du I<sup>er</sup> s., peut-être en relation avec la création du *compendium* entre Lyon et Vienne sous le règne de Claude<sup>167</sup>. En outre, si la rive droite de la Saône a été urbanisée très tôt<sup>168</sup>, le cœur de la ville antique était sur la colline de Fourvière, au moins durant tout le Haut-Empire.

Parmi les vestiges connus sur la colline de Fourvière, aucun édifice ni aucune pièce erratique ne semble pouvoir être attribué avec assurance à un monument du *forum*. L'idée d'A. Audin de voir dans le sanctuaire du Verbe Incarné un monument d'un *forum* n'était pas si absurde. Ce sanctuaire du début de l'époque impériale – qui a pu être précédé par un sanctuaire plus ancien – avec un temple colossal entouré d'un portique construit sur des cryptoportiques, aurait pu être le candidat idéal pour le temple d'un *forum* s'il y avait eu suffisamment d'espace dans le voisinage pour insérer une grande place correspondant à l'*area fori*. À l'est du sanctuaire, un quartier d'habitations a été construit au milieu du I<sup>er</sup> s. et exclut donc la présence d'une place. Au nord, les quelques murs mis au jour et la restitution du réseau urbain excluent un *forum* à cet endroit. La restitution du cirque à l'ouest du sanctuaire lyonnais<sup>169</sup> ne permet pas d'envisager, comme au *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges, un temple qui tournerait le dos à la place du *forum*<sup>170</sup>. Il est difficile de préciser ce qu'il y avait avant le cirque, qui ne serait pas antérieur au règne de Trajan, mais il n'y a pour l'instant aucune raison d'imaginer qu'on ait supprimé une place de *forum* pour installer un édifice de spectacle. Enfin, au sud du sanctuaire ont été découverts au XIX<sup>e</sup> s. et au XX<sup>e</sup> s. un ou plusieurs monuments de destination incertaine et qui suscitent des débats dans le détail desquels nous ne rentrerons pas ici.

Si le *forum* n'a pas encore été découvert, cela expliquerait certaines absences épigraphiques et statuaire. Le *forum* est un des lieux principaux de la ville où sont exposées les statues honorifiques des magistrats et où se concentrent les inscriptions publiques. Comme l'écrit F. Bérard, l'épigraphie lyonnaise, qui est pourtant très riche, "présente un net déficit en inscriptions publiques et monumentales"<sup>171</sup>. On a conservé très peu d'inscriptions des magistrats de la cité alors qu'on dispose d'un grand nombre d'inscriptions des prêtres et fonctionnaires des Trois Gaules.

Les lacunes sont aussi flagrantes pour la statuaire. On connaît peu d'exemplaires de statues de personnages en toge, qui devaient fleurir au *forum*. En excluant les *togati* assurément funéraires, ou les portraits qui devaient prendre place dans une *domus* ou des thermes sur la rive droite de la Saône, les *togati* découverts sur la colline de Fourvière se comptent sur les doigts d'une main. Il n'est pas rare que les *fora* des grandes cités présentent une décoration caractéristique héritée du *forum* d'Auguste et des autres *fora* impériaux de Rome avec notamment des attiques de portique décoré de *clipei* de Jupiter Amon et de Méduse (Mérida, Tarragone, Cordoue, exemples nombreux en Adriatique...) ou plus généralement avec une frise ornée de divinités. Aucune sculpture de ce type n'a encore été mise au jour à Lyon<sup>172</sup>. Une frise de guirlandes et de bucranes découverte à Lyon pourrait éventuellement prendre place dans un édifice d'un *forum*, à moins qu'il ne s'agisse d'une pièce funéraire. Le bloc, connu par un dessin du XVII<sup>e</sup> s., figure deux bucranes reliés par les cornes à une guirlande de feuilles et de fruits<sup>173</sup>. La guirlande est surmontée d'une patère ornée en son centre d'un fleuron. Les comparaisons de ce type de

167. Desbat 2007, 189.

168. Les fouilles menées en 1999-2000 sur le site du musée Gadagne ont même révélé des témoins d'une fréquentation à une époque antérieure à la fondation de la colonie (Becker et al 2006).

169. Monin & Fellague 2010.

170. Badie et al. 1994, 118-119.

171. Bérard 2007, 165.

172. La tête de Méduse qui orne un bas-relief trouvé sur le site du Verbe Incarné (Darblade-Audoine 2006, n° 374) présente une hauteur bien trop faible (10 cm) pour nous intéresser ici.

173. Du Choul 1631, 316-317 ; Steyert 1895, 407 ; Darblade-Audoine 2006, AI.035, 178.

décor sont nombreuses, par exemple au *forum* de l'acropole de Tarragone<sup>174</sup> ou au *forum* de Mérida<sup>175</sup>. Malheureusement le bloc est perdu et sa provenance originelle restera inconnue puisqu'il a été découvert en remploi au cloître de Saint-Just.

Toutes ces lacunes (vestiges en place, inscriptions, statuaire) invitent à restituer le *forum* dans une des zones qui n'a pas été explorée par des fouilles archéologiques. Le *forum* étant souvent placé au centre de la ville, on peut supposer avec vraisemblance qu'il était situé à proximité de la rencontre du *cardo* et du *decumanus*, c'est-à-dire de la rue dite de l'Océan, qui borde le sanctuaire du Verbe Incarné à l'ouest, et de la rue d'Aquitaine, qui suit le tracé de l'actuelle rue Roger Radisson. Avec ces éléments, le site qui conviendrait parfaitement est, comme l'a proposé récemment A. Desbat<sup>176</sup>, celui qui est actuellement occupé par un établissement religieux de Carmélites (rue R. Radisson) et un jardin public, à l'emplacement de l'ancien couvent de la Visitation. Le site du Carmel de Fourvière est un candidat de choix, mais, en l'absence de fouilles dans ce secteur, nous n'excluons cependant pas totalement d'autres possibilités comme, par exemple, le quartier des Minimes, d'autant plus que le premier *forum* de la colonie a pu changer de place. Les fouilles nous réserveront certainement des surprises.

Dans cette quête du *forum*, gardons aussi à l'esprit qu'une ville comme *Lugdunum* pouvait avoir plusieurs *fora*, avec un *forum* qui s'est ajouté à un précédent. Sans invoquer les *fora* impériaux de Rome, les exemples ne manquent pas dans l'empire de *fora* dit secondaires, *nova* ou *adjecta*. En considérant l'exemple de Tarragone, il n'est pas non plus exclu qu'il ait existé à proximité du sanctuaire des Trois Gaules une sorte de *forum* provincial, qui faisait ou non partie de la colonie. Plusieurs chercheurs n'ont pas manqué de rappeler que l'indépendance du *pagus* de Condate par rapport à la colonie de *Lugdunum* est une idée ancienne et tenace, mais qui n'est pas prouvée<sup>177</sup>.

Les fouilles archéologiques permettront peut-être d'en savoir plus sur cette question du *forum*, qui reste une des incertitudes, parmi d'autres – mais non des moindres – sur l'urbanisme de Lyon antique.

174. La frise est attribuée à une salle de culte au fond de la place du *forum* (Pensabene & Mar 2010).

175. Nogales Basarrate & Álvarez Martínez 2005, 219.

176. Desbat 2010, 173.

177. Voir par exemple Roman & Roman 1997, 534-536.

## Références bibliographiques

- AD : Allmer, A. et P. Dissard (1888-1893) : *Trion, Inscriptions Antiques de Lyon*, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 5 volumes.
- Allmer, A. et P. Dissard (1889) : *Trion, Inscriptions Antiques de Lyon*, vol. 2, Lyon.
- Arramond, J.-Ch. et J.-L. Boudartchouk (1997), "Le Capitulum de Tolosa ? Les fouilles du parking Esquirol. Premiers résultats et essai d'interprétation", *Gallia*, 54, 203-238.
- Artaud, F. (1846) : *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Lyon.
- Audin, A. (1955) : "Extrait sur le Lyon romain, Fouilles dans le quartier du Forum", *Revue de Géographie de Lyon*, 30, n° 4, 341-348.
- (1959) : *Essai sur la topographie de Lugdunum*, 2<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 1956), Lyon.
- (1977) : "À propos du Forum Novum de Lugdunum", *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 6, n° 1, 103-107.
- (1979) : *Lyon miroir de Rome*, Paris.
- Audin, A. et M. Leglay (1966) : "Découvertes archéologiques récentes à Lugdunum, métropole des Gaules", *BSAF*, 95-109.
- Audin, A. et J.-F. Reynaud (1981) : "Le mur des bords de Saône et ses inscriptions antiques. Au musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon", *BMML*, 6, 457-477.
- Badie, A., R. Sablayrolles et J.-L. Schenck (1994) : *Saint-Bertrand-de-Comminges, I. Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Bordeaux.
- Balmelle C., H. Eristov et Fl. Monier, éd. (2011) : *Décor et architecture en Gaule entre l'antiquité et le Haut Moyen Âge. Mosaïque, peinture, stuc*, Aquitania suppl. 20, Bordeaux.
- Barrera Antón, J. L. (2000) : *La decoración arquitectónica de los foros de Augusta Emerita*, Rome.
- Bazin, H. (1891) : *Villes antiques. Vienne et Lyon gallo-romains*, Paris.
- Becker, Chr., I. Parron-Kontis et S. Savay-Guerraz, avec les contributions de T. Argant, A. Audra et S. Blazy (2006) : *Le Musée Gadagne : archéologie et histoire au cœur d'un projet patrimonial à Lyon*, DARA 29, Lyon.
- Bérard, F. (2007) : "L'épigraphie lyonnaise", in : Le Mer & Chomer 2007, 163-178.
- Berger, J. (1905) : "Mémoire présenté à la Société Académique d'Architecture de Lyon sur le forum romain de Fourvière et sur la Reconstitution de divers chapiteaux", *Annales de la Société Académique d'Architecture de Lyon*, 14, 1903-1904, 85-100.
- Berjat, A. (s. d.) : *Notes sur Fourvière, Histoire de Fourvière*, Archives de Fourvière (carton 2/5).
- (1936) : *La basilique de Fourvière, L'ancienne chapelle, Guide du visiteur*, Lyon.
- Boucher, S. et S. Tassinari (1976) : *Musée de la Civilisation Gallo-Romaine à Lyon, Bronzes antiques, I. Inscriptions, statuaire, vaisselle*, Paris.
- Bricault, L. (2001) : *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nouvelle série, 23, Paris.
- (2005) : *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, Paris, 2005.
- Bruneau, Ph. (1970) : *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, BEFAR 217, Paris.
- Burnand, Y. (1973) : "Fragments d'inscriptions latines inédites de Lyon au musée de la civilisation gallo-romaine", *BMML*, 5, 139-155.
- Burnand, Y. Le Bohec et J.-P. Martin, éd. (1998) : *Claude de Lyon empereur romain, Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon novembre 1992*, Paris.
- Cahour, A. M. (1838) : *Notre Dame de Fourvière ou recherches historiques sur l'autel tutélaire des Lyonnais et sur les principaux événements qui en ont retardé ou hâté la gloire*, Lyon/Paris.
- Chenavard, A.-M. (1850) : *Lyon antique restauré d'après les recherches et documents de F. M. Artaud*, Lyon.
- Clapasson, A. [1741] 1982 : *Description de la ville de Lyon, avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits*, réimprimé en 1982, éd. annotée et illustrée par G. Chomer et M.-F. Pérez (1<sup>ère</sup> éd. Lyon, 1741), Seyssel.
- Colonia, D. de (1733) : *Antiquités de la ville de Lyon ou explication de ses plus anciens monuments : Avec des recherches sur les autres choses remarquables qui peuvent attirer l'attention des Étrangers*, Lyon.
- Comarmond, A. (1846-1854) : *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon, Épigraphie antique au département du Rhône*, Lyon.
- Darblade-Audoine, M.-P. (2006) : *Nouvel Espérandieu*, tome II, *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, Lyon, Paris.
- et Ph. Thirion, avec la collaboration de P. André (2009) : "Les sculptures du clos du Verbe Incarné et du plateau de la Sarra à Lyon : apports à la connaissance du sanctuaire et du quartier antiques", *RAE*, 58, 381-416.
- Decourt, J.-Cl. et G. Lucas (1993) : *Lyon dans les textes grecs et latins*, Lyon-Paris.
- Desbat, A. (1982) : "Lyon et ses fleuves dans l'antiquité", in : *Catalogue de l'exposition Lyon au fil des fleuves*, Lyon, 29-37.
- (1998) : "*Colonia Copia Claudia Augusta Lugudunum* Lyon à l'époque claudienne", in : Burnand *et al.* 1998, 407-431.
- (2007) : "La topographie historique de Lugdunum", in : Le Mer & Chomer 2007, 179-191.
- (2010) : "Nouvelles données sur la topographie de Lugdunum", in : *Simulacra Romae II*, 171-181.
- Devaux, A. (1896) : "Étymologie de Fourvière", *L'Université Catholique*, 22, 312-317.
- Dissard, P. (1895) : "Note sur une inscription romaine découverte à Fourvière", *BCTH*, 21-23.
- Du Choul, G. (1631) : *Discours de la religion des anciens romains*, Lyon.

- Fabia, Ph. et C. Germain de Montauzan (1926) : "Rapport sur les fouilles de Fourvière en 1925", *CRAI*, 140-145.
- Fabia, Ph. (1934) : *Pierre Sala, Sa vie et son œuvre avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*, Lyon.
- Fellague, Dj. (2007) : *L'architecture publique de Lugdunum, Les monuments et leur décor du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, thèse de doctorat de l'Université Lumière Lyon 2.
- (2011) : "Les peintures des *aditus* du théâtre de Lyon", in : Balmelle *et al.* 2011, 299-309.
- Ferchiou, N. (1989) : *L'évolution du décor architectonique en Afrique proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins. L'hellénisme africain, son déclin, ses mutations et le triomphe de l'art romano-africain*, s. 1.
- François, J. et N. Tabouillot (1769) : *Histoire de Metz*.
- Gauthiez, B. (1994) : "La topographie de Lyon au Moyen Âge", *AMM*, 12, 3-38.
- Germain de Montauzan, C. (1909) : *Les aqueducs antiques de Lyon, Étude comparée d'archéologie romaine*, Paris.
- (1912) : *Les fouilles de Fourvière en 1911*, Annales de l'Université de Lyon, 25, Lyon-Paris.
- (1931) : "Les fouilles archéologiques de Fourvière à Lyon depuis la guerre", *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 32, juillet, 11-24.
- (1933) : "Fouilles de la montée de Fourvière (juillet-septembre 1933)", *CRAI*, 422-430.
- Gros, P. (1987) : "Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles", *JDAI*, 102, 339-363.
- (2002) : *L'architecture romaine, 1. Les monuments publics* (1<sup>ère</sup> éd. 1996), Paris.
- Guey, J. (1956) : "Informations archéologiques. Lyon", *Gallia*, 14, 266-270.
- Hardouin-Fugier, E. (1988) : *Voir, Revoir Fourvière*, Hauteville-Lompnès.
- Izarra, F. (1993) : *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Paris.
- Lafon, X. et G. Sauron, éd. (2005) : *Théorie et pratique de l'architecture romaine. Études offertes à Pierre Gros*, Aix-en-Provence.
- Lascoux, J.-P. (2008) : *Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Tranchée d'installation de la boucle optique de Fourvière, 69005 Lyon*, Lyon, rapport déposé au SRA.
- Leclant, J. avec la collaboration de G. Clerc (1972) : *Inventaire bibliographique des Isiaca (ibis), Répertoire analytique des travaux relatifs à la diffusion des cultes isiaques, 1940-1969, A-D*, Leyde.
- (1974) : *Inventaire bibliographique des Isiaca (ibis), Répertoire analytique des travaux relatifs à la diffusion des cultes isiaques, 1940-1969, E-K*, Leyde.
- Le Mer, A.-C. et Cl. Chomer, éd. (2007) : *Lyon*, CAG 69/2, Paris.
- Los foros (1987) : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid.
- Macdonald, W. L. [1965] 1982 : *The Architecture of the Roman Empire, I. An Introductory Study*, New Haven-Londres.
- Mandy, B. (1987) : "Le forum de Lyon : état de la question", in : Los foros 1987, 179-183.
- Martin, J.-B. (1908) : *Histoire des églises et chapelles de Lyon*, Lyon.
- Martin-Daussigny, E.-C. (1859) : "Notice sur les découvertes faites en 1859 lors de la démolition de l'ancien Hôpital des filles Sainte-Catherine et de l'aumône générale, devenus plus tard l'Hôtel du Parc", Lu dans la séance du 15 novembre 1859 à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 1 sq.
- Ménéstrier, Cl. F. (1696) : *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon, justifiée par Chartres, Titres, Chroniques, Manuscrits, Auteurs Anciens et Modernes et autres Preuves, avec la Carte de la Ville, comme elle étoit il y a environ deux siècles*, Lyon.
- Mercklin, E. von (1962) : *Antike Figuralkapitelle*, Berlin.
- Monin, M. et Dj. Fellague, avec une contribution d'E. Bertrand (2010) : "Le cirque de *Lugdunum* : données anciennes et récentes", *Gallia*, 67, 41-68.
- Nogales Basarrate, T. et J. M. Álvarez Martínez (2005) : "Foros de Augusta Emerita : espacios simbólicos en el urbanismo emeritense", in : Lafon & Sauron 2005, 213-231.
- Pensabene, P. et R. Mar (2010) : "Il tempio di Augusto a Tarraco gigantismo e marmo lunense nei luoghi di culto imperiale in Hispania e Gallia", *ArchCla*, 61, 243-332.
- Picard, G. (1970) : "L'architecture religieuse sous Auguste", *REL*, 48, 483-488.
- Rivet, L., D. Brentchaloff, S. Roucole et S. Saulnier (2000) : *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale. 2, Fréjus*, suppl. RAN, Montpellier.
- Roman D. et Y. Roman (1997) : *Histoire de la Gaule (VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), Une confrontation culturelle*, Paris.
- Roth-Congès, A (1983) : "L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence", *RAN*, 16, 103-134.
- Roussel, P. (1915-1916) : *Les cultes égyptiens à Délos du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, *Annales de l'Est*, 29-30.
- Savay-Guerraz, H. (1990) : "Les matériaux calcaires dans l'art funéraire à Lyon", *Gallia*, 47, 135-144.
- (1998) : "Le marché lyonnais de la pierre à l'époque claudienne : une mutation ?", in : Burnand *et al.* 1998, 433-447.
- Scheid, J. (1985) : "Sacrifice et banquet à Rome", *MEFRA*, 97.1, 193-206.
- (2005) : "Les dieux du Capitole : un exemple des structures théologiques des sanctuaires romains", in : Lafon & Sauron 2005, 93-100.
- Simulacra Romae II* (2010) : *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de province (capita provinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique. Actes du colloque tenu à Reims les 19, 20 et 21 novembre 2008*, Reims.
- Spon, J. [1673] 1974 : *Recherches des Antiquités et Curiosités de la ville de Lyon, Ancienne Colonie des Romains et Capitale de la Gaule Celtique* (1<sup>ère</sup> éd. Lyon, 1673), Genève, 1974.
- Steyert, A. (1895) : *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnaises, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes. I. : Antiquités depuis les temps préhistoriques jusqu'à la chute du royaume Burgonde (534)*, Lyon.
- Strong, D. E. et J.-B. Ward-Perkins (1962) : "The Temple of Castor in the Forum Romanum", *PBSR*, 30, 1-30.
- Syméoni, G. (1559) : *L'origine et le anticbita di Lione*, manuscrit JaX16 des archives de Turin (voir aussi le manuscrit copié en 1836, conservé à la bibliothèque municipale de Lyon, Fonds Coste, n° 41).

- Tardy, D. (1989) : *Le décor architectural de Saintes antiques*, I : *les chapiteaux et les bases*, Aquitania suppl. 5, Bordeaux.
- (1994) : *Le décor architectural de Saintes antique*, II : *les entablements*, Aquitania suppl. 7, Bordeaux.
- (2005) : *Le décor architectural de Vesunna (Périgueux antique)*, Aquitania suppl. 12, Bordeaux.
- Tournier, R. (1899) : "Les temples païens de Fourvière à l'époque romaine", *Bulletin de l'Université Catholique*, 367-392.
- Vachet, A. [1902] 1982 : *À travers les rues de Lyon* (1<sup>ère</sup> éd. Lyon, 1902), Marseille, 1982.
- Valette, P. et V. Guichard (1991) : "Le forum gallo-romain de Feurs (Loire)", *Gallia*, 48, 109-164.
- Wegner, M. (1957) : *Ornamente kaiserzeitlicher Bauten Roms, Soffiten*, Cologne.
- Wuilleumier, P. (1953) : *Lyon métropole des Gaules*, Paris.
- et A. Audin (1952) : *Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône*, Annales de l'Université de Lyon, 22, Paris.





# Le *forum* d'*Augustodunum* (Autun/Saône-et-Loire) : problèmes de localisation et de restitution

Michel Kasprzyk

avec la collaboration de Yannick Labaune & Antony Hostein

## INTRODUCTION

Le *forum* d'*Augustodunum*, chef-lieu de cité des Éduens, décrit de manière allusive par l'orateur Eumène en 298 a.C., est encore mal situé dans la ville antique. La localisation proposée au XIX<sup>e</sup> s., au centre de l'agglomération, au carrefour des principales rues, a été réfutée par A. Rebourg dans le dernier article de synthèse sur l'urbanisme de la ville antique<sup>1</sup>. Des observations récentes semblent néanmoins valider la localisation proposée au XIX<sup>e</sup> s.

## UN *FORUM* CONNU PAR LES TEXTES

Le *forum* d'*Augustodunum*, chef-lieu de la *ciuitas Iulia Polia Florentia Aeduorum*<sup>2</sup> est un des rares dans l'Occident romain à être mentionné, de manière certes allusive, dans un discours prononcé dans son enceinte. Ce texte, conservé dans le recueil des *Panegyriques latins*, est prononcé en 298 par le rhéteur Eumène, directeur des écoles d'Autun, devant le gouverneur de Lyonnaise<sup>3</sup>. Il concerne au premier chef un acte d'évergétisme en faveur des écoles d'Autun<sup>4</sup>, mais contient de nombreuses allusions à la topographie monumentale de la ville.

Plusieurs passages montrent que le discours est prononcé *in foro*<sup>5</sup>, dans une *sedes iustitiae*<sup>6</sup>, devant l'assemblée des notables de la ville et notamment d'un individu qui doit être considéré comme le curateur des travaux (*curator operum*)<sup>7</sup> de la cité.

Dans sa description des Écoles<sup>8</sup>, Eumène précise sa localisation "sur le passage de nos invincibles princes quand ils viennent nous rendre visite"<sup>9</sup>. Il indique par ailleurs qu'elles se trouvent à proximité – sous les yeux mêmes – d'un *templum Apollinis* et du *capitolium*, qui sont les plus beaux *fana* de la ville<sup>10</sup>. Une allusion est faite aux autels du *capitolium*<sup>11</sup>.

On voit que les informations sur ce *forum* sont des plus limitées et ne dépassent guère sa simple mention. La mention d'une *sedes iustitiae* indique très probablement l'existence d'une basilique, un élément somme toute commun dans ces complexes. La mention répétée du *capitolium* attire l'attention. Les historiens et archéologues travaillant sur Autun ont généralement considéré qu'il s'agissait d'un sanctuaire distinct du *forum*, alors que la plupart des comparaisons disponibles pour l'époque impériale suggèrent au contraire qu'il s'agit probablement d'un des principaux – ou du – temple du *forum* (Dougga, Ostie, Pompéi, Thuburbo Majus, Vérone, etc.). En l'état, les capitoles distincts du *forum* semblent plutôt caractéristiques de l'époque républicaine, comme à Cosa<sup>12</sup>.

1. Rebourg 1998.

2. *Panegyrique latin*, VIII(5).

3. *Panegyrique latin*, V(9).

4. Hostein 2010 ; Hosteins 2011.

5. *Panegyrique latin*, V(9).1 ; V(9).3.

6. *Panegyrique latin*, V(9).1.

7. *Panegyrique latin*, V(9).17. Sur ce personnage, voir les remarques de Hostein 2010, 355-356.

8. Hostein 2011, 9-18.

9. *Panegyrique latin*, V(9).9, traduction É. Galletier.

10. *Panegyrique latin*, V(9).9.

11. *Panegyrique latin*, V(9).10. Sur le *capitolium* d'*Augustodunum*, voir Kasprzyk *et al.* 2010, 640-642.

12. Gros 1990, 34.

En termes de localisation dans la topographie urbaine, les informations sont encore plus limitées. Si l'on admet que le *capitolium* est une des composantes du *forum*, la proximité des Écoles méniennes, situées le long de la rue qu'empruntent les empereurs lors de leur *aduentus* dans *Augustodunum*<sup>13</sup> que l'on interprète généralement comme la rue reliant la porte sud de la ville à la porte d'Arroux<sup>14</sup>, implique que le *forum* ne doit pas être éloigné de celle-ci.

## LA LOCALISATION DU *FORUM* : HISTORIQUE DES RECHERCHES

### Localisation du *forum* par les érudits autunois du XIX<sup>e</sup> s. et de la première moitié du XX<sup>e</sup> s.

Dans les travaux d'érudition de l'époque moderne, la question du *forum* d'*Augustodunum* n'attire pas l'attention, au détriment des vestiges conservés en élévation et des conjectures nombreuses et fantaisistes sur des temples supposés<sup>15</sup> : les premières allusions ne datent que de 1846<sup>16</sup>.

Pour les érudits autunois du XIX<sup>e</sup> s. et de la première moitié du XX<sup>e</sup> s., le *forum* se trouve dans le quartier médiéval de Marchaux (fig. 1). À cet endroit, se croisent la principale rue antique d'orientation nord-sud, appelée *cardo maximus*<sup>17</sup> et les deux rues rejoignant les portes orientale (porte dite "Saint-André") et occidentale (porte dite "Saint-Andoche") (fig. 2).

L'argumentation se fonde sur la topographie (la position du quartier de Marchaux au centre et au carrefour des principales rues de la ville romaine) et sur l'existence de nombreuses mentions médiévales qui désignent ce quartier sous le nom de *forum Marciale*<sup>18</sup>. L'argumentation de S. Devoucoux en 1846 est ainsi caractéristique : "si nous étudions le plan antique de Rome, et les usages fondés sur des convenances essentielles (...), on ne peut s'empêcher de conclure que le *forum* d'*Augustodunum* était situé [dans] la partie de la ville nommée *Marchaud*, et qui, dans les anciens titres, porte le nom de *Forum mercati, mercauti*"<sup>19</sup>.

Si la question n'est pas abordée dans le commentaire du premier plan archéologique d'Autun publié en 1872<sup>20</sup>, elle l'est en détail quelques années plus tard par H. de Fontenay. Ce dernier reprend les arguments précédents, y rajoute la découverte d'inscriptions latines dans le quartier, souligne le fait que Vitruve place le *forum in oppido medio* et propose, sur la base du toponyme *marciale*, que le principal temple du *forum* est un temple de Mars<sup>21</sup>. L'ouvrage de Fontenay fige la recherche et il faut attendre les années 1980 pour que le dossier soit ouvert à nouveau<sup>22</sup>.

### L'hypothèse d'Alain Rebourg

En 1985 et 1986, A. Rebourg effectue deux importantes fouilles de sauvetage en bordure orientale des îlots XI 8 et XII 8, le long de la rue reliant les portes dites "de Rome" et "d'Arroux".

13. *Panegyrique latin* V(9).9.

14. Cet axe, improprement appelé *cardo maximus* dans les travaux anciens sur Autun, est assurément la principale rue de la ville durant l'époque romaine, tant par ses aménagements mêmes que par son tracé bordé de l'essentiel des aménagements monumentaux de la ville : à ce titre, elle mérite le terme de *platea* (Labaune & Kasprzyk 2008, 268).

15. Il faut sans doute y voir une conséquence du caractère allusif du texte d'Eumène, dont la diffusion dans les cercles érudits d'Autun semble en outre assez tardive (XVII<sup>e</sup> s. ?), mais aussi du peu d'attention porté à l'importance du *forum* dans le fonctionnement politique de la cité antique avant les travaux de Fustel de Coulanges.

16. Devoucoux 1846.

17. Voir les observations de la note précédente.

18. Le 22 avril 1109 [...] *quandam terram quae est inter Marciale Forum et abbatiam sancti Joannis* [...] (Charmasse, *Cartulaire Église Autun*, I, 56, n° XXXV), entre 1171 et 1178 [...] *in foro et civitate Edue* [...] (Charmasse, *Cartulaire Église Autun*, II, XIX, 106), le 4 mai 1243 [...] *domui Dei de Foro Eduensi* [...] (Charmasse, *Cartulaire Église Autun*, II, XC, 165).

19. Devoucoux 1846, 134. Cette localisation n'est pas même argumentée dans le recueil *Autun archéologique* (1848, 90).

20. Roidot-Deléage & Fontenay 1872.

21. Fontenay 1889, 116-123.

22. Seul travail notable, un article des années 1930 d'É. Thévenot qui réfute le lien *martiale* = Mars : *Marciale* ne viendrait pas de Mars mais de *mercatellum* (marché) (Anonyme 1940 ; Thévenot 1948). Il n'arrive pas cependant à expliquer l'usage du mot *forum* dans des chartes du XII<sup>e</sup> s.

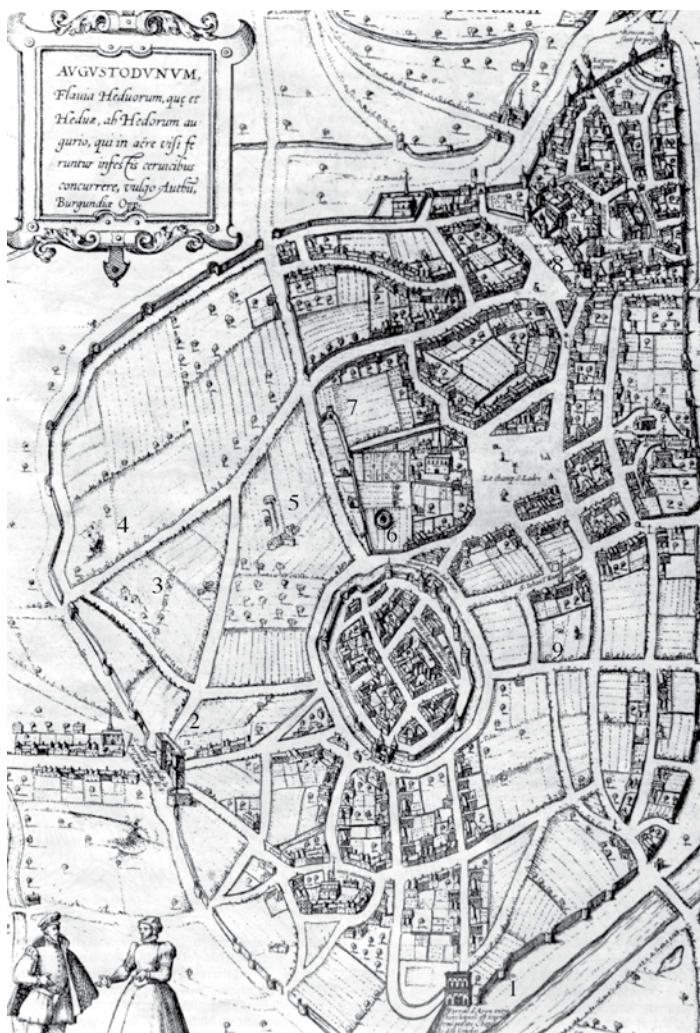
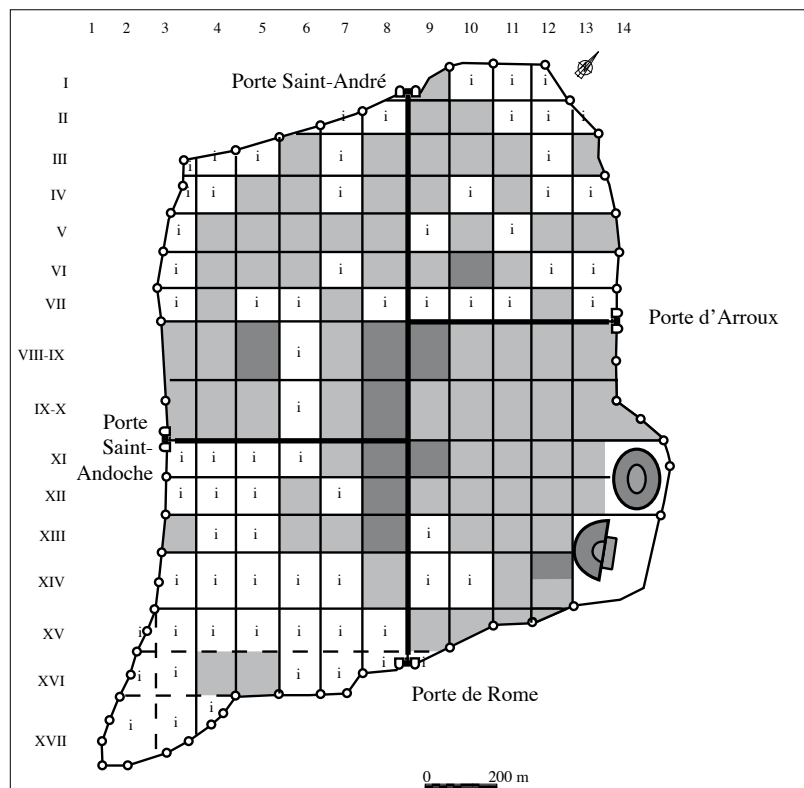


Fig. 1. Plan d'Autun par F. de Belleforest (1575), le nord est en bas. Sur ce plan, on distingue nettement l'enceinte augustéenne, la ville haute (en haut à droite) et le quartier fortifié de Marchaux (au centre de l'image). Plusieurs monuments antiques sont visibles : porte d'Arroux (1) ; porte Saint-André (2) ; amphithéâtre (3) ; théâtre (4) ; monument indéterminé (5) correspondant vraisemblablement aux structures de l'îlot XI 9 (voir dans le texte) ; édifice dit "Capitole" (6) (îlot XI 8) ; édifice dit "temple d'Apollon" (7) (îlot XIII 8) ; enceinte de l'Antiquité tardive (8) ; édifice dit "tour de Jouère" (9) (îlot VIII-IX 5) (Rebourg 1993, 26, annotation M. Kasprzyk).

Fig. 2. Plan schématique de l'urbanisme d'Augustodunum à la fin du Haut-Empire avec indication des îlots et des principaux axes de la ville. Les îlots monumentaux sont indiqués en gris foncé ; les îlots d'habitation en gris clair ; en blanc, îlots non caractérisés.



Durant l'hiver 1985, il fouille en urgence un important portique situé en bordure orientale de l'îlot XII 8 (fig. 2)<sup>23</sup>. Deux murs parallèles à la voie sont dégagés sur une longueur de 25 m. Le mur oriental, en *caementicium* parementé de moellons, est entaillé tous les 6 m de façon à recevoir des blocs en grand appareil, qui constituent la base des piles d'un portique à arcades<sup>24</sup>. D'après les résultats d'un sondage effectué en 2003, il daterait du début du II<sup>e</sup> s. Le portique large de près de 4 m est limité à l'ouest par un second mur également en *caementicium* parementé. Il semble constituer le côté oriental d'une série de boutiques. Des sondages ont permis d'observer des murs antérieurs correspondant manifestement à des états primitifs de ce portique ainsi qu'un caniveau en briques.

La fouille de 1986<sup>25</sup>, située une quarantaine de mètres au nord de la précédente, dans l'îlot XII 8 (fig. 2), met au jour un second portique monumental avec boutiques en bordure ouest du *cardo maximus* dont la structure est similaire à celui découvert en 1985. Les boutiques sont cette fois dégagées (fig. 3). Plusieurs états sont mis en évidence, s'échelonnant du I<sup>er</sup> à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s. ou au tout début du V<sup>e</sup> s.

L'interprétation des états du Haut-Empire est relativement aisée :

– le premier état (début du I<sup>er</sup> s. p.C.) voit la construction d'une série de boutiques alignées parallèlement à l'axe du *cardo maximus*. Il semble que l'une d'entre elles ait une fonction artisanale liée à la métallurgie du bronze ;

– le deuxième état, le plus intéressant (milieu du I<sup>er</sup> s.) voit la reconstruction de ces bâtiments. L'aspect monumental de l'ensemble est accentué par l'épaississement des murs parallèles à la voie, mesurant désormais environ 1,50 m d'épaisseur. Un mur parallèle à la voie délimite la séparation entre le trottoir et la rue. Il semble constituer le stylobate d'un portique. La chaussée est alors recouverte de dalles en calcaire et bordée d'un caniveau en pierre prenant ainsi l'aspect d'une *platea*. À l'extrémité sud de la fouille, sur la rue, un massif bétonné à gradins est dégagé (fig. 5) ;

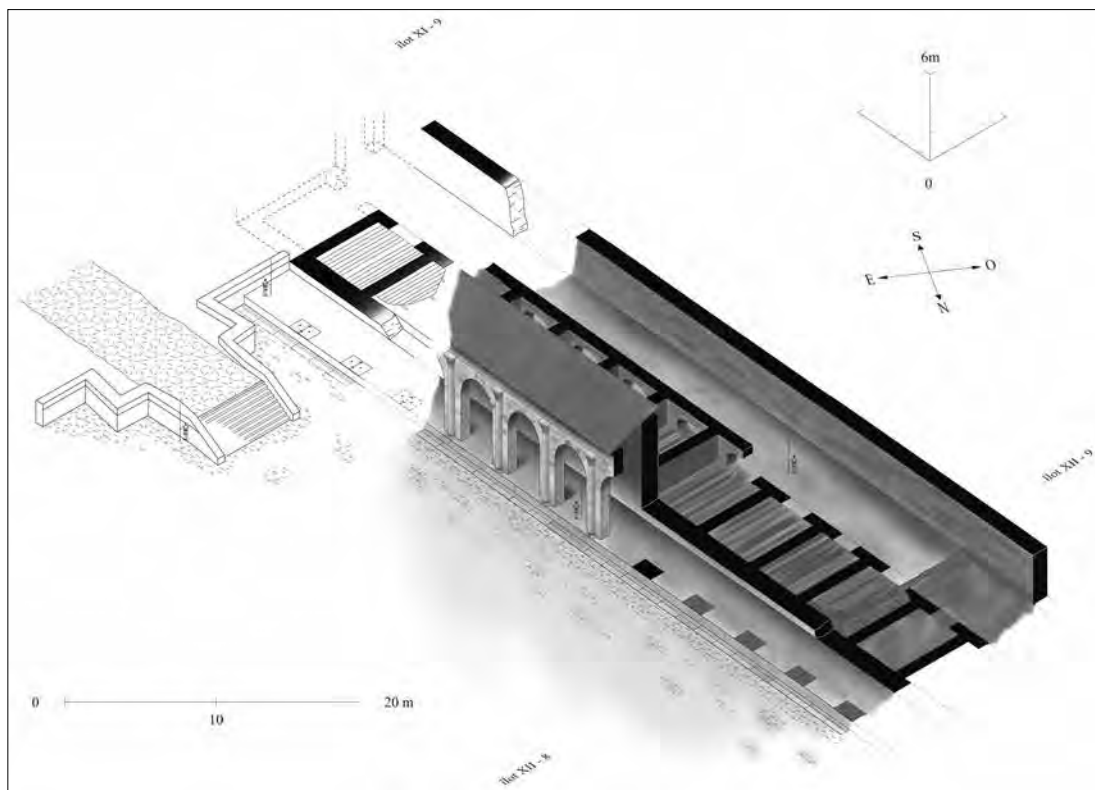


Fig. 3. Le portique monumental du site du Pavillon-Saint-Louis (bordure orientale de l'îlot XI 8) (A. Louis).

23. Fouille dite de la Maison de Retraite.

24. Olivier & Rebourg 1985 ; Rebourg & Creuzenet 1986 ; Rebourg 1993, 65-67, n° 148.

25. Fouille dite du pavillon Saint-Louis.

– dans ces boutiques s'installe au IV<sup>e</sup> s. un atelier de débitage d'éléments architecturaux en marbre de très grande qualité, provenant d'un monument public proche<sup>26</sup>.

Suite à ces découvertes, A. Rebourg réfute l'hypothèse de localisation traditionnelle du *forum*<sup>27</sup>. Selon lui, les portiques monumentaux fouillés en 1985 et 1986 marquent la limite orientale du *forum*, les éléments lapidaires en marbre trouvés en 1986 correspondent au décor du temple qu'il date de l'époque augustéenne. Dès lors, il situe l'assiette du *forum* sous l'hôpital moderne d'Autun, dans les îlots XI 7, XI 8, XII 7 et XII 8 (fig. 3-4)<sup>28</sup>. Dans cette hypothèse, le *forum*, globalement orienté est-ouest, occuperait une superficie de près de 3,2 hectares ; l'absence de rue entre les îlots XI 8 et XII 8 témoigne de la présence d'une place. Le complexe serait perpendiculaire à la rue reliant les portes dites de Rome et d'Arroux ; il serait situé dans l'axe de la rue menant à l'amphithéâtre dont l'ouverture serait monumentalisée par un arc (le massif de béton à gradins) situé sur une place dallée<sup>29</sup>. Reprenant des idées de Fontenay et Roidot-Deléage<sup>30</sup>, il avance l'hypothèse que la rue menant à l'amphithéâtre serait un axe plus soigné et de plus grande ampleur que les autres rues d'Autun.

### VERS UN RETOUR À LA LOCALISATION DU XIX<sup>e</sup> S. ? Fragilité de l'hypothèse d'A. Rebourg

Plusieurs arguments conduisent à rejeter la localisation du *forum* proposée par A. Rebourg en dépit de la présence de deux portiques monumentaux le long du côté oriental des îlots XI 8 et XII 8 et des riches éléments de décor architectural en marbre dans les niveaux tardifs de l'îlot XI 8.

En ce qui concerne la topographie du secteur, on notera en premier lieu que les structures découvertes anciennement dans l'îlot XI 7, qu'A. Rebourg attribue au quart nord-ouest du *forum* (fig. 4), s'apparentent à des structures d'habitat<sup>31</sup>. Par ailleurs, l'absence de *decumanus* entre les îlots XI 8 et XII 8, qui refléterait la présence d'une vaste place, n'est qu'un argument *a silentio* et aucune observation ne permet d'affirmer que l'on ne trouve pas de *decumanus* entre les îlots XI 8 et XII 8<sup>32</sup>. Le massif de béton à gradins situé sur le *cardo maximus*, à l'angle des îlots XI 8 et XII 8, dans l'axe de la rue menant à l'amphithéâtre, semble être en réalité un escalier disposé dans l'axe du *cardo*, destiné à rattraper la forte pente de la rue dans ce secteur (fig. 5, voir la restitution sur la fig. 3). Notons en outre que la monumentalité du *decumanus* séparant les rangées d'îlots XI et XII entre le *cardo maximus* et l'amphithéâtre, qui indique selon lui qu'il menait certainement au *forum* doit être remise en doute : plusieurs observations récentes ont démontré que cette voie possédait en réalité la même structure que les autres *decumani* secondaires de la ville<sup>33</sup>.

Notons enfin que l'élément le plus à même d'exclure la présence du *forum* dans le secteur de l'hôpital moderne d'Autun est un monument antique très particulier signalé par les érudits autunois sous le nom de "Capitole" dans l'angle nord est de l'assiette du *forum* proposé par A. Rebourg.

Cet édifice est mentionné par tous les antiquaires locaux de l'époque moderne, E. Thomas en donnant la description la plus précise : "la muraille de la tour du capitole qui reste, est épaisse de vingt quatre pieds [environ 7,20 m] et a de circuit deux-cent pas [environ 150 m soit à peu près 47 m de diamètre]. Dans cette tour est une autre muraille large de douze pieds [environ 3,60 m], qui a de circonférence quatre vingt pas [environ 60 m soit environ 20 m de

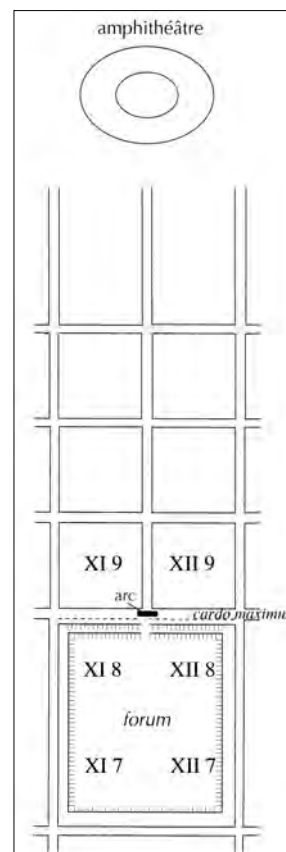


Fig. 4. Restitution du *forum* d'Augustodunum par A. Rebourg (d'après Rebourg 1998, 185, fig. 33, complété avec l'indication des îlots et du *cardo maximus*).

26. Louis *et al.*, à paraître.

27. Rebourg 1998, 180-181.

28. Rebourg 1998, 221 ; Rebourg & Goudineau 2002, 64-67.

29. Rebourg 1998, 184-185.

30. Roidot-Deléage & Fontenay 1872, 374.

31. Découverte de mosaïques notamment : Rebourg 1994, 129, n° 309-310.

32. Voir le bilan sur la trame viaire dans Labaune & Kasprzyk 2008.

33. Labaune & Kasprzyk 2008.



Fig. 5. Fouille du Pavillon Saint-Louis (bordure orientale de l'îlot XI 8), vue en direction du sud. Au premier plan, caniveau bordant le côté occidental du *cardo* ; au fond, on distingue l'escalier situé dans l'axe du *cardo*, interprété comme base d'un arc par A. Rebourg (cl. A. Rebourg, service archéologique de la ville d'Autun).

diamètre]. Proche de ce lieu, on a trouvé des simulacres de pierres d'un cheval, d'un bœuf et d'un bouc, des statues de Mars, Vénus et Cupidon aislé, deux effigies d'hommes ayant le pallium, et les degrés mêmes du Capitole ont estés déterrés en ce lieu ; de tous lesquels fragments la nouvelle porte des marbres a été construite à ce qu'on dit. À l'entour de cette muraille ont été découverts plusieurs galeries [...]»<sup>34</sup>. Le manuscrit Anfert, un texte moderne cité par H. de Fontenay, permet de compléter cette description : «le 'Capitole' est [...] une grosse masse toute ronde, de matière fort solide, revêtue d'une autre muraille, laissant entre les deux un espace de huit à neuf pieds [2,40 à 2,70 m], et tout autour beaucoup de ruines, de murs, de grosses pierres et ciment»<sup>35</sup>. Ces deux descriptions semblent cependant se contredire : l'espace compris entre ces deux murs circulaires varie considérablement : près de 14 m pour E. Thomas, 3 m au maximum pour Anfert.

La localisation exacte de cet édifice était problématique au moment des travaux d'A. Rebourg. Si l'on se fie au plan d'Autun de F. de Belleforest réalisé en 1575 et sur lequel l'édifice est encore visible (fig. 1, n° 6), à celui de J. Roidot-Deléage et H. de Fontenay<sup>36</sup> ou aux notes de l'Abbé Devoucoux<sup>37</sup>, l'édifice appelé «Capitole» se trouve dans l'angle nord-est de la terrasse sur laquelle se trouve l'hôpital moderne d'Autun, c'est-à-dire dans l'îlot XI 8.

A. Rebourg semble avoir douté de la localisation de ses prédécesseurs : s'il la retient dans les planches de l'atlas de la *Carte Archéologique de la Gaule*<sup>38</sup>, il déplace dans le même ouvrage le «Capitole» dans l'îlot juste au nord (IX-X 8) dans la restitution générale de la ville<sup>39</sup>. Il ne fait plus état de ce problème de localisation dans sa synthèse sur l'urbanisme d'*Augustodunum* et interprète l'édifice comme une partie d'un ensemble thermal<sup>40</sup>. Cet état de confusion topographique apparente a peut-être été entretenu par le plan Belleforest de 1575, qui semble placer cet édifice plus au nord que ceux de Roidot-Deléage et Fontenay. Sur ce plan ancien, l'absence de l'hôpital, construit seulement au XVIII<sup>e</sup> s., nous prive d'un précieux repère.

Des notes manuscrites et un plan de J. Roidot-Deléage découverts dans les archives de la Société Éduenne en 2003<sup>41</sup> permettent d'affirmer que la localisation du monument dans le *Plan géométrique* de 1872 et le plan de l'ouvrage de Fontenay, c'est-à-dire dans l'îlot XI 8 (et donc dans l'angle nord-est du *forum* théorisé par A. Rebourg), est bien exacte. En effet, Roidot, qui est l'auteur du *Plan géométrique* de 1872, signale que l'on *peut encore distinguer dans le clos de*

34. Devoucoux 1846, 55-56.

35. Fontenay 1889, 153.

36. Roidot-Deléage & Fontenay 1872. La localisation n'est pas argumentée.

37. Devoucoux 1846.

38. CEEA & Rebourg 1993, 42, pl. 8.01.

39. CEEA & Rebourg 1993, 65.

40. Rebourg 1998, 198.

41. Kasprzyk 2005, pl. 198, n° 2. La Société Éduenne, fondée en 1836, est la société savante d'Autun.

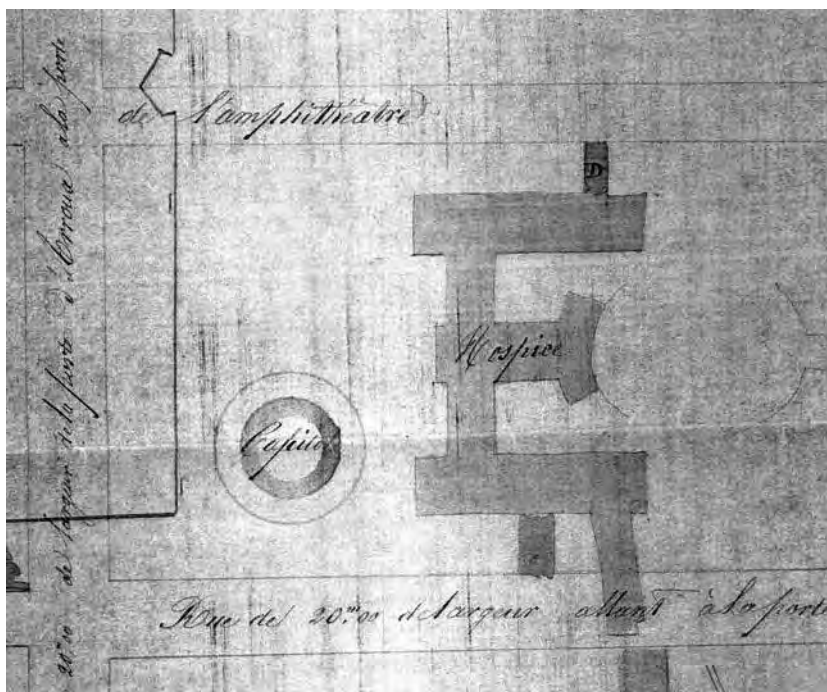


Fig. 6. Relevé en plan de l'édifice dit "Capitole", par J. Roidot-Deléage (archives de la Société Éduenne, Autun).

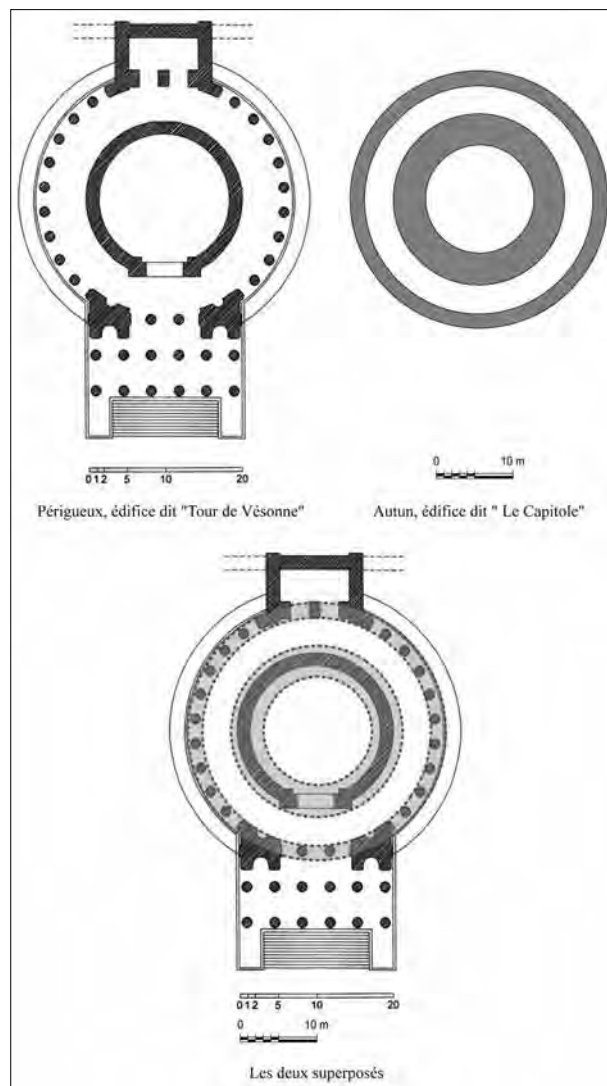


Fig. 7. Superposition du plan de l'édifice dit "Capitole" et de celui de la Tour de Vésone à Périgueux (A. Louis, sur fond de plan de J.-Cl. Golvin et É. Saliège ; collectif 2004, 43).

*l'Hospice* la forme ronde d'un édifice qui peut être le temple de Minerve ou le Capitole. Son diamètre est d'environ 40 m. Il laisse par ailleurs un relevé sommaire des substructions qui sont replacées par rapport aux bâtiments de l'hôpital (fig. 6). La morphologie du monument et ses dimensions presque identiques à celles la Tour de Vésone de Périgueux (Dordogne) (fig. 7) et proches de celles du temple de la rue Nationale à Tours (Indre-et-Loire), ou du temple récemment découvert à Cahors (Lot)<sup>42</sup> indiquent qu'il s'agit d'un temple à *cella* circulaire de type gallo-romain, à l'architecture apparemment très luxueuse<sup>43</sup>. Une série d'arguments épigraphiques et iconographiques laissent penser qu'il pourrait s'agir du temple d'Apollon mentionné par Eumène<sup>44</sup>.

La présence d'un tel temple de plan gallo-romain dans l'angle nord-est du *forum* défini par A. Rebourg (comparer fig. 4 et 8) semble être, à nos yeux, un argument décisif pour écarter l'implantation du *forum* dans cet ensemble d'îlots.

42. Lauffray 1989 ; Jouquand *et al.* 2002 ; Rigal 2004. Sur les temples circulaires de Gaule, voir les communications réunies dans *Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine* 2004.

43. Kasprzyk *et al.* 2010, 645-646 ; Louis *et al.*, à paraître.

44. Kasprzyk *et al.* 2010, 646.



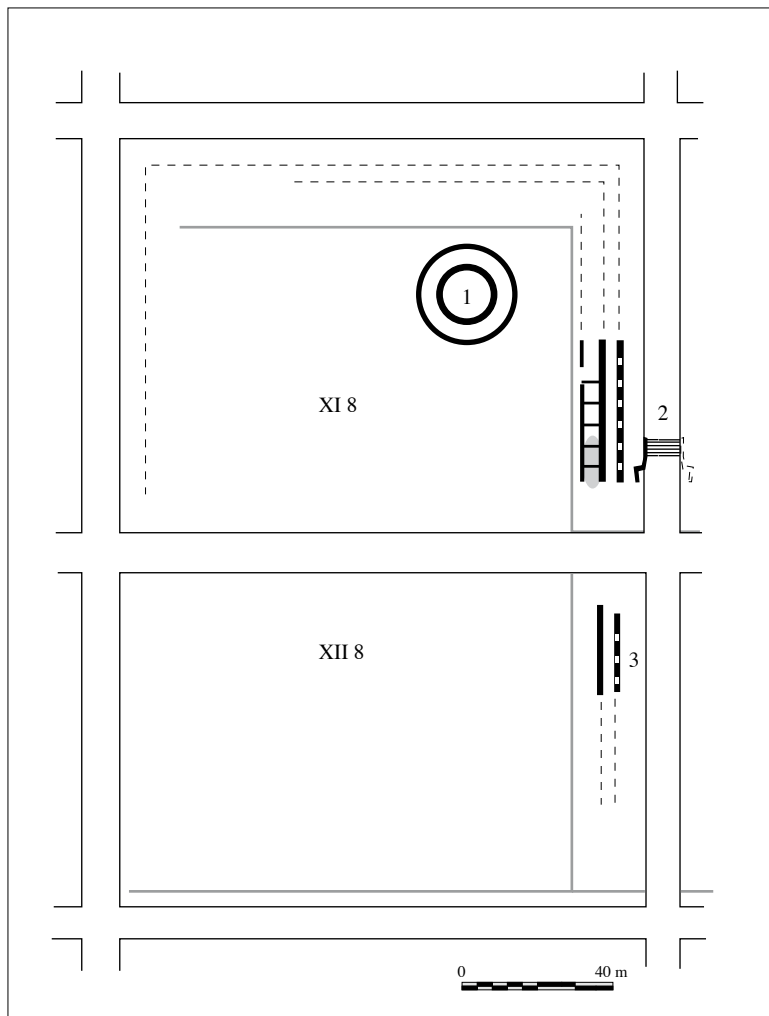


Fig. 8. Plan archéologique simplifié des îlots XI 8 et XII 8. 1 : édifice dit "Capitole" ; 2 : fouille du Pavillon-Saint-Louis ; 3 : fouille de la Maison de Retraite (M. Kasprzyk).

### Les découvertes dans le quartier de Marchaux

La réfutation de l'hypothèse d'A. Rebourg repose évidemment le problème de la localisation du *forum*. Le plus vraisemblable est de le chercher dans le centre de la ville antique, là même où la localisation et la caractérisation des îlots monumentaux ont progressé grâce aux recherches conduites depuis les années 1980 (fig. 2). Il convient néanmoins d'examiner la nature même de ces îlots afin d'écarter ceux qui ne peuvent appartenir au *forum*. Si les découvertes de plusieurs d'entre eux permettent de ne pas les associer au *forum*<sup>45</sup>, d'autres livrent des structures d'interprétation plus ambiguë.

#### *Les découvertes de l'îlot XI 9 (Y. Labaune)*

Les sondages archéologiques réalisés au printemps 2011 dans l'îlot XI 9 montrent la présence d'un édifice public vraisemblablement construit au tout début du II<sup>e</sup> s. sur les ruines d'anciennes *domus*, immédiatement à l'est de l'îlot abritant le temple à *cella* circulaire étudié plus haut. Toutes les limites de l'îlot sont connues, ce qui permet de raisonner sur la disposition des maçonneries observées dans les tranchées de sondage.

Deux vastes places publiques ou semi-publiques se succèdent d'est en ouest : la première, de 50 m de largeur et de 20 m de profondeur, semble posséder un sol bétonné dans un premier temps puis est ornée de dalles calcaires dans une

45. Découvertes des îlots VI 10, VIII-IX 5, XIII 8, XIV 12 et bien évidemment les édifices de spectacle du sud-est de la ville.



Fig. 9. Colonne écrasée en place du portique à double travée de l'édifice de l'îlot XI 9 (cl. Y. Labaune, service archéologique de la ville d'Autun).



Fig. 10. Partie sud-ouest du bâtiment de l'îlot XI 9 (cl. Y. Labaune, service archéologique de la ville d'Autun).

phase plus tardive ; la seconde, de 50 m de largeur également, mesure plus de 20 m de profondeur (l'extrémité orientale n'a pas pu être reconnue) ; le sol est composé d'un très solide béton. Ces deux espaces ouverts entretiennent un lien visuel puisqu'ils sont uniquement séparés par une double colonnade ; en outre, ils sont flanqués au nord et au sud de deux très larges portiques à double travée (16 m de profondeur) munis de colonnes en calcaire de 0,75 m de diamètre (l'une d'entre elles a été découverte effondrée en place) (fig. 9). L'aspect du bâti situé en façade du *cardo maximus* est plus difficile à cerner, seul un pavillon d'angle ayant pu être appréhendé au cours de ces sondages. Cet espace mesure environ 30 m de long (16 m ont été dégagés) sur 9 m de large : les murs, en petit appareil de granite et de grès, sont par endroits encore recouverts d'enduit de tuileau qui devait accueillir des placages en roches décoratives ; le sol, dans son dernier état, est orné de grandes dalles en calcaire marbrier de l'Allier (fig. 10). Il débouche dans l'un des portiques à double travée au moyen d'une ouverture large de 2,50 m.

L'étude du site ne faisant que débiter au moment de la rédaction de ces lignes, il serait hasardeux de proposer une interprétation solidement étayée ; toutefois l'hypothèse qui consistait à en faire le *forum*, semble devoir être écartée : les espaces ouverts peuvent éventuellement faire penser à ceux que l'on rencontre en son sein, mais force est de constater l'absence de traces d'aménagements qui y sont généralement associés tels que temple ou basilique.

### *Les découvertes de l'îlot IX-X 8*

Des découvertes significatives ont été effectuées dans l'îlot IX-X 8, immédiatement au nord du secteur où A. Rebourg situait le *forum* (fig. 11).

En 1894, lors de la pose des égouts rue Guérin, "un mur a été observé face au n° 21. Il est large d'1,50 m et est en très bonne maçonnerie. Un autre mur lui est parallèle. À cette construction se rattache une structure en partie vue, semi-circulaire dont les murs mesurent 0,80 m d'épaisseur. L'intérieur de celle-ci était recouvert d'un béton de 0,18 m d'épaisseur. Un égout a été reconnu entre les deux murs. À l'extérieur de la structure hémicirculaire, le sol était pavé en schiste dur. De nombreux débris de marbre jonchaient le sol" (fig. 11, îlot IX-X 8, n° 1). J. Roidot-Errard et J.-G. Bulliot ont interprété cette structure comme une piscine, recouverte d'un béton hydraulique, pour laquelle J. Roidot a pu restituer un diamètre de 22 m. D'autres structures appartenant à cet ensemble ont été repérées en 1894 : "face au numéro 39, on a

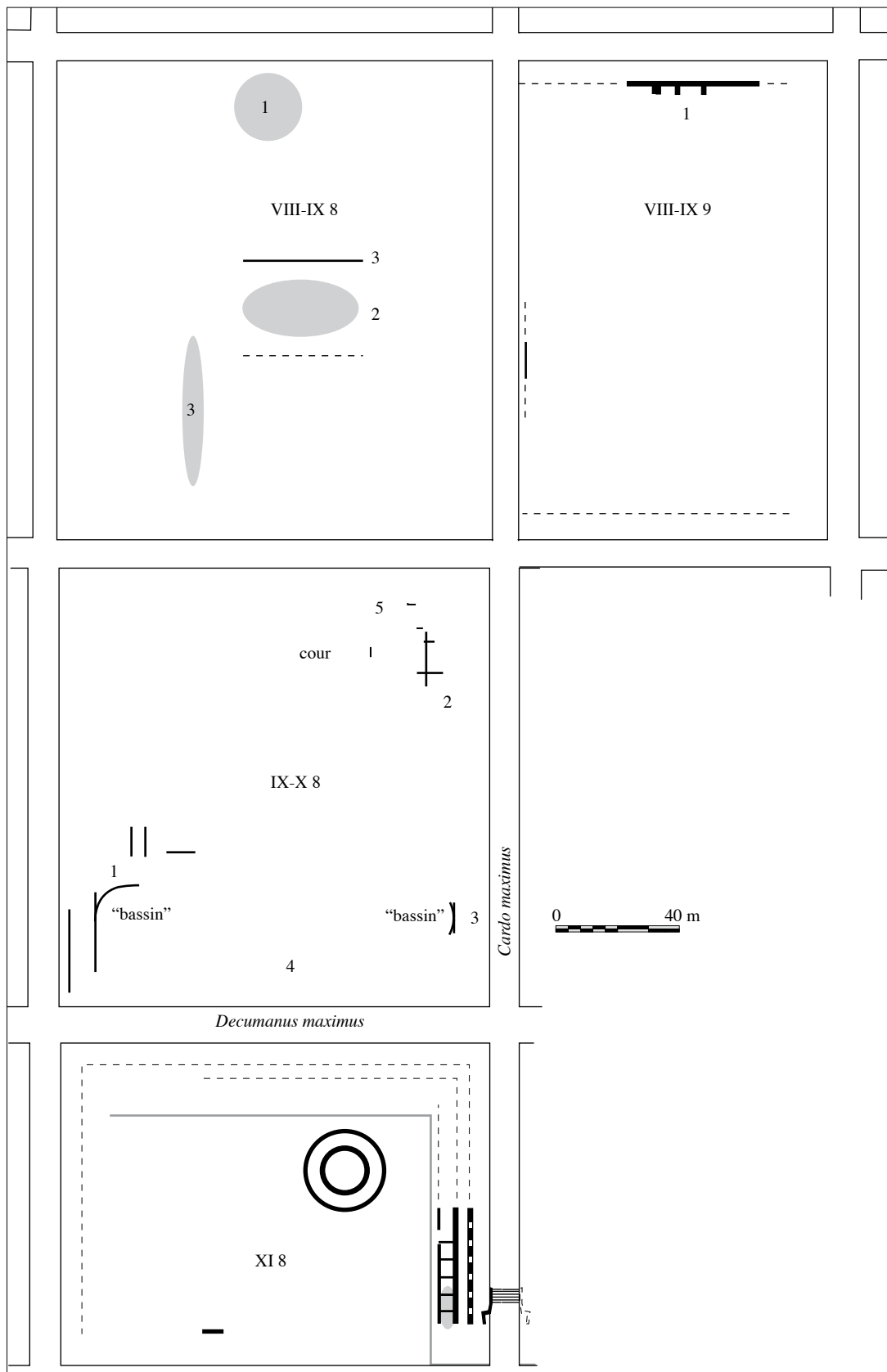


Fig. 11. Plan archéologique simplifié du centre de la ville antique, avec indication des principales découvertes (M. Kasprzyk).

rencontré deux murs se croisant à angle droit. De ce numéro jusqu'au 23, on n'a rencontré aucune structure notable mais une couche de débris de 5 mètres d'épaisseur<sup>46</sup> (fig. 11, îlot IX-X 8, n° 2). L'épaisseur de la couche de destruction apparaît remarquable et ne peut provenir que d'un bâtiment public.

À l'extrémité orientale de l'îlot, en bordure du *cardo maximus*, lors de travaux dans l'enceinte du groupe hospitalier, J.-P. Guillaumet a observé "un mur en petit appareil "de type tardif", large de 1,55 m. À l'intérieur lui est adossé un vaste bassin "ovale" au béton hydraulique épais, couvert de grandes dalles de marbre de couleur. Au delà, se trouvaient des pièces aux murs arasés, sols de béton et plinthes en schiste. Tous ces sols étaient recouverts par une 'couche d'incendie'. Dans ces couches ont été retrouvés des fragments de corniche en marbre, deux tronçons de colonne <sup>47</sup>" (fig. 11, îlot IX-X 9, n° 3). À l'ouest de ce secteur, "plus bas que le capitole [...]" se trouvait au XVII<sup>e</sup> s. "un grand espace fermé par une muraille dont on suit les vestiges jusqu'à la ville de Marchaux. Selon E. Thomas, on a trouvé dans ce secteur des corniches, entablements, frises, architraves, colonnes, bases et chapiteaux de marbre, des pierres de porphyre enchâssées parmi les charbons, des fragments de statues, des pierres d'une grandeur extraordinaire et de grands pavements [...]. Parmi ces ruines, on a trouvé une pierre de section quadrangulaire, sorte de pyramidion haut de vingt-quatre pieds [environ 8 m], enrichie de targes et rondelles, de fers de javelines, de haches et autres attributs militaires, taillés de relief dans la pierre<sup>48</sup>" (fig. 11, îlot IX-X 8, n° 4).

Au centre de l'îlot, deux diagnostics d'évaluation archéologique ont permis de mettre en évidence un ensemble de structures maçonnées<sup>49</sup>. La très faible emprise des fenêtres de fouille entraîne une vision très fragmentaire de l'ensemble (fig. 11, îlot IX-X 8, n° 5). Un sondage a révélé un mur arasé de 1,50 m de large effectuant un retour d'angle, orienté dans le même sens que la voirie antique d'Autun. Ce sondage a par ailleurs mis en évidence la présence d'un niveau de sol aménagé en connexion avec ce mur. Deux autres sondages ont permis de retrouver ce sol et différents murs de forte épaisseur très arasés, orientés parallèlement ou perpendiculairement au précédent. Les sols, composés d'un radier de pierres de fort module, parfois retaillées, installées sur champ sur le sol géologique raclé, puis d'un niveau de cailloutis damés et enfin d'un niveau de béton rose, ont été retrouvés dans plusieurs autres sondages sur une superficie totale d'au moins 1600 m<sup>2</sup>. Ils sont postérieurs aux années 360 (une monnaie de Julien a été trouvée à l'interface du sol géologique raclé et du radier de sol). Dans les couches de terres noires et de démolition, on a recueilli de nombreux éléments de *tubuli* et 729 fragments d'*opus sectile*, essentiellement en marbre d'importation<sup>50</sup>.

### *Les découvertes des îlots VIII-IX 8 et VIII-IX 9*

Trois observations de structures ont été effectuées dans ces îlots. Au centre de l'îlot VIII-IX 8, un énorme massif de maçonnerie en *opus caementicium* a été reconnu en 1857, atteignant une épaisseur d'au moins 5 à 6 m : "Petite rue Marchaux, [des travaux pour le creusement d'une cave] rencontrèrent un massif de maçonnerie romaine de cinq à six mètres d'épaisseur. Ce massif, qui s'étend vraisemblablement sous une partie du quartier de Marchaux, a été reconnu en plusieurs points sous les habitations voisines. Il est formé de pierres brutes noyées dans le mortier, et son revêtement, à en juger par une partie de la façade de l'est qui a été découverte, se composait d'un petit appareil régulier. Un monument considérable devait s'élever en cet endroit, car on y a trouvé un très beau bloc de calcaire blanc ayant appartenu à un entablement, et des fragments d'ornement en marbre blanc<sup>51</sup>" (fig. 11, îlot VIII-IX 8, n° 2). Seul l'élément de corniche en calcaire coquiller réduit à un modillon et un fragment de cimaise, large de 0,53 m est conservé<sup>52</sup>. Dans une note manuscrite conservée à la Société Éduenne, Roidot-Deléage indique qu'il s'agit d'un "massif de maçonnerie [un mot illisible] ayant une profondeur de 3 m et d'une étendue reconnue sur environ 1000 mètres carrés (...) <sup>53</sup>".

À une vingtaine de mètres au nord de ce massif, en 2001, lors de travaux sur les réseaux d'assainissement de la rue de la Vieille Halle, Y. Labaune (Ville d'Autun) a observé des substructions et niveaux archéologiques antiques (fig. 11, îlot VIII-IX 8, n° 3). Dans la partie de la rue orientée est-ouest, il a suivi un mur arasé en *caementicium*, long

46. Anonyme 1894 ; CEAA & Rebourg, 30 et pl. 5, n° 6.07 ; 38 et pl. 7, n° 7.19 et 7.31.

47. Guillaumet 1983 ; CEAA & Rebourg, 38 et pl. 7, n° 8.02 [reur de positionnement].

48. Devoucoux 1846, 56-57.

49. Chardron-Picault & Henrion 1995 ; Chardron-Picault & Berry 1997.

50. Chardron-Picault & Lamotte 2004.

51. Roidot-Deléage & Fontenay 1872, 388-389.

52. Olivier 1987. Ces proportions indiquent que ce fragment provient de l'entablement d'un monument de très grandes dimensions.

53. Roidot-Deléage s. d.

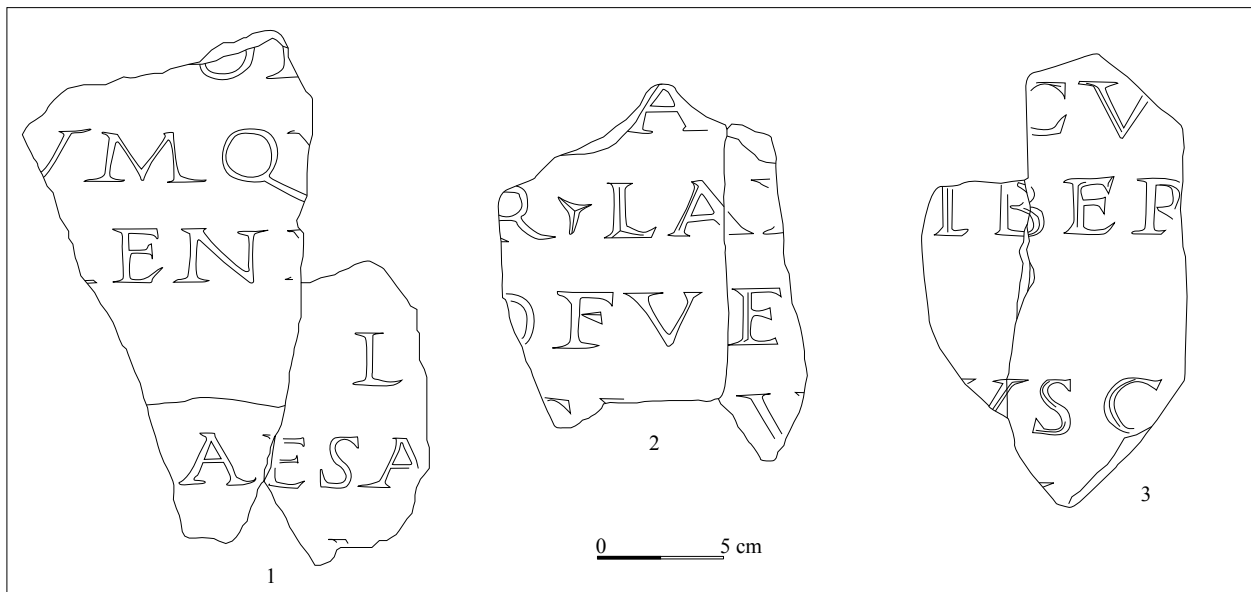


Fig. 12. Fragments publiés de l'inscription *CIL*, XIII, 2657. 1 : *CIL*, XIII, 2657a (Autun, M.R., frag. 235) ; 2 : *CIL*, XIII, 2657b (Autun, M.R., frag. 605) ; 3 : *CIL*, XIII, 2657d (Autun, M.R., frag. 608) (M. Kasprzyk).

d'au moins 37 m et large de plus d' 1,80 m, orienté selon la trame viaire antique, dont les extrémités tout comme les parois n'ont pu être observées.

Dans la partie sud de la rue (fig. 11, îlot VIII-IX 8, n° 3), orientée suivant un axe nord-sud, plusieurs couches liées à une activité de chauffourniers ont été observées. La plus ancienne est exclusivement composée de fragments de calcaire, de *tegulae*, ainsi que de quelques fragments d'*opus sectile* en porphyre vert. Les couches postérieures se caractérisent quant à elles par un mélange de terre limoneuse et d'éclats de calcaire. Le tout paraît dater au plus tôt de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.

Outre ces structures, il faut noter la découverte dans l'îlot VIII-IX 8 en 1839 et en 1846, dans la cour d'une auberge, à environ 30 m au nord du mur observé par Y. Labaune (fig. 11, îlot VIII-IX 8, n° 1), d'une quantité considérable de fragments d'inscription en marbre (plus de 700 fragments)<sup>54</sup> dont une infime partie a été publiée (fig. 12 et annexe)<sup>55</sup>. La plupart portent des traces de combustion indiquant qu'ils sont vraisemblablement issus de fours à chaux<sup>56</sup>. Il semble s'agir d'une ou plusieurs longues inscriptions à caractère public (voir annexe).

Plus à l'est, de l'autre côté du *cardo*, dans l'îlot VIII-IX 9, une découverte attire l'attention. "En déblayant l'emplacement occupé aujourd'hui par le musée lapidaire, on a découvert en 1863, de nombreux débris de marbres précieux, une main de statue en marbre mutilée, de larges murs enfouis à une profondeur de six mètres et indiquant de riches habitations. L'un de ces murs, épais de 1,14 m, mis à jour sur une longueur de 7 m, est construit en moellons séparés à une hauteur imprécise du sol romain par un cordon de deux briques superposées. Il s'agit de gros murs à contreforts, bordant [au sud] la rue qui mène à la porte Saint-André [...]” (fig. 11, îlot VIII-IX 9, n° 1).

La découverte dans l'îlot avant 1872, d'un fragment de colonne en marbre de Diou paraît plus anecdotique.

54. Devoucoux 1846, 135-136, note J, n° 6 ; Roidot-Deléage & Fontenay 1872, 388-389.

55. *CIL*, XIII, 2657.

56. Musée Rolin, Autun. Un inventaire préliminaire réalisé par l'un d'entre nous (M. Kasprzyk) en 2003 a été déposé au musée.

57. Roidot-Deléage & Fontenay 1872, 387 ; 389. Le plan de ces substructions a été publié par A. Rebourg dans la *Carte archéologique de la Gaule* : Rebourg 1993, 41, fig. 18.

## Synthèse

Tout indique que les découvertes effectuées dans les îlots IX-X 8, VIII-IX 8 et VIII-IX 9 révèlent la présence d'au moins trois îlots monumentaux (fig. 11).

L'analyse du plan qui peut être restitué à partir de ces observations incite cependant à la prudence, car aucun élément architectural assuré ne permet de situer les composantes d'un *forum*.

Plusieurs éléments suggèrent *a priori* que l'îlot IX-X 8 pourrait abriter un vaste ensemble thermal : la présence de deux "bassins" symétriques, la mention de découverte de tubulures dans l'îlot et, d'une manière générale la monumentalité des vestiges pourraient correspondre à un tel édifice. À l'appui de cette hypothèse, on peut noter que deux des principaux égouts collecteurs d'Autun rayonnent à partir de cet îlot où la nécessité d'évacuation de l'eau semble importante<sup>58</sup>. Par ailleurs, une découverte effectuée dans le secteur de l'hôpital d'Autun, immédiatement au sud en surplomb de cet îlot, pourrait évoquer la présence d'un *castellum divisorium* à même d'alimenter ce complexe<sup>59</sup>.

Il serait donc logique de chercher le *forum* dans les îlots plus au nord. À titre d'hypothèse, on peut suggérer que l'énorme massif de *caementicium* de plus de 1000 m<sup>2</sup> et de 3 m de haut au cœur de l'îlot VIII-IX 8 (fig. 11, îlot VIII-IX 8, n° 2) peut correspondre au *podium* d'un temple, bordé au nord par un mur de 37 m de long et large de plus de 1,80 m, et que le mur muni de contreforts observé sur une hauteur de 6 m dans l'îlot VIII-IX 9 (fig. 11, VIII-IX 9, n° 1) pourrait appartenir à un cryptoportique. Les fragments d'inscriptions publiques trouvés dans l'îlot VIII-IX 8 pourraient être les vestiges épars de l'histoire de la vie municipale des Éduens.

Dans cet optique, le *forum* s'étendrait d'est en ouest sur deux îlots (VIII-IX 8 et 9), serait séparé par le tracé du *cardo maximus*, mesurerait 240 m par 160 m, pour une surface de 3,84 ha qui ne paraît pas exceptionnelle pour une ville de la taille d'*Augustodunum*.

L'hypothèse d'un ensemble thermal dans l'îlot IX-X 8 n'étant cependant pas assurée, il est tout aussi envisageable de proposer que le *forum* s'étende sur les îlots VIII-IX 8 et IX-X 8, avec un temple au nord et peut être une basilique au sud. On notera en effet dans ce dernier îlot la présence d'un vaste espace ouvert au nord et le fait que les deux "piscines" ou "bassins" observés au sud-ouest et au sud-est de l'îlot (fig. 11, îlot IX-X 8, n° 1 et 3) pourraient tout autant correspondre à des absides ou des exèdres, aménagements qui peuvent évoquer ceux d'un *forum*<sup>60</sup>. Dans ce cas, le *forum* s'étendrait du nord au sud sur un espace de 305 m par 125 m et occuperait une surface d'environ 3,80 hectares.

## CONCLUSION

Un réexamen de la documentation disponible montre que plusieurs arguments existent pour situer le cœur public d'*Augustodunum* dans le centre de la ville antique : outre le fait que l'examen de la documentation suggère d'écarter toute localisation alternative, les îlots VIII-IX 8, VIII-IX 9 et IX-X 8 ont livré depuis l'Ancien régime des témoignages architecturaux rappelant l'ampleur des aménagements de ce secteur. Ils confirment donc les hypothèses de localisation du XIX<sup>e</sup> s. et conduisent à écarter la proposition d'A. Rebourg de le situer plus au sud dans le secteur de l'hôpital moderne d'Autun.

Les limites de la documentation ne permettent pas de restituer son assiette exacte, mais il est probable qu'il englobe soit les îlots VIII-IX 8 et 9, soit les îlots VIII-IX 8 et IX-X 8, pour une superficie globalement équivalente de 3,80 hectares.

58. Kasprzyk & Labaune 2003, 110, fig. 9.

59. Des mentions de découvertes du XVII<sup>e</sup> s. dans le Clos des Cordeliers (îlots XII 7 et 8) sont relatées par H. de Fontenay (1889, 175-176 [cite le manuscrit d'Anfert]) ; Rebourg 1993, 64, n° 142. Il mentionne des souterrains interprétés comme cryptoportiques, appelés à l'époque médiévale et moderne les "Caves Sarrasin". Elles sont décrites par Fontenay en ces termes : "plusieurs voûtes, de gros piliers de pierre de taille, un mur de 50 pieds de long et à son extrémité, l'ouverture d'un souterrain large de 2 pieds [environ 0,70 m] et élevé de 10 [3 m], qui menait à un corps de garde rond, de 12 à 15 pieds de diamètre [environ 4,5 m], voûté à l'impériale avec un tuyau en forme de cheminée et des fenêtres de pieds en carré. Il y avait d'autres souterrains dont l'un de 200 pieds [70 m] de long, véritables cryptoportiques qui permettaient de communiquer d'un édifice à l'autre [...]". Plutôt qu'à un cryptoportique, les dimensions et la description de cet aménagement font fortement penser à un *castellum divisorium*.

60. Voir par exemple les exèdres du *forum* d'Arles (Heijmans 2004, 198-199, fig. 111-112). Les découvertes de tubulures d'hypocauste dans cet îlot n'excluent pas l'hypothèse d'une partie du *forum*, puisque l'on connaît des exemples d'aménagements thermaux tardifs dans des *fora* (à Saint-Bertand-de-Comminges par exemple).

En dernier lieu, c'est bien la survivance du terme de *forum* dans les textes médiévaux qui permet de donner un sens à ces vestiges. Le maintien de cette désignation, observée entre autres en Italie du Nord, a fait dire à Chr. Wickham que le "*forum* (...) remained in most cities (...). In the early Middle Ages (...) the forum lost a direct political role after the city council disappeared in the sixth century, although it remained an economic centre, and the market was still held there<sup>61</sup>". Or, c'est justement dans l'îlot VIII-IX 8 que sont situées les halles médiévales d'Autun<sup>62</sup>.

61. Wickham 1981, 83.

62. Fontenay 1889, 119 : première mention en 1276 relevée par Fontenay.

## Sources antiques

*Panegyriques latins* = Galletier É., éd. et trad. (1949-1952) : *Les Panegyriques latins*, II. Paris, 1952

## Sources médiévales

Charmasse A. de, éd. (1865-1900) : *Cartulaire de l'église d'Autun*, I-III. Autun.

## Références bibliographiques

- Anonyme (1894) : "Compte-rendu des séances (5 avril 1894)", *Mémoires de la Société Éduenne*, XXII, 422-425.
- Anonyme (1940) : "Compte-rendu des séances (5 sept. 1936)", *Mémoires de la Société Éduenne*, XLVIII, 375-376.
- Autun archéologique* (1848) : *Autun archéologique, par les secrétaires de la Société Éduenne et de la Commission des Antiquités d'Autun*, Autun.
- Ballet, P., P. Cordier P. et N. Dieudonné-Glad, éd. (2003) : *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages, Actes du Colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002)*, Montagnac.
- Ballet, P., N. Dieudonné-Glad et C. Saliou, éd. (2008) : *La rue dans l'Antiquité, Définition, aménagement, devenir, Actes du colloque de Poitiers (7-9 septembre 2006)*. Rennes.
- Berthollet, J. (1951) : "Esquisse de l'évolution urbaine d'Autun depuis sa fondation jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle", *Mémoires de la Société Éduenne*, L, fasc. 4, 165-192.
- Chardron-Picault, P., W. Berry avec Ph. Haut (1997) : *Autun (Saône-et-Loire). Quartier Marchaux, percée Eumène-Mazagran. Deuxième rapport de diagnostic*, SRA de Bourgogne.
- Chardron-Picault, P., F. Henrion avec A. Strasberg (1995) : *Autun, quartier Marchaux (71). Rapport d'évaluation archéologique*, SRA de Bourgogne, 1995.
- Chardron-Picault, P. et D. Lamotte (2004) : "Augustodunum : premières approches sur les roches décoratives", in : Chardron-Picault *et al.* 2004, 243-254.
- Chardron-Picault, P., J. Lorenz, P. Rat et G. Sauron, éd. (2004) : *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du haut Moyen-Âge*, Paris.
- CEAA et A. Rebourg (1993) : *Saône-et-Loire*, CAG 71/2 Paris.
- Collectif (2004) : "La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture", *Aquitania*, 20, 13-52.
- Devoucoux, A., éd. (1846) : *Edme Thomas. Histoire de l'antique cité d'Autun*. (réédition de l'ouvrage de 1660, annotée par E. Devoucoux), Autun.
- de Fontenay, H. (1889) : *Autun et ses monuments*, Autun.
- Gros, P. (1990) : "Les étapes de l'aménagement monumental du forum: observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconaise)", in : *La Città nell'Italia settentrionale in età romana, Morfologia, strutture e funzionamento dei centri urbani delle Regioni X e XI, Atti del convegno di Trieste (13-15 marzo 1987)*, Coll. EFR 130, Rome, 29-68.
- Guillaumet, J.-P. (1983) : "Autun – Hôpital, Notes d'Archéologie et d'Histoire locale", *Mémoires de la Société Éduenne*, LIV, fasc. 3, 245-247.
- Heijmans, M. (2004) : *Arles durant l'Antiquité tardive, De la duplex Arelas à l'urbs Genesii*, Coll. EFR 324, Rome.
- Hostein, A. (2010) : "Un acte d'évergétisme à Augustodunum – Autun (Lyonnaise) à la fin du III<sup>e</sup> siècle", in : Lamoine *et al.* 2010, 347-361.
- (2011) : "Le bâtiment des écoles méniennes dans la topographie d'Augustodunum/Autun", in : Kasprzyk & Kuhnle 2011, 9-18.
- Jouquand, A.-M., P. Neury, E. Trébuchet E. et A. Wittmann (2002) : "Nouvelles données sur le temple de Tours : fouilles du Centre Dramatique Régional (ancien cinéma Olympia – rue de Lucé)", *Bull. Soc. Arch. Touraine*, XLVIII, 27-34.
- Kasprzyk, M. (2005) : *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.)*, Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne.
- et Y. Labaune (2003) : "La gestion des déchets à Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques", in : Ballet *et al.* 2003, 99-116.
- Kasprzyk, M., P. Méniel, Ph. Barral et A. Daubigny (2010) : "Lieux de cultes dans l'Est de la Gaule : la place de sanctuaires dans la cité", in : Polignac & Scheid 2010, 639-662.
- Kasprzyk, M., G. Kuhnle avec A. Burgevin, éd. (2011) : *L'Antiquité tardive dans la vallée du Rhin supérieur et les régions limitrophes, Actualité de la recherche, Actes du colloque de Strasbourg, novembre 2008*, RAE suppl. 30, Dijon.
- Labaune, Y. et M. Kasprzyk (2008) : "Les rues d'Augustodunum (Autun, S.-et-L.) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. : un bilan", in : Ballet *et al.* 2008, 259-273.
- Lamoine, L., Cl. Berrandoner et M. Cébeillac-Gervasoni, éd. (2010) : *La praxis municipale dans l'occident romain*, Clermont-Ferrand.
- Louis, A., M. Kasprzyk et Y. Labaune (à paraître) : "Autun. Le dépôt de chauffournier de l'Antiquité tardive du site du Pavillon Saint-Louis : le temple d'Apollon retrouvé ?", in : *Décor des édifices édilitaires civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité (1<sup>er</sup> av. J.-C.-IV<sup>e</sup> apr. J.-C.)*, Actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011.



- Olivier, A. et A. Rebourg, (1985) : "Un portique monumental découvert le long du *cardo maximus* à Autun", *RAE*, 36, 334-338.
- Olivier, A. (1987) : "Fragment de corniche", in : Pinette 1987, 74-75, n° 106c.
- Pinette, M., éd. (1987) : *Autun/Augustodunum, capitale des Éduens*, Catalogue de l'exposition, Autun.
- Polignac, Fr. de et J. Scheid, éd. (2010) : *Les paysages religieux, Actes du colloque du Collège de France, avril 2009*, RHR, 227, Paris.
- Rebourg, A. (1993) : *Saône-et-Loire*, CAG 71/7, Paris.
- (1998) : "L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire)", *Gallia*, 55, 141-236.
- , éd. (1986) : *Archéologie à Autun et dans l'Autunois*, Catalogue de l'exposition, Musée Rolin, Autun.
- Rebourg, A. et F. Creuzenet (1986) : "Maison de retraite", in : Rebourg 1986, 37-62.
- Rebourg, A. et Chr. Goudineau (2002) : *Autun antique*, Guides archéologiques de la France. Paris.
- Rigal, D. (2004) : "Le temple gallo-romain de Cahors", *Aquitania*, 20, 85-93.
- Roidot-Deléage, J. (s. d.) : *Notes sur les ruines d'Augustodunum*, Manuscrit déposé à la Société Éduenne, Autun.
- Roidot-Deléage, J. et H. de Fontenay (1872) : "Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*", *Mémoires de la Société Éduenne*, I, 372-404.
- Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine* (2004) : "Journée d'études (Bordeaux, 23 nov. 2003). Temples ronds et monumentaux de la Gaule romaine", *Aquitania*, 20, 7-124.
- Thévenot, É. (1948) : "Le nom de Marchaux à Autun", *Mémoires de la Société Éduenne*, L, fasc. 2, 60-68.
- Wickham, C. (1981) : *Early medieval Italy, Central power and local society, 400 – 1000*, Londres.

# Annexe. L'inscription *CIL*, XIII, 2657 et la question de l'emplacement du *forum* d'*Augustodunum*/Autun

*Antony Hostein*

## *CIL*, XIII, 2657 a. b. c. d.

*Support* : marbre blanc.

*Lieu de découverte* : en 1839 et 1846, dans la cave de M. Machin, "près de la halle située dans le centre de Marchaud", en bordure nord de l'îlot VIII-IX 8. Les deux découvertes successives ont révélé les vestiges d'un four à chaux au fonctionnement brutalement interrompu, ce dont témoignent à la fois la destruction systématique des plaques en multiples morceaux, ainsi que les nombreuses traces de combustion observées sur les fragments inédits. L'inscription a été redécouverte, photographiée puis inventoriée au début des années 2000<sup>1</sup>. Il apparut alors que les auteurs du *CIL* n'ont publié que quatre fragments sur les neuf-cent-cinquante environ conservés.

*Champ épigraphique* : il est difficile d'en préciser l'organisation en raison de l'état fragmentaire du document. La mise en page est soignée : on relève des traces de réglures et la présence d'alinéas, de colonnes et de paragraphes à en juger par les fragments inédits. La taille des lettres varie selon les fragments (entre 2 cm et 2,5 cm) et correspond vraisemblablement à une hiérarchisation du texte dans sa mise en page, une titulature suivie d'un développement ?

*Datation* : d'après les lettres, l'inscription peut être datée de la fin du I<sup>er</sup> s. ou de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

*Dimension* : les dimensions précises du texte demeurent difficiles à établir, mais elles semblent importantes en raison du nombre de fragments. Ce texte long et développé, sans abréviation ni ponctuation (à de rares exceptions), a pu être gravé sur plusieurs plaques, reproduisant un ou plusieurs documents présentés les uns à la suite des autres.

*Publications* citées dans la notice du *CIL* : Devoucoux 1846, 134 ; Roidot-Déléage, Fontenay 1872, 388 (d'après le journal *L'Éduen* daté du 17 mars 1839 et du 20 septembre 1846).

*Retranscription* : il est impossible de publier ici les nombreux fragments inédits conservés dans les réserves du Musée Rolin. Avant la redécouverte de l'inscription par M. Kasprzyk, il n'existait aucun inventaire de ce document au musée Rolin (inv. M.L.). Selon les auteurs du *CIL*, citant les témoignages du général Creuly, l'inscription – du moins les fragments publiés – se trouvait à la fin du XIX<sup>e</sup> s. dans les collections de la bibliothèque de la société éduenne. Un nouvel inventaire est actuellement en cours.

Les fragments publiés dans le *CIL* :

|    |             |
|----|-------------|
| a. | VSCAESARAVG |
|    | BV          |
| b. | A           |
|    | R.LAI       |
|    | O FVE       |
|    | TIOV        |
|    | FM          |

1. Kasprzyk 2005, III-A, pl. 169 et notice descriptive, *ibid.*, II, 116.

|    |       |
|----|-------|
| c. | ++    |
|    | SSAL  |
|    | V     |
| d. | CV    |
|    | IBERV |

Texte développé de ces fragments publiés par les auteurs du *CIL* :

a. Le début est développé *Tiberi]us Caesar Aug(ustus)* ou *Tiberius Claudi]us Caesar Aug(ustus)*.

c. Peut-être à la ligne 2 ... *Me]ssal[ina ...?*

### CORRECTION DES LECTURES DU *CIL*

Dans un premier temps et à titre provisoire, dans l'attente d'une étude complète et exhaustive du dossier, la relecture de *CIL* XIII, 2657 à la lumière des fragments inédits permet d'apporter des corrections notables.

– *CIL* XIII, 2657a, composé de quatre fragments, se trouve enrichi de plusieurs lettres (fig. 12, n° 1, p. 274).

]O[  
 ]VMQV[  
 ]+EN+[  
 ] *uac* L[  
 ]AESAI[  
 ]...[



ligne 5 : la lecture TIBERIVS du *CIL* est une conjecture, et la lecture AVG demeure très incertaine en raison des lacunes du champ épigraphique à cet endroit de la pierre.

– La lecture de *CIL*, XIII, 2657b est confortée, bien que le troisième fragment où figuraient les deux dernières lignes soit manquant (fig. 12, n° 2, p. 274).

]A[  
 ]R· LAI[  
 ]O FVEI[  
 ]+..V[



ligne 4 : la lettre fragmentaire située au début de la ligne peut correspondre à un E, un F ou un T

– Les fragments de *CIL*, XIII, 2657c n'ont pas été retrouvés.

– Concernant *CIL*, XIII, 2657d, plusieurs fragments permettent d'en améliorer la lecture proposée par les auteurs du *CIL* (fig. 12, n° 3, p. 275).

ligne 2 : le v signalé à la fin de la ligne n'est pas attesté.

lignes 4-5 : l'inscription s'enrichit de deux nouvelles lignes, séparées des deux premières par un espacement.

]CVI  
 ]IBER[  
 ] uac [  
 ]VSCI  
 ]M



## COMMENTAIRE

L'enquête n'a pas permis d'établir les raisons pour lesquelles de très nombreux fragments ont échappé à la vigilance des auteurs du *CIL*, ni comment cette documentation inédite a intégré, après son passage dans les archives de la bibliothèque de la Société éduenne, les réserves du Musée Rolin, sans inventaire préalable.

L'inscription *CIL*, XIII, 2657 constitue néanmoins un document à la valeur historique exceptionnelle, même si sa nature exacte demeure difficile à établir, en l'absence d'une étude complète. La lecture superficielle des fragments inédits montre qu'il s'agit d'un ou de plusieurs documents officiels (des bordures droite et gauche ont été identifiées parmi les fragments inédits), reproduisant sur un support de marbre de qualité des textes longs et narratifs, soigneusement mis en page avec paragraphes et alinéas. Sur le fond, on note la présence d'un titre impérial (CAESAR), ainsi que le nom TIBERIVS. Aucun document de cette ampleur ni de cette nature n'est attesté en Lyonnaise, même dans la capitale provinciale, à l'exception de la table claudienne.

Il convient pour finir de signaler l'importance de la localisation de cette inscription pour la connaissance de la topographie monumentale d'*Augustodunum*. Si les fragments n'ont pas été découverts en position primaire, il ressort qu'à Autun, la répartition des inscriptions publiques et des éléments épars d'architecture monumentale se confond avec celle des îlots monumentaux. Ils sont souvent trouvés à proximité même des monuments démantelés, comme l'attestent les découvertes de la maison de retraite et du pavillon Saint-Louis effectuées en 1984-1986 par A. Rebourg (îlot XI 8, voir supra), ou celles inédites effectuées en 2011 sous le parking du boulevard Latouche par Y. Labaune (îlot XI 9).

Dans le cadre ainsi tracé, avec toute la prudence nécessaire, l'inscription *CIL*, XIII, 2657 compte désormais comme une pièce majeure de l'épigraphie publique autunoise, dont le catalogue entièrement refondu va prochainement être publié par les soins de Y. Le Bohec dans son *Recueil des inscriptions des Éduens*. Placée bien en vue dans un espace public, elle fut déposée, réduite en fragments puis incinérée probablement non loin de son lieu d'affichage initial.

Compte tenu de sa taille, du soin apporté à sa gravure, des éléments qui affleurent d'une lecture rapide, elle ne pouvait être exposée ailleurs que dans un espace central et public de la *civitas Aeduarum*. Ces observations, croisées avec celles formulées supra par M. Kasprzyk, obligent à admettre que le lieu de découverte de l'inscription *CIL*, XIII, 2657 offre un argument supplémentaire à l'hypothèse selon laquelle le *forum* d'*Augustodunum* se trouverait à l'emplacement du quartier médiéval de Marchaud, suivant là une proposition formulée par les érudits locaux depuis le XIX<sup>e</sup> s.



# Le *forum* de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* (Valais/Suisse)

François Wiblé

La ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*, chef-lieu de la cité du Valais (*civitas Vallensium*), capitale de la province des *Alpes Poeninae*, a été fondée entre 41 et 47 p.C., à l'écart du bourg gaulois d'*Octodurus* cité par César<sup>1</sup>, sur des terrains auparavant cultivés, vierges de toute construction (fig. 1). Son centre est composé de trois rangées de six îlots (que nous nommons par commodité *insulae*) de largeur constante, mais de profondeur variable. Le *forum*<sup>2</sup> formé d'une *area publica* bordée sur ses longs côtés de boutiques s'ouvrant sur des portiques et sur son petit côté nord-ouest par une basilique, occupe un des îlots centraux, l'*insula* 3 (fig. 2).

Dans ses deux états principaux, le *forum* n'est large que de 65,45 m, alors que les *insulae* s'étendent normalement sur une largeur de quelque 70 m. Les cinq mètres restants ont été "attribués" à la rue qui le borde au nord-est ; cette dernière est devenue une place, large d'environ 18,30 m, dans laquelle fut construit un temple, de type italo-corinthien selon P. André<sup>3</sup>, qui tint apparemment lieu de temple "principal" de la ville jusqu'à son abandon. Le schéma directeur qui a régi l'implantation des *insulae* n'a donc pas été rompu. L'*insula* 13 et, selon toute vraisemblance, l'*insula* 8<sup>4</sup> sont de largeur "normale". À l'origine, il était prévu d'aménager dans l'*insula* 8, de l'autre côté de la rue Principale sur laquelle s'ouvre la place du *forum* (de l'autre côté de la basilique), une *area sacra*, avec un temple dans un écriin de portiques. Dans un premier temps, en effet, cet îlot est demeuré un "terrain vague" et ne fut dévolu à la construction qu'au début du II<sup>e</sup> s.<sup>5</sup>. À l'époque de la fondation de la ville, on n'avait apparemment pas les moyens de réaliser cette *area sacra*. L'*insula* 8 lui fut réservée. Mais on avait cependant besoin d'un temple consacré au culte impérial ou dédié soit à Jupiter, soit à la triade capitoline. Dans l'attente de la construction de l'aire sacrée monumentale, on se sera contenté d'utiliser le temple sur la place créée en limitant la largeur du *forum*.

Quelques décennies après la construction du premier *forum*, les montants prévus pour la construction de l'*area sacra* ont peut-être été consacrés à la reconstruction, en surélévation, de l'*area publica*, suite à un incendie et à des inondations dont des traces ont été mises en évidence lors des fouilles du *forum*<sup>6</sup> et de l'angle sud de l'*insula* 13, dans son état original (pour ce qui est de l'incendie) et dans celles de la *Domus* du Génie Domestique<sup>7</sup> (en ce qui concerne des inondations au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.). Lors de cette reconstruction, on avait encore prévu la réalisation de l'*area sacra* : sous la rue Principale, en effet, on a repéré quelques murs transversaux dans le prolongement de ceux des ailes sud-ouest et nord-est de l'*area publica*.

Par rapport à de nombreux autres *fora* tripartites qui présentent une aire sacrée en face de la "place du marché", tels ceux de Nyon/*colonia Iulia Equestris* et d'Augst/*colonia Augusta Raurica*, pour ne citer que des exemples suisses, le *forum* de Martigny apparaît donc comme incomplet, sinon tronqué.

1. BG, 3.1-6.

2. Le *forum* de Martigny n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. Une présentation sommaire en a été faite dans Grenier 1958, 380-382 ; Wiblé 1981, 15-18 ; Wiblé 1983, 240-244 ; Wiblé 1985, 417-418, respectivement 141-144 ; Balty 1991, 344-347 ; Wiblé 1998a, 167-168 ; Wiblé 2008, notamment 93-96. Sur la restitution du plan des deux étapes du *forum* et la controverse qu'elle a suscitée, voir en particulier Wiblé 1998b.

3. Sur la base de son plan, de quelques fragments architecturaux retrouvés lors de son dégagement en 1901 et surtout du chapiteau composite "gallo-romain", connu depuis le XVIII<sup>e</sup> s. à Martigny-Bourg, mais qui en provenait.

4. Dans l'*insula* 8, la *Domus* du Génie domestique s'étend sur une largeur de 17,50 m, soit le quart de la largeur habituelle d'une *insula* ; son mur de limite nord-est se situe exactement en son milieu, qui ne correspond donc pas à l'axe du *forum*.

5. Morisod 2009, 104.

6. Wiblé 1998b, 464, 467, 468 et 473. Dans les boutiques 6, 36, 38, 41 et 43, notamment : dans les deux dernières, ces niveaux d'incendie se situaient sous les sols en mortier de la seconde étape (Journal des fouilles des 23 et 25 février 1897).

7. Morisod 2009, 106.

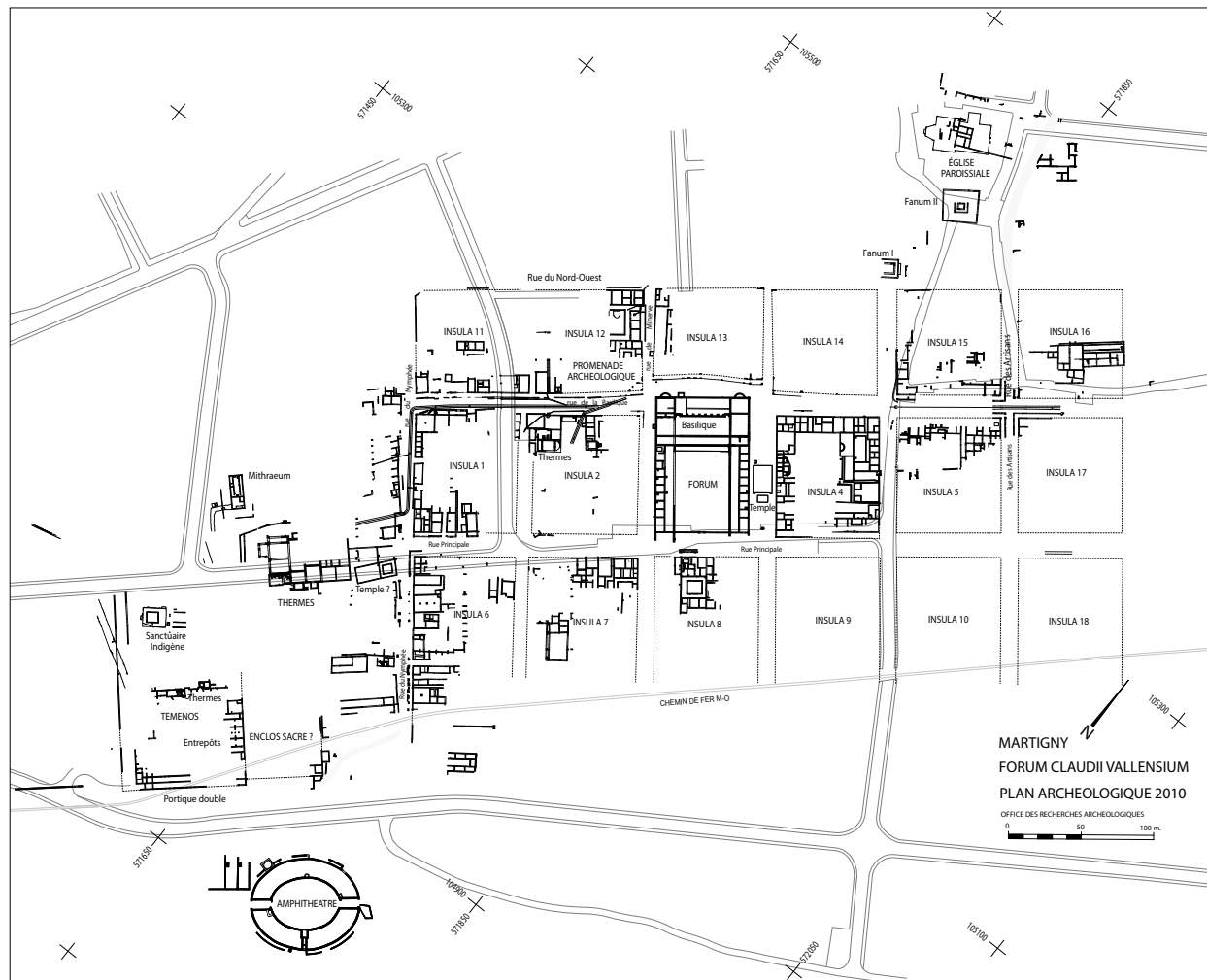


Fig. 1. Martigny/Forum Claudii Vallensium. Plan archéologique. (Archéologie cantonale du Valais, Martigny, Cl.-E. Bettex).

Dans cet article, en ce qui concerne Martigny, nous désignons sous le nom de *forum* uniquement le complexe de l'*area publica* situé entre les *insulae* 2 et 4 et non l'ensemble architectural prévu dans les *insulae* 3 et 8, mais jamais réalisé dans cette dernière.

La présente contribution a pour but de présenter l'état de nos connaissances, très lacunaires, sur cet objet et non d'en faire l'étude architecturale. Cela nous a paru nécessaire, car les archéologues qui se sont penchés sur le sujet ont travaillé sur des articles anciens très sommaires écrits, pour la plupart, par des non spécialistes en archéologie. De plus, ces auteurs n'avaient pas consulté divers documents inédits (journaux de fouilles, rapports manuscrits, notes, plans, photographies, etc.) conservés aux Archives de l'État du Valais à Sion (=AEV) et aux Archives fédérales des Monuments historiques (=AFMH) à Berne, voire dans notre bureau, dont l'apport est capital ; ils permettent d'apporter bien des précisions et de rectifier quelques erreurs ou conclusions.

Forts d'une longue pratique du terrain martignerain (depuis 1973) et de cette documentation ancienne, nous nous sommes autorisé à développer quelques considérations et conclusions provisoires, qu'une reprise complète du dossier, sur la base de sondages et de la réouverture de secteurs beaucoup plus nombreux que ceux que nous avons été amenés à pratiquer en 1997, confirmera, nuancera ou infirmera.

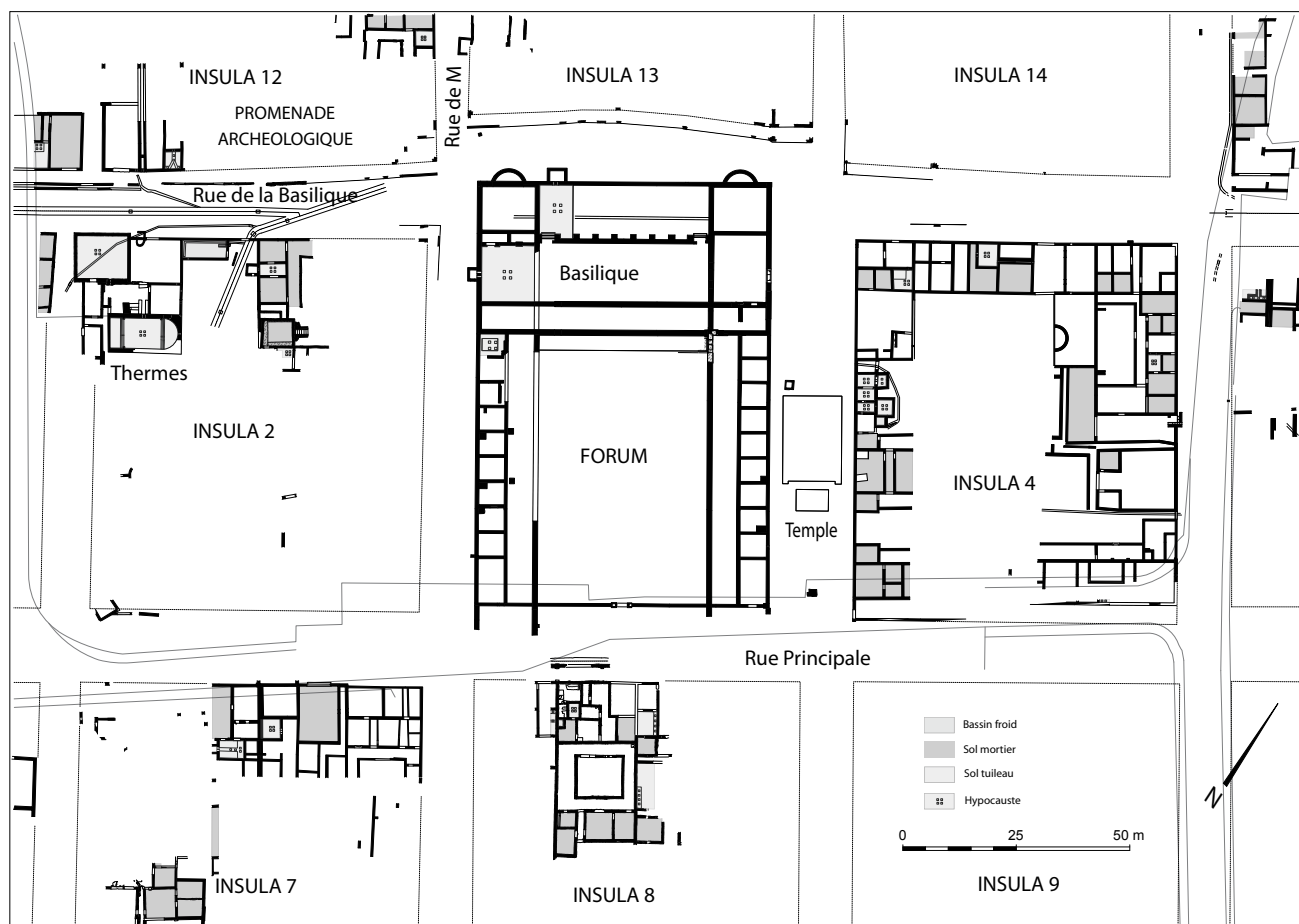


Fig. 2. Martigny/*Forum Claudii Valensium*. Extrait du plan archéologique : le secteur du *forum*. (Archéologie cantonale du Valais, Martigny, Cl.-E. Bettex).

## HISTORIQUE DES FOUILLES

Les recherches menées sur le site du *forum* sont les premières à avoir été entreprises par l'État du Valais à Martigny. Leur direction fut confiée au peintre réputé R. Ritz, membre de la Commission cantonale d'archéologie nouvellement créée. Le site choisi, au lieu-dit évocateur "les Morasses" (aux vieux murs) appartenait à la Congrégation des chanoines du Grand Saint-Bernard ; on devait y avoir fait des découvertes. On dégagait alors, partiellement, un grand bâtiment de 65,45 m sur 33,70 m, qui ne fut pas alors reconnu comme une basilique et dont le plan des deux états successifs ne fut pas compris. La présence d'une abside a incité certains érudits d'alors à considérer le monument comme la première cathédrale du Valais, datée de 343 ou 347 p.C.<sup>8</sup>, édifiée au-dessus d'un temple païen. Quelques jours après le premier coup de pioche, le 23 novembre 1883, on retrouva dans une des salles les fameux "Grands Bronzes" de Martigny, un lot composé de six fragments de statues en bronze monumentaux, dont une fameuse tête de taureau tricorne un peu plus grande que nature. La documentation qui nous a été transmise est très sommaire et lacunaire : un plan d'ensemble (en plusieurs versions) sans distinction des étapes de construction, quelques coupes, quelques croquis et de courts rapports qui ne permettent pas de caractériser les espaces dégagés pour en préciser la fonction.

Interrompues en 1885, les fouilles reprirent en 1895, sous la direction d'A. Naef ; jusqu'en 1898, on s'attela au dégagement des ailes nord-est et sud-ouest du *forum*. Constatant que le plan des vestiges découverts une décennie plus

8. Nous ignorons pour quelles raisons ces dates aussi précises ont été avancées.



tôt était incomplet et contenait des erreurs, l'architecte et archéologue vaudois fit (re)dégager les façades de la basilique, ce qui lui permit de mettre au jour les absides en arc de cercle 34 et 35 ainsi que deux locaux de chauffe 50 et 51. Il tenta également de retrouver l'emplacement, sur le podium 38, des bases de colonnes qui figuraient sur un plan, assurément fautif, qu'on lui avait transmis<sup>9</sup>. La documentation est meilleure, mais on regrette qu'A. Naef ne l'ait pas lui-même établie, car le plan partiel qu'il a dressé des fouilles de 1895 (fig. 3) ainsi que les remarques, les observations et analyses qu'il a consignées dans quelques documents sont d'une qualité bien supérieure aux plans établis par le peintre martignerain J. Morand, surveillant de chantier de 1896 à 1898, et à son journal de fouilles, agrémenté de croquis et de charmantes et instructives aquarelles. Quelques photographies nous sont également parvenues.

Toujours sous la direction d'A. Naef, mais surveillées par le Vaudois D. Viollier, futur vice-directeur du Musée national suisse, les fouilles reprirent dans ce secteur de la ville romaine en 1901. Ce fut l'occasion d'ouvrir plusieurs sondages de contrôle dans les angles principaux du *forum*, de dégager à nouveau le mur de fermeture sud-est de sa place, de constater la présence d'autres structures au-delà de ce mur ; on mit au jour ensuite ce qui restait du soubassement du temple construit dans la place adjacente du *forum*, du côté nord-est, avant d'entreprendre l'exploration de l'*insula* 4, deux secteurs qui avaient été déjà partiellement exploré en 1895 avant l'arrivée d'A. Naef<sup>10</sup>. La documentation est de la même qualité que celle de J. Morand, sans aquarelles, mais comporte de nombreuses photographies. On peut regretter que les vestiges repérés dans des tranchées ouvertes dans la place au nord-ouest du temple (où pourrait avoir été construit un *macellum*) n'aient pas été mieux décrits et surtout situés sur un plan.

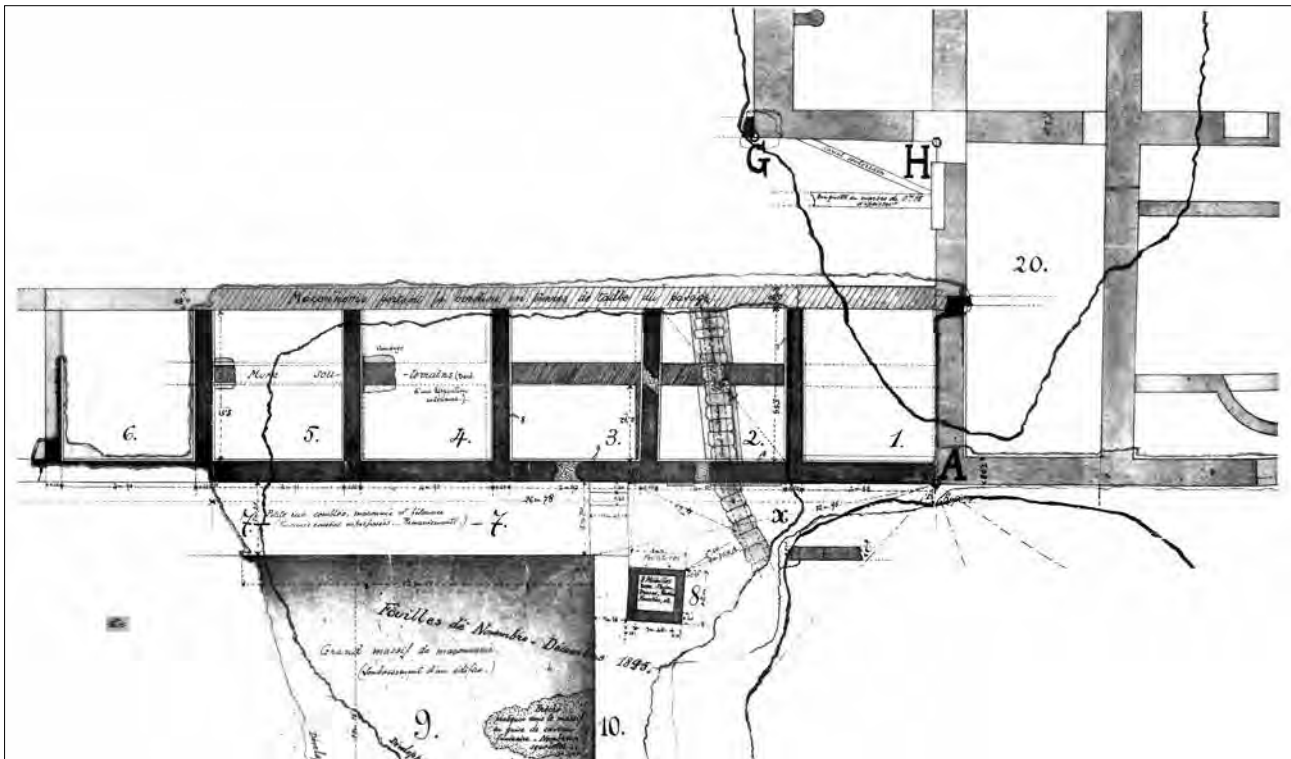


Fig. 3. Martigny/Forum Claudii Vallensium. Forum, fouilles 1895. Extrait du plan partiel dressé par A. Naef. (plan conservé aux AFMH, Berne, inv. 14827).

9. La disposition des colonnes sur ce plan est pour le moins fantaisiste. Comme l'a montré P. André, c'est une séquence d'arcatures qui se déploie le long de la façade de la basilique.

10. C'est pour établir une ligne directrice des fouilles qu'A. Naef avait été appelé à Martigny, car ces dernières avaient repris en 1895, sous la responsabilité de V. Morand, sans objectif précis ; on avait commencé à dégager des secteurs de trois complexes architecturaux distincts : quelques boutiques de l'aile nord-est du *forum*, le temple et quelques locaux de l'*insula* 4.

En 1986 et 1988, quelques sondages, pratiqués à l'occasion de travaux de maintenance du stade de football sous lequel sont conservés les vestiges du *forum*<sup>11</sup> ont permis de situer avec précision sur le cadastre moderne la façade nord-ouest de la basilique dans son état dernier, l'abside ouest 35<sup>12</sup>, le local de chauffe 51 de l'hypocauste 29 et le mur séparant les boutiques 44 et 45 de l'aile sud-ouest du *forum* (qui apparaissait sur les anciens plans environ 1,15 m trop au nord-ouest), ainsi qu'un angle de mur de l'aile nord-est du *forum*<sup>13</sup>.

Enfin, en 1997, à l'initiative de la Municipalité de Martigny, qui aimerait bien voir mis en valeur les vestiges du *forum*, nous avons entrepris une campagne de sondages et de vérifications. Il s'agissait, dans un premier temps, de préciser les limites des quartiers (*insulae*) alentours, afin de pouvoir en tenir compte dans le cadre des plans d'aménagement locaux et surtout intégrer les vestiges présentés au public dans la trame urbaine antique. L'objectif était, par ailleurs, d'estimer l'état de conservation des vestiges du *forum*, de contrôler la fiabilité de la documentation en notre possession et de préciser l'époque à laquelle ce complexe monumental fut complètement reconstruit et agrandi. Il s'agissait aussi de vérifier, ou d'infirmer, les grandes lignes de notre restitution des deux états du *forum*. À côté de 38 petites interventions ponctuelles au cours desquelles nous nous sommes limité à repérer superficiellement des murs de façade des *insulae* 2, 4, 12, 13 et 14, trois grands sondages furent alors ouverts<sup>14</sup> : l'un, d'environ 25 m<sup>2</sup> (sondage 4), entre l'angle ouest de la basilique et le portique sud-est de l'*insula* 13, et deux autres dans la basilique, l'un de part et d'autre du mur de façade nord-est de l'édifice, à la hauteur des espaces 20 et 21 et l'autre (sondage 35, fig. 4), à la jonction du mur sud-est de la basilique et du mur stéréobate qui supportait les arcades bordant les boutiques de l'aile nord-est (sondage 36, points G et H).

Ces interventions ont montré que l'état de conservation des vestiges est excellent, mais que leur mise en valeur serait délicate dans la mesure où les murs du second *forum* ne s'élèvent guère au-dessus des niveaux des sols d'utilisation et qu'une lecture de cet état serait "brouillée" par les murs de l'état primitif conservés, eux, pratiquement à la même hauteur.

Ces recherches nous ont permis de déterminer des niveaux antiques en relation avec les deux états du *forum*, qui semblent s'être succédé dans un délai assez bref<sup>15</sup>. La seconde basilique a été reconstruite quelque 1,50 m plus haut que



Fig. 4. Martigny/*Forum Claudii Vallensium*. *Forum*, sondage 35, 1997. Au premier plan, égout du premier état, puis mur de façade nord-est de la basilique (second état) et mur perpendiculaire séparant les espaces 20A et 33, avec seuil. À l'arrière plan, à droite, le mur du premier état dans lequel était ouverte une abside. Vue du nord-est (Archéologie cantonale du Valais, Martigny).

11. Dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural en 1975, la ville romaine de Martigny a été désignée comme une des quatre "réalisations exemplaires" sur le plan national, ce qui a permis à la Confédération helvétique d'acheter à la Commune de Martigny le terrain du *forum* pour éviter que ne soit construit, au-dessus des vestiges antiques, le Centre d'Expositions et de Réunions de Martigny (CERM) où se tient, notamment, le Comptoir de Martigny.

12. On a pu observer à cette occasion que le mur de l'exèdre ouest 35 était lié avec celui de sa façade nord-ouest et qu'un massif de maçonnerie arasé au même niveau que les murs occupait l'espace 24, dans l'angle ouest du monument.

13. Il s'agit de l'angle formé par le mur de façade nord-est du *forum* et celui qui séparait les boutiques 38 et 40 : les murs sont conservés à moins d'un mètre sous le terrain actuel, mais les dalles de la place devant le temple ont disparu ; il n'en reste que le lit de pose en mortier (alt. 473,68, soit environ 1 m au-dessus du niveau de la place du *forum* du second état).

14. Les résultats en sont présentés dans Wiblé 1998b, 464-471, sondages 4, 35 et 36.

15. Jusqu'en 1986, nous ne disposions d'aucun relevé altimétrique de structures appartenant au *forum*. Les niveaux indiqués par nos prédécesseurs étaient alors calculés à partir de celui du terrain de l'époque, en pente légère, mais constante, du sud-ouest au nord-est, ou, ponctuellement, en prenant pour base des éléments significatifs de construction (ressauts de murs, sols en mortier, etc.) eux-mêmes éventuellement situés par rapport à la surface du terrain.

l'ancienne, en arasant juste ce qu'il fallait des murs de la première, qui est ainsi relativement bien préservée. Les murs de la seconde basilique, ancrés eux aussi dans le terrain naturel, présentent encore des élévations impressionnantes entre le niveau du terrain à l'époque de leur construction et celui des sols situés peu au-dessous du niveau d'arase des vestiges.

À la fin de l'époque flavienne, un incendie semble avoir été à l'origine de la reconstruction complète du *forum* et de l'*insula* voisine 13 (du moins son secteur méridional) ; une des raisons de la surélévation considérable du niveau de sol de la basilique pourrait aussi être la volonté de la mettre à l'abri des inondations de la Dranse. Les fouilles de l'*insula* 8, en face du *forum*, ont en effet montré que, dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C., un terrain non bâti, dont le niveau de sol n'avait pas monté, avait été inondé, vraisemblablement à plusieurs reprises<sup>16</sup>.

## LE SECOND ÉTAT DU *FORUM* (FIG. 5)

Du fait de l'état très lacunaire de nos connaissances sur le premier état du *forum*, nous nous proposons de présenter tout d'abord le second état, qui est un peu mieux documenté<sup>17</sup>.

L'ensemble mesure 65,45 m de largeur et s'étend sur quelque 97,20 m<sup>18</sup> entre la rue Principale et la rue de la Basilique (sans compter les exèdres en arc de cercle en saillie du côté nord-ouest du complexe). Sa place centrale est bordée côté nord-ouest par une vaste basilique qui occupe toute la largeur du complexe, en position dominante. Sur ces longs côtés, cette place est bordée de portiques sur lesquelles s'ouvrent des boutiques adossées aux murs extérieurs. Du côté sud-est, la place est bordée par un long et étroit corps de bâtiment situé grosso modo dans le prolongement des portiques des *insulae* adjacentes.

### L'accès au *forum*

Du corps de bâtiment qui longe la rue Principale, on ne connaît relativement bien que le mur qui ferme au sud-est la place du *forum*, épais d'environ 0,60 m (fouilles de 1901) ; il vient buter contre les murs stéréobates qui bordent les longs côtés de la place, et qui se prolongent en direction sud-est. Au-delà de ces derniers, ce mur ferme les boutiques 40 et 47. Un sondage, ouvert en 1901 dans le prolongement du mur stéréobate bordant au sud-ouest la place du *forum*, a révélé, au droit d'un bloc en pierre de taille de 0,90 x 1,00 m posé sur un élargissement de ce dernier, le départ d'un mur perpendiculaire, en direction nord-est, épais de 0,65 m, parallèle au mur qui fermait la place, distant de 3,70 m<sup>19</sup>. Telle doit donc être la largeur de ce passage aménagé le long de la rue de la Basilique ; au vu de l'épaisseur de ses murs, il ne devait pas être très élevé.

De la rue, on pénètre dans la place du *forum* par une entrée aménagée dans son axe. Le seuil donnant sur la place, en pierre de taille (marbre), est large hors tout (y compris les montants en pierre de taille – disparus – qui étaient adossés à des têtes de mur) de 2,95 m pour une profondeur de 0,78 m. Les accès aux portiques bordant les longs côtés de la place du *forum* depuis le passage ne sont pas documentés ; on notera tout au plus, au point P, la présence d'un bloc de 0,90 m de long contre le mur stéréobate, possible piédroit d'une entrée. En revanche, on a repéré un seuil large, hors tout, de 2 m, qui s'ouvre sur la boutique 40 ; il y a probablement également un seuil entre le passage et la boutique 47, comme le suggère un relevé peu explicite de J. Morand.

Près du point L, dans l'angle sud du *forum*, un "pilier" de trois blocs en pierre de taille de 1,80 x 0,65 m, conservé sur 0,90 m de hauteur, édifié sur une base saillante de 0,50 m de hauteur reposant elle-même sur le prolongement du mur

16. Wiblé 1995, 373-374 ; Morisod 2009, 106.

17. Sauf indication contraire, les mesures mentionnées dans cet article sont celles indiquées ou mesurées sur les plans ou dans les publications, les rapports, les journaux de fouilles, etc. que nous avons consultés. D'une campagne de fouilles à l'autre, elles peuvent présenter des différences.

18. Dans les écrits antérieurs, il est fait état d'une longueur de 93,93 m ; c'est la distance, mesurée dès 1895, entre le point B et le point K ; cette distance ne comprend donc pas le long passage qui, dans le prolongement des portiques des *insulae* 2 et 4, borde la rue de la Basilique et fait partie intégrante du complexe du *forum*.

19. Au printemps 2012, le suivi de la réouverture de la tranchée de l'égout qui court sous l'actuelle rue du *Forum*, a montré que ce mur n'était en réalité distant que de 3,71 m et non pas de 4,05 m comme indiqué en 1901. À environ 2,25 m au sud-est de ce dernier, le prolongement du mur stéréobate se perdait sous le dallage tardif de la rue Principale, ce qui montre que, lors de la construction du second *forum*, on envisageait encore la construction d'une *area sacra* de l'autre côté de la rue.

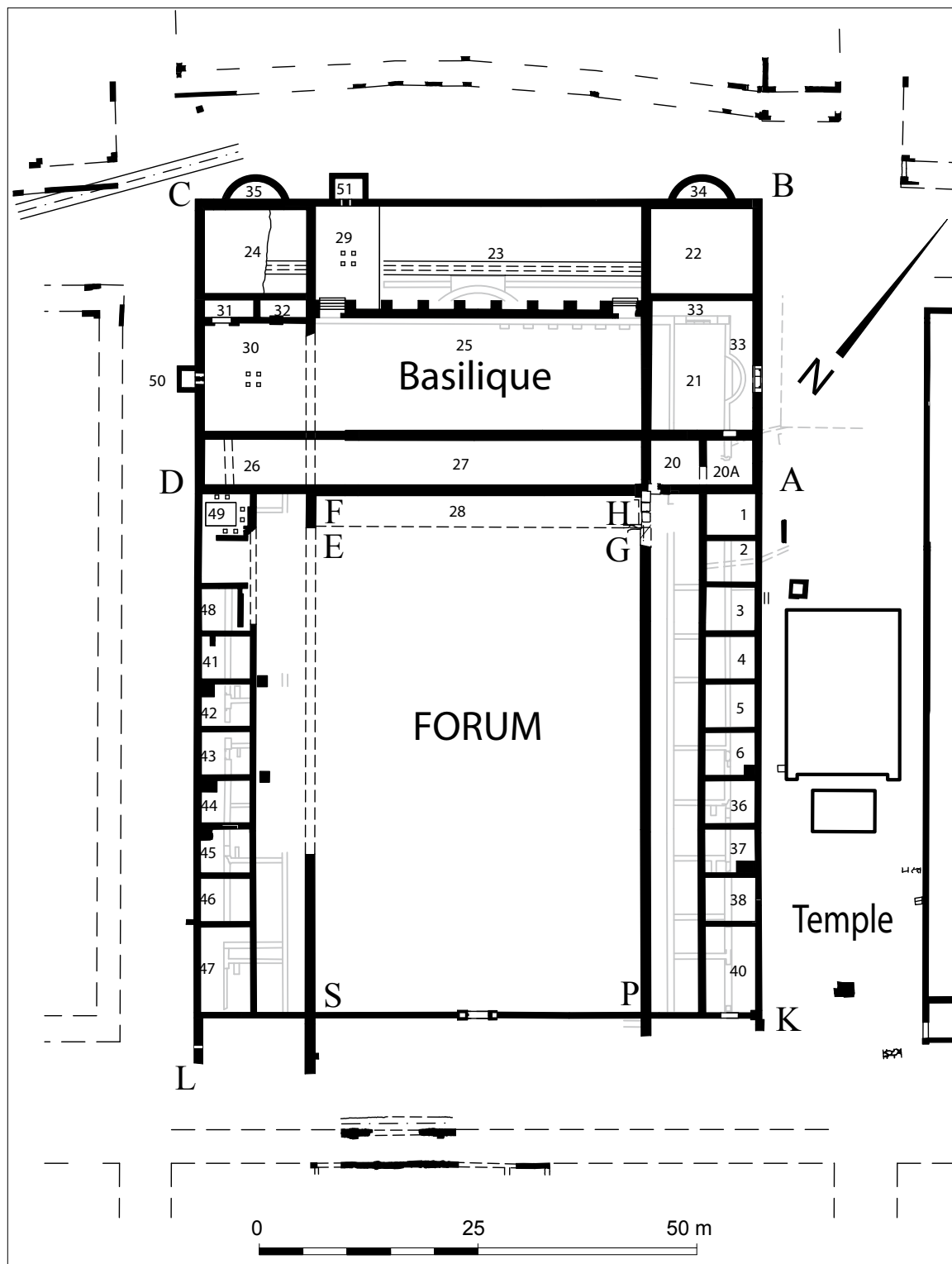


Fig. 5. Martigny/Forum Claudii Valvensium. Forum, plan restitué du second état (en noir) superposé au plan du premier état (en gris). (Archéologie cantonale du Valais, Martigny, Cl.-E. Bettex).

extérieur de l'aile sud-ouest du *forum*, a été considéré comme un probable piédestal de statue<sup>20</sup>. Entouré de trois côtés (au sud-ouest, au sud-est et au nord-est) par des dalles de la rue de la Basilique, à environ 5,05 m de l'angle extérieur de la boutique 47, il est plus vraisemblablement lié au porche d'entrée du passage. Au-delà de ce pilier, le mur sur lequel il repose se perd sous les dalles de la rue, comme le mur stéréobate mentionné ci-dessus<sup>21</sup>.

### La place du *forum*

Les dimensions de cette place sont de l'ordre de 55 m sur 37,50 m (ces mesures n'apparaissent sur aucun document). Elle n'a pas fait l'objet de fouilles systématiques. En 1897/98 fut entrepris, sans grand enthousiasme, le creusement de deux tranchées en croix, l'une dans le grand axe de la place, l'autre, large de quatre mètres, entre les deux ailes du forum : "Nous partons de la case 36 en direction de la case 44. Si nous venons à tomber sur quelque chose d'intéressant, cette tranchée sera poursuivie jusqu'au bout, sinon nous nous bornerons à deux ou trois sondages"<sup>22</sup>. De la première ne furent réalisés que deux sondages, l'un à proximité du podium 28, qui ne donna aucun résultat et l'autre, à l'opposé de la place, qui permit de découvrir l'entrée monumentale. La seconde tranchée ne fut pas poursuivie au-delà du centre de la place. Le mur stéréobate H-G-P y fut repéré ; ce fut l'occasion de le dégager presque entièrement et d'entreprendre le dégagement du mur symétrique F-E-S. On ne signale aucune autre découverte, à part une pierre de taille et une dalle qui n'étaient pas en place. La place du *forum* était-elle dallée ? Si tel était le cas, les dalles ont disparu, du moins à l'emplacement des tranchées et sondages, profonds de plus de 2 m, ouverts à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

### La basilique

Cet édifice borde la place du *forum* au nord-ouest. Long de 65,45 m, il occupe toute sa largeur ; sa profondeur est d'environ 33,70 m, sans compter le podium 28. Lors de sa reconstruction de fond en comble, la basilique fut élargie d'environ 13,30 m, empiétant considérablement sur la rue qui la borde au nord-ouest. De ce fait, le tracé de cette dernière a dû être décalé vers le nord-ouest pour éviter l'obstacle que représente cet agrandissement (correspondant aux espaces 22 à 24, 29, 31 à 33). Les angles est de l'*insula* 12 et sud de l'*insula* 14 présentent ainsi des façades et portiques tronqués et la ligne des façades et des portiques de l'*insula* 13, décalés d'environ 11 m au maximum, est sinueuse. Il est évident que l'on a dû s'adapter tant bien que mal à la situation créée par l'élargissement de la basilique, sans qu'il y ait eu, à la base, une correction planifiée du tracé de la rue de la Basilique (fig. 2). Nous en avons obtenu la preuve dans le sondage 4 ouvert en 1997 dans cette rue, au sud-est de l'angle sud du dernier état de l'*insula* 13. On y a retrouvé des parois à colombage et des sols d'époque julio-claudienne appartenant au premier état du quartier. L'analyse des vestiges découverts a montré que la façade sud-est de l'*insula* primitive se situe à moins de 5 m de la façade de la seconde basilique, très vraisemblablement à quelque 2 m au nord-ouest de cette dernière, dans l'alignement des façades sud-est primitives des *insulae* 11, 12, 14 et 15 et à proximité immédiate de l'abside occidentale 35.

L'élévation des murs de la basilique est épaisse d'un peu plus de 1 m (1,03 à 1,06 m)<sup>23</sup> ; cette élévation repose sur une base épaisse d'environ 1,20 m, montée à pierres vues, au-dessus de fondations en tranchée. Le ressaut de 0,06 à 0,08 m créé de part et d'autre par du rétrécissement se situe apparemment à un niveau inférieur de quelques centimètres par rapport aux sols du monument. Or ce niveau correspond grosso modo au niveau d'arase des vestiges, d'où des différences significatives dans les mesures des épaisseurs des murs indiquées par nos prédécesseurs, selon leur état de conservation. Il est ainsi fait parfois mention de murs épais de 1,10, voire 1,20 m. Dans la présentation de la basilique qui suit, nous ne mentionnerons l'épaisseur des murs que si elle diffère de cette norme.

20. À proximité de ce pilier, on a retrouvé le couronnement en bronze d'une corne d'abondance appartenant à une statue, grandeur nature en tout cas, d'une divinité procuratrice de bienfaits (Abondance, Fortune, ...). Original présenté au Musée archéologique de la Fondation Pierre Gianadda, Martigny.

21. Voir n. 19.

22. Journal des fouilles de 1896-1898, 39 (1<sup>er</sup> mars 1898).

23. Cette largeur était vraisemblablement celle de tous les murs de la basilique, à l'exception de ceux séparant les espaces 20 et 20A, 22 et 33, du mur nord-ouest de l'espace 23/29, des murs des exèdres 34 et 35 (tous d'environ 0,75 m), de la paroi entre les espaces 23 et 29 (environ 0,50 m). Selon les relevés de 1901, l'extrémité sud-ouest des murs séparant les espaces 26 et 30, 26 et 49, seraient épais de 0,90 m, alors que leur autre extrémité était épaisse d'un peu plus de 1 m !

Le cœur de la basilique est formée d'une grande halle (25), la nef centrale, dont la longueur équivalait, selon toute vraisemblance<sup>24</sup>, au petit côté de la place du *forum*, soit environ 37,50 m. D'après les plans, elle est large d'environ 12,60 m. Aucun élément de sa disposition intérieure n'est connu. Près de ses extrémités nord et ouest, deux escaliers de 4 marches, larges de 2,92 m, permettaient de descendre dans une seule et même grande salle, de même longueur, mais large de 10,82 m, formée par les espaces 23 et 29. Sous l'espace 29 (10,82 x 7,37 m), on a reconnu la présence d'un hypocauste (12 rangées de 18 pilettes quadrangulaires en terre cuite hautes d'environ 1 m). Le local de chauffe 51 (dimensions intérieures d'environ 3 m sur 1,50 m, murs épais d'environ 0,50 m) a été aménagé contre le mur extérieur nord-ouest de la basilique. Le mur qui sépare cet espace de l'espace 23 n'est épais que de 0,50 m et n'est conservé que sur une hauteur de 1 m au-dessus du sol inférieur de l'hypocauste, alors que les murs séparant les autres espaces sont épais de 0,75 à un peu plus de 1 m et, en général, conservés sur une plus grande hauteur (fig. 6). À notre avis, il ne fait pas de doute que ce mur ne s'élève pas au-dessus de la *suspensura* et sépare, en sous-sol, la partie chauffée (29) du grand espace de la partie non chauffée (23). La face nord-ouest du mur qui sépare la halle 25 de la salle 23/29 présente neuf contreforts larges de 1,22 m, épais d'environ 0,90 à 1,00 m, distants de 3 m. Entre ces piliers, les "niches" dont le sol se trouve au même niveau que celui de la salle 23<sup>25</sup>, recelaient chacune un squelette, du haut Moyen Âge assurément. Selon P. André, le rythme de ces contreforts, élevés en maçonnerie<sup>26</sup> et non en pierre de taille (en appareil fictif à Martigny), nous restitue celui des arcades de la façade sud-est de la basilique. La relativement faible épaisseur (0,75 m) du mur de façade nord-ouest de la salle 23/29, en regard de celle des murs perpendiculaires qui la séparent des "pavillons" d'angle 22 et 24, indique que, selon toute probabilité, les murs



Fig. 6. Martigny/*Forum Claudii Vallensium*. Basilique du *forum*, fouilles 1883. L'hypocauste 29 vu de l'espace 23 ; à l'arrière plan, le mur nord-est de l'espace 24 et, à gauche, deux contreforts adossés au mur nord-ouest de l'espace 25 (dessin R. Ritz, conservé au Musée cantonal des Beaux-Arts, Sion, inv. 1914).

24. On en n'a pas reconnu, en 1884, le mur sud-ouest, mais il ne fait pas de doute qu'il a existé, dans le prolongement du mur stéréobate de l'aile sud-ouest du *forum* et de celui qui bordait, côté nord-est, le "pavillon" 24.

25. Ritz 1885, 145 : "Es ist noch zu bemerken, dass der Estrich der Nischen in gleicher Linie liegt, wie derjenige des Raumes A [= espace 23]; desgleichen findet sich dort und hier eine Lage von Geröllkugeln u.s.w. unter demselben". Cette indication semble incompatible avec la coupe de terrain figurant sur un plan de 1884, qui montre que le sol en mortier de l'espace 23 se situait immédiatement sous le pré, au niveau d'arasé des vestiges. Or, des croquis de R. Ritz ainsi qu'une coupe transversale au mur séparant les espaces 25 et 23 montrent que ces niches étaient profondes d'au moins 1,20 m.

26. Des croquis de R. Ritz montrent que ces contreforts, dont les arêtes étaient composées de moellons de tuf taillés, étaient recouverts d'un enduit.

de cette salle s'élevaient à une hauteur moindre que celle de la nef centrale. Avec la présence des contreforts, à l'intérieur, elle pourrait aussi être l'indice que cette salle n'a pas été prévue à l'origine, et que l'espace situé entre les deux pavillons était d'abord une cour. C'est dans l'angle nord de la salle 23 que furent mis au jour, en 1883, les fameux Grands Bronzes de Martigny; J. Morand dans le journal des fouilles du 9 mai 1898 écrit qu'un ouvrier présent lors de leur découverte prétend qu'ils auraient été trouvés à 1,50 m de profondeur, tout au plus 2 m, jetés pêle-mêle contre le mur nord-est de la salle, parmi des pierres "et non pas sous un bétonnage et à plus de trois mètres en dessous du sol comme on l'a cru communément jusqu'ici". Dans son rapport de 1895, A. Naef écrit que ces fragments de statues ont été découverts parmi les cailloux d'un énorme bétonnage très épais. Nous n'avons trouvé nulle part trace de ces assertions : R. Ritz localise simplement la trouvaille, sans décrire plus avant son contexte. La confusion provient d'une mauvaise interprétation d'une coupe de terrain figurant sur le levé de 1884. Cette coupe illustrant la succession des couches repérées, depuis les alluvions naturelles, à plus de 2,50 m de profondeur, jusqu'à un "pavé/bétonnage fin", immédiatement sous la surface du pré, est située en bordure de ce sol en mortier qui, selon le plan, ne recouvrait pas l'emplacement de découverte des fragments de statues<sup>27</sup>.

Les angles ouest et nord du monument sont symétriquement occupés par les "pavillons" 22 et 24, dont les dimensions intérieures sont de l'ordre de 11,70 sur 9,70 m. Leurs murs qui les limitent au sud-est sont épais de 0,75 m (pavillon 22). Au niveau d'arase des vestiges, la salle 24 présente un sol en mortier grossier<sup>28</sup>. Du côté nord-ouest, ces salles sont flanquées d'une abside en arc de cercle, dont l'ouverture est de 6,25 m et les murs, liés à ceux des "pavillons" 22 et 24, épais de 0,75 m. Leur fonction n'a pas été reconnue.

Au sud-est du "pavillon" 22 s'étend la salle 21, formant peut-être un tout avec l'espace 33, d'une profondeur totale d'environ 14,70 m et de 11,70 m de largeur<sup>29</sup>. Elle communique avec l'extérieur par un seuil large hors tout de 3 m pour une profondeur de 0,92 m (entraxe entre les deux crapaudines : 2 m), qui est axé par rapport à l'espace 21. Cela pourrait indiquer que le mur situé entre l'espace 33 et l'espace 21, pourvu d'un large seuil, peut-être récupéré de l'ancien état, séparait la salle d'un couloir large d'environ 1,90 m. La salle 21 est également reliée avec l'espace 20A par un seuil large hors tout de 1,60 m et apparemment aussi avec l'espace 20 par un seuil aménagé dans l'angle nord de ce dernier mis au jour en 1997 (fig. 4). Sur le plan de 1884 apparaît, dans le mur séparant cet espace de la nef principale 25, un alignement de pierres de taille, décentré, qui témoigne peut-être de l'existence d'un passage entre les deux espaces. Un sol en mortier a été repéré en 1901 au niveau d'arase des vestiges dans l'angle nord de l'espace 33.

La salle symétrique 30, du côté sud-ouest, n'a apparemment pas été fouillée dans les années 1880. On restitue son mur nord-est dans l'alignement des murs qui séparent la grande salle des "pavillons" et qui, au-delà de la galerie 27, se transforme en mur stéréobate pour soutenir des arcades des ailes latérales du forum. La découverte, en 1896, du local de chauffe 50 (de 2 m sur 1,50 m, accessible depuis le sud-est en descendant deux marches<sup>30</sup>), dont la bouche de chaleur, large de 0,50 m et haute de 0,70 m, traverse le mur extérieur du *forum* dans l'axe de la salle, montre que cette dernière était chauffée par une installation d'hypocauste. Le mur qui sépare cette salle de l'espace 26 n'est apparemment épais que de 0,90 m. Du côté nord-ouest, on ne saisit pas clairement l'articulation avec les étroits espaces 31 et 32. Le mur séparant ces espaces de la salle 30 se situe dans le prolongement d'un mur du premier état de la basilique. Il pourrait donc appartenir à cet état. La présence d'un seuil, tout près de l'angle ouest de la salle 30, de même que celle du mur entre les espaces 31 et 32, qui n'ont pas leurs symétriques sous l'espace 21/33 fragilisent toutefois cette hypothèse<sup>31</sup> et ce d'autant plus que ces structures s'intègrent mal dans la restitution du plan du premier état de la basilique. La question n'est pas résolue.

La galerie 27, large d'environ 5,30 m, est certainement de même longueur que la nef. Au sud-est, le mur semble avoir été d'une épaisseur plus considérable que celle dessinée en 1884 (environ 1,20 m) ; son extrémité nord-est, repérée en 1997, mesure apparemment 1,48 m<sup>32</sup>. On peut penser qu'à l'instar du mur nord-ouest de la nef 25, ce mur présente, côté

27. On peut cependant noter qu'en dehors des limites de ce "pavé/bétonnage fin", le levé de 1884 indique qu'il y avait là un "bétonnage grossier" dont l'extension n'est pas précisée.

28. Wiblé 1989, 363.

29. La distinction faite à la fin du XIX<sup>e</sup> s. entre les espaces 21 et 33 provient du fait que l'on n'a pas identifié les deux principales étapes de construction de la basilique. Les murs ont été reportés sans discrimination sur le plan. Les structures apparaissant à l'intérieur de l'espace compris entre les salles 20/20A et 22 appartiennent en bonne part au premier état de la basilique.

30. Preuve photographique à l'appui, l'accès ne se faisait pas depuis le sud-ouest comme indiqué fautivement sur certains plans.

31. À la place de la jonction entre ce mur et le mur de refend, on attendrait un seuil, à l'instar de celui qui relie les espaces 21 et 33.

32. Ce mur n'a été repéré en 1997 que sur une très faible longueur (quelques centimètres).

sud-est, une série de redents marquant l'emplacement des piliers de la façade de la basilique. À un peu plus de 3 m de l'extrémité sud-ouest restituée de la galerie, le plan de 1884 indique la présence, dans le mur séparant la nef de l'espace 27, d'un bloc en pierre de taille qui semble bien isolé.

La galerie 27 était flanquée latéralement de locaux de même largeur. Au nord-est, cet espace est occupé par les deux salles 20 et 20A, presque carrées (5,10 m du sud-est au nord-ouest sur 5,60 m, respectivement 5,30 m) et non par une seule comme dessiné en 1884. Déjà, en 1895, on a constaté l'amorce du mur de séparation des deux salles, dont l'existence a été confirmée en 1997. Ce mur, épais de 0,76 m, se situe dans le prolongement du mur intérieur du portique de l'aile nord-est du *forum*. Il est lié au mur séparant les espaces 33 et 20A, lui-même lié au mur nord-est de la basilique. Une petite surface du sol en mortier était encore conservée en 1997 dans l'angle ouest de la salle 20A. Un seuil, large d'environ 2,40 m, permettant l'accès à la salle 20 depuis le portique de l'aile nord-est du *forum*, semble avoir été reconnu en 1884, mais il avait disparu en 1997, les murs ayant été souvent arasés après les fouilles du XIX<sup>e</sup> et même du début du XX<sup>e</sup> s. (!).

Au sud-ouest, l'espace 26, dont les murs longitudinaux ne sont épais que de 0,90 m si l'on en croit le journal des fouilles de 1901, est pourvu d'un sol en mortier conservé, près du mur de façade sud-ouest, au niveau d'arase des vestiges. Il s'étend certainement, au nord-est, jusqu'au mur que l'on peut légitimement restituer dans le prolongement du mur stéréobate de l'aile sud-ouest du *forum* et de celui qui borde, du côté nord-est, le "pavillon" 24. À l'instar des locaux 20 et 20A, cet espace est vraisemblablement occupé par deux locaux de forme approximativement carrée. P. André restitue dans ces locaux (26 et 20/20A) des cages d'escaliers, dont la petitesse relative montre que l'accès à l'étage n'est pas destiné à un large public et qu'il n'y a de ce fait pas de déambulatoire, contrairement à ce que l'on observe, par exemple, dans la basilique de Nyon.

Malgré ce qu'affirment les archéologues de la fin du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> s., l'espace 28 n'a vraisemblablement pas été repéré en 1884. Il ne figure ni sur le plan publié par R. Ritz en 1885, ni sur le plan levé en mai 1884 par le géomètre Solioz. Il devait néanmoins apparaître sur un plan copié par A. Naef en 1895, qui n'a pas été conservé. Sur ce plan, complété par rapport au précédent<sup>33</sup>, la largeur de l'espace 28 était d'environ 5,10 m, semblable à celle de l'espace 27 (de 5,10 à 5,30 m). Du côté sud-est, le long de la place, il était bordé par un mur épais d'environ 1,45 m. À environ 0,50 m en retrait de ce mur, était dessinée une rangée de 13 colonnes d'environ 0,60 m de diamètre dont les deux extrêmes, disposées non symétriquement<sup>34</sup>, auraient été reliées au mur sud-est par un petit muret<sup>35</sup>. Dans le mur séparant les espaces 27 et 28, un bloc en pierre de taille, disposé symétriquement par rapport à celui repéré dans le mur séparant la nef de l'espace 27, est décrit comme étant comme une dalle de 0,35 m d'épaisseur.

Il ne fait de doute, à nos yeux, que le plan utilisé par A. Naef était fautif. Par erreur, peut-être, on avait "dédoublé" l'espace 27 (y compris le bloc ou la dalle mise au jour dans le mur séparant la nef de l'espace 27) et un amateur "non éclairé", qui n'avait pas de grandes notions de l'architecture antique, avait restitué des colonnes à un emplacement et selon une disposition pour le moins singuliers. Tous les efforts entrepris par la suite pour remettre au jour cette colonnade, notamment en hiver 1896-1897 ont été évidemment vains : une large tranchée ouverte à l'emplacement de l'espace 28 a montré la présence d'un dallage à plus de 2 m au-dessous du sol<sup>36</sup>, voire "un bétonnage très difficile à entamer et un dallage plus profond"<sup>37</sup>. La largeur du podium 28 est alors mesurée : 4,70 m et non environ 7 m.

Du sondage 36 ouvert en 1997 dans le secteur du point G, à la jonction de la façade de la basilique et du mur stéréobate qui supporte les arcades bordant les boutiques de l'aile nord-est du *forum* (fig. 7), il ressort que le podium n'est large que de 3,50 m (y compris les orthostates, épais d'environ 0,28 m, dont on a repéré l'empreinte au pied du blocage,

33. On y relève quelques murs qui n'apparaissent pas dans le levé de mai 1884, mais qui figurent sur le plan publié en 1885, notamment les longs murs de l'hypocauste 29, ainsi que l'abside centrale et le long canal souterrain appartenant à la première étape du *forum*.

34. La colonne nord-est se serait située à environ 3 m du mur stéréobate H-G-P et la colonne sud-ouest à seulement quelque 1,80 m du mur F-E-S !

35. A. Naef, *Rapport*, 1895, 26 : "La face sud-est montre une longue colonnade saillante, 28 ; on m'a assuré que les bases de ses treize colonnes sont restées sous terre. [...] Le petit diamètre des colonnes et la disposition curieuse des deux supports extrêmes, qui se relie au mur, sembleraient indiquer une colonnade intérieure, peu élevée ; il va sans dire que si tel est le cas, il ne faudrait pas chercher de ce côté la façade principale de l'édifice".

36. Journal des fouilles de 1896, 17.

37. Journal des fouilles de 1897, 26.





Fig. 7. Martigny/*Forum Claudii Vallenstium*. Basilique du *forum*, sondage 36, 1997. Angle formé par le mur stéréobate supportant les arcades de l'aile nord-est du *forum* (à gauche) et du mur de façade sud-est de la basilique (au premier plan). Blocs de marbre sériciteux parfaitement taillé, avec lits d'attente et cadres d'anathyrose. Vue du nord-est (Archéologie cantonale du Valais, Martigny).



Fig. 8. Martigny/*Forum Claudii Vallenstium*. Aile nord-est du *forum*. Dégagement de la boutique 6 en 1896. En bas à droite, vestiges du premier état, avec seuil en pierre de taille (A. Naef ?, négatif conservé aux AFMH, Berne, inv. A 24).

du côté de la place) et bute contre le mur de façade de la basilique épais, à cet emplacement, de 1,48 m<sup>38</sup>. La mesure de J. Morand n'est pas contradictoire avec notre constat si, contrairement à ce qu'il note, il a mesuré la largeur de l'espace 28 en comprenant l'épaisseur du mur de façade de la basilique, dont la maçonnerie ne devait pas se distinguer de celle du mur, mais sans les orthostates, dont il n'a pas reconnu l'emplacement. Le podium devait avoir une hauteur assez considérable : on a en effet mesuré, en 1997, près des points G et H, une différence de niveau de 1,14 m entre la base des orthostates et le niveau conservé de la maçonnerie du mur de façade de la basilique qui soutenait les arcades en pierres de taille que l'on peut restituer en façade du monument.

### Les ailes nord-est et sud-ouest du *forum*

S'ouvrant sur la place du *forum* par des portiques à arcades, deux rangées d'une dizaine de boutiques, de sièges sociaux de corporation, composent deux corps de bâtiments longs d'un peu plus de 59 m, reliant la basilique à la rue Principale. Les boutiques sont profondes de 5,50 à 5,70 m et larges d'environ 4,90 m, à l'exception de celle de l'extrémité sud-est de l'aile nord-est, large d'environ 9,60 m et de celles des extrémités nord-ouest et sud-est de l'aile sud-ouest, larges respectivement d'environ 9,50 m (si tant est qu'il s'agit d'une seule boutique et non de deux, de dimensions réduites), et de 10,70 m. Leurs murs de séparation sont épais d'environ 0,60 m (fig. 8). Le mur qui les bordait du côté de la place du *forum* est un peu plus épais (0,80 m)<sup>39</sup> ; selon les observations d'A. Naef, il supportait des dalles en pierres de taille, placées au niveau du sol, côté intérieur, mais formant marche à l'extérieur. Ces dalles ont toutes été récupérées, à l'exception d'une seule, très lourde, à l'extrémité du mur de séparation des boutiques 1 et 2. La façade des boutiques donnant sur le portique était donc en grand appareil. Le mur de fond des boutiques, côté extérieur, en maçonnerie, accuse une épaisseur de 0,75 m

38. Sur le plan de 1884, ce mur est épais à cet emplacement de 1,20 m. Cette (sur)-épaisseur n'est peut-être que ponctuelle et due à la présence d'un pilastre ornant la façade de la basilique.

39. D. Viollier, en 1901, indique une épaisseur de 0,60 m pour l'extrémité sud-est de ce mur, ce qui paraît faible.

et n'était percé d'aucune porte<sup>40</sup>. En dehors du mobilier découvert lors des fouilles de ces boutiques, surtout dans des niveaux de démolition et de remblais, les informations qui nous sont parvenues concernant leur aménagement sont très maigres :

- Le sol des boutiques, pour autant qu'on le sache, était constitué d'un bétonnage situé immédiatement au-dessus d'un ressaut des murs, voire d'un "pavage grossier composé de pierres et de terre battue" (dans la boutique 1, selon A. Naef).

- Plusieurs boutiques comportaient, dans un angle opposé à leur ouverture sur le portique, un dé de maçonnerie ou de "grosses pierres taillées", voire de blocs de remploi, support probable de marches d'escalier menant à un local en "mezzanine".

- La boutique 49 était chauffée partiellement (hypocauste entourant un massif central d'environ 3,50 sur 2 m) ; son local de chauffe n'est pas situé. Elle n'aurait que 5,20 m de profondeur et sa largeur serait de 4,80 m. L'espace contigu au sud-est n'a apparemment pas été mis au jour ; on ignore donc s'il était attenant (salle de service avec *prae-furnium* ?) ou s'il formait une boutique indépendante.

- La boutique 41 avait des parois recouvertes de dalles de marbre et un sol de mortier.

- Comme déjà mentionné, la boutique 40 s'ouvrait sur le passage longeant la rue Principale par un seuil en pierre de taille centré, large hors tout de 2 m ; si l'on en croit un relevé de 1897, sans commentaire, il pourrait en aller de même pour la boutique 47, mais à proximité de son angle est.

- Dans le prolongement des murs de séparation entre les boutiques 41 et 42, 43 et 44, on a repéré deux bases de 1,20 m<sup>2</sup>, considérées en 1897 comme des bases de pilastres. Elles marquaient peut-être la réunion des boutiques 42 et 43 dans une même entité.

À quelque 5,30 m des façades des boutiques, se trouvaient les bases des murs stéréobates qui soutenaient les arcades en grand appareil des portiques bordant la place sur ses deux longs côtés ; ils sont épais de 1,20 m et, selon une remarque de 1898, ne présenteraient d'appareil qu'à l'intérieur. Dans l'angle ouest du portique de l'aile nord-est, le sondage 36 a montré la qualité de taille des blocs inférieurs, en marbre séréciteux de Saint-Léonard<sup>41</sup> qui reposaient sur ces murs et sur le mur perpendiculaire de fond du portique (fig. 7). Du côté sud-est, ces murs, contre lesquels s'appuyait celui qui fermait au sud-est la place du *forum*, se prolongeaient au-delà du passage qui bordait la rue de la Basilique, sous le dallage de la voie.

## LE PREMIER ÉTAT DU *FORUM* (FIG. 9)

Le premier état du *forum* remonte sans doute à l'époque de la fondation de la ville sous Claude (41-54 p.C.). Il est relativement bien conservé, car il n'a été arasé, pour une bonne part en tout cas, qu'au niveau supérieur du remblai qui l'a comblé avant l'édification du second état : à l'emplacement de la basilique, ce remblai était épais d'environ 1,50 m. Les archéologues de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s. ne l'ont cependant pas reconnu partout, sauf sous les ailes, car ils se sont surtout attachés à dégager le second état.

On doit tout d'abord constater que ce premier *forum* s'étendait sur la même largeur que le second (65,45 m) : nous en voulons pour preuve le fait que, sous les ailes sud-ouest et nord-est du second *forum*, les vestiges des anciennes boutiques sont disposés symétriquement, dans l'axe nord-ouest/sud-est, par rapport à ceux des boutiques plus tardives. Si tel n'avait pas été le cas, si la largeur du *forum* avait été moindre, par exemple<sup>42</sup>, cette disposition ne serait pas symétrique, car le mur "extérieur" sud-ouest du premier *forum* aurait alors été implanté en limite de l'*insula*, sous le mur de façade sud-ouest du second état et l'axe du complexe primitif aurait été décalé vers le sud-ouest par rapport à celui du second état.

Fort de ce constat, nous devons donc restituer les murs "extérieurs" sud-ouest et nord-est du complexe à l'aplomb de ceux du second état ; ils n'ont donc pas été conservés en élévation. Le mur "extérieur" nord-est a été reconnu par

40. A. Naef signale près du point K, la présence, dans le mur de façade nord-est du *forum*, d'une porte, large de 0,94 m, au seuil formé par une grande dalle, dont seul un des piédroits était en partie conservé. Il n'a pas été dessiné et surtout, n'a pas été retrouvé ultérieurement.

41. Les carrières de Saint-Léonard se situent au pied de l'adret, en Valais central, à quelque 40 km en amont de Martigny. Tous les blocs architecturaux que l'on peut attribuer au *forum* en proviennent. À noter que les fûts et chapiteaux des colonnes découvertes à Martigny sont, dans leur quasi-totalité, en calcaire urgonien des carrières du pied du Jura (Fierz-Dayer *et al.* 2007).

42. Comme le veut Balzy 1991.

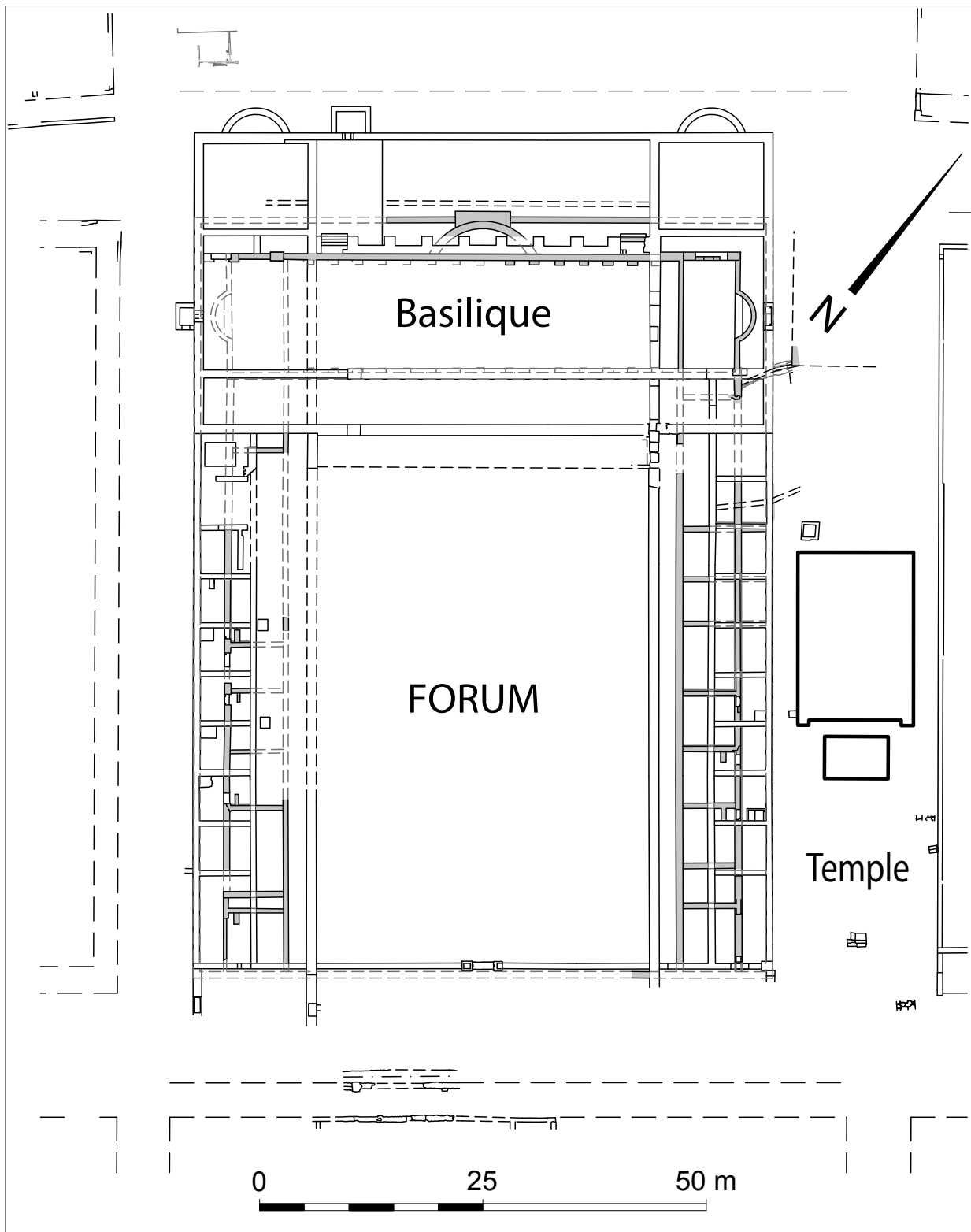


Fig. 9. Martigny/*Forum Claudii Vallensium*. Forum, plan restitué du premier état (en gris), sur fond du second (en noir). (Archéologie cantonale du Valais, Martigny, Cl.-E. Bettex).

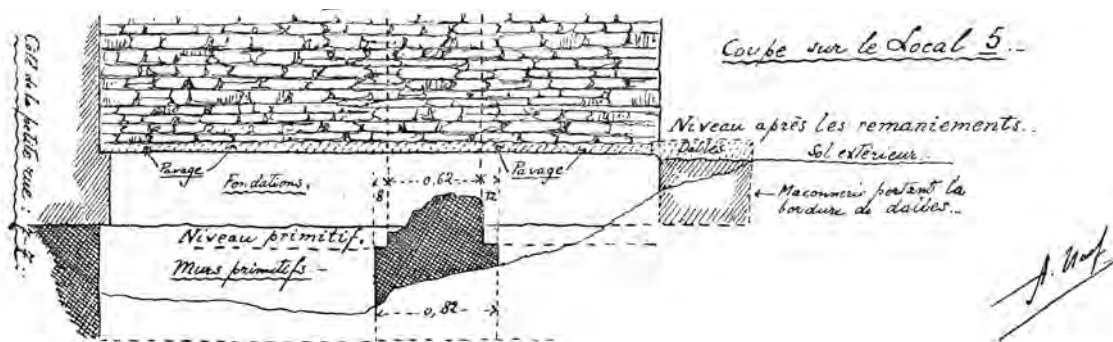


Fig. 10. Martigny/Forum Claudii Vallensium. Forum, aile nord-est. Coupe sud-est/nord-ouest à travers la boutique 5, relevée par A. Naef en 1895. À gauche, le mur nord-est du forum. (Naef 1896, fig. 2).

A. Naef en 1895, dans la boutique 5<sup>43</sup> (fig. 10). Du fait de la présence de seuils dans le mur parallèle, repéré à environ 2,70 m plus au sud-ouest, ce mur “extérieur” devait supporter le stylobate du portique qui bordait les boutiques de l’aile nord-est du forum primitif. Il en allait de même de l’aile sud-ouest. La présence de murs de refend sous les murs séparant les boutiques 2 et 3, respectivement 3 et 4, et 4 et 5 du second état ne pose pas de difficulté, car il peut arriver que des portiques bordant des rues ou des espaces publics soient ainsi divisés. On ne saurait penser à une deuxième rangée de boutiques communicantes s’ouvrant à l’extérieur du fait de la largeur réduite (moins de 3 m) de l’espace à disposition.

## La basilique

À ce bâtiment, on peut attribuer les structures suivantes :

- le mur nord-ouest de sa nef, épais de quelque 0,75 m, contre lequel sont adossés, du côté intérieur, des redents maçonnés, larges en moyenne de 1,10 m pour une épaisseur d’un peu moins de 0,60 m, distants, selon les plans, de 1,60 à 1,75 m<sup>44</sup> ;

- contre ce mur venait s’appuyer, du côté nord-ouest, une abside en segment de cercle, très mal documentée, dont l’ouverture devait être large d’environ 9 m et de moins de 3 m de profondeur ;

- à environ 3,50 m au nord-ouest du mur de la nef de la basilique, on a mis au jour un mur parallèle, épais d’une bonne soixantaine de centimètres, situé dans l’exact prolongement des murs extérieurs des portiques des *insulae* 2 et 4. Ce mur devait jouxter celui de l’abside, mais, à cet emplacement, on a repéré un massif de maçonnerie d’environ 6 x 2 m, qui, apparemment, le recouvrait. Ce massif, qui empiétait sur la rue de la Basilique, a peut-être été construit dans un deuxième temps, pour épauler l’abside ;

- au pied de ce massif, très profondément, court une canalisation (considérée comme un aqueduc par R. Ritz), large de 0,40/0,48 m, aux murs maçonnés, recouverte de grandes dalles liées au mortier. Il s’agit certainement du premier égout dont la rue de la Basilique a été pourvue<sup>45</sup> ;

43. Voir Naef 1896, 113-114, notamment fig. 2. En examinant, plus attentivement encore que J.-Ch. Balty, le croquis publié, il ne fait pas de doute que l’archéologue vaudois a vu, sous le mur de façade nord-est des boutiques du second forum, un mur plus ancien qui correspond au premier état. Le plan détaillé qu’il établit alors, non publié, est aussi explicite ; on y observe en outre, sous le mur séparant les boutiques 2 et 3 du second état, un mur presque parallèle mais légèrement décalé vers le sud-est qui se prolonge jusqu’au mur de façade nord-est du second état. Ce mur marquait vraisemblablement une séparation entre deux secteurs du portique, comme cela arrive parfois. De plus, dans son *Étude descriptive et archéologique des fouilles*, annexée à son rapport non publié, A. Naef écrit à ce propos à la page 29 : “Quoi qu’il en soit, le mur de fond, longeant la petite rue 7-7, n’a pas changé ; la saillie primitive, du côté intérieur, est marquée par ce mur souterrain, dont il a souvent été question dans le journal des fouilles. Les séparations latérales correspondaient à peu près à celles du dessus...”

44. La présence d’un redent dans l’ouverture de l’abside est surprenante. S’agit-il d’une erreur de l’auteur du plan qui aurait mal placé ou “ajouté” un redent ? L’abside appartiendrait-elle à une autre phase de construction ?

45. C’est peut-être le même qui a été repéré en 1993 sous l’actuelle rue d’Octodure, au carrefour de la rue de la Basilique et de la rue séparant les *insulae* 4 et 5, puis en 2011, immédiatement au nord-ouest de l’angle nord de l’*insula* 4, mais sous un portique (inédits).

– à 10,20 m de la façade nord-est de l'édifice, un mur de refend d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur sépare la nef de l'espace 21, large de quelque 5,60 m. Le mur nord-est de ce dernier est épais de 0,60 m, au-dessus d'un ressaut situé au niveau du sol de l'espace, sous lequel la première élévation est plus épaisse de 0,20 m. Ce mur est interrompu par une niche en arc de cercle profonde de 1,80 m, pour une ouverture de 5,80 m, aux murs épais de 0,50 m. Une grosse pierre taillée s'appuyait contre le mur extérieur de la niche.

Dans un second temps, selon le fouilleur, cette abside fut fermée par un mur plus épais.

Aménagé dans le prolongement du mur nord-ouest de la nef, un seuil en pierres de taille faisait communiquer le local 21 avec l'extérieur<sup>46</sup>.

On est en droit de restituer, par symétrie, un espace semblable, pourvu aussi d'une abside, à l'autre extrémité (sud-ouest) de la nef. Cette dernière était donc longue d'environ 45 m (dimension intérieure). Avec ses deux espaces à abside latéraux, le corps principal de la basilique s'étendait, hors tout, sur quelque 58,50 m. Son mur sud-est, qui, du côté intérieur, devait également présenter une série de redents, devait se situer sous celui du second état de la basilique, dans la mesure où on admet que les absides des locaux qui flanquent latéralement la nef étaient aménagées au milieu de la paroi. La nef était donc large d'un peu plus de 12 m.

Sur trois côtés (au nord-ouest, au nord-est et vraisemblablement aussi au sud-ouest), le corps principal de la basilique était bordé d'espaces, peut-être couverts, à l'intérieur desquels se développaient les absides, restreignant toute utilisation rationnelle des lieux (largeur de l'espace nord-ouest : 3,50 m ; de l'espace nord-est : environ 2,50 m).

Le sondage 35 ouvert en 1997 sous l'espace 20A a permis de repérer, dans le prolongement du mur contre lequel s'appuyait l'abside nord-est, au niveau du ressaut, le négatif, dans le mortier, d'un seuil en bois, ainsi qu'un mur en retour d'équerre vers le sud-ouest. Le seuil, large hors tout de 1,74 m, donnait accès à un couloir au sol de terrazzo, large d'environ 2 m, délimité par ce mur et par celui, restitué, qui se situait dans le prolongement du mur sud-est de la nef. Au-delà de ce couloir s'étendaient les premières boutiques de l'aile nord-est du *forum*.

Sous le seuil, se trouve un petit égout maçonné oblique, se dirigeant vers le nord, large d'environ 0,30 m pour une hauteur libre de 0,36 à 0,38 m, dont la couverture est constituée de dalles liées au mortier. Cet égout traversait la place au nord du temple pour aller rejoindre apparemment celui de la rue de la Basilique. Un autre égout, de construction analogue, large de 0,54 m et profond de 0,60 m, appartenant au même état et de même axe, a été mis au jour sous la boutique 2 en 1895.

## Les boutiques des ailes nord-est et sud-ouest

Les boutiques des ailes du *forum* primitif étaient profondes d'environ 5,70 m et de largeur variable (d'un peu moins de 3,70 m à près de 7 m, voire 8,50 m si l'on en croit des relevés sommaires<sup>47</sup>). Leurs murs de séparation sont épais d'environ 0,60 m. Du côté de la place du *forum*, ces boutiques sont bordées non pas par un mur maçonné, dans lequel seraient percées des ouvertures, mais d'après A. Naef, par "la bordure de pierres de taille du pavage", supportée par des fondations maçonnées. Ces dalles devaient supporter l'extrémité en grand appareil des murs séparant les différentes boutiques et les piédroits des ouvertures donnant sur la place publique. Aucun seuil proprement dit n'est signalé.

Il n'en va pas de même des murs d'axe nord-ouest/sud-est, épais de 0,62 m sur une première élévation de quelque 0,80 m, qui courent sous les boutiques du second état : près des angles des boutiques, en effet, les archéologues ont régulièrement mis au jour des seuils en pierre (fig. 8) de taille ("marbre"), larges d'environ 1,15 m, avec battues et cavités pour les crapaudines.

On signalera, à proximité de certains seuils, la présence de petits murets maçonnés perpendiculaires aux murs latéraux de la boutique, épais d'environ 0,55/0,60 m, pour une longueur de 1,15/1,25 m, qui marquent peut-être les butées

46. S'il ne fait de doute que ce seuil appartenait au premier état, il n'en va pas de même des blocs repérés dans le prolongement sud-ouest du mur nord-ouest de la nef primitive, qui pourraient appartenir au second état de la basilique et faire communiquer l'espace 30 avec les locaux 31 et 32.

47. Dans ce dernier cas, il s'agit peut-être d'une boutique double, à moins que l'on n'ait pas repéré un mur de séparation entre deux boutiques.

d'escaliers permettant d'accéder à l'étage. Comme nous l'avons déjà signalé, ces seuils s'ouvrent sur d'étroits et longs couloirs latéraux dans lesquels il faut sans doute reconnaître des portiques bordant les longs côtés du *forum*, du côté extérieur.

En bordure des longs côtés de la place du *forum*, on doit supposer la présence d'un stylobate supporté par un mur maçonné sous le mur stéréobate du deuxième état. Quant au mur qui fermait cette place au sud-est, épais de 0,70 m, il est décalé d'environ 0,90 m au sud-est par rapport au mur postérieur.

Le sondage 35, ouvert en 1997, a montré que le premier état du *forum* avait été précédé d'une construction maçonnée, aux murs épais de 0,86 et 0,90 m, dotée d'une sorte de banquette de 0,42 m de profondeur. On en a repéré un tout petit secteur, sous l'angle nord de l'espace 20 ; elle se prolonge sous la place située derrière le temple. Sa technique de construction est caractéristique des toutes premières constructions de la ville antique (époque de Claude). Elle semble avoir été très rapidement abandonnée. S'agirait-il d'un repentir ? Avait-on d'abord prévu un *forum* occupant toute la largeur de l'*insula* 3 ? Seuls des compléments de fouilles importants pourront éclaircir cette situation énigmatique.

## ANNEXE 1

### Restitution des plans des deux états du *forum* : une mise au point<sup>48</sup>

Les grandes lignes de nos restitutions du plan des deux états du *forum* n'ont subi que de légères modifications ou adaptations depuis que nous avons commencé à les diffuser en 1981. Dans un ouvrage paru en 1991, J.-Ch. Balty, les juge abusives<sup>49</sup>. Nos propositions reposent non seulement sur la documentation publiée, mais aussi, nous l'avons vu, sur de nombreux autres documents que M. Balty n'a pas consultés ; ils prennent aussi en compte la situation du *forum* dans le cadre du plan régulateur de la ville romaine.

Nous nous contenterons d'aborder ici que deux points parmi les plus importants qui suffiront, nous le croyons, à montrer la justesse de nos propositions, compte tenu de l'état lacunaire de notre documentation.

L'archéologue belge, dont les conclusions ont malencontreusement été reprises dans le *Manuel d'architecture* de P. Gros<sup>50</sup>, n'admet pas que les ailes du *forum* primitif aient été bordées par des portiques, du côté extérieur (fig. 11). Or A. Naef a observé, sous le mur nord-est des boutiques de l'aile nord-est du second *forum*, un mur plus ancien<sup>51</sup> qui bordait à l'extérieur les longs côtés du *forum* primitif. L'expérience nous a montré la justesse des observations consignées par ce grand archéologue. Cette disposition n'est pas unique : le *forum* d'Augst, près de Bâle, pour ne citer qu'un exemple proche, possédait aussi des boutiques qui s'ouvraient à l'extérieur sur des portiques.

Du côté nord-est, l'extension du premier *forum* est donc la même que celle du second état. Cela est également valable pour l'aile sud-ouest. Les deux états successifs du *forum* s'étendaient donc sur la même largeur, soit 65,45 m. Ce fait est corroboré par la présence de nombreux seuils, s'ouvrant sur l'extérieur, aménagés dans les murs du premier état des boutiques découverts sous celles du second, aussi bien dans l'aile nord-est que dans l'aile sud-ouest du *forum*, ainsi que dans le sondage 36 ouvert en 1997. Ces seuils donnaient sur une galerie couverte, un portique, et non pas directement sur une place publique ou une rue.

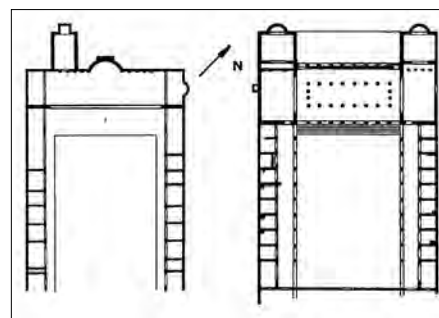


Fig. 11. Martigny/*Forum Claudii Valvensium*. Reconstitution erronée des deux états du *forum* de J.-Ch. Balty (Balty 1991, 347).

48. Le texte qui suit est en partie repris de Wiblé 1998b, 473-477.

49. Balty 1991, 344-347, notamment n. 415 : "Ma restitution du plan des deux phases de construction de la basilique diffère sur plusieurs points de celles qui ont été proposées jusqu'ici, celle d'A. Grenier (...). schématiques certes mais sans intégrations abusives, et surtout celle qu'ont diffusée, ces dernières années, les travaux de F. Wiblé ...".

50. Gros 1996, 255, fig. 303.

51. Voir n. 43.

Enfin et surtout, si le *forum* primitif n'avait été large que de 58 m, il n'aurait pas eu le même axe que le second. Ni dans son premier état, ni dans son second, le complexe du *forum* n'a été implanté au centre de l'*insula* médiane ; il a été décalé du côté sud-ouest pour réserver un espace suffisant à la construction d'un temple dans la rue qui le bordait au nord-est. La façade sud-ouest du *forum* primitif tel que le restitue J.-Ch. Balty aurait ainsi dû se situer dans l'alignement "normal" des façades des *insulae*, comme celle du second état, et non quelque 3,50 m au nord-est.

J. Ch. Balty considère l'espace 29, chauffé au moyen d'un hypocauste, ainsi que son local de chauffe 51, accolé à la façade nord-ouest de la seconde basilique, comme la curie du premier état du *forum*, flanquée d'un décrochement correspondant à une niche terminale<sup>52</sup> (fig. 11). Nous avons montré plus haut que, dans son état primitif, la façade de l'*insula* 13 se situait à moins de 5 m de l'alignement de la façade nord-ouest de la seconde basilique, qui est aussi celui du mur nord-ouest de la salle 29. La curie supposée et surtout son annexe (qui, en fait de "niche", n'est rien d'autre que la salle de chauffe de l'hypocauste 29) auraient donc interdit toute circulation au nord-ouest de la basilique primitive. Ce ne serait qu'à l'occasion de la construction de la seconde basilique que l'on aurait aménagé la rue à l'arrière du monument. Nous ne pouvons accepter cette proposition pour plusieurs raisons dont la principale est qu'elle ne tient pas compte de l'intégration du *forum* primitif dans le schéma directeur de la ville fondée par décision impériale ; d'autre part, la position décentrée de cette curie par rapport à l'axe du *forum* serait étonnante. Enfin l'analyse de la documentation archéologique en notre possession contredit cette hypothèse. Selon le rapport de R. Ritz<sup>53</sup>, complété par un croquis et des notes non publiés, le mur qui séparait l'espace 29 de l'espace 23, épais de 0,50 m seulement, était beaucoup moins élevé que les autres (0,80 à 1 m au-dessus du sol inférieur de l'hypocauste)<sup>54</sup> et de construction très irrégulière, comme s'il avait été monté "contre terre" (fig. 6) ; sa minceur empêche de le considérer comme le mur latéral d'une salle publique de 10,82 m sur 7,37 m de dimensions intérieures. Le mur nord-est de l'espace 24, conservé jusqu'à 1,75 m au-dessus du sol inférieur de l'hypocauste, était, quant à lui, beaucoup plus épais (0,75 m si l'on en croit R. Ritz<sup>55</sup> ou, mieux, environ 1 m d'après le plan et la coupe levés en 1884, comme le mur symétrique, au nord-est, séparant les espaces 22 et 23) et de bien meilleure facture. Les deux espaces 23 et 29 ne formaient apparemment qu'une seule et même salle dont la partie sud-ouest pouvait être chauffée au moyen d'un hypocauste, le mur séparant les espaces 23 et 29 ne s'élevant pas au-dessus du sol supérieur. La parfaite symétrie de l'ensemble n'était ainsi pas rompue. Cette grande salle était accessible de la nef par deux volées descendantes<sup>56</sup> d'escaliers de 4 marches, disposées symétriquement, l'une dans l'angle sud de l'espace 29, l'autre dans l'angle est de l'espace 23.

Les croquis montrent qu'à l'évidence l'espace 23/29 appartenait à la seconde basilique. Au bas des marches, en effet, son sol en mortier se trouvait à environ 1,34 m sous la surface du terrain. Le sol inférieur de l'hypocauste était, quant à lui, situé environ 1 m plus bas. Le mur séparant les espaces 29 et 24, conservé sur une hauteur de 1,75 m au-dessus de ce dernier, se trouvait donc environ 0,60 m sous la surface du terrain. Or, nous avons déjà observé que le niveau d'arase des murs correspondait grosso modo à celui des sols de la seconde basilique, ce que confirme, pour l'espace 24, une coupe

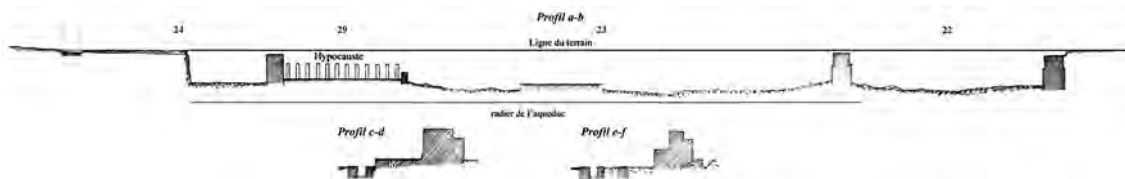


Fig. 12. Martigny/*Forum Claudii Vallensium*. Basilique du *forum*, fouilles 1884. En haut, coupe a-b selon le grand axe du bâtiment. En bas, coupes perpendiculaires : coupe c-d (à travers l'abside et un contrefort du second état), et coupe e-f (à travers une "niche" du second état ; tout à droite mur et redent du premier état) ; à gauche, l'égout ("aqueduc"). (extrait du plan des fouilles de 1883-1884 conservé aux AEV, "plans divers" 78/2).

52. À la page 344, n. 415, il écrit : "Compte tenu de la parfaite symétrie de l'ensemble, je ne puis croire en effet que cette dernière salle [l'hypocauste 29] appartienne seulement au II<sup>e</sup> état : les gros contreforts du long côté de la basilique en perturbent l'entrée". Cette dernière affirmation est inexacte : l'accès à l'hypocauste 29, large de 2,92 m se faisait entre un contrefort et son angle sud.

53. Ritz 1885, 145.

54. Ce mur n'était conservé que sur une hauteur de 0,80 à 1 m par rapport au sol inférieur de l'hypocauste.

55. Ritz 1885, 145 : "Die westliche, um die Hälfte dickere Mauer...", par rapport au mur séparant les espaces 23 et 29.

56. Balty 1991, 345 affirme que cette salle était "accessible de la basilique au moyen d'un escalier destiné à rattraper la forte surélévation due à la présence de l'hypocauste". Or R. Ritz (Ritz 1885, 145) précise bien que l'escalier était descendant : "Am östlichen Ende dieser Mauer (beim ersten Vorsprung) führt die schon früher erwähnte Treppe in den Raum A [= 23] hinab". Sur le croquis 751, on lit également : "Die Treppe 4 Stufen steigt ins Hypocaustum hinab, unterste Stufe fast eben mit dem Fussboden ins Hypocaustum".

figurant sur un plan de 1884 (fig. 12) et le sondage ouvert en 1988, à l'occasion duquel on a remis au jour l'angle ouest du pavillon 24 et le radier massif de son sol (alt. 474,37 m NGF soit quelque 0,32 m au-dessus du sol de l'espace 20A). Les quatre marches de l'escalier compensaient une différence de niveau entre les sols des espaces 25 et 23/29 de l'ordre de 0,43 à 0,75 m (en prenant comme référence, soit le sol de l'espace 25, soit celui de l'espace 24). Sous le sol de l'espace 23/29, l'abside nord-ouest de la première basilique ainsi qu'un mur apparemment lié à son contrefort, épais d'une soixantaine de centimètres, se situaient quelque 0,35 m plus bas. Ce mur, parallèle au mur de façade de la basilique primitive et distant d'environ 3,50 m, doit être mis en relation avec les murs qui bordaient à l'extérieur les boutiques du premier *forum*. Une disposition analogue semble attestée dans la première basilique du *forum* de Nyon, construite dans les dernières années a.C., dont la nef possède exactement les mêmes dimensions et présente également des redents sur ses longs côtés intérieurs<sup>57</sup>.

## ANNEXE 2

### Note sur l'étude architecturale du second état du *forum* de Martigny (P. André)

Le *forum* de Martigny se rattache à la série des *fora*, bien connue dans les régions occidentales de l'Empire, où la basilique ferme un des petits côtés de la place publique flanquée de portiques. Les exemples sont nombreux, d'Augst à Nyon en Suisse, et de Feurs à Bavay, en France, en passant par Trèves en Allemagne. Fait singulier, l'aire religieuse, qui se situe en général face à la basilique et où se dresse le temple, n'existe pas à Martigny. En revanche, un temple a été retrouvé au nord-est du *forum*.

Le *forum* martignerain a connu deux états. Le premier remonte vraisemblablement au règne de Claude, époque de la création de *Forum Claudii Vallensium*. La basilique de cet état ressemble à celle du premier *forum* de Nyon, construite sous le règne d'Auguste. Le second état date de la fin du 1<sup>er</sup> s. (Domitien-Trajan) et représente un agrandissement de l'ensemble monumental par une refonte totale des édifices. La nouvelle basilique abrite alors plusieurs espaces dans lesquels il faut reconnaître vraisemblablement la salle du conseil (*curie*), le tribunal, les archives, etc.

Seule l'étude architecturale du second *forum* est présentée dans cette note. La première étape de notre travail a consisté en une visite du site et des dépôts de fouilles afin de repérer les pièces d'architecture pouvant appartenir au lapidaire du *forum*. Plusieurs dizaines de blocs très fragmentaires et provenant de fouilles diverses (principalement de la région du carrefour de la rue du Nymphée et de la rue Principale) ont ainsi été identifiés. Un des critères de sélection a été la qualité exceptionnelle de préparation de certains blocs qui convient bien, dans le cas d'une ville d'importance moyenne, au cadre monumental du *forum*. Les sondages effectués en 1997 à l'emplacement de la basilique et de ses portiques ont d'ailleurs révélé des blocs comportant les mêmes caractéristiques, notamment des cadres d'anathyrose identiques (fig. 7). De façon inattendue, d'autres pièces sont conservées en remploi dans la galerie souterraine appelée communément "catacombes" de l'Abbaye de Saint-Maurice, où l'on peut notamment observer un arc complet offrant les mêmes traces de taille – au ciseau grain d'orge très fin – que celles du *forum*. Cet arc a sans aucun doute été déplacé de Martigny à Saint-Maurice pour être remonté à cet emplacement.

Dans un deuxième temps, les fragments d'architecture les plus significatifs ont été relevés à l'échelle 1/5<sup>e</sup> – à l'exception de ceux de Saint-Maurice – afin d'établir un corpus servant de point de départ à l'étude. Enfin, l'analyse du projet architectural antique a été entreprise.

L'apparente faiblesse numérique du lapidaire conservé est compensée par une connaissance approfondie des *fora* et par la rationalité de leur conception. Cette dernière repose sur une planimétrie simple et rigoureuse où l'arcature est l'élément majeur : avec deux types d'arcades, nous avons la base de la restitution complète du premier niveau. Signalons à cette occasion que les arcades, pourtant en vogue à l'époque hellénistique, ne réapparaissent véritablement en grand nombre qu'à l'époque de Néron, en concurrence avec les colonnades. La présence d'un mur de fondation continu (mur stéréobate) et non plus de dés maçonnés témoigne souvent de l'utilisation d'une telle technique. Ce concept architectonique est attesté notamment à Nyon (Néron), à Ostie, le long de la nouvelle basilique flavienne, et au *forum* de *Virunum* (Autriche).

57. Hauser & Rossi 1998, 27-28, avec plans comparés.





Fig. 13. Martigny/*Forum Claudii Valensium*. Maquette du *forum* exécutée par l'atelier Ducaroy et Grange à Lyon sur les indications de P. André (Archéologie cantonale du Valais, Martigny).

Hormis son plan quelque peu atypique (absence d'une travée latérale), la basilique de Martigny se rapproche de celle de Bavay qui constitue l'un des rares exemples de nef centrale à arcatures. Au niveau des élévations, la basilique de Volubilis (Maroc), dont une séquence complète est conservée, nous est d'un grand secours, alors que celle de Trajan à Rome nous aide à comprendre les systèmes de planchers (voûtains surbaissés renforcés de tirants en fer).

### Quelques clefs pour les restitutions (fig. 5 et 13)

Un indice précieux est fourni par le rythme des contreforts de la face nord-ouest de la nef centrale, qui nous restitue l'emplacement des piliers de la façade donnant sur la place centrale. Certains blocs de ces piliers sont conservés dans le lapidaire martigneraïn. Un fragment de pilastre de 0,80 m, avec des cannelures de 0,08 m d'ouverture, est notamment bordé d'une face lisse de 0,30 m. Cette dernière nous assure la retombée des claveaux. La longueur du bloc (1,50 m) placé sur l'entraxe des contreforts nous donne une ouverture de 2,60 m.

Par ailleurs un grand nombre de fragments permet de restituer un autre bloc complet. Il appartient à un pilier d'arcature qui présente les traces d'un pilastre médian comportant des ouvertures de cannelures de 0,073 m. Une face lisse de part et d'autre est augmentée d'un *antepagmenta* (bandeau mouluré), constitué sous la forme d'une architrave à deux *fasciae* surmontées d'un talon et d'un bandeau. D'un point de vue formel, cette séquence se développe verticalement et se poursuit de façon continue afin de recouvrir les claveaux de l'arcature ; elle devient alors une archivolte architravée. Du point de vue stylistique, l'architrave à double *fasciae* implique un ordre composite dont l'application se répercute sur l'ensemble du décor.

La largeur de ce second bloc est de 0,60 m sans le pilastre et sa longueur est de 1,76 m, ce qui correspond à deux fois et demi le module de 0,73 m que l'on identifie dans la composition planimétrique des *tabernae* et des portiques. Le positionnement des piliers sur l'entraxe des *tabernae* est en moyenne de 5,50 m et donne 3,80 m pour leur ouverture.

Ces deux séquences d'arcatures se déploient harmonieusement le long de la façade de la basilique et des portiques, permettant de restituer une suite linéaire de 9 arcades pour la première et de 10 pour chacun des seconds.

Devant la façade du *forum* subsistent les amorces d'une composition frontale comportant des suites de piliers composés d'assises superposées en grand appareil. L'absence de décor les rattache néanmoins à des suites d'arcatures. Aux angles, ces dernières étaient épaulées par des pavillons dont la forme générale fait écho aux salles à absides de la partie arrière de la basilique. Sur la façade arrière, une suite analogue d'arcatures devait également relier ces salles, installées elles aussi sur

l'entraxe des contreforts. Il est intéressant de souligner l'étroite relation des suites d'ouverture de ces salles avec celles des arcatures de l'entrée, confirmant par là la conception unitaire et rationnelle du plan.

Il suffit, dans l'univers des formes romaines, de quelques éléments d'une séquence architecturale pour saisir l'état d'esprit d'une conception. Au-delà des questions complexes et discutables des restitutions, il semble, par exemple, que la composition générale de l'élévation de la basilique de Martigny s'inscrive dans un jeu de deux carrés de 32,40 m de côtés, satisfaisant à la règle vitruvienne des *figurae universae* qui ordonnent le dessin des ouvrages selon des formes géométriques simples.

Cependant, il existe un paradoxe entre l'abondance des plans d'édifices publics connus et le faible nombre de restitutions fiables reposant sur un lapidaire abondant. Dans le cas des *fora* provinciaux, le sujet est loin d'être épuisé. L'exemple de la basilique de Brescia (Italie), avec ses façades conservées jusqu'au second niveau, représente un jalon essentiel entre l'art julio-claudien et celui du II<sup>e</sup> s. On y observe un changement radical dans les concepts artistiques avec l'apparition de baies architectoniques surchargées par des ordres engagés en rythmes alternés. Ces doctrines nouvelles, sous-tendues par une relecture de l'art hellénistique, semblent s'amorcer vers la fin du règne de Claude, probablement sous l'action d'Agrippine, devenue Augusta.

Le *forum* de Nyon, dans sa nouvelle version, est une parfaite illustration de ce renouveau qui se manifeste très tôt hors de Rome, démentant la notion d'un retard provincial. Certes, le maintien d'un art italique austère à l'époque julio-claudienne avait contribué à enraciner les provinces dans la mouvance de l'italianité, où le toscan avait été le dénominateur commun principal. Le temple du *forum* de Vérone (Italie) constitue par exemple une réplique du capitole de Rome avec des colonnes toscanes espacées de 7 m. Dans ce cas, l'adoption d'un modèle ancien appartient à une perspective identitaire. Par la suite, les effets de la romanisation engagent les provinces à devenir promotrices de nouvelles tendances artistiques. Il est ainsi possible de trouver les prémices de la basilique de Trajan hors de Rome. Le second *forum* de Martigny, basé sur le thème de l'arcature, représente un édifice majeur pour la compréhension de l'art public du II<sup>e</sup> s. La haute qualité d'exécution des blocs en grand appareil révèle la présence d'artisans italiens employant les outils les plus raffinés pour le travail difficile et exigeant du marbre. Parallèlement, des techniques nouvelles sont mises au service de ces créations : murs stéréobates, voûtains maçonnés pour les planchers et pour les terrasses. Ainsi, le *forum* de Martigny s'inscrit bien dans le cadre de ces tendances nouvelles qui, à la fin du II<sup>e</sup> s, servent de lignes directrices à des édifices encore en élévation aujourd'hui, comme les basiliques de Volubilis et de Leptis Magna (Libye).

## ANNEXE 3

### Principaux documents concernant les fouilles du *forum* de Martigny

#### *Fouilles de 1883-1885 (automne 1883-printemps (?) 1885)*

*Responsable* : Raphael Ritz

Dégagement de la basilique.

*Publication* : Anonyme 1883 ; Anonyme 1884 ; Ritz 1884a ; Ritz 1884b ; Anonyme 1885, 136 ; Ritz 1885, pl. XII ; Ritz 1889.

*Documentation* : Plans d'ensemble de la basilique (éch. 1:100), l'un avec 3 profils schématiques, un autre avec une coupe de terrain et la situation cadastrale, le troisième avec, en plus, des compléments de A. Naef en 1896, AEV, Sion ("Plans divers" 78/2 à 78/4).

Notes, croquis de fouilles et de trouvailles de R. Ritz : voir Ruppen 1972, 73-239, n° 751 à 757, 760 (Agenda de 1884, en mains privées), n° 578, 579, 758-759 (déposés au Musée cantonal des beaux arts, inv. n° 1919-a, 1914 et 1913) ; à cette liste, il faut ajouter quelques croquis également conservés au Musée cantonal des beaux arts, inv. n° 2012, 2013, 2014, 1916 et 1919-a (verso).

#### *Fouilles de 1895 (octobre-23 novembre)*

*Directeur* : Albert Naef. *Surveillant de chantier* : Valentin Morand

Dégagement des boutiques 1 (partiellement), 2 à 5 et 6 (partiellement) de l'aile nord-est du *forum*, de la partie nord-ouest du temple situé entre le *forum* et l'*insula* 4, sondages de reconnaissance.

*Publication* : Anonyme 1895 ; Anonyme 1896 ; Naef 1896.

*Documentation* : A. Naef, Inventaire des objets trouvés dans les fouilles de Martigny en 1895 et Fouilles pratiquées à Martigny (Valais) (Novembre-Décembre 1895), Rapport présenté à M. le Président de la Commission des Monuments Historiques Suisses, AFMH, Berne (Inv. 14834) ; *Id.*, Lettre du 14 et 15 novembre 1895 adressée au Dr. Karl Stehlin, président CMH suisses, AFMH, Berne (Alte Akten, Wallis, Martigny).

Plan des secteurs fouillés en 1895, par A. Naef, éch. 1:100, AFMH, Berne (Inv. 14827). Plan d'une qualité exceptionnelle.

Plan des fouilles de 1895, éch. 1:100, avec situation cadastrale, AFMH, Berne (Inv. 14832).

### *Fouilles de 1896-1898 (11 novembre 1896-20 mars 1897/28 février-11 juin 1898)*

*Directeur* : Albert Naef. Surveillant de chantier : Joseph Morand

Dégagement des ailes sud-ouest et nord-est du *forum* et sondages dans la place.

*Publication* : Anonyme 1897a ; Anonyme 1897b ; Anonyme 1898 ; Naef 1897 ; Brun & Zemp 1897.

*Documentation* : J. Morand, Journal des fouilles 1896-1898, AFMH, Berne (Inv. 115913, anc. 14834) ; *id.*, Fouilles romaines de Martigny en 1898, AFMH, Berne (Inv. 808) ; A. Naef, Martigny. Fouilles romaines aux Morasses, Inspection du vendredi 22 sept. 1899. Rapport ; *id.* Lettres adressées à K. Stehlin, président de la SSMH, les 3 décembre 1896, 15 mars 1898, 10 et 26 août 1898, AFMH, Berne (Alte Akten, Wallis, Martigny) ; Th. Burckhardt-Biedermann, Lettre adressée à K. Stehlin, président de la SSMH, le 30 août 1898, AFMH, Berne (Alte Akten, Wallis, Martigny).

Plan de l'aile sud-ouest du *forum*, éch. 1:100, par De Cocatrix, géomètre, AFMH, Berne (Inv. 14830). Plan de l'aile nord-est du *forum*, éch. 1:100, par De Cocatrix, géomètre, AFMH, Berne (Inv. 14831). Plans des ailes sud-ouest et nord-est du *forum*, éch. 1:100, levé en 1897 par De Cocatrix, géomètre, AEV, Sion (Plans divers 78/1).

### *Fouilles de 1901 (10-25 octobre 1901)*

*Directeur* : Albert Naef. Surveillant de chantier : David Viollier

Redégagement d'angles de murs du complexe du *forum*, fouille du temple et de la place située entre le *forum* et l'*insula* 4.

*Publication* : Anonyme 1901 ; Zemp 1901, 11-12 ; Anonyme 1902 ; Zemp 1902 ; Anonyme 1903 ; Zemp 1903.

*Documentation* : D. Viollier, Campagne de 1901. Fouilles romaines de Martigny, Journal des fouilles, AFMH, Berne (Inv. 115914). Plan de situation cadastrale de la région du *forum*, éch. 1:1000, par De Cocatrix, géomètre, 1903, AFMH, Berne (Inv. 14833). Plan général du *forum*, éch. 1:200, AFMH, Berne (Inv. 14829).

### *Fouilles de 1903 (20 août-2 septembre)*

Tranchées de sondages dans la place située derrière le temple, entre la basilique et l'*insula* 4.

*Documentation* : D. Viollier, Fouilles romaines de Martigny. Campagne de 1903, Journal des fouilles, AFMH, Berne (Inv. 115916), 27-32, pl. XXIII.

### *Plans d'ensemble (fouilles 1883-1906/1908)*

Plan, éch. 1:100, comprenant le secteur nord-est du *forum*, le temple et la partie sud-ouest de l'*insula* 4 (fouilles de 1903 comprises), AFMH, Berne (Inv. 5990 = 11348 – et non 11948, comme indiqué sur le plan).

Grand plan sur toile, éch. 1:100, comprenant les fouilles du *forum*, du temple, de l'*insula* 4 (jusqu'en 1906) et une partie de l'*insula* 5 (fouilles 1907-1908), déposé à l'ORA VS.

### *Sondages de 1986 et de 1988*

*Responsable* : François Wibl 

1986 (avril-mai) : sondage sur l'angle est de la boutique 38 de l'aile nord-est du *forum* (mur de façade nord-est du *forum*).

*Publication* : Wiblé 1987.

Documentation conservée à l'ORA VS.

1988 (mai à septembre) : sondages sur la façade nord-ouest de la basilique du *forum* : repérage de l'angle ouest de la basilique, avec le départ sud-ouest de l'abside en arc de cercle 35, et de la bouche de chaleur de l'hypocauste du local 29. Localisation du mur séparant les boutiques 44 et 45 de l'aile sud-ouest du *forum* (sur les plans anciens ce mur apparaissait 1,15 m trop au nord-ouest).

*Publication* : Wiblé 1989.

Documentation conservée à l'ORA VS.

### *Sondages et fouilles de 1997 (juin à novembre)*

*Responsable* : François Wiblé

Ouverture de 38 sondages pour préciser les limites des quartiers (*insulae*) dans la région du *forum*, pour estimer l'état de conservation des vestiges du *forum*, pour contrôler la fiabilité de la documentation en notre possession et préciser l'époque à laquelle ce complexe monumental fut complètement reconstruit et agrandi. Il s'agissait aussi de vérifier, ou d'infirmer, les grandes lignes de la restitution des deux états du *forum* que nous avions proposée et qui avait fait l'objet d'une critique injustifiée<sup>58</sup>.

*Publication* : Wiblé 1998.

Documentation conservée à l'ORA VS.

58. Balty 1991, 344-347.

## Références bibliographiques

- Anonyme (1883) : “Nouvelles archéologiques – Valais”, *RA*, 2, 291-292.
- (1884) : “Wallis”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 17, 30-31.
- (1885) : “Wallis”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 18, 136.
- (1895) : *Rapport du Conseil d'État sur sa gestion pendant l'année 1895*, 72-73.
- (1896) : “Fouilles romaines à Martigny, Rapport pour 1895-6”, *Société suisse des Monuments historiques*, 10-11.
- (1897a) : “Römische Fundamente aux Morasses zu Martigny, Rapport pour 1897”, *Société suisse des Monuments historiques*, 8.
- (1897b) : “Martigny, Rapport pour 1896-7”, *Société suisse des Monuments historiques*, 9.
- (1898) : “Ausgrabungen zu Martigny, Rapport pour 1898”, *Société suisse des Monuments historiques*, 16.
- (1901) : *Rapport du Conseil d'État sur sa gestion pendant l'année 1901*, 20-23.
- (1902) : *Rapport du Conseil d'État sur sa gestion pendant l'année 1902*, 2.
- (1903) : *Rapport du Conseil d'État sur sa gestion pendant l'année 1903*, 75-78.
- Balty, J.-Ch. (1991) : *Curia Ordinis, Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles.
- Brun, C. et J. Zemp (1897) : “Kleinere Nachrichten”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 30, 36-38.
- de Ceballos, C. et Fr. Wiblé, éd. (1983) : *La Fondation Pierre Gianadda*, Martigny.
- Fierz-Dayer, E., Fr. Wiblé, M. Burri et M. Sartori (2007) : “Provenance des pierres taillées de *Forum Claudii Vallensium*/Martigny (Valais)”, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 18, 277-290.
- Grenier, A. (1958) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine* 3, 1. *L'Urbanisme, les monuments*, Paris.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine*. 1. *Les monuments publics*, Paris.
- Hauser, P. et Fr. Rossi (1998) : “Le centre monumental”, in : Rossi 1998, 26-37.
- Morisod, P. (2009) : “La *domus* du Génie domestique à Martigny/*Forum Claudii Vallensium*, Stratigraphie, chronologie, planimétrie et structures, Contexte architectural, historique et anthropologique”, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 20, 99-144.
- Naef, A. (1896) : “Recherches archéologiques dans les Cantons de Vaud et du Valais en 1896, Époque romaine, Martigny”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 29, 4, 113-118.
- Naef, A. (1897) : “Fouilles romaines à Martigny (Vallais), 1896-1897”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 30, 92-105.
- Ritz, R. (1884a) : “Fundberichte aus Martigny”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 17, 5-6.
- (1884b) : “Fundbericht aus dem Wallis”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 17, 61-62.
- (1885) : “Fundberichte aus dem Wallis. 1. Ausgrabungen in Martigny”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 18, 144-147.
- (1889) : “Nachtrag zu den Aufgrabungen in Martigny”, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 22, 1889, 200-201.
- Rossi, Fr, éd. (1998) : *Nyon, Une colonie romaine sur les bords du lac Léman, Dossiers d'archéologie* 232, Dijon.
- Ruppen, W. (1972) : “Raphael Ritz (1829-1894), Das künstlerische Werk (Katalog der Werke)”, *Vallesia*, 27, 73-239.
- Wiblé, Fr. (1981) : *Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny*, Guides Archéologiques de la Suisse 17 (2<sup>e</sup> éd. 1986).
- (1983) : “Le Musée archéologique” in : de Ceballos & Wiblé 1983, 197-331.
- (1985) : “Considérations sur l'urbanisme de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny, Valais, Suisse)”, in : *Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines, actes du Colloque de Paris, 1984, Caesarodunum*, 20, 411-426 (repris, complété, dans : *Annales Valaisannes* 1985, 135-150).
- (1987) : “Fouilles gallo-romaines de Martigny, I. Activité archéologique à Martigny en 1986”, *Annales Valaisannes*, 237 (sondage 3).
- (1988) : “Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987”, *Vallesia*, 43, 205-236.
- (1989) : “Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987”, *Vallesia*, 44, 363.
- (1995) : “Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1994”, *Vallesia*, 50, 373-377.
- (1998a) : “Martigny/*Forum Claudii Vallensium*” in : Vallis Poenina, *Le Valais à l'époque romaine, catalogue d'exposition*, Sion, 165-174.
- (1998b) : “Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1997”, *Vallesia*, 53, 461-480.
- (2008) : *Martigny-la-Romaine, Martigny*, Fondation Pierre Gianadda, Martigny.
- Zemp, J. (1901) : “Établissements romains de Martigny (Valais), Rapport annuel pour 1901”, *Société suisse des Monuments historiques*, 11-12.
- (1902) : “Fouilles à Martigny, Rapport annuel pour 1902”, *Société suisse des Monuments historiques*, 12-13.
- (1903) : “Fouilles de Martigny, Rapport annuel pour 1903”, *Société suisse des Monuments historiques*, 13-14.

# Retour vers le *forum* de *Volsinii*

Jean-Marie Paillet

*Aux Bolséniens d'hier et de toujours*<sup>1</sup>

Le voyageur arrivé d'Orvieto à Bolsena par le substitut moderne de la *via Cassia* a parcouru sur une vingtaine de kilomètres, plus confortablement, le même itinéraire que ses devanciers les déportés de 264 a.C., au lendemain de la chute de la capitale fédérale de la Ligue Etrusque, *Velzna*. Au pied et en face du rocher d'Orvieto, il a d'abord laissé sur sa gauche le vaste espace du *Campo della Fiera* : espace aujourd'hui reconnu avec grande vraisemblance, quoiqu'encore sans preuve irréfutable<sup>2</sup>, comme le lieu du célèbre sanctuaire commun des douze peuples, le *Fanum Voltumnae* (fig. 1). Près du but, il a côtoyé sans les voir les restes de l'amphithéâtre partiellement re-fouillé il y a quelques années<sup>3</sup>. Il lui faudra beaucoup d'attention, ayant négocié le dernier virage avant le *castello* qui abrite le musée archéologique, au-dessus de la bourgade moderne, pour découvrir à main droite l'entrée de la zone des fouilles.

## “LA PLUS RASE TABLE...”

Passé devant un plan d'ensemble des vestiges actuellement bien défraîchi<sup>4</sup>, et mis en possession d'un petit guide de visite, il franchit un fossé, bordé de constructions sur lesquelles nous reviendrons, et débouche presque aussitôt sur l'aire du *forum*. Splendeur et déception : la perspective sur le lac, à travers cyprès et oliviers, est enchanteresse. Pour le reste, à *Volsinii* comme en bien d'autres villes romaines, l'esplanade aujourd'hui herbue du *forum* (fig. 2) évoque la Beauce de Péguy : “le pays est plus ras que la plus rase table”. Terrasse quasi naturelle qui, par son caractère presque plan (la dénivellation du nord au sud<sup>5</sup> y est d'un mètre environ), fait contraste avec les zones qui l'entourent de tous côtés, zones où les terrassements, passages en profondeur et soutènements sont la marque décisive laissée par l'homme dans le paysage.

Nous aborderons successivement cet espace lui-même, les rares traces de monuments qui y subsistent, avant de nous intéresser aux constructions qui bordent le *forum* à l'ouest, en contrebas, et aux passages conduisant d'un secteur à l'autre. Ayant pris conscience de l'importance capitale du problème de l'eau dans un milieu modelé par d'importants terrassements,

1. Je remercie A. Bouet de m'avoir donné (quarante ans après, un défi à Alexandre Dumas !) l'occasion de retrouvailles avec un domaine abordé par le bas et par l'ouest en des temps de jeunesse. Ces remarques gardent le caractère sommaire d'un exposé oral, auquel j'aimerais donner une suite.

2. Fouilles dirigées par Mme S. Stopponi, de l'université de Macerata, qui en propose l'interprétation. Elle est suivie par F. T. Buchicchio, éminent Bolsénien, vieux compagnon des fouilleurs de l'École française et pionnier de l'exploration moderne de ces régions, qui voit se confirmer une hypothèse émise par lui depuis longtemps. Les réserves exprimées par G. Colonna et M. Torelli sont surtout de principe (notamment l'absence jusqu'à ce jour d'une inscription décisive). Dans les débats de ces dernières années, la vieille thèse situant à Bolsena la ville étrusque – et donc le *Fanum* fédéral – a inévitablement refait surface ; c'était déjà la cas sous la plume d'A. Timperi et I. Berlingo (Timperi & Berlingo 1994). Thèse indéfendable, pour des raisons convergentes et mille fois exposées.

3. En 1988-1990. L'amphithéâtre est daté de l'époque flavienne, comme le *forum*. On peut consulter, surtout pour les photographies, <http://www.bolsenanew.it/arte%20e%20cultura/scavi/anfiteatro.html>.

4. Il est question de la pancarte, non de vestiges dans l'ensemble préservés difficilement, mais convenablement. La comparaison avec l'état actuel d'un site-frère (pour ses débuts au moins), celui de la colonie latine de *Cosa*, tourne à l'avantage de Bolsena, alors même que des fouilles importantes ont eu lieu à *Cosa* dans les années 1990. Aucun des deux cas n'incite cependant à l'optimisme pour ce qui est de la mise en valeur. Sur des efforts de la municipalité en date de 2009, consulter <http://www.patrimoriosos.it/rsol.php?op=getarticle&id=58969>.

5. Conventionnellement, et pour faciliter la lecture, nous confondrons le Nord avec “le haut” des plans et cartes. Il se situe en fait “au nord-ouest”.



Fig. 1. Le Campo della Fiera (*Fanum Voltumnae*?), au pied du rocher d'Orvieto. Vue générale de la zone sacrée et de l'autel (cl. J.-M. Pailier, 2010).



Fig. 2. *Volstini*. L'esplanade herbue du *forum* (2010). Au fond, le château et le lac (cl. J.-M. Pailier, 2010).

il nous sera possible de prendre une vue d'ensemble intégrant le témoignage des inscriptions, les édifices situés sur la frange orientale du *forum* et la problématique générale de l'urbanisme volsinien<sup>6</sup>.

La partie dégagée du *forum*, au sud, s'étend d'est en ouest sur 57 m, soit 200 pieds romains, entre deux rues (*decumanus*) parallèles, larges de 5 à 7 m selon les époques et dallées de pierres polygonales de basalte aux bords parfois arrondis. La restitution du tracé régulateur par le regretté G. Hallier donne une idée des dimensions d'ensemble et des rapports existant entre elles. La largeur hors tout, rues comprises, est proche de 240 pieds. Du sud, où se trouvent encore les vestiges de la basilique civile, au nord, où la limite de la place (la "rue T", ici virtuelle mais assurée) se situe en partie sous la route, hors du terrain dégagé, et où devait se trouver en position dominante un temple construit dans l'axe, la distance hors tout est d'environ 105 m (approximativement 350 pieds). Dès cette présentation, il apparaît qu'un élément essentiel du *forum*, de tout *forum*, manque encore : le sanctuaire municipal<sup>7</sup> et/ou impérial<sup>8</sup>. En revanche, la structure restituable, tripartite, est très classique. Ce qui frappe également, comme l'a noté P. Gros<sup>9</sup>, c'est l'absence de toute ornière sur chacune des voies nord-sud : pas la moindre trace de charroi, preuve qu'il s'agissait d'un ensemble architecturalement et fonctionnellement isolé, en position dominante dans le système urbain, à valeur essentiellement scénographique et monumentale. Cette caractéristique ne peut être antérieure à la période impériale, ainsi que le confirment des données stratigraphiques complexes, qui paraissent bien situer l'aménagement de la place publique, dans son état visible, à la période flavienne (années 60-80).

### AU SUD LA BASILIQUE

Les éléments les plus dignes de remarque se situent sur le côté ouest : la figure 3 illustre la jonction, de ce côté comme à l'est, entre les grandes dalles rectangulaires en calcaire qui pavaient la place et le *decumanus* en pierres polygonales de basalte. Rien ne marque spécifiquement la limite entre la rue et le *forum* ; le dallage même de celui-ci est surélevé de 0,20 m à peine. Au premier plan de la figure 3, une dalle porte la marque d'un *palma et laurus* funéraire paléochrétien ; quelques traces d'arrachage de monuments subsistent ; au fond, une grande dalle de 0,84 x 1,40 m (au moins) empiète sur la rue, mais sa fonction reste énigmatique ; de place en place, des plots percés de trous de poteau sont peut-être le vestige d'une délimitation plus nette. Des restes bâtis se trouvent au sud et sur le côté ouest : au sud, avec la basilique civile, transformée au IV<sup>e</sup> s. en église chrétienne, notamment par adjonction d'un chevet en abside qui mord largement sur un espace qui n'a plus de rue que le nom. En face de l'abside, deux pierres levées intégrées au dallage de la rue sont le vestige d'un passage pour piétons de la première époque : une ouverture latérale devait donner par là accès au bâtiment du Haut-Empire. Celui-ci est mal conservé, en particulier son sol, du fait de l'érosion, d'un emplacement en bordure de terrasse effondrée vers le sud et des déprédations et récupérations de matériaux ultérieures. Son plan est lisible à travers les fondations de murs et stylobates de colonnades. La basilique mesurait hors œuvre 57 m d'est en ouest et 25,70 m du nord au sud. Ce vaste rectangle était partagé par les deux rangs de colonnes entre une nef centrale à toit (restitué) à double pente et deux nefs latérales plus étroites, à toit



Fig. 3. Jonction des dallages du *forum* et de la rue ouest, vue du *forum* vers la rue (Gros 1981, 45).

6. L'essentiel de la bibliographie tient dans les titres suivants : Hallier *et al.* 1982 ; Gros 1981, 43-58 ; Gros 1983, 67-74. Chemin faisant, référence sera faite à diverses études consacrées au site par F. T. Buchicchio, J.-M. Flambard, M. Corbier, Fr. Tassaux et l'auteur de ces lignes.

7. L'adjectif est employé dans son sens le plus large. J'ai avancé ailleurs quelques raisons de penser que *Volsinii* avait reçu le statut de colonie dans les années 180 a.C. (Pailler 1987), mais il est bon de répéter que seules des fouilles en divers points du rempart permettraient de trancher la question.

8. La basilique civile elle-même n'a été que partiellement fouillée. Elle venait clore l'esplanade au-dessus de zones nettement plus basses, qu'elle dominait par un puissant terrassement, dont il ne reste presque rien.

9. Gros 1981, 44.



très probablement en appentis. Un *tribunal*, estrade pour les juges, se trouvait sans doute à l'extrémité ouest. Vers le *forum*, le mur de façade était bordé par un égout large de 0,64 m.

À l'intérieur comme à l'extérieur, des éléments architecturaux, retrouvés à l'état dispersé, témoignent d'aménagements décoratifs. Un chapiteau ionique ayant appartenu à ce décor est un des indices retenus pour dater la basilique, comme le *forum*, des années 60-80. Ainsi que l'écrit P. Gros : "Sa position par rapport à la place publique la situe dans la série des grandes basiliques provinciales du début de l'Empire (*Glanum*, *Alesia*, Augst, Caerwent, Silchester, etc). Son rôle utilitaire se doublait d'une fonction monumentale, puisqu'elle servait de toile de fond non seulement au *forum* lui-même, mais aussi à l'ensemble de la terrasse. Partageant en cela le destin de la basilique d'Augst ou de celle d'Aspendos, celle de *Volsinii* se trouvait en effet surplomber [au sud] un niveau beaucoup plus bas..."<sup>10</sup>

### CHRISTIANISME ET CONTINUITÉ

La transformation en basilique chrétienne eut lieu au début du IV<sup>e</sup> s., à une époque où seule subsistait la nef centrale. Celle-ci fut prolongée à l'ouest par une abside construite en appareil d'*opus vittatum mixtum* alternant avec des arases de briques (fig. 4). Le rôle plus particulièrement funéraire du bâtiment est souligné par l'abondance des tombes qui occupent à la même époque l'ancien édifice civil. L'observation est à compléter par les trouvailles erratiques du même ordre faites sur le *forum*, que l'on peut dater du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s. D'autres restes de constructions d'époques diverses ont été découverts le long de la bordure ouest du *forum*, à peu près en face de l'angle nord-ouest de la basilique. Parmi eux, un gros bloc quadrangulaire, une fois retourné, a livré une importante inscription rédigée par les Carthaginois à la gloire d'un Volsinien devenu proconsul d'Afrique dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. : socle très probable d'une statue de marbre perdue, sans doute l'une de celles qui honoraient en ces lieux les évergètes de la cité. Plus au nord, toujours le long du mur ouest en bel appareil réticulé, se trouvent un podium en plan incliné adossé au mur et une base moulurée ; plus loin encore, des fûts de colonnes. La limite du dallage du *forum* et de celui de la rue est ici marquée, comme ailleurs, par un système de plots ; ceux-ci sont espacés de 1,50 à 1,80 m.

Que s'est-il passé avant l'aménagement du *forum* flavien ? Les seuls indices conservés se situent à l'ouest du mur de bordure, sous la forme de boutiques d'époque républicaine (au moins trois) aujourd'hui mal discernables, qui ont fait l'objet d'une étude remarquablement précise de J.-M. Flambard<sup>11</sup>. L'ensemble était signalé en façade sur la terrasse supérieure –



Fig. 4. L'abside chrétienne sur la rue (Gros 1981, couverture).

10. Gros 1981, 49.

11. Flambard 1984.

le futur *forum* – par un petit portique ensuite démantelé, mais dont les traces ont subsisté. Il faut y voir la preuve d'une continuité urbanistique, en ce sens que la mutation du quartier en zone artisanale et commerciale est bien antérieure, et en quelque sorte préparatoire, à la mise en place du *forum*. Les boutiques elles-mêmes, datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s. a.C. ("époque syllanienne"), n'ont pas été détruites, mais occultées par le mur de bordure en *opus reticulatum* et remblayées lors de l'aménagement du *forum* d'époque flavienne et du passage vers l'ouest dont il va maintenant être question. C'est dans le comblement des boutiques que figuraient les tessons de céramique qui ont situé précisément la mise en place du *forum* lors des années 60-80, et plutôt dans la partie basse de cette fourchette.

## DESCENTE À L'OUEST

Le visiteur incité à poursuivre le parcours en descendant vers les zones basses situées à l'ouest du *forum* emprunte un discret escalier de neuf marches, restauré il y a quelques années. Cet accès conduit à un passage voûté, construit en même temps que le *forum*, dont l'orientation est légèrement oblique par rapport aux grands axes orthogonaux et à une rue antérieure (*cardo*) alors condamnée (fig. 5). Paradoxe pour un couloir aussi peu mis en valeur dans l'architecture visible d'ensemble : "c'est l'élément le plus majestueux du dispositif, et l'une des structures les mieux conservées du Poggio Moscini"<sup>12</sup>. Majestueux, en particulier, parce qu'on peut restituer aux deux extrémités, au moins en partie, des arcs monumentaux (fig. 6a et b). La pente de la rue, pavée comme les *decumani* de dalles polygonales de basalte parfaitement calées par de petits éléments, se trouve réduite à 6 % environ par la présence de l'escalier contre lequel elle bute. Le dispositif interdisait toute circulation de charrois, ce qui renforce les observations faites ci-dessus à propos des rues encadrant le *forum*. Il y a plus : la marche du bas porte les traces de verrouillage vertical d'une porte à deux battants, que l'on fermait sans doute la nuit ou en certaines circonstances. Une porte comparable était également en place au débouché de la rue en pente dans le *decumanus* inférieur. De la sorte, la grande place publique était délibérément isolée dans une sorte de cage scénographique, les issues ne répondant, comme on va le voir, qu'à des contraintes aussi évidentes que subordonnées. Le passage consiste en un couloir clos, large de 2,90 à 2,98 m (10 pieds), dont les parois sont en *opus quasi reticulatum* presque jusqu'en haut de la voûte en berceau. La cohérence de l'ensemble est certaine, en dépit d'un décalage dans le mode de construction : la paroi nord (fig. 7a), dont l'appareil est plus proche du réticulé strict, est munie de cinq lits de briques à 0,70 m au-dessus du sol ; la paroi sud, large elle



Fig. 5. Le passage voûté vu du *forum*. L'escalier moderne reprend un escalier antique. Remarquer les dalles de basalte bleuté (cl. J.-M. Pailler, 2010).

12. Hallier *et al.* 1982, 37, avec les illustrations des p. 36-37.

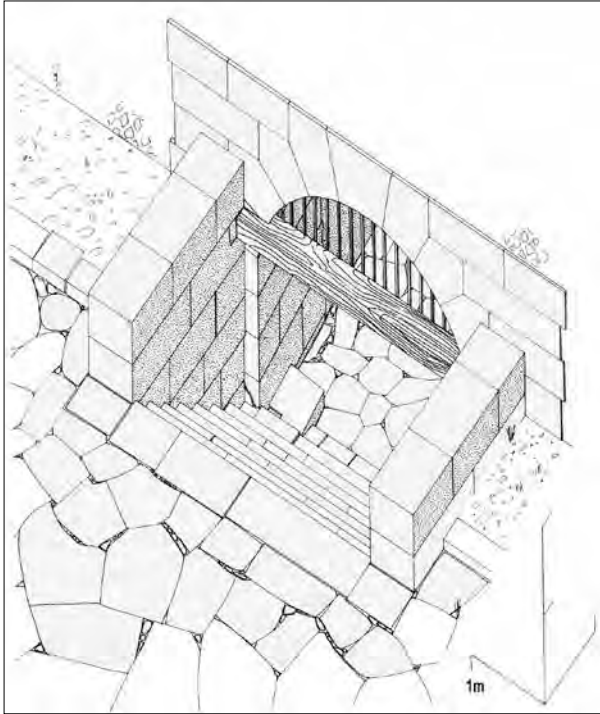


Fig. 6a. Arc à l'extrémité est du passage voûté, accès depuis le *forum* (Hallier *et al.* 1982, 42).

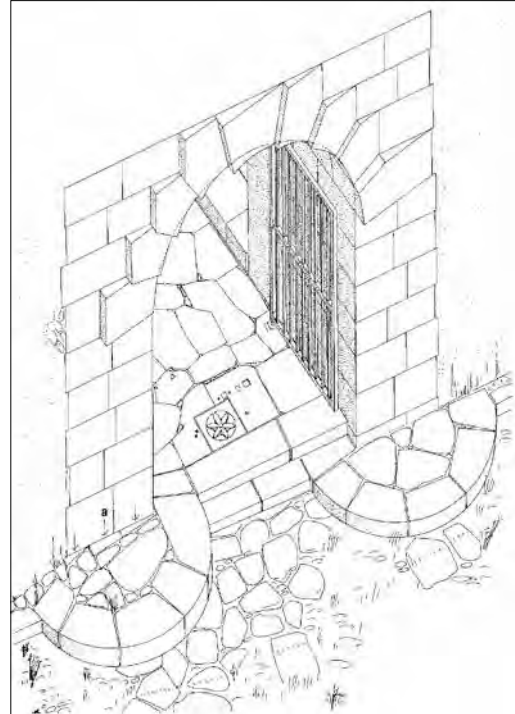


Fig. 6b. Arc à l'extrémité inférieure du passage, vu de l'ouest (Hallier *et al.* 1982, 43).



Fig. 7a. Paroi interne nord du passage voûté : réticulé et quintuple ligne de briques (cl. J.-M. Pailler, 2010).



Fig. 7b. Paroi interne sud du passage voûté : quasi réticulé et quintuple ligne de briques (cl. J.-M. Pailler, 2010).

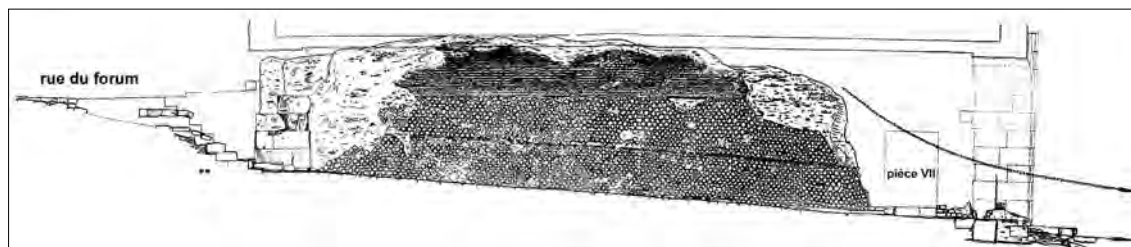


Fig. 8. Coupe sur la paroi sud du passage voûté : horizontalité du sommet de la voûte (Hallier *et al.* 1982, fig. 23).

aussi de 1,17 m (4 pieds), comporte une simple arase de réglage de briques, épaisse de 3 à 3,5 cm, à 1,20-1,30 m de hauteur (fig. 7b). Cette dissymétrie, masquée dans l'Antiquité par un enduit de revêtement, n'a pas trouvé d'explication autre que des circonstances de chantier. Ce constat devrait conduire à une certaine réserve dans les efforts de datation "par les appareils" des murs, jusques et y compris sur un même site.

Les relations entre la voûte, montée en coffrages sur cintres, et le sol de la rue sont dignes d'intérêt. "Le berceau n'est pas rampant comme pourrait le faire penser le plan incliné qu'il abrite. Alors que le réticulé en parement, comme les assises de réglage le montrent, fut monté parallèlement à la pente de la rue, la ligne de naissance de la *camera* est au contraire horizontale [...] En complétant la courbe des berceaux des trois *tabernae*, des latrines et du passage, on s'aperçoit que les cinq intrados ont la même tangente horizontale"<sup>13</sup> (fig. 8). Il en résulte qu'au-dessus de ces aménagements "en creux" dont il va être question, de part et d'autre du couloir comme au-dessus de lui, régnait un seul et même étage de plain-pied, une unique et vaste *insula* donnant sur le *forum*.

### LATRINES, BOUTIQUES ET CIRCULATION DE L'EAU

Retrouvons notre visiteur au bas du couloir en pente. Il a laissé à sa droite, en premier lieu, un percement de la paroi fait au pic, en un temps éloigné, par l'ouvrage de fouilleurs clandestins, des *tombaroli* sans doute à la recherche de trésors étrusques (en fait de trésor, ces pillards n'avaient fait que rouvrir une des boutiques d'époque républicaine dont nous avons déjà parlé). Il a ensuite longé une pièce ouvrant à la fois sur le passage et sur le *decumanus* inférieur : il s'agit de latrines publiques ; le fonctionnement de cette *forica* et son décor ne manquent pas d'intérêt mais, avant de revenir sur ce point, il faut évoquer la rue nord-sud inférieure et les constructions qui la bordent sur son côté est, au-dessous du *forum*. Ce *decumanus* secondaire se parcourt sur une quinzaine de mètres jusqu'à la limite nord de la fouille. Plusieurs de ses dalles polygonales de basalte manquent, récupérées au Moyen Âge par des paysans ; plusieurs de celles qui subsistent sont creusées de profondes ornières, qui font contraste avec l'état des rues du *forum* : on circulait beaucoup sur cette voie et dans ce secteur. Après les latrines se succèdent trois boutiques de dimensions égales : 4,80 x 3,50 m (fig. 9). Leur élévation est conservée presque jusqu'au sommet de leur voûte en berceau. Leur seuil présente la feuillure longitudinale caractéristique des échoppes que l'on ferme par un volet de bois. Les murs, qui ont un parement en réticulé avec des encadrements de briques d'excellente facture, s'intègrent visiblement au plan d'ensemble des structures qu'on vient d'évoquer, solidaires du *forum* et cohérentes avec lui. Plus loin vers le nord se trouvait probablement un *borreum*. Mais là s'est arrêtée la fouille.

À l'angle du couloir et de la rue, les latrines mesurent 5,60 x 5 m<sup>14</sup>. La banquette, sans doute en marbre, ayant disparu, la fonction de la pièce se déduit du canal qui longe son pourtour interne. Les seules traces des sièges sont "des cavités régulièrement ménagées dans la base des murs pour y sceller les consoles qui supportaient les dalles de la banquette périmétrale"<sup>15</sup>. La capacité d'accueil simultanée a été évaluée à 21 personnes (reconstitution, fig. 10). Sur la paroi du fond figurait une belle peinture "nilotique" qu'a étudiée A. Barbet<sup>16</sup>. Si l'on peut nourrir quelques doutes sur l'interprétation systématiquement "grotesque" qui en est proposée, les scènes maritimes (de haut en bas et de gauche à droite bateau à tête d'âne chargé de

13. *Ibid.*, 38. L'intrados de la voûte s'élève à 4,60 m au bas de la pente ; cette hauteur se réduit à 3,20 m au pied de l'escalier d'accès au *forum*, contribuant à la discrétion déjà signalée de cet accès.

14. Pour une étude très détaillée de cette pièce, voir Hallier *et al.* 1982, 55-71.

15. *Ibid.*, 65.

16. *Ibid.*, 101-119.



Fig. 9. Rue aux boutiques : la boutique 2 vue de la rue (cl. J.-M. Pailler, 2010).

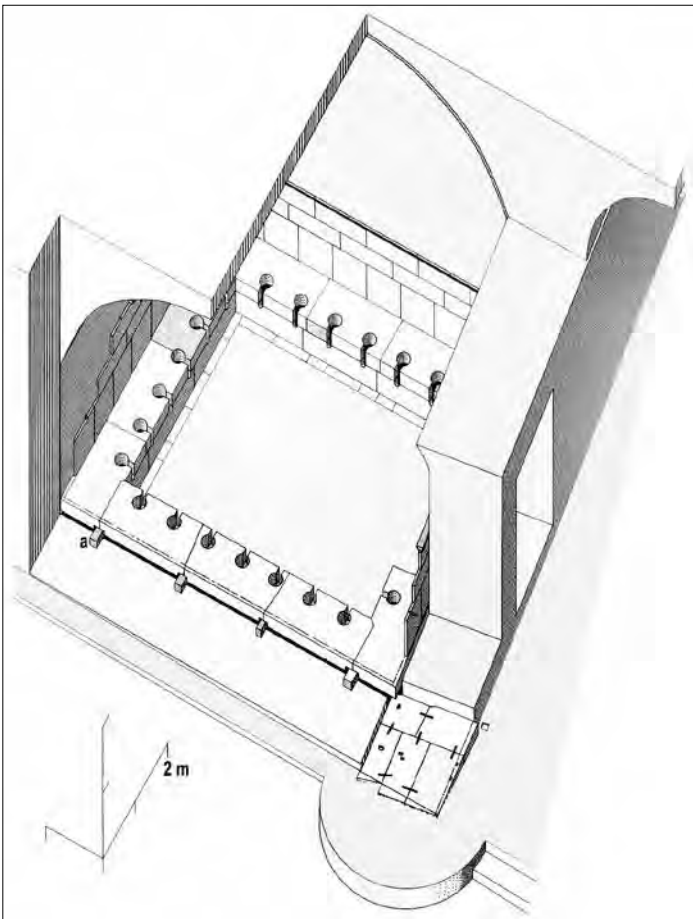


Fig. 10. Latrines : la banquette restituée (Hallier *et al.* 1982, 67).

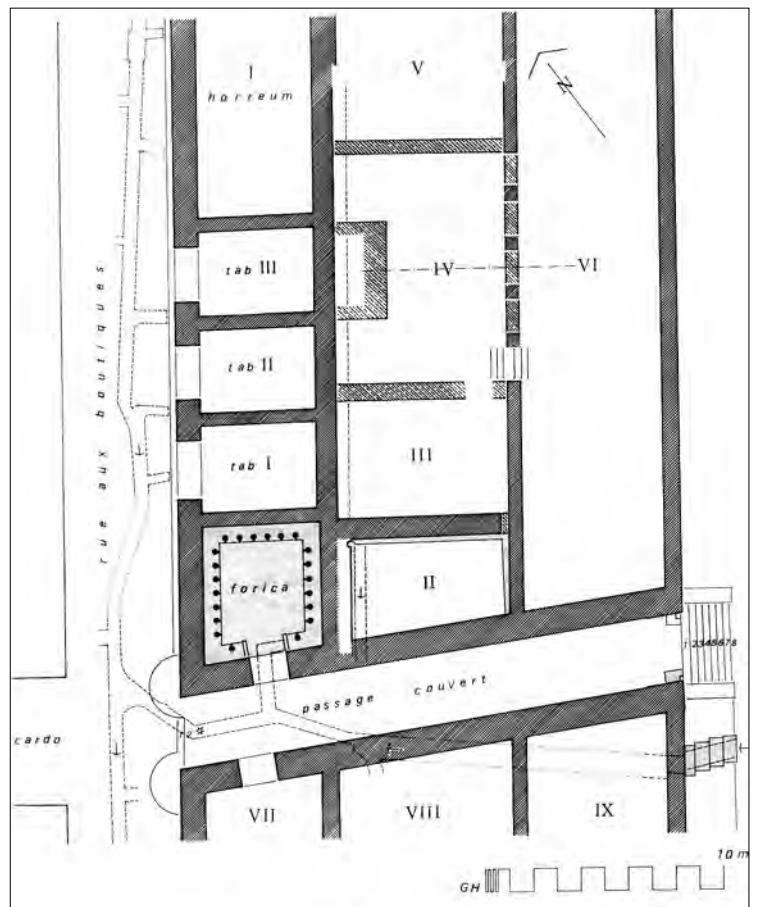


Fig. 11. Plan sélectif de la limite ouest du forum. D'est en ouest, évacuation et circulation de l'eau (Hallier *et al.* 1982, 36).



Fig. 12a. Evacuation des eaux et des hommes : cliché sur la limite ouest du forum (Gros 1981, 57).

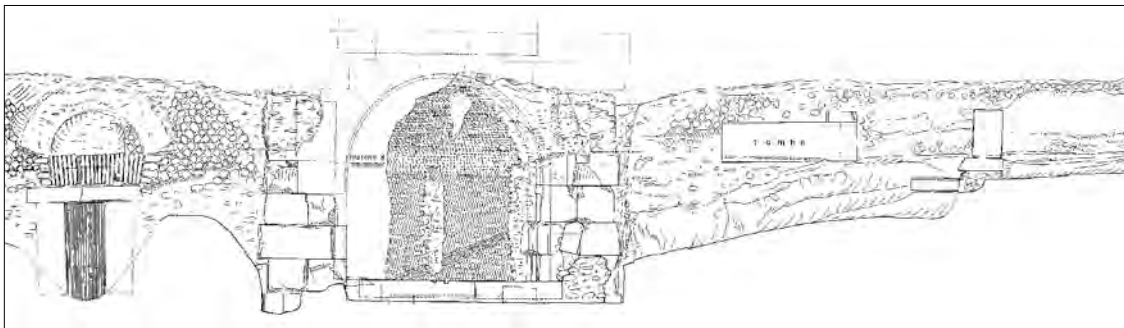


Fig. 12b. Évacuation des eaux et des hommes : relevé en élévation du même secteur (Hallier *et al.* 1982, fig. 25).

pygmées, néréide sur un dauphin, dieu Océan allongé sur le rivage, quadriges à l'aurige – Hippolyte ? – disparu) sont assurément à mettre en relation avec l'usage de la salle. À cette salle devait recourir, en plus des boutiquiers et de leurs clients, plus d'un des participants aux cérémonies du *forum*. Cette cohérence étroite est confirmée par la monumentalisation de l'entrée donnant sur le couloir voûté et plus encore par le système d'alimentation en eau de la *forica*.

Le plan sélectif ici reproduit (fig. 11) en illustre le fonctionnement<sup>17</sup>. Le passage voûté et le conduit d'eau qui, parti du *decumanus* ouest le long du *forum*, rejoint et alimente la *forica*, dessinent à peu près un triangle isocèle dont la base est la bordure du *forum* et l'angle au sommet, très aigu, au milieu du couloir, face à l'entrée des latrines ; la médiatrice est, de ce fait, perpendiculaire à la limite du *forum*. La restitution montre également la continuation du réseau qui rejoint le grand collecteur passant sous la rue aux boutiques, en direction du nord, avec des dérivations dans chacune des boutiques. Plus significative est encore la vision en coupe offerte parallèlement par la photo (fig. 12a) et le relevé en élévation (fig. 12b) qui font percevoir d'un seul tenant l'évacuation des eaux, à gauche (au sud), et celle – faut-il oser dire, tant elle est discrète et converge avec la première – des hommes à droite (au nord). La cohérence de niveau est parfaite entre l'arc qui surmonte la conduite d'eau et celui du passage voûté.

17. Il est décrit avec précision *ibid.*, 61-65. Je laisse ici de côté les problèmes posés par la reprise partielle et complexe d'ouvrages antérieurs (cf. p. 65).

## LE RÔLE DES *SEII*, *CURATORES AQUAE* ET ÉVERGÈTES MUNICIPaux

Cet aménagement en rappelle un autre, beaucoup plus vaste et plus ancien. Dès les premiers temps de *Volsinii*, vers le milieu du III<sup>e</sup> s. a.C., un souterrain g3, long de plus de 150 m, a dérivé les eaux du *fosso* F vers le *fosso* C<sup>18</sup>, protégeant des ruissellements la partie aval du premier et permettant selon toute vraisemblance des implantations selon cet axe de bâtiments et d'une voie, F. C'est par là qu'allait passer au siècle suivant, comme nous le verrons, la *via Cassia* dans sa traversée de la ville. Des constructions les plus anciennes à cet endroit, nous ne pouvons rien dire, en l'absence de toute fouille. Contentons-nous de noter que le point de départ du *cuniculus* g3 se situe exactement à hauteur des édifices 21 et 22 du plan général ("plan Buchicchio", fig. 13). Ces édifices assez mal conservés n'ont jamais été vraiment fouillés, mais leur fonction hydraulique est clairement attestée<sup>19</sup> : au n° 22, les salles des thermes dits "de L. Seius Strabo", desservis au nord par un cryptoportique ; au n° 21, de l'autre côté du *fosso*, une énorme citerne. L'un et l'autre, au vu des traces restantes de leur appareil en *opus reticulatum* ou *quasi reticulatum*, semblent datables, comme le *forum*, du I<sup>er</sup> s. p.C. Ces données corroborent la continuité en un même point, sous des formes qui n'ont pu qu'évoluer avec le temps, d'un dispositif assurant la maîtrise de l'eau (rétention, distribution, évacuation) indispensable au développement de l'urbanisme dans chaque quartier et sur le site en général. À chaque étape, celui ou ceux qui ont agencé et contrôlé ce dispositif jouaient nécessairement un rôle important à l'échelle de la cité tout entière (fig. 14).

Dans ce qui suit, on considérera comme acquis le point de départ anonyme des années 250 a.C. et la double réalité du I<sup>er</sup> s. p.C. : implantation des structures hydrauliques 21-22, aménagement du *forum* et des évacuations-dérivations de l'eau en direction de l'ouest. La question qui demeure est double et peut-être unique : ces deux événements sont-ils contemporains (et cohérents) ou séparés par quelques décennies ? Sont-ils dus, et si oui dans quel contexte, à l'intervention de Séjan le Volsinien, de son père *L. Seius Strabo* ou de tel de ses parents ou descendants ? Faute de réponse certaine, on résumera à grands traits un dossier épigraphique nourri, mais encore imparfaitement concluant<sup>20</sup>.

La pièce la plus importante est l'inscription gravée dans un bloc de *nenfro* retrouvé en 1977 dans les ruines de la basilique civile. M. Corbier lui a consacré six ans plus tard un article important. Le développement et la traduction du texte (fig. 15) ne souffrent pas de débat :

A(ulus) L(ucius) Seii A(uli) f(ili)ii, curatores aquae, / ex aere conlato, / Fonti, Telluri sacr(um)

"Aulus et Lucius Seius, fils d'Aulus Seius, curateurs de l'eau, (ont fait élever ce monument) consacré à *Fons* et *Tellus*, avec l'argent collecté".

Il ressort des remarques de Mme Corbier que cette inscription et la curatelle dont elle fait mention ne peuvent guère dater que de la période qui va de 10 a.C. à 30 p.C. On peut également conclure que "nos trois *Seii*, père et [deux] fils, sont – de près ou de loin – apparentés à *Strabo* et à Séjan"<sup>21</sup>. La collecte, manifestant "l'union de la communauté"<sup>22</sup>, a été organisée à l'initiative des curateurs et l'on peut penser qu'ils ont été, de loin, les plus généreux donateurs. Il est en revanche impossible de dire si l'un ou l'autre, ou les deux, ont exercé avant, pendant ou par la suite une magistrature municipale ; c'est néanmoins probable, au vu des parallèles. La dédicace à *Fons* – *Tellus* s'adresse presque certainement à deux divinités citées en asyndète : "action de grâces à l'eau vive, don des profondeurs de la terre. [Cette alliance] semble à ce titre très naturelle. Pourtant l'association de *Fons*, dieu des sources, et de la Terre Mère, *Tellus*, est une rareté épigraphique"<sup>23</sup>. L'explication de la mention de *Tellus* dans ce contexte oscille entre d'anciennes traditions étrusques (attestées en particulier à *Volsinii* par la faille proche du sanctuaire de la Cività<sup>24</sup>) et le succès connu par cette divinité sous le règne d'Auguste. On est tenté d'ajouter un troisième volet à cette interprétation : ce qui s'observe dès les origines de la ville et tout au long de son histoire, c'est précisément une sorte de symbiose, contrôlée par et pour l'homme, entre des courants d'eau produits par la nature (*Fons*) et les conduits qui les canalisent dans les profondeurs du sol (*Tellus*).

18. Ce souterrain a été partiellement exploré en 1970-1971 à partir de son débouché à proximité immédiate de "l'ancre bachique" identifié dans les niveaux profonds de la "Maison aux peintures" ; voir Paillet 1970.

19. Gros 1981, 43.

20. Sur l'épigraphie bolsénienne en général, Tassaux 1987. Une thèse est en cours sur ce sujet très riche sous la direction de Fr. Tassaux.

21. Corbier 1983, 728.

22. Corbier 1983, 734.

23. Corbier 1983, 735.

24. Bloch 1972, *passim*.



Fig. 13. Plan général de *Volsinii* romaine (Buchicchio 1971, dépliant en face de la p. 22).



Fig. 14. La zone archéologique du Poggio Moscini, plan d'ensemble ; au sud, la bourgade médiévale et moderne. Noter les courbes de niveau et l'emplacement de g3 (Hallier *et al.* 1982, VI, modif. J.-M. Pailler, 2011).



Fig. 15. L'inscription des frères *Seii*, *curatores aquae* (Corbier 1983, 722).



Dans le cas étudié, le monument aux deux divinités élevé sur le Poggio Moscini l'a sans doute été à l'occasion de la construction ou d'une réfection importante de l'aqueduc (*aqua*) de la ville. Selon les mots de Mme Corbier, "la dédicace des frères *Seii* est un élément d'un édifice que l'on situe volontiers au débouché de l'aqueduc de la cité : soit la fontaine elle-même – ou le nymphée, s'il s'agissait d'un ensemble architectonique important –, soit un autel, à proximité de celle-ci. Elle pouvait aussi supporter des statues de divinités"<sup>25</sup>. Quant au "problème Séjan", concernant plus précisément son rôle et celui de membres de sa famille dans les aménagements, en particulier hydrauliques, liés à la zone du *forum*, on peut au moins conclure ce qui suit. D'une part, l'inscription des curateurs redonne toute sa force à l'hypothèse, un temps ébranlée, qui attribuait à *L. Seius Strabo* l'importante évergésie thermale décrite plus haut (*CIL*, XI, 2707). D'autre part, la mention sur une inscription très mutilée d'un *L. Se[sius]*, questeur ou édile de *Volsinii* en 37<sup>26</sup>, donnerait à penser que l'influence d'une partie au moins de cette famille a survécu à la terrible disgrâce de 31 et à la liquidation par les soins de Tibère du préfet trop ambitieux et de ses proches. Un *Seius* est sans doute encore mentionné sur un bloc de *nemfro* retrouvé dans le passage voûté sur le côté ouest du *forum*, mais ce témoignage est indatable. Au total, et même si bien des détails nous échappent, il paraît raisonnable de s'en tenir à l'idée d'une continuité d'influence des *Seii* au long du 1<sup>er</sup> s. Seules une nouvelle découverte épigraphique et, plus sûrement, des fouilles dans le *balneum* permettraient d'en savoir plus.

La solution la plus plausible de ce problème difficile doit par conséquent s'étaler dans le temps. À titre d'hypothèse, on peut tenter de reconstituer comme suit le déroulement d'événements où la *gens Seia* semble bien avoir joué un rôle majeur.

– Vers le tournant de notre ère, des membres de cette *gens*, au premier chef deux frères, dont un *L. Seius* qui pourrait être *L. Seius Strabo*, père du futur Séjan, ou encore son père (ce qui est peu probable, vu la chronologie) ou un cousin germain, solennisent par l'inscription des *curatores* leur engagement dans divers aménagements hydrauliques sur la zone du futur *forum*, en particulier l'achèvement ou une réfection importante de l'aqueduc urbain.

– À peu près au même moment (si *L. Seius* est *L. Seius Strabo*) ou un peu plus tôt ou plus tard, le préfet d'Égypte *L. Seius Strabo* offre à sa cité un *balneum*, qui pourrait être le premier état (non reconnu archéologiquement) des thermes dits "de *L. Seius Strabo*" : on peut risquer l'hypothèse que ce *balneum* est alimenté par l'aqueduc.

– En 31, disgrâce et disparition du fils du précédent, *Aelius Seianus*, le préfet Séjan, ainsi que de ses plus proches parents et soutiens.

– En 37, un *L. Seius* est questeur ou édile de *Volsinii*.

– Entre 50 et 80, construction (ou réaménagement d'un *balneum* antérieur) des thermes "de *L. Seius Strabo*" dans leur état actuel, et sans doute de la très grande citerne qui lui fait face de l'autre côté du *fosso F*.

– Entre 60 et 80, c'est-à-dire en même temps ou peu après, mise en place du *forum* et des constructions qui le bordent en contrebas à l'ouest, avec le système d'évacuation des eaux et d'alimentation des quartiers inférieurs.

Si cette reconstitution est exacte, il est tentant de suggérer qu'avec trois à cinq décennies de retard, les évergètes des années 60-80, qu'ils aient été ou non des *Seii*, ont conçu la mise en place du *forum* dans la continuité des opérations entreprises par Séjan et déjà par son père.

### VOLSINII, DE LA VIA CASSIA AU FORUM

Ce qui précède suggère à l'auteur, pour conclure, de compléter ce qu'il écrivait en 1985<sup>27</sup>, après avoir souligné (p. 921) la concurrence entre les voies F et D débouchant sur le *forum* : "un faisceau important de présomptions se dégage en faveur de la voie F [comme vecteur de la *via Cassia* dans son trajet urbain]. Ce qui frapperait, dès lors, c'est la permanence d'un axe capital de la cité à travers le temps, à travers même les vicissitudes d'un urbanisme changeant : la voie, qui a préexisté à la fois à l'urbanisation d'une partie importante de la ville basse et au percement de la *Cassia*, a continué apparemment à jouer

25. Corbier 1938, 741.

26. *Inscr. Ital.* XIII, 1, 1947, 263, n. 13, complétant *CIL*, XI, 7269. *L. Se[sius]* serait-il un descendant des deux curateurs (plutôt que *L. Seius A. f.* lui-même) ?

27. Pailler 1985, 922.

ce rôle jusqu'au Bas Empire". Si le forum de *Volsinii*, dirions-nous aujourd'hui, est très probablement un legs des *Seii*, ces derniers se sont inscrits dans une longue tradition, elle-même héritière de la très ancienne action de l'homme sur ce milieu de pentes, de tuf et d'eau.

## Références bibliographiques

- Bloch, R. (1972) : *Recherches archéologiques en territoire volsinien de la protohistoire à la civilisation étrusque*, BEFAR 220, Paris.
- Buchicchio, F. T. (1971) : "Note di topografia antica sulla Volsinii romana", *MDAI(R)*, 77, 19-45.
- Corbier, M. (1983) : "La famille de Séjan à *Volsinii* : la dédicace des *Seii, curatores aquae*", *MEFRA*, 95, 2, 719-756.
- Flambard, J.-M. (1984) : "*Tabernae* républicaines dans la zone du forum de Bolsena", *MEFRA*, 96, 2, 907-959.
- Gros, P. (1981) : *Bolsena, guide des fouilles*, Rome.
- (1983) : "Il foro di Bolsena, nota sull'urbanistica di Volsinii nel I secolo dopo Cristo", *BA*, 17, 67-74.
- Hallier, G., M. Humbert et P. Pomey (1982) : *Fouilles de l'École française de Rome à Bolsena. VI, Les abords du forum. Le côté nord-ouest (fouilles 1971-1973)*, Coll. EFR 6, Rome.
- Pailler, J.-M. (1970) : "Bolsena 1970. La Maison aux Peintures, les niveaux inférieurs et le complexe souterrain", *MEFRA*, 83, 2, 367-403.
- (1985) : "L'urbanisme de *Volsinii* : nouvelles observations et hypothèses", *MEFRA*, 97, 2, 899-922.
- (1987) : "Enceinte, métrologie et politique, *Volsinii*, colonie romaine au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ?", *MEFRA*, 99, 2, 529-534.
- Tassaux, Fr. (1987) : "Pour une histoire économique et sociale de Bolsena et de son territoire", *MEFRA*, 99, 2, 535-561.
- Timperi, A. et I. Berlingò (1994) : *Bolsena e il suo lago*, Rome.



# De l'*Iseum* au *forum* d'*Industria* (Monteu da Po, Italie)

Florence Saragoza\*

Figure au sein des différents corpus énumérant les sanctuaires isiaques du monde méditerranéen le complexe d'*Industria*<sup>1</sup>. Ce site établi dans le Piémont, à proximité de l'actuel Monteu da Po, correspond à un antique *municipium*<sup>2</sup> implanté entre le Pô et le Montferrato, à la confluence de la Doire et du Pô, dont les vestiges sont aujourd'hui présentés dans un parc archéologique. Cette agglomération de Cisalpine, édifiée sur la voie commerciale qui relie *Augusta Taurinorum* (Turin) et *Vardacate* (Casale Montferrato), fut très probablement fondée vers 124/123 par le consul Marcus Fulvius Flaccus après la conquête du nord de la péninsule et succédait au bourg ligure de *Bodincomagus*, abandonné, pour sa part, à l'époque augustéenne. Le nom d'*Industria*, comme celui d'autres villes romaines du Piémont, n'est d'ailleurs pas exempt d'une intention politique augurale.

C'est d'ailleurs du II<sup>e</sup> s. a.C. que datent les plus anciens témoins archéologiques mis au jour, indices supplémentaires de la romanisation que connaît cette région d'Italie dans le courant du siècle. Mais la principale phase d'urbanisation du site est attribuée au début du I<sup>er</sup> s. p.C. Implantée sur des routes commerciales secondaires, mais non loin des zones d'exploitation des ressources alpines, la ville prospère tout au long de ce siècle pour connaître son apogée dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. p.C., comme en témoignent les travaux de réaménagement de la trame urbaine : la documentation épigraphique atteste elle aussi de cette aisance que la proximité du fleuve a dû favoriser. Deux familles importantes d'entrepreneurs et de commerçants semblent attachées à cette prospérité : les Avilii et les Lolii dont certains membres ont figuré parmi les dignitaires. Au regard des nombreux artefacts exhumés sur le site, il a été proposé de reconnaître dans la cité un centre artisanal lié à la production d'objets de bronze<sup>3</sup>.

L'urbanisation d'*Industria* s'intègre ainsi au mouvement d'émergence d'agglomérations autonomes à partir de l'époque augustéenne, qui témoigne par ce maillage du territoire de l'organisation administrative de la Transpadane et de la Ligurie. Ce mouvement suit, dans cette partie du bassin du Pô, les étapes d'intégration de cette région à laquelle participe après la conquête d'Auguste en 25 a.C. la création des trois *Augusta* : Turin, Aoste et Bene Vagienna. Au-delà de leur fonction administrative, ces agglomérations sont les centres de territoires exploités tant dans le domaine agricole que minier ou artisanal, et concentrent dès lors des activités économiques comme elles constituent des lieux privilégiés pour l'expression de l'évergétisme local.

D'après les découvertes monétaires, il semble que la cité soit abandonnée, du moins dans sa physionomie antique, à la fin du IV<sup>e</sup> s. voire au début V<sup>e</sup> s. ; ainsi, une part des vestiges du parc archéologique accueille, au début du VI<sup>e</sup> s., des sépultures.

\* Puisse A. Bouet être remercié pour son soutien depuis la visite du site à la frappe du dernier point de cet article.

1. Voir en dernier lieu l'ouvrage de K. Kleibl avec la bibliographie antérieure (Kleibl 2009, 290-291).

2. Le statut administratif d'*Industria*, dont les citoyens sont rattachés à la tribu *Pollia*, reste débattu. Toutefois, l'épigraphie atteste de l'emploi du terme *municipium* (*CIL*, V, 7478), de la présence de duovirs (*CIL*, V, 7468 et *CIL*, compl. 7 ; *quinquennalis* : *CIL*, V, 7481), ainsi que d'un *quattuorvir aedilicia potestate* (*CIL*, V, 7479). Ces inscriptions sont datées du I<sup>er</sup> s. p.C., à l'exception des textes du *CIL*, V, 7481 attribués sur des critères paléographiques au milieu du I<sup>er</sup> s. a.C. et du *CIL*, compl. 7 attribué pour sa part au II<sup>e</sup> s., sur des indices typologiques. Il est donc possible que la ville ait changé de statut au I<sup>er</sup> s. p.C.

3. Zanda 1998, 38.

## LES VESTIGES ET LEUR DÉCOUVERTE

Ce sont les découvertes fortuites d'œuvres antiques, inscriptions et bronzes, qui ont fait la renommée d'*Industria*.

Les premières mentions de ces découvertes remontent à 1745 quand furent publiées plusieurs pièces, dont une inscription sur bronze mentionnant des pastophores<sup>4</sup> ainsi qu'un trépied, lui aussi en bronze, devenu célèbre aussitôt connu (fig. 1). Il est aujourd'hui conservé au musée archéologique de Turin<sup>5</sup>. Sa précoce notoriété explique d'ailleurs qu'il rejoignit les collections impériales du musée du Louvre suite aux saisies napoléoniennes des campagnes d'Italie. Bien que la date d'exhumation de ces œuvres ne soit pas connue avec précision, il est probable qu'elle ne remonte guère au-delà de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. L'apparition de ces pièces suscita non seulement l'intérêt des savants, mais conduisit également à mener des fouilles sur le site. Elles furent confiées en 1752 à l'abbé A. Rivautella et G. Ricolvi missionnés par le duc Charles-Emmanuel III de Savoie. Les découvertes alors effectuées furent rapportées au musée de l'université de Turin dont la présentation et la muséographie étaient assurées par l'humaniste F. Scipione Maffei. Mais, comme souvent, ces travaux vont appeler l'intérêt des fouilleurs clandestins et les découvertes réalisées en parallèle aux recherches officielles se multiplient. Au début du XIX<sup>e</sup> s., ce sont les explorations menées par le comte B. Morra di Lauriano, lieutenant général de l'armée royale et gouverneur de la ville et de la province de Nice maritime, qui permirent d'acquérir une meilleure connaissance de la ville antique. Celui-ci mena en effet avec un soin particulier des fouilles sur ses terrains, permettant ainsi de dresser un premier plan de la zone archéologique, aujourd'hui encore fort précieux. Il fut publié en 1843 accompagné d'une notice descriptive des vestiges mis au jour<sup>6</sup> : le comte avait dégagé un complexe monumental organisé autour d'un portique en hémicycle (fig. 2).

Si ce mémorandum attira une fois de plus l'attention sur *Industria*, il fallut attendre la fin du siècle, dans le courant des années 1870, pour que la société archéologique du Piémont conduise de nouvelles explorations. Parallèlement, quelques dégagements étaient menés à l'occasion de chantiers urbanistiques d'aménagement de route (1834 et 1835) ou

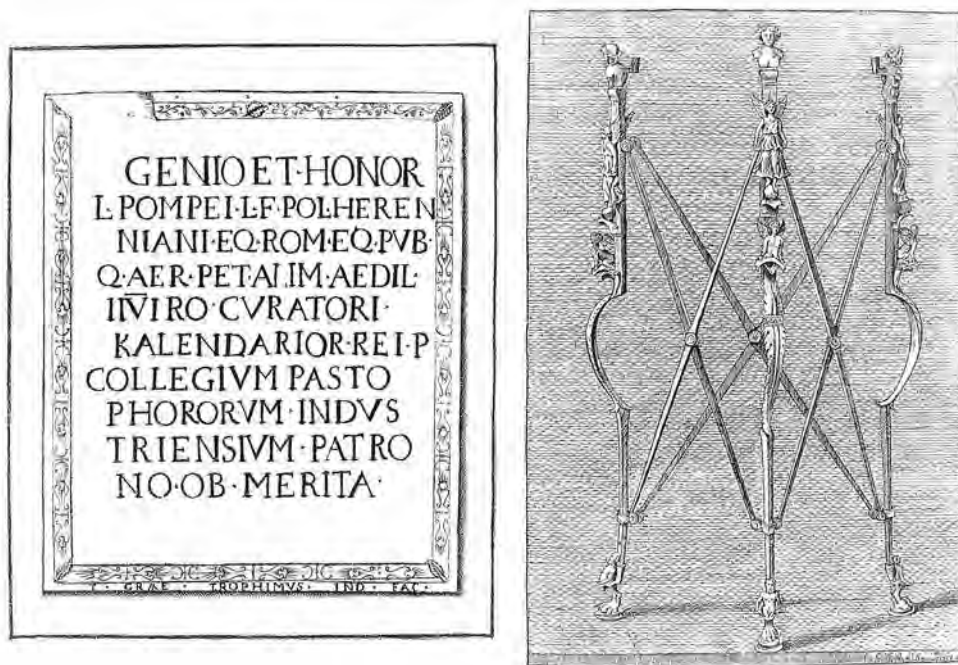


Fig. 1. Gravures de la plaque et du trépied en bronze d'*Industria* (Ricolvi-Rivautella 1745).

4. *CIL*, V, 7468 et *RICIS* 513/101 (inv. 1469).

5. Inv. 1135.

6. Son rapport original de 1811 est toujours conservé à la bibliothèque royale de Turin ; il se compose de huit feuilles manuscrites rédigées en français recto et verso (six feuilles sont datées du 1<sup>er</sup> août 1811, les autres du 12 décembre 1843) et de six planches lithographiques (planche 1 : localisation des vestiges, planches 2 à 4 : reproduction des bronzes, planche 5 : reproduction des fragments architecturaux et planche 6 : carte topographique d'*Industria*) : Morra di Lauriano 1843.

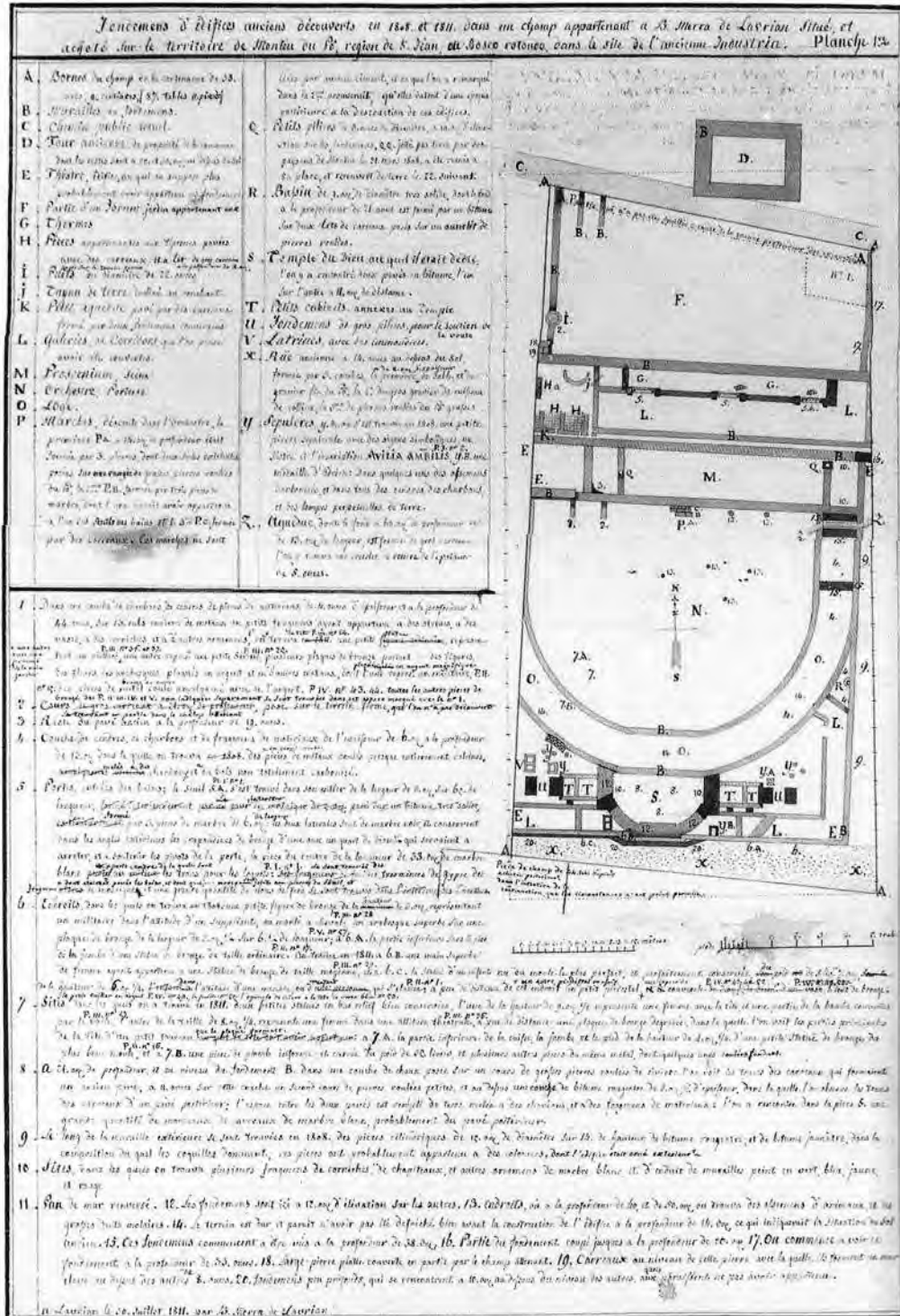


Fig. 2. Plan des vestiges mis au jour par le comte Morra di Lauriano (Morra di Lauriano 1843).

de ligne de chemin de fer (1914). Le site se révélait fournir un riche mobilier antique, mais demeurait mal connu. Aussi, au regard de la qualité de ces objets et notamment des bronzes découverts tant que du peu de données stratigraphiques connexes, l'université de Turin dirigea-t-elle à son tour des sondages dans les années 1960 que reprirent en grande partie les interventions de la surintendance du Piémont dans les années 1980-1990, sous la direction d'E. Zanda. Ces travaux permirent de définir une chronologie des vestiges et d'étendre la superficie fouillée.

Ainsi, le parc archéologique de Monteu da Po offre désormais au visiteur des traces de la parure monumentale de la ville antique comme de son habitat et de son réseau de voirie (fig. 3). À partir de ces indications, les fouilleurs ont supposé que la ville ait pu être entourée d'une enceinte, bien qu'aucun élément tangible ne le confirme, et ait été inscrite dans un quadrilatère de 400 m de côté selon un plan régulier organisé en *insulae* de 40 sur 70 m dont les maisons ont été datées du 1<sup>er</sup> s. p.C. Les plus anciennes traces d'implantation de la trame urbaine remonteraient à la fin de l'époque républicaine<sup>7</sup>. Selon E. Zanda, la longueur de deux *actus*, qui correspond au double du petit côté de la "tour", semble être un module récurrent dans la trame urbaine, notamment dans l'axe est-ouest<sup>8</sup>. Si les limites de la ville ne sont pas connues, l'existence d'au moins trois îlots au nord comme au sud est supposée. Toutefois, cette vision très idéale a été remise en question par un récent sondage préventif de 2005<sup>9</sup>, sans qu'un nouveau plan ne soit proposé.

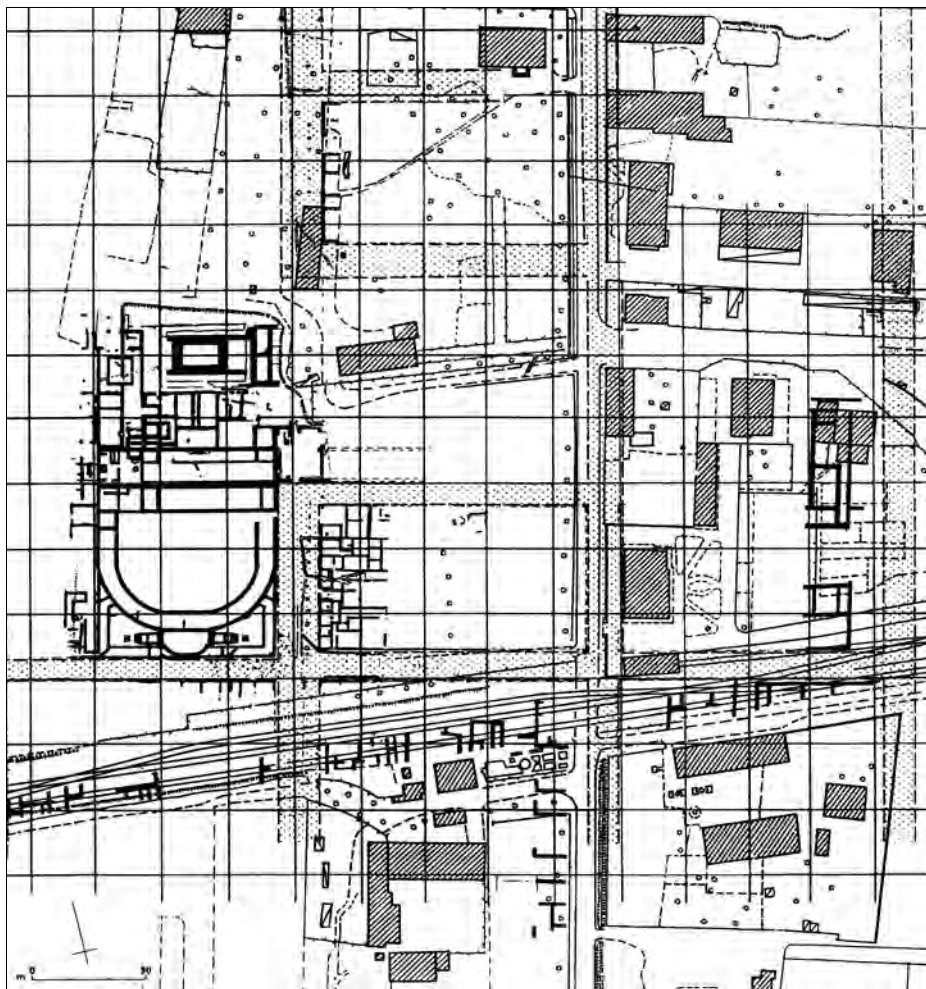


Fig. 3. Plan des vestiges d'*Industria* (dessin de G. Scalia ; Zanda 1997, pl. XVI).

7. Zanda 1982, 183.
8. Zanda 1997, 353. Indication difficile à confirmer.
9. Barelo 2007, 272.

Autour des bâtiments monumentaux qui ont particulièrement retenu l'intérêt des chercheurs s'étendent des îlots d'habitation dont le plus connu, l'îlot I, se déploie à l'est de ces vestiges (fig. 4). Dans leur dernière phase d'occupation antique, ils se présentent bordés d'un portique longé d'un caniveau sur lequel ouvrent de petites pièces interprétées comme des boutiques ou des ateliers. Les fouilles récentes ont permis de déterminer que ces habitats ont été occupés jusqu'au <sup>v</sup>e s. p.C., mais selon un schéma organisationnel distinct<sup>10</sup>.

Ainsi, deux ensembles dégagés par B. Morra di Lauriano qui se détachent de cette trame par leur superficie et leur morphologie ont particulièrement appelé l'attention.

Au sud, se déploie un complexe délimité au sud et à l'est par une rue. Il s'organise autour d'une vaste étendue découverte bordée d'un portique en hémicycle (fig. 5) dominé au nord par deux espaces rectangulaires, parallèles ; le second devant probablement être identifié à la section septentrionale du portique qui encadre une cour. Au centre du segment sud, se distingue une pièce polygonale à laquelle sont adossées deux structures symétriques accessibles par un escalier. En avant de chaque volée de marches subsiste un massif quadrangulaire épierré. Ces bâtiments sont accessibles par deux ailes secondaires du portique et sont de moindre dimension que la pièce centrale : les premiers mesurent environ 4,75 m de long et 3,20 m de large (hors escalier), la seconde 14,60 m de long et 9,10 m de large. Celle-ci se particularise par un traitement architectural distinct. L'ensemble du monument est daté du <sup>ii</sup>e s., et plus précisément du règne d'Hadrien<sup>11</sup>. Mais, sans surprise, il aurait connu plusieurs phases d'aménagement comme en témoignent des indices de réfection<sup>12</sup>.

Au nord de ce premier complexe s'étend également un espace découvert dont l'orientation semble ici suivre un axe est-ouest, mais dont la limite orientale demeure à ce jour méconnue comme l'implantation du réseau de voirie, du moins dans sa section ouest. En son sein, non en position centrale, mais déportée vers le nord-ouest, s'élève une structure désignée dans les textes du <sup>xix</sup>e s. comme "tour" au plan quadrangulaire de 17,40 m sur 31,20 m, précédée à l'est d'un escalier, long de 4,80 m ; seul le noyau en est conservé, la parure de marbre ayant été récupérée. Cette construction est entourée de nombreux autres édifices dont subsistent de rares parements (fig. 6 et 7).

Leur relevé fait toutefois clairement apparaître des états successifs. Il est cependant difficile d'en proposer une succession chronologique étant donné que seules les fondations de ces bâtiments sont conservées et que l'absence de tout niveau de circulation ne permet guère de stratigraphie. Toutefois, leur technique de construction, mixte, rappellerait d'autres édifices antiques du Piémont datés de l'époque augustéenne. E. Zanda propose d'assigner une partie de ceux d'*Industria* à l'époque augustéenne ou tibérienne, les autres au <sup>ii</sup>e s.

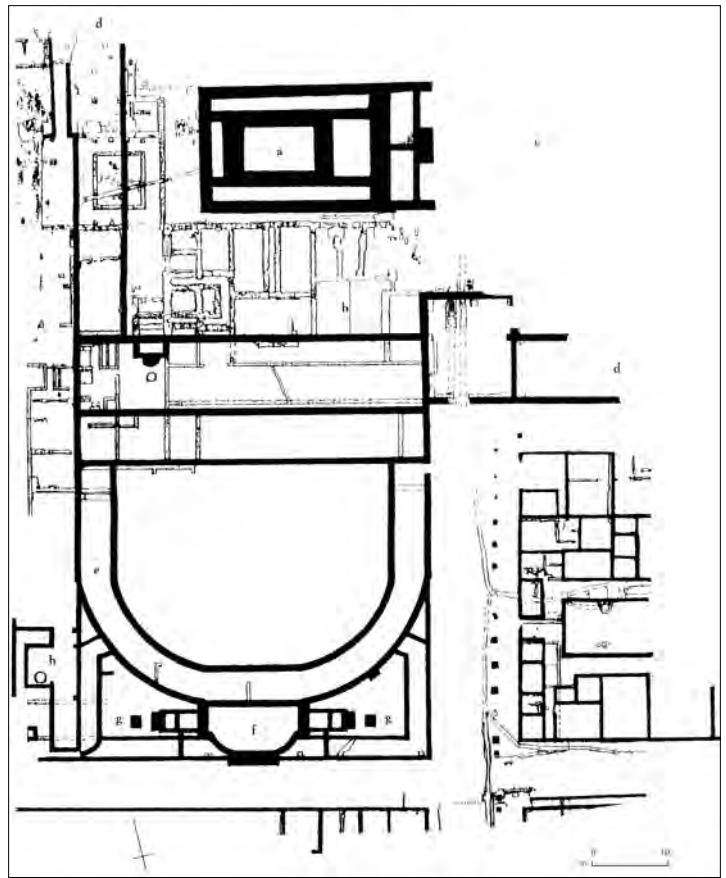


Fig. 4. Plan des vestiges du secteur central (d'époque hadrienne selon E. Zanda. Dessin de G. Scalia ; Zanda 1997, pl. XV).

10. Zanda 1988b, 230.

11. Zanda 1993, 34.

12. Le comte B. Morra di Lauriano y avait déjà pour sa part identifié deux sols ainsi que des traitements distincts pour l'appareillage des murs (Zanda 1996, 256).



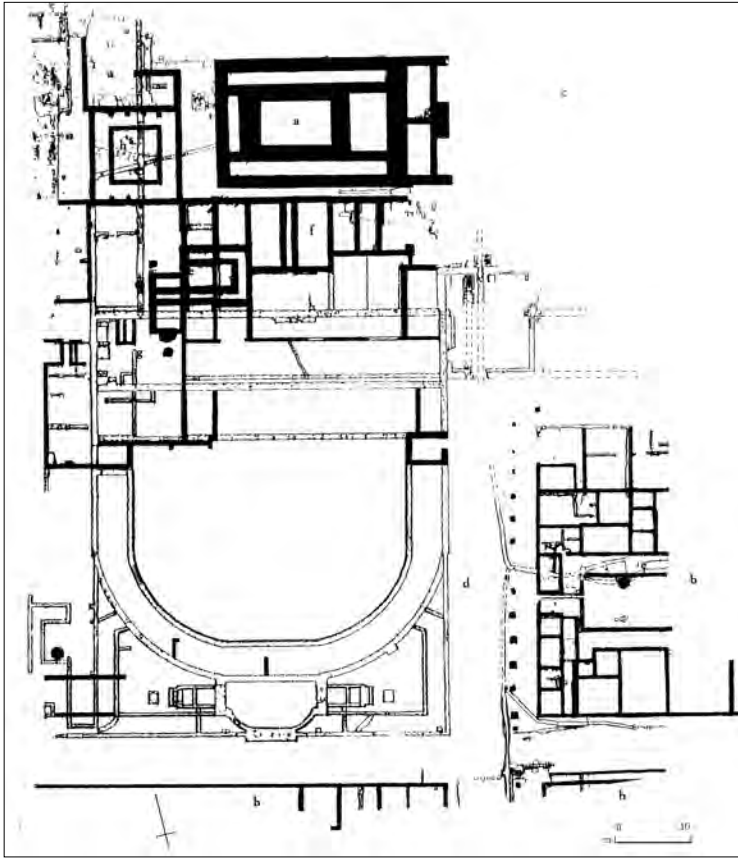


Fig. 5. Plan des vestiges du secteur central (d'époque flavienne selon E. Zanda. Dessin de G. Scalia ; Zanda 1997, pl. XIV).



Fig. 6. Vue du complexe méridional en hémicycle depuis le nord-est (cl. Fl. Saragoza).



Fig. 7. Vue de la "tour" depuis le sud-est : au-devant le massif d'escalier (cl. Fl. Saragoza).

Les fouilleurs de l'université de Turin supposent l'existence d'un premier ensemble de dimensions restreintes, sous le portique en hémicycle, organisé en deux petites structures culturelles symétriques difficiles à cerner<sup>13</sup>. Le secteur situé au nord-ouest de la "tour" serait pour sa part agencé autour d'une cour à portique remplacée au 1<sup>er</sup> s. p.C. par une cour à péristyle. Ces structures seraient ensuite en grande partie arasées pour ériger le complexe sud, mais quelques-unes seraient réutilisées et affectées au complexe nord dont elles constitueraient les annexes et auquel elles offriraient un accès secondaire depuis l'ouest. À l'est, se distingue une structure rectangulaire érigée dans le prolongement du *cardo* qui borde le complexe sud à l'est ; elle aurait été reprise dans une seconde phase de travaux correspondant à la destruction des constructions mentionnées ci-dessus.

Selon la vision proposée par E. Zanda et reproduite depuis lors, *Industria* se présenterait comme un ensemble urbain dont les limites pourraient être inscrites dans un quadrilatère d'environ 400 m de côté, divisé en *insulae* au sein desquelles ont été identifiées des *tabernae* et des boutiques, mais peu de bâtiments publics à l'exception d'un complexe diachroniquement structuré en quatre phases chronologiques depuis l'époque augustéo-tibérienne jusqu'à la période post-constantinienne<sup>14</sup>.

13. Barra Bagnasco & Manino 1968, 37.

14. Zanda 1993-1995.

## LES PROPOSITIONS D'IDENTIFICATION

Le premier fouilleur ayant mené des recherches scientifiques sur le site, le comte B. Morra di Lauriano, a proposé de reconnaître dans le monument en hémicycle les vestiges d'un théâtre<sup>15</sup> et au nord, ceux d'une tour, dont il ne précise pas la datation, mais au-devant de laquelle aurait pu s'étendre le *forum*.

Cette interprétation a prévalu jusqu'à la reprise des fouilles entre 1961 et 1963 ; il fallut donc attendre la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. pour qu'une relecture des structures méridionales soit proposée. Les équipes italiennes y reconnurent, à partir d'un nouvel examen des vestiges associé à celui du matériel découvert anciennement, un sanctuaire consacré aux divinités égyptiennes précédé par une première aire cultuelle organisée autour de deux petits temples dédiés aux "divinités alexandrines"<sup>16</sup>. Quant aux structures du complexe nord, peu concernées par les interventions archéologiques alors menées, elles demeurèrent identifiées à une tour<sup>17</sup> selon la dénomination employée par B. Morra di Lauriano et auraient constitué un des éléments d'un dispositif défensif.

Quelques années plus tard, la surintendance archéologique du Piémont reprend cette identification du complexe sud à un temple isiaque et ce, suite à la parution, en 1988, d'un article d'A. Bongioanni et de R. Grazzi<sup>18</sup>. Leur proposition repose sur un rapprochement du plan des vestiges à ceux du *Serapeum Campense* et du Canope de la *Villa Adriana* ainsi que sur la présence de bronzes et d'inscriptions isiaques exhumés à *Industria*<sup>19</sup>, auxquels s'ajoutent une lecture apulienne des vestiges proposée tant par les fouilleurs des années 1960<sup>20</sup> qu'E. Zanda<sup>21</sup> comme des considérations astronomiques sur l'orientation du temple<sup>22</sup>. Parmi les arguments avancés pour établir le caractère isiaque du sanctuaire, celui d'une interprétation du portique en hémicycle comme théâtre des mystères isiaques<sup>23</sup> et la présence, au nord du site, du fleuve sur lequel aurait été célébré le *navigium Isidis*<sup>24</sup>.

À la même époque, le complexe nord fait l'objet d'une nouvelle lecture : le bâtiment principal, rectangulaire, correspond plus sûrement à une structure cultuelle, ouverte à l'est, qu'à un aménagement défensif ; il est alors interprété comme un temple élevé sur un haut podium. Cette interprétation est d'ailleurs celle qui prévaut depuis sa formulation par M. Malatino. Cet ensemble est dès lors rapproché des vestiges méridionaux pour une lecture globale des bâtiments. Ceux-ci sont partagés en deux secteurs consacrés l'un à Sarapis, le secteur méridional, et le second à Isis<sup>25</sup>, en reprenant encore une fois comme parallèle le complexe du *Campense*, à Rome. Cette hypothèse a été reprise depuis lors par E. Zanda dans la douzaine de publications qu'elle a consacrées au site qu'elle définit comme une sorte de cité-sanctuaire<sup>26</sup>.

Selon ce schéma, la dénomination de *Serapeum* attribuée au complexe sud décrit mal son environnement religieux puisque si la *cella* centrale est affectée au dieu, les deux petites structures qui y sont adossées, des temples, seraient assignées l'une à Sarapis et l'autre à Isis<sup>27</sup>.

Quant aux vestiges situés à proximité immédiate de la tour, au sud et à l'ouest, ils sont interprétés comme des annexes du sanctuaire isiaque. Cet agencement trouverait des comparaisons dans les aménagements de l'*Iseum* de Pompéi et de celui de Sabratha. Aussi ces pièces auraient-elles servi, en partie, de logement aux desservants du culte alors que d'autres sont désignées comme "pseudo-ekklesiasterion"<sup>28</sup> sur le modèle pompéien. D'autres caractéristiques architecturales sont retenues comme isiaques, à savoir la présence d'accès latéraux au complexe, celle d'espaces ouverts destinés à la réunion des fidèles ainsi qu'à la célébration de cérémonies. E. Zanda reconnaît pourtant que certains de ces bâtiments ne sont pas

15. Fabretti 1880, 50-51.

16. Barra Bagnasco & Bonaca Boccaccio 1967, 37.

17. Finocchi 1968.

18. Bongioanni & Grazzi 1988.

19. Voir ci-dessous.

20. Barra Bagnasco & Bonaca Boccaccio 1967, 24-28.

21. Zanda & Gaspani 2003.

22. Zanda & Gaspani 2003, 313-314.

23. Bongioanni & Grazzi 1988, 10-11.

24. Zanda & Gaspani 2003, 313-314.

25. Malatino 1987-1988.

26. *CIL* compl. 7, 39.

27. Zanda 1997, 308.

28. Malatino 1987-1988, 164 ; Zanda 1997, 353 ; Mercado & Zanda 1998, 35. Cette contemporanéité ne serait de toute façon pas sans soulever des problèmes architecturaux étant donné que certains parements se dressent à moins de 1,50 m du temple nord.

contemporains du temple<sup>29</sup> ; aussi, en raison des spécificités culturelles qu'elle attribue à ces structures, n'exclut-elle pas la possible célébration d'un premier culte, non défini, auquel aurait succédé celui d'Isis. Pour l'interprétation du complexe septentrional, la parenté avec le *Campense* est peu invoquée, mais il est vrai que cette section du monument romain demeure mal connue en raison des lacunes de la *Forma Urbis*. La description de ces vestiges et leur datation sont difficiles à établir ; B. Morra di Lauriano avait pour sa part restitué sous les portiques les vestiges d'un établissement thermal desservi par trois portes aux seuils conservés, ouvertes au sud. Toutefois, le plan de ces structures tend, selon nous, à les rattacher à de l'habitat, comme le laisse d'ailleurs pressentir les dénominations employées par les fouilleurs eux-mêmes de "cour à péristyle" et la présence d'installations sanitaires.

À l'est du complexe nord, s'étendrait le *forum* dont les limites spatiales se sont pas définies par les commentateurs qui reprennent ici la proposition formulée par B. Morra di Lauriano ; seule la structure quadrangulaire située dans le prolongement du *cardo* est interprétée comme un possible accès monumental au *forum*<sup>30</sup>.

Cette lecture a récemment été reformulée par R. Villicich dans un ouvrage consacré aux *fora* de Cisalpine romaine<sup>31</sup> dans lequel il reprend l'hypothèse d'un sanctuaire isiaque, tout en insistant cependant sur la proximité de ces vestiges avec le *forum* de la cité.

Seuls A. Bouet et F. Saragoza ont proposé une interprétation distincte des vestiges sud du complexe<sup>32</sup> qui trouvent dès lors une parenté du corpus typologique et chronologique avec d'autres édifices de l'empire. Selon cette hypothèse, le complexe sud s'inscrit au sein des monuments destinés à la célébration du culte impérial ; il apparaît en effet que cet ensemble identifié par les fouilleurs italiens à un sanctuaire isiaque le soit sans que les arguments avancés pour étayer cette hypothèse soient particulièrement probants. Ceux-ci s'appuient sur le mobilier issu du site comme sur la physionomie des vestiges.

## LES ARGUMENTS D'UNE INTERPRÉTATION ISIAQUE

### Le matériel

Les bronzes découverts à *Industria* participent sans conteste de la célébrité du site et constituent un des plus importants ensembles du musée archéologique de Turin. Comme indiqué précédemment, un certain nombre de ces pièces a été rattaché au culte isiaque.

#### *Les bronzes isiaques*

Parmi le petit mobilier en bronze, trois types iconographiques isiaques sont attribués au site : Isis-Fortuna<sup>33</sup>, représentée par quatre artefacts, trois Harpocrate<sup>34</sup> ainsi qu'un sistre. Or, il apparaît que seuls trois de ces objets peuvent être assignés avec certitude à *Industria* : deux Isis-Fortuna<sup>35</sup> (fig. 8) ainsi qu'une plaquette ornée du visage d'un enfant que l'on reconnaît comme Harpocrate<sup>36</sup>. Deux d'entre eux ont été exhumés lors des fouilles conduites par la surintendance dans les années 1980, le troisième a été donné au musée aux environs de 1875 avec la mention de cette provenance. La plaque incisée d'une tête enfantine, datée du IV<sup>e</sup> s.<sup>37</sup>, a été découverte dans un îlot d'habitation alors que la statuette d'Isis mise au jour en 1986 l'a été dans l'îlot situé au sud dudit *Serapeum*, dans une fosse de récupération<sup>38</sup> ; la statuette donnée en 1875 n'est pas,

29. Mercado & Zanda 1998, 34.

30. Zanda 1991, 197-198, mais dans cet article, la vaste aire découverte n'est pas interprétée comme un *forum* ; elle l'est dans Mercado & Zanda 1998, 34.

31. Villicich 2007.

32. Voir ci-dessous.

33. Inv. 857, 953, 32478 et 52629. Les dimensions de ces pièces, dont la hauteur maximale n'excède pas les 8 cm, font penser à des éléments de laraire.

34. Les statuettes inv. 954 et 955 ainsi que la plaquette inv. 58693.

35. Inv. 953 et 52629. Isis-Fortuna, selon sa désignation traditionnelle, est l'iconographie la plus fréquente parmi les bronzes isiaques, la déesse tenant le gouvernail et la corne d'abondance. Si la statuette inv. 953 ne semble pas présenter d'attribut spécifiquement isiaque, la présence au sommet de son crâne d'une cupule laisse penser qu'elle était couronnée du *basileion*.

36. Inv. 58693.

37. Mercado & Zanda 1998, 99, n° 10.

38. Zanda 1988a.



Fig. 8. Statuettes d'Isis-Fortuna (musée archéologique de Turin, a. inv. 953 ; b. inv. 52629, cl. Archivio della Soprintendenza per i Beni Archeologici del Piemonte e del Museo Antichità Egizie)

pour sa part, localisée avec exactitude. Ainsi, les deux seules pièces isiaques ne proviennent pas du secteur désigné comme sanctuaire. Le sistre<sup>39</sup> a, pour sa part, été découvert sur le site dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s., sans que la localisation précise de cette trouvaille ne soit consignée, puis acquis par le comte B. Morra di Lauriano<sup>40</sup>.

Ce constat de provenances peu précises peut être étendu à la majorité des bronzes du site découverts hors de l'emprise des vestiges architecturaux. Leur contexte archéologique – puits, fosses remplies de cendres ou le réseau de voirie – fait penser à un phénomène de récupération ou de destruction, interprétation déjà retenue par les fouilleurs de l'université de Turin<sup>41</sup>. Ainsi, la découverte en plusieurs points du parc archéologique de statuettes en haut-relief ornant un baudrier de bronze confirme que les œuvres ont alors été dispersées selon un processus qui ne respecte pas l'emplacement originel des œuvres<sup>42</sup>.

Une certaine réserve quant au caractère isiaque systématiquement reconnu à ces pièces était déjà exprimée par N. Genaille dans son étude des bronzes du musée archéologique de Turin<sup>43</sup>. Elle est reprise par G. Clerc et J. Leclant dans

39. Inv. 1036.

40. Faut-il en déduire que cette découverte a été faite hors de l'emprise des fouilles menées par celui-ci ?

41. Barra Bagnasco & Bonaca Boccaccio 1967, 15-16.

42. Voir ainsi la carte des bronzes découverts sur le site dressé par Barra Bagnasco *et al.* 1967, pl. II.

43. Genaille 1975.

les comptes-rendus<sup>44</sup> des articles de L. Manino<sup>45</sup> qui fait, pour sa part, de toutes ces pièces des offrandes votives à Isis. Ses interprétations sont qualifiées par les auteurs de “hasardeuses”. Pour reprendre les arguments formulés à juste titre dans ces comptes-rendus, la statuette identifiée à Isis-Tyché<sup>46</sup> s'apparente plus à une Tyché, l'effigie d'Éros dadophore<sup>47</sup> est interprétée comme celle d'un Harpocrate et la tête d'un barbare<sup>48</sup> comme celle d'un prêtre isiaque. Parmi les statuettes d'animaux, un ensemble de quatre taureaux<sup>49</sup> a été rapproché du dieu Apis. Leur attribution à *Industria* repose soit sur la proposition d'A. Fabretti<sup>50</sup>, alors directeur du musée turinois, soit sur les informations fournies au moment de leur acquisition. Pourtant, aucun signe distinctif ne permet de reconnaître Apis. Le caractère présupposé égyptisant du taureau a également prévalu dans le rapprochement opéré à Turin où le symbole de la ville a fait naître l'idée d'une origine égyptienne comme l'ont récemment indiqué D. Tacchino et M. Minola<sup>51</sup>. Au sein du corpus des pièces animalières, le taureau apparaît aux côtés du bouc<sup>52</sup> et du bélier<sup>53</sup>, tous animaux de sacrifice. Cette interprétation nous semble plus probante que celle formulée antérieurement et ce d'autant plus que les quatre autres pièces ont toutes été mises au jour vers 1750 et devaient probablement former un seul et même ensemble. Quant au trépied<sup>54</sup>, son décor n'est pas aussi égyptisant que voudrait le faire croire L. Manino comme le relevait M. Malaise<sup>55</sup>, mais s'apparente plus à un décor dionysiaque complété de motifs de Victoire. Parmi les découvertes effectuées par les équipes italiennes<sup>56</sup>, celles de plusieurs dépôts de lampes et de vaisselle agencées avec soin ont bien moins retenu l'attention des chercheurs que celles des pièces en bronze<sup>57</sup>. Localisés dans la section nord-ouest de la cour du complexe sud, ces dépôts sont datés, à partir de la typologie des lampes, de l'époque claudienne à flavienne. Au-delà de la découverte de matériel, ces fosses circulaires ou quadrangulaires contenaient, en milieu calciné, des céréales, des restes de pignes et, semble-t-il, ceux d'ossements de galliformes. Il est très probable qu'il s'agisse d'un contexte culturel. Leur relation stratigraphique est plus complexe à établir : si l'ensemble des dépôts est rattaché à une même couche archéologique profonde d'environ 1,90 m, ils seraient antérieurs à la construction du complexe méridional. Ces fosses sont interprétées comme des dépôts votifs isiaques<sup>58</sup> et sont rattachés à la première phase du sanctuaire ; l'interprétation isiaque de ces dépôts tient à celle faite des bronzes ; elle est donc fragile.

Mais, comme indiqué précédemment, il faut constater que le contexte de découverte des bronzes d'*Industria* est très souvent mal connu car la plupart des pièces sont issues de fouilles anciennes. Au sein de cet ensemble, on ne dénombre que peu de pièces isiaques, moins de cinq, qui peuvent être assignées avec certitude ou quasi-certitude au site<sup>59</sup>. En revanche, on note la présence au sein de ces bronzes d'objets culturels et de fragments de statues divines et honorifiques. Parmi celles-ci se distinguent les vestiges d'attributs de Jupiter<sup>60</sup>, d'Hercule<sup>61</sup> et de Neptune<sup>62</sup>, ceux d'une statue cuirassée attribuée au III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>63</sup>, du baudrier d'une probable effigie impériale équestre<sup>64</sup> datée de l'époque hadrienne ainsi que la partie inférieure d'un visage masculin du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>65</sup>. Le trépied, un balsamaire<sup>66</sup> comme des éléments du décor d'autels<sup>67</sup> peuvent être assignés pour leur part au mobilier culturel. Enfin, un ensemble important de pièces correspond à des éléments

44. Leclant & Clerc 1985, 86-87.

45. Manino 1966 ; Manino 1967.

46. Inv. 1106.

47. Inv. 905.

48. Inv. 956.

49. Inv. 903, 1077, 1078, 1079 et 1109.

50. Fabretti 1880, 94 à 112.

51. Tacchino & Minola 2009. Voir également Mercado & Zanda 1998, 56.

52. Inv. 1107.

53. Inv. 1116, 1117, 1118.

54. Inv. 1135.

55. Malaise 1978, 633-634.

56. B. Morra di Lauriano signale déjà la découverte de lampes, mais sans préciser leur contexte archéologique. Il les interprète comme issues d'un environnement funéraire.

57. Barra Bagnasco & Bonaca Boccaccio 1967, 55-70.

58. Barra Bagnasco & Bonaca Boccaccio 1967, 60.

59. Le sistre (inv. 1036), deux effigies d'Harpocrate (inv. 954 et 955) et une autre d'Isis-Fortuna (inv. 953 et 52629).

60. Inv. 1451.

61. Inv. 883 et 884.

62. Inv. 3166.

63. Zanda & Giunlia-Mair 1993, 66.

64. Inv. 706 à 711, inv. 5643 (?), inv. 5793, inv. 49767, inv. 64543. Il semble que l'on puisse également rattacher à cette parure un petit bronze du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre, provenant de la collection d'E.-A. Durand (inv. Br. 698).

65. Inv. 49766.

66. Inv. 1108.

67. Inv. 1010 duquel sont rapprochés par comparaison stylistique les pièces inv. 64175, 47314 a à d.

de décoration architectonique, selon un usage connu en d'autres sites d'Italie septentrionale<sup>68</sup>. Ainsi, une part importante de ces bronzes, auxquels se mêlent également des pièces domestiques, semble correspondre à des éléments attendus dans des aires publiques. Se pose alors la question de leur contexte de découverte ; étant donné la variété des fragments et leur dispersion, il paraît légitime de supposer qu'ils aient été regroupés à époque tardive sans ordre particulier et donc sans que leur provenance puisse être supposée à partir de leur lieu de découverte<sup>69</sup> ; il semble toutefois qu'une part importante des bronzes trouvés entre 1811 et 1813 proviennent d'une fosse située au sud-est du temple dans une couche de cendres et de charbons, probablement creusée dans le cadre de leur récupération. Il est en revanche intéressant de noter la large amplitude chronologique couverte par ces œuvres qui sont datées du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. p.C.

### *Les documents épigraphiques*

Parmi les inscriptions d'*Industria*, figure une plaque en bronze (fig. 1) dont le texte est un des éléments supplémentaires avancés par les tenants d'une identification du site à un sanctuaire isiaque.

Cette inscription honorifique<sup>70</sup> a été découverte dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. dans un puits avec le trépied en bronze évoqué précédemment. Elle célèbre le *genius* du chevalier romain Lucius Pompeius Herennianus, patron des pastophores. Si elle peut sans aucun doute être rapprochée d'un collègue isiaque de la cité<sup>71</sup>, il est cependant difficile au regard du contexte archéologique de découverte, de lier cette inscription aux vestiges architecturaux ici évoqués puisque ce milieu n'est pas sans évoquer celui d'une destruction.

Il en va de même pour la seconde inscription isiaque découverte sur le site<sup>72</sup>. Il s'agit d'une plaque en marbre découverte en 1811. Inscrite au nom de la dédicante, Avilia Mabilis, elle est ornée de deux empreintes de pieds nus entre lesquelles se remarque un sistre ; elle est datée sur critères épigraphiques du II<sup>e</sup> s. Contrairement à l'inscription précédente, son lieu de découverte est mieux connu. Exhumée par B. Morra di Lauriano, elle provient de la partie sud du complexe en hémicycle. La relation faite par le comte ne permet pas de douter du lieu de découverte : un remploi dans une inhumation d'époque tardive. Les fouilleurs de l'université de Turin ont d'ailleurs bien relevé ce contexte<sup>73</sup> puisqu'ils ont découvert en 1963 des tombes similaires dans l'aire cultuelle, certaines creusées dans les parements du II<sup>e</sup> s.

Un constat similaire que celui fait pour les bronzes peut être dressé quant aux provenances des inscriptions exhumées sur le site, à savoir que leur contexte archéologique est mal connu. Le site a pourtant fourni une cinquantaine de textes dont la plupart ont été publiés dès 1880 par A. Fabretti<sup>74</sup> et sont conservés au musée de l'Antiquité de Turin. Ce corpus se distingue notamment par l'importance des dédicaces au *genius* comme par le nombre de portraits hermaïques en marbre, dix, majoritairement datés du II<sup>e</sup> s. p.C., et celui de plaques de bronze ou de marbre, une quinzaine, qui offrent d'ailleurs la plus grande amplitude chronologique ; leur datation est en effet comprise entre l'époque augustéenne<sup>75</sup> et le III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>76</sup>. En revanche, seules quelques stèles funéraires ont été retrouvées.

Si de rares documents peuvent être localisés de façon plus ou moins précise, l'absence de contexte de découverte rend difficile toute tentative de les rattacher à un quelconque cadre d'énonciation. Cependant, l'homogénéité du corpus comme son caractère majoritairement honorifique laissent supposer son lien avec la sphère publique.

### L'analogie du plan du complexe méridional

Outre les critiques formulées par N. Genaille, G. Clerc, J. Leclant et M. Malaise sur le caractère systématiquement isiaque des bronzes issus du site, seul R. A. Wild énonce quelques réserves sur certains points de l'argumentation avancée

68. Rossignani 1969.

69. Mercado & Zanda 1998, 53.

70. *CIL*, V, 7468 et RICIS 513/101.

71. Deux autres collèges sont documentés par l'épigraphie : deux inscriptions qui honorent le *genius* des mêmes bienfaiteurs sont dédiées par le collègue des *fabri* (*CIL*, V, 7469) et celui des *centonari* (*CIL*, V, 7470).

72. *CIL*, V, 7488 et RICIS 513/102.

73. Barra Bagnasco & Bonaca Boccaccio 1967, 30-31.

74. Fabretti 1880.

75. *CIL*, V, 7484.

76. On note un nombre conséquent d'inscriptions liées à des membres de la famille impériale et notamment autour de Gordien III (Pais, Suppl. Ital. 960 et 961, *CIL*, V, 7492 et éventuellement Suppl. It. 12, p. 49, n° 3.)

par les fouilleurs pour l'interprétation des vestiges comme sanctuaire isiaque<sup>77</sup>. Mais il retient pourtant cette attribution qu'il qualifie de probable au regard de la parenté des plans des complexes d'*Industria* et du *Serapeum Campense* : un portique en hémicycle desservant une abside monumentalisée. Cependant, seule cette similitude formelle des sections méridionales des deux ensembles demeure, les indices issus de la documentation matérielle et épigraphique étant très fragiles, comme constaté.

Les vestiges des complexes nord et sud d'*Industria* sont donc rattachés, depuis les articles de A. Bongioanni et de R. Grazzi à une typologie de sanctuaires isiaques à hémicycle dont les exemples les plus célèbres émaneraient de la sphère impériale : le *Serapeum Campense* ou le Canope de la *Villa Adriana* auxquels est associé le sanctuaire isiaque d'Alba Fucens<sup>78</sup>. Cette comparaison formelle reposait principalement sur l'agencement du complexe sud. L'un de ces ensembles n'est aujourd'hui plus considéré comme isiaque : le Canope<sup>79</sup>, un autre ne l'est que sur des indices aussi ténus que fragiles : Alba Fucens. Reste donc le *Campense*.

Le *Serapeum Campense* est sans aucun doute un des sanctuaires isiaques les plus célèbres avec le temple alexandrin. Cette réputation repose sur le prestige des mentions littéraires l'évoquant et sur les nombreuses œuvres d'art qui en proviennent, mais qui ne sauraient toutefois compenser la méconnaissance archéologique de l'édifice probablement érigé sous les Flaviens à la suite d'un vœu<sup>80</sup>. Seuls quelques sondages ponctuels ont été réalisés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. dont ne ressort nul plan d'ensemble. Aucun vestige n'est encore visible *in situ*. Aussi, la principale source documentaire est-elle constituée des fragments de la *Forma Urbis*, exécutée sous Septime Sévère. La lecture de ces pièces qui répondent à des normes graphiques inconnues n'est pas aisée<sup>81</sup> ; cette difficulté n'est certes pas propre au *Serapeum* du Champ de Mars. Le plan, partiel, livre principalement des informations sur la partie méridionale du complexe. À ce document s'ajoutent quelques émissions monétaires des règnes de Vespasien et de Domitien.

D'après ces données, il apparaît que l'accès principal à la section sud est axial et régi depuis une place intermédiaire. Elle se présente comme un portique circulaire, probablement à deux niveaux, qui dessert quatre absides et une pièce trapézoïdale. Il délimite une surface semi-circulaire qui s'apparente selon les commentateurs à un *lacus*<sup>82</sup>. L'abside située en position axiale est la plus profonde, sa façade empiète sur le *lacus* dont elle assurerait l'alimentation en eau ; deux autres sont semi-circulaires, quasi symétriques, la troisième plus profonde. Celle-ci est située non loin de l'extrémité orientale du portique semi-circulaire. Toutes ces exèdres sont précédées de colonnes qui devaient soutenir un linteau. À l'extrémité est figure une pièce trapézoïdale. Selon K. Lembke, la dissymétrie dans la disposition des absides résulterait de la succession des phases de construction<sup>83</sup>. Elle réunit, dans un premier temps, l'exèdre axiale aux deux petites semi-circulaires symétriques pour y voir un agencement tripartite correspondant à la triade isiaque. En effet, à partir d'un relief du musée national romain<sup>84</sup>, daté des environs de 100 p.C., l'auteur suggère qu'Isis ait été vénérée dans l'exèdre centrale<sup>85</sup> et que les deux autres niches aient été consacrées à Sarapis et Harpocrate, sans aucun doute sur le modèle d'une triade familiale élaborée sur le schéma égyptien (père/mère/enfant), ou à Sarapis et Anubis<sup>86</sup> qui sont, avec Isis, les trois divinités les plus citées du cercle isiaque. Mais la destination de la niche axiale de l'exèdre du *Campense* ne fait pas l'unanimité, certains chercheurs proposent d'y reconnaître pour leur part un lieu de culte à Sarapis<sup>87</sup>. Quant à la quatrième, elle aurait pu accueillir, à partir

77. Wild 1981, 177.

78. Guidotti 1997, 371 repris par Gasparini 2007, 82-84. Pourtant, les indices sur lesquels repose cette identification sont très ténus : la découverte de deux serviteurs funéraires au nom du pharaon Nectanébo ainsi qu'un médaillon de terre cuite représentant Anubis légionnaire. Le plan de l'édifice : un temple adossé à un portique dont deux ailes sont occupées par des boutiques ne relève pas de la typologie des sanctuaires à hémicycle puisque ce qui est interprété comme tel correspond en fait à une exèdre aménagée dans l'aile opposée au temple.

79. Voir ci-dessous.

80. Scheid 2004.

81. Bouet 1998, 888.

82. Alfano 1992, 15 ; Lembke 1994, 18. Toutefois, les arguments sur lesquels repose cette hypothèse restent fragiles, à savoir les possibles conventions de représentation en usage pour la *Forma Urbis*. Or, selon les fragments conservés, il apparaît que ces conventions ne sont pas unitaires.

83. Lembke 1994, 18.

84. Relief d'Ariccia (inv. 77 255).

85. Lembke 1994, 28.

86. Lembke 1994, 28.

87. Coarelli 1996, 109.

du règne d'Hadrien, celui d'Antonin<sup>88</sup>. La pièce trapézoïdale<sup>89</sup> pourrait pour sa part être identifiée à l'*oikos* des péanistes de Sarapis mentionné par l'épigraphie<sup>90</sup> et qui ferait fonction de local destiné à la conservation du matériel cultuel. Les documents épigraphiques laissent entendre que ce secteur aurait été réaménagé au II<sup>e</sup> s. au moins ; C. Alfano propose qu'Hadrien en ait été l'initiateur<sup>91</sup>.

La similitude de plan entre le Canope de la *Villa Adriana* et l'exèdre du Champ de Mars a été relevée à plusieurs reprises et K. Lembke suggère que celle-ci ait pu servir de modèle pour la *villa* impériale. Cette parenté est aujourd'hui abandonnée puisqu'il apparaît que le Canope n'est pas un lieu de culte, mais un des nombreux *triclinia* du domaine de Tivoli<sup>92</sup>.

Le portique semblant encercler un *lacus* semi-circulaire, il a été proposé de reconnaître dans la section méridionale du *Campense* un nymphée en raison notamment de la découverte à proximité des deux statues de dieux fleuves, le Nil et le Tibre, conservés aux musées du Vatican<sup>93</sup> et du Louvre<sup>94</sup>. Mais comme les sculptures évoquant les fleuves ou l'océan proviennent de la *via del Piè di Marmo*, elles pourraient également être rattachées à la parure ornementale de la cour intermédiaire. Semblent en revanche devoir être rapprochés de la section méridionale un autel aujourd'hui disparu, orné de motifs de guirlandes et bucranes, découvert près de l'église de *San Stefano del Cacco*, une statue de cinocéphale en basalte, aujourd'hui conservée aux musées du Vatican<sup>95</sup> ainsi que deux inscriptions<sup>96</sup> mentionnant l'une Zeus Hélios grand Sarapis, la seconde un vœu offert par un affranchi d'Antonin le Pieux, Titus Aurelius Egatheus. Ainsi, la fonction de la section méridionale du *Campense* reste donc difficile à déterminer<sup>97</sup> et se distingue d'*Industria* par la possible présence d'un *lacus*, de multiples exèdres comme par l'absence de temples adossés.

Dans cette perspective, le sanctuaire d'*Industria* se démarque des autres ensembles isiaques connus à ce jour par son plan bipartite et ses dimensions, notamment des complexes d'Ostie, de Pompéi, de *Belo Claudia* ; seul le *Serapeum* alexandrin se rapproche du site piémontais (fig. 9). Il semble que la découverte de quelques rares bronzes isiaques et la certitude de l'existence d'un tel culte dans la cité aient conduit à une lecture partielle des vestiges. Pourtant, cette forme architecturale en hémicycle n'est pas spécifique à ces deux exemples et se trouve employée pour de nombreux monuments des eaux comme de sanctuaires de l'empire<sup>98</sup>.

## LES TEMPLES ADOSSÉS DU COMPLEXE MÉRIDIONAL D'INDUSTRIA

Si la parenté formelle, mais fragile, entre le *Campense* et le complexe sud d'*Industria* a été relevée à de multiples reprises, la présence autour de l'exèdre centrale de deux petits temples adossés a été négligée par les commentateurs<sup>99</sup>.

Les deux structures symétriques adossées à l'exèdre polygonale correspondent en effet à deux petits *sacella* précédés d'un escalier, au-devant desquels se dressait un autel quadrangulaire. Ces chapelles sont accessibles par deux

88. La découverte au XVI<sup>e</sup> s. d'une dédicace à Antonin "qui siège aux côtés des dieux de l'Égypte" par le prophète Marcus Oulpios Apollonios révèle que le Bithynien fut vénéré au *Serapeum*, mais la provenance de cette plaque, près de l'arc Camigliano, n'est pas assez précise pour la rattacher avec certitude à la section méridionale du complexe du Champ de Mars. Cette dédicace en grec est aujourd'hui perdue (RICIS 501/117).

89. Cependant, cette proposition ne tient pas compte du fait que la supposée dissymétrie des sections orientale et occidentale de l'exèdre s'explique par la présence à l'ouest d'une section en relation avec la *Porticus Meleagri*.

90. RICIS 501/118. Cette plaque est datée de 146 p.C.

91. Alfano 1992, 16.

92. Voir les travaux de S. Aurigemma et de E. Salza Prina Ricotti. Cette destination ne s'oppose pas au fait que son décor ait pu être égyptisant. Comme le note J.-C. Grenier, l'ensemble statuaire découvert en 1736 et aujourd'hui présenté aux musées du Vatican est sans aucun doute possible lié à l'Égypte et au dieu Sarapis (Grenier 1987, 936-961).

93. Museo Chiaramonti, inv. 2300.

94. AGER, inv. Ma 593.

95. Museo Gregoriano, inv. 34.

96. RICIS 501/119 et 501/120.

97. J. Eingartner, contrairement à K. Lembke, suggère que cette section du complexe n'ait pas eu de fonction religieuse. Il propose d'attribuer la sculpture du Nil au règne de Claude ce qui signifierait que l'exèdre ait préexisté aux travaux de Domitien (Eingartner 1999, 24-25).

98. Un des exemples les plus proches est le bâtiment en U de Saint-Bertrand-de-Comminges que P. Aupert et R. Turcan définissent comme relevant de la typologie des sanctuaires à *cella* en excroissance sur le portique ou intégrée à lui. Les auteurs s'interrogent sur son identification à un temple d'Attis en raison de la découverte au sommet de la couche de destruction d'un relief représentant le dieu (Aupert & Turcan 1995).

99. Bouet & Saragoza 2009.



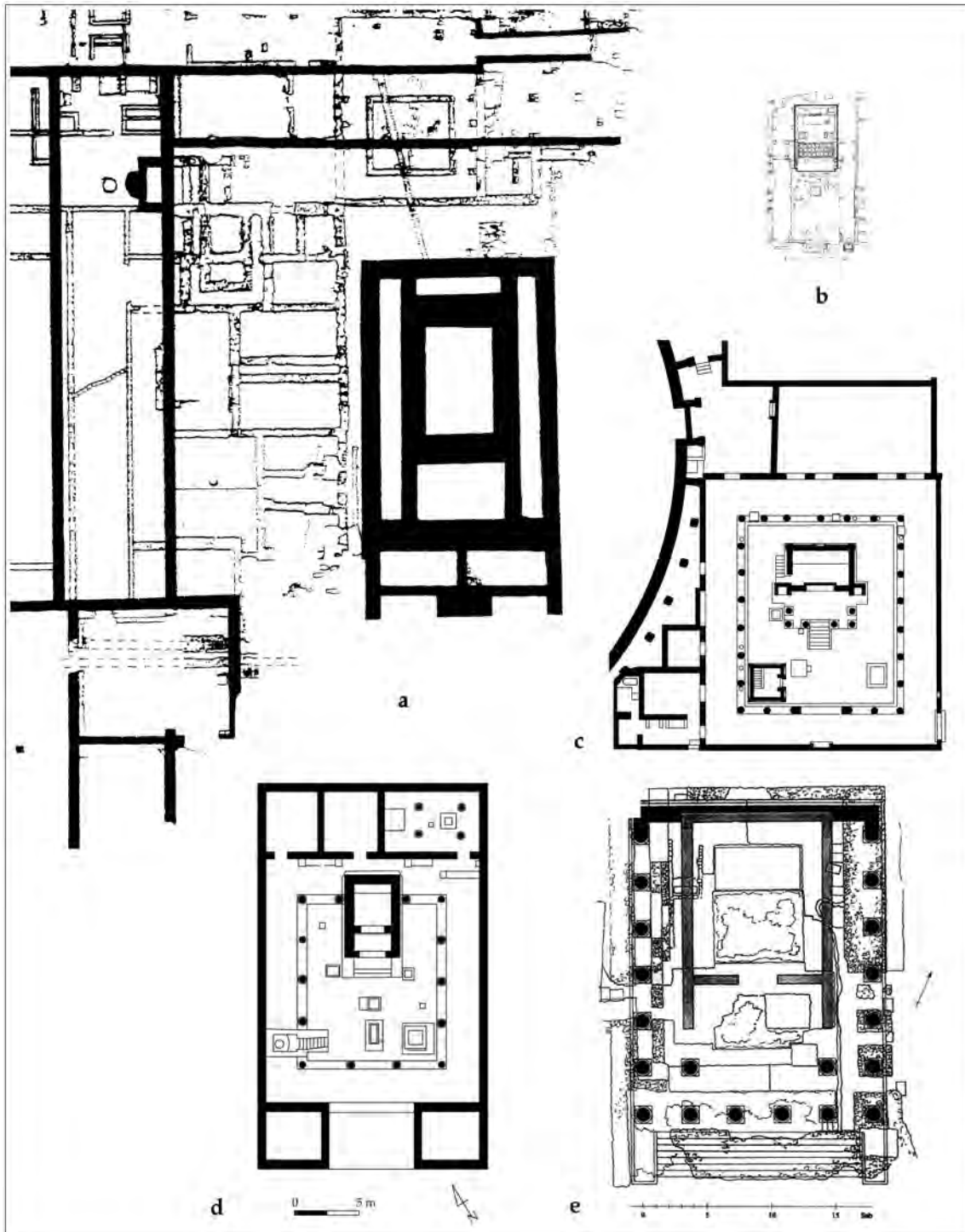


Fig. 9. Plans comparatifs de quelques sanctuaires isiaïques et du complexe d'*Industria*. a. *Industria* (d'après Zanda 1997, pl. XV) ; b. Ostie (d'après Mar 2001, fig. 6) ; c. Pompéi (Saragoza, sous presse) ; d. *Belo Claudia* (Saragoza, sous presse) ; e. Alexandrie, *Serapeum* d'époque romaine (d'après Sabottka 2008, fig. 33).

ailes secondaires du portique. Cette disposition trouve une parenté formelle avec un ensemble de complexes dont le plus ancien exemple se trouve à la *Porticus divorum* de Rome, principalement connue, elle aussi, au travers des fragments de la *Forma Urbis*. Les temples jumeaux y sont dédiés à Vespasien et Titus. Ce schéma se trouve reproduit de façon grandiose sur le *Forum* de Trajan puis à la *Villa Adriana* à Tivoli où il est probable que ce soit le couple impérial qui soit honoré dans les édifices affrontés. Sous ce même règne, le modèle architectural semble quitter la sphère impériale pour apparaître, hors de l'*Urbs*, dans le domaine de l'architecture religieuse et civile, notamment à Lambèse et à Philippes.

Le complexe sud d'*Industria* s'inscrit donc dans un groupe de monuments liés à la célébration du culte impérial pour lequel sont créés des types architecturaux spécifiques. Ainsi, l'apparition du modèle de sanctuaire du culte impérial constitué de deux temples affrontés résulte de l'essor du phénomène de divinisation des empereurs puis de leurs proches dans un processus dynastique. Le schéma se diversifie ensuite tant dans la fonction que dans la forme, donnant naissance à des complexes aux temples affrontés ou aux *cellae* adossées.

Le monument d'*Industria* se rapproche par son agencement du complexe sis à l'entrée du domaine d'Hadrien à Tivoli par une composition tripartite : aux deux temples affrontés à Tivoli, adossés à *Industria*, s'ajoute une exèdre axiale<sup>100</sup> (fig. 10). Or cette construction est érigée à *Industria* dans un axe orthogonal à la *cella* du temple périptère autour duquel s'organise le complexe nord (fig. 4). La présence au fond de cette exèdre d'un mur particulièrement épais fait songer que cette section ait pu accueillir une niche abritant une statue. Au regard de la proximité des deux édifices, le lien qui les unit ne saurait être fortuit, mais doit correspondre à la volonté des commanditaires du complexe méridional, un évergète, un collègue<sup>101</sup> ou la cité, de se placer sous la dépendance du temple voisin. Il est donc possible d'envisager qu'une statue divine ou impériale s'y soit dressée.

### LE FORUM D'INDUSTRIA ?

La structure de ce temple périptère, interprété jusqu'à présent comme *Iseum*, est pourtant jugée singulière par de rares auteurs qui le rapprochent formellement d'un Capitole<sup>102</sup>. Par ailleurs, et de façon surprenante, cet édifice ouvrirait à l'est sur un espace qui est identifié, et ce depuis le début du XIX<sup>e</sup> s., au *forum* de la cité. Cette hypothèse semble confirmée par le résultat des observations menées dans les années 1990 au cours desquelles est reformulée l'idée qu'à l'est du temple se dressait une aire découverte perçue comme celle du *forum* dont le vestibule<sup>103</sup> d'accès se situait dans le prolongement du *cardo* portiqué. Mais, étrangement, cette proximité ne surprend pas les fouilleurs qui indiquent que plusieurs passages permettaient d'accéder depuis le *forum* à l'aire sacrée isiaque.

R. Villicich propose pour sa part que, dans une première phase, le temple ait été un Capitole, voire le Capitole du *forum*, auquel aurait été ajouté un opisthodomé lors de sa transformation en *Iseum*<sup>104</sup>. Il suppose donc la juxtaposition de deux aires distinctes : celles du *forum* et celle du sanctuaire isiaque. Il compare ce phénomène à des agencements similaires de centres urbains mineurs comme *Alba Pompeia* et *Alba Helvorum* où s'élèvent au nord du *forum* des aires à portique publiques dont la destination reste méconnue.

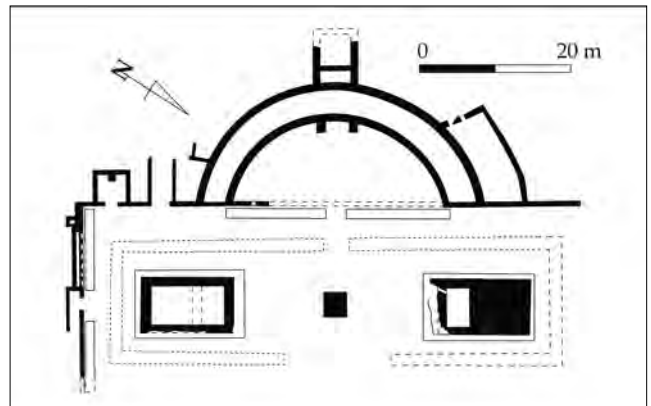


Fig. 10. Plan du complexe sis à l'entrée de la *Villa Adriana* à Tivoli (Bouet & Saragoza 2009, fig. 3).

100. Pour son interprétation à Tivoli, voir Bouet & Saragoza 2009, 227-228.

101. Voir n. 72 pour les collèges d'*Industria*.

102. Zanda 1993, 40 ; Villicich 2007, 119.

103. Cet espace est désigné comme *corridoio* dans les rapports de fouille d'E. Zanda publiés dans les *Quaderni della Soprintendenza Archeologia del Piemonte* et de "pronaos d'accès" dans la publication des bronzes de 1998.

104. Villicich 2007, 119.

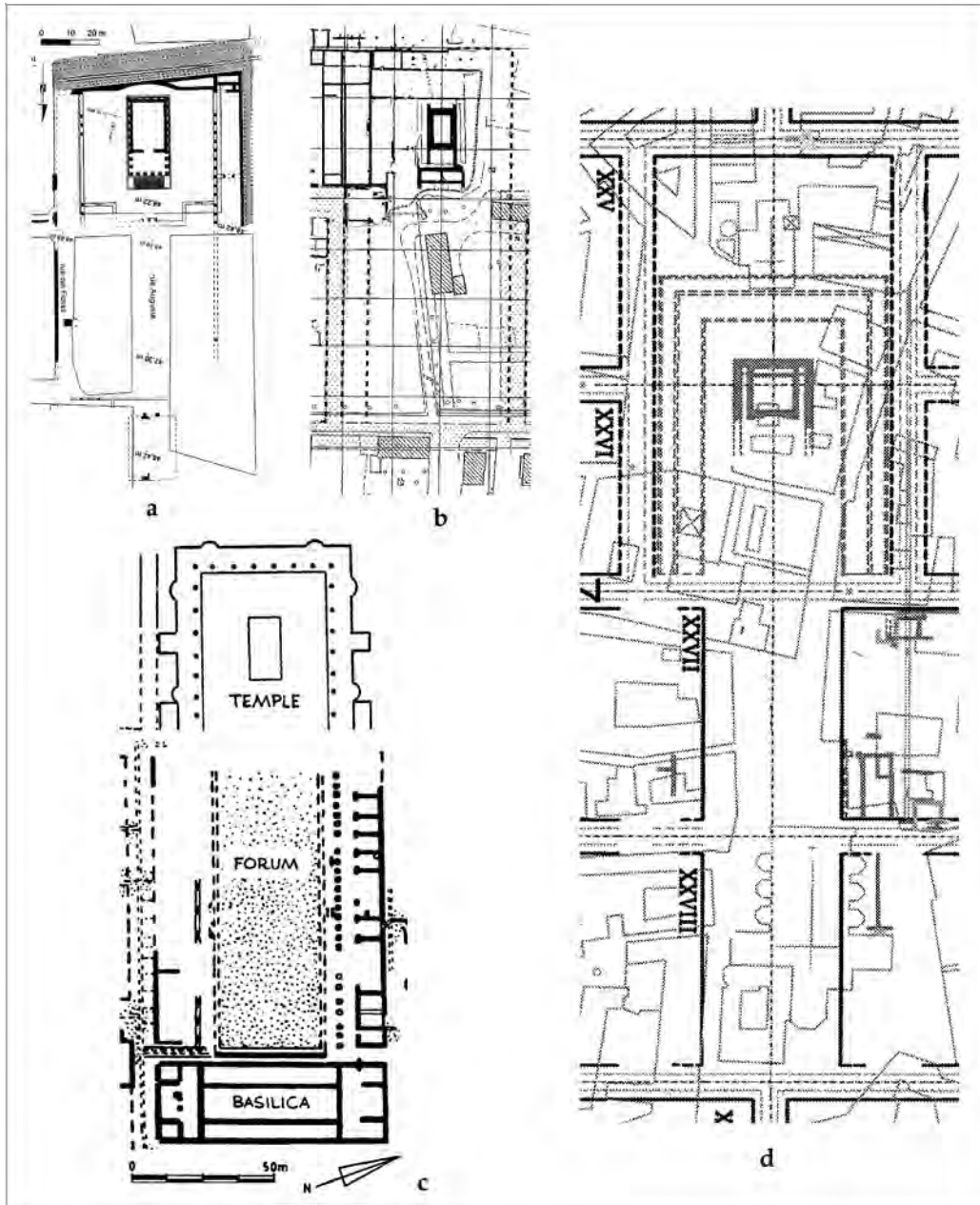


Fig. 11. Plans comparatifs de quelques fora. a. Nîmes (d'après Monteil 1999, 188) ;  
 b. *Industria* (d'après Zanda 1997, pl. XVI) ; c. *Augusta Bagiennorum* (Villicich 2007, 51) ;  
 d. *Alba Pompeia* (Preacco Ancona 2007, 270).

C'est d'ailleurs ce premier site qui offre une intéressante parenté avec le complexe septentrional d'*Industria*, notamment le *forum* de la cité (fig. 11). À *Alba Pompeia*, les recherches les plus récentes ont démontré que l'espace du *forum* correspond plus ou moins à l'étendue de l'actuelle *piazza del Risorgimento*, soit à quatre îlots antiques incomplets. Seule l'organisation de la section ouest du *forum* peut être suggérée : lui correspond "l'aire sacrée" comme l'indique la découverte sous le *Palazzo Marro* d'un temple dont seuls les soubassements ont été mis en évidence. Ouvert à l'est, il est édifié en *opus incertum mixtum* que masquait un revêtement de marbre aujourd'hui disparu ; ce pseudo-périptère *sine postico*, daté des premières décennies du 1<sup>er</sup> s. p.C.<sup>105</sup>, aurait été renforcé dans une seconde phase de travaux. Le temple, par sa chronologie, son appareil et son insertion dans un espace bordé de portiques rappelle la physionomie du dit *Iseum* d'*Industria*. Celui-ci apparaît en effet constitué d'une place bordée de portiques, dominée sur l'un de ses petits côtés par un temple, agencement qui n'est pas sans rappeler la définition des *fora* qui se caractérisent le plus souvent par la présence sur le côté opposé d'une basilique. À *Industria*, aucune restitution du flanc oriental de la place ne peut être proposée en l'absence de toute donnée archéologique relative à ce secteur.

Quoi qu'il en soit, les dimensions du podium d'*Industria*, bien supérieures à celles des sanctuaires isiaques d'Occident, sont en revanche proches de celles du *Sarapieion* alexandrin du moins dans sa physionomie romaine, et voisines de celles du temple du *forum* d'*Alba Pompeia* et de la maison carrée de Nîmes. La comparaison des dimensions de sanctuaires isiaques et de *fora* laisse en effet percevoir que le complexe septentrional d'*Industria* présente plus de points de comparaison avec ce second type d'édifice (fig. 11).

| Sites            | Typologie          | Dimensions du temple    |
|------------------|--------------------|-------------------------|
| <i>Industria</i> |                    | 31,4 m 17,2 m           |
|                  |                    |                         |
| Pompéi           | Sanctuaire isiaque | 7,3 m 6,1 m             |
| Ostie            | Sanctuaire isiaque | 10 m 7 m                |
| Baelo Claudia    | Sanctuaire isiaque | 8,5 m 4 m               |
| Alexandrie       | Sanctuaire isiaque | 23,5 m 13,7 m           |
|                  |                    |                         |
| Libarna          | <i>Forum</i>       | 18,5 m 15 m             |
| Alba             | <i>Forum</i>       | Environ 31,5 m * 26,8 m |
| Augusta          | <i>Forum</i>       | 22 m 10 m               |
| Augst            | <i>Forum</i>       | 26 m * 15,5 m           |
| Nîmes            | <i>Forum</i>       | 31 m 15 m               |

Outre la parenté de dimension, *Industria* présente un second point de convergence avec certains complexes de *forum* : l'interruption du réseau de voirie. En effet, lorsqu'une voie, fréquemment un des axes majeurs de la cité, est susceptible de traverser la zone du *forum*, elle est suspendue pour maintenir l'intégrité spatiale de cet espace consacré. Ainsi, à *Augusta Bagiennorum*, le *forum* tripartite est implanté dans l'axe du *decumanus maximus* qui sépare l'*aera sacra* de la section civique (fig. 11). Le temple sur haut podium est ici entouré sur trois côtés d'un portique alors que le quatrième ouvre sur une place avec un autel. À *Industria*, l'autel est inséré dans le massif d'escalier d'accès à la *cella*. Si à Libarna, l'accès principal est magnifié, un tétrapile s'élève à l'entrée nord du *forum*, l'aménagement semble plus modeste à *Industria*<sup>106</sup>. Mais dans les deux cas, il s'agit de positionner le *forum* comme un point focal de la vie urbaine et civique.

Si seules quelques places publiques de Tanspadane sont connues par l'archéologie, la documentation textuelle permet de constater que la majorité d'entre elles sont édifiées au début de l'Empire, période qui se distingue par une construction intense de *fora* en Italie septentrionale et centrale.

105. Preacco Ancona 2007, 269-271.

106. C'est également le cas au *forum* de Gigthis ou de Pompéi par exemple.

À partir de ces exemples, il est possible d'envisager que, selon le schéma le plus fréquent, une basilique ait pu clôturer le côté oriental de la place, celui opposé étant occupé par le sanctuaire majeur de la cité. Toutefois, ce monument peut occuper une autre position, comme à Vérone ou à Luni, mais il reste lié au complexe du *forum* dont il est un élément constitutif. Quant à l'identification du temple, Capitole ou temple du culte impérial, elle ne peut être proposée sur les seuls indices architecturaux à disposition<sup>107</sup> ; aussi l'absence de données épigraphiques constitue-t-elle un réel inconvénient. Toutefois, mais sans surprise, la documentation issue du site atteste de la célébration du culte impérial au travers notamment de la mention des charges de *flamen divi Caesaris perpetuus*<sup>108</sup> et d'*augustalis*<sup>109</sup>, sans que l'hypothèse d'un Capitole puisse être écartée pour autant. Un autre problème épineux demeure, celui de sa datation<sup>110</sup>. En l'absence de données stratigraphiques fiables sur ce secteur, une datation approchant le début de notre ère semble raisonnable.

## CONCLUSION

Un nouvel examen de la documentation issue du site d'*Industria* permet de formuler une nouvelle interprétation des vestiges présentés dans le parc archéologique municipal. La focalisation des fouilleurs sur certains artefacts à connotation isiaque, statuaire et inscriptions, a conduit à privilégier une interprétation du site qui ne trouve au final que peu de parallèles architecturaux et qui présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte de manière satisfaisante l'ensemble des vestiges ; *Industria* apparaissait dès lors comme une exception. S'il ne saurait être question de nier l'existence d'un culte isiaque sur le site, l'épigraphie l'atteste, celui-ci ne peut être mis en relation avec le complexe septentrional pourtant traditionnellement qualifié dans la littérature scientifique d'*Iseum*. Celui-ci, composé d'un temple périptère érigé sur haut podium et probablement entouré sur trois côtés d'un portique, est situé dans l'axe du *cardo maximus* de la cité. Dès lors que l'on substitue une lecture est-ouest des vestiges à celle nord-sud qui faisait jusqu'à présent autorité, cet édifice cultuel apparaît bâti au sein d'une vaste aire découverte qui présente de nombreuses similitudes avec un *forum*. Son emplacement au centre de la cité s'insère d'ailleurs dans un cadre urbain classique. Quant aux vestiges du complexe méridional, une exèdre flanquée de deux *sacella* adossés ouvrant sur un portique en hémicycle, ils sont agencés perpendiculairement au temple du *forum*, indication probable de la volonté de leurs commanditaires de se placer sous la tutelle de ce sanctuaire majeur. Cette localisation et son organisation autour d'une exèdre centrale n'est pas sans rappeler l'édifice d'Eumachia à Pompéi ou du moins certaines *porticus*. L'examen de l'ensemble du matériel découvert *in situ* permet ainsi de relativiser l'importance des documents isiaques, fort peu nombreux au regard de l'ensemble des éléments statuaire et épigraphiques ; ceux-ci semblent en revanche relever de la parure monumentale de la cité, probablement arrachée à des bâtiments publics dont la nature ne peut, en l'état de la connaissance du site et de son histoire, être précisée, mais qui conviendrait du moins pour les inscriptions honorifiques à un *forum* de Ligurie. Ainsi, quitte à décevoir quelques isiacologues, les vestiges du parc archéologique de Monte da Po ne sont pas ceux d'une cité-sanctuaire consacrée aux divinités égyptiennes, mais ceux du centre monumental d'un chef-lieu de Cisalpine dont il reste encore beaucoup à découvrir.

107. La présence d'une niche unique dans la *cella* semble toutefois plaider pour l'hypothèse d'un temple du culte impérial. À titre contradictoire, la découverte parmi les bronzes d'un foudre, laisse supposer l'existence d'une statue de Jupiter ; sa dimension 0,60 m fait envisager pour le moins une ronde-bosse grandeur nature.

108. *CIL*, V, 7478 et *CIL* compl. 6 (restitué).

109. *CIL*, V, 7486, le personnage est également mentionné en *CIL*, V, 7485 où il apparaît comme membre du *collegium centonariorum*.

110. E. Zanda mentionne deux états pour le podium (Zanda 1988, 230).

## Références bibliographiques

- Alfano, C. (1992) : "Nuovi dati sul perimetro e sul recinto esterno dell'Iseo-Serapeo del Campo Marzio in Roma", in : *Sesto Congresso Internazionale di Egiptologia, Torino, 1-8 settembre 1991*, I, Turin, 11-21.
- Arslan, E., éd. (1997) : *Iside, il mito, il mistero, la magia*. Catalogo della mostre, Palazzo reale 22 febbraio – 1 giugno, Milan.
- Aupert, P. et R. Turcan (1995) : "Attis et Cybèle à Lugdunum Conuenerum", *Aquitania*, 13, 179-192.
- Barello, F. (2007) : "Notizario : Monteu da Po, *Industria*, Strutture di età romana et tomba a inumazione", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica*, 22, 272-273.
- Barra Bagnasco, M. et L. Bonaca Boccaccio (1967) : "Le campagne di scavo 1961-1963", in : Barra Bagnasco *et al.* 1967, 11-54.
- Barra Bagnasco, M., L. Bonaca Boccaccio, A. Gallinaro Bobbio et L. Manino (1967) : *Scavi nell'area dell'antica Industria*. Memorie dell'Accademia delle Scienze di Torino 13, Turin.
- Barra Bagnasco, M. et L. Manino (1968) : "Notizie degli scavi nell'area dell'antica *Industria*, Gli scavi e gli studi dell'istituto di archeologia dell'università", *Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, 22, 47-55.
- Bonacasa, N. éd. (1995) : *Alessandria e il mondo ellenistico-romano*, II *Congresso Internazionale Italo-Egiziano, 23-27 novembre 1992*, Alexandrie.
- Bonacasa, N., A. M. Donadoni Roveri, S. Aiosa et P. Mina, éd. (2003) : *Faraoni come Dei, Tolomei come Faraoni*, V *Congresso Internazionale Italo-Egiziano, Archivio di Stato, 9-12 Dicembre 2001*, Turin-Palermo.
- Bongioanni, A. et R. Grazi (1988) : "Osservazioni sulla planimetria dell'Iseo di *Industria*", *Aegyptus*, 68, 3-11.
- Bonnet, C., S. Ribichini et D. Steuemagel éd (2007) : *Religioni in contatto nel mediterraneo antico modalità di diffusione e processi di interferenza, Mediterranea, Atti del 3° colloquio su "Le religioni orientali nel mondo greco e romano"*, 26-28 maggio 2006, Pise.
- Bouet, A. (1998) : "La mosaïque de la *via Marsala* à Rome : le plan des thermes d'une association d'athlètes", *MEFRA*, 110, 849-892.
- Bouet, A. et F. Saragoza (2009) : "Temples affrontés d'époque romaine : origine et avatars d'un modèle architectural", *REA*, 111, 217-236.
- Brecciaroli Taborelli, L., éd. (2007) : *Forme e tempi dell'urbanizzazione nella Cisalpina (II secolo a.C.-I secolo d.C.)*. *Atti delle Giornate di studio (Torino, 4-6 maggio 2006)*, Turin.
- Coarelli, F. (1996) : "Iseum et Serapeum in Campo Martio", in : Steinby 1996, 107-109.
- De Boer, B. M. et T. A. Edridge éd. (1978) : *Hommages à Maarten J. Vermaseren II*, EPRO 68, Leyde.
- Eingartner, J. (1999) : "Katja Lembke, Das Iseum Campense in Rom", *GGA*, 251, 20-38.
- Fabretti, A. (1880) : "Dell'antica città di *Industria* detta prima Bodincomago", *Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, 3, 17-115.
- Finocchi, S. (1968) : "Gli ultimi interventi della Soprintendenza alle Antichità", *Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, 22, 56-61.
- Gasparini, V. (2007) : "Santuari isiaci in Italia : criteri e contesti di diffusione", in : Bonnet *et al.* 2007, 65-87.
- Genaille, N. (1975) : "Documents égyptisants du musée des Antiquités de Turin", *RA*, 2, 227-250.
- Grenier, J.-C. (1987) : "La Décoration statuaire du 'Serapeum' du 'Canope' de la *Villa Adriana*", *MEFRA*, 99, 937-61.
- Guidotti, M. : "La diffusione del culto isiaco nell'Italia centrale", in : Arslan 1997, 365-367.
- Kleibl, K. (2009) : *Iseion. Raumgestaltung und Kultpraxis in den Heiligtümern gräco-ägyptischer Götter im Mittelmeerraum*, Worms.
- Leclant, J. et G. Clerc (1985) : *Inventaire bibliographique des Isiacs*, EPRO 18, Leyde.
- Lembke, K. (1994) : *Das Iseum Campense in Rom. Studie über den Isiskult unter Domitian*, Heidelberg.
- Malaise, M. (1978) : "Documents nouveaux et points de vue récents sur les cultes isiaques en Italie", in : De Boer & Edridge 1978, 627-717.
- Malatino, M. (1987-1988) : "Il santuario isiaco di *Industria*", *AFLPer(class)*, 25, 157-173.
- Manino, L. (1966) : "Il tripode di *Industria*", *Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, 20, 107-114.
- Manino, L. (1967) : "Il materiale dei vecchi scavi, testimonianza dei culti esotici", in : Barra Bagnasco *et al.* 1967, 71-106.
- Mar, R. (2001) : *El Santuario de Serapis en Ostia*, Tarragone.
- Mercando, L. et E. Zanda (1998) : *Bronzi da Industria*, Rome.
- Monteil, M. (1999) : *Nîmes antique et sa proche campagne, Étude de topographie urbaine et périurbaine (fin v<sup>e</sup> s. av. J.-C. – v<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Lattes.
- Morra di Lauriano, B. (1843) : *Rovine della città di Industria presso Monteu da Po (Torino) scopre ed illustrate dal conte BM di Lauriano nel 1812*, Torino.
- Preacco Ancona, M. (2007) : "Nuovi dati sullo sviluppo urbano delle città romane della media valle del Tanaro : Pollentia, *Alba Pompeia*, Augusta Bagiennorum", in : Brecciaroli Taborelli 2007, 267-274.
- Ricolvi, G. et A. Rivautella (1745) : *Il sito dell'antica Industria scoperto ed illustrato*, Turin.
- Rossignani, M. (1969) : "La decorazione architettonica in bronzo nel mondo romano", in : *Contributi dell'Istituto di Archeologia de l'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano* 2, 1969, 44-98.
- Ruscu, L., C. Ciongradi, R. Ardevan, C. Roman et C. Găzdac, éd. (2004) : *Orbis Antiquus, Studia in honorem Ioannis Pisonis*, Cluj-Napoca.
- Sabotka, M. (2008) : *Das Serapeum in Alexandria, Untersuchungen zur Architektur und Baugeschichte des Heiligtums von der frühen ptolemäischen Zeit bis zur Zerstörung 391 n. Chr.*, Études alexandrines 15, Le Caire.

- Saragoza, Fl. (à paraître) : "Exploring walls : on Sacred Space in the Pompeian Iseum".
- Scheid, J. (2004) : "Quand fut construit l'Iseum Campense ?", in : Ruscu *et al.* 2004, 308-311.
- Steinby, E., éd. (1996) : *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, 3 H-O, Rome.
- Tacchino, D. et M. Minola (2009) : *Faraoni sul Po, Dal mito di Fetonte all'egittologia*, Turin.
- Villicich, R. (2007) : *I complessi forensi nei centri minori della cisalpina romana*, Studi e scavi 18, Bologne.
- Wild, R. A. (1981) : *Water in the cultic Worship of Isis and Sarapis*, EPRO 87, Leyde.
- Zanda, E. (1982) : "Notiziario : Monteu da Po. Scavi nella zona archeologica di *Industria*", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica* 1, 181-183.
- (1988a) : "Notiziario : Monteu da Po, *Industria*. Area a S dell'Iseion", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica*, 7, 98-99.
- (1988b) : "Notiziario : Monteu da Po, *Industria*", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica*, 8, 229-230.
- (1991) : "Notiziario : Monteu da Po. *Industria*. Iseion e aree limitrofe", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica* 10, 193-198.
- (1993) : "Studi su *Industria*. Lo stato delle ricerche", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte* 11, 29-46.
- (1995) : "L'area sacra di *Industria*", in : Bonacasa 1995, 241-250.
- (1996) : "Notiziario : Monteu da Po, *Industria*. Indagini nell'area del Serapeion", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte* 14, 255-257.
- (1997) : "Il santuario isiaco di *Industria*" in : Arslan 1997, 352-357.
- Zanda, E. et A. Giunlia-Mair (1993) : "Studi su *Industria*. Nuovi dati sulla produzione bronzistica", *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte* 11, 64-75.
- Zanda, E. et G. Gaspani (2003) : "*Industria* e la Sapienza Isiaca, Osservazioni di Astronomia e Geometria", in : Bonacasa *et al.* 2003, 306-321.

# La mort lente du *forum* dans les villes des provinces hispaniques à la fin de l'Antiquité ou le symbole d'une société en cours de profonde mutation

Emmanuelle Boube

*En souvenir de la "citadelle" musulmane de Chellab (Rabat), protégeant de ses murs l'antique Sala Colonia, et aux hommes qui l'ont peuplée. Ils m'ont intimement fait comprendre la mort de la ville antique et la vie au milieu de ses ruines.*

## PROLOGUE

Cette recherche est une réflexion, et non une étude exhaustive, sur le devenir du *forum* en Espagne à la fin de l'Antiquité et sur le moment de son abandon<sup>1</sup>. Le *forum* y est envisagé dans son sens large, celui de quartier monumental incluant la place et les bâtiments publics qui l'entourent. Le thème de la fin de l'*agora* ou du *forum* n'a encore donné lieu à aucune synthèse régionale ou provinciale, que ce soit en Orient ou en Occident<sup>2</sup>, si ce n'est la monographie sur Césarée qui traite de la fin de son centre monumental et évoque, à titre de comparaison, l'abandon d'autres places publiques<sup>3</sup>.

Afin de traiter ce sujet capital et pourtant peu connu, j'ai choisi de m'intéresser à l'Espagne, mes recherches ayant porté sur l'évolution des villes hispaniques de la province de Carthaginoise de l'Antiquité à la fin du royaume wisigothique<sup>4</sup>. La connaissance des villes romaines s'y est nettement précisée au cours des vingt dernières années et plus particulièrement depuis l'an 2000 à la suite d'un boom immobilier et économique, sans précédent depuis les années 1960, et de la politique de grands travaux, comme ceux des TGV, à Cordoue par exemple. La multiplication des fouilles préventives, à l'instar de ce qui se passe en France, a permis de développer les connaissances sur l'Antiquité mais aussi, et c'est un fait nouveau, sur l'Antiquité tardive, longtemps parent pauvre de l'archéologie romaine.

Les grandes villes méridionales, comme Mérida ont connu d'importantes avancées du point de vue de la connaissance de leur topographie. Les programmes de recherche menés sur les sites urbains abandonnés depuis le début du Moyen Âge, les "despoblados", se sont, pour leur part, poursuivis à des rythmes très divers. Ces avancées ne doivent pas, cependant, masquer les fortes inégalités régionales sur le plan archéologique. L'Andalousie a rattrapé le retard accumulé pour certaines villes comme Écija ou Cordoue. Les régions côtières, Catalogne et Pays valencien, continuent à être très dynamiques tandis que celles de l'intérieur des terres, La Mancha, la Meseta nord et, dans une moindre mesure, la Meseta centrale, mais aussi une partie de l'Estrémadure, ont été moins explorées et présentent parfois des résultats encore trop succincts. Nombre d'agglomérations romaines sont donc peu ou partiellement connues, des pans entiers de villes n'ayant pu être dégagés. Ce panorama rapide montre combien les progrès sont grands, mais aujourd'hui bien insuffisants pour établir un bilan complet sur les *fora* et,

1. J'adresse tous mes remerciements à A. Chavarría (université de Padoue), M. Menasanch de Tobaruela (Barcelone), A. Fernández Ugalde, directeur du Musée municipal d'Écija, qui m'a autorisée à reproduire deux photographies des archives des fouilles de la Plaza de España. Je remercie, pour l'aide qu'ils m'ont accordée, A. Dubreucq (université Lyon III), P. Ganivet (université Jean Monnet de Saint-Étienne), A. Jeannin (université de Nantes) et avec eux, tous les membres du projet de recherche sur la traduction du *Bréviaire d'Alaric*, présidé par M. Rouche. Ils m'ont permis, par la richesse de leurs séances de travail, de me familiariser avec le droit romain de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge et m'ont acceptée chaleureusement parmi eux.

2. Lavan 2006, 35.

3. Potter 1995.

4. Le choix de mon sujet de doctorat, sous la direction de M. Rouche, de l'université de Paris IV Sorbonne, s'était porté sur l'étude de la province de Carthaginoise qui, une fois devenue, à l'époque wisigothique, province ecclésiastique, comptait deux villes originales, Tolède, la capitale à partir du VI<sup>e</sup> s., et *Reccopolis*, fondation royale à la fin de ce même siècle. Cette recherche a pris en compte l'évolution de trente-trois villes des origines au début du VIII<sup>e</sup> s. (Boube 1999 ; *id.* 2005).



plus encore, sur leur abandon et leur transformation à la fin de l'Antiquité. Ces réflexions permettent de comprendre que nous ne sommes pas toujours en mesure de donner des réponses suffisamment pertinentes pour toutes les régions. Nous sommes bien loin, en Espagne, en France ou ailleurs, de pouvoir présenter des plans de ville complets siècle par siècle et il est encore impossible d'en dresser d'assez significatifs pour les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> s. Ils seraient, cependant, d'une extrême importance pour mieux comprendre et illustrer l'évolution de la ville antique et de la société au cours de ces époques dites de transition.

Parmi les publications récentes des *fora* hispaniques, il faut citer les monographies consacrées à ceux de Mérida ou le colloque sur ceux de Lusitanie<sup>5</sup>. Les données sont lacunaires pour l'Antiquité tardive, les niveaux d'abandon étant les plus perturbés. Les difficultés inhérentes à cette période sont liées, d'une part, au silence, pour la plupart des villes, des sources écrites sur le paysage urbain, d'autre part, aux conditions mêmes des fouilles archéologiques : niveaux d'abandon arasés ou peu pris en compte, la période ayant été délaissée pendant longtemps, difficulté à dater avec précision les niveaux tardifs, faute de matériel archéologique caractéristique à la typochronologie bien établie, exceptées les amphores et la vaisselle importée ou provenant de grands centres de productions hispaniques<sup>6</sup>. La faiblesse numérique de fossiles directement datés, parfois même leur absence, empêche, ou a souvent empêché, une datation précise des moments de désertion du *forum*. De plus, les nombreuses perturbations de l'occupation postérieure de ces places et de leurs monuments n'en rendent pas toujours l'interprétation aisée.

Nous allons donc chercher à mettre en évidence, dans cette étude, des tendances d'évolution en comparant notamment les fourchettes de datation de la fin des *fora* et la façon dont les bâtiments et les espaces ont été réutilisés, nous questionner sur la raison de ces abandons et sur l'évolution de la société, leur disparition étant le reflet matériel de sa profonde transformation. Nous aborderons, en dernière partie, les questions complexes de gouvernance de la cité à la fin de l'Antiquité, au moment de la fin de l'Empire d'Occident et de l'établissement des premiers royaumes barbares.

Il convient, en premier lieu, de replacer la fin de l'espace civique romain dans le contexte politique de la Péninsule au cours des derniers siècles de l'Antiquité.

Le territoire de la péninsule Ibérique est divisé à partir de Dioclétien en cinq grandes provinces (fig. 1). À l'époque wisigothique, elles conservent leur légitimité dans le domaine religieux et deviennent dès lors des provinces ecclésiastiques mentionnées dans les sources conciliaires des vi<sup>e</sup> et vii<sup>e</sup> s. (fig. 2). Les capitales de ces provinces font partie des villes les plus importantes depuis la romanisation de la Péninsule, *Bracara Augusta* (Braga), capitale de *Gallaecia*, *Tarraco* (Tarragone), de Tarraconaise, *Carthago Noua/ Spartaria* (Carthagène), de Carthaginoise, *Emerita Augusta* (Mérida), de Lusitanie et *Hispalis* (Séville), de Bétique, qui fut élevée, à la fin du iii<sup>e</sup> s., au rang de capitale à la place de *Corduba* (Cordoue). Avec la christianisation de la société, ces capitales sont aussi, au cours des iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s., devenues des sièges épiscopaux, puis sièges métropolitains de l'Église catholique<sup>7</sup>. Si au iv<sup>e</sup> s., de nombreuses villes semblent connaître un certain renouveau, renouveau économique qui entraîne un renouveau de l'habitat, le v<sup>e</sup> est un siècle de multiples perturbations, perte du lien direct avec le pouvoir central de Rome, sauf en Tarraconaise, et présence barbare après le franchissement des Pyrénées, en 409, par les Alains, les Vandales et les Suèves. Cet événement entraîne des bouleversements plus ou moins profonds selon les provinces<sup>8</sup>. Nous possédons peu de documents écrits sur le contexte politique de la péninsule Ibérique au cours du v<sup>e</sup> s. et pratiquement aucun témoignage sur les villes. La *Chronique* d'Hydace de Chaves, très concise, est une des rares sources pour cette période. Elle traite en grande partie du Nord-Ouest de la Péninsule entre 409 et 469 et relate en particulier les violences subies par cette région après le passage des Pyrénées par les Barbares, les Suèves notamment, et au cours des interventions des Wisigoths, officiellement en tant que police de Rome pour le compte de l'État romain, officieusement, et au fur et à mesure de leur renforcement, pour leur propre compte. La Péninsule est alors marquée par d'âpres luttes de pouvoir entre ces peuples. Sa réalité politique est donc complexe et la faiblesse de la documentation pour le v<sup>e</sup> s. ne permet guère d'en dresser un tableau

5. Mérida : Mateos 2006 et Ayerbe *et al.* 2009a ; Ayerbe *et al.* 2009b ; Lusitanie : Nogales 2009.

6. Sigillées africaines, céramique de cuisine, DSP ou encore, dans le cas de l'Espagne, sigillée hispanique tardive ; depuis une vingtaine d'années, cependant, les céramiques communes de la fin de l'Antiquité sont, selon les régions, assez bien étudiées et constituent un nouvel indice sérieux de datation.

7. Au cours de l'époque wisigothique, *Carthago Spartaria* perd sa place de métropole ecclésiastique au profit de Tolède.

8. Il faut noter, pour le v<sup>e</sup> s., la faiblesse des sources écrites pour certaines régions, notamment pour la province de Carthaginoise, pour laquelle on ne sait presque rien.

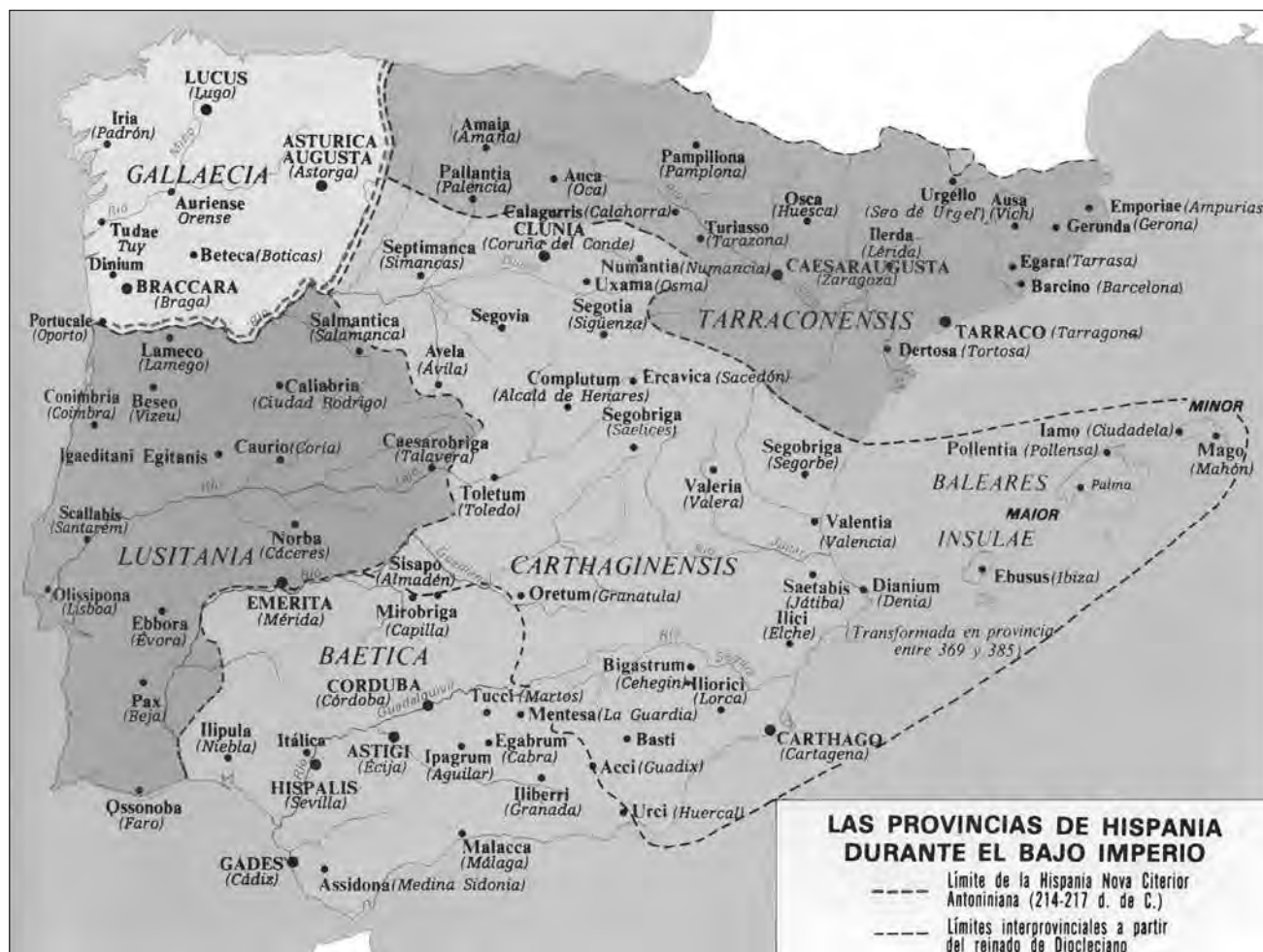


Fig. 1. La péninsule Ibérique dans l'Antiquité tardive : nouveau découpage des provinces (d'après Roldán Hervás 1991).

précis. Aux villes du Nord-Ouest saccagées et incendiées au cours de la première moitié du <sup>v</sup>e, il faut opposer la partie orientale de l'Espagne qui reste, au moins pour un temps, dans le giron de l'Empire d'Occident. *Tarraco* est représentative de cette relative stabilité. À partir des années 470, Euric (466-484), à la tête du royaume de Toulouse, étend son pouvoir déjà implanté par son frère et prédécesseur, Théodoric II (453-466), sur l'ensemble de la Péninsule. La fin officielle de l'Empire romain d'Occident, en 476, consacre un royaume puissant, le royaume wisigothique d'Aquitaine, qui sous Euric, domine les territoires allant de la Loire à Gibraltar. La défaite de son fils Alaric II face à Clovis, à Vouillé en 507, marque le début de la chute du royaume de Toulouse et le royaume wisigothique se réduit alors à une partie de la Gaule méridionale, la Septimanie, et à une partie des territoires hispaniques sous protection de Théodoric, roi de Ravenne, au nom de son petit-fils Amalaric, héritier d'Alaric II. On assiste ainsi peu à peu à l'affirmation de royaumes barbares hispaniques, royaume suève et surtout royaume wisigothique qui, à partir de son roi arien Léovigild (568-586), s'affranchit de l'Empire romain d'Orient. Après sa mort, débute plus d'un siècle d'histoire du royaume de Tolède où le roi désormais converti au catholicisme gouverne en étroite collaboration avec les plus hautes autorités du clergé de l'Église hispanique. Après de nombreuses vicissitudes, ce royaume disparaît en 711, sous les coups des musulmans de Tarik. Dans l'historiographie espagnole classique prend alors fin la période tardo-antique ("tardo-antiguo") et débute le Moyen Âge.

Au cours de ces périodes de mutation, le paysage urbain des villes se modifie à l'image de la société qui évolue et se transforme. Avec la disparition de l'Empire, ces changements politiques ne modifient pas nécessairement le paysage des



Fig. 2. La péninsule Ibérique à l'époque wisigothique (d'après García Moreno 1989).

villes, mais désormais le pouvoir n'y est plus aux mains de Rome. Le *forum* est-il remplacé par d'autres espaces et quelles autorités se substituent à celles du pouvoir romain<sup>9</sup> ? Basilique, curie et temples païens ont sans doute été les édifices les plus menacés de disparition, devenus inutiles en un temps où les détenteurs du pouvoir, désormais royal, sont devenus chrétiens, ariens hérétiques, puis catholiques<sup>10</sup>.

Plusieurs villes hispaniques sont, aux <sup>ve</sup> et <sup>vi</sup> s., élevées au rang de capitale ou de résidence royale : *Barcino* est résidence royale du Goth Athaulf en 415, *Emerita* devient une résidence du roi suève Rékhila vers les années 440 puis, au cours du <sup>vi</sup> s., résidence royale du royaume wisigoth sous protectorat ostrogothique<sup>11</sup>. Tolède est capitale du royaume wisigothique à partir de la seconde moitié du <sup>vi</sup> s. tandis que, à la même époque, *Carthago Spartaria*, appartenant désormais à l'Empire d'Orient depuis la reconquête de territoires hispaniques par Justinien, est promue capitale de la province byzantine de *Spania*.

Des transferts de pouvoirs politiques et économiques perturbent l'ordre hiérarchique de certaines d'entre elles, notamment des anciennes capitales de province. Elles sont parfois fortement concurrencées par des villes voisines, moins

9. Voir infra, 387 sq.

10. Les Suèves du Portugal ne deviennent chrétiens qu'au milieu du <sup>vi</sup> s. Rékhilaire, roi païen, s'était converti au catholicisme, au milieu du <sup>v</sup> s., bien avant Clovis, ce qui est rarement noté, et fut donc le premier roi barbare catholique, mais très vite, il se convertit à l'arianisme, religion de Théodoric II, roi le plus influent du moment dans cette zone méridionale de l'Empire.

11. Le roi Rékhila meurt à Mérida en 448 (García Moreno 1982, 230).

puissantes à l'origine. *Barcinona*, Barcelone, prend le pas, au VI<sup>e</sup> s., sur *Tarracona*<sup>12</sup> et *Toletum* remplace *Carthago Spartaria* pour des raisons stratégiques et politiques<sup>13</sup>.

## LE FORUM HISPANIQUE D'ÉPOQUE IMPÉRIALE, DE SON ORIGINE À SON ABANDON

### De sa fondation à l'Antiquité tardive : état actuel des connaissances

Avant d'aborder l'analyse de l'abandon du *forum* hispanique, il est indispensable de présenter rapidement, par ordre d'importance et région par région, l'état actuel des connaissances sur ceux des treize villes retenues pour cette étude<sup>14</sup>.

Trois des cinq capitales des provinces hispaniques de l'Antiquité tardive possèdent, sur ce sujet, une documentation archéologique plus ou moins importante, *Tarraco*, *Carthago Noua* et *Emerita*. À ces villes, s'ajoutent des agglomérations qui prennent de plus en plus d'importance au cours de l'époque wisigothique, *Barcino* et *Valentia*. Plusieurs d'entre elles comptent plusieurs *fora*, un consacré aux activités municipales, un autre aux activités provinciales, c'est le cas pour *Tarraco* et *Emerita*, les deux villes les plus importantes de la péninsule Ibérique, au cours de l'Antiquité tardive. C'est aussi celui de *Corduba* où les chercheurs espagnols mentionnent un troisième *forum*, place commerciale de grande ampleur.

**Tarraco** (90 ha *intramuros*), capitale de Tarraconaise<sup>15</sup> occupe une position particulière durant le Haut-Empire en raison de son rang prestigieux de vieille capitale de province et de premier grand centre de culte dynastique en Espagne, dès le règne d'Auguste. La ville située en bord de mer, possède deux *fora* (fig. 3), le *forum* colonial dans la ville basse et le *forum* provincial (superficie : 7,5 ha) dans la ville haute, toute entière vouée au culte impérial et aux réunions des représentants des provinces<sup>16</sup> (fig. 4 et 5). Ce dernier *forum* édifié sur trois puissantes terrasses est en partie conservé. Il est composé d'une terrasse supérieure destinée au temple et à son *temenos*, d'une terrasse médiane formant une grande place publique (318 x 175 m = 5,5 ha) et d'une terrasse inférieure aménagée en cirque. Le *forum* colonial, fouillé dans les années 1920, a été partiellement dégagé. Ces fouilles ont permis la mise au jour de la moitié septentrionale de la basilique d'époque augustéenne et de son *aedes Augusti*. La place du *forum* la bordait au sud. De l'autre côté d'une rue située à l'est, une seconde place abritait un édifice, peut-être un temple, dont seules les fondations ont été retrouvées.

**Corduba** (78 ha), capitale d'Espagne Ulérieure puis de Bétique jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. p.C., possède aussi plusieurs *fora* (fig. 6 et 7). Le *forum* de la colonie, dans le secteur de la place San Miguel, est, à peu de chose près, de même superficie que celui de *Tarraco*. Daté du règne de Tibère, il est composé d'une place, d'un portique et d'un temple (fig. 8), et limité au sud par un autre temple plus tardif, dédié au culte impérial, désigné sous le nom de *forum adiectum* ou *nouum*<sup>17</sup>. Le *forum* provincial est édifié, à l'est de la ville, sur trois terrasses superposées (superficie totale : 8,5 ha). La terrasse supérieure, constituée d'une place entourée d'un triplex et d'un temple, empiétait sur le rempart (fig. 9). Les deux autres, *extramuros*, recevaient un grand espace dédié aux cérémonies de représentation et un cirque. Cette organisation ressemble fort à celle de *Tarraco*. Ce grand ensemble monumental, situé en partie hors des remparts, à l'entrée de la *Via Augusta* qui menait à Rome, en un lieu stratégique ouvert sur le territoire, remonte aux règnes de Claude-Néron<sup>18</sup>. Une troisième grande place, un *forum* commercial, est située, dans la partie de la ville agrandie sous Auguste<sup>19</sup>, au débouché du pont qui franchit le Guadalquivir, en un endroit économiquement stratégique.

12. Les noms des villes se transforment légèrement à la fin de l'Antiquité, mais ne prennent pas le nom du peuple de leur cité, contrairement à un certain nombre de celles de Gaule.

13. En 538, le roi Theudis meurt à *Toletum*. Cette ville devient résidence royale vers 560 sous Athanagild et surtout capitale sous son successeur Léovigild, en 572. *Carthago Spartaria* est occupée par l'Empire d'Orient à partir de Justinien (milieu du VI<sup>e</sup> s.) et jusqu'au premier tiers du VII<sup>e</sup> s., vraisemblablement sous le règne de Suintila entre 621 et 623 (voir notamment Boube 1999, vol. 1, 281, vol. 2, 836 et 839).

14. *Tarraco* / *Tarracona*, *Emerita Augusta*, *Corduba*, *Carthago Noua* / *Spartaria*, *Barcino* / *Barcinona*, *Valentia*, *Astigi*, *Complutum*, *Segobriga*, *Valeria*, *Ercauica* / *Arcauica*, *Clunia* et *Baelo Claudia*.

15. Nom de la province à partir de Dioclétien. Les provinces citées sont, sauf mention particulière, celles de l'Antiquité tardive.

16. Voir notamment Piñol 2006, 174-176 ; Dupré 2004b ; Aquilué 2004, TED'A 1989a et 1989b.

17. Vaquerizo 2006, 127 sq. ; Márquez 2004 ; Murillo 2004.

18. Son identification à un *forum* provincial a été discutée (Murillo 2004, 49).

19. La datation de cette partie de la ville est controversée. Voir l'hypothèse d'une datation ou d'une restauration tardive proposée par Marfil 2000, 119.

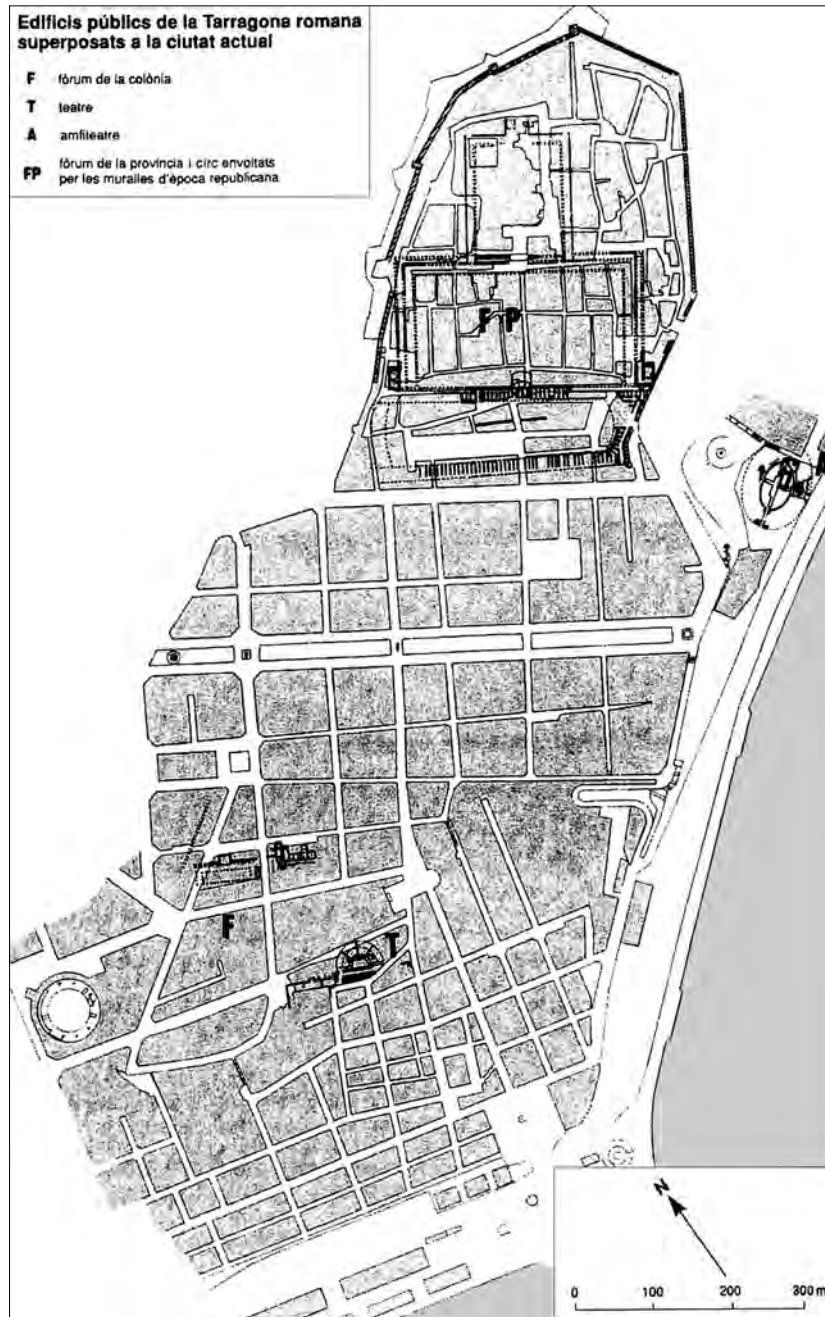


Fig. 3. *Tarraco* – Plan de la ville du Haut-Empire (doc. TED'A, d'après Dupré Raventós 2004c).

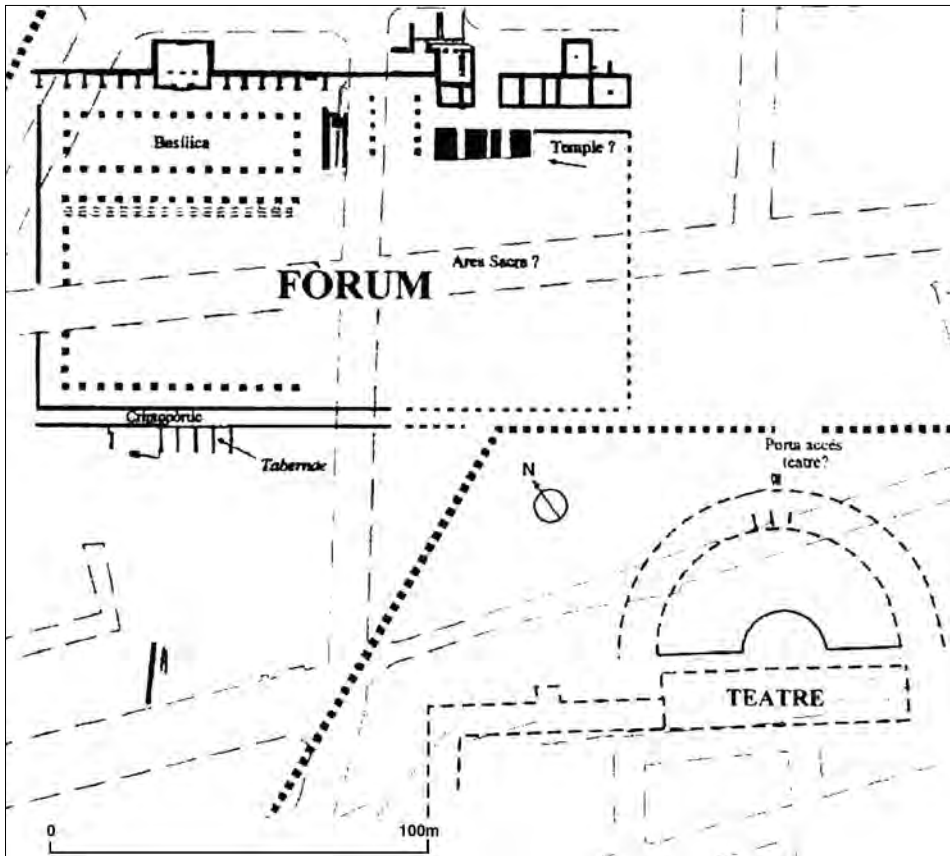


Fig. 4. Tarraco – Le forum colonial dans la ville basse (d'après Macias i Solé 2000, d'après Aquilué Abadías 2004).

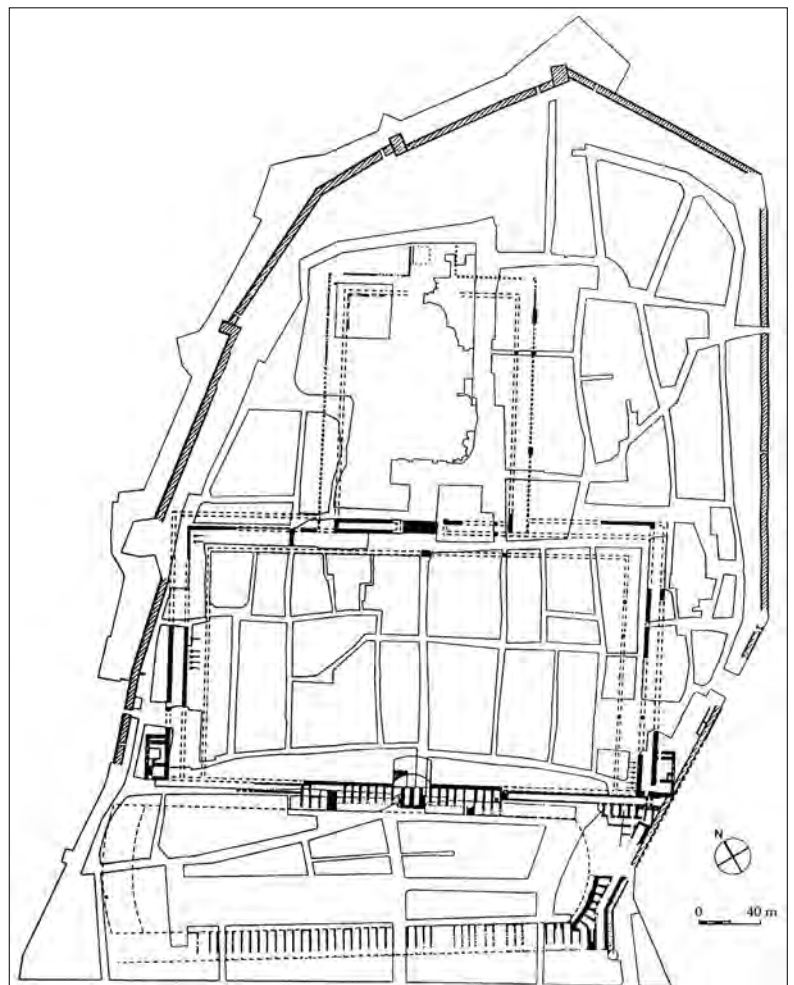


Fig. 5. Tarraco – Le forum provincial dans la ville haute (d'après TED'A 1989a).

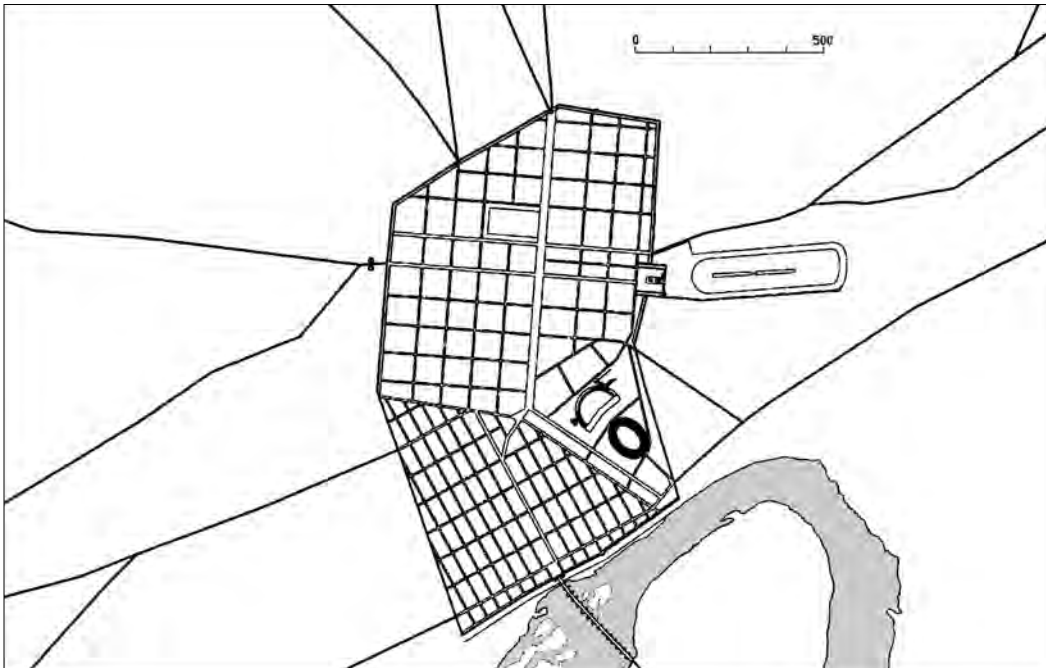


Fig. 6. *Corduba* au début de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C.  
(plan GMU, université de Cordoue, d'après Murillo Redondo 2004).

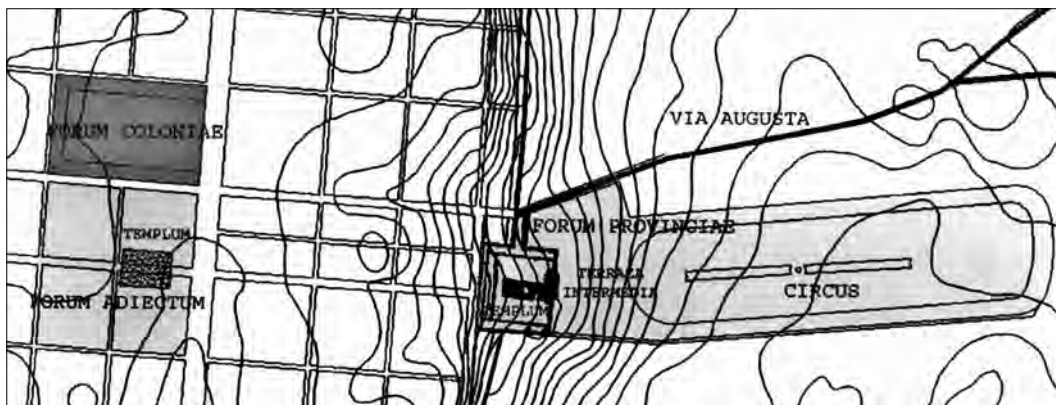


Fig. 7. *Corduba* – Plan du forum colonial, du forum adiectum et du forum provincial  
(d'après Vaquerizo Gil 2006) (sans échelle).



Fig. 8. *Corduba* – Plan du forum colonial (en noir : vestiges du dallage)  
(d'après Márquez 2004).

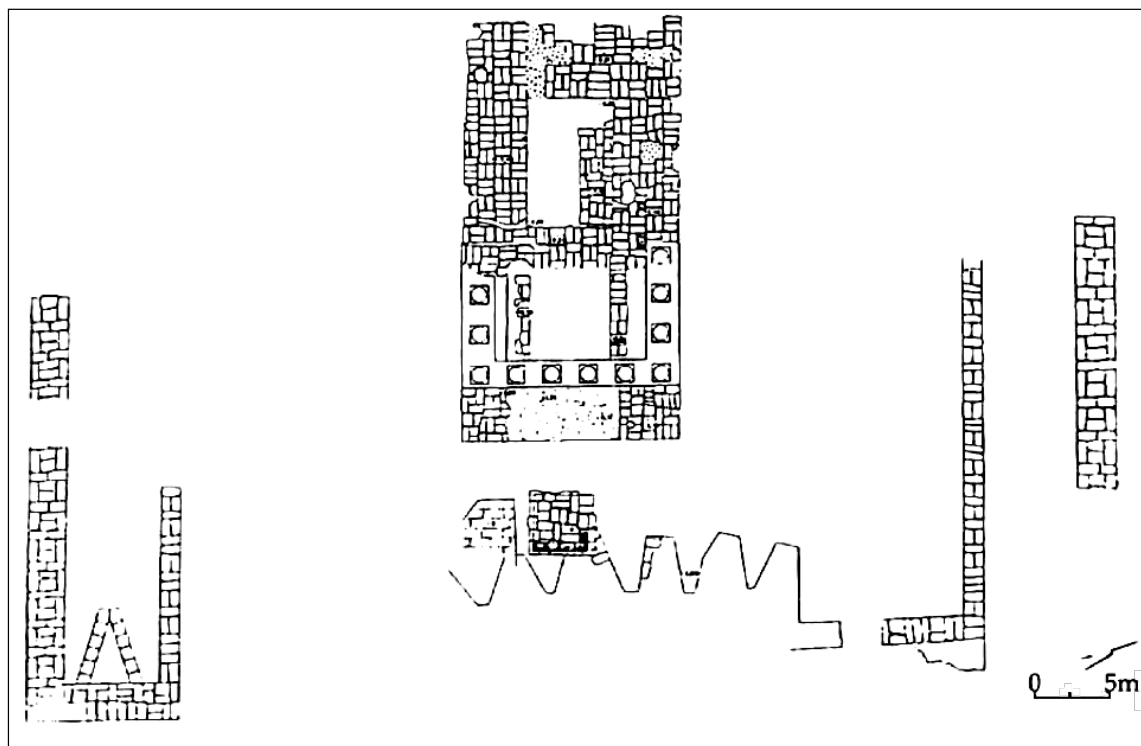


Fig. 9. Corduba – Plan du temple de la rue Claudio Marcello du forum provincial (d'après Márquez 2004).

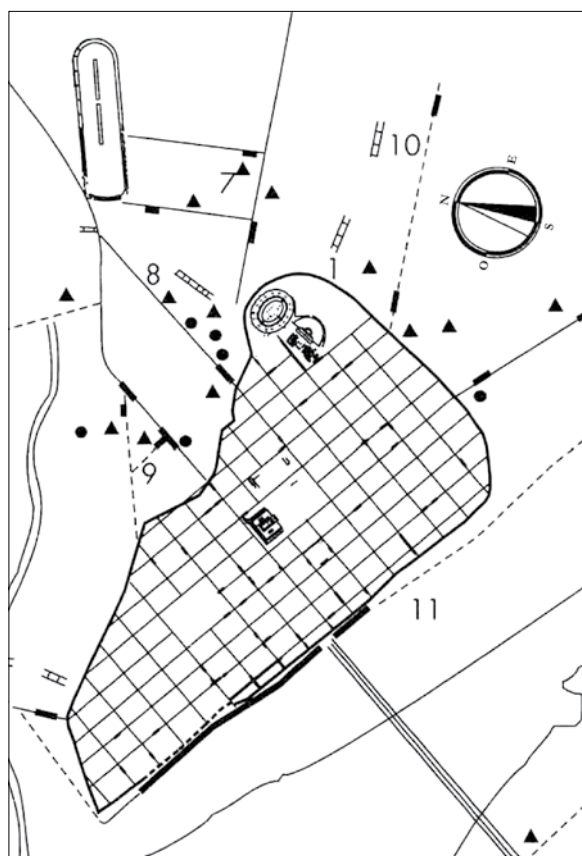


Fig. 10. Emerita Augusta – Vue d'ensemble de la ville du Haut-Empire (sans échelle) (d'après Mateos Cruz 2004).

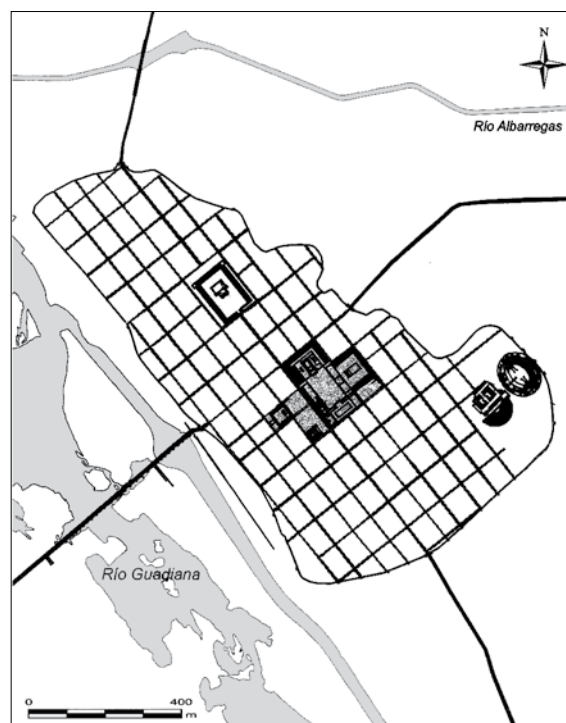


Fig. 11. Emerita Augusta – Emplacement du forum colonial (état de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C.) et ensemble de culte impérial (d'après Ayerbe Vélez *et al.* 2009a).



**Emerita Augusta** (70 ha), est capitale de la province de Lusitanie et, à la fin du III<sup>e</sup> s., du diocèse des Espagnes (fig. 10). Elle devient résidence éphémère du roi suève Rhékila, au milieu du V<sup>e</sup> s. puis, à partir de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. résidence royale du royaume wisigothique sous domination ostrogothique et le restera jusqu'au règne d'Athanagild. De nombreuses interventions archéologiques sont à l'origine de deux monographies récentes sur la ville romaine, mais malgré cela, ses *fora* restent très incomplets et donc, sur les plans, en grande partie restitués<sup>20</sup> (fig. 11). Les avancées n'en restent pas moins considérables et permettent de savoir que la ville comptait, à l'époque romaine, un *forum* colonial<sup>21</sup>, grand ensemble à plusieurs terrasses et un *forum* provincial dédié au culte impérial<sup>22</sup> (fig. 12 et 13). Le premier, de loin le plus important et le plus développé, situé au cœur de la ville, remonte à l'époque augustéenne. Au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C., il est fortement remanié et agrandi au point de devenir un vaste ensemble constitué de trois grandes terrasses situées à différents niveaux (fig. 12). La plate-forme centrale reçoit la place bordée au nord par le temple dit de Diane qui la domine. Ce sanctuaire augustéen, encore très bien conservé, est entouré de son *temenos*. Flanqué de deux bassins cultuels, il est fermé sur trois côtés. La place du *forum* est limitée au sud par un édifice de datation plus récente, encore très peu connu, interprété comme une basilique. Un argument en faveur de cette interprétation est la découverte, non loin de là, sur le côté ouest de la place, d'une curie indépendante. D'autres bâtiments, utilisés vraisemblablement pour l'administration, s'alignent sur le côté occidental de la place. Sur une seconde plate-forme, deux constructions d'époque augustéenne sont érigées à quelques mètres de distance : un ensemble monumental indéterminé (ensemble cultuel ?) et un sanctuaire orienté vers le *forum*. La place ouvre, enfin, directement à l'est sur une troisième plate-forme où a été édifié, au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., un autre temple entouré d'une aire sacrée. Il est bordé au sud par un bâtiment public. Plus au nord, au débouché du *cardo maximus*, le *forum* provincial, s'ouvre par l'arc dit de Trajan<sup>23</sup> qui donne sur un sanctuaire d'époque tibérienne, peut-être de culte impérial, entouré d'un triple portique. Ces grands ensembles s'étendent sur plusieurs hectares (superficie totale des trois plate-formes : 4 ha env.)<sup>24</sup>. Au nord de cet espace, d'autres vestiges se rattacheront à ce *forum*. Un *forum* commercial serait, enfin, à rechercher en direction du fleuve *Anas*, actuel Guadiana, et du pont antique d'*Emerita*<sup>25</sup>.

L'identification du *forum* impérial de **Carthago Noua/Spartaria** (35 à 40 ha, Carthaginoise), dont les vestiges ont été découverts sous la place San Francesco, est aujourd'hui unanimement acceptée. Situé dans la partie occidentale de la ville, zone monumentale de *Carthago Noua*, entre le cerro del Molinete et celui de la Concepción, il s'étend sur trois terrasses dans un secteur assez large, ouvrant sur le quartier du port (fig. 14 et 15). Sur le petit côté nord, la terrasse supérieure accueille vraisemblablement un temple qui surplombe la place, entourée de portiques, de la terrasse médiane (80 x 45 m = 3600 m<sup>2</sup>), limitée sur le petit côté sud par une série de *tabernae* derrière laquelle se situait un édifice allongé, peut-être une basilique (fig. 16). Sur le long côté oriental de la place, ont été reconnus deux bâtiments, à l'angle nord-est, probablement une curie, et au sud-est, un édifice en relation avec le culte impérial, possible *Augusteum* du début du règne de Tibère. Cet ensemble date de la rénovation de la ville au changement d'ère, au moment où elle est élevée au rang de colonie. Ce *forum* semble avoir connu plusieurs aménagements au cours du I<sup>er</sup> s. p.C. Une grande partie de ce secteur monumental n'a pu encore être fouillé, ce qui explique les nombreuses lacunes pour sa restitution<sup>26</sup>.

Le *forum* de **Barcino** (10 ha, Tarraconaise) a été édifié près du centre de la petite ville fondée sous Auguste. Seul le temple datant de cette époque a pu être localisé avec précision, quatre colonnes et une partie du podium étant toujours en place (fig. 17). On ne sait presque rien de l'agencement du reste du quartier monumental<sup>27</sup>.

**Valentia** (30 ha env., Carthaginoise), sorte d'île située entre les deux bras du fleuve Turia, fondée au II<sup>e</sup> s. a.C, jamais promue au rang de capitale de province, connaît pourtant une certaine importance, comme le reflètent les découvertes des grandes fouilles menées depuis 1985 sur le chantier de l'Almoina et la mise au jour de la partie sud-est des abords

20. Mateos 2001, 191-198 ; Mateos & Palma 2004 ; Mateos & Alba 2006 ; Nogales & Álvarez 2009, voir surtout 238-245.

21. Ayerbe *et al.* 2009a.

22. Mateos 2006.

23. Avis divergents sur la datation de cet arc, premier état augustéen pour les uns, postérieur à Auguste pour les autres (Nogales & Álvarez 2009, 240 ; Mateos & Palma 2004, 47).

24. La seule plate-forme centrale s'étendait sur 2 ha. (Ayerbe *et al.* 2009a, 824).

25. Nogales & Álvarez 2009, 244.

26. Berrocal 1987 ; Boubé 1999, vol. 2, 792 sq., Ramallo 1989 ; *id.* 2006 (111 sq.) ; Noguera 2002.

27. Pour le temple et le bilan des hypothèses anciennes sur le *forum*, voir Gimeno 1983 ; Granados 1987 ; Rodá 2001 ; Beltrán de Heredia 2006.

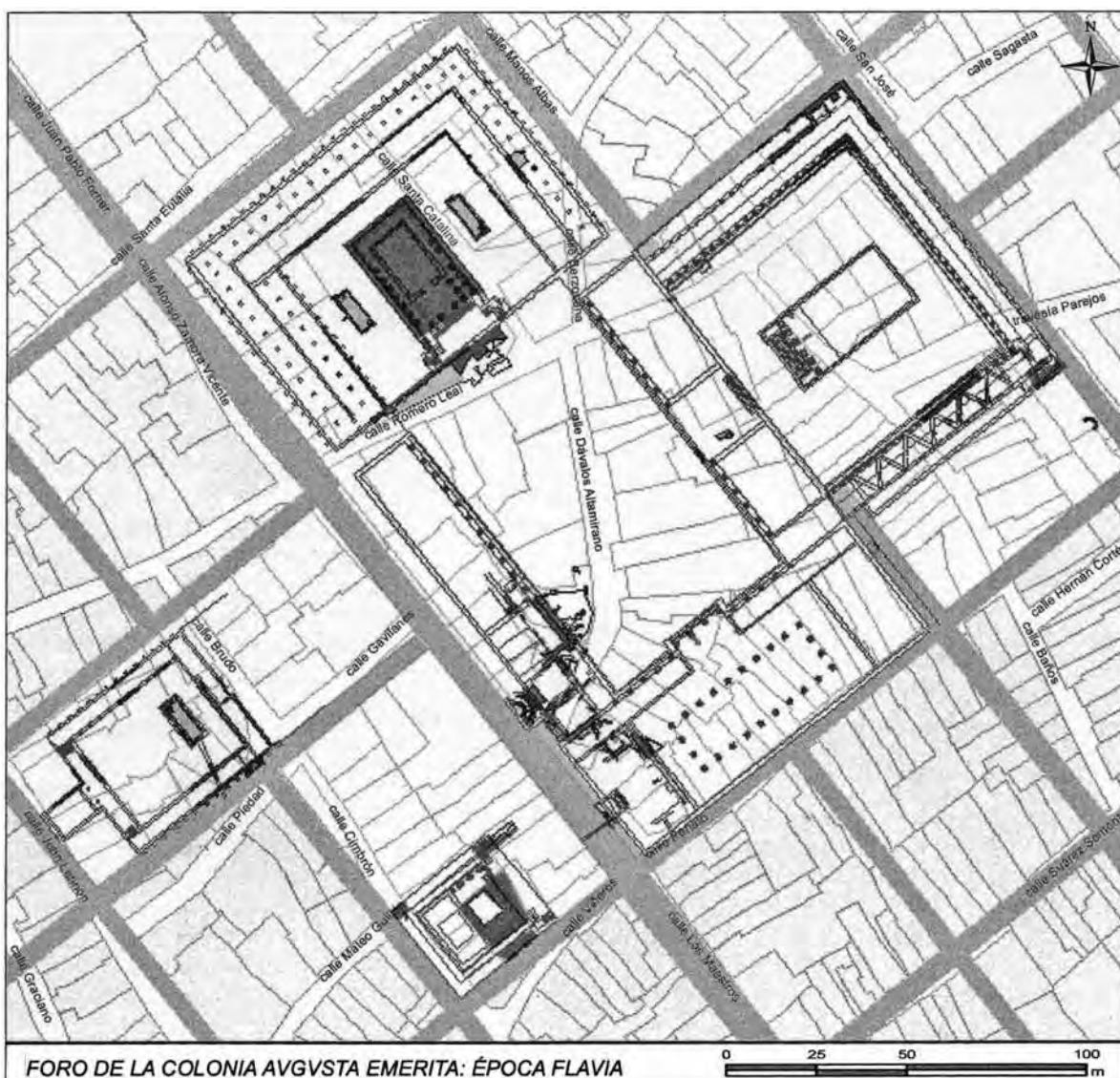


Fig. 12. *Emerita Augusta* – Forum de la colonie à l'époque flavienne : essai de restitution (d'après Ayerbe Vélez et al. 2009a).

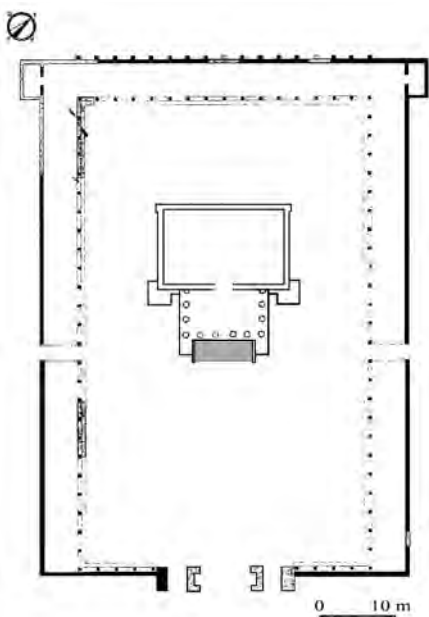


Fig. 13. *Emerita Augusta* – Forum provincial : temple de culte impérial (rue Holguín) (d'après Mateos & Pizzo 2008).



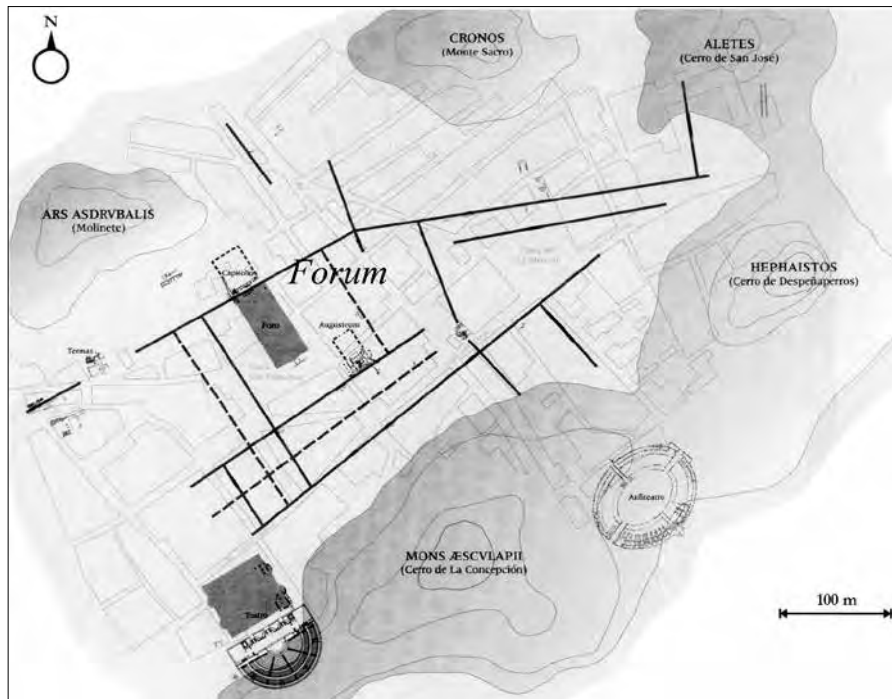


Fig. 15. *Carthago Noua*. Emplacement du *forum* dans la ville (dessin : J.-G. Gómez ; d'après Noguera Celdrán 2002).

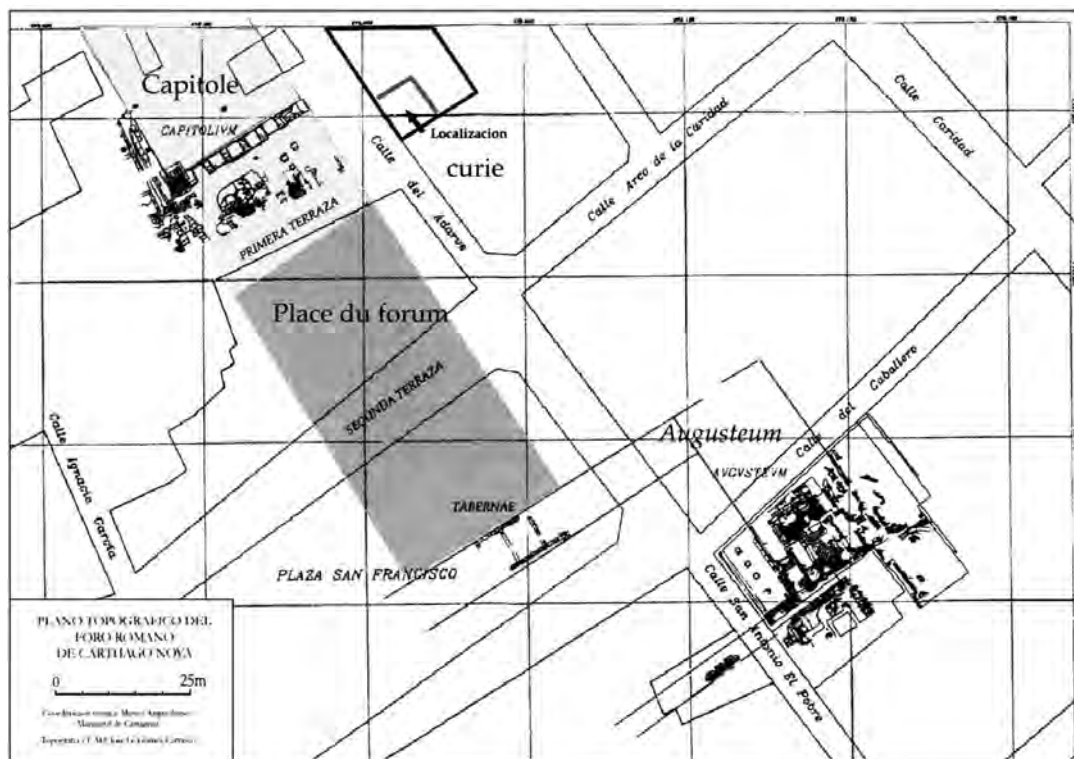


Fig. 16. *Carthago Noua* – Le *forum* (d'après Ruiz Valderas & de Miquel Santed 2003).

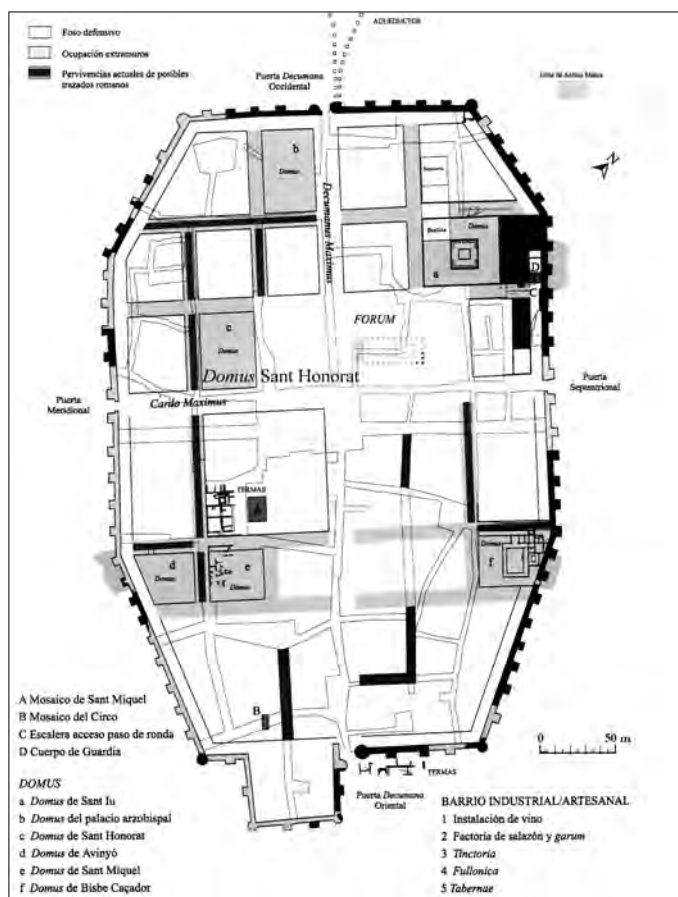


Fig. 17. *Barcino* – Emplacement du forum et de la domus de Sant Honorat dans la ville du Haut-Empire (d'après Beltrán de Heredia Bercero 2006).

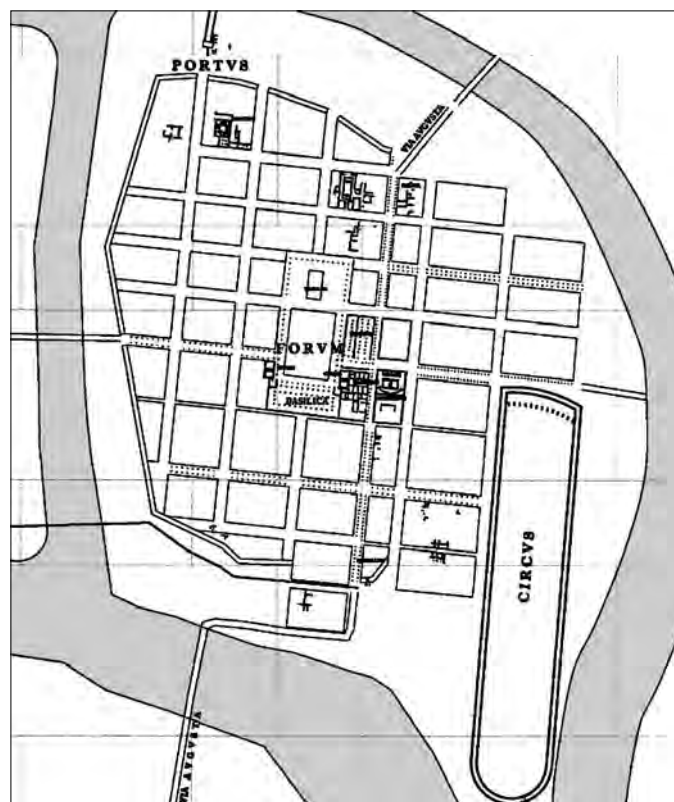


Fig. 18. *Valentia* – Le forum dans la ville antique (sans échelle) (d'après Ribera i Lacomba 2006).

du forum et du groupe épiscopal paléochrétien qui lui succède (fig. 18)<sup>28</sup>. Les résultats obtenus permettent d'esquisser une partie de l'évolution du plan du quartier monumental durant l'Antiquité et le Moyen Âge, avec cependant de grandes incertitudes quant à l'identification de certains édifices. La place du forum, estimée à 6900 m<sup>2</sup>, située en partie sous celle de la Virgen, au cœur de la vieille ville de Valence et près de l'actuelle cathédrale, était cernée d'un portique dont une partie des bases, au sud-est de la place, a été mise au jour et de bâtiments partiellement déblayés, dont la connaissance est inégale. Un temple a peut-être été reconnu sur le petit côté nord de la place, mais l'essentiel des trouvailles se regroupe au sud-est du forum (fig. 19). Parmi ces bâtiments, sur le petit côté sud, ont été mis au jour l'angle nord-est d'un édifice identifié à une basilique et une curie au plan carré avec son annexe. Ces constructions sont limitées, à l'est, par un ensemble de pièces interprété comme un *macellum* du Haut-Empire et, de l'autre côté du *cardo maximus*, par un bâtiment attribué à un nymphée à deux bassins. Au nord de la curie, de l'autre côté du *decumanus*, a été découvert un édifice à trois nefs (*borreum* ?) et, au sud de cette dernière, un ensemble interprété comme un possible siège de *schola* (*collegium*), sans argumentation suffisamment fondée. L'identification des édifices situés dans la même *insula* que la curie n'est pas toujours claire et a varié au fur et à mesure de leur dégagement, embrouillant quelque peu les résultats<sup>29</sup>. Au sud de la curie et à l'est de la basilique, l'édifice interprété comme un siège de *schola* est partiellement réutilisé et recouvert durant l'Antiquité tardive par une nouvelle construction qualifiée dans un premier temps de *macellum*, puis d'édifice administratif. La découverte des

28. Ribera 2000, 19-24 ; *id.* 2005, 207-211 ; *id.* 2006, 182 sq. Pour la bibliographie antérieure, Boube 1999, vol. 2, 597-606.

29. La ruine des édifices les plus anciens totalement remaniés durant l'Antiquité tardive expliquant, selon les archéologues, cette difficulté. La volonté d'interpréter ces vestiges trop rapidement est aussi à l'origine de cette confusion.

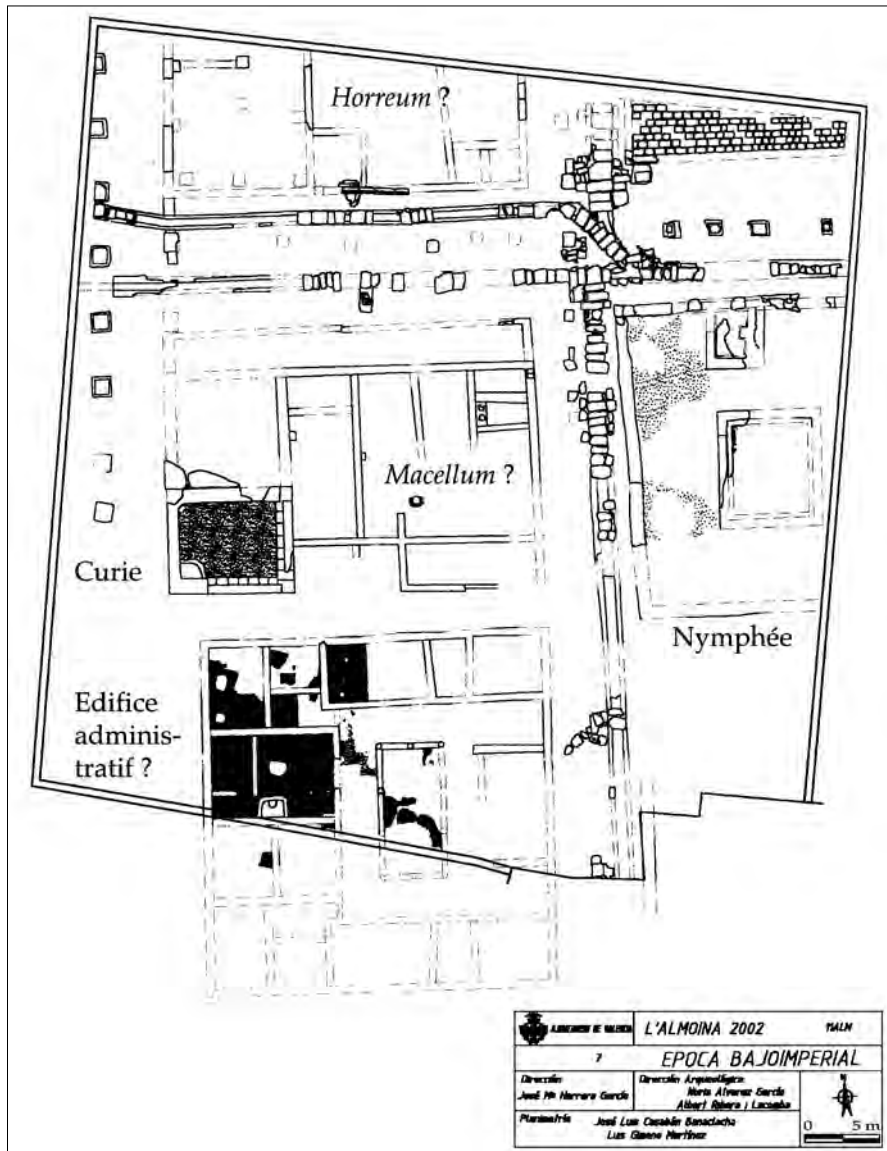


Fig. 19. Valentia – Le chantier de l'Almoína au iv<sup>e</sup> s. : quartier du forum (d'après Ribera i Lacomba 2005).

vestiges d'un pressoir et d'amphores à l'intérieur de ce bâtiment a remis en cause cette hypothèse et soulevé de nombreuses interrogations sur sa fonction, une partie, au moins, étant clairement destinée à la production<sup>30</sup>.

La ville connaît un net rétrécissement au cours du dernier tiers du III<sup>e</sup> s., certains édifices disparaissent, comme la "basilique", d'autres sont restaurés et entretenus, comme le *macellum* et le nymphée, et seul un nouveau bâtiment, d'interprétation incertaine, est construit à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s., l'édifice dit administratif. Situé à un emplacement clef dans le développement de la ville chrétienne, il reste encore mystérieux.

Les fouilles ouvertes depuis la fin des années 1990, à Écija, **Astigi** (56 ha), importante cité de Bétique, ont permis de dégager une partie du secteur monumental de la ville romaine jusque-là peu connue, sous l'angle sud-est de la place d'Espagne, ancienne plaza mayor depuis le XV<sup>e</sup> s., au cœur de l'agglomération actuelle (fig. 20). Ces vestiges ont été récemment interprétés comme ceux de l'aire sacrée du *forum*<sup>31</sup>. Situés entre un *decumanus* secondaire et le *cardo maximus*, ils ont été identifiés à l'angle postérieur du podium d'un sanctuaire, à un bassin cultuel du type de ceux du temple de Diane à Mérida, à une esplanade et à des contreforts du mur du péribole du temple<sup>32</sup> (fig. 21). À l'est, a été mise au jour une série de *tabernae*. Il faut attendre la publication complète de ces fouilles pour mieux comprendre l'agencement de ces vestiges et leur interprétation et mieux cerner les états de l'Antiquité tardive. Les publications récentes, après examen des données de fouilles anciennes et de celles de ces dernières années, proposent quatre étapes dans la construction du *forum* : la première correspond à celle de la fondation de la ville à l'époque augustéenne, avec la mise au jour du podium d'un temple muni d'un bassin ; la seconde, d'époque julio-claudienne, à son agrandissement vers le sud, avec la construction d'un ensemble doté d'un temple hexastyle, peut-être de culte impérial (116 x 86 m = 9976 m<sup>2</sup>), situé à l'ouest du *cardo maximus* ; la troisième étape, datée des Flaviens, est caractérisée par la construction d'un autre ensemble, face au précédent, à l'est du *cardo* ; il comprend peut-être aussi un édifice public ; enfin, une quatrième étape, sous les règnes de Trajan et d'Hadrien, correspond à un programme de monumentalisation et d'embellissement de ces espaces. La présence d'une basilique dans ces nouveaux secteurs est proposée comme hypothèse<sup>33</sup>.

Le *forum* de **Complutum** (Alcalà de Henares, 42 ha, Carthaginoise), édifié dans les années 60 p.C. (fig. 22), est composé, dans l'état actuel de son dégagement, d'une place publique partiellement déblayée, limitée au nord par un *decumanus*, au sud par un portique et à l'ouest, sur son petit côté, par une basilique civile (fig. 23 et 24). Sa limite orientale n'est pas connue (dimensions restituées de la place : 72 x 30 = 2160 m<sup>2</sup>). À l'ouest de la basilique et, appuyés contre elle, se trouvent les thermes cernés par un édifice muni d'un bassin identifié à un nymphée. Une place située à l'ouest (32 x 53 m = 1696 m<sup>2</sup>) ouvre sur cette partie du *forum*. Au sud des thermes a été reconnu un *macellum*. La particularité du *forum* de **Complutum** est l'ambitieuse campagne de réaménagement et d'embellissement de son centre monumental à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin de ce siècle et au début du suivant. La basilique de cette période, complètement dégagée, est rénovée et recouverte de marbre, les thermes du *forum* sont réaménagés et transformés en espace administratif, curie et dépendances. Un petit cryptoportique (*tabularium* ?) remplace l'ancienne citerne et la limite occidentale du *forum* est monumentalisée par une façade dont le décor solennel ouvre sur la place du cryptoportique située à l'ouest. Au sud de la basilique, est identifié un nouveau et petit complexe thermal. L'ancien *macellum* est remplacé par un espace fermé et dallé destiné à la tenue de marchés. Enfin, le portique sud de la place reçoit un nouveau dallage. Des installations artisanales, datées des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s., donnant sur ce portique ont été identifiées à des ateliers de peintres et de mosaïste. Peintures murales et mosaïques de sols sont des décors fréquents à **Complutum**, en particulier dans les riches demeures des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.<sup>34</sup>.

La place dallée du *forum* de **Segobriga** (Cabeza del Griego, Saelices, 11 ha, Carthaginoise), ville de la Meseta centrale (fig. 25), est datée du début du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>35</sup> (fig. 26 et 27). Entourée de portiques et édifée sur une partie plane de

30. L'identification à un édifice administratif est liée à la proximité de la basilique dont la disparition au III<sup>e</sup> s. expliquerait, selon les fouilleurs, son remplacement par un autre édifice de même nature. Sur la découverte des vestiges du pressoir, voir Álvarez *et al.* 2005, 253-255 et 256. Il ne pouvait s'agir que d'une petite production.

31. Voir García-Dils & Ordoñez 2006, 15 sq. ; l'ensemble avait d'abord été identifié aux thermes du *forum* (Romo 2002, 155 sq. ; Romo 2003).

32. García-Dils & Rodríguez 2007, 81 sq.

33. Sur ces propositions récentes, voir García-Dils & Ordoñez 2006, 20-30 ; en dernier lieu Buzón 2011, 71-134, qui définit ces différentes phases.

34. À propos des découvertes de **Complutum**, voir notamment ; Rascón 1995, 97-153, Rascón & Sánchez 2006, 64 sq. et *id.* 2008, 251-255. Voir aussi Boube 1999, vol. 1, 363 sq. (quartier monumental et habitat).

35. Place datée de la fin du règne d'Auguste ou début du règne de Tibère par une inscription en bronze inscrite dans le dallage (Abascal *et al.* 2001, 119-122).

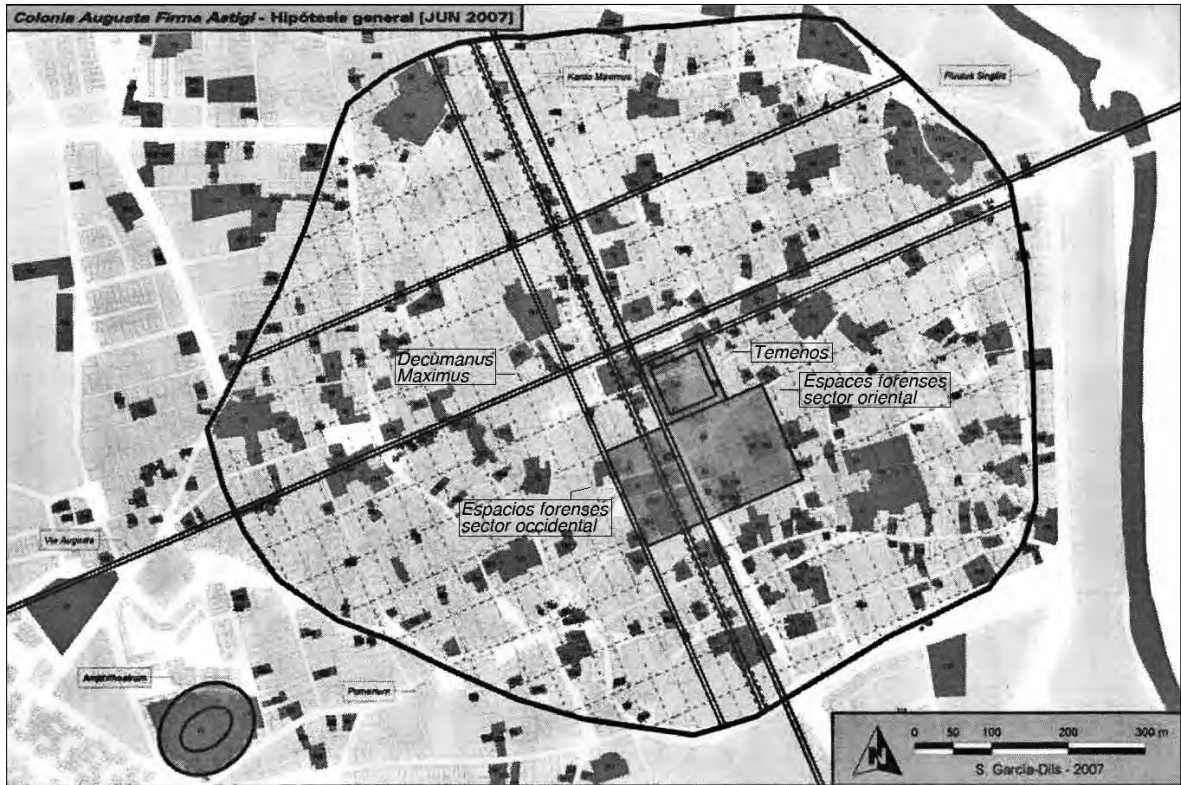


Fig. 20. *Astigi* – La ville du Haut-Empire (d'après García-Díaz de la Vega *et al.* 2007).

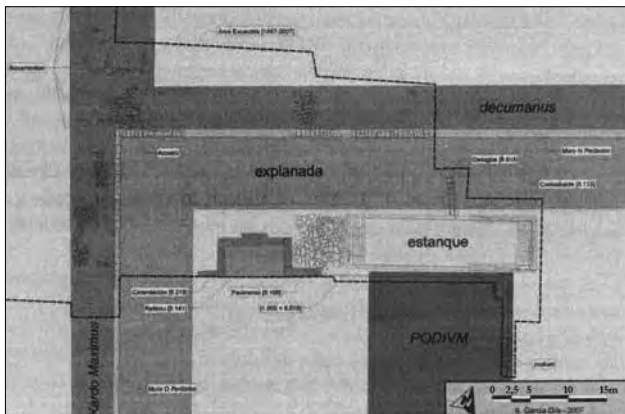


Fig. 21. *Astigi* – Plan du *temenos* et du bassin culturel (d'après García-Díaz de la Vega *et al.* 2007).



Fig. 22. *Complutum* – Plan de la ville du Haut-Empire (d'après Rascón Marqués & Sánchez Montes 2006).

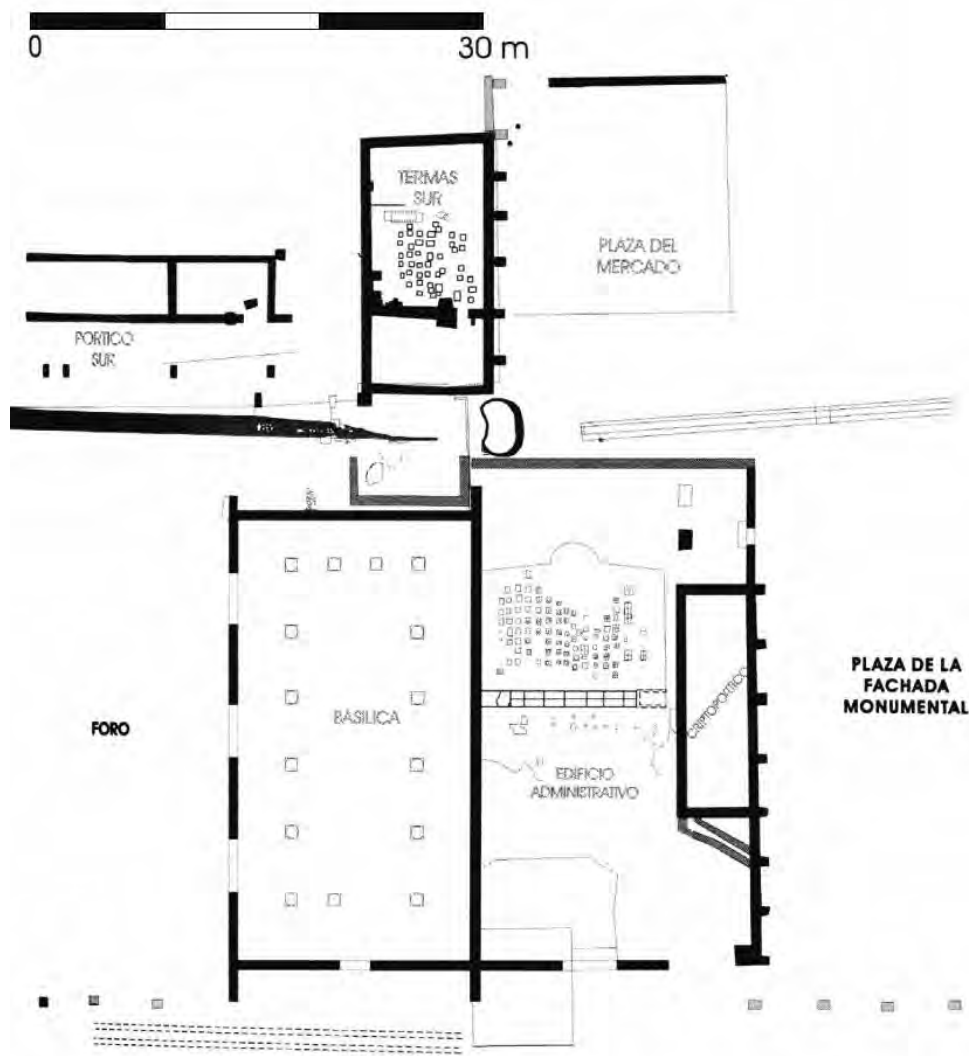


Fig. 23. *Complutum* – Basilique et thermes du forum du Haut-Empire (Rascón Marqués 1995).

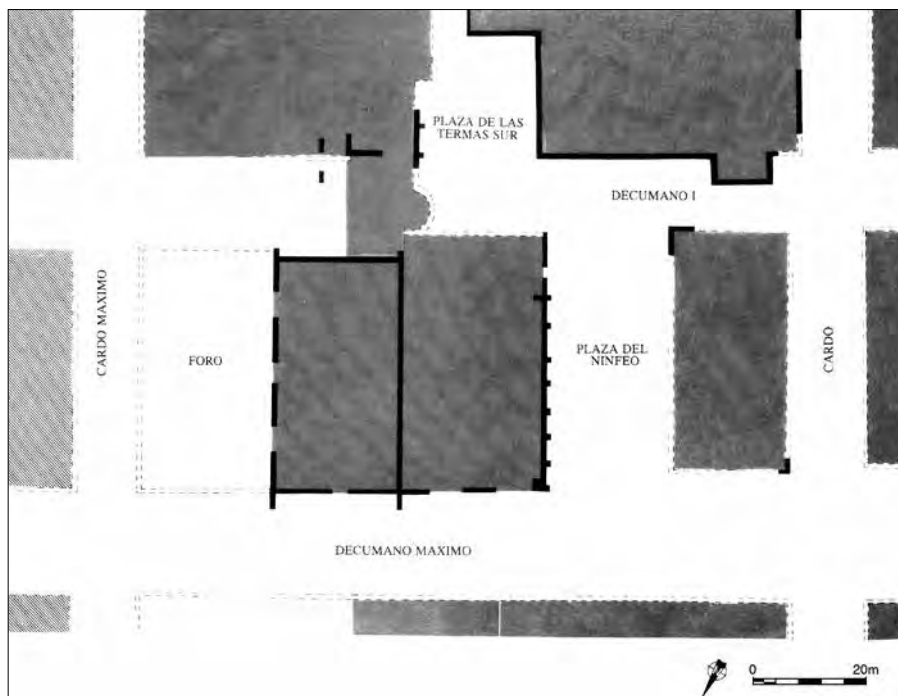


Fig. 24. *Complutum* – Hypothèse de restitution des espaces du centre monumental (Rascón Marqués 1995).



la colline, elle est bordée au nord par la basilique, complètement dégagée, et par une salle dédiée au culte de la dynastie julio-claudienne. Un temple, semble-t-il de culte impérial, est situé sur l'autre petit côté de la place<sup>36</sup>.

Dans la même région, à **Valeria** (Valera de Arriba, Cuenca, 17 à 18 ha, Carthaginoise), le *forum* établi sur une des parties les plus élevées et les plus planes de la colline aménagée en terrasses, est composé d'une place limitée au nord-est par une basilique et une curie, au sud-est, par un nymphée et des *tabernae* et au sud-ouest par un édifice à exèdre de fonction indéterminée<sup>37</sup> (fig. 28 et 29). L'ensemble est achevé sous le règne de Claude. Au cœur du *forum* ont été mis au jour une série de grands réservoirs d'eau (château d'eau de la ville ?).

Toujours dans la région de Cuenca, mais plus au nord, **Ercauica** (Castro de Santaver, Cañaveruelas, 14 ha, Carthaginoise) possède un *forum* situé sur un des secteurs les plus élevés de la ville aménagée en terrasses où ont été reconnus une place (37 x 26,60 m : 984 m<sup>2</sup>), une basilique, une curie et des annexes, une *aedes* dédiée probablement au culte impérial, un cryoportique, des *tabernae*, deux salles divisées par une colonnade et un grand réservoir d'eau<sup>38</sup> (fig. 30 et 31). Datée du changement d'ère, son édification se poursuivrait sous les règnes des Julio-Claudiens. L'ensemble n'a pas été, semble-t-il, construit en une seule étape et certains de ces édifices connaissent plusieurs états<sup>39</sup>.

À **Clunia** (Peñalba de Castro, Burgos, superficie *intramuros* inconnue, étendue des vestiges évaluée à 100 ha, Tarraconaise, puis Carthaginoise), nous sommes en présence d'un des grands *fora* d'Espagne (superficie : 1,8 ha). Ce *forum* de type classique, sans doute d'époque julio-claudienne, est composé d'une place entourée de portiques (dim. place 160 x 115 m = 18400 m<sup>2</sup> = 1,84 ha), de *tabernae*, d'un grand temple, de petits sanctuaires, d'une basilique et d'une curie intégrée et un peu à l'écart, d'un *macellum* de la fin du I<sup>er</sup> s. (fig. 32 et 33). La ville, ancienne capitale d'un *conuentus* très étendu de Tarraconaise, perd de son importance administrative au moment de la création du diocèse des Espagnes à la fin du III<sup>e</sup> s. et du rattachement de *Clunia*, désormais séparée d'une grande partie de son territoire, à la nouvelle province de Carthaginoise. Touchée par une crise grave, elle n'accéda jamais au rang d'évêché et ne retrouva plus son importance jusqu'à son abandon total au XI<sup>e</sup> s.<sup>40</sup>.

Enfin, au sud de l'Espagne, la ville de **Baelo Claudia** (Bolonía, Tarifa, 10 ha env., Bétique) possède un *forum* bien connu aujourd'hui (superficie tot. : 1 ha) situé au cœur de la ville<sup>41</sup> (fig. 34). Un premier état date de l'époque augustéenne, tandis que certains édifices sont reconstruits ou édifiés au cours du I<sup>er</sup> s., en particulier sous Néron et sous les Flaviens. La place dallée est limitée au nord par le Capitole et un temple d'Isis, à l'est par six boutiques appartenant au premier état et à l'ouest par des édifices administratifs où l'on peut reconnaître la curie et le *tabularium* (fig. 35). Sur le côté sud de la place, a été érigée une basilique à trois nefs et au sud-ouest de cette dernière, un peu à l'écart, un *macellum* édifié à la fin du I<sup>er</sup> s. prenant le relais des boutiques. Au sud de l'édifice basilical, un espace bordé par deux bâtiments, est peut-être un lieu dédié au commerce, désormais à l'extérieur de la place publique. Plusieurs monuments, comme une partie du *macellum*, sont abandonnés assez tôt, dès la fin du II<sup>e</sup> s.

Nous constatons, à la lecture de ces données archéologiques, une grande disparité dans l'état de connaissance de ces *fora*. Rares sont ceux dont les bâtiments les plus importants sont en grande partie dégagés, comme à *Baelo* ou *Clunia*. Les anciennes capitales de provinces du Haut-Empire en possèdent souvent deux, *Corduba*, *Tarraco*, *Emerita*, ainsi qu'une grande place vouée au commerce, *forum* commercial. Les *fora* sont souvent situés tout près du théâtre de leur ville, comme à *Tarraco*. Leur devenir et le moment plus ou moins précoce de leur abandon est, souvent et logiquement, lié à l'importance de la cité dans laquelle ils sont implantés, cités qui ont su, ou pas, dépasser les crises du III<sup>e</sup> s. quelles que soient leurs origines, conjoncturelles ou structurelles. Nous allons donc tenter de cerner l'époque de la désertion de ces treize *fora* en les regroupant selon la chronologie de leur abandon.

36. Boubé 1999, vol. 1, 418 ; Almagro & Cebrián 2002 ; Abascal *et al.* 2004 ; Abascal & Cebrián 2006.

37. Fuentes 1987 ; Boubé 1999, vol. 1, 488-498.

38. Osuna 1983 ; Lorrio *et al.* 2001, 67-71, 107 et 111 ; Boubé 1999, vol. 1, 462-468.

39. La basilique qui limite le *forum* au sud remplacerait une basilique plus ancienne située au nord de cette dernière.

40. Palol 1987, *id.* 1994, 22-46 ; Palol *et al.* 1991 ; Boubé 1999, vol. 2, 528-534.

41. Sillières 1995 ; pour le *macellum*, voir Didierjean *et al.* 1986.

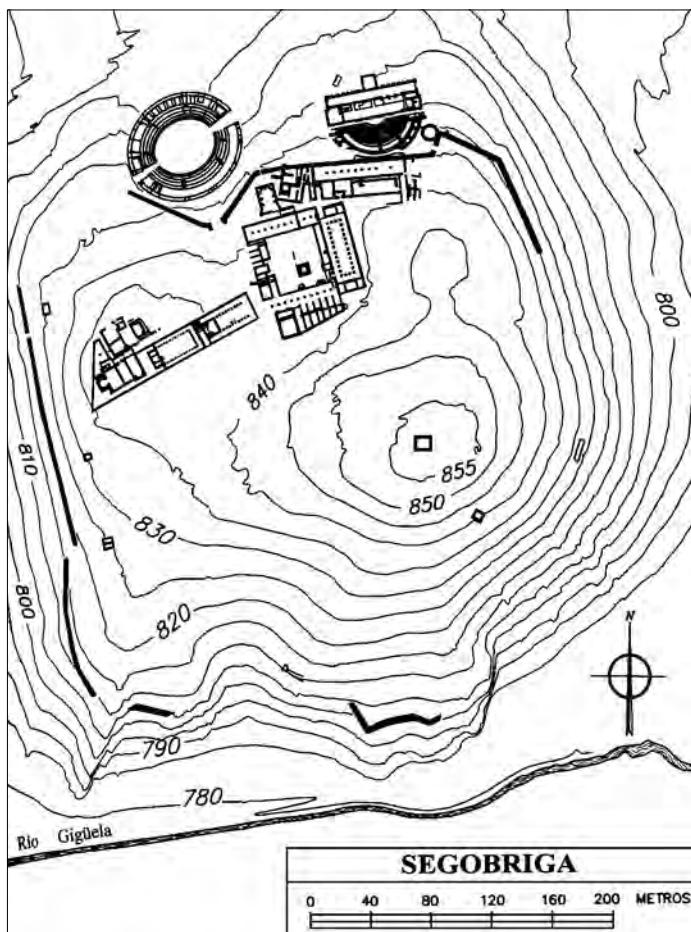


Fig. 25. Segobriga – Plan de la ville du Haut-Empire (d'après Abascal & Cebrián 2006).

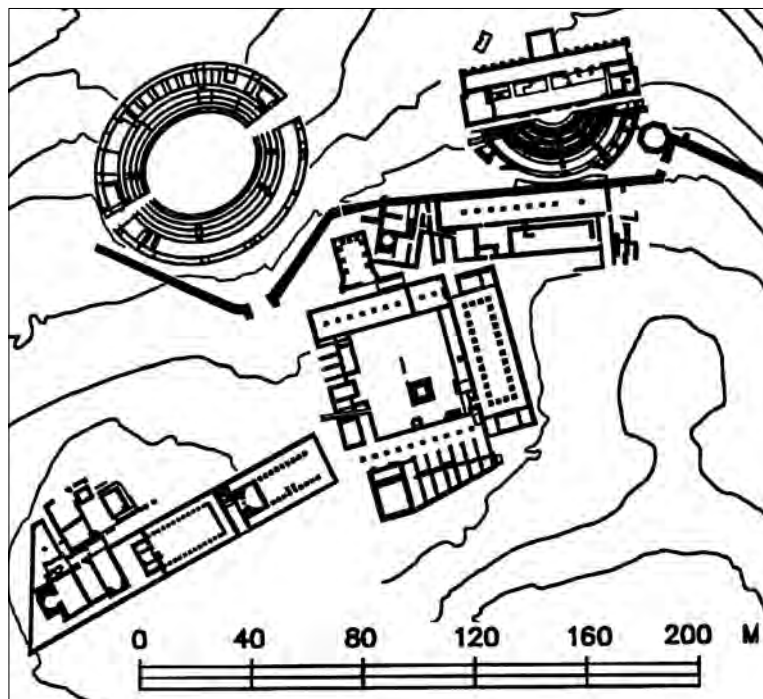


Fig. 26. Segobriga – Le forum (d'après Abascal & Cebrián 2006).

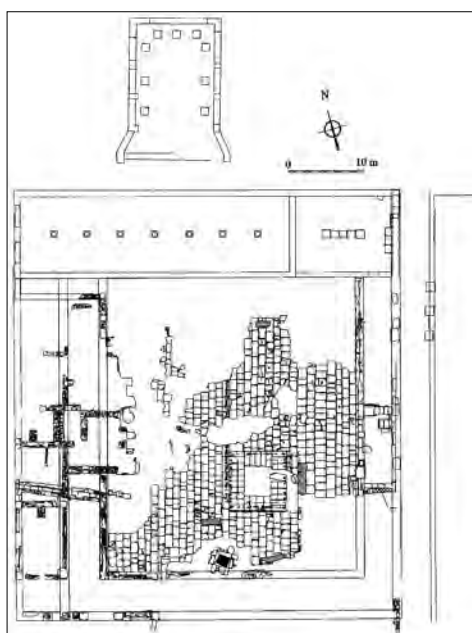


Fig. 27. Segobriga – La place du forum : état des fouilles en 2001 (d'après Abascal Palazón et al. 2002).

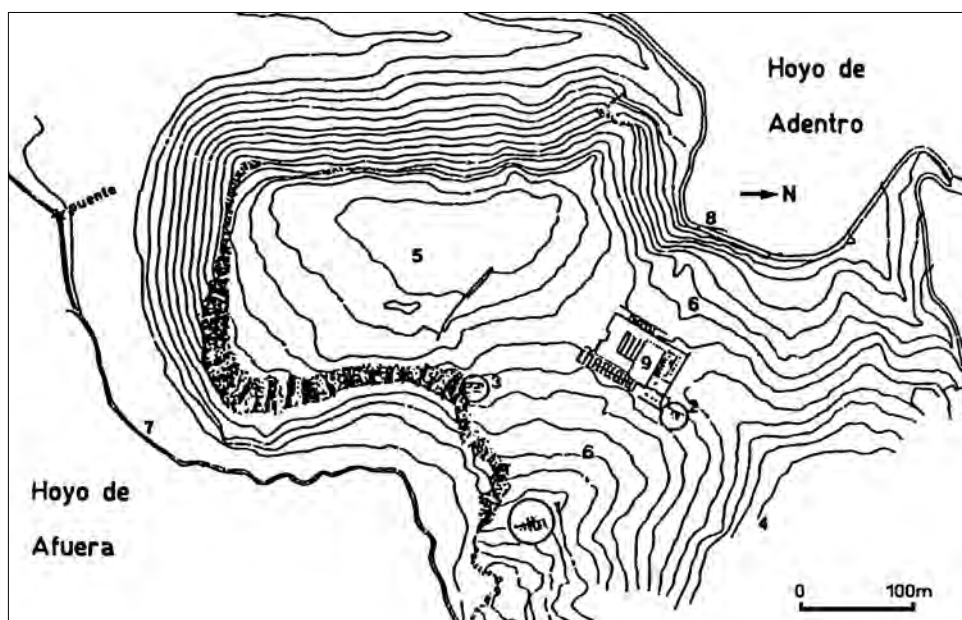


Fig. 28. Valeria – Ville du Haut-Empire (n° 9 : forum) (d'après Fuentes Rodríguez 1991).

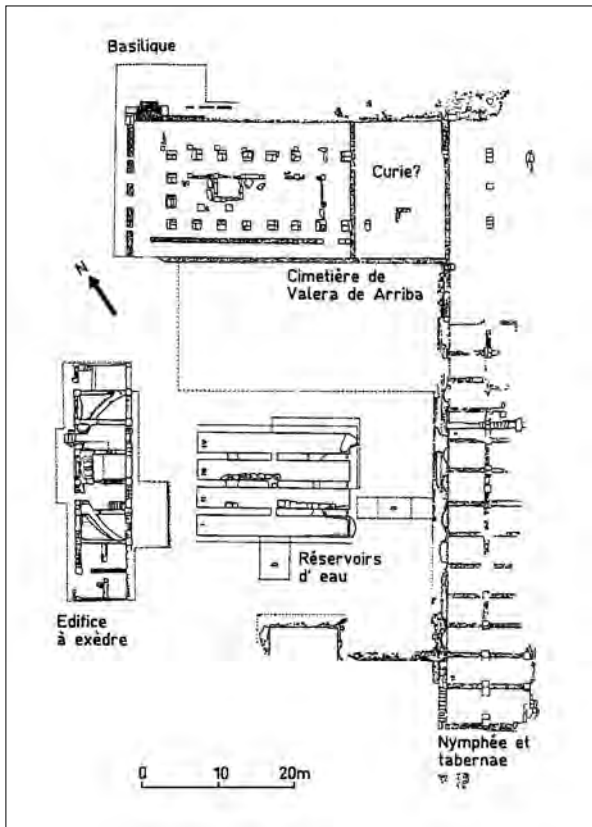


Fig. 29. *Valeria* – Plan du forum (d'après Fuentes Rodríguez 1987).

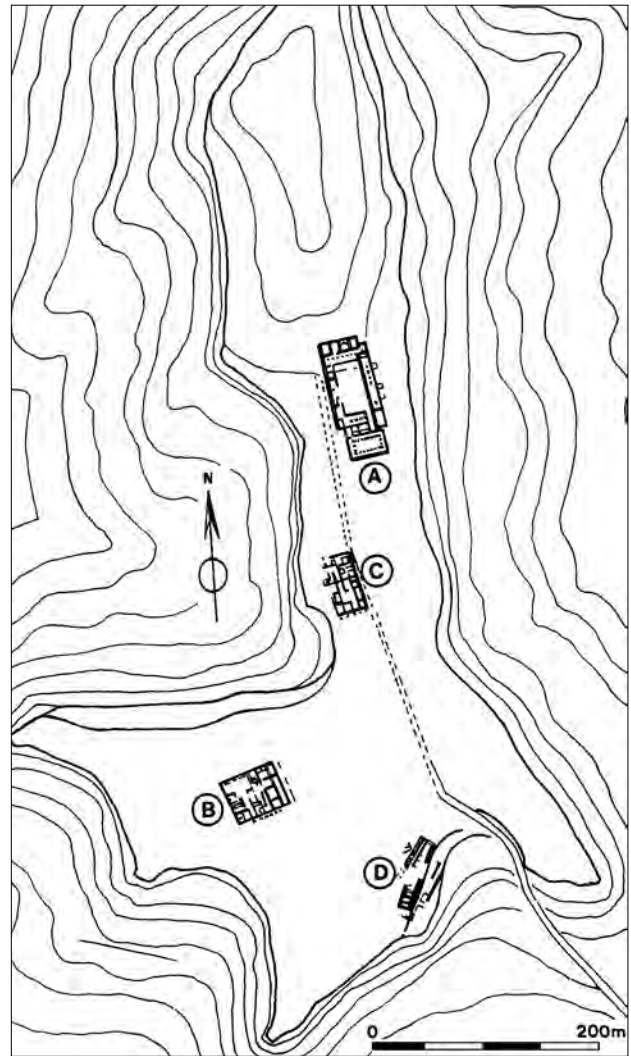


Fig. 30. *Ercautica* – Plan de la ville du Haut-Empire (A. : forum) (d'après Lorrio 2001).

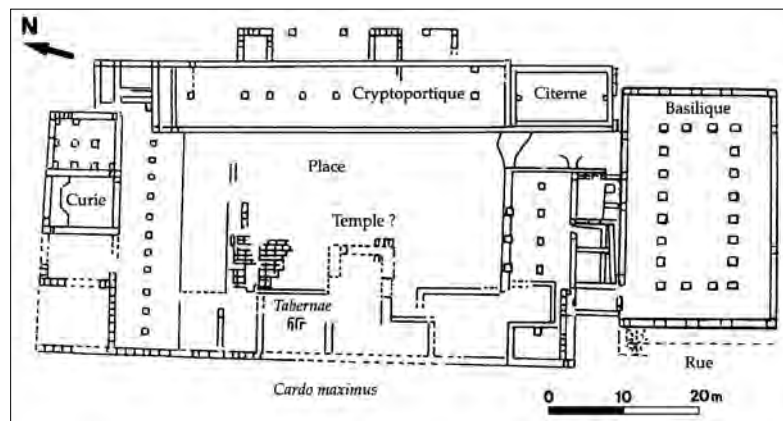


Fig. 31. *Ercautica* – Plan du forum du Haut-Empire (d'après Lorrio 2001).

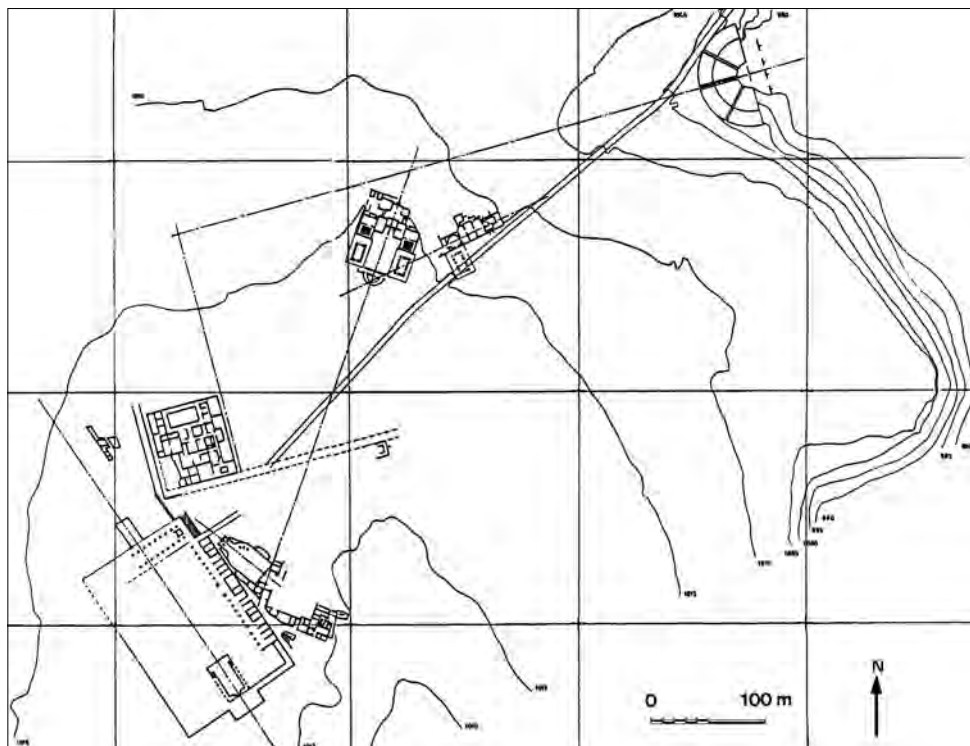


Fig. 32. *Clunia* – Plan du centre monumental (d'après Palol 1994).

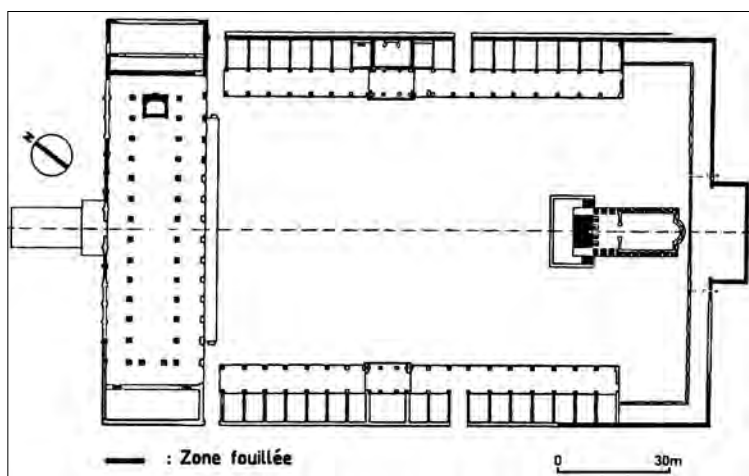


Fig. 33. *Clunia* – Plan du forum (d'après Palol 1994).

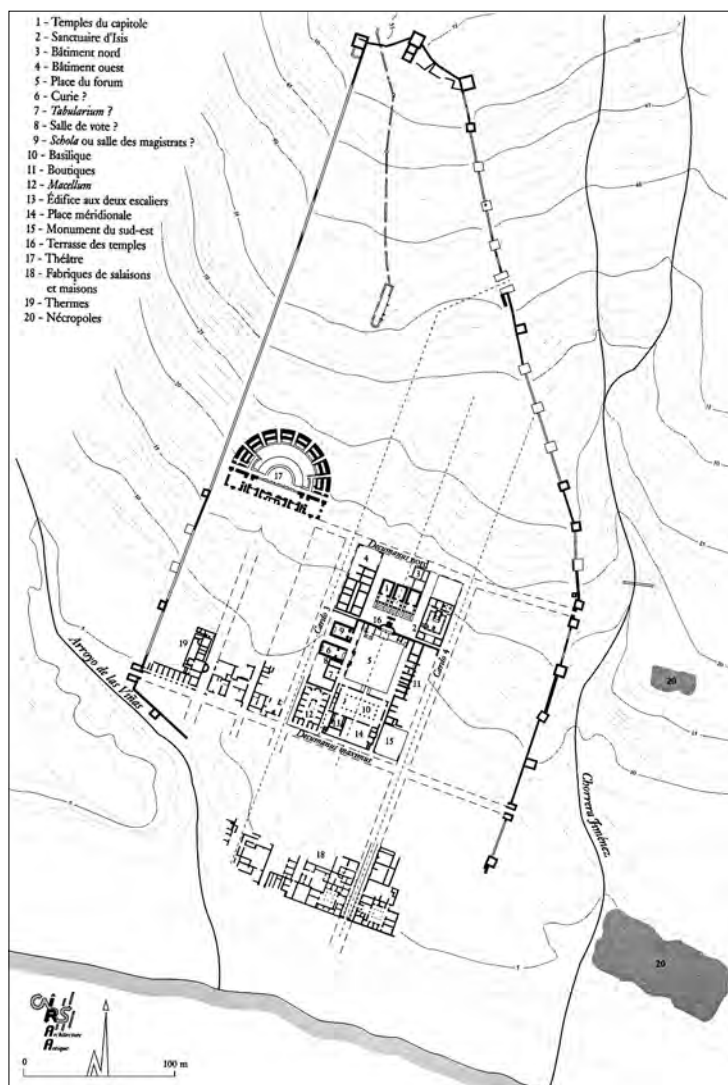


Fig. 34. *Baelo Claudia* – Plan de la ville (d'après Dardaine et al. 2008).

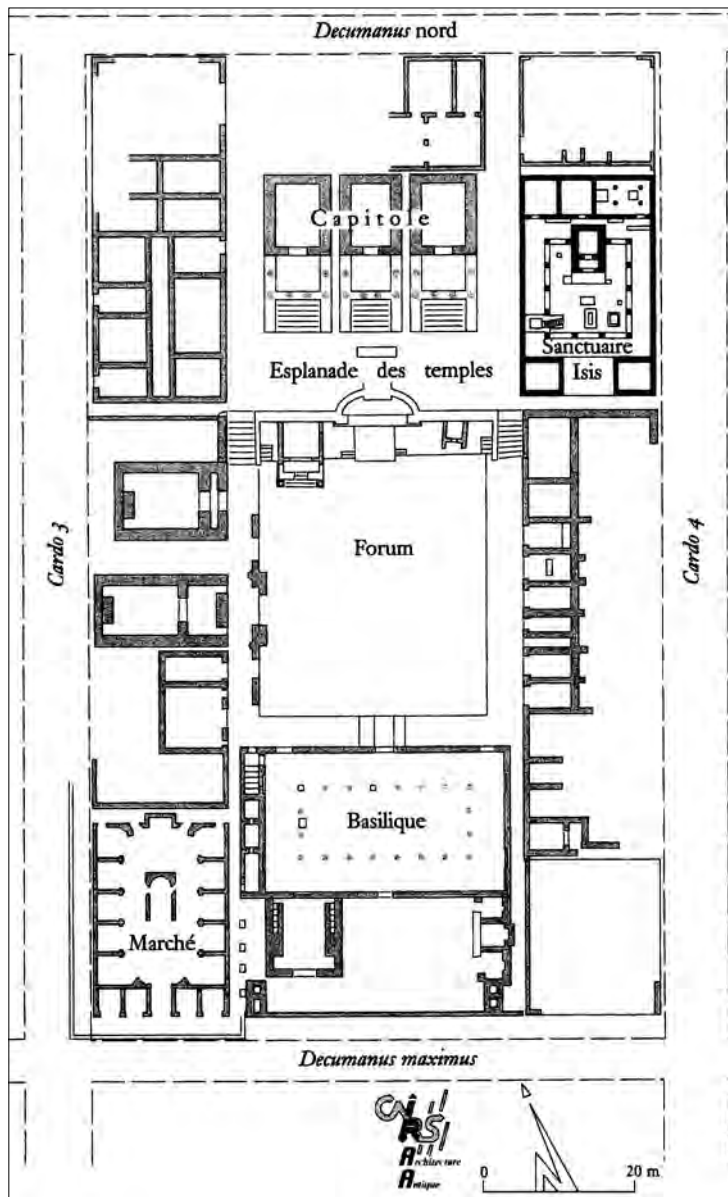


Fig. 35. *Baelo Claudia* – Plan du forum (d'après Dardaine et al. 2008).

## L'abandon du *forum* ou sa datation précise impossible

Le *forum*, cœur de la vie publique de la cité romaine, espace qui regroupe les activités politiques, religieuses, administratives, judiciaires, lieu de manifestation du pouvoir des élites, lieu de reconnaissance de l'appartenance à la communauté des citoyens, lieu de mémoire de la cité, lieu d'échanges, d'enseignement, d'affaires et de commerce, le *forum* perd ses fonctions et son identité dans les provinces occidentales à la fin de l'Antiquité. L'abandon de cet espace s'échelonne dans les provinces hispaniques, selon les villes, entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> et la seconde moitié ou la fin du V<sup>e</sup> s.

Le moment de la disparition peut être précoce et, pour certaines villes, apparaît dès le III<sup>e</sup> s., plutôt vers la seconde moitié ou la fin de ce siècle. Les raisons peuvent être conjoncturelles et liées au déclin relatif des villes, parfois commencé dès la fin du II<sup>e</sup> s., entraînant un repli de l'agglomération, comme à *Carthago Noua*, ou même une certaine décadence, comme à *Chunia*<sup>42</sup>. Dans ces deux cas, il faut attendre, cependant, la confirmation de la datation de cet abandon au III<sup>e</sup> s. par de nouvelles fouilles ou des publications exhaustives de ces recherches. Les causes du déclin de l'activité édilitaire, temporaire ou définitive, ne sont pas clairement établies et peuvent être multiples. À l'origine de ce déclin, il peut y avoir des catastrophes naturelles, comme un séisme à *Baelo Claudia*, des violences, comme les incursions, sous le règne de Gallien, vers 260, des Alamans et des Francs, des crises économiques à l'échelle de la région ou de l'Empire, et des crises politiques, telle la fuite des curiales, aussi souvent invoquée que les incursions franques, et dont la portée est difficile à mesurer<sup>43</sup>.

## Problèmes de datation

Ces crises urbaines ont été souvent révélées par la seule archéologie, faute de sources écrites et de témoignages épigraphiques. La raréfaction étonnante des dédicaces mentionnant les élites urbaines dès la fin du II<sup>e</sup> s., notamment dans les villes hispaniques, pourrait

être le signe d'une crise des notables qui ne pouvaient déjà plus faire face aux dépenses et qui cherchaient à se soustraire aux lourdes charges financières qui pesaient sur eux comme en témoigne clairement, au IV<sup>e</sup> s., et dès le début de ce siècle, la multiplication des lois cherchant à les y astreindre. Cette crise est déjà mentionnée par Ulpien, pour la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> s. Les preuves archéologiques de leur désengagement se manifestent sous la forme d'abandon d'édifices politiques,

42. À Carthagène, la fin de l'activité minière, la baisse de production des fabriques de salaison et la baisse du commerce sont autant de raisons qui peuvent expliquer l'abandon de la partie orientale de la ville. Elle est, cependant, sans doute encore, assez active pour devenir capitale de province sous Dioclétien.

43. Ces sujets seront développés en 3<sup>e</sup> partie, 387 sq.

religieux, commerciaux ou de divertissement, et l'absence d'entretien de monuments qui sont l'emblème de la ville romaine, égouts bouchés et aqueducs non curés<sup>44</sup>. Certaines cités s'en relèvent avec plus ou moins de facilité (*Valentia, Tarraco, Illici*), d'autres ne s'en relèvent jamais vraiment et périssent peu à peu jusqu'à parfois disparaître en tant qu'agglomération importante (*Clunia, Baelo, Munigua*). Peut-on alors encore parler de ville ?

Si certains *fora* sont abandonnés assez tôt, au cours du III<sup>e</sup> ou encore à la fin de ce siècle et au début du suivant, pour des raisons propres aux problèmes des cités et des régions auxquelles ils appartiennent, les abandons au cours du IV<sup>e</sup> s. semblent rares. La fin du III<sup>e</sup> s., à partir de la Tétrarchie, et le IV<sup>e</sup> s. sont une période de reprise politique, de récupération et d'enrichissement économique, qui se traduit par un renouveau, cependant relatif, de l'urbanisme. Il ne semble donc pas particulièrement propice à un déclin du centre politique des cités, excepté à partir de la fin de ce siècle, à la mort de Théodose et au moment du partage de l'Empire. Au IV<sup>e</sup> s., les *fora* continuent donc, en général, d'être utilisés, parfois rénovés, comme en témoigne la découverte *in situ* de dédicaces datées. Moins nombreuses que dans les périodes précédentes, elles peuvent être aussi un jalon important pour connaître le *terminus post quem* de leur désertion. Les découvertes archéologiques montrent que les abandons définitifs des centres monumentaux interviennent, en Espagne, pour l'essentiel à la fin du IV<sup>e</sup> et tout au long du V<sup>e</sup>, siècle tourmenté, complexe et riche en événements au cours duquel est officiellement entérinée la fin de l'Empire d'Occident, en 476, avec la destitution de Romulus Augustule<sup>45</sup>.

La datation de l'abandon du *forum* est difficile à cerner. La première difficulté est le manque de précision de la typonomie de l'essentiel des fossiles directeurs de la fouille. Les marqueurs céramiques les plus fiables, mais datés pourtant à plusieurs décennies près, ne sont pas présents sur tous les sites : il s'agit de la sigillée africaine, de la sigillée hispanique tardive et des amphores importées. La seconde est due aux problèmes inhérents à la fouille urbaine : rapidité d'action qui suppose des choix, destruction par les bâtiments postérieurs et surtout exigüité des surfaces fouillées qui empêche un large dégagement et une vue d'ensemble. Une troisième difficulté provient des fouilles anciennes qui, souvent, ne prenaient pas en compte cette période. Tous ces problèmes cumulés rendent complexes et parfois peu fiables l'interprétation des données et peuvent nous restituer une image faussée de la fin du *forum*. Autant de raisons qui empêchent de dater avec précision cette désertion et d'en connaître les étapes, abandon total à un même moment ou abandon progressif ou partiel de la place et des bâtiments qui l'entourent. Pour établir la limite *ante quem* de la fin définitive du *forum*, il est nécessaire d'utiliser la chronologie relative et donc de connaître la période de reconversion des édifices ou celle des constructions qui s'y superposent. Il faut, enfin, garder à l'esprit que les conditions mêmes de la fouille en milieu urbain et sa complexité ne nous donnent, souvent, que des résultats limités.

Les travaux archéologiques montrent, pour la péninsule Ibérique, quand les données sont disponibles, un abandon fréquent de la place et de ses bâtiments, au début, milieu ou plus rarement, à la fin du V<sup>e</sup> s. pour les abandons les plus tardifs, à quelques exceptions près.

### *Premiers signes d'abandon dès le III<sup>e</sup> s.*

Nous allons donc tenter de déterminer les moments de désertion du *forum* en tenant compte des aléas de la fouille et de l'état encore très partiel des connaissances<sup>46</sup> (voir tableau infra).

À *Clunia*, si la date de la fin du *forum* n'est pas clairement établie, une partie de la ville et des bâtiments proches du centre monumental semble définitivement abandonnée à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>47</sup>. *Clunia* doit subir les conséquences des crises de ce siècle, puisqu'elle n'est pas élevée au rang d'évêché qui échoit à la proche *Uxama*. Elle a donc très fortement perdu

44. Pour d'autres interprétations, voir infra, partie sur la crise des curiales, 388-392.

45. En Gaule, des exemples de *fora* utilisés encore au VI<sup>e</sup> s. sont attestés archéologiquement (voir le cas de Genève ou de Laudun). Grégoire de Tours, dans la *Vie des Pères*, décrit la procédure d'ouverture du testament de son grand-oncle, l'évêque de Lyon, Nicetius, mort en 573, sur le *forum* (Grégoire de Tours, *De sancto Nicetio Lugdonensi Episcopo*, in *Liber Vitae Patrum*, 8,5,246 ; voir aussi Beaujard *et al.* 1986, 22).

46. Les *fora* abandonnés au III<sup>e</sup> s., pris en compte pour cette recherche, sont connus essentiellement par des fouilles anciennes, excepté à *Baelo* ou à *Carthago Noua*. Un nouvel examen du mobilier de leur niveau d'abandon pourrait être utile pour confirmer et préciser ces datations.

47. "Una gran urbe, próspera y rica por lo menos hasta finales del siglo III" (Palol 1994, 20), "Es evidente que a finales del siglo III el núcleo urbano junto al Foro debió sufrir ciertas destrucciones...Es evidente, pues, la existencia de unas áreas urbanas destruídas y amortizadas y nunca reedificadas, desde finales del siglo III" (*id.*, 21).

de son importance au moment de la réorganisation des provinces hispaniques sous Dioclétien<sup>48</sup>, ce qui ne l'empêche pas de connaître une activité urbaine, parfois d'un certain luxe, au cours du IV<sup>e</sup> s. et sans doute aussi du V<sup>e</sup> s.

**Valeria**, qui est signalée comme évêché dans les conciles wisigothiques, est donc pleinement une ville à cette époque. Elle possède un *forum* dont les bâtiments sont définitivement abandonnés au cours de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. L'exploitation des matériaux et le remblaiement de l'ensemble monumental le confirment. La cause de l'abandon n'est pas connue. Le nymphée et la basilique abritent désormais un logement anarchique et modeste. L'édifice à exèdre est transformé en habitat, granges et bergeries. Les portiques sont murés et transformés en modestes habitations<sup>49</sup>.

À **Ercauica/Arcauica**, le *forum* édifié au I<sup>er</sup> s. déclinerait, selon les archéologues du Castro de Santaver, à partir du milieu du III<sup>e</sup> s.<sup>50</sup>. La découverte dans le cryptoportique, situé en contrebas de la place, d'une dédicace à un fils de l'empereur Gallien (entre 255 et 268) témoigne de la continuité de la vie municipale au cours de la seconde moitié de ce siècle<sup>51</sup>. Cette chronologie mériterait, cependant, d'être de nouveau examinée. Le mobilier des anciennes fouilles est peu connu et n'a pas fait l'objet d'une publication systématique<sup>52</sup>. A. Lorrio, auteur des fouilles récentes sur le rempart, souligne l'absence de céramique sigillée caractéristique du IV<sup>e</sup> s., pourtant présente dans la proche *Segobriga*. La meilleure connaissance actuelle des céramiques communes tardives pourrait peut-être permettre de dater cet abandon avec davantage de certitude, si leur étude était reprise. Des monnaies de Constance II ont, par ailleurs, été mises au jour sur le site du Castro. L'habitat sommaire, qui s'installe dans certains monuments du *forum* et sur la place ainsi que les sept tombes qui y ont été creusées ne permettent pas de donner une chronologie *ante quem* de l'abandon du secteur monumental, faute de mobilier<sup>53</sup> (fig. 36).

La présence d'inhumations orientées a fait penser à un abandon définitif de ce secteur, avant la première moitié du V<sup>e</sup> s.<sup>54</sup>, mais sans véritables marqueurs chronologiques et argumentation permettant de l'affirmer<sup>55</sup>. Enfin, la ville est élevée au rang d'évêché, au moins au VI<sup>e</sup> s., et l'on a du mal à imaginer le choix, pour l'implantation d'un pôle chrétien, d'une ville abandonnée et en ruines.

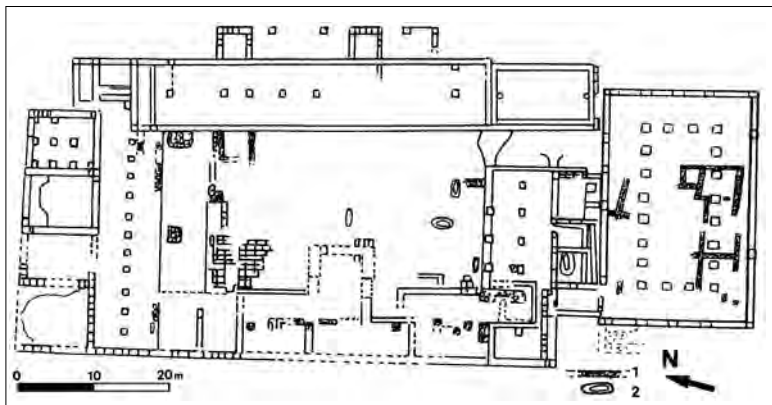


Fig. 36. *Arcauica* - Réoccupation du *forum*, habitat sommaire en maçonnerie (1) et tombes (2) (d'après Lorrio 2001)

48. Une vingtaine de tombes ont été creusées en pleine terre dans une rue proche du *forum* qui a depuis longtemps perdu ses fonctions d'origine, à partir, selon P. de Palol, de la fin du IV<sup>e</sup> s. (voir de Palol 1994 ; Boube 1999, vol. 2, 543-544).

49. Fuentes 1987 ; Boube 1999, vol. 1, 498 et 505 ; Boube 2005, 371-372.

50. L'abandon des monuments dégagés, thermes et *domus*, daterait de cette époque. L'argument principal est l'absence de sigillée hispanique tardive sur le site ; or, un moule de cette sigillée y a été mis au jour ; il ne peut s'agir d'un *unicum*. Par manque de mobilier caractéristique et par analogie, cette date est aussi proposée pour l'abandon du *forum*. Il faut être très prudent sur cette datation, même si elle reste possible (voir à ce sujet Lorrio 2001, 116).

51. Il faut signaler, en outre, l'existence d'une pièce proche du cryptoportique contenant du mobilier du III<sup>e</sup> s.

52. Pour la bibliographie des fouilles de M. Osuna dans les années 1970, voir Osuna 1983 ; Boube 1999, 454 sq.

53. Cet habitat fait penser aux logements modestes et sporadiques que l'on retrouve dans toutes ces villes à la fin de l'Antiquité, le plus souvent à partir du V<sup>e</sup> s., à *Baelo*, à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. On note la réutilisation postérieure de la citerne, de la basilique et des *tabernae* en habitat à un moment indéterminé.

54. Là encore, nous manquons de mobilier pour dater cette phase. Rien n'est donc vraiment certain, ce qui est très frustrant pour un évêché important aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s.

55. Bibliographie sur les tombes du *forum* découvertes par R. Barroso Cabrera et J. Morín de Pablos dans les années 1990, dans Boube, vol. 1, 482-483 ; pour les recherches plus récentes, Lorrio 2001, 106-111.

À *Carthago Spartaria*, la date de l'abandon du *forum* n'est pas clairement établie. Après un net recul à la fin du II<sup>e</sup> s., la ville récupère de sa vitalité au début du IV<sup>e</sup> s. Nul doute, à ce moment là, qu'un *forum* devait accueillir les activités d'une cité promue au rang de capitale d'une nouvelle province, la Carthaginoise, sous le règne de Dioclétien. Pourtant, les résultats des fouilles semblent témoigner d'un abandon précoce, au plus tard au cours des premières décennies du III<sup>e</sup> s., de l'essentiel des édifices du secteur monumental, comme la curie, l'*Augusteum* ou les vestiges identifiés à une basilique, mais aussi, semble-t-il, de la place<sup>56</sup>. Une dédicace à la mère de Sévère Alexandre, *Iulia Mamaea*, au cours des premières décennies du III<sup>e</sup> s., témoigne encore de la continuité de la vie publique et donc du *forum*, au moins jusqu'à cette date<sup>57</sup>. J.-M. Noguera considère que toute cette zone est abandonnée à partir de 235 ou très peu habitée<sup>58</sup>. Mais pourquoi un arrêt si brutal dans le cas d'une ville qui reste une des plus importantes de la Péninsule, malgré ses difficultés économiques ? Cet abandon très précoce paraît énigmatique et pose des problèmes d'interprétation. Pour cette raison, il faut examiner précisément les arguments de datation de l'abandon de ses monuments. Le niveau qui recouvre celui de l'*Augusteum* est à dater, d'après la céramique, de la première moitié du III<sup>e</sup> s., l'abandon étant donc antérieur. La découverte d'un petit trésor monétaire dont les pièces les plus récentes sont celles de Maximin confirme, pour les fouilleurs, cette date<sup>59</sup>. Une même chronologie est proposée pour la fin de l'édifice adjacent qualifié, à titre d'hypothèse, de basilique<sup>60</sup>.

La date de la disparition précoce de la curie paraît plus étonnante et, à mon sens, incompatible avec la découverte dans les niveaux de destruction, d'un *togatus*, dont la tête n'a pas été conservée. Cette sculpture identifiée, par E. Ruiz et L.-E. de Miquel, à Auguste, ne peut avoir été renversée aussi tôt, ces statues officielles n'étant pas, à mon sens, précipitées de leur socle et délaissées sur place, avant la fin de l'Antiquité<sup>61</sup>. En outre, les preuves de la datation du niveau de destruction dans lequel il a été découvert me paraissent fragiles et trop peu étayées. Elles reposent sur la mise au jour de deux fragments de céramique africaine, la forme Hayes 3 B de claire A (75-150 p.C.) et la forme Hayes 197 de céramique de cuisine, datée par Hayes de la fin du II<sup>e</sup> s. au milieu du III<sup>e</sup> s., et par l'Atlante, de la fin du II<sup>e</sup> à la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s.<sup>62</sup>. E. Ruiz et L.-E. de Miquel en concluent que ces "materiales remiten a una datación de finales del siglo II d.C., cronología que coincide con varios contextos de abandono documentados en la ciudad"<sup>63</sup>, datant ainsi ce niveau de la fin du II<sup>e</sup> s. Ces auteurs omettent, semble-t-il, les révisions des datations anciennes de Hayes (1972) de la forme de céramique de cuisine 197 par les auteurs de l'Atlante (1981). Cette forme continue d'être fabriquée de façon très courante jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s. La fragilité de l'argumentation du contexte de découverte de la statue étudiée, objet de leur article, renforcée par la faiblesse numérique de cette céramique, ne permet pas de dater la désertion de la curie de façon certaine<sup>64</sup>. La fin de l'*Augusteum* ne sous-entend pas obligatoirement, en outre, celle de tout le *forum*. Le dernier argument pour l'abandon précoce de ce dernier est celui de la récupération de ses matériaux dans les bâtiments tardifs, en particulier dans les thermes de la rue Honda renovés dans l'Antiquité tardive. Cet argument est bien plus solide mais nécessiterait, pour établir un *terminus ante quem* de sa désertion, une chronologie précise de ces édifices ; celle des thermes tardifs est mal connue : ils auraient peut-être été construits ou remaniés entre les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.<sup>65</sup>. Les problèmes sont encore nombreux et il faudrait, pour tenter de les résoudre, s'intéresser plus particulièrement aux niveaux de destruction en leur consacrant une étude étayée par le matériel céramique le plus abondant possible.

Après l'abandon du secteur monumental, un habitat privé assez modeste, daté du V<sup>e</sup> s., s'installe sur un épais remblai qui recouvre les *tabernae* du *forum* et des dépotoirs des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. envahissent les ruines de l'*Augusteum*<sup>66</sup>. En 425, Hydace de Chaves

56. Ruiz & de Miquel 2003, 272 sq. ; Noguera 2002, 83. D'autres édifices publics sont abandonnés au III<sup>e</sup> s., comme le théâtre, en partie écroulé au cours du premier tiers de ce siècle. La place du *forum* serait, selon certains, abandonnée à la même époque (Vizcaíno 2008, 345). Ces auteurs évoquent un long processus de décadence, difficile à dater.

57. Ramallo 2006, 118. La mère de Sévère Alexandre meurt en 235.

58. Noguera 2002, 85.

59. *Id.*, La découverte de trésors monétaires ne résout pas tous les problèmes de chronologie d'abandon, nous le verrons dans le cas de Tarragone notamment. Ces "trésors" peuvent-ils toujours être considérés comme tels ? Un contenant a-t-il été découvert ? S'agit-il de pièces éparses ? À quel moment est-il caché ou perdu ? Les monnaies ont-elles circulé longtemps après leur émission ? Autant de questions auxquelles il n'est pas toujours aisé de répondre.

60. Étant donné l'état très partiel de son dégagement.

61. Peut-on imaginer comme vraisemblable une statue impériale renversée et délaissée dans une curie abandonnée ?

62. Ces ajustements chronologiques ont été vérifiés sur bien des sites.

63. Ruiz & de Miquel 2003, 273-274.

64. Selon Ruiz & de Miquel 2003, 273-274, ce niveau d'abandon présentait un "escaso material cerámico". Les deux formes les plus caractéristiques sont ces deux tessons. Toujours selon ces auteurs, l'association de ces deux formes permet de proposer une datation de la fin du II<sup>e</sup> s. sans tenir compte, cependant, de leur faiblesse numérique.

65. Boube 1999, vol. 2, 798.

66. Pour l'habitat, voir *id.*, 823 ; pour les dépotoirs situés sur l'*Augusteum*, Noguera 2002.



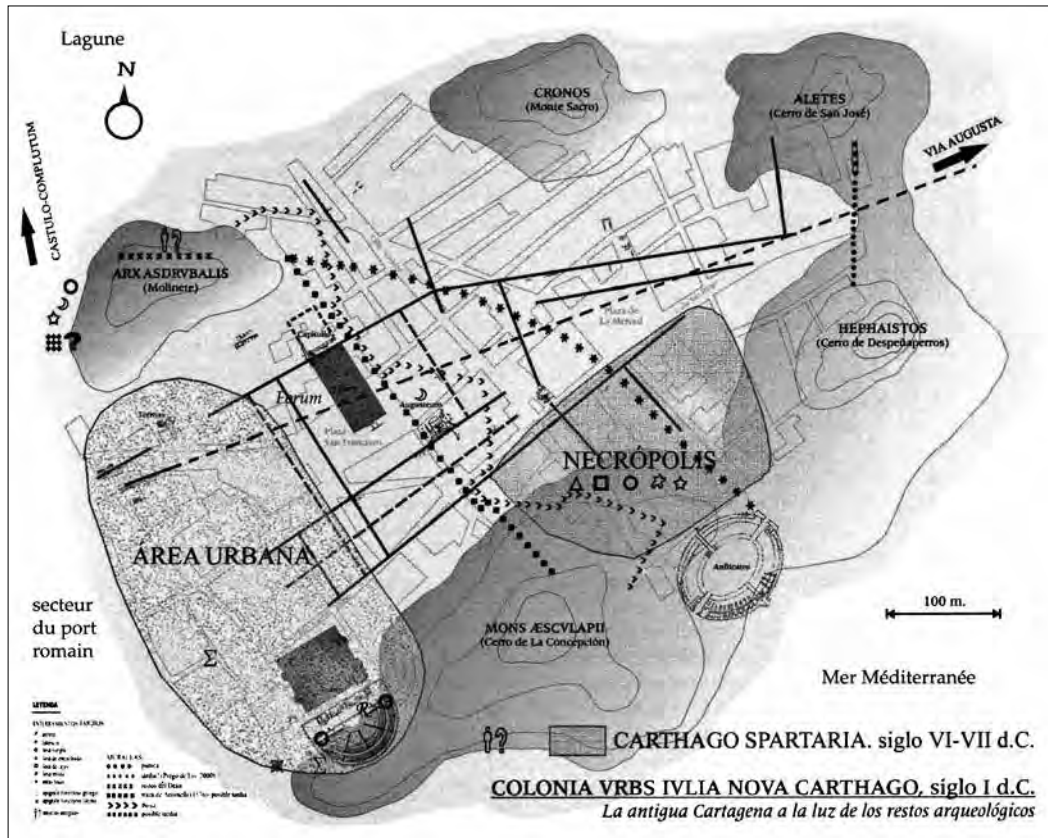


Fig. 37. *Carthago Spartaria* – Évolution de la ville romaine à l'époque byzantine (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) (extr. de Vizcaíno Sánchez 2008, d'après Ramallo & Vizcaíno 2002).

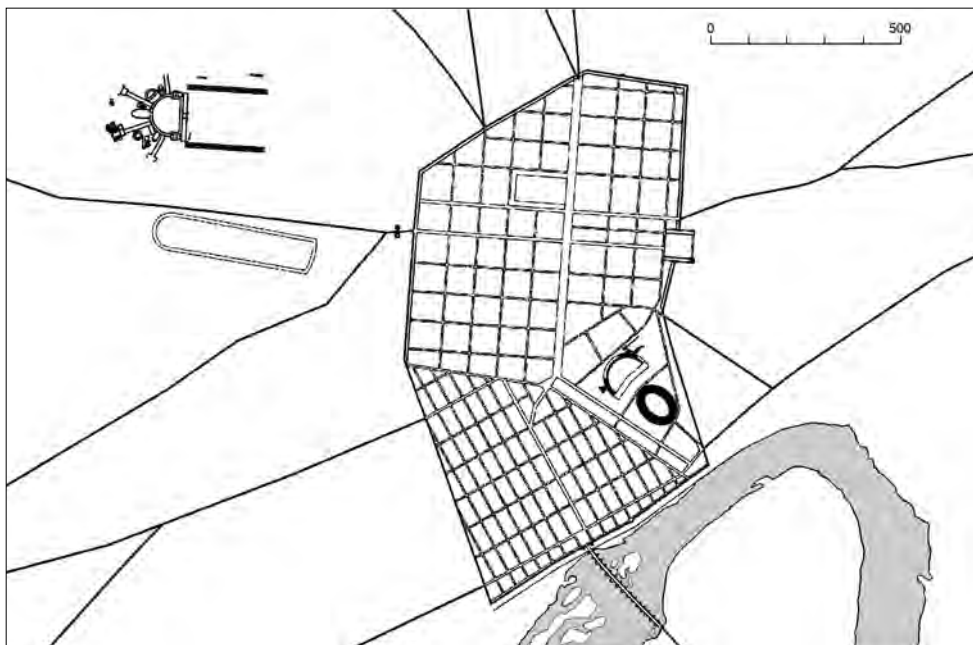


Fig. 38. *Corduba* – La ville au IV<sup>e</sup> s., nouveau cirque et palais de la Cercadilla (d'après Murillo Redondo 2004).

signale que la ville est détruite par les Vandales, mais la portée de cette destruction n'est pas connue<sup>67</sup>. Ce qu'il y a de certain c'est que l'espace public se réduit désormais à la partie occidentale de la ville, la plus proche du port. En 460, le projet de la venue de l'empereur Majorien à Carthagène échoue<sup>68</sup>. Comment les autorités auraient-elles accueilli l'empereur dans une ville sans *forum*, puisque ses monuments sont, semble-t-il, depuis longtemps déjà abandonnés<sup>69</sup> ? Où se situait donc l'espace public des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. ? À l'époque wisigothique, l'emplacement d'origine du *forum* paraît même être désormais hors périmètre urbain, la ville s'étant fortement réduite à son extrémité occidentale<sup>70</sup> (fig. 37).

À **Corduba**, le *forum* colonial entre dans un processus d'abandon à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s.<sup>71</sup>. Il est remplacé par de petites constructions sommaires en matériaux peu coûteux ou de remploi, datées des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., tandis qu'une partie du *forum* provincial, de 8 ha de superficie, est partiellement abandonné un siècle plus tôt. Peut-être était-il trop grand et ne correspondait plus à la réalité urbaine du moment<sup>72</sup> ? Un nouveau cirque est construit *extramuros*, à l'ouest de la ville, pour remplacer celui du *forum* provincial. De cet ensemble, seuls sont conservés le temple de la terrasse supérieure et son *temenos*. La place du sanctuaire dédié au culte impérial est réorganisée et continue d'être utilisée au moins jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s., moment où l'urbanisme de type romain classique semble décliner dans cette ville. C'est aussi à cette époque qu'elle perd son statut de capitale de Bétique au profit d'*Hispalis*. Étonnamment, c'est à la même période qu'est édifié, au nord-ouest de la ville, à 500 m des remparts, un extraordinaire complexe monumental, le palais de la Cercadilla (fig. 38), attribué par R. Hidalgo à Maximien Hercule qui séjourne en Bétique à l'extrême fin du III<sup>e</sup> s., vers les années 291-296, moment de troubles en Maurétanie et de razzias franques sur les côtes hispaniques<sup>73</sup>. Peut-on imaginer qu'il aurait ainsi peut-être remplacé une partie des espaces de l'administration de la ville ou qu'il ait un lien avec la création du diocèse des Espagnes, comme le pense R. Hidalgo ? Il est évident qu'il s'agit d'un lieu de toute première importance. Une partie du site de la Cercadilla est abandonnée peu après, tandis qu'un secteur est transformé, au plus tard à partir du milieu du VI<sup>e</sup> s., en église dédiée à Saint-Félix. Ce pôle chrétien est utilisé par les Mozarabes aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s.<sup>74</sup>. Une grande place entourée de portiques, située au débouché du pont du Guadalquivir, interprétée comme le *forum* commercial, va devenir le cœur de la nouvelle ville chrétienne, le lieu d'implantation de la cathédrale d'époque wisigothique Saint-Vincent, remplacée plus tard par la fameuse mosquée de Cordoue<sup>75</sup>. Ce repli de la ville vers le sud et vers le pont a sans aucun doute une raison stratégique et économique. On passe désormais de la ville romaine aux deux *fora* à la ville wisigothique tournée vers le fleuve, et sans doute vers son port, dans un secteur où se situent, au VI<sup>e</sup> s., le groupe épiscopal et la résidence du *dux* de cette région<sup>76</sup>.

À **Baelo**, certains édifices sont partiellement et précocement abandonnés : des boutiques du *macellum* sont délaissées dès la fin du II<sup>e</sup> s. et la basilique, au début du III<sup>e</sup> s. D'autres le sont plus tardivement et c'est surtout après le séisme du milieu du III<sup>e</sup> s. que la ville antique commence à se dégrader fortement. La cour du *macellum* devient un dépotoir à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s. Cette dégradation sur près de cent ans est achevée lorsqu'un habitat plus sommaire envahit ces anciens espaces de la vie publique et religieuse, à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. Cet habitat occupe, dès lors, la basilique, le *macellum* (fig. 39) et les temples (fig. 40), en s'appuyant contre leur murs. Par la suite, un nouvel habitat est édifié sur ces monuments après avoir

67. *Chron.*, a. 425, § 86. Trad. A. Tranoy 1974, t. 1, 126-129.

68. *Chron.*, a. 460, § 200. Trad. A. Tranoy 1974, t. 1, 162-163. Expédition contre les Vandales prévue par l'empereur depuis 458. Une flotte de 300 navires réunie entre Carthagène et Murcie fut prise par les Vandales (*id.*, t. 2, 113).

69. Vizcaíno 2008, 345.

70. La limite orientale de ce repli est cependant encore mal connue.

71. Des inscriptions de l'époque tétrarchique prouveraient la continuité de son utilisation au début du IV<sup>e</sup> s. (Marfil 2000, 119).

72. Place et cirque ont été démantelés jusqu'aux fondations (Murillo 2004, 51-52). Sur les constructions qualifiées de parasites, voir Vaquerizo 2006, 131-132.

73. Hidalgo 2004, 95 sq. ; Vaquerizo 2006, 139. Une autre interprétation est proposée par le premier fouilleur de ce site, P. Marfil. Selon lui, le monument daterait du début du IV<sup>e</sup> s. et aurait formé le premier groupe épiscopal de la ville créé par un évêque de renom, Osius (294-357) (Marfil 2000, 120 sq.). Les positions des deux archéologues qui ont dégagé, chacun à leur tour, ce site, sont très divergentes, mais l'identification à un palais impérial est la plus couramment acceptée.

74. Par la suite, sous le roi Sisebut, un monastère aurait été construit près de cette basilique chrétienne. Enfin, une nécropole mozarabe datant au moins des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. envahit ces espaces.

75. La ville se replie vers la zone qui avait été agrandie sous Auguste, au sud de l'agglomération d'origine. Pour le *forum* commercial, voir Murillo 2004, 48.

76. Márquez 2004, 61. Le *dux* était, à l'époque wisigothique, une sorte de gouverneur de province doté d'importants pouvoirs militaires, mais aussi civils.

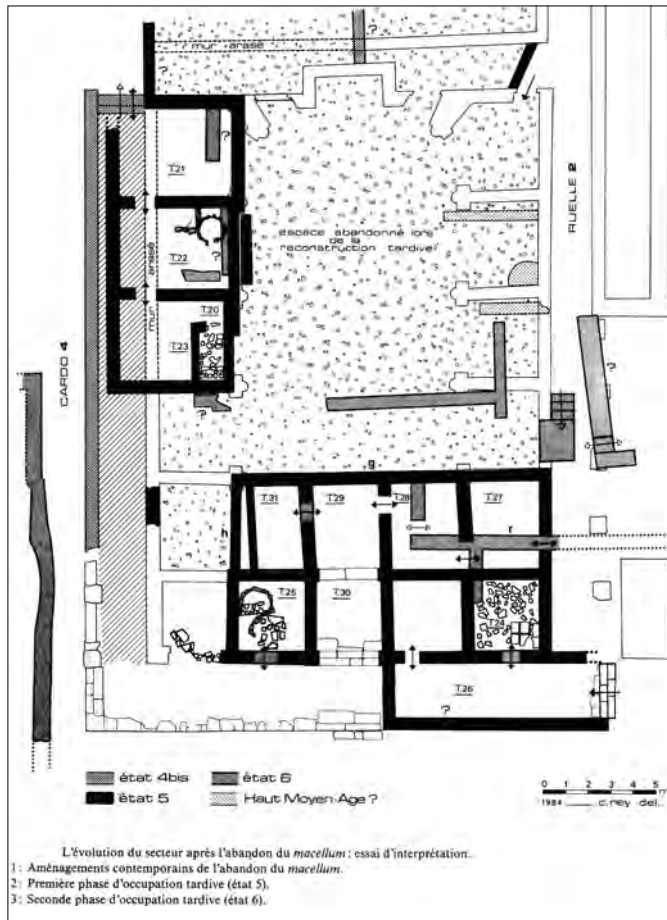


Fig. 39. *Baelo Claudia* – Habitat de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge aménagé dans le *macellum* (d'après Didierjean *et al.* 1986).

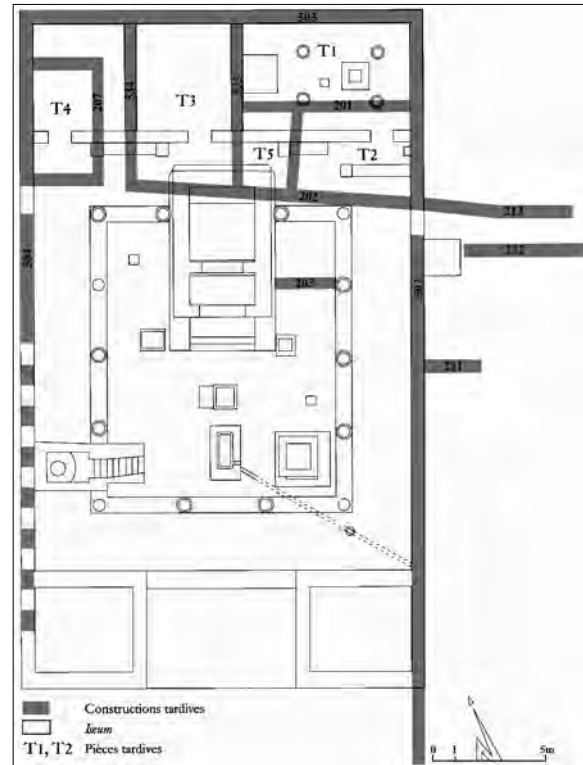


Fig. 40. *Baelo Claudia* – Réoccupation en habitat du temple d'Isis (plan : M. Fincker, J.-M. Labarthe et V. Picard ; d'après Dardaine *et al.* 2008).

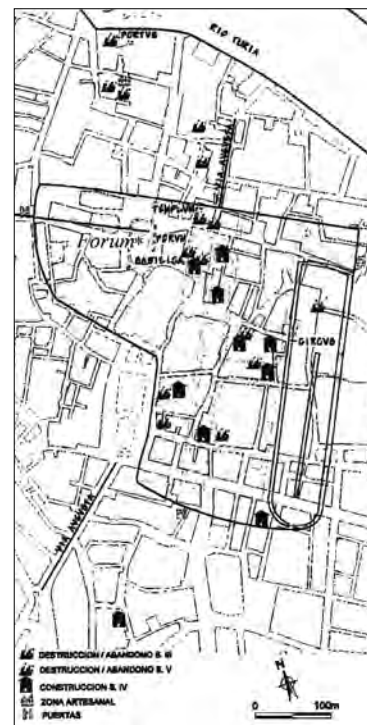


Fig. 41. Valentia au IV<sup>e</sup> s. (d'après Ribera i Lacomba 2000).

abattu leurs ruines et nivelé les éboulis<sup>77</sup>. Séisme, crise économique, crise des élites qui ne relèvent pas les bâtiments, expliquent l'état du secteur monumental en ruines de *Baelo* au cours de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s.

### *Abandon entre le milieu du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s.*

À *Astigi*, le complexe cultuel augustéen du *forum* dégagé au cours de ces dernières années, à l'emplacement de la plaza de España, paraît effondré au milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>78</sup>. La datation de cet abandon n'est pas toujours claire, mais sa limite *ante quem* serait de la seconde moitié du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s., comme semblent l'indiquer les remplois de ses éléments d'architecture, des bases attiques notamment, dans des maisons voisines et dans le secteur du temple<sup>79</sup>. Sa ruine et son démantèlement définitif se situent au cours du V<sup>e</sup> s., moment où se développe tout près de là un espace funéraire des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., dans la partie centrale de la place actuelle<sup>80</sup>. Au IX<sup>e</sup> s., tout ce secteur est recouvert par un cimetière musulman, avant que cette zone ne soit inoccupée au XIII<sup>e</sup> s.

À *Segobriga*, les premiers signes du démantèlement du *forum* se manifestent par la réutilisation de matériaux de construction de la basilique au cours du IV<sup>e</sup>, puis, par l'effondrement de cette dernière, entre la seconde moitié du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. L'esplanade du *forum* est complètement abandonnée au V<sup>e</sup> s. et, à la fin de ce siècle, la spoliation de l'ensemble des monuments publics est à peu près terminée<sup>81</sup>. Maisons, ateliers et fermes s'installent sur ces espaces. L'édifice à trois nefs interprété comme un temple de culte impérial serait abandonné aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. avant d'être cloisonné sans doute pour créer des habitations<sup>82</sup>. Silos et dépotoirs envahissent la partie centrale de l'édifice à l'époque wisigothique avant qu'il ne soit transformé, à une date indéterminée, en lieu de pacage d'animaux d'élevage comme semblent le prouver des pierres de taille creusées pour servir d'abreuvoir<sup>83</sup>.

À *Complutum*, après des difficultés au début du III<sup>e</sup> s., la ville connaît un essor vers la fin de ce siècle et le début du suivant. L'ensemble du *forum* qui datait de cette période d'embellissement est abandonné entre la fin du IV<sup>e</sup> s. et les premières décennies du V<sup>e</sup>, un siècle à peine après sa profonde rénovation. À partir de cette époque, il y a un déplacement du pôle principal de la ville vers l'est, de l'ancien centre romain aux tombeaux des deux martyrs, Just et Pasteur, après invention de leurs reliques. La place du *forum* et ses monuments, la place du cryptoportique et le *decumanus maximus* sont recouverts d'un remblai de 0,50 m d'épaisseur sur lequel ont été découverts des vestiges d'habitats faits de matériaux de remploi de toutes sortes, *tegulae*, placages de marbre de la basilique, moellons, et des niveaux de sols très détériorés. Une série de verres tardifs date cet habitat dispersé et difficile à interpréter des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. Cette zone est définitivement abandonnée au cours du VII<sup>e</sup> s.

### *Abandon au V<sup>e</sup> s.*

À *Valentia*, ce sont davantage les abords du *forum*, que la place elle-même, qui ont été dégagés. La ville a conservé des traces de destructions importantes au cours du dernier tiers du III<sup>e</sup> s., aux environs de 270-280, mais des restaurations ont été observées en particulier pour les monuments publics<sup>84</sup>. Au cours de cette période, on note un recul de la ville avec, notamment, l'abandon d'un secteur artisanal au nord, près du fleuve Turia (fig. 41). L'édifice identifié à la basilique serait définitivement déserté à la suite d'un incendie, au cours du III<sup>e</sup> s., et non reconstruit<sup>85</sup>. Une des caractéristiques de cette ville est la longue survie de certains monuments, la curie et le nymphée, encore debout au X<sup>e</sup> s. Seule construction nouvelle, un bâtiment érigé près de l'ancienne "basilique", daté de la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s., est d'interprétation incertaine (édifice administratif ? artisanal ?). Il est détruit au début du V<sup>e</sup> s. comme de nombreuses autres constructions de la ville. Au cours de ce siècle, le *forum* ne doit plus exister en tant

77. Plusieurs niveaux d'occupation du *macellum* ont été distingués à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. Jusqu'à 360, on assiste à son abandon progressif et au début de son délabrement ; du dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. à la seconde moitié du V<sup>e</sup> (état 5), à la construction d'un habitat à l'intérieur et autour du *macellum*, la cour étant toujours un dépotoir ; durant la seconde moitié du V<sup>e</sup> et tout le VI<sup>e</sup> s. au moins (état 6), la partie sud de l'édifice est arasée et occupée par de nouvelles habitations qui ne respectent plus l'orientation de l'ancien marché (Didierjean *et al.* 1986, 103 à 118 ; pour l'habitat situé sur le capitole, Bonneville *et al.* 2000, 79-82 ; pour celui de l'*Iseum*, Dardaine *et al.* 2008, 62-65). À propos des dépotoirs et du manque de propreté des villes, saint Augustin note que les rues d'Hippone sont très sales et que l'on y jette tous les détritiques (*Serm. Frangipane*, 8,3, *PL*, 46.996 ; voir Hamman 1979, 39).

78. García Dils *et al.* 2007, 98.

79. *Id.*, 101. Ce sont les remplois du *forum* découverts dans des maisons postérieures qui permettent de fournir cette date.

80. Romo 2002, 173. Une inscription dédiée à Volusien (251-253) a été retrouvée dans le centre de la ville.

81. Un habitat sommaire et agricole s'installe sur cette partie de la colline (voir la transformation du temple dans Abascal *et al.* 2002, 149). Pour la date d'abandon du *forum*, Abascal *et al.* 2008, 221.

82. Le remblai de destruction renfermait une tête de Vespasien et un autel à la Fortune.

83. Abascal *et al.* 2002, 149.

84. Ribera 2005, 209, met en relation ces destructions avec les incursions franques du III<sup>e</sup> s., ce qu'il est difficile d'affirmer, seule *Tarraco* étant mentionnée par les sources écrites pour l'Espagne.

85. *Id.* 2008, 304.

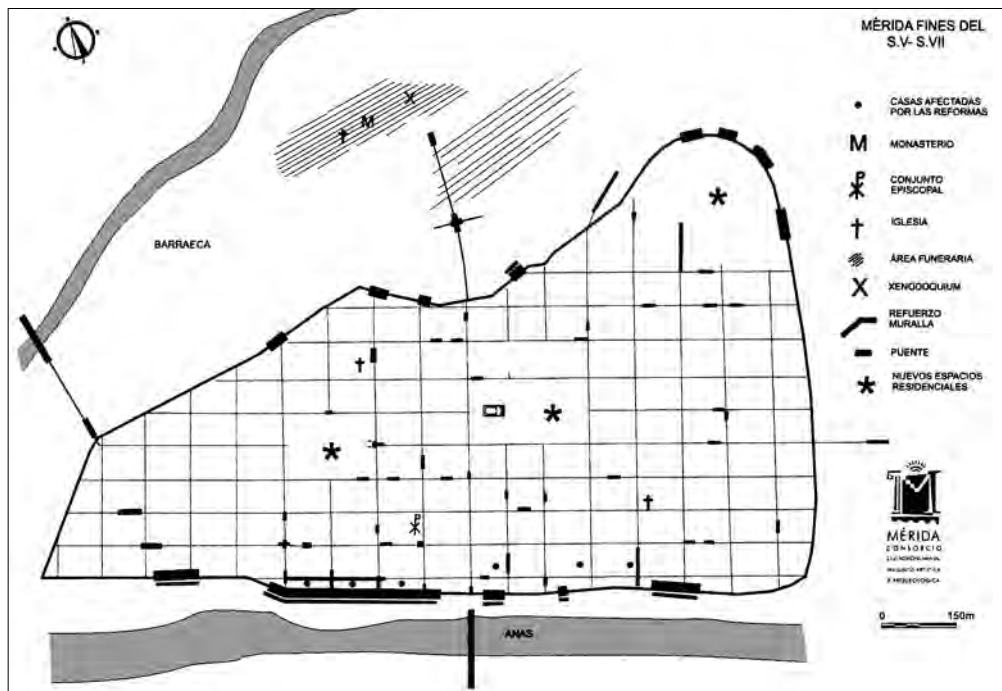


Fig. 42. *Emerita Augusta* – Plan de la ville des <sup>v</sup><sup>e</sup>-<sup>vii</sup><sup>e</sup> s. : devenir des *fora* et emplacement du groupe épiscopal (d'après Mateos Cruz & Alba Calzado 2006).

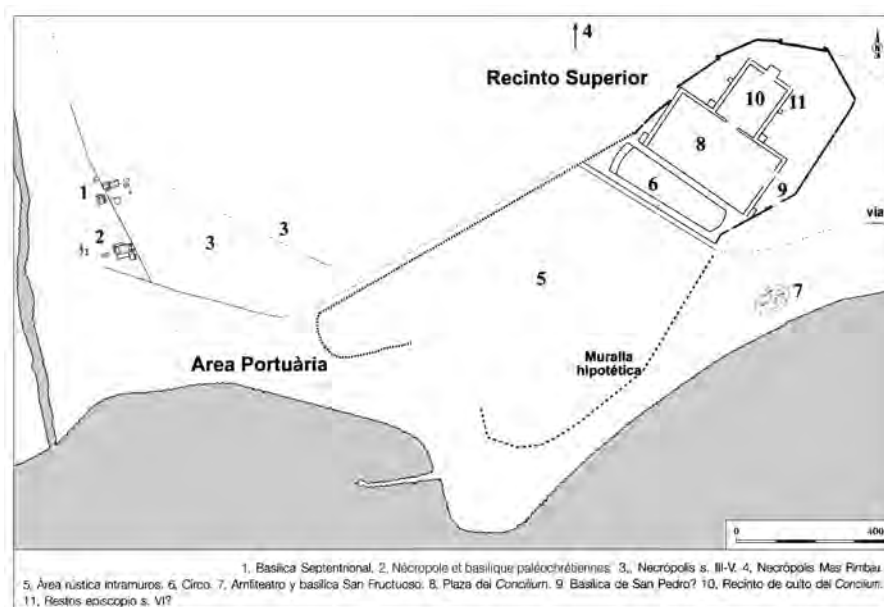


Fig. 43. *Tarracona* – Plan de la ville des <sup>v</sup><sup>e</sup>-<sup>vi</sup><sup>e</sup> s. : évolution de la ville et emplacement du groupe épiscopal (d'après Macias Solé 2008).

que tel, mais nous n'en avons pas de preuves absolues. La seconde moitié du V<sup>e</sup> s. est très mal connue, la construction du groupe épiscopal est attestée dans ce secteur au cours de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. seulement<sup>86</sup>.

À *Emerita*, le moment de l'abandon des *fora* est difficile à établir avec précision. La place et le temple du *forum* provincial auraient été abandonnés à la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s. et l'on peut affirmer, qu'à la fin du V<sup>e</sup> s., les deux ensembles étaient déjà complètement désertés et en cours de réutilisation. La difficulté est de dater le moment où les activités politiques, judiciaires, religieuses ou encore commerciales désertent ces espaces. Là encore, les niveaux d'abandon ont souvent disparu ou n'en subsistent que quelques petits secteurs intacts ; la récupération de pierres de taille, de décors sculptés, de dallages, en a souvent détruit les témoins. Rares sont donc les secteurs où ces niveaux sont bien datés. Les archéologues signalent que les altérations des *fora* sont nettes au cours du V<sup>e</sup> s., sans préciser davantage. La place du *forum* colonial est ainsi presque complètement démontée et le comblement des fosses d'extraction des pierres remonte à la fin du V<sup>e</sup> s.<sup>87</sup>. Le processus de sa désintégration et de sa disparition totale est le suivant : période d'abandon et de ruines, démantèlement et pillage organisé de ses vieux monuments utilisés comme carrière de pierres, dépôts d'ordures qui comblent les creux et, enfin, nivellement avant la nouvelle utilisation de ces terrains en espaces domestiques<sup>88</sup>. Le temple de Diane ne disparaît pas, mais est réutilisé vraisemblablement en habitat (fig. 42).

**Tarraco/Tarracona** – La ville basse de Tarragone, où se situe le *forum* de la colonie, est abandonnée progressivement entre la fin du IV<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. au profit de la ville haute. Seul le secteur portuaire, qui comprend la nécropole des Tabacs, reste pleinement en activité, formant ainsi un des deux pôles de la ville avec l'acropole (fig. 43). L'ancienne agglomération de 90 ha se réduit désormais, pour l'essentiel, le port excepté, aux 12 /14 ha de la ville haute. Si le *forum* de la colonie fonctionne encore à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s.<sup>89</sup>, la découverte d'un trésor de quarante monnaies émises entre 333 et 361, sous un tambour de colonne de la basilique effondrée, tendrait à prouver que le *terminus ante quem* de son abandon daterait de 361 ou des années postérieures et qu'il n'existait plus comme tel, et de façon définitive, au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.<sup>90</sup>. Il commence alors à être démantelé et à connaître une occupation difficile à définir<sup>91</sup> jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> s., peut-être une vie au milieu des ruines. Recouvert de terres cultivables, cet espace reste non bâti jusqu'au XIII<sup>e</sup> s.<sup>92</sup>.

L'abandon des deux terrasses supérieures du *forum* provincial de la ville haute semble terminé au début du V<sup>e</sup> s. Il connaît aussi une réutilisation de son espace, mais très différente de celui de la ville basse, désormais déserté. Les trois terrasses réparties sur plusieurs hectares deviennent le cœur de l'habitat de *Tarraco*. Il n'y a donc pas le même long processus d'abandon et de dégradation que sur le *forum* de la colonie. Cela est sans doute dû au fait que l'habitat se réfugie dans la ville haute (fig. 44).

Les édifices publics sont utilisés comme carrières, lieux d'approvisionnement en matériaux. La transformation en habitat ou ateliers relativement sommaires des deux terrasses supérieures, avec les aménagements qui les accompagnent, petites rues d'accès aux maisons, citernes et dépotoirs, est vérifiée, au cours du premier tiers du V<sup>e</sup> s., dans de nombreux secteurs<sup>93</sup>. Ces premières transformations sont elles-mêmes remaniées et destinées à d'autres usages aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. Les citernes ménagées dans le cryptoportique sont alors transformées en habitat<sup>94</sup>. Des traces de vie agricole sont signalées dans la ville haute. Seul le cirque, sur la troisième terrasse, dure plus longtemps puisque l'arène n'est pas abandonnée avant la seconde moitié du V<sup>e</sup> s.

Les fouilles montrent que la parure monumentale romaine de *Tarraco* se maintient totalement jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s., le changement s'opère au début de ce siècle chargé en événements qui bouleversent le paysage politique de l'Empire d'Occident. C'est au cours du V<sup>e</sup> s. que les transformations radicales se produisent et modifient complètement l'aspect classique

86. *Id.*, 305. Des espaces et des édifices liés au culte de saint Vincent semblent exister dans ce secteur dès le V<sup>e</sup> s. et peut-être avant ; un premier groupe épiscopal aurait-il été érigé à cet emplacement ?

87. Ayerbe *et al.* 2009a, 831.

88. Alba & Mateos 2006, 355 sq. ; *id.* 2008, 265 sq.

89. Découverte d'une dédicace aux Tétrarques datée entre 293 et 305 (Aquilué 2004, 45).

90. Trésor monétaire daté entre 333 et 361 (Aquilué 2004, 46) ; même si ces monnaies ne circulent pas longtemps après leur émission (Gurt & Godoy 2000, 434), l'utilisation des trésors comme indice de datation reste à manier avec beaucoup de précaution ; leur constitution et leur dépôt soulèvent souvent de nombreuses questions et pour cette raison, ils ne peuvent, à mon sens, constituer une datation absolue du *terminus ante quem*. Le trésor du *forum* colonial constitue, cependant, un élément de datation important de l'abandon, sa dissimulation, sous un tambour de colonne, ne faisant pas de doute : il s'agit bien d'une cachette.

91. Liée sans aucun doute à son abandon et à sa transformation en carrière.

92. La ville de *Tarraco* ne s'étendra de façon dense dans la ville basse qu'à partir des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. (Macias 2008, 297). Cette récupération des anciennes étendues des villes romaines, à l'époque contemporaine seulement, se vérifie à plusieurs reprises et donne une idée de la portée de la rupture urbaine qui se produit à la fin de l'Antiquité.

93. TED'A 1989b ; Macias 2008, 295-299.

94. *Id.*, 298.

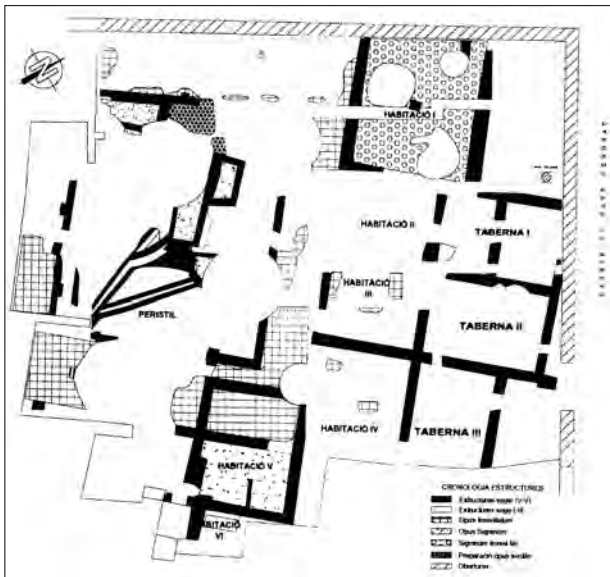


Fig. 45. *Barcinona* – Domus tardive de Sant Honorat et tabernae en limite de forum (sans échelle) (Florensa & Gamarra 2006).

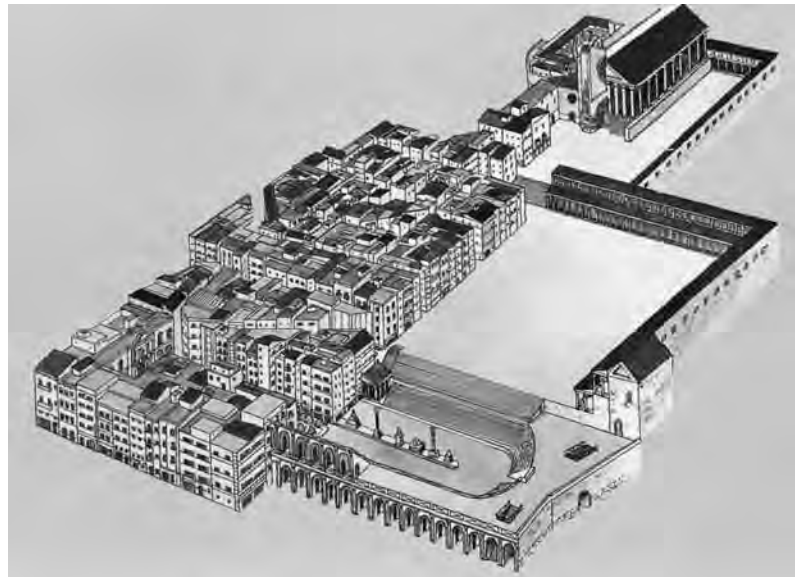


Fig. 44. *Tarracona* – Le forum provincial sous l'habitat moderne (restitution X. Dupré et J.-G. Sempere ; d'après Aquilué Abadías et al. 1991).

de la ville romaine. Pourtant des dédicaces aux empereurs Léon et Antémus (468-472) ont été mises au jour dans la partie haute de la ville où existait donc un espace politique<sup>95</sup>. Une nouvelle fois, comme dans le cas de *Carthago Noua*, mais ici un siècle plus tard, se pose cette question cruciale : où se déroulent les activités politiques jusqu'à la fin de l'Empire ou plus précisément jusqu'aux années 470, époque au cours de laquelle Euric étend son pouvoir sur la Tarraconaise ?

La terrasse dédiée au culte impérial connaît des récupérations plus tardives, démontage du mur occidental au cours du VI<sup>e</sup> s. et construction d'ensembles monumentaux comme le groupe épiscopal. Tarragone donne l'image d'une ville en pleine restructuration en fonction des besoins de cette période difficile. En résumé, le forum colonial semble abandonné au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., le forum provincial, légèrement plus tard, au début du V<sup>e</sup> s., à un moment où elle perd de son importance au profit de sa voisine *Barcinona*.

À *Barcino/Barcinona*, le forum a été localisé sur le point le plus haut de la ville. La dédicace la plus récente, connue à ce jour, date de la fin du IV<sup>e</sup> s., le forum fonctionne donc toujours<sup>96</sup>. Le emploi massif d'inscriptions honorifiques dans le proche palais épiscopal fait penser à un abandon, au moins partiel, du forum au V<sup>e</sup> s. avec une nette décadence à partir de la seconde moitié de ce siècle<sup>97</sup>. Ses monuments auraient donc été démantelés à partir du V<sup>e</sup> s. et toutes les inscriptions honorifiques réutilisées, mais ce forum est encore si peu connu qu'il est bien difficile d'en dire davantage. Certains chercheurs avancent l'idée d'un forum fonctionnant encore au moins jusqu'au VI<sup>e</sup> s., mais les preuves, en l'état actuel des connaissances, font défaut<sup>98</sup>. Les récentes fouilles des années 2003-2004 de la rue Sant Honorat, située dans le quart nord-ouest de la ville dans le périmètre supposé du forum et dans le même axe que le temple, font état d'une

95. Sur les dédicaces, *id.*, 295.

96. Preuve d'une continuité de la vie publique à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s. : mise au jour de dédicaces aux empereurs Claude Le Gothique, Aurélien, Carus, et peut-être Maximien. La dédicace d'une statue d'un proconsul d'Asie, proche de Théodose, est datée entre 379 et 385 (Ripoll 2001, 30 et 38). Les remparts sont, aujourd'hui, attribués au milieu du IV<sup>e</sup> s.

97. Beltrán 2006, 93.

98. "El foro permanece aparentemente intacto al menos hasta el siglo VI" (Gurt & Godoy 2000, 434), mais il n'y a pas d'argumentation pour le prouver et cette remarque n'apparaît pas dans les autres publications comme celles de Beltrán 2008, 282-283. Ce forum est encore très peu connu excepté une partie de la place et du temple. Cet abandon paraît, en général, antérieur à la fin du V<sup>e</sup> s.

*domus* dotée de bains, au plan parfois irrégulier, qui aurait été édifée aux environs du IV<sup>e</sup> s. (fig. 45). Le décor des pièces, mosaïques polychromes, peinture et *opus sectile*, qui s'organisent autour du péristyle où se trouve une série de bassins, démontre un certain luxe. Sur sa façade, donnant sur un *decumanus* secondaire, s'alignent trois *tabernae* avec boutiques et arrière-boutiques qui semblent fonctionner avec la maison<sup>99</sup>. Ces boutiques ouvraient obligatoirement sur un espace public, rue commerçante (*decumanus* ?) ou place, peut-être, à partir de la fin du V<sup>e</sup> s., la place du *forum* en partie réduite ? Les archéologues s'interrogent dans ce cas sur la réutilisation possible d'un édifice public du *forum* par un simple particulier<sup>100</sup>. Cette demeure, utilisée du IV<sup>e</sup> au milieu du VI<sup>e</sup> s., s'il s'agit bien d'une maison occupant un ancien espace du *forum*, comme sa situation semble le laisser penser, contraste avec l'habitat modeste plus tardif qui s'agglutine en général sur les anciennes places, comme à *Emerita* ou à *Tarracona*<sup>101</sup>. Elle est, par la suite, abandonnée au milieu ou à la fin du VI<sup>e</sup> s. et dès lors réutilisée et transformée. Mosaïques et peintures sont recouvertes de mortier, de terre battue et de crépi. Elle perd sa fonction d'origine et est réoccupée de façon hétérogène<sup>102</sup>. Les *tabernae* deviennent des habitats et le niveau de circulation s'élève<sup>103</sup>. Le *forum* n'existe plus et la ville se transforme profondément.

À l'instar de *Barcinona*, les anciens espaces des *fora* hispaniques vont subir de nombreux remaniements et être occupés, le plus souvent, par un habitat modeste ou plus rarement, assez luxueux et par des ateliers ou boutiques<sup>104</sup>. À travers cette reconversion des édifices et des espaces, la ville tardo-antique va se convertir en ville d'époque wisigothique subissant des changements profonds et radicaux.

### DERNIÈRES ÉTAPES DU FORUM : DE SON ABANDON À SA RECONVERSION

L'abandon du *forum* est symbolisé par celui de la place et par sa reconversion en espace destiné à la construction de nouveaux bâtiments (voir tableau). D'espace public, le *forum* va être, dans la plupart des cas, transformé en espace privé, habitat modeste et parfois très dense comme à Mérida. Les monuments du *forum* n'ont pas toujours été abandonnés au même moment ni pour les mêmes raisons. À *Baelo*, un séisme ou des secousses sismiques semblent être à l'origine de l'effondrement d'une partie des édifices publics. Nous observons les mêmes dégâts, à la même époque, milieu du III<sup>e</sup> s., à *Munigua* (Mulva, Séville)<sup>105</sup>. L'absence de restauration a entraîné leur abandon progressif et le manque de volonté de les reconstruire libère des espaces, qui ne sont, pourtant, complètement reconvertis en habitat, qu'à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. C'est cette reconversion des édifices ou, par la suite, des espaces qu'ils occupaient, qui nous intéressent ici.

Les sanctuaires sont un peu mieux connus que les autres bâtiments car une législation concernant leur fermeture, lois édictées par Théodose à partir de 392 relatives à l'interdiction du paganisme, entraîna une série de textes juridiques sur le devenir de ces édifices religieux. Les autres monuments associés à la vie administrative et judiciaire de la cité, basilique, curie, annexes, à l'alimentation en eau, réservoirs, nymphée, au commerce, *tabernae* mais aussi les édifices proches du *forum*, *macellum* et thermes, sont peu mentionnés dans les sources écrites et leur abandon n'est attesté que par les résultats des recherches archéologiques. Ces bâtiments sont, soit reconvertis à une autre fonction, soit laissés à l'état de ruines, vite transformées en carrières de réutilisation de matériaux accompagnés d'abris de fortune, soit détruits. Le *forum* est alors nivelé, les vides, comblés, comme à *Tarraco* et *Emerita*, libérant ainsi des terrains pour de nouvelles constructions, de grande ampleur parfois, comme les groupes épiscopaux, mais le plus souvent pour un habitat associé à des dépotoirs et des citernes. Enfin, les activités artisanales se multiplient et s'installent dans le centre de la ville, ainsi que les activités pastorales ou agricoles assurant une vie plus autarcique aux habitants. Parfois, le *forum* se ruralise complètement comme à *Valeria*. Tous ces changements entraînent une vision renouvelée de la vie urbaine où le besoin de s'adapter à des réalités contemporaines et le pragmatisme paraissent essentiels.

99. Sous cette maison ont été découverts des traces de conduits d'égouts bouchés au III<sup>e</sup> s.

100. Florença & Gamarra 2006, 204.

101. Beltrán 2006, 92 : "la *domus* de Sant Honorat ocupando parte del espacio del *forum*".

102. On note une compartimentation de la *domus* afin de créer plusieurs habitats indépendants et plus sommaires au cours du VI<sup>e</sup> s. (Beltrán 2008, 283).

103. Florença & Gamarra 2006, 192-200.

104. La difficulté à identifier les boutiques rend leur nombre encore peu élevé. On préfère utiliser le terme plus général d'habitat, faute de preuves en faveur d'une interprétation de type artisanal ou commercial.

105. Sillières 1995, 59.



Après avoir envisagé la chronologie de l'abandon des *fora*, nous allons étudier ces tendances générales en analysant de façon thématique ces nouveaux espaces, souvent privés, qui envahissent les anciens espaces politiques et publics libérés au cœur de la ville. Un hectare minimum de terres vacantes est désormais à la disposition des habitants, à une époque où les terrains paraissent recherchés, dans des villes aux enceintes tardives, parfois très étroites.

## Abandon ou maintien de la place

La place pourrait être le dernier espace du *forum* à être délaissé. Ce lieu de rencontre et d'échanges peut être encore considéré comme primordial. L'absence de coûts trop importants pour son entretien et la nécessité de posséder une place, quelle que soit sa fonction, sont des arguments en faveur de cette hypothèse. Un autre argument est le maintien du mot *forum* dans des actes notariés ou des vies de saints, nombreuses dans la Gaule du haut Moyen Âge, qui peut être à mon sens compris comme place principale. Le testament de l'évêque de Lyon, saint Nizier (Nicetius), est ouvert, après sa mort, en 573, sur la place du *forum* de la ville<sup>106</sup>. D'après les sources médiévales, le "vieux *forum*" de Lyon s'effondre en 840<sup>107</sup>.

En Espagne, la date de l'abandon de la place, souvent mal connue, s'échelonne entre la fin du III<sup>e</sup> et la fin du V<sup>e</sup> s. Elle est en général recouverte d'un habitat sommaire et devient un lieu de récupération de matériaux (place de *Carthago-Noua*). Elle est aussi parfois parsemée de tombes – stade ultime de son abandon – bien après sa transformation en habitat, comme à *Arcauica* et à *Astigi*, à partir du V<sup>e</sup> s. Dans d'autres cas, comme sur le *forum* colonial d'*Emerita*, mais sans doute aussi ailleurs, peut-être sur le *forum* provincial de *Tarraco*<sup>108</sup>, la place est en partie conservée comme aire ouverte, surélevée par les accumulations de dépotoirs et de gravats de démolitions d'anciens bâtiments. Des chemins carrossables la traversent pour rejoindre les rues adjacentes et elle est entourée d'un habitat et d'ateliers artisanaux<sup>109</sup>. Ce pourrait aussi être le cas de *Barcino* dont une partie de la place aurait pu être conservée au cours de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. comme peut le faire penser la découverte, en 2003, des *tabernae* de la *domus* Sant Honorat, situées vraisemblablement sur son côté occidental.

## Le devenir des temples : fermeture et reconversion

### *Chronologie des lois sur les temples*

Les lois régissant le devenir des temples réunies dans le *Code théodosien*, promulgué en 438, par Théodose II, pour l'Orient, et accepté par Valentinien III, pour l'Occident<sup>110</sup>, ont été, pour un grand nombre d'entre elles, émises après les édits d'interdiction du paganisme du règne de Théodose I<sup>er</sup><sup>111</sup>. Dans ces derniers, il n'est pas fait mention de la destruction des temples, cependant des mesures visant à leur fermeture avaient pourtant été prises, dès le milieu du IV<sup>e</sup> s. Ces lois

106. Voir supra, 356, n. 45.

107. Les *Annales Lugdunenses* du IX<sup>e</sup> s. : "*memorable atque insigne opus quod forum uetus uocabatur*" (Beaujard *et al.* 1986, 20-21).

108. Cette hypothèse permettrait d'expliquer en partie le maintien d'une activité politique propre au *forum* jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> s., malgré l'abandon du *forum* colonial et la réoccupation partielle par des maisons de la place du *forum* provincial au début de ce siècle : toute la place du *forum* provincial, de 5,5 ha de superficie, a-t-elle été totalement occupée par un habitat ? Les fouilles actuelles, souvent partielles, à cause des contingences de la ville moderne, permettent-elles de le dire ?

109. Alba & Mateos 2008, 267.

110. Selon J. Gaudemet, "Une partie de la doctrine estime que les *leges generales* étaient applicables dans tout l'empire, en vertu du principe de l'*unanimitas*... En fait, l'empereur ne légifère que dans la *pars imperii* soumise à son autorité. Ce n'est que dans cette *pars* qu'il peut assurer la diffusion de sa législation et astreindre les juges à la faire observer. Sur l'autre *pars*, il n'a aucune action. Aussi faut-il admettre qu'en fait les *leges generales* n'avaient application que dans la *pars* gouvernée par leur auteur. Il restait naturellement possible pour l'autre empereur de faire sienne la mesure prise par son collègue" (Gaudemet 1967, 735 ; voir aussi 734-740). En 438, le *Code Théodosien* vient perturber ce schéma : en théorie, toutes les constitutions contenues dans le code, du fait de sa promulgation par Théodose II et de sa réception en Occident par Valentinien III, sont applicables (et elles seules : les autres constitutions, depuis Constantin, sont en principe abrogées) en Orient aussi bien qu'en Occident. En revanche, les Nouvelles ne s'appliquent que dans la partie de l'Empire soumise à l'empereur qui en est à l'origine. Dans la pratique, le problème de l'application des constitutions est plus délicat et plus difficile à vérifier. À ce propos, consulter surtout Gaudemet 1979. Je remercie P. Ganivet, historien du droit, spécialiste du droit du haut Moyen Âge, pour cette précieuse mise au point.

111. Lois d'interdiction du paganisme : *C.Th.* 16.10.10, premier édit donné à Milan, le 24 février 391, adressé au préfet du prétoire, avec copie adressée au préfet de la Ville ; selon R. Delmaire (*Code Théodosien XVI* 2005, 2005, 439, n. 7), cette loi sur l'interdiction de tout sacrifice sanglant et sur la vénération des statues était adressée à tout l'Empire ; *C.Th.* 16.10.11 : deuxième édit, de même portée, donné à Aquilée et adressé au préfet Augustal et au comte d'Égypte, le 16 juin 391, *Code Théodosien XVI* 2005, 440-442 ; *C.Th.* 16.10.12, troisième édit donné à Constantinople le 8 nov. 392, adressé au préfet du prétoire d'Orient, sur l'interdiction des sacrifices et des offrandes, quelles qu'elles soient, et de la vénération des statues, *Code Théodosien XVI* 2005, 442-447 ; voir aussi Fernández 1981, 141 et Chuvin 1990, 68-77. Ces trois édits sont appliqués à l'ensemble de l'Empire (*Code Théodosien XVI* 2005, 87 sq.). Le quatrième édit était destiné au seul Orient, donné le 7 août 395 à Constantinople (*C.Th.* 16.10.13, *Code Théodosien XVI* 2005, 446-449).

induissent le problème du devenir de ces monuments, désormais désaffectés, mais, souvent aussi, respectés. L'importance des conflits politico-religieux, surtout à la fin du IV<sup>e</sup> s., est à l'origine d'une abondance de textes sur les sanctuaires plus que sur tout autre édifice romain et, pour cette raison, nous devons insister sur cette question cruciale, en particulier pour la transformation du paysage urbain.

Le temple, un des premiers monuments de l'urbanisme antique, avait une place religieuse, historique, culturelle, esthétique, de premier plan dans la ville romaine. Élément fondateur de cet urbanisme, sa disparition ne pouvait être envisagée facilement ni sereinement, en dehors même du problème religieux et des excès qu'ils entraînaient.

À partir de la christianisation de l'Empire, la législation sur les temples a varié selon les règnes des empereurs de l'Antiquité tardive. Il faut attendre celui de Constance II, en 356-357<sup>112</sup>, pour trouver un texte juridique ordonnant leur fermeture et les années 399 et 435 pour un texte ordonnant leur destruction ou leur transformation en église soixante à cent ans plus tard. Entre ces deux époques, plusieurs lois ont été édictées sur les temples païens, parfois des rescrits émis à la suite de requêtes de gouverneurs ou de vicaires de diocèses, obligeant à légiférer à la suite de cas concrets en Égypte, en Afrique, en Espagne, en Gaule ou ailleurs<sup>113</sup>.

Après le règne de Constantin, ses successeurs sont presque tous chrétiens ariens ou catholiques, souvent en forte opposition entre eux<sup>114</sup>. La situation politique et religieuse est complexe et la législation à l'encontre du paganisme et des temples, parfois en apparence contradictoire, est le reflet de tensions religieuses régionales. La liberté de culte des païens, à quelques exceptions près<sup>115</sup>, est, en général, garantie par les premiers empereurs, sauf Constance qui, à la mort de l'empereur usurpateur Magnence, très nettement pro-païen, et en réaction à ce dernier, prend des mesures contre certains aspects du paganisme dans une loi de 353, renouvelée en 356. Il n'ôte pas, cependant, les revenus des temples et préside même à l'inauguration d'un sanctuaire à Apollon à Rome, ce qui permet de mesurer l'ambiguïté religieuse de cette période. Julien, empereur farouchement pro-païen et antichrétien, ouvre de nouveau les temples et préconise leur restauration. Valentinien et son frère Valens cherchent surtout par les lois des années 357-358 à attaquer la divination, la sorcellerie, les aspects occultes et malfaisants du paganisme, en particulier pour le danger politique qu'ils représentent, attaque fort ancienne du pouvoir contre ces manifestations très particulières de la religion<sup>116</sup>. Ces lois sont édictées dans le contexte de violences religieuses des années 354-358<sup>117</sup>.

Le durcissement de la politique contre le paganisme survient, sous Gratien, et au cours de la seconde partie du règne de Théodose qui, préoccupé par l'hérésie arienne, s'était montré prudent vis-à-vis des païens<sup>118</sup>. Le revirement le plus net eut lieu en 391 au moment où sont promulguées les deux premières lois destinées à interdire le paganisme, sans doute sous l'influence d'Ambroise de Milan, sur fond de querelles religieuses entre païens et chrétiens hérétiques ou non qui troublent et menacent l'ordre public de certaines régions de l'Empire, en particulier en Orient et en Égypte. Une mesure prise par Gratien, en 383, avait supprimé les pensions et subsides versés au paganisme enlevant définitivement à ce dernier son statut de religion officielle de Rome<sup>119</sup>. Les empereurs, en particulier Théodose, ont surtout eu le souci permanent d'interdire les sacrifices sanglants. Ces lois et celles qui suivirent, véritable leitmotiv de ces édits, visent donc à interdire les pratiques païennes, surtout les sacrifices célébrés dans un contexte privé, les manifestations nocturnes et la sorcellerie<sup>120</sup>.

Les textes promulgués entre 391 et 402 sont nombreux et ont pour toile de fond démolitions de temples en dehors du cadre légal et violences entre chrétiens et païens, rapportées par les sources écrites, en particulier en Orient, avec les

112. Voir infra n. 134, problème de datation de cette loi, *C.Th.* 16.10.4.

113. De nombreuses études se sont intéressées à ce sujet et il n'est pas question de le reprendre ici en détail, mais de l'intégrer au problème du devenir des temples des *fora* à la fin de l'Antiquité.

114. Sur la politique de Constantin à l'égard des temples, voir par exemple López Quiroga & Martínez 2006, 129, n. 31, sur les interdictions des sacrifices, *Code Théodosien XVI* 2005, 80 sq.

115. Interdictions déjà très anciennes contre les pratiques païennes à des fins maléfiques. Voir infra.

116. La réitération de ces interdictions et des sanctions, parfois très dures, qui sont encourues prouve la limite du pouvoir pour les faire appliquer.

117. Chuvin 1990, 44. Selon R. Delmaire 2005, ces mesures antipaïennes étaient prématurées et ne pouvaient être encore complètement appliquées. Sur la politique antipaïenne et sa portée relative, voir R. Delmaire 2005, 79-107.

118. Chuvin 1990, 63-69.

119. Voir R. Delmaire dans *Code Théodosien XVI* 2005, 89 : "L'État supprime sous Gratien toute subvention aux cultes et aux sacerdoxes"; se reporter aussi à Chuvin 1990, 76.

120. Voir Chuvin 1990, 43-94. Pour les mesures antérieures prises contre les sacrifices, Delmaire dans *Code Théodosien XVI* 2005, 84-85.

démolitions de sanctuaires, dans les montagnes de Phénicie, par des moines exhortés par Jean Chrysostome<sup>121</sup>. La destruction la plus célèbre est celle du *Serapeum* d'Alexandrie, en 391, due à un excès de zèle de l'évêque Théophile, symbole fort de ces troubles et violences contre les temples et les idoles<sup>122</sup>. La législation n'a jamais autorisé la destruction de statues et, à l'instigation de personnalités influentes, a, au contraire, tenté de les conserver, comme elle a le plus souvent cherché à protéger les temples urbains en les destinant à d'autres fonctions, entrepôt d'anciennes statues de culte, dans le temple de *Bulla Regia* ou temple d'Aphrodite de Constantinople transformé en entrepôt de chars (*carrucarium*), du préfet du prétoire, en 366<sup>123</sup>.

Ces lois sur les temples nous permettent de mieux comprendre, sans pour autant pouvoir en généraliser la portée, le devenir de ces édifices entre la fin du IV<sup>e</sup> et le courant du V<sup>e</sup> s., moment crucial de la lutte entre païens et adeptes de la nouvelle religion. Leur contenu varie selon les règnes, les influences de grands personnages de la cour impériale – par exemple, en Orient, Jean Chrysostome, fervent adepte de la destruction, et au contraire, en Occident, Stilicon, qui cherche à les protéger –, l'évolution du contexte politico religieux et, enfin, selon les circonstances et les tensions et affrontements entre chrétiens et païens dans diverses provinces de l'Empire<sup>124</sup>. Les empereurs hésitèrent entre la préservation des temples et des statues païennes et la fermeture, voire la destruction, des sanctuaires, en faisant une distinction nette entre temples publics et privés, entre temples urbains et ruraux<sup>125</sup>. L'attitude générale fut plus radicale envers ces derniers, sans doute en raison de leur caractère privé. Au début du V<sup>e</sup> s., le problème des temples, et encore moins celui du paganisme, n'est pas réglé, mais, à partir de cette époque, ils ne sont sans doute plus entretenus, sauf s'ils sont reconvertis à d'autres fonctions, et sont aussi déjà victimes des récupérateurs de pierres de taille pour de nouvelles constructions. Certains servent encore de lieu de culte, dans des régions où le paganisme reste fortement implanté, comme à Gaza, par exemple, jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> s.

Les principaux textes de lois doivent être cités, car ils permettent de remettre dans une perspective historique la fin programmée des temples, en particulier ceux des *fora*. Je les présenterai en les classant selon la volonté des empereurs de les protéger ou, au contraire, de lutter avec force contre le paganisme. Un fait paraît évident à leur lecture : la volonté impériale, appuyée par les autorités des provinces et des cités, de préserver la parure monumentale urbaine et ses trésors liés au paganisme, manifestant ainsi aussi un fort attachement à la culture antique.

### *Les lois sur les temples*

#### Lois en faveur de la protection des temples et statues

– *C.Th.* 16.10.3 (loi de 342)

“IDEM AA. AD CATVLLINVM P(RAEFECTVM) V(RBI). Quamquam omnis superstitio penitus eruenda sit, tamen uolumus, ut aedes templorum, quae extra muros sunt positae, intactae incorruptaeque consistant. Nam cum ex nonnullis uel ludorum uel circensium uel agonum origo fuerit exorta, non conuenit ea conuelli, ex quibus populo Romano praebeatur prisca sollemnitas uoluptatum.

Dat. kal. nou. Constantio IIII et Constante III AA. conss.”<sup>126</sup>.

#### Protection des temples situés hors de Rome

“Les deux mêmes Augustes [Constance et Constant] à Catullinus, préfet de la Ville.

121. Libanios, un auteur païen du IV<sup>e</sup> s., a laissé un plaidoyer en faveur des temples païens et du paganisme : *Pour les temples*, discours rédigé entre 385 et 390, qui montre le souci de grands personnages de sauver ces édifices.

122. Destruction de la très célèbre statue chryséléphantine de Sérapis (Chuvin 1990, 72).

123. De vrais musées ont été constitués à Constantinople avec des statues venues de toutes parts. Ainsi, la statue d'Athéna Promachos fut retirée de l'Acropole pour être présentée sur le *forum* de Constantin. En ce qui concerne le temple de *Bulla Regia*, voir l'article de Lepelley 1994. Pour la “remise à voiture”, voir Chuvin 1990, 84.

124. Pour les destructions de temples entraînant des violences, par exemple la destruction du *Serapeum* à Alexandrie, les événements de Phénicie et de Phrygie à la fin du IV<sup>e</sup> et au cours des siècles suivants, voir par exemple, Fernández 1981, 144 sq.

125. R. Delmaire note : “À l'égard des temples et des œuvres d'art la politique impériale est assez fluctuante”(Code Théodosien XVI 2005, 90).

126. Le texte latin utilisé dans la traduction des lois religieuses par J. Rougé et R. Delmaire est celui qui a été édité par Th. Mommsen.

Quoique toute superstition doive être totalement détruite, Nous voulons cependant que les édifices des temples situés hors des murs demeurent intacts et préservés. En effet, comme des jeux théâtraux, des courses du cirque, des concours tirent leur origine de certains d'entre eux, il ne convient pas que soient supprimés ceux grâce auxquels la festivité des plaisirs traditionnels est offerte au peuple romain. Donnée aux calendes de novembre, sous le consulat des Augustes Constance pour la 4<sup>e</sup> fois et Constant pour la 3<sup>e</sup> fois (1<sup>er</sup> novembre 346 = 342)<sup>127</sup>.

– *C.Th.* 16.10.8 (loi de 382)

“IDEM AAA. PALLADIO DVCI OSDROENAE. Aedem olim frequentiae dedicatam coetui et iam populo quoque communem, in qua simulacra feruntur posita artis pretio quam diuinitate metienda iugiter patere publici consilii auctoritate decernimus neque huic rei obreptiuum officere sinimus oraculum. Vt conuentu urbis et frequenti coetu uideatur, experientia tua omni uotorum celebritate seruata auctoritate nostri ita patere templum permittat oraculi, ne illic prohibitorum usus sacrificiorum huius occasione aditus permissus esse credatur.

Dat. prid. kal. dec. Constantinop(oli) Antonio et Syagrio cons.”

### Ordre de préserver un temple pour les réunions du peuple

“Les trois mêmes Augustes [sous Gratien, Valentinien et Théodose] à Palladius duc d’Osrhoène – L’édifice qui était jadis consacré aux assemblées de la foule, qui sert encore aujourd’hui de lieu de réunion au peuple et où se trouvent, à ce qu’on dit, des statues dont on doit estimer la valeur artistique et non la divinité qu’elles représentent, Nous décrétons qu’il soit toujours ouvert sous l’autorité du conseil de la cité et Nous interdisons de s’opposer à cette décision à l’aide d’un rescrit obtenu par fraude. Pour que l’ensemble de la ville et des assemblées fréquentées puissent en profiter, ton Expérience permettra que le temple soit ouvert à tous pour la célébration des vœux, en vertu de l’autorité de notre décision de cette liberté d’accès il est permis de pratiquer des sacrifices interdits.

*Donnée la veille des calendes de décembre à Constantinople sous le consulat d’Antonius et de Syagrius (30 novembre 382)*<sup>128</sup>.

R. Delmaire précise en note que cette loi est la première dans laquelle l’empereur s’inquiète de préserver le temple et les statues en tant que parure monumentale.

– *C.Th.* 16. 10. 15 (loi de 399)

“IDEM AA. MACROBIO VICARIO HISPANIARVM ET PROCLIANO VICARIO QVINQVE PROVINCIARVM. Sicut sacrificia prohibemus, ita uolumus publicorum operum ornamenta seruari...Dat IIII kal. feb. Rau(ennae) Theodoro u. c. cons.”

### Respect des ornements des édifices publics

“Les deux mêmes Augustes [Arcadius et Honorius] à Macrobius vicaire des Espagnes et Proclianus vicaire des Cinq Provinces - De même que Nous interdisons les sacrifices, de même nous voulons que les ornements des édifices publics soient sauvegardés...*Donnée le 4 des calendes de février à Ravenne sous le consulat du clarissime Théodorus (29 janvier 399 = 29 août 399)*<sup>129</sup>.

Cette loi nous permet de savoir, par déduction, ce que nous ignorions par ailleurs, qu’il y eut des problèmes dans les provinces hispaniques, et dans le Sud de la Gaule, dont on ne connaît ni la portée ni le degré de violence<sup>130</sup>.

127. Trad. J. Rougé, dans *Code Théodosien XVI* 2005, 430-431. Loi destinée à l’Occident (*Code Théodosien XVI* 2005, voir tableau, 36-52). “La loi veut protéger les temples de la récupération... Elle révèle la dégradation progressive des édifices contre laquelle Julien lancera une politique audacieuse de restauration...la loi veut protéger les temples écartés de tout” (Chuvin 1990, 44 ; cet auteur note aussi que de nombreux temples devaient être déjà désaffectés).

128. *Code Théodosien XVI* 2005, trad. J. Rougé, 436-437 (loi destinée à l’Orient).

129. *Id.*, trad. J. Rougé, 450-451 (loi destinée à l’Occident) ; R. Delmaire (*id.*, 451, n. 3) note, par comparaison avec d’autres textes, qu’il faut comprendre le mot ornements comme statues des dieux.

130. Pour le Sud de la Gaule, voir le cas de saint Orens d’Auch.

– *C.Th.* 16.10.18 (loi de 399)

“IDEM AA. APOLLODORO PRO(CONSVLI) AFRIC(AE). Aedes illicitis rebus uacuas nostrarum beneficio sanctionum ne quis conetur euertere. Decinimus enim, ut aedificiorum quidem sit integer status, si quis uero in sacrificio fuerit deprehensus, in eum legibus uindicetur, depositis sub officio idolis disceptatione habita, quibus etiam nunc patuerit cultum uanae superstitionis inpendi.

*Dat. XIII kal. sept. Patavi Theodoro u. c. cons.*”

### L'interdiction du culte païen ne doit pas s'accompagner de la destruction des temples

“Les deux mêmes Augustes [Honorius et Arcadius] à Appolodorus, proconsul d'Afrique. Qu'au nom d'un bienfait de Nos sanctions, personne ne s'efforce de détruire des temples vides de tout ce qui est illicite. Nous décrétons en effet que ces édifices doivent demeurer intacts<sup>131</sup> ; mais si quelqu'un était pris en train de sacrifier, qu'on sévisse contre lui selon les lois. Après enquête, on devra déposer sous le contrôle de ton bureau les idoles qui apparaîtront être encore maintenant l'objet d'un culte de la vaine superstition.

*Donné le 13 des calendes de septembre à Padoue sous le consulat du clarissime Théodorus (20 août 399)*<sup>132</sup>.

Il n'est pas fait mention dans cette loi de destruction de statues, mais nous savons, par les textes, que l'on ménagea pour elles des cachettes. Les statues abandonnées mutilées, religieuses ou pas, mises au jour pêle-mêle dans des fosses, ne sont pas rares<sup>133</sup>. S'agit-il d'une sorte de réquisition, que faisait-on de ces idoles ? La loi de 407, *C.Th.* 16.10.19, est plus violente même si seule la destruction des autels y est ordonnée (voir infra).

À ces mesures plutôt clémentes, s'en opposent d'autres qui vont à leur rencontre.

### Lois en faveur de la fermeture des temples, destruction d'autels

– *C.Th.* 16.10.4 (loi de 356-357)

“IDEM AA. AD TAURVM P(RAEFECTVM) P(RAETORI)O. Placuit omnibus locis adque urbibus uniuersis claudi protinus templa et accessu uetito omnibus licentiam delinquendi perditis abnegari. Volumus etiam cunctos sacrificiis abstinere...  
*Dat. Kal. dec. Constantio III et Constante III AA. cons.*”

### Interdiction d'entrer dans les temples

“Les deux mêmes Augustes [Constance et Constant<sup>134</sup>] à Taurus préfet du prétoire. Ils Nous a plu que les temples soient immédiatement fermés en tous lieux et en toutes villes et que leur entrée soit interdite... Nous voulons également que tous se tiennent à l'écart des sacrifices... *Donné aux calendes de décembre, sous le consulat des Augustes Constance pour la 4<sup>e</sup> fois et Constant pour la 3<sup>e</sup> fois (1<sup>er</sup> décembre 346 = 356 ou 357)*<sup>135</sup>”

– *C.Th.* 16.10.13 (loi de 395)

“IDEM AA. AD. EUTYCHIANVN P(RAEFECTVN) P(RAETORI)O. Statuimus nullum ad fanum uel quodlibet templum habere quempiam licentiam accedendi uel abominanda sacrificia celebrandi quolibet loco uel tempore.... *Dat. VII id. aug. Cons(tantino)p(oli) Olybrio et Probrino cons.*”

131. Selon Cl. Lepelley, cette loi fait référence aux destructions de statues à Carthage par les comtes Gaudentius et Jovius en 399 (*Code Théodosien XVI* 2005, 454, n. 1).

132. *Id.*, trad. J. Rougé 2005, 454-455 (loi destinée à l'Occident).

133. Les sculptures du trophée augustéen de Saint-Bertrand-de-Comminges, daté de 13-10 a.C, statues appartenant vraisemblablement à un autel dédié à Rome et à Auguste, avaient été entreposées dans des “fosses”, destinées à alimenter des fours à chaux. Elles furent très vraisemblablement détruites au cours de l'Antiquité tardive, peut-être au IV<sup>e</sup> s. (Boube 1996, 43-47).

134. Sur les problèmes de chronologie de cette loi et d'attribution à Constant, mort en 350, ou à Julien, voir *Code Théodosien XVI* 2005, trad. J. Rougé, 432.

135. *Id.*, trad. J. Rougé, 430-433 (loi destinée à tout l'Empire).

### Interdiction du paganisme en Orient

“Les empereurs Arcadius et Honorius Augustes à Rufinus, préfet du prétoire... Nous avons établi que personne ne doit avoir la moindre liberté d'accès à un sanctuaire ou à un temple quel qu'il soit ou de célébrer les sacrifices dignes d'abomination en quelque lieu ou à quelque moment que ce soit... *Donné le 7 des ides d'août à Constantinople sous le consulat d'Olybrius et de Probinus (7 août 395)*<sup>136</sup>.”

– *C.Th.* 16.10.16 (loi de 399)

“Idem AA. ad. Eutythianum P(raefectum) P(raetori)o. Si qua in agris templa sunt, sine turba ac tumultu diruantur. His enim deiectis atque sublatis omnis superstitioni materia consumetur.

*Dat. VI id. iul. ; p(ro)p(osita) Damasco Theodoro u. c. cons.”*

### Destruction des temples

“Les deux mêmes Augustes [Arcadius et Honorius] à Eutythianus préfet du prétoire. S'il se trouve quelques temples dans les campagnes, qu'ils soient détruits sans attroupement ni désordre. En les jetant bas et en les supprimant, on ôtera toute base à la superstition.

*Donné le 6 des ides de juillet ; affiché à Damas sous le consulat du clarissime Théodorus (10 juillet 399)*<sup>137</sup>.”

Les mesures à l'encontre des temples ruraux, sur des domaines privés, sont plus radicales.

– *C.Th.* 16.10.19 (loi de 407)

“IMPPP. ARCAD(IVS), HONOR(IVS) et THEOD(OSIVS) AAA. CVRTIO P(RAEFECTO) P(RAETORI)O. Post alia : templorum detrahantur annonae et rem annonariam iuuent expensis deuotissimorum militum profuturae. 1. Simulacra, si qua etiamnunc in templis fanisque consistunt et quae alicubi ritum uel acceperunt uel accipiunt paganorum, suis sedibus euellantur, cum hoc repetita sciamus saepius sanctione decretum. 2. Aedificia ipsa templorum, quae in ciuitatibus uel oppidis uel extra oppida sunt, ad usum publicum uindicentur. Arae locis omnibus destruantur omniaque templa in possessionibus nostris ad usus adcommodos transferantur ; domini destruere cogantur. 3. Non liceat omnino in honorem sacrilegi ritus funestioribus locis exercere conuiuia uel quicquam sollemnitatis agitare. Episcopis quoque locorum haec ipsa prohibendi ecclesiasticae manus tribuimus facultatem ; iudices autem uiginti librarum auri poena constringimus et pari forma officia eorum, si haec eorum fuerint dissimulatione neglecta.

*Dat. XVII kal. dec. Romae Basso et Philippo cons.”*

### Suppression des subsides aux prêtres païens, destruction des statues et des autels

“Les empereurs Arcadius, Honorius et Théodose Augustes à Curtius préfet du prétoire. Après d'autres choses. Que les annones des temples leur soient enlevées et qu'à l'avenir elles aident le service de l'annone pour les dépenses de Nos soldats très dévoués. 1. Que les statues, s'il s'en trouve encore maintenant dans les temples et dans les sanctuaires qui aient reçu ou qui reçoivent un culte de la part des païens, soient arrachées de leur socle, comme Nous savons que cela a été décrété par une sanction souvent répétée<sup>138</sup> ; 2. Quant aux bâtiments même des temples dans les cités, dans les bourgs ou en dehors des bourgs, qu'ils soient revendiqués pour l'usage public. Que partout les autels soient détruits et que tous les temples qui se trouvent sur Nos domaines soient transférés à des usages convenables ; que les propriétaires soient forcés de détruire les leurs. 3. Qu'il ne soit absolument pas permis de tenir des banquets en l'honneur du rite sacrilège dans ces lieux si néfastes ou d'y célébrer quelque cérémonie. Nous accorderons aussi aux évêques des lieux la faculté de s'opposer à ces agissements par l'autorité de l'Église. Nous contraindrons aussi les gouverneurs ainsi que leurs bureaux à une amende de vingt livres d'or s'ils avaient par incurie négligé ces décisions.

136. *Id.*, trad. J. Rougé, 446-449 (loi destinée à l'Orient).

137. *Id.*, trad. J. Rougé, 452-453 (loi destinée à l'Orient).

138. Selon R. Delmaire, “Politique qui contredit la ligne tolérante inspirée par Stilicon [voir loi 16.10.18] et suivie jusqu'en 399” (*id.*, trad. J. Rougé, 455 n. 4).

*Donné le 17 des calendes de décembre à Rome sous le consulat de Bassus et Philippus (15 novembre 408 = 15 novembre 407)<sup>139</sup>.*

Ce texte témoigne de la détermination d'en finir avec les sacrifices païens, mais on évite encore de faire référence à la destruction des temples.

– *C.Th.* 16.10.25 (loi de 435)

“IMPP. THEODOSIVS ET VALENTINIANVS AA. ISIDORO PRAEFECTO PRAETORIO. Omnibus sceleratae mentis paganae execrandis hostiarum immolationibus damnandisque sacrificiis ceterisque antiquiorum sanctionum auctoritate prohibitis interdiciamus cunctaque eorum fana templa delubra, si qua etiam nunc restant integra, praecepto magistratum destrui collocationeque venerandae christianae religionis signi expiari praecipimus, scientibus universis, si quem huic legi aput competentem iudicem idoneis probationibus illuisse constiterit, eum morte esse multandum.

*Dat. XVIII kal. dec. Constantinopoli Theodosio XV et Valentiniano IIII aa. conss.”*

Rappel de l'interdiction des sacrifices, ordre de détruire les temples ou de les transformer en édifices chrétiens

“Les empereurs Théodose et Valentinien Augustes à Isidorus préfet du prétoire. Nous interdisons toutes les immolations exécrables de victimes faites dans un esprit de scélératesse païenne, ainsi que tous les sacrifices condamnables et tout ce qui a été prohibé par l'autorité des lois anciennes. Nous ordonnons qu'en vertu d'un décret des magistrats tous leurs sanctuaires, leurs temples et leurs chapelles, s'il en reste encore maintenant qui soient intacts, soient détruits et purifiés par l'apposition du signe de la vénérable religion chrétienne. Que tous sachent que, s'il était établi par des preuves idoines auprès du juge compétent que quelqu'un se moquait de cette loi, il sera puni de mort.

*Donné le 17 des calendes de décembre à Constantinople, sous le consulat de Théodose Auguste pour la 15<sup>e</sup> fois et de Valentinien Auguste pour la 4<sup>e</sup> fois (14 novembre 435)<sup>140</sup>.*

Il s'agit du texte le plus dur, réservé à l'Orient<sup>141</sup> où les destructions de temples ont été plus nombreuses, un des plus récents sur ce sujet, après près d'un siècle de législation. Cette succession de lois prouve que le problème ne fut réglé, ni facilement, ni uniformément, et les autres sources appuient ce constat, celui d'un paganisme qui continue d'exister et de s'exprimer, malgré les textes juridiques, plus ou moins ouvertement, au V<sup>e</sup> et même, en Orient, jusqu'au VI<sup>e</sup> s.

### Loi sur le remploi des matériaux des temples

Une loi, qui fait suite à celles de Théodose de 391-392, autorise les remplois de matériaux des temples pour les constructions publiques comme les routes, ponts et autres. Elle montre que nombre de temples ont déjà été abandonnés ou détruits. La loi prend en compte ce constat et autorise leur démantèlement :

– *C.Th.* 15.1.36 (loi de 397)

“IDEM AA. ASTERIO COM(ITI) ORIENTIS. Quoniam uias pontes, per quos itinera celebrantur, adque aquaeductus, muros quin etiam iuari prouisis sumptibus oportere signasti, cunctam materiam, quae ordinata dicitur ex demolitione templorum, memoratis necessitatibus deputari censemus, quo ad perfectionem cuncta perueniant.

*Dat. kal. nou. Caesario et Attico conss.”*

### Emploi des pierres provenant des temples pour les travaux publics

“Les deux mêmes Augustes [Arcadius et Honorius] à Asterius comte d'Orient. Étant donné que tu as signalé qu'il faut prévoir les dépenses pour aider les routes et les ponts qui servent aux trajets fréquentés, ainsi que les aqueducs et les remparts, Nous ordonnons que tous les matériaux qu'on fit provenir de la démolition des temples soient affectés aux besoins indiqués pour que tous les travaux atteignent leur complet achèvement.

139. *Id.*, trad. J. Rougé, 454-457 (loi destinée à l'Occident).

140. *Id.*, trad. J. Rougé, 466-469 (loi destinée à l'Orient).

141. Sur les régions d'application de ces lois, supra, 368, n. 111.

*Donné aux calendes de novembre sous le consulat de Caesarius et Atticus (1<sup>er</sup> novembre 397)*<sup>142</sup>.

Plusieurs textes avaient, pourtant, cherché à protéger les temples, en particulier ceux qui étaient situés à l'écart des villes. Certains étant déjà désaffectés et en ruines, l'intérêt des chaudourniers et des entrepreneurs avait été fortement aiguïlé<sup>143</sup>.

### *Application et portée réelle de ces lois*

La portée réelle de ces lois est difficile à évaluer et ce thème passionnant, en dehors des grandes métropoles de l'Empire, en est encore à ses débuts. Elle ne peut être que relativisée, d'une part, à cause de leur répétition même, d'autre part, par la diversité des situations rapportées par les sources écrites qui mentionnent des temples encore utilisés et des populations païennes nombreuses dans plusieurs régions de l'Empire. L'archéologie peut, seule, nous renseigner, mais avec de grandes limites. Dans les "despoblados" comme *Ercauica*, *Clunia*, *Segobriga*, leur devenir ne nous ait pas toujours connu avec précision. Devenus des champs de ruines, ils ont surtout été transformés au fil du temps en carrières et en habitat.

Cette législation n'est donc pas le reflet fidèle de la réalité concrète des villes et des campagnes romaines, réalités plus complexes et diverses qu'elle ne la laisse supposer. Elle est le reflet des difficultés politiques, des revirements des décisions des empereurs, selon leur personnalité et leur histoire, et des troubles religieux qui marquent cette époque. Elle est aussi le reflet de la tentative d'adaptation des lois au climat social et religieux en cherchant souvent à éviter les troubles, à maintenir une sorte de paix civile, même si ces politiques échouent à calmer les esprits échauffés.

À propos de la portée de ces nombreuses lois, la conclusion de R. Delmaire du volume consacré à la traduction des lois religieuses du Livre XVI du *Code Théodosien* résume parfaitement cette situation complexe : "L'application de ces lois est cependant toujours hésitante ; les décisions prises au palais sont plus ou moins suivies d'effet dans les provinces et dépendent du zèle des gouverneurs à les faire connaître et à les appliquer, avec la crainte de créer des remous qui pourraient compromettre leur carrière"<sup>144</sup>. Aucune de ces lois n'est reprise dans le *Bréviaire d'Alaric* de 506<sup>145</sup>.

### *Destruction violente de temple ?*

Si les destructions de temples semblent nombreuses en Orient souvent à l'instigation de moines exaltés, mais aussi d'évêques, les exemples attestés par les sources écrites sont peu nombreux en Occident et inexistantes en Espagne. Ce silence sur plusieurs siècles indique au moins qu'il s'agit d'un processus qui, s'il a existé, fut cependant assez marginal. La loi rédigée à l'attention du vicaire des Espagnes, résidant à Mérida, et visant à protéger temples et statues, fait penser que des destructions ont pu avoir occasionnellement lieu ou que le problème s'est posé entre les populations<sup>146</sup>. Mis à part ce texte et sa signification sur de possibles violences contre ces édifices et leurs statues, aucune source ne fait mention, pour l'Espagne, de ce problème, ni chroniques, ni actes de conciles, somme toute peu nombreux pour les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.<sup>147</sup>. Ces destructions touchèrent sans doute peu les villes hispaniques et la législation montre que les textes juridiques sont plus durs et plus radicaux à l'encontre des temples ruraux, privés, qu'à l'égard des temples urbains.

Dans la péninsule Ibérique, le seul exemple attesté archéologiquement de temple urbain complètement arasé, détruit intentionnellement, selon ses inventeurs, par l'Église, à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s., serait le temple de la rue Claudio Marcelo à Cordoue, temple du *forum* provincial<sup>148</sup>. Cette interprétation ne semble, cependant, pas suffisamment fondée. L'évêque de *Corduba*, Osius, proche de Constantin, qui présida le concile de Nicée, aurait donné à l'Église de sa ville une place tout

142. *Code Théodosien I-XV* 2009, trad. J. Rougé & R. Delmaire, 368-369 (loi destinée à l'Orient).

143. À propos des entreprises de récupération, voir le contenu de la loi du *C.Th.* 9.17.2 sur la protection des vieux tombeaux dont on cherche à réutiliser les matériaux pour faire de la chaux (loi de Constant datée de 349 et destinée à l'Occident).

144. R. Delmaire dans *Code Théodosien XVI* 2005, 107.

145. Cette absence de reprise tendrait à prouver qu'en Gaule ce problème des temples païens n'était plus d'actualité, au début du VI<sup>e</sup> s., ou du moins le restait de façon anecdotique et peu visible.

146. *C.Th.* 16.10.15 (voir supra).

147. López Quiroga & Martínez Tejera 2006 ; Arce 2006, 121.

148. Ce temple aurait été détruit intentionnellement par le pouvoir de l'Église et "sa destruction ne serait pas due à sa seule ruine" (Marfil 2000, 119). La date de la démolition sert, bien sûr, de principal argument. Cette hypothèse est reprise par J. López Quiroga et A. Martínez Tejera 2006, 132. Des vestiges de ce temple, notamment des colonnes en place, sont, encore pourtant aujourd'hui, en partie conservés. Dans ce cas, cette hypothèse paraît ne pouvoir être retenue. À propos de la proposition de Marfil sur une nouvelle interprétation de la Cercadilla, voir Marfil 2000, 120 sq.



à fait particulière et P. Marfil Ruiz n'hésite pas à interpréter le complexe de la Cercadilla, non comme un palais impérial de Maximien Hercule, mais comme un groupe épiscopal, de la première moitié du IV<sup>e</sup> s., date de l'épiscopat d'Osius. Dans l'un et l'autre cas, il faut se méfier de conclusions trop hâtives, à partir des seuls témoignages archéologiques. Dans le cas de la destruction d'un temple, il est bien difficile de distinguer une destruction violente d'une destruction et d'un démantèlement en vue de récupérer des matériaux. Il faut se garder de ne pas sur-interpréter les vestiges matériels en les reliant à une réalité historique précise.

### *Transformation des temples en églises*

La transformation de temples en églises est un raccourci symbolique qui frappe les esprits et en fait en une sorte de généralité, symbole de cette époque. Ces transformations n'ont cependant pas été, et de loin, la règle. Les exemples connus concernent surtout les grandes métropoles comme Rome, Constantinople, mais aussi des villes comme Syracuse et Agrigente en Sicile et ces transformations ont été souvent beaucoup plus tardives qu'on ne le croit<sup>149</sup>. Rares avant le V<sup>e</sup> s., cette christianisation des temples païens n'a pas eu lieu, notamment à Rome, avant les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s., plus de deux cents ans après la loi de 425. L'exemple le plus marquant est celui de la christianisation du Panthéon, sous le vocable de Sainte-Marie-aux-Martyrs, par le pape Boniface IV, au début du VII<sup>e</sup> s. Les textes juridiques montrent que ces édifices urbains désaffectés appartiennent au Bien Public et leur devenir, au cours du V<sup>e</sup> s., dépend donc de celui de la chose publique dans chaque ancienne région de l'Empire.

Pour les villes de la partie occidentale de l'Empire, l'Italie et l'Afrique exceptées, les sources écrites sont peu nombreuses ou inexistantes sur ces sujets et les fouilles d'églises urbaines étant rares, cette christianisation est loin d'être vérifiée et nous manquons de données concrètes pour l'illustrer. Sans aucun doute, cette conversion de bâtiments païens urbains en édifices chrétiens dut avoir lieu, occasionnellement, mais faute de documents, seule la prudence prévaut et la généralisation n'a pas lieu d'être. Sujet passionnant mais qui ne peut avancer qu'avec des fouilles d'églises urbaines d'origine très ancienne.

Si l'on connaît en Espagne des exemples plus ou moins avérés par l'archéologie de temples ruraux transformés en églises<sup>150</sup>, les exemples urbains sont quasiment nuls, excepté peut-être à *Tarracona*<sup>151</sup>. Dans cette ville, on suppose que la cathédrale d'époque wisigothique se situerait sous la cathédrale actuelle, édifiée à l'emplacement du temple dédié à Rome et à Auguste de la terrasse supérieure du *forum* provincial<sup>152</sup>. La cathédrale Sainte-Jérusalem aurait-elle été alors aménagée à l'intérieur du temple ou plus vraisemblablement à son emplacement, bien après la destruction de ce dernier<sup>153</sup> ?

Parmi les villes étudiées ici, les exemples de temples de *forum* encore assez bien conservés sont peu nombreux. Deux le sont relativement et ont traversé les siècles en étant très vraisemblablement utilisés et entretenus, le temple dit de Diane, à Mérida, et le temple du *forum* provincial de Cordoue, auxquels il faut ajouter celui de Barcelone<sup>154</sup>. Pour aucun de ces temples, nous ne possédons de traces écrites, et encore moins archéologiques, de leur transformation en église. Au contraire, les temples des *fora* de Mérida et de Cordoue auraient été transformés en habitat. Il faut signaler, cependant, à propos de la christianisation des temples païens, la découverte, dans le *forum* provincial de Mérida, de deux graffiti représentant un chrisme gravé sur des éléments d'architecture du temple de la rue Holguín ; le premier a été incisé, après l'abandon du sanctuaire, entre IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., sur une moulure en marbre de la base de l'édifice<sup>155</sup>. Il est interprété comme un signe spontané de christianisation du temple païen par un chrétien anonyme. J. Arce en signale un second sur une des colonnes de ce temple et le met en relation avec la loi de 435 (voir supra, *C.Tb.* 16.10.25) sur la purification des sanctuaires par l'apposition d'un

149. Les exemples sont particulièrement nombreux en Italie.

150. Voir en dernier lieu López Quiroga & Martínez 2006, 141-147 ; les sanctuaires du Portugal, de Saõ Cucufate (Beja) et d'Espagne, Santa Eulalia de Bóveda (Lugo) semblent bien appartenir à cette catégorie de temples réutilisés pour le culte chrétien.

151. Arce 2006, 121-122. Un petit temple aurait été transformé en chapelle funéraire chrétienne dans un faubourg de *Valentia*, mais l'exemple n'est pas très net.

152. Au moins pour la cathédrale du VI<sup>e</sup> s. On ne peut rien dire pour le groupe épiscopal antérieur. La cathédrale primitive de Tarragone est attestée depuis 419, mais peut-être à un autre emplacement (lettre de Consencius à saint Augustin, voir Menchón & Remolà 1994, 78).

153. Dédicace de la cathédrale de *Tarracona* connue grâce à l'Oracional de Vérone (*Liber orationum de festiuitatibus*, Bibliothèque capitulaire de Vérone), manuscrit provenant de Tarragone et qui remonte à l'époque wisigothique.

154. Beltrán 2008, 283.

155. De nombreux autres graffiti ont été gravés sur d'autres moulures (Ayerbe *et al.* 2009a, 357-359).

signe de la religion chrétienne<sup>156</sup>. Il peut pourtant s'agir de nouveau d'un signe gravé spontanément. L'absence d'illustration, qui pourrait nous montrer le style de graphie, rapide, ou soigné et donc officiel, ne permet pas de trancher.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que si des temples urbains furent transformés en églises, elles n'ont pas, comme à Rome, traversé les siècles et leur nombre fut donc, sans aucun doute, très limité.

### *Construction d'une église ou d'un groupe épiscopal à l'emplacement d'un temple*

L'exemple de *Tarraco*, mentionné par certains comme un possible temple de culte impérial transformé en église, ne peut être avancé faute de données archéologiques précises. Il est plus probable que la cathédrale a été construite à l'emplacement du temple et non aménagée à l'intérieur. Les découvertes archéologiques récentes, – à l'emplacement du cloître de la cathédrale actuelle et siège du collège des architectes –, datent le démantèlement de plusieurs tronçons du mur du péribole du temple du *forum* provincial de la fin du V<sup>e</sup> s.-début du VI<sup>e</sup> s. (fig. 43). De nouvelles entrées y ont été pratiquées. À l'extérieur de cet ensemble, et de part et d'autre du mur qui délimitait le *temenos*, ont été mises au jour des constructions de la première moitié du VI<sup>e</sup> s., perpendiculaires à ce dernier. Ces murs en matériaux de remploi de la terrasse d'époque flavienne délimitaient des salles appartenant très vraisemblablement au palais épiscopal d'époque wisigothique (fig. 46). À ces salles sont associées des citernes de même type de construction, mais aussi des dépotoirs<sup>157</sup>. La plus grande concentration de découvertes archéologiques se situe sur la partie orientale de cette terrasse et à sa périphérie. Quelques tombes isolées du VI<sup>e</sup> s. ont été mises au jour dans les rues avoisinantes. Un autre exemple est celui d'*Illici* (Elche), où l'église du IV<sup>e</sup> s. et son état postérieur ont été édifiés sur l'emplacement d'un temple d'époque augustéenne, reposant lui-même sur un ancien temple pré-romain<sup>158</sup>.

Lorsque nous possédons des données assez nettes, nous constatons que, pour l'essentiel, les temples ont été transformés en carrières et en habitat, le plus souvent sommaire, loin de l'image traditionnelle du devenir chrétien des sanctuaires païens après leur désaffectation.

À l'issue de cette présentation, l'on ne peut affirmer, à mon sens, comme le fait J. Arce<sup>159</sup>, que l'attitude de l'Église hispanique a été tolérante, les preuves étant trop incertaines, mais l'on peut, en effet, constater que les idées habituellement avancées de violence et de destruction à la fin du IV<sup>e</sup> s. sont sans doute éloignées de la réalité de la péninsule Ibérique et qu'il faut, une fois de plus, se garder de généraliser.

### *Réutilisation des temples et des espaces qu'ils occupaient : extraction des matériaux, habitat, citernes et dépotoirs*

Il faut avant tout faire la différence, comme pour le reste du *forum*, entre les deux types possibles de réutilisation qui peuvent se succéder dans le temps : la réoccupation ou le démantèlement de l'ancien bâtiment romain devenu caduc et celle de l'espace remblayé, nivelé et réoccupé à d'autres fins qui recouvre ces anciens secteurs désormais oubliés. La réutilisation des temples et celle des espaces qu'ils occupaient est principalement de deux types : le temple devient une réserve de matériaux, une carrière de remploi ou un espace réservé à l'habitat et à ses dépendances. Dépotoirs et citernes sont, en effet, les deux corollaires qui remplacent désormais aqueduc, réseau d'adduction et d'évacuation des eaux usées, plus entretenus depuis longtemps, faute de volonté et de moyens financiers.

Quelle est la part, dans cette transformation des espaces, de la gestion des autorités de la ville et la part d'initiative privée, la part de ce qui est organisé et de ce qui est anarchique ? Difficile à dire faute de textes, cela dépend des contextes et du niveau de désintégration ou de dynamisme de chaque ville. Question très importante et pourtant difficile à résoudre par la seule archéologie.

156. Arce 2006, 123. Il faut signaler la mention d'un troisième chrisme incisé sur un placage de marbre des parties souterraines de la plate-forme orientale du *forum* colonial (*id.*, 828).

157. Menchón *et al.* 2003, 121-124 ; Macías 2008, 297-298, 300.

158. L'exemple de Játiva (*Saetabis*) montre aussi, pour le mobilier liturgique, la réutilisation d'une inscription païenne pour en faire le support d'une table d'autel (Boube 1999, vol. 2, 670-671). Pour *Illici*, voir Poveda 2000, 85-87.

159. Arce 2006, 119.

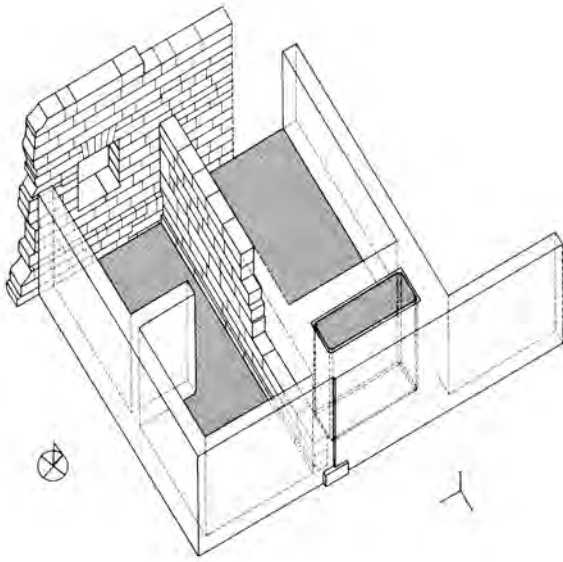


Fig. 46. *Tarracona* – Vue axonométrique des vestiges du palais épiscopal (fin v<sup>e</sup> s.-début du vi<sup>e</sup> s.) (Colegio de Arquitectos de la calle Sant Llorenç) (d'après Aquilué Abadías *et al.* 1991).



Fig. 47. *Emerita Augusta* - Gravure du temple de Diane réoccupé en habitat à l'époque moderne (cl. E. Boube)

### Les carrières d'extraction de matériaux

Comme dans le cas de nombreux monuments du *forum*, le temple va servir de carrières et son exploitation légale à des fins publiques est mentionnée dans la loi des fils de Théodose datée de 397<sup>160</sup>. L'archéologie nous montre que les récupérateurs de matériaux, habitants ou artisans, ont massivement arraché des éléments d'architecture ou de décors au temple de la rue Holguín d'*Emerita* ou à ceux d'*Astigi* et de *Baelo*.

### Habitat aménagé dans les temples et sur leurs anciens espaces après démolition

Les logements édifiés à l'intérieur d'un sanctuaire sont en général assez sommaires et l'espace y est cloisonné. Le seul cas d'un habitat de niveau social très aisé, est celui de la maison installée dans le temple dit de Diane du *forum* colonial de Mérida<sup>161</sup>. Ce monument, encore en partie debout, abrita très longtemps et jusqu'à une époque récente des maisons entre et contre ses murs contribuant ainsi à sa sauvegarde (fig. 47). Le temple de la rue Holguín sert à la fin de l'Antiquité, comme l'arc dit de Trajan, à l'entrée du *forum* provincial, d'appui à des habitats tardifs<sup>162</sup>.

Nous ne savons pas toujours s'il s'agit d'un habitat sporadique, désordonné ou formant un quartier comme nous pouvons le constater pour les temples de *Baelo* où de petites maisons tardives s'installent sur des niveaux d'éboulis nivelés, alors que des pans de murs du Capitole ou de l'*Iseum* sont toujours debout<sup>163</sup>. Qualifiés de cabanes par leurs inventeurs, ces logements simples possédaient cependant de la céramique d'importation africaine et orientale qui date l'occupation du milieu du iv<sup>e</sup> s. à la première moitié du vii<sup>e</sup>, époque vraisemblable de l'abandon de la ville. Ils occupent aussi certaines voies mais en respectent d'autres, encore en usage. Sur le *forum* provincial de Mérida, des

160. *C.Th.* 15.1.36, voir supra.

161. "Algo similar ocurre en el foro de la colonia, pero allí se levanta sobre el podium del templo y entre las columnas una sola vivienda señorial" (Alba & Mateos 2008, 266). Des épitaphes des v<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> s. ont été découvertes à l'intérieur.

162. Les encoches sont encore nettement visibles sur l'arc (Ayerbe *et al.* 2009a, 365).

163. La monographie sur l'*Iseum* fournit, ce qui est rare, le plan de ces habitations en les positionnant sur celui du temple et montre ainsi le respect des murs de ce dernier. Cinq salles d'une même maison ou de plusieurs se situent à l'extérieur empiétant sur le Capitole (Dardaine *et al.* 2008, 63-65). Cette occupation sommaire dura deux siècles !

habitations, séparées par une rue en terre battue, s'alignent de façon plus ou moins régulière le long du podium du temple et le long des limites de la place, formant ainsi un véritable quartier<sup>164</sup>. Une maison d'époque wisigothique, dotée d'un foyer, s'appuie contre un mur du *pronaos* de ce temple. Un trésor de vingt monnaies en or contenues dans une boîte en bois et frappées sous Léovigild au cours du dernier quart du VI<sup>e</sup> s. (*terminus post quem* de la construction) y a été dissimulé sous le pied-droit d'un mur en remploi. Le *forum* et le temple avaient été définitivement abandonnés à la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s. et réoccupés par un premier habitat de l'Antiquité tardive<sup>165</sup>. La même réoccupation domestique est attestée à Cordoue, avec peut-être une maison de type *domus* sur le temple du *forum* provincial (rue Claudio Marcelo)<sup>166</sup>. Comme on vient de le voir en partie à *Baelo*, la forme de construction la plus fréquente qui se superpose aux anciens espaces des temples est domestique et privée.

### Artisanat et autres types de réutilisation

La loi de 407 (*C.Th.* 16.10.19) établit que les temples peuvent être transférés à d'autres usages : "que tous les temples qui se trouvent sur Nos domaines soient transférés à des usages convenables"<sup>167</sup>. Les exemples mentionnés plus haut indiquent qu'ils peuvent devenir des remises à statues ou à voitures ou à chars d'apparat (*carrucae*). En Espagne, nous n'avons pas de textes pour illustrer le rôle et la volonté des autorités dans ce domaine. À *Segobriga*, des silos, des dépotoirs et plus tard un espace agricole ont été mis au jour dans le temple, dont la surface avait été préalablement cloisonnée. Le plus souvent, on ne peut préciser la nature de ces constructions sommaires, faute de mobilier caractéristique.

### *Le devenir des statues : le cas d'Astigi (Écija)*

Reste, enfin, le cas des "ornements" des temples. Une découverte spectaculaire récente a été faite dans le bassin cultuel (23,80 x 6,32 m) situé au dos du temple du *forum* d'*Astigi*. Comme pour celui du temple de Diane, à *Emerita*, lors de l'abandon de cette aire sacrée, ce bassin a été progressivement comblé, pas toujours de façon intentionnelle, au cours des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., par un grand nombre de décors architecturaux et statuaire<sup>168</sup>. Un premier niveau de comblement date du IV<sup>e</sup> s. : céramique, fragments de décors du temple, enduits peints, stucs, placages de marbre, inscription monumentale et sculptures. Parmi la statuaire, on note des sexes mutilés, mais aussi des statues parfois très bien conservées, comme le torse d'athlète (fig. 48) et la statue d'Amazone déposée au pied des escaliers (fig. 49 et 50)<sup>169</sup>. Un second niveau date du V<sup>e</sup> s. : décors, pied en bronze et tête de Mars découverte non loin du bassin. Parmi ces sculptures, ont été mises au jour des statues de divinités païennes. S'agit-il de destruction au moment de la désaffectation du *forum*, comme dans le cas du trophée de Saint-Bertrand-de-Comminges, ou de statues brisées volontairement à cause de leur symbolique païenne ? Y-a-t-il un rapport avec les violences auxquelles font directement ou indirectement mention certaines lois visant à les protéger ?

### Transformation et devenir des autres édifices

Qu'advient-il des autres édifices ? Ceux qui traversent les époques, mais dont on connaît mal la réutilisation, comme la curie et le nymphée de Valence, sont peu nombreux et leur nouvelle fonction n'est pas aisée à définir. L'ancienne peut subsister un certain temps, mais leur longue durée jusqu'à l'époque musulmane plaide en faveur d'une reconversion. Selon A. Ribera et M. Rosseló, l'annexe de la curie est abandonnée et exploitée comme carrière pour la construction du groupe épiscopal à partir de la fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s., la curie proprement dite est utilisée en tant que telle, sans doute, jusqu'au V<sup>e</sup> s. Englobée dans le groupe cathédral, elle en devient une annexe identifiée au

164. "Espacio [del *forum* provincial]... ocupado por inmuebles en batería" (Alba & Mateos., 266).

165. Mateos *et al.* 2005, 258-264 et 269 ; les monnaies ont été frappées après 578 et après 582.

166. Carrillo *et al.* 1995, 49.

167. *Code Théodosien XVI* 2005, trad. J. Rougé, 457.

168. Corniches et frise du temple, dont l'écroulement est daté du milieu du IV<sup>e</sup> s., semblent s'être effondrées dans le bassin (García-Dils de la Vega *et al.* 2007, 97-98). Pour les bassins de Mérida, voir Ayerbe *et al.* 2009a, 830.

169. À propos des sexes mutilés d'Écija, voir les seins sectionnés de trois statues du trophée de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) et l'interprétation qui est en donnée (Boube 1996, 46). Il ne faut pas, à mon sens, sur-interpréter ce geste et y voir une destruction volontaire de la part de chrétiens indignés par la nudité de ces images. À propos des sculptures du bassin d'*Astigi*, voir Romo 2002, 159-160.



Fig. 48. *Astigi* – Statue d'athlète découverte dans le bassin cultuel (cl. Musée archéologique municipal d'Ecija).



Fig. 49. *Astigi* – Amazone déposée dans le bassin cultuel du temple (cl. Musée archéologique municipal d'Ecija).



Fig. 50. *Astigi* – Amazone présentée dans le musée archéologique municipal d'Ecija (cl. E. Boube).

siège de l'école épiscopale<sup>170</sup>. Le nymphée est encore entretenu, au cours du IV<sup>e</sup> s, comme le prouve la réfection de son dallage en briques. On ne sait s'il a conservé un quelconque contenu religieux, mais son lien avec l'eau demeure puisque le bassin est utilisé comme citerne au X<sup>e</sup> s. Il faut noter, cependant, la transformation de son espace avec l'édification d'un mur et le creusement de trous de poteaux pour la mise en place d'une construction en matériaux légers. Son mur de clôture occidental, complètement exploité et ruiné, est refait de façon grossière à la fin du V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s. Le supposé *borreum* dure un certain temps, puis est compartimenté et, enfin, accueille des tombes au cours de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. Le portique du *forum* est obturé pour en faire le mur d'enceinte oriental du groupe épiscopal à la fin de ce siècle<sup>171</sup>.

Ces édifices romains, tous inscrits à l'intérieur de la partie nord du groupe épiscopal, ont été utilisés pendant plusieurs siècles. Les rues sont soit conservées, soit déviées ou totalement annexées par les groupes épiscopaux (*Valentia, Barcino*).

Comme les temples, ils sont très vite transformés en carrières de pierres, ou, après cloisonnement, en petits habitats (citerne d'*Ercauica*, basilique de *Baelo*), ou encore, en bâtiments de ferme (*Valeria*). L'angle nord-est de la basilique de *Complutum* est réoccupé par une habitation ou boutique en matériaux périssables et de remploi, datée, des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. par les nombreux verres qui y ont été mis au jour ; la basilique d'*Arcauica* est occupée par un habitat sommaire ainsi que les *tabernae* et le réservoir d'eau du *forum*, conservé encore aujourd'hui sur plusieurs mètres en élévation, constituant un abri facile. Comme dans le cas de biens d'autres monuments, basilique, temple ou arcs, l'espace est compartimenté et les murs servent d'appui à des logements de fortune<sup>172</sup>. Tous ces anciens édifices romains abritent désormais essentiellement des espaces privés, en général identifiés à des habitations.

Cet inventaire permet de comprendre à quel point la ville romaine a changé et, d'une certaine façon, n'existe plus.

## Transformation en carrières de pierres organisées ou sporadiques

La recherche intensive de matériaux, pierres de taille, métal ou encore décors des anciens édifices antiques est une caractéristique de la ville de cette époque. Si la récupération est une pratique qui a toujours existé, même durant le Haut-Empire, elle devient systématique à la fin de l'Antiquité, au IV<sup>e</sup> s., mais surtout à partir du V<sup>e</sup> s., quand l'argent, les matériaux et, peut-être parfois, le savoir-faire manquent, alors même que les ruines des édifices publics envahissent les rues et offrent de la pierre déjà équarrie, facile d'accès et sans doute bon marché. L'ancien *forum* devient alors une réserve de choix. Le texte de la loi du *C.Th.* 15.1.36 (a. 397)<sup>173</sup> est à ce titre très évocateur, ainsi que les nombreux remplois que l'on découvre, utilisés souvent en tous sens et sans souci esthétique, dans les nouvelles constructions, quelle que soit leur nature.

Ces réutilisations font suite à des effondrements de bâtiments, sous le coup d'un séisme, de l'absence d'entretien d'édifices, qui tombent dès lors en ruines, ou sont, sans doute plus rarement, subitement frappés de démolition. Les décors des temples ou des basiliques sont réutilisés, par exemple, à *Baelo, Segobriga* ou *Astigi* dans les constructions des maisons qui s'installent dans ou aux abords de ces ruines. Les dalles des places sont arrachées, comme à *Emerita*.

Qui décide de cette exploitation ? Est-elle organisée, suivant la volonté des autorités impériales, au moins dans le cas des temples, comme semble l'indiquer la loi des fils de Théodose, par les autorités municipales<sup>174</sup> ? Est-elle due à l'initiative privée qui cherche des matériaux de construction, au cas par cas, selon les besoins, en particulier dans les cités qui connaissent un déclin plus important ? Cette perception d'une exploitation anarchique des monuments en ruines est-elle due seulement à la connaissance archéologique trop partielle des villes ? Nous ne pouvons guère répondre à ces questions. Cette exploitation dut dépendre de la situation de chaque cité et de l'autorité de ses dirigeants et ce démantèlement dut représenter une part non négligeable de l'économie de l'époque.

170. Ribera & Rosseló 2000, 181. Il n'y a bien sûr aucune preuve, mais l'ancienne curie, édifice de petites dimensions doté de gradins, serait parfaitement adaptée à ce type de fonction. L'hypothèse est donc séduisante, malgré le manque d'argumentation.

171. À propos du devenir de ces bâtiments, Ribera & Rosseló 2000, 179, 180, 183, 184 ; Ribera 2008, 304, 307, 318.

172. L'absence de mobilier ne permet pas de dater ces constructions (Lorrio 2001, 110).

173. Voir supra.

174. Voir supra, 374., loi du *C.Th.* 15.1.36.

Des aménagements très modestes ont été constatés dans les monuments en cours de démolition ou à leurs proches abords. Nous pouvons peut-être les interpréter comme l'habitat des ouvriers chargés de cette exploitation, mais nous ne pouvons le prouver. Des questions similaires peuvent être posées dans toutes les provinces d'Occident, comme en Novempopulanie, dans la ville de *Lugdunum / Conuenae*, Saint-Bertrand-de-Comminges, où, avant 400, le temple et les thermes du *forum* deviennent des carrières d'extraction de pierres pour la construction du nouveau rempart de la ville haute à la fin du IV<sup>e</sup> - début du V<sup>e</sup> s.<sup>175</sup>. En Espagne, cette exploitation des anciens monuments en carrières se vérifie partout soit de façon occasionnelle pour des habitats très simples qui s'installent dans les ruines (*Baelo*, *Arcauica*, temple de la rue Holguín à *Emerita*), soit de façon plus massive et systématique pour la construction des groupes épiscopaux de *Valentia*, de *Barcino* ou encore de la ville haute de *Tarraco*.

## Habitat, citernes, dépotoirs, foyers, silos

### *Habitat*

Un habitat, plus ou moins organisé est progressivement édifié sur les espaces libérés par le *forum* (place, temples, basiliques, curies, *tabernae*, *macellum*, citernes, etc...). Dans les villes de faible superficie *intramuros*, où le terrain peut manquer, la disparition du *forum* permet d'édifier de nouveaux quartiers d'habitations. Cette réoccupation des espaces paraît organisée dans les villes les plus importantes, comme *Emerita*, plus anarchique et occasionnelle dans les villes moins dynamiques, en général les futurs "despoblados", comme *Arcauica*. Elle paraît aussi connaître deux périodes différentes : sans ordre ni contrainte, dans un premier temps, après l'abandon des édifices et leur réoccupation partielle, et plus organisée, dans un second temps, une fois les bâtiments détruits et l'espace nivelé.

Les habitats sommaires envahissent tous les anciens espaces publics, même les voûtes du cirque et les anciennes citernes tardives des cryptoportiques de *Tarraco*, les rues ou les espaces souterrains du *forum* colonial d'*Emerita*. Ces espaces deviennent désormais privés, par exemple à *Complutum*, aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., dans les ruines des thermes et dans celles de la basilique. Quelques maisons plus luxueuses sont parfois mises au jour mais cela reste rare (temples de *Corduba*, *Emerita*, *tabernae* proches du *forum* de *Barcino*).

Aux premiers temps de dégradation de la ville romaine, cette réoccupation, amorcée parfois dès le IV<sup>e</sup> s., devait offrir un contraste saisissant entre les impressionnants édifices antiques et cet habitat de fortune<sup>176</sup>.

### *Citernes et dépotoirs*

Associées à ces habitats, sont bâties des citernes pour pallier l'arrêt des aqueducs dont l'époque d'abandon n'est pas toujours connue, mais souvent datée du III<sup>e</sup> s. À *Tarraco*, elles sont parfois aménagées dans d'anciennes constructions comme les cryptoportiques cloisonnés à cet effet<sup>177</sup>.

Les dépotoirs prolifèrent comblant les trous formés par les anciens espaces désaffectés, cryptoportiques et constructions souterraines de *Tarraco* ou d'*Emerita*, tranchées de récupération des matériaux à *Valentia*, contribuant ainsi au comblement des anciens espaces et à leur nivellement. Les dépotoirs s'accumulent dans le centre des villes, à proximité de ces nouveaux habitats et nous permettent, grâce aux rebuts céramiques, de les dater avec assez de précision. Ils se multiplient dans la ville, élèvent le niveau des places et leur prolifération anarchique à *Valentia*, *Tarraco*, *Carthago Spartaria* ou *Emerita* est une autre caractéristique de cette période<sup>178</sup>.

Apport de l'eau et évacuation des déchets font donc partie de ces besoins vitaux des populations et montrent une vie essentiellement préoccupée par le quotidien.

175. Sablayrolles & Beyrie 2006, 307.

176. Boubé 1999, vol. 1, 115-120.

177. Importante citerne voûtée, datée du VI<sup>e</sup> s., aménagée dans la plate-forme supérieure de *Tarraco* dont la capacité est de 147 m<sup>3</sup> (Macias 2008, 298).

178. Cette vision de la ville où décharges et maisons cohabitent ne doit pas nous étonner, elle existe partout dès que la surveillance des autorités se fait moins exigeante.

## Édifices de grande ampleur de fonction inconnue

Des monuments de grande ampleur, en pierres de taille, ont été parfois repérés sur les anciens espaces du *forum*. Datés du v<sup>e</sup> ou encore du vi<sup>e</sup> s., dotés dans certains cas de contreforts, ils ne peuvent, pour le moment, être interprétés, étant donné leur découverte trop partielle : il peut s'agir d'églises (Saint-Pierre à *Tarraco* ?) (fig. 43, 9) ou d'édifices administratifs de certaine ampleur. À Mérida, l'un d'entre eux, construit peut-être au milieu du v<sup>e</sup> s., repose sur l'ancien bassin cultuel du temple de Diane<sup>179</sup>. Leur existence nuance l'idée d'une réoccupation uniquement domestique et privée.

## Volonté de vie autarcique ou ruralisation de la ville ? Artisanat, agriculture et élevage

L'image donnée par nombre de ces villes est la nécessité de vivre de façon plus autarcique. De petits ateliers jouxtent les logements qui servent de lieux de résidence. Peu de vestiges sont aujourd'hui conservés, mais ils ont sans doute été nombreux. Un atelier de métallurgie du iv<sup>e</sup> s. a été mis au jour à *Segobriga* ; des traces de foyers et de creusets ont été découverts sur les dallages des édifices à portiques du *forum* colonial de Mérida au moment de leur démantèlement<sup>180</sup>. Un atelier de verriers, des v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s., a été vraisemblablement repéré à *Complutum*, où les constructions en matériaux périssables du secteur monumental sont interprétées comme une possible zone artisanale et commerciale, conservant ainsi une fonction déjà attestée pour le portique méridional aux iii<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s.<sup>181</sup> ?

Des traces de cultures, les terres noires, les enclos pour les animaux domestiques, dans les grandes agglomérations, notamment sur les anciens espaces du *forum* à *Emerita* et *Tarraco*, comme dans les plus petites, attestent ce processus de ruralisation de la ville par la présence d'une agriculture et d'un petit élevage de type familial<sup>182</sup>. Le *forum* de *Valeria* semble même se ruraliser complètement, avec sa ferme, ses granges, ses étables aménagées dans ses anciens édifices<sup>183</sup>. Ruralisation des anciens espaces publics, réalité ou interprétation d'après une documentation trop partielle ? Il ne faut pas oublier ce curieux contraste dans ces villes qui sont pourtant des évêchés, comme *Valeria*, où siège l'autorité religieuse du diocèse. Il est encore trop tôt pour répondre à toutes les questions que suscite cette ruralisation apparente de la ville tardive, mais cette présence agricole est archéologiquement prouvée à *Tarraco*, *Valentia*, *Segobriga*, *Valeria* ou encore *Emerita*<sup>184</sup>.

## Espaces funéraires

L'incursion du monde des morts dans la ville, et qui plus est dans l'ancien secteur du *forum*, est la rupture définitive entre cité païenne et cité chrétienne. Cette incursion se fait rarement avant le vi<sup>e</sup> s. dans les villes très actives, si ce n'est parfois pour des tombes privilégiées près des nouveaux groupes épiscopaux, premiers cimetières *intramuros*<sup>185</sup>. C'est le cas à *Valentia*, à partir de la fin du v<sup>e</sup>-début du vi<sup>e</sup> s. (fig. 51). Deux nécropoles de typologie et de chronologie différentes se succèdent sur l'ancien *forum* : la première est située autour, semble-t-il, d'un lieu saint difficile à identifier avec certitude et se caractérise par des tombes individuelles datées de la première moitié du vi<sup>e</sup> s., la seconde se développe au nord de la cathédrale, à partir de la fin de ce siècle et jusqu'aux vii<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> s. Des tombes mozarabes prouvent la continuité chrétienne de ce secteur au début de la période musulmane. Ce second cimetière compte près de trois cents inhumations réparties dans des tombeaux familiaux pouvant rassembler une vingtaine de personnes. À *Tarraco*, les tombes de la nécropole *extramuros* des Tabacs (fig. 43, 2) sont en partie

179. Macias 2008, 300 ; Ayerbe *et al.* 2009a, 829-830.

180. Ayerbe *et al.* 2009a, 830. Il faut l'interpréter sans doute comme un travail de forge lié à l'extraction des matériaux.

181. Sur cette hypothèse et sur l'abandon du *forum*, voir Rascón 1995, 174-175 ; Boube 1999, vol. 1, 377 à 382 ; Rascón & Sánchez 2008 ; 244-245, 248 et 255. Sur les ateliers de peintres et mosaïstes et peut-être de verriers (découverte de déchets de verre) voir *id.*, 255.

182. Alba & Mateos 2008, 267 ; Macias 2008, 296.

183. Le même processus se produit dans l'amphithéâtre de *Segobriga* : l'arène y est recouverte d'une série d'habitats sommaires et anarchiques utilisant les murs imposants de l'édifice de spectacle et compartimentant l'espace par des cloisons grossières. On note la découverte de clochettes et d'outils en fer témoins de l'activité agricole et pastorale de ses habitants (Boube 1999, vol. 2, 428).

184. *Emerita* présente un exemple particulièrement intéressant de cette ruralisation (voir Mateos 2008).

185. À *Astigi*, des espaces funéraires plus ou moins importants, datés de la fin de l'Antiquité (v<sup>e</sup>-fin vi<sup>e</sup> s.), mais aussi du Moyen Âge musulman, au ix<sup>e</sup> s., empiètent sur les espaces proches du *forum*, mais on ne sait si leur présence se rattache à un culte particulier.



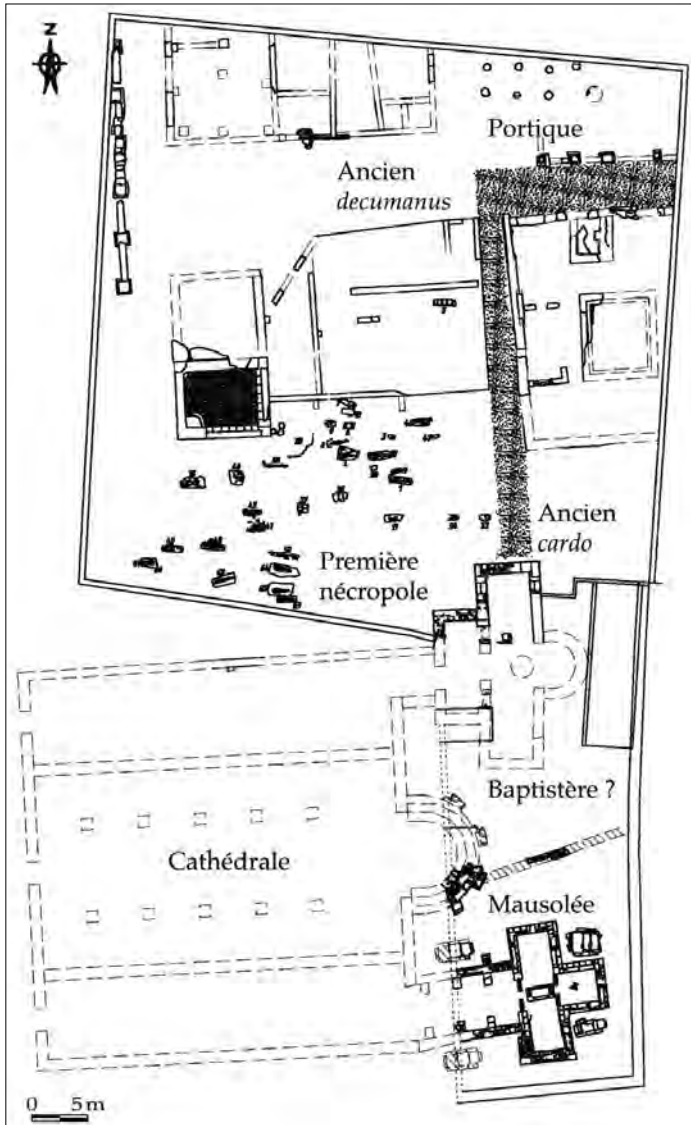


Fig. 51. Valentia au VI<sup>e</sup> s. secteur de l'Almoina cimetière et groupe épiscopal (Ribera i Lacomba 2005).

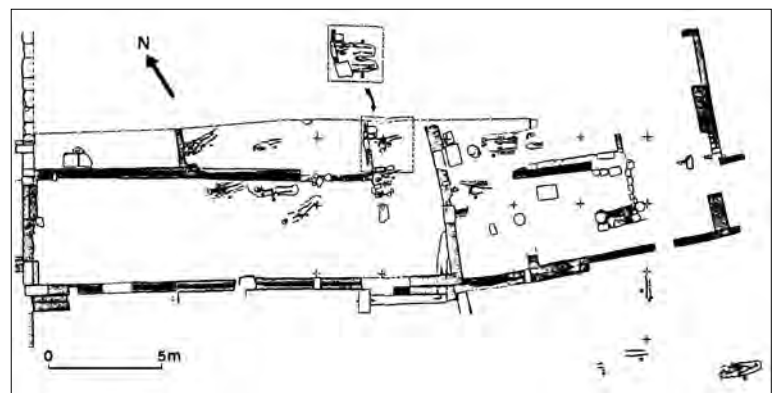


Fig. 52. Clunia - Tombes tardives sur une rue proche du forum (de Palol 1994).

construites avec des matériaux extraits du proche *forum* colonial désaffecté. Le même processus est constaté dans d'autres villes : présence d'un petit cimetière *intramuros* avec quelques tombes privilégiées, puis développement de véritables cimetières *ad sanctos*, près des groupes épiscopaux. Cette tendance se vérifie dans le quartier épiscopal de *Barcino*, mais le nombre de tombes y est peu élevé. À *Valentia* et, dans une moindre mesure, à *Barcino*, l'incursion de la mort près du *forum* ou, plus encore, à l'intérieur de son enceinte est le symbole de sa disparition définitive<sup>186</sup>. Hormis ces cimetières organisés autour du culte de reliques de saints sont attestées des incursions funéraires plus limitées et qui ne semblent pas liées à un culte particulier. C'est le cas des places publiques de villes moins importantes et dont l'urbanisme romain paraît en net déclin. Elles sont sporadiquement perturbées par la présence d'un cimetière ou d'inhumations isolées, sur une rue proche du *forum*, à *Clunia* (cimetière de la fin du IV<sup>e</sup>-seconde moitié du VII<sup>e</sup> s.) (fig. 52) et sur la place, à *Arcauica* (V<sup>e</sup> s. ?) (fig. 36), à une époque où ces secteurs sont complètement désaffectés.

La présence de tombes dans la ville est le passage le plus net du monde romain au monde médiéval, une transgression qui n'aurait pu être tolérée dans le monde romain non chrétien, un tabou, inscrit dans la loi des XII Tables, qui met plusieurs siècles avant de disparaître avec le culte des reliques des martyrs et des saints de la foi chrétienne.

### Qui gère ces anciens terrains publics ?

Les terrains des anciens espaces publics ne peuvent avoir été occupés par des personnes privées sans autorisation préalable des autorités en place, quelles qu'elles soient. Cette réoccupation dut être à l'origine de distribution, répartition ou d'achats de lots, au moins dans les villes encore bien organisées, comme les métropoles. Une loi concernant les terrains des temples illustre la juridiction précise régissant certaines propriétés. Nous ignorons pour chacune des villes hispaniques la façon dont s'est effectuée leur répartition dans la population, mais cette loi nous permet de mieux comprendre comment ces espaces ont été réoccupés et permet de nuancer la notion de squat trop abusivement utilisée, faute de vision d'ensemble et de mise en perspective historique et juridique. Le droit existait et s'appliquait au moins partiellement. Les autorités encore en place ont, cependant, pu laisser faire ou tarder à réagir et laisser aller la situation.

#### Terrains publics des temples régis par l'autorité de la ville (curiales, temples et terrains vacants) :

– *C.Th.* 15.1.41 (loi de 401)

“IDEM AA. HADRIANO P(RAEFECTO) P(RAETORIO). Omnia aedificia publica siue iuris templorum intra muros posita uel etiam muris cohaerentia, quae tamen nullis censibus patuerit obligata, curiales et collegiati submotis competitoribus teneant adque custodiant, suarum non inmemores fortunarum, ita ut eos nullus penitus inquietet, qui aliquem locum publicum aut per sacram adnotationem meruerit aut in areis uacantibus, quae nullum usum ciuitatibus ornatumque praeberent, insinuata auctoritate rescripti propriis sumptibus aedificauerit. Si qua uero super huiusmodi locis fuerit orta dubitatio, non aliquid municipes siue collegiatis uolumus sponte praesumere, sed a rectore prouinciae ortam dirimi quaestionem uel sublimem consuli praefecturam, si iudicandi exegerit difficultas. Palatina sane officia ab his locis abstinere oportet nec praebendae instructionis gratia cuique subripiendi aditum reserari, cum, si quando a quopiam uacans locus aut area postulatur, consultius ad ordinarios iudices nostri mittantur affatus, ut, si neque usui neque ornatui ciuitatis adcommodum uidetur esse quod poscitur, periculo ordinis et prouincialis officii absque ullius gratiae colludio competitori sub gestorum testificatione tradantur. Pensiones autem, quae deinceps sublatae a competitoribus fuerint, rationabiliter impositas reparationi iubemus proficere ciuitatis, exceptis uidelicet pensionibus praeteriti temporis, quae iam sollemniter sacro priuatoque debentur aerario.

*Dat. IIII non. iul. Med(iolano) Vincentio et Fravito cons.*”

186. Pour *Barcino* et *Valentia*, voir Beltrán de Heredia 2001 ; Ribera & Rosseló 2000, 177 ; Ribera 2008, 311 sq. ; voir bibliographie antérieure à 2000 et analyse de ces espaces dans Boube 1999, vol. 2, 633-643. Pour les autres villes, voir supra.

### Édifices et lieux publics des villes d'Occident réservés aux curiales et aux membres des corporations

“Les deux mêmes Augustes [Arcadius et Honorius] à Hadrianus préfet du prétoire. Tous les édifices publics ou du droit des temples situés à l'intérieur des murs ou même y attenant, et dont il sera patent qu'ils ne sont rattachés à aucun cens, qu'ils soient tenus et conservés par les curiales et les membres des collèges (*collegium*), sans qu'ils oublient leur propre fortune, tous les compétiteurs étant écartés. Qu'aucun d'eux ne soit inquiété par quelqu'un qui aurait mérité quelque lieu public par une annotation sacrée ou qui aurait, en alléguant l'autorité d'un rescrit, construit à ses propres frais sur des espaces vacants qui n'offrent aux cités aucune utilité ni ornement. Si quelque contestation naissait sur des lieux de ce genre, Nous voulons que les habitants de la cité ou les membres des collèges n'en prennent rien de leur propre initiative mais que la question soulevée soit tranchée par le gouvernement de la province ou que l'on consulte la sublime préfecture si la difficulté du jugement le réclame. Les offices palatins doivent absolument s'abstenir (de toute décision) à l'égard de ces lieux et ne pas ouvrir à quiconque la possibilité de les soustraire, sous prétexte d'instruire l'affaire, étant donné que si quelqu'un postule un jour un lieu ou un terrain vacant, il est plus avisé d'envoyer Nos déclarations aux juges ordinaires, de façon que – si la chose sollicitée semble n'être propre ni à utilité ni à l'ornement de la cité – elle soit livrée au solliciteur sans connivence ni faveur, avec attestation des actes publics, aux risques du conseil municipal (*ordo*) et du bureau provincial (*officium*). Quant aux loyers qui seraient ensuite versés par les solliciteurs, Nous ordonnons qu'ils soient fixés raisonnablement et servent à la restauration de la cité, sauf naturellement ce qui est dû selon la coutume au trésor sacré ou privé.

*Donné le 4 des nones de juillet à Milan sous le consulat de Vicentius et Fravitta (4 juillet 401)*<sup>187</sup>.

R. Delmaire note que “Les biens de *iure templorum* sont ceux qui, appartenant jadis aux temples, sont passés vers 380 sous le contrôle de la *res privata*<sup>188</sup>. Sur ce sujet cf. *C.Th.* 10.3.5<sup>189</sup> qui réserve de même l'occupation de ces lieux aux gens de la cité et aux membres des collèges”<sup>190</sup>.

En résumé, sur le devenir des espaces du *forum* après sa désertion, le processus d'occupation des espaces publics abandonnés, clairement constaté à Mérida, est, en général, le suivant : abandon, démantèlement, réoccupation plus anarchique des édifices encore debout ou à demi-ruinés, comblement des creux par des dépotoirs, puis réoccupation plus organisée sur des terrains nivelés et remblayés<sup>191</sup>. Le rôle des autorités dans la gestion, plus ou moins maîtrisée, de ces terrains est difficile à connaître. Nous avons du mal à concevoir une ville qui ne gère pas ses espaces, mais nous constatons, cependant, encore aujourd'hui, dans certaines villes, cette incapacité à faire respecter le droit de propriété et la difficulté à évacuer des habitations non autorisées.

L'archéologie nous offre, cependant, une vision du transfert de ces terrains du public vers le privé qui évoque un pragmatisme, une adaptation de chacun aux nécessités de la vie quotidienne et aux difficultés de cette période. Ce pragmatisme se retrouve aussi dans la spoliation des monuments ruinés de l'époque impériale, devenus des carrières dont l'exploitation s'avérait très pratique et à portée de main. Ces emplois de matériaux, par pénurie de main-d'œuvre ou d'argent, ou simplement par esprit de facilité, ont été constatés dans tous les aspects de la vie urbaine. Les trop rares documents tardifs en notre possession, dans le cas des villes dont l'urbanisme paraît en déclin, laissent l'impression d'un habitat sporadique et anarchique et d'une vie au milieu des ruines que seuls les textes pourraient nuancer.

187. *Code Théodosien I-XV* 2009, trad. Rougé & Delmaire, 370-373. Loi destinée à l'Occident.

188. 10.1.8. n. 1, *id.*, 227.

189. *C.Th.* 10.3.5 : “Les empereurs Arcadius et Honorius Augustes à Messala préfet du prétoire. Les bâtiments, jardins et cours des édifices publics, ainsi que les terrains publics qui sont enfermés dans les murs des cités ou attenants à leurs limites, ou ceux qui – provenant des biens des temples – auraient été sollicités par diverses personnes ou annexés à Notre maison digne d'éternité ou sont englobés dans le territoire des cités, qu'ils demeurent placés entre les mains des habitants de la cité et des membres des collèges et des corporations de chaque ville, en location perpétuelle, sous réserve de versement du canon afférent dûment vérifié...” (loi d'Honorius datée du 26 novembre 400, valable en Occident), voir *Code Théodosien I-XV* 2009, trad. J. Rougé & Delmaire, 232-233.

190. *Id.*, 370 (note R. Delmaire).

191. Ayerbe *et al.* 2009a, 828.

| Villes  | Dédicace connue la plus récente ( <i>terminus post quem</i> de l'abandon)                      | Processus d'abandon du <i>forum</i>   | Abandon définitif du <i>forum</i> : ( <i>terminus ante quem</i> )  | Réutilisation en carrière d'extraction matériaux  | Réutilisation postérieure   | Nouveaux lieux de pouvoir attestés archéologiquement   |
|---|--|---|--|---|---|--|
| Capitale de province                                |  |   |  |   |   |  |
| 1. <i>Tarraco</i><br>Tarraconaise                   | Dédicace aux tétrarques et inscription dédiée à Anthémius et Léon (468-472)                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>colonial : milieu IV<sup>e</sup> s. ? (ant. à 361 ?) (date des monnaies les plus récentes et ayant peu circulé)</li> <li>provincial : début V<sup>e</sup> s.</li> </ul>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>colonial : début V<sup>e</sup> s.</li> <li>provincial : selon les zones, premier ou second tiers du V<sup>e</sup> s.</li> </ul>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>colonial : démantèlement terminé à partir du milieu du V<sup>e</sup> s.</li> <li>provincial : partie haute, démantèlement de murs encore au VI<sup>e</sup> s.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>colonial : habitat lié à la carrière ? champs jusqu'au XII<sup>e</sup> s.</li> <li>provincial : habitat, citerne, dépotoirs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe épiscopal (sur emplacement terrasse supérieure, ville haute)</li> </ul>  |
| 2. <i>Corduba</i><br>Bétique<br>(ancienne capitale) | Inscriptions d'époque tétrarchique (fin III <sup>e</sup> -début IV <sup>e</sup> s.)            | <ul style="list-style-type: none"> <li>colonial : fin III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> s.</li> <li>provincial : fin II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. (sauf temple : fin III<sup>e</sup> s.)</li> </ul> | temple du <i>forum</i> provincial : début du IV <sup>e</sup> s.  | Extraction de matériaux   | <ul style="list-style-type: none"> <li><i>forum</i> colonial : habitat sommaire</li> <li>temple encore en partie debout réutilisé en <i>domus</i></li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>palais de la Cercadilla Maximien Hercule ? fin III<sup>e</sup> s. abandon précoce</li> <li>groupe épiscopal d'époque wisigothique (cathédrale Saint-Vincent sous le <i>forum</i> commercial)</li> </ul> |
| 3. <i>Emerita</i><br>Lusitanie                      |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>les deux <i>fora</i> : très altérés au V<sup>e</sup> s.</li> <li>provincial : fin IV<sup>e</sup>- début V<sup>e</sup> s. ;</li> </ul>                                      | Fin V <sup>e</sup> s. : <i>fora</i> définitivement abandonnés  | Fosses extraction ; comblement de ces dernières : fin V <sup>e</sup> s.   | Habitat, ateliers, place, chemins, dépotoirs etc...   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Basilique <i>extra-muros</i> Santa Eulalia et ses annexes</li> </ul>  |
| 4. <i>Carthago Spartaria</i><br>Carthaginoise       | Dédicace à <i>Iulia Mammea</i> Début III <sup>e</sup> s. (meurt en 235)                        | Au cours du première moitié du III <sup>e</sup> s. ? ( <i>Augusteum</i> , place, curie ?)   | Réutilisation matériaux thermes tardifs IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s. ? Habitat V <sup>e</sup> s. sur <i>tabernae</i> dépotoirs V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s. sur le <i>forum</i> | Récupération de matériaux   | Habitat ; dépotoirs   |  |
| Ville avec postérité et siège épiscopal             |  |   |  |   |   |  |
| 5. <i>Barcino</i><br>Tarraconaise                   | Dernier tiers IV <sup>e</sup> s. (379-385) dédicace à un gouverneur d'Asie, proche de Théodose | Au cours du V <sup>e</sup> s.   | Nette décadence au cours de la seconde moitié du V <sup>e</sup> ou fin de ce siècle ? VI <sup>e</sup> s. ? (pas vraiment de preuves)   | Récupération des dédicaces remployées dans le palais épiscopal du V <sup>e</sup> s.   | <i>Domus</i> des IV <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s. avec boutiques donnant sur un espace ouvert (place du <i>forum</i> ?) puis habitat sommaire (dans les boutiques aussi)   | Groupes épiscopaux successifs du V <sup>e</sup> puis VI <sup>e</sup> s. Palais comtal VI <sup>e</sup> s.   |
| 6. <i>Valentia</i><br>Carthaginoise                 | Dédicaces à Probus (281)   | Au cours du V <sup>e</sup> s. (début ?)   | Seconde moitié du V <sup>e</sup> s. ?  | Fosses extraction de pierres.   | Fin V <sup>e</sup> début VI <sup>e</sup> s. cimetière du groupe épiscopal, première moitié du VI <sup>e</sup> s. ; cathédrale du premier tiers du VI <sup>e</sup> s.          | Groupe épiscopal VI <sup>e</sup> s. Maintien de la curie au V <sup>e</sup> s. puis changement de fonction. Maintien du nymphée   |
| 7. <i>Astigi</i><br>Bétique                         | Dédicace à Volusien (251-253)  | IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s. (temple effondré : milieu IV <sup>e</sup> )  | Seconde moitié du IV <sup>e</sup> s., début V <sup>e</sup> s.  | Démantèlement et emplois V <sup>e</sup> s.  | Cimetière V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s. aux abords du <i>forum</i>  |  |
| 8. <i>Complutum</i><br>Carthaginoise                |  | Fin IV <sup>e</sup> - début V <sup>e</sup> s.   |  | Récupération matériaux  | Habitat sommaire et ateliers V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s.   | Déplacement de la ville vers l'est   |
| Ville sans postérité, avec siège épiscopal          |  |   |  |   |   |  |
| 9. <i>Segobriga</i><br>Carthaginoise                |  | Au cours du IV <sup>e</sup> s. dès la seconde moitié du IV <sup>e</sup> s. (effondrement de la basilique : seconde moitié de ce siècle) et V <sup>e</sup> s.  | Abandon complet au V <sup>e</sup> s.   | Récupération des matériaux. Démantèlement du <i>forum</i> achevé fin V <sup>e</sup> s.  | Habitat sommaire, ateliers, silos, dépotoirs ép. wisigothique espace agricole d'ép. indéterminée  | Grande basilique funéraire chrétienne <i>extramuros</i> (nécropole épiscopale)   |
| 10. <i>Arcavica</i><br>Carthaginoise                | Dédicace à un fils de Gallien (antérieure à 268)   | À partir du milieu du III <sup>e</sup> s. ?   | Tombes au début du V <sup>e</sup> s. ?   | Carrières pour habitat sommaire   | Habitat sommaire, dépotoir, tombes  |  |
| 11. <i>Valeria</i><br>Carthaginoise                 |  | III <sup>e</sup> s.   | Seconde moitié du III <sup>e</sup> s.  |   | Habitat sommaire, ferme granges   | Groupe épiscopal pas retrouvé  |
| Ville sans postérité et sans siège épiscopal        |  |   |  |   |   |  |
| 12. <i>Clunia</i><br>Carthaginoise                  |  | Au cours du III <sup>e</sup> s. / fin de ce siècle ? comme une partie de la ville ?   | Cimetière proche du <i>forum</i> : fin IV <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.  |   | Cimetière de la fin de l'Antiquité et époque wisigothique sur une rue près du <i>forum</i>  |  |
| 13. <i>Baelo</i><br>Bétique                         |  | Milieu III <sup>e</sup> s ? (basilique abandonnée : début III <sup>e</sup> s.)  | Milieu IV <sup>e</sup> s. Installation d'un habitat  | Récupération des matériaux pour habitat   | Habitat jusqu'au VII <sup>e</sup> s.  |  |

Tableau : la fin du *forum* et sa reconversion dans treize villes hispaniques.

## CAUSES DE L'ABANDON DU *FORUM* ET NOUVEAUX POUVOIRS DANS LES VILLES

### Les causes de la fin du *forum* entre les III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.

Comment expliquer la fin des places publiques et des monuments du *forum*, cet ensemble qui selon Pausanias<sup>192</sup> définit la ville, en est l'essence même, ce lieu qui fédère le centre urbain et son territoire et qui donne aux populations de l'Empire le sentiment d'appartenance à une même communauté ? Comment expliquer que l'abandon du *forum*, semble-t-il, long et progressif, à l'image de la lente disparition des assemblées municipales, n'ait pas eu lieu partout au même moment ? Pourquoi cet abandon s'est-il échelonné dans la péninsule Ibérique, de la seconde moitié du III<sup>e</sup> à la fin du V<sup>e</sup> s. ? Les réponses à apporter à ces questions sont difficiles à établir, les causes de ces abandons, multiples et liées à celles de la fin de l'Empire d'Occident. Nous ne prétendons donc pas y répondre, mais nous proposerons des réflexions, qui, associées les unes aux autres, peuvent constituer un début d'explication.

#### *La ou les crises du III<sup>e</sup> s. et les disparités régionales*

La crise du III<sup>e</sup> s., expression vague et qui regroupe de nombreuses réalités selon les provinces et les périodes, a été souvent invoquée pour expliquer les premières traces de décadence urbaine. Elle est une demi-réponse, trop vague et stéréotypée, mais comporte une forte part de vérité difficile, cependant, à préciser. Les tentatives de réponses doivent être nuancées. Les causes de ce déclin de l'urbanisme romain sont multiples. Elles doivent être recherchées à l'échelle de la région tant il est vrai que les disparités territoriales restent fortes. La diversité des villes, selon leur statut, leur importance politique, stratégique, administrative et économique, doit également être prise en compte.

Les crises de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., problèmes économiques, instabilité au plus haut niveau de l'Empire et menaces sur les frontières, problème endémique qui, presque sans répit, a miné l'Empire d'Occident jusqu'à sa fin, ont déstabilisé l'apparente prospérité du II<sup>e</sup> et du premier tiers du III<sup>e</sup> s. Les conséquences de cette instabilité politique et économique au cours de ces périodes sont difficiles à mesurer à l'échelle d'une seule cité.

Pour une meilleure connaissance de la topographie urbaine de la fin de l'Antiquité, il faudrait pouvoir mieux analyser les raisons du déclin de certaines villes au III<sup>e</sup> s., et savoir reconnaître la part qui revient dans ce déclin à l'état général de l'Empire ou, plus localement, aux problèmes économiques régionaux et aux incursions franques. Ces incursions, ces raids, sous le règne de Gallien, des Alamans et des Francs, sont, cependant, trop souvent et systématiquement invoqués, alors même que les sources restent très imprécises sur les villes touchées. Pour l'Espagne, seule *Tarraco* est mentionnée<sup>193</sup>. Avant même le III<sup>e</sup> s., la crise urbaine apparaît dans certaines agglomérations et annonce la disparition progressive du modèle antique, de ses structures et de ses cadres. On a pu noter, cependant, qu'elle est suivie, dans certains cas, d'une nette reprise au IV<sup>e</sup> s. Cette reprise se traduit topographiquement par la construction ou la restauration de monuments publics et d'habitations privées et a été attestée dans nombre de villes comme Carthagène et *Castulo* qui n'ont pas pour autant retrouvé le niveau de prospérité qu'elles avaient connu au début de l'Empire.

Parmi les cités étudiées dans cette recherche, les difficultés économiques régionales ont dû jouer un rôle non négligeable pour *Segobriga*, *Arcauica* et *Valeria*, cités de la Meseta centrale. Aucune d'entre elles n'a survécu au X<sup>e</sup> s. Leur évolution est assez similaire et peut être le signe de problèmes économiques propres à ce secteur. *Valeria* et *Arcauica* qui connaissent un déclin assez rapide de leur modèle urbain classique – leur *forum* est, ou semble, abandonné au cours

192. "Peut-on donner le nom de ville à celle qui ne possède ni édifices publics, ni gymnase, ni théâtre, ni *agora*", Pausanias, *Description de la Grèce*, 10.4.1 ; éd. W. Jones, 382-383. Plusieurs siècles après, à la lecture de saint Jean Chrysostome, cette définition semble inchangée. Selon lui, en Orient, aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., une agglomération ne peut être une ville si elle n'a pas d'*agora* (Lavan 2006, 38).

193. Une mise en parallèle, peut-être abusive, avec les raids germaniques qui ont touché la Tarraconnaise, vers 270, est avancée pour le recul de la ville, les trésors cachés et les destructions liées à des incendies. Nous ne savons presque rien pourtant sur ces incursions et ces raids utilisés depuis longtemps pour expliquer les crises que connaissent un certain nombre de villes au III<sup>e</sup> s. On s'en persuadera à la lecture d'une des chroniques qui relate ces événements, dont le texte est trop peu souvent cité. Les invasions germaniques en Gaule, Italie, Espagne avec la prise de Tarragone sont rapportées notamment par l'historien du IV<sup>e</sup> s., Eutrope, *Brev.*, 9.8 : "*Alamanni uastatis Galliis in Italiam penetraverunt, Dacia quae a Traiano ultra Danuuium fuerat adiecta tum amissa est, Graecia Macedonia Pontus Asia uastata est per Gothos, Pannonia a Sarmatis Quadisque populata est, Germani usque ad Hispanias penetraverunt et ciuitatem nobilem Tarraconem expugnauerunt*", (éd. H. Droysen, 154-155 ; voir Boubé 1999, vol. 2, 745, n. 36).

du III<sup>e</sup> s. – ont, cependant, comme *Segobriga*, été élevées au rang de siège épiscopal au cours de l'Antiquité tardive<sup>194</sup>. Ce statut est garant d'une continuité urbaine, par la présence des autorités religieuses et, sans doute aussi, d'un représentant du pouvoir royal, à l'époque wisigothique<sup>195</sup>. Elles restent donc des villes, quels que soient leurs dimensions et l'état de leurs monuments. L'abandon précoce du *forum* se vérifie souvent dans des agglomérations qui ont périclité lentement avant leur disparition complète comme *Baelo* ou *Clunia*.

*Carthago-Noua* pose le problème singulier d'une ville élevée au rang de capitale de province à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s., au moment de l'abandon, total ou partiel, de son espace civique, aujourd'hui en partie seulement dégagé par les fouilles. Elle présente, cependant, la particularité de subir une forte et précoce rétraction de son périmètre urbain, avec une désertion de sa moitié orientale dès la fin du II<sup>e</sup> s. La ville tardive, réduite à sa partie occidentale, se replie encore davantage vers le port et laisse, semble-t-il, le *forum* à l'écart de ce nouveau périmètre. Ce repli date-t-il de son élévation au rang de capitale de la province byzantine de *Spania*, au milieu du VI<sup>e</sup> s. ou est-il antérieur ? Un second *forum*, plus proche de la zone active de la ville, a peut-être remplacé l'ancien, sans que l'on en ait retrouvé la trace. Nous en possédons d'autres exemples en Orient<sup>196</sup>. L'aménagement d'une seconde place publique au IV<sup>e</sup> s., souvent à vocation commerciale, n'y est pas rare, en particulier dans les grandes métropoles, Constantinople ou Antioche.

Le coût de l'évergétisme pour des élites municipales, parfois moins riches que l'on ne croit et qui ne tiraient plus autant de bénéfices des honneurs reçus en contrepartie, est une des raisons de l'absence, dans certaines villes, de restauration ou de reconstruction de monuments, comme cela a pu être constaté à *Baelo*. La fuite des curiales, malgré la loi, vers l'armée ou la vie religieuse, dans le but d'échapper aux lourdes charges de leur classe et l'installation dans leurs grandes demeures rurales des personnages les plus influents et les plus riches, ont été reconnus dans l'ensemble du monde romain. Nous constatons aussi, au cours de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., l'abandon, au moins partiel, des charges édilitaires avec la fin de l'entretien des égouts et des aqueducs et la désaffectation des thermes, à *Valentia*, *Illici* et *Valeria*, et parfois, dans des cas plus extrêmes, la vie au milieu des ruines, comme à *Baelo* ou à *Munigua*<sup>197</sup>. Cette tendance à la dégradation précoce du modèle classique de la ville romaine n'est pas, et de loin, générale, mais elle existe. Son ampleur réelle à l'échelle des provinces et de l'Empire est, cependant, encore difficile à mesurer avec précision.

### *La crise des curies*

Faut-il en déduire une crise des élites et des institutions municipales ? Sans aucun doute, ces crises sont réelles, même s'il faut aussi en nuancer la portée et différencier les grandes capitales de provinces de certains petits chefs-lieux de cités.

À propos de la crise des élites en Espagne, P. Leroux met, à juste titre, en garde contre la généralisation de cette conclusion trop hâtive, ce que Cl. Lepelley fait également pour les provinces d'Afrique<sup>198</sup>. La thèse de leur disparition aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. s'appuie en partie sur la rareté, à cette époque, des dédicaces aux élites municipales, ce qui n'est pas le signe de leur disparition, mais peut-être celui de la diminution de cette pratique<sup>199</sup>. La faiblesse de la documentation doit conduire à la prudence. Cette réserve mise à part, la disparition ou l'affaiblissement de l'évergétisme, au moins dans les villes de second plan, et la fuite des élites sont le signe d'une évolution de la société urbaine constatée par les sources écrites, textes littéraires et surtout documents législatifs, lois du IV<sup>e</sup>-premier tiers du V<sup>e</sup> s., compilées dans le *Code Théodosien*.

194. Ces trois évêchés sont mentionnés pour la première fois en 589 dans les actes du III<sup>e</sup> concile de Tolède qui entérine la conversion de Reccared et du peuple goth au catholicisme avec l'abjuration des évêques ariens. L'élévation de ces villes au rang de siège épiscopal doit être bien antérieure.

195. Boube 1999, vol. 1, 174-178 et *id.* 2005, 368.

196. Mais semble-t-il pas en Occident, voir *infra*.

197. Sillières 1993 ; Boube 1999, vol. 1, 174 sq.

198. Voir Leroux 2001 & Lepelley 1979, 244-245. Cet auteur souligne qu'une grande partie des lois du *Code Théodosien* pour lutter contre la fuite des curiales est destinée à l'origine aux provinces africaines, qui, par ailleurs, possèdent des villes riches et actives au cours du IV<sup>e</sup> s. Sur cette apparente contradiction, il ajoute : "Comme à l'accoutumée, la plupart de ces textes visent à réprimer des abus, condamnent des errements dans la gestion des cités, et, surtout cherchent à arrêter la désertion des curies" (*id.*, 244). À Antioche, il est fait mention de jeunes gens qui préfèrent se rendre à l'hippodrome plutôt que de se soucier de leur tâche de curiales (Festugière 1959, 403-404).

199. Le même constat peut être fait en Asie Mineure. Halfmann 2004, 115, note que "Le déclin de l'activité de construction publique ne doit ainsi en aucun cas être interprété a priori comme un phénomène de crise économique".

## Les curies à la fin de l'Antiquité

Les curiales, nouveau nom des décurions, forment au cours de l'Antiquité tardive un groupe social de notables très hétérogène, ayant à leur tête, depuis Trajan, ou peut-être même Domitien, un curateur, désigné par l'empereur, aux pouvoirs limités jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>200</sup>. À partir de Dioclétien, sa fonction évolue et sa nomination devient systématique ; il est désormais élu par la curie. Il est, à l'origine, assisté d'un *duumvir* et entouré de magistrats, questeur et édile. Cette situation décline cependant relativement vite, au cours des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., le nombre de curiales et de magistrats devient moins important<sup>201</sup>. Le curateur existe toujours au début du VI<sup>e</sup> s., puisqu'il est mentionné dans le *Bréviaire d'Alaric*, condensé du *Code Théodosien* réactualisé et réinterprété par des juristes aquitains à la demande d'Alaric II, en 506. Ces lois étaient destinées aux populations romaines du royaume wisigothique de Toulouse.

Pour accéder à la curie, il faut être fils de curiale ou posséder au moins 25 jugères de terres (6,25 ha)<sup>202</sup>. Cette classe de propriétaires est attachée à ses domaines fonciers et ne peut se dégager de son lien héréditaire avec le sénat local. Ce groupe social, souvent qualifié de classe moyenne, compte en son sein des membres éminents appartenant à une population aisée, les *principales*, mais aussi des propriétaires beaucoup plus humbles, parfois, semble-t-il, à la limite de la pauvreté. Les membres de cette assemblée sont, depuis la fin du II<sup>e</sup> s., responsables de l'impôt, lourde charge contrebalancée, en théorie, par le prestige de l'appartenance à la curie et par quelques privilèges. Leur recrutement devient difficile, pour cette raison, dès le début du III<sup>e</sup> s. R. Delmaire note la forte hiérarchie dans la perception fiscale. Le curiale, quand il en est chargé, appartient à l'échelon le plus bas, suivi par l'*exactor* puis, au sommet de l'échelle, par le *compulsor*<sup>203</sup>. Face aux nombreux excès dans la perception de l'impôt, dont le curiale peut aussi être victime, l'État a créé, en 368, sous Valentinien I<sup>er</sup>, le *defensor plebis*, personnage assez influent pour s'opposer aux puissants et prendre la défense de ceux qui en ont été victimes, qu'ils appartiennent à la plèbe ou à la curie, ce qui ne l'empêche pas de commettre à son tour des abus. Le *defensor* aurait aussi en même temps vocation à surveiller les curiales dont l'État se méfie. Nommé à l'origine par le préfet du prétoire, son recrutement et sa fonction vont continuer à évoluer. À partir de Théodose, une loi de 387 indique qu'il doit être élu localement<sup>204</sup>. Quelques années après, en 409, une loi d'Honorius précise que le *defensor civitatis* est un magistrat élu par un collège restreint composé notamment de l'évêque, du clergé et des *honorati*, donc aussi des curiales<sup>205</sup>. Un certain nombre d'autres curiales ou personnel attaché à l'administration de la curie sont mentionnés dans le *Code Théodosien* et dans le *Bréviaire d'Alaric*. Ils participent au fonctionnement des deux tâches les plus importantes de cette assemblée, levée des impôts et enregistrement des actes, et après 500, les seules qu'elle accomplit encore. Ainsi, le *susceptor* et l'*exceptor*, magistrats choisis pour un an parmi les curiales, sont chargés de l'impôt, aidés par les *tabularii* (greffiers)<sup>206</sup>. Les attributions des curiales consistent à une date tardive, à répartir et à garantir sur leurs propres biens les levées fiscales et à contrôler l'inscription des actes juridiques dans les registres municipaux (*gesta municipalia*). Ils tiennent le registre des donations de terres et des autres propriétés<sup>207</sup>, des adoptions<sup>208</sup>, des testaments<sup>209</sup>, des propriétés des mineurs<sup>210</sup>. Ils

200. Jacques 1990, 168-179.

201. Voir l'ordre hiérarchique des personnages en charge de la ville inscrit sur l'*album* municipal de Timgad (env. 363) dans Piganiol 1947, 355-356, Gagé 1971, 377 ou Lepelley 1979, 285. B. Dumézil 2008, 82, note qu'un petit *cursus honorum* existe toujours, en 506, même si la composition de la curie a changé.

202. Saint Augustin était un fils de curiale. Son père appartenait à la curie de la petite ville de Thagaste, en Algérie (Possidius, *Vita Augustini*, 1.1-2, *PL*, 32, col. 35 ; voir à ce propos Lepelley 1979, 271-273 ; 286 sq. ; *id.* 1981, 176-178). En tant que professeur public, Augustin échappait à ces obligations : "La loi exemptait les professeurs publics des charges municipales" (*id.*, 177).

203. Delmaire 1996, 64-65.

204. *C.Th.* 1.29.6 = *Brév.* 1.10.1.

205. *Code Justinien* 1.55.8. À propos du *defensor* de la plèbe, puis de la cité, voir notamment Rouche 1979, 262, et Jacques 1990, 179-183, lois et commentaires. Il faut prendre garde de ne pas désigner, comme on le lit parfois, dans certaines publications archéologiques, l'évêque sous le nom du *defensor civitatis*. Il semble, en outre, que sa désignation n'ait pas été généralisée, en particulier en Afrique. L'évêque peut tenter de pallier son absence en se faisant l'avocat des opprimés (lettre de Saint Augustin datée de 420), mais ne peut "agir en justice" (Jacques 1990, 183). Il s'agit d'une charge précise et bien définie par la loi. Selon B. Dumézil (2008, 82-83), ses pouvoirs augmentent au VI<sup>e</sup> s., d'un point de vue juridictionnel. A. Piganiol (1947, 361) écrit que, les *defensores* s'allient aux puissants : "Mais l'institution se corrompt très vite : Théodose décida que les cités elles-mêmes désigneraient les *defensores* ; on les voit collaborer avec les *principales*, et un peu plus tard ils seront nommés par les Puissants eux-mêmes". Sur la survie des *defensores civitates* durant le haut Moyen Âge, l'évolution de leur rôle et la cléricatisation de la fonction entre les VI<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s., voir Jeannin 2007, 336-340. Cet auteur analyse en particulier la mention du *defensor* dans le *Bréviaire*.

206. Sánchez Albornoz (1959, 361, 367-369) définit leurs fonctions d'après le *Code Théodosien* et le *Bréviaire d'Alaric* ; à propos de la situation et de la composition des curies avant et après 500, voir Rouche 1979, 262 sq. et Dumézil 2008, 77.

207. *C.Th.* 8.12.1 = *Brév.* 8.5.1.

208. *C.Th.* 5.1.2 = *Brév.* 5.1.2.

209. *C.Th.* 4.4.4 = *Brév.* 4.4.4.

210. *C.Th.* 2.4.1 = *Brév.* 2.4.1. Voir Sánchez Albornoz 1959, 367-370 ; Thompson 1971, 142, n. 50, 409 ; Dumézil 2008, 75-77.

surveillent aussi les adoptions et les bonnes mœurs. Leurs seules compétences juridictionnelles concernent les orphelins<sup>211</sup>. Leurs fonctions administratives sont précisées dans les lois du *Code Théodosien*, reprises dans le *Bréviaire d'Alaric*, utilisé en Espagne jusqu'au milieu du VII<sup>e</sup> s.<sup>212</sup>.

Le problème majeur des curiales est, sans doute pour une partie d'entre eux, leur appauvrissement, lié aux difficultés du III<sup>e</sup> s., et une perte de leur prestige comme le montre l'équilibre de plus en plus fragile entre les lourdes charges qui leur sont imposées et les honneurs qui leur sont, en contrepartie, consentis<sup>213</sup>.

### La fuite des curiales : les lois pour tenter de l'empêcher

Cette grave crise du recrutement des curiales se traduit surtout par leur volonté d'échapper à tout prix, en particulier dès la fin du III<sup>e</sup> s., à ce statut. Cette tendance apparaît dans la législation qui tente d'empêcher cette hémorragie. Les lois sont nombreuses et toutes les échappatoires sont envisagées.

Ces textes très restrictifs à l'égard des curiales cherchent à les attacher à leur curie d'origine avec des règles si dures et si sévères qu'elles les privent d'une réelle liberté. Ils n'ont pu, cependant, empêcher cette tendance puisque ces lois sont reprises dans le *Bréviaire d'Alaric* qui souligne nettement, en 506, "la rareté des curiales"<sup>214</sup>. Les moins riches, qui n'ont pu entrer dans l'ordre sénatorial<sup>215</sup> ou dans les ordres majeurs du clergé, cherchent, pour certains, à se soustraire à ces charges, par la fuite dans une autre ville ou dans les ordres ecclésiastiques comme le prouve la dure législation du code qui essaie de contrer toutes ces tentatives. Quelques exemples témoignent de l'ampleur du problème. Un curiale ne doit pas quitter sa curie, s'il s'enfuit, il peut, dans un délai de trente ans y être ramené de force. Un curiale en fuite ne peut être caché<sup>216</sup>. Un curiale qui s'enfuit dans une autre ville devient curiale dans les deux villes<sup>217</sup>. Un curiale appartenant aux ordres mineurs de la hiérarchie ecclésiastique devra être ramené sans condition à sa curie<sup>218</sup>. Un diacre est chargé de se trouver un remplaçant, un prêtre défroqué, ou jugé indigne par son évêque, doit être ramené dans sa curie<sup>219</sup>. L'évêque et le prêtre y échappent, mais ne disposent pas librement de leurs propriétés après leur mort<sup>220</sup>. La législation, à défaut de réussir à fixer les hommes à leur curie, cherche à fixer les héritages et à les faire revenir en partie ou en totalité à cette assemblée. Si un curiale meurt sans testament, tout revient à sa curie d'origine<sup>221</sup>. Une jeune femme héritière de son père doit, pour conserver son héritage, épouser un membre de l'assemblée de sa propre ville sinon, elle en perd le quart<sup>222</sup>. Une des rares façons d'échapper à cette condition est d'être prêtre, évêque ou père de famille de treize enfants<sup>223</sup>.

Le manque d'argent des curiales, ou de volonté de le dépenser pour l'entretien des villes, se perçoit à travers ces lois et doit se faire cruellement sentir aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. Certaines villes, à leur fondation au cours des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s., avaient connu un urbanisme trop ambitieux et le maintien de leurs monuments était devenu trop lourd<sup>224</sup>. B. Dumézil résume ainsi cette désertion de la curie par les plus riches à la fin du V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s. : "La curie n'a probablement pas disparu d'un point de vue fonctionnel. Elle a subi incontestablement une crise, mais peut-être avant tout une crise de prestige. Autrefois, les plus grands personnages se pressaient à la curie pour gagner des honneurs. Désormais, ils préfèrent tenter leur chance au service de Dieu ou du prince"<sup>225</sup>.

211. Dumézil 2008, 76.

212. Excepté sous Léovigild.

213. Certains empereurs sont très contraignants à leur égard, d'autres, comme Julien, tentent d'alléger leur charge.

214. *Brév.* 12.2.2.

215. Pour une argumentation développée, voir Gagé 1971, 382 sq. et Lepelley 1979, 256 sq.

216. *C.Th.* 12.1.170 = *Brév.* 12.1.9.

217. *C.Th.* 12.1.12 = *Brév.* 12.1.2.

218. *Nou.* Valentinien X, Majorien I.

219. *C.Th.* 16.2.39 = *Brév.* 16.1.5.

220. Thompson 1971, 141.

221. *C.Th.* 5.2.1 = *Brév.* 5.2.1.

222. *C.Th.* 12.1.124 = *Brév.* 12.1.7. Voir d'autres exemples, en particulier sur les terres et les héritages, dans Thompson 1971, 140 sq.

223. *C.Th.* 12.1.55 = *Brév.* 12.1.6. Rouche 1979, 262.

224. À propos d'Éphèse, H. Halfmann (2004, 115) remarque que "Le déclin de l'activité de construction publique a plutôt des origines structurelles, d'une part du fait même de l'existence d'un patrimoine architectural considérable, et d'autre part du fait d'un déplacement des intérêts de la classe supérieure locale".

225. Dumézil 2008, 83.



La portée de ces lois est difficile à évaluer<sup>226</sup>, mais la diminution des curiales est indéniable, certains textes montrent que les législateurs ont prévu, sous Théodose, que la curie pouvait se réunir avec deux tiers de ses membres seulement. Une loi d'Arcadius et d'Honorius prend en compte cette pénurie de curiales et de magistrats et précise que toute insertion dans un registre municipal peut être faite devant trois curiales, un greffier et un magistrat<sup>227</sup>. Un texte attribué par certains chercheurs à Théodoric Le Grand (493-526), roi ostrogoth de Ravenne, par d'autres à Théodoric II (453-466), roi wisigoth de Toulouse, décrivant donc soit une réalité italienne du début du VI<sup>e</sup> s., soit une réalité aquitaine du milieu du VI<sup>e</sup> s., tient compte des villes qui auraient peu de curiales et de magistrats, ou même, de celles qui n'en ont pas<sup>228</sup>. Nombreuses ont dû être ces dernières, notamment les plus petites et les plus fragiles d'entre elles.

Un texte de Cassiodore illustre ce souci de faire revenir les élites en ville au VI<sup>e</sup> s., dans une région, cependant, peu urbanisée de l'Italie : "Que les propriétaires fonciers et les curiales du Bruttium reviennent dans leurs cités... Les enfants veulent se rassembler dans les écoles d'arts libéraux, et bientôt ils pourraient être dignes du *forum*"<sup>229</sup>. L'Italie avait, certes, conservé une empreinte urbaine romaine bien plus forte qu'ailleurs, mais on peut se demander en quoi consistait encore ce *forum* et quelles étaient les activités qui s'y déroulaient ?

Si les difficultés vont en s'aggravant, la reprise de ces lois dans les codes juridiques au VI<sup>e</sup> s. et leur maintien jusqu'au milieu du VII<sup>e</sup> s. font penser que les curiales existent encore, sans doute en petit nombre et dans certaines villes seulement. C'est la mort lente des curies.

Pour contrebalancer la vision pessimiste offerte par les textes, B. Dumézil note que, à la lecture du *Bréviaire*, "l'institution n'est pas moribonde"<sup>230</sup>, et que les lois menaçantes représentent encore une réalité, comme le montre l'exemple de Césaire d'Arles qui perd son héritage en entrant au monastère de Lérins<sup>231</sup>. La multiplication de ces lois répressives indique une portée certes relative, mais leur maintien dans le code d'Alaric, dans l'Aquitaine de la fin du VI<sup>e</sup> s.-début du VII<sup>e</sup> s. et de l'Espagne du VI<sup>e</sup> s., montre que ce problème existe toujours et ne peut être enrayé.

A. Jeannin signale, dans sa thèse, les nombreuses mentions de curies durant le haut Moyen Âge. Le sens du mot curiale a bien sûr évolué et il s'agit désormais sans doute des membres de la curie épiscopale : on est donc bien loin du contenu d'origine, mais la référence antique de cette titulature demeure<sup>232</sup>. De même, la mention de curies est fréquente dans les vies de saints du haut Moyen Âge<sup>233</sup>.

### Réception de ces lois dans les royaumes wisigothiques de Toulouse et de Tolède

La reprise de ces lois sur les curiales dans le *Bréviaire d'Alaric* et leurs interprétations montrent, malgré les remarques sur l'archaïsme de certaines lois, que ce thème est encore d'actualité dans le royaume wisigothique de Toulouse<sup>234</sup>. Ce code promulgué par Alaric II en 506, et destiné aux populations romaines du royaume d'Aquitaine, mais aussi des territoires hispaniques, sert de référence juridique dans le royaume de Tolède – règne de Léovigild excepté – jusqu'en 654, date à laquelle le roi Recceswinth l'abolit pour mettre en place un nouveau code destiné à tous les sujets du royaume de Tolède, la *Lex Visigothorum* ou le *Liber Iudicium*.

Les curies existent donc toujours en 506 et connaissent les mêmes difficultés qui ont tendance à s'aggraver. Ayant perdu progressivement de leur prestige, elles ne sont que rarement mentionnées<sup>235</sup>, mais il ne fait aucun doute que leur

226. *C.Th.* 12.1.151 = *Brév.* 12.1.8. Cl. Lepelley (1979, 245-249) note qu'il ne faut pas en exagérer à l'excès leur portée, au moins dans les provinces d'Afrique. Sur la fuite des curiales, voir son chapitre, *Ampleur et limites de la désertion des curies*, *id.*, 243 à 293. Voir aussi la composition de la curie et les charges des curiales, 197-235.

227. Sánchez Albornoz 1959, 370 ; Rouche 1979, 262.

228. Jacques 1990, 241-242.

229. Cassiodore, *Variae*, 8.31 (traduction et commentaire, Jacques 1990, 242-243).

230. Le maintien de lois consacrées à la vie municipale du livre XII du *Code Théodosien* dans la rédaction du *Bréviaire* n'est pas anodin et révèle l'intérêt qu'elles suscitent encore au début du VI<sup>e</sup> s. puisque de nombreux textes de ce livre en ont été écartés (Dumézil 2008, 75 et 81).

231. Thompson (1971, 141) signale l'acte du VI<sup>e</sup> concile de Tolède en 633, où est mentionné qu'un curiale ne peut devenir évêque ni s'échapper en entrant au monastère.

232. Jeannin 2007, 314 sq. ; à propos des institutions municipales au Bas-Empire, voir Ganghoffer 1963 (compte-rendu de cet ouvrage par A. Chastagnol dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, 1, 96-99) ; à propos du maintien de la curie municipale au VIII<sup>e</sup> s., Richard 1961.

233. Renseignement A. Dubreucq.

234. L.-A. García Moreno (1989, 269) est un des partisans du caractère archaïsant du *Bréviaire*.

235. Voir l'argumentation de Dumézil 2008, 83. La dernière mention d'un municipe de la péninsule Ibérique est le municipe de Laïs (peut-être identifié à l'actuelle San Cibrán das Las), en 469 (*Chronique* d'Hydace de Chaves, éd. A. Tranoy, 1974, & 253, t. 1, 179 et t. 2, 127).

extinction progressive se poursuit, comme le montrent certaines lois, avant même la fin de l'Empire d'Occident. À partir de 409, un certain nombre de villes hispaniques n'ont désormais plus vraiment de lien avec Rome et la curie doit être, alors, la seule référence politique connue de ses habitants<sup>236</sup>.

### La fin des curiales

Progressivement les nouveaux pouvoirs se mettent en place au cours des <sup>v</sup><sup>e</sup> et <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. et le comte, personnage désormais, d'un point de vue légal, le plus important de la ville collabore avec ses administrateurs. Durant un temps, curie et comte cohabitent et travaillent ensemble. Où ont-été transférés les locaux des curiales ? Dans des dépendances du palais comtal ?

L'extinction définitive de ces institutions municipales est, à l'examen des lois du *Bréviaire d'Alaric*, déjà fortement en germe dès les années 500 dans de nombreuses villes du royaume wisigothique de Toulouse. Les curiales se maintiennent en Gaule, encore aux <sup>vi</sup><sup>e</sup>-<sup>vii</sup><sup>e</sup> s., voire au delà<sup>237</sup>. En Espagne, ils ont, au début du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., déjà perdu autorité et attributions, mais survivent jusqu'au milieu du <sup>vii</sup><sup>e</sup> s.<sup>238</sup>. Dans le code de Recceswinth, ce sont les derniers curiales et leurs enfants qui sont mentionnés, mais leurs fonctions ne semblent plus avoir aucune réalité<sup>239</sup>. Le processus de désintégration des institutions municipales romaines serait donc complètement achevé au cours de la première moitié du <sup>vii</sup><sup>e</sup> s. En 711, il n'y en a plus aucune trace<sup>240</sup>.

### La disparition du forum et de l'Empire d'Occident

La fin du *forum* devient très nette, dans la Péninsule, au cours du <sup>v</sup><sup>e</sup>, notamment au début de ce siècle, en même temps que cette grave crise municipale, mais, en Occident, les curiales semblent survivre aux *fora* de la période romaine. Des mentions de restaurations tardives d'édifices civils sont attestées pour l'Afrique, plus urbanisée que la Gaule ou que l'Hispanie, à la fin du <sup>iv</sup><sup>e</sup>-début du <sup>v</sup><sup>e</sup> s., avec notamment l'exemple de la restauration d'une curie<sup>241</sup>. En Occident, ces restaurations n'ont cependant pas dû dépasser le <sup>v</sup><sup>e</sup> s. Dans les grandes capitales hispaniques comme *Tarraco*, *Emerita* ou encore dans des villes importantes comme *Valentia* ou *Barcino*, cet abandon définitif n'intervient pas avant le <sup>v</sup><sup>e</sup> s. et se produit à un moment, souvent indéterminé de ce siècle, correspondant plus ou moins à la fin de l'Empire d'Occident, qui lui-même connut des paliers de déclin, avant sa disparition définitive.

## Nouveaux pouvoirs et nouveaux lieux du pouvoir

### Le comes ciuitatis

Le pouvoir institutionnel du comte, ancien titre de l'époque constantinienne, dont le contenu varie au fil du temps, n'est pas toujours facile à définir. Hormis le titre de compagnon décerné pour une mission précise à un proche de l'empereur au début au <sup>iv</sup><sup>e</sup> s., il faut attendre quelques années avant la fin de l'Empire romain d'Occident pour trouver le titre de *comes ciuitatis* : le premier comte de cité désigné sous ce nom est celui de Marseille vers 470 ; d'autres sont mentionnés par la suite, celui de Clermont en 475, d'Agde vers 507 et de Barcelone en 511<sup>242</sup>. Sa fonction est évoquée dans le Code d'Euric et se précise au cours du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., même s'il reste des zones d'ombre. Il représente le lien entre le roi et ses sujets et devient légalement, au <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., le plus haut personnage de la cité. Il possède des pouvoirs judiciaires très importants – seul l'évêque échappe à sa juridiction –, des pouvoirs de police, en particulier l'exécution des sentences, et des pouvoirs militaires restreints, défense de la ville et rôle d'intendance pour l'armée. Il contrôle et dirige l'administration urbaine et doit donc

236. Sánchez Albornoz 1959, 360.

237. Ils sont encore mentionnés en Gaule aux <sup>viii</sup><sup>e</sup>-<sup>ix</sup><sup>e</sup> s. (Jeannin 2007, 333). En Espagne, L.-A. García Moreno (1989, 269 et 327) considère que, quand la ville possède encore une curie, les curiales ne jouent plus vraiment de rôle dès la fin du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s.

238. L.-A. García Moreno (1989, 268-269) note que, dans la Péninsule, les curiales ont perdu leurs attributions fiscales au moins au <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. (texte de Cassiodore), mais qu'ils ont pu remplir encore au <sup>vii</sup><sup>e</sup> s., dans les villes où ils étaient présents, un rôle notarial (la curie est ainsi mentionnée dans des *formulae* notariées du <sup>vii</sup><sup>e</sup> s.). À propos de la survivance de la pratique notariale romaine, en Gaule, au cours du haut Moyen Âge, voir Jeannin 2007, 308 sq.

239. *Lex Visig.* 5.4.19, loi de Chindaswinth.

240. Sánchez Albornoz 1959, 371 ; 386-387 ; García Moreno 1989, 268-269.

241. Jacques 1990, 209-210 ; d'après une inscription, la restauration de cette curie est offerte par Quintus Cassius Taurus, flamine perpétuel de *Leges Maiores*, Numidie. Les exemples sont nombreux en Orient, voir infra.

242. Dumézil 2008, 85-86.

compter avec les membres de la curie qui l'aident dans la gestion pratique de la ville et de ses habitants. Ses pouvoirs augmentent encore au cours du VI<sup>e</sup> s., quand lui est attribuée la responsabilité de la perception des impôts.

### *L'évêque*

Le *comes ciuitatis* doit aussi compter avec l'évêque dont le rôle est de plus en plus important depuis le IV<sup>e</sup> s. et la christianisation de la société romaine. Face au désarroi de certaines villes confrontées aux grandes difficultés du V<sup>e</sup> s. – pénétration des peuples barbares dans les territoires des cités, dislocation progressive de l'Empire – il a souvent comblé les carences dues à la ruine de l'administration municipale, pallié l'absence d'autorité à la tête des cités en prenant, notamment en Gaule, la direction de leur défense lors des guerres de siège. Face à la disparition de l'évergétisme décurional, il a pris le relais en organisant l'assistance des populations et le financement des constructions religieuses, églises, monastères, oratoires ou encore *xenodochia*, hospices et hôtelleries pour les pauvres, les malades et les pèlerins<sup>243</sup>. Il est le protecteur de la communauté chrétienne et de la cité. Son appartenance aux grandes familles gallo-romaines ou hispano-romaines lui ouvre un réseau aristocratique dont le pouvoir royal ne pourra se passer. La fortune de l'Église et la fortune personnelle de l'évêque sont mises à contribution pour la ville et ses habitants. Il bénéficie d'une aura politique et spirituelle, en tant que chef de la communauté chrétienne. L'État lui a, depuis Constantin, octroyé de nombreux privilèges comme celui de juger les clercs et son rôle judiciaire ne va cesser de croître. Certains de ses privilèges consentis sous cet empereur, jugés parfois trop importants, ont pu être diminués ou même supprimés par ses successeurs, tel Valentinien. Il ne représente pas l'autorité officielle de la ville, mais son rôle est indispensable à tout pouvoir central. L'indépendance des évêques vis-à-vis des rois wisigoths ariens en fait un contrepuissance important ainsi que l'on peut le constater, au cours de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., avec les évêques d'*Emerita*, Paul, Fidèle ou Masona, longuement évoqués dans *La vie des Pères de Mérida*. À partir de la conversion des rois wisigoths à la religion catholique, les évêques nommés par le roi ne représentent plus une opposition, mais deviennent, au contraire, des alliés dans la gouvernance du royaume<sup>244</sup>.

### *Curiales, comtes et évêques au VI<sup>e</sup> s.*

B. Dumézil définit ainsi l'équilibre de ces trois pouvoirs au VI<sup>e</sup> s. : "D'un point de vue institutionnel, le comte, en tant qu'agent du roi, était indiscutablement le premier personnage de sa cité. D'un point de vue pratique (...) il lui fallait réaliser un complexe exercice d'équilibriste pour ménager les anciennes prérogatives de la curie et les ambitions nouvelles de l'évêque"<sup>245</sup>. La situation est donc plus complexe que l'on ne croit et l'évêque ne représente pas la seule autorité de la ville, même si sa place, du point de vue du prestige, notamment, devient prépondérante. Un bel exemple, pour la Gaule, du rôle de l'évêque en tant que protecteur de la ville et continuateur de celui des anciennes autorités municipales est celui de Didier, évêque de Cahors (630-655)<sup>246</sup>.

### *Nouveaux lieux du pouvoir : palais et groupes épiscopaux*

Les nouveaux lieux de pouvoir sont désormais les palais, palais épiscopal (*domus ecclesiae* ou *episcopium*) de l'évêque, palais du comte (*praetorium*<sup>247</sup>). Les salles d'audience, de représentation, grandes salles d'apparat et de réunion sont citées dans les textes, en particulier le *salutatorium* des groupes épiscopaux. Ces salles ont été découvertes dans le groupe épiscopal de Genève ou encore dans celui de Barcelone (fig. 53 et 54). La longue travée à colonnade représentée sur une mosaïque du VI<sup>e</sup> s. de l'église Saint-Apollinaire-Le-Neuf, à Ravenne, illustre ces espaces de réception compartimentés et fermés par des tentures. Les lieux où sont déposées les archives, *secretarium*, sorte de chancellerie<sup>248</sup>, les places, portiques, *atria* et parvis de cathédrales ou de grandes basiliques du V<sup>e</sup> s. et les palais attenants comme celui de la basilique de

243. À ce propos, voir la remarque d'H. Halfmann sur le déplacement des dépenses des évergètes qui préfèrent investir, à Pergame notamment, à partir du IV<sup>e</sup> s. dans les constructions chrétiennes que dans les restaurations d'édifices civils anciens (Halfmann 2004, 120).

244. À propos du pouvoir des évêques, voir notamment Werner 1998, 360-406. Si le nom des comtes des villes hispaniques est rarement connu, celui des évêques l'est bien davantage.

245. Dumézil 2008, 90.

246. "Ses attributions civiles rappellent celles confiés à la curie municipale et ses magistrats sous l'Empire" (Jeannin 2007, 344). Voir à ce propos, Durliat 1979. En Gaule, les institutions municipales romaines sont encore mentionnées dans des formulaires des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., surtout dans les régions situées au sud de la Loire (Jeannin 2007, 317).

247. Terme souvent employé pour désigner le lieu de résidence du comte à la fin de l'Antiquité et au cours du haut Moyen Âge (voir par exemple la lettre 11 datée de 419 de Consencius à saint Augustin, mentionnant la résidence du *comes Hispaniarum*).

248. Lieu où l'on conserve les archives et où l'on traite les problèmes administratifs et judiciaires de l'Église.

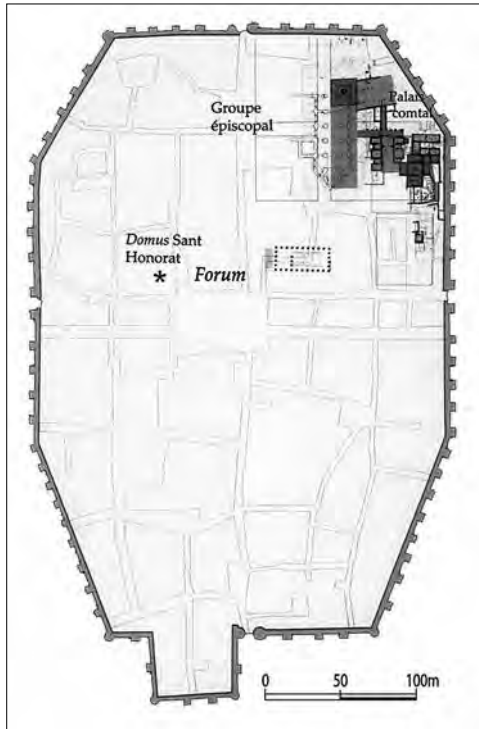


Fig. 53. *Barcīmona* – Emplacement du groupe épiscopal de la fin de l'Antiquité (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) (d'après Beltrán de Heredia Bercero 2006).

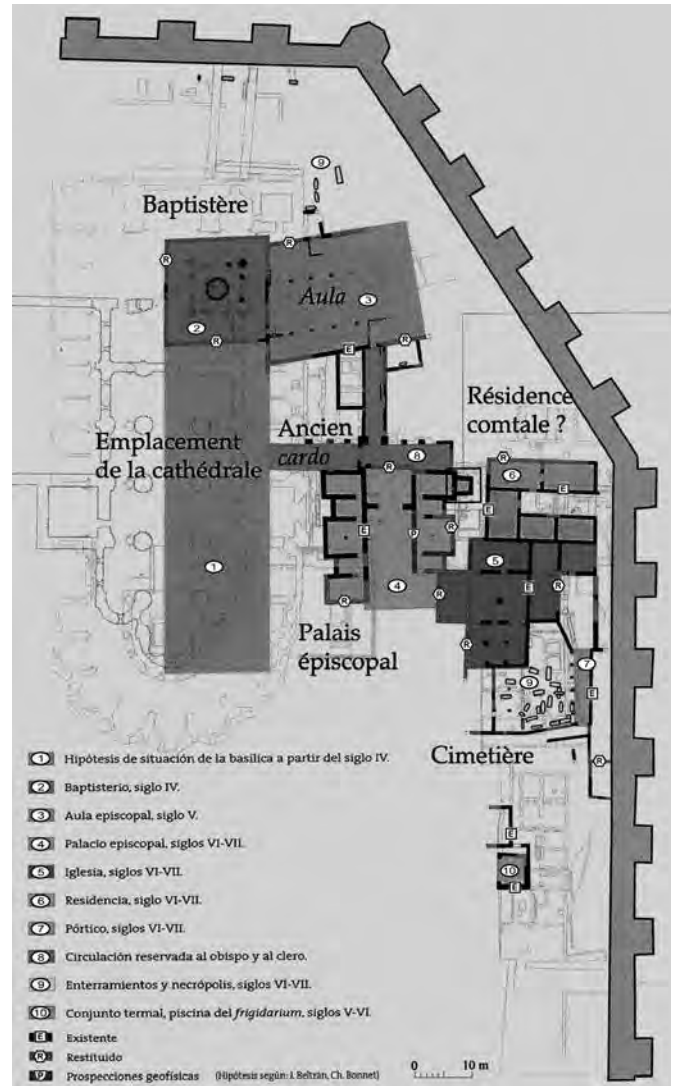


Fig. 54. *Barcīmona* – Groupe épiscopal et résidence comtale au VI<sup>e</sup> s. (d'après Beltrán de Heredia Bercero 2006).

Tours<sup>249</sup> jouent aussi ce rôle politique, d'espace de discussions et de rencontres. Cathédrales, chapelles épiscopales, églises martyriales et baptistères peuvent également servir de lieux de réunion politique. À Tolède, les conciles du royaume wisigothique se réunissent sous la protection de sainte Leocadia dans la basilique qui lui est dédiée, mais aussi dans celle des Saints-Apôtres, en présence du roi et des Grands du royaume *in praetorio*, à l'intérieur du palais royal, dans la ville basse<sup>250</sup>. Les magnifiques exemples de fouilles archéologiques de Barcelone ont permis de mettre au jour *intramuros*, contre les remparts, les fondations des palais épiscopaux du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> s. et du proche palais du comte du VI<sup>e</sup> s., un des rares vestiges d'architecture comtale connu à ce jour. Ce palais en forme de U, avec une grande cour faisant le lien entre ses ailes et donnant sur le rempart, est inclus dans l'espace du groupe épiscopal (fig. 54). Cette proximité des palais des deux autorités de la ville illustre celle de ses nouveaux pouvoirs<sup>251</sup>. La situation du palais comtal est cependant étrange, pris entre le palais de l'évêque, l'église à plan centré du groupe épiscopal et le rempart.

À Barcelone, on est passé, au cours des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s., d'un *forum* au cœur de la ville à un nouvel emplacement des lieux de pouvoir du comte et de l'évêque, réunis, non loin de l'ancienne place publique, au nord-est, contre le rempart. Les groupes

249. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, notamment livre 7.21-22.

250. Boube 1999, vol. 1, 233-250 ; *id.* 2005, 373.

251. Même emplacement pour le palais des comtes à l'époque carolingienne.

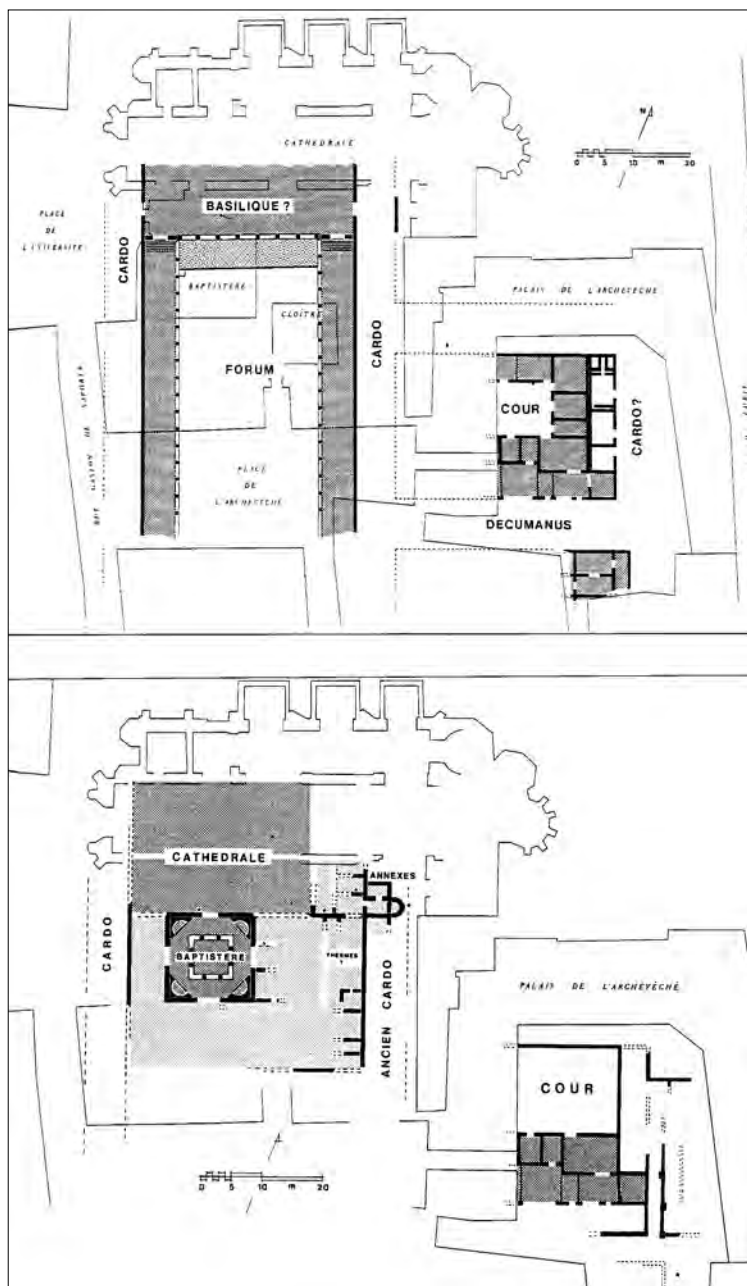


Fig. 55. Aix-en-Provence – Groupe épiscopal de la fin du V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s. sur le forum de *Aquae Sextiae* (d'après Guild *et al.* 1995).

épiscopaux sont rarement à l'emplacement même du *forum*, et a fortiori de la place, ces espaces n'étant souvent pas encore libérés, au moment de leur édification. C'est pourtant le cas à Aix-en-Provence, mais à une date tardive, vers 500 (fig. 55). Le baptistère a été édifié sur la place publique et l'ensemble cathédral a pris la suite des édifices du *forum*, peut-être de la basilique civile<sup>252</sup>. Le complexe épiscopal peut se situer davantage, en Orient comme en Occident, aux abords de la place, sur ses limites. Ceux de Valence en Espagne et d'Arles s'installent ainsi sur les bâtiments qui bordaient l'ancienne place du *forum* (fig. 56 et 57). À *Complutum*, la ville entière se déplace autour du lieu de sépulture des deux jeunes frères martyrs et de la *memoria* édifiée au-dessus de leurs tombeaux, loin de l'ancien *forum*<sup>253</sup>. Ce déplacement est le reflet évocateur de la christianisation des villes et de la force d'attraction des corps des martyrs et des saints. En règle générale, les groupes épiscopaux sont construits contre les remparts ou près d'eux, sur les terrains disponibles, souvent un peu excentrés, et non au cœur de la ville, et sur d'anciennes demeures, comme à Barcelone, Aoste, Genève ou peut-être encore Fréjus. Le groupe épiscopal ne peut s'installer sur la place qu'une fois le *forum* complètement abandonné et l'Église catholique bien implantée dans la ville. Les sources écrites indiquent que les évêques reçoivent des terrains privés *intramuros* par donation, héritage ou achat. C'est le cas de l'évêque Amator d'Auxerre qui, au début du V<sup>e</sup> s., cherche à acquérir, dans sa ville, un grand terrain pour sa cathédrale.

Le quartier épiscopal, une fois terminé, forme un ensemble cohérent, espace clos ceinturé d'un mur comme à *Valentia* où l'ancien portique du *forum* a été comblé avec des matériaux de remploi afin d'en former une des limites (fig. 57 et 58). C'est peut-être le même type de clôture qui ceinturerait le groupe épiscopal de Cimiez<sup>254</sup>. À l'intérieur de cette enceinte, les rues de la ville romaine, *cardines* et *decumani* principaux ou secondaires, sont maintenues, desservant des espaces internes au groupe épiscopal comme à *Barcinona*, ou désaffectées, comme à *Valentia* où une partie du chevet de la cathédrale empiète sur une ancienne voie. Le parcours des axes principaux récupérés par l'évêque à des fins privées peut être dévié pour maintenir la circulation publique, comme à *Valentia*.

252. Il ne s'agit pas du premier groupe épiscopal, mais du second, remontant à l'extrême fin du V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s. Cathédrale sur le stylobate du *forum* et peut-être sur la basilique civile, baptistère sur la place (Guild *et al.* 1995, 112-117).

253. Boubé 1999, vol. 1, 186, 381-387 ; *id.* 2005, 373.

254. Mais aussi ceux de Lyon et de Paris, à moins qu'il ne s'agisse, étant donné leur emplacement près du fleuve, de digues protégeant des crues de la Saône et de la Seine.

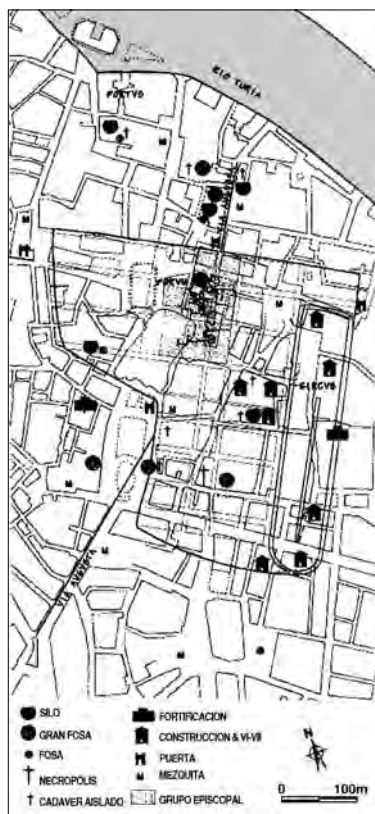


Fig. 56. *Valentia* à l'époque wisigothique (d'après Ribera i Lacomba & Rosseló Mesquida 2000).

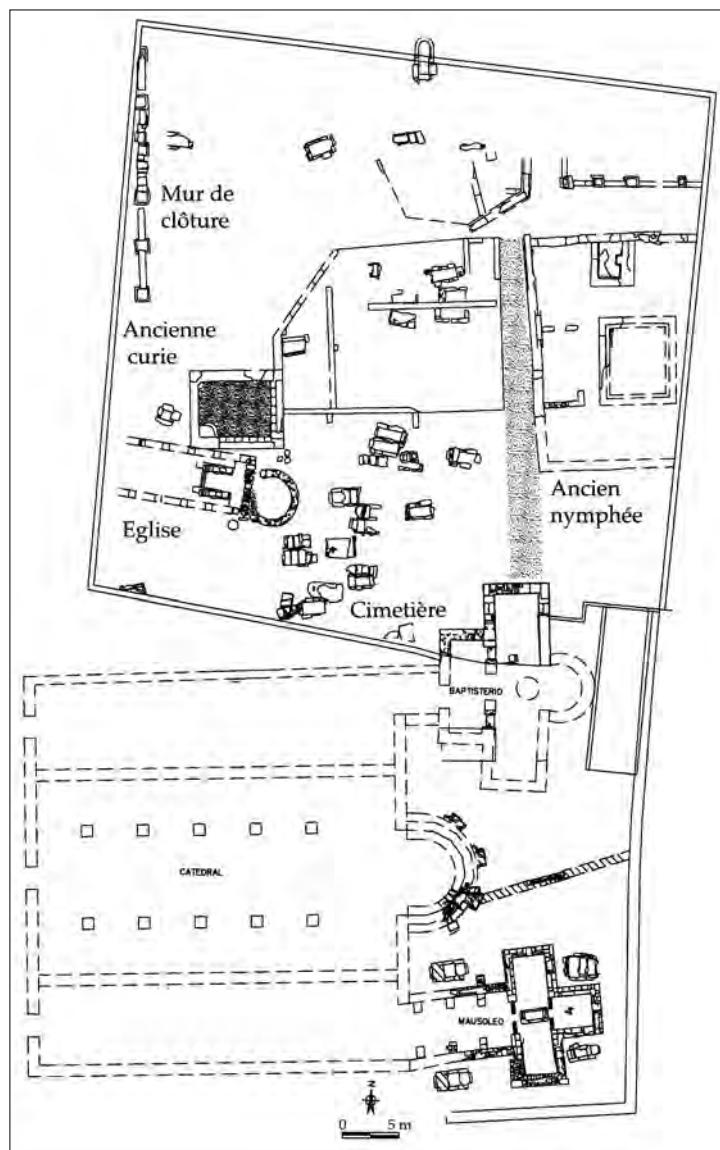


Fig. 57. *Valentia* - Groupe épiscopal au VII<sup>e</sup> s. (d'après Ribera i Lacomba 2008).



Fig. 58. *Valentia* – Restitution de la ville à l'époque wisigothique : emplacement du groupe épiscopal au cœur de la cité (d'après Ribera i Lacomba 2008).

### *Évolution des villes : déplacement des pôles d'attraction*

Les lieux de pouvoir sont désormais le palais du comte et celui de l'évêque. À Cordoue, la cathédrale et son groupe épiscopal s'installent sur le *forum* commercial au débouché du pont du Guadalquivir, la ville s'étant repliée sur cette partie de l'ancienne *Corduba*, emplacement de la future mosquée. Les grands monastères péri-urbains deviennent aussi des lieux de pouvoir, comme celui d'Agali à Tolède, à partir du milieu du VI<sup>e</sup> s.<sup>255</sup>. Enfin, les *macella* et espaces dédiés au commerce se déplacent vers des faubourgs proches des ponts et des ports maritimes ou fluviaux<sup>256</sup>. Ils deviennent souvent un des deux pôles d'attraction de la ville des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Ils se situent non loin de la mer, à *Carthago Spartaria* où des boutiques alignées sont édifiées au milieu du V<sup>e</sup> s. sur l'ancien théâtre ainsi réutilisé en respectant les limites et les courbes<sup>257</sup>, près de la Méditerranée et du port à *Tarraco*, avec une nette bipolarisation, ville haute, ville basse, et près du Guadiana à *Emerita* (fig. 37, 38, 42 et 43). Dans d'autres villes, ces faubourgs commerciaux se développent autour de monastères ou de basiliques suburbaines dont l'attraction paraît évidente<sup>258</sup>.

Nous assistons ainsi à un déplacement des anciens monuments du centre civique vers ceux de la nouvelle ville en cours d'élaboration : de la curie, du *tabularium* et des autres annexes du *forum* vers celles du palais comtal et du groupe épiscopal, du temple à la cathédrale, du *macellum* aux faubourgs commerciaux, – secteur d'activité de la ville souvent devenue ou redevenue bi-polaire –, de la place du *forum* au parvis des églises et des basiliques suburbaines, et, enfin, du *macellum* à la *platea*, grande rue marchande populaire. Dans l'épisode de Leudaste, pour désigner une importante rue marchande de Paris, Grégoire de Tours emploie ce terme latin, venant du grec *plateia*, mot qui signifie rue large et a donné en français, celui de place<sup>259</sup>. Cette grand-rue commerçante, située sur la rive gauche de la Seine, a été identifiée à la rue de la Cité.

### ÉPILOGUE

La fin du *forum* est une question complexe, encore mal connue. Les exemples des anciennes provinces occidentales, en particulier en Gaule, se rapprochent, dans leurs grandes lignes, de ce qui se passe dans les provinces hispaniques. En Italie, la survivance de la culture antique fait que le maintien des villes, du *forum* et des institutions municipales dure plus longtemps. L'appartenance de l'Afrique à l'Empire d'Orient à partir de la "reconquête" de Justinien n'empêche pas sa désertion, le *forum* d'un grand nombre de villes africaines est délaissé au cours de la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s.<sup>260</sup>. L'abandon des places et de leurs monuments s'échelonne le plus souvent en Occident entre la fin du III<sup>e</sup> et la seconde moitié du V<sup>e</sup> s., comme en Espagne, selon le statut et le dynamisme politique et économique de chaque ville. Cette fin du *forum* s'accompagne du déclin des institutions municipales et du désengagement des élites les plus riches, surtout, sans doute, dans les villes moins importantes. L'aspect financier et économique a dû représenter une part non négligeable de ce déclin et désormais ce sont l'évêque et le comte qui vont offrir de nouveaux monuments, églises ou encore *xenodochia*. La fin de l'Empire d'Occident et les problèmes d'instabilité politique du V<sup>e</sup> s. ont mis fin à un processus plus ancien.

En Gaule, la situation est très proche de celle de l'Espagne, réutilisation des espaces de la place et des anciens monuments en habitat, ateliers et boutiques, comme en Arles (abandon du *forum* au début du V<sup>e</sup> s.) ou à Laudun<sup>261</sup>. À Auch, des trous de poteaux, indiquant des constructions légères en matériaux périssables, ont été creusés dans le dallage de la place entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s.<sup>262</sup>. De nombreuses réutilisations de monuments publics en églises sont avérées en Italie et en Afrique, – basilique ou curie transformées en lieu de culte chrétien –, mais ce phénomène semble

255. *Id.* 1999, vol. 1, 256-260 ; *id.* 2005, 373.

256. *Id.* 1999, vol. 1, 79 et 176-177.

257. *Id.* 1999, vol. 2, 819-823.

258. *Id.* 2005, 371-373.

259. "Leudaste poursuit sa marche jusqu'à la place... [*ad plateam*] En faisant le tour des boutiques des marchands il fouille les marchandises, pèse l'argent et regarde diverses parures" (Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, livre 6,32, éd. R. Latouche, t. 2, 51 ; texte latin, éd. R. Poupardin 1913, 235 et *MGH, SSRM*, I,1, éd. B. Krusch, 303).

260. Potter 1995, 64-79.

261. Arles : habitat et boutiques, datés du premier tiers du V<sup>e</sup> s. par de l'Africaine D. Ils sont établis sur un remblai qui recouvre le dallage de la place du *forum* et son portique (Piton 2011, 57, 70) ; Laudun : zone artisanale ou commerciale et habitat du VI<sup>e</sup> s. installés dans l'ancien quartier du *forum* : une série de petites cellules se greffe contre les murs du *forum*, les boutiques ouvrent sur la place qui a perdu sa fonction d'origine au VI<sup>e</sup> s. Certaines échoppes sont même installées sur le tribunal de la basilique (Goury 1997, 125-172).

262. Information Ph. Gardes, responsable INRAP des fouilles du *forum* d'Auch. Voir la contribution de cet auteur et de ses collaborateurs dans ce même volume.

assez rare en Gaule et, sans doute, plus encore en Espagne. À Toulouse, cependant, non seulement l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud a été édifée, au cours du dernier tiers du VI<sup>e</sup> s., sur l'ancien espace occupé par le temple du *forum*, mais elle prend directement appui sur son podium<sup>263</sup>.

Il ne semble pas qu'il y ait en Occident de construction de nouvelles places publiques durant l'Antiquité tardive contrairement à ce qui se passe en Orient. À *Complutum*, le *forum* du I<sup>er</sup> s. est complètement réaménagé à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s. et abandonné à la fin de ce siècle, il ne s'agit donc pas d'une création *ex nouo*. À Saint-Bertrand-de-Comminges, une hypothèse récente et séduisante, identifie l'état tardif de l'ancien secteur du *macellum* et du *forum uetus* à un nouveau *forum* tripartite, tardif. Il daterait du IV<sup>e</sup> s. et aurait été édifé grâce au remaniement des anciennes constructions et espaces du Haut-Empire (fig. 59). Cette hypothèse sous-entend un déplacement du centre civique après abandon du *forum nouum* du I<sup>er</sup> s. p.C., à la fin de l'Antiquité<sup>264</sup>. De nombreuses zones d'ombre demeurent cependant, en particulier l'aspect chronologique, pas encore assez clarifié, le secteur du *macellum* ayant été exploré dans les années 1950, sans réelle stratigraphie rigoureuse<sup>265</sup>. Si cette proposition s'avère juste, ce déplacement serait lié, à mon sens, à la volonté de se rapprocher d'un nouveau pôle d'attraction de la ville basse, vers un quartier de riches habitations du IV<sup>e</sup> s., où est édifée, au cours du premier tiers du V<sup>e</sup> s., la basilique chrétienne dite du Plan<sup>266</sup>.

En Orient, la construction de nouvelles *agorai* dans l'Antiquité tardive n'est pas rare, nouvelle place à *Gerasa* à la fin du III<sup>e</sup> s., deux *agorai* à Constantinople au IV<sup>e</sup>, à *Aphrodisias* et Carthage à la fin de ce siècle, à Antioche et *Scythopolis* au cours du V<sup>e</sup> s. Il s'agit, dans un certain nombre de cas, de places circulaires (*Gerasa* ou encore Bostra) de 30 à 40 m de diamètre, sans temple et sans église<sup>267</sup>. Les monuments publics bordent ces places, à Constantinople, le sénat est édifé sur l'*agora* de Constantin, la basilique sur celle de Théodose. Leur conception a fortement évolué et se rapproche de la place à

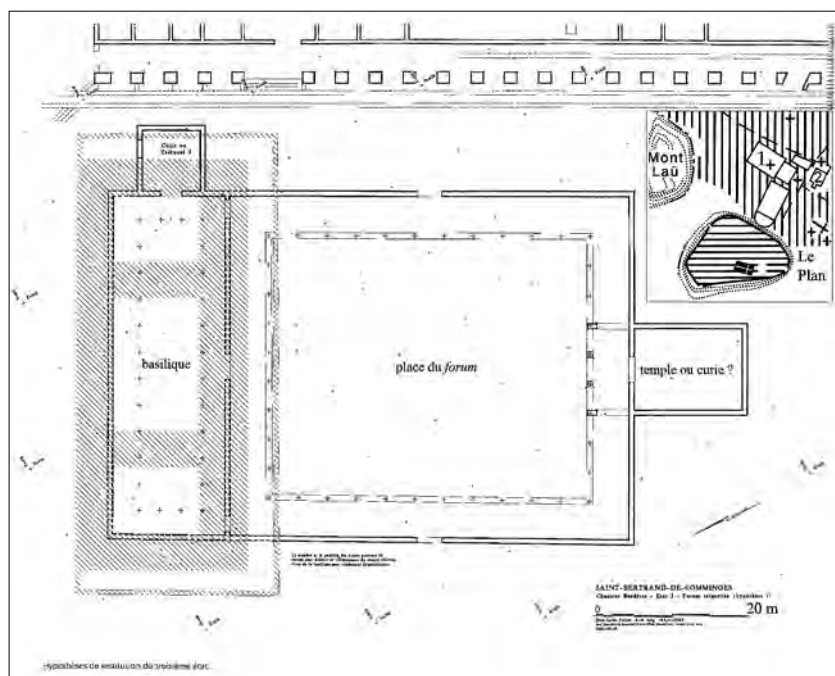


Fig. 59. Saint-Bertrand-de-Comminges – Un nouveau *forum* du IV<sup>e</sup> s. : hypothèse de restitution (plan du *forum* d'après Fabre & Paillet 2009 ; plan de la ville d'après Guild *et al.* 1995)

263. Boudartchouk 2005, 30. Comme le souligne l'auteur, la volonté des chrétiens de cette époque est de construire une église sur le lieu du martyre de saint Saturnin.

264. Les thermes, et peut-être aussi le temple du *forum*, seraient abandonnés vers 400 (voir Aupert *et al.* 2001, 97). Pour l'abandon du temple, la difficulté de sa datation et les thermes tardifs qui s'y installent, voir Sablayrolles & Beyrie 2006, 313 (résultats de la reprise des fouilles du temple par R. Sablayrolles et bibliographie, *id.*, 310 sq.).

265. Fabre & Paillet 2009, 112-115. Les fouilles du *macellum* sont relativement anciennes, ce qui rend très difficile l'établissement d'une chronologie précise de la transformation de ce secteur.

266. J'émettrais, cependant, une réserve à l'encontre de cette hypothèse : l'absence de comparaison en Occident ne plaide guère en sa faveur et la chronologie trop vague des deux ensembles (*forum* du Haut-Empire et transformation du quartier du *macellum*) la fragilise.

267. Voir Lavan 2006, 36 sq. Au sujet des *agorai* d'Orient, voir aussi Potter 1995, 79-90.



vocation politique et économique, voire marchande<sup>268</sup>. Portiques, statues impériales des <sup>v</sup><sup>e</sup> et <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., colonnes honorifiques ornent ces esplanades aux plans rectangulaires, circulaires ou trapézoïdaux. Peu à peu, l'aspect païen disparaît. Rares sont aussi les églises sur les places en Orient. De nouveaux *bouleuteria* sont construits, notamment sur deux *agorai* de Constantinople. De tous les exemples connus, seul le *bouleuterion* de *Salagassos* présente des traces de délabrement avant 470<sup>269</sup>. Les témoignages d'une activité politique dense sont bien plus importants en Orient et en Afrique qu'en Occident et la vitalité de l'*agora* ou du *forum* s'y perçoit nettement encore aux <sup>iv</sup><sup>e</sup> et <sup>v</sup><sup>e</sup> s. Le *forum* de Rome, comme celui des grandes capitales, est actif et se maintient aux <sup>v</sup><sup>e</sup> et <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. Il ne décline fortement qu'à partir du <sup>vii</sup><sup>e</sup> et surtout du <sup>viii</sup><sup>e</sup> s., où il est décrit par un contemporain, l'anonyme d'Einsiedeln, comme étant en ruines. La curie est utilisée par le Sénat jusqu'à la fin du <sup>vi</sup><sup>e</sup> et n'est transformée en église qu'après 625. La colonne de Phocas est érigée en 608 ; la fin du *forum* romain n'intervient donc pas avant le <sup>vii</sup><sup>e</sup> s., même si son activité politique ne peut plus être comparée à celle de l'époque où elle était capitale d'un immense et puissant Empire. Nombre de ses édifices sont déjà transformés en églises au cours du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., comme l'église Saints-Côme-et-Damien. Les *fora* de Nerva et de Trajan semblent utilisés très tardivement, encore au <sup>ix</sup><sup>e</sup> s.<sup>270</sup>.

Une des particularités de l'Orient par rapport à l'Occident, hormis sa continuité, est la richesse de ses vestiges archéologiques, de ses textes littéraires et de ses sources épigraphiques qui rendent les espaces urbains vivants et permettent de mieux en saisir l'évolution<sup>271</sup>. Grâce à ces textes, nous constatons, comme à Rome ou à Carthage<sup>272</sup>, le maintien au cours du <sup>v</sup><sup>e</sup> s. des écoles sur le *forum*, enseignement pour les plus jeunes, mais aussi pour les étudiants, sur l'*agora* d'Athènes et d'Antioche. Jean Chrysostome décrit le commerce de l'argent, orfèvres, banquiers, mais aussi et, c'est plus étonnant, le petit commerce ambulancier, vente de légumes, pain, viande, vin ou encore chaussures et présence de barbiers et de parfumeurs, à *Aphrodisias*<sup>273</sup>. Bruit, bagarre et vulgarité des soldats, autant de tapages qui choquent Basile de Césarée et lui font regretter la disparition de l'*agora* hellénistique<sup>274</sup>. Bruits d'un petit peuple qui rendent la place vivante, tavernes sur l'*agora* de Cyrène, de *Salagassos*, plats chauds vendus sur celle de Gaza. Ces témoignages décrivent une vie très dense sur ces *agorai* qui, selon la plainte de Jean Chrysostome, sont construites en plus grand nombre que les églises<sup>275</sup> !

Des ateliers d'artisans animent aussi les proches alentours de la place de l'*agora* de l'Antiquité tardive en Orient, ateliers de verriers à Éphèse et à Delphes, comme ceux de la place du *forum* en Espagne, ateliers de peintres et de mosaïstes à *Complutum* ou encore de métallurgistes, à *Segobriga*. Jean Chrysostome remarque que les activités commerciales dominent la vie quotidienne de l'*agora*. Nous avons donc une image bien différente de celle que l'on possède pour l'Occident où cette évolution du *forum* n'est pas rapportée par les textes. L'archéologie montre, cependant, que ses espaces peuvent être remplacés, après sa disparition, par de petites boutiques (Arles, Laudun, peut-être *Emerita*, *Tarraco* et *Complutum*). Nous avons l'impression, dans l'Antiquité tardive et au cours du haut Moyen Âge, d'un retour au rôle commerçant de la place publique.

En Orient, des *agorai*, nombreuses dans les grandes villes, sont restaurées ou construites entre le <sup>iv</sup><sup>e</sup> et le <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. Elles ont, de plus en plus, une vocation commerciale avec construction de marchés attenants en forme de petits patios ou de boutiques alignées, de même type que celles du marché de Carthagène<sup>276</sup>. Ce lieu vivant et dynamique va se déplacer vers des rues bordées de portiques, sorte de place allongée, les *plateiai* / *plateae*, comme à Éphèse<sup>277</sup>, *Salagassos* ou encore à Milet, au moment de l'abandon de l'*agora*, vers la fin du <sup>vi</sup><sup>e</sup>-début du <sup>vii</sup><sup>e</sup> s., un siècle après celui du *forum* d'Occident<sup>278</sup>.

268. Sur cette tendance d'une *agora* à vocation commerciale de plus en plus marquée, voir Potter 1995, 102, qui insiste sur l'intérêt de ce sujet qui reste à approfondir.

269. Lavan 2006, 40.

270. Wickham 2005, 651-652 ; Potter 1995, 97-98 ou encore Pani Ermini 2000.

271. La richesse de l'article de L. Lavan (2006) permet de mieux comprendre leur évolution. Voir notamment pour Antioche, Festugière 1959 : traduction de la description de la ville par Libanios dans son *Antiochikos*, 23-37 et commentaire archéologique de ce texte par R. Martin, 38-61 (les passages sur les marchés, près de l'*agora*, terme qui, comme le mot *forum*, possède ces deux sens, place publique et marché, sont particulièrement riches, *id.*, 33-35 et 56-59).

272. Saint Augustin, *Confessions*, Livre 6.9.14-15, éd. P. de Labriolle, t. 1, 131-133.

273. Dans le *Satiricon*, 12, de Pétrone (éd. A. Ernout, 1950, 9), il est fait mention de vente de nombreux objets de peu de valeur, comme le manteau volé, vendu sur le *forum*. A. Ernout traduit ici *forum* par marché. Cet épisode rappelle les témoignages, certes tardifs, de vente de ce type sur les *agorai* d'Orient.

274. Lavan 2006, 47-50.

275. *Id.*, 37-38.

276. Boubé 1999, vol. 2, 819-823 ; *id.* 2005, 371.

277. Halfmann 2004, 117 (restauration de la *plateia* d'Éphèse).

278. Lavan 2006, 53.

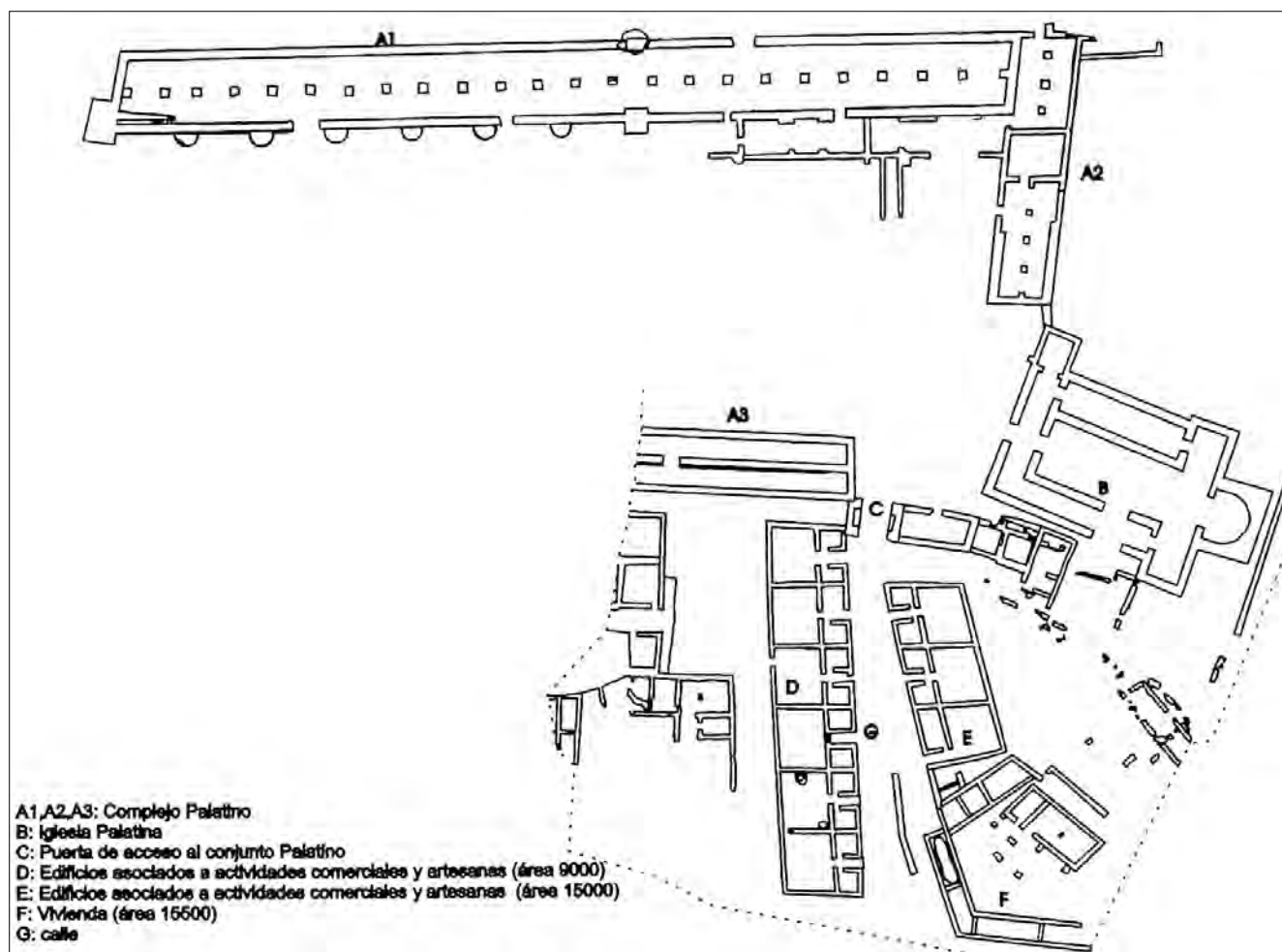


Fig. 60. *Reccopolis*, le cerro de la Oliva : la place, l'église arienne et les bâtiments civils et administratifs de la ville fondée par Léovigild. A : palais ; B : église ; C : porte ; D-E : boutique, artisanat (d'après Olmo 2008).

Sa disparition coïncide avec la christianisation de la société urbaine et la place prise, au VI<sup>e</sup> s., par les églises, signe de la cléricisation de la société.

En Espagne, le rôle de la place au cours du haut Moyen Âge est illustré par *Reccopolis*, nom à désinence grecque, l'une des très rares villes créée *ex nihilo* par un roi barbare. Fondée en 578 par Léovigild, elle rappelle la fondation de *Iustiniana Prima* (Caricin Grad, Serbie), à la même époque, par Justinien, en Illyrie, sur le lieu de sa naissance<sup>279</sup>. Identifiée au site du cerro de la Oliva (Zorita de los Canes, Guadalajara), elle possède un grand espace qui fait le lien entre un lieu politique et administratif, le "palais", et un édifice religieux, l'église arienne (fig. 60). La place, les édifices publics et administratifs et l'église rappellent l'ancien *forum* et ses édifices publics. Le bâtiment septentrional, de 133 m de long, a été interprété récemment par J. Arce comme un *horreum*<sup>280</sup>. Cette hypothèse originale, si elle s'avérait juste, complèterait les découvertes récentes de L. Olmo dans le secteur méridional de l'acropole où ont été mis au jour des boutiques et ateliers d'orfèvres et de verriers, renforçant ainsi le rôle commercial et artisanal de ces grandes places au cours de cette période.

279. Voir les publications de L. Olmo (2008, 41-62), actuel fouilleur du cerro de la Oliva, site identifié à *Reccopolis*. Bibliographie et présentation du site dans Boube 1999, vol. 1, 291-350 ; *id.* 2005, 369-374.

280. Arce 2011, 227 (voir chapitre consacré au cerro de la Oliva).

L'image littéraire de la ville change entre le <sup>v</sup><sup>e</sup> et le <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. En Espagne, il n'en existe aucune description précise hormis un passage de la lettre, souvent évoquée, de Paulin de Nole à son maître Ausone, à la fin du <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. Il reconnaît la ruine et l'abandon presque total de certaines villes comme *Ilerda*, *Bilbilis* et *Calagurris*, mais souligne le dynamisme de Saragosse, Tarragone et Barcelone<sup>281</sup>. Il donne ainsi un tableau nuancé des villes de la Péninsule, délabré pour les unes, actif et encore prospère pour d'autres, preuve s'il en était besoin de différences de statuts, de régions et d'état général de la cité avant les grands problèmes de la fin de ce siècle. Il faudra donc attendre les témoignages très imagés des poètes arabes pour posséder quelques descriptions de villes hispaniques, anciennes cités romaines, par des auteurs comme al-Razi et al-Bakri aux <sup>x</sup><sup>e</sup> et <sup>xi</sup><sup>e</sup> s.<sup>282</sup>. En Gaule, des éloges sommaires et peu précis ont été rédigés par des évêques soucieux de magnifier leur rôle de bâtisseurs de cathédrales et d'églises dans ces nouvelles villes chrétiennes. À partir du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., la mention de *forum* se raréfie dans les textes littéraires et n'apparaît quasiment plus, alors que les thermes, le cirque ou les remparts sont cités<sup>283</sup>. Il est, parfois, évoqué, sans doute davantage comme le rappel d'une grandeur antique passée, comme à Milan, ancienne capitale de l'Empire sous Honorius, dont un texte glorifie les bâtiments antiques à l'époque lombarde et, parmi eux, le *forum*<sup>284</sup>.

Le poème de Sidoine Apollinaire sur Narbonne contient toutes les contradictions apparentes de cette période entre Antiquité et Moyen Âge. Encore importante, avec un port convoité par les Wisigoths, elle est assiégée par eux en 432 ; en 462, elle leur appartient. Ce texte, écrit entre 463 et 466 dépeint une ville romaine marquée par les violences et l'instabilité politique. Il témoigne que le *forum* a toujours sa place dans l'image traditionnelle de cette cité, mais la ruine provoquée par le siège n'y est cependant pas cachée, elle apparaît à mots couverts, dans cet éloge d'un personnage originaire de Narbonne dont Sidoine veut vanter la ville :

“Salut, Narbonne, riche de santé belle à voir dans ta ville et ta campagne à la fois, avec tes murailles, tes citoyens, ton enceinte, tes boutiques, tes portes, tes portiques, ton forum, ton théâtre, tes sanctuaires, tes capitales, tes Bourses, tes prairies, tes fontaines, tes îles, tes salines, tes étangs, ton fleuve, ton pont, ta haute mer ; ...fière au milieu de tes citadelles demi ruinées... Mais on ne pourrait dire que tu es laide parce que les coups drus de la machine de guerre ont percé tes murailles ; plus grande est la cicatrice sur le corps des braves, plus grande est la gloire”<sup>285</sup>.

L'abandon du *forum* en Occident est plus ou moins tardif selon les régions et les villes et accompagne la mort lente et progressive de la ville romaine entre le <sup>v</sup><sup>e</sup> et le <sup>vii</sup><sup>e</sup> s. Ce long processus dure au moins deux siècles pendant lesquels la cité, devenue chrétienne, n'est plus antique et pas encore médiévale.

281. Paulin de Nole, *Carm.*, 10.221-233 (éd. G. de Hartel 1894, 24), lettre en réponse à celles d'Ausone : “*Nam quod in (c) auersis habitacula ponis Hiberis / Urbibus, et deserta tuo legis oppida uersu, / Montanamque mihi Calagurrim et Bilbilim acutis / Pendentem scopulis, collemque iacentis Ilerdae / Exprobas, uelut bis habitem Iaris exsul et urbis / Extra hominum tecta atque uias : an credis Hiberiae / Has telluris opes, Hispani nescius orbis, / ... Bilbilis huic tantum, Calagurris, Ilerda notatur, / Caesarea est Augusta cui Barcino amoena, / Et capite insigni despectans Tarraco pontum*”.

282. Boubé 1999, vol. 1, 31.

283. Dans les vies de saints, cependant, le *forum* est encore parfois mentionné. Dans ces textes du haut Moyen Âge, on peut penser que le *forum* désigne désormais la place principale et que le mot n'est plus qu'une référence antique (voir supra).

284. Voir Riché 1996, 188.

285. Sidoine Apollinaire, *Carmen* 23, t. I, éd. A. Loyen, 145-148, vers 37 à 75. Il s'agit ici du siège de Narbonne par Théodoric, en 436.

## Sources

Code Théodosien et Code Justinien :

*Theodosiani Libri XVI cum Constitutionibus Sirmondianis et Leges Novellae ad Theodosianum pertinentes*, éd. Th. Mommsen et P.-M. Meyer, Berlin, 1905.

*Code Théodosien XVI 2005 - Les lois religieuses des empereurs romains de Constantin I à Théodose II (312-438)* (2005), vol. I, *Code Théodosien XVI*, texte latin établi par Th. Mommsen, trad. J. Rougé, introduction et notes, R. Delmaire et la collaboration de F. Richard et d'une équipe du GDR 2135, Sources chrétiennes, 497, Paris.

*Code Théodosien XI-XV, Code Justinien, constitutions sirmondiennes 2009 - Les lois religieuses des empereurs romains de Constantin I à Théodose II (312-438)* (2009), vol. II, *Code Théodosien I-XV, Code Justinien, Constitutions Sirmondiennes*, texte latin établi par Th. Mommsen, P. Meyer et P. Krüger, traduction J. Rougé, R. Delmaire, introduction et notes, R. Delmaire, avec la collaboration de O. Huck, F. Richard et L. Guichard, Sources Chrétiennes, 531, Paris.

Eutrope, *Breviarium ab Vrbe condita*, éd. H. Droysen, *Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi*, II, Berlin, 1879.

Grégoire de Tours, *Historia Francorum, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum*, I, 1, éd. B. Krusch, Hannover, 1885.

Grégoire de Tours, *De sancto Nicetio Lugdonensi Episcopo*, in *Liber Vitae Patrum*, VIII, *Miracula et opera minora, MGH, SS RM*, éd. B. Krusch, 1, 2, Hannover, 1886, 240-252.

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, éd. R. Poupardin, Mâcon, 1913.

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, trad. Franç., R. Latouche, Les Belles-Lettres, Paris, 1965.

Hydace de Chaves, *Chronique*, éd. A. Tranoy, Sources Chrétiennes, 218, Les éditions du Cerf, Paris, 1974.

*Lex Romana Visigothorum*, éd. G. Haenel, Leipzig, 1849.

*Lex Visigothorum - Liber Iudiciorum siue lex visigothorum*, éd. K. Zeumer, *Monumenta Germaniae Historica, Leges Sectio*, I, 1, Berlin, 1902, 33-456.

Paulin de Nole, *Carmina*, éd. G. de Hartel 1894, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, XXX, Vienne, 1894.

Pétrone, *Le Satiricon*, éd. et trad. A. Ernout, Paris, Les Belles-Lettres, Paris, 1950.

Pausanias, *Description of Greece, IV, Books VIII, IX, X*, trad. W.H.S. Jones, Coll. Loeb, Londres, 1965.

Possidius, *Vita Augustini, Patrologie Latine*, éd. J.-P. Migne, t. 32, col. 33-66, Paris.

Sidoine Apollinaire, *Poèmes*, t. I, éd. et trad. J. Loyen, Les Belles Lettres, Paris, 1960.

## Références bibliographiques

Abascal, J.-M. et R. Cebrián (2006) : "Segobriga, Un municipio augusteo en tierras de Celtíberos", in : Rascón & Sánchez 2006, 161-167.

Abascal J.-M., G. Alföldy et R. Cebrián (2001) : "La inscripción con letras de bronce y otros documentos epigráficos del foro de Segóbriga", *AEArq*, 74, 118-130.

Abascal Palazón, J.-M., M. Almagro-Gorbea et R. Cebrián Fernández (2002) : "Segobriga 1989-2000, Topografía de la ciudad y trabajos en el foro", *MM*, 43, 123-161.

— (2008) : "Segóbriga visigoda", in : Olmo Enciso 2008, 220-241.

Abascal J.-M., R. Cebrián et M. Trunk (2004) : "Epigrafía, arquitectura y decoración del foro de Segobriga", in : Ramallo Asensio 2004, 219-256.

Alba Calzado, M. et P. Mateos Cruz (2006) : "Épilogue : transformation y ocupación tardoantigua y altomedieval del llamado 'Foro provincial'", in : Mateos 2006, 355-380.

— (2008) : "El paisaje urbano de Emerita en época visigoda", in : Olmo Enciso 2008, 260-274.

Albiach, R., A. Badía, M. Calvo, C. Marín et J. Pía, A. Ribera (2000) : "Las últimas excavaciones (1992-1998), del solar de l'Almoina : nuevos datos de la zona episcopal de Valentia", in : Gurt & Tena 2000, 63-86.

Álvarez García, N., C. Ballester Martínez, Y. Carrión Marco, E. Grau Almero, G. Pascual Berlanga, G. Pérez Jordà, A.-V. Ribera i Lacomba et C.-G. Rodríguez Santana (2005) : "L'area productiva d'un edifici del fòrum de Valentia al Baix Imperi (segles IV-V)", in : Gurt & Ribera 2005, 251-260.

Aquilué Abadías, X. (2004) : "Arquitectura oficial", in : Dupré Raventós 2004c, 41-55.

Aquilué Abadías, X., X. Dupré, J. Massó et J. Ruiz de Arbulo (1991) : *Tarraco Guía Arqueológica*, Tarragone.

Arce, J. (2006) : "Fana, templa delubra destrui praecipimus : el final de los templos de la Hispania romana", *AEArq*, 79, 115-124.

— (2011) : *Esperando a los Árabes, los Visigodos en Hispania*, 507-711, Madrid.

Aupert, P., R. Monturet, avec la collaboration Ch. Dieulafait (2001) : *Saint-Bertrand-de-Comminges*, II, *Les thermes du forum*, Études d'archéologie urbaine, Aquitania, Bordeaux.

Aurell, M. et Th. Deswarte, éd. (2005) : *Famille, violence et christianisation au Moyen Âge, Mélanges offerts à Michel Rouche*, Cultures et civilisations médiévales, PUPS, 31, Paris.

Ayerbe Vélez, R., T. Barrientos Vera et F. Palma García, éd. (2009a) : *El foro de Augusta Emerita, génesis y evolución de sus recintos monumentales*, Anejos de *AEArq*, 53, Madrid.

Ayerbe, R., T. Barrientos, P. Mateos, F. Palma et A. Pizzo (2009b) : "El urbanismo del conjunto provincial de culto imperial y del foro de Augusta Emerita", in : Nogales Basarrate 2009, 261-271.

Beaujard, B., P.-A. Février, J.-Ch. Picard, Ch. Pietri et J.-Fr. Reynaud (1986) : *Province ecclésiastique de Lyon (Lugdunensis Prima), Topographie chrétienne de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> s.*, IV, Paris.

- Beltrán de Heredia Berceo, J., éd. (2001) : *De Barcino a Barcinona (siglos I-VII), Los restos arqueológicos de la plaza del Rey de Barcelona*, Barcelone.
- Beltrán de Heredia Berceo, J. (2006) : "El urbanismo romano y tardoantiguo de *Barcino* (Barcelona) : una aportación a la topografía de la colonia", in : Rascón & Sánchez 2006, 87-96.
- (2008) : "*Barcino* durante la antigüedad tardía", in : Olmo Enciso 2008, 274-292.
- Berrocal Caparrós, M.-C. (1987) : "Nuevos hallazgos sobre el foro de Carthago-Nova", in : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 137-142.
- Bonneville, J.-N., M. Fincker, P. Sillières, S. Dardaine et J.-M. Labarthe (2000) : *Belo VII., Le capitolie*, Casa de Velázquez, 67, Madrid.
- Bosch Puche, F., J.-M. Macías i Solé, J.-J. Menchón i Bes, A. Muñoz Melgar, I. Teixell Navarro (2005) : "La transformación urbanística de l'acrópolis de Tarracona : avanç de les excavacions del Pla Director de la Catedral de Tarragona (2000-2002)", in : Gurt & Ribera 2005, 167-174.
- Boube, E. (1996) : *Le trophée augustéen de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Collection du musée de Saint-Bertrand-de-Comminges, Toulouse.
- (1999) : *La topographie des villes de la province de Carthaginoise de l'Antiquité à la fin du royaume wisigothique*, Thèse Nouveau Régime, sous la direction de M. Rouche, Université de Paris IV Sorbonne.
- (2005) : "L'urbanisme dans la province ecclésiastique de Carthaginoise de l'Antiquité tardive à la fin du royaume wisigothique (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.)", in : Aurell & Deswarte 2005, 365-376.
- Boudartchouk, J.-L. (2005) : "Le *capitolium* de Toulouse, L'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud et le martyr de l'évêque Saturnin, nouvelles données", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 65, 15-50.
- Buzón, M. (2011) : "Los espacios forenses de la *Colonia Augusta Firma Astigi* (Écija, Sevilla)", *Romula*, 10, 71-134.
- Caballero Zoreda, L. et P. Mateos Cruz, éd. (2000) : *Visigodos y Omeyas un debate entre la antigüedad tardía y la alta edad media (Mérida, abril de 1999)*, Anejos de AEARq, 23, Madrid.
- Carillo Díaz-Pinés, J.-R., C. Márquez Moreno, J.-F. Murillo Redondo et A. Ventura Villanueva (1995) : "Arqueología de Córdoba, de época tardorromana a la conquista cristiana", *Revista de arqueología*, 173, 48-57.
- Chuvin, P. (1990) : *Chronique des derniers païens, la disparition du paganisme dans l'Empire romain du règne de Constantin à celui de Justinien*, Paris.
- Dardaine, S., M. Fincker, J. Lancha et P. Sillières (2008) : *Belo VIII, Le sanctuaire d'Isis*, Casa de Velázquez, 107, Madrid.
- Delmaire, R. (1996) : "Cités et fiscalités au Bas-Empire. À propos du rôle des curiales dans la levée des impôts", in : Lepelley 1996, 59-70.
- Didierjean, Fr., Cl. Ney et J.-L. Paillet (1986) : *Belo III, Le macellum*, Casa de Velázquez, 107, Madrid.
- Dumézil, B. (2008) : "Le comte et l'administration de la cité dans le Bréviaire d'Alaric", in : Rouche & Dumézil 2008, 73-90.
- Dupré Raventós, X., éd. (2004a) : *Las capitales provinciales de Hispania*, 1, *Córdoba, Colonia Patricia Corduba*, Rome.
- , éd. (2004b) : *Las capitales provinciales de Hispania*, 2, *Mérida, Colonia Augusta Emerita*, Rome.
- , éd. (2004c) : *Las capitales provinciales de Hispania*, 3, *Tarragona Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco*, Rome.
- Durliat, J. (1979) : "Les attributions civiles des évêques mérovingiens : l'exemple de Didier de Cahors (630-655)", *Annales du Midi, revue de la France méridionale*, 91, 237-254.
- Fabre, G. et J.-L. Paillet (2009) : *Saint-Bertrand-de-Comminges, IV, Le macellum*, Aquitania, Bordeaux.
- Fernández, G. (1981) : "Destrucciones de templos en la Antigüedad tardía", *AEARq*, 54, 141-156.
- Festugière, A.-J. (1959) : *Antioche païenne et chrétienne, Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie*, BEFAR, 194, Paris.
- Florensa, F. et F. Gamarra (2006) : "L'excavació del jaciment arqueològic del carrer Sant Honorat 3 de Barcelona", in : *Tribuna d'Arqueologia 2003-2004*, Barcelone, 189-209.
- Fuentes Rodríguez, Á. (1987) : "Avance del Foro de Valeria Cuenca", in : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 69-72.
- (1991) : "Urbanismo privado y casas en Valeria", in : *La casa urbana hispanorromana (Zaragoza 16-18 de noviembre de 1989), Ponencias y comunicaciones*, Saragosse, 265-280.
- Gagé, J. (1971) : *Les classes sociales dans l'Empire romain*, Paris.
- Ganghoffer, R. (1963) : *L'évolution des institutions municipales en Occident et en Orient au Bas Empire*, Paris.
- García-Dils de la Vega, S. et S. Ordoñez Agulla (2006) : "*Colonia Augusta Firma* : viario y espacios forenses", *Astigi Vetus*, 2, 7-50.
- García-Dils de la Vega, S., S. Ordoñez Agulla et O. Rodríguez Gutiérrez (2007) : "Nuevo templo augusteo en la Colonia *Augusta Firma Astigi* (Écija-Sevilla)", *Romula*, 6, 75-114.
- García Moreno, L.-A. (1982) : "Mérida y el reino visigoda de Tolosa (418-507)", in : *Homenaje a Saenz de Buruaga*, Badajoz, 227-240.
- (1989) : *Historia de España visigoda*, Madrid.
- Gaudemet, J. (1957) : *La formation du droit séculier et du droit de l'Église aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.*, Paris (2<sup>e</sup> éd. 1979).
- (1967) : *Institutions de l'Antiquité*, Paris.
- Gimeno Pascual, J. (1983) : "Distribución de espacios urbanos y áreas centrales de la ciudad", *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, I, 1, 9-28.
- Goury, D. (1997) : "L'oppidum du camp de César à Laudun, premières acquisitions de la recherche 1990-1997", *RAN*, 30, 125-172.
- Granados, J.-O. (1987) : "Notas sobre el estudio del Foro de la Colonia *Barcino*", in : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 61-68.
- Guild, R., J. Guyon et L. Rivet (1995) : "Aix-en-Provence, groupe épiscopal Saint-Sauveur-et-Sainte-Marie", in : *Les premiers monuments de la France*, t. 1, *Sud-Est et Corse*, Paris, 109-117.
- Gurt, J.-M. et C. Godoy (2000) : "*Barcino*, de sede imperial a Vrbs Regia en época visigoda", in : Ripoll & Gurt 2000, 425-466.
- Gurt, J.-M. et N. Tena, éd. (2000) : *V Reunión d'Arqueologia Cristiana Hispànica, Cartagena, abril de 1998*, Barcelone.
- Gurt, J.-M. et A. Ribera, éd. (2005) : *VI Reunión d'Arqueologia Cristiana Hispànica, Les ciutats tardoantigues d'Hispania* :

- cristianització i topografia, València, 8, 9 i 10 de maig de 2003, Barcelone.*
- Halfmann, H. (2004) : *Épêse et Pergame, Urbanisme et commanditaires en Asie Mineure romaine*, Ausonius Scripta Antiqua, Bordeaux.
- Hamman, A.-G. (1979) : *La vie quotidienne en Afrique du Nord au temps de saint Augustin*, Paris.
- Hidalgo Prieto, R. (2004) : "El *Palatium*", in : Dupré Raventós 2004a, 95-104.
- (2005) : "Algunas cuestiones sobre la *Corduba* de la Antigüedad tardía", in : Gurt & Ribera 2005, 401-414.
- Jacques, Fr. (1990) : *Les cités de l'Occident romain, du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C., documents traduits et commentés*, Paris.
- Jeannin, A. (2007) : *Formules et formulaires, Marculf et les praticiens du droit au premier Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, Thèse en histoire du droit, sous la direction de Ch. Lauranson-Rosaz, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Lavan, L. (2006) : "Foros y ágoras en las ciudades mediterráneas en los siglos IV y V D.C.", in : Rascón & Sánchez 2006, 35-55.
- Lepelley, Cl. (1979) : *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, t. 1, *La permanence d'une civilisation municipale*, Paris.
- (1981) : *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, t. 2, *Notices d'histoire municipales*, Paris.
- (1994) : "Le musée des statues divines", *CA*, 5-15.
- , éd. (1996) : *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale, De la fin du III<sup>e</sup> siècle à l'avènement de Charlemagne*, Bari.
- Leroux, P. (2001) : "La crise des élites hispano-romaines (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles)", in : *Les élites hispano-romaines sous l'Empire, Table ronde, Bordeaux, 19-21 déc. 1998*, Bordeaux, 45-61.
- López Quiroga, J. et A.-M. Martínez Tejera (2006) : "El destino de los templos paganos en Hispania durante la Antigüedad tardía", *AEArq*, 79, 125-153.
- Los foros romanos de las provincias occidentales* (1987) : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Ministerio de Cultura, Dirección General de Bellas Artes y Archivos, Madrid.
- Lorrio A.-J. (2001) : *Ercávica : la muralla y la topografía de la ciudad*, Real Academia de la Historia, Madrid.
- Macías Solé, J.-M. (2000) : "Tarraco en la Antigüedad tardía : un proceso simultáneo de transformación urbana e ideológica", in : Ribera 2000, 259-271.
- Macías Solé, J.-M. (2008) : "Tarracona visigoda. ¿Una ciudad en declive?", in : Olmo Enciso 2008, 292-302.
- Macías Solé, J.-M. et J.-A. Remolà Valilverdú (2004) : "Topografía y evolución urbana", in : Dupré Raventós 2004c, 27-40.
- Mangas Manjarrés, J., J.-M. Roldán Hervás, F.-J. Fernández Nieto, J.-J. Sayas Abengochea, J.-M. Blázquez Martínez, F.-J. Presedo Velo, C. Codoñer Merino, A. Blanco Freijeiro et J.-C. Elorza Guinea (1991) : *España romana (218 a. J.C.-414 de J.-C.)*, vol. II, *La sociedad, el derecho, la cultura*, in *Historia de España, R. Menéndez Pidal*, t. II, 3<sup>e</sup> éd., Madrid.
- Mar, R. et J. Ruiz de Arbuló (1987) : "La Basílica de la *Colonia Tarraco*, Una nueva interpretación del llamado Foro Bajo de Tarragona", in : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 31-44.
- Marfil Ruiz, P. (2000) : "Córdoba de Teodosio a Abd al-Rahmán III", in : Caballero & Mateos 2000, 117-141.
- Márquez, C. (2004) : "Arquitectura oficial", in : Dupré Raventós 2004a, 55-62.
- Mateos Cruz, P. (2000) : "*Augusta Emerita*, de capital de la *diocesis Hispaniarum* a sede temporal visigoda", in : Ripoll & Gurt 2000, 491-520.
- (2001) : "*Augusta Emerita*. La investigación arqueológica en una ciudad de época romana", *AEArq*, 74, 183-208.
- (2004) : "Topografía y evolución urbana", in : Dupré Raventós 2004b, 27-40.
- , éd. (2006) : *El "Foro Provincial" de Augusta Emerita : un conjunto monumental de culto imperial*, Anejos de *AEArq*, 42, Madrid.
- Mateos Cruz, P. et F. Palma García (2004) : "Arquitectura oficial", in : Dupré Raventós 2004b, 41-53.
- Mateos Cruz, P., A. Pizzo et R. Pliego Vázquez (2005) : "Un tesoro de tremises visigodos hallado en el llamado 'Foro Provincial' de *Augusta Emerita*", *AEArq*, 75, 251-270.
- Mateos Cruz, P. et M. Alba Calzado (2006) : "*Augusta Emerita* en la época tardoantigua (ss. I-VIII)", in : Rascón & Sánchez 2006, 153-159.
- Mateos Cruz, P. et A. Pizzo (2008) : "La construcción de un complejo monumental : el caso del "Foro Provincial" de *Augusta Emerita*", in : *IV Congreso de Obras Públicas en la Ciudad Romana*, Lugo, Gutiriz, 125-140.
- Menchón i Bes, J. et J.-A. Remolà i Vallverdú (1994) : "La adaptación del urbanismo medieval a las estructuras monumentales de época romana en Tarragona : el sistema de fortificaciones", in : *IV Congreso de Arqueología Medieval Española, (4-9 de octubre de 1993)*, II, 77-86.
- Menchón, J., I. Teixell, A. Muñoz et J.-M. Macías (2003) : "Excavacions arqueològiques a la catedral de Tarragona (2000-2002)", in : *II Congrés d'Arqueologia Medieval i Moderna a Catalunya, Sant Cugat del Vallès 18-21 de abril de 2002*, Vol. 1, Actes, Barcelone, 121-128.
- Morín de Pablos, J., éd. (2006) : *La investigación arqueológica de la época visigoda en la comunidad de Madrid*, vol. II, *La ciudad y el campo*, Zona Arqueológica, 8, Alcalá de Henares.
- Morín de Pablos, J., J. Quiroga López et A. Martínez Tejera, éd. (2010) : *El tiempo de los Bárbaros : pervivencia y transformación en Galia y en Hispania* (ss. V-VI d.C.), Zona Arqueológica, 11, Alcalá de Henares.
- Murillo Redondo, J.-F. (2004) : "Topografía y evolución urbana", in : Dupré Raventós 2004a, 39-54.
- Nogales Basarrate, T., éd. (2009) : *Ciudad y foro en Lusitania Romana. Cidade e foro na Lusitânia Romana*, Studia Lusitania, 4, Mérida.
- Nogales Basarrate, T. et J.-M. Álvarez Martínez (2009) : "Foros de *Augusta Emerita* : modelos de Lusitania", in : Nogales Basarrate 2009, 231-259.
- Noguera Celdrán, J.-M. (2002) : "Un edificio del centro monumental de *Carthago Noua*, Análisis arquitectónico-decorativo e hipótesis interpretativas", *JRA*, 15, 63-96.
- Olmo Enciso, L. (2008) : "Recópolis : una ciudad en una época de transformaciones", in : Olmo Enciso 2008, 41-62.
- Olmo Enciso, L., éd. (2008) : *Recópolis y la ciudad en la época visigoda*, Zona Arqueológica, 9, Alcalá de Henares.

- Osuna Ruiz, M. (1983) : “Diez años de excavaciones arqueológicas en Ercávica (Cañaveruelas, Cuenca)”, in : *Homenaje al Prof. Martín Almagro Basch*, III, Madrid, 263-273.
- de Palol, P. (1987) : “El foro romano de *Clunia*”, in : *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 153-164.
- , éd. (1991) : *Clunia O. Studia varia Clunensia*, Burgos.
- (1994) : *Clunia Historia de la ciudad y guía de las excavaciones*, Junta de Castilla y León.
- de Palol, P. et J. Guitart i Durán (2000) : *Clunia VIII, 1. Los grandes conjuntos públicos, El foro colonial de Clunia*, Burgos.
- Pani Ermini, L. (2000) : “Christiana loca, ‘Lo spazio cristiano nella Roma del primo Millennio’”, in : *Lo Spazio cristiano nelle Roma del primo millennio*, Rome, 15-37.
- Piganiol, A. (1947) : *Histoire romaine*, t. IV, deuxième partie, *L'Empire chrétien (325-395)*, Paris.
- Piñol Masgoret, L. (2006) : “*Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco*”, in : Rascón & Sánchez 2006, 169-178.
- Piton, J. (2011) : “Arles, occupation du forum par des maisons ou des boutiques, au début du ve siècle”, in : *SFECAG, Actes du Congrès d'Arles, 2-5 juin 2011*, 57-70.
- Potter, T.-W. (1995) : *Towns in Late Antiquity: Iol Caesarea an dits context*, Oxford.
- Poveda Navarro, A.-M. (2000) : “El obispado de *Illici*”, in : Ribera i Lacomba 2000, 85-92.
- Ramallo Asensio, S.-F. (1989) : *La ciudad romana de Carthago Noua : la documentación arqueológica*, Murcia.
- (2004) : *La decoración arquitectónica en las ciudades romanas de occidente*, Murcia.
- (2006) : “*Carthago de Hispania*, Puerto privilegiado de la costa Mediterránea”, in : Rascón & Sánchez 2006, 97-121.
- Ramollo Asensio, S.-F. et J. Vizcaíno Sánchez (2002) : “Bizantinos en Hispania. Un problema recurrente en la arqueología española”, *AEArq*, 75, 313-332.
- Rascón Marqués, S. (1995) : *La ciudad hispanorromana de Complutum, Cuadernos de Junca*, 2, Alcalá de Henares.
- Rascón Marqués, S. et A.-L. Sánchez Montes, éd. (2006) : *Civilización, un viaje a las ciudades de la España antigua*, Catálogo de la exposición, Alcalá de Henares, 3 de oct. 2006– 7 de enero 2007, Alcalá de Henares.
- (2006) : “*Complutum*, la ciudad de las ninfas”, in : Rascón & Sánchez 2006, 59-75.
- (2006a) : “*Complutum tardo-antiguo*”, in : Morin de Pablos 2006, 267-291.
- (2008) : “Urbanismo de la ciudad de Complutum los siglos VI y VII”, in : Olmo Enciso 2008, 242-260.
- Ribera i Lacomba A., éd. (2000) : *Los orígenes del cristianismo en Valencia y su entorno*, Valence.
- (2000) : “Valentia siglos IV y V : el final de una ciudad romana”, in : Ribera i Lacomba 2000, 19-32.
- (2005) : “Origen i desenvolupament del nucli episcopal de València”, in : Gurt & Ribera 2005, 207-243.
- (2006) : “Valencia romana y visigoda”, in : Rascón & Sánchez 2006, 179-188.
- : “La ciudad de Valencia durante el período visigodo”, in : Olmo Enciso 2008, 303-320.
- Ribera i Lacomba, A. et M. Rosseló Mesquida (2000) : “La ciudad de Valencia en época visigoda”, in : Ribera 2000, 151-164.
- (2000a) : “El primer grupo episcopal de Valencia”, in : Ribera 2000, 165-185.
- Richard, J. (1961) : “Une hypothèse à propos de l'origine de la cour comtale, le destin de la curie municipale”, *Album J. Balon*, 49-57.
- Riché, P. (1996) : “La représentation de la ville dans les textes littéraires du ve au ix<sup>e</sup> siècle”, in : Lepelley 1996, 183-190.
- Ripoll López, G. (2001) : “La transformación de la ciudad de *Barcino* durante la antigüedad tardía”, in : Beltrán de Heredia Bercero 2001, 34-43.
- Ripoll, G. et J.-M. Gurt, éd. (2000) : *Sedes regiae (ann. 400-800)*, Barcelone.
- Rodá de Llanza, I. (2001) : “Barcelona. Desde su fundación hasta el siglo IV d.C.”, in : Beltrán de Heredia Bercero 2001, 22-31.
- Roldán Hervás, J.-M. (1991) : “La organización político-administrativa y judicial de la Hispania Romana”, in : Mangas et al. 1991, 84-131.
- Romo Salas, A. (2002) : “Las termas del foro de la *Colonia Firma Astigi*” (Écija, Sevilla), *Romula*, 1, 151-174.
- (2003) : “Recent excavations and sculptural finds in the colony of *Astigi (Baetica)*”, *JRA*, 16, 1, 287-299.
- Rouche, M. (1979) : *L'Aquitaine, Des Wisigoths aux Arabes, 418-781, Naissance d'une région*, Paris.
- Rouche, M. et B. Dumézil, éd. (2008) : *Le Bréviaire d'Alaric, Aux origines du Code civil*, PUPS 44, Paris.
- Ruiz Valderas, E. et L.-E. de Miquel Santed (2003) : “Novedades sobre el Foro de Carthago Nova : el togado *capite velato* de la calle Adarve”, *Mastia*, 2, 267-281.
- Sablayrolles, R. et A. Beyrie (2006) : *Le Comminges (Haute-Garonne)*, CAG 31/2, Paris.
- Sánchez Alborno, Cl. (1959) : “El gobierno de las ciudades en España del siglo V al X”, *Settimane di Studio del Centro Italiano, La Città nell'alto medioevo*, Spolète, 359-391.
- Sillières, P. (1993) : “Vivait-on dans les ruines au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. ? Approche du paysage urbain de l'Hispanie d'après les grandes fouilles récentes”, in : *Ciudad y comunidad cívica en Hispania en los siglos II y III después de J.-C. (Madrid, 25-27 de enero de 1990)*, 147-152, Madrid.
- Sillières, P. (1995) : *Baelo Claudia, une cité romaine de Bétique*, Casa de Velázquez, 51, Madrid.
- TED'A (1989a) : “El foro provincial de *Tarraco*, un complejo arquitectónico de época flavia”, *AEArq*, 62, 141-191.
- (1989b) : *Un abocador del siglo V. D.C. en el fòrum provincial de Tàrraco*, Memòries d'Excavació, 2, Tarragone.
- Thompson, E.-A. (1971) : *Los Godos en España*, (3<sup>e</sup> éd.) (éd. originale en anglais, 1969), Madrid.
- Vaquerizo Gil D. (2006) : “*Corduba* una ciudad puente”, in : Rascón & Sánchez 2006, 123-141.
- Vizcaíno Sánchez, J. (2008) : “*Carthago Spartaria*, una ciudad hispana bajo el dominio de los *militēs romani*”, in : Olmo Enciso 2008, 338-362.
- Werner, K.-F. (1998) : *Naissance de la noblesse*, Paris.
- Wickham, C. (2005) : *Framing the early Middle Age, Europe and the Mediterranean 400-800*, Oxford.